1864
v. 11

BERKELEY, CALIFORNIA

REVUE CHRÉTIENNE

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS
rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

RECUEIL MENSUEL

Onzième Année.

PARIS
BUREAU DE LA REVUE
A LA LIBRAIRIE DE CH. MEYRUEIS
RUE DE RIVOLI, 174

1864

X26
R243
r. 11

REVUE CHRÉTIENNE

ÉTUDES RELIGIEUSES

LES PLUS ANCIENNES TRADITIONS SUR LES QUATRE ÉVANGILES[1]

Au point de départ de l'étude, comme à l'origine de la nature, tout est confondu. La loi du progrès, dans la réalité comme dans la science, c'est la distinction de plus en plus nette des éléments confusément renfermés dans l'état initial ou dans l'intuition première. Le terme, c'est la réunion en une lumineuse unité, de ces éléments divers dont la variété, l'opposition même, s'est librement manifestée dans le développement agité qui sépare toujours le repos du commencement de celui de la fin.

Cette grande loi s'applique aux objets d'étude les plus particuliers, et même à celui qui va nous occuper.

Parler des quatre évangiles à la plupart des chrétiens, ce n'est pas leur désigner quatre ouvrages différents, mais un seul et unique livre, l'Evangile. Mettez entre leurs mains les quatre évangiles séparément reliés ou l'un quelconque des quatre en quatre exemplaires différents; cela reviendra pour eux à peu près au même. S'il existe quelques lecteurs plus attentifs, quelques observateurs plus sagaces, ils auront bien distingué des autres peut-être l'évangile de Jean et auront pressenti entre ce livre et ses trois homonymes une espèce de contraste, mais il ne s'en trouvera qu'un bien petit nombre qui aient poussé plus loin l'analyse et soient parvenus à reconnaître à chacun des trois autres évangiles une physionomie particulière. Cette confusion est naturelle, nécessaire même, au point de départ de la connaissance chrétienne. Ne doit-elle pas cesser avec ses premiers progrès? Dès le second siècle de l'Eglise on comparait nos quatre

[1] Nul sujet n'est d'un intérêt plus actuel. L'auteur a évité à dessein tout ce qui aurait porté le caractère d'un travail scientifique proprement dit. (*Réd.*)

SEMBRE IMPERIAL 6 cen.
17695

évangiles aux quatre Chérubins, à ces quatre *Vivants*, à figure de lion, de taureau, d'aigle et d'homme, qui, dans les visions prophétiques, portaient sur leurs ailes déployées le trône de l'Eternel. On variait sans doute dans l'application de ces symboles; mais le seul fait de cette comparaison prouve qu'on avait déjà commencé à distinguer. Nos quatre évangiles ne sont-ils pas réellement devenus les porteurs de la gloire de Jéhovah, à travers la terre? N'est-ce pas sur leurs ailes que la Parole faite chair fait le tour du monde et accomplit la conquête de l'humanité? Ils sont donc dignes de former chacun l'objet de notre étude spéciale et d'être soumis à une analyse qui fasse pleinement ressortir leur caractère propre. Si leur unité constitue la certitude de la connaissance que nous avons de Jésus-Christ, leur diversité fait la richesse de cette connaissance; et la gloire de Dieu éclatera d'autant plus magnifiquement à nos yeux que nous aurons plus distinctement saisi la diversité des quatre tableaux qui la reproduisent.

Nous emploierons, pour parvenir à ce but, un moyen qui peut ne pas paraître le plus direct, mais dont le choix se justifiera, nous l'espérons, par le résultat : c'est de consulter avant tout les récits qui nous ont été transmis par les plus anciens pasteurs de l'Eglise chrétienne, sur la composition de nos évangiles. Parmi ces vénérables témoins, se trouvent même des hommes qui avaient connu personnellement les apôtres. On s'est souvent moqué, je ne l'ignore pas, de ces antiques récits. Leur simplicité même, d'autant plus frappante qu'elle contraste plus évidemment avec les amplifications des traditions subséquentes, eût dû les mettre à l'abri de ces dédains.

Ecoutons ces voix qni nous parviennent en quelque sorte du seuil des temps apostoliques et, en les accueillant avec respect et les prenant pour guides, nous parviendrons aisément au but que nous poursuivons.

I. Evangile de saint Matthieu.

Nous avons six témoignages principaux des anciens docteurs de l'Eglise sur la composition de notre premier évangile. Je ne citerai textuellement que les trois plus importants. Le premier est celui de *Papias* évêque d'une des Eglises d'Asie Mineure. Papias était contemporain des dernières années de l'apôtre saint Jean et exerçait son ministère dans les contrées où celui-ci avait terminé sa carrière; il périt martyr vers l'an 160 de notre ère. Voici ce qu'il dit dans un ouvrage qu'il avait publié sur les discours de Jésus : « Matthieu composa en langue hébraïque les discours (sous-entendez : du Seigneur); et chacun les traduisit (en grec) comme il pouvait. » Ce récit très bref est complété par *Irénée*. Ce Père de l'Eglise est mort évêque de Lyon, vers l'an 200. Il avait été l'élève tendrement aimé du vénérable Polycarpe, disciple et ami de saint

Jean. Il dit : « Saint Matthieu publia l'Evangile parmi les Juifs et dans leur langue, dans le temps où Pierre et Paul prêchaient à Rome et y fondaient l'Eglise. » Enfin un Père de l'Eglise qui vivait un siècle plus tard et qui le premier a écrit une histoire de l'Eglise chrétienne, Eusèbe, évêque de Césarée, près de Jérusalem, rapporte que Matthieu après avoir d'abord prêché aux Juifs, voulant aller prêcher aussi à d'autres nations, mit par écrit dans la langue de ses pères (en hébreu) son évangile et qu'il combla ainsi par le moyen de la parole écrite le vide que son absence allait causer chez ceux qu'il quittait. »

Il ressort de ces récits trois choses : 1° que l'apôtre saint Matthieu composa d'abord une collection des discours de Jésus, écrite, non dans la langue qui était alors la plus répandue, la langue grecque, mais dans la langue juive, celle-là même qu'avait parlée Jésus ; 2° qu'il doit avoir publié plus tard un évangile proprement dit, un ouvrage renfermant aussi les faits de la vie de Jésus et non pas seulement ses discours; 3° que la publication de ces deux ouvrages eut lieu à Jérusalem au moment où saint Matthieu, suivant l'exemple des autres apôtres, allait quitter définitivement cette ville rebelle à laquelle le salut avait été offert inutilement pendant un quart de siècle, où il se disposait à accomplir enfin la mission imposée par le maître de baptiser et d'instruire toutes les nations. Le départ des apôtres de Jérusalem eut lieu, comme on peut le conclure du livre des Actes, vers l'an 58 de notre ère, 25 ans après l'ascension de Jésus-Christ. Ce serait donc peu après, à l'époque où saint Paul et saint Pierre se rencontrèrent à Rome, entre 60 et 63, qu'aurait eu lieu, d'après ces récits, la publication de notre premier évangile, une dizaine d'années environ avant la grande catastrophe annoncée par Jésus-Christ, la ruine de Jérusalem.

Si brefs que soient ces récits, ils sont dans un accord très remarquable avec la nature de notre premier évangile et suffisent pour nous éclairer sur le sens et le but de cet ouvrage.

Les traditions que je viens de citer nous disent que l'évangile de saint Matthieu a été précédé d'une collection des discours du Seigneur que cet apôtre avait publiée antérieurement et en langue hébraïque. Or, quel est le premier caractère qui nous frappe, lorsque nous analysons l'évangile de saint Matthieu et que nous le comparons aux trois autres? Nous y rencontrons, répartis dans le tissu de la narration, cinq grands discours, qu'il faut plutôt appeler des groupes de discours, et auxquels les parties purement historiques semblent destinées à servir de cadre. Ces cinq discours sont : 1° Celui qui sert d'ouverture à tout l'enseignement de Jésus, *le Sermon sur la montagne*, ch. V-VII, où, comme du haut d'un autre Sinaï, Jésus, le Jéhovah de la nouvelle alliance, proclame la loi morale parfaite, le code spirituel absolu ; 2° un discours adressé particulièrement aux douze apôtres, ch. X, contenant une instruction complète sur le ministère apostolique; 3° une collection, systématiquement arrangée, de

sept paraboles, ch. XIII, qui, semblable à une galerie de tableaux, présente tout le développement du royaume des cieux sur la terre, depuis sa fondation, racontée dans la parabole du semeur, jusqu'à sa consommation prédite dans celle du filet; 4° au ch. XVIII, une instruction détaillée sur la discipline que l'Eglise doit exercer à l'égard de ses propres membres; enfin 5° la collection des discours relatifs au jugement et à ses phases successives : le jugement d'Israël et de ses chefs; de l'Eglise; de l'humanité, ch. XXIII-XXV. Cette collection couronne l'enseignement de Jésus et forme le pendant du Sermon sur la montagne. Le vrai nom à donner à ces cinq discours, c'est celui de collections de discours; car les éléments dont ils se composent sont répartis par saint Luc en plusieurs circonstances différentes et de telle manière qu'il est impossible de douter, après une étude un peu attentive, que c'est ce dernier qui les présente dans leur connexion historique et naturelle. Saint Matthieu les a donc réunis pour former à dessein quelques grandes masses, comme un jardinier cueille les fleurs dans des plates-bandes, pour en composer de gros bouquets. Il est ainsi parvenu à résumer sous quelques chefs principaux tout l'enseignement de Jésus; il a réussi par là à reproduire, comme aucun autre évangéliste, l'impression unique et puissante que produisait sur les foules l'enseignement du Maître de la parole. Eh bien! essayons de supprimer par la pensée tout le reste de l'évangile, toutes les portions purement historiques, qui servent de liens à ces groupes, que restera-t-il? L'ouvrage primitif dont nous a parlé Papias et qui avait pour titre : *Collection des discours du Seigneur*. C'est ainsi que la plus ancienne tradition sur l'origine de notre premier évangile correspond parfaitement à la forme et au contenu de cet ouvrage, tel que nous le possédons encore actuellement. Lorsque Matthieu a voulu le compléter plus tard pour en faire un tableau, non-seulement de l'enseignement, mais du ministère de Jésus, il inséra son premier travail dans ce second ouvrage mais sans en modifier le fond, et en se contentant de le répartir en quelques grandes masses, au commencement, dans le milieu et à la fin de son évangile. Toutes les énigmes que présente la comparaison des paroles du Seigneur dans l'évangile de saint Matthieu et dans celui de saint Luc disparaissent, comme par enchantement, à ce point de vue si simple, auquel nous place la tradition antique.

Quant au but de l'ouvrage de saint Matthieu, les Pères nous ont dit que cet apôtre avait écrit en vue des Juifs, et pour remplacer, auprès d'eux la présence des apôtres et la sienne propre. Or, quel mot revient plus fréquemment dans le premier évangile que celui-ci : *afin que fût accompli?* L'apôtre semble ne s'être proposé qu'une chose : montrer l'harmonie qui existe de tous points, entre les prophéties de l'Ancien Testament et la personne de Jésus-Christ. Dans les deux premiers chapitres : cinq prophéties citées, cinq traits de l'enfance de Jésus qui y correspondent! Au chapitre IV, à l'ouverture du ministère de Jésus en Galilée, une prophétie

d'Esaïe, déclarant que ce serait cette contrée, la plus méprisée de la Terre-Sainte, qui serait le principal théâtre de l'activité du Messie : « *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière.* » Cet oracle est placé là en tête de cette partie, comme le thème prophétique de tout le ministère de Jésus en Galilée (ch. IV à XIX). Au ch. VIII, au milieu d'une série de miracles, cette parole d'Esaïe, dont toutes ces diverses guérisons sont l'accomplissement : « *Il a pris sur lui nos langueurs et a porté nos maladies.* » Au chap. XII, comme trait distinctif de l'enseignement de Jésus, le caractère d'humble douceur que Esaïe avait prophétisé en ces mots : « *Voici mon serviteur, il ne criera point, il n'élèvera point sa voix dans les rues, il ne brisera point le roseau froissé et n'éteindra point le lumignon qui fume encore.* » Dans le récit de la Passion surtout, à chaque pas l'indication d'une prophétie accomplie. Entre les sept paroles de Jésus sur la croix, celle qui seule est citée est la plainte que David avait mise prophétiquement, au Ps. XXII, dans la bouche du Messie souffrant : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » Un tel livre n'est-il pas évidemment écrit en vue des Juifs ? C'est ce qui ressort avec évidence du premier verset du chap. Ier : « *Généalogie de Jésus-Christ Fils de David, fils d'Abraham.* » Ces mots contiennent la paraphrase complète de l'idée du Messie, ce personnage promis au peuple de Dieu, comme le nouveau David, qui devait l'élever de nouveau au faîte de la gloire, et comme la postérité d'Abraham, en qui devaient être bénies toutes les familles de la terre. Et que nous montre enfin le dernier mot de cet Evangile ? ce programme prophétique de la personne et de l'œuvre du Messie parfaitement réalisé en Jésus. « *Toute puissance,* dit Jésus, prêt à monter au ciel, *m'a été donnée au Ciel et sur la terre ; Allez et baptisez toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* » C'est bien là l'idée du Messie, dans son sens le plus vaste et le plus sublime. La dernière parole de cet évangile est le fidèle pendant de la première.

Que fut donc l'évangile de saint Matthieu au moment de son apparition ? Nous devons l'envisager comme une dernière et suprême sommation de Dieu à son peuple, de reconnaître Jésus comme le Messie promis et de le recevoir enfin comme tel. C'est un divin ultimatum, après lequel, s'il est rejeté, il ne reste plus que la condamnation et la ruine. L'armée romaine, dix ans après la publication de ce manifeste, accomplissait toutes les menaces expressément contenues dans cet ouvrage. Et pour nous, qu'est encore à cette heure, cette œuvre d'une grandeur et d'une majesté vraiment apostoliques ? La démonstration permanente de la fidélité de Dieu, la preuve que Dieu n'a pas laissé tomber un iota de tout ce qu'il avait prononcé dès le commencement du monde, et que *les promesses divines, en particulier, autant qu'il y en a,* ont été *et sont,* comme dit saint Paul, *Oui en Christ et Amen en Christ !* 2 Cor I, 20. Cet évangile est l'Ancien Testament, dans sa partie accomplie, reproduit à l'ouverture du Nouveau.

II — Evangile de saint Marc.

Combien sont différentes l'origine et la destination de notre second évangile! Nous possédons à son sujet deux traditions principales. L'une est de ce même Papias auquel nous devons la parole qui nous a surtout servi de guide dans l'étude du premier évangile. « Marc, dit-il, fut l'interprète de Pierre et rédigea exactement tout ce qu'il se rappelait avoir entendu de lui des choses dites ou faites par Christ, mais sans chercher à y mettre de l'ordre; car il n'avait pas entendu ni suivi lui-même le Seigneur, mais plus tard il accompagna Pierre, comme je l'ai dit. Or, Pierre prêchait selon les besoins du moment, et non point comme faisant une exposition suivie des discours du Seigneur. De sorte que Marc ne commit point une faute en rédigeant les faits d'une manière isolée (détachée), selon qu'il se les rappelait. La seule chose à laquelle il prit garde, fut de ne rien omettre de ce qu'il avait entendu et de n'y rien ajouter de faux. »

Tel est le récit de Papias; il est complété par celui de *Clément d'Alexandrie*. Celui-ci vivait un peu plus tard que Papias, vers la fin du second siècle. Il avait connu personnellement quelques-uns des plus anciens pasteurs (par là il désigne sans doute ceux qui avaient succédé aux apôtres eux-mêmes), et il tenait de leur bouche plusieurs faits intéressants qu'il a consignés dans ses divers ouvrages. Voici ce qu'il avait appris de ces antiques témoins sur l'évangile de Marc. Il commence par dire que ces anciens pasteurs lui avaient raconté « que les deux évangiles, qui renferment des généalogies de Jésus-Christ (ceux de Matthieu et de Luc), avaient été écrits les premiers; » puis celui de Marc; et cela de la manière suivante : « Pierre était à Rome, prêchant l'Evangile; ses nombreux auditeurs demandèrent à Marc qui l'accompagnait et qui l'entendait depuis plus longtemps qu'eux, de rédiger par écrit les récits qu'il avait entendus de la bouche de Pierre. Pierre, ayant connu ce désir, n'empêcha ni n'encouragea son exécution. Quant à Marc, après avoir satisfait à ce vœu, il remit son évangile à ceux qui lui avaient demandé de l'écrire. »

Il résulte de là : 1° que la source principale de l'Evangile de Marc aurait été l'enseignement oral de saint Pierre. En effet, Marc n'avait point été l'un des disciples de Jésus. Il était jeune homme encore, habitant dans la maison de sa mère à Jérusalem, lorsque Jésus accomplissait son ministère. Plus tard seulement, il se joignit à Paul d'abord, puis à Pierre, dans leurs voyages missionnaires. Si donc l'on a égard à ce récit et que l'on tienne compte du fond plus que de la forme, il faudrait appeler le second évangile l'évangile de Pierre plutôt que celui de Marc; 2° que cet évangile fut écrit primitivement en faveur des chrétiens de Rome. Quant à la

circonstance rapportée par Clément que Pierre n'empêcha ni ne découragea Marc, elle étonne au premier coup d'œil; mais un peu de réflexion l'explique. D'un côté, l'apôtre ne voulait pas risquer de priver l'Eglise d'une bénédiction en empêchant la composition d'un ouvrage qui pouvait lui être utile; de l'autre, pour qu'une telle œuvre fût ce qu'elle devait être, il fallait qu'elle fût non humainement commandée, mais divinement inspirée. C'est pourquoi Pierre se tut, abandonnant Marc à l'impulsion de l'Esprit. Ce détail est frappant de vérité. Nous omettons toutes les traditions plus récentes; et maintenant, ouvrant notre second évangile, nous demandons : Y trouvons-nous la confirmation de ces deux récits sur son origine, et peuvent-ils en retour servir à nous éclairer sur la pensée et sur le but particulier de cet ouvrage!

Que le second évangile ait été composé pour les chrétiens de Rome, c'est ce que, avec un peu de perspicacité, même si nous ignorions complétement le récit de Clément, nous pourrions conclure du livre lui-même, spécialement de deux circonstances d'autant plus significatives qu'elles sont plus insignifiantes en apparence : 1° Quand Marc raconte le trait de la veuve qui mit au tronc son aumône, il ne se contente pas de dire, comme les autres évangélistes, qu'elle y jeta deux pites; il ajoute : *Ce qui vaut un quadrans.* Or, le quadrans était une monnaie romaine, et quand on évalue une pièce d'argent en valeur romaine, c'est naturellement parce que l'on écrit pour des Romains. 2°. Dans le récit de la Passion, Marc, en mentionnant Simon de Cyrène, qui fut requis de porter la croix de Jésus, ajoute (ce que ne disent point les autres évangélistes), *que ce Simon était le père d'Alexandre et de Rufus.* Quel intérêt particulier pouvait avoir cette notice pour les lecteurs de l'évangile de Marc! Evidemment, il fallait qu'Alexandre et Rufus fussent deux personnages connus dans l'Eglise pour laquelle Marc composait son évangile. Or, que lisons-nous dans l'épître aux Romains? « *Saluez*, dit Paul à l'Eglise de Rome, *Rufus, élu dans le Seigneur, et sa mère, qui est aussi la mienne* » (Rom. XVI, 13). La famille de Simon de Cyrène s'était donc transportée de Jérusalem à Rome; elle y vivait encore au moment où Marc écrivait; de là cette notice particulière intéressante pour les chrétiens de Rome, mais pour eux seulement. Ajoutons à ces deux petits faits l'emploi assez fréquent de termes latins ou de mots grecs latinisés, et nous aurons trouvé dans l'évangile même la preuve de sa composition pour les chrétiens de Rome, conformément aux traditions que nous avons rapportées.

Quant à la participation indirecte de saint Pierre à la composition de cet évangile, elle ressort non moins clairement du livre lui-même. Le récit du reniement de saint Pierre, et spécialement la parole dans laquelle Jésus lui annonça cette chute, est ici plus exactement rapportée que dans aucun autre évangile. Dans Marc, en effet, il est parlé de deux avertissements au lieu d'un : « *Avant que le coq ait chanté* DEUX FOIS, *tu me renieras trois fois.* » Dans une autre scène où la personne de Pierre est particuliè-

rement en jeu, il nous est rapporté par saint Matthieu qu'après que Pierre eut fait, au nom de tous les apôtres, cette belle profession : « *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant,* » Jésus lui répondit : « *Et toi, tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise;* » mais qu'après cela, Jésus ayant annoncé sa mort prochaine aux disciples, Pierre se mit à le reprendre, en lui disant : « *A Dieu ne plaise! cela ne t'arrivera point!* » et que Jésus se retournant lui dit : « *Retire-toi de moi, Satan; tu m'es un scandale* » (Matth., XVI, 15-23). Des deux parties de cette scène, l'une était donc toute à l'honneur de Pierre, l'autre toute à sa honte. Eh bien! tandis que saint Matthieu nous la raconte complète, l'évangile de Marc n'en reproduit que la seconde partie, celle qui tourne à la confusion de Pierre; d'où il faut conclure que le récit de cet évangile provient ou d'un ennemi mortel de Pierre qui ne voulait relever que les traits défavorables à cet apôtre, ou, si cette supposition est absurde, de Pierre lui-même, qui par humilité ne racontait, dans les Eglises qu'il parcourait, que ce qui pouvait contribuer à l'abaisser lui-même, et que ce sont ces récits de Pierre, recueillis et rédigés tels quels par Marc, qui ont passé dans son évangile. Encore un trait : en racontant l'histoire du jeune homme riche, qui vint se jeter aux genoux de Jésus en disant : « *Mon bon maître, que faut-il que je fasse pour hériter la vie éternelle?* Marc, et Marc seul, ajoute ce détail : « *Et Jésus l'ayant regardé l'aima.* » Qui donc a saisi sur la figure de Jésus cette émotion rapide de sollicitude et d'amour qui ne s'exprima par aucune parole? Il ne devait pas être bien éloigné le spectateur, qui surprit ainsi au passage le secret intime de l'âme de Jesus. Nous dirions peut-être : « Ce ne peut être que Jean, » si nous ne savions que le récit de Marc est celui d'un autre témoin non moins rapproché de Jésus, celui de saint Pierre.

Et maintenant il ne nous sera pas difficile de nous rendre compte du sentiment qui est l'âme de tout cet évangile. Ce sentiment, c'est celui de l'admiration pour Jésus, pour la force divine qui éclate à chaque instant dans sa personne et dans ses œuvres.

Dans cet évangile, nul rapprochement entre l'histoire de Jésus et les anciennes prophéties! Jesus n'est comparé qu'à lui-même; n'y paraît-il pas d'un bout à l'autre du livre comme l'incomparable ? C'est cette impression qui inspire toute l'œuvre de Marc, et que l'on partage irrésistiblement en la lisant de suite. Par une suite de faits détachés et saillants, l'auteur nous fait connaître ce héros divin dont chaque pas était une victoire, chaque parole un coup de foudre. Saint Marc ne reproduit pas les grands discours de Jesus : son récit est trop rapide pour supporter d'aussi longues stations. Il marche de faits en faits; les paroles elles-mêmes sont des faits. Aussi son mot favori est-il *aussitôt*. Le résultat qu'il constate à chaque instant, c'est l'impression d'étonnement, de stupéfaction produite sur les foules. Or, n'est-ce pas bien la ce que devait être un évangile rédigé par Pierre, ou, si Pierre lui-même n'écrivait pas, sous son influence?

Un autre apôtre pouvait bien avoir *aimé* Jésus à coup sûr mieux que lui; nul ne l'avait plus *admiré* que lui. Cette impression dominante d'admiration éclatait déjà dans le premier mot de cet écrit : « *Commencement de la prédication de Jésus-Christ, le Fils de Dieu!* » Que veut dire cet exorde étonnamment brusque? Que signifie ce titre de *Fils de Dieu*, sous lequel Jésus est subitement introduit? Pourquoi cette forme exclamative au commencement d'un livre? Ne sent-on pas que c'est là le langage d'une âme encore toute ravie d'un spectacle unique, et qui se met à l'œuvre pour retracer sa divine grandeur? Et ne nous serait-il pas permis d'ajouter ici un rapprochement fait par un autre[1]? Quel côté de la vie du ministère de Jésus répondait mieux que celui de sa force divine au sentiment de l'Eglise pour laquelle écrivait saint Marc? Cette Eglise était celle de Rome, nous ont dit les Pères. Par quel lien de mystérieuse sympathie s'est-il rencontré que le second évangile ait présenté Jésus sous l'aspet de la force au peuple dont l'idéal était la force? Le premier évangile avait démontré le droit divin du Messie au peuple dont l'existence reposait tout entière sur le droit divin. Dans Marc, le droit de Jésus est celui du plus fort.

III. — Evangile de Luc.

Les traditions sur le troisième évangile, celui de Luc, sont peu nombreuses. Mais l'auteur nous rend lui-même un compte si détaillé de la méthode et du but de son travail, dans les premières lignes de son ouvrage, que les Pères n'auraient guère pu faire autre chose que de répéter ses données. Voici tout ce qu'ils ajoutent à ce préambule de l'évangile : « Luc, le compagnon de Paul, dit Irénée, rédigea en un livre l'évangile que prêchait Paul. » Et Jérôme, père de l'Eglise latine, qui vivait un siècle et demi plus tard, rapporte que « Luc composa son ouvrage dans les contrées de l'Achaïe et de la Béotie, » c'est-à-dire en Grèce. Un autre document ajoute « qu'il le publia à Alexandrie, en Egypte; » cette ville était alors un des centres les plus considérables de librairie. Enfin, nous devons nous rappeler la tradition des anciens pasteurs, consignée par Clément : « que les évangiles pourvus de généalogies avaient été écrits les premiers. » L'évangile de Luc daterait d'après cela à peu près du même temps que celui de Matthieu, et d'une époque un peu antérieure à celui de Marc. Ce que nous savons par ces rapports peu circonstanciés, c'est donc : 1° que saint Luc était un missionnaire, compagnon de l'apôtre saint Paul; 2° que, comme saint Matthieu a écrit pour les Juifs, et saint Marc pour les Romains, saint Luc a eu en vue surtout le

[1] Lange, *Vie de Jésus.*

monde grec; 3° que son travail, comme celui de Matthieu, date à peu près d'une dizaine d'années avant la ruine de Jérusalem.

Trouvons-nous la confirmation de ces données dans l'évangile lui-même? La relation entre l'œuvre de Luc et le ministère de l'apôtre saint Paul n'est pas douteuse. Elle ressort de tout le livre. Ce qui faisait le caractère distinctif de la prédication de saint Paul, c'était la proclamation de la grâce pour tous, pour le plus dégradé des païens comme pour le plus vénéré des rabbins juifs. Les bras de la miséricorde divine, étendus en la personne de Jésus sur la croix, étaient prêts à recevoir le monde entier, si le monde voulait s'y jeter. C'est précisément sous cet aspect que l'évangile de Luc nous présente le ministère et l'enseignement du Seigneur. Les anges le saluent à sa naissance du titre de *Sauveur*, et chantent en remontant vers les cieux : *Bonne volonté envers les hommes!* La première prédication de Jésus est celle-ci : « *Le Seigneur m'a oint pour annoncer de bonnes nouvelles aux pauvres et consoler ceux qui ont le cœur brisé.* » — « *Mon fils, ma fille, ta foi t'a sauvé; tes péchés te sont pardonnés, va en paix.* » Tel est le langage qu'il adresse à tous les êtres souffrants qui s'approchent de lui, au paralytique qu'on apporte à ses pieds, à la pécheresse pénitente qui vient les baigner des ses larmes, à la pauvre malade qui parvient à toucher le bord de son vêtement. Les paraboles que saint Luc se plaît à raconter ne sont pas celles qui dépeignent le développement historique du royaume des cieux. Ce sont celles qui mettent sous nos yeux les scènes intimes dans lesquelles la compassion divine se rencontre avec la foi du pécheur; c'est ce tableau de la brebis perdue que le berger poursuit et rapporte sur ses épaules; celui de la pièce de monnaie égarée dans la balayure que retrouve la pauvre femme après mille peines; sa joie est l'image de la joie de Dieu lui-même lorsqu'il a enfin sauvé un pécheur. C'est surtout ce tableau de l'enfant prodigue qui, pour retrouver l'accès du cœur de son père, n'a besoin que de ce cri du cœur : *Mon père, j'ai péché*, et que l'amour paternel réintègre à l'instant même dans tous ses droits de fils. C'est enfin ce péager montant au temple, image des peuples païens et des vicieux repentants de tous les temps, dont le culte consiste à se frapper la poitrine et à s'écrier : « *O mon Dieu, aie pitié de moi, pécheur!* » et qui s'en retourne justifié dans sa maison. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir saint Luc mentionner surtout parmi les paroles de Jésus sur la croix, celles de la miséricorde : sa prière en faveur de ses bourreaux; sa promesse au brigand, associé à son supplice; et la parole de foi avec laquelle il se jette lui-même dans les bras de la miséricorde paternelle : « *Père, je remets mon esprit entre tes mains.* » Et lorsque le moment de la suprême élévation est enfin venu, comment saint Luc nous le montre-t-il montant au ciel? les mains étendues sur ses disciples, comme un sacrificateur qui, venu pour bénir, part en bénissant et pour bénir plus richement encore de là-haut. Tel est le Jésus de Luc; il n'y avait plus qu'à formuler le fait en doctrine pour avoir l'évangile

prêché par Paul. Aussi ne sommes-nous point surpris de voir quelques Pères de l'Eglise attribuer à Paul lui-même la composition du troisième évangile. Cette supposition, dont on s'est beaucoup moqué, renferme peut-être plus de vérité qu'il ne semble au premier coup d'œil.

Saint Luc nous dit, dans les premières lignes de son évangile, qu'il s'était préparé à ce travail en s'informant lui-même très exactement des choses qu'il voulait raconter, en remontant à leurs origines, en recourant aux sources les plus sûres et les plus antiques. Or nous savons que, lorsque saint Paul fut fait prisonnier à Jérusalem, vers la fin de son ministère actif, en l'an 58, et détenu captif pendant deux ans à Césarée, à peu de distance de Jérusalem, saint Luc était avec lui. Quelle occasion plus favorable que ces deux années pour recueillir à Bethléhem, à Nazareth, à Capernaüm, et Bethsaïda, à Jérusalem même, les informations dont il avait besoin, auprès des personnes qui avaient connu le Seigneur, et pour rassembler les matériaux dont il s'est servi pour composer son ouvrage? Ne semble-t-il pas même, quand on l'entend dire : « *Et Marie conservait toutes ces choses et les repassait dans son cœur,* » qu'il révèle à demi-mot le cœur jusqu'auquel il lui a été donné d'avoir accès et de puiser, et que c'était à cette source, la plus élevée de toutes, qu'il pensait en écrivant ces mots : « *m'étant informé de toutes ces choses dès l'origine.* » Après avoir ainsi, lui qui jouissait d'une pleine liberté, butiné de ville en ville, comme l'abeille dans la prairie, il revenait à Césarée auprès de l'Apôtre; et dans cette prison, comme dans une ruche, s'élaborait le doux miel dont l'évangile de Luc et les épîtres de Paul nous prodiguent les rayons. Par ce moyen, nous comprenons aisément comment il arrive que dans l'institution de la sainte Cène, le texte de l'apôtre saint Paul concorde mot pour mot avec celui de saint Luc dans son évangile, tandis qu'il diffère d'une manière assez notable de celui de nos deux premiers évangiles. C'est ainsi que l'histoire des Actes sert à expliquer le rapport qui, d'après les traditions et les faits, existe entre l'évangile de Luc et l'enseignement de Paul.

La composition de l'évangile de Luc en vue de lecteurs grecs est également confirmée par l'évangile lui-même. Dans les premières lignes de son livre, Luc le dédie à un homme haut placé, appelé Théophile. Ce nom d'origine grecque, quoique usité parfois chez les Juifs, fait néanmoins présumer à quel peuple appartenait ce seigneur. Ajoutons que, d'après les usages anciens, en dédiant son ouvrage à ce personnage, saint Luc ne pensait pas seulement à lui en faire l'offrande personnelle. La publication d'un ouvrage était alors une affaire plus coûteuse qu'aujourd'hui, chaque exemplaire devant être copié à la main. En acceptant le manuscrit des mains de saint Luc, le riche Théophile se chargeait de pourvoir aux frais de la publication. Il devenait, selon l'expression reçue alors, le *patron* du livre, et s'engageait à le faire connaître et à le répandre dans le cercle des personnes qui l'entouraient et qui naturellement appartenaient à la

même nation que lui. Le préambule, dans lequel l'auteur rend compte des procédés employés par lui et du but qu'il s'est proposé, est parfaitement conforme à ceux que nous retrouvons chez les grands historiens grecs; et l'on croirait presque, en lisant les premières lignes de saint Luc, lire des lignes sorties de la plume d'un Thucydide ou d'un Hérodote. Enfin le caractère même de la narration dans le troisième évangile convient merveilleusement au génie grec. Ce peuple, chacun le sait, avait un sens exquis pour saisir ce qui est naturellement beau, noble, délicat; ce qui est *humain* dans le sens le plus relevé du mot. « *Les Juifs demandent des miracles,* dit saint Paul, *mais les Grecs cherchent la sagesse.* » Ils aimaient à saisir en toutes choses l'enchaînement rationnel des causes et des effets, le développement graduel des faits. C'était là, à leurs yeux, la plus belle démonstration. Pour les Juifs, la preuve de toute chose, c'était un miracle; pour les Grecs, la grande pièce de conviction, c'était l'ordre naturel selon lequel se développait un récit. Et c'est précisément ainsi que saint Luc annonce vouloir raconter l'histoire de Jésus. « *Il m'a semblé bon, très excellent Théophile, après m'être exactement informé de toutes ces choses dès leur première origine, de te les raconter par ordre, afin que tu puisses reconnaître la vérité des enseignements que tu as reçus.* » C'est ainsi qu'il raconte en effet. Aucun évangéliste ne remonte, comme lui, jusqu'à la première origine des faits : l'annonce de la double naissance de Jean-Baptiste et de Jésus-Christ. Nul ne nous montre, comme lui, le développement parfaitement humain de l'enfant Jésus; sa croissance en stature et en sagesse depuis la crèche jusqu'à sa première apparition dans le temple à l'âge de douze ans. Nul ne fait ressortir, aussi profondément que lui, le caractère religieux et moral qui fait toujours le fond des événements miraculeux de la vie du Sauveur. C'est lui qui nous montre, par exemple, dans la prière de Jésus la vraie cause des prodiges qui accompagnent son baptême, aussi bien que celle de la transfiguration. Nul enfin n'a tracé un récit aussi bien gradué de l'accroissement progressif de l'œuvre de Jésus, depuis le moment où il appelle ses premiers disciples (chap. V) à celui où il choisit parmi eux les douze apôtres (chap. VI); puis de là jusqu'au jour où il les envoie pour la première fois deux à deux en mission dans la Terre-Sainte (chap. IX), mission suivie au chap. X d'un second envoi plus considérable encore, celui des soixante et dix disciples. Aussi n'y a-t-il pas lieu de demander pourquoi c'est l'évangile de saint Luc plutôt que l'un des trois autres, qui se continue dans le livre des Actes des apôtres. Le troisième évangile *seul* a entrepris de décrire l'œuvre de Jésus sous le point de vue déterminé de sa croissance et de son developpement graduel; c'était donc bien à l'ouvrage ainsi conçu qu'il appartenait de se compléter par un second travail, destiné à retracer le tableau de la fondation et du développement de l'Eglise par le ministère des apôtres. Les formules, fréquemment répétées, par lesquelles saint Luc caractérise de temps en temps dans le livre des Actes

les progrès de l'Eglise naissante, telles que celle-ci : « *Et la parole de Dieu allait croissant et le nombre des disciples augmentait extrêmement à Jerusalem,* » correspondent exactement à celles dont il se sert dans l'évangile pour marquer le développement historique et moral de la personne et de l'œuvre du Seigneur lui-même. Luc seul, entre nos évangélistes, a écrit une *histoire*, dans le sens où les Grecs entendaient ce mot.

Et maintenant nous pouvons apprécier toute l'importance de l'œuvre de Luc et caractériser son rôle, le comparant à celui des deux autres évangiles. Les Grecs étaient les représentants du monde païen. Au lieu de dire : *Juifs et Païens*, saint Paul disait fréquemment : *Juifs et Grecs*. La pensée qui a dominé saint Luc, en écrivant un évangile destiné spécialement à des lecteurs grecs, a donc dû être de présenter Jésus, non pas seulement comme le Sauveur des Juifs, mais comme celui de tous les païens. Voilà pourquoi il fait remonter sa généalogie, non pas seulement comme saint Matthieu jusqu'à Abraham ; mais jusqu'a Adam le chef et le père de toute l'humanité. C'est le monde entier qui se présente à ses regards comme l'objet de la compassion divine et de l'œuvre de Jésus-Christ. Les barrières posées par l'ancienne loi vont être brisées, et le torrent de l'Evangile, qui purifie et vivifie tout sur son passage, va désormais se répandre à pleins flots dans le cloaque impur du monde païen. Voilà la perspective que voit s'ouvrir saint Luc, le compagnon de l'apôtre des gentils, l'avenir, en vue duquel il écrit, dont il montre avec soin les premiers éléments dans le minsitère de Jésus-Christ, et dont il poursuit la réalisation croissante dans le ministère de ses apôtres. On peut donc dire que, tandis que le Christ de Matthieu a le visage tourné vers le passé, puisqu'il est le point auquel convergent toutes les lignes tracées par l'Ancien Testament, tandis que le Christ de saint Marc fait l'effet d'un prodige, constamment présent aux yeux du narrateur et des lecteurs, au-delà duquel l'esprit ne cherche rien, ni en arrière, ni en avant, le Christ de saint Luc est celui devant lequel s'ouvre l'avenir, celui qui s'élance vers la conquête *des bouts de la terre*.

Que peut-il rester après cela ? Tous les aspects ne sont-ils pas épuisés ? Non, car au-dessus du passé, du présent et de l'avenir, il y a ce qui domine toutes les dimensions du temps, l'éternité. C'est à cette hauteur suprême qu'il faut s'élever pour atteindre le Christ de Jean.

IV. Evangile de saint Jean.

Voici les traditions les plus caractéristiques sur l'évangile de saint Jean ; la première est consignée dans un document trouvé accidentellement au milieu du siècle passé. Le savant Muratori, conservateur de la bibliothèque de Milan, était occupé à faire des recherches dans les nombreux manuscrits de cette bibliothèque, lorsqu'il mit la main sur une feuille

détachée qui contenait une énumération des livres sacrés qui devaient être lus publiquement dans les assemblées de l'Eglise chrétienne, ainsi que l'indication des écrits religieux qui ne devaient être lus que d'une façon privée et de ceux enfin qui devaient être complétement écartés. En étudiant de plus près ce document, la science a pu constater qu'il appartient à la plus haute antiquité chrétienne et remonte à l'an 180 environ de notre ère, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas écoulé plus de quatre-vingts ans entre la rédaction du récit qui va suivre et la mort de l'apôtre saint Jean. Voici ce que contient en effet le fragment dont nous parlons sur le quatrième évangile : « Le quatrième évangile, composé par Jean, l'un des disciples. Ayant été exhorté par ses condisciples et par les évêques qu'il dirigeait, Jean leur dit : « Jeûnez avec moi ces trois jours, et nous nous communiquerons « ensuite l'un à l'autre ce qui aura été révélé à chacun. » La nuit suivante, il fut révélé à André, l'un des apôtres, que Jean devait mettre l'évangile par écrit en son nom, et que, après cela, ses compagnons reconnaîtraient la vérité de son écrit. »

Le second témoignage est celui d'Irénée, d'autant plus important sur ce point que ce Père avait été l'élève de Polycarpe qui était lui-même le disciple de saint Jean. « Jean le disciple du Seigneur, qui avait reposé sur son sein, publia cet évangile à Ephèse en Asie, après que les trois autres étaient déjà publiés. » Il ajoute que Jean avait pour but de combattre les fausses doctrines qui se produisaient déjà alors au sein de l'Eglise.

Le troisième témoignage est celui de Clément d'Alexandrie qui raconte ce qui suit, d'après les pasteurs primitifs qu'il cite fréquemment : « Lorsque les trois autres évangiles étaient déjà répandus, Jean remarquant que c'était surtout les choses corporelles (extérieures) de la vie du Seigneur qui étaient décrites dans ces livres, après avoir été invité à cela par les notables de l'Eglise, écrivit, sous l'impulsion de l'Esprit, un évangile spirituel, » (capable de nous faire lire plus avant dans le cœur et dans l'esprit du Seigneur).

Un siècle et demi plus tard, l'un des Pères les plus éminents de l'Eglise romaine, Jérôme, qui avait passé une partie de sa vie en Orient, raconte ainsi l'origine du quatrième évangile : « Comme l'hérésie commençait à pulluler, Jean fut prié par les évêques et les députations des Eglises d'Asie d'écrire quelque chose de plus profond sur la divinité du Sauveur et de s'élancer jusqu'au Verbe éternel » dont il leur avait sans doute souvent parlé dans ses enseignements oraux. « L'histoire ecclésiastique raconte qu'il y consentit, à condition que tous célébreraient un jeûne et se réuniraient dans une commune supplication ; ce qui ayant eu lieu, la révélation, dont Jean était pénétré, fit explosion dans cet exorde : *Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et cette Parole était Dieu.* » Enfin Eusèbe nous dit : « Comme les trois premiers évangiles étaient déjà entre les mains de tout le monde, Jean, les ayant aussi reçus,

les déclara conformes à la vérité, et dit seulement qu'il y manquait le récit des choses que Jésus avait faites dans les tout premiers temps de son ministère. » Les premiers chapitres de l'évangile de Jean sont évidemment destinés, en effet, à combler cette lacune.

Il résulte de ces rapports nombreux et circonstanciés trois faits principaux : 1° Que l'évangile de Jean fut composé à Ephèse en Asie Mineure, au milieu des Eglises florissantes qui avaient été fondées par saint Paul et au sein desquelles Jean exerça son ministère, après avoir quitté Jérusalem, jusqu'à la fin de sa vie, arrivée vers l'an 100 de notre ère. Le séjour de Jean dans cette contrée jusqu'à la fin du premier siècle de l'Eglise est confirmé par de nombreux témoignages des Pères et surtout par l'Apocalypse ; car ce livre commence par sept lettres adressées par Jean de la part du Seigneur à sept d'entre les principales Eglises d'Asie Mineure. 2° Que l'évangile de Jean n'a pas été écrit pour amener à la foi des Juifs, non plus que des Grecs et des Romains non encore croyants ou à peine sortis du paganisme; mais pour répondre aux désirs et aux besoins d'Eglises dès longtemps fondées et de chrétiens déjà avancés dans la foi et dans la sainteté. Cette indication de la tradition est pleinement confirmée par la nature et le contenu du quatrième évangile. On sent, dès le premier mot, qu'un tel écrit ne s'adresse pas à des aspirants à la foi et à des catéchumènes, mais à des hommes faits en Christ. Ce n'est pas ici une lumière sortant de l'obscurité et croissant insensiblement, comme celle que nous contemplons dans l'évangile de saint Luc; c'est un soleil, qui de prime abord darde tous ses rayons et brille de tout son éclat. Jean ne s'arrête à raconter ni la naissance de Jésus, ni les faits de son enfance, ni toute cette multitude de miracles, de guérisons, d'enseignements particuliers, qui remplissent les trois premiers évangiles; il suppose tout cela dès longtemps connu de ses lecteurs, et, dépassant cet enseignement élémentaire, il cherche à les ravir avec lui jusqu'à cette pleine connaissance du Verbe qu'il avait puisée lui-même dans le sein de Christ. C'est ainsi que nous constatons nous-mêmes que le peuple pour lequel saint Jean a écrit, n'appartient point à l'humanité naturelle. C'est le peuple nouveau, recruté de toutes les nations, et qu'a enfanté dans le monde l'Esprit de Jésus-Christ; le peuple chrétien, cet héritier, non-seulement du monde, mais de l'éternité.

Nous possédons dans l'évangile lui-même un indice remarquable de la coopération de l'Eglise à la composition de cet ouvrage. L'avant-dernier verset porte : « C'est ce disciple-là (il est parlé dans les versets qui précèdent du disciple que Jésus aimait) qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est véritable. » Qui donc écrit ces mots? Ce pluriel : *nous savons* indique que ce n'est plus Jean qui parle, mais que ce sont ici les amis de l'auteur qui apposent leur témoignage et leur sceau à cet écrit. Ce trait ne rappelle-t-il pas la tradition des Pères qui nous disent que ce fut à l'instigation des évêques et des chrétiens d'Ephèse

et d'Asie Mineure que saint Jean composa son ouvrage. Puis notre texte ajoute : « Or il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites; et je ne pense pas que si on les écrivait une à une, le monde pût contenir les livres qu'on en écrirait. » Parmi les amis de l'auteur qui viennent de dire tous de concert : *Nous savons*, en voilà un qui se distingue de tous les autres, en disant : *Je ne pense pas*, et qui déclare qu'il connaît bien, lui aussi, comme témoin oculaire, l'histoire du Seigneur Jésus, et que la richesse de cette vie dépasse même le contenu de ce livre, ainsi que celui de tous ceux qui ont été et seront jamais écrits. Quel est cet homme qui se pose ici en quelque sorte comme l'égal de l'évangéliste? Quel est-il si ce n'est cet autre apôtre qui, d'après la tradition des Pères, prit une part toute particulière à la composition de notre évangile, André « le plus ancien collègue de Jean ? » Ces derniers versets sont donc bien, comme on l'a dit, un *certificat en forme* que reçut, au moment de sa publication, l'évangile de Jean, de la main de ceux dont le Seigneur s'était servi pour en provoquer la composition. Ces deux derniers versets tirent ainsi de la tradition une pleine lumière et ils la confirment à leur tour.

3° Nous avons enfin appris par des Pères que l'évangile de Jean fut composé longtemps après les trois autres; d'un côté dans le but de les compléter, de l'autre dans celui d'opposer une digue au débordement des hérésies. Et notre quatrième évangile complète réellement au point de vue historique les trois premiers. Il raconte le miracle des noces de Cana, les premières prédications de Jésus à Jérusalem et en Judée, l'évangélisation de la Samarie, et d'autres faits omis par les trois premiers et qui remplissent toute une année du ministère de Jésus, sur laquelle nous ne saurions absolument rien, sans cet écrit. Il met en relief des faits marquants et décisifs, tels que la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare et plusieurs détails importants de la passion et de la résurrection, omis par ses devanciers. Mais surtout cet évangile complète les trois précédents au point de vue religieux et spirituel. C'est ici que nous trouvons ces admirables discours du Sauveur dans lesquels Jésus répandait tous les trésors de son être intime et qu'un Jean seul était sans doute capable de retenir. Nous citerons les discours du chap. V, où il rend témoignage de la relation filiale et unique avec le Père, celui du chap. VI, où il offre au monde dans sa chair et dans son sang l'aliment qui peut le nourrir en vie éternelle; celui du chap. XIV, où il substitue au Roi des épouvantements, sa propre personne glorifiée qui, « après nous avoir préparé la place là-haut, vient nous chercher, afin que là où il est lui-même nous y soyons avec lui. »

C'est dans cet évangile que nous trouvons cette prière incomparable par laquelle il a terminé son ministère auprès de ses apôtres, après avoir demandé à son Père de l'élever, comme *Fils de l'homme*, à la gloire qu'il avait possédée avant que le monde fût fait, auprès de Lui, comme Fils de Dieu; son dessein est d'associer à cette gloire ces apôtres

qui l'entourent et tous les hommes qui croiront un jour en Lui par leur parole. C'est cet Evangile qui aboutit à ce cri sublime de la foi triomphant du doute dans le cœur du plus sceptique des apôtres : *Mon Seigneur et mon Dieu!* Et voilà bien la parole d'adoration qui se forme peu à peu dans tout cœur d'homme capable de sentir ce qui est divin, à mesure qu'on lit cet évangile. Et c'est par là que cet écrit a rempli une autre tâche qui lui est aussi attribuée par la tradition, celle d'opposer un rempart aux différentes hérésies qui commençaient à se manifester dans l'Eglise. Les uns affirmaient que le Fils de l'homme était apparu sur la terre, non avec un corps réel, mais dans une enveloppe apparente et fantastique; c'est à ceux-là que Jean présente le tableau de Jésus s'asseyant exténué d'une longue course sur le mur qui entoure le puits de Jacob, et celui de Jésus pleurant auprès du sépulcre de Lazare. Il porte donc bien réellement en lui un vrai corps et un vrai cœur d'homme! Les autres prétendaient que Jésus n'avait été qu'un simple homme doué à un haut degré, comme les prophètes, des forces de l'Esprit divin. C'est pour ceux-là que saint Jean rappelle des paroles telles que celles-ci : « *Que sera-ce quand vous verrez le Fils de l'homme remonter là où il était auparavant?* » « *Père, rends-moi la gloire que j'ai possédée avant que le monde fût.* » « *Avant qu'Abraham fût, je suis;* » et cette autre enfin : « *Moi et le Père, nous sommes un.* » Vrai homme, mais vrai Dieu; vrai Dieu, mais vrai homme, tel est le Christ de saint Jean. Voilà Celui que l'évangéliste avait appris à connaître en s'abreuvant aux ruisseaux d'eau vive qui jaillissaient de son sein. Voilà le rocher qu'il oppose aux flots contraires des opinions humaines, qui commençaient à se soulever contre l'Eglise, tout en s'entre-choquant. Tout l'évangile de Jean se résume dans ce mot du prologue, qui n'a pas plutôt été prononcé que les penseurs en ont fait le sujet suprême de leurs méditations, et l'Eglise entière l'objet de son adoration : *La Parole a été faite chair.* Voilà l'éternité descendue dans le temps et le temps ravi dans l'éternité! N'avions-nous donc pas raison d'appeler les quatre évangiles les quatre Chérubins porteurs de la gloire de Jésus au travers du monde? Issus des quatre régions géographiques du monde chrétien au premier siècle, la Palestine, l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie, ils ont couvert peu à peu de leurs ailes grandissantes l'univers entier et le remplissent tous les jours de la majesté de Jésus. Celui de Matthieu le proclame, au nom des prophéties accomplies, le souverain légitime annoncé aux Juifs, et crie, non-seulement à tout Israélite, mais à tout ce qui s'appelle homme : « Rends hommage! voilà ton souverain légitime! » Dans le second évangile, nous le contemplons comme le conquérant qui s'empare des cœurs de vive force et fonde, non son pouvoir sur son droit, mais son droit sur son pouvoir. « Admirez, nous dit saint Marc, l'incomparable puissance qui éclate en ce héros divin! »

Dans l'ouvrage de saint Luc, nous apprenons à connaître particulière-

ment le fils de l'homme, participant à la chair et au sang comme nos enfants, et embrassant dans sa compassion les représentants les plus abjects d'une race déchue, dont il a daigné faire sa famille, les péagers, les païens, les derniers des hommes. « Qui que tu sois, crois en Lui, et tu es sauvé. Regarde, regarde encore! quelle bonté! quelle grâce! » L'écrit de saint Jean nous fait monter jusqu'au faîte : *Nous avons vu sa gloire, une gloire telle que celle du Fils unique* venu du Père. « Dieu manifesté en chair est devant toi! Tombe à genoux, nouveau Thomas! Adore et dis Mon Dieu! »

Ainsi qu'un peintre habile, pour conserver à une famille l'image complète de celui de ses membres qui l'a élevée au plus haut degré de gloire, se gardera bien de réunir dans un seul et unique portrait les différents insignes des charges nombreuses qu'il a remplies et des fonctions variées qu'il a exercées, ne confondra pas, par exemple, dans une seule image le costume de l'homme public et celui du père de famille, ainsi l'Esprit de Dieu, ce peintre aussi délicat que sublime, pour conserver à l'humanité la complète image de Celui qui fut son représentant d'élite, Dieu manifesté en elle, a eu soin de se servir de quatre tableaux dans lesquels l'unité de la personne brille à travers la différence des aspects, du moins pour l'œil qui sait pénétrer jusqu'au cœur du personnage dépeint. Et s'il n'a point été donné à un livre de réunir en un seul tableau ces aspects divers, l'image de Jésus n'en a pas moins sa pleine et vive reproduction sur la terre, dans le cœur et dans la vie de tous ceux en qui s'accomplit ce mot : « Moi en vous; vous en moi; » — plus réellement encore dans cette communauté de croyants qui est *son corps, sa plénitude*, et à laquelle il a fait cette promesse : « L'Esprit me glorifiera en vous. » L'Eglise et chaque croyant dans sa mesure, voilà la synthèse vivante et de plus en plus parfaite des quatre évangiles.

F. Godet.

HISTOIRE

—

LE DUC D'ALBE EN FLANDRE

PROCÈS DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES

(1567-1568)

Après des années d'indécision, Philippe II avait enfin pris son parti. Pie V qui, jugeant les autres d'après lui-même, trouvait le *Roi catholique* tiède contre l'hérésie, l'avait fait réprimander par son nonce à Madrid. Philippe, bien que froissé du langage du saint-père, s'était incliné devant cette voix révérée. Les excès des iconoclastes dans les Pays-Bas étaient venus à propos pour trancher ses hésitations ; et trouvant dans le duc d'Albe une volonté digne de comprendre et de servir la sienne, il s'était enfin décidé à sévir. Le clergé et l'inquisition avaient offert un large subside pour fournir aux frais de la guerre, et tout s'apprêtait en Espagne pour le départ du duc d'Albe.

D'Albe avait alors soixante ans. On ne peut voir qu'avec répulsion, et presque avec effroi, dans le beau portrait qu'en a donné Prescott, cette longue et osseuse figure, emboîtée dans une armure de fer ; ce front proéminent où respire une volonté implacable, qui se complaît dans les haines qu'elle soulève. Rejeton d'une ancienne famille, qui se prétendait issue des Paléologue de Byzance, Fernan Alvarez de Tolède, duc d'Albe, avait servi sous deux règnes, et s'était illustré surtout sous celui de Charles-Quint. La victoire de Mühlberg, due à sa décision et à son courage, avait été son apogée, et son étoile n'avait fait que pâlir depuis lors, sous le règne de Philippe II. Le jeune et brillant vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines était venu rejeter dans l'ombre le vainqueur de Mühlberg. D'Albe en Italie avait eu les humiliations, Egmont en France les victoires. De là cette

haine profonde du duc contre son heureux rival, haine qui devait un jour coûter si cher à ce dernier.

Le 15 avril, d'Albe se rendit à Aranjuez pour prendre congé du roi et de l'infant d'Espagne. Le 25, le duc trouva, à Carthagène, Jean-André Doria avec 37 galères. Il y reçut du roi le brevet de capitaine général, avec des instructions si minutieuses que, tout rompu qu'il fût à l'obéissance, d'Albe sentit son orgueil se révolter. Il osa écrire au roi pour s'en plaindre, en ajoutant que, même sous l'Empereur, il n'avait jamais été enchaîné de la sorte.

La flotte, partie le 27 avril, ne débarqua à Savone que le 17 mai. La traversée fut pénible pour d'Albe que la goutte força de relâcher à Nice. Les plus grands noms de la Péninsule vinrent abaisser leur orgueil devant le représentant de la monarchie espagnole. Le vice-roi de Milan, Albuquerque, vint à sa rencontre jusqu'à Asti. Là, la fièvre tierce se joignit à la goutte pour le retenir plus de huit jours au lit. Il dépêcha au pape un de ses officiers pour s'entendre, non pas sur les Pays-Bas, il y avait longtemps que, sur ce point, Rome et Philippe étaient d'accord, mais sur Genève. Certain que d'Albe ne pourrait pas passer si près de ce boulevard de la Réforme sans sentir se réveiller toutes ses rancunes contre l'hérésie, Pie V essaya de lui persuader d'écraser en passant « ce nid d'apostats et de démons. » Le duc de Savoie, vieil ennemi des Genevois, joignit ses instances à celles du saint-père. Mais Genève se hâta d'implorer l'appui des huguenots français. Condé et Coligny ne restèrent pas sourds à cet appel : ils offrirent leurs services à Charles IX, s'engageant à lever 50,000 hommes, s'il voulait fermer la France aux Espagnols, et les arrêter dans les défilés de la Savoie. Mais Charles IX ne voulut pas tenter l'aventure, et refusa ce dangereux appui. Catherine, qui, au fond du cœur, appartenait à l'Espagne, fit passer à d'Albe des vivres et des munitions. Genève, réduite à Berne pour toute alliée, se suffit à elle-même dans ce grave danger. Elle sut faire respecter, pour elle et pour la Suisse, cette neutralité armée qui a toujours fait sa force. D'Albe répondit au pape que ses instructions lui disaient de marcher droit sur les Pays-Bas, et l'orage, détourné de Genève, passa à quelques lieues de ses murs pour aller éclater ailleurs.

Le duc avait partagé son armée en trois corps : chacun marchait à un jour de distance des deux autres, et occupait le soir les quartiers que l'autre avait quittés le matin. Il n'avait guère en tout que 10,000 hommes, mais c'était la fleur des armées espagnoles : « Les simples soldats de cette gaillarde armée, dit Brantôme, portaient tous des armures gravées et dorées, et étaient

équipés comme des capitaines. » Bon nombre étaient munis de mousquets, arme qu'on employait pour la première fois en campagne. On comptait environ 1.200 cavaliers italiens sous les ordres de don Fernan de Tolède, fils naturel du duc. Comme les hommes d'armes du moyen âge, chacun avait son écuyer, et aux égards de l'armée pour eux, on aurait pu les prendre pour des officiers. L'infanterie, presque toute espagnole, était sous les ordres de don Fadrique, le fils légitime du duc. Une foule d'aventuriers de noble race étaient en outre venus chercher fortune sous un chef aussi renommé. Le mestre de camp était un Italien, Chiapin Vitelli, tacticien consommé que le duc de Florence avait cédé au roi. Le duc de Savoie y avait ajouté un célèbre ingénieur, Pacheco, qui construisit plus tard la citadelle d'Anvers. Enfin, un bataillon de 1.200 courtisanes, enrégimentées comme des soldats, et soumises à la discipline militaire, figurait aussi dans les cadres de l'armée. Brantôme, le digne chroniqueur d'une époque où tout était extrême, la corruption comme la foi, se récrie avec enthousiasme sur l'attrait de ce spectacle : « Plus, il y avait 400 courtisanes à cheval, belles et braves comme princesses, et 800 à pied, bien en point aussi. » (*Œuvres*, t. I, p. 62.)

Le 2 juin, le duc se mit en route, laissant l'artillerie derrière lui, pour ne pas embarrasser sa marche. Les ducs de Savoie et de Lorraine, vassaux de l'Espagne sous le nom d'alliés, avaient accordé avec empressement le passage par leurs États. Le duc se mit en route par le mont Cenis. Lui-même conduisait l'avant-garde, et le génie marchait ensuite pour aplanir le chemin. Après quatorze jours de marche, on atteignit la Bourgogne, et l'on se retrouva sur le sol espagnol. 400 cavaliers, l'élite de la noblesse bourguignonne, vinrent grossir les rangs de l'armée. Deux corps d'observation, l'un suisse, l'autre français, avaient constamment suivi, chacun sur son territoire, l'armée conquérante, pour voir si elle ne se détournerait pas de sa route. En traversant ces redoutables défiles, il échappa au duc de dire que « quelques centaines d'hommes bien résolus eussent suffi pour l'arrêter ; » mais nul n'osa l'essayer. L'étoile de Philippe II n'avait pas encore pâli. La France et la Suisse s'estimèrent assez heureuses d'échapper à des hôtes aussi redoutés. D'Albe, au reste, avait compris le péril ; aussi, pendant ce long et pénible voyage, fit-il régner parmi ses troupes une discipline inconnue à cet âge sans pitié. Quelques exemples de rigueur, faits à propos, suffirent pour les maintenir dans l'obéissance, et garantir contre tout désordre les pays qu'elles traversaient. Les historiens du temps ne tarissent pas en éloges sur ce prodige de discipline qu'un duc d'Albe pouvait seul obtenir de ses soldats.

Le duc de Lorraine vint à la frontière mettre ses Etats à la disposition du *Roi catholique*. En douze étapes, la Lorraine fut franchie, et le 8 août, après 40 jours de marche, l'armée atteignit Thionville et la frontière des Pays-Bas. Le comte de Lodron y attendait le duc avec trois régiments de recrues allemandes. Dans cette armée cosmopolite, tous les peuples vassaux ou alliés de l'Espagne se trouvaient représentés, tous unis contre le petit peuple qui seul en Europe avait l'honneur de personnifier la liberté de conscience. Le camp de Thionville, avec les marchands, les courtisanes et les valets de soldats, pouvait réunir 24,000 hommes, dont 6,000 chevaux. Le duc y reçut la visite de Noircarmes et de Berlaymont, envoyés par la régente pour lui demander ses pouvoirs. Le duc s'empressa de les montrer, et son premier acte d'autorité fut d'envoyer à Anvers un régiment remplacer les troupes wallonnes qui furent aussitôt licenciées. Les Espagnols entrèrent à Anvers comme dans une ville conquise, et y vécurent aux dépens des bourgeois. Ainsi le duc, même avant d'être arrivé dans son gouvernement, savait y faire marcher la terreur devant lui : « J'ai fait plier des hommes de fer, répétait-il souvent, comment n'écraserais-je pas ces hommes de beurre ? »

En arrivant à Tirlemont, d'Albe y trouva, avec l'élite de la noblesse flamande, Egmont qui, à la tête de 40 gentilshommes de sa maison, venait lui souhaiter la bienvenue. Pour se concilier les bonnes grâces du duc, Egmont lui offrit deux magnifiques chevaux. D'Albe l'accueillit de son mieux, sans lui épargner toutefois quelques plaisanteries un peu amères, comme celle-ci, par exemple : « Votre Seigneurie aurait bien pu épargner un pareil voyage à un homme de mon âge ! » Mais à cela près, son accueil fut convenable, affectueux même, et après avoir donné à « son bon cousin » le baiser de Judas, il n'épargna rien pour endormir ses soupçons.

Orange était moins facile à attirer dans le piége. Pour amorcer le père, d'Albe essaya de se servir du fils : il combla de prévenances le jeune comte de Buren qui, d'une des fenêtres de son université, avait assisté à l'entrée de l'armée espagnole à Louvain ; mais Orange, guidé par son instinct de méfiance, resta sourd à toutes les avances, et continua à épier, du fond de l'Allemagne, tout ce qui se passait dans les Pays-Bas.

Quand d'Albe eut assez grossi son cortége de nobles Flamands pour pouvoir braver les hauteurs de la régente, il se mit en route pour Bruxelles, et y entra le 22 août, à la tête de ses gardes, de sa maison, et d'un régiment italien. Un morne silence accueillit son entrée. Le duc se rendit droit au palais où l'atten-

dait la régente, incertaine encore si, tout en le recevant, elle laisserait entrer son escorte. D'Albe trancha la question en entrant avec ses hallebardiers, malgré les gardes de la duchesse qui leur refusaient le passage. Marguerite, qui relevait de maladie, reçut le duc dans sa chambre à coucher, entourée d'Egmont, d'Arschoot et de Mansfeldt. Pas un noble espagnol ne se trouvait à côté d'elle. Pour s'éviter l'embarras de faire asseoir le duc, la régente le reçut debout, sans faire un pas au-devant de lui. Le duc resta longtemps la tête découverte, et ne se couvrit que sur les instances de la duchesse, dont la froide réserve contrastait avec son attitude de déférence pour la sœur de son roi. L'entretien dura une demi-heure, sur un ton de froideur polie : puis le duc se retira à l'hôtel de Culembourg, sous le même toit où le banquet des *gueux* avait inauguré la révolution.

Outre la cédule royale qui lui conférait le titre de capitaine général, d'Albe en avait encore deux autres, postérieures en date. La dernière lui attribuait les pouvoirs les plus étendus. Toute autorité civile et militaire était concentrée dans ses mains. Les deux premiers décrets ne portaient aucune atteinte à l'autorité de la duchesse, mais le dernier tranchait nettement la question : « Parquoy requierons à la dicte Dame notre sœur, et commandons à tous nos vassaux et subjetz de *obéyr audict duc d'Albe* comme à notre propre personne. » (*Documentos inéditos*, t. IV, p. 388; — *Corresp.*, t. II, *append.*, n° 102.) On se demande, en lisant ceci, par quelle cruelle dérision Philippe s'obstinait à laisser à sa sœur l'ombre d'un pouvoir dont la réalité lui échappait ainsi.

Les deux autorités, l'une nominale, l'autre réelle, ne tardèrent pas à se heurter. D'Albe insista pour mettre garnison espagnole dans Bruxelles. La duchesse s'y opposa de toutes ses forces, voulant épargner cet affront à la loyauté des habitants. Mais le duc fut inflexible, et les instances, les menaces même de Marguerite se brisèrent devant cette volonté de fer, appuyée sur des instructions secrètes, dont nul ne pouvait entrevoir les bornes. Le dernier mot d'Albe fut celui-ci : « Si les Flamands murmurent, Votre Altesse peut leur dire que je suis un homme opiniâtre, et que j'ai besoin d'en agir à ma tête. Je suis prêt à prendre sur moi l'odieux de toutes ces mesures, et à en décharger Votre Altesse. » Marguerite, après cela, n'avait plus qu'à céder, et c'est ce qu'elle fit, de la plus mauvaise grâce du monde. Le régiment de Sicile fut caserné à Bruxelles, les autres, répartis entre les villes voisines, surtout à Gand, toujours suspecte depuis sa rébellion sous Charles-Quint, et les troupes wallonnes furent partout remplacées par celles de l'Espagne.

La dernière fois de cette scène se rendait d'indifférence à la profonde douleur de son époux. Elle affectait de se tenir en dehors des affaires, et pensait laisser les pourvoirs à la Chimère. Elle accompagnait tout haut l'intention de rendre les principales villes de Flandre. A défaut d'affection, le pays se représentait avec elle leurs anciennes franchises, et il n'en fallait pas plus pour l'y rendre tout d'un cœur à politique. L'indécision de la régente, dans un moment pareil devant elle, ces discours des Espagnols comme à Bruxelles, Lierre, Vilvorde, Malines, et en Hainaut que le pays qui les souffrirait serait inévitablement détruit. Au contraire, Marie avait pour elle la tendresse qu'elle inspirait le moins dans son entourage, et, par elle lui, son nom témoignait hautement qu'elle ne se tenait nullement pour offensée par son serment.

Mais le plus sûr témoignage de son haine, lorsque l'occasion, des Pays-Bas contre le clergé, s'était l'inquisition. Le Diocèse, dans une lettre au roi, dit à sequestrés, rendus à cent mille le nombre des hérétiques, depuis l'arrivée du duc d'Alba, et à cent millions de florins la valeur des biens qu'ils emportaient. Un tel aveu, c'est que Louvain était comme d'emporte-bandeau. Toutes les affaires étaient suspendues. Chez le peuple, rassemblé naguère pour se jeunes hommes, un vide sombre était sur tous les fronts, les rues désertes, les boutiques fermées. Tous ceux qui n'étaient pas engagés se rattachaient à la congrégation, comme si, sur pas sur les Espagnols, c'était leur échappée. D'Alba, laissant le bonne publique, trouva table ouverte à l'hôtel de Colombourg, et, sait dit à le bonne de la tolérant nommée, son colonel trouva moins gaupée, mais il l'amenait, qui coût de la régente.

La mission pour Marguerite n'était plus facile; nous pressait-elle la ne dans bonne une lettre de l'envoyer à gouter la Flandre, et les détacher de pouvoir. Lasse de n'obtenir aucune réponse, elle se décide à envoyer à Madrid une ambassade de confiance. « Elle n'était pas pressée, écrit-elle à Philippe, de la supplier solennel dont il avait investi le fils, mais il serait pas nécessaire qu'elle se rendît sans ennuyée son arrivée. Il serait aussi nécessaire son honneur, qui empêchait qu'on pût dire ou ôter à ses dépens un pouvoir dont il la dépossédait... Depuis seul son, elle n'avait pas prêté une lettre le roi, elle avait même conservé au serait et se rire. Était-il juste, quand elle avait prêté les Pays-Bas, qu'on usât sans point du droit de ses pouvoirs? »

Quant au duc d'Alba, il amenait avant d'agir qu'à défaut d'Orange, Horne était, à le sens d'Egmont, se permettre dans ses dites. Egmont, plus avenant que jeune, se partageait entre le

cour du duc et celle de la régente, comme entre l'Espagne et son pays : il restait à Bruxelles, en dépit des avis secrets qui lui arrivaient de toutes parts. Chaque jour sa position devenait plus fausse : il le sentait, et n'avait plus de repos, ni jour ni nuit. A quarante-six ans, ses cheveux étaient déjà blancs comme ceux d'un vieillard. Ainsi que don Carlos, il ne se couchait qu'avec des pistolets sous son chevet, et pourtant on le voyait à toutes les fêtes : jamais son front n'y avait paru plus souriant, ni son humeur plus joyeuse. Accueilli par les officiers espagnols comme le méritaient ses beaux services militaires, il s'était uni d'une étroite amitié avec le bâtard du duc, don Fernan de Tolède. Tous deux s'occupaient sans cesse à préparer des fêtes et des mascarades pour dissiper le voile de deuil qui pesait sur Bruxelles. Vainement le sire de Billy, qui revenait d'Espagne, et qui savait en quels termes on y parlait d'Egmont, l'avertit à plusieurs reprises du danger qu'il courait ; rien ne put dessiller ses yeux obstinément fermés. Enfin la nuit qui précéda son arrestation, un officier espagnol de renom, don Julien Romero, s'introduisit chez lui pour le supplier de fuir, et de ne pas attendre le lendemain ; mais Egmont, qui voyait l'abîme, n'avait plus la force de l'éviter, et le pire, c'est qu'il y entraîna Hornes avec lui.

Hornes, plus méfiant ou plus désabusé du monde, était resté dans ses terres pour y attendre les événements. Le duc n'épargna rien pour endormir ses soupçons : il lui fit exprimer sa tendre affection, son regret de ce que le roi n'eût pas mieux payé ses longs services, et s'engagea à lui faire obtenir quelque grande position, comme la vice-royauté de Milan ou de Naples. Egmont joignit ses instances à celles du duc, et fit tout pour décider son ami, et se donner un complice dans sa défection. Hornes, aveuglé par ces belles promesses, et entraîné par l'exemple d'Egmont, donna tête baissée dans le piége, et vint rejoindre son ami à Bruxelles.

L'heure était venue de frapper le grand coup : le 9 septembre, don Fernan de Tolède invita à un festin les deux comtes avec quelques nobles flamands. Après dîner, le duc fit prier les convives de se rendre dans son hôtel, pour y examiner avec lui les plans des forteresses que l'on voulait construire dans les principales villes des Pays-Bas. Mais ici, nous laisserons la parole au chroniqueur catholique, Pontus Payen, initié à tous les secrets du parti. En entendant l'invitation du duc, en voyant ses convives prêts à s'y rendre, don Fernan, assis à côté d'Egmont, lui dit à l'oreille : « Sortez d'ici, comte, prenez votre meilleur cheval, et fuyez sans perdre une minute. » Egmont, troublé par ces paroles, passa dans une salle voisine pour se remettre et réflé-

chir un instant. Mais Noircarmes l'y suivit, comme son mauvais génie. Egmont lui fit part de l'avis qu'il avait reçu, et se montra disposé à le suivre : « Ne vous fiez pas à un étranger, sire comte ! s'écria Noircarmes. Que diront le duc et les Espagnols? Fuir ainsi sans motif, n'est-ce pas vous reconnaître coupable? » Ces mots décidèrent de la destinée d'Egmont. Il ne vit pas que l'ami désintéressé, qui risquait sa vie pour le sauver, c'était l'Espagnol, et que le traître, c'était son compatriote, et il rentra dans la salle du festin.

Bientôt, les convives se rendirent chez le duc qui leur fit le meilleur accueil. La discussion s'engagea entre eux et les ingénieurs. D'Albe s'éloigna en prétextant une indisposition, et le débat continua jusqu'à la nuit. Les deux comtes sortirent enfin par deux portes différentes. Un corps d'arquebusiers gardait toutes les issues de l'hôtel, et la retraite était fermée de tous côtés. Le capitaine des gardes du duc, d'Avila s'approcha d'Egmont, et lui dit qu'il avait ordre de lui demander son épée. A ces mots, le vainqueur de Gravelines pâlit et se troubla; mais retrouvant bientôt sa présence d'esprit, il répondit que, comme membre de la Toison d'or, il ne devait remettre son épée qu'entre les mains du roi. D'Avila répondit qu'il n'agissait que par ordre du duc, et celui-ci par l'ordre du roi. Egmont, apercevant des soldats à toutes les portes, finit par rendre son épée, ou plutôt la jeter à terre, en ajoutant avec amertume « qu'elle avait rendu plus d'un service au roi, et qu'il ne s'attendait pas à en être ainsi payé. » On le mena alors dans une des chambres de la maison, préparée à cet effet. Les fenêtres étaient grillées et tendues de noir comme toute la pièce. Pendant quatorze jours que le comte y resta, il ne vit d'autre jour que celui des bougies. Ses domestiques étaient tous Espagnols, et gardaient avec lui un silence absolu. Chaque nuit, l'officier de service venait réveiller le prisonnier, et tirer les rideaux de son lit pour s'assurer qu'il ne s'était pas échappé.

Hornes fut arrêté de la même manière. Il n'essaya pas de résister : « Je n'ai pas droit d'espérer, dit-il froidement, qu'on me traite mieux que mon ami. » Il fut mis également dans une chambre à part et tenu au secret le plus rigoureux. Même avant l'arrestation des deux comtes, Backerzeele, secrétaire d'Egmont, et Strahlen, bourgmestre d'Anvers, son confident et son ami, avaient été arrêtés tous les deux. Les papiers des prisonniers furent séquestrés sur-le-champ, et le soir même, d'Albe écrivit au roi pour lui annoncer la réussite de son plan.

Inutile de dire que la régente était restée étrangère à cette grave décision. Mansfeldt se montra fort blessé de l'arrestation

de Hornes, son beau-frère. Il eut la naïveté de se plaindre au duc, et d'invoquer les priviléges de la Toison d'or. D'Albe répondit, avec une brutalité non moins naïve, que « si les membres de l'ordre se réunissaient sans sa permission, fût-ce pour dire le *Credo*, ils auraient affaire à lui. Quant aux priviléges de l'ordre, ajouta-t-il, le roi a décidé qu'ils ne pouvaient pas couvrir le crime de lèse-majesté. » Tout ce qui restait à faire, c'était de se soumettre : Marguerite se plaignit cependant qu'on se fût permis d'arrêter, sans l'en prévenir, deux membres de son conseil d'Etat. D'Albe répondit « qu'il n'avait agi que par l'ordre du roi, qui avait voulu épargner à sa sœur l'impopularité d'une pareille mesure. »

La triste nouvelle se répandit dans Bruxelles avec la rapidité de la foudre. La stupeur, la crainte, l'indignation se partagèrent tous les esprits, mais personne n'osa bouger. D'Albe put écrire avec vérité au roi que pas une goutte de sang n'avait coulé, et qu'aucun désordre n'avait eu lieu, ni à Bruxelles ni dans les Pays-Bas. Toutefois, le coup avait étourdi la Flandre, mais il ne l'avait pas abattue ; Philippe devait s'en apercevoir plus tard. On plaignit ces deux victimes de leur folle confiance, mais Hornes surtout, car les jugements sevères ne manquèrent pas à Egmont. Cette impression, du reste, s'effaça bientôt sous l'immense pitié qui saisit la Flandre, en voyant tomber ces deux nobles têtes sous le fer du bourreau. L'effet le plus direct de ces arrestations fut de donner une impulsion nouvelle à l'émigration, déjà si active. On évalue à 20,000 le chiffre des habitants des Pays-Bas qui, sur cette nouvelle, se hâtèrent de quitter leur pays. Les nobles et le peuple furent les plus abattus ; les bourgeois seuls osèrent exprimer hautement leurs sympathies : quelques-uns même se rendirent à l'hôtel du duc d'Albe pour demander la cause de l'emprisonnement des deux comtes. Le duc répondit dédaigneusement « qu'il était occupé à réunir ses troupes, et que, lorsqu'il serait prêt, il ferait rendre sa réponse. »

Tout annonce que le plan de cette tragédie était d'avance arrêté à Madrid. Philippe avait tramé le complot (d'autres disent Granvelle et Espinosa), mais d'Albe prit sur lui l'odieux de l'exécution. La joie de Philippe éclata sans mesure, quand il apprit que la proie qu'il convoitait était enfin tombée dans le piege. Mais sa haine avait la vue courte ; Granvelle, moins passionné, était plus perspicace. A la nouvelle de cette double capture, il demanda avec empressement : « A-t-on pris le prince d'Orange ? » Et sur la réponse négative : « Eh bien, dit-il, il n'y a rien de fait ! »

Restait à savoir ce que l'on ferait des deux prisonniers. Bruxelles, sans château fort, ne semblait pas assez sûre; le duc se décida pour Gand, dont la citadelle répondrait à la fois de la ville et des prisonniers. Ils y furent conduits par une escorte formidable, sans que leurs yeux même pussent se rencontrer en chemin. Tous deux furent logés dans des chambres séparées, « étroites et misérables, » disent les relations officielles, et leurs familles même ne purent obtenir accès auprès d'eux.

LE CONSEIL DES TROUBLES.

Le duc d'Albe une fois maître de la situation, Egmont et Hornes sous les verrous, Orange en exil et la Flandre abattue, on s'étonnera de ne pas voir l'inquisition s'établir en triomphe sur les ruines des libertés du pays. Mais la royauté n'avait pas tardé à devenir jalouse des priviléges et des immenses richesses de l'inquisition. Chose étrange! Philippe avait failli perdre les Pays-Bas par son zèle imprudent à y établir le saint office, et, après y avoir dompté toute résistance, il ne songeait plus à y introniser l'odieux tribunal. Etait-ce ménagement pour les Pays-Bas? Personne ne s'avisera de le penser. Ce n'était pas pour l'inquisition, c'était pour lui qu'il convoitait les dépouilles de la Flandre!

L'inquisition épiscopale eût été trop lente dans son action, trop soumise au saint-père, que Philippe voulait bien pour allié, mais non pas pour maître. L'inquisition espagnole eût travaillé pour elle seule, et gardé pour elle tous les biens confisqués, en traitant avec le trône de puissance à puissance. D'Albe inventa mieux que tout cela, en créant le *Conseil des troubles*, digne pendant du saint office, qu'il devait laisser bien loin derrière lui par son activité et le nombre de ses victimes. Mais le suprême mérite de ce tribunal, aux yeux du monarque, ce fut de ne connaître d'autre loi que sa volonté, exprimée par celle du duc d'Albe. Viglius, président du conseil d'Etat, qui, en fait de bassesse aurait pu en remontrer à tous les courtisans de Philippe, fut l'instrument le plus actif du duc dans ce conseil; mais en le constituant, il sut échapper au danger d'en faire partie, et de se rendre ainsi solidaire de toutes les haines qu'il allait soulever.

D'Albe réunit chez lui les plus dévoués suppôts de l'Espagne dans les Pays-Bas, Viglius, Berlaymont et Noircarmes, et, au nom de la puissance royale qu'il représentait, il se nomma lui-même président du conseil; Viglius s'excusa, comme ecclésiastique, et les deux autres se trouvèrent honorés d'en faire partie.

D'Albe leur adjoignit quelques magistrats flamands, choisis parmi les plus serviles. Mais des Flamands, quel que fût leur zèle, ne pouvaient lutter avec des Espagnols en dévouement à la foi et à Philippe II. Si dénués qu'ils pussent être de conscience et de patriotisme, un jour pouvait venir où ils se lasseraient de cette tâche ingrate et dangereuse, qui allait soulever contre eux tant de haines. Pour trouver des hommes à la hauteur de leur mission, il fallait des Espagnols, habitués, dès leur enfance, à voir couler le sang dans les auto-da-fé et les combats de taureaux. D'Albe, toujours prévoyant, en avait amené deux avec lui : le conseiller del Rio et le licencié don Juan Vargas, tous deux hommes de robe, aguerris par la vue des tortures au spectacle de la douleur. Del Rio, cruel par peur, la pire et la plus basse de toutes les cruautés, ne sut jamais, comme un agent subalterne, qu'obéir à sa consigne. Mais Vargas, cruel par tempérament, s'acquittait de sa tâche, au dire du duc, « avec une ardeur juvénile. » Chassé d'Espagne par un procès déshonorant, soustrait par la fuite à l'échafaud ou aux galères, ses antécédents judiciaires l'avaient mis dans la dépendance absolue du duc. Au dire des Espagnols, bons juges en fait de rigueur, « la plaie gangrenée des Pays-Bas avait besoin d'un aussi tranchant couteau comme estait Vargas. » Condamner un prévenu était trop peu pour lui ; il lui fallait encore assaisonner un arrêt de mort de ses atroces plaisanteries. Comme il ignorait le flamand, le duc, par égard pour lui, décida que la procédure se ferait en latin, langue qu'un licencié espagnol était censé savoir, et la Flandre se souvient encore de ses solécismes en même temps que de ses cruautés.

Mais les Flamands étaient en majorité dans le nouveau conseil, et d'Albe ne se sentait pas assez sûr d'eux. Pour y obvier, il s'avisa d'un moyen ingénieux : ce fut de ne leur laisser qu'une voix consultative, et d'accorder aux seuls Espagnols le droit de voter. Le duc seul, en réalité, prononçait la sentence, et le tribunal, en somme, ne se composait que de trois membres : d'Albe pour ordonner, Vargas et del Rio pour exécuter ses arrêts. Mentionnons, cependant, pour mémoire, un conseiller flamand, Hessels, neveu de Viglius. Il dormait d'ordinaire pendant le débat, et si on lui demandait son avis : « Au gibet ! » s'écriait-il, sans savoir de qui ni de quoi il s'agissait. Aussi la haine publique se prononça-t-elle contre lui plus encore que contre les étrangers ; comme la plupart des tristes célébrités de notre révolution, il finit par périr lui-même, ainsi que sa femme le lui avait prédit, du supplice qu'il avait si souvent infligé à d'autres.

La haine populaire se chargea de baptiser le nouveau tribu-

naf, et le *Conseil des troubles* ne s'appela bientôt que le *Conseil de sang*. Du jour où il fut constitué, toute autre institution, judiciaire ou politique, cessa en réalité d'exister. Le conseil d'Etat, qu'on ne daigna pas même supprimer, s'abstint de se rassembler. Toutes les chartes municipales furent suspendues, de fait, sinon de droit. Les Etats provinciaux, souverains jusque-là sur leur territoire, allaient être cités, comme de simples citoyens, devant ce tribunal, absolu et irresponsable, pour s'y voir condamnés sans même être entendus. Devant lui, les femmes pouvaient dénoncer leurs maris, les enfants leurs pères. C'était la création favorite du duc, son œuvre de prédilection qu'il allait caresser et perfectionner sans relâche. Aussi, chaque jour, y passait-il jusqu'à sept heures; pour le surveiller de plus près, il l'avait établi sous son propre toit, sacrifiant sa santé même à ce devoir qui, pour lui, passait avant tous les autres. Parfois, il mandait chez lui deux ou trois membres du conseil d'Etat, pour leur faire part de sa volonté souveraine, et là, comme en Orient, entendre, c'était obéir. La plupart des conseillers flamands, honteux de l'inutilité de leur rôle, finirent par s'abstenir de paraître au conseil, et les affaires n'en furent que plus vite expédiées.

La première séance se tint chez le duc, le 20 septembre, et l'on se partagea la besogne. Vargas et del Rio furent chargés, avec un Flamand qu'on leur adjoignit pour la forme, du procès des comtes d'Egmont et de Hornes. A deux autres Flamands, pour la forme aussi, on confia le procès d'Orange et de ses compagnons d'exil. Enfin, Hessels et un autre furent chargés de toutes les autres affaires, immense fardeau auquel tout leur zèle ne devait pas suffire.

A tout tribunal il faut un code, une charte quelconque, ou une jurisprudence au moins qui lui tienne lieu de loi écrite. Toutes les lois étant suspendues, il fallait au moins se tracer quelques règles de procédure, quelques catégories où classer les coupables. Comme le crime de haute trahison a toujours été pour toutes les tyrannies le titre le plus élastique et le plus commode, on commença par le rédiger en dix-huit articles. Les délits sacrés s'y trouvaient côte à côte avec les profanes. Ainsi, c'était être traître envers le roi que d'avoir brisé les images, de ne s'être pas opposé par force aux prêches en plein air, à plus forte raison, d'y avoir assisté; d'avoir contesté au roi le droit d'abolir toutes les libertés des provinces, ainsi que toutes les lois du pays. Quant à la pénalité, elle était aussi simple que celle de nos tribunaux révolutionnaires : c'était la mort dans tous les cas, mais non *la mort sans phrases*, grâce aux joviales facéties

dont Vargas assaisonnait ses arrêts. Etre traduit devant ce tribunal de sang, et y être condamné, étaient synonymes. Toutes les classes de la société devaient se courber sous ce terrible niveau : le noble qui avait rédigé une requête, les bourgeois qui l'avaient colportée, les paysans, les ouvriers qui avaient assisté à un prêche, comme le pasteur qui l'avait tenu, tous étaient également justiciables. Nulle tête n'était assez haute pour refuser de se courber devant lui, nul sang assez vil pour qu'il dedaignât de le verser.

On chercherait en vain, dans toute la correspondance de Philippe II, un mot qui tende à blâmer cette odieuse procédure, ou à réprimer les emportements de zèle du tribunal. Bien loin de là : ce ne sont que des éloges pour le zèle et la dextérité dont le duc a fait preuve, en sacrifiant tout aux intérêts de la religion, auprès desquels tout le reste n'est rien. Toutefois, d'Albe, qui connaît son maître, ne néglige pas non plus de faire valoir à ses yeux le côté financier de la question. Suivant lui, le *Conseil des troubles*, en fonctionnant sans relâche, devait rapporter par an à la couronne 500,000 ducats. La confiscation, accompagnant presque toujours l'arrêt de mort, frappait non-seulement la famille et les héritiers directs, mais les créanciers qui ne pouvaient faire valoir leurs droits que devant le conseil. On peut juger de l'accueil qui y attendait leurs réclamations. Leur donnât-on même gain de cause, les frais dépassaient d'ordinaire la somme adjugée. Ce mélange inouï d'avidité fiscale, de fanatisme religieux et de despotisme politique forme un ensemble tellement odieux, qu'il faut remonter aux plus mauvais temps de l'empire romain pour en retrouver le pendant.

Le *Conseil des troubles* une fois constitué, une meute de commissaires, armés des pouvoirs les plus étendus, fut lâchée sur les provinces, pour mettre la main sur tous ceux qui avaient pris part aux derniers troubles. Bientôt les prisons regorgèrent. Les autorités locales, pour racheter leurs têtes, luttèrent d'empressement à se saisir des coupables, et à instruire leur procès. Les dossiers arrivaient au conseil qui, seul, prononçait en dernier ressort. Si les juges instructeurs avaient opiné pour la mort, l'arrêt était confirmé sans autre examen ; si la peine était moindre, Vargas leur renvoyait le dossier avec de sanglants reproches, en leur enjoignant de le revoir avec soin, et de condamner plutôt dix innocents que de laisser échapper un coupable. Tout arrêt de mort devait être exécuté dans les vingt-quatre heures. Peu d'accusés avaient l'honneur d'être jugés individuellement ; on condamnait d'ordinaire en bloc, comme dans nos tribunaux révolutionnaires. Quatre-vingt-quatre habitants de Valenciennes

furent ainsi condamnés d'une seule fois au bûcher; au bout de trois mois, dix-huit cents personnes avaient déjà été envoyées au supplice par cette justice expéditive.

Le langage même de ces bourreaux, décorés du nom de juges, est plus caractéristique encore que leurs actes : Vargas, s'apercevant, après l'exécution, de l'innocence d'un condamné : « Peu importe, dit-il, en éclatant de rire! ce sera une chance de plus en sa faveur, quand on le jugera dans l'autre monde, d'avoir été condamné à faux dans celui-ci. » Quelquefois la sentence était rendue, et même exécutée, avant que les pièces du procès fussent arrivées. D'Albe écrit au roi qu'il a choisi le mercredi des cendres pour faire arrêter cinq cents personnes à la fois : « Après les folies du carnaval, dit-il, on a plus de chances de les trouver paisiblement retirés sous leur toit. » Et plus loin il ajoute : « Je les ai fait exécuter tous... » (*Docum. inédit*, t. IV, p. 488.) « Ils me cassent la tête, écrit-il ailleurs, pour savoir si tel, qui a commis tel délit, ne pourrait pas être banni, au lieu d'être mis à mort... En vérité, c'est à en mourir d'être ainsi importuné. » (*Ibid.*) « Si je me suis réservé la décision en dernier ressort, c'est que je connais les juristes, ils ne veulent jamais rien décider que sur des preuves, tandis que les affaires d'Etat n'ont rien à faire avec les lois, et se règlent tout différemment. » (*Bullet. de l'Acad. roy. de Belg.*, t. XVI, part. 11, p. 52.)

Quant aux motifs des condamnations, on daignait rarement les faire connaître. En voici quelques-uns, pris au hasard parmi des milliers de sentences capitales, qu'une main pieuse a recueillies comme des documents pour l'histoire. Une femme avait frappé de sa pantoufle, un an auparavant, une statue de la Vierge; elle fut noyée dans une cuve sur l'échafaud, avec sa servante qui ne l'avait pas dénoncée. Pierre de Witt, riche bourgeois d'Amsterdam, fut décapité pour avoir, dans une émeute, détourné des insurgés de tirer sur les magistrats; son influence sur les rebelles lui fut imputée à crime, quand même elle avait profité à la cause de l'ordre. Enfin, un hérétique étant mort en prison, son cadavre fut décapité. La tombe même n'était pas un refuge contre la vengeance de Philippe II.

La peine capitale était presque la seule prononcée; mais la forme variait suivant le délit ou le rang du coupable. Les nobles étaient décapités, les bourgeois et les manants pendus, les hérétiques brûlés. Mais parfois, un caprice des juges ou des soldats même changeait la potence ou le glaive pour le bûcher. Ces vétérans d'Albe, sans pitié comme leur chef, et accoutumés dès l'enfance au spectacle du sang et des tortures, se faisaient une fête de ces exécutions. La bouffonnerie y trouvait sa place à côté

de la cruauté. Le bâillon ne suffisant pas pour étouffer la parole sur les lèvres des patients, on avait imaginé de leur passer la langue dans un anneau, et de la brûler ensuite avec un fer rouge. L'inflammation la faisait enfler d'une manière démesurée, et la douleur était si atroce qu'elle arrachait à la victime des cris inarticulés, et des espèces de mugissements qui divertissaient fort les prêtres et les soldats, spectateurs ordinaires de ces fêtes.

Mais c'est surtout en face du bûcher que se rencontraient les plus fermes courages. La plupart des condamnés avaient provoqué leur supplice en confessant devant leurs juges le crime de croire en Jésus-Christ, « seul médiateur entre Dieu et les hommes. » Leur attitude calme et sérieuse en face de la mort la plus affreuse frappait la foule, indifférente ou hostile. Si leur langue mutilée ne pouvait plus chanter les louanges du Seigneur, leur front paisible au milieu des tortures, leur regard attaché sur ce ciel qu'ils voyaient s'ouvrir, évangélisaient pour eux ; et tel spectateur, venu pour voir mourir un hérétique, s'en retournait à moitié converti par cette muette prédication.

ROSSEEUW SAINT-HILAIRE.

(*La suite au prochain numéro.*)

TIMBRE IMPERIAL

ÉTUDES CONTEMPORAINES

—

L'ITALIE DES ITALIENS

HISTOIRE DE LA RENAISSANCE POLITIQUE DE L'ITALIE. 1814-1861, par Rodolphe Rey. Michel Lévy. 1864.

L'Italie que les Italiens se font n'est pas celle qu'on voulait leur faire. La France rend quelquefois des services aux nations ses voisines ; que n'est-elle assez logique pour se réjouir ensuite franchement des avantages que celles-ci ont su tirer de ses exploits? Mais il n'en est pas toujours ainsi, même lorsqu'elle y a trouvé pour son propre compte de légitimes profits, une ou deux annexions par exemple. Cette inconséquence nous a péniblement affecté toutes les fois qu'au retour d'Italie il nous est arrivé d'entrer en pourparlers suivis avec des compatriotes sur la question italienne, ou de prendre en main journaux, livres, revues, actes publics, et d'y étudier l'opinion commune sur les grands faits qui se sont accomplis ou qui doivent s'accomplir encore sur le sol de cette brillante mais infortunée péninsule.

Plaintes sur l'ambition insatiable du Piémont; révoltes à propos des prétentions de l'Italie à occuper sa capitale historique; railleries quand elle revendique de l'Autriche *tous* les pays de langue italienne ; réclamations contre ce foyer prétendu de révolutions, de socialisme, de mazzinisme (ne semble-t-il pas que les Français veuillent renvoyer à d'autres la balle que l'Europe leur a si souvent lancée?); indignation contre cette patrie du brigandage, qui ose troubler notre doux repos et nos consciences très dévotes; mépris enfin contre ce caractère italien qui, depuis longtemps déjà, jouit d'une si détestable réputation; n'y a-t-il pas là de quoi attrister, surtout quand on sait que, de l'opinion des Français sur le nouvel état de choses inauguré au delà des monts, dépend la solution de tant de questions européennes, soit

dans le monde politique, soit et surtout dans le monde religieux !

N'est-ce pas l'épiscopat français qui est le plus ferme, presque l'unique soutien de la papauté temporelle? Ne sont-ce pas les déclamations, — difficiles à qualifier, — dont se paye le vulgaire, et les théories intempestives de quelques hommes marquants, qui éternisent un provisoire inouï ; lequel serait intolérable à un peuple moins avisé, moins prudent, moins pénétré de sens politique que le peuple italien? N'est-ce pas tout ce bruit fait par nous autour d'un intérêt illusoire qui tient l'Europe entière en suspens, surexcitant d'un côté les passions patriotiques jusqu'à un redoutable fanatisme, et de l'autre troublant les consciences catholiques bien plus en vérité que ne les pourrait agiter le fait accompli d'un changement à Rome?

Une chose pourtant nous console comme Français, c'est que la plupart de nos chers compatriotes, de ceux même (espérons-le) qui appartiennent au clergé, n'en jugent ainsi que faute de lumières. Ce n'est pas le cœur qui fait défaut, c'est la bonne entente des faits ou l'exactitude des renseignements. Nous applaudissons toujours avec joie à tout opuscule, à tout écrit qui prend à tâche de jeter dans le public un peu de jour sur les grands problèmes qui restent posés chez nos voisins; aussi nous sentons-nous animé d'une reconnaissance bien réelle et bien sentie pour l'auteur de l'ouvrage récent qui porte le titre d'*Histoire de la renaissance politique de l'Italie*. 1814-1861. M. Rodolphe Rey a bien mérité de l'humanité autant que des Italiens en publiant ce volume substantiel qui, en 472 pages d'un texte sobre et d'un style contenu, retrace l'évolution des idées patriotiques et le déroulement logique des événements accomplis en dernier lieu, sur la terre des Cavour et des Garibaldi.

Ce n'est point un simple ouvrage de circonstance que nous annonçons aux lecteurs de la *Revue :* c'est un travail sérieux, longuement médité, préparé par l'étude de beaucoup de documents sans aucun doute, et, ce qui vaut mieux encore, animé de cet intérêt judicieux que portent les hommes de cœur aux choses et aux personnages qu'ils ont vus, au milieu desquels ils ont vécu. M. Rey a habité longtemps (de 1848 à 1861) dans les contrées dont il décrit l'histoire intérieure, condition indispensable suivant nous pour juger avec connaissance de cause les transformations de la pensée d'un peuple et les phases diverses de ce qu'on appelle, souvent avec une teinte d'injuste mépris, les révolutions italiennes. S'il a fait un plaidoyer, ce n'est pas pour obéir à une passion de publiciste, c'est parce qu'il est trop homme de conscience et trop intelligent pour ne pas avoir une

opinion quand il écrit l'histoire. M. Rey n'est pas un écrivain superficiel. Il a su, au contraire, entrer dans les entrailles même du sujet, en subordonnant la partie extérieure, les accidents apparents, les faits que le vulgaire voit, à la description bien autrement utile, des phases internes, des drames moraux, des transformations de l'opinion. C'est là en effet ce qu'il était bon de présenter à un public imparfaitement renseigné sinon prévenu; c'est à la pensée, aux sentiments, aux épreuves, aux joies, aux déceptions, aux espérances de la nation italienne qu'il fallait initier le lecteur pour les lui faire partager et le mener ainsi, par une série d'émotions et de jugements vrais, jusqu'à cette disposition d'esprit où l'on embrasse la vie d'un peuple comme si elle vous était propre, et où on le comprend trop bien pour ne pas lui rendre justice.

Ce résultat si désirable, M. Rey l'atteint sans effort; il n'a pas recours à l'emphase pour créer l'enthousiasme; son récit calme, nourri de faits, suffisamment divisé, quoique bien enchaîné, nous a fait éprouver une satisfaction que nous avouons avoir rarement goûtée en de telles matières, celle d'être en tous points d'accord avec notre interlocuteur. Nous sommes convaincu que ceux qui cherchent les lectures instructives, subiront en lisant ce livre les attractions d'un intérêt puissant, surtout quand ils auront franchi les premiers chapitres, et qu'ils se sentiront lancés dans le courant des passions nationales.

Ce n'est donc pas précisément une critique que nous nous sentons disposé à essayer, car à quoi bon faire des querelles de détail à ceux avec qui on se sent en communion d'opinions et de sentiments? Il est pourtant un des jugements de M. Rey, dont nous ne saurions nous empêcher d'être instinctivement froissé, c'est celui qu'il porte sur le peuple napolitain en général. L'auteur, si nous en jugeons par ses préférences, semble avoir surtout vécu au milieu des Toscans; nous ne sommes pas convaincu qu'il connaisse aussi bien les Napolitains; et sa manière de les comprendre se ressent un peu, nous en avons la conviction, du milieu plus septentrional d'où il observait les événements. Le nord de l'Italie n'a pas su toujours mieux rendre justice au Sud que le Sud n'a su la rendre au Piémont, par exemple. Un reste de municipalisme déteignait sur les affections des provinces, alors même qu'elles s'embrassaient. Il en est résulté qu'au bord de l'Arno ou du Pô l'on devinait très fi ement les défauts des Napolitains, ainsi que l'a fait M. Rey avec une sagacité digne d'éloges, mais qu'on n'entrevoyait pas aussi clairement leurs brillantes et aimables qualités, tort dont M. Rey ne nous semble pas exempt. Avec ce procédé incomplet, on risque

de faire la caricature des gens plutôt que leur portrait. Peut-être aussi, sur la Naples de 1848 a-t-il plus souvent reçu les confidences des anciens officiers suisses au service de Ferdinand II, que celles des Napolitains eux-mêmes.

A part ce détail, il nous sera doux de subir encore une fois ici l'ascendant sympathique de l'auteur. Suivons-le donc dans quelques-unes des phases où il fait passer ses lecteurs, nous attachant surtout à relever le côté moral et les enseignements d'un ordre élevé que peuvent nous fournir les événements qu'il raconte ou les états d'âme qu'il décrit. Nous citerons souvent son ouvrage entre guillemets.

Commençant par une caractéristique du peuple italien, nous tenterons ensuite de dépeindre les transformations qu'ont subies les opinions politiques de la nation, sans oublier la remarquable influence exercée par l'école néo-guelfe de Gioberti sur le dénoûment du grand drame italien. Ce sera entrer dans la pensée de M. Rey, dont le principal mérite nous semble avoir été de nous donner l'intuition de la vie intérieure de l'Italie.

I. — Caractère. Classes. Opinions.

« Peu de nations européennes présentent autant d'uniformité, soit dans le type physique, soit dans le langage, les croyances, les idées, les habitudes de la vie, que la nation italienne. Un Milanais diffère moins d'un Napolitain, qu'un Breton d'un Provençal. » (P. 2.) Cela est certain, et cette ressemblance était bonne à rappeler aux partisans quand même du fractionnement de la Péninsule. A nous Français, il a fallu aussi bien des luttes intestines, bien des secousses violentes, et des siècles, avant que nous arrivassions à l'unité actuelle. Il ne faudrait pourtant pas exagérer cette conformité. Au delà des Alpes, comme en deçà, il y a des différences de races. Les Barbares, Goths, Lombards et autres, ont laissé des descendants, dans le Nord surtout, où l'on retrouve leur fermeté posée, leur calme comparatif, leur teint clair et leur taille élevée. Au Centre, la race romaine n'est pas aussi perdue qu'on a bien voulu le dire ; et l'énergie sombre, le caractère hautain, peu liant, le courage des vieux conquérants du monde, se reproduisent bien dans les sujets peu dociles du saint-père, surtout si on les cherche dans les montagnes ; tandis que la flexibilité des Grecs, leur humeur loquace et menteuse, leurs amabilités très séduisantes, leur intelligente réceptivité, leur gaieté piquante, leurs caprices d'enfants gâtés, leur versatilité nerveuse et leurs faciles enthousiasmes si vite suivis d'inconstance,

se retrouvent trait pour trait dans le Napolitain. En Sicile, c'est le Grec encore, mais de la famille dorienne, plus haineuse et plus concentrée, malheureusement aussi mariée à des races orientales et comme imprégnée de sang sarrazin; d'où résulte un mélange peu sympathique peut-être, mais singulièrement énergique, surtout quand le patriotisme insulaire est en jeu.

Il n'est que le Toscan qu'on ne saurait trop comment rattacher à aucune race connue. Son type abâtardi et sans caractère arrêté rentrerait dans la prose de nos modèles vulgaires si parfois il ne s'effilait pour ainsi dire en des personnalités d'une finesse tout aristocratique où nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître les élégances du quinzième siècle; il semble que ce peuple date de la Renaissance dont il a conservé la grâce facile, le langage classique, la morale sceptique et relâchée, la douceur moqueuse et la sociabilité instinctive.

Qui s'étonnera que de si riches et si flexibles natures aient devancé la civilisation moderne et que dès le moyen âge, quand les autres peuples n'avaient que « des serfs, les Italiens eussent déjà des métayers, une haute bourgeoisie, une société nivelée où le travail et les lumières donnaient le pas sur la naissance? » (P. 3.) Quoi d'étonnant à ce qu'ils « eussent le tort de mépriser les étrangers » (p. 5), et à ce que ces esprits demi-païens n'aient jamais pris bien au sérieux une morale dont ils étaient du reste « dégoûtés par les exemples scandaleux de l'Eglise, » lui préférant quelquefois pour leur malheur « une science diplomatique habile à manier les passions, les mauvaises plus que les bonnes, unissant à la réserve et à la pénétration, cette hardiesse peu scrupuleuse qui va froidement au but sans regarder aux moyens? » (P. 5.) Le machiavélisme, si décrié ailleurs, est plus en faveur en Italie; et l'on n'y comprend pas nos saintes colères contre l'homme de génie qui lui a donné son nom. Ce trait qui semblera peu flatteur aux étrangers, s'explique par la lente et délétère influence de la morale jésuitique : « La fin justifie les moyens, » et ce principe passé pour ainsi dire dans le sang de ce malheureux peuple, donnerait beaucoup à penser s'il n'était neutralisé par ces qualités aimables, par ces instincts de bienveillance et ce tact exquis qui sauvent les moins scrupuleux des excès d'une démoralisation brutale. Il n'en résulte pas moins une regrettable élasticité de conscience. Loyola a altéré ces belles natures, déjà un peu ambiguës par elles-mêmes. Le jésuite venant s'enter sur le Grec, Escobar sur Ulysse! quels fruits pouvaient naître de ce mariage? Machiavel en théorie; dans la vie pratique peu de consistance morale; dans la politique la légitimation de l'assassinat politique. A ce dernier égard, nous en savons et des plus débon-

naires, qui encadrent avec fierté le portrait d'un Milano ou de tel autre héroïque meurtrier. Crime de l'éducation, non de la nature ; mais que par conséquent on ne pourra déraciner des consciences qu'en soumettant la nation entière aux influences d'une autre morale, en l'arrachant aux jésuites pour la donner à l'Evangile ou tout au moins aux lumières d'une civilisation plus scrupuleuse.

Soyons justes, le patriotisme est pour beaucoup dans une telle conduite et lui sert d'excuse, quoique bien à tort ! Sans un certain amour pour le bien public, Machiavel n'eût jamais écrit son traité *Du Prince*, et les Italiens ne l'auraient pas suivi sur ce terrain. En vain l'on pourra dire qu'au sortir des luttes intestines où se sont illustrés les *condottieri* étrangers, « la jeunesse italienne ignorait les maximes d'honneur et de bravoure qui font les peuples militaires, et fréquentait plutôt les académies que les Champs de Mars » (p. 6), ce n'est pas le courage patriotique qui lui faisait défaut, mais seulement la saine direction de ce courage. Alors qu'une seigneurie quasi féodale « l'assouplissait sous son joug, ou que les armées espagnoles, françaises, allemandes, suisses s'en servaient comme d'un champ de bataille, alors que l'esprit public ne s'étendait pas au delà des limites du municipe, alors que la papauté campée dans sa force au centre de la Péninsule « privait de toute vie publique la population la plus riche en traditions de grandeur civile, restant indifférente ou hostile à l'indépendance du pays, faisant à l'étranger ces fréquents appels qui accoutumaient les autres nations à traiter l'Italie comme une terre ouverte à toute l'Europe » (p. 8), le dévouement patriotique dont nous parlons ne put pas toujours se montrer, mais il persista néanmoins à travers toutes ces crises, et resta tantôt latent, tantôt sensible dans l'âme des Italiens, comme une vertu constitutive toujours refoulée, toujours vivace. Il est demeuré la vertu italienne par excellence. Leurs qualités douces et aimables ne furent pas moins comprimées sous des régimes capables de faire passer à l'état de brutes des natures moins bien douées : « Le génie de l'inquisition, tour à tour cruel et cauteleux, mais toujours implacable, versa durant des siècles son poison dans l'âme de ce peuple, et y développa une intolérance des opinions rivales, un mépris de la liberté et des droits individuels qui empoisonnèrent la politique italienne. » (P. 8.) Et c'est quand il veut s'affranchir de ce joug brutal auquel il doit ses défauts, que des nations auxquelles il a donné leur civilisation, lui reprochent son avilissement ! Mais alors pourquoi vouloir le retenir par force dans les conditions qui lui ont fait tant de mal ? Qu'on se donne la peine de relire dans Col-

letta ou dans tel autre chroniqueur éclairé, l'histoire lamentable des invasions successives qui depuis les Goths jusqu'aux Autrichiens, se sont disputé entre autres les malheureuses provinces napolitaines; des régimes qui s'y sont succédé, des procédés démoralisants dont les grands et l'Eglise y donnèrent l'exemple des servitudes séculaires par lesquelles on a essayé de corrompre, d'avilir, d'appauvrir ces riches natures; de l'ignorance systématique dans laquelle on a maintenu les basses classes, au point que le peuple qui a enseigné la Renaissance à l'Europe, s'est trouvé ensuite bien en arrière de ses élèves; des suspicions sous lesquelles on a tenu les individus isolés qui seuls avec leurs livres, dans le secret de leur cabinet, se créaient en dépit de tous une science d'autant plus originale; des exemples de vénalité, de cruauté, de bassesse donnés par la police; de l'arbitraire érigé en coutume; des violences et des mensonges qui pervertissaient les notions du juste et du vrai, communiquant à tous des habitudes de défiance, de dénigrement bien difficiles à déraciner; et qu'on nous dise s'il y a en Europe une autre nation qui eût résisté à ces influences dissolvantes. Pour nous, après avoir étudié les choses de près, nous avons la conviction que des natures moins souples, des Allemands ou des Anglais, soumis pendant des siècles à un tel régime seraient retombés dans l'état barbare, si tant est qu'ils ne se fussent détruits les uns les autres. Chez le Napolitain en particulier, l'éducation a créé plus de défauts que le caractère natif. Serviable, sensible, plein de naïveté et de bonhomie, il a été sauvé des conséquences extrêmes de l'affaissement des principes, par sa nonchalance même. Le *lasciafare* a souvent été le salut de ceux des Italiens à qui on a fait la pire réputation. Il faut bien que le monde marche, que les affaires se fassent, que chacun trouve sa modeste place. Ce peuple si souple y va le plus souvent *alla buona*, ingénument; et voilà pourquoi l'Italie a subsisté. Il en est un peu au moral comme de ce désordre que les voyageurs auront pu observer dans certaines rues de Naples : l'encombrement est indescriptible, les piétons fuient, les cochers crient, les chevaux glissent et s'abattent, les charrettes se heurtent, les bêtes de somme se retournent avec leur volumineux fardeau; tout cela gesticule; tout cela se démène et vocifère; c'est un vacarme à inspirer des paniques. Patience, attendez. Chacun jouera d'adresse, le chaos se débrouillera, tous auront trouvé leur place; l'un aidant l'autre, on aura passé. C'est ainsi que l'Italie a traversé tant de crises sans périr et se trouve debout!

Mais ce n'est pas sans beaucoup de bonne volonté ni un peu de bon naturel. Avis à ces touristes superficiels qui sans con-

naître la langue ni se mettre en contact avec le *véritable* peuple italien, se permettent de le juger sur l'échantillon peu choisi de leurs domestiques de place, des maîtres d'hôtel et des *facchini*.

Au reste, pour rester justes, il faut être indulgent envers un peuple si malheureux ! Bizarres contradictions ! Accuser des populations de superstition, d'ignorance, et pourtant les maintenir sous le joug de cette « Eglise qui fit une recherche minutieuse des libres penseurs, et les extirpa par le feu et les proscriptions ; qui étouffa la presse, épura les bibliothèques, s'empara de l'instruction classique et pesa durement sur l'enseignement universitaire, ravalant ainsi le niveau des intelligences, abaissant les caractères, faussant le savoir, tarissant les sources du talent ! » (P. 9). Les regarder comme au-dessous du niveau général quand dès le « moyen âge elles s'étaient montrées également propres aux intérêts positifs : agriculture, trafic, manufactures, finances, et aux plus délicates occupations de l'esprit et de l'imagination » (p. 9), et qu'aujourd'hui encore elles se lancent si ardemment dans les progrès qu'on veut bien leur permettre de faire ! Si le régime jésuitique est parvenu un instant à étioler ces belles aptitudes, à les faire dévier dans la mollesse insignifiante tant reprochée à l'Italie du dix-huitième siècle ; s'il parvint à leur faire produire des Bernin et des chanteurs au lieu de Michel-Ange et de Savonarole ; il ne put pourtant si bien les détruire qu'elles ne commençassent à ressusciter au premier appel des libertés modernes. Cicéron peut être réduit au silence ; il n'abdique pas : il se tait. Brutus même ne meurt point sous les ruines où on l'ensevelit : il dort, attendant l'heure du réveil.

Si, grâce à l'étranger et à ses maîtres, l'Italie est restée en arrière du progrès social, ce n'est pas moins elle qui, la première, a mis théoriquement en avant la plupart des principes, suivant lesquels marche la société moderne. Elle a fait, depuis le Dante et l'Arioste, bien des découvertes dont on semble peu se douter en France. Naples, qui avait inventé la science moderne par excellence, *l'économie politique*, dans la personne de l'illustre Vico, l'a fait encore refleurir jusque dans l'esclavage, par les soins du philosophe Genovesi. « Sous le masque (obligé) des formes embarrassées et d'une érudition indigeste, les économistes sapaient par sa base la vieille société italienne ; ils s'en prenaient aux priviléges cléricaux, mainmorte, tribunaux ecclésiastiques, droit d'asile ; ils attaquaient les majorats et les priviléges nobiliaires ; ils réhabilitaient le travail, » et cela à une époque où tous ces abus régnaient encore incontestés et souverains sur le reste de l'Europe. La province la moins bien famée de l'Italie rappelle avec orgueil ses enfants d'hier, les Campanella, les Torquato

Tasso, les Sannazar, les Salvator Rosa, les Pergolèse, mais elle compte aussi ses illustrations d'aujourd'hui, et Poerio, et Pepe, et Galluppi, et Ranieri, et Colletta, et Troja, et Nicola Iole, et Petruccelli, et Mercadante et bien d'autres.

Quelle branche de l'intelligence fait défaut aux Italiens? Ils donnent un prince dans la personne de leur pape, au catholicisme qui ainsi a subi sans s'en douter leur suzeraineté. La servitude religieuse n'y fut pas tant le fruit de la paresse morale, que la conséquence de cette grandeur même de leur institution ecclésiastique. Autant qu'en France les réformes religieuses y furent tentées. Et sans parler ici de la faveur qu'y rencontrèrent les doctrines calvinistes au seizième siècle, si cruellement extirpées par l'inquisition, ne vit-on pas au siècle dernier, le duc Pierre Léopold de Toscane « professer des doctrines jansénistes? Son but paraît avoir été de réformer l'enseignement et la discipline de l'Eglise, de régulariser le temporel du clergé et de le subordonner à l'autorité grand-ducale. L'évêque Scipion de Ricci le seconda activement, mais le gros du clergé et du bas peuple prirent parti pour la superstition; la cour de Rome lança ses foudres et les réformes furent arrêtées. » (P. 13). Depuis, nos journaux protestants n'ont eu que trop à enregistrer les actes d'intolérance du gouvernement toscan. Léopold II persécuta ceux de ses sujets qui inclinaient vers les croyances évangéliques; mais cela même prouve l'activité morale de ce peuple qui, jusqu'au milieu d'un siècle de scepticisme et d'indifférence religieuse, a su montrer à l'Europe étonnée, des gens capables de souffrir la prison pour leur foi. La plus ancienne Eglise évangélique d'Europe est assise sur le sol italien, et nous avons pu dans le dernier synode vaudois, admirer l'organisation à la fois solide et large de ce corps séculaire auquel l'âge n'a pas ôté sa ferveur mais qui s'élance courageusement à la conquête morale de l'Italie. On sait les mouvements religieux qui se sont produits ces dernières années, partout où la liberté de conscience l'a permis. Florence, Pise, Livourne, l'île d'Elbe, Turin, Gênes, Alexandrie, Milan, Bologne, Parme, Pérouse, Naples, Palerme et bien d'autres cités comptent des Eglises évangéliques. Nous pouvons attester mieux que personne, nous qui avons travaillé dans ce champ, que ce n'est pas l'activité d'esprit qui fait défaut aux masses, ni même le sentiment religieux, et que si une *vaste* réforme ne surgit pas encore dans la patrie des Arnaud de Brescia, des Savonarole et des Campanella, c'est que la religion, comme institution, y a été discréditée par la conduite des papes; on fait comme eux : on s'occupe de politique.

Comment le scepticisme religieux des classes éclairées ne se-

rait-il pas né de l'emploi de la force dans les questions de conscience? Après des siècles de cette contrainte « l'impiété se couvrit d'un masque ; personne n'afficha l'irréligion et n'attaqua le dogme régnant, — jusqu'à ces derniers temps du moins; — les discussions de principe furent rares, » ce qui est bien le plus triste signe de la servitude morale! A la fin du dix-huitième siècle en particulier, les jésuites auraient pu croire qu'ils avaient atteint leur but et s'applaudir de leur œuvre. L'Eglise romaine et la tyrannie avaient fait de ce beau pays « une nécropole; la vie s'était retirée des membres ; on l'aurait cru mort; mais le cœur battait encore, et une Italie nouvelle aspirait à se dégager de ce corps en dissolution. » (P. 16). Or, sait-on qui fut « l'archange dont la trompette a commencé à tirer les âmes de leur bassesse? » Ce fut Alfieri. Un poëte réveilla ce peuple de poëtes en « critiquant les mœurs de son temps. Il les maudit, il éclata en invectives, il souffrit dans toutes les parties de son être. C'est cette angoisse et les cris désespérés qu'elle lui arracha qui ont donné à ses dures tragédies leur vertu sociale. L'Italie y puisa le sentiment de la douleur morale et la honte de la servitude. Elle a rejeté avec mépris l'épicuréisme sceptique des poëtes de la Renaissance qui se consolaient de la servitude par les voluptés. » (P. 15.)

Nous pensons qu'il peut y avoir beaucoup de vrai dans cet aperçu de M. Rey. Il nous souvient que sous l'ancien régime, à Naples, un noble calabrais, non sans s'être assuré préalablement que nul espion ne pouvait l'entendre, nous fit un jour ses confidences politiques, et que, pour rendre ses sentiments dans toute leur mâle vigueur, il nous cita avec enthousiasme quelqu'une des puissantes strophes d'Alfieri. Ames de feu, qu'un beau vers suffit pour rappeler aux sentiments élevés, qu'un poëme peut moraliser dans une certaine mesure! Que ne ferait donc pas l'Evangile, s'il leur était présenté, avec la liberté politique, par d'autres mains que celles d'un prêtre, par quelque Alfieri religieux!

Le grand poëte en action de l'Italie moderne, Garibaldi, de qui la vie entière n'est qu'une succession d'épopées, a certainement subi dans une riche mesure l'influence ennoblissante de l'Evangile. Nous en avons pu juger par ses conversations, par quelques-uns de ses discours publics, aussi bien que par son dévouement désintéressé à ses compatriotes et par certains traits de sa vie intime; mais ce qui sera moins contesté, c'est l'action qu'a exercé sur lui Ugo Foscolo, le chantre des *Sépulcres* et des deuils de la patrie. Il aime dans l'intimité à en réciter les nerveuses plaintes; et cet homme extraordinaire, en cela comme en bien d'autres

choses, personnifie pour ainsi dire la vie morale des Italiens éclairés. Ceux-ci, à moins qu'ils ne préfèrent entonner les hymnes satiriques de leur Giusti, se retrempent en déclamant d'un ton plus pénétré que ne le feraient assurément de simples amateurs de belles phrases, les tirades prophétiques de Nicolini contre la Rome papale. Ils ont prouvé par leurs actes que tout cela est autre chose à leurs yeux que des chansons!

Juges superficiels que nous sommes! *peuple aimable*, comme disent les Allemands, *mais qui ignorons* si ingénument la *géographie* comme la langue de nos voisins! savons-nous bien seulement qu'il y a une littérature contemporaine en Italie? Le Dante, Pétrarque, le Tasse et quelques noms vieux de plusieurs siècles, voilà ce qu'en sait le vulgaire. L'action des lettres, et en général de l'intelligence sur les actes publics et le caractère des Italiens, est pourtant si grande que notre gracieux ami et coreligionnaire M. Marc Monnier, voulant prouver que l'*Italie n'est pas la terre des morts*, n'a trouvé rien de mieux à faire que de donner dans un livre précieux, comme esquisses vivantes, la caractéristique des auteurs contemporains qu'elle a produits. M. Rey non plus n'a pas négligé de signaler les diverses écoles littéraires qui ont créé autant que suivi les écoles politiques, depuis Silvio Pellico et Manzoni, ces conciliateurs malheureux de la piété catholique et du libéralisme moderne, jusqu'à Sismondi, cet Italien de Genève qui fit si bien ressortir le « rôle antinational de la papauté, et se plut à mettre en saillie l'activité exubérante des villes italiennes du moyen âge, leur passion pour la liberté, leur génie, leurs malheurs. » (P. 86.) M. Rey n'a oublié dans son livre ni l'*italianissime* historien Botta, ni le conservateur libéral Forti, ni Rosmini, le philosophe catholique; nous étudierons avec lui Gioberti; mais nous ne savons s'il a rendu toute justice à un publiciste agitateur, il est vrai, ultra-démocrate, et dont les romans historiques eux-mêmes ne semblent qu'un continuel plaidoyer contre les modérés, à Guerrazzi, le ministre toscan. Cet auteur, cet homme d'action autant que de parole, n'est pas uniquement habile dans « l'intrigue et la rouerie, » capable de jouer son collègue, le naïf et enthousiaste Montanelli, ou de faire fuir à Gaëte le grand-duc, son maître d'un moment; il est avant tout un cœur ardent, d'un patriotisme contagieux, d'une imagination dont les lecteurs de l'*Asino* pourront seuls apprécier la puissance sarcastique. On comprend que de tels hommes influencent le moral de ceux à qui ils s'adressent, et fassent surgir comme de terre des passions trop excentriques sans doute, mais ordinairement généreuses. Or, ne l'oublions pas, si les grandes révolutions ne se consolident que par la modération, par les compromis pa-

cifiques entre les partis, pourtant elles ne s'opèrent que par l'ardente effervescence des caractères qui s'aventurent hors des sentiers battus. C'est une vérité que M. Rey n'a peut-être pas toujours eu présente à l'esprit lorsqu'il a jugé les hommes du parti ultra-avancé. Parmi ceux-ci, il ne semble avoir aimé, et par conséquent compris que Garibaldi, et cela par suite du désir mille fois plausible de voir l'Italie rester dans les voies légales, modérées, prudentes où elle est heureusement entrée.

Nous ne mentionnons ici les écrivains que pour aider à la caractéristique d'une nation qui leur a beaucoup emprunté, et nous nous attendons même à une objection bien naturelle : Comment ce peuple qui ne sait pas lire subit-il à ce point l'influence des hommes de lettres? Il faut distinguer : il y a l'Italie des classes agricoles, basses de niveau, ignorantes, et celle des gens instruits, des bourgeois et des nobles. Cette dernière seule a subi l'influence directe des littérateurs et des génies politiques, là comme ailleurs. J'ajoute même qu'elle les devine plutôt qu'elle ne les étudie, à Naples du moins; car ces gens qui vivent dehors lisent à bâtons rompus. Seulement la monnaie courante des livres et des idées circule dans l'air. Chacun en fait son profit avec une facilité merveilleuse, la mémoire aidant. On y respire les idées et les sentiments des hommes à la mode, comme ailleurs on se les assimile laborieusement : question de tempérament et de facultés réceptives. Or, pourquoi cette contagion ne se communiquerait-elle pas d'une classe à l'autre? La grande barrière de haines, de jalousies sociales qui divise les classes dans certains autres pays, n'existe pas sous ce ciel heureux; l'habit noir n'y est pas mal vu du vêtement de toile; et quand le prêtre fanatique a pu être détrôné dans la faveur des masses, les gens éclairés ont fini par se faire suivre volontiers par les gens du peuple. Les nobles, dans les temps modernes du moins, n'y ont pas opprimé les basses classes. Tant s'en faut! La plupart du temps ils ont été les persécutés. Ils sont, comme leurs frères d'Angleterre, mêlés au mouvement national : témoin les Cavour et les Ricasoli. Ceux même de Naples sont plus à plaindre qu'à blâmer; car, domptés par Charles III, asservis au trône par ses peu accommodants successeurs, s'ils ont simulé une émigration ces derniers temps, c'est moins par opinion antilibérale que par crainte de se compromettre vis-à-vis de la dynastie déchue, dont ils attendaient le retour. Les seigneurs semi-féodaux de la Calabre se sont faits chefs de la garde nationale en armant leurs serviteurs et en donnant la chasse aux brigands. En général, la noblesse italienne a été avec la nation. Jadis, elle fut fidèle aux princes contre la Révolution française; mais elle s'est mise avec l'Italie depuis son

mouvement national. Elle en est récompensée par la faveur dont elle jouit vis-à-vis des masses autant que par la place honorable qu'elle occupe dans les parlements et dans l'Etat.

A vrai dire, la question que nous appellerions socialiste, démagogique dans le sens subversif n'existe qu'à peine en Italie. Elle n'est certainement pas posée pour les masses. Elle ne s'est produite que dans les clubs et les sociétés secrètes; c'est-à dire dans le cercle où les exilés ont pu introduire quelques-unes des théories socialistes qu'ils avaient empruntées aux peuples étrangers, durant leurs pénibles odyssées. De sorte qu'on fait en vérité beaucoup trop de bruit à l'étranger des prétendus périls de la démocratie italienne.

Nous craignons que M. Rey, très conservateur quoique vraiment libéral en sa qualité de Genevois, ne soit tombé à cet égard dans des craintes exagérées. Du moins il nous semble donner trop de place dans son histoire à des gens qui, nous en sommes certain, n'étaient pas même en majorité dans les sociétés secrètes. Les mots de démagogie, de démocratie, de mazzinisme reviennent trop souvent comme des épouvantails. Sans y être plus favorable que lui, — car le triomphe des partis extrêmes serait la perte de l'Italie, — nous n'en avons point peur pour elle. Ils ne prendront pas le dessus, du moins si le vœu si légitime de l'affranchissement national est assouvi et qu'ils ne puissent en faire le point d'appui de leur opposition. Sans Rome, sans Venise, ils ne seraient rien. Nul ne peut savoir à quels excès le désespoir peut porter une nation : et il faut convenir que le parti modéré, le parlement, la royauté même, commencent à avoir bien de la peine à retenir les impatients. Mais jusqu'ici la nation n'a pas été débordée, et dans le passé la démocratie n'était qu'un nom. Ce sont les petits gouvernements despotiques qui en ont exagéré insidieusement l'importance, pour se donner un rôle plausible devant l'Europe. Et, par un juste châtiment de leur duplicité, ce sont eux à vrai dire qui ont créé maladroitement le peu de démagogie qui existe en Italie. Et en effet n'est-ce pas eux qui ont envoyé en exil tant d'hommes des classes aisées et conservatrices par position? Par là, de patriotes nationaux ou libéraux qu'ils étaient, ils en ont fait souvent des démocrates. C'est à Paris ou à Bruxelles qu'ils le sont devenus. Cette remarque nous a souvent frappé et prouve une fois de plus que les injustes font une œuvre qui les trompe. Sur un terrain bien différent nous avons pu constater que ces petits princes si hostiles à la liberté des cultes, ont préparé de même à leurs Etats de futurs évangélistes, des apôtres convertisseurs; et cela en faisant fuir jusqu'à Turin, Genève ou Londres,

tant d'avocats distingués, tant de penseurs ardents et de cœurs chauds qui y ont trouvé, avec les consolations de l'Evangile, l'espérance vive d'affranchir leur pays par cette foi évangélique qui en a affranchi tant d'autres. Nous pourrions citer ici bien des noms propres.

Mais pour en revenir à la caractéristique des classes de la société italienne, il nous sera facile de démontrer, contrairement aux suggestions intéressées de certaines gens, que le bas peuple y est loin de ressembler quant à la teinte politique à la plèbe révolutionnaire des grandes villes de l'Europe. On pourrait même prouver que, jusqu'à ces derniers temps, elle ressemblait plutôt aux populations de la Vendée ou de la Bretagne, aussi accessibles au fanatisme clérical qu'au fanatisme légitimiste. M. Rey nous en fournira de nombreuses démonstrations. Reportons-nous au commencement du siècle. Alors, dit-il, « les masses populaires, inertes depuis des siècles, indolentes, absorbées par de petits intérêts de clocher et de mesquines jalousies locales, dominées par les moines, n'avaient nul souci de la dignité civile et militaire de l'Italie. Loin de haïr le despotisme, elles aimaient les prêtres, s'inclinaient devant les nobles et vénéraient les princes absolus, comme les représentants de Dieu sur la terre. Si leur somnolence et leur timidité pouvaient être secouées, c'était par le fanatisme religieux, leur seule passion marquée. Au lieu de former, comme en France, la force de la Révolution, elles en seraient le danger. » (P. 18.)

Précédemment, le Directoire français, en occupant quelques provinces, ne put susciter une ombre de démocratie qu'en soudoyant des gens déclassés comme il s'en trouve partout, « mais les masses populaires ne prêtaient point l'oreille à ces excitations. Loin de pousser à la guerre contre les riches, elles voyaient le désordre avec une sombre haine et se serraient autour des prêtres. » (P. 20.) On se souvient que lorsque les Français envahirent Naples, en 1798, « les lazzaroni demandèrent à grands cris la bataille, pour la défense du trône et de l'autel » (p. 21); « on connaît aussi les fureurs qui suivirent la prise de Naples par les hordes lazzaronesques du cardinal Ruffo. » Il y eut alors un 93, mais en sens contraire; « l'élite de la population, au nombre d'environ 40,000 individus fut proscrite, jetée dans les cachots, ou périt par la main du bourreau. La maison de Bourbon y reçut une tache indélébile; dès lors les classes éclairées ne virent plus en elle que le représentant d'une tyrannie basse et sanguinaire. » (P. 22.) Mais qu'on veuille bien le remarquer, la potence n'y fut pas coiffée du bonnet phrygien, elle fut surmontée du diadème royal.

« La restauration de 1814 fit crier : *Vivat!* au petit peuple qui voyait la religion rétablie dans son lustre et le pape revenu à Rome, tandis que la classe bourgeoise gardait le silence. » (P. 35.) Quand les gouvernements italiens voulurent résister aux sociétés secrètes, recrutées dans les classes éclairées, ils trouvèrent toujours dans la basse classe le moyen de « leur opposer des affiliations sanfédistes. » (P. 55.) On appelle ainsi en Italie les croisés de la *Santa Fede* (sainte foi). « Le gouvernement pontifical fut le premier à faire jouer cette contre-mine. La police et les moines enrôlèrent la populace superstitieuse de certains bourgs dans la société des *Pacifici*. » Si on veut voir de quelle manière ces associations justifiaient leur titre de *pacifiques*, qu'on relise dans l'ouvrage de M. Rey, qui l'a empruntée aux *papiers secrets du gouvernement autrichien*, la formule de leur serment : « En présence de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, de Marie toujours vierge immaculée....., je jure de demeurer ferme dans la défense de la sainte cause que j'ai embrassée, de n'épargner aucun individu appartenant à l'infâme secte des libéraux, quelles que soient sa naissance, sa parenté, sa fortune ; de ne pas avoir pitié des pleurs des enfants, et de verser jusqu'à la dernière goutte du sang des infâmes libéraux, sans égard ni au sexe ni au rang. Je jure enfin haine implacable à tous les ennemis de notre sainte religion catholique, romaine, unique et vraie. » (P. 64.) Cela en 1814 ! On peut voir ici non-seulement comment Rome est fidèle à sa devise : *Ecclesia abhorret a sanguine!* mais encore combien est injuste l'opinion qui a fait regarder les *Carbonari* (libéraux de l'époque) comme l'écume démagogique de la population. Les terroristes, les sicaires en Italie, furent toujours recrutés dans la basse classe, il est vrai, mais par la police des gouvernements, contre la bourgeoisie et les propriétaires. Ainsi quand, en 1820, les *lazzaroni* « parcouraient encore les rues de Naples, criant à pleine gorge : Vive le roi ! mort aux *carbonari !* » il faut lire : Mort aux classes moyennes et à l'armée entière qui avaient alors exigé du Bourbon des garanties constitutionnelles.

TH. ROLLER.

(*Suite.*)

CORRESPONDANCE

—

A Monsieur le rédacteur de la Revue chrétienne.

Mon cher Monsieur,

Le vote important auquel j'ai concouru dans l'avant-dernière séance du comité de la Société Biblique a donné lieu à des interprétations inexactes, injustes même, conséquence naturelle de l'état si affligeant où se trouvent aujourd'hui les Eglises protestantes nationales de France.

Dans une situation aussi tendue, lorsque l'apparente uniformité d'une même discipline et d'une même liturgie a cessé de couvrir les dissidences les plus profondes, et quand celles-ci, au sein d'une même Eglise, sont arrivées à ce point que ce qui édifie les uns blesse ou scandalise les autres, je crois avec vous que, si l'on n'a recours au seul remède efficace, quoique difficile à appliquer, à une séparation volontaire qui rétablisse l'harmonie dans chaque troupeau, une pareille situation, chaque jour aggravée, engendrera sans fin l'anarchie et la guerre : la charité alors deviendra presque impossible entre des opinions inconciliables, toujours en présence et forcément militantes ; la conscience même sera intéressée à poursuivre une lutte ardente, et l'intolérance (chose affreuse à dire) apparaîtra comme un devoir. Tout s'exagérera, tout s'envenimera ; les divergences même, au fond les plus légères, prendront des proportions énormes à des yeux offensés, et la guerre se répandra jusque sur les terrains neutres où des débats irritants n'auraient jamais dû se produire, jusque dans les Sociétés d'œuvres charitables et religieuses, fondées dans une pensée d'union entre des chrétiens d'Eglises différentes. Nous venons de le voir, et de la manière la plus déplorable, au sein du comité de la Société Biblique de Paris.

Je regrette, Monsieur, d'être obligé de revenir ici sur les tristes débats soulevés au sujet de la *version de Genève ;* je serai bref et je n'entrerai pas dans les détails connus de la question : ce que j'ai particulièrement à cœur d'établir, c'est que l'esprit de parti qui s'y est mêlé plus tard a été complétement étranger à la pensée qui l'a introduite parmi nous et qui a dicté le vote de la majorité. Je me permettrai, chemin faisant, de relever

quelques erreurs qui vous sont échappées dans l'exposé très rapide que vous avez fait l'année dernière de cette question[1] : c'est surtout, Monsieur, dans un recueil ayant autorité, et aussi apprécié que la *Revue chrétienne* du public religieux, qu'il importe que la décision que nous avons prise soit présentée sous son vrai jour et ne puisse prêter à aucune équivoque.

Je rappellerai d'abord que les défauts choquants et l'insuffisance des versions distribuées par la Société Biblique n'ont pas été reconnus par une portion seulement de son comité, mais par la presque unanimité de ses membres. J'ajouterai, qu'après une première enquête très consciencieuse, il a été établi, l'an passé, par un excellent rapport[2], que le comité dès l'origine s'est abstenu d'entrer dans les questions dogmatiques et qu'il a distribué des versions très diverses et plus ou moins en usage, la version catholique même de Sacy, aux Eglises qui les lui ont demandées. Je dirai enfin que ce n'est pas, comme on l'a dit, et comme vous l'avez cru, le parti qui compte un ou deux membres dans l'*Union libérale* qui a pris l'initiative pour demander au comité l'adoption de la version de Genève, mais que cette demande a été faite par un des membres les plus distingués du parti orthodoxe et les plus compétents en pareille matière, par sa science comme par sa foi : c'est M. Eichoff qui, le premier, proposa au comité en 1862 d'imprimer la version de Genève, proposition qui fut immédiatement soutenue par plusieurs membres aussi étrangers que lui à l'*Union libérale*. L'édition de Genève dont l'impression a été demandée, n'est pas l'édition de 1805 qui avait soulevé quelques objections sérieuses, mais celle qui a été révisée trente ans plus tard, en 1835, par une compagnie de pasteurs au nombre desquels étaient plusieurs orthodoxes dont aucun n'a protesté contre l'œuvre sortie de cette révision[3]. Voici en quels termes s'est exprimé M. Eichoff, dans le comité, au sujet des reproches adressés à la version de Genève. Je cite ses propres paroles.

« Des cinq passages incriminés, dit-il, relativement à la divinité de Jésus-Christ, l'un, celui des trois témoins (1 Jean V, 7) a été avec raison retranché comme une interpolation aujourd'hui évidente ; dans le second passage (1 Tim. III, 16) la version a bien traduit Ὅς (celui) au lieu de Θεός (Dieu) qui n'est pas dans les anciens manuscrits. Les trois autres passages sont d'une interprétation très difficile et ont été traduits de bonne foi. Le mal est que l'on ait jugé la version de 1835 comme si c'était celle de 1805 : elle ne contient PAS UN SEUL PASSAGE SOCINIEN, et personne ne peut être détourné par elle de sa foi. »

[1] Numéro d'avril 1863.
[2] Rapport de M. Parrot.
[3] J'ai pris des renseignements à l'appui de ce fait pour moi très concluant, et parmi les pasteurs orthodoxes qui ont concouru à la révision de la version de Genève, voici ceux dont les noms m'ont été transmis : MM. Diodati, Cellérier fils, Barde, Coulin, Duby et Ramu.

Ces conclusions de M. Eichoff me paraissent décisives : la *Revue chrétienne* elle-même, en annonçant au mois de mars dernier la publication du fameux manuscrit de la Bible (*Codex sinaiticus*) le plus ancien de tous les manuscrits connus, a confirmé, par avance, l'exactitude de l'opinion ci-dessus exprimée touchant les points essentiels. Tous les passages généralement reconnus authentiques dans les épîtres et tous ceux des évangiles dont les orthodoxes s'appuient plus particulièrement pour affirmer la divinité de Jésus-Christ ont été, dit encore M. Eichoff, aussi fidèlement reproduits par la version de Genève (édition de 1835), que par celles de Martin et d'Ostervald. J'ajouterai à l'appui de son témoignage, que je fais usage de cette version pour moi-même depuis vingt-cinq ans. C'est assez dire qu'en appuyant la proposition de M. Eichoff, j'ai fait acte, non d'esprit de parti, mais de devoir et de conscience.

La suite des faits est connue et je vous fais grâce des détails : enquête sur enquête, rapport sur rapport, ajournement sur ajournement, vote enfin du comité, le 15 décembre 1863, après l'exposé lumineux de M. le pasteur Montandon, constatant que la version de Genève était demandée par 97 consistoires ou pasteurs parlant pour leurs Eglises, et décision portant que *toute version réclamée par un certain nombre d'Eglises serait comprise dans les distributions du comité, et à ce titre dès à présent, la version de Genève et deux autres préférées par la minorité, celles de Perret-Gentil et d'Arnaud.*

Telle fut, Monsieur, la conclusion de cette grave affaire, qui avait occupé le comité deux années, et jamais, j'ose l'affirmer, jamais question ne fut résolue avec plus de considération et de respect pour les scrupules d'une minorité. La modération de la majorité fut poussée si loin qu'elle étonna même ses adversaires, et l'un d'eux, que je m'abstiens de nommer, s'autorisa du dernier ajournement pour insinuer en public que la majorité n'avait apparemment qu'une faible confiance en sa cause, puisqu'elle n'avait pas le courage de son opinion.

Une si étrange accusation prouve trop que déjà, en dehors du comité, l'esprit de parti s'était emparé de la question en lui ôtant son vrai caractère. Il a suffi pour cela que la Société de l'*Union libérale* ait fait, comme c'était son droit, ce que nous n'avions pas voulu faire nous-mêmes, par égard pour d'honorables scrupules; il a suffi, dis-je, qu'elle ait publié une édition de la version de Genève (1835), et que celle-ci ait été patronée par les journaux dont elle dispose pour soulever toutes les tempêtes dans le camp opposé. Des deux côtés alors la passion s'est montrée dans une pluie de journaux et de brochures, pour défendre comme pour décrier outre mesure *Ostervald* ou *Genève*, et on a complétement oublié la proposition première et celui qui l'avait faite; la version de Genève, sans rien perdre au fond de sa valeur propre, est ainsi devenue une vraie pomme de discorde; des préjugés antérieurs, des préventions fâcheuses, au lieu d'être dissipés ont été fortifiés, comme il arrive toujours, par une discus-

sion irritante, et c'est ainsi enfin qu'après le vote du 15 décembre dernier, cinq membres ont donné leur démission et se sont retirés du comité.

En déplorant profondément cette détermination, que j'ai de la peine à m'expliquer, je m'abstiendrais de tout commentaire si l'un des membres démissionnaires, un homme qui inspire à tous ceux qui le connaissent autant de sympathie pour sa personne que de respect pour son caractère, n'eût allégué, en motivant sa retraite, une vive répulsion pour des tendances auxquelles il lui est impossible de s'associer, même par un rôle passif, et sur lesquelles, dit-il, personne ne peut se méprendre. Quelles sont donc ces fâcheuses tendances dénoncées et réprouvées avec tant d'énergie? Si ce sont, comme je le présume, celles des apôtres modernes d'une doctrine qui nous arrive d'outre-Meuse et d'outre-Rhin, je les réprouve autant que personne et je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de m'expliquer à ce sujet. Je regarde cette doctrine comme subversive, non-seulement du christianisme mais de toute religion. Loin d'y voir un *progrès*, selon l'expression familière à ses adeptes, j'y vois un grand pas, un triste pas rétrograde. Si, en effet, un des plus nobles attributs de l'homme, un des traits les plus marquants de sa supériorité sur la brute est de croire par intuition, par la puissance de l'esprit et de l'âme à ce qu'il ne voit ni n'entend, ni ne touche de ses sens extérieurs, quelle décadence, quelle chute que ce *positivisme* étroit et vulgaire, qui n'admet plus que le témoignage de nos organes sensibles! Quelle religion, quel christianisme que celui qui asservit l'Etre des êtres, le Créateur du monde des esprits et des corps, aux lois inflexibles de la matière! Quel christianisme que celui qui rejette toute manifestation spéciale de sa providence et de sa grâce, toute révélation surnaturelle, qui fait de l'Evangile une simple légende ou une fable, du Christ un halluciné ou un imposteur, et qui tient enfin, par tant de côtés, à un livre fameux dans lequel tout chrétien doit se sentir outragé en la personne de son divin maître! Si une telle doctrine rencontre quelque sympathie au sein du comité de la Société Biblique, je l'ignore; mais ce que je sais, ce que j'affirme de tout mon pouvoir, c'est que jamais elle ne s'y est manifestée par un seul vote, par un seul mot : si elle tendait à s'y produire, si jamais, par impossible, elle devenait prépondérante dans le comité, je n'attendrais pas un jour, pas une heure pour en sortir. Je ne crois pas à ce danger; mais, je le demande à ceux qui le voient poindre, à ceux qui craignent l'invasion de ces théories funestes, le moment est-il bien choisi pour s'éloigner, pour se retirer? Est-ce ainsi qu'ils conjureront le mal qu'ils redoutent? Et si, quelque jour enfin, ce qu'à Dieu ne plaise! leurs appréhensions pouvaient paraître fondées, n'auraient-ils pas encouru une responsabilité grave en abandonnant le poste du combat?

Si, comme j'en ai la conviction, dans l'état actuel des choses; si, dis-je, le fractionnement du protestantisme en Eglises nombreuses est une nécessité pour la paix intérieure et pour la complète satisfaction des besoins

spirituels de chacun, il n'importe pas moins qu'il y ait des terrains, en quelque sorte neutres, des champs de travail en commun où puissent s'établir des rapports et des liens fraternels entre les membres des Eglises diverses. La vénérable Société Biblique de Paris a toujours été un de ces champs féconds en œuvres chrétiennes, et elle le sera encore. Sérieusement, Monsieur, et, la main sur la conscience, aura-t-elle démérité ou perdu ses droits à cet honneur parce qu'elle accordera la version de Genève à ceux qui la lui demandent et qui la préfèrent pour eux comme je la préfère pour moi-même?

Ah! Monsieur, dans la situation présente du monde chrétien, en face de cette marée montante où s'avance sous le couvert de je ne sais quelle phraséologie religieuse et biblique, le triple flot du positivisme soi-disant chrétien, du panthéisme et de l'athéisme, il y a mieux à faire qu'à nous quereller sur deux ou trois textes plus ou moins obscurs, plus ou moins authentiques : il y a à lutter bravement contre l'adversaire commun, il y a à s'entendre, s'il est possible, et à s'entr'aider, en se respectant mutuellement, non-seulement entre protestants, mais entre chrétiens de toutes les dénominations. L'heure est venue de nous unir en esprit à travers les pierres de nos Eglises, de nous reconnaître pour frères en l'Evangile, pour combattants du bon combat, pour disciples de Celui qui reposait avant les siècles, dans le sein de son Père céleste, qui a donné son sang pour le salut du monde, de ce Jésus qui a dit : « Je suis la lumière, la résurrection et la vie » et en qui Dieu même s'est révélé à nous par sa vertu, par sa puissance et son amour.

Agréez, mon cher Monsieur, mes salutations affectueuses et chrétiennes.

EMILE DE BONNECHOSE.

Paris, 11 janvier 1864.

—

Nous nous sommes empressé d'ouvrir notre recueil à notre honorable correspondant, désireux d'expliquer son vote dans une délibération récente et fort grave de la Société Biblique de Paris. La manière si nette et si énergique par laquelle M. E. de Bonnechose a dessiné sa position vis-à-vis des tendances négatives qui se sont manifestées dans le protestantisme, avait droit à notre plus entière sympathie. C'est là ce qui nous frappe le plus dans les pages qu'il a bien voulu nous écrire. Quant à l'incident qui les a provoquées, notre opinion bien connue diffère assez sensiblement de la sienne. On ne peut isoler le débat qui a surgi au sein de la Société Biblique des circonstances qui l'entourent. Il est certain que sur ce terrain rétréci a reparu le grave conflit qui divise l'Eglise protestante de France. La version de Genève à elle seule ne mérite pas le

bruit qui s'est fait autour d'elle. S'il est certain pour nous qu'elle a subi dans une certaine mesure l'influence du milieu où elle est née, nous n'en croyons pas moins qu'elle ne peut porter de dommage sérieux à la foi, parce que le vaste contexte des Ecritures l'emporte sur tous les textes particuliers. Mais cette version est devenue non pas pour M. de Bonnechose et quelques autres membres du comité, mais bien pour le parti de l'*Union libérale*, un drapeau, un signe de ralliement. C'est l'*Union libérale* qui l'a publiée, ce sont ses adhérents qui l'ont prônée, c'est le journal du parti qui l'a passionnément défendue. La question n'est donc plus entre deux versions plus ou moins médiocres, mais entre deux drapeaux. Pour notre part, nous comprenons parfaitement que, tandis qu'un membre loyal et sérieux du comité, franchement rattaché à l'opinion évangélique, tel que M. de Bonnechose, ne se croit pas obligé d'en sortir, d'autres membres ne peuvent accepter ce qui est à leurs yeux le triomphe d'une opinion fatale à l'Eglise. L'incident disparaît dans la grandeur d'un débat bien plus important. Rien n'est plus compréhensible. D'ailleurs le nouveau principe admis par la Société Biblique, assure d'avance la distribution de toutes les versions nouvelles qui peuvent se produire, pourvu qu'elles soient demandées par un certain nombre de pasteurs, et cela est très grave. Nous persistons à croire que ce n'est pas la mission des Sociétés bibliques. Mais, je le répète, la situation actuelle du protestantisme français ne permet plus les demi-mesures. De telles divisions, si fondamentales, si profondes, ne peuvent être abritées sous le manteau des mêmes œuvres. M. de Bonnechose demande, au commencement de sa lettre, la séparation des partis contraires en Eglises distinctes. C'est là notre solution qui paraît de moins en moins radicale : mais en attendant nous approuvons tout ce qui rompt les alliances fictives. Or, autant l'accord entre les hommes qui admettent le fond de l'Evangile, tout en étant divisés sur des formes secondaires, est naturel et désirable, autant l'alliance entre ceux qui admettent et ceux qui rejettent les dogmes essentiels du christianisme est difficile à maintenir dans cette grande crise de la foi.

E. de Pressensé.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 janvier.

Des questions politiques du moment à l'extérieur et à l'intérieur. — Discours de Henri Beecher à New-York, à son retour d'Europe. — Le catholicisme au Mexique et en Espagne. — Le Maudit. — *Prochaine publication d'une nouvelle* Vie de Jésus, *par Strauss. — Un mot de réponse à M. Réville. — Ouverture des cours publics. — Mort de M. Frédéric Monod.*

On a si souvent poussé ces dernières années un cri d'alarme comme si l'on était à la veille d'une guerre générale, que l'on s'y est accoutumé et qu'on n'y croit guère plus que l'on ne croyait à l'enfant de la fable qui s'était enroué à crier au loup, si bien que quand le loup vint véritablement on le laissa croquer. Ainsi en sera-t-il de ce fléau si épouvantable ; un beau matin l'Europe se réveillera au bruit du canon, après s'être endormie la veille pleine de confiance dans l'art des diplomates d'embrouiller les questions et de retarder les solutions. Nous ne savons si ce sera la question si confuse du Schleswig-Holstein qui allumera la mèche, mais il est certain que ce sera la grande cause des nationalités que nous retrouvons au fond de cet imbroglio, le plus inextricable d'ailleurs qu'on puisse imaginer, puisque c'est la savante et pédante diète germanique qui en a formé le nœud. Oui, les nationalités s'affirment aujourd'hui avec une énergie et une persévérance qui assure leur résurrection. Après tout, elles ne font que suivre un instinct providentiel, et il est très remarquable que ce soit dans une époque où un humanitarisme vague et destructif de toute individualité n'a que trop régné dans l'ordre intellectuel, que ces grandes individualités collectives qui s'appellent des nations se sont refusées obstinément aux amalgames et aux fusions contraires à leur passé. C'est ce qui rend la question polonaise moins facile à enterrer que certains honorables sénateurs ne l'ont pensé dans la discussion de l'adresse, à moins, hélas! qu'elle ne le soit sous les glaces de ce terrible hiver dans les plaines où lutte cette vaillante et sublime poignée de braves que l'on n'admire pas assez. Mais non! ces miracles d'héroïsme ne seront pas perdus. Pour notre part, nous trouvons que les honorables sénateurs qui ont été fouiller la presse officielle de Saint-Pétersbourg pour noircir devant l'Europe l'insurrection polonaise et reprocher au gouvernement qui la dirige de ne pas tenir une cour plénière à Varsovie, ont de beau-

coup dépassé ce que réclamait d'eux l'amour le plus exclusif de la paix. Nous comprenons fort bien les difficultés de la situation ; nous nous garderons bien de pousser notre pays à des aventures non justifiées, mais entre une imprudence coupable et un abandon complet de la cause polonaise il y a un milieu. Or ce serait l'abandonner que d'accepter la dernière note du gouvernement russe. Est-ce que les raisons si éloquentes développées l'année dernière ne subsistent plus? Est-ce que les traités qui avaient réglé le sort de la Pologne en 1815 ne sont plus foulés aux pieds? Est-ce que le droit éternel n'est pas outrageusement violé par ses bourreaux? Est-ce que ce ferment de discordes perpétuelles, capable d'empêcher à toujours une paix véritable en Europe, a disparu? Nous attendons avec quelque impatience les explications que le gouvernement donnera sans doute sur ce sujet dans la discussion qui va s'ouvrir. En tout cas, il nous semble qu'il y a autre chose à faire aujourd'hui que de racheter l'expression mesurée d'une sympathie diminuée en faveur de la Pologne par un compliment très significatif à la Russie. Si une phrase pareille subsistait dans le projet d'adresse, on ne serait guère en droit de se moquer des protestations de l'ancienne chambre des députés en faveur de la Pologne. Ce n'était qu'une phrase, dit-on. D'accord, mais elle était ferme et simple et n'était pas annulée par la phrase suivante. Surtout elle ne venait pas comme le couronnement d'une action diplomatique tout d'un coup suspendue au reçu d'une réponse insolente dans le fond. Que l'opposition ne se livre pas sur ce point à une tactique parlementaire trop subtile. Ce serait pour elle le plus sûr moyen de perdre son point d'appui le plus solide : je veux dire cette opinion publique des masses qui ne comprendrait jamais l'abandon d'une cause pareille. C'est pour avoir trop peu compté avec ces instincts généreux qui sont une grande force sociale que l'école doctrinaire s'est vue sans appui et sans racine au jour du péril. Avec le suffrage universel, rien ne serait plus mortel que la répétition d'une faute semblable, et rien ne serait plus propre à arrêter ou à fausser le mouvement sérieusement libéral qui se prononce de plus en plus.

Il faut qu'il ait gagné un bien grand ascendant pour que nous en retrouvions la trace jusque dans le projet d'adresse qui se discute à cette heure au corps législatif et dont l'opposition s'attache à raviver les teintes un peu pâles. Qu'on se reporte d'un an ou deux ans en arrière et l'on mesurera l'étendue des progrès accomplis. L'atmosphère politique est changée. Sans doute les avertissements et les suspensions de journaux viennent nous rappeler combien l'opinion est en avant encore de l'administration, mais qu'elle se prononce un peu plus, et le retour aux pratiques libérales sera une impérieuse nécessité. Le moment n'est pas encore venu d'apprécier la mémorable discussion qui vient de s'engager sur l'adresse, et que le beau discours de M. Thiers a si brillamment inaugurée. Mais les deux discussions financières qui l'ont précédée, surtout

celle sur les crédits supplémentaires, ont été des plus significatives. Un rapport comme celui de M. Larrabure, venant d'un membre de la majorité, est un symptôme très grave. La question de liberté est inséparable de la question de finances. On ne peut resserrer les cordons de la bourse où puise l'Etat sans étendre par là même les libertés publiques, sans en faire un usage plus viril. Une chose est certaine, c'est que malgré toutes les tirades sonores, le pays est fatigué des expéditions lointaines comme le Mexique. Il ne suffit plus de répéter les rimes immortelles de *gloire* et de *victoire* et de s'envelopper à la tribune du drapeau tricolore pour faire approuver des entreprises aussi ruineuses et dont le but est aussi obscur. Une fois l'honneur national sauvegardé, rien ne fera plus passer une assemblée française sur des dépenses aussi considérables de sang et d'argent.

Nous ne saurions trop applaudir au réveil d'une vie politique sérieuse en France. Il en était temps à tous les points de vue. La prostration de l'esprit public fatigué de tant de déceptions se manifestait par une recrudescence de démoralisation qui n'était que trop sensible dans la littérature et dans les mœurs. La jeunesse des classes aisées se jetait à corps perdu dans des plaisirs ruineux. Il y a eu un moment où il semblait que rien ne fût plus digne d'intérêt que le récit d'une mascarade dans le grand monde. D'autres préoccupations s'emparent de la France, un souffle de liberté passe sur elle. Nous nous en réjouissons non-seulement comme citoyen, mais encore comme chrétien. Puissent tous les hommes de cœur comprendre l'importance de ce mouvement et le favoriser aussi bien dans l'intérêt du pays que dans celui de la morale et de la religion. Que les chrétiens évangéliques se gardent bien de penser qu'il y a un signe de piété exceptionnelle dans le dédain pour les grandes causes humaines, sous prétexte qu'ils ne doivent vivre que pour le royaume de Dieu. Ce serait oublier que le royaume de Dieu comprend la justice et la liberté et tout ce qui contribue au développement normal de l'humanité. Le christianisme élève l'âme au-dessus de toutes les petitesses, aussi bien au-dessus de l'esprit de parti amer et étroit qu'au-dessus de la molle et commode acceptation de tous les faits accomplis. Il faut qu'il soit large et généreux et par conséquent hautement libéral pour attirer à lui les nobles cœurs qui sont faits pour lui. C'est pourquoi, tout en maintenant fermement que l'Eglise doit rester entièrement en dehors de la politique, nous pensons qu'il serait très regrettable de voir les hommes de foi en tant que citoyens, ne pas montrer leur sympathie et leur attachement pour la cause libérale.

Ces réflexions ont été confirmées pour nous par la lecture du très éloquent discours prononcé à New-York par le fameux Henri Beecher au retour de son voyage d'Europe. Il y a rendu compte de ses impressions et aussi de la mission volontaire qu'il s'était donnée à lui-même de combattre les erreurs de l'opinion européenne sur la crise américaine. Sans doute ce discours n'est pas exempt d'une certaine exaltation patriotique ;

peut-être aussi identifie-t-il un peu trop la liberté avec la forme exclusivement démocratique qu'elle a prise au delà de l'Océan. Mais un souffle généreux et chrétien l'anime d'un bout à l'autre; au fond, ce que l'orateur défend, c'est bien la liberté au sens le plus élevé, au sens divin, et s'il met quelque chaleur dans l'apologie qu'il présente de sa patrie, c'est qu'il a rencontré beaucoup d'injustes accusations sur son chemin, et qu'il ne peut pas séparer les institutions fondamentales de son pays de la liberté elle-même. — Beecher s'est d'abord attaché à définir ce qu'il a appelé l'*idée américaine*. Il ne faut pas la chercher dans la grandeur matérielle du pays, dans ses conditions exceptionnellement favorables, dans l'essor de l'industrie et du commerce; il n'y a là que d'heureux accidents. L'idée américaine, c'est tout d'abord la liberté civile et personnelle de l'individu, considérée non comme une concession plus ou moins marchandée du pouvoir, mais comme l'air vital de l'homme, le milieu dans lequel il peut seulement arriver à la plénitude de son développement providentiel. Sans cette liberté, il est moins qu'un homme, il n'est pas l'homme tel que Dieu le veut. Dans la doctrine contraire, l'individu existe pour l'Etat, tandis que d'après la vraie doctrine américaine l'Etat existe pour l'individu; il n'est fondé en droit qu'en tant qu'il protége ses immunités. C'est en ceci que gît l'excellence de la société américaine, qu'elle ne veut tirer sa force que du développement des énergies individuelles, tandis que d'après la vieille idée européenne, l'Etat profite de tout ce qui est enlevé à l'individu. L'orateur n'est point étonné d'avoir rencontré en Europe tant d'opposition et d'animosité contre sa patrie; c'est une opposition de principe et d'idées, mais il a reconnu aussi avec bonheur que l'idée vraiment libérale commence à étendre ses racines sur notre vieux continent, et que l'avenir lui appartient. De là l'importance suprême de la grande expérience qui se poursuit en Amérique au sein de la plus formidable crise. Selon sa réussite ou son échec, la liberté recevra dans le monde la plus magnifique confirmation ou le plus sanglant affront. « Si notre peuple, dit Beecher, se montrait incapable de supporter la responsabilité de ce grand conflit, si les factions réussissaient à rompre notre unité, si nous nous montrions indignes de la sainte cause que Dieu nous a confiée, si nous autorisions nos adversaires à dire : « Le peuple le plus sage, le mieux conduit, « le plus libre, a été incapable de conserver un gouvernement libre, » on peut dire que pour un siècle encore les ténèbres envelopperaient le vieux monde, et nous aurions ajourné indéfiniment les espérances de l'humanité. Aucun exemple n'est plus profitable que celui d'un peuple comme le nôtre demeurant soumis à la loi et à ses magistrats pendant le cours d'une grande guerre. Rien n'est plus propre à démentir les détracteurs de la liberté, qui prétendent qu'elle conduit nécessairement à l'anarchie, et que le *self-government* est impossible. Si vous continuez à vivre de la vie d'un peuple libre, si vous maintenez vos libres écoles et vos Eglises libres, si vous persévérez à puiser le lait de la vie à ces deux mamelles de

votre prospérité morale, si de décade en décade vous prenez, comme je le crois fermement, un essor toujours plus large, il ne se peut pas que vous ne travailliez par un tel exemple à la régénération du monde. »

Nous aimerions à reproduire la partie si spirituelle et si éloquente de ce discours, dans laquelle l'orateur rappelle de quelle manière il a réfuté les accusations portées contre sa patrie en Europe. Aux Anglais qui signalaient l'orgueil national des Etats-Unis, Beecher répondait qu'il y avait là une preuve frappante de la communauté d'origine des deux peuples; car, en fait de jactance, la vieille Angleterre vaut bien la jeune Amérique. A ceux qui ne voient que désordre sur une terre libre, l'orateur déclare avec une haute raison que la grande puissance conservatrice est la liberté, quand elle est également répartie, parce qu'elle intéresse chaque citoyen au maintien et au développement de la constitution qui consacre son droit et assure sa prospérité. Ce sont les sociétés d'esclaves qui ont besoin des bouleversements et des agitations de la guerre. Les libres citoyens d'un grand pays sont satisfaits, et ils aiment la paix. Si on objecte la guerre actuelle, elle est terrible sans doute, mais comme la fournaise qui purifie l'or. C'est le feu d'une épreuve immense et salutaire, d'où la nation sortira purifiée de son crime. Beecher aborde alors cette grande question de la guerre américaine; il broie dans l'étau d'une puissante logique tous les sophismes hypocrites qu'on lui a opposés en Europe pour dégager la cause du Sud de celle de l'esclavage. A ceux qui disent que la guerre n'a pas été faite directement pour l'émancipation des nègres, il répond qu'ils ont raison; que lui-même, l'abolitioniste par excellence, il n'a jamais songé à imposer par les armes son opinion, qu'il ne comptait que sur l'ascendant des idées chrétiennes, et que ce sont les planteurs du Sud qui ont posé la question sur le champ de bataille. Maintenant qu'elle y est descendue, rien ne l'en retirera, si ce n'est le triomphe final de la liberté. Qui oserait nier qu'avec la victoire du Sud l'esclavage s'étendrait jusqu'au Pacifique, tandis qu'avec l'ascendant du Nord et le rétablissement de l'Union il est perdu à jamais. Cela dit tout et répond à tout. A ceux qui sont inquiets sur le sort des noirs émancipés, Beecher répond qu'il n'admet pas pour eux un autre régime que celui qui convient à des hommes libres. Egalité des droits sociaux et politiques, voilà ce qui leur appartient comme à toutes les créatures de Dieu; car pour eux aussi il y a eu un Gethsémané et un Calvaire ! « Au nom de Celui qui les a créés, au nom de Celui qui veut revêtir leur âme de la blanche robe des anges; au nom des grands principes et des glorieuses vérités qui sont à la base de notre vie nationale, je veux dire au nègre comme à tout autre homme : « Deviens tout ce que Dieu « veut que tu sois. Je veux te donner l'éducation, la chance industrielle, « tous les droits, toute les possibilités des hommes libres. » Voilà les paroles qui ont été applaudies avec transport à New-York. Que l'on dise encore que le préjugé de la couleur ne tend pas à disparaître dans les Etats du Nord ! Ce magnifique discours se termine par l'expression d'une con-

fiance joyeuse en une prompte victoire de la justice et de la liberté. Nous n'en affaiblirons la portée par aucune réflexion, nous bornant à rappeler combien le message du président Lincoln confirme ces espérances qui sont aussi les nôtres.

Il faut une transition pour que le passage ne soit pas trop brusque des Etats-Unis du Nord à notre vieux continent européen où il faut bien revenir. Le Mexique nous la fournit suffisamment ménagée. Nous apprenons, par les dernières nouvelles reçues de ce pays, que le parti que nous y avons soutenu jusqu'ici avait compté sur nous pour rétablir l'omnipotence du catholicisme avec toutes ses conséquences. L'archevêque de Mexico avait passé par Rome avant de traverser Paris, et il rapportait dans sa patrie la pensée intime du saint-siége aussi résolûment opposé que jamais à la liberté de conscience la plus élémentaire. Le bon archevêque s'imaginait que la France avait dépensé des centaines de millions uniquement pour refaire là-bas ce qu'aucune réaction n'accomplirait ici. Le but de l'expédition peut échapper à nos esprits, mais, à coup sûr, il ne saurait être un dessein pareil. L'archevêque s'en est promptement aperçu, aussi est-il sorti du gouvernement provisoire ; mais il a cru arriver à ses fins en faisant fermer les églises un jour de dimanche. Le général Neigre a suivi l'exemple du général Championnet, sommant de par ses baïonnettes le clergé napolitain d'aviser à ce que le miracle de saint Janvier eût lieu au jour marqué. Dans le cas actuel, il s'agissait non de miracle, mais de messe; le général français a obtenu l'ouverture immédiate de la cathédrale, et de plus la bénédiction archiépiscopale pour ses troupes. Ces positions-là sont aussi embarrassantes que fâcheuses. Nous n'aimons guère mieux les messes imposées de par le sabre que les messes refusées au nom d'un intérêt purement temporel. Ni l'Eglise, ni le gouvernement ne gagnent quoi que ce soit à de pareils conflits ; on ne peut s'empêcher de penser que nous avons été bien loin chercher de bien graves embarras.

L'archevêque de Mexico, nous l'avons dit, n'a fait que suivre les directions qu'il a reçues à Rome, celles que la papauté donne partout où elle est écoutée : hier dans toute l'Italie, quand elle y dominait de concert avec l'Autriche, aujourd'hui encore en Espagne. Qu'elle se hâte d'agir, car demain n'est plus à elle, et toutes les encycliques du monde n'empêcheront pas le triomphe universel et prochain de la liberté de conscience. Les Cortes espagnoles passeront peut-être à l'ordre du jour, sur l'éloquente pétition de Matamoros, dont la condamnation a rempli l'Europe d'indignation ; mais la voix de l'exilé réclamant une place au foyer de la patrie, non-seulement pour lui et ses compagnons, mais pour la plus sainte des libertés, trouvera de l'écho dans le cœur de ses compatriotes. Ces nobles et douloureux accents ne seront pas perdus ; le jour de la justice n'est plus éloigné.

Un livre vient de paraître qui signale avec une singulière énergie et

une amère passion toutes les menées du catholicisme ultramontain. Ce livre, qui a déjà fait beaucoup de bruit et de scandale, est malheureusement un roman, et un assez mauvais roman au point de vue littéraire. C'est, pour la partie romanesque, un composé du *Juif errant* et de *Jocelyn*. Une captation d'héritage par les jésuites est le nœud même de ce drame assez grossièrement charpenté. L'intérêt du livre tient à la vive peinture de quelques scènes de la vie cléricale qui semblent prises sur le fait, soit en France, soit à Rome, et dans la répulsion passionnée et sincère qui s'exprime à chaque page pour l'ultramontanisme effréné du moment, avec sa dévotion idolâtre à la Vierge et au pouvoir temporel, avec sa piété efféminée et ses violences. Il y a là l'expression énergique d'un sentiment vrai, et un prêtre seul pouvait haïr à ce point l'oppression religieuse. Mais pourquoi ce prêtre inconnu a-t-il cherché l'appui d'un faiseur émérite, comme s'il avait aspiré aux planches d'un théâtre du boulevard? A quoi bon ces grosses ficelles et ces déclamations ampoulées, si ce n'est à ôter toute valeur religieuse à une protestation qui certes à sa raison d'être? Qu'est-il besoin d'inventer une fable entortillée quand on a des faits patents à son service, et des faits bien plus concluants dans leur simplicité? Nous savons très bien qu'à côté des hommes de cœur et de foi que compte l'Eglise catholique en très grand nombre, à côté de ceux qui veulent la réconcilier avec la société moderne, il y a un parti plus nombreux encore qui travaille à défigurer le christianisme, à le rendre haïssable à tous les esprits généreux, un parti qui cache la croix derrière l'autel fleuri élevé à Marie, fait de la papauté, et surtout de la papauté temporelle une idole, et maudit tout ce que nous aimons, la pensée, la liberté, le droit, la justice. Ce parti use tour à tour de la violence et de la ruse; son encens est tout prêt pour les despotismes qui s'élèvent, tant qu'il peut espérer les exploiter à son profit; il encourage les plus abjectes superstitions, pousse aux faux miracles et aux visions apocryphes, et surtout cherche à accumuler l'or qui corrompt et fascine en attendant qu'il retrouve le glaive qui tue. C'est ce parti qui a obtenu l'Immaculée-Conception et qui a bouleversé toutes les antiques traditions de l'Eglise pour faire du pape presque un Dieu. C'est lui qui a jeté son levain dans un journalisme impudent et cynique, et qui a su inspirer à plus d'un noble cœur un mortel dégoût pour la religion dont il se donnait comme le représentant authentique : ce qui était le pire de ses mensonges. Ah! nous comprenons l'indignation pour ce parti du jésuitisme ultramontain qui ne fait que trop peser son joug sur le clergé. Le besoin le plus urgent de l'Eglise catholique est de briser ce joug; mais ce n'est pas par un roman frelaté du genre du *Maudit* que cette émancipation sera préparée. Ce qui manque à cette production bâtarde, est précisément le sentiment chrétien. Nulle part on n'y rencontre le vrai Christ, celui qui pardonne et qui purifie les cœurs; le Sauveur disparaît derrière le libérateur social; aussi l'auteur proclame-t-il Paris comme la ville sainte, la Sion des

temps nouveaux, parce qu'elle est le brillant foyer de la civilisation moderne. Un souffle de sensualisme traverse aussi ces pages; la lecture n'en est pas saine. La séparation du spirituel et du temporel y est défendue parfois avec éloquence, et cependant les plus flatteuses avances sont faites au souverain actuel de la France. La grande délivrance est attendue de son initiative. Non, ce n'est pas ainsi que se préparent les réformes sérieuses dans l'Eglise; elles n'ont pas pour apôtres des prêtres à moitié gagnés par l'esprit du siècle, plus préoccupés des tendres affections que des austères devoirs d'un témoin de la vérité, mettant leur confiance dans un coup de dé de la politique, et compensant leur indépendance vis-à-vis des tyrannies cléricales par une servilité bien caractérisée envers la puissance temporelle. Ce n'est pas avec un roman anonyme que l'on ébranlera l'erreur puissante. C'est à ciel ouvert, et tout dévoré du zèle de la maison de Dieu que l'on chasse les vendeurs du temple, et rien ne vaut pour cela un simple fouet de corde. Quand on assume une mission pareille on ne fait pas de la littérature, mais on emploie le langage ferme et sévère des convictions énergiques. L'esprit de sainteté, voilà dans l'Eglise le véritable esprit de liberté. C'est quand elle en a été saisie, que, semblable au héros d'Israël, elle rompt ses liens comme de l'étoupe. Nous pensons donc que le jésuitisme ultramontain peut dormir tranquille malgré le succès du *Maudit*.

Il serait bien temps néanmoins que la cause chrétienne fût délivrée de tout ce qui la compromet. Les fautes comptent double dans la crise que nous traversons. A peine le succès du livre de M. Renan est-il quelque peu amorti que l'on nous annonce la publication d'une nouvelle *Vie de Jésus* par le fameux Strauss, qui doit paraître en même temps en Allemagne et à Paris. Ce n'est pas un simple remaniement de l'ouvrage qui a illustré son nom ; c'est un livre entièrement nouveau et adapté aux circonstances. Nous aurons lieu sans doute bientôt d'en entretenir nos lecteurs[1]. En attendant, la discussion soulevée par M. Renan se poursuit. Nous n'avons à signaler aujourd'hui qu'un article de M. Réville sur le sujet inséré dans la *Revue germanique*. L'honorable auteur nous prend à partie avec une verve incisive. Il nous reproche une grande étroitesse mêlée d'une étrange infatuation parce que nous avons dit qu'il ne suffisait pas d'avoir le génie d'un Gœthe pour comprendre le Christ, mais qu'il fallait encore un cœur humble et brisé. Je ne sais pourquoi M. Réville donne un tour individuel et personnel à ces mots, comme si j'eusse éprouvé le besoin de me poser en pénitent modèle devant la chrétienté. J'ai formulé une règle générale, un principe dont l'application est universelle, voilà tout. Je ne

[1] Nous annoncerons à cette occasion que sur l'invitation de quelques jeunes amis, nous ferons une série de six conférences (pour hommes seulement) sur les origines du christianisme, au local de la Société d'encouragement, rue Bonaparte, 44. Elles auront pour sujet : *Une esquisse de la vie de Jésus*. Elles commenceront le jeudi 21 janvier, à huit heures du soir et continueront le *mardi et le jeudi*, à la même heure, jusqu'au mardi 9 février.

puis que persister dans cette opinion. Je n'entrerai dans aucune discussion de détail; je ne crois pas avoir dépassé les bornes d'une critique mesurée en me plaignant du caractère hypothétique du livre de M. Renan. De ce que je ne pense pas absolument comme mon honorable contradicteur sur la formation de l'évangile de Matthieu, et surtout sur la possibilité d'unir la croyance en un Dieu distinct du monde avec la dépendance absolue de ce Dieu vis-à-vis des lois de la nature, il ne s'ensuit pas que mes opinions soient sans base scientifique. M. Réville me reproche d'accuser M. Renan d'avoir manqué de respect à l'humanité. A la bonne heure! C'est donc la respecter d'après lui que de la représenter comme incapable d'aimer la vérité si elle n'est fardée et déguisée et si elle n'a pas le passe-port de l'imposture. Je désire simplement être respecté d'une autre manière. M. Réville soumet bien quelques doutes graves à M. Renan, mais il ne lui donne pas moins un brevet de christianisme, inconscient, il est vrai. Voilà, dirais-je avec une entière franchise, ce qui me semble intolérable. A quoi bon noyer dans le vague toutes les démarcations? Quelle utilité y a-t-il à ce que nous nous combattions dans je ne sais quelle région nuageuse où il sera impossible de se ressaisir? C'est demander au bon sens une concession trop forte que de vouloir faire passer pour christianisme ce qui est en opposition directe avec tout ce qu'ont enseigné Jésus-Christ, les apôtres et les chrétiens de tous les temps. J'irai même plus loin, et je dirai que la négation formelle, absolue du surnaturel, comme l'exprime M. Réville dans son article, est une répudiation catégorique du christianisme, car je le défie d'établir qu'il y ait eu un seul jour où il n'ait pas affirmé l'intervention souveraine de la liberté divine dans l'histoire pour sauver l'humanité. Quelle intolérance y a-t-il à demander la netteté des situations réciproques, une fois qu'il est admis qu'aucune opinion n'a un privilége quelconque dans l'Etat? M. Réville me répondra en me rappelant les discours de quelques Eminences au Sénat et leur invocation de la répression légale contre le livre de M. Renan. Mais il sait bien que nous ne sommes ni cardinal, ni sénateur, surtout en ce point, que d'ailleurs de pareilles réclamations ne servent aujourd'hui que ceux contre lesquelles elles sont faites et qu'en définitive le martyre de la libre pensée n'est pas propre à exciter actuellement beaucoup de compassion, surtout quand on voit que les fagots que des mains maladroites apportent à son bûcher ne font que l'entourer d'une plus vive lumière. On a même eu la bonté de sonner les cloches à son profit.

Les cours de la Sorbonne et du Collége de France se sont rouverts au milieu d'un concours d'auditeurs plus empressé que jamais. Là aussi la vie intellectuelle et morale a retrouvé une sève nouvelle. Nous donnerons prochainement à nos lecteurs un aperçu de ce semestre. Nous signalerons seulement aujourd'hui le début à Paris dans la chaire de M. Saint-Marc Girardin, de M. Saint-René Taillandier, déjà si apprécié comme

critique impartial et élevé. Il est venu fortifier la tendance chrétienne et libérale qui assure de plus en plus le succès de l'enseignement de M. Rosseeuw Saint-Hilaire et qui a valu à M. Laboulaye une véritable ovation à sa première leçon. Le nouveau professeur a terminé sa première leçon par une exposition de principes qui était un acte de courage. Il a planté d'une main ferme en face du positivisme et du scepticisme contemporains, qui avaient sans doute bien des adhérents dans son immense auditoire, le drapeau du spiritualisme chrétien, de ce qu'il a appelé le grand christianisme de Pascal. La mort prématurée de M. Emile Saisset, ce représentant si éminent de l'école éclectique dont la parole lumineuse et éloquente défendait avec puissance cette cause du spiritualisme qui semblait définitivement gagnée il y a quelques années, est venue attrister cette inauguration brillante des cours publics.

L'Eglise évangélique de Paris a été frappée tout entière d'un grand deuil. Elle a perdu l'un de ses Pères dans la personne de M. le pasteur Frédéric Monod. Nul n'a consacré au service de la vérité un dévouement plus infatigable, un cœur plus vaillant et plus loyal, une foi plus sereine. Après un long ministère dans l'une des premières Eglises du protestantisme français, après être parvenu à la plus haute position d'influence et d'estime, M. Frédéric Monod a accompli au nom d'une impérieuse conviction un sacrifice douloureux et vraiment déchirant pour qui connaissait tous les liens qui l'unissaient à son troupeau. A près de soixante ans, il a comme recommencé sa carrière dans une Eglise pauvre et faible qui reposait sur ce qu'il croyait la vraie base de toute société religieuse, je veux dire la communauté de foi. Qui pourrait dire aujourd'hui qu'il s'est trompé? Mais surtout qui ne serait rempli d'admiration pour cet acte si noble de fidélité à ses convictions? L'Eglise réformée de Paris, qui lui doit en grande partie le réveil de la vie religieuse dans son sein, l'Eglise indépendante, qui avait en lui l'un de ses plus fermes piliers et le président de ses synodes et de ses commissions synodales, nos grandes sociétés religieuses, qui le comptaient sans exception au nombre de leurs fondateurs, et surtout les chrétiens si nombreux qui ont été par lui amenés à Jésus-Christ ou consolés et fortifiés, le pleurent de concert. Je ne dis rien de ce qu'éprouvent les siens et les amis particuliers qui avaient appris depuis de longues années à le chérir et à le vénérer!... Jamais chef de famille n'a rempli cette auguste mission avec plus d'autorité et de tendresse. Oui, les regrets sont universels et profonds autour de cette tombe; mais, comme il est facile de croire aux réalités éternelles et au revoir glorieux en pensant à ce chrétien si ferme dans sa foi, et qui sur le lit de douleur où l'a couché la plus cruelle maladie en a donné de si beaux témoignages!

EDMOND DE PRESSENSÉ.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Ce, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

QUESTIONS SOCIALES

—

DE LA VRAIE PORTÉE RELIGIEUSE DU CONCORDAT [1]

Le concordat est né d'une pensée d'ambition personnelle. Il a fait partie de ce plan de réaction et de restauration monarchique si profondément conçu et exécuté avec tant d'énergie par le général Bonaparte. Lafayette en a déterminé le vrai caractère le jour où il adressa ce mot spirituel au premier consul à l'occasion des négociations avec Rome : « Vous avez envie de vous faire casser la petite fiole sur la tête. — Nous verrons, nous verrons, » disait Bonaparte [2]. Bourrienne, en racontant cet entretien, ajoute : « Voilà l'origine véritable du concordat. » On n'en peut douter un instant quand on se rend compte des opinions religieuses du premier consul, soit en parcourant sa correspondance, soit en saisissant au vol ces paroles brusques et pittoresques qui lui échappaient dans l'intimité ou même dans son conseil d'Etat. La religion est toujours considérée par lui au point de vue politique, comme un instrument de règne, un moyen efficace de dominer les esprits et de se les rattacher. Il se fait encore la première place dans ce domaine où il n'y a d'autre souveraineté acceptable que celle de Dieu. On ne peut sans doute l'accuser d'athéisme; sa haute intelligence se refusait à cette absurdité d'un monde aussi merveilleux que le nôtre enfanté par le hasard. Ensuite, l'athéisme est ennemi de l'ordre, de la subor-

[1] Ce morceau est extrait du volume qui sort de presse à ce moment même et qui est intitulé : *l'Eglise et la Révolution. Histoire des relations de l'Eglise et de l'Etat, de 1789 à 1802.* Ce livre présente un tableau complet des débats législatifs sur la liberté religieuse dans nos grandes assemblées révolutionnaires; il contient un récit circonstancié de la crise religieuse qui fut le contre-coup de ces débats et qui, après la persécution, aboutit au beau réveil de la foi de 1795 à 1800; il se termine par un exposé complet de l'affaire du Concordat. (Voir le *Bulletin bibliographique* de ce numéro.)

[2] *Mémoires de Bourrienne*, t. V, p. 62.

dination, de l'obéissance dans la société civile comme dans la société religieuse; à ce titre il devait déplaire au génie le plus gouvernemental qui ait existé; la rébellion ouverte envers le souverain du ciel était à ses yeux d'un mauvais exemple. Le premier consul était donc sincère toutes les fois qu'il parlait de la grandeur divine, telle qu'elle ressort du spectacle de la création ou de ce ciel étoilé qu'il montrait un jour à Monge avec une émotion non feinte. Mais il ne fallait pas demander plus à l'homme de guerre ou au profond politique. Ce sentiment religieux assez vague dont il reconnaissait l'influence en lui-même, il était bien décidé à s'en servir et il ne cherchait pas tant à le satisfaire qu'à en tirer parti. Or, il est peu de manières plus graves de le méconnaître et de l'offenser. Toutes les fois que la religion est considérée non comme un but, comme le but suprême, mais comme un moyen de réaliser des fins terrestres et personnelles elle est méconnue dans son essence. Nous aimons à croire que sur le rocher de Sainte-Hélène un rayon divin a traversé le cœur tourmenté du grand captif, mais il est certain que jusqu'à sa chute il n'a considéré la religion que dans sa relation avec sa politique, et qu'il lui a dispensé tour à tour la protection et la défaveur selon qu'il le trouvait utile à ses intérêts. En elle, comme en tout, il n'a vu que lui, et lui seul. Avant et après le concordat, le même point de vue domine dans ses discours sur la religion. Le jeune homme qui n'est encore qu'un général de fortune, — d'une merveilleuse fortune, il est vrai, — s'exprime comme le chef d'un grand empire. On a de lui à cet égard les actes et les propos les plus divers selon l'occasion. Dans la première campagne d'Italie, quand il a affaire à des dignitaires de l'Eglise, il parle avec respect de la beauté et de l'esprit de l'Evangile, mais cela ne l'empêche pas, dès son retour à Paris, en présence d'un pouvoir ennemi juré du christianisme, et devant un peuple moqueur imbu des mêmes idées, de mettre au premier rang des bienfaits de la révolution la destruction de la religion en soi. Voici quel fut le début de son discours en réponse au ministre des affaires étrangères qui l'avait présenté aux directeurs : « Le peuple français pour obtenir une constitution fondée sur la raison avait *dix-huit siècles de préjugés à vaincre*. La Constitution de l'an III et vous, avez triomphé de tous ces obstacles. *La religion*, la féodalité et le royalisme, ont successivement depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure datera l'ère des gouvernements représentatifs[1]. » On voit ici la religion mise sur le même rang que la féodalité et le royalisme, et présentée comme l'un des fléaux de l'humanité. Le jeune général passe en Egypte. Sur son chemin, il adresse de pieuses paroles à l'évêque de Malte pour envelopper d'un miel sacré ses recommandations à une prompte soumission au nouveau pouvoir. Mais à peine a-t-il mis le pied sur la terre des pyramides qu'il adresse à ses soldats la fameuse proclamation où il leur

[1] *Moniteur*, t. XXIX, p. 90.

recommande d'agir avec les peuples soumis au Coran, comme ils ont agi avec les juifs et les chrétiens, et « d'avoir les mêmes égards pour leurs mufris et leurs imans que ceux qu'ils ont eus en faveur des évêques et des rabbins. » Il fait plus; il prend soin que les fêtes du Ramazan soient célébrées au Caire avec plus de pompe que jamais. C'est ainsi qu'il réalise avec quelques variantes le fameux vers de Voltaire sur Zaïre et qu'il est chrétien en Italie, libre penseur à Paris et musulman au bord du Nil. Il a pris soin du reste de développer sa théorie en plein conseil d'Etat, et cela après le concordat : « Quant à moi, disait-il un jour, je ne vois pas dans la religion le mystère de l'Incarnation, mais le mystère de l'ordre social; elle rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche que le riche ne soit massacré par le pauvre. La religion est encore une sorte d'inoculation ou de vaccine, qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers; les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant et tous les rêveurs d'Allemagne[1]. » Le mystère de l'ordre social était avant tout aux yeux de Napoléon la soumission au pouvoir civil. Voilà pour lui le dogme essentiel, le précepte capital, le fond même de la religion. Or les prêtres lui paraissent éminemment utiles pour serrer le frein de l'obéissance dans ses Etats. L'empereur d'Autriche s'écria, en apprenant la conclusion du second concordat, qu'il approuvait hautement Napoléon, qu'il savait par expérience qu'on ne pouvait se passer des prêtres dans un Etat bien ordonné et que, quant à lui, il avait besoin pour faire respecter son autorité de deux armées, l'une blanche, l'autre noire[2]. Ce jour-là les deux empereurs se comprenaient. Napoléon est constamment revenu à ce point de vue utilitaire dans sa correspondance avec les ecclésiastiques comme dans ses allocutions. Quand il est encore général républicain, il loue les prêtres « qui ont reconnu que le code politique de l'Evangile se résume dans la liberté et la souveraineté du peuple et qui s'efforcent de le calmer au lieu de l'agiter. » En effet, en tenant ce langage démocratique ils servent sa politique du moment qui consiste à fonder des républiques en Italie; il ne tarit pas en louanges en leur faveur, il les compare à Fénelon et déclare « que de tels prêtres sont le plus beau présent que le ciel puisse faire à un gouvernement[3]. » A vrai dire, il n'aimait le républicanisme chez les prêtres que comme une marque de leur docilité à recevoir sa consigne. Il ne leur commanda pas longtemps ce genre d'opinion et la vertu cardinale qu'il estima le plus chez eux fut l'empressement à se soumettre au pouvoir temporel. « Je ne conçois pas de caractère plus respectable et plus digne de la vénération des hommes, écrivait-il à l'évêque de Malte après la conquête de l'île, qu'un prêtre qui, plein du véritable esprit de l'Evangile, est persuadé que ses devoirs lui ordonnent de

[1] *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration, recueillies par un membre de son conseil d'Etat.* Paris, 1833, p. 223.
[2] *Idem*, p. 141.
[3] *Correspondance de Napoléon*, t. II, et Lettre du 10 septembre 1797.

prêter obéissance au pouvoir temporel et à maintenir la paix dans son diocèse[1].

La vraie pensée de Napoléon, celle qui a présidé au concordat, ressort avec la plus grande clarté du discours qu'il a adressé aux curés de Milan au mois de juin 1800, à la veille de Marengo. Il ne faut pas oublier qu'il parlait surtout pour Paris et pour Rome. Ce discours mérite d'être reproduit comme la digne préface du concordat.

« J'ai désiré de vous voir tous rassemblés ici, dit le général, afin d'avoir la satisfaction de vous faire connaître par moi-même les sentiments qui m'animent au sujet de la religion catholique apostolique et romaine. Persuadé que cette religion est la seule qui puisse procurer un bonheur véritable à une société bien ordonnée et affermir la base des bons gouvernements, je vous assure que je m'appliquerai à la protéger et à la défendre dans tous les temps et par tous les moyens. Vous, les ministres de cette religion qui certes est aussi la mienne, je vous regarde comme mes plus chers amis; je vous déclare que j'envisagerai comme perturbateur du repos public et ennemi du bien commun, et que je saurai punir comme tel de la manière la plus rigoureuse et la plus éclatante et même, s'il le faut, *de la peine de mort*, quiconque fera la moindre insulte à notre commune religion et qui se sera permis le plus léger outrage envers vos personnes sacrées. Mon intention formelle est que la religion chrétienne, catholique et romaine, soit conservée dans son entier, qu'elle soit publiquement exercée et qu'elle jouisse de cet exercice public avec une liberté aussi pleine, aussi étendue, aussi inviolable qu'à l'époque où j'entrais pour la première fois dans ces heureuses contrées. Actuellement que je suis muni de pleins pouvoirs, je suis décidé à mettre en œuvre tous les moyens que je croirai convenables pour assurer et garantir cette religion. Les philosophes modernes se sont efforcés de persuader à la France que la religion catholique était l'implacable ennemie de tout gouvernement républicain. De là cette cruelle persécution que la République exerça contre la religion et ses ministres; de là toutes les horreurs auxquelles fut livré cet infortuné peuple. La diversité d'opinions qui à l'époque de la révolution régnaient en France, au sujet de la religion, n'a pas été une des moindres sources de ces discordes. L'expérience a détrompé les Français... Moi aussi je suis philosophe, et je sais que dans une société quelle qu'elle soit, nul homme ne saurait passer pour juste et vertueux, s'il ne sait d'où il vient et où il va. La simple raison ne saurait nous fixer là-dessus; sans la religion on heurte continuellement dans les ténèbres, et la religion catholique est la seule qui donne à l'homme des lumières certaines sur son principe et sa fin dernière. Nulle vérité ne peut exister sans morale; il n'y a pas de bonne morale sans religion; *il n'y a donc que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable.* Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole. La France, instruite par ses malheurs, a rappelé dans son sein la religion catholique. Je ne puis pas disconvenir que je n'aie contribué à cette belle œuvre. Je vous certifie qu'on a rouvert les églises en France et que la religion catholique y reprend son ancien éclat, et que le peuple voit avec respect ces sacrés pasteurs qui reviennent pleins de zèle au milieu de leurs troupeaux abandonnés. Quand je pourrai m'aboucher avec le nouveau pape, j'espère que j'aurai le bonheur de lever tous les obstacles qui pourraient s'opposer encore à l'entière réconciliation de la France avec le chef de l'Eglise. Voilà ce que je voulais vous communiquer au sujet de la religion chrétienne, catholique et romaine. Je désire que l'expression de ces sentiments reste gravée dans vos esprits; — que vous mettiez en ordre ce que je viens de dire, et j'approuverais qu'on en fasse part au public par la voie de l'impression, — afin que mes dispositions soient connues, non-seulement en Italie et en France, mais encore dans toute l'Europe[2]. »

Le premier consul parle ici en vrai confesseur de la foi; seulement il parle surtout pour l'écho européen et il a beau enfler la voix, il ne dépasse pas l'ordre politique. Il fait une avance à l'opinion catholique, et il compte qu'elle y répondra. C'est une affaire et une négociation qui s'engage, c'est un acte de chef d'Etat où le chrétien n'a rien à voir. S'il n'a pas craint, lui, le chef armé de la France, de menacer de la mort les moindres délits

[1] *Correspondance de Napoléon*, tome III. Lettre du 12 janvier 1798.
[2] *Idem*, t. VI, p. 338.

religieux, c'est que l'orateur selon sa coutume se fait tout à tous; il se fait Italien pour des prêtres italiens; il ne songe qu'à son calcul du moment. Si l'on en doutait, on n'a qu'à l'entendre quelques mois plus tard, non plus en grand apparat officiel sous les voûtes de la cathédrale de Milan, mais à la Malmaison, dans un entretien intime avec un de ses familiers. C'était à l'époque où les négociations à la cour de Rome étaient en pleine activité. Le premier consul avait mis l'entretien sur les idées religieuses, il avait qualifié d'idéologie, — ce qui était pour lui le dernier terme du mépris, — les opinions purement philosophiques, telles que le déisme. Il avait parlé de l'émotion qu'il avait ressentie naguère en entendant la cloche de Rueil, « tant est forte la puissance de l'habitude et de l'éducation. » Un homme si occupé ne parlait pas de ses idées et de ses émotions pour le simple plaisir de les exprimer. On pouvait être assuré qu'il avait une intention cachée et un but précis. En effet, ces épanchements étaient destinés à introduire une communication grave. « Je me suis dit, ajouta-t-il aussitôt, quelle impression tout cela ne doit-il pas faire sur l'homme simple et crédule? Que vos philosophes et vos idéologues répondent à tout cela ! Il faut une religion au peuple, il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement, cinquante évêques émigrés et soldés par l'Angleterre conduisent aujourd'hui le clergé français. Il faut détruire leur influence, l'autorité du pape est nécessaire pour cela. Il les destitue ou leur fait donner leur démission. On déclare que la religion catholique étant celle de la majorité des Français, on doit en organiser l'exercice. Le premier consul nomme cent évêques, le pape les institue; ils nomment les curés, l'Etat les salarie. Ils prêtent serment, on déporte les prêtres qui ne se soumettent pas. On dira que je suis papiste, je ne suis rien. J'étais mahométan en Egypte, je serai catholique ici pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions, mais l'idée d'un Dieu..., — et levant la main vers le ciel : — Qu'est-ce qui a fait ceci [1] ? »

Le premier consul développe ensuite les avantages de son projet : « Les « gens éclairés ne se soulèveront pas contre le catholicisme. Ils sont indif« férents. Je m'épargne de grosses contrariétés dans l'intérieur et je peux « par le moyen du pape au dehors... » Il s'arrêta, la réticence était significative.... L'entretien se termina brusquement par ces mots : « Il n'y a « plus ni bonne foi, ni croyance. Il n'y a plus rien à prendre au clergé. *C'est « une affaire purement politique* [2]. » Le nouveau Cyrus prenait soin, par cet aveu plein de franchise, de bien établir dans quel sens il relevait les autels. Il répétait sans cesse à son secrétaire Bourrienne : « Vous verrez quel parti je saurai tirer des prêtres [3]. » Il était du reste parfaitement décidé à briser « ces personnes sacrées » auxquelles il avait montré une si touchante amitié à Milan, dès qu'elles lui feraient la moindre résistance.

[1] *Mémoires sur le Consulat*, attribués à Thibaudeau, 1827, l. XII.
[2] *Id.*, p. 159.
[3] *Mémoires de Bourrienne*, V, 232.

Au moment même où il préparait le concordat, il disait un jour à Carnot, à l'occasion d'une velléité d'opposition cléricale : « Les prêtres et les nobles jouent gros jeu. Si je leur lâchais le peuple, ils seraient tous dévorés en un clin d'œil [1]. »

Nous avons indiqué la grande raison politique qui poussait le premier consul à traiter avec la cour de Rome : il voulait enrôler à son profit la puissance religieuse dont il reconnaissait l'indestructible influence. Il n'aurait pu d'ailleurs laisser la liberté à la religion sans limiter son pouvoir arbitraire. Disons mieux, la liberté de la religion n'était possible qu'avec le maintien de la liberté elle-même au sens le plus étendu. Qu'est-ce, après tout, qu'une Eglise libre? C'est une association qui se réunit à intervalles réguliers et qui use de la liberté d'écrire et de parler. Elle ne peut se passer des droits les plus essentiels d'un peuple affranchi ; le droit d'association et de réunion, la liberté de la presse, toutes ces grandes garanties de la société moderne lui sont indispensables. C'est l'honneur de la religion de ne pouvoir user de la liberté comme d'un monopole ; voilà pourquoi son premier intérêt est de la vouloir pour tous. Le dictateur du 18 brumaire était donc contraint logiquement de lier cette grande puissance des mêmes chaînes dont il enveloppait la France. Il ne pouvait tolérer ce désordre abominable qu'une parole qu'il n'eût pas inspirée retentît sur un point du pays et qu'en face de ses préfets il y eût des évêques indépendants. Le maintien d'une seule association libre était une tache sur la carte. Il fallait se hâter de la faire disparaître pour célébrer le jubilé de la centralisation triomphante d'une frontière à l'autre, sans que rien ne vînt rompre cette magnifique uniformité. La même main qui relevait le trône devait non pas relever l'autel, — car il était debout et jamais encens plus pur n'y avait brûlé, — mais l'adosser au trône. Dans son furieux désir de domination absolue et d'omnipotence, Napoléon ne pouvait consentir à ne pas régner dans tous les domaines. Il devait bientôt s'apercevoir qu'il est plus facile de tenter une pareille usurpation que d'y réussir.

Qu'on en juge par ces mots amers qui expliquent toutes les insurmontables difficultés qu'il devait rencontrer dans ce partage du pouvoir où il comptait vainement se faire la part du lion : « Voyez, disait-il au conseil d'Etat, l'insolence des prêtres, qui, dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le pouvoir temporel, se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme; ils prétendent me réduire à n'avoir d'action que sur les corps. Ils gardent l'âme et me jettent le cadavre [2]. »

Après ces préliminaires indispensables pour comprendre la portée du concordat, nous n'avons plus qu'à retracer les phases diverses de la négociation. Il fallait à la fois négocier avec l'opinion à Paris et traiter avec Rome. — Le premier consul usa de son influence personnelle pour la pre-

[1] *Mémoires sur Carnot*, par son fils, t. II, p. 224.
[2] *Opinions de Napoléon*, p. 201.

mière négociation, qui n'était pas la moins difficile, et se servit pour la seconde d'agents habiles, armés de promesses et de menaces efficaces.

Nous avons vu dans quelle situation prospère au point de vue religieux se trouvait l'Eglise gallicane ou constitutionnelle à la fin du régime antérieur. Le culte avait été rétabli dans 40,000 paroisses, et l'œuvre de réorganisation se poursuivait sans relâche. D'un autre côté, les prêtres insermentés, malgré la proscription dont ils étaient encore frappés, s'étaient répandus dans les villes et les campagnes, et ralliaient à eux une portion importante des populations, surtout dans le Midi et dans l'Ouest. Les deux clergés étaient encore très loin de s'entendre, mais rien n'empêche de supposer que si la liberté des cultes avait été sérieusement reconnue, on ne fût arrivé à une conciliation. En tous cas, la papauté n'aurait pas dû faire pour cela des concessions aussi considérables que celles auxquelles elle finit par consentir pour conclure le concordat. Les premières mesures du nouveau régime, en ce qui concerne la religion, ne peuvent qu'être approuvées. Tout d'abord, il montra clairement par l'arrêté du 3 nivôse, qui autorisait les commissions consultatives formées des débris des conseils dissous à recevoir les réclamations des prêtres déportés, que l'ère de la proscription religieuse allait prendre fin. En même temps, les cendres de Pie VI étaient rendues à ses anciens sujets et solennellement transportées à Rome. Peu de jours après, un décret, sage entre tous, substituait au serment constitutionnel qui avait provoqué tant d'orages, un simple engagement de fidélité à la constitution. Les questions de principes étaient ainsi écartées et la conscience mise hors de cause. Enfin l'arrêté du 3 prairial qui rouvrait les temples au culte chrétien, était remis en vigueur. Le ministre de la police, Fouché, l'ancien proconsul de la Nièvre, essayait bien par ses circulaires de diminuer la portée de ces mesures, mais les faits étaient beaucoup plus importants que les paroles. On commença à espérer que la liberté des cultes ne serait plus une triste ironie au frontispice de la constitution [1]. Il y eut bien encore plus d'un procédé vexatoire de la part des autorités locales, provoqué souvent par l'imprudence des partis religieux qui se faisaient une guerre ouverte, mais l'apaisement serait résulté de la liberté sérieusement accordée. Nous avons exposé les raisons qui empêchaient de nourrir cet espoir. Déjà la liberté de la presse avait été supprimée, et avec elle toutes les garanties qu'elle seule peut conserver. La presse religieuse avait été la première enchaînée; le préfet de la Seine-Inférieure avait rendu l'arrêté suivant adressé à un journal de son département, qui mérite de figurer avec distinction dans la littérature administrative : « Les intérêts de la terre suffisent à l'aliment de votre feuille. Prouvez votre respect pour ceux du ciel en vous abstenant d'en parler. Votre feuille sera suspendue en cas d'infraction à cet ordre. »

[1] Voir le *Moniteur* du 22 nivôse an VIII.

Le plan du premier consul semble avoir été assez promptement conçu. Il y avait longtemps qu'il songeait à l'opportunité d'un traité avec le pape. On se tromperait fort en s'imaginant qu'il fut guidé à un degré quelconque par les souvenirs d'enfance que la cloche de Rueil éveillait en lui à ses heures de loisir. Les lettres qu'il écrivit à l'occasion des négociations qui précédèrent le traité de Tolentino révèlent une indifférence mêlée de mépris pour cette institution pontificale qu'il devait trouver si admirable le jour où elle lui paraîtrait utile à sa politique. Il écrivait à Cacault, le 26 septembre 1796, « de ruser avec le vieux renard. » Tandis que, dans une note officielle du 19 février 1797, il annonçait au pape qu'il n'aurait pas d'allié plus fidèle que le gouvernement républicain; il écrivait au Directoire le même jour qu'infailliblement *la vieille machine* allait se détraquer toute seule. Certes, son moindre souci eût été de la réparer, mais l'homme d'Etat profond commençait à apparaître chez le guerrier victorieux. Il n'était pas sans prévoir qu'il pourrait bien devenir le maître de la France, et il jetait dans une note rapide les bases d'une négociation qu'il devait reprendre plus tard. Il y exposait les raisons politiques qui rendaient un accord désirable avec la papauté. C'est à ce fil bien ténu qu'il rattachait, après Marengo une négociation tout à fait sérieuse qui devait couronner la paix du dehors par la paix du dedans.

Au reste, il n'était poussé que par lui-même dans cette voie; nul courant d'opinion ne l'entraînait; au contraire, il la heurtait de front en rétablissant un culte officiel. Mais il prenait au sérieux le mot de Cambacérès, et il croyait fermement que le gouvernement représentait la nation, aussi bien ses intérêts religieux que ses intérêts politiques, et il s'arrogeait le droit énorme de trancher souverainement à lui seul une question de conscience : ce qui est la plus grave des usurpations. Les opposants à la reconstitution d'un culte officiel se recrutaient sans doute tout d'abord parmi les nombreux adhérents de la philosophie du dix-huitième siècle, qui s'imaginaient bien à tort que la protection gouvernementale relèverait le crédit de la religion; c'était oublier que rien n'était plus propre à l'avilir qu'un opulent asservissement. La partie saine du clergé constitutionnel ne demandait qu'à poursuivre librement et pacifiquement la restauration de l'Eglise de France. Quant au clergé réfractaire, la dispense du serment comblait ses vœux, et il dut faire plus d'une capitulation de conscience pour accepter le concordat. Les hommes de 1789, les vrais libéraux demeurés fidèles à la foi de leur jeunesse, voyaient avec un déplaisir marqué la tentative du premier consul. Nous apprenons par les *Mémoires de Lafayette* que l'illustre général fit une démarche auprès du premier consul pour le dissuader de rétablir une religion officielle, et lui conseiller « d'accepter dans son intégrité le principe américain d'égalité parfaite entre tous les cultes, chacun d'eux restant isolé du gouvernement, et les sociétés religieuses se formant à leur gré, sous la direction de prêtres de leur choix et payés par

elles[1]. » Rien ne peut mieux faire mesurer la distance qui sépare l'esprit de 1801 de celui de 1789, que de constater l'impression que produisit cette intervention de Lafayette sur le premier consul. « M. de Lafayette, dit Bourrienne, blâma le concordat. Il aurait voulu que Bonaparte, laissant à tous les cultes une égale liberté, les eût placés, comme aux Etats-Unis, tout à fait en dehors du gouvernement, et que les sectateurs d'un culte, quel qu'il fut, se fussent accordés entre eux pour pourvoir aux besoins de ce culte et de ses ministres. Je me rappelle qu'à cette occasion Bonaparte me dit : « Lafayette a peut-être raison en théorie; mais qu'est-ce qu'une « théorie? Une sottise quand on en veut faire une application à une masse « d'hommes, et puis il se croit toujours en Amérique, comme si les Français « étaient des Américains. Il ne m'apprendra peut-être pas ce qu'il faut à ce « pays-ci. La religion catholique y domine, et d'ailleurs j'ai besoin du pape; « il fera ce que je voudrai[2]. » Si l'opinion des esprits libéraux était contraire aux projets du premier consul, la masse de la nation ne s'en inquiétait nullement et montrait la plus parfaite indifférence. « A l'époque de l'avénement de Bonaparte, dit Madame de Staël dans ses *Considérations sur la Révolution,* les partisans les plus sincères du catholicisme, après avoir été aussi longtemps victimes de l'inquisition politique, n'aspiraient qu'à une parfaite liberté religieuse. Le vœu général de la nation se bornait à ce que toute persécution cessât désormais contre les prêtres, et que l'on n'exigeât plus d'eux aucune espèce de serment, enfin que l'autorité ne se mêlât en rien des opinions religieuses de personne. Ainsi donc le gouvernement consulaire eût contenté l'opinion en maintenant en France la tolérance telle qu'elle existe en Amérique. Mais le premier consul savait que si le clergé reprenait une consistance politique, son influence ne pourrait que seconder les intérêts du despotisme; et, ce qu'il voulait, c'était préparer les voies pour arriver au trône. Il lui fallait un clergé comme il avait des chambellans[3]. » Mais en attendant que les nouveaux chambellans entrassent en fonction, il fallait expliquer aux anciens les motifs d'un projet qui ne souriait qu'à son auteur. C'est ce que fit le premier consul dans des entretiens fréquents avec ses familiers toujours terminés par la triomphante réplique de celui qui pouvait tout.

Conclusion[4].

Napoléon disait en revenant de Notre-Dame, après les cérémonies qui avaient marqué la conclusion du concordat : « Maintenant, la Révolution française est finie. » Cette histoire a montré combien il se trompait. Non-

[1] *Mémoires de Lafayette,* t. II, p. 63.
[2] *Mémoires de Bourrienne,* t. V, p. 61, 62.
[3] *Considérations sur la Révolution française,* t. II, p. 273, 274.
[4] Je donne ici la conclusion finale du livre, qui en suppose tous les développements historiques.

seulement la Révolution n'était pas finie, mais encore elle était arrêtée dans l'ornière où elle s'était engagée dès son premier jour et fixée en quelque sorte dans sa plus fatale erreur. Ce qui avait bien décidément pris fin, c'était le régime de l'intolérance et de la persécution; l'égalité des cultes au point de vue du droit était conquise à jamais. Mais en fait de vraie et sincère liberté religieuse, la révolution était à peine commencée. A part une période courte et orageuse, où la séparation de l'Eglise et de l'Etat avait été proclamée et réalisée avec un succès surprenant dans les circonstances les plus difficiles, la lourde main du pouvoir civil n'avait pas cessé un seul jour de peser sur la conscience religieuse, et comme c'est là qu'il faut chercher le secret intime de la liberté, le despotisme avait pris la plus sûre des garanties contre toute indépendance morale. A la persécution avait succédé la protection impérieuse. Les grandes corporations du passé avaient disparu; il ne restait plus que des individus en face de l'Etat, mais des individus désarmés auxquels le droit d'association était sévèrement interdit. Rien de plus facile pour le pouvoir civil que de pétrir à son gré cette menue poussière, mais aussi le pouvoir devait apprendre bientôt combien sont fragiles les édifices construits avec de tels matériaux. Le vrai ciment manquait; car le ciment c'est la liberté, et avant tout, la première des libertés, celle des âmes. Non, la Révolution n'était pas finie en 1801.

Son œuvre n'est pas achevée aujourd'hui. Ni la liberté en général, ni la liberté religieuse en particulier n'ont reçu une consécration suffisante. Sur le premier point, tous les amis désintéressés de la cause libérale, à quelque camp qu'ils appartiennent, sont d'accord. Sur le second point, la préoccupation est moins vive; on se soucie assez peu de la liberté de la religion, les libéraux qui la redoutent ne sont pas rares. Et cependant il est certain que dans la France de 1864 la liberté des cultes n'existe pas. Les lois organiques sont toujours en vigueur, et mettent à la disposition de l'Etat un frein puissant pour contenir les Eglises qu'il salarie. Il est toujours armé du fameux article 291 du Code pénal, rajeuni par le décret du 23 mars 1852, grâce auquel toute réunion de culte est soumise à l'autorisation préalable. L'administration ne s'est pas montrée moins pénétrée du devoir sacré à ses yeux de surveiller et trop souvent d'empêcher toutes les manifestations religieuses qui ne rentrent pas dans son cadre. Les tiraillements fâcheux qui résultent des relations traditionnelles de l'Eglise et de l'Etat se renouvellent tous les jours.

L'expérience des régimes qui ont précédé le second empire paraissait suffisamment concluante. La restauration n'a-t-elle pas été en grande partie perdue par son alliance étroite avec le parti catholique le plus avancé? L'Etat et l'Eglise sont sortis déconsidérés de ce fatal embrassement politique. La monarchie de juillet n'a eu à se louer ni de ses défiances ni de ses concessions à l'égard du même parti, ses rapports avec l'Eglise catholique ont été tendus et ont trop souvent manqué de fran-

chise, elle n'en a retiré qu'une désaffection redoutable au moment du péril. Sous le nouveau régime qui a remplacé l'éphémère république de 1848, nous avons vu la rigueur suivre les avances empressées et une lutte sourde ou déclarée et toujours dangereuse éclater à plusieurs reprises entre l'Eglise et l'Etat, tandis que le sentiment religieux lui-même s'assoupissait ou prenait le change en se prononçant pour une cause toute terrestre. Le choc des intérêts dans la torpeur des convictions, un mouvement d'intrigues et d'affaires dans le silence des idées, voilà le résultat le plus clair d'une situation anormale dont les inconvénients sont trop faiblement sentis.

L'âme même de la France est liée et garrottée dans le réseau administratif qui l'enlace de toute part et ne permet pas à la pensée, à la croyance de se produire librement en plein soleil par la parole ou l'association. Qu'on y prenne garde! cette captivité morale l'énerve, elle finirait par détourner son activité vers les mauvaises et basses préoccupations dont une littérature avilie deviendrait le signe le plus certain, ou bien elle la précipiterait dans le jeu terrible de la guerre, seul capable de la distraire de son pesant ennui en bouleversant inutilement l'Europe. Il est temps d'affranchir cette âme de la France, si généreuse, si vivante, et de délivrer ce géant des liens ténus et innombrables dont il est enlacé comme s'il s'était endormi au pays de Lilliput. Voilà la noble tâche et le côté le plus élevé du libéralisme dans les circonstances présentes.

Nous voudrions à tout prix qu'il échappât au malentendu si grave qui lui a fait sacrifier le corps pour l'ombre. Les garanties constitutionnelles ont une haute valeur à nos yeux, à la condition qu'elles aient vraiment quelque chose à garantir, à savoir une liberté réelle, celle du citoyen lui-même, de l'individu efficacement protégé dans l'exercice de ses droits et dans le plein développement de son activité. C'est en vain qu'on ferait et déferait des ministres à la tribune; la liberté n'y gagnerait rien, si le citoyen est toujours sacrifié à la cité. C'est la liberté comme à Sparte et à Rome. Il est tel régime déchu qui en tombant a incrusté son système dans l'esprit national; en se retirant il y a enfoncé, comme le Parthe, un trait mortel. C'est ce trait qu'il faut arracher pour fonder la vraie liberté. Or, comme rien ne caractérise mieux l'erreur du passé que la mise en régie de la religion, c'est par là qu'il faut commencer la réforme en arrêtant sérieusement l'empire de la loi aux limites où commence l'empire indéfini de la conscience, selon une parole vraiment sublime et magnifiquement inconséquente de Napoléon. Tout libéralisme qui ne commence pas par affranchir la conscience est de mauvais aloi; il reprend et continue la mauvaise tradition française, celle qui, de Louis XIV au premier consul, a suivi son cours et a reparu intacte au sortir du tourbillon révolutionnaire.

Nous avons cru servir non-seulement la cause de la religion, mais encore la cause libérale dans son intérêt le plus actuel et le plus élevé, en

dégageant de la confusion des faits la grande leçon qui résulte des luttes religieuses et ecclésiastiques de la Révolution française. Cette leçon se résume dans cette fameuse formule de l'Eglise libre dans l'Etat libre qui s'impose avec plus ou moins de logique à tous les esprits généreux. Qu'on le sache bien : on n'aura l'Etat libre qu'avec l'Eglise libre, j'entends pleinement libre, sans salaire et sans chaînes, sans traitement et sans lois organiques, avec le régime du droit commun sincèrement accepté. Ainsi sera garanti contre tous les envahissements l'asile inviolable de la liberté religieuse, mère de toutes les autres. Alors le suffrage universel devra comprendre que, pour ses flots tumultueux comme pour les vagues de l'océan, il y a une voix pour dire : Jusqu'ici et pas plus loin ; l'idole de la fausse souveraineté populaire sera brisée. Une telle réforme réagira sur tout l'ensemble de l'organisation politique, elle se reproduira à tous ses degrés et établira la vraie ligne de démarcation entre le pouvoir central et la liberté individuelle. Puis l'Eglise, dans ces conditions normales, ne vivant que de la liberté, trouvera son premier intérêt à la servir et à la défendre. Ainsi se cimentera cette alliance sainte et féconde entre la religion et le libéralisme dont le retard a été si fatal à la Révolution française et dont la réalisation inaugurerait pour notre patrie l'ère nouvelle et définitive à laquelle nous aspirons. Alors vraiment la Révolution serait achevée, car elle aurait affranchi la conscience et elle en aurait fait le roc inébranlable sur lequel reposerait l'édifice. Nous finirons en répétant cette belle parole de Mirabeau : « *Dieu est aussi nécessaire que la liberté au peuple français.* » Il était trop l'enfant de son siècle pour donner à ces mots toute leur portée. C'est à nous qui avons vu ce qu'il n'a pas vu et qui savons combien est précaire la liberté qui n'est qu'un droit humain, combien elle est prompte à s'affaisser ou à se vendre, c'est à nous les héritiers et les admirateurs de cette grande révolution que nous voulons achever en la corrigeant ou en la complétant, c'est à nous à redire avec une pleine conviction que Dieu est aussi nécessaire que la liberté au peuple français. L'idée divine peut seule sauvegarder la liberté, mais c'est à la condition qu'on ne la lui ait point refusée à elle-même. Tout nous ramène donc à l'Eglise libre dans l'Etat libre.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

ÉTUDES CONTEMPORAINES

—

L'ITALIE DES ITALIENS[1]

HISTOIRE DE LA RENAISSANCE POLITIQUE DE L'ITALIE. 1814-1861, par RODOLPHE REY. Michel Lévy. 1864.

En 1830, la populace du *Trastevere* et des *Monti*, à Rome, était encore toute pour le pape. Unie aux montagnards, elle devait faire main basse sur les libéraux, pour complaire au cardinal Bernetti. (P. 105.) C'est avec des bandes recrutées parmi les populations sauvages qui habitent les montagnes voisines de la frontière napolitaine (les Abruzzes) qu'en 1831 « le cardinal Albani fit faire feu sur la population désarmée de Forli qui lui avait pourtant ouvert ses portes, massacra des femmes, des vieillards, des enfants, saccagea des maisons. » (P. 110). C'est encore la cause réactionnaire que la populace de Naples servit trop bien en 1848, lorsqu'au moment du coup d'Etat de Ferdinand II, elle se précipita à la suite des régiments suisses et des troupes indigènes dans les maisons aisées, pour s'y livrer au pillage et à bien d'autres horreurs. C'est enfin et toujours la cause de la légitimité que prétendent servir ces brigands recrutés dans la basse classe, sur lesquels un clergé aveugle n'a que trop d'action, et qui représentent pourtant aujourd'hui presque l'unique démagogie de l'ex-royaume des Deux-Siciles.

Qu'on se le tienne donc pour dit et que l'Europe intelligente ne se laisse plus tromper par des abus de mots.

Mais si telle a été jusqu'en 1848 et en quelques localités jusqu'à la dernière révolution, la tendance politique des classes agricoles et ouvrières, d'où vient qu'enfin le libéralisme soit parvenu à les

[1] Voir la *Revue chrétienne* du 15 janvier 1864.

rallier? Ce fut en partie l'œuvre patiente et sage de la bourgeoisie et de la noblesse. Nous avons vu que les haines de caste n'existaient pas; les efforts même du clergé et des gouvernements n'ont pu les créer qu'accidentellement. Le clergé, appui en cela des gouvernements, se trouvait du reste à cet égard fort souvent embarrassé; car, même quand il faisait de la démagogie en action, il n'avait pas le goût d'en faire en théorie. Le communisme s'allie mal à l'ultramontanisme. En conséquence, les classes moyennes ont conservé sur le bas peuple l'ascendant naturel des lumières, l'influence d'une position acceptée volontiers, et l'autorité d'une considération que les nobles italiens n'ont pas, dans les temps modernes, compromis par des abus. Elles s'en sont servies pour éclairer peu à peu la plèbe des villes et celle des campagnes sur ses véritables intérêts, pour lui montrer qu'elles travaillaient autant pour le pauvre que pour le riche, en plaidant la cause de la civilisation et du progrès. Ce ne fut pas une œuvre facile. Il n'est pas jusqu'au paysan toscan, pourtant si fin et si en avant sur les autres par la douceur policée de ses mœurs comme aussi par la perfection de ses méthodes agricoles, qui n'ait à plusieurs reprises contrecarré l'effort de résurrection nationale. Bien plus, l'agriculteur lombard, si habile pourtant à enrichir ses grasses plaines par ses habitudes d'ordre, autant que par d'ingénieux systèmes d'arrosage, et si supérieur par exemple au Sicilien en civilisation, est resté jusqu'après 1848 en arrière du mouvement vers cette indépendance à laquelle la noblesse milanaise s'est si souvent dévouée. Si l'on veut trouver la raison réelle de la chute des libertés italiennes à cette époque, il faut la chercher en partie dans l'indifférence des paysans. « Le peuple campagnard resta spectateur oisif de la lutte contre l'Autriche. La population urbaine fit presque tout. A Milan le fort du combat porta sur mille ou deux mille jeunes gens, la plupart appartenant aux hautes classes. » (P. 228.) Et tandis que les gens des villes, songeant dès cette époque à se ranger sous le sceptre de Charles-Albert, appelaient déjà les Piémontais des frères, les agriculteurs abusés conservaient encore l'esprit municipal ou provincial; et pendant que l'armée piémontaise se faisait décimer pour eux dans les champs de Novare, ils en traitaient les soldats détachés avec une malveillance décourageante. Les moins hostiles « avaient fui en enterrant leurs provisions, laissant manquer leurs défenseurs de pain, de manière que la retraite sur Crémone devint désastreuse. » (P. 240.) On voit que les bourgeois eurent beaucoup à faire pour convertir cette plèbe à des idées plus nationales et surtout plus généreuses. Ils essayèrent de tout, s'abaissant même un moment pour cela jusqu'à un peu d'hypocrisie.

L'école de Mamiani jugea qu'en respectant « les croyances, on s'attacherait le bas clergé; qu'en fréquentant le culte on gagnerait ainsi un excellent interprète auprès du peuple, et un levier pour secouer le peuple ou commencer des réformes. »

Ils essayèrent plus fructueusement d'une bonne et généreuse conduite, et réussirent mieux ainsi que par une propagande directe. Par exemple, ces congrès scientifiques commencés en 1839 et qui servaient de prétexte pour agiter indirectement tant de questions sociales, montrèrent aux populations que les *Signori* s'occupaient du bien de tous. Partout où ils pouvaient, « ces réformistes déployaient une activité louable, fondant des salles d'asile, des écoles élémentaires, jetant les fondements de l'instruction professionnelle. Quelques-uns cherchaient (comme Ranieri) à fonder une littérature populaire; d'autres faisaient la guerre aux dialectes; d'autres étudiaient les plaies sociales et les remèdes à opposer au paupérisme. Les gouvernements ne voyaient pas toujours de mauvais œil une propagande qui détournait des complots et servait à accroître la fortune publique. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le peuple, au bruit de ces efforts consacrés à l'amélioration de sa condition, voyait de meilleur œil les hommes de savoir et déposait les préjugés que les moines lui avaient inspirés contre les lumières et l'émancipation sociale. » (P. 171). Mieux encore : quand la jeune noblesse milanaise, au lieu de suivre les « conseils de libertinage donnés par la police autrichienne pour la détourner des préoccupations politiques » (p. 155), fondait des sociétés philanthropiques, se dévouait à l'exercice de la charité, et semblait concentrer toute l'activité que le despotisme lui laissait, à éteindre les misères de ses compatriotes, il était impossible que ceux-ci restassent assez aveugles pour ne pas préférer leurs bienfaiteurs à un gouvernement étranger qui pressurait les pauvres et proscrivait les riches. Ils commencèrent à souhaiter une Italie des Italiens.

Et pourtant, ni dans les provinces du Centre ni dans celles du Sud, les libéraux n'auraient atteint leur but si deux autres causes ne les avaient aidés à émanciper les opinions des classes populaires (car là on ne tolérait ni sociétés philanthropiques, ni écoles, ni aucune action autre que celle du pouvoir), s'ils n'y avaient été secondés par deux influences d'une haute importance, le développement que prit l'école néo-guelfe de Gioberti, et la conduite imprudente, souvent coupable des petits gouvernements italiens. Nous insisterons sur la première. Sur la seconde nous ne saurions dire tout ce que nous pensons et savons, dans une *Revue* de la nature de celle-ci. Nous renvoyons aux ouvrages de MM. Rey, Per-

rens, Soria, Monnier, Botta, etc., sans oublier le vieux Colletta.

L'impression qu'on retirera d'une telle étude, différera peu de la répulsion qu'ont éprouvée les témoins oculaires. Les prédicateurs involontaires du libéralisme en Italie, furent des princes aveuglés. Si les grands-ducs de Toscane trouvent grâce devant le tribunal de l'opinion, malgré leur politique antinationale, il ne peut en être de même des Autrichiens et de leurs vengeances sanguinaires, ni surtout de la dynastie napolitaine et de ses procédés dignes d'un siècle de barbarie raffinée. L'autocratie fondée sur l'avilissement et l'appauvrissement systématiques des populations autant que sur les baïonnettes étrangères et mercenaires; les manquements à la foi jurée; la terreur blanche organisée sur la menace du sanfédisme lazzaronesque et d'une soldatesque sans point d'honneur; l'internement des populations parquées et retenues dans leurs provinces; la suspicion impitoyable qui pressurait les classes intelligentes et tout individu qui avait le malheur d'être instruit; l'exil, les galères, les flagellations atteignant au lendemain de 1848 les hommes les plus respectés, les députés élus de la veille; les vexations inqualifiables d'une police sans principes comme il n'en exista peut-être nulle part ailleurs; la tolérance protectrice accordée à cette bande d'exploiteurs et de sicaires connue désormais sous le nom de camorristes; l'abandon ou les rapines exercés dans les calamités publiques telles que le tremblement de terre de 1857; le système de concussions démoralisantes permises au zèle royaliste d'employés achetés; et ces derniers temps enfin, le brigandage, les *riscatti* suscités sous le drapeau bourbonnien et avec la bénédiction de l'autel : voilà tout une page d'histoire contemporaine que notre public habitué à mieux semble soupçonner à peine, et qu'il serait presque de mauvais goût de raconter à nos optimistes prôneurs des vieux régimes.

Mais cette page, le lazzarone même a appris à la lire, et il a trouvé encore assez de sens moral en soi pour se détacher avec dégoût des gouvernements qui étaient tombés au-dessous de lui. La loi morale s'est fait respecter à la fin. Le châtiment des coupables a été dans cette unanimité surprenante d'une nation qui, au jour du réveil, s'est trouvée tout entière prête à crier avec son héros populaire : *Una l'Italia!* Toute sa vengeance fut dans ce mépris transcendant qui laissa tomber sans secousse des trônes vermoulus. Il n'y eut pas de terreur rouge, parce que les peuples étaient restés plus moraux que leurs maîtres de la veille. Cette révolution italienne dont nous avons été le témoin oculaire fut aussi douce que radicale, et sa clémence égala sa décision. Exemple unique peut-être dans les annales de l'histoire! L'Italie de

1860 mérite autant de vivre que la révolution de 1793 a mérité de périr.

Nous y avons senti un grand relèvement moral. Il y a plus de pruderie que de sincérité dans les scrupules de ses détracteurs diplomates. Contre des régimes mis hors la loi par la conscience publique, et en face de la souffrance des peuples, les procédés réguliers n'étaient pas partout de mise. Quoi qu'on puisse dire contre son expédition, nous n'hésitons pas à déclarer que Garibaldi est apparu à Naples comme le retour de l'honnêteté, et qu'à sa suite la sécurité est rentrée dans les propriétés comme dans les personnes. Elle y serait encore sans les retours offensifs d'un parti aussi brigantesque que bourbonnien. Si dans la politique entre les états le détestable principe que la fin justifie les moyens, trouva encore quelques regrettables applications, la faute en est surtout à un clergé qui séculairement l'avait fait passer dans les mœurs. Nous attestons que, si la finesse de Cavour fut pour beaucoup dans cette résurrection d'un peuple, le désintéressement d'un Garibaldi et la loyauté du roi « galant homme » y sont entrés pour une plus large part encore, du moins pour ce qui regarde les masses. Le patriotisme moralise journellement les Italiens; le sentiment de la dignité se relève, il n'est pas jusqu'au lazzarone devenu travailleur qui ne veuille être appelé *popolano*. Quand la *camorra* aura été extirpée de Naples avec le brigandage, et la *vendetta* des mœurs siciliennes; quand le caractère toscan se sera raffermi par des habitudes plus militaires; quand un héroïque sacrifice national aura affranchi les provinces encore asservies, alors à notre avis l'Italie aura ajouté aux sympathies qu'elle inspire l'estime qu'on lui refuse trop souvent à tort.

II. — GIOBERTI. PIE IX. L'ANNEXION.

L'étude que nous avons entreprise des transformations de l'opinion patriotique en Italie devant s'appliquer essentiellement au côté religieux de ce mouvement, nous ne pouvons suivre M. Rey dans l'exposition énergique et généralement vraie qu'il a fait du réveil politique dans les diverses provinces. Bornons-nous à en détacher un épisode d'une haute portée à la fois politique et religieuse, et qui fut longtemps comme le nœud des aspirations italiennes. C'est à Rome qu'il faut nous transporter et c'est un philosophe prêtre qu'il faut y voir à l'œuvre. L'école néo-guelfe fut un phénomène étrange, mais une transition singulièrement favorable à la création de l'unité italienne.

Nous entrons dans une étude qui nous semble être un des principaux mérites de l'ouvrage de M. Rey. Il a décrit avec une netteté rare et jusqu'ici peut-être unique le mouvement des esprits, tant dans le monde catholique que dans le monde politique de l'entourage de Pie IX. Rien de plus curieux que ces espérances patriotiques qui sont allées chercher un point d'appui précisément dans leur ennemi naturel, dans la papauté, et qui ont été assez nettes pour fonder toute une école philosophique ; rien de tristement bizarre comme les malentendus à la suite desquels Pie IX acquit un instant la fabuleuse réputation de libéralisme national, dont il était bien innocent en vérité ; rien de lamentable et de définitif comme le désillusionnement de l'Italie entière et des sujets du pape en particulier, lorsque les rêves de relèvement national par l'Eglise furent évanouis, et que la pensée guelfe, cette séculaire inconséquence, fut ensevelie pour jamais.

« L'abandon où la France laissa l'Italie après 1830, dit M. Rey, et l'indifférence des étrangers pour ses malheurs, blessaient cruellement les Italiens et les indisposaient contre tout ce qui venait du dehors ; ils se prirent à aimer, à admirer exclusivement leur patrie, et à rechercher dans son passé des germes de grandeur civile et morale à raviver. Après 1830, radicaux de l'école de Mazzini, libéraux conservateurs, tous demandèrent que l'Italie brisât le joug des doctrines étrangères, et se donnât une science et une philosophie propres. Vers le même temps, les jeunes têtes éprouvaient des besoins de théories transcendantes et de religiosité que le sensualisme utilitaire du dix-huitième siècle ne satisfaisait pas ; ces mobiles divers conduisirent à la réhabilitation des idées catholiques. » (P. 160.) C'est par les prêtres que cet élan devait être donné. Et disons ici que pratiquement ce fut une heureuse conjoncture, car l'Eglise étant, au commencement du siècle, la « seule synthèse qui restât en Italie, » et la seule influence capable de s'exercer dans tous les petits Etats à la fois, la propagande des idées de relèvement national, de *rinnovamento*, comme on dit la-bas, n'a pu que gagner en extension à être faite par des prêtres. Ajoutons, à notre point de vue, que leur impuissance à réaliser le rêve de relèvement national par la théocratie fut un heureux trait de lumière qui, après cette expérience utile et décisive, semble avoir désabusé pour toujours les Italiens des mérites politiques de leur catholicisme.

L'abbé Rosmini donna l'exemple. Il était catholique avant d'être philosophe et philosophe avant d'être patriote. Sa métaphysique partait de la foi et y revenait. Il prétendait faire re-

naître la lumière en donnant à l'Eglise l'éducation de la jeunesse, et assurer la liberté en en faisant le pape dispensateur; son rêve était une théocratie universelle et paternelle, ce qui ne l'empêcha pas d'être persécuté par les jésuites et mis à l'*index* en définitive par le pape, son ami de la veille. Est-ce qu'on peut être penseur et plaire à Rome?

Le père Ventura, que M. Rey oublie un peu, probablement parce qu'on l'a trop exalté en France, eut dans sa patrie un beau moment qu'il n'a que trop racheté depuis. En 1848, il proclamait son espoir dans l'union de la liberté et de la religion, de la démocratie et de la papauté. Il croyait que le peuple, lorsqu'il ne marche pas avec le clergé, court au précipice, mais aussi que le clergé qui ne marche pas avec le peuple finit par être écrasé par le peuple. Semblable en cela à bien des prêtres de l'Italie actuelle, il fut libéral quand le vent soufflait de ce côté-là — (les évêques de France n'ont-ils pas aussi planté des *arbres de liberté?*), mais il semble avoir depuis tourné avec le vent.

Le véritable créateur de l'école néo-guelfe fut Gioberti. Pour celui-là, il fut patriote avant d'être catholique. On lui a contesté son titre de philosophe, sous prétexte qu'il n'a fait de la métaphysique que pour arriver à un but pratique, et que ses principes vacillants, changeants peut-être, se sont prêtés à des tendances contradictoires avec une flexibilité trop élastique, qui dénote plus d'amour de la réalité que de la vérité en soi, que du principe abstrait. Il est certain que bien des partis ont cru trouver dans ses œuvres leur apologie, et qu'en Italie même on entend les esprits les plus opposés l'invoquer comme un apôtre à leur appui. Gioberti est une figure qui ne semble pas nette au premier abord, et ce n'est pas sans beaucoup de sagacité que M. Rey a deviné comment « dans une histoire aussi compliquée que celle de l'Italie, la logique fait souvent défaut. La subtilité de ce peuple et sa souple dialectique se prêtent à d'étranges métamorphoses. » (P. 161.) Au delà des Alpes et à Naples surtout, qui n'est un peu métaphysicien? On fait là-bas de l'abstraction, comme en France nous faisons de l'esprit. Si le Français a l'exactitude et la netteté pour lui, l'Italien, avec son imagination méditative et recueillie, est un philosophe-né autant et plus qu'un poëte. S'il y a un peuple latin capable de continuer Hegel, c'est celui-là assurément. Nous en avons eu la preuve dans l'université de Naples. Mais cette facilité d'abstraction elle-même fait souvent qu'on transporte dans le domaine de la pensée pure, des faits ou des tendances qui ne devraient pas sortir de la réalité concrète. Et comme la réalité est essentiellement complexe, il se trouve aussi que les systèmes sont obligés de se prêter à

des contradictions que ne comporte pas toujours leur principe. C'est peut-être à ce point de vue qu'il faut étudier Gioberti. Nous croyons probable, mais pas très certain, qu'il soit revenu sur ses opinions théocratiques lorsque les événements lui en ont démontré l'inapplicable contradiction. Le désillusionnement en un tel cas ne fait pas toujours abandonner complétement le système dans la théorie. En dépit de quelques-unes des déclarations de Gioberti, son revirement est un point controversé parmi les Italiens.

Quoi qu'il en soit, le rôle important de ce penseur commence avec un ouvrage qui est d'une lecture trop peu attrayante, d'un style trop exubérant, d'une forme trop abstraite, pour que beaucoup de Français en connaissent autre chose que le titre : le *Primato civile e morale degl' Italiani*, rompant en visière à la *Jeune Italie* et au carbonarisme, préférant à la démocratie un patriciat civil, établit le sacerdoce à la base de la société moderne, à l'imitation du moyen âge. Son intention est « que le parti national ne fasse plus qu'un avec les classes conservatrices et l'Eglise, afin de mettre un terme à la funeste scission opérée par la révolution française : les princes et le clergé, dit-il, n'ayant plus d'inquiétude pour leur autorité, seconderont alors loyalement le mouvement national et s'en feront les propagateurs. »

Mais les princes ne l'entendaient pas tous ainsi : l'Autriche le lui fit bien voir en prohibant son livre. Ils avaient leurs raisons pour cela, car outre que le vieil empire germanique n'avait pas oublié sa lutte avec ce même sacerdoce que Gioberti essayait de relever, les princes italiens comprenaient bien aussi que l'arbitrage pontifical, c'était l'unité nationale; la liberté politique et civile que Gioberti prétendait appuyer sur l'alliance du clergé et de la nation, n'entrait pas non plus dans leurs convenances. Quant à l'Eglise, nous verrons ses hésitations apparentes, son hostilité réelle.

Pourtant, comme il demandait une transformation sans révolution, « la vieille société italienne était partagée d'opinions, et la partie éclairée de la noblesse et du clergé goûtait les idées de la nouvelle école guelfe. » (P. 165.) Pour gagner les libéraux, Gioberti devait pourtant faire un pas de plus : il le fit dans ses *Prolégomènes* (et plus tard dans son *Jésuite moderne*), où, pour se laver des flatteries dont les jésuites commençaient à le souiller, il leur attribua la dégénérescence de la papauté, en appelant à un pontificat idéal qu'il croyait voir dans les temps antérieurs à Loyola. Là aussi une politique plus libérale se dessinait; la pierre était lancée au despotisme du roi de Naples, et un regard bienveillant était jeté sur les réformes de Charles-

Albert. Les modérés commencèrent à se dire : « qu'après tout, son programme méritait une sérieuse attention; que pour eux ils étaient trop dévoués à l'intérêt national pour ne pas déposer toute rancune contre l'Eglise, si celle-ci concourait à la rédemption de l'Italie. Le jeune clergé avait pris feu pour ces idées. Le déchaînement contre les jésuites était général. La fraction libérale du clergé faisait d'eux le bouc émissaire sacrifié pour la réconciliation des partis. » (P. 166.)

L'idée était émise de chercher dans l'un des gouvernements italiens, — on choisissait celui de Rome comme le plus propre à se faire accepter, — le point d'appui nécessaire pour assurer l'indépendance nationale. Cette thèse, Balbo put la développer dans son livre : *la Speranza d'Italia.* On était ainsi entré dans une voie nouvelle; aux agitations des sociétés secrètes succédaient les voies légales, les théories modérées quoique trop souvent illusoires. On eût pu deviner dès lors que, du jour où le gouvernement papal ferait défaut au grand vœu national, la nation entière, entraînée par ses classes éclairées, stimulée même par la partie saine de son clergé, se tournerait vers la première monarchie qui se montrerait italienne et libérale, pour lui demander le salut de la patrie. C'est ainsi que les théories théocratiques, mais patriotiques de Gioberti préparèrent l'avénement de la dynastie de Savoie au trône d'Italie.

Pour le moment, la papauté, moins clairvoyante que les jésuites et l'Autriche, tendait la main à cet ami compromettant. En effet, sa tentative d'union entre le libéralisme et l'Eglise concordait avec l'arrivée au siége pontifical d'un homme qui surprit les Italiens eux-mêmes par des intentions bienveillantes auxquelles on ne les avait pas habitués. Nous n'allons pas plus loin que les intentions bienveillantes dans notre appréciation, car s'il y a encore des gens qui se fassent illusion à cet égard, il leur suffira de lire le récit si clair et si logique que fait M. Rey (p. 181-195) de la crise romaine en 1847 et 1848, pour comprendre que les rapports du nouveau pape et de son peuple à cette époque ne furent qu'un long et déplorable malentendu. L'auteur fait enfin justice du prétendu libéralisme de Pie IX, et son livre prouve par des faits, mieux que d'autres ne l'ont prouvé par des raisonnements, l'incompatibilité de la papauté et du libéralisme, même chez le plus doux et le plus sympathique des pontifes. Pie IX, d'une famille qui n'était pas absolutiste, arrivant une amnistie à la main, croyait avoir déjà beaucoup fait pour son peuple, par cette mesure de miséricorde, si bien en accord avec le cœur compatissant qu'il montrait à cette époque. Les Romains ne lui furent pas ingrats! « Cet acte était un pardon plus qu'une

amnistie; pour en avoir le bénéfice, les condamnés politiques étaient tenus de s'avouer coupables. L'octroi de pareils pardons n'était pas nouveau. D'où vient donc la popularité inouïe qu'il valut au nouveau pontife et l'attente qu'il éveilla? Le tour que le parti modéré avait donné depuis quelques années à l'agitation patriotique, ses éloges à la papauté, ses exhortations à se rapprocher des princes, le désir devenu très vif d'une réconciliation avec l'Eglise y entrèrent pour beaucoup. Puis il est des moments dans la vie des peuples où les cœurs ont besoin d'oublier, de croire, d'espérer; moments trop courts, hélas! et suivis souvent d'amères déceptions, mais qui attestent l'immortelle et sublime confiance de l'humanité dans la liberté et la vertu. » (P. 187.) C'est ce que nous répétait à nous-même un ami italien qui a joué un rôle dans les scènes émouvantes du Quirinal. Il faut si peu, pour s'attacher ces populations italiennes, si sensibles et si nerveuses! De simples « commissions pour étudier la refonte des codes, l'amélioration de l'instruction primaire, les chemins de fer; des *promesses* de réformes, des cabinets de lecture et des écoles nocturnes, » il y en avait déjà assez pour gagner le cœur de tout ce peuple! Malheureusement aussi il y avait de quoi donner carrière à des imaginations trop vives pour les circonstances, et faire espérer infiniment plus que la papauté ne voulait, et peut-être ne pouvait tenir en restant pouvoir temporel. La sécularisation des emplois sembla toujours une monstruosité au pauvre pontife, et quand il eut décrété la formation « d'une *consulte* formée de députés laïques, chargés de contrôler les matières financières et de donner des *avis* au gouvernement; quand il eut fait espérer la création d'une municipalité, la réforme partielle de quelques lois, il crut avoir atteint la limite des réformes possibles. A diverses reprises, il fit savoir qu'il était arrivé au terme de ses concessions; les scrupules l'assiégeaient (alors comme aujourd'hui), et il se demanda s'il n'était pas entré dans une voie dangereuse pour les prérogatives inaliénables de la papauté. » (P. 189 et 213.) Seulement il n'en était pas encore à répéter le *non possumus*. « Ses concessions ultérieures, telles que la garde civique, le ministère laïque et enfin la constitution (toutes choses qu'on a mises sur le compte de son libéralisme volontaire), ne furent qu'arrachées à sa faiblesse par la pression populaire. » Il y a plus : avant qu'il subît cette pression, les promesses, résultat de malentendus suivis de réticences, n'aboutissaient à aucun acte, et un homme dont l'opinion n'est pas suspecte, le ministre Rossi, pouvait écrire au gouvernement français : « Il n'y a jusqu'ici que des promesses, des projets, des commissions *qui ne travaillent pas*. On ne sera pas surpris d'apprendre que le pays

commence à se défier et à s'irriter. Il n'accuse pas le pape de duplicité, mais il suspecte sa faiblesse. » (P. 188.)

Nous n'avons pas à suivre M. Rey dans le récit palpitant d'intérêt qu'il a fait du début du règne de Pie IX et de la révolution romaine. Il serait pourtant curieux d'étudier ici les impossibilités contre lesquelles on se heurta quand on voulut « approprier le *statut* aux conditions particulières du pontificat romain. Les difficultés tenaient d'abord à la nature irresponsable et infaillible du pape. Comment placer ce pontife qui, aux yeux des fidèles, est le médiateur entre le ciel et la terre, le vicaire de Dieu, auquel on ne parle qu'à genoux, dans la position d'un prince constitutionnel, obligé de composer avec un parlement et d'en recevoir des conseillers déplaisants ou hostiles? Un autre obstacle naissait de la position du cardinalat, et de sa prétention admise à Rome d'être l'associé des papes à la souveraineté temporelle. Ensuite venaient bien des questions relatives au règlement de la presse, de l'instruction publique, des *cultes*, des associations! » (P. 215.) Certes, on aurait bien pu prévoir dès lors, si l'on n'avait été aveuglé par les espérances giobertistes ou décidé à feindre une foi compromettante pour la papauté, que la devise des jésuites est aussi une nécessité pour les gouvernements pontificaux : *Sint ut sunt aut non sint*. (V. encore p. 257.) Ceci soit dit pour l'instruction de ceux qui espèrent encore dans l'influence française pour décider un pape à réformer ce qui est irréformable. Le mal est dans le fait même de la *fusion* de l'Eglise et de l'Etat.

Mais ce que nous tenons à relever ici, c'est que « Pie IX n'était point l'auteur d'une révolution qui éclatait déjà de toutes parts à son avénement. Les mesures qu'il avait prises n'autorisaient nullement les espérances placées en lui. Le calcul ou l'illusion des libéraux, le goût du pape pour l'encens populaire, sa facilité à donner à chacun de bonnes paroles, avaient fait naître un malentendu. Des deux côtés on se méprenait : les meneurs en se flattant de faire du pape l'homme national, le sauveur de l'Italie; et le pontife en espérant de contenter le peuple avec des réformes de détail. Loin qu'il méditât une large application de la liberté, Pie IX portait une aversion marquée au progrès moderne et l'appelait dans ses encycliques : *malin, séducteur, perfide, né du diable* (*non mutatus ab illo!*); il en repoussait la plupart des corollaires, liberté de la presse et des cultes, droit d'association, gouvernement représentatif. Mais les meneurs fermaient les yeux sur ces symptômes défavorables; (on croit si volontiers ce qu'on désire!) — Satisfaits des progrès que faisait auprès du bas peuple et du clergé la propagande nationale depuis qu'elle se recom-

mandait d'un nom si vénérable, ils s'ingéniaient à interpréter chacun des actes du pontife conformément à leurs désirs. L'Italie avait rêvé un pape libéral et italien; elle s'attachait passionnément à cette utopie. Une rupture ouverte était seule capable de la désabuser. » (P. 190) Mais à qui devait-on l'origine, la cause première de cette étrange situation? A Gioberti, à ses théories théocratiques, à son système contradictoire que l'Italie presque entière, dans son désespoir, avait saisi aveuglément comme une planche de salut.

A l'abri de ces méprises, le sentiment national se propageait et pénétrait dans les entrailles du peuple. Quand les Autrichiens envahirent Ferrare, — cette fois malgré Pie IX, — toutes les classes jetèrent un cri d'indignation! Les prêtres et les moines, comme les autres, parlaient d'une croisade pour chasser les *profanateurs de la terre sacrée*, pour *exterminer les Amalécites*. Lorsque l'Italie entière envoya ses volontaires à la suite de Charles-Albert contre l'Autriche, « le pape même, des cardinaux, des congrégations religieuses donnèrent des chevaux et de l'argent; les femmes sacrifièrent leurs bijoux; deux neveux du pape et plusieurs princes romains se joignirent aux volontaires et à la troupe que le gouvernement avait mobilisée. Le pape parut au balcon et les bénit. » (P. 231.) Dans cet enthousiasme général, pouvait-on croire à la réticence du pontife qui entendait que tous ces patriotes s'arrêtassent à la frontière romaine, se tenant sur la défensive? « Pie IX même promit à Gioberti de couronner de ses mains Charles-Albert roi de la Haute-Italie le lendemain de la victoire. » (P. 252.)

Qu'on juge donc de la déception, de l'indescriptible désordre dans lesquels, en contredisant toutes les espérances fondées sur sa théocratie, en mettant à néant tout le système giobertiste, l'allocution de Pie IX, au 25 avril, jeta les esprits de toute la nation, lorsqu'il proclama « que, comme chef de l'Eglise, il ne pouvait déclarer la guerre aux Autrichiens, car eux aussi étaient ses enfants; que les troupes pontificales n'avaient eu d'autre mission que de défendre la frontière et que, si elles avaient franchi le Pô, ce n'avait pu être qu'en méconnaissant ses ordres. » Ces paroles de Pie IX, nous citons M. Rey, « déchiraient le voile séduisant que les illusions des libéraux avaient jeté sur son règne. Sacrifiant ses obligations de prince italien, le pape agissait en pontife de l'Eglise catholique, préoccupé de son crédit religieux et indifférent à l'indépendance de la Péninsule. Cette défection du pape mettait fin au mode d'agitation suivi jusqu'alors. Il n'était plus possible aux meneurs de recourir à ce nom sacré pour légitimer auprès du peuple la guerre à l'Autriche; et il ne restait à faire

vibrer que le sentiment national ; le corps nombreux des prêtres et des moines allait rentrer dans un isolement soupçonneux : et il était à craindre que les classes conservatrices ne suivissent cet exemple. Une indignation sonore et une colère insultante furent la réponse des Italiens à l'allocution pontificale. L'Europe fut étonnée de ce revirement soudain. Les catholiques français (toujours si clairvoyants) les accusèrent d'ingratitude et d'impiété, et prirent en haine leur cause. Chez les Italiens du dix-neuvième siècle l'intérêt politique l'emporte sur toute autre considération : reconstruire leur nationalité, libérer la Péninsule du joug étranger, lui donner des institutions libres, telle est leur passion dominante, leur seule préoccupation. La popularité de Pie IX avait été immense, tant qu'ils avaient cru posséder en lui un chef national ; le jour où cette espérance s'évanouit, cette renommée se dissipa comme une fumée légère, et ils détestèrent comme un transfuge celui qu'ils avaient adoré comme un rédempteur. » (P. 234.) Dans la ville de Rome même, l'agitation fut pire qu'ailleurs : « L'animosité contre le régime ecclésiastique, suspendue depuis deux ans, reprit avec violence ; et le respect, la confiance, l'affection que le peuple avait placés en Pie IX s'évanouirent comme par enchantement. Pie IX fut stupéfait de cette volte-face subite, et de la disparition d'une popularité dont il n'avait pas démêlé le secret. Son cœur en fut aigri ; la haine de la cause populaire commença à prévaloir en lui ; il se plaignit avec amertume de l'ingratitude du peuple, parla de quitter Rome, et lança un édit, menaçant ses sujets de l'*excommunication*. Cet édit produisit un effet déplorable. Le peuple le déchira avec colère. Pie IX a jeté le masque, disait-on ; ses concessions, ses bénédictions n'étaient donc qu'une feinte, une amorce pour avoir des applaudissements et nous endormir ! Il n'a pas excommunié les Autrichiens quand ils violaient notre territoire ; et maintenant il parle d'excommunier ses fidèles sujets, coupables seulement de vouloir libérer l'Italie du joug étranger ! En se refusant à faire la guerre à l'ennemi mortel de notre patrie, il confesse que les deux pouvoirs sont inconciliables. Ses scrupules sont touchants en vérité ! Les papes en ont-ils jamais eu, alors que leurs intérêts étaient en jeu ? Que de guerres sanglantes, de factions, d'interventions étrangères, leur ambition n'a-t-elle pas déchaînées sur l'Italie ! La papauté temporelle est toujours cette ennemie irréconciliable de notre indépendance, signalée par nos grands publicistes. Aussi longtemps qu'elle subsistera, le peuple romain ne possédera ni liberté, ni patrie. » (P. 255.)

S'il y eut des modérés qui essayèrent d'excuser Pie IX en alléguant que sa nature débonnaire se refusait à contribuer par les

armes à l'effusion du sang, ils furent radicalement détrompés par les appels que le pontife adressa aux puissances catholiques bientôt après, pour les inviter à envoyer leurs troupes contre ses propres sujets. Ils se demandèrent alors si le sang romain est moins précieux que le sang autrichien aux yeux du saint-père.

L'abîme entre le pape et les Romains ne pouvait que se creuser de plus en plus. A la suite des émeutes qui accompagnèrent certaines phases de cette crise, « ce que le cœur de Pie IX renfermait de sentiments libéraux et italiens disparut pour toujours, et Rome comme l'Italie ne trouvèrent plus en lui qu'un pontife irrité, ennemi implacable d'une cause où il voyait la ruine du pontificat. » (P. 265.) Sa fuite à Gaëte ne diminua certes pas la rupture : « La cour de Gaëte se flattait en vain que le bas peuple de Rome se soulèverait contre les démocrates : les beaux jours du sanfédisme étaient passés : les masses s'étaient imprégnées d'idées nouvelles au contact de l'agitation poursuivie au nom de Pie IX; les mots flatteurs de liberté et de fraternité, prônés au bruit des fêtes et des ovations, avaient remué ces rudes intelligences, et, sans en saisir toute la portée, elles se laissaient aller au fil des événements. Pour les classes moyennes, à mesure que la surprise causée par la fuite du pape se dissipait, la vieille animosité contre la domination cléricale prévalait sur toute autre considération. On s'exhortait à faire les derniers efforts pour repousser le retour du gouvernement temporel. L'excommunication lancée par Pie IX contre ceux qui prendraient part à l'élection de la constituante ne fit que fortifier cette détermination » (p. 271), tant le temporel avait déjà compromis le spirituel dans l'opinion des sujets de l'Eglise!

Pourtant, la république romaine elle-même essaya d'entrer en accord avec le chef religieux en spécifiant « qu'elle concéderait au pape les garanties nécessaires au libre exercice de ses fonctions spirituelles » (p. 272); et si le pape s'était prêté, dans la moindre mesure, aux légitimes aspirations de nationalité qui étaient le fond de toutes ces crises; si seulement, pour être rétabli sur son trône, au lieu d'appeler l'étranger dans la patrie, il se fût accordé aux conseils de Gioberti devenu premier ministre en Piémont, et eût consenti à être relevé par les armes de Charles-Albert (p. 273), plutôt que par celles des quatre grandes puissances catholiques qu'il invoquait, la rupture n'eût pas été définitive, et il ne serait pas besoin de tant de baïonnettes pour le maintenir dans l'autorité temporelle qu'il eût conservée probablement.

Mais quand Pie IX eut prouvé définitivement par ses paroles et ses actes qu'il voulait être pape et non plus Italien, quand il eut répondu aux sollicitations d'accommodement de notre minis-

tre, le duc d'Harcourt : que Rome était devenue *une forêt de bêtes frémissantes, un repaire de serpents* (p. 291) ; quand nos armes d'un côté et l'invasion autrichienne de l'autre eurent amassé de sourdes haines dans les cœurs, « le déchaînement des populations contre l'autorité pontificale » ne connut plus de bornes partout où il put se manifester. Dans les Légations en particulier, « tous les municipes protestaient contre la restauration cléricale, tous les hommes honorables se démettaient de leurs fonctions. » Pour organiser une persécution qui ne devait certes pas relever leur crédit, les prélats ne trouvèrent que « l'écume des faubourgs de Faenza et des bourgs les plus malfamés de la Romagne; comme on n'avait pas de choix (tant le vrai peuple était hostile), on prit jusqu'à des voleurs, des faussaires, des hommes de sang; — c'est toujours M. Rey qui parle : — cette canaille s'entendait avec les malfaiteurs (comme à Naples la police), mais l'autorité fermait les yeux pourvu qu'elle en reçût des services publics ; le brigandage s'organisa sur une grande échelle ; jamais on n'avait entendu parler de tant d'attaques à main armée et d'extorsions plus criantes sur les malheureux propriétaires (véritable *camorra*, comme à Naples) ; les autorités pontificales s'en donnaient peu de souci. Les révolutionnaires, écrivait un fonctionnaire romain, sont pires que les brigands ; ils détruisent le repos et préparent des déprédations bien plus grandes ! » (P. 316 et 317.)

Est-il besoin de signaler ici la subversion morale que devait opérer dans les consciences l'enrôlement de tant de misérables dans la police et au service d'un pouvoir ecclésiastique ? N'était-ce pas séparer de plus en plus la notion morale de la notion ecclésiastique, et faire croire que l'honnêteté n'a rien à faire avec ce salut qui ne s'obtient que par un compromis avec l'Eglise ?

Pour expliquer comment la désaffection générale de toutes les classes de la nation succéda ainsi en quelques années aux dispositions sanfédistes ou réactionnaires des populations rurales, nous n'avons pas le courage de suivre M. Rey dans la description nullement exagérée qu'il fait des mesures draconiennes mises en œuvre, tant par les autorités pontificales que par leurs alliés autrichiens ; fusillades, projets de déportation en masse, emprisonnements multipliés, soudoiement de faux témoins, verges et flagellations, tout cela fait aisément comprendre un revirement complet de l'opinion. Le caractère du pape semblait pourtant devoir être une garantie de mansuétude ; mais, obéissant aux nécessités d'un système théocratique incompatible avec les lois les plus élémentaires de la civilisation moderne, Pie IX s'obstina « dans une froide indifférence, dans un refus constant d'intervenir quand on recourait à lui ; de sorte que ses peuples ne trou-

vèrent plus en lui qu'un ascète dur et insensible; son ardeur s'était portée sur les matières théologiques, sur le dogme de l'Immaculée-Conception. » Par une contradiction de plus, il se trouva ainsi que, tout en s'obstinant à être prince, le pape refusait de gouverner. La rigueur d'un mauvais système entraînait l'un des hommes les plus doux à réclamer tous les droits sur son peuple, et à ne se charger personnellement d'aucun devoir. Le cardinal-ministre fit tout. Pie IX réservait toute sa bonté paternelle pour bénir les étrangers que la dévotion naïve des peuples éloignés attire encore à Rome, tandis qu'on lui aliénait de plus en plus le cœur de son peuple, et que les Autrichiens, non contents de malmener son malheureux troupeau, faisaient encore expier aux fonctionnaires pontificaux leur triomphe en les traitant d'*inertes* et de *dépravés*, tranchant ainsi du maître dans la maison de leur père spirituel. Trop juste châtiment! « Courbées sous le fer des Autrichiens, les populations romaines se taisaient, dit M. Rey, mais leur silence avait je ne sais quoi de sinistre. Sous Grégoire XVI, une partie de la noblesse et du bas peuple campagnard tenait encore pour la cour de Rome; maintenant, le noble, le bourgeois, l'artisan, le colon lui portaient la même animosité. » (P. 318.)

On ne s'étonnera donc pas si nous disons que les Romagnes et les Marches montèrent tout de suite au même diapason national que la Lombardie. La présence et les actes de l'étranger avaient au fond fait plus de mal que tout autre chose à la cause de la papauté. Il y a des amitiés qui tuent. « Avant 1849, la haine de l'Autriche n'était encore qu'en théorie; mais alors plusieurs millions d'Italiens qui n'avaient jamais vu l'uniforme étranger se trouvèrent soumis aux tribunaux militaires et aux exactions des généraux. Blessés dans leur sécurité et leur honneur bien plus que dans leurs intérêts, ils ressentirent amèrement la dépendance et la honte que cette domination infligeait au pays. Dès lors, tous comprirent l'intérêt que la Péninsule entière avait à s'en affranchir; et le Bolonais, le Florentin ne se passionnèrent pas moins pour l'expulsion de l'étranger que le Milanais ou le Modenais. » (P. 331.) Ainsi l'extension momentanée de la domination autrichienne ne fit que préparer sa ruine, et du même coup la déchéance de la papauté, partout où cette déchéance fut possible. Tout esprit municipal, tout préjugé local, toute prétention à l'autonomie céda le pas à ce premier et souverain intérêt. De là vint qu'aussitôt les Autrichiens sortis de Bologne, les Romagnes échappèrent *ipso facto*, tout naturellement, à l'autorité papale, demandant à s'annexer au Piémont. De là vint aussi que les Légations reçurent comme une libératrice cette armée italienne qui mit

à néant les défenseurs étrangers de la papauté dans les champs de Castelfidardo. De là vient que si l'armée d'un peuple allié des deux parties n'occupait pas Rome en ce moment, Rome se proclamerait immédiatement, et sans qu'il fût besoin d'y envoyer un soldat italien, capitale du royaume d'Italie.

C'est donc à tort que l'on a considéré le Piémont comme ayant rempli dans aucune des provinces italiennes le rôle de conquérant. Non, le secret de cette attraction qui lui amena si soudainement tous les peuples de la Péninsule est dans ce rôle de libéralisme modéré, conservateur et pourtant hardi, que Victor-Emmanuel a su inaugurer au péril de son trône, au milieu même de la réaction générale qui a suivi les événements de 1848. Ce secret, il est « dans l'agrandissement moral de ce petit royaume qui, après avoir, seul parmi tous les Etats de la Péninsule, fait preuve d'abnégation, de courage militaire, de discipline civile; après avoir résisté seul au courant dissolvant de la démagogie, était sorti de la tourmente révolutionnaire avec un gouvernement représentatif, une tribune et une presse libres. La direction du parti national lui appartenait désormais, les espérances de l'Italie allaient se tourner de plus en plus vers Turin. » (P. 336). Les mesures anticléricales que prit parfois le ministère Cavour lui gagnèrent surtout les sympathies des sujets du pape. Bientôt ce Piémont si vilipendé se trouva le vrai soutien de l'ordre, car les rétrogrades se faisaient démagogues, — comme il arrive toutes les fois qu'ils y trouvent leur intérêt, — et on les entendait répéter : « Nous avons besoin de désordre pour rétablir l'ordre véritable. » (P. 337.) Les qualités exceptionnellement trempées d'audace, de finesse, de modération dont a fait preuve ce ministre que l'Italie pleurera encore longtemps, et dont M. Rey nous retrace le portrait avec autant de talent que de prédilection, aidèrent singulièrement à lui gagner la confiance générale des patriotes, comme aussi à rappeler à l'Europe qu'il y a une Italie avec laquelle il faut compter désormais. Grâce à Cavour, celle-ci se personnifia bon gré malgré aux yeux du monde dans la seule province qui fût restée ostensiblement italienne dans ses tendances. Les partis extrêmes dans les deux sens furent bridés; le roi *Galantuomo* fut posé comme champion des futures batailles de l'indépendance, et son bon sens loyal qui sut résister à toutes les suggestions d'une cour rétrograde, comme aussi en imposer aux manifestations mazziniennes, finit par lui gagner non-seulement les Italiens du dedans, mais aussi ceux du dehors, mais même cette phalange infortunée d'exilés qui traînaient par toute l'Europe leur noble misère, quand ils ne préféraient pas venir partager le pain que leur offrait généreusement la fraternité pié-

montaise. Manin mourant laissa pour testament à ses compatriotes de la *Société nationale* ces simples paroles : « Serrez-vous autour du Piémont. »

Par amour pour la patrie italienne, les républicains renoncent à leurs théories de prédilection ; Garibaldi prend des royaumes et les dépose aux pieds du *premier soldat d'Italie* : Brutus se relève et se fait royaliste ! Il est à remarquer que Mazzini, ce patriote sujet à caution, qu'on ne peut cependant rejeter dans l'oubli, a toujours été impuissant partout où les princes ont rempli leur devoir d'Italiens. On peut relever de tout le récit de M. Rey que sa force n'est jamais venue que de l'appui bien naturel qu'il a trop souvent trouvé dans la conscience des peuples opprimés. De telle sorte que si Mazzini est encore quelque chose, on peut dire que c'est uniquement parce que deux provinces manquent encore à la couronne de l'Italie. Le peu de démagogie qui existe au delà des monts ne doit la vie qu'aux impossibilités pratiques dans lesquelles l'occupation de la Vénétie, et surtout celle de Rome par l'étranger, mettent le gouvernement de Victor-Emmanuel.

On aura beau les contrecarrer, les Italiens feront, comme ils disent, leur Italie. Ils ont un sens politique plus prononcé qu'on ne l'imagine, et chez eux on peut dire que l'homme du peuple même a le flair d'une délicatesse merveilleuse. Ils se sont instruits de leurs malheurs et encore mieux de leurs fautes. C'est ce qui explique, plus aisément que bien des événements connus, le dénoûment unanime de tous les drames partiels qui se sont joués dans les divers Etats. Quand, après Villafranca, on leur proposa une confédération, les uns y virent un piége et s'écrièrent : « Tenons-nous bien ! » et cette défiance entra pour beaucoup dans le rapprochement des partis et des peuples ; les autres y virent une impossibilité patente, en ce qu'une Autriche maîtresse des forteresses y aurait toujours eu la domination, surtout en tendant la main aux Bourbons réactionnaires, par-dessus les archiducs de Toscane, Autrichiens de cœur, et avec l'aide du pape hostile à tout progrès. Ils devinèrent que le petit royaume Lombardo-Piémontais eût été réduit à l'impuissance, et qu'une telle confédération, si jamais elle eût pu se constituer malgré François II et malgré le pape qui se refusaient à y entrer avec un excommunié, n'eût été qu'une chaîne de plus, qu'un affermissement de toutes les servitudes.

Nos plus beaux génies ne comprenaient pas ces choses, en France, mais les paysans italiens les comprenaient à merveille. Ils haussaient les épaules quand « les feuilles cléricales s'apitoyaient hypocritement sur le sort des nationalités parmesane, modenaise, bolonaise, florentine, foulées aux pieds par *une fac-*

tion parricide qui les immolait au barbare Piémont » (p. 405) : ils se souciaient peu que Lamartine dissertât sur l'incompatibilité d'humeur de ces provinces italiennes dont il n'avait pas suivi les transformations morales depuis vingt ans ; ils souriaient en apprenant que de gros livres s'écrivaient en faveur de la papauté temporelle, et laissant tous ces glorieux champions des régimes passés regretter un état de choses qui, au temps de leur puissance, se soutenait à peine, mais qui maintenant est bien mort, eux Italiens, ils voulaient vivre, et pour cela criaient : L'annexion !

Pour des gens que l'on peignait sous de si tristes couleurs, pour des ignorants, superstitieux et corrompus, pour des mazziniens, des factieux sans consistance, ingouvernables et incorrigibles, ce n'était pas trop mal calculé. S'il y a eu des ambitions déçues et des projets déjoués par ce bon sens populaire, nous ne savons ; mais il faut convenir que, sans relire Machiavel, sans autre injustice que celle de se croire maîtres de leurs destinées, ils ont enfin trouvé leur *Prince*, et par lui une place au soleil d'Europe. Le vieux Metternich, s'il revenait, devrait enfin compter avec ce pays qu'il appelait dédaigneusement : « une expression géographique. »

Cela durera-t-il ? demandent les amis aussi bien que les malveillants. Nous n'hésitons pas à répondre : Oui ! Oui, si la chose dépend de la détermination arrêtée, du courage civil et militaire, de la prudente modération des Italiens. Quand un peuple entier *veut*, il peut accomplir bien des prodiges. Et les plus grands sont accomplis, se font, devrions-nous dire, sous nos yeux. Nous aurions toute confiance dans la renaissance définitive d'un si grand peuple, si la mortelle écharde que, depuis l'invasion des barbares, ce géant antique porte dans sa chair, nous voulons dire l'occupation étrangère, ne lui déchirait encore et l'épaule et le cœur. N'importe, il résiste ! Voici bientôt trois ans qu'il est debout. Son présent comme son passé prouvent suffisamment qu'on ne tue pas une nation. Pourtant y a-t-il bien des peuples qui subsisteraient en de telles conditions ? Une hypothèse qui ne coûte rien : La coalition de 1814 a envahi la France. Si elle eût laissé dans Paris un peuple momentanément plus fort que nous, nos bons amis les Anglais, par exemple ; si elle eût livré l'Alsace, la Lorraine et toutes nos places fortes du Nord à nos chers voisins les Allemands ; et que, de par la volonté de l'Europe, cet état de choses, sanctionné par des traités, se maintînt depuis des années, avec menaces continuelles d'envahir le reste du pays à la première occasion favorable, avec l'accompagnement obligé des influences malveillantes ou *amicalement gê-*

nantes, avec les machinations d'un clergé légitimiste au dedans; si enfin notre désespoir eût transporté notre capitale provisoire dans quelque coin reculé, en Bretagne par exemple, se figure-t-on l'état de la France? Serait-ce tenable? L'anarchie, les factions, les impatiences imprudentes, la colère, l'impuissance, ne nous dévoreraient-elles pas? Serions-nous assez sages pour faire subsister la patrie, nous qui pourtant sommes un peuple homogène depuis des siècles? Tel est pourtant le destin que l'Europe fait à l'Italie, telle est la couche sur laquelle on la condamne à se trouver à l'aise!

Eh bien, en dépit de tout : *l'Italie est*, elle s'est faite. Il y a dans sa langue sonore une expression qui rend bien son état : l'*Italia sta, elle se tient*. Si de plus forts ne la renversent, elle subsistera; car elle est décidée à ne plus s'affaisser d'elle-même. Des siècles d'épreuve, et surtout ses trois années de résurrection normale, ont prouvé sa vitalité comme son courage. Ce n'est pas qu'on lui ait épargné les hostilités; son chef spirituel en particulier ne lui a pas ménagé les embarras : oppositions diplomatiques et appels réitérés à l'intervention étrangère; excommunications et prédication de la croisade antiitalienne; influences secrètes par l'intermédiaire de cette armée de confesseurs qui jettent le scrupule dans les consciences, troublent le mari par la femme, espionnent au profit de l'ennemi, répandent des bruits inquiétants et invitent les conscrits à la désertion sur *instructions officielles* de l'autorité ecclésiastique; accueil de ces déserteurs qui trouvent dans le patrimoine de Saint-Pierre protection, travail, secours, et qui se sont multipliés à ce point qu'il nous arrivait rarement, l'hiver dernier autour de Rome, d'aborder deux paysans sans constater que l'un d'eux était un réfractaire italien; plus encore : tolérance du brigandage et (nous en avons eu la preuve dans les villages des frontières, à Arsoli, par exemple) instructions données aux autorités locales pour laisser faire, c'est-à-dire favoriser, les bandes que l'ex-roi de Naples a lancées depuis trois ans sur ces malheureuses provinces limitrophes dont nous ne voulons pas décrire les souffrances, de peur de paraître violent tout en restant au-dessous de la vérité; en voilà bien assez vraiment pour que l'Italie ait eu à faire ses preuves. Et si elle résiste encore, si elle s'affermit dans cette lutte intestine contre des influences morales et des mesures dissolvantes de toute société; si l'ancien royaume des Deux-Siciles, mobile par tempérament, amené d'hier aux idées d'unité, reste néanmoins comme l'un des joyaux de la couronne nationale, c'est que la patrie italienne a bonne constitution, et qu'elle est capable de braver bien d'autres assauts.

Au milieu de ces difficultés, l'armée se constitue, et ce n'est pas l'un des moindres mérites du Piémont d'avoir su la créer en lui donnant cet esprit militaire, ce respect du devoir, cette discipline du point d'honneur qui manquaient complétement par exemple aux troupes de l'ancien roi de Naples. Elle se forme la main contre le brigandage, et les rudes chasses qu'elle fait dans les montagnes lui rendent le service que nous ont rendu nos expéditions en Kabylie. Grand point pour un peuple que des siècles de servage avaient déshabitué des armes et un peu amolli! Ce n'est pas le courage qui a jamais manqué au soldat italien; c'est l'esprit de corps, c'est la confiance dans son voisin de gauche ou de droite, la certitude que ses chefs ne le trahiront pas. Sous le roi Galant-Homme, il n'y a plus de telles craintes; nos militaires français ont éprouvé sous les murs de Rome ce qu'est la valeur des vieux conquérants du monde. Les Piémontais ont fait leurs preuves, et les troupes napolitaines elles-mêmes, sorties de leur pays, soustraites aux influences énervantes qu'elles ont subies jusqu'ici, retrouveront cette bravoure héroïque dont elles ont donné des exemples sous le premier empire, en Pologne aussi bien qu'en Espagne. En même temps naissent les vertus militaires, l'esprit d'ordre, de discipline, la fermeté, le point d'honneur, toutes qualités qui passent des camps dans la vie civile.

Mais la formation d'une armée qui soit digne des gloires passées, n'est pas le seul progrès qu'on réalise peu à peu : la centralisation indispensable à l'affermissement d'une nationalité aussi menacée, s'opère sans trop d'obstacles et dans la mesure strictement nécessaire. Les chemins de fer, les voies de communication se multiplient aussi rapidement que le permet le brigandage dans quelques provinces, préparant la fusion des races et des mœurs après celle des volontés et des opinions. L'administration prend des allures régulières et se moralise, trop lentement sans doute, mais d'une manière sensible, par l'introduction d'intentions et de directions plus honnêtes. La presse, l'instruction publique dégrossissent ces esprits si merveilleusement doués qu'aussitôt enlevée l'écorce de la première ignorance, ils volent à ailes déployées dans le progrès et dans la science, devinant à demi mot, devançant bientôt leurs maîtres. La superstition recule ses barrières séculaires, et s'il lui faut encore un siècle ou deux pour mourir, pourtant amis et ennemis ont pris les bons moyens pour la tuer. Peu à peu nous voyons se réaliser le vœu de M. Reyque : « les caractères contractent la mâle franchise du citoyen et rejettent les subtilités et les finesses déliées des peuples longtemps asservis. » Enfin la vie publique, en même temps qu'elle s'accroît en intensité et élargit sa sphère, commence à se régulariser et

rejette déjà plus volontiers les sourdes manœuvres, les projets hasardeux, l'ardeur convulsive. Voilà bien des améliorations ou naissantes ou déjà accomplies. Et cela malgré tout et contre tout! Quand on triomphe de l'épreuve, on en sort plus vigoureux. Oui, l'*Italia sta*, et non point comme la papauté *par* mais *malgré* les baïonnettes étrangères.

Quel est donc le vaincu dans cette lutte? Qui est-ce qui souffre le plus de ces secousses? C'est la papauté, et aussi nous le craignons, le catholicisme ultramontain. De bonne foi, veut-on que le peuple italien respecte une autorité spirituelle qui lui suscite tant de difficultés, qui lui crée tant de dangers, trouble à ce point les familles, compromet la vie de tant de malheureux, l'honneur de tant de femmes! et cela pour rétablir des princes dont la nation ne veut plus, ou pour se venger de la perte de quelques provinces et conserver quelques arpents de désert! Nous rougirions, nous protestant, de répéter ici ce que disent de la papauté l'immense majorité des Italiens de toutes les classes, ce que nous avons entendu cent fois de nos oreilles, soit en public, soit en particulier, dans la très catholique cité de Naples. Pas un huguenot n'imprimerait chez nous ce qu'on en écrit là-bas. Le saint-père y est descendu dans la caricature. Nous n'avons nullement le goût de nous en réjouir, parce que nous savons que l'esprit du mal y gagne encore plus que les idées modernes; et qu'à l'aide de cette propagande au rebours que l'Eglise de Rome semble prendre à tâche de faire, l'incrédulité, le matérialisme font des progrès effrayants. S'il y a un danger pour l'avenir de l'Italie, c'est bien dans cette perte de toute conviction religieuse; car malheureusement les Eglises évangéliques, quoique en progrès partout, sont restées des points imperceptibles au milieu de ces 22 millions d'âmes; le clergé libéral n'a pas l'énergie morale nécessaire, ou n'obtient pas l'appui gouvernemental qui lui semble indispensable pour rattacher les populations à quelques bribes de croyances; grave responsabilité qu'aura assumée sur lui l'ultramontanisme de nos jours et dont se chargent à leur insu ces catholiques de France ou d'ailleurs, qui croient sauver leur religion en maintenant son chef dans un rôle impossible!

Une remarque frappera les lecteurs du livre de M. Rey, c'est que rarement cet auteur est amené à effleurer l'étude des matières religieuses; et cela devait arriver, car son ouvrage est la peinture exacte d'un mouvement où la religion en soi n'a pas joué grand rôle. Temporel, sécularisation, gouvernement ecclésiastique, politique du prince de l'Eglise, ses armées, son rôle dans le mécanisme diplomatique, son influence sur les Etats, sur les lois, sur les libertés: tout cela s'y rencontre à chaque pas, tout cela s'agite.

Mais des préoccupations morales, à peine une ombre ; des études doctrinales, rien ! Rien dans la patrie du papisme, rien au sanctuaire même de l'Eglise romaine ! Indifférentisme parfait. N'y a-t-il pas là de quoi faire réfléchir les moins prévenus, et n'est-ce pas la condamnation de ce système d'Eglise qui prend les hommes par le dehors ! On les habitue ainsi à porter toute leur attention sur l'extérieur, ne fût-ce que pour se défendre de ce pouvoir palpable et peu tolérant ! On leur fait oublier ainsi la vie mystique, le développement intérieur. Voilà un peuple qui est continuellement préoccupé d'Eglise et point de religion ; voilà une histoire remplie de débats avec un clergé, avec des canons sacrés, avec une ecclésiologie dont la nation est enveloppée comme d'un filet, et qui pourtant, dans sa littérature actuelle, offre à peine quelques échantillons d'un catholicisme abâtardi. Politique ! politique encore ! Cela se conçoit : quand le pape est roi et qu'il compromet par sa royauté la foi même de ses sujets, faisant ainsi prédominer la matière sur l'esprit, pourquoi ceux-ci s'occuperaient-ils d'autre chose que d'intérêts mondains ? Quand la religion se présente uniquement sous la forme d'institution visible, et qu'elle s'utilise comme *moyen* plutôt que d'être poursuivie comme un *but* ; quand elle est une arme gouvernementale plutôt qu'une vie, alors pourquoi la nation s'occuperait-elle d'autre chose que de lois, de statuts, de constitutions ? De là ce vide autour des questions morales ; de là ces cafés-clubs remplis et ces églises désertes ; de là cet abandon du saint-père lui-même, qui n'a défini le dogme de l'Immaculée-Conception qu'au milieu de quelques évêques étrangers et du silence du peuple italien. Qu'on songe un peu que c'est là le seul fait religieux de cette période historique !

Le réveil viendra-t-il ? Oui, quand l'ultramontanisme ne fera plus haïr la religion ; oui, quand les Italiens auront tous compris la profondeur de cette parole : « Cherchez la vérité, et la vérité vous affranchira. » Plusieurs déjà sont sur la voie. Les efforts des chrétiens évangéliques qui y travaillent dans la mesure de leurs forces déposent un levain qui ne sera pas perdu. Ils ne se bornent pas à fonder des Eglises nécessairement toujours trop petites ; ils rendent un plus grand service à l'Italie, celui de répandre au dehors des semences de vérité morale, des leçons de sérieux et une foule d'idées neuves encore pour de telles populations, mais qui y font vite leur chemin. Néanmoins que sont une cinquantaine de mille de croyants qui ont besoin d'être fortifiés eux-mêmes ! Pour que la question religieuse vienne vraiment et largement à l'ordre du jour, il faut plus que des efforts humains, plus que des événements publics, plus que des bouleversements sociaux : il faut un souffle de Celui qui peut

seul faire revivre moralement une nation que son prétendu vicaire est en train de conduire à la mort spirituelle.

Nos ultramontains de France s'étonneront peut-être que la rupture soit aussi irrémédiable entre l'Italie et son Eglise. Mais qu'on soit juste : il s'agit pour cette nation *de vie ou de mort*. Le différend est entre un peuple qui veut être et une religion qui lui dit : Ne sois pas ! Le peuple un jour a voulu entrer en accommodement et, par la bouche de Gioberti, il a dit à son pape : Sois mon maître, mais laisse-moi vivre ! Et l'Eglise a répondu : Non !

Naguère encore, par la bouche de son plus habile homme d'Etat, la nation a essayé des pourparlers; elle a dit : *Eglise libre dans l'Etat libre*. Mais l'Eglise a répondu : Excommunication ! Rien de commun avec qui m'a dépouillée !

Qu'entendait Cavour par cette offre inouïe dans les annales du catholicisme? Entendait-il bien proclamer, comme grand principe de l'avenir, la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat [1]? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Peut-être voulait-il seulement en préparer l'application pour plus tard. Bien des gens en Italie, partisans pourtant du principe, pensent que Cavour était trop habile politique pour vouloir l'appliquer de suite, dans toute sa plénitude, avant d'avoir abattu le clergé, avant surtout de l'avoir dépouillé de ces richesses dont il se fait une arme charnelle. Autrement et vu les circonstances, c'eût été, pense-t-on, condamner l'Etat à une mort prochaine. La partie eût été inégale et trop belle pour l'Eglise. On n'aurait pu maintenir ses prétentions dans de justes bornes sans des violences contraires aux mœurs modernes et sans donner aux insidieux fanatiques qui la gouvernent la joie du martyre. On ajoute : qu'en face d'un corps si puissamment organisé, — non tant pour la vie spirituelle que pour la vie temporelle, — si riche en biens matériels (après comme avant la perte hypothétique du patrimoine de Saint-Pierre) et si habile à les dépenser pour regagner le terrain perdu, l'Etat se trouverait paralysé dans un dualisme irréductible, budget contre budget, et bientôt armée contre armée, puisque la séparation des deux domaines ne serait jamais acceptée franchement par l'une des parties. Il est certain que le clergé ne renoncera pas plus à agir directement sur la politique du royaume d'Italie que sur celle des empires d'Autriche ou de France, mais qu'il y agira avec plus d'audace et en vertu de prétentions appuyées sur un passé d'autonomie incontestable. On peut se résigner à ne pas commander chez les

[1] Cavour, qui a connu Genève, avait-il emprunté cette idée féconde à Vinet? Pourquoi non? Un de nos amis nous a assuré avoir aperçu de même sur le bureau de Ferdinand II (qui ne donnait pas la main à la théocratie romaine sans connaissance de cause !) les œuvres de Vinet ouvertes à l'article : *Séparation des deux domaines.*

autres. Mais se résoudre à ne plus être maître de ce qu'on croit être sa propre maison, après y avoir fait si longtemps marcher à son gré choses et gens, c'est une résignation que des prêtres, — qui sont bien un peu hommes aussi, — n'accepteront jamais sans espoir de revanche!

On pense donc généralement, au delà des Alpes, que Cavour avait compris ces nécessités quand il faisait de son mieux pour séculariser les biens du clergé et pour diminuer le nombre des couvents, intervenant, lui homme d'Etat, dans les affaires de l'Eglise. Cela devait être. Cavour croyait probablement qu'avant de compter avec un tel adversaire, il fallait le réduire préalablement à ne plus posséder que ses armes naturelles : la parole, le confessionnal et l'influence morale.

Mais l'Eglise romaine ne l'entend pas ainsi. Elle ne veut ni poser le glaive du soldat, ni perdre la bourse du banquier. Elle entend n'entrer en aucune façon dans la distinction des deux domaines, et en unissant ainsi sa cause au temporel, elle s'est réduite à la triste nécessité de ne pouvoir plus vivre à côté de l'Etat, si ce n'est en adversaire. Cavour seul aurait pu dire pourquoi il lui proposait de vivre *dans* l'Etat. Etait-ce en vertu d'un compromis qui l'engloberait dans la future monarchie italienne comme un engrenage de plus dont il restait à fixer le rôle et les fonctions? Le clergé libéral a compris ce programme dans le sens d'Eglise nationale. Se trompait-il? Peut-être. Mais les efforts infructueux de cette fraction du clergé ont prouvé une fois de plus que, si par concordat elle se résigne quelquefois à être Eglise d'Etat, en aucun cas l'Eglise de Rome ne peut être une Eglise nationale dans la véritable acception du mot. Elle est cosmopolite; c'est sa force auprès des autres nationalités; c'est sa faiblesse auprès de la nationalité italienne. Celle-ci le comprend très bien; et telle est la raison pour laquelle elle voudrait de bon cœur céder à d'autres son pape, et à la rigueur sa religion par-dessus le marché!

L'Eglise *dans* l'Etat! Mais quoi! la papauté a toujours voulu mettre l'Etat dans l'Eglise, et si elle n'est pas assez forte pour soumettre les autres pays à une telle prétention, elle est habituée à y plier tout ou partie de l'Italie. On veut l'en empêcher. Elle rompt tous rapports avec les rebelles, elle crie au martyre! Elle ne se figure pas qu'elle puisse être libre si elle ne commande. Pauvre Eglise! Tyrannique ou tyrannisée! Tel est le dilemme auquel elle se condamne elle-même. Comment les Italiens le tranchent-ils? Par l'irréligion. Comment la papauté en sortira-t-elle? Dieu le dira. En attendant, [illegible] : L'*Italia sta.*

TH. ROLLER.

HISTOIRE

—

LA MORT DE LOUIS XIV.

Après tant de martyres, Louis XIV devait avoir le sien, et non le moins douloureux; la main de Dieu s'appesantit sur lui, et en prolongeant ses jours, il aggrava son supplice. La mort lui ravit en quelques jours, son fils, le grand dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne, et des deux enfants de ce dernier, il n'en resta qu'un seul qui s'appela plus tard, pour la honte de sa maison, Louis XV.

Louis XIV était consterné; des bruits sinistres parvinrent jusqu'à ses oreilles et lui signalèrent son neveu, le duc d'Orléans, comme un empoisonneur; le malheureux monarque courba la tête et but en silence la coupe amère qui lui était présentée. Ses jours s'écoulaient dans la tristesse. Son Versailles si brillant, si joyeux aux jours où on le proclamait Louis le Grand, était devenu un splendide désert; la belle et spirituelle duchesse de Bourgogne ne l'animait plus avec son goût des fêtes, des bals, des chasses et des plaisirs; la vieille étiquette des cours seule avait survécu à cet immense naufrage d'illusions; mais la beauté du cadre faisait ressortir la laideur du tableau. Le vieux roi promenait partout son ennui et l'imposait à tout le monde, à Madame de Maintenon surtout; il se renfermait des journées entières chez elle; et souvent des heures s'écoulaient sans qu'une parole sortît de leurs lèvres. Les seuls visiteurs qu'ils eussent étaient le sombre Letellier et le haineux Fagon[1], aussi difforme de corps que de cœur. La marquise expiait cruellement ses grandeurs, et par un supplice qui se renouvelait chaque jour, elle était condamnée à amuser un mari qui était inamusable. Dans sa douleur, elle disait et écrivait à Madame des Ursins : « Je ne vois goutte, je n'entends pas et on ne m'entend point, parce que je ne prononce plus, je suis un squelette vivant. » Elle aussi recevait le juste salaire de son insatiable

[1] Il était le médecin du roi.

ambition, et sur les marches de ce trône sur lequel elle aurait voulu s'asseoir, elle ne recueillait, auprès de son époux, que des tristesses amères, et, comme à lui, l'avenir lui apparaissait sombre et nuageux; mais plus habile et plus active, elle s'agitait, se remuait, intriguait, afin d'écarter le duc d'Orléans de la régence qui lui appartenait en sa qualité de premier prince du sang; elle exploitait les soupçons du roi contre lui, en faveur du duc du Maine, qu'elle chérissait comme s'il eût été son propre fils[1]. Le roi avait pour ce bâtard, doublement adultérin, une affection singulière. Comme un dieu de l'Olympe qui se croit au-dessus des lois qui régissent les simples mortels, il avait imposé à son servile parlement la tâche ignoble de légitimer son origine, de l'assimiler, ainsi que son frère, le comte de Toulouse, aux princes du sang, et de les déclarer aptes à succéder à la couronne. Il osa plus encore : le 23 mai 1715, il voulut qu'on attribuât aux deux frères la qualité de fils de France. Le parlement obéit. Revenons à Madame de Maintenon; sa tâche auprès de son vieil époux devenait de plus en plus difficile, il résistait à ses obsessions, et ne voulait pas faire de testament, sachant qu'il en serait de ses dernières volontés comme de celles de son père et de son aïeul; il voulait épargner cet affront à sa mémoire, et peut-être aussi sentait-il instinctivement que ceux qui lui demandaient de faire son testament, prévoyaient sa mort prochaine. La marquise, voyant la résistance qu'il opposait à ses désirs, le fit travailler par son médecin et son confesseur, et mit le vieux marquis de Villeroi, ce type accompli du courtisan, dans sa confidence. Attaqué par tant de côtés, au confessionnal par Letellier, à son chevet par Fagon, dans les conversations intimes par Villeroi, Louis était poursuivi comme un cerf par des chasseurs; mais lui, toujours convaincu que ses dernières volontés ne seraient pas respectées, n'écrivait rien, ne signait rien. Madame de Maintenon eut alors recours à une ruse odieuse qui lui réussit : elle et ses aides, c'est Saint-Simon qui le rapporte, se firent un visage taciturne et glacé; Versailles, déjà si sombre, s'assombrit encore. Quand le roi paraissait, ils gardaient le silence; s'il leur adressait la parole, ils répondaient par monosyllabes; quand il se taisait, tous restaient muets. Le roi s'irrita de cette conspiration du silence, le silence seul lui répondit[2], il céda de guerre lasse, et écrivit son testament, dans lequel il laissa à son neveu la régence, qu'il ne pouvait lui ôter, mais limita tellement ses pouvoirs, par les conseils qu'il lui donnait, qu'il n'héritait que d'un vain titre[3].

Madame de Maintenon avait atteint son but; dans la joie de son triomphe, elle s'efforça de faire renaître la joie qui était bannie de Versailles, et s'ingénia à amuser son vieil époux en faisant jouer des opéras et en donnant des fêtes et des bals. C'était presque comme autrefois; il y avait cependant une ombre au tableau, c'était la mort qui approchait.

[1] Fils du roi et de Madame de Montespan.
[2] Saint-Simon. — Ernest Moret, t. III, p. 406.
[3] Isambert, *Anciennes lois françaises*, t. XX, p. 623.

I.

La santé du roi commençait à décliner, moins encore par le poids des années que par le traitement inintelligent de son médecin Fagon. Ses courtisans s'en aperçurent vite, et tournèrent instinctivement leurs regards vers celui qui, après sa mort, devait prendre les rênes de l'Etat. Le duc d'Orléans, en voyant paraître dans son salon des figures qu'il n'y avait pas vues depuis longtemps, comprit et se prépara aux grandes éventualités de l'avenir.

Une tristesse profonde s'était emparée du vieux monarque, et quel que fût l'empire qu'il savait prendre sur lui-même, il ne put la cacher à son entourage, toujours empressé à son lever et à son coucher, comme aux plus beaux jours de sa puissance. Il sentait que le moment fatal approchait pour lui, et que de tous les trésors accumulés dans sa demeure royale, il n'emporterait qu'un suaire et qu'un cercueil. Dans ses heures d'insomnie, la flèche de l'église de Saint-Denis, qui avait décidé les splendides folies de Versailles, dut se dresser devant lui et lui crier le *vanitas vanitatum* du brillant Salomon. La mort, plus forte que sa volonté, devant laquelle il avait fait tout ployer, le ployait à son tour comme un faible roseau, et le courbait devant Celui qui demande aux rois un compte sévère, mais juste, de leur administration.

Il était souffrant depuis à peine quelques semaines, et déjà toute l'Europe le savait. En Angleterre on ouvrait des paris sur sa mort. « Il ne passera pas, disait-on, le mois de septembre; » et les gazettes, avides de tout ce qui peut piquer la curiosité publique, enregistraient tous les bruits qui leur venaient de Versailles. Un jour, M. de Torcy, qui lisait au roi une feuille publique qui annonçait le prochain décès du monarque, s'arrêta tout à coup : « Continuez, lui dit son maître ; le courtisan hésita ; mais devant la volonté de Louis, il obéit. Le roi affecta de l'écouter avec indifférence, mais il ne put s'empêcher de parler, au petit couvert, de ce qu'il avait entendu lire ; il s'efforça de manger, « mais les morceaux, raconte Dangeau, lui restaient dans la bouche[1]. »

Le mal faisait des progrès rapides, une des jambes de l'illustre malade enfla, la fièvre survint, avec la fièvre la perte du sommeil; ses nuits devinrent de plus en plus mauvaises, les médecins lui prodiguèrent leurs soins; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir avec effroi que la gangrène avait gagné l'une de ses jambes.

Le roi, qui se rattachait d'autant plus à la vie qu'il sentait plus qu'elle se retirait de lui, dit à ses médecins : « Vous avez des rasoirs, coupez la jambe. » Après une longue délibération, ils se décidèrent à faire préa-

[1] *Mémoires de Dangeau*, p. 269.

lablement des incisions. Il supporta cette cruelle opération sans pousser une plainte, son pouls ne marqua aucune altération[1].

« Votre état est grave, » lui dirent les médecins en le quittant.

Le roi comprit, et parut entendre la fatale nouvelle comme s'il se fût agi d'un autre; il demanda son confesseur qui arriva au moment où les musiciens allaient déployer leurs cahiers pour jouer la sérénade; d'un geste ils furent congédiés, et quelques moments après, à la nuit tombante, Louis reçut l'extrême-onction[2], et communia.

Quand tout le monde fut retiré, il recueillit tout ce qui lui restait de forces pour faire un second codicille, et manda le duc d'Orléans, auquel il témoigna beaucoup d'estime, de confiance et d'amitié, et l'assura (il venait de recevoir, selon sa croyance, le corps et le sang du Christ!) qu'il ne trouverait rien, dans son testament, de préjudiciable à ses droits de premier prince du sang[3]. A l'heure où les pécheurs les plus endurcis reculent devant le mensonge, Louis mentait; mais près de lui il avait un courtisan dépositaire de sa confiance, le chancelier Voisin qui vendit le secret du monarque au duc d'Orléans avant qu'il eût quitté son oncle.

Sur le point de comparaître devant Dieu, le mourant sentait cependant sa conscience chargée; l'affaire des jansénistes le troublait, et il se demandait s'il avait bien fait de les abandonner à la haine de leurs ennemis. Pour la première fois, le doute se glissait dans son cœur. « J'ai fait, dit-il à Letellier, aux cardinaux de Rohan et de Bissy les trois chefs du parti ultramontain, tout ce que j'ai pu pour mettre la paix entre vous, je n'ai pu y réussir, je prie Dieu qu'il vous la donne. Je meurs, ajouta-t-il, dans la foi et la soumission à l'Eglise, je ne suis pas instruit des matières qui la troublent, je n'ai suivi que vos conseils, j'ai fait uniquement ce que vous avez voulu; mais si j'ai mal fait, si vous m'avez trompé, vous êtes bien coupables, car je ne cherchais que le bien. »

A l'ouïe de cette voix accusatrice, les trois ultramontains ne se troublèrent pas, et courtisans jusqu'à la fin, ils firent l'éloge de la piété du malade, et prirent, sans hésiter, la lourde et sanglante responsabilité de leurs actes, comme le mourant prit celle de la révocation de l'Edit de Nantes. Le souvenir de tant de sang versé ne vint pas le troubler; jusqu'au dernier moment, il crut avoir travaillé pour Dieu, pour l'Eglise, pour la France. Il n'en fut pas de même des guerres qu'il avait faites et des impôts dont il avait écrasé son peuple : « Ne m'imitez pas, disait-il à son arrière-petit-fils, efforcez-vous de vivre en paix avec vos voisins, soulagez vos peuples. » L'enfant ne le comprit pas et ne le comprit jamais.

Ce prince, qui n'avait jamais baissé la tête, la courbait devant la mort, comme le plus humble de ses sujets. Dans le sentiment de son néant, il

[1] Reboulet, t. III, p. 604.
[2] *Mercure galant*, journal historique. — Dangeau.
[3] Saint-Simon. — Dangeau.

dit un jour : « Dans le temps que j'étais roi ! » Ses domestiques, à l'ouie de ces paroles, se mirent à fondre en larmes : « M'auriez-vous cru immortel ? » leur dit-il.

A mesure que la maladie faisait des progrès, les appartements du roi devenaient déserts et ceux du duc d'Orléans se remplissaient ; les courtisans prenaient leurs précautions, chacun s'empressait de montrer son visage et de prendre date. Le vieux roi, vivant encore, était déjà oublié, quand, tout à coup, le vide se fit autour du duc d'Orléans. Un paysan, nommé Brun, avait donné à l'illustre malade un breuvage qui avait arrêté la marche de la gangrène. Le roi se sentait soulagé. Il avait mangé de bon appétit deux biscuits trempés dans du vin d'Alicante. Témoin de ce cynisme éhonté, le duc d'Orléans dit à Saint-Simon qui venait le visiter : « Mon cher duc, vous êtes le premier que je vois de la journée. » et il ajouta en riant : « Si le roi mange encore une fois, nous n'aurons plus personne. »

Le mieux du roi n'était qu'apparent ; le soir même du jour où il avait mangé les deux biscuits, les médecins constatèrent les progrès effrayants de la gangrène ; à cette nouvelle, les courtisans abandonnèrent de nouveau leur maître, qui resta seul avec le duc du Maine, le duc d'Orléans, Letellier et Madame de Maintenon.

Cette dernière révéla, dans ce moment, toute la sécheresse de son cœur ; elle n'aimait pas Louis. Un jour que le malade, lui serrant la main, lui disait : « Ce qui me console, c'est l'espérance de nous rejoindre dans le ciel, » elle garda le silence, se disant à part elle-même : « Le joli rendez-vous qu'il me donne, cet homme n'a jamais aimé que lui ! » Elle oublia que son poste était au chevet du roi. Deux fois elle abandonna celui auquel elle devait son étonnante fortune, et laissa à Letellier et à quelques domestiques le soin de recueillir son dernier soupir ; il le rendit le dimanche 1er septembre, à huit heures un quart. Au moment où la mort fut constatée, un officier de service arrêta, suivant l'étiquette, l'horloge du palais à l'heure fatale, et un héraut d'armes s'avança en même temps vers la fenêtre et cria trois fois : « Le roi est mort ! — Vive le roi ! » crièrent quelques rares assistants.

Le règne de Louis le Grand était terminé.

II.

Louis XIV a eu ses apologistes enthousiastes et ses impitoyables détracteurs ; mais le bruit qui se fait encore aujourd'hui autour de sa tombe, doit nous apprendre qu'il n'était pas un roi ordinaire et que, s'il ne fut pas grand dans l'acception de ce mot, il ne manqua pas de grandeur. Quant à nous, plus nous sentons le mal qu'il a fait à une cause qui nous est si chère, plus nous éprouvons le besoin d'être juste à son égard,

et de ne pas porter sur lui ces jugements précipités, toujours révisés par la justice. Louis XIV eut plusieurs des qualités d'un grand roi; son esprit judicieux suppléait à son ignorance et à la détestable éducation qu'il avait reçue; les plaisirs ne lui firent jamais oublier le travail, et dans le vrai sens du mot, il fut, pendant longtemps, son premier ministre; son tact des hommes était sûr; il devina cette pléiade de personnages éminents qui sont comme le cortége de sa grandeur, et ont fait de son siècle un siècle qui n'a rien à envier à ceux d'Auguste et des Médicis. Il sut, chose rare, commander à des hommes dont il n'avait ni le talent, ni le génie, ni la puissante initiative.

Sans être guerrier, il fit la guerre avec plus de succès que le belliqueux François Ier et son brave aïeul Henri IV. Il recula les frontières de la France, et les revers de sa vieillesse ne lui firent rien perdre de ce qu'il avait conquis. Sa volonté enfanta des merveilles d'architecture, le Louvre et Versailles; Paul Riquet lui fit le canal du Languedoc qui joignit la Méditerranée à l'Océan. La France n'avait pas de marine, il lui en donna une. Jean Bart, Duquesne, Duguay-Trouin, promenèrent son pavillon victorieux sur toutes les mers. Louvois organisa son armée; Condé, Turenne, Gassion, Vendôme, Luxembourg, Catinat et Villars lui gagnèrent de grandes batailles; Vauban fortifia ses villes; il fut, un moment, ce prince dont le grand Frédéric disait : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. »

L'histoire, qui nous montre Louis entouré des plus célèbres capitaines de l'Europe, nous le montre aussi entouré d'artistes, de poëtes, d'orateurs; Lenôtre dessine ses jardins, Mansard bâtit ses palais que Lebrun et Mignard couvrent de peintures; Molière s'immortalise dans la comédie; Corneille et Racine ennoblissent le théâtre dégradé par les farces de la foire; Bossuet, Bourdaloue et Massillon rendent à la chaire chrétienne sa dignité; Lesage produit *Gil Blas*, ce roman plus vrai que l'histoire; dans un genre léger, Madame de Sévigné produit, comme Lafontaine, sans s'en douter, de petits chefs-d'œuvre qui vivront autant que notre langue.

Dans l'intérieur de son palais, Louis entouré de ses courtisans, a une majesté en harmonie avec la demeure somptueuse qu'il s'est donnée; il est roi, vraiment roi. Au dedans comme au dehors il est le représentant de la France, et aux jours de ses plus grands revers, quand il semble que tout va crouler sous ses pieds, il lève fièrement la tête et ne se courbe pas plus devant l'orage que devant la papauté qu'il force à s'humilier devant lui. Quoi qu'en disent ses détracteurs qui veulent aujourd'hui le descendre de son piédestal, il y demeure, tout aussi ferme que la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme. Si Louis n'eût été qu'un roi de parade, il serait depuis longtemps oublié : on ne discute pas les morts.

III.

Envisagé par ce côté, Louis XIV serait réellement Louis le Grand, si la médaille que ses flatteurs lui ont frappée n'avait pas un terrible revers. Faisons la part du blâme comme nous avons fait celle de l'éloge, et n'oublions pas surtout que si la passion ne doit pas monter sur le siége du juge, la complaisance n'y doit pas monter non plus.

Chez Louis XIV nous voyons un roi, mais nous y cherchons vainement un homme; il n'a de son aïeul, le Béarnais, ni la gaieté, ni l'entrain, ni la bonhomie; il tient à distance; entre lui et ses sujets il a placé une barrière infranchissable; c'est un dieu olympien dont il a l'orgueil, les vices, les passions et l'effrayant égoïsme; il n'aime que lui, ne sait aimer que lui, la terre est créée pour lui; s'il l'osait, il se ferait adorer. La noblesse que Henri IV avait achetée, que Richelieu avait domptée, il l'avilit; de ses fiers barons féodaux d'autrefois, il fait ses valets; l'un est son échanson, l'autre est son panetier; celui-ci lui présente sa chemise, celui-là sa canne, et il les façonne si bien à leur rôle qu'ils briguent une place de domestique, comme autrefois leurs ancêtres, l'honneur de se faire tuer les premiers le jour d'un assaut ou d'une bataille. Versailles devient leur Capoue, et ils y perdent à dormir ce reste d'énergie qu'ils avaient montré sous Richelieu. Sa politique à cet égard fit fausse route, car il oublia que sa noblesse était l'appui naturel de son trône. Il s'inspira du passé et ne sut pas lire dans l'avenir et pressentir l'avénement de ce tiers état qui, en moins d'un siècle, grâce aux excès de la royauté, devait devenir la nation tout entière.

Au milieu de sa cour splendide, Louis XIV nous apparaît comme un dieu; mais quand on regarde sous cette neige brillante, on trouve souvent la fange; pénétrons-y, on y joue un jeu d'enfer, mais au moins y observe-t-on la décence qu'on rencontre à Hombourg, à Baden-Baden? Ecoutons un témoin oculaire.

« Les joueurs sont comme des insensés, dit la princesse palatine; l'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing, que toute la salle en retentit; le troisième blasphème d'une façon à faire dresser les cheveux sur la tête; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à regarder. » Dans ce moment on oubliait le maître de la maison, les regards n'étaient que pour le tapis vert sur lequel on jetait, l'un la dot de sa femme, l'autre son patrimoine; le roi jouait, la reine jouait, Madame de Montespan jouait. « Le jeu de cette dernière, dit Feuquières, est monté à un tel excès que les pertes de cent mille écus sont communes. Le jour de Noël elle perdit sept cent mille écus; elle joua sur trois cartes et les gagna, à ce jeu-là on peut perdre et gagner cinquante ou soixante fois en un quart d'heure. »

Ce jeu effréné était une source de ruine et de corruption; les hommes trichaient, les dames se vendaient; et pendant que la noblesse pouvait librement se livrer à ce jeu infernal sous les yeux du roi, ce même roi l'interdisait à ses sujets.

Après le jeu, les brillantes débauches; Louis XIV donna l'exemple; de sa cour il fit un sérail, et foulant aux pieds toute pudeur, il voulut que ministres, courtisans, ambassadeurs se courbassent respectueusement devant ses maîtresses et ordonna à son parlement de légitimer ses enfants adultérins. Sans la moindre honte, de chute en chute, il avait fini par croire que les lois morales n'étaient pas faites pour lui; en parlant de ses bâtards, il disait : « l'honneur de leur naissance. »

Un roi orgueilleux, joueur, immoral, doit dans l'ordre naturel des choses être dur, sans entrailles : Louis XIV fut ce roi; son peuple, il ne l'aima jamais; il le chargea d'impôts, le pressura, le saigna à blanc, lui demanda son dernier homme et son dernier écu. Si encore il l'avait aimé! mais chez cette nature éminemment égoïste, les passions avaient tout desséché; on comprend donc comment, dans son bigotisme, il ne recula pas devant la révocation de l'Edit de Nantes, et quoiqu'il n'ait connu qu'une partie des maux de ses sujets dissidents, il en connaissait cependant assez pour qu'un empereur romain en eût été touché. Jusque sur son lit de mort, il poursuivit les réformés; témoin, pendant plus de trente ans, de leurs souffrances, il en fut toujours le témoin impassible.

Louis XIV fut despote en tout et partout; il humilia la noblesse, les parlements, le pape, l'armée; il usa et abusa des lettres de cachet, trafiqua des places, jeta en pâture à ses maîtresses et à ses courtisans le prix des sueurs de son peuple, et ne voulut qu'un seul pouvoir debout, le sien.

Si son orgueil eût été moins grand, il eût pu, dans les dernières années de sa vie, apercevoir le gouffre qu'il avait creusé de ses propres mains, et au fond duquel devait s'engloutir le pouvoir royal, le seul qu'il crût de droit divin. Le vide se faisait autour de lui, l'ange exterminateur de la mort frappa des coups terribles et inattendus au sein de sa famille; ses finances étaient épuisées, son armée et sa marine désorganisées, son peuple mourait de faim, ses laquais mendiaient quelques pièces de monnaie des visiteurs de Versailles, et lui-même envoyait sa vaisselle à la monnaie pour alimenter sa table; ses ambassadeurs pouvaient à peine payer leurs ports de lettres. Aux yeux des têtes couronnées de l'Europe, il était le lion malade, les vils outrages ne lui manquèrent pas.

IV.

Treize ans avant la mort de Louis XIV, un prince, dont le nom est inséparable de son siècle, expirait au moment où il allait, à la tête de huit peuples, de mœurs et de religions différentes, enfermer la France dans un

cercle de fer et de feu. La mort ravit à Guillaume III la joie d'humilier Louis le Grand; mais il avait si bien manié les esprits et tout si bien préparé que ses alliés lui firent de splendides et sanglantes funérailles. « Du fond de sa tombe, il les commandait encore. »

Le roi d'Angleterre ne fut pas surpris par la mort; son médecin lui avait déclaré qu'il n'avait pas une année à vivre. Cette certitude, qui aurait ôté toute énergie à un prince ordinaire, décupla la sienne. Il ensevelit ce fatal secret dans son cœur, afin de ne pas jeter le découragement dans les rangs de ses alliés, et ne le confia qu'à lord Bentinck, son ami[1].

Il ne vécut pas même les jours que la science médicale lui avait promis. Une chute de cheval, en chassant à Hampden-Court, accéléra sa fin; quelques jours après (19 mars 1702), il expirait.

Sa mort fit éclater, en Europe, des impressions diverses. En Espagne, le peuple fit des feux de joie; en Angleterre, les whigs seuls le regrettèrent; en Hollande, les citoyens versèrent des larmes et prirent le deuil; à Versailles, la cour respira et crut que la mort de Guillaume briserait la puissante coalition que son génie politique avait formée contre la France; elle ne fit que la resserrer et accroître les haines. La reine Anne, quarante-cinq jours après la mort de son beau-frère, déclara la guerre à la France et à l'Espagne, et onze jours après, la Hollande et l'Empereur publièrent une déclaration semblable.

V.

Louis XIV et Guillaume III sont les deux plus grandes figures royales de leur époque; tous deux, ils eurent une ambition sans mesure, et lui firent trop souvent d'odieux sacrifices. Guillaume n'avait ni la majesté, ni le prestige de son rival, mais il le surpassait par la pénétration de son esprit, l'étendue de ses connaissances et la finesse de sa politique. Tous deux, ils savaient deviner les hommes et les employer; mais le regard de Guillaume était plus profond que celui de Louis XIV; élevé à la rude école du malheur, il n'avait pas eu de jeunesse, et les années que son rival avait consumées dans les plaisirs, il les avait passées dans l'étude des hommes et des graves événements qui s'accomplissaient sous ses yeux. Tous les deux, ils aimaient le pouvoir; mais Guillaume en aimait avec autant de passion la réalité que Louis XIV l'éclat. Ils savaient tenir leur entourage à distance; le monarque français par orgueil, le monarque anglais par calcul; Louis n'aima jamais que lui-même, Guillaume aima lord Bentinck et en fut aimé. Quand tout le monde abandonnait Louis mourant, son rival expirait, sa main dans la main de son ami, posée sur son cœur.

[1] Lingard, *Histoire d'Angleterre*, t. XV, p. 426.

Louis fut le corrupteur de son peuple par les désordres éclatants de sa vie, et par le défi hardi qu'il porta à la morale publique, en faisant légitimer ses enfants doublement adultérins; Guillaume donna à son peuple le plus beau des exemples, celui d'un époux fidèle, aimant et dévoué. Instinctivement il comprenait que la pureté, sous le toit domestique, est le plus bel ornement du trône et la pierre angulaire des Etats. Tous deux, ils travaillèrent pour leur patrie, mais avec des résultats bien différents. Louis prépara l'abaissement de la sienne en voulant l'asseoir sur le despotisme. Guillaume posa la grandeur de la sienne sur le large fondement des libertés publiques. A leur mort, il y eut des joies : celles qui éclatèrent autour du cercueil du roi d'Angleterre furent un hommage rendu à son génie par ses ennemis; celles qui éclatèrent autour des restes du roi de France ne furent que l'expression de la lassitude de son peuple. Les Hollandais pleurèrent leur stadhouder, personne ne pleura Louis; ses ennemis même ne se réjouirent pas; il n'était plus, à leurs yeux, que le vieux lion malade; en mourant, il descendit tout entier dans sa tombe, tandis que son rival, du fond de la sienne, se survécut à lui-même, tant il avait su pénétrer de sa haine contre la France huit peuples que son génie politique avait unis et armés contre elle.

Ces deux princes se constituèrent le champion, l'un de la foi protestante, l'autre de la foi romaine. L'un continua Elisabeth, l'autre Philippe II. Le premier mourut en ouvrant, pour l'Angleterre, une ère de grandeur, l'autre en inaugurant pour la France une ère d'abaissement continu jusqu'au jour où elle se releva terrible sur des champs de bataille.

La France n'a pas oublié Louis; elle le voudrait qu'elle ne le pourrait pas, tant son nom est inscrit partout, à Marly, à Trianon, à Versailles, sur la colonnade du Louvre; il demeurera, malgré ses détracteurs, le grand roi, le type accompli du monarque absolu. Guillaume paraît, à côté de lui, bien petit, bien mesquin; rien en Angleterre ne rappelle, extérieurement, son règne, rien ne dit son nom, et cependant quel Anglais voudrait échanger la constitution politique qu'il doit à Guillaume contre les plus beaux monuments que Louis légua à son peuple?

VI.

Les premières années du dix-huitième siècle virent disparaître de la scène du monde la plupart des hommes illustres dont la vie se trouve liée à celle du protestantisme. Vauban mourut en 1707, Fénelon en 1715, le maréchal de Montrevel en 1716, Fléchier en 1732, Villars et Berwick en 1734.

Madame de Maintenon, qui avait abandonné Louis XIV à son lit de

mort, vécut oubliée dans sa maison de Saint-Cyr, où elle expira en 1719. Elle n'y put même conserver un tombeau.

Ainsi se termina l'existence singulière de la petite-fille du célèbre capitaine huguenot Agrippa d'Aubigné. Quel que soit le jugement qu'on porte sur elle, il est impossible de ne pas la classer parmi les personnages les plus célèbres du règne de celui dont elle acquit si chèrement la gloire de devenir l'épouse. Des grandeurs, elle connut toutes les amertumes et peu de leurs joies; jeune, elle n'aima pas Scarron; vieille, elle n'aima pas Louis XIV. Sa vie se passa à naviguer habilement à travers des écueils. Malgré sa beauté, son esprit, sa sagesse, elle ne nous apparaît ni avec l'éclat d'une reine, ni avec l'auréole d'une sainte; ses vertus ne nous sont pas sympathiques, rien ne se fait sentir en elle; protestante, elle abandonne ses frères; amie, elle ne connaît pas ses amis à l'heure de leur disgrâce. Si nous pouvions croire au hasard, nous dirions que ce fut lui qui fit une reine d'une femme destinée par sa nature à être la gouvernante la plus accomplie de son siècle.

PUAUX.

VARIÉTÉS

—

CONFÉRENCES SUR LA VIE DE JÉSUS, PAR M. E. DE PRESSENSÉ

A LA SALLE DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

Le livre de M. Renan a fait beaucoup de mal, sans aucun doute, et en fait encore, au moins chez les personnes assez peu éclairées pour le croire sur parole; mais ceux qui ont assisté à ces conférences ne pourront pas nier que le livre de M. Renan n'ait fait aussi quelque bien! Lui seul a rendu possible une réunion pareille, où l'ardente jeunesse de nos écoles se rencontre à côté de l'élite de nos penseurs, et où les plus profonds mystères de notre foi se discutent avec une respectueuse liberté devant une foule attentive et ravie.

Il nous est interdit de louer M. de Pressensé dans ce recueil qu'il dirige; mais nous voulons du moins, dans une rapide analyse, esquisser le plan du livre qui sortira, nous l'espérons, de ces conférences, à savoir, une vraie *Vie de Jésus*, au point de vue chrétien, seule réponse à opposer à cette étrange parodie, dont le succès ne prouve qu'une chose, l'ignorance et la frivolité de notre pays.

M. de Pressensé, dans cette *Revue* même, a réfuté, il y a six mois, l'ouvrage de M. Renan. L'article, tiré à part et traduit dans plusieurs langues, s'est répandu et se répand encore à des milliers d'exemplaires. Mais cette réponse, nécessairement écourtée, ne pouvait suffire à son auteur. Depuis longtemps, les matériaux d'une Vie de Jésus étaient rassemblés par lui, comme la préface obligée de sa belle *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne*. Le temple était construit, mais la statue manquait encore, et c'est en Palestine qu'il veut aller s'inspirer de cette divine poésie que M. Renan a reportée sur le cadre, après l'avoir ôtée du tableau.

Les conférences de M. de Pressensé ne sont pas son livre, mais elles le font pressentir. La *Revue des Cours publics*, qui les a fait sténographier, en publiera une partie; mais ce que nous tenons à consigner ici, c'est la profonde impression produite sur l'auditoire par la puissante et chaleureuse parole de

l'orateur. Plus de mille personnes se pressaient chaque soir, dans la vaste salle de la Société d'encouragement, trop étroite pour les contenir. Ce qui dominait surtout, c'était la jeunesse des écoles, et le public lettré qui se presse d'ordinaire aux cours de la Sorbonne et du Collége de France. Sans doute, il y avait bon nombre de protestants; mais c'était bien le grand public, avec ses éléments si nombreux et si divers.

Nous nous bornerons à donner un rapide aperçu du plan de M. de Pressensé dans ces conférences. Il a commencé par déclarer que si les voix qui avaient demandé la répression légale des attaques contre la religion avaient été écoutées, il n'aurait pas entrepris d'y répondre, parce qu'il y avait une liberté à laquelle il tenait plus qu'à la sienne propre, c'était celle de ses adversaires. La première séance a été consacrée à une esquisse rapide du grand débat engagé sur la personne du Christ depuis cinquante ans en France, et surtout en Allemagne. L'orateur a cherché à montrer que ce que l'on prenait pour un grand événement, n'était qu'un incident dans une lutte gigantesque, et il s'est attaché à faire ressortir l'importance, si volontiers méconnue, des travaux de la théologie évangélique de l'autre côté du Rhin. « On ne nous a fait entendre que l'accusateur public, a-t-il dit, et on a supprimé la réplique. Cela me paraît tout à fait insuffisant. » Dans la seconde séance, M. de Pressensé a posé ce qu'il a appelé les bases critiques et philosophiques de la vie de Jésus. C'est dire qu'il a traité la question des évangiles et celle du surnaturel. Puis, dans sa troisième conférence, il a établi l'originalité du christianisme en montrant, par une analyse des diverses tendances qui étaient en présence lors de son apparition, qu'on ne peut faire honneur à aucune d'elles de ce qu'il a de distinctif. « Supposez toutes ces écoles, toutes ces religions, a-t-il dit, combinant leurs éléments dans un syncrétisme colossal, chauffez jusqu'à sept fois cette fournaise ardente de la tendance alexandrine où toutes les idées entrent en fusion; que le brahme de l'Inde apporte son ascétisme effréné, le rabbin sa subtilité, le Grec son scepticisme, le mage son dualisme, que Rome apporte son implacable dureté; de ce mélange sortira une idole si monstrueuse que la dernière des pagodes n'en voudra pas. »

Les trois dernières conférences ont déroulé dans ces trois périodes la vie du Christ. Tout d'abord, sa manifestation devant le monde par son enseignement et ses miracles. Il a été facile à l'orateur de faire justice de la prétendue idylle galiléenne. Après la manifestation du Christ, la lutte; car, plus il est connu pour ce qu'il est, plus il excite d'inimitiés. L'orateur a retracé

en vives couleurs cette guerre à mort qui devait éclater entre les exploitateurs de la religion et le représentant de la religion selon l'Esprit. Il a fait ressortir la spiritualité sublime du plan de Jésus en opposition à la théocratie hébraïque et à la cité antique, sacrifiant toujours l'individu à la chose publique. La question brûlante des relations du spirituel et du temporel a été abordée à cette occasion avec une grande franchise, et le frémissement sympathique de l'auditoire a montré combien la vraie solution a gagné aujourd'hui d'adhérents. A l'occasion du fameux texte : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*, l'orateur a écarté l'amollissante et commode théorie du dédain transcendant. Il a établi comment la vraie liberté est née dans le monde le jour où le domaine inaliénable de la conscience a été soustrait à l'Etat. Ce jour-là le despotisme a rencontré une limite infranchissable. Le christianisme n'a usé que d'un genre d'ironie vis-à-vis des tyrannies de l'ancien monde : c'est le martyre. Ceux-là sont invincibles qui meurent pour leur croyance, car de leur sang répandu cette croyance se relève plus forte et plus glorieuse.

Enfin l'orateur a conduit son auditoire toujours croissant au pied de la croix du Rédempteur, et il a montré dans cette suprême ignominie la plus grande puissance morale, la vraie royauté des âmes. La résurrection est le signe éclatant de ce triomphe de l'amour divin au travers des opprobres et des douleurs du supplice. Tel est le squelette de ces conférences sur lequel une improvisation animée et soutenue par la vibration de l'auditoire a jeté la couleur et la vie.

Dès la première soirée, et même avant qu'elle ne fût finie, l'auditoire a été conquis; le succès n'a pas été un instant douteux; il a toujours été croissant, comme l'entrain de l'orateur qui se sentait si puissamment soutenu. Pas une protestation ne s'est élevée contre l'éloquent témoignage rendu par lui à cette foi qui fait sa force et son talent. D'ironiques sourires ont seuls répondu à des citations habilement choisies, et à des réfutations qui, il y a six mois, eussent paru un blasphème. Nous n'hésitons pas à le dire : la réaction commence contre un succès qui a surtout été une surprise; le bon sens public se réveille; et pendant que le livre de M. Renan descend dans les bas-fonds de notre société pour y exercer sa morbide influence sur des âmes ignorantes, la jeunesse lettrée qu'il a égarée un instant, en est à s'étonner d'avoir pu ainsi se laisser éblouir. Les conférences de M. de Pressensé ont eu l'honneur d'ébaucher l'œuvre. Puisse son livre venir bientôt l'achever !

ROSSEEUW SAINT-HILAIRE.

CORRESPONDANCE

—

A Monsieur le rédacteur de la Revue chrétienne.

Genève, le 2 février 1864.

Monsieur,

Je recours à votre obligeance pour rectifier un renseignement que renferme le dernier numéro de la *Revue chrétienne*, page 50.

Dans une lettre qu'il vous adresse, M. Emile de Bonnechose cite mon témoignage, ainsi que celui de cinq de mes anciens collègues de la Vénérable Compagnie, à l'appui du jugement qu'il porte sur la version de 1835 du Nouveau Testament. Je dois relever, en ce qui me concerne, une inexactitude importante.

Il affirme que j'ai concouru à cette traduction; mais il n'en est rien, je n'y ai pris aucune part et je n'ai été d'aucune des commissions qui en étaient chargées. Quand les cahiers du manuscrit circulèrent entre les membres de la Compagnie, j'en pris connaissance comme les autres, et je demandai, sans l'obtenir, sur plusieurs passages, le rétablissement de l'interprétation orthodoxe. J'affirme même n'avoir pas été seul à le demander et à voter finalement contre l'adoption du manuscrit.

M. de Bonnechose dit en outre que je n'ai publié de protestation dans aucun journal. Cela est vrai, et je dois le regretter, maintenant que mon silence est interprété comme un signe d'infidélité à mes convictions, tandis que je croyais ma responsabilité suffisamment à l'abri par mon vote de minorité. Aussi me haté-je de le faire cesser. Il est toujours temps de réparer une omission de ce genre.

M. le pasteur Duby, qui a eu connaissance de cette lettre, me prie d'ajouter qu'il faisait aussi partie de la minorité.

Agréez, Monsieur, l'expression de mon sincère attachement,

Ch. Barde, pasteur.

—

Dans un article d'une violence extrême contre tous ses adversaires, le *Lien*, dans son numéro du 6 février et dans un article signé par ini-

tiales, se permet d'insinuer que la *Revue chrétienne* a cherché, par son attitude dans la question biblique, à se faire bien venir de la droite théologique qui l'a si souvent attaquée. Voici ce que nous avons répondu au *Lien* : « L'insinuation qui a trouvé place sous une plume anonyme contre la *Revue chrétienne* dépasse les bornes d'une polémique loyale et respectueuse des personnes. Je n'ai mis aucune personnalité en cause, et je ne sache pas avoir donné le droit à qui que ce soit de m'imputer ce que je déteste le plus au monde, le calcul et la politique dans les choses de la pensée et de la religion. J'ai toujours lutté poitrine découverte et dit sur tout sujet tout ce que je pensais sans m'inquiéter des résultats. La discussion virile, énergique, je la comprends ; mais l'insinuation, je la blâme comme une dérogation à ces lois de délicatesse et de respect mutuel sans lesquelles il n'y a plus de polémique honnête. »

E. de Pressensé.

POÉSIE

—

SONNET SUR LOUIS XIV

Je pardonne aux rois tout, si ce n'est d'être ingrats.
Mais, quand on sort du sang de Henri de Navarre,
Que l'on doit, après Dieu, le trône où l'on se carre
A ces fiers compagnons dont Christ guidait les bras,

Si l'on déchire et foule aux pieds, comme un fatras,
L'édit qui les protége, et qu'un code barbare
Change en déserts les champs où le Gardon s'égare,
Et les monts où l'aïeul recrutait ses soldats,

Que le dragon hurlant pille, viole, tue;
Qu'importe après cela qu'on se nomme Louis,
Que l'on traîne à son char les peuples éblouis,

Qu'à tous les carrefours l'on ait une statue,
L'on est flétri. La terre et le ciel passeront
Plutôt que le stigmate imprimé sur son front.

8 novembre 1862.

SONNET SUR UZÈS

C'est là que tous les miens ont vécu, qu'ils sont morts;
Qu'indifférents à tout, au danger, à l'insulte,
Résolus au martyre, ils ont, pour suivre un culte
Que leur cœur ne pouvait abjurer sans remords,

Bravé loi, peuple et roi, méchants, faibles et forts,
Et triomphé de tous par cette force occulte
Que Dieu donne à celui qui l'aime et le consulte,
Et qui change en héros des enfants sans efforts.

La Bible de famille, ouverte sur la table,
Des maux qu'ils ont soufferts, registre lamentable,
Rappelle leurs vertus autant que leurs douleurs.

Je voudrais, fixant là ma course vagabonde,
Passer les jours que Dieu me réserve en ce monde;
Ma vie et mon trépas en seraient bien meilleurs.

Janvier 1863.

A. de Flaux.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 février.

*La question des nationalités dans le Schleswig-Holstein. — La discussion de l'adresse. — Candidature de M. E. Laboulaye à la députation de Paris. — La question romaine. — L'*Histoire de la littérature anglaise, *par M. Taine. — L'article de M. Saint-René Taillandier sur Vinet. — La nécessité des fortes études reconnue au sein du catholicisme français. — Ouverture d'une institution préparatoire aux études théologiques à Montpellier. — Séance de l'Académie française.*

Ce fameux coup de canon si longtemps attendu a été tiré sur les bords de l'Eider, et nul ne sait quels échos prolongés et lointains il aura dans notre vieille Europe. Nous ne nous permettons pas de distribuer le blâme ou l'approbation dans une affaire si compliquée, mais il nous paraît certain que la question des nationalités est de plus en plus directement engagée dans la guerre du Schleswig-Holstein. Nous lisions dernièrement dans un journal de Berlin digne de toutes nos sympathies par son caractère chrétien et libéral, *la Nouvelle Gazette évangélique*, — qu'il faut bien se garder de confondre avec l'ancienne, — un article très éloquent en faveur de la nationalité *holsteinoise*. On protestait énergiquement contre la théorie des faits accomplis, on invoquait le droit éternel contre les protocoles et on en appelait à ces hautes notions de justice que le christianisme a sanctionnées avec éclat. Ce bel article, écrit à Berlin, aurait besoin d'un complément qui seul lui donnerait de l'autorité; ce serait de passer du Holstein à la Pologne, y compris le grand-duché de Posen. Car il n'est pas une seule des raisons qu'il donne à l'appui de la guerre entreprise à cette heure par la Prusse et l'Autriche, que l'on ne puisse appliquer à la situation de ce malheureux pays qui ne veut pas mourir et dont le martyre prolongé révèle la vitalité et maintient le droit devant l'Europe. Les Allemands jettent les hauts cris de ce qu'on a remplacé leur langue par le danois dans le Holstein. Ont-ils agi autrement dans la portion de la Pologne qu'ils se sont adjugée dans le larcin royal auquel ils ont pris part? Ils sont pleins de pitié pour ces Holsteinois qui leur tendent les bras. Que font donc les Vénitiens à l'égard de leurs concitoyens du royaume d'Italie? C'est avec une poutre dans les deux

yeux qu'ils vont arracher la paille de l'œil de leur bon frère de Danemark. Avant de partager leur enthousiasme pour la cause des nationalités au delà de l'Eider, nous attendrons qu'ils aient défendu la même cause là où elle leur coûterait quelques sacrifices. Au reste, qu'ils le veuillent ou non, ils n'arrêteront pas à leur guise et à leur profit un mouvement d'idées auquel ils ont donné essor. Il est des questions où la logique se confond avec la justice, et la solidarité entre toutes les parties de l'Europe est trop étroite aujourd'hui pour qu'on puisse dire : Respect du droit au delà de ce fleuve, — violation flagrante en deçà. L'avenir démontrera si nous nous trompons.

En attendant, la Pologne paraît bien abandonnée. Il paraît difficile qu'elle prolonge à elle seule une lutte déjà si miraculeuse. L'initiative prise par quelques hommes de cœur et de talent à Paris pour procurer des secours à ses blessés par des cours publics payants sera une consolation à ses cruels mécomptes. Le nom des professeurs qui entrent dans cette généreuse entreprise lui donne une haute portée morale, et elle honore aussi bien ceux qui en ont pris l'initiative que le ministre qui l'a autorisée et qui a montré une fois de plus qu'il estimait assez l'université pour ne craindre pour elle aucune concurrence. Cette autorisation est un symptôme nouveau de ce réveil de l'esprit public que nous avons constaté avec tant d'empressement.

La discussion de l'adresse a été la marque la plus significative de ce réveil. Elle a été large et brillante, et ceux qui s'en plaignent manquent de respect envers le régime actuel, en prétendant faussement que le pouvoir est ébranlé de tout ce qui honore les corps délibérants qu'il a lui-même convoqués. Que des orateurs illustres qui ont inspiré au pays l'admiration la mieux justifiée sortent de leur tente pour discuter sérieusement et loyalement les affaires du pays, c'est un avantage si incontestable pour un grand gouvernement que l'on ne comprend pas la mauvaise humeur de certains amis maladroits, plus royalistes que le roi. Apparemment le chef de l'Etat a voulu accomplir un acte sérieux en donnant les décrets de novembre. De ce que la grande éloquence parlementaire a répondu à l'invitation qui lui était faite de rentrer dans la lice, on ne peut conclure qu'une chose, c'est qu'on a obtenu ce que l'on voulait et qu'on avait bien raison de vouloir. Napoléon Ier, après avoir dit en plein conseil d'Etat : *Tout le mal vient de la tribune, je ne veux plus d'opposition,* — a fini par comprendre dans quelle solitude se trouvent les pouvoirs qui ne permettent pas la discussion, et qui découvrent trop tard ce qu'un silence servile couvre de désaffection. Il a su aussi ce que coûtait l'absence de contrôle, et c'est pour cela qu'en 1815 il a, comme Clovis, adoré ce qu'il avait brûlé. Sa ferveur était médiocre, mais son grand génie acceptait une nécessité politique évidente. Voilà ce qui a été compris avec un sens supérieur dans les hautes régions du pouvoir, quand un décret souverain a élargi spontanément le cadre des débats législatifs, et voilà ce qu'oublient

ces journalistes timorés mais bien imprudents qui croient la patrie en danger dès qu'une parole libre retentit. C'est un beau spectacle pour la France que de voir monter sur la brèche avec une vaillance et une verdeur de jeunesse admirables des hommes comme MM. Berryer et Thiers. Le premier a manié le ceste oratoire avec son ancienne vigueur; on ne saurait trop admirer ce que le second a déployé de verve incisive, de vivante logique, de chaleur naturelle dans la trame souple et pourtant si finement ourdie de son argumentation. Nous aurions bien des réserves à faire sur son imperturbable enthousiasme pour la centralisation au moment même où il en décrit les fâcheux effets. Il n'est pas un gouvernement, quelque respectueux qu'il fût de la liberté, qui résistât à la tentation de donner à cette machine si vaste et si commode la petite impulsion suffisante pour faire marcher l'esprit public à son gré, ou plutôt pour en arrêter les manifestations. Mais il a suffi à M. Thiers de la décrire et d'en faire jouer les ressorts sous nos yeux pour augmenter l'effroi qu'elle inspire de plus en plus aux amis de la liberté qui veulent bien de l'unité nationale, mais non de l'absorption des forces individuelles. Son premier discours restera un modèle classique et un vivant résumé de ce qu'on peut appeler les libertés élémentaires ou les libertés de garantie. Elles ne suffisent pas à elles seules, puisqu'il est indispensable qu'elles aient quelque chose à protéger, — je veux dire les droits du citoyen lui-même, — mais elles n'en sont pas moins le préliminaire obligé d'un libéralisme conséquent.

Nous ne voulons entrer à aucun point de vue dans une appréciation détaillée de ces mémorables débats qui ont manifesté plus d'un orateur distingué dans la majorité. Nous nous bornons à protester énergiquement contre certaines théories qui se sont exprimées plus ou moins clairement à la chambre et dans la presse. Elles reviennent au raisonnement suivant : « Il faut choisir fréquemment entre le salut de la société et le droit politique. C'est une chose fort belle que la liberté de parler, d'écrire, de délibérer, mais il y a quelque chose de plus nécessaire, c'est le maintien de la société. » Qui ne reconnaîtrait là le fameux système du salut public; il ne change pas de nature en étant enrôlé au bénéfice du conservatisme. Le principe révolutionnaire par excellence consiste précisément à sacrifier le droit au maintien de telle ou telle théorie politique; dès qu'on entre dans l'arbitraire, on tombe dans l'inconnu et dans l'anarchie. Je demande d'ailleurs ce que l'on conserve sous le nom de société quand on a foulé aux pieds le droit. On conserve une société où l'on mange et boit, où l'on gagne de l'argent, où l'on vend et où l'on achète, une société d'êtres matériels et méprisables, une société de castors ou une ruche d'abeilles, mais non une société morale, une association d'êtres intelligents et libres. Sauver la société au détriment du droit, c'est donc ne rien sauver du tout, c'est semer le vent pour recueillir la tempête.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire, de crainte de tomber dans le compte rendu, les beaux débats sur le Mexique où M. Jules Favre,

après un merveilleux discours vraiment encyclopédique de M. Thiers, a prononcé l'une de ses harangues les plus éloquentes. L'effet en a été considérable. Nous avons applaudi avec tous les hommes de cœur au plaidoyer si émouvant de M. Jules Simon sur la condition des ouvriers. Il a placé le débat à une hauteur telle que la conciliation se faisait d'elle-même entre tous les esprits généreux ; sa chaleureuse éloquence a produit un de ces effets bienfaisants qui, pour un moment, font oublier toutes les divergences : ce qui ne l'a pas empêché de lutter vaillamment deux jours plus tard pour la liberté de la presse. Nous ne pouvons partager l'opinion de l'honorable orateur sur la généralisation de la gratuité de l'enseignement. Nous l'admettons partout où l'indigence est prouvée ; mais c'est faire un pauvre cadeau au père de famille que de le dispenser d'accomplir son premier devoir toutes les fois qu'il le peut. L'instruction obligatoire soulève encore plus d'un doute dans notre esprit. Nous y reviendrons. Combien nous préférons le régime américain d'après lequel les communes, jouissant, il est vrai, d'une entière liberté, s'imposent elles-mêmes pour pourvoir à l'instruction primaire. Le chiffre auquel s'élève cette libre imposition est considérable, et les résultats en sont merveilleux.

Maintenant que la discussion de l'adresse est close, les électeurs des deux colléges de Paris qui ont à nommer leurs représentants seront certainement convoqués dans un bref délai.

La *Revue nationale* nous apprend, dans son numéro de janvier, que M. Laboulaye pose décidément sa candidature. Nous ne saurions trop applaudir à cette détermination. La France a besoin d'être représentée par des hommes comme lui, ayant une intelligence aussi haute, aussi profonde des vraies conditions de la liberté, dégagés de tous les vieux préjugés et capables de marquer devant nous avec autorité le but qu'il faut atteindre. Il serait absurde de laisser en dehors du corps législatif un publiciste de cette valeur, dont la parole nette, élégante et mesurée est au service du libéralisme le plus conséquent. M. Laboulaye est un homme de principe, tout ensemble modéré et décidé. Dans cette période si importante de notre histoire nationale, où un nouveau parti libéral se forme autour de la grande école individualiste, nous estimerions comme un succès des plus importants pour la cause qui nous est chère l'entrée dans la vie politique, et avec le prestige de la représentation de Paris, — bien réel, quoi qu'on en dise, — d'un homme comme M. Laboulaye. Aussi nos vœux ardents l'accompagnent dans cette candidature, qui devrait réunir toutes les fractions du parti libéral.

On a été assez surpris de l'avortement du débat sur la question romaine dans la discussion de l'adresse. Ce n'est pas qu'elle soit écartée ou résolue dans le sens ultramontain. On n'a pour s'en convaincre qu'à se rappeler le mot que lui a consacré M. de Morny dans son discours : « Est-ce que, s'il suffisait de lever un doigt, a-t-il dit, s'il suffisait de faire un signe pour

que, sans secousses, sans guerres, sans convulsions, on pût rendre la Vénétie à l'Italie; je vais plus loin : si, d'accord avec le saint-père, en lui donnant, acceptée par lui, une grande situation, digne du chef de la religion catholique, est-ce qu'aucun de vous hésiterait à rendre Rome aux Romains, et à retirer nos troupes qui, au bout du compte, sont pour les Romains des baïonnettes étrangères? » Comme il est des doigts qui n'ont qu'à remuer pour changer la carte, ces paroles donnent à penser. Elles semblent indiquer du moins l'objectif de la politique française.

On lira avec intérêt, sur la question romaine et italienne, la communication suivante d'un de nos correspondants, M. Cocordaz de Cazale.

« L'état politique et ecclésiastique de l'Italie, nous écrit-il, est étroitement lié à la question romaine. C'est celle-ci qui détermine la situation du pays, sous ce rapport. A Rome est le foyer de la lutte entre les deux pouvoirs, lutte qui revêt un caractère presque exclusivement politique; mais dont le développement influera et déjà influe sur les destinées de l'Eglise catholique. Quand on suit la marche des événements, on ne peut que déplorer toujours plus la confusion des deux principes dans l'Eglise, car en se reproduisant dans l'Etat, elle engendre des abus, des querelles, et une alternative incessante de petites colères et de grandes faiblesses, aussi funestes à l'Etat qu'à l'Eglise. Rome ne cessant d'entraver l'unité italienne, notre gouvernement, obligé de lui disputer l'influence politique, ce qui est légitime, est entraîné malgré lui à violer la liberté de l'Eglise en usant des droits royaux de *placet* et d'*exequatur*, pour entraver l'application de certaines lois ecclésiastiques et la nomination de certains évêques... — De Rome, rien à espérer, l'Italie le sait; et cependant, chose étrange, loin de chercher à se débarrasser de toute ingérence en matière religieuse et de tout rapport avec l'Eglise, le gouvernement ne cesse de suivre la politique de conciliation. Est-ce astuce ou faiblesse? je ne sais; mais il est notoire qu'il n'en retire que déceptions et désagréments. — Les uns l'accusent de tyranniser l'Eglise, les autres de trop la ménager : les deux partis pourraient bien avoir un peu raison. Ce que De Boni dit de la faiblesse et de la lenteur du gouvernement à l'égard de l'Eglise, est pleinement vrai, mais ceux qui comme lui invitent le pouvoir à la répression lui rendent le plus mauvais des services. Je ne puis pour le moment vous signaler tous les désavantages d'une telle situation. Le mal le plus grave est que, grâce à nos luttes mesquines d'influence, les esprits s'aigrissent et les questions, loin d'avancer, reculent, sans compter que l'équivoque d'une telle position suffit à user successivement les meilleurs ministères, en leur enlevant peu à peu la confiance du pays.

« Les nombreuses et audacieuses protestations que le haut clergé publia vers la fin de l'an dernier contre les circulaires du gouvernement concernant la loi sur le brigandage, l'exercice de l'*exequatur* et le projet de loi sur le mariage civil, ont donné la mesure de l'opposition haineuse de l'E-

glise, mais aussi celle de l'habileté avec laquelle elle sait profiter de la faiblesse de la loi quand celle-ci lui est favorable. Les remontrances du clergé napolitain et de l'épiscopat modenais en particulier, sont des monuments historiques de la ruse cléricale. Dans la remontrance napolitaine on lit cette phrase : « Le statut ne déclare-t-il pas nettement que la « religion catholique est la seule religion de l'Etat? Eh bien, il faut en « conclure que dans l'Etat il ne se peut célébrer légitimement de ma- « riage qu'autant qu'il est conforme aux règles prescrites par le concile de « Trente... » — Quelle amère critique de nos statuts! et quelle condamnation sévère pour l'Eglise qui les invoque!... — Mais cette croisade du clergé a provoqué une réclamation générale de la presse, tendant à pousser le pouvoir dans la voie des réformes. L'appel n'a pas été inutile, car en décembre dernier, le ministre garde des sceaux a lancé une circulaire où le projet de loi sur le mariage civil est clairement formulé, et appuyé sur le principe fondamental de la séparation de l'Etat d'avec l'Eglise, dont on laisse entrevoir la complète application. — Ce document mériterait d'être cité en entier, mais l'espace me manquant, je renvoie vos lecteurs aux journaux français qui l'ont reproduit. — La recrudescence de la lutte entre le gouvernement et le haut clergé de Milan, dirigé par Monseigneur Caccia, a provoqué un nouvel appel de la presse libérale à l'emploi des mesures énergiques. Deux plumes déjà célèbres se distinguent dans cette polémique, et en général dans les questions politico-religieuses : Madame Christine Trivulzio de Belgioioso qui écrit en français dans le journal *l'Italie*, et M. Carlo Pisani, Vénitien, collaborateur actif et fort goûté de la *Gazette du Peuple*. La première a signalé avec une rare justesse les dangers qui résultent de ces luttes pour les masses ignorantes et incapables de distinguer entre la foi et le raison, entre l'Etat et l'Eglise. « Les classes pauvres et peu éclairées, dit-elle, sont placées entre deux « dangers presque aussi graves l'un que l'autre. Le premier et le plus grand « c'est de renoncer à toute croyance religieuse; le second qui est à peine « moins redoutable, c'est de devenir l'ennemi de son pays, de ses propres « droits, de sa liberté[1]. » Ainsi, la mort du patriotisme ou la perte de la foi : tel est le choix que selon Madame de Belgioioso, Rome offre, impose aux consciences arriérées; telle est la cruelle alternative qui résulte, pour le peuple, de la lutte actuelle entre l'Etat et l'Eglise. Cependant l'auteur ne conclut pas à la séparation; il se borne à supplier le gouvernement de prévenir ces maux en usant de toute son autorité pour repousser les empiétements du clergé. Ignore-t-il que là n'est pas le remède? — M. C. Pisani va plus loin : il demande la réalisation du principe inauguré par Cavour : *Libera Chiesa in libero Stato*. « Si, dit-il, cette formule eût été prise « au sérieux par ses successeurs, la religion n'aurait pu qu'y gagner et la « patrie en aurait triomphé... Mais cette formule n'admet aucune possi-

[1] L'*Italie* du 23 décembre 1863.

« bilité de conciliation avec un clergé intolérant et non chrétien!... Qui « déserte Christ pour être avec le prince, l'Eglise pour s'unir à l'Etat, n'est « pas chrétien. — Le clergé n'a pas le droit de s'immiscer dans les choses « terrestres. La politique appartient à l'Etat; l'Eglise n'a rien à y voir... « M. Pisanelli, par ses efforts, pour se concilier le clergé, s'est jeté dans « un labyrinthe où il ne peut rencontrer que des difficultés toujours plus « graves... Les demi-mesures sont toujours fatales, mais plus fatales avec « la secte noire[1]. »

« Tout cela est fort bien, mais l'auteur oublie que si l'Eglise ne doit pas empiéter sur la politique, l'Etat ne doit pas s'immiscer dans la religion, et que ce serait au gouvernement, plus éclairé, plus tolérant que le clergé, de donner le premier l'exemple du renoncement. Dans une de mes prochaines lettres, je reviendrai sur ces deux écrivains en même temps que je passerai en revue tous ceux qui dans ces dernières années ont abordé les questions politico-religieuses. — En théorie, comme en pratique, le problème ne peut être résolu qu'au moyen du principe de la séparation; mais si en théorie, bon nombre d'auteurs et d'hommes d'Etat l'ont déjà résolu, nous ne pouvons espérer une solution pratique aussi longtemps que le pouvoir temporel subsistera. Car le gouvernement italien se trouvant en présence d'un pontife-roi qui lui dispute l'influence dans la Péninsule, se croira toujours obligé, pour mieux lui résister, de conserver les droits ecclésiastiques que l'on nomme *prérogatives royales*. Quand le pouvoir temporel tombera, la séparation s'effectuera d'elle-même, car l'Etat n'aura plus de prétexte pour le maintien de la confusion. Voilà pourquoi la question politico-ecclésiastique se confond pour nous avec la question romaine. Cela étant, le premier devoir du gouvernement serait de résoudre au plus tôt cette dernière question, dans le sens de l'abolition du pouvoir temporel. Mais en attendant, ne peut-il, ne doit-il rien faire? Si, renversant les termes, l'on disait « que toute mesure « tendant à séparer l'Etat de l'Eglise est un coup de mort pour le pouvoir « temporel, que la séparation serait l'arme la plus sûre pour le faire tomber « et que peut-être il ne tombera que par ce moyen; » serait-on bien éloigné de la vérité? Quoi qu'il en soit, le devoir de l'Etat est évidemment de préparer les voies à une franche et complète distinction des deux pouvoirs. Telle est en gros la situation; tel est aussi le besoin généralement senti. Toutes les opinions que j'ai signalées et d'autres systèmes nombreux et variés se partagent les esprits; les amis de Rome sont puissants; les partisans de la conciliation sont très nombreux; les libéraux se contentent trop aisément du système des représailles; et le peuple a de la peine à distinguer les principes; néanmoins le principe de la séparation fait des progrès, et d'ailleurs la logique des faits s'impose et s'imposera toujours plus à la nation, jusqu'à ce qu'elle arrive à rendre à César ce qui

[1] *Gazette du peuple* du 9 janvier.

est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Il faut une certaine dose de patience critique pour distinguer toutes les nuances de la pensée italienne dans ces questions et pour se retrouver au sein de la confusion inextricable des systèmes. J'essayerai pourtant de le faire dans ma prochaine lettre. »

Dans le monde littéraire nous avons à signaler un livre vraiment considérable par le travail et par le talent, et auquel la *Revue* consacrera un examen approfondi. Je veux parler de l'*Histoire de la Littérature anglaise*, par M. Taine, ouvrage en trois volumes. L'auteur est assez célèbre pour qu'il soit inutile d'insister sur les qualités brillantes qu'il déploie dans ce magnifique sujet. Petillant d'esprit, étincelant d'imagination, le style de M. Taine vous éblouit, vous entraîne et vous fait une sorte de violence par son tour énergique, incisif; il mord de suite sur l'intelligence la plus paresseuse, l'auteur vous emporte dans son tourbillon et vous donne sa fièvre. Il ne recule devant aucun procédé pour arriver à l'effet voulu; nul mot n'est trop cru, nul tableau trop chargé de couleurs. Il use de toutes les ressources que l'érudition et la science mettent au service d'un coloriste tel que lui, et entremêle d'une façon bizarre mais puissante des métaphores empruntées tantôt à la chimie ou à la physique, tantôt à ce que la fantaisie poétique a de plus hardi. La science de M. Taine est vaste; elle est puisée aux sources. Aussi y a-t-il grand profit à le lire; on entre en contact direct avec une époque, un peuple ou une personnalité originale. La *Revue* a déjà mentionné son beau chapitre sur la Réforme anglaise; il s'est vraiment transporté par l'imagination dans cet âge de passions religieuses si rudes et si sincères. Le compte rendu détaillé de son livre donnera lieu à bien d'autres éloges. Mais quand on soulève cette draperie d'un tissu si riche, quand on va au fond de la théorie littéraire qui a présidé à ces développements tour à tour éloquents, ingénieux, poétiques, spirituels, on trouve la notion la plus avilissante pour l'humanité. Qu'on lise l'introduction de l'ouvrage! L'histoire des littératures rentre en définitive, d'après l'auteur, dans l'histoire naturelle; elle en forme un chapitre important, celui qui concerne ces mammifères distingués connus généralement sous le nom d'hommes, mais soumis aussi bien que leurs frères inférieurs aux conditions de climat, de race, d'organisation, d'alimentation.

Il n'y a pas d'autre facteur dans l'histoire de l'humanité. Tout dépend des sensations, des images que nous recevons des choses qui passent devant nos yeux et de l'élaboration que ces images flottantes subissent dans des organisations diverses. La religion et la poésie sont les derniers anneaux d'une chaîne dont les premiers s'adaptent directement au canal intestinal, car la nourriture joue un rôle considérable dans la détermination des divers types humains. Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es. Le *roastbeef* anglais est l'un des fondements de la constitution morale, religieuse et politique du pays. L'homme se modifie comme

le mouton ou le taureau, par l'élevage, et la grande ferme modèle où il est formé est la nature dont il subit à son insu les souveraines influences. Aussi tout s'explique par le tempérament. Comment en serait-il autrement, puisque l'homme n'est qu'un organisme physique? Nulle part dans cette théorie il n'est ménagé une place petite ou grande à la liberté. Toutes les idées d'obligation morale, tous les principes sacrés de la conscience sont éliminés. La vie supérieure s'évanouit, et nous n'avons plus que les mille incidents et les combinaisons variées d'une vie mobile et végétative. Voilà le fond de cette histoire de la littérature anglaise; on voit qu'il est assez humiliant pour notre espèce. Cette théorie dégradante a beau être présentée sous des formes tranchantes et avec l'apparat des formules péremptoires; elle ne supporte pas un examen sérieux, elle a contre elle l'affirmation indiscutable de la conscience toutes les fois qu'elle nous commande le bien et nous reproche le mal; il serait facile de la mettre au défi d'expliquer l'histoire, et elle sera battue avec ses propres armes sur le terrain qu'elle a choisi, dans l'exposé même de cette littérature anglo-saxonne que ni le climat brumeux ni la forte nourriture n'expliquent à notre satisfaction. Nous avons voulu nous borner aujourd'hui à montrer à quel insolent mépris de l'humanité conduit la tendance matérialiste et panthéiste qui paraît à tant de nos contemporains la consécration même de notre émancipation. Nous sommes délivrés de Dieu, c'est vrai, mais aussi nous sommes réduits à la bestialité, — bestialité distinguée et raffinée qui, dans des conditions d'élevage particulièrement heureuses, enfante Shakspeare et Byron, comme tel district donne le durham, mais la difference essentielle entre les deux produits m'échappe. — Qu'importent la richesse des informations et la magie du talent en face d'un tel résultat? A quelle condition religieuse, morale et politique seraient conduites les jeunes générations qui se laisseraient prendre à de telles théories? Voilà l'alimentation vraiment morbide et funeste qui donne des races dégénérées. Le plaisir littéraire n'est rien pour moi quand il faut le payer à ce prix.

On revient avec bonheur d'une pareille lecture aux grands penseurs chrétiens qui ont su unir à une vue profonde et sans illusion sur la nature humaine un saint respect pour elle et qui même devant ses ruines se sont écriés avec saint Paul : *Tu es de la race de Dieu!* Tel a été ce maître illustre du protestantisme évangélique, dont le nom est revenu si souvent dans ce recueil, et auquel M. Saint-René Taillandier vient de consacrer dans la *Revue des Deux-Mondes* une belle et sympathique étude littéraire. Nous venons bien tard pour l'en remercier; nos lecteurs savent trop ce qu'a été pour nous Vinet pour qu'il soit nécessaire d'insister sur la reconnaissante admiration que nous ont inspirée ces pages austères et émues où la figure du grand apologiste revit si vivante et si vraie. On y retrouve cet accord si parfait entre l'idée religieuse et l'idée libérale qui a été l'un des traits distinctifs de Vinet et qui se justifie tous

les jours davantage. L'article de M. Saint-René Taillandier se termine par un appel à cette catholicité spirituelle qui unit de plus en plus toutes les âmes chrétiennes. Il a cent fois raison. C'est ce sentiment de la catholicité évangélique qui nous intéresse si vivement à tout ce qui se fait ou se dit de vraiment utile et salutaire dans toutes les Eglises; c'est aussi ce qui nous porte à y combattre sans détour les erreurs et les superstitions. Il semble qu'aujourd'hui dans toutes les diverses fractions de la chrétienté on ait le sentiment du péril et que l'on cherche sérieusement à le conjurer. L'Eglise catholique en France commence à regretter d'avoir trop abandonné la science religieuse. Dœllinger, le fameux historien catholique, dans un discours tenu le 28 septembre dernier à Munich, lui reproche assez vivement cette négligence; il se plaint de l'absence des grandes écoles et il proclame avec une franchise toute germanique l'insuffisance radicale de l'enseignement des séminaires. Nous avons vu avec satisfaction que ces reproches avaient été compris, car dans la séance d'ouverture de la faculté de théologie de Paris, les professeurs et l'archevêque de Paris dans son éloquente allocution, ont insisté sur la nécessité des fortes études. Cette nécessité n'est pas moins comprise dans l'Eglise protestante en France. C'est ce qui a amené la création de plusieurs établissements destinés à préparer les jeunes gens à entrer dans nos facultés de théologie. Celui qui vient de s'ouvrir à Montpellier est digne du plus cordial intérêt, aussi bien par les principes évangéliques qui y présideront à l'éducation que par l'absence de toute pression pour produire des vocations forcées. On fait bien de se préoccuper de toute part de l'avenir de l'Eglise chrétienne. La lutte est grande au dehors et aussi au dedans, mais les croyants comprennent de plus en plus la gravité du péril et la grandeur de la tâche. Rien ne les préparera mieux à la victoire morale qu'il faut à tout prix remporter.

L'Académie française a tenu, le jeudi 4 février, une séance qui a paru bien pâle et qui n'a été réchauffée quelque peu que par la verve mordante de M. Viennet, s'exerçant aux dépens du récipiendaire. Pour cette fois l'Académie avait trop sacrifié le point de vue littéraire au point de vue religieux; le patronage épiscopal accordé au nouvel élu devait amener par compensation l'éloge de Voltaire, ce qui n'a pas manqué et ce qui ne manquera jamais en France dans de pareilles circonstances.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Ce, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

HISTOIRE

LE DUC D'ALBE EN FLANDRE

PROCÈS DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES

(1567-1568)

SUITE ET FIN [1].

Quant aux formes qui protégent ailleurs, devant les tribunaux, la fortune et la vie des prévenus, le duc d'Albe ne s'en souciait pas plus que des lois ou des franchises des Pays-Bas. Ainsi, chez ce peuple, libre naguère, où aucun citoyen ne pouvait être jugé que par un magistrat du pays, deux Espagnols, dont un repris de justice, tenaient dans leurs mains sanglantes les destinées du premier comme du dernier de ses habitants. Du reste, on le voit, d'Albe se complaît dans son œuvre : « Il a établi, écrit-il au roi, un tribunal composé de sept hommes les plus savants et les plus intègres du pays, et de la meilleure vie. Grands et petits se montrent contents de ce qui a été fait. On prétend que beaucoup de gens quittent le pays, mais il se soucie peu de les faire arrêter... Toutefois, en l'état où en sont les choses, il croit la venue du roi inopportune pour cet hiver, car les mesures à prendre attireraient sur lui une haine dont ses ministres peuvent le décharger. Il vaut mieux que S. M. attende, pour venir, que tous les actes de rigueur aient été faits; il entrera alors comme prince bénin et clément, et accordera pardon ou faveurs à ceux qui les auront mérités » (*Documentos ineditos*, t. IV, page 417).

Evidemment, la pensée qui est au fond de toutes ces rigueurs, c'est celle de faire de l'argent. Si la richesse n'est pas un titre direct de proscription, elle est le plus souvent la cause secrète

[1] Voir la *Revue chrétienne* du 15 janvier 1864.

TIMBRE

de l'accusation, et ôte à l'accusé toute chance d'être absous. Et cependant, malgré toute l'industrie du duc, la confiscation ne rendait pas tout ce qu'on en avait attendu. La prospérité publique est comme la poule aux œufs d'or : la tuer, ce n'est pas s'enrichir. Ici, comme dans l'inquisition espagnole, le personnel était trop nombreux et les dépenses trop fortes. Des agents infidèles détournaient souvent les fonds séquestrés. Aussi, d'Albe, dans sa lettre, accuse-t-il tout le monde, jusqu'aux membres du conseil, Vargas excepté, dont il ne cesse de louer le zèle. Forcé de demander sans cesse de l'argent à Madrid, quand son principe était que les Pays-Bas devaient enrichir l'Espagne au lieu de lui rien coûter, il essaye vainement de contracter un emprunt à Anvers : « Les marchands, écrit-il, refusent de m'avancer un *réal* sur le produit à venir des confiscations ; c'est qu'ils n'ont pas encore vu tout ce que le *jeu* doit nous rapporter » (*Corresp.*, t. I, 598). Un jour, dans un épanchement intime, le duc vida son cœur avec ses confidents du conseil. C'est là que, pour la première fois, il émit l'idée de combler le déficit par un impôt de 1 p. 100 sur toutes les propriétés, idée que nous verrons germer plus tard. Quelques conseillers ayant timidement émis l'avis que « la chose pourrait bien n'être pas du goût des Etats : — Cela dépend, répondit d'Albe, de la manière dont on s'y prendra. Il faudra faire avec eux ce que j'ai fait quand j'ai eu besoin d'argent pour bâtir la citadelle d'Anvers. Je m'y suis pris de telle sorte que, ce que je proposais, ils n'ont pas été libres de le refuser » (*Documentos ineditos*, t. IV, p. 492).

Les mots manquent pour dépeindre la terreur et l'abattement des Pays-Bas devant ce brutal arbitraire. L'orage, qui avait menacé si longtemps, éclatait enfin, et personne, si haut ou si bas qu'il fût placé, ne se sentait à l'abri. La Flandre, privée par l'exil ou par l'échafaud de l'élite de ses citoyens, se sentait comme décapitée. Les magasins étaient fermés. Le silence des rues désertes n'était troublé que par de longs convois de prisonniers, par les sanglots et les cris des épouses et des mères. L'image de la mort était partout et sous toutes les formes. Les gibets faisant défaut, on voyait à chaque pas des cadavres mutilés, pendus aux branches des arbres, aux poteaux des portes. Toute industrie, tout travail était suspendu dans ces villes populeuses, animées naguère comme une ruche d'abeilles. Encore quelques mois, et d'Albe aurait fait des cités de la Flandre ce que l'Inquisition a fait de celles de l'Espagne, des tombes dans un désert !

De tous les historiens flamands, un seul, Meteren, appuyé il est vrai sur le grave de Thou, affirme que Philippe II, dans sa haine impuissante contre l'hérésie, finit par traduire devant l'In-

quisition les Pays-Bas tout entiers. Le 15 février, s'il faut l'en croire, aurait été rendu le plus monstrueux arrêt que tribunal humain ait jamais prononcé. Dans les amnisties, ce sont d'ordinaire les coupables qu'on excepte ; mais ici ce sont les innocents. Voici, suivant Meteren, le préambule de l'arrêt du saint tribunal : « Tous et un chacun des sujets du Pays-Bas, hormis ceux qui sont exceptés en l'information du roi..., parce qu'ils n'ont pas fait devoir comme ils devaient à Dieu et à S. M., au regard de la foi, et à leur serment de résister aux hérétiques et séditieux, mais au contraire se sont tenus cois, et abstenus d'une si sainte résistance... tous donc ont commis le crime de lèse-majesté au plus haut degré... » L'inquisition ayant ainsi fixé le point de droit, le pouvoir séculier se charge d'exécuter la sentence. Un décret royal du 26 février, répétant mot pour mot les griefs ci-dessus énoncés contre les sujets des Pays-Bas, les condamne « *tous et un chacun, sans avoir égard au sexe ni à l'âge*, à être punis suivant la loi, voulant que cette sérieuse sentence serve d'exemple, et donne crainte pour l'avenir » (Meteren, trad. in-f°, t. I, p. 54). Remarquons, en passant, que le silence des historiens contemporains invalide gravement ce récit, par lui-même, d'ailleurs, assez invraisemblable, et que Llorente, qui a compulsé avec tant de soin les registres de l'Inquisition, n'a rien trouvé qui nous autorise à y ajouter foi.

Mais il est temps d'en revenir aux comtes d'Egmont et de Hornes, dont le Conseil des troubles et l'Inquisition nous ont détourné un instant. Depuis deux mois, au mépris de toutes les lois, les deux prisonniers, privés de toute communication avec leur famille et même avec leurs avocats, attendaient, séparés l'un de l'autre, l'arrêt qui devait les frapper. Par un raffinement inouï d'arbitraire et de cruauté, la confiscation absolue de leurs biens avait précédé la sentence. De leur vivant même, leurs familles se trouvaient réduites, non pas à la gêne, mais à l'indigence. Si des amis n'avaient pourvu à leurs besoins, elles auraient manqué des choses nécessaires à la vie. La noble épouse d'Egmont, Sabine, sœur de l'électeur de Bavière, avait été trop heureuse de trouver, avec ses onze enfants encore en bas âge, un asile dans un couvent. Ajoutons, comme dernier trait, que le duc d'Albe ne nourrissait pas ses prisonniers, et que Hornes, dans sa prison, serait mort de faim sans sa belle-mère qui se chargea de son entretien.

Aucun mandat régulier n'avait motivé l'arrestation des deux comtes ; mais il fallait pourtant, pour les faire monter sur l'échafaud, un semblant de procès qui sauvât au moins les apparences. L'instruction, confiée à Vargas del Rio et à Praets, secré-

taire du Conseil, s'ouvrit le 18 novembre. Les deux captifs subirent, chacun dans sa prison, un long interrogatoire. Seuls, sans avocats, sans conseils, ils durent répondre à l'improviste aux questions les plus captieuses, préparées avec un art perfide pour leur arracher des contradictions ou des aveux. Le jour même de leur emprisonnement, leurs maisons avaient été fouillées, et leurs papiers mis sous le séquestre. Tous ceux qui leur avaient servi à préparer leur défense leur furent ensuite enlevés. Backerzeele, secrétaire d'Egmont, mis plusieurs fois à la torture, s'était refusé à tout aveu, sans doute parce qu'il n'avait rien à dire. Deux mois s'écoulèrent ensuite sans que rien troublât le silence de mort qui régnait autour des deux prisonniers. Puis, le 10 janvier, on leur délivra copie de l'acte d'accusation. Les charges amassées contre Egmont montaient à quatre-vingts. On l'accusait, en se basant sur ses prétendus aveux, d'avoir conspiré avec Orange et les autres nobles exilés, pour enlever les Pays-Bas au roi d'Espagne, et partager entre eux le gouvernement; d'avoir forcé Granvelle à quitter la Flandre; d'avoir réclamé la convocation des états généraux et combattu l'Inquisition, d'avoir encouragé les prêches et les hérétiques, et refusé son concours pour résister à leurs désordres. L'on concluait en le déclarant atteint et convaincu du crime de haute trahison.

L'acte d'accusation a été publié dans sa prolixe monotonie. Il est curieux d'y voir les réponses d'Egmont, tordues, torturées pour être retournées contre lui. Notons que les accusés devaient répondre dans un délai de quinze jours, sans avoir pu consulter une note, ni s'entendre avec un avocat ou avec un ami, le tout sous peine d'être condamnés par défaut s'ils refusaient de répondre. La première pensée d'Egmont avait été de nier la compétence du tribunal, et de garder un silence absolu; mais il se ravisa, et finit par rédiger sa défense dans le délai prescrit : avec sa loyauté ordinaire, il avoua franchement son opposition contre Granvelle. Au reproche de mollesse contre l'hérésie, il répondit par son dévouement si connu à la foi catholique, et sa répression sans pitié des violences des iconoclastes.

L'acte d'accusation de Hornes contenait les mêmes charges que celui d'Egmont, et l'accusé y fit les mêmes réponses; seulement il insista avec plus d'énergie sur la violation des franchises de la Toison d'or, et refusa de reconnaître un tribunal de complaisance institué par le duc d'Albe. Ses réponses le compromirent peut-être un peu plus que celles d'Egmont, mais elles furent plus dignes et plus fermes. Egmont, sincèrement dévoué à la foi catholique et à son roi, se flattait sans doute, au fond du cœur, que Philippe lui ferait grâce, fût-ce sur l'échafaud; et peut-être

cette arrière-pensée influa-t-elle sur sa défense. Celle de Hornes, au contraire, porte un cachet frappant de franchise et de dignité : « Il supplie tous ceux qui la verront de croire qu'il a répondu à tout sincèrement et en toute vérité, comme un gentilhomme est tenu de le faire. »

Par une amère dérision, les deux prisonniers, après leur interrogatoire, furent autorisés à s'entendre avec leurs avocats, du moment où ceux-ci ne purent plus les empêcher de se compromettre. Et encore, les entrevues furent-elles courtes, rares et en présence de témoins. Dans l'intervalle, les parents, les amis des prisonniers n'étaient pas restés inactifs. Sabine d'Egmont, du fond de son couvent, avait remué la Flandre et l'Allemagne. Sur ses instances, on finit par accorder aux deux prévenus le droit de nommer des commissaires pour recueillir des témoignages à décharge; mais bientôt on coupa court à l'enquête, et la procédure, brusquement étranglée, fut proclamée close. Les avocats demandèrent en vain que les pièces fussent mises sous leurs yeux ; tout se passa à huis clos, tout fut permis à l'accusation, tout fut interdit à la défense, et dans ce procès dérisoire, les formes les plus élémentaires de la justice, chez les peuples les moins libres, furent foulées aux pieds.

Dès le 20 octobre 1567, l'Empereur avait écrit au roi d'Espagne une lettre affectueuse pour le supplier « d'ordonner que les deux accusés, mis en liberté, fussent jugés conformément aux statuts de la Toison d'or. Il rappelait les éclatants services d'Egmont, et l'affection de l'empereur Charles-Quint pour lui. Il conjurait son bon cousin, le roi, de prendre en pitié la triste situation de la comtesse avec ses onze enfants en bas âge. » Philippe se garda bien de répondre, et l'Empereur, dans une nouvelle lettre, insista plus vivement que jamais. La réponse du roi mérite d'être méditée : « S. M. remercie l'Empereur de ses bons avis, mais tout ce qui se fait dans les Pays-Bas n'a pour but que le repos et le bonheur de ces provinces et le maintien de la foi. Si S. M. n'avait pas voulu procéder avec tant de justice, les choses y auraient été finies dès le premier jour ; aussi ne doute-t-il pas que tout le monde n'approuve sa conduite. Il n'agirait pas autrement quand même il devrait perdre la souveraineté des Pays-Bas, et que le ciel viendrait à tomber sur sa tête » (*Corresp.*, t. II, p. 27).

La femme et la belle-sœur de Hornes, alliées aux premières familles de l'Allemagne, s'adressèrent aussi à l'Empereur et aux princes de l'Empire pour obtenir leur appui. Barlaymont et Mansfeldt, tous deux membres de la Toison d'or, insistèrent auprès de Philippe pour lui rappeler les priviléges de l'ordre. L'avocat

et l'ami d'Egmont, Nicolas de Landas, juriste éminent, et membre lui-même de la Toison d'or, réclama avec énergie auprès du roi et du duc d'Albe le droit pour les accusés de n'être jugés que par leurs pairs. Tout l'effort de la défense se tourna de ce côté, comme vers le point vulnérable. Enfin, la comtesse d'Egmont, dans une lettre qu'on ne peut pas lire sans émotion, fit appel à la compassion du monarque, en lui parlant des services de son mari, et de l'affreuse situation d'une mère et de onze enfants réduits à la mendicité. Granvelle lui-même, sous l'impression d'une pitié qui paraît sincère, implora pour Egmont la clémence du roi. Enfin, il n'est pas jusqu'au duc d'Albe qui, pendant qu'il refuse au mari la permission de recevoir la visite d'un médecin, ne s'apitoie avec une douceur hypocrite sur « la déplorable situation de la femme. » Quant à Philippe, son parti est pris dès longtemps : à toutes ces instances il ne répond que par un silence opiniâtre, en recommandant seulement à d'Albe de « presser l'affaire autant que possible. »

Les réclamations appuyées sur les priviléges de la Toison d'or ne pouvaient être aussi aisément écartées que les instances de Madame d'Egmont. Mais d'Albe était un homme de précaution : il avait prévu le cas longtemps d'avance, et exposé la difficulté au roi. Celui-ci convoqua une junte de ces juristes dévoués, auprès de qui un roi n'a jamais tort. Il en obtint pour réponse que « les crimes de haute trahison n'étaient pas justiciables du tribunal de la Toison d'or, ni couverts par les priviléges de l'ordre. » Le savant Viglius, consulté par le duc, n'hésita pas à émettre le même avis, au mépris d'une loi de Charles-Quint, confirmée par son fils. Du reste, le sort des deux captifs était décidé dès longtemps : d'Albe, en quittant Madrid, avait, dit-on, emporté les deux arrêts de mort, signés par Philippe (Hoofdt, v. 568).

Restait à prononcer la sentence : la Flandre attendait dans une inexprimable anxiété le dénoûment de ce lugubre drame. Le duc, avant de partir pour la Frise, où l'appelait la prise d'armes de Louis de Nassau, avait résolu de ne pas laisser ses deux prisonniers vivants derrière lui. Philippe, d'ailleurs, ne lui donnait point de relâche, et le pressait dans chaque lettre de « hâter l'affaire du chastoy. » Vainement d'Albe représentait à son maître qu'il lui était impossible d'aller plus vite, « voulant, pour la justification du roi devant le monde entier, que les termes ordinaires de la justice soient observés » (*Corresp.*, II, p. 22). Mais enfin, le 1er juin, d'Albe se décida à en finir avec ce simulacre de procès. Il déclara que le délai fixé pour la défense des prisonniers était expiré, et qu'aucun témoignage à décharge ne serait plus admis. La défense eut beau protester contre cette dé-

cision arbitraire, tout vint se briser contre la volonté de fer du duc d'Albe.

Le 3 juin, les deux captifs furent tirés de leur prison, et amenés à Bruxelles, chacun dans une voiture séparée. Ils entrèrent dans la ville à trois heures, si bien entourés de soldats que le regard même ne pouvait arriver jusqu'à eux. On les déposa dans ce vaste édifice qui subsiste encore, sous le nom de *Maison du roi*, sur la place, en face de l'hôtel de ville. Le duc n'avait pas daigné pourvoir pour ses hôtes aux premières nécessités de la vie : Hornes, en entrant dans sa chambre, n'y trouva pas même un lit.

Pendant ce temps, le tribunal de sang siégeait sans désemparer. Toute défense ayant été écartée, la procédure se trouva ainsi simplifiée. Le duc, après avoir déclaré, « devant Dieu et devant les hommes, » qu'il avait examiné à fond cet immense dossier, prononça la sentence. Le conseil n'eut ni avis à émettre, ni discussion à soutenir. Le duc notifia à ses membres la décision de Philippe qui, depuis bien des mois, avait d'avance condamné Egmont et Hornes. M. Gachard, en fouillant dans tous les sens les archives de Simancas, n'y a pas trouvé une seule ligne où d'Albe ait demandé sur ce point l'avis du monarque. Aucune voix dans le conseil ne s'éleva pour protester, nous ne disons pas contre l'arrêt, mais contre ce honteux mutisme qu'on imposait aux juges. Les deux comtes, déclarés atteints et convaincus du crime de rébellion et de lèse-majesté, furent condamnés à être exécutés par le glaive. Leurs têtes devaient ensuite être « mises en lieu publique et hault, » et tous leurs biens confisqués.

Au milieu de la lâche attitude du *Conseil des troubles* et de l'aplatissement de la Flandre, la pensée se repose avec bonheur sur la noble conduite d'un magistrat dont l'histoire ne doit mentionner le nom qu'avec respect. Pierre d'Arsens, président de l'Artois, et membre du *Conseil de sang*, n'avait pas tardé à en déserter les séances. Consulté par le duc d'Albe, qui désirait son adhésion à l'arrêt de mort des deux comtes, il répondit par une protestation, où il démontrait éloquemment l'insuffisance des charges et l'illégalité de la procédure. L'histoire ne dit pas que ce généreux citoyen ait été puni de son courage (Van der Pfynckt, t. II, p. 256).

Le 4 au soir, l'évêque d'Ypres, ami personnel d'Egmont, fut mandé par le duc, qui le chargea de notifier aux prisonniers leur sentence, et de les préparer à la mort. Le digne évêque, saisi de terreur, se jeta aux genoux du duc, et le supplia, les yeux baignés de pleurs, d'épargner ces deux nobles vies. D'Albe

ayant osé répondre « qu'il fallait respecter la justice et ses arrêts, » l'évêque, avec une courageuse insistance, maintint l'innocence des deux condamnés, et demanda au moins pour eux le temps de se préparer à la mort. Le duc, irrité, rappela durement au prélat qu'il ne l'avait pas fait venir pour s'opposer à l'exécution de la loi, mais pour disposer Egmont à mourir en chrétien. L'évêque dut obéir et se rendre auprès du prisonnier; en traversant, vers onze heures du soir, la place encombrée de soldats, il put voir les ouvriers qui travaillaient, à la lueur des torches, à dresser l'échafaud. Dans toutes les rues qui débouchaient sur la place, une foule silencieuse attachait un regard de stupeur et d'effroi sur ces tristes préparatifs.

Egmont, épuisé par sa sévère détention et par les soucis de ce long procès, dormait quand l'évêque entra dans sa chambre. Le prélat, n'ayant pas la force de parler, lui tendit la sentence. Egmont la parcourut des yeux et devint d'une pâleur mortelle : « Voici une sentence bien rigoureuse, dit-il enfin avec beaucoup de calme. Je ne pense d'avoir tant offensé S. M. pour mériter un tel traitement, car toutes mes actions ont eu pour but son service ; néanmoins, je le prends en patience, et prie le Seigneur que ma mort soit une expiation de mes péchés, et que ma femme ni mes enfants n'encourent aucun blâme ni confiscation ; mes services passés méritent bien cette grâce. » Il remercia ensuite Dieu et le duc de lui avoir envoyé un ami pour l'assister à ses derniers moments : « Il n'y a donc plus aucun espoir ? dit-il encore. — Aucun, » répondit tristement l'évêque. Alors il se confessa avec grande humilité. Il pria le prélat de célébrer la messe, afin qu'il pût recevoir l'hostie de ses mains, l'invitant à se hâter, car il craignait vivement de mourir avant d'avoir communié. Il participa ensuite à la sainte cène avec une ardente piété.

Puis, malgré les instances du digne prélat qui l'invitait à se détourner des choses de ce monde, sa pensée se reporta vers sa femme et ses enfants, pensée bien amère en face de cette mort que ne devait pas même adoucir un dernier adieu à tout ce qu'il aimait. Mais les pieuses exhortations de son confesseur parvinrent enfin à le calmer. Redevenu maître de lui, il écrivit au roi la lettre suivante, empreinte d'une résignation qui n'est pas sans grandeur : « Sire, j'ai entendu ce matin la sentence qu'il a plu à V. M. de faire décréter contre moi, et combien que mon intention n'a jamais été de ne rien traiter ni faire contre la personne ni le service de V. M., ni contre nostre vraye, anchienne et catholique religion, si est-ce que je prends en patience ce qu'il plaict à mon bon Dieu de m'envoyer. Et si j'ai, durant ces troubles, conseillé ou permis de faire quelque chose qui semble

aultre, ce a esté toujours avec une bonne intention, au service de Dieu et V. M. Pourquoi je prie V. M. de me le pardonner, et avoir pitié de ma pauvre femme et enfants, vous souvenant de mes services passés. Et sur ce point, me vais recommander à la miséricorde de Dieu. De Bruxelles, prest à mourir, ce 5 de juin l'an 1568, de V. M. le très humble et féal vassal et serviteur, LAMORAL d'EGMONT. »

Egmont remit cette lettre à l'évêque, avec une bague qu'il tenait du roi, et qu'il lui renvoyait comme un gage de son dévouement. On le voit, le condamné ne proteste même pas contre l'iniquité de la sentence : tout, de la main de Philippe, comme de celle de Dieu, lui semble juste et bon. C'est bien là ce culte idolâtre de la royauté qui, au seizième siècle, était au fond de toutes les âmes!

Le vainqueur de Gravelines, s'agenouillant dans son cachot pour implorer la pitié de Philippe, peut, comme chrétien, exciter notre admiration ; mais comme citoyen et comme Flamand, le sentiment qu'il inspire est plus près de la pitié que de la sympathie. Guillaume d'Orange, en fait de christianisme, vaut bien Egmont, à coup sûr ; mais ce n'est pas lui qui eût ainsi baisé lâchement la main qui le frappait, et laissé au tyran ce dernier triomphe de se voir adoré, même par ses victimes!

S'il faut en croire Hoofdt (v. 169), Sabine d'Egmont n'apprit que tard dans la soirée que l'exécution allait avoir lieu. Aussitôt, elle courut chez le duc d'Albe, força l'entrée, et surmontant l'horreur que lui inspirait le bourreau de son mari, elle implora sa pitié dans les termes les plus humbles et les plus touchants. Le duc la rassura en quelques paroles vagues et froides, et lui affirma que le lendemain le comte serait en liberté. On a peine à croire, sur la parole d'un seul historien, à une ironie aussi sanglante, avec une femme digne de tout respect et de toute pitié. D'Albe est assez riche en traits de ce genre pour qu'on n'ait pas besoin de lui rien prêter. On se rappelle d'ailleurs ses lettres au roi, où il revient souvent sur la déplorable situation de la mère et des enfants : « On tient ici, écrit-il, la comtesse pour une sainte femme. Depuis la détention de son mari, il est peu de nuits où elle et ses filles ne soient sorties, nu-pieds, pour prier dans tous les lieux de dévotion. Il ne croit pas qu'il y ait sur la terre une personne si malheureuse. Il ne sait pas même si elle aura à souper le soir » (*Corresp.*, XI, 28). « Enfin, il supplie le roi de leur accorder de quoi vivre, la dot de la comtesse ne suffisant pas pour la soutenir avec ses enfants pendant une année. » Après tout ceci, on ne peut hésiter à regarder l'anecdote de Hoofdt et la réponse du duc comme controuvées.

Le condamné s'occupa alors, avec un rare sang-froid, des préparatifs de sa fin. Sur le conseil de l'évêque, il renonça à adresser quelques paroles au peuple du haut de l'échafaud. Il coupa lui-même le collet de son habit, afin d'éviter le contact de la main du bourreau. Les heures s'écoulaient cependant, et la mort ne venait pas : « Et en après, dit Mondoucet, l'ambassadeur de France à Bruxelles, cité par Brantôme (t. I, p. 366), le comte commença à solliciter fort l'advancement de sa mort, disant que, puisqu'il devait mourir, on ne le devait tenir si longtemps en travail... Il était vestu d'une jupe de damas cramoisi et d'un manteau noir brodé d'or, les chausses de taffetas noir, son chapeau noir couvert de plumes noires et blanches. Il portait de plus les insignes de la Toison d'or. »

Vers dix heures du matin, parurent enfin deux officiers espagnols, suivis de quelques soldats. On se préparait à lier les mains au condamné ; mais il se récria vivement, et on lui épargna cet outrage, sur la promesse qu'il n'essayerait pas de se soustraire au coup fatal. On se mit en marche, et le cortége s'achemina lentement vers l'échafaud. La grande place offrait alors un imposant spectacle : vaste, mais irrégulière, sa forme est celle d'un carré long qu'ornent encore les vivants souvenirs du moyen âge. En face de la *Maison du roi* s'élève l'hôtel-de-ville, avec ses innombrables fenêtres et ses flèches gothiques finement ciselées. Sur les autres côtés s'élèvent une foule d'édifices, étroits et hauts, couverts de sculptures bizarres ; la plupart servent encore de siége aux corporations qui jouent un si grand rôle dans l'histoire des Pays-Bas : ainsi le toit de la *Maison des mariniers* ressemble au gaillard d'arrière d'un vaisseau du seizième siècle, avec sa forme haute et ses emblèmes compliqués. La *Maison du roi* n'était elle-même que l'ancien *Broodhuys* (maison du pain), siége de la tribu des boulangers.

La place tout entière était occupée par des soldats. Vingt-deux enseignes d'infanterie, mèche allumée, y étaient rangées en bataille. Toutes les issues étaient gardées ; du haut des fenêtres et des toits, couverts de monde, ou pressé derrière cette masse de soldats, le peuple assistait à ce triste spectacle. Non loin du *Broodhuys*, au milieu de la place, s'élevait l'échafaud, tout tendu de noir : à chaque bout se dressait un long pieu terminé par une verge de fer. Au bas se tenait, à cheval, le prévôt de la cour, sa baguette à la main. Le bourreau qui, suivant la tradition populaire, avait autrefois fait partie de la maison d'Egmont, attendait, caché sous l'échafaud, le moment d'accomplir son office. D'incessants roulements de tambour étouffaient toutes les voix. Les cloches sonnaient à toutes les églises. Les boutiques étaient

fermées. La foule, dans un morne silence, portait, sur ses fronts abattus, le deuil d'Egmont, de Hornes et de la Flandre. Il semblait, dit une relation espagnole, « que le jour du dernier jugement fût venu. »

Quand les portes du *Broodhuys* s'ouvrirent enfin, après de longues heures d'attente, quand Egmont parut, dans ce somptueux costume qui attirait tous les regards, il n'y eut pas dans toute la place un cœur qui ne fût ému. Parmi les Espagnols eux-mêmes, plus d'un avait servi sous Egmont, avait vu Saint-Quentin et Gravelines, et ceux-là pleuraient et se lamentaient de voir mourir ainsi un si renommé capitaine. Le triste cortége traversa lentement les files serrées des Espagnols, Egmont, toujours grave et sérieux, saluant du geste et de la voix ceux qu'il reconnaissait, officiers ou soldats, parmi ses vieux compagnons d'armes. En approchant de l'échafaud, par un dernier et fol espoir, il sembla se reprendre encore à cette vie dont il avait fait le sacrifice à Dieu : se tournant vers le maître de camp Romero, il lui demanda « s'il n'y avait pas de grâce à attendre, » et celui-ci ne put lui répondre qu'en secouant tristement la tête. Arrivé au pied de l'échafaud, Egmont y monta d'un pas assuré, sans faiblesse comme sans bravade ; l'évêque, seul, l'y suivit, plus pâle et plus chancelant que lui. Egmont fit quelques pas sur la plate-forme en exprimant l'amer regret de ne pas mourir au service de son prince et de son pays. Puis l'évêque et le condamné s'agenouillèrent sur des coussins de velours placés au pied d'un crucifix d'argent. Egmont pria longtemps, si fort et si haut, qu'il fut distinctement entendu de tous ceux qui entouraient l'échafaud, en levant les yeux au ciel avec une expression de douleur si profonde que tous les cœurs se sentirent percés. Puis il demanda à son confesseur la dernière absolution, baisa le crucifix et, se relevant avec la même fermeté, il se dépouilla lui-même de son manteau et de sa robe, couvrit ses yeux avec son bonnet et, s'agenouillant, il s'écria : « Mon Dieu, je remets mon esprit dans tes mains ! » puis il attendit patiemment le coup de grâce.

Un silence de mort régnait dans cette foule immense. L'heure était venue : le bourreau se montra soudain sans qu'on sût d'où il sortait. D'un seul coup, porté d'une main sûre, il abattit la tête du hardi capitaine que Philippe payait ainsi de ses loyaux services. A cette vue, au bruit sinistre de la tête roulant sur l'échafaud, un cri étouffé sortit de toutes les poitines. La tête fut plantée sur l'un des pieux, et un manteau, jeté sur le tronc palpitant, le déroba aux regards de son compagnon d'infortune.

Philippe de Hornes ne montra ni le même dévouement à son roi, ni la même résignation. Quand on lui lut son arrêt de mort,

il s'écria avec un vif mouvement d'indignation, « qu'il avait bien offensé Dieu, mais jamais le roi. Il se dépita, dit Mondoucet, maugréant et regrettant fort sa mort ; ajoutant que, après vingt-huit ans de services, il ne pensait pas avoir mérité un tel salaire, mais qu'il se consolait en songeant que, en rendant son corps à la terre, il serait heureux de se reposer du travail sans relâche où il avait vécu. » Il eut aussi un moment d'amertume contre Egmont, et l'apostropha en lui disant, comme s'il eût été là : « Ah! mon beau cousin, vous êtes bien cause de tout ce « mal ; mais il n'y a remède, patience donc ! » Il se montra d'abord quelque peu opiniâtre en la confession, disant qu'il s'était confessé, et l'on attribue son refus à son penchant pour l'hérésie ; mais il s'y décida enfin, sur les instances de son confesseur, sans baiser toutefois le crucifix. Vers midi, après la mort d'Egmont, Romero vint chercher Hornes dans sa prison. Il sortit d'un pas ferme, et traversa les rangs des Espagnols en saluant affectueusement tous ceux qu'il reconnut. Il était vêtu de noir, bien plus simplement qu'Egmont, et sans les insignes de la Toison d'or. En arrivant sur l'échafaud, il devina, sous le manteau qui le couvrait, le cadavre de son ami, et demanda si c'était lui. Puis, ayant murmuré quelques mots qu'on n'entendit pas, il s'agenouilla, mit son bonnet sur les yeux, et pendant qu'il murmurait une dernière prière, l'exécuteur abattit sa tête d'un seul coup.

La tradition populaire veut que d'Albe, caché dans un coin du *Broodhuys*, dont il avait fait sa résidence, ait assisté, caché dans l'angle d'une fenêtre, à cette horrible tragédie. Le triomphe, pour lui, n'eût pas été complet s'il n'eût vu tomber ces deux têtes, car, en les frappant, il pouvait se vanter d'avoir décapité la Flandre du même coup. L'ambassadeur de France, qui assistait aussi en cachette à cette triste scène, écrivit à son maître « qu'il avait vu choir la tête de l'homme qui avait deux fois fait trembler la France. » Egmont n'avait demandé qu'une grâce à ses bourreaux, c'était de mourir avant Hornes, qu'il se reprochait d'avoir entraîné à sa perte. La tête de Hornes fut plantée sur l'autre pieu, toutes deux regardant de leurs yeux éteints ce peuple qui n'avait rien fait pour les sauver. Un fort détachement resta sur la place pour garder l'échafaud ; mais rien ne put empêcher la foule de venir tremper ses mouchoirs dans le sang de ces deux martyrs de la liberté. Au bout de quelques heures les deux têtes furent réunies dans deux cercueils à leur tronc mutilé, et les églises qui les reçurent devinrent pour le peuple un lieu de pèlerinage. Les gens d'Egmont ayant tendu de noir son hôtel, le duc fit enlever ces insignes de deuil.

Ce ne fut pas seulement la population qui s'émut de cette sanglante exécution ; l'effet en fut peut-être plus profond encore sur les classes élevées qui se sentirent atteintes du même coup. Les plus dévoués sujets de l'Espagne se demandaient tout bas quelle tête était assurée sur ses épaules, quand ces deux-là étaient tombées. Le jugement le plus curieux qui ait été porté sur cette double exécution, c'est celui d'Albe lui-même. En écrivant au roi, le 9 juin, il commence par s'applaudir de ce qu'il a fait : « Ç'a été une chose de grand effet en ce pays que l'exécution d'Egmont, et plus grand a été l'effet, plus l'exemple sera fructueux. Mais quand tous les points prescrits auront été accomplis, le pardon général ne devra plus être différé ; car ce peuple est si facile que la clémence de Votre Majesté lui fera supporter l'obéissance d'aussi bon gré qu'il la supporte aujourd'hui avec peine. Les exécutions faites ont imprimé une terreur si grande qu'on croit *qu'il s'agit de gouverner par le sang à perpétuité, et, tant que les sujets auront cette opinion, ils ne pourront aimer le roi.* Le commerce commence à souffrir. Il n'y a plus de confiance du père au fils et du frère au frère... »

Une lettre curieuse de Morillon à Granvelle nous montre d'Albe se parant, pour la comtesse d'Egmont et même pour son mari d'une sorte de pitié officielle. « Son Excellence (le duc d'Albe), écrit Morillon, a versé, au moment de l'exécution, des larmes aussi grosses que des pois, ce que lui (Morillon) a fait sonner, là où il convenait, pour apaiser l'irritation. La maladie du duc ne vient pas de sa défaite en Frise, mais de l'impression que lui a faite l'ordre du roi de faire exécuter la sentence ; Son Excellence avait suggéré de tout son pouvoir la mitigation ; mais *on* lui a répondu que s'il ne s'agissait d'autre offense que celle faite au roi, le pardon eût été facile, mais qu'*on* ne pouvait pardonner l'offense faite à Dieu. » Enfin, le duc lui-même écrit au roi : « Votre Majesté peut considérer le regret que ça m'a été de voir ces pauvres seigneurs venus à tels termes, et qu'il ayt fallu que moy en fusse l'exécuteur » (*Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 252).

Quant à la comtesse d'Egmont, d'Albe conseille au roi de faire venir la noble veuve avec tous ses enfants en Espagne, pour entrer dans un couvent et y prendre le voile avec ses filles, et de faire étudier ses fils (*Corresp. de Philippe II*, p. 28). Du reste, en écrivant ces lignes, le duc pouvait être de bonne foi, car aucune parole ne pourra rendre l'horreur de la situation de cette malheureuse femme, réduite à vivre des aumônes du duc, et à implorer la pitié du bourreau de son mari. En sollicitant de lui la restitution à ses enfants des biens confisqués sur

leur père, elle ajoutait ces lignes, qui durent lui sembler bien dures à écrire : « Elle et les siens, si le duc leur accorde cette faveur, se tiendront, le reste de leurs jours, obligés de prier Dieu pour sa prospérité et bonne vie » (*Ibid.*, p. 32). Enfin, du monastère de la Cambre, où deux de ses filles ont déjà pris le voile, le 30 juin, elle écrit au roi, le véritable auteur de ses maux, dont Albe n'est que l'instrument, cette lettre lamentable : « La misère où je me trouve avec mes onze enfants m'a empêchée d'envoyer plutôt au roi la dernière et très humble requête de mon défunt mari. J'espère de la bénignité et pitié du roi qu'il permettra que mes enfants s'emploient à son service lorsqu'ils en auront l'âge, ce qui m'obligera, le reste de mes tristes jours, moi et toute ma postérité, à prier Dieu pour la longue et heureuse vie de Votre Majesté » (*Ibid.*, p. 31).

Raconter la mort d'Egmont, c'est raconter la chute de la Flandre qu'il personnifie. Comme lui, elle n'a pas su choisir entre le catholicisme et la liberté, et se dire nettement ce qu'elle préférait; comme lui, elle a pris son parti, mais trop tard, après s'être avancée si loin dans un sens que reculer vers l'autre était lâcheté ou trahison; avec lui, enfin, elle en a été punie, et sa nationalité a péri sur le même échafaud. Mais ce qui relève Egmont, c'est qu'il est mort martyr des libertés de son pays. Porté par la fortune à une position trop haute pour son mérite, hésitant toujours quand il faut agir, reculant quand il faut avancer, Egmont n'en est pas moins resté cher à ses concitoyens, et son nom vit encore dans leurs souvenirs. Et cependant, il leur a rendu ce triste service de les avoir découragés de la résistance qui ne lui a pas mieux réussi que la servilité. L'élément français, représenté par Egmont, et qui domine dans la Flandre wallonne, a fini par la pousser vers le despotisme et vers l'unité, si chère aux races latines. L'élément germanique, au contraire, représenté par Guillaume d'Orange, prédomine en Hollande avec ce vif instinct de la liberté, et cette haine de l'unité qui caractérise la race allemande.

Quant au comte de Hornes, appelé à jouer partout le second rôle, même dans cette tragédie, le peu d'éclat qu'a jeté sa vie ne doit pas nous rendre injuste envers lui. Esprit chagrin, morose, préoccupé, comme Egmont et comme tous les nobles de son temps, de ses intérêts personnels, toujours prêt à se vendre, lui et son pays, pour une aumône qu'on ne daigne pas lui jeter, il nous révèle toute la grandeur de la faute commise par Philippe II qui, avec quelques faveurs placées à propos, pouvait faire de cette noblesse si vénale l'instrument le plus zélé de l'asservissement de son pays.

ROSSEEUW SAINT-HILAIRE.

ÉTUDES RELIGIEUSES

—

UN NOUVEAU COMMENTAIRE SUR L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN

COMMENTAIRE SUR L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN,
par F. Godet, pasteur. Tome Ier.

« Le quatrième évangile équivaut à peine à une brochure d'une centaine de pages; il est permis d'affirmer néanmoins que, si ce document n'existait pas, le cours de l'histoire eût été profondément modifié [1]. » Ces paroles de M. Godet paraîtront singulièrement exagérées aux hommes qui ne voient dans l'histoire que l'action des passions humaines, de la force ou de la politique; elles n'en sont pas moins rigoureusement vraies, et il faut s'en réjouir pour l'honneur de l'humanité! Que serait devenu le monde sans le christianisme? Que serait devenu le christianisme sans le dogme de la divinité du Christ? Que serait devenu ce dogme lui-même sans le témoignage de saint Jean? Ces trois questions sont si étroitement unies qu'on ne peut les séparer. La dernière seule semblera peut-être trop absolue. On pourrait répondre, en effet, que le témoignage de saint Paul est aussi formel que celui de saint Jean. Mais « supposons que Paul restât seul témoin parfaitement explicite de l'éternelle divinité de Jésus-Christ, avec quelle facilité ne récuserait-on pas son enseignement! L'apparition du Seigneur par laquelle il doit avoir été converti, serait bientôt réduite à une simple vision, celle-ci à une hallucination, et la doctrine d'un tel apôtre ne serait plus qu'un produit de sa propre spéculation. Il n'est pas si aisé de se défaire d'un récit suivi et détaillé, tel que celui de saint Jean, et de transformer une pareille histoire en fiction [2]. »

On pourrait dire encore que le témoignage des trois premiers évangiles conclut en définitive à la divinité du Fils. Nous le

[1] Introduction, p. 7.
[2] Introduction, p. 8.

croyons, bien que cette assertion ne soit guère à la mode aujourd'hui. Nous sommes certain qu'en serrant de près les déclarations du Christ dans les synoptiques, on y trouve la revendication d'une dignité qui dépasse complétement les limites de l'humanité ; pour dire là-dessus toute notre pensée, rien ne nous paraît plus léger que l'opinion si souvent répétée, et dont M. Nicolas est parmi nous le plus récent interprète, selon laquelle « le Christ des synoptiques est simplement un prophète, le plus grand des prophètes sans doute, mais enfin un révélateur qui ne se distingue de Moïse que parce qu'il le dépasse en connaissances, en élévation de sentiments, en profondeur de pensées, et qui n'est en définitive qu'un mandataire de Dieu, qu'un envoyé chargé de donner leur forme dernière aux instructions communiquées autrefois seulement à la famille de Jacob et destinées maintenant, après avoir été complétées et purifiées, à devenir l'apanage de l'espèce humaine tout entière[1]. » Cette thèse spécieuse ne tient pas un moment devant l'examen des déclarations nombreuses des synoptiques dans lesquelles Jésus affirme son autorité souveraine, se donne lui-même comme l'objet de sa prédication, déclare que c'est à lui qu'il faut aller, en lui qu'il faut croire, que c'est lui qu'il faut aimer par-dessus toutes choses, et promet enfin aux siens sa présence jusqu'à la fin du monde.

Mais si le Christ des synoptiques réclame dans le cœur des hommes une place qui n'appartient qu'à Dieu seul, il le fait d'une manière indirecte; saint Jean a, le premier, nettement proclamé sa divinité ; voilà pourquoi nous croyons que son évangile a décidé de l'avenir du christianisme. L'empereur Julien ne s'y trompait pas, lorsque dans un accès de mauvaise humeur, il s'écriait : « C'est Jean qui a fait tout le mal ! »

Le rôle du quatrième évangile, si capital dans les premiers siècles de l'Eglise, le devint beaucoup moins dans la suite. A partir du quatrième siècle, en effet, le dogme de la divinité du Fils est reconnu, et l'attention se porte tout entière sur les questions anthropologiques. C'est saint Paul qui du temps de saint Augustin, comme à la Réformation et au dix-septième siècle, occupe la première place; la question de la grâce prime alors toutes les autres. Mais le travail de critique historique qui commence au dix-huitième siècle devait rencontrer le quatrième évangile sur sa route; c'est, en effet, ce qui est arrivé. La question de l'authenticité de ce document, et par suite de sa valeur historique, est devenue la question centrale du débat actuel; on sait que ni le deuxième, ni le troisième évangile ne sont l'œuvre

[1] *Etudes critiques sur la Bible, — Nouveau Testament,* — par Michel Nicolas, p. 139.

de témoins oculaires, et que l'évangile de saint Matthieu ne nous a été probablement conservé que dans sa traduction grecque; il en résulte que le témoignage de saint Jean acquiert une souveraine importance; c'est donc autour de ce point que se livrent aujourd'hui les luttes les plus passionnées.

Les témoignages historiques en faveur de l'authenticité du quatrième évangile abondent à partir du troisième siècle, et après les principales épîtres de Paul, aucun livre du Nouveau Testament n'est attribué d'une manière plus unanime à son auteur. Au second siècle, on trouve dès l'an 170, dans un fragment de Théophile d'Antioche, une citation expresse de l'évangile de Jean. Mais avant ce Père, nous savons qu'il était en usage dans le culte[1]; nous savons aussi qu'il était sans cesse cité par les hérétiques, et ce qui est plus caractéristique, selon la remarque profonde de M. Thiersch, c'est la prépondérance dans l'enseignement de tous les docteurs orthodoxes du second siècle, de la doctrine de l'incarnation du Verbe. Toute l'Eglise puise sa vie dans la foi à son union consubstantielle avec le Verbe, et les théologiens, Ignace, Justin, Tatien, Athénagore, Clément, Irénée, en font la pierre angulaire du système chrétien. Comment supposer qu'une doctrine aussi caractéristique puisse être aussi universellement reconnue, aussi officielle, si elle ne remonte pas à une autorité telle que celle d'un apôtre? Les témoignages externes sont donc décidément en faveur de l'origine apostolique du quatrième évangile, et les difficultés les plus graves qu'elle puisse soulever, sont tirées de faits internes et en particulier des trois points suivants : Comment la doctrine du Verbe, avec le caractère spéculatif qu'elle présente à première vue[2] a-t-elle pu prendre naissance dans l'esprit d'un ancien pêcheur de Galilée? Pourquoi le quatrième évangile diffère-t-il si profondément des trois premiers non-seulement par le récit qu'il nous donne de la vie de Jésus, mais par le langage qu'il met dans sa bouche, et dans celle de ses interlocuteurs? Comment supposer enfin que l'Apocalypse et le quatrième évangile doivent être attribués au même auteur? Ce sont là les objections les plus sérieuses que l'on puisse opposer à l'authenticité de notre évangile.

C'est vers la fin du siècle dernier qu'elles ont été soulevées pour la première fois. Eckermann, Schmidt et surtout Bretschneider dans ses *Probabilia* hasardèrent des doutes à ce sujet; mais ils les retirèrent avec une grande candeur devant les explications qui leur furent données; Strauss lui-même, après avoir

[1] Voir en particulier l'important fragment de Muratori.
[2] Je dis *à première vue*, car M. Godet a fort bien démontré que le prologue de saint Jean a un but beaucoup plus pratique qu'on ne le croit d'ordinaire.

attaqué cette authenticité, déclara dans la préface de sa troisième édition, douter de ses doutes, mais, dès l'édition suivante, il retira cette demi-rétractation; Baur, le fameux chef de l'école de Tubingue, reprit cette question, et dans un travail publié en 1844, plaça la composition du quatrième évangile vers l'an 150 environ. Toute sa démonstration sur ce point repose sur son hypothèse historique des conflits ardents du parti de Paul et du parti de Pierre pendant toute la durée du second siècle. L'apôtre Jean, judaïsant décidé, selon Baur, n'aurait écrit que l'Apocalypse; et, plus tard, on aurait composé à Ephèse, en l'appuyant sur son nom vénéré, notre quatrième évangile dans le but de concilier les deux tendances extrêmes qui divisaient l'Eglise; il faut noter ici qu'un des disciples les plus ardents de Baur, Ritschl, est complétement revenu à reconnaître l'authenticité du quatrième évangile[1], non-seulement parce qu'il y a de beaucoup plus grandes difficultés à la nier qu'à l'admettre, mais encore « parce que l'exposition de l'enseignement de Jésus dans les autres évangiles *réclame*, comme son complément, les discours de Jésus dans celui de Jean. »

En France, le quatrième évangile a été déjà l'objet de plusieurs travaux intéressants. Il faut noter en particulier l'étude de M. Reuss, l'une des plus originales et des plus remarquables de ce savant éminent[2]. M. Reuss admet, non sans quelques expressions dubitatives, l'authenticité de ce document; mais il en fait un traité théologique beaucoup plus qu'un récit. Suivant lui, saint Jean a voulu « communiquer au monde le résultat de ses réflexions sur la personne du Sauveur [3]; » et pour cela il l'a mis en scène avec des interlocuteurs, plus ou moins imaginaires, Nicodème, la Samaritaine, les pharisiens, les Juifs, de manière à ce que les pensées de ces diverses classes d'hommes pussent faire ressortir d'autant mieux la pure lumière du Christ. Il est certain dès lors que si les discours de Jésus dans saint Jean, ne sont plus que des compositions libres de l'apôtre, on ne peut guère parler de la valeur historique du quatrième évangile. La plupart des écrivains qui se rattachent à la *Revue de Théologie* publiée à Strasbourg, MM. Colani et Réville en particulier, se sont autrefois prononcés très fortement pour l'authenticité de l'Evangile selon saint Jean. On peut dire que tous les textes critiques qui ont été mis au jour ces derniers temps sont plutôt favorables à cette authenticité; ainsi la découverte des *Philosophoumena* attribués à saint Hippolyte ou à Origène, et celle du

[1] *Entstehung der altcath. Kirche.* 2e édition, 1857.
[2] Dans le tome second de l'*Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique.*
[3] Ouvrage cité, tome II, p. 303.

manuscrit complet des *Homélies Clémentines*[1] ont, par les citations fort anciennes du quatrième évangile que ces documents renferment, gravement embarrassé les partisans de l'école de Tubingue. Cependant, malgré ce fait, l'école radicale française a, sur ce point, comme sur tant d'autres conclu récemment dans le sens le plus négatif. Il faut dire que la situation bizarre dans laquelle M. Renan s'est placé a singulièrement hâté cette conclusion. On sait que M. Renan, au grand étonnement de ses partisans les plus décidés, a reconnu l'authenticité de l'évangile de Jean, au moins pour les parties narratives ; dès lors il s'est trouvé obligé de se débarrasser des miracles rapportés par cet apôtre au moyen d'hypothèses dont toute la France a ri ; son explication de la résurrection de Lazare en particulier a fait si mauvaise figure qu'il vient de se décider à la retirer. M. Renan, par cette malheureuse campagne, a du moins fait ressortir, de la manière la plus évidente, l'énorme difficulté que présentait à son point de vue historique, le témoignage de saint Jean. Aussi des théologiens, plus logiques que lui, se sont-ils hâtés de trancher dans le vif, et de repousser sommairement l'authenticité du quatrième évangile. C'est ce que viennent de faire en particulier MM. Réville et Nicolas. M. Réville, dans l'article où il nous fait cet aveu[2], se borne à indiquer dans une note les motifs qui l'ont décidé ; il nous donnera sans doute, sous une forme plus sérieuse, les causes qui ont produit ce grand revirement dans son esprit. Quant à M. Nicolas, son article, qui n'est qu'une reproduction des arguments de l'école de Tubingue contre l'authenticité de saint Jean, n'a guère d'original que sa conclusion : selon M. Nicolas, le quatrième évangile devrait être attribué au presbytre Jean et non pas à l'apôtre de ce nom ; M. Nicolas, qui nous propose cette hypothèse avec beaucoup de confiance, ne s'est pas aperçu qu'elle soulevait immédiatement d'énormes difficultés ; nul ne sait qui est le presbytre Jean ; on ne le connaît que de nom et encore sur un passage très peu concluant d'Eusèbe[3] ; pas

[1] Publiées en 1853 par Dressel.

[2] La *Vie de Jésus de M. Renan devant les orthodoxies et devant la critique*, par M. Albert Réville.

[3] Au reste, M. Nicolas a eu, dans tout cet article, la main malheureuse ; un de ses plus forts arguments pour refuser à l'apôtre Jean les deux petites épîtres qui lui sont attribuées, c'est le fait que l'auteur de ces épîtres s'appelle lui-même *presbytre* ou ancien ; or, selon M. Nicolas (p. 206), *il n'y a pas d'exemple que ce titre ait été pris par un apôtre*. Que fait donc M. Nicolas du passage de la première épître de Pierre (v. 1), où cet *apôtre* s'exprime ainsi : « J'exhorte les presbytres, moi qui suis presbytre avec eux (ὁ συμπρεσβύτερος) !!! » Ceci n'est qu'une des nombreuses inexactitudes que renferme l'ouvrage de M. Nicolas. Ce n'est pas en Allemagne qu'on supporterait une semblable légèreté dans l'affirmation ; il nous semble que nos théologiens français, voulant initier à ce qu'ils appellent les derniers résultats de la science un public qui aurait grand besoin d'en connaître au moins les éléments, et qui les croira fort naïvement sur parole, devraient, surtout quand ils ébranlent les bases fondamentales de l'authenticité des évangiles, se donner au moins la peine de vérifier leurs citations.

un seul témoignage, dans toute l'antiquité chrétienne, ne lui attribue le quatrième évangile; enfin toutes les objections que l'on élève contre la composition de l'évangile par l'apôtre Jean retombent sur cette hypothèse, puisque selon Eusèbe, qui est le seul auteur qui nous fasse connaître le presbytre Jean, ce presbytre était disciple immédiat de Jésus, par conséquent contemporain et compatriote de l'apôtre lui-même. L'hypothèse de M. Nicolas est donc morte en naissant.

Cet exposé sommaire de la discussion soulevée autour du quatrième évangile suffit à montrer combien l'ouvrage de M. Godet est venu à propos.

Nous n'avons pas à faire connaître M. Godet aux lecteurs de la *Revue chrétienne*; ils ont pu tous apprécier l'étendue et la solidité de sa science; ils savent avec quelle perspicacité délicate cet esprit distingué pénètre au cœur même des questions religieuses, avec quelle clarté limpide il les expose; ils ont été captivés par cette pensée fine, ingénieuse quelquefois jusqu'à l'excès, mais qui analyse avec tant de vérité les mystères de l'âme; ils ont admiré en lui, comme nous, cette intuition si profonde et si pure des choses divines, des réalités spirituelles, sans laquelle toute vraie théologie est impossible; ils ne seront donc pas surpris de nous entendre dire que le Commentaire de M. Godet, dont nous ne possédons encore qu'un volume, est un des plus beaux travaux qu'ait produits parmi nous le réveil des études théologiques. L'auteur était d'ailleurs particulièrement qualifié pour ce travail; il appartient par sa nature même à la famille d'esprits dont saint Jean a été le plus sublime représentant, je veux dire à ces esprits contemplatifs et fins qui saisissent la vérité dans ce qu'elle a de plus intime et de plus élevé. M. Godet a traité un sujet de prédilection, et pour lui, comme pour saint Jean lui-même, l'amour a été une véritable lumière; son œuvre que l'Allemagne savante accueille avec empressement est un monument qui restera.

Ajoutez qu'à toutes les pages de ce livre, on respire un parfum de simplicité candide, de bonne foi parfaite, de véritable humilité qui lui donne un charme original. Et tout d'abord, j'en aime la dédicace et la préface; elles me plaisent par la modestie et l'honnêteté de l'accent. On peut dire de la préface ce que Buffon disait du style, « c'est l'homme même. » Quel joli chapitre on pourrait écrire sur tous les genres de préfaces qui ont régné dans notre littérature! Dès les premières pages de M. Godet, on croit se retrouver dans ces temps de science grave et naïve où nulle déclamation ne venait se mêler aux études religieuses. D'un accent ému, il dédie son livre à un vieil ami. « Après ce travail

commun dans lequel ta pensée et la mienne se sont si souvent fondues en une seule, il me serait impossible à moi-même de distinguer dans cet ouvrage le *mien* du *tien*..... Permets du moins que, ne pouvant te citer à chaque page, j'associe ton nom au mien, en offrant au public ce produit de ma plume qui est à tant d'égards le fruit de tes lèvres. Ce n'est pourtant pas que je prétende te rendre responsable des infirmités et des fautes qui se rencontrent certainement dans cet ouvrage, et t'entraîner avec moi devant le tribunal de la critique. Ta solidarité ne doit s'étendre qu'aux bonnes et saines pensées qui peuvent se trouver dans ces lignes, au don céleste reçu en commun, et que l'un de nous transmet à l'Eglise. » Cet ami, auquel M. Godet s'adresse, est un des savants les plus distingués de la Suisse française, un philologue éminent, M. Charles Prince, de Neuchâtel.

A ce propos, qu'on nous permette une digression. Pourquoi ce ton modeste et candide fait-il aujourd'hui l'effet d'une nouveauté? Avouons que s'il y a un trait qui distingue tristement notre littérature théologique, c'est l'outrecuidance dans l'accent, c'est le ton tranchant et superbe chez ceux qui doutent plus encore que chez ceux qui affirment. Tout cela se mélange d'un peu de mélancolie, et de sentimentalité rêveuse; on souffre, dit-on, de parler; la vérité est souvent triste à dire; on blesse des âmes délicates, etc., et, une fois ce tribut payé au lyrisme, avec quel imperturbable aplomb on résout les questions les plus délicates et les plus difficiles! Quel empire énorme exercent certaines locutions consacrées! Que de démonstrations laborieuses on s'épargne au moyen des « tout le monde sait », — « la science a prouvé, » — « il est aujourd'hui démontré », auxquels nos critiques négatifs nous ont habitués depuis peu! Où sont donc les écrivains modestes et consciencieux qui osent avouer ce qu'ils ignorent, qui osent dire avec M. Godet, qu'il est telle question de grammaire ou de critique délicate qui leur échappe. Ah! quand notre public, si peu au courant de la critique religieuse, si porté à s'incliner sans examen devant qui lui parle allemand ou hébreu, pourrait percer à jour le mince bagage de nos critiques à la mode, quel ne serait pas son étonnement! Otez-leur la mise en œuvre, qui est le don le plus naturel d'un écrivain français, comme la mise en montre est l'art dans lequel excellent nos marchands de Paris, que restera-t-il souvent pour le fond? Où sont, pour tout dire, dans notre théologie française les hommes qui sachent traiter une question par eux-mêmes, sans être réduits à accepter à chaque pas de l'Allemagne des arguments de seconde main?

Eh bien! ce qui caractérise les écrivains religieux de la Suisse française, c'est précisément cette honnêteté, cette conscience qui

méprisent le vain éclat des affirmations sonores ou de la force apparente. Chez Vinet, comme chez MM. Ernest Naville, Secrétan, Godet et bien d'autres que nous pourrions nommer, nous sommes frappés au plus haut degré de trouver réunis à la profondeur de la pensée, à la science la plus solide, une modestie, une bonne foi complète, je ne sais quoi enfin d'honnête et de loyal qui oblige au respect.

Le plan de M. Godet est nouveau ; son introduction ne traite point toutes les questions critiques relatives au livre qu'il commente ; il ne s'occupe d'abord que des preuves externes de l'authenticité du document ; quant aux arguments internes qui sont, ainsi que nous l'avons dit, de beaucoup les plus importants dans ce débat, ils ne seront exposés qu'à la fin de l'ouvrage ; en effet, leur valeur dépend entièrement du sens qu'on attribue au texte ; le commentaire doit donc précéder ici certaines questions critiques ; c'est là un ordre fort naturel et que nous acceptons volontiers, tout en remarquant que l'introduction perd quelque chose à ne pas rassembler en un seul faisceau toutes les questions relatives à l'origine du livre et à son autorité.

La partie la plus remarquable de cette introduction, c'est, nous semble-t-il, après le résumé très net des témoignages historiques en faveur de l'authenticité de l'évangile, une dissertation fort intéressante sur le plan de saint Jean ; l'intelligence de ce plan est, on peut le dire, la clef du quatrième évangile ; tandis qu'aux yeux des anciens, le quatrième évangile n'était qu'un assemblage de faits et de discours accidentellement rattachés les uns aux autres, aujourd'hui au contraire, on en fait une œuvre purement systématique dans laquelle les faits ne servent tout au plus qu'à illustrer en quelque sorte la pensée de l'apôtre. M. Godet, lui, admet fort sérieusement la réalité historique des faits, mais il croit que ces faits ont été choisis par l'apôtre de manière à montrer simultanément le progrès de la foi à Jésus-Christ, et celui de l'incrédulité nationale. La confession publique de Thomas d'abord incrédule, et disant à Jésus : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » serait le couronnement de ce progrès continu. Ce plan, d'après lequel la narration se découperait en cinq grandes masses [1], nous paraît juste dans ses traits généraux et plein d'une imposante grandeur ; nous avouons toutefois que plusieurs faits de détail nous semblent ne pouvoir rentrer qu'assez difficilement dans ce cadre. Peut-être une étude plus approfondie nous amènera-t-elle à admettre avec M. Godet que cette ordonnance n'a rien de systématique, ni de factice.

[1] Voyez p. 120.

Le commentaire proprement dit s'étend, dans ce premier volume, jusqu'à la fin du chapitre quatrième. C'est une lecture pleine d'attrait. La dissertation sur le prologue et en particulier sur le *Logos*, est fort intéressante et neuve par bien des côtés; nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, car comment, dans un simple compte rendu, aborder des questions spéciales d'une pareille importance? Après le prologue, le commencement du ministère de Jésus et ses rapports avec Jean-Baptiste forment un tableau plein de naturel et de fraîcheur où chaque détail s'explique sans effort; c'est ce même caractère naturel qui nous frappe dans l'explication du récit des noces de Cana, récit dont les difficultés sont assez connues. De tout ce que nous avons lu du travail de M. Godet, le seul passage important sur lequel nous devions constater notre dissentiment d'avec lui, c'est l'explication qu'il donne de l'entretien de Jésus avec ses disciples après la conversion de la Samaritaine, et en particulier de ces remarquables paroles : « Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois d'ici à la moisson? Mais moi je vous dis : Levez vos yeux et regardez les campagnes, qui sont déjà blanches et prêtes à être moissonnées. Celui qui moissonne en reçoit la récompense et cueille le fruit pour la vie éternelle, en sorte que celui qui sème et celui qui moissonne en ont ensemble de la joie, car en ceci, ce qu'on dit est vrai : que l'un sème et l'autre moissonne. Je vous ai envoyés moissonner où vous n'avez pas travaillé; d'autres ont travaillé et vous êtes entrés dans leur travail. » Ce passage a reçu bien des explications diverses; Calvin y voyait un contraste entre les semailles faites autrefois par les prophètes et la moisson commencée alors par Jésus en Samarie et continuée plus tard par ses apôtres; presque tous les commentateurs croient aujourd'hui qu'à propos de la conversion des Samaritains, Jésus s'élève tout à coup à des considérations générales sur les rapports qui existent entre celui qui sème la parole et celui qui moissonne, et ils ont vu dans ces versets l'expression d'une sublime mélancolie qui saisit le grand Semeur à la pensée qu'il mourra sans avoir rien recueilli, et que ses apôtres seuls pourront voir mûrir le fruit de ses travaux. Malgré les difficultés de détail, c'est bien à cette explication que nous nous rattachons, et nous ne pouvons admettre avec M. Godet que Jésus ne fasse allusion ici qu'aux rapides semailles qu'il a faites dans le cœur de la Samaritaine, semailles dont les apôtres vont recueillir en ce moment même le fruit; car il est évident que Jésus recueille ce fruit tout aussi bien que les apôtres, ce qui suffit à renverser cette explication. Non-seulement M. Godet n'a pas, nous semble-t-il, rendu le sens vraiment grand de ce passage, mais en le rabaissant à n'être qu'un petit entretien familier,

il en a dénaturé l'esprit. « Jésus, nous dit-il, jouit de la surprise de ses apôtres, exploite gaiement l'avantage de sa position, et leur dit avec un aimable sourire : « D'autres ont travaillé. » Cette gaieté singulière prêtée ici à Jésus aurait suffi déjà à nous mettre en garde contre cette explication ; car, quelque réelle que soit l'humanité du Sauveur, il nous semble qu'il faut éviter de lui prêter des traits qui jurent absolument avec l'impression d'ensemble que produit sur nous son caractère ; nous ne saurions donc voir avec M. Godet ce qu'il appelle le côté *humoristique*[1] de Jésus, expression malheureuse d'une idée qui nous paraît fort éloignée de la vérité.

Mais ces taches, très rares d'ailleurs, ne diminuent point la valeur considérable de l'œuvre de M. Godet ; nous le félicitons de ce beau travail qui est appelé, nous le croyons, à un véritable succès. Nous désirons que ceux qui, sous une forme ou l'autre, ont mission d'expliquer les saintes Ecritures, possèdent ce commentaire, dont la lecture est des plus captivantes, malgré son caractère vraiment scientifique. Nous-même nous en attendons impatiemment la suite ; il nous tarde beaucoup de savoir comment M. Godet résoudra dans ses conclusions finales la double question des rapports du quatrième évangile avec les synoptiques et avec l'Apocalypse ; ce sont là, à vrai dire, les deux problèmes les plus ardus que soulève la question de l'authenticité de l'évangile selon saint Jean. Celui qui les résoudrait d'une manière satisfaisante aurait, nous le croyons, dit le dernier mot sur ce sujet capital.

EUGÈNE BERSIER.

[1] P. 507.

QUESTIONS SOCIALES

—

DE L'AVENIR DU PARTI LIBÉRAL

LE PARTI LIBÉRAL ET SON AVENIR, par M. LABOULAYE.

Le succès si universel des derniers ouvrages de M. Laboulaye peut-il nous faire espérer que la France est enfin revenue au culte des grandes idées? A force de lutter depuis plusieurs années avec des passions et des rancunes, on pouvait croire que notre pays s'était déshabitué de penser. Notre sagesse sénile semblait résignée à jamais au doute et au dédain. Le temps n'était pas cependant encore bien loin de nous, où l'on avait cru à la puissance des idées. L'homme s'attribuait alors naïvement la faculté de discerner à peu près en toute chose le vrai d'avec le faux. On lui faisait cet excès d'honneur de le croire maître de sa destinée, et cette persuasion le mettait à l'aise avec le passé, qu'il regardait d'un œil impartial, ne comptant rien lui demander pour l'avenir. Il y eut alors, on peut le dire, de véritables conservateurs; car il y eut des hommes qui croyaient à la mission de leur siècle et de leur génération. Sans crainte sur l'avenir, on s'était repris d'amour pour des temps dont on ne craignait plus le retour. On restaurait les cathédrales gothiques, que le siècle de Louis XIV avait laissé tomber; on permettait aisément aux poëtes et aux romanciers de rajeunir aux yeux de la foule ravie les splendeurs désormais innocentes de l'ancienne société; on laissait presque à la noblesse, déchue de ses priviléges, le monopole des belles passions et des amours élégantes, et les romanciers les plus populaires peuplèrent de leurs héros les salons quelque peu délabrés du faubourg Saint-Germain. On applaudissait le même jour Lamartine et Victor Hugo pleurant sur des infortunes royales, et ces refrains ailés de Béranger qui portaient jusque dans les chaumières la légende dorée du grand empire. Dans les galeries de Versailles restauré, l'œil parcourait avec une égale satisfaction

d'orgueil national les luttes héroïques des croisés, les batailles du grand Condé, celles de la révolution et de l'empire, et les combats plus récents de la guerre d'Afrique. Les capitulaires de Charlemagne donnaient la main à travers les siècles à la Déclaration des droits de l'homme et à la charte constitionnelle. C'est cette génération de démocrates qui a remis en honneur le dix-septième siècle, qui ne voulut voir dans Bossuet que le grand orateur, et non le théoricien de la théocratie; dans Fénelon que l'éloquent écrivain, et non le rêveur mystique du quiétisme. C'est cette société rationaliste qui a eu des larmes pour les persécutés de Port-Royal et pour ceux des Cévennes. Je ne cherche pas si on valait alors plus ou moins qu'aujourd'hui; mais à coup sûr on croyait à plus de choses.

La réaction qui a suivi le 24 février a été un véritable naufrage de croyances. Dans les temps agités de cette révolution, on avait véritablement abusé de la raison. La bénignité de ses procédés révolutionnaires lui avait pour ainsi dire remonté au cerveau. Il y a peu d'hommes qui n'aient alors déraisonné assez pour le reste de leurs jours, et dépensé en quelques mois leur légitime d'extravagance et de folie. Quand on fut arrivé à se persuader que l'ordre public ne pouvait s'accommoder de cette ébullition sociale, il fallut bien que l'ordre public en eût raison. La société fut sauvée, comme on disait dans le style de l'époque; mais elle ensevelit dans son triomphe la liberté politique et la croyance aux idées : ce fut une terrible rançon du salut. Pour avoir pendant un instant trop présumé de l'avenir, on fut obligé de se réfugier en tremblant sous l'aile du passé. « Nous revoilà dans les lettres, » écrivait tristement Madame de Sévigné à sa fille. On eût pu dire alors, tristement aussi : « Nous revoilà dans l'histoire. » On s'aperçut alors, en effet, que tout le procès intenté par la révolution à l'ancien régime était à réviser, et on crut que dans cette nouvelle instruction, ce pourrait bien être la révolution française qui viendrait s'asseoir au banc des accusés. « Des esprits qui se tenaient pour de fermes esprits, a très bien dit M. de Rémusat, plus troublés qu'ils ne l'avouaient, et prenant leur trouble pour de la sagesse, ont fait alors un triste retour sur le passé, et se sont demandé si nos pères n'avaient pas eu tort de tant entreprendre, ayant eu tort de tant espérer. » Le mouvement d'intelligence qui suivit cette triste réaction devait donc être singulièrement timide et chancelant. Avec la merveilleuse aptitude de l'esprit français pour la généralisation historique, on se remit à chevaucher hardiment dans les champs de l'histoire, en quête de nouvelles leçons. La peur y aidant, on en exhuma de fort inattendues. Je ne ferai pas à la peur

l'honneur de l'élever au rang des principes. Passons également sur ces théories intéressées, qui subordonnèrent un instant les principes les plus élevés de la société à ses intérêts les plus vulgaires, la religion à la gendarmerie, la morale à la police, la propriété au cours de la Bourse. La nuit était descendue sur tous les combattants. Le loisir donné par une défaite commune rendit à chacun le calme nécessaire à la méditation, et faute de pouvoir quelque chose pour la liberté, on se mit du moins à chercher pourquoi on ne pouvait plus rien.

Il fallait s'attendre d'abord à voir revendiquer l'expérience des siècles au profit de la réaction, à voir des gens se servir de l'histoire pour dériver la platitude de sa source la plus élevée. Mais, fort heureusement, le public ne se montra pas disposé à suivre ces théoriciens sur un terrain qu'eux seuls pouvaient connaître dans toute son étendue. Dieu merci, les lettres ne conspirèrent pas avec le succès, et l'honneur fut sauf, si les croyances faiblirent. Mais un spectacle presque aussi lamentable que la défection nous était réservé. Ce fut de voir l'école libérale tristement penchée sur les ruines de ses espérances proclamer elle-même la vanité et l'impuissance des théories, gémir sur la lèpre inguérissable que nous avait léguée la servitude du passé, et, chose étrange, tirer d'une révolution qui avait emporté sans coup férir toutes les formes de la liberté, une conclusion favorable à la toute-puissance des formes, à la perpétuité des traditions, je dirai presque des préjugés. Quel triomphe pour les prophètes de la contre-révolution! Toutes les illusions qui avaient bercé nos pères furent immolées sans pitié. La France s'était crue sur le chemin de la liberté : elle descendait à grands pas sur la pente de la servitude. Et, tandis que les yeux s'arrêtaient sur ce triste spectacle, ils découvraient derrière ses brumes la libre et heureuse Angleterre, l'Angleterre traditionaliste et réformatrice, l'Angleterre semblable à ces nefs antiques, dont la proue d'acier fendait rapidement les ondes, tandis que la poupe, chargée d'or et de sculptures, semblait immobile sous l'azur du ciel. Comment ce contraste vivant n'aurait-il pas saisi tous les esprits? Rien n'était plus naturel, en effet, que de demander le secret de la liberté à ceux qui semblaient en avoir le monopole séculaire. Le spectacle de cette liberté agissante et progressive pouvait donc être utilement contemplé, et scruté jusque dans ses dernières profondeurs ; mais c'était à la condition qu'on ne prendrait pas la forme pour le fond, qu'on ne nous vanterait pas ce dont l'Angleterre tente elle-même de se dépouiller, et qu'on ne dédaignerait pas chez nous ce qu'elle nous envie. En vain aurait-on demandé à ces enthousiastes aveugles de l'Angleterre, si c'est l'aristocratie anglaise

qui a sauvé la liberté, ou si elle s'est sauvée elle-même, en ne luttant pas contre la liberté; en vain faisait-on observer qu'on a vu des aristocraties serviles et des démocraties libérales, des privilégiés égoïstes et des prolétaires généreux, que l'individualisme et la décentralisation ont fait de l'Allemagne un amalgame politique qu'on n'est pas obligé de trouver parfait, que nous aussi nous avons eu une aristocratie, des communes, des parlements, et que ces colonnes de la liberté n'ont supporté que le despotisme suivi de la révolution. Au lieu d'admirer cet énergique amour de la liberté, qui sans cesse entretenu dans le cœur de quelques nobles patriotes, a triomphé en Angleterre de la longue apathie du peuple, on se persuadait que les Hampden, les Russell et les Sidney n'avaient apporté qu'une pierre obscure à ce grand édifice. On avait fini par se persuader que la grandeur de l'Angleterre tenait au moins autant à la singularité de ses habitudes sociales qu'à son intelligence politique. Peu s'en fallut même qu'on ne fît reposer tout l'édifice de la constitution anglaise sur les perruques antiques de ses magistrats, et qu'on ne révérât l'héritage des siècles dans le costume gothique des *beefeaters* de la reine et de Garter, roi d'armes. Toute cette friperie, toutes ces antiquailles ne pouvant passer de notre côté du détroit, il était naturel qu'on désespérât de l'avenir de la France. Tandis que l'Angleterre montrait elle-même son merveilleux bon sens en émondant avec un soin vigilant tout ce qui lui reste de ces excroissances gothiques, il y avait en France des esprits généreux et libéraux, qui les recueillaient précieusement, pour en faire toute une théorie du gouvernement.

M. Laboulaye est de ceux qui n'ont jamais désespéré; il n'est pas de ceux que la liberté est venue surprendre, comme un parfum de la terre natale longtemps oubliée. Alors que la presse osait à peine élever une voix timide en faveur des idées libérales, il conviait autour de sa chaire une jeunesse avide de sa parole si ferme et si élevée, et rappelait ainsi la génération qui nous succédera au sentiment de ses devoirs politiques. Ses écrits, inspirés par la même ardeur généreuse, portaient de tous côtés l'écho de sa parole, et lui conquéraient une légitime renommée. Deux succès vraiment populaires sont venus la consacrer, et nous n'avons besoin de rappeler à personne avec quel plaisir fut accueillie l'amusante fiction que M. Laboulaye a appelée : *Paris en Amérique*. M. Laboulaye a donc été un des rares ouvriers de la première heure. Il peut sembler, au premier abord, qu'en proposant à notre imitation des sociétés constituées autrement que la nôtre, l'auteur ajoutât à notre amer désespoir, sans mettre à notre portée le moyen de nous en guérir. Montrer le spectacle

du superflu, en fait de liberté, à des hommes qui osent à peine encore espérer le nécessaire, c'est, en quelque sorte, les convier à regarder un grand festin, dont les miettes même leur seront refusées. Mais, en y regardant de près, il est aisé de se convaincre que tout autre est l'intention de M. Laboulaye. Quoique l'écrivain admire et recommande un grand nombre des institutions de l'Angleterre, ce n'est point cette antique liberté qu'il propose directement à l'imitation d'un mouvement qui, né d'hier, ose encore à peine espérer un lendemain. Non, M. Laboulaye nous invite à refaire aujourd'hui le voyage que fit, il y a quatre-vingts ans, un des pères de la liberté, le général Lafayette. Il nous donne rendez-vous sur une terre vierge d'histoire et de tradition, qui doit tout au présent, qui attend tout de l'avenir. Là au moins nous pouvons espérer quelque heureuse rencontre, car si l'individualisme politique nous est étranger, au moins nous trouvons-nous, aux Etats-Unis, en pleine démocratie. C'est en Amérique que M. de Tocqueville alla chercher, il y a près de quarante ans, le secret de l'avenir des démocraties. Il en rapporta comme un don de prophétie, mais de prophétie inquiète sur les destinées de son pays. Du même voyage, M. Laboulaye a rapporté la confiance et l'admiration. Il y a trouvé le correctif des dangers de la démocratie : la liberté, en tout et partout. Il n'y a donc rien dans ce spectacle qui doive nous désespérer. Car ce n'est pas à M. Laboulaye qu'il faut venir parler de cette théorie désolante, qui condamne les races à porter éternellement le sceau ineffaçable de leur origine, qui mesure la liberté au plus ou moins grand écartement de l'angle facial ou aux degrés de latitude sous lesquels un peuple est destiné à vivre. Il ne croit donc pas qu'il soit nécessaire de soumettre les nations au croisement des espèces, et ne pense pas que son pays doive servir de jardin d'acclimatation à de timides essais de liberté exotique. Il prend simplement la liberté démocratique où il la trouve, et il nous dit : Voici des démocrates qui sont libres; faites comme eux ou autrement qu'eux, mais sachez bien que hors de l'individualisme politique et social, hors de la liberté débarrassée de toute entrave, il n'y a pas de salut pour la démocratie moderne. Il veut guérir notre vieille politique de son mal le plus incurable, le mal de la peur. L'homme n'est, selon lui, un loup pour son semblable, *homo homini lupus*, que parce qu'on s'ingénie depuis des milliers d'années à mettre un bâillon sur toutes les bouches. J'aime à croire, il est vrai, que M. Laboulaye ne s'est point fait illusion sur l'exacte vérité de sa peinture. Il n'a voulu, sans doute, forcer les traits particuliers que pour donner plus de relief à l'ensemble. Nous ne lui ferons donc pas une querelle d'avoir obéi à cette nécessité littéraire qui,

depuis Platon et en passant par Voltaire, a toujours obligé les faiseurs de dialogues à réduire à l'absurde et à la niaiserie l'opinion qui doit avoir le dessous dans la comparaison de deux systèmes. M. Laboulaye a trop de mesure dans l'esprit pour que nous le soupçonnions d'avoir involontairement poussé la vérité jusqu'au paradoxe. S'il en était autrement, son Amérique serait une Salente retournée, dont la peinture nous laisserait aussi peu convaincus que celle de la Salente de Télémaque. L'image que rapporte de l'Amérique un voyageur impartial est une image, à notre sens, grande et imposante, mais que nous sommes loin de trouver sans ombre et sans tache. De même, quand M. Laboulaye nous trace, dans son livre sur l'avenir du parti libéral, une large esquisse d'une démocratie libre, il prétend nous donner des indications, et non précisément des formules. Il croit trouver dans la nature même des sociétés les principaux linéaments du système parlementaire; mais il est aisé de voir que les formes lui sont, en tant que formes, assez indifférentes. On sent qu'à ses yeux ces principes généraux sont applicables dans toutes les sociétés, sous toutes les latitudes, avec toutes les constitutions libres. La liberté n'est pas pour lui le produit de l'enfantement laborieux des siècles : c'est une loi naturelle, longtemps obscurcie par l'ignorance, mais toujours vivante, et qui ne demande qu'à s'épanouir au grand jour.

M. Laboulaye se tient donc, en réalité, fort éloigné de ces théories historiques, qu'une réaction naturelle mettait, pour ainsi dire, en travers du chemin des idées libérales. A ses yeux, les peuples ne connaissent, à vrai dire, ni la vieillesse, ni la mort; ils peuvent rajeunir sans cesse sous l'incantation de cette Médée bienfaisante : la liberté. Le terrain de l'ancien libéralisme se trouve ainsi complétement déplacé. Il ne s'agit plus ici de transaction entre le travail des siècles et l'esprit des temps nouveaux; il n'est plus question d'édifier sur notre vieille centralisation une liberté chancelante et précaire. Notre œuvre ayant précisément péri par le sommet, on nous propose de la reprendre par la base. Il n'est question, avec M. Laboulaye, de rien moins que de brûler tout ce que nous avons adoré, et non d'adorer tout ce que nous avons brûlé. C'est là, en effet, un des résultats singuliers des réactions excessives semblables à celles que nous venons de traverser; elles replongent dans la révolution les esprits les plus modérés et les plus naturellement conservateurs. Personne n'échappe à cet esprit d'insurrection contre la brutalité des faits. Quand on nous recommandait, il y a quelques années, de faire le procès à tout ce que nous avait légué la révolution de 1789, n'était-ce pas une contre-révolution qu'on rêvait de lui substituer?

Refaire un chemin qu'on a déjà parcouru, quand la trace même de nos pas s'est effacée derrière nous, cela est-il moins difficile, moins périlleux que de s'engager dans des sentiers nouveaux? Ainsi, pour résister aux réformes radicales que suscitent les révolutions, on devient soi-même plus radical que les révolutionnaires. Sous ce rapport, les révolutions arrivent toujours à leur but; elles impriment un caractère hardi et radical aux théories les plus conservatrices, et il ne serait pas difficile de prouver qu'entre M. Royer-Collard et M. de Polignac, le véritable révolutionnaire était M. de Polignac. J'en dirais autant des traditionalistes et des ultramontains de notre temps. En voulant réduire en théorie la lente pratique des siècles, ils se replongent à corps perdu dans la révolution. Certes l'ancien *Univers* et M. Veuillot étaient des champions suffisamment émérites des vieilles idées. Eh bien! qu'on propose à M. Veuillot de revenir purement et simplement au bon vieux temps! Veut-il que l'ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne aille souffleter le pape dans son propre palais? Veut-il qu'on rétablisse la pragmatique sanction et les libertés de l'Eglise gallicane? Veut-il que le souverain invoque de nouveau son droit de régale? Veut-il aussi qu'un roi puisse ordonner à un nouveau Massillon de sacrer un nouveau Dubois? L'ultramontanisme actuel se signerait mille fois, avant d'accepter de pareilles propositions. Cependant c'est là l'ancienne Eglise et l'ancien esprit au nom desquels il proscrit les temps nouveaux. Non; il faut à l'ultramontanisme une Eglise et un Etat de sa façon. Ses partisans sont des fils de Voltaire qui ont cousu la croix sur leur habit de jacobin. Royalistes, républicains, socialistes, nous en sommes tous à peu près au même point; la société n'est qu'un vaste champ d'épreuve pour nos systèmes. Nous justifions tous plus ou moins ce mot d'un Américain : « J'aime à vivre en France; il semble que j'assiste tous les jours à la création. »

Je ne pense pas que M. Laboulaye repousse cette imputation de radicalisme, et il n'est guère, nous venons de le voir, personne qui ait le droit de faire de cette imputation un reproche. M. Laboulaye prononce, comme tout le monde, ces mots magiques de démocratie libérale, et il ne croit pas, comme tant d'autres, qu'ils jurent ensemble; on ne peut nier cependant que l'ensemble de ses idées ne diffère essentiellement de celles qui sont admises par le parti qui se range sous le même drapeau. Il n'entre pas dans notre dessein d'insister sur cette opposition. Elle pourrait d'ailleurs se résumer en quelques mots. Presque toutes les nuances de l'opinion démocratique ont un caractère commun : défiance contre tout ce qui reste de l'ancienne société,

défiance contre la monarchie, défiance contre l'aristocratie, défiance contre le clergé catholique, défiance même, hélas! trop souvent, contre la richesse héréditaire. Le mot d'ordre de M. Laboulaye est au contraire confiance, confiance dans les individus, confiance dans tout ce qui vit, dans tout ce qui s'agite, dans tout ce qui pense, au grand soleil de la liberté. La haine ne tient aucune place dans son programme libéral, et c'est ce qui donne une chaleur vivifiante à tout son enseignement. C'est assez dire qu'il se distingue, à bien des égards, de ceux qui combattent avec lui sous le même drapeau. Mais il se rapproche d'eux d'autre part, par sa confiance absolue dans le progrès. Rien ne l'attache à l'ancien système, il regarde l'avenir d'un regard que n'obscurcit point l'ombre inquiétante du passé; la démocratie ne l'effraye pas plus que la liberté, et par là il donne du moins un gage sérieux aux partis qui idolâtrent la démocratie, et qui lui subordonnent la liberté. Par sa situation, par ses amitiés, par ses relations littéraires, il semble se rapprocher beaucoup plus des anciens partis libéraux; mais il ne tient que de bien loin au libéralisme de 1830. Rien ne ressemble moins aux livres de M. Laboulaye que les deux mémorables discours prononcés par M. Thiers dans la discussion de l'adresse au Corps législatif. M. Thiers a demandé, dans un langage auquel la France tout entière s'est associée, le nécessaire en matière de liberté : pour M. Laboulaye, le nécessaire, c'est tout; c'est, suivant l'expression de Voltaire :

Le superflu, chose si nécessaire.

M. Thiers craint, d'autre part, au moins autant qu'il espère, et, avec la sagesse de l'homme d'Etat, qui sait ce qu'il en coûte pour être trop hardi, il fait la balance entre les dangers et les avantages de la centralisation, et finit par la trouver plus utile encore que dangereuse. M. Thiers est peut-être, de tous les hommes d'Etat de la France, celui qui peut le mieux se flatter d'être un conservateur libéral. Ce qui paraît aux autres la plaie de la société française en est pour lui l'honneur et le salut. Cette société, telle qu'elle est sortie de la révolution française, telle que l'a modelée la main de Napoléon; la centralisation, telle que l'a voulue Louis XIV, et telle aussi que l'a voulue Sieyès; l'égalité telle que Richelieu l'a rêvée au profit de la royauté et la Révolution au profit de la liberté; la gloire militaire, telle que la France l'idolâtre depuis qu'elle est la France, et à laquelle M. Thiers a élevé lui-même un impérissable monument; en un mot, tous les sentiments bons ou mauvais qui font battre le cœur des Français,

depuis le palais jusqu'à la chaumière, voilà ce qu'après dix années de recueillement, M. Thiers regarde encore comme la pierre angulaire de toute politique libérale. L'illustre historien croit évidemment à l'influence indélébile des instincts nationaux; il cherche la sagesse politique dans la conciliation de la liberté, qui est l'aspiration de la France, avec la centralisation, qui est son tempérament. Notre jeune libéralisme peut sourire de cette apparente contradiction, il peut prédire à une nouvelle tentative, qui voudrait faire vivre ensemble ces deux ennemis, le sort de leurs aînées. Il peut se prendre de haine pour cette centralisation excessive qui a si bien nivelé la surface de notre société, que le despotisme peut y poser le pied, sans y rencontrer plus d'aspérités que Camille, l'intrépide Amazone, rasant d'un pied léger les blés mûrs, sans faire fléchir les épis. Mais nos pères ne pourraient-ils pas, du haut de leur vieille expérience, gourmander aussi notre présomption et nous dire : « Jeunes gens, qui voulez être libres, croyez-vous que le labeur vous manquera pour y parvenir ? Ne vous suffit-il point de vouloir changer les institutions de votre pays, et prétendez-vous joindre à cette tentative d'un succès encore si incertain, le travail bien autrement ardu de refaire une société? Si nos pères de 89 ont échoué, si nous-mêmes nous n'avons pas réussi à fonder une liberté durable, en respectant le travail des siècles, présumez-vous mieux de vos efforts, quand vous aurez vu s'effrondrer ce fragile appui ? Libéraux candides, qui voulez une démocratie décentralisée, êtes-vous bien sûrs qu'à l'œuvre, le cœur ne vous défaillira pas? Etes-vous prêts à supprimer l'armée nationale, la première et la plus dangereuse des centralisations; êtes-vous prêts à abandonner l'enseignement par l'Etat, le patronage des arts et des lettres ; êtes-vous prêts à retirer au clergé son salaire, en lui rendant la liberté illimitée de propagande; êtes-vous prêts, en un mot, à lancer la France dans cet immense inconnu, comme un nid d'alcyons abandonné aux flots ? » Ceux que de semblables préoccupations ne font pas réfléchir, je les admire, mais je ne saurais dire qu'elles ne me touchent point. Je sais fort bien que, tous les préjugés ayant leur raison d'être dans leur longue existence, il n'y a pas de progrès possible quand on prend le *statu quo* pour l'idéal. Je sais fort bien que des réformes économiques déclarées antipathiques à l'esprit national se sont accomplies sans bouleverser le pays, et nul ne peut affirmer que des réformes dans le sens de la décentralisation rencontreraient plus d'obstacles. Aucun pays n'est condamné à porter éternellement le poids de son histoire. Il n'est pas toutefois impossible de soutenir que les dispositions de l'esprit français à l'unité, ont des racines profondes dans la nature humaine de tous

les temps et de toutes les sociétés. Qui peut nier que l'esprit de corps développe des aptitudes particulières dans un peuple que ses instincts y entraînent? Tel se battra mollement comme volontaire qui sera prêt à mourir glorieusement dans les plis du drapeau de son régiment. L'uniforme est pour moitié dans l'honneur du soldat. Il n'est pas plus juste de dire que les administrateurs étant toujours recrutés parmi les administrés, ne sauraient valoir mieux qu'eux. Car il y a dans les traditions des corps politiques ou judiciaires, des vertus et des vices qui leur sont propres, dont s'imprègne l'esprit de leurs membres. La justice française a toujours passé pour être intègre, et l'administration financière pour être scrupuleuse; il n'est pas encore complétement prouvé que le juge nommé par ses justiciables, que le receveur nommé par ses contribuables, fussent aussi esclaves de leur devoir. Ce n'est peut-être pas se faire une idée trop basse de l'éducation des peuples que de croire que le développement de leur liberté doit se conformer plus ou moins à celui de leurs instincts. Faits pour la liberté, comme l'individu est fait pour la vertu, il n'est pas impossible qu'ils ne puissent se plier, sans y perdre quelque chose de leur originalité, à une loi inflexible et uniforme.

Quand je lis les livres de M. Laboulaye, je sens pour un instant l'ivresse d'un prisonnier qui voit toutes ses chaînes disparaître comme par magie. Mais je suis tenté, bientôt après, comme Socrate, de me gratter avec plaisir l'endroit où elles me blessaient le plus. Quand je me retourne vers ses séduisantes promesses, je ne puis m'empêcher de voir le terrain me manquer un peu sous les pieds. Rien ne ressemble moins à son idéal démocratique que le tableau que nous venons de tracer. Cette liberté besogneuse, traînant toujours avec elle une bureaucratie exigeante, le fait sourire. Elle lui fait sans doute l'effet des métiers naïfs que construisaient nos pères, comparés à l'immense machine à vapeur qui distribue des forces centuplées à des ateliers tout entiers. Peut-être en sera-t-il de la liberté comme de la vapeur, toujours prête à faire éclater ce qui la contient, mais emportant l'homme dans l'espace avec une énergie dont il a su se rendre maître. Mais est-il bien sûr que le libéralisme ne s'abuse pas un peu sur l'importance de ces termes de centralisation et de décentralisation. A nos yeux, il ne s'agit pas tant de savoir par qui l'homme est gouverné, que de savoir combien et comment il est gouverné. Un écrivain qui met beaucoup d'esprit et de savoir au service d'une thèse dont il est arrivé à faire un paradoxe, M. Dupont-White, déclare que la centralisation est si bien un véritable progrès que les nations dont les instincts y répugnent le plus, l'Angleterre par exemple, tendent chaque jour à y conformer de plus en plus

leurs institutions. La loi, suivant lui, est toujours plus ou moins une limitation de la liberté individuelle : or, l'Angleterre a fait plus de lois depuis un demi-siècle que depuis le commencement de son histoire, et chaque loi, étant une réglementation générale substituée au caprice des individus est nécessairement un pas vers la centralisation. C'est qu'en effet, centralisation et gouvernement ne sont pas deux choses identiques. Il y a telle circonstance où la centralisation affranchit le gouverné, qui échappe au contrôle d'un particulier, et telle autre où elle lui impose une oppression nouvelle. Il faudrait, dans cette discussion, faire descendre, comme Socrate, la philosophie du ciel sur la terre, et se demander, non pas si l'administration gouverne plus, mais si l'individu est plus gouverné. Le progrès et le mouvement multiplient les rapports des hommes entre eux, et la loi étant le règlement de ces rapports, les lois doivent se multiplier dans la même proportion. Dans telle occasion, son intervention est tutélaire, dans telle autre elle est oppressive. Elle est tutélaire, quand elle protége les faibles contre les forts ; elle est oppressive, quand elle soumet faibles et forts à un contrôle qui enchaîne également leur liberté. Une société barbare a peu de lois ; il ne s'ensuit pas qu'elle soit moins gouvernée ; le fort y est un code pénal vivant d'une inépuisable fécondité. Il ne s'agit donc pas précisément de savoir si la centralisation transporte l'autorité des individus ou des corporations à l'Etat, mais de savoir si elle ôte à la masse des individus leur initiative et leur liberté. L'homme, le citoyen marchent-ils plus libres avec la centralisation, ou bien l'Etat les tyrannise-t-il plus fréquemment et plus durement que l'individu ? Telle est la véritable question qu'on doit se poser ; car si les citoyens n'échappaient au contrôle de l'Etat que pour tomber sous celui d'un conseil municipal, ils auraient peu gagné au changement.

On en arrive donc bien vite à se dire que le débat entre la centralisation et l'individualisme n'éclaire qu'un côté de la question libérale, et que là aussi le fond emporterait la forme si les hommes entraient dans ce mouvement nouveau avec les mêmes vices politiques qui ont fait avorter les autres. Nous n'aurions aucune confiance dans des institutions libres, vides d'esprit libéral. Cessons de chercher dans l'histoire des raisons de douter de tout. De nouvelles générations s'éveillent à la vie de l'intelligence et aux aspirations libérales. Comptons-nous les nourrir de cette nourriture débile? Elles nous demandent une foi et des principes ; ne les laissons pas en face d'une énigme. Nous oublions que si, pour les vieillards et les hommes faits, la liberté est encore une passion et un souvenir, elle n'est pour la jeunesse

qu'un mot vague dont le son la fait tressaillir, sans lui apporter un sens précis et bien déterminé. Parce qu'il n'y a de vrai et de pratique que ce qui est possible, s'ensuit-il qu'il n'y ait de possible que ce qui a déjà été? Au-dessus de ces formes passagères et périssables qu'a revêtues la liberté, n'y a-t-il pas d'éternels principes que l'expérience même la plus amère ne nous donnerait pas le droit de laisser prescrire? Ne demandons à l'histoire qu'un grande leçon, celle qui apprend à éviter les mêmes fautes, quand les mêmes circonstances se représentent. Si l'histoire, au lieu de nous enseigner cette sagesse pratique, nous laisse dans le cœur le doute et l'hésitation, elle est bien la plus vaine et la plus stérile de toutes les sciences. Il vaut mieux aller droit aux idées.

Il faut bien s'y résigner d'ailleurs. Périlleuse ou non, la passion des idées est la passion française par excellence. C'est par là que la France vaut avant tout quelque chose dans le monde. Or, ne doit-on pas s'estimer heureux si on peut arriver à développer l'éducation d'un peuple dans le sens de ses instincts, quand ces instincts sont par eux-mêmes nobles et élevés? Ni en politique, ni en philosophie, ni en religion, la France ne comprend les expédients et les compromis. Elle ne connaît que le grand chemin des idées. Elle se laisse souvent tomber de fatigue; elle retourne souvent sur ses pas; mais elle ne saurait aller à la vérité par des sentiers perdus. Il court quelquefois sur le pays une étincelle électrique qui allume en un instant la flamme que plusieurs siècles de méditation auraient laissée dormir sous les cendres. On l'a souvent loué de son clair et merveilleux bon sens. Il est impossible de suivre sans un légitime orgueil national dans notre histoire ce long sillon de belle et pure lumière. Hésiter et tâtonner dans la recherche de la vérité, aller et revenir sur ses pas, mais marcher et chercher toujours, cela est-il si méprisable? Elever à l'état de science absolue la vie de l'homme et celle des nations, n'est-ce pas la relever et l'ennoblir? Or cet esprit de généralisation philosophique, la France l'a porté partout. Il n'y a pas d'exemple d'une nation faisant comme elle des révolutions sur un programme auquel tout le monde a plus ou moins travaillé. On peut, je crois, mettre en fait que, depuis qu'elle a la conscience d'une existence vraiment nationale, la France n'a jamais vu se briser chez elle la tradition des théories raisonnées de politique et de science sociale. Pendant que nous voyons d'un côté le courant de l'unité et du despotisme grossir de siècle en siècle, à côté et sur les marches du trône, dans la noblesse et la bourgeoisie, de grands et généreux esprits s'efforcent de trouver les lois d'une vie idéale des sociétés. Au moment où les partis

religieux s'exterminent, la voix d'un Lhôpital et celle d'un Montaigne proclament les droits invincibles de la conscience humaine. Tandis que la noblesse et le clergé se disputaient aux états de 1615 le gouvernement de la minorité du roi, la voix grave du bourgeois Robert Miron parle le langage de la justice et du droit. Etranges courtisans encore que Bossuet et Fénelon ! A qui fera-t-on croire que la *Politique tirée de l'Ecriture sainte* a été inspirée par une pensée de servitude et d'abaissement ? Quand Bossuet traçait le code du despotisme théocratique, c'est qu'il croyait que le pouvoir des rois ne pouvait être respectable que s'ils le tenaient de Dieu même : obéir à Dieu, c'est la seule obéissance qui ne lui semblât pas ravaler l'homme au rang des brutes. *Télémaque* est-il aussi l'œuvre d'un génie servile, ou le rêve d'un noble esprit qui demande à une société idéale ce que la société de son temps lui refuse ? Jamais cette source vive ne s'est tarie dans le génie français. Montesquieu l'a reçue de Bossuet et de Fénelon ; il l'a transmise à Rousseau, et elle est venue, roulant dans ses eaux de grandes vérités et de déplorables erreurs, se perdre dans la Déclaration des droits de 1789. Comment la politique aurait-elle échappé à cet entraînement de l'esprit français ? Les révolutions du goût et celles de la science se sont faites au nom des mêmes lois. On n'a pas vu de pays où, comme en France, les lettres et les arts aient eu des législateurs avant d'avoir des chefs-d'œuvre. Les grandes révolutions du goût ne sont pas chez nous de simples révélations du génie. Nos poëtes et nos artistes ont lancé leur programme avant de produire leurs œuvres. Où vit-on jamais, comme au seizième siècle, sept poëtes se réunir pour réformer la poésie ? C'est cependant ce concile littéraire qui donna Ronsard à la France. Malherbe eut un système avant de montrer son talent. Boileau gouverna par sa poétique les écrivains qu'il n'eût pas entraînés par son exemple. De nos jours enfin, l'école romantique n'a-t-elle pas jeté son manifeste et réformé la poésie française avant de l'enrichir de ses œuvres ? Le grand peintre de l'école française, Nicolas Poussin, est avant tout un critique et un réformateur, et c'est l'esthétique de Diderot qui a formé les peintres de son temps. Il n'est pas jusqu'au plus indépendant des arts, la musique, qui n'ait reçu de Rameau un code de lois auquel Gluck et Grétry ont conformé leurs chefs-d'œuvre. Je ne parle pas de la philosophie et de la science. Jamais personne n'a planté d'une main plus ferme que Descartes le drapeau de l'indépendance absolue de l'esprit. Quoi qu'on en puisse dire, les systèmes et l'idéal ont plus fait pour tempérer la monarchie que les chansons. C'est cette libre et austère recherche qui relève les fautes et les abaissements de

la France. Qui la méconnaît ou la dédaigne ne trouvera pas de consolation dans son histoire. Qui l'admire, comme nous le faisons, ne peut désespérer de son avenir. Si la France a fléchi au milieu de l'épreuve de la liberté, ce n'est pas pour avoir eu trop de confiance dans les idées, c'est pour n'y avoir pas cru assez fermement et assez longtemps.

Ce qu'on ne peut pas se lasser de reprocher aux idées, c'est d'avoir donné naissance à ces utopies funestes qui ont fait reculer la société avec épouvante, et qui encombrent encore le chemin de l'avenir. Il est vrai que la raison ne peut s'empêcher de poser à notre temps des questions qui nous gênent et que nous voudrions laisser de côté. Nous voudrions vivre de compromis : les idées n'en admettent pas d'autre que les conditions inséparables de toute œuvre humaine. Voilà leur crime irrémissible. Mais d'où vient cette terreur qu'inspire aux timides l'esprit de no re temps? L'esprit de notre temps ne demande pas précisément que l'homme pense ceci ou cela; il demande qu'il sache pourquoi il le pense. En religion, il ne dit pas que le christianisme est une religion fausse, mais il veut savoir pourquoi le christianisme a été et demeure la seule vraie religion révélée. Il ne dit point que toute autorité est une fiction et un moyen de servitude; mais il veut savoir pourquoi l'autorité est une chose nécessaire et raisonnable, *rationabile obsequium*. Il ne compte plus sur l'ignorance et le silence pour défendre les idées nécessaires au maintien de l'ordre social. Pourquoi en effet refuserait-on à la raison la puissance de prouver ce que nous enseigne chaque jour l'expérience la plus bornée et la plus étroite de la vie? La raison des âges aidée de la raison universelle serait-elle incapable de défendre devant les sophismes du nivellement universel les droits primitifs des sociétés? Faudrait-il l'ignorance ou le canon pour démontrer aux hommes la nécessité de l'autorité, de l'autorité que l'homme trouve à son berceau et qui le conduit jusqu'à la tombe, sans laquelle son premier vagissement serait le cri de la mort, sans laquelle il serait privé du langage humain, ce premier et indispensable élément des sociétés! Non; cela ne peut être. Si la religion est faible et contestée, si l'autorité est chancelante, ce n'est pas parce que les idées ont emporté la raison dans la région des chimères, c'est parce que les défenseurs naturels de ces grands principes semblent eux-mêmes ne pas les croire défendables; c'est qu'ils laissent penser que la religion ne vit que de silence et de foi aveugle, l'autorité de violence et la monarchie de fictions. Ce n'est pas, en un mot, parce qu'il y a trop de raison dans le monde; c'est parce qu'il n'y en a pas assez. Si les idées entraient résolûment et

franchement dans la lice, elles auraient bientôt raison des utopies, parce qu'elles commenceraient par s'approprier la portion plus ou moins grande, mais réelle, de vérité qui se mêle à tous les systèmes. En effet, quand, sous prétexte de rétablir l'unité de la raison humaine, on lui présente la croyance religieuse comme la seule essentielle au salut des sociétés, on proclame à la fois une vérité et une erreur : une vérité, parce qu'il est certain que toute société qui marche vers l'avenir sans un idéal religieux déterminé, erre absolument à l'aventure; une erreur, parce qu'il n'est pas moins certain que l'homme doit s'étudier à tirer le meilleur parti possible des circonstances extérieures qui entourent sa destinée d'ici-bas. Quand le socialisme prétend à son tour que l'extinction du paupérisme est la seule conclusion légitime de la révolution française, il a à la fois tort et raison; raison, parce qu'il est certain que tout progrès social doit tendre à la diminution de la misère; tort, parce que l'homme ne vit pas seulement de pain, et surtout parce que les utopies socialistes éloignent et compliquent le problème, bien loin de le résoudre. Quand le libéralisme enfin attend du libre jeu de toutes les forces sociales le seul et véritable progrès de ce monde, il est à la fois dans le vrai et dans le faux : dans le vrai, car la liberté assure à l'homme le plus grand des biens, la liberté morale et le respect du droit; dans le faux, parce qu'avant de faire respecter les droits acquis, il faut les acquérir; parce qu'en faisant de l'inégalité des conditions une loi sociale au lieu d'une loi divine, il n'est plus en état de prêcher aux hommes la résignation, qui est une vertu religieuse, et risque de les laisser tomber dans le désespoir. Le jour où la religion ne demandera plus pour sa part que la conscience intime, elle ne trouvera plus un ennemi dans le libéralisme; le jour où le libéralisme ne promettra aux hommes que ce qu'il peut tenir, et leur dira de regarder plus haut pour le surplus, il n'aura plus dans la religion une rivale jalouse; le jour enfin où le socialisme ne se posera plus que des problèmes économiques, il redeviendra libéral et peut-être religieux. L'homme ne peut vivre ni sans religion, ni sans liberté, ni sans progrès. Les systèmes se présentent à lui en n'éclairant qu'un côté de la question; or l'esprit humain ne se divise pas; il met dans ces systèmes partiels et étroits toutes ses facultés, et défigure ainsi à la fois la religion, la liberté et le progrès. Il cherche toujours ou trop haut ou trop loin. Que ceux qui prétendent à le gouverner sachent bien au nom de qui ils viennent parler. S'ils ne savent rien qui puisse prendre dans le cœur du pauvre la place de la résignation chrétienne, qu'ils l'envoient porter ses douleurs au pied de la croix; Dieu y pourvoira. S'ils ne savent rien qui puisse sauver et relever sa

dignité et sa conscience de citoyen, qu'ils appellent la liberté ; la liberté jettera son noble manteau sur la misère de sa condition civile ; s'ils ne savent rien enfin qui puisse ajouter un morceau de pain au repas du pauvre ou une bûche à son foyer, qu'ils cherchent et qu'ils donnent. Le socialisme des riches sauvera la société du socialisme des pauvres. Mais avant tout, qu'on ne mutile pas la vérité, qu'on ne rétrécisse pas l'horizon. Il n'y a pas un grand sentiment de trop dans ce monde. Toute société qui ne fait pas sa part à chacun d'eux, s'appauvrit et s'éteint.

Il n'y a pas besoin de l'expérience de l'histoire, pour apprendre cela. Mais il y a une chose qui est écrite à chacune des pages de l'histoire ; c'est que l'homme a besoin de fortes passions pour faire quelque chose ici-bas. « Evénements et lois, institutions et révolutions, a dit M. de Rémusat, tout cela est peu, et bientôt tout cela n'est rien, si les nations n'ont le cœur au niveau de la condition à laquelle elles aspirent. Il faut se faire digne de ce qu'on veut. Il faut égaler ses sentiments à ses pensées. » Rien n'est plus vrai. Il y a même une portion de l'humanité, la plus grande sans comparaison, pour laquelle les grands principes de la civilisation ne peuvent être que des sentiments, et ne seront jamais des pensées. A cette masse ignorante courbée vers la terre par le rude labeur de chaque jour, il faut autre chose que d'habiles combinaisons politiques destinées à protéger tous les droits. Pour que ces hommes prennent leur part des nobles aspirations de la liberté, il faut qu'elles s'attachent à quelque sentiment vital et essentiel qui s'enracine dans leur cœur, qui fasse corps avec leur existence tout entière. Demander aux trois quarts de l'humanité cette mâle et fière indépendance de l'âme qui frémit à la moindre violation du droit et de la justice, c'est demander au peuple à la fois trop et trop peu ; car les luttes patientes de la légalité contre l'arbitraire ne sont ni à sa taille ni à son goût, et d'autre part, quand il se sent atteint dans ses convictions intimes, il sait donner pour les défendre quelque chose de plus que son indignation et ses discours. Il est à la fois plus capable de dévouement, et plus incapable de vertu. Mais que la liberté s'associe à quelques-uns de ces sentiments qui sont réellement près de son cœur, que la religion qu'il aime soit menacée de périr avec elle ; que l'indépendance de la patrie soit liée à son triomphe, et vous verrez l'artisan le plus humble, le laboureur le plus ignorant tressaillir au nom seul de la liberté. Il faut que l'homme sorte de lui-même pour valoir quelque chose, et il n'est point aisé de l'arracher aux préoccupations qui entourent le rude labeur de la vie. Il faut que d'énergiques passions veillent sur le fragile berceau de la liberté. Pour que la

Grèce fût libre, il fallut que les barbares fussent à ses portes ; elle devint esclave, quand elle crut n'avoir plus rien à craindre. Rome avait besoin de sa liberté pour conquérir et garder le coin de terre où elle était née; elle fut libre et resta libre jusqu'au jour où la conquête du monde ne fut plus qu'un jeu pour ses armées victorieuses. La Suisse ne connaît plus la servitude depuis le jour où elle frémit d'indignation sous le joug des Allemands; l'Angleterre depuis le moment où elle résolut de combattre jusqu'à la mort pour la succession protestante et le maintien de son indépendance religieuse. La Hollande et Genève ont dû leur liberté et leur grandeur à la révolte de la conscience religieuse contre la tyrannie. La Belgique, au contraire est libre et restera libre, parce que la Hollande protestante est à ses frontières. Tant que les peuples savent que la liberté est le boulevard de leur indépendance nationale et de leur religion, ils s'y attachent de toute la force de leur âme. Quand elle leur a conquis et assuré leurs biens les plus chers, ils la laissent bientôt tomber aux mains des oisifs et des privilégiés. Heureux les pays où ces privilégiés ont appris pendant ces épreuves à aimer la liberté politique pour elle-même. L'Angleterre nous montre ce que l'enfant débile devenu adulte peut faire pour le bonheur des peuples qui l'ont adopté.

Nous voilà donc déshérités pour notre compte, dira-t-on, de ce bien inestimable; car, grâce à Dieu, l'étranger ne menace pas nos frontières, et nous avons eu une assez large part de dissensions religieuses pour n'en plus souhaiter le retour. Si nous ne nous trompons, le remède et l'espérance sont plus près de nous. Il y a soixante et dix ans, quelques hommes réunis dans le Jeu de paume de Versailles, ont juré de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Quand ils ont fait cette constitution, ils ne se sont point demandé quels étaient les droits du passé, quels étaient ceux de l'avenir. Ils ont interrogé la nature de l'homme et des sociétés, et ils ont écrit la Déclaration des droits. Il ne s'agit pas de chercher ici ce qu'il pouvait y avoir de vain et de puéril dans quelques-unes de ces assertions philosophiques. Il ne s'agit pas de savoir jusqu'à quel point ces hommes ont été fidèles à leurs principes, ni même si la sagesse pratique n'eût pas mieux valu que cette fastueuse déclaration. Les hommes n'ont pas besoin d'être infaillibles pour avoir raison. Il reste au-dessus et à côté de tous les actes, de toutes les erreurs ce fait d'une incalculable portée, c'est que les hommes ont proclamé ce jour-là la souveraineté de la raison. Où et quand cette assertion générale des droits de l'homme avait-elle été énoncée? Il n'importe pas ici de savoir si les hommes de la révolution ont

fait ce qu'il fallait pour incorporer ce principe dans la nouvelle constitution de la France. Il est certain qu'ils y ont cru en ce moment de toute la force de leur âme. Cette foi politique a hérité pour un temps de toute la place que la religion exilée laissait vide dans les cœurs. Je sais quelles passions violentes et haineuses sont venues ternir cette noble inspiration, et quel reproche éternel fera peser sur cette révolution la hideuse conspiration de la peur et de l'envie qui s'appelle la Terreur. Ces taches ineffaçables ne peuvent cependant pas couvrir le grand principe qui fut comme le premier vagissement de cette révolution naissante : la souveraineté de la raison. Ainsi comprise, la liberté était suffisante pour prendre possession du cœur de l'homme. Pour avoir foi dans cette souveraineté de la raison, il ne s'ensuit pas qu'on ne doive reconnaître en ce monde ni autorité, ni limite du droit; il faut seulement qu'on les reconnaisse librement. Quel que soit le résultat final de cette lutte, il faut qu'elle soit poursuivie comme elle a été commencée, au nom de la souveraineté de la raison, il faut que les opinions qui l'acceptent s'affirment comme des principes et non comme des transactions ; il faut qu'elles prennent possession de toute cette partie de l'âme que gouvernent les sentiments d'honneur, d'indépendance et de solidarité sociale ; le triomphe de la liberté est à ce prix.

Hâtons-nous de le dire toutefois, nous sommes fort loin de croire que la révolution française, même ramenée à ses principes les plus purs (et nous ne faisons compte que de ceux-là), soit un enseignement suffisant pour les générations qui sont appelées à fonder la liberté de l'avenir. Cette révolution porte à son flanc une plaie que ses rudes épreuves n'ont pas guérie. Elle est née gangrenée et corrompue. Issue d'un siècle dont l'ardeur intellectuelle ne saurait racheter l'immoralité, elle a porté, même dans les plus nobles idées, le stigmate que lui léguait le passé. On peut dire de notre libéralisme ce qu'un grand poëte a dit de lui-même :

Il est venu trop tard dans un monde trop vieux.

C'est ce qui a fait qu'aucun frein moral n'a tempéré la course effrénée des idées ; c'est ce qui a fait qu'une génération ivre d'idéal s'est réveillée un jour dans les bras du despotisme. Rien, depuis ce temps, n'est venu laver cette tache originelle ; rien ne peut nous donner encore le droit de protester contre l'injure qui nous a été jetée : « Ils veulent être libres et ils ne savent pas être justes. » La liberté vit de justice et de moralité. Tant que chaque Français regardera le gouvernement de son pays comme un vaste laboratoire, mis à sa disposition pour l'applica-

tion de ses doctrines, tant qu'il ne se pénétrera pas du sentiment de la solidarité et du respect social, c'est en vain que les idées les plus généreuses surgiront au milieu de nous. Elles agiteront notre cerveau, sans prendre possession de notre cœur. Pour tout homme qui comprend l'importance des devoirs politiques, le gouvernement devrait être un fardeau; il n'est à nos yeux qu'une jouissance, un majorat de deux milliards attaché à l'exercice de nos fantaisies personnelles. Nous ne comprenons point la dignité de ce labeur, de ces épreuves, de ces tristesses qui, comme le dit Shakespeare, font de l'amour une vertu. Nous n'avons pour la liberté qu'un amour de tête, et non une passion du cœur. C'est pour cela que nous faisons entrer pêle-mêle dans la politique tout ce qui s'agite à la surface de notre esprit. C'est pour cela que le libéralisme encombre son chemin de tant de questions qu'une passion sincère et réfléchie en écarterait tout d'abord, c'est pour cela que nous prononçons tant d'exclusions et tant d'anathèmes qui retombent bientôt sur notre tête. Une nation vieillie, comme la nôtre, dans les illusions et dans les erreurs, n'a pas seulement besoin d'être éclairée, elle a besoin d'être convertie. Nous attendons encore cette conversion.

M. Laboulaye ne saurait être accusé d'avoir méconnu l'importance de cette question morale, qui finira par devenir la question principale de l'avenir. Ses belles études sur Channing prouvent que son libéralisme profond et réfléchi s'est inquiété plus d'une fois de voir son pays privé de ce vigoureux et indispensable support. Ces grands sentiments de dignité et de solidarité humaines, de mâle indépendance et de tendre respect, cette fraternité véritable de l'Evangile dont la société moderne entrevoit à peine l'aurore, M. Laboulaye les a fortifiés dans la familiarité de ce grand maître en morale religieuse et humanitaire. Il a donc, suivant nous, compris ou pressenti toutes les questions que l'avenir de la liberté doit nous poser un jour. Il a espéré, contre l'espérance. Dans le silence universel, il a, presque seul, continué du haut de sa chaire la tradition libérale qu'un jeune journaliste, dont le caractère égale le talent, M. Prévost-Paradol, essayait de réveiller dans la presse. L'exclusion de deux écrivains tels que M. Laboulaye et Prévost-Paradol compromet à nos yeux la pureté du dernier mouvement libéral. M. Laboulaye va se présenter à nos suffrages. Nous ne pouvons donc qu'exprimer, en terminant, le souhait que la démocratie parisienne revienne sur cet injuste arrêt. Les peuples qui n'aiment que ceux qui les flattent peuvent s'attendre à n'être flattés un jour que par ceux qui veulent les opprimer.

EDMOND DE GUERLE.

VARIÉTÉS

—

UNE PRÉFACE DE M. ÉMILE DE BONNECHOSE

Dans un temps où le vœu public se prononce davantage chaque jour pour l'extension promise de nos libertés et de nos garanties constitutionnelles, il convient surtout de chercher dans le passé la leçon de l'avenir. Peu de publications à cet égard sont plus opportunes que celle qui est sur le point de paraître de l'*Histoire de France* de M. Emile de Bonnechose, *continuée jusqu'en* 1848[1].

Après avoir publié successivement douze éditions classiques de son ouvrage pour la jeunesse, M. de Bonnechose a consacré trois années à préparer une édition nouvelle in-8° beaucoup plus étendue que les précédentes, et destinée particulièrement aux bibliothèques des familles et aux gens du monde. Il y donne pour la première fois l'histoire du dernier règne, et celui-ci occupe dans son livre une place considérable. Nous avons obtenu communication de la préface où l'auteur expose ses vues et ses principes. Nous en mettons ci-dessous quelques extraits sous les yeux de nos lecteurs.

Ils ont pu apprécier déjà chez M. de Bonnechose l'élévation de pensée, la rigoureuse impartialité, la modération sans faiblesse qui donnent une valeur si réelle à ses travaux. Ils reconnaîtront avec nous dans cette préface l'accent sérieux, ému, souvent éloquent, d'un homme qui apporte au public l'expression de ses convictions lentement mûries et devenues, comme chez les meilleurs esprits de notre temps, à la fois toujours plus chrétiennes et toujours plus libérales.

Eug. B.

. . . . . .

« Dans le plan primitif de cet ouvrage, comme dans toutes les éditions successives que j'en ai faites, je m'étais arrêté à la révolution de 1830.

[1] Deux très forts volumes in-8°, treizième édition. *Sous presse*, pour paraître en avril à la librairie de MM. Firmin Didot.

J'avais dit comment le gouvernement monarchique et constitutionnel s'était introduit parmi nous, et j'avais raconté brièvement la première période de son existence : il me restait à exposer la dernière et à dire comment la France l'avait perdu après l'avoir possédé 34 années.

Dans les premiers temps qui ont suivi la révolution de février, et lorsqu'un retour prochain de l'opinion aux principes fondamentaux de la monarchie représentative et parlementaire paraissait chimérique, le devoir de l'historien était de laisser les passions s'apaiser, de se recueillir en silence et de mûrir ses jugements sur un passé trop récent. Il pouvait se dispenser alors de rappeler des souvenirs pénibles, surtout pour des hommes dont les erreurs n'ont pu faire oublier à la France ni l'honorable caractère, ni les services, ni les rares talents. Mais aujourd'hui que le pays semble se réveiller et que tant de voix éloquentes et généreuses ramènent les esprits aux idées et aux traditions des gouvernements libres, il n'est plus permis à l'historien de se taire. Il doit se souvenir que l'histoire est l'enseignement des peuples, et que pour aider à les préserver du naufrage, il faut qu'elle signale aux contemporains les écueils où d'autres se sont brisés. Plus enfin sera générale et vive l'expression des vœux pour le retour aux libertés perdues, plus en même temps deviendra nécessaire l'étude du règne qui seul peut nous apprendre comment elles ont péri.

La vérité sur ce règne n'a pas été dite tout entière : elle a été déguisée, profondément altérée par ses ennemis et souvent atténuée par ses amis, par plusieurs, demeurés simples spectateurs des faits accomplis, et par quelques-uns de ceux qui ont écrit sur cette époque, après avoir pris aux événements une part plus ou moins active. Il n'en pouvait être autrement : il est rare en effet qu'on se résigne à accepter, avec l'honneur des succès, la responsabilité des disgrâces, et il semble dangereux de découvrir les plaies profondes d'un régime qu'on aspire à voir renaître. Beaucoup se croient obligés de voiler ou de taire la vérité par un respect très légitime pour de grandes infortunes; le plus grand nombre n'ose risquer de déplaire, ceux-ci à des collègues de la veille, ceux-là à des confrères du jour ou du lendemain : chacun capitule avec ses souvenirs; on cherche à se faire illusion, et l'opinion s'accrédite que le plus grand cataclysme politique et social de ce siècle fut un effet sans causes logiques ou nécessaires, et le simple résultat d'un concours malheureux de circonstances exceptionnelles et fortuites. Personne ainsi n'a de très sérieux reproches à se faire : le sort a prononcé, la FATALITÉ a tout fait.

Est-ce bien ainsi qu'on écrit l'histoire avec la postérité devant les yeux? Sait-on ce qu'on fait avec ces capitulations et ces lâches réticences? On oublie cette vérité dite par Montesquieu, savoir : « que derrière les grands événements, il y a toujours de grandes causes morales, » et on ne voit pas

que si personne n'est responsable des malheurs qu'on déplore, il faudra s'en prendre et en demander compte à ces institutions mêmes qu'on regrette, aux libertés perdues que de toutes parts on rappelle. Ainsi se trouveront tristement justifiés, aux yeux de beaucoup d'hommes, l'indifférence politique, la défiance, le dédain même pour le gouvernement parlementaire et pour ces libertés auxquelles ils attribueront tous nos malheurs. Tel sera l'inévitable résultat des défaillances de l'histoire, de ces omissions intéressées ou généreuses, de ces fraudes complaisantes et fatales. Non, si nos libertés politiques les plus essentielles ont péri, la faute n'est ni à ces libertés, ni aux chartes où elles étaient écrites : elle est en partie aux hommes, et aussi à des causes qui seront examinées en leur lieu. Je n'en signalerai ici qu'une seule en appelant, avec tant d'autres écrivains, l'attention publique sur les abus de notre système administratif et sur les dangers d'une centralisation poussée à l'excès, legs funeste de l'ancien régime et du premier empire. »

M. de Bonnechose expose avec soin ces dangers dont quelques-uns déjà sont manifestes à tous les regards, au double point de vue de la morale et de la politique : « C'est d'une part, dit-il, l'isolement complet de tout individu non fonctionnaire et son impuissance absolue vis-à-vis de l'omnipotence de l'Etat, cause première de l'absorption de chacun dans les intérêts matériels et privés, de l'oubli du bien public et de l'abaissement des caractères; c'est, d'autre part, l'instabilité constante des lois, des intérêts et des affaires lorsque l'instrument gouvernemental ou administratif fonctionne de telle sorte qu'il suffise de toucher, d'une main ferme et hardie, le ressort principal, pour que toute résistance devienne impossible et pour que la victoire soit assurée à la force sur le droit; c'est enfin ce mouvement fiévreux et désordonné qui, en précipitant la population de la France sur Paris, retire le sang et la vie à tous les membres du corps social pour les faire affluer avec excès au cœur où la pléthore est mortelle. »

. . . . . .

Parmi les remèdes imaginés pour conjurer les périls d'un tel état de choses on a songé, avec raison, à faire équilibre aux forces accumulées au centre de l'Etat en créant ou plutôt en rétablissant sur des territoires beaucoup plus étendus que nos départements de nombreux éléments de forces locales et des intérêts considérables pour l'activité humaine. Déjà le pouvoir a réuni sur plusieurs points de la France de grands moyens d'action du ressort de la justice, de l'autorité militaire et de l'instruction publique Il resterait à y ramener la vie même, et cela ne paraît possible qu'en ranimant sur ces mêmes points l'élément représentatif du pays, de telle sorte que leurs assemblées ne représentent plus simplement des départements, mais de vastes portions du sol, indifféremment appelées par quelques-uns divisions territoriales ou régionales. J'oserais davantage, et que cette ambition soit pardonnée à un des historiens de notre vieille

France! j'oserais disputer à l'oubli les noms illustres de nos provinces, au risque de heurter cette fatale tendance unitaire dans laquelle j'ai toujours vu en France, sous la forme monarchique ou républicaine, le plus puissant auxiliaire du despotisme.

Utopie! s'écrieront les habiles et les superstitieux admirateurs de l'unité *quand même*. Je sais trop combien de préjugés militent contre une telle œuvre, contre toute résurrection des dénominations provinciales. Hélas! la France si jalouse de son honneur, de sa prépondérance à l'étranger, a peur d'elle-même et de son passé! Son histoire, qu'il soit permis de le dire à l'un des plus humbles entre ceux qui l'ont écrite, son histoire, dis-je, est celle de ses provinces : on n'en peut lire une page sans y retrouver leurs noms glorieux ou ceux de leurs anciennes subdivisions géographiques si familières à l'oreille de nos ancêtres et dont chaque jour le souvenir s'efface. Les provinces de France se rencontrent, non-seulement dans notre histoire, mais dans l'histoire de l'Europe, dans la littérature de tous les peuples du monde ; il y a telle de ces provinces qui a conquis des royaumes; elles se retrouvent partout excepté dans notre langue officielle et politique, dans l'indication de nos routes et jusque sur nos cartes, à l'inexprimable étonnement des étrangers et point au nôtre[1]! L'oubli est si grand, le préjugé si tristement enraciné qu'il est douteux que la France ouvre d'elle-même les yeux sur cette énormité, sur cette injure qu'elle s'est faite à elle-même : blessure cruelle et profonde qu'une volonté ferme, au sommet de l'Etat, aurait seule peut-être la force de fermer et de guérir...

Quoi qu'il advienne, la gloire, une gloire pure et durable est assurée au prince qui, sans rien retrancher des droits essentiels de l'Etat, aura réussi à créer ou à rétablir en France, sous quelque dénomination que ce soit, de nombreux centres d'intérêts, d'action puissante et de vie; à celui qui, semblable au prophète des anciens jours, aura dit : Levez-vous! à tous ces membres languissants, à ces ossements desséchés; à celui qui aura fondé sur divers points de l'empire des institutions fortes, protectrices naturelles des droits et des intérêts de tous, et capables enfin, selon la belle expression d'un homme illustre, si elles se sentent blessées, de faire entendre au loin un long et utile gémissement[2].

Mais comme on voit les plus solides remparts opposer peu de résistance s'il ne se rencontre derrière eux des bras exercés et des cœurs intrépides, de même les meilleures institutions ne résisteront pas longtemps, si ceux qui les possèdent n'ont à cœur de les conserver et ne sont instruits à les

[1] Ce que je crois désirable et praticable pour sauver de l'oubli les vieux noms de nos provinces existe et a été fait récemment sur un point très important du territoire. On a donné les noms de *Savoie* et de *Haute-Savoie* à deux des nouveaux départements de la France. Quel danger y aurait-il à faire, à l'intérieur de l'empire, et pour des provinces françaises depuis des siècles, ce qu'on a fait sans inconvénient et sans crainte pour un pays frontière et de récente annexion ?

[2] Paroles de Royer-Collard.

défendre : ils s'y montreront toujours faibles et inhabiles, s'ils n'ont, autour d'eux, d'importants intérêts moraux et temporels à sauvegarder, des droits et des libertés à revendiquer ou à maintenir, seul moyen pour tous d'arriver graduellement à comprendre et à pratiquer leurs devoirs envers le pays. C'est ainsi que les hommes de nos ateliers et de nos campagnes s'élèveront au-dessus des préoccupations toutes matérielles où ils s'absorbent sans aucun souci de leur intelligence, de leur sens moral et du bien public.

Parmi les droits et les libertés que chacun en France a intérêt à revendiquer ou à défendre, les plus sacrés sont ceux de la conscience et du culte. Les meilleurs esprits de nos jours, appartenant à des camps très divers, mais tous animés de l'amour du pays et d'un sage progrès, s'accordent à voir, dans la liberté religieuse, la racine et la mère des libertés les plus essentielles des peuples modernes, de ceux qui sont libres ou qui aspirent à le devenir : tous, catholiques, protestants et chrétiens philosophes sont d'accord pour nous montrer, dans le sentiment religieux, dans les fortes croyances chrétiennes, la plus grande cause peut-être de la liberté comme de la prospérité de quelques-uns des peuples qui nous avoisinent, et le levier le plus puissant pour résister à la tyrannie intérieure ou à l'oppression étrangère [1]. Ma voix s'unit à leur voix éloquente pour protester avec eux contre toute entrave apportée au libre exercice de la prière en commun et du culte, et contre le maintien par voie d'autorité, par mesure administrative directe ou indirecte, d'une prétendue unité de croyance qui n'est, le plus souvent, qu'une apparente uniformité, triste produit de l'indifférence ou de l'ignorance, et qui, à la longue, conduirait un peuple à la pire des morts, à la mort intellectuelle et morale.

Il importe beaucoup moins que les hommes appartiennent extérieurement à telle communauté chrétienne ou à telle autre, qu'il n'importe qu'ils soient croyants de cœur à Dieu et à l'Evangile; l'essentiel, l'indispensable, est qu'ils soient chrétiens et chrétiens convaincus. Vainement, en effet, dans nos temps modernes, si différents de l'âge antique, chercherait-on une nation libre en dehors du christianisme [2] : vérité qui se résume dans cette belle parole de Tocqueville : *Si un peuple est incrédule, il faut qu'il serve ; s'il est libre, il faut qu'il croie* [3]. Plus de périls alors dans la liberté; en s'affranchissant au dehors d'un joug illégal et tyrannique, les hommes auront gardé à l'intérieur le frein salutaire, le plus légal et le plus saint des jougs, celui de la loi divine, et après avoir étonné le monde

[1] Je n'en citerai que trois, parce qu'ils sont à mes yeux les plus éminents représentants de trois opinions religieuses bien distinctes : MM. de Montalembert, de Pressensé, Laboulaye. Tous trois sur ce point sont unanimes.

[2] « Vous ne trouverez la liberté moderne que chez les chrétiens, dit M. Edouard Laboulaye, parce que le christianisme seul a séparé la religion de la politique et distingué le fidèle du citoyen. » (*L'Etat et ses limites*, p. 112.)

[3] *L'Ancien Régime et la Révolution.*

par des prodiges d'héroïsme, ils ne l'épouvanteront point par leurs crimes. Serviteurs du Dieu vivant et de l'Evangile, ils feront ce que n'a pu faire la France antichrétienne du dix-huitième siècle, ce que ne fera aucun peuple en s'inspirant d'un christianisme dont le Christ sans tache, le CHRIST DIVIN soit absent; si la liberté leur fait défaut, ils sauront la conquérir, et, après l'avoir conquise, ils sauront la garder.

Je m'arrête ici : j'ai cru qu'une courte profession de principes, aussi nette que succincte, ne serait pas déplacée en tête d'un livre où je me suis appliqué à tirer des événements un enseignement moral, et à faire reconnaître à quelles conditions un peuple acquiert des institutions libres et les conserve.

Plusieurs fois déjà elles ont fait naufrage sur notre sol, et cependant ces institutions et les grands principes qu'elles consacrent sont la plus haute expression du génie politique parmi les nations civilisées de l'Europe moderne. Le gouvernement des rois de l'immobile Orient, des Césars de la Rome paienne, des sultans et de leurs visirs est le gouvernement des peuples enfants ou décrépits, plongés dans l'ignorance ou dans l'abrutissement. Il n'y a là rien à imiter, rien à prendre pour la nation française, nation virile et chrétienne. Plusieurs fois déjà le généreux désir d'accroître ses franchises, a été exprimé par le prince qui la gouverne. Ce vœu est sincère : je n'admettrai jamais qu'un prince habile, confiant dans sa force et pénétré du sentiment de la vraie grandeur, préfère la vulgaire satisfaction de l'absolu pouvoir à l'honneur de régner sur un peuple libre, et qu'il n'estime, à l'exemple d'un de nos anciens rois, plus digne et plus glorieux de commander à des FRANCS qu'à des SERFS.

En poursuivant aujourd'hui mon travail jusqu'à une date récente et trop célèbre, en touchant à des plaies encore saignantes et si douloureuses, je ne me suis pas dissimulé les périls de l'entreprise. Les avertissements à cet égard ne m'ont pas fait défaut et des voix amies se sont élevées autour de moi pour me dire que, malgré tous mes efforts pour concilier, avec la vérité, le respect dû au caractère, au talent et au malheur, il serait téméraire à moi de me montrer en profond désaccord peut-être avec des hommes aussi éminents qu'honorables. Mais le temps n'est plus où j'aurais pu me pardonner d'être accessible aux appréhensions d'une vulgaire prudence : me voici parvenu dans la vie à ce point où le devoir prend, à nos yeux, une autorité nouvelle, où une seule ambition demeure encore permise, celle d'être utile aux hommes. Je n'ai plus qu'une chose peut-être à leur demander, chose bien grande, il est vrai, et la plus difficile à obtenir d'eux, leur confiance.

Je la demande pour l'historien beaucoup plus que pour son œuvre nécessairement trop imparfaite. Quel champ d'erreurs, en effet, qu'un espace de vingt siècles! Mais en sollicitant, pour les miennes, l'indulgence du lecteur, je crois n'avoir donné à personne le droit de mettre en doute ma véracité, ma sincérité d'écrivain; et si je n'ai pu en touchant à l'époque

contemporaine, éviter complétement un fâcheux écueil, j'oserai alléguer pour ma justification cette grande et simple parole qui a traversé les siècles et que tout historien, digne de ce nom, devrait garder écrite au fond de son cœur : J'AI CRU, C'EST POURQUOI J'AI PARLÉ.

EMILE DE BONNECHOSE.

Paris, 12 mars 1864.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 mars.

Le Conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Paris et M. Athanase Coquerel fils. — Publication de l'édition populaire de la Vie de Jésus *de M. Renan. — Le Pape et Mgr de Bonald. — Le* Correspondant *et la liberté religieuse. — L'enseignement libre à Paris.*

L'Eglise réformée de Paris est plongée en ce moment dans une agitation fort vive par suite d'une mesure de son Conseil presbytéral; ce corps, étant appelé dans sa séance du 26 février à réélire M. Athanase Coquerel fils aux fonctions de pasteur suffragant qu'il remplissait depuis quatorze ans dans cette Eglise, a décidé, à la majorité de douze voix sur seize, que la suffragance de M. Coquerel ne serait pas renouvelée.

Cette décision a été l'objet de si violentes attaques, elle a eu un tel retentissement, que nous ne pouvons pas ne pas l'apprécier; nous désirons au moins le faire avec toute la modération, toute l'impartialité possibles.

Il y a ici deux questions : une question de personne, une question de principes. Nous ne toucherons pas à la question de personne : qu'il nous suffise de rendre au caractère de M. Coquerel fils un hommage cordial et sympathique, et de dire que la courageuse franchise qu'il a montrée dans ces débats n'a pu que l'honorer aux yeux même de ceux qui, comme nous, ont souvent combattu ses tendances avec énergie. Cela dit, venons-en à la question de principes :

Tout le monde sait que l'Eglise réformée de France est divisée en deux partis : le parti radical, composé d'hommes de toute nuance dogmatique, depuis ceux qui acceptent très résolûment le surnaturel jusqu'à ceux qui le nient, et qui n'admettent pas même la sainteté du Christ, ni la personnalité divine; tous ces hommes sont pourtant unanimes en ce point, qu'ils repoussent absolument toute prétention de donner à l'Eglise réformée une base doctrinale quelconque. Ils affirment qu'il est de l'essence même du protestantisme d'accepter le libre examen avec toutes ses conséquences, que le protestantisme ne reconnaît aucune autorité doctrinale, qu'il ne pourrait donc rédiger un formulaire quelconque que par des

décisions de majorité, et que, dans les questions de foi personnelle, la majorité n'a rien à voir.

De l'autre côté, nous rencontrons le parti conservateur, qui renferme aussi dans son sein bien des nuances, mais dont tous les membres se réunissent pour reconnaître que l'Eglise repose sur une foi positive, et qu'il est insensé de lui donner pour base le libre examen absolu; ils disent à leurs adversaires : « Vous mêmes, vous ne souffririez jamais jusqu'au bout la liberté illimitée dans l'enseignement religieux, et s'il plaisait à un prédicateur protestant d'attaquer ouvertement le caractère moral de Jésus-Christ, de parler de l'inspiration réelle de Mahomet, ou même de recommander le culte de la Vierge, vous seriez bien obligés de lui fermer vos chaires; votre histoire l'atteste d'ailleurs, et, quoique vous preniez le nom de *libéraux*, vous avez prononcé plus de *destitutions* que personne dans le temps où vous étiez en majorité; nous maintenons donc que l'Eglise a une base, et que cette base est doctrinale; s'il y a même en France une Eglise réformée qui s'y est maintenue, puissante et vivace à travers tant de persécutions, qui a su traverser la fin du dix-huitième siècle, sans se confondre avec la philosophie très anticatholique de cette époque, c'est que cette Eglise avait un drapeau; si aujourd'hui, elle est debout sur notre sol, si ses temples sont ouverts, ce n'est assurément pas pour que chacun vienne y prêcher tout ce qui lui passera par la tête; quand un pasteur se met à son service, il accepte certainement une part de son héritage, il ne peut avoir la prétention d'imposer à des troupeaux qu'il n'a point formés et que le protestantisme a toujours nourris de la sainte Ecriture, toutes les élucubrations qui agiteront son cerveau; si vous êtes des philosophes, ouvrez des écoles, chacun saura que vous venez y apporter vos propres idées, et que vous ne les basez que sur votre raison; mais l'Eglise ne vous appartient pas, vous y parlez au nom de Dieu, au nom de l'Ecriture qu'elle vous a transmise, et ce serait la plus étrange des oppressions que d'user, sous prétexte de libéralisme, de l'autorité dont vous investit l'Eglise, pour inculquer aux troupeaux que vous devez nourrir de la parole de vie, tous vos doutes, toutes vos hypothèses, toutes vos négations.

« Il est vrai, ajoutent-ils, que l'Eglise réformée de France n'a point encore arrêté, d'une manière officielle, ses principes constitutifs; mais elle y tend sans cesse, c'est dans ce but qu'elle poursuit le rétablissement de ses synodes, qui seuls auront mission de formuler ses articles de foi et de discipline; dans ces assemblées, formées des délégués de toutes les Eglises, et par conséquent aussi des représentants de toutes les opinions que renferme le protestantisme, il est évident qu'aucune pensée trop exclusive ne pourrait dominer; mais on y voterait au moins les garanties les plus indispensables au maintien de l'ordre ecclésiastique; l'Eglise réformée y formulerait ses principes essentiels de foi et de discipline; une fois ces principes reconnus, elle se garderait de les appliquer rétroactive-

ment à ses pasteurs qui sont entrés à son service sans condition dogmatique, mais elle exigerait qu'ils fussent reconnus de tous ceux qui prétendraient désormais devenir ses directeurs spirituels; en attendant, c'est à chaque Consistoire à user des pouvoirs que la loi lui confère, pour faire respecter l'ordre sans lequel il n'y a plus de liberté. Les Consistoires usent de ce pouvoir sans prétendre assurément être infaillibles; ils n'ont donc aucune envie d'imiter la papauté; mais, parce que la justice humaine se trompe souvent, s'ensuit-il qu'il faille fermer les tribunaux? parce que tout gouvernement fait des fautes, en faut-il conclure à l'anarchie?

« Il est vrai encore que les majorités ne peuvent avoir la prétention d'obliger les consciences; aussi n'y prétendons-nous pas; les consciences demeurent libres dans leur inviolable sanctuaire; mais, d'un autre côté, l'Eglise étant une société humaine, il faut bien que cette société ait une administration quelconque, et c'est dans ce domaine-là que la majorité fait loi.

« D'ailleurs, en ce qui concerne l'enseignement religieux, il est certain que l'Eglise réformée n'est point absolument sans règle ; sa liturgie d'abord, son passé historique ensuite, enfin, et surtout l'autorité souveraine qu'elle a toujours assignée à la sainte Ecriture, lui tracent une voie fort large assurément, mais fort nette aussi, dont elle ne peut pas s'écarter.

« Parce que nous affirmons qu'il y a dans l'Eglise un principe d'autorité, on nous accuse de méconnaître la grande loi du progrès et de vouloir ramener l'Eglise au seizième siècle; ce reproche est assurément étrange dans la bouche des mêmes hommes qui constatent que sur des points importants, nous ne pensons plus comme nos pères; ne serait-il pas plus équitable de dire que nous reconnaissons à la fois l'autorité et le progrès, mais que nous ne savons pas voir le progrès dans cette évolution de la critique contemporaine, qui nous ramène à un déisme incolore ou à un panthéisme décoré du nom de chrétien? »

Ainsi s'expriment les deux partis qui divisent l'Eglise réformée de France; comme on le voit, il n'y a pas seulement ici deux tendances religieuses en présence, il y a encore et surtout deux manières différentes de concevoir l'Eglise : les uns la concevant comme une libre arène où toutes les opinions peuvent se produire; les autres croyant que l'Eglise a une foi, et qu'elle peut et doit l'exprimer.

Supposons maintenant ces deux tendances se produisant au sein d'une église dans un pays tel que les Etats-Unis d'Amérique. Il y aurait immédiatement rupture, et chacune des deux églises se mettrait à l'œuvre : rivalité féconde à laquelle nous applaudirions, et où l'Evangile, soyez-en certains, n'aurait rien à perdre. Mais voici ce qui complique étrangement la situation en France, et ce qui crée même pour les meilleurs esprits d'énormes difficultés. L'Eglise réformée est unie à l'Etat, et l'Etat l'a reconnue dans un moment où elle se relevait à peine de ses ruines, où elle

n'avait ni formulaire officiel, ni liturgie achevée, ni discipline arrêtée; or, le Concordat n'est nullement à la veille de se rompre, quoi qu'on en pense; l'Eglise libre n'est encore ni dans les goûts, ni surtout dans les aptitudes religieuses de notre peuple, et la masse des fidèles veut demeurer dans l'établissement officiel, elle y trouve un culte reconnu et légalement pratiqué, des édifices religieux, un salaire assuré pour ses ministres, et tout un ensemble de faits, d'habitudes, de souvenirs auxquels on ne renonce pas en un jour. Voilà donc dans le même établissement ecclésiastique, deux partis en présence, ne voulant ni l'un ni l'autre se céder la place, et prétendant, au contraire, l'un et l'autre la posséder tout entière.

« Vous nous prêtez, s'écrieront ici les protestants radicaux, des intentions qui ne sont point les nôtres. Jamais nous n'avons prétendu posséder l'Eglise tout entière, et en exclure notre partie adverse; au contraire, nous désirons qu'elle puisse librement exister à côté de nous. Nous lui demandons seulement de reconnaître nos droits comme nous reconnaissons les siens, et de nous laisser la parole comme nous la lui laissons nous-mêmes. Ainsi pourront être satisfaits au sein de la même Eglise tous les besoins des âmes qui sont infiniment divers. Souffrez donc au nom de la justice que nos tendances opposées aient chacune leurs représentants dans le pastorat et dans l'enseignement religieux. »

A ce raisonnement fort juste en apparence, voici ce que répondent les conservateurs :

« Vous nous proposez là un but chimérique, ou plutôt le maintien de l'état présent qui est intolérable, et dont l'Eglise a partout, de plus en plus, le désir ardent de s'affranchir. Que vous en soyez satisfaits, cela se comprend, puisque vous n'admettez pas qu'il y ait, ni qu'il puisse y avoir une foi chrétienne et protestante, et que vous partez au contraire du principe d'une variété infinie dans l'enseignement religieux; et, cependant, la force des choses est telle, que vous-mêmes vous violez sans cesse ces maximes d'apparente largeur, que plus d'un corps ecclésiastique où vous dominez demeure fermé à notre tendance, et qu'il est telle Eglise profondément évangélique, que nous pourrions nommer, à laquelle vous refusez un conducteur religieux de son choix, parce qu'il apporterait dans un Consistoire de votre bord une voix discordante. D'ailleurs, ce principe même de concession mutuelle indéfinie, nous le repoussons, parce qu'il amène dans la prédication la contradiction la plus choquante et la plus monstrueuse; si, par exemple, nous admettons que le Christ est saint, nous ne pouvons ni ne voulons admettre qu'il soit licite à une minorité quelconque de pasteurs de nier sa sainteté; si nous admettons la personnalité de Dieu, la création, ou la résurrection du Christ, nous ne pouvons ni ne voulons admettre que dans une chaire de notre Eglise, on puisse attaquer ces faits. Nous ne voulons mettre personne en dehors de l'Eglise; que chacun croie ce qu'il veut, mais nous ne pouvons supporter une anarchie aussi criante dans l'enseignement religieux. »

Il était inévitable que deux tendances aussi opposées ne se heurtassent; mais aucun de leurs conflits n'a eu jusqu'ici un retentissement aussi douloureux que celui qui vient d'éclater au sujet de M. Coquerel.

Le Conseil presbytéral de Paris avait donc à décider s'il devait *réélire* M. Athanase Coquerel fils aux fonctions de suffragant. Nous insistons sur ce mot réélire, parce qu'on a beaucoup parlé de destitution, et qu'il n'y a pas eu, à vrai dire, une destitution. Qu'on ne nous objecte pas que nous faisons ici une distinction bien subtile; car si, pour M. Coquerel, il est égal de n'avoir pas été réélu ou d'avoir été destitué, la chose est bien différente quand on envisage le rôle du Conseil presbytéral. Si le Conseil presbytéral avait pris sur lui de destituer un pasteur en titre, il est certain que la situation serait tout autre, parce que l'initiative de cet acte eût entièrement dépendu de lui; mais ici on venait lui demander de *réélire* un pasteur à des fonctions importantes; ici sa responsabilité était directement engagée; une nomination nouvelle était de sa part l'approbation formelle, évidente de l'enseignement religieux de ce pasteur.

Rappelons ici que le Conseil presbytéral en question a été nommé directement par le suffrage universel, qu'il représente donc l'Eglise, qu'aux dernières élections il a eu pour lui à Paris une majorité considérable; rappelons encore, puisqu'on l'a méconnu, qu'il se compose d'hommes justement considérés, dont quelques-uns sont éminents par leurs lumières, par la largeur et la modération de leurs vues, d'hommes enfin qui, lorsqu'ils ont pris devant Dieu, après un long et douloureux examen, une résolution consciencieuse, peuvent être assurément critiqués, mais ont droit au respect de tous[1].

Il y a eu au sein du Conseil presbytéral une discussion approfondie, dont nous avons sous les yeux le procès-verbal. Les paroles suivantes de M. Guizot donneront une idée fort claire de la sérieuse préoccupation qui dominait dans les esprits :

« Comment, a dit M. Guizot, n'aurions-nous pas le droit d'interroger M. le pasteur Coquerel fils sur la doctrine? Nous sommes chargés d'exprimer la foi chrétienne et de la représenter. Si nous avions un pasteur nouveau à nommer, nous lui adresserions des questions de religion et de discipline. Nous sommes donc ici dans notre devoir strict. La situation de l'Eglise est d'ailleurs aggravée. Les attaques sont plus vives qu'il y a dix ans. Nous devons y regarder de plus près. Comment demeurer indifférents quand des pasteurs déclarent qu'ils ne croient pas au surnaturel, qu'ils ne croient pas aux miracles, que Jésus-Christ est un simple homme..... Il y a un ruisseau qui coule contre la foi chrétienne, et nous devons nous préoccuper avec soin de ce qui peut en grossir les eaux. Moi aussi j'attache une grande importance aux sentiments religieux, mais je regarde les

[1] Qu'on lise la *Communication du Conseil presbytéral aux fidèles*, et qu'on dise s'il est possible à un corps, qui vient d'être l'objet d'attaques aussi passionnées, de s'exprimer avec plus de modération, de calme et de charité.

dogmes comme la source des sentiments chrétiens. C'est la croyance à la divinité de Jésus-Christ, à son incarnation, à la rédemption qui a fait le sentiment chrétien. Les dogmes en sont le fondement. Nous ne voulons chasser personne. Chacun peut demeurer dans l'Eglise; mais pouvons-nous lui donner pour chefs ceux qui se montrent si indifférents pour les dogmes, ceux qui rejettent ce que nous regardons comme le fondement même de la foi? »

Le Conseil presbytéral a jugé que l'enseignement religieux de M. Coquerel fils ébranlait les principes essentiels du christianisme. On dit au Conseil presbytéral : « Qui vous a rendus juges des principes essentiels du christianisme? » Le Conseil répond : « Lorsqu'on nous a proposé les fonctions que nous remplissons, nous avons dit ce que nous étions, ce que nous croyions, ce que nous regardions comme la foi de l'Eglise; après nous avoir entendus, les électeurs nous ont choisis, ils nous ont appelés à veiller aux intérêts du troupeau, et c'est ce devoir que nous remplissons. »

Nos lecteurs ne s'attendent assurément pas à ce que nous reprenions en détail les points reprochés à M. Coquerel; il est d'ailleurs tel d'entre eux relatif, par exemple, à l'attitude de M. Coquerel vis-à-vis des corps administrant son Eglise, sur lequel nous devons décliner notre compétence; quant aux points de doctrine incriminés, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils aient provoqué la sollicitude du Conseil presbytéral et à ce qu'ils l'aient amené à demander à M. Coquerel des explications que la loyauté parfaite de ce dernier l'a empêché de rendre satisfaisantes. Toutefois, nous croyons que ces accusations de détail n'auraient point suffi à provoquer l'enquête qui a eu lieu, et que M. Coquerel aurait probablement vu ses fonctions renouvelées comme précédemment, sans l'attitude si caractérisée qu'il a prise depuis quelque temps. Comme l'a fort bien dit M. Guizot, les circonstances ne sont plus aujourd'hui les mêmes qu'il y a dix ans. Le christianisme est attaqué avec habileté et avec éclat dans la personne même de son fondateur; il y a plus, des croyances qu'on considérait jusqu'à présent comme les principes de la religion naturelle, croyances reconnues autrefois par les moins orthodoxes d'entre les pasteurs français, sont chaque jour combattues. Comment les consciences n'auraient-elles pas été douloureusement émues de ces attaques; comment l'Eglise chrétienne tout entière n'aurait-elle pas frémi en voyant le caractère de son divin Chef défiguré? En présence de ces émotions légitimes et profondes, quel devait être le rôle d'un pasteur? Lui fallait-il choisir ce moment pour offrir sa chaire à un prédicateur qui nie ouvertement le surnaturel? lui fallait-il témoigner une sympathie évidente à des écrivains tels que MM. Renan et Pécaut, et donner clairement à entendre que, sauf quelques exagérations, leur cause était celle du vrai christianisme et qu'on devait saluer en eux les pionniers de l'avenir[1]? M. Coquerel a cru devoir le

[1] Disons en passant qu'il n'a pu être question ici des liens d'affection particulière

faire; il y a cru sa loyauté intéressée. Nous respectons profondément cette loyauté, mais qu'il ne s'étonne pas alors, qu'avec une loyauté tout aussi respectable, et un courage qui sait braver la clameur publique, le Conseil presbytéral ait cru devoir déclarer résolûment que l'Eglise réformée de Paris est attachée au Christ des Evangiles, au Christ que l'Eglise universelle adore depuis dix-huit siècles.

M. Coquerel a dit dans sa défense, en parlant de MM. Pécaut et Renan, qu'il lui suffisait de voir des hommes décriés pour se sentir attirés vers eux. C'est là, sans doute, un très noble sentiment, mais on peut se demander si cette pitié sympathique était bien éclairée. De quel côté vont aujourd'hui les applaudissements? Pour qui sont les succès éclatants, les ovations populaires? Le martyre de M. Renan n'a absolument rien qui nous épouvante, et quand M. Coquerel en lui dédiant ses articles sur la *Vie de Jésus*, lui appliquait cette parole adressée par Pierre au Christ lui-même : « *Etiamsi omnes, ego non :* Lors même que tous t'abandonneraient, je te demeurerai fidèle , » nous avouons qu'en présence de cette étrange citation de l'Ecriture, notre cœur a bondi.

Puisque M. Coquerel aime naturellement (et nous savons qu'il dit vrai) tous ceux que l'on attaque et que l'on calomnie, il aurait pu se dire : « Il y a un Etre dont la vie et le caractère sont aujourd'hui indignement travestis, auquel on attribue de honteuses faiblesses, dont les œuvres sont traitées de supercheries, et dont la sanglante agonie n'est pas même respectée. Cet Etre, c'est le Maître que j'ai juré de servir. C'est le Maître dont le souvenir adorable m'a ouvert l'Eglise où je prêche et m'amène le troupeau que je dois paître en son nom. Puisque la foule applaudit ceux qui l'amoindrissent et qui le défigurent, puisqu'une immense popularité les accueille, réservons pour cette sainte victime notre pitié et notre sympathie, car qui la défendra, si ce n'est nous qui sommes ses ministres? « *Etiamsi omnes, ego non.* »

Eh bien! c'est cette attitude générale de M. Coquerel bien plus que tel ou tel fragment de ses articles qui a, nous le croyons, amené la décision du Conseil presbytéral.

Est-ce à dire que cette décision ne nous coûte aucun regret? Non certes, tout en la croyant légitime, nous déplorons qu'elle frappe un homme éminent par ses qualités d'esprit et de cœur, et qui voit ainsi brisés des liens formés pendant quatorze ans de ministère dans l'Eglise réformée de Paris. Nous comprenons tout ce que cette mesure a pu soulever d'irritation, surtout dans cette partie du public protestant qu'une longue habitude portait à considérer l'Eglise comme ouverte à toutes les opinions et qui se croit injustement lésée en voyant que les siennes n'y seront plus représentées par le prédicateur qu'elle préférait.

qui unissent M. Coquerel aux deux hommes dont nous venons de parler. Il n'est pas un de ceux, par exemple, qui connaissent M. Pécaut qui ne soit prêt à souscrire à l'hommage que M. Coquerel rend à son caractère.

Mais si nous pensons qu'il était désirable qu'on essayât de mettre un terme à la flagrante contradiction d'enseignement religieux qui déchirait l'Eglise de Paris, nous nous réjouissons de penser que M. Coquerel pourra, s'il le veut, user de la liberté dont nous jouissons nous-mêmes de prêcher dans un temple qui lui appartiendra ses propres convictions. Qu'il essaye donc de fonder une Eglise, et l'expérience lui apprendra sans doute qu'il faut, pour une œuvre semblable, une autre base que le libre examen.

Ajoutons enfin que si M. Coquerel, dans sa retraite, emporte notre respect, c'est parce que nous aimons à le dégager de l'agitation plus ou moins sincère que l'on vient de faire autour de son nom. Certes, si quelque chose peut lui nuire, ce sont bien ces manifestations bruyantes, qui ne reculent pas devant le scandale. Qu'est-ce que ces avis extraordinaires convoquant dans les temples tout un public d'étrangers et de curieux, dont la présence est ensuite interprétée comme une imposante manifestation en faveur d'un parti? Qu'est-ce surtout que ces articles ou plutôt ces dénonciations furieuses contre le Conseil presbytéral, paraissant en un clin d'œil dans toute une partie de la presse parisienne et jusque dans les journaux belges? Veut-on nous faire reconnaître à de pareils signes un mouvement spontané? Qui ne voit là, au contraire, l'œuvre d'un parti fort bien organisé, en possession d'une énorme publicité? On nous dira, sans doute, que ce parti était dans son droit en luttant avec énergie. Soit! Mais ce qui ne lui était pas permis c'était de tromper un vaste public qui ne connaît pas le protestantisme, en lui présentant les choses sous un jour faux. Pourquoi répéter sur tous les tons qu'on a voulu faire signer à M. Coquerel la confession de foi de la Rochelle dont il n'a pas été question dans ce débat? Pourquoi taire avec soin que le Conseil presbytéral tient ses pouvoirs de l'élection? Pourquoi dès lors, le comparer à la papauté? Pourquoi traîner dans la boue l'honorable rapporteur de ce corps, et ne pas respecter en lui le mandataire du suffrage universel? Est-ce que le parti de M. Coquerel croit avancer sa cause, en demandant à des écrivains parfaitement étrangers à nos Eglises de venir s'immiscer dans leurs affaires et régenter leurs conseils? Ces mêmes publicistes qui, huit jours avant, se raillaient dans un feuilleton de la doctrine chrétienne de la Providence, sont épris tout à coup de la sympathie la plus ardente pour l'enseignement de M. Coquerel et comparent le Conseil presbytéral aux complices de Torquemada[1]. Eh! Messieurs, vous qui parlez tant de

[1] Il y a, nous semble-t-il, une loi de bienséance et de pudeur qui devrait empêcher les membres d'une Eglise, quelque injustement lésés qu'ils puissent être, de traduire, devant un public indifférent et souvent moqueur, cette Eglise, qui est après tout, leur famille spirituelle, et de dévoiler ses misères en les envenimant. Quand le plus grand prédicateur protestant du dix-neuvième siecle, M. Adolphe Monod, fut destitué par un consistoire *libéral*, présidé, si nous sommes bien informé, par M. Martin Paschoud, pour avoir flétri les communions indignes (ce qui, aux yeux de certaines gens, est bien autrement criminel que de nier la divinité du Christ), quand, plus tard, son digne frère, M. Frédéric Monod, dans un âge avancé, et à la veille de jouir de sa retraite au sein de l'Eglise officielle, la quitta, pour motif de conscience, et commença, sans être assuré même du pain du lendemain, un humble et pénible ministere, ni l'un ni l'autre ne

liberté, laissez donc à l'Eglise de Paris la liberté de se gouverner elle-même! Que penserait M. Nefftzer, l'honorable rédacteur du *Temps*, et l'un des hommes en France qui d'ordinaire comprennent le mieux la liberté, que penserait-il si un de ses collaborateurs se donnait pour tâche de venir plaider dans les colonnes de son journal la royauté de droit divin et le pouvoir temporel du pape ? J'ai la naïveté de croire que quelque large que soit son libéralisme, il lui fermerait son journal. Et si des milliers d'abonnés réclamaient en alléguant le caractère excellent et l'irréprochable moralité de ce rédacteur, si, en outre, le *Monde* et l'*Union* sommaient le *Temps* au nom de ses principes libéraux de lui conserver sa place, je pense que M. Nefftzer trouverait l'argument peu sérieux. Souffrez donc qu'une Eglise qui n'est pas la première société venue, mais qui a reçu de son passé, de ses institutions, de ses livres officiels, du vœu même de ses enfants, un caractère à la fois chrétien et protestant, ait la liberté de vivre en affirmant sa foi et en la défendant, s'il le faut, avec énergie.

Que si l'on objectait, comme le fait le *Temps* dans son numéro du 11 mars, qu'on appartient à l'Eglise réformée par le fait involontaire de sa naissance, nous répondrions que chacun est libre, au jour de sa majorité spirituelle, de faire acte volontaire de séparation, s'il ne partage plus l'esprit de cette Eglise. Soutenir que, par cela seul qu'on est né dans une Eglise nationale, on a le droit d'y faire représenter toutes ses opinions, serait obliger la société religieuse à subir une anarchie dont aucune autre société ne voudrait[1].

songèrent à exciter la clameur publique contre l'Eglise qui avait été leur mère; on ne les vit pas réclamer le concours de tous les apôtres de l'incrédulité contemporaine, ni livrer aux railleries les plus grossières les noms de leurs contradicteurs.

Nous venons de lire le dernier numéro du *Lien*, journal de M. Ath. Coquerel fils. M. Et. Coquerel y écrit qu'il faut remonter au Bas-Empire pour trouver le pendant de l'acte du Conseil presbytéral. Ce n'est pourtant pas dans le Bas-Empire que, pour ne pas citer d'autres exemples, des pasteurs aussi éminents que M. Gaussen à Genève, et M. Ad. Monod à Lyon ont été destitués par le parti *libéral*. Ce ton peut donner une idée de l'exaltation de M. Et. Coquerel fils. Qu'il nous permette de lui signaler une erreur dans laquelle un esprit peu charitable pourrait voir une petite ruse. On lit dans les *en-tete* du journal : « Lettres *des* pasteurs de Nîmes à M. A. Coquerel fils ; — et dans le premier Paris du 11 mars : « Les protestations collectives commencent à nous parvenir. Nous donnons aujourd'hui celles *des* professeurs et pasteurs de Genève, etc. » — Les lecteurs concluront de cela, que les pasteurs de Nîmes, les professeurs de Genève ont *tous* ou à peu près *tous* écrit à M. Coquerel. Or, cela est complétement inexact pour Nîmes et pour Genève. A Genève, il y a eu quinze signataires sur un personnel d'au moins *cent* pasteurs ou ministres. Cela peut donner une idée des jugements que le *Lien* porte sur toute cette lutte.

[1] Dans un article récent du *Temps*, du 10 mars, M. Schérer prétend que les corps administrant une Eglise nationale, sont tenus de satisfaire les besoins religieux qui se manifestent dans son sein, sans s'inquiéter absolument de la question de la doctrine. Il résulte de ce raisonnement, que si quelque part en France, il plaisait à vingt chefs de famille protestants d'appeler un pasteur mormon, le Consistoire n'aurait absolument pas le droit de le leur refuser; le bon sens public fera justice de prétentions semblables. « A tort ou à raison, dit M. Schérer, le public regardait le protestantisme comme une école où la foi la plus individuelle pouvait trouver un asile; et la mesure dont nous parlons l'a d'autant plus blessé qu'elle l'a plus surpris. » M. Schérer ajoute que le public a bien jugé. Or, qu'il nous soit permis de remarquer que ce jugement du public est tout à fait étranger à la question dont il s'agit; M. Coquerel n'a point été mis hors du *protestantisme*; le public peut donc se rassurer tout à fait; quant à l'Eglise réformée de France qui est en cause, nous doutons fort que le public accepte que ses chaires soient ouvertes à toutes les opinions même les plus contradictoires.

Un mot encore. Si l'organisation de l'Eglise réformée était complétée, si elle avait pour couronnement les synodes qu'elle demande depuis longtemps, la mesure qui a suspendu M. Coquerel serait frappée d'appel, elle serait déférée à un autre tribunal supérieur, issu d'une élection plus large et où ne pourrait prévaloir aucune influence locale. Dans ces synodes, représentation normale de l'Eglise, il serait impossible qu'on vît triompher les opinions excessives de certains partis; on n'aurait pas à y redouter comme c'est fort souvent le cas dans un Consistoire, la prépondérance d'une personnalité trop puissante, ou l'action des coteries. C'est donc dans l'intérêt de la liberté aussi bien que de l'ordre, que les synodes doivent être demandés. Or, sachez-le bien, libéraux de bonne foi, ceux qui ne veulent pas que l'Eglise réformée de France ait son gouvernement normal issu du libre suffrage, ceux qui sont opposés de toute leur influence aux synodes, ce ne sont pas des orthodoxes rétrogrades, ce sont les partisans de M. Coquerel!

Il nous reste bien peu de place pour mentionner les autres événements du mois qui rentrent dans le cercle de notre recueil.

Un de ceux qui ont le plus occupé l'attention, est la publication, par M. Renan, d'une édition de la *Vie de Jésus* adressée aux masses. « Puisqu'il m'a été donné, dit M. Renan dans sa préface, de tracer de Jésus une image qui a obtenu quelque attention, j'ai cru devoir offrir cette image, sous une forme convenablement préparée, aux pauvres, aux attristés de ce monde, à ceux que Jésus a le plus aimés. » Cette décision de M. Renan a, nous le savons, étonné, froissé même beaucoup de ses plus fervents admirateurs. Ils comprenaient qu'à la rigueur M. Renan proposât ses idées sur le Christ et le christianisme aux gens instruits, capables de juger les deux côtés de la question, mais donner au peuple des ignorants, sous la forme limpide d'une histoire agréable à lire, les solutions les plus négatives et les plus controversées encore du problème chrétien, leur semble un procédé peu digne d'un savant, d'un penseur éclairé. Cette manière de voir que nous comprenons n'est pourtant point la nôtre; nous croyons que la *Vie de Jésus*, sous la forme première, était déjà une mauvaise œuvre et que malheureusement les lecteurs de la grande édition n'étaient pas des juges beaucoup plus compétents que ceux de l'édition populaire. Mais notre surprise a été fort grande en voyant M. Renan prendre tout à coup le langage d'un écrivain démocratique et protester de son affection pour les masses, car, ne vous y trompez pas, ce n'est pas simplement aux pauvres, aux attristés que M. Renan s'adresse, c'est au *peuple;* or, remarquez, pour le dire en passant, que l'Evangile qui a tant de consolations pour les pauvres et pour les affligés de toute condition, n'a jamais exalté le *peuple*, en tant que classe prise à part, et valant mieux que les autres; là est l'éternelle ligne de démarcation entre l'Evangile et la démagogie de tous les temps; cette ligne, M. Renan l'a fait disparaître, et sa préface est un éloge continuel adressé au peuple. « Le

peuple, nous dit-il, est religieux à sa manière » (p. VI). « Le peuple n'est nullement matérialiste » (p. VII). « Le peuple saisit très vite et par une sorte d'instinct profond les résultats les plus avancés de la science » (*Id.*). Eh bien! ce sont ces flatteries-là qui nous répugnent; M. Renan connaît trop bien les masses pour ne pas savoir qu'elles abritent les caractères les plus opposés, les tendances les plus diverses, et que le matérialisme y a ses représentants, hélas! aussi nombreux qu'ailleurs. Qu'est-ce donc que ce peuple qui saisit très vite et par une sorte d'instinct profond les résultats les plus avancés de la science? Sont-ce, par exemple, nos paysans de Picardie ou d'Auvergne? Sont-ce même nos populations des grandes villes, généreuses d'instinct et susceptibles de mouvements sublimes, mais mobiles aussi et capables, comme notre histoire la plus récente l'atteste, d'égarements funestes et de cruelles injustices. Est-il vrai, comme le dit encore M. Renan, qu'on plaise à notre peuple par l'idéalisme? Plût à Dieu qu'il en fût ainsi; nous avouons que sur le théâtre ou dans les romans les héros qui se sacrifient à l'idéal ont toujours un succès populaire auprès de nos ouvriers; mais il y a le revers de la médaille; et les auteurs qui sont restés les favoris du peuple, depuis nos chansonniers du moyen âge jusqu'à Béranger ou jusqu'à Proudhon, n'ont pas, que nous sachions, brillé par l'idéalisme. D'ailleurs, que signifient ces éloges dans la bouche de M. Renan? Tous ses lecteurs n'ont-ils pas présents à la mémoire ses aveux si nets d'atticisme aristocratique et de profond mépris pour les jugements des masses? N'a-t-il pas déclaré cent fois que son refuge était ce dédain transcendental qu'il définit ainsi : « Une fine et délicieuse volupté qu'on savoure à soi seul et qui se suffit? » N'a-t-il pas dit que s'il pouvait changer ce monde et l'améliorer, il ne savait pas s'il le ferait, parce qu'il le trouvait trop curieux comme cela? N'a-t-il pas donné à entendre que, dans tous les temps, la vérité, telle qu'il l'entend, serait le partage du petit nombre? « Lamennais, a dit M. Renan, ne connut ni cette indulgence de l'homme judicieux qui sait tout comprendre, ni cette haute placidité de la philosophie qui, ayant dépassé la sphère des disputes et des contradictions, est arrivée, comme on disait autrefois, à se reposer en Dieu [1]. » Or, nous le demandons, entre cette indulgence et cette haute placidité que M. Renan prise si fort, où est la place des sentiments de tendre sympathie pour le peuple dont sa préface est remplie?

M. Renan nous assure que le peuple a perdu la foi au surnaturel. Cela est malheureusement vrai pour une partie considérable de nos populations, et je crois que l'abus qu'on a fait de la légende, des apparitions miraculeuses dans l'enseignement religieux est pour beaucoup dans cette incrédulité. Dans la cathédrale de Santiago qui vient d'ensevelir en un jour de fête de la Vierge plus de deux mille victimes sous ses décombres fumants, il y avait, nous dit un correspondant, des boîtes à lettres adres-

[1] *Essais de morale et de critique*, p. 188.

sées à Marie; on y plaçait ses requêtes en les affranchissant plus ou moins cher selon sa position, et la lettre parvenait toujours à son adresse. Eh bien! nous ne serions pas surpris qu'à Santiago, la foi au surnaturel ainsi conçue n'ait disparu dans des milliers de cœurs, à la suite de l'épouvantable désastre que cette ville a subi; mais avons-nous besoin d'ajouter que cela ne prouve absolument rien contre le surnaturel tel qu'il nous apparaît en Jésus-Christ? Or, il existe de grandes nations, telles que l'Angleterre ou les Etats-Unis d'Amérique où le *peuple* est profondément attaché au surnaturel chrétien; il y puise une foi virile, des principes arrêtés pour la vie morale, un sentiment religieux enfin qui, selon l'observation de penseurs très opposés, tels que M. de Tocqueville ou M. Taine, nous explique seul ses vertus civiles. Voilà ce qu'accomplit la foi au grand surnaturel chrétien; et c'est cette foi que nous souhaitons à notre peuple, car nous croyons que de là dépend son salut religieux et social.

Il est curieux de voir comment M. Renan présente le héros de son livre à ses nouveaux lecteurs. « Pour être historien, dit-il, j'avais dû chercher à peindre un Christ qui eût les traits, la couleur, la physionomie de sa race. Cette fois, c'est un Christ en marbre blanc que je présente au public, un Christ taillé dans un bloc sans tache, un Christ simple et pur comme le sentiment qui le créa[1]. » L'aveu est bon à recueillir, M. Renan, qui d'ailleurs (il a soin de nous le dire) ne rétracte aucune de ses idées, n'a point osé mettre sous les yeux du peuple ce thaumaturge habile auquel il faisait ressusciter Lazare par une supercherie ridicule. Il a « effacé les dissonances pour ne plus songer qu'à la poésie et à l'édification qui surabondent en ces pieux récits[2]. » Ainsi donc, il ne veut pas *tout* dire au peuple, malgré sa promesse. Il a peur de venir se heurter contre cette croyance si profonde à la pureté du Christ que toutes les attaques du dernier siècle n'ont pas pu déraciner du cœur des peuples chrétiens. Reste à savoir comment les pauvres d'esprit expliqueront ces miracles du Christ dont M. Renan ne leur donne point le secret. Au reste, pour avoir ôté au Christ les pieuses supercheries qu'il lui prêtait ailleurs, s'ensuit-il qu'il l'ait vraiment taillé dans un bloc sans tache, et qu'il présente au peuple un Christ en marbre blanc? Hélas! c'est la postérité seule qui peut juger si l'œuvre d'un artiste littéraire était de marbre, d'argile ou de plâtre. Le Christ de l'édition populaire est toujours ce charmant docteur parcourant la Galilée, au milieu d'une fête populaire, « et monté sur une mule dont le grand œil noir, ombragé de longs cils, a beaucoup de douceur[3]; » c'est toujours cet aimable rabbi qui se fait une cour de femmes et d'enfants, qui se laisse attribuer un titre auquel il ne croit pas lui-même. Nous

[1] Avertissement, p. v.
[2] *Idem*, p. iv.
[3] P. 115.

avons toujours devant les yeux cette idylle imaginaire qui contraste d'une manière si frappante avec le véritable ministère du Christ en Galilée, avec son austère prédication, avec la persécution de Nazareth, et les imprécations terribles qu'il adresse à Capernaüm et à Bethsaïda; nous avons toujours le même Christ amoindri, qui, en semant au milieu d'une population d'honnêtes et bons Galiléens quelques maximes égalitaires ou d'un spiritualisme parfois sublime, aurait, sans miracles, sans résurrection, sans aucune intervention divine, révolutionné le monde et conquis à jamais la royauté des âmes. Ajoutons que M. Renan, qui prétend respecter les âmes religieuses, a laissé subsister son révoltant commentaire des angoisses de Gethsémané.

Mais, de toute cette œuvre, ce qui nous a paru le plus fort, c'est la prosopopée poétique par laquelle M. Renan termine son Introduction : « Ouvrières pieuses et résignées au fond de la froide cellule où le Seigneur est avec vous, venez à la fête qu'un jour Dieu, en son sourire, prépara pour les simples de cœur, etc., etc. » Il y a là, sous ce lyrisme, quelque chose de froidement cruel. Eh ! quoi, vous avez dit assez clairement, que Dieu est la catégorie de l'idéal, que c'est un vieux mot un peu lourd ; vous ne croyez ni à la Providence, ni à la prière, et vous prétendez consoler le peuple ! Ces petits de la terre, ces pauvres, ces humbles, qui souffrent de la faim et du froid et qui résistent à la tentation du vol ou de la souillure parce qu'ils croient qu'il y a un Dieu qui les voit, vous n'avez à leur donner que le néant !... A ces âmes naïves qui ont faim de vérité et de justice, vous offrez pour nourriture la vaine dépouille d'une religion que vous parez de fleurs, et vous osez les convier à ce festin. A ces malheureux qui croyaient encore à la vie éternelle, vous dites : « Réjouissez-vous, car la lumière se lève, non point la lumière d'un ciel qui n'existe nulle part, mais l'aurore de la délivrance que la science accomplira. » Voilà la consolation que M. Renan présente aux affligés de la terre ; voilà comment on se fait de nos jours une popularité !

Deux ou trois incidents ont ému récemment le monde catholique ; c'est d'abord la réception si sévère que Pie IX a faite aux délégués du clergé de Lyon qui venaient réclamer en faveur du maintien de leur liturgie, le récit exact et froidement significatif que le cardinal de Bonald a écrit de cette scène, et l'espèce de réfutation que le pape a dû faire du récit de Monseigneur de Bonald. C'est ensuite le bruit qui a couru d'un mandement probable des évêques de Poitiers et de Montauban, pour proscrire dans leurs diocèses la lecture du *Correspondant ;* on sait que ce journal poursuit la tâche généreuse de réconcilier le catholicisme avec la liberté ; nous ignorons s'il sera réellement frappé, mais en tous cas, nous remarquons avec regret, dans son dernier numéro, un article fort embrouillé qui a évidemment pour but de détourner le coup. L'auteur, M. Foisset, s'efforce de montrer que le *Correspondant*, ni M. de Montalembert à Malines, n'ont jamais demandé la liberté de la presse en matière de reli-

gion, ni l'égalité des cultes, comme des principes *universels*, mais uniquement à titre d'essai, et là où l'on ne peut pas faire autrement. Il résulte évidemment de ce désaveu que Louis XIV a bien fait de rétablir par la force l'unité religieuse, et qu'à la rigueur la Saint-Barthélemy peut se justifier, car qu'est-ce qu'un principe qui dépend des temps et des lieux? Nous attendions mieux du *Correspondant*, et, malgré la pénible argumentation de M. Foisset, nous persistons à croire qu'à Malines M. de Montalembert n'affaiblissait point par des sous-entendus indignes de sa loyauté la cause qu'il a défendue avec tant d'éloquence et de succès.

Nous ne pouvons que mentionner l'éclatant succès qu'obtiennent soit à la Sorbonne, soit à la salle Barthélemy, soit à la rue de la Paix, les Conférences publiques où se donne un libre enseignement. En voyant ces salles combles, ces couloirs encombrés, ces rues même obstruées par une foule avide d'entendre et d'applaudir des maîtres éloquents, comment ne pas déplorer qu'on ait attendu jusqu'à aujourd'hui pour laisser fonctionner en France cet enseignement public qui ne relève que de l'initiative individuelle, comment aussi ne pas féliciter le ministre libéral qui a osé inaugurer un aussi beau mouvement?

EUGÈNE BERSIER.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Cᵉ, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

LITTÉRATURE

LETTRES INÉDITES DE SISMONDI, publiées avec une introduction par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Il semble que les meilleures choses d'ici-bas vivent deux fois, d'abord quand elles s'accomplissent, puis, lorsque après un temps plus ou moins long, le souvenir les rappelle et leur donne une seconde vie différente de la première et comme transfigurée par la distance. En attendant cette espèce de résurrection, elles ne trouvent qu'indifférence et oubli. La vieillesse a peu d'attraits pour ce qui est jeune : les deux âges ne s'entendent pas. Il est impossible qu'une génération s'intéresse beaucoup à celle qui l'a précédée : mœurs, passions, espérances, tout est changé ; un autre courant entraîne les esprits, une autre vie les anime. Aussi quelle peine n'avons-nous pas à comprendre les hommes qui ont vécu et agi dans les premières années de ce siècle ! Ils n'appartiennent pas encore à l'histoire, et nous n'avons, je crois, pour les juger, ni l'impartialité ni le désintéressement nécessaires. Ils ne peuvent que reposer dans leur tombe où notre indifférence les laisse, jusqu'à ce que la marche ordinaire des choses ramène le jour où un regard sympathique les fera revivre. Ceux qui acceptent la tâche généreuse de ressusciter avant l'heure toutes ces mémoires oubliées, font une œuvre qui demain sera appréciée à sa juste valeur, mais qui passe aujourd'hui presque inaperçue.

Le volume de lettres que publie M. Taillandier nous ramène un groupe de personnages qui en leur temps ont brillé d'un grand et solide éclat : Sismondi, Madame de Staël, Madame de Souza, Benjamin Constant, etc. Trente ans tout au plus nous séparent d'eux ; mais qui aujourd'hui se soucie d'*Adèle de Sénange*, de *Corinne* et d'*Adolphe?* Ces beaux livres sont à la fois

IMPERIAL

trop près et trop loin de nous. On n'y reviendra que plus tard.

La correspondance inédite de Sismondi se rapporte à une période assez limitée de sa vie, à la fin de l'empire et au commencement de la restauration; elle se compose uniquement des lettres qu'il adressait à Madame d'Albany, la veuve de Charles-Edouard, l'amie d'Alfieri, une héroïne retrouvée par M. Taillandier et que l'écrivain distingué de la *Revue des Deux Mondes* eût aussi bien fait, peut-être, de laisser dormir dans sa tombe. A quoi bon, en effet, tirer de l'oubli ces reines de salon? Il n'est juste de rappeler à la lumière que ce qui est digne de vivre par le souvenir des vertus ou par la solidité des talents.

Ces lettres, toutefois, sont d'une lecture attachante, autant par l'attrait d'une âme pleine de noblesse qui donne quelques-unes de ses meilleures et de ses plus secrètes pensées que par le jour assez nouveau qu'elles jettent sur la petite cour de Coppet dont Madame de Staël est le centre.

Avant cette lecture, je n'éprouvais pas, je l'avoue, une très grande sympathie pour le caractère et le génie de Madame de Staël. Je ne me représentais jamais cette femme illustre sans un appareil théâtral et quelque peu factice, avec des passions de tête et des entraînements d'idées, en un mot, plus auteur que femme. Ce qui fait le charme et la puissance d'un grand écrivain aussi bien que d'un grand artiste, c'est la sérénité et la pleine possession de soi-même; l'exaltation s'excuse moins encore dans un livre que dans la vie. Or Madame de Staël me semblait manquer de cette première vertu des intelligences élevées, et tout en l'admirant beaucoup, je l'aimais peu. Depuis que Sismondi, par ses discrètes révélations, a soulevé le voile de sa vie pleine d'amertume, on ne peut lui refuser l'attendrissement dû à des chagrins trop réels. Hélas! l'exil indigne qu'elle supportait avec une impatience si douloureuse n'en était pas la source unique. Désormais, en pensant à elle, il est impossible de chasser l'image de cette triste Ellénore, du roman d'*Adolphe*, « qui s'obstine à se tromper après avoir été mille fois détrompée, qui parle sans cesse de mourir et ne meurt point, qui menace chaque jour de se tuer et pourtant vit encore. » Elle appartenait à cette génération d'hommes nés et élevés pendant la grande crise sociale qui a changé la face de l'Europe et les destinées des peuples. Chose singulière! ils portent tous dans leur âme la trace ineffaçable des agitations au milieu desquelles ils ont grandi. La chair et le sang les domine; ils vont où la passion les pousse, souffrants, dignes de pitié, sinon toujours dignes d'estime.

Sismondi, Genevois et protestant, élevé à une tout autre

école, jugea Madame de Staël en ami, mais en ami rigide, et sa sévérité pour elle est d'autant plus remarquable qu'il l'aimait :

« Depuis huit ou neuf ans que je la connais, écrit-il à Madame d'Albany, vivant presque toujours auprès d'elle, m'attachant à elle chaque jour davantage, je me suis fait de cette société une partie nécessaire de mon existence : l'ennui, la tristesse, le découragement m'accablent dès que je suis loin d'elle. Une amitié si vive est bien au-dessus[1]....., car il m'est arrivé plus d'une fois d'en ressentir pour d'autres femmes depuis..... attaché, sans que les deux sentiments méritassent seulement d'être comparés l'un à l'autre. »

Son attachement profond pour Madame de Staël ne l'empêche pas de relever avec quelque vivacité les faiblesses, les incertitudes, les combats de cette âme si passionnée. « Elle est haineuse et méprisante dans tous ses jugements. La puissance semble donner à tout le monde le même travers d'esprit. Celle de sa réputation, qui s'est toujours confirmée, lui a fait contracter plusieurs des défauts de Bonaparte. Elle est comme lui intolérante de toute opposition. »

Les hôtes habituels de Coppet, Benjamin Constant, Frédéric de Schlegel, le spirituel M. de Bonstetten sont jugés avec la même sûreté d'appréciation. Bien que séduit par ce monde brillant, Sismondi garde les yeux ouverts, et parfois le trait vif et malicieux lui échappe.

« Nous avons eu à Coppet M. Werner, le poëte tragique, auteur de *Luther*, de *Wanda*, d'*Attila*, l'un des hommes enfin les plus distingués de l'Allemagne. J'aurais beaucoup désiré vous le faire connaître, et si, comme il en a l'intention, il va dans une année en Italie, je ne manquerai pas de vous l'adresser. C'est une chose si digne d'observation que la poésie mystique, qui a pris complétement le dessus en Allemagne, et qui tient désormais toute cette nation dans un somnambulisme perpétuel, qu'on est heureux de pouvoir le juger dans son principal prophète. Werner est un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de grâce, de finesse et de gaieté dans l'esprit, ce à quoi il joint la sensibilité et la profondeur, et cependant il se considère comme chargé d'aller prêcher l'amour par le monde. Il est, à votre choix, apôtre ou professeur d'amour. Ses tragédies n'ont d'autre but que de répandre la religion du très saint amour; et elles doivent réussir, car c'est la plus admirable versification qu'on ait encore vue en Allemagne, et une imagination si riche et si

[1] Mots enlevés par la rupture du cachet.

neuve, qu'en dépit de sa bizarrerie elle commande l'admiration. L'autre jour, je l'entendais qui dogmatisait avec un Allemand très raisonnable, homme d'âge mûr, que M. de Gérando connaît fort, le baron de Voght : « Vous savez ce que l'on aime dans sa « maîtresse? » dit Werner; Voght hésitait et ne savait pas trop ce qu'il devait nommer. « C'est Dieu! poursuit le poëte. — Ah! « sans doute, » reprend Voght avec un air convaincu. »

Plus tard, vers la fin de sa vie, lorsque Madame de Staël ne fut plus pour lui qu'un souvenir et que la pensée de Dieu eut captivé son cœur, il porta sur ses anciens amis un jugement plus sévère encore. Voici ce qu'il écrivait en 1837 :

« Quand j'ai lu *Adolphe* pour la première fois, les habitudes de l'esprit de Madame de Staël et de sa société avaient plus d'empire sur moi. J'avais une vraie amitié pour Benjamin Constant, je conserve encore beaucoup d'affection pour sa mémoire; mais ce livre m'a en quelque sorte humilié en lui, comme vous dites. On dirait que l'auteur ignore le sentiment de la vertu et du devoir. Et ce n'est pas lui seul qui semble incapable de voir la lumière; on dirait que toute sa génération, que le monde dans lequel il a vécu avait perdu avec lui le plus précieux des sens, le sens moral. »

Ces dernières paroles sont dures, mais ne sont-elles pas vraies? Ni l'esprit, ni la puissance de réflexion, ni les dons les plus brillants n'élèvent un homme au-dessus des misères de son siècle. Nos cœurs et nos pensées sont liés aux temps et aux lieux où nous vivons. Une loi pèse sur tous et enchaîne notre liberté. Cela froisse peut-être notre orgueil. Qu'importe si cela nous amène à connaître notre néant?

Si l'affection la plus tendre n'excluait pas chez Sismondi une certaine rigueur de jugement à l'égard de ses amis, on comprend qu'il ait peu ménagé les hommes qu'il n'aimait point. A ce compte, ce qu'il pense de Chateaubriand mérite d'être signalé:

« Vous avez lu sans doute les *Martyrs*, c'est la chute la plus brillante dont nous ayons été témoins. Mais elle est complète, les amis même n'osent pas la dissimuler, et quoiqu'on sache que le gouvernement voit avec plaisir ce déchaînement, la défaveur du maître n'a rien diminué de celle du public. La situation de Chateaubriand est extrêmement douloureuse; il voit qu'il a survécu à sa réputation, il est accablé comme amour-propre, il l'est aussi comme fortune... J'en ai une pitié profonde, c'est un si beau talent mal employé, c'est même un beau caractère qui, à quelques égards, s'est démenti. Comme il n'est rien qu'avec effort, comme il veut toujours paraître au lieu d'être lui-même, ses défauts sont tâchés comme ses qualités et

une vérité profonde, une vérité sur laquelle on se repose avec assurance n'anime pas tous ses écrits. Ainsi, on assure qu'il est très indépendant de caractère, qu'il parle avec une grande liberté et un grand courage; cependant il y a dans les *Martyrs* des passages indignes de ces principes. il y en a où il semble avoir cherché des allusions pour flatter. Il a pris la servilité pour caractère de la religion, parce qu'il a appris cette religion au lieu de la sentir. »

Et plus loin :

« Je suis confondu de toutes les passions qui ont dicté à M. de Chateaubriand son examen des *Martyrs*, que je viens de lire dans l'édition nouvelle; il me semblait qu'en général on l'avait attaqué avec assez de ménagements, et qu'il avait même recueilli une moisson d'éloges supérieure à l'impression que son livre a faite sur le public. Il y a dans cet écrit une amertume de sentiment et une affectation de modestie qui font un contraste tout à fait bizarre. »

Le grand écrivain est, on le voit, percé à jour : son amour-propre excessif et ce vide de l'âme que nous ont révélés les *Mémoires d'Outre-tombe* sont ici pressentis, devinés. Un mot juste et pénétrant fixe le caractère de sa religion : « *Il l'a apprise au lieu de la sentir.* » On ne saurait mieux dire; mais est-ce parfaitement équitable?

Qui ne se souvient du temps où le nom de Chateaubriand était encore dans tout son éclat? C'était avant 1848. Ce nom signifiait, pour la jeunesse d'alors, poésie, mépris des choses basses, dévouement à une idée. Drapé dans la solitude de sa vieillesse, le chantre des *Martyrs* représentait à nos yeux l'union heureuse de l'indépendance et de la foi, le culte de la liberté et celui de la tradition. Hélas! il a, de ses propres mains, jeté sa gloire à bas, et la critique impitoyable a fait le reste. Celle-ci, revenant de loin, n'a plus trouvé en lui que vanité immense, dans sa foi qu'un parti pris d'imagination, dans son génie qu'enflure et rhétorique. Les maîtres ont renversé l'idole, et la troupe des imitateurs en a foulé aux pieds les débris. — Pourtant, chose remarquable et qui donne à réfléchir, la foule le lit, l'aime encore et lui reste fidèle. Il a survécu à tous ses contemporains, même à Madame de Staël. N'y a-t-il pas une leçon pour nous dans cette sympathie secrète de ceux qui ne jugent des choses de l'esprit que par l'instinct naturel et le sentiment? La persistance du public nous enseigne peut-être que, de la part de la critique, trop de colère a succédé à trop d'enthousiasme... Quoi qu'il en soit, tôt ou tard on se rappellera que le premier dans ce siècle, Chateaubriand a ouvert les sources taries de l'i-

magination et de la poésie, que le premier aussi il a fait entendre, au milieu de la sécheresse générale, des accents inconnus et une langue nouvelle. La génération actuelle s'est inspirée de lui, et on ne lui ravira pas la gloire d'avoir été le père d'une noble lignée de poëtes et de prosateurs.

Sismondi est trop connu pour qu'il soit nécessaire de donner ici sa biographie. L'*Histoire des Républiques italiennes*, son principal ouvrage, est un des livres les plus beaux et les plus sérieux qu'on ait écrit. Disciple du dix-huitième siècle, Sismondi a été le précurseur et le guide de nos modernes historiens. Esprit fortement trempé, pénétrant et austère, il a mis sa vie au service d'une grande cause, la cause de la liberté. C'est un de ces caractères droits et persévérants auxquels on aime à penser aux heures où l'âme se décourage. Ses *Lettres inédites* ne sont pas indignes de sa grande réputation ; elles font aimer et respecter l'homme, le citoyen, le philosophe, et de plus, elles laissent entrevoir, ce qu'on ne soupçonnait guère, une âme tendre, délicate, impressionnable, aimante et dévouée, mais un peu gauche par maintien. On peut en juger par ces quelques lignes si pleines de sentiment :

« J'avais deux amies de choix, Madame de Staël et Mademoiselle Randall, je vais les perdre toutes deux ; elles vont toutes deux passer ensemble en Amérique ; et, ce qui ajoute à mon chagrin en les perdant, c'est que je sens que toutes deux font une extrême imprudence, dont elles se repentiront vainement quand elles ne pourront plus la réparer, et que tous mes efforts ont été vains pour les arrêter ou changer leur détermination. Mais, quelque douleur que je puisse éprouver pour tous ceux que j'aime, elle n'égalerait pas celle que j'éprouverais en n'aimant pas ; ce n'est que par ces affections que j'évite d'être ennuyé de moi-même, et encore Dieu sait si je l'évite entièrement : il me semble que je tiens si peu de place, que j'ai si peu de motifs de vivre, qu'il faut me dire ou me faire croire sans cesse que je suis nécessaire à un autre pour que je sois nécessaire à moi-même, le découragement est sans cesse à la porte, et je n'ai plus assez de vie intérieure pour me passer un instant de celle que les autres me prêtent. »

Le 15 mai 1817, Sismondi écrivait à Madame d'Albany : « Grâce au ciel, je suis arrivé au port. J'ai fini hier mon dernier volume, et mon ouvrage, fruit de vingt et un ans de travail, est l'expression d'une seule pensée et d'un seul sentiment qui m'a animé toute ma vie. » Cette pensée dont il a vécu, ce sentiment

unique, c'est l'amour de la liberté et de la dignité humaine. Il était tout imbu des grandes maximes antiques sur la grandeur de l'homme libre et sur le respect qu'on lui doit. « Nous avons besoin, disait-il, de laisser quelque chose à admirer au-dessus de nous; et si nous réussissions à rabaisser ces colosses (les grands hommes de l'antiquité), nous n'aurions plus aucun motif pour chercher à nous élever au-dessus du point où nous sommes. » Un fier sentiment républicain anime sa vie aussi bien que ses écrits. Il n'y a chez lui ni faiblesse ni relâchement, et l'on sent qu'il ne lui viendra pas à l'idée de transiger jamais avec ses loyales convictions. Au reste, c'est l'honneur de cette pléiade d'hommes qui entourent Madame de Staël d'avoir fortement aimé la liberté, et de n'avoir point désespéré d'elle à une époque de servitude. Néanmoins, plus j'admire ces grandes et généreuses maximes d'indépendance et d'honneur, et ce caractère d'austérité stoïque qui fait le fond de la nature de Sismondi, plus je suis frappé de ce qu'ils ont d'imparfait et d'incomplet.

Ce n'est pas tout que d'aimer la liberté; il faut la conquérir et pour soi et pour les autres; mais ici les plus belles théories échouent devant les passions de la multitude, car la liberté extérieure n'a ni sécurité ni durée quand la liberté intérieure, l'affranchissement de l'âme n'existe pas. C'est à quoi les politiques songent peu. Sismondi a cru l'avoir trouvée pour lui-même dans une doctrine stoïcienne qui, remplissant l'homme du sentiment de sa dignité, le met au-dessus des atteintes du monde et lui enseigne le suicide comme dernier refuge et dernier remède à la vie. Mais le stoïcisme, quelque élevé qu'il soit, ne sera jamais qu'une religion patricienne; appliqué aux masses il est de nulle valeur. La foule n'est point stoïque; elle ne trouve point en elle-même ce fier sentiment de sa dignité qui fait la vertu des aristocraties; elle appartient au contraire entièrement à la nature, bonne ou mauvaise, selon l'occasion. Laissons les philosophes raisonner sur la morale universelle, sur la dignité de l'homme, le respect du droit, la haine de l'injuste et l'affranchissement des peuples; tout cela ne saisit pas le vif; et les meilleurs d'entre eux font plus pour la liberté par l'exemple de leur vie que par la force de leurs principes. Je m'étonne de ce que, dans la recherche d'un si grand bien, Sismondi ait méconnu, sous le nom de fanatisme, la doctrine qui prêche l'amour et la pitié du faible, du pauvre, du frère, et qui, dans son essence, n'est qu'une sainte passion de relèvement et de vie pour toutes les créatures de Dieu. Mais il avait subi la pression du dix-huitième siècle et était, à l'époque de sa vie qui nous occupe, inhabile à comprendre les bienfaits de l'Evangile. Il a méconnu alors l'influence

puissante du christianisme, et n'a pas vu que c'est à lui seul que nous devons nos plus réelles libertés. Il a laissé borner sa vue par des apparences trop prochaines et n'a pas su distinguer entre l'Evangile éternel et ses réalisations imparfaites. Mais n'est-ce pas l'erreur commune? On regarde à quelques siècles et l'on s'aperçoit que dernièrement l'on a tout conquis sur le christianisme : liberté de penser, liberté civile, tolérance, industrie, toutes les puissances nouvelles. Cela ne suffit-il pas à beaucoup de gens pour le condamner sans appel? — Mais si l'on regarde à son principe, à la marche générale de l'humanité, alors tout change d'aspect; l'immense bienfait est révélé et le christianisme apparaît comme l'universelle délivrance des esprits et des corps. Comment aussi ne pas comprendre que la vérité qui affranchit l'âme apporte avec elle toutes les libertés?

Il est impossible d'étudier les principes qui régissent les sociétés, de s'intéresser à l'œuvre de la civilisation sans qu'une pareille étude aboutisse à poser la question religieuse. On ne persuadera jamais aux hommes de ne s'occuper que de leur vie terrestre ; car nous demeurons trop peu de temps ici-bas et nous avons tous la conscience de notre petite durée. On a beau s'en défendre, la vie actuelle sera toujours un passage : paix et liberté, civilisation, conquêtes industrielles, domination du monde, cela dure soixante ans! La religion, qui nous parle de la vie future, est donc le dernier terme de toute recherche.

Sismondi, de même que Madame de Staël et la plupart de ses contemporains, se sentit pendant les riches et fécondes années de sa vie plutôt repoussé qu'attiré par le christianisme. Disciple de Voltaire, il avait contre l'Evangile les antipathies du dix-huitième siècle. A mesure que la lumière se fit dans son cœur, ses défiances et ses préjugés s'affaiblirent et tombèrent, et la transformation qui s'opéra en lui fut lente et graduelle. On peut dire de lui qu'il conquit une à une les convictions sérieuses qui consolèrent les dernières années de sa vie. Les lettres à Madame d'Albany ne nous conduisent pas jusque-là; mais dans une excellente préface, M. Taillandier montre avec une grande évidence les progrès incessants de cet esprit consciencieux dans la vie religieuse. Arriva-t-il à la vraie connaissance de Jésus-Christ? C'est ce qu'il est difficile de dire. — Il était de la famille des Channing et des Théodore Parker, et comme ces grands citoyens, il semble n'avoir admis le dogme chrétien qu'avec certaines réticences, et s'être attaché moins à la doctrine qu'au développement de la morale évangélique. En 1835, il écrivait dans son journal : « Je sens désormais les traces profondes de l'âge, je sais que je suis un vieillard, je sais que je n'ai plus longtemps

à vivre, et cette idée ne me trouble point. Ma confiance dans la parfaite bonté de Dieu comme en sa justice s'affermit tous les jours. Je deviens plus religieux, mais c'est d'une religion toute à moi, c'est d'une religion qui prend le christianisme tel que les hommes l'ont perfectionné et le perfectionnent encore, non tel que l'esprit sacerdotal l'a transmis. Son autorité est dans la raison et l'amour. »

Et plus loin, en parlant des martyrs italiens Maroncelli et Silvio Pellico :

« Nous ne sommes pas de même religion, eux et moi ; je ne veux pas dire seulement qu'ils sont catholiques et moi protestant, je veux dire qu'ils sont de la religion des poëtes, des cœurs brûlant d'amour et d'enthousiasme, des imaginations puissantes, qui, se créant un Dieu à leur image, le rapprochent d'eux et en font leur ami et leur consolateur habituel : je suis de la religion des logiciens, plus froids, plus raisonneurs; je m'élève à Dieu par cet univers qu'il a créé, par les lois générales qui le régissent. La sagesse et la bonté sont ceux de ses attributs qui me frappent le plus, mais sans anthropomorphisme, sans faire son intelligence plus que son corps à l'image de l'homme, sans lui attribuer par conséquent de la tendresse à mon égard, au lieu de la bienfaisance universelle. Ces deux religions ne peuvent pas controverser l'une avec l'autre, elles tiennent à deux organisations différentes. Je ne puis pas plus croire et aimer à la manière de Pellico que je ne puis être poëte comme lui ; mais en pensant aux souffrances qu'il a éprouvées, je sens du soulagement à réfléchir qu'il avait une âme ainsi constituée, qu'il y trouvait une consolation dont j'aurais été privé. »

J'admire, comme M. Taillandier, « cet immense progrès moral accompli chez un homme issu de l'esprit du dix-huitième siècle, » mais quel chrétien souscrirait aujourd'hui à ce christianisme perfectionné, à ce Dieu sans tendresse, à cette froide religion des logiciens? — La religion des logiciens! voilà deux mots bien contradictoires. Comment espérer faire jamais de l'Evangile une chose raisonnable? Est-il possible qu'il cesse d'être aujourd'hui ce qu'il était au temps de saint Paul, une folie? Est-il possible que la raison la plus droite, le cœur le plus aimant ne s'y heurtent pas? S'il est vrai que, trouvé et créé, il satisfait à la fois le sentiment et la raison, il n'accepte néanmoins ni l'une ni l'autre pour juge. Pourquoi vouloir changer l'ordre naturel des choses? Le christianisme raisonnable n'est plus une religion, il est une science; il n'appelle plus à lui les cœurs humiliés, les pauvres et les petits, mais les esprits les plus logiques et les mieux exercés dans l'art de la dialectique. Non, il n'y a pas deux reli-

gions, celle des poëtes et celle des logiciens, comme il n'y a pas deux chemins qui conduisent à la vérité : la raison et l'enthousiasme. Ces deux chemins-là trompent également : l'un ne conduit qu'à de sèches abstractions, et non au Dieu vivant ; l'autre à des fantômes ; et tous deux laissent le cœur vide... « La religion des poëtes, dit Sismondi, est pour eux une source de consolation. » Ne le croyez pas. Et quand cela serait, il arrive toujours un moment où le faux Dieu s'évanouit, où l'âme arrachée à une croyance menteuse est jetée dans la solitude. Alors la peine est plus grande qu'on ne saurait dire. Mais que l'illusion tombe, dût le cœur en être brisé. Mieux vaut encore rester sans consolation et sans joie que d'être consolé par un mensonge. La vérité est d'une assez haute valeur pour que nous l'achetions par la souffrance. D'ailleurs, la souffrance, c'est la voie que Dieu choisit lorsqu'il veut attirer une âme et la remplir de sa présence.

FÉLIX KUHN.

PHILOSOPHIE

—

LES MONOLOGUES DE SCHLEIERMACHER

Lessing souhaite quelque part que l'on parle beaucoup moins de lui par le monde que de l'auteur de la *Messiade*, mais qu'on veuille bien le lire davantage. Serait-ce trop nous hasarder que de former, au nom de Schleiermacher, le même souhait? Serait-ce aller trop loin que de nous étonner de ce qu'un homme, mort depuis bientôt trente ans, et dont l'influence a été telle qu'il n'est plus guère maintenant de théologien qui, de près ou de loin, ne déclare l'avoir subie, soit encore un étranger pour la plupart d'entre nous, et cela parce qu'il a écrit en allemand[1]? Nous savons tout ce qu'on peut répondre. Schleiermacher est dépassé, dit-on; dans un certain sens, nous en sommes bien convaincu, et nous serions le dernier à lui demander l'ébauche d'une confession de foi; mais nous croyons que nous n'aurons acquis le droit de prononcer ce jugement en toute bonne conscience, que lorsque nous aurons péniblement repassé par le sillon qu'il arrosa de ses sueurs, lorsque nous aurons fait notre nourriture de la part de vérité éternelle qu'il a mise au jour, et que cette nourriture nous aura donné la force de nous élever plus haut que lui.

Nous avons tout près de nous, dans nos villes, d'admirables monuments qui ont vu mourir plusieurs générations de travailleurs; chacune a élevé péniblement son assise, laissant à celle qui viendrait après elle le soin de continuer l'œuvre commencée, et jamais, sans doute, aucun de ces ma-

[1] Signalons l'excellent résumé que M. D. Tissot a donné de l'*Introduction* à la *Dogmatique* (*Glaubenslehre*) de Schleiermacher dans le *Bulletin théologique* de 1863 (nos 1 et 2). — Nous avons eu entre les mains, mais trop tard malheureusement pour avoir pu en faire profiter notre travail, la traduction des *Monologues*, par M. L. Segond, pasteur à Genève. Nous n'avons pu que constater la remarquable fidélité de cette traduction, déjà parvenue à sa deux ème édition, et à laquelle nous souhaitons de nombreux lecteurs.

çons inconnus n'eut l'idée qu'il fallait qu'il fît autre chose qu'accepter passivement pour sa base l'ouvrage de ses devanciers. Mais autre chose, une cathédrale; autre chose, l'édifice invisible de la pensée humaine; autre chose, le domaine de la nécessité; autre chose, celui de la liberté. Pourquoi, je le demande, pourquoi nous apprend-on l'histoire au collége? Est-ce afin que nous sachions bien exactement qu'il y avait une fois, par exemple, un peu plus de trois cents ans avant Jésus-Christ, un roi de Macédoine dont le nom se prononce Alexandre, grand conquérant qui avait eu pour précepteur le philosophe Aristote, disciple lui-même d'un autre philosophe nommé Platon, qui enseignait l'existence éternelle des idées, ou types éternels des choses d'ici-bas? A quoi nous servirait-il donc de savoir tout cela? Ou ferait-on peut être défiler devant nous tant de héros afin de nous inspirer une salutaire horreur de leurs vices et un grand désir d'imiter leurs vertus? Singulière éducation morale que celle que ferait donner à ses enfants par des païens, hommes dépassés s'il en fût, une société qui se proclame chrétienne! J'ai besoin de croire que le but que l'on poursuit est à la fois plus profond et plus élevé, et que lorsqu'on nous fait parcourir la route qu'a suivie dès sa naissance la société humaine, l'on ne veut pas seulement nous montrer un tableau, mais on veut, nous mêlant à la caravane, faire de nous tour à tour des Israélites, des Grecs et des Romains, nous faire vivre de la vie de ces peuples disparus, et nous rendre à notre siècle plus riches d'une expérience de plusieurs milliers d'années. Que ce but soit jamais pleinement atteint, helas! je le nie; mais il n'en est pas moins vrai que c'est là le but, et qu'il y a dans ce point de vue de quoi modifier profondément le sens de cette expression d'une critique par trop facile : *Il est dépassé*.

Et puis n'y a-t-il pas dans cette expression l'écho, que l'on entend partout maintenant, d'une doctrine d'après laquelle les idées suivraient un développement absolu, celle qui surgit aujourd'hui valant nécessairement mieux que celle qui a été proclamée hier? Cette doctrine, nous n'avons pas à la combattre ici; faisons observer seulement qu'elle a contre elle un grave adversaire, l'expérience, qui nous montre les mêmes errements revenir à des siècles de distance, et nous force souvent à évoquer de sa tombe l'ombre de tel de ces vieux et puissants lutteurs que dès longtemps nous croyions dépassés.

Entre ces lutteurs, Schleiermacher nous paraît devoir garder pour longtemps au milieu de nous une place d'honneur. A une génération qui ne voyait guère de milieu entre le stérile dogmatisme de ses pasteurs et la culture brillante de ses lettrés pour lesquels la religion était une sphere inférieure, il rappela avec un ferme enthousiasme, et les droits immortels de la religion, et la place centrale et vivifiante que doit occuper dans le christianisme la personne de Jesus de Nazareth. Nous sommes loin sans doute de cette génération-là; mais ses besoins ont-ils absolument cessé d'être les nôtres? D'autres sont venus qui ont proclamé à leur tour les

grands principes dont nous parlons, et qui ont donné aux faits surnaturels de l'Evangile une place que Schleiermacher ne leur avait malheureusement pas assignée ; mais leur témoignage, pour complet qu'il fût, avait-il cette fraîche saveur, cette harmonie, cette puissance qui caractérisaient à un si haut degré celui du maître?

La puissance, tel fut, et nous pouvons ajouter, tel est l'attribut essentiel de Schleiermacher, et ce qui caractérise cette puissance, c'est un respect singulier pour celui qui l'exerce. Celui qui aborderait Schleiermacher avec la prétention de lui demander une provision toute faite s'apercevrait qu'on l'a mal adressé. Celui, au contraire, qui cherchera en lui religieusement un cœur qui réchauffe le sien ne risquera jamais d'être déçu, il recevra à travers une prose souvent massive mais presque toujours poétique à force de vérité, un choc magnétique dont son âme vibrera longtemps. De là l'action que Schleiermacher a exercée sur des hommes qui ont suivi des voies bien diverses, et dont beaucoup ont pénétré bien plus avant que lui dans ce qui est à nos yeux le sanctuaire de l'Evangile. Claus Harms, le célèbre et vivant pasteur du Sleswig, raconte qu'il étudiait à Kiel lorsque parurent (1799) les *Discours sur la religion*. Un ami lui remit ce volume, ne sachant qu'en faire. Harms y passa la nuit. Le lendemain était un dimanche, il le relut de nouveau ; puis il sortit, la tête en feu, « et pendant cette promenade solitaire, dit-il, il arriva que je reconnus comme en une fois que tout mon rationalisme, toute mon esthétique, et tout savoir propre, et toute action propre dans l'œuvre du salut n'étaient que néant, et que je vis comme illuminée par un éclair soudain la nécessité que notre salut vînt d'ailleurs. Si tout cela paraît à quelqu'un fort mystérieux, et qu'il traite cette histoire de mythe et de fantasmagorie, soit, je ne puis mieux la lui expliquer ; mais, pour moi, ce moment est celui que je nomme l'heure de la naissance de ma vie supérieure ; oui, je reçus de ce livre le choc d'un mouvement éternel! » Et qui niera que ce mode d'action ne soit le plus puissant et le plus noble que l'homme puisse exercer sur l'homme? Nous disons l'homme et non le théologien, et nous touchons là au secret de la force de Schleiermacher. Il était homme, homme de part en part. Cette parole, trop souvent applicable : Il y avait deux hommes en lui, l'homme et le théologien, il l'eût prise, et avec raison, pour une injure. Sa théologie fut l'expression de tout son être. Nous n'avons eu aucune manière le dessein de l'exposer ici, et si nous ne nous étions par avance interdit cette expression, nous dirions que dans les pages qui vont suivre il ne sera question que de l'homme.

Ce fut le premier jour de notre siècle, le 1er janvier 1801, que parurent, à Berlin, les *Monologues* de Schleiermacher. C'était sa propre histoire que l'auteur livrait à ses compatriotes comme cadeau de jour de l'an ; son histoire sauf les faits extérieurs, les dates, les noms; l'histoire, non de ce qu'il avait paru, mais de ce qu'il avait été; l'histoire de ce qu'il

s'était dit à lui-même dans les profondeurs de son âme. Jugez d'ici de l'accueil fait à ce cadeau. Je me figure que beaucoup fermèrent le livre après la première page, et retournèrent à leur journal, s'étonnant de la naïveté de ce rêveur qui osait venir parler de ce qui se passait dans son âme au moment où Moreau, vainqueur à Hohenlinden, était aux portes de Vienne et où l'Allemagne voyait déjà avec inquiétude « Napoléon percer sous Bonaparte. » Ceux-là durent s'étonner bien davantage lorsque, treize ans plus tard, ébranlés à la foule qui venait entendre lire du haut de la chaire l'appel que Frédéric-Guillaume adressait à son peuple alors menacé dans son existence, ils reconnurent dans le lecteur et dans celui dont la mâle parole fortifia leurs âmes l'auteur du petit livre qu'ils avaient regardé un jour comme hors de saison. Peut-être quelques-uns reprirent-ils alors le petit livre et comprirent-ils le rapport qui l'unissait au discours qui les avait émus. D'autres, du petit nombre de ceux qui mettent au-dessus de tout privilége terrestre celui d'être admis à écouter les battements d'un noble cœur, auront ouvert dès leur apparition avec avidité les *Monologues*, et les auront refermés avec un ami de plus. Puisse l'imparfait résumé que nous allons essayer de donner de l'œuvre de Schleiermacher ne pas en affaiblir la portée au point de rendre inintelligibles à nos lecteurs ces paroles qui sont d'entre les premières du livre : « Reçois-le donc, ce cadeau, toi qui sais comprendre le silencieux travail de l'esprit. Puisse ton chant intérieur faire un harmonique écho au jeu de mes sentiments! Puisse ce qui tantôt t'attirera comme par un doux magnétisme, tantôt t'ébranlera comme par une secousse électrique, au contact de mon âme, devenir un rafraîchissement de ta force intérieure! »

Le monde extérieur est, pour celui qui sait le comprendre, un miroir magique de son être intérieur. Ainsi, ces distances égales que nous marquons sur la ligne infinie du temps, ces dates, arbitraires sans doute sous plus d'un rapport, et qui ne sauraient prétendre à régler la vie dont le développement méprise toute borne marquée d'avance, ne sont-elles rien autre qu'autant de joyaux pour le chronologiste? n'expriment-elles pas l'idée qu'une division de la vie est possible? Mais il en est peu qui pénètrent jusqu'au fond de l'allégorie. Beaucoup ne voient dans la vie qu'une pente uniforme qui descend des sommets empourprés de la jouissance à la nuit désolée de l'anéantissement, qu'une succession de représentations et de sensations extérieures. Plus cette succession est rapide et harmonique, plus, estiment-ils, est riche la vie, et celui qui saurait rendre compte de ce renouvellement incessant, aurait atteint, à leur avis, le plus haut degré de la connaissance de soi-même. « Ces gens-là prennent, dit Schleiermacher, l'image de leur activité pour leur activité même, le point de contact extérieur de leur force avec ce qui n'est pas elle pour leur être intérieur; ils appellent monde ce qui n'est, en defini-

tive, que l'atmosphère que le monde s'est formée. » Il n'est pas étonnant qu'ils ne profitent pas de l'allégorie, qu'ils ne comprennent pas ce qu'on veut leur dire quand on leur parle d'une division de la vie. Le sens de l'éternité leur manque. Or, chaque point artificiel que l'homme marque sur la ligne du temps n'est pas une partie de cette ligne seulement, mais une partie de l'éternité. Plût au ciel même qu'ils ne la comprissent pas à leur manière, l'image dont nous parlons ! Malheureusement ils s'arrêtent, eux aussi, devant ces dates; chacune d'elles leur dit : *Tout passe;* et puisque tout passe, ils immolent au tombeau de l'année qui finit, un jour qu'ils dépensent en vides fantaisies. Inutile sacrifice!

Nous ne saurions pourtant nous en étonner. Comment celui qui ne reconnaît rien en lui-même qui n'appartienne au temps aspirerait-il à se dégager du temps et à se recueillir devant lui? Pour lui, le souvenir ne saurait avoir aucun sens profond ni lui fournir qu'une plate satisfaction, des regrets stériles ou de vides souhaits. Il en est pour lui de la vie comme d'une harmonie de sons artistement combinés qui frappe l'oreille, s'éteint et ne laisse à l'auditeur profane que l'imparfait écho d'une mélodie qui lui tourmentera l'imagination, mais ne reviendra plus. Oui, sans doute, la vie n'est qu'une harmonie fugitive née du contact de ce qui passe avec ce qui ne passe pas. Mais l'homme n'est pas cette harmonie, il est celui qui la produit et comme tel il est un objet constant de contemplation. « Son activité intérieure, dit Schleiermacher, qui est son être véritable, est là, libre devant moi, et lorsque je la considère, je me sens sur le terrain sacré de la liberté. Voilà pourquoi je fixe sur moi-même mon regard, non pas seulement pour voir chaque moment de ma vie périmé comme une partie du temps, mais pour le retenir comme un élément de l'éternité. »

La liberté, l'éternité, n'existent que pour celui qui sait distinguer ce qui, en lui, est lui-même et ce qui ne lui appartient pas. Chacun n'a pas résolu ce problème. Pour le vulgaire, « le monde extérieur, le monde sauf l'esprit, est l'essentiel ; l'esprit, par contre, un petit hôte du monde, incertain de son lieu et de ses forces. » « Pour moi, dit notre auteur, l'esprit, le monde intérieur se pose hardiment en face du monde extérieur, du royaume de la matière et des choses. Est-ce que l'union de l'esprit et du corps ne fait pas penser à l'union de l'esprit avec tout ce qui est corporel?... Est-ce que je ne porte pas en moi la forme éternelle des choses? Ceux-là se sentent oppressés de respect et de crainte en présence des masses énormes de la création terrestre au milieu de laquelle ils se font l'effet si petits, si insignifiants : pour moi, tout cela ne forme que le corps immense et commun de l'humanité..., tirant d'elle sa raison d'être et donné à celle-ci afin qu'elle le domine et se manifeste par lui. L'action libre de l'humanité a le monde pour objet...; elle a à le former, à se faire de tout en lui des organes et à marquer et vivifier chacune de ses parties par la présence royale de l'esprit. »

Mais ce qui, pour Schleiermacher, est tout d'abord le monde, ce n'est pas la matière, c'est la communion éternelle, toute présente et toute-puissante des esprits; à ce monde-là notre auteur donne le droit d'agir sur lui, de modifier la surface de son être. Ici ce n'est plus la liberté qui se heurte à ce qui n'est pas elle, c'est la liberté qui se heurte à la liberté, et du choc, chose étrange, jaillit la nécessité. Oui, l'action même de l'esprit sur l'esprit est profondément libre, mais le résultat de cette action dépend d'une loi éternelle; en abordant le monde des esprits, nous mettons en même temps le pied sur le terrain de la liberté et sur celui d'une nécessité supérieure. Laissons parler l'auteur : « Oui, je te trouve toujours au premier rang, sainte liberté! Je ne suis, moi, que liberté, je ne puis me voir autrement, ce qui est nécessaire n'est pas mon action, mais son reflet; ce sont les éléments du monde que, dans la joyeuse communion avec tous, j'aide à produire. Au monde appartiennent ces œuvres que j'ai constituées avec d'autres sur un terrain commun, apportant, moi aussi, ma part de travail à la création de la pensée:... au monde les images qui viennent et passent; au monde tant d'objets que le temps apporte et reprend à l'âme tour à tour; au monde tous ces signes qui témoignent que l'esprit vient avec amour à la rencontre de l'esprit, baisers d'amitié qu'ils se donnent et qui se reproduisent, toujours nouveaux.

« Tout cela suit, comme la danse des Heures, avec harmonie et mélodie la mesure du temps: mais c'est la liberté qui donne le ton et forme l'harmonie, et toutes les douces transitions sont son œuvre; celles-ci jaillissent d'elles-mêmes de l'action intime et de la volonté propre de l'homme. »

Nous avions besoin, dirons-nous en passant, de cette explication pour saisir le rapport qui unit cette fière affirmation de la liberté avec le point de vue théologique de Schleiermacher, manifestement déterministe. Qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit ici non de la liberté de l'homme vis-à-vis de Dieu, mais de sa liberté vis-à-vis du monde; oui, de la liberté de l'esprit vis-à-vis de la matière; non pas de la liberté de choix, mais de la liberté effective. Schleiermacher est frappé d'un fait, et qui n'en serait douloureusement frappé avec lui? La plupart des hommes sont de simples phénomènes, des composés d'apparitions fugitives; leur existence ne se sépare pas de celle du monde; ils se laissent rouler pêle-mêle comme les pierres d'un torrent. On leur demanderait de raconter leur histoire, ils diraient à merveille ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont subi, ils seraient incapables de dire *ce qu'ils sont*. Pour eux, point de liberté, partant point d'éternité. Schleiermacher ne se sent pas de cette famille. Il est au fond de son être un sanctuaire que rien ne saurait envahir, celui de sa vie spirituelle. Cette vie ne dépend ni d'heur ni de malheur; loin de subir l'action du monde, elle lui imprime la sienne propre; et dans une libre communion avec d'autres esprits, elle collabore à l'œuvre commune. L'insuccès ne saurait l'appauvrir, ni le succès la rendre plus riche, car ces mots *succès* et *insuccès* ne touchent que l'œuvre, non l'ouvrier. Or l'ouvrier n'est

point contenu dans son œuvre, il n'est aucune de ses actions dont il puisse dire : Voilà un tout; chacun de ses actes le reporte à l'unité de son être et produit en lui cette *considération de soi-même* qui le met en état de vivre dès à présent de la vie éternelle, « Ne t'inquiète pas de ce qui va venir, ne pleure pas au sujet de ce qui passe, mais prends soin de ne pas te perdre toi-même et pleure si tu t'avances sur le fleuve du Temps sans porter en toi le ciel. »

Ces mots, les derniers du premier *Monologue* sont d'une profonde sérénité. Une question se presse sur nos lèvres : Y a-t-il des larmes dans cette sérénité-là? Est-ce la sérénité du disciple de Jésus-Christ ou celle du disciple de Zénon? Ne nous hâtons pas de répondre; laissons s'achever l'image. Schleiermacher a encore bien des choses et des plus intimes à se dire. Approchons-nous et écoutons.

« Les hommes ont peur de regarder en eux-mêmes et beaucoup tremblent comme des esclaves lorsqu'il leur est enfin devenu impossible de ne pas se demander ce qu'ils ont fait, ce qu'ils sont devenus, ce qu'ils sont. » Ils pensent qu'il leur serait plus facile de connaître les autres qu'eux-mêmes, et cependant ils n'ont à leur disposition que les actes d'autrui! « Honte, honte à celui qui ne se considère lui-même que comme l'étranger « considère l'étranger. » Que peut fournir à celui-là la recherche de soi-même? Il opère sur une base vacillante, il compte avec des chiffres inconnus, et il compte avec une inquiétude dont il ne peut se défendre. Cette inquiétude est légitime. Quelle garantie a un tel homme, un homme qui ne connaît que ses actes, qui s'est abandonné à la sphère inférieure de la *représentation*, qui n'a jamais noué ou qui a rompu le fil de la conscience de soi; quelle garantie a-t-il qu'en creusant en lui-même il y trouvera la raison; quelle garantie a-t-il qu'il appartienne à l'humanité? Aucune, car le vrai moyen de ne pas se perdre est d'avoir conscience de soi, et le vrai moyen d'arriver à cette conscience est d'agir librement. Aucune éducation, aucune étude, aucun moyen artificiel et violent ne peut remplacer la libre résolution qui ouvre les portes de la communauté humaine. Celui qui l'aura prise une fois cette résolution d'être homme, la tiendra jusqu'au bout; celui qui viendrait à y manquer, ne l'aurait jamais prise.

« Je pense encore, dit Schleiermacher, avec une joie pleine de fierté au temps où je la trouvai, cette conscience de l'humanité et où du même coup j'acquis la certitude que je ne la perdrais jamais. Elle vint du dedans la révélation sublime, et ce n'est ni à un système quelconque de vertus ni à l'invention des sages que je la dois; un moment lumineux couronna une recherche longtemps infructueuse, la liberté mit fin par l'action au doute obscur. Je peux dire que dès lors je ne me suis jamais perdu moi-même; ce qu'ils appellent *conscience* je ne le connais pas, du moins comme ils le connaissent; aucun sentiment ne me punit, il n'est pas besoin qu'au-

cun vienne m'avertir. Dès lors, je ne songe plus ni à viser à telle ou telle vertu ni à me réjouir d'une action plutôt que d'une autre, comme font ceux qui se contentent de saisir de temps à autre dans la vie fugitive un témoignage isolé et souvent douteux de leur raison. Je porte en moi non interrompue la conscience de toute l'humanité [1]. J'aime à jeter souvent, et d'un cœur léger, un regard sur l'ensemble de mes actes, sûr que je suis de ne trouver nulle part en ce tableau quelque chose que la raison eût à renier. »

Nous devons, à la vérité, à Schleiermacher et au lecteur de reproduire à la suite de ces lignes la déclaration suivante, tirée des lettres de l'auteur, et qui, sans anéantir le scrupule que nous éprouvons nous-même à nous associer pleinement au chant de triomphe de l'auteur des *Monologues*, jetteront un grand jour sur la page que nous venons de transcrire et nous garderont d'un jugement précipité. « Dans les *Monologues* écrit Schleiermacher, je me suis idéalisé moi-même, et les simples s'imaginent que c'est mon portrait que je leur ai donné. Oui, sans doute, je suis bien tel que je me suis dépeint, je le suis par ma disposition intime, par mon être véritable; mais l'être vrai n'apparaît jamais au dehors dans toute sa pureté, sur lui flotte toujours une ombre et de cette ombre il n'est pas question dans les *Monologues*. » « Ce sont mes idées, écrit-il ailleurs, que j'ai exposées dans les *Monologues*, et par ce mot je n'entends pas ces vides représentations que nous avons dans la tête et qui nous montrent ce que nous devrions être ou à peu près, mais des idées qui vivent réellement en moi et dans lesquelles je vis aussi. Toutefois, ces idées ne se sont pas attachées à moi comme les dons d'une bonne fée, mais elles ont surgi comme tout ce qu'il y a de meilleur en l'homme, tard, après maint errement et mainte faute, et elles ne passent dans ma vie qu'au prix d'un combat incessant livré aux influences et aux débris de mon être antérieur. Si donc, malgré cela, les *Monologues* ne portent aucune trace d'un combat contre moi-même, cela tient à ce que j'ai pris mon parti de ce que l'homme ne peut atteindre que graduellement sa stature. » Cela dit, poursuivons.

Schleiermacher est arrivé à la conscience de lui-même comme membre de cette communauté spirituelle qui seule à ses yeux mérite le nom d'humanité. Nous avons assisté à la fête que ce résultat a amenée dans son âme. Il la célébra quelque temps, cette fête, pensant être arrivé au but, se figurant que l'humanité étant une par sa base, tous les hommes, au fond, se ressemblaient, et ne différaient les uns des autres que par le théâtre ou la forme de leur activité. Mais un doute surgit bientôt dans son âme. D'où vient l'unité, la *personnalité* de la conscience qu'il a de lui-même? Il lui répugne de ne leur assigner que des causes purement

[1] Sans doute : la conscience de moi-même en tant qu'en communion avec toute l'humanité, c'est-à-dire avec le monde des libres esprits.

extérieures; un nouveau but flotte devant lui, il acquiert enfin la certitude que chaque individu est appelé à représenter l'humanité d'une manière particulière, par une combinaison spéciale de ses éléments et cela afin que cette humanité arrive à se révéler dans l'espace et dans le temps de toutes les manières possibles. Tous ceux qui ont eu le privilége de toucher aux rivages du monde spirituel ne font pas ce second pas avec la même décision que notre auteur. « La plupart, dit-il, flottent dans un milieu indéterminé, ils offrent bien tous les caractères de l'humanité, mais non ceux de l'individu, et il en est d'eux comme d'un minéral auquel auraient manqué et l'espace et le temps qui lui eussent été nécessaires pour se cristalliser sous la forme qui lui est propre; il n'apparaît que comme une masse informe. » Schleiermacher n'est pas de ceux-là, il sait quel est son caractère particulier; mais comme, de son propre aveu, il le saurait mieux encore, comme il connaîtrait mieux la cause commune et de l'étendue et des limites de son être, comme il pourrait désigner avec plus de certitude les chemins qui lui sont ouverts et ceux dont sa nature lui interdit l'accès si, du jour où il est arrivé à entrevoir la place qui lui était assignée dans le domaine commun, il avait mis autant d'opiniâtreté à ne pas la perdre de vue qu'il en a mis à conserver intacte en lui la conscience de l'humanité! « Mais l'homme n'arrive que tard et avec peine à la pleine conscience de sa spécialité; il n'ose pas toujours se placer devant elle et dirigera plus volontiers son regard sur ce qui est le terrain commun de l'humanité; oui, il doute souvent qu'il lui soit permis de se séparer en quelque mesure comme individu de la communauté humaine, et, par une confusion étrange entre ce qui est du domaine des sens et ce qui est de celui de l'esprit, il se demande s'il ne courrait pas ainsi le danger de retomber dans le cercle étroit et fâcheux d'une personnalité purement extérieure; ce n'est pas du premier coup qu'il apprend à apprécier son nouveau privilége, et à en faire usage. »

Toutefois Schleiermacher déclare n'avoir pas de quoi se plaindre. Il a fait de grands pas dans cette lutte de la volonté contre la nonchalance. Ce qui échappe encore à son regard exercé est peu de chose, et bien qu'il ne puisse se passer d'invoquer de temps à autre en témoignage toute son histoire, ni de s'aider du conseil d'un ami, il a acquis une preuve péremptoire de sa propre détermination. « Lorsque j'ai fait, dit-il, quoi que ce soit selon mon esprit et mon sentiment, mon imagination fait passer devant moi mille manières dont j'eusse pu agir et cela sans léser les droits de *l'humanité*, mais dans un autre esprit et un autre sentiment; je me mire en mille formes diverses, et cela afin de mieux reconnaître celle qui m'appartient. »

Une question se pose devant chaque individu. Est-il essentiellement destiné à donner à l'humanité *en lui* une forme spéciale et à ramener à ce but une activité riche et variée; ou sa nature le porte-t-elle plutôt à manifester *au dehors* la vie de l'esprit, à la modeler en des œuvres d'art

qui le donnent à connaître ? Telles sont les deux vocations qui s'offrent à lui et qui sont trop diverses pour pouvoir devenir souvent, et dans une mesure égale, l'apanage d'un seul. Oui, sans doute, l'individu pourra bien les concilier, ces deux vocations-là, tant qu'il ne se trouvera que dans le vestibule de la vie morale et que la crainte de se limiter l'empêchera de se déterminer fortement; mais une fois arrivé au sanctuaire même, il devra choisir entre elles, et ce ne sera que plus tard qu'arrivé à un degré de perfection dont peu sont capables, il pourra les unir de nouveau et dans une pleine harmonie.

Comment notre auteur pourrait-il douter de la vocation qu'il s'est choisie? Il évite toujours avec tant de décision de rechercher ce qui appartient à l'artiste, il saisit toujours avec tant d'avidité tout ce qui pourrait profiter à sa culture propre! « L'artiste, dit-il, poursuit avant tout ce qui peut devenir un symbole de la vie de l'esprit... Celui-ci fouille dans le trésor des langues; celui là fait un monde du chaos des sons; cet autre cherche un sens, une harmonie cachée dans l'admirable jeu des couleurs de la nature. Une œuvre se présente-t-elle à l'artiste, il approfondit l'effet de chacune de ses parties, il en étudie l'ensemble et en recherche la loi, et se réjouit souvent davantage de la beauté artistique de la cassette que de son précieux contenu. Puis de nouvelles pensées naissent en lui pour de nouvelles œuvres qu'il élaborera dans le silence de son âme et qui croîtront dans une douce obscurité. » Tout autre est la manière de l'auteur des *Monologues*. Ce qu'il cherche en tout c'est le fond, non la forme, et quand il doit exprimer, il ne s'arrête pas longtemps à perfectionner son langage. Son but est sa propre culture; aussi redoute-il la vie solitaire si chère à l'artiste. Il faut qu'il sorte de lui-même, qu'il entre en communion avec d'autres esprits, et cela non-seulement afin de connaître ce qu'il y a en eux de vraiment humain (spirituel) et ce qu'il pourra s'approprier de leur vie, mais afin d'arriver, en leur donnant et en en recevant tour à tour, à une détermination toujours plus parfaite de son être. Ame peu artistique, il lui en coûte de se répéter; il lui faut la présence d'un être aimé qui le comprenne à demi-mot et auquel il communique sans tarder l'acte intérieur de son esprit, acquittant ainsi sa dette au monde par un don facile fait à l'amitié.

Il en est de cette vocation spéciale que Schleiermacher vient de s'assigner comme de la vocation à l'humanité, c'est-à-dire à la vie spirituelle : en avoir conscience, c'est en être capable et réciproquement. Or Schleiermacher se réjouit d'en avoir conscience et de posséder les deux qualités qu'elle suppose, savoir : un sens ouvert à tout et un cœur capable d'amour. L'un ne peut aller sans l'autre; comment celui qui ne posséderait pas ce que Schleiermacher appelle le *sens* par excellence arriverait-il à entretenir le commerce sacré avec le monde des esprits, condition première de toute culture propre; et par contre, quel moyen celui qui n'aimerait pas aurait-il de régler ce commerce et d'établir une proportion déli-

cate entre ce qu'il doit donner et ce qu'il doit recevoir? — « Qu'y a-t-il, s'écrie Schleiermacher, à quoi mon sens ne soit pas ouvert? Mes amis ne se plaignent que trop de ce que je ne puis parvenir à me limiter, de ce qu'ils sont trompés dans leur espérance toutes les fois que rejetant toute autre occupation sérieuse il leur semble que je vais enfin me fixer sur un objet donné; car à peine un point de vue acquis, mon esprit, disent-ils, s'empresse suivant son habitude vers d'autres objets. S'ils pouvaient enfin me laisser le repos et comprendre qu'autre n'est pas ma vocation... et tenir pour quelque chose qui ait valu leur peine, la part de culture que m'a apportée le spectacle de leur activité! »

A côté de ceux-là, dont les plaintes témoignent plutôt en sa faveur, il en est d'autres qui, cherchant comme lui à pénétrer l'intérieur de toute chose humaine, se plaignent de l'indifférence avec laquelle il passe devant mainte chose sacrée, du vain esprit de discussion par lequel il nuit à la profondeur, à l'impartialité de son regard, et l'accusent d'avoir, au fond, le sens borné. Schleiermacher s'en défend. Non, son sens n'est point borné! S'il discute c'est afin de défendre la liberté de son esprit longtemps esclave et de ne pas subir le despotisme de celui qui pour la première fois lui offre une idée; c'est afin de passer en revue les diverses manières qu'il y a de saisir un objet; c'est afin de chercher la sienne propre, et, une fois trouvée, qu'on se rassure, il laissera paisiblement subsister chaque opinion à côté de la sienne. S'il passe tranquille devant bien des choses qui en avaient enflammé d'autres au premier contact, c'est que son sens ne peut tout saisir à la fois, c'est qu'il n'est pas de ceux qui pénètrent tout d'abord avec feu au centre d'un objet nouveau. Non, cette méthode ne conviendrait guère à la sérénité qui donne le ton fondamental à l'harmonie de son être; elle le jetterait hors de lui-même, et quittant un objet pour en saisir un autre, il les perdrait en réalité tous les deux. « Il faut, dit-il, que je dépose d'abord toute nouvelle acquisition au fond de mon âme et que je poursuive le jeu habituel de ma vie..., afin que le nouveau se mêle à l'ancien et acquière des points de contact avec tout ce qui est en moi; c'est ainsi seulement que j'arrive à me faire peu à peu un point de vue intime et profond : c'est ainsi et non autrement qu'il faut que je procède sous peine de porter atteinte à mon être intérieur. De cette manière je ne marche pas vite et je pourrai vivre longtemps encore avant d'avoir saisi toute chose avec une égale puissance, mais aussi j'ai moins à rétracter que d'autres, car ce que j'ai saisi par ce procédé est bien à moi, porte mon sceau..., a passé dans mon être. » Elles sont touchantes les plaintes que Schleiermacher fait entendre sur les malentendus auxquels son caractère a donné lieu. Il se demande si ce caractère est donc si difficile à comprendre que le désir le plus cher de son cœur, qui est de se révéler de plus en plus à ceux qui sont dignes de le comprendre, doive rester inassouvi. Oui, tel est son plus ardent besoin, bien qu'on ait répété souvent qu'il était fermé aux autres et qu'il repoussait même avec froideur les avances

de l'amitié. Sans doute il ne juge pas nécessaire de parler de tout ce qu'il a fait, de tout ce qui lui est arrivé. Tout cela est trop insignifiant, trop étranger à lui-même pour qu'il en occupe celui auquel il serait tout prêt à découvrir son être intérieur. Il ne songe pas non plus à parler de ce qui, en lui, est trop obscur, trop informe encore pour qu'il puisse le communiquer; de quel droit d'ailleurs donnerait-il ce qui n'est pas encore à lui? Une telle prudence, loin de nuire à l'amour, en est inséparable. Schleiermacher aime son ami comme lui-même; aussitôt qu'il possède quelque chose en propre il court le lui offrir. De même aussi ce qui l'intéresse chez les autres ce n'est pas l'extérieur, ce ne sont pas les mille événements qui dépendent soit de la nécessité, soit d'une vie intérieure que déjà il a appréciée. Qui oserait traiter cela de froide indifférence? lui demanderait-on d'avoir moins de respect pour les autres que pour lui-même? Son amour fut toujours élevé et il s'en réjouit. Jamais un bienfait ne lui arracha son amitié; jamais la beauté, son amour; jamais la pitié ne le poussa à donner un mérite à la souffrance; jamais un parfait accord sur les choses ne jeta pour lui un voile sur la divergence de deux âmes. Partout où il découvre une disposition à l'individualité, c'est-à-dire *sens* et amour, partout est pour lui un objet d'amour. Peu importe après cela que l'action ait déjà manifesté au dehors la sainte flamme. Ce qu'il cherche, c'est la grandeur du dedans; c'est la vie propre; c'est la place de cette vie dans le domaine commun de l'humanité. Plus il trouve de ces trésors chez un autre (et avec quel amour il les couve des yeux !), plus il a d'amitié pour cet autre, plus il se montre à découvert à celui qui est devenu son ami. Toutefois il ne peut découvrir à cet ami que ce que celui-ci est en état de saisir. « Aussi, dit-il, mon amour est bien souvent retourné à moi; il n'avait pas été compris, le langage du cœur, comme si j'avais été muet, et ils pensaient, les autres, que je l'avais été! »

Ils sont nombreux les mécomptes du cœur aimant! Que de fois notre auteur ne trouva-t-il pas d'écho! Que de fois chercha-t-il inutilement à en produire là où autrefois il en avait trouvé! Mais ces mécomptes sont le lot inévitable de l'homme qui cherche à se former lui-même; et ce qui demeure, c'est qu'à mesure qu'il se développe par un côté nouveau, à mesure aussi s'agrandit la sphère de son amour: «Ce qu'on a cru des comètes est vrai de l'homme qui se cultive lui-même. Il appartient à maint système astronomique, il se meut autour de maint soleil. Un jour une étoile le considère avec joie, elle voudrait le connaître, et lui, s'approchant, se penche amicalement sur elle; mais bientôt elle l'aperçoit en de lointains espaces, son apparence lui paraît changée, elle se demande s'il est bien le même, alors elle s'élance d'un vol rapide et vient à sa rencontre avec amour. Où trouver le bel idéal d'une parfaite union? Où trouver l'amitié également accomplie des deux parts? Là seulement ou deux êtres posséderaient une mesure égale et en quelque sorte surabondante de sens et

d'amour. Mais alors l'accomplissement de l'amour serait devenu l'accomplissement de ceux qui s'aiment et à coup sûr pour eux alors sonnerait l'heure qui a sonné pour tous avant ce moment sublime, l'heure de se retirer du monde et de rentrer au sein de l'Infini! »

Ainsi finit le second *monologue*. Qui ne se sentirait saisi de respect en présence de cette nature qui s'accuse devant nous toujours plus forte et toujours plus tendre; aussi ardente à se donner que décidée à s'appartenir? Qui ne serait curieux, quittant pour un moment ce que nous pourrions appeler le *sous-sol* de l'histoire de Schleiermacher, de jeter un coup d'œil sur son histoire elle-même et de demander à sa vie et à ses amis le commentaire des *Monologues?* Si nous ne craignions ni de trop nous étendre, ni de rompre le fil de l'histoire intime que nous avons à raconter, nous aimerions à donner à nos lecteurs quelque peu de ce commentaire; nous aimerions à leur tracer (et les éléments ne nous manqueraient pas!) le portrait de cet homme que ses contemporains nous dépeignent[1] « petit, tranquille, réfléchi, peu discoureur en société, attentif à ce que disent les autres..., jamais bouillant, exprimant son indignation par une colère vigoureuse, mais toujours mesurée, laissant deviner aux autres jusque dans les plus petites choses le pouvoir presque tyrannique qu'il exerçait sur lui-même. » Nous aimerions à retracer les doux reproches que lui adresse sa fiancée au sujet de la réserve légèrement ironique que Schleiermacher garde vis-à-vis de beaucoup de gens qui, dans leur candeur s'attendent à recevoir de lui quelque chose et sont souvent cruellement déçus. « Ne vaudrait-il pas la peine, écrit-elle, de leur dire la vérité? n'y en a-t-il pas parmi eux quelques-uns qui mettraient la main au bien s'ils le connaissaient et qui peut-être sont incapables de le connaître par eux-mêmes? » — Schleiermacher répond; il allègue le peu d'importance qu'attachent d'ordinaire aux questions sérieuses ceux qui, en société, les mettent sur le tapis, le genre facile de la conversation qui exclut toute discussion approfondie, la peine qu'il a à retenir son amertume quand dans le courant de la discussion il entend alléguer des raisons plates, triviales ou d'autres qui dénotent un naturel vicieux. Il allègue autre chose encore; une certaine disposition qui fait qu'il sait d'avance qu'au lieu d'expliquer sa pensée il ne ferait que l'envelopper ou la délayer..., et enfin il promet qu'il essayera de détruire l'impression qu'il a produite. Cette dernière raison fut sans doute celle que sa fiancée goûta le plus et, nous l'avouons, dans ce cas nous sommes de son sentiment et nous croyons que sans rien perdre ni de lui-même, ni de son influence, Schleiermacher eût pu montrer parfois plus d'abandon. Mais ne nous hâtons pas trop de l'accuser. N'oublions pas qu'il vogua quelque temps dans les eaux de cette école romantique allemande qui professa la plus étrange aristocratie spirituelle qui se puisse imaginer; rappelons-nous aussi l'in-

[1] Voir le livre de Karl von Raumer sur les *Universités allemandes*.

fluence unique qu'il exerça autour de lui, les nobles et fécondes amitiés qu'il forma, avec Albertini le poëte, avec Steffens le naturaliste, avec Frédéric Schlegel et avec d'autres; ce besoin impérieux d'intimes et délicats épanchements qui lui fit toujours rechercher de préférence la société des femmes. et citons, avant de poursuivre, un mot touchant qu'il ne sera pas inutile de placer en regard de l'austère portrait que l'on nous traçait de lui tout à l'heure. « J'aspire, écrit-il, à l'amour par toutes mes racines et toutes mes feuilles, il faut que j'y touche et si je ne puis pas le humer à longs traits, aussitôt je me desseche et je me fane. Tel est le fond de ma nature, je n'ai aucun moyen de la changer, et aussi n'en voudrais-je point ! »

(*Suite.*) ROGER HOLLARD.

HISTOIRE RELIGIEUSE

—

L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION, par E. de Pressensé. 1 vol. in-8. Paris, chez Ch. Meyrueis et Ce, 174, rue de Rivoli, et Dentu, Palais-Royal.

Il n'y a pas un mois que j'écrivais dans cette même revue : « Il n'est pas permis de louer M. de Pressensé dans un recueil qu'il dirige ! » Et maintenant, après avoir achevé la lecture de son livre, me voici forcé ou de mentir à ma conscience, ou d'exprimer ma vive sympathie pour cette œuvre où je retrouve à un égal degré le chrétien, l'historien sagace et le bon citoyen.

Qu'on ne se laisse pas tromper par le titre de cet ouvrage : ce n'est pas seulement de l'Eglise qu'il s'agit ici, mais de la France, corps et âme, et de ses intérêts temporels et spirituels à la fois. Quoique l'auteur n'ait étudié qu'un des côtés de notre terrible Révolution, elle est tout entière mise en cause dans son livre, car c'est la première fois qu'il lui est demandé compte de son manque de respect pour la conscience humaine. De toutes les fautes qu'on lui a si justement reprochées, celle-ci est la plus grave, car c'est la seule qui ne s'explique pas par les entraînements et les passions du moment ; c'est la seule aussi qui nous apprenne pourquoi cette grande œuvre, si glorieusement commencée, a fini par avorter si misérablement.

Le propre d'un historien digne de ce nom, c'est d'élargir l'horizon de ceux qui le lisent. Pour ma part, je ne sais pas gré seulement a un auteur de ce qu'il pense, mais de ce qu'il me fait penser, dans ce contact fécond de son intelligence avec la mienne. Or, l'impression que j'ai reçue de cette lecture, c'est que la Révolution française n'est pas seulement la guerre déclarée à un ordre social décrépit, qui devait crouler au premier choc ; elle est aussi la guerre déclarée à Dieu, et c'est pour cela qu'elle a péri ! Cette vérité ressort à chaque page du livre de

M. de Pressensé, avec cette autre vérité qui découle directement de la première : c'est que chez un peuple qui n'a que de vagues instincts religieux, sans foi arrêtée et positive, le sens moral doit s'émousser peu à peu, et finir par s'éteindre. J'en appelle à tous ceux qui ont abordé sans parti pris l'histoire de notre Révolution, ce qui nous y frappe surtout, dans ses deux dernières périodes, n'est-ce pas un souverain mépris pour la conscience? n'est-ce pas ce que l'on appelle, dans le jargon du socialisme moderne, la *souveraineté du but*, et la parfaite indifférence sur le choix des moyens?

Or, d'où vient tout ceci, je le demande, si ce n'est du vide qui se fait dans l'âme des peuples, quand l'idée de Dieu en est absente? Oui, il y a une conscience pour les nations comme il y en a une pour les individus, et la première finit toujours par périr dans le naufrage de l'autre. Dans l'histoire d'un grand pays, toutes les générations sont solidaires, et comme dans la loi de Moïse, les fils y payent pour les fautes de leurs pères, qu'ils expient tout en les continuant. L'heure de la rétribution, qui attend le coupable dans l'autre vie, sonne dès ici-bas pour ces coupables collectifs qu'on appelle des nations. Ainsi en est-il de notre grande Révolution : en dépit des illusions d'un patriotisme égaré, et des entraînements populaires qui y ont mis trop souvent la vengeance à la place du droit, en dépit des mensonges posthumes et des complaisances intéressées de l'histoire, le jour commence à se faire, et l'heure de la justice est enfin venue. Ce que M. de Pressensé n'a pas dit, mais ce que son livre m'amène à dire, en mon nom et non pas au sien, c'est que la Révolution française, malgré l'incomparable éclat de ses débuts, n'est, en dernière analyse, qu'un intermède sanglant entre deux despotismes, dont le plus lourd n'est pas celui qu'elle se vante d'avoir abattu. Faute d'avoir assis sa base sur le roc des croyances, après avoir fait table rase, elle n'a rien reconstruit que le passé, c'est-à-dire la tyrannie de l'Etat, en la rendant collective, de personnelle qu'elle était, et en tendant, à travers la Convention, une main à Louis XIV et l'autre à Napoléon. Aussi n'est-elle point, comme notre orgueil national aime à s'en flatter, une ère nouvelle d'où tout doit dater, pour la France comme pour l'humanité, mais un châtiment et une leçon de Dieu ; leçon sanglante, plus méritée, hélas! que comprise, puisque après tant de fautes, si sévèrement punies, la France oscille encore dans une bascule éternelle entre le despotisme et l'anarchie.

Je ne connais dans l'histoire que deux révolutions qui aient complétement réussi. C'est celle de Hollande au seizième siècle, et celle d'Angleterre au dix-septième. Toutes deux sont des révo-

lutions religieuses, ce qui ne les empêche pas d'être en même temps des révolutions politiques, dignes des deux génies des peuples les plus pratiques de l'ancien continent. Enfin, il en est une troisième, qui a réussi à son tour, quoique dans une moindre mesure, parce que l'idée religieuse n'était pas à sa base : c'est celle qui a fondé la république des Etats-Unis. On ne peut pas dire que les croyances chrétiennes en aient été tout à fait absentes; car, derrière la lutte héroïque de 1774, il y a les purs souvenirs de l'émigration puritaine qui a peuplé les Etats du Nord. Mais un élément nouveau et contraire à celui de la race anglo-saxonne est entré dans l'*Union* avec les Etats du Sud. La race française y a apporté les instincts qui lui sont propres, sa légèreté brillante, ses aptitudes militaires, son mépris pour la loi, sa folle passion pour l'unité, c'est-à-dire pour le despotisme. Et puis, ne l'oublions pas, les nobles cœurs, mais les esprits imprévoyants qui ont rédigé la Constitution des Etats-Unis, ont laissé l'esclavage, qu'ils détestaient, mais qu'ils n'osaient pas renier, s'y glisser honteux et déguisé. Il a fallu près d'un siècle pour que ce germe fatal, déposé dans les institutions de ce grand pays, y portât ses fruits empoisonnés. La liberté n'a pas péri, comme en France, parce que, dans le Nord du moins, elle repose sur deux instincts qui nous manquent : la crainte de Dieu et le respect de la loi; mais c'est à travers une lutte fratricide qui a ébranlé sur ses bases un monde tout entier; c'est sur les ruines de l'esclavage frappé de mort, sur les ruines même de l'*Union*, qui ne peut pas renaître, quoi qu'on dise, que les Américains du Nord, rompant tout lien avec le Sud, pourront recommencer des destinées nouvelles, et devenir ce qu'ils n'ont pas su être encore, des chrétiens conséquents.

Maintenant, veut-on savoir pourquoi la Révolution française n'est pas parvenue, comme celles d'Angleterre et de Hollande, à fonder une liberté durable; pourquoi les généreuses illusions de 1789 ont abouti aux saturnales de la Terreur? M. de Pressensé nous le dira. Mais, voyons d'abord sa pensée sur les débuts de notre Révolution et sur Mirabeau :

« Tout a été dit sur cette heure unique de notre histoire où la France se sentit vivre dans une représentation nationale digne d'elle, et vit l'avenir sous les brillantes couleurs de ce beau soleil de mai qui éclairait l'ouverture de ses états généraux. « Ne vous moquez jamais de votre « jeunesse! » a dit un grand poëte. Respectons cette saison rapide d'enthousiasme; ne tournons pas en dérision cette faculté à tout espérer, cette confiance illimitée, si tôt déçue... S'il y a encore aujourd'hui d'invincibles résistances à l'aplatissement général, d'incurables regrets et de généreuses aspirations, c'est qu'il reste encore quelque chose des illusions de 1789. Elles demeurent, après tout, l'idéal qui plane sur notre histoire. Du jour

où cet idéal aurait disparu, on pourrait dire pour l'Europe moderne : Le Bas-Empire est fait ! » (P. 27.)

« Chez une race éloquente qui a besoin que les grandes paroles relèvent les grandes actions, et qui fait volontiers les secondes pour les premières, le Tiers a le bonheur de posséder le prince des orateurs des temps modernes, monté sincèrement, malgré ses vices, au ton de l'enthousiasme général, et trouvant pour l'exprimer un langage enflammé, incisif, parfois terrible comme un tonnerre, qui laisse après lui un long sillon de colère ou d'admiration passionnée. C'est sur son champ de bataille qu'il faut entendre Mirabeau, au milieu de ces orageuses séances. On comprend en lisant ces véhémentes improvisations, où la passion se combine avec une dialectique serrée, qu'il est aussi, dans l'ordre intellectuel, des *rois de droit divin* qui, d'un mot, savent faire jaillir la lumière et le feu au sein de l'assemblée qu'ils subjuguent, même en la condamnant à les admirer sans les estimer » (p. 32).

Nous ne prétendons point suivre pas à pas l'auteur dans le vaste sujet qu'il n'a pu traiter qu'en le détachant du cadre qui l'entoure. Ce n'est point l'histoire de la Révolution qu'il écrit, c'est celle de l'Eglise de France et de ses relations avec l'Etat, dans cette période agitée, qui s'étend de 1789 à 1802. Or l'Eglise de France, à cette époque, c'est le catholicisme, car le protestantisme ne brille guère que par son absence. Si Rabaud-Saint-Etienne, le pasteur député, n'était venu le personnifier à la tribune; si par ces nobles paroles : *Je suis le représentant d'un grand peuple!* il n'était venu évoquer devant l'Assemblée ce peuple innombrable des persécutés, et ces glorieux forçats des galères du *grand roi*, on aurait pu oublier que le protestantisme existait alors en France. Mais ne l'en accusons pas ! La liberté était alors chose si nouvelle pour lui, son existence lui était tellement contestée par d'odieux préjugés ou d'implacables rancunes que lui-même n'était pas encore bien sûr de vivre !

Mais, dès la Constituante, à côté du parti de la liberté qui est encore celui du droit et des sentiments généreux, à côté de l'Eglise qui se sent menacée, dans ses biens d'abord, puis dans sa domination, avant de l'être dans son existence, on voit déjà apparaître un autre pouvoir : c'est celui de l'émeute :

« Nous sommes loin, dit l'auteur, de blâmer tout soulèvement populaire ; il en est de sublimes qui ont sauvé l'indépendance de la patrie. Mais dans l'état d'ignorance où les masses étaient alors plongées, ces explosions du sentiment public ont le caractère de forces sauvages et indisciplinées. Les classes instruites soufflent le feu de leurs colères dans ces cœurs simples et rudes, servis par des bras robustes. Elles s'imaginent que le peuple soulevé s'arrêtera au point précis où elles s'arrêtent elles-mêmes. Mais il n'en est rien. Quand le souffle de la tempête a passé sur ces grandes vagues humaines, ceux qui les ont déchaînées sont impuissants à leur dire : « *Jusqu'ici, et pas plus loin!* » Le flot pousse le flot,

les rivages sont emportés, et les initiateurs du mouvement sont les premiers à le maudire, car ils sont submergés » (p. 37).

Mais voici maintenant la grande leçon qui ressort de cette histoire et celle que l'auteur en a surtout dégagée. Puisse-t-elle enfin être comprise !

« Une étude attentive de notre Révolution démontre que ce qui a embourbé le char, si bien lancé d'abord, ce qui l'a précipité plus tard dans la boue sanglante de la Terreur, c'est la question religieuse, mal comprise et résolue hâtivement... Il a suffi que la Révolution touchât à la conscience pour soulever la plus invincible résistance. C'est cette résistance qui, en l'exaspérant, la fit sortir de sa voie; elle qui, en irritant son fier et redoutable génie, fit oublier ses bienfaits pour ses fureurs. Ce dix-huitième siècle, qui semblait si désabusé des choses divines, fut, en définitive, troublé par cette question plus que par aucune autre. Disons-le à l'honneur de l'humanité : c'est la foi religieuse, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus désintéressé au monde, qui la remue le plus profondément » (p. 2 et 3).

Ajoutons que l'incrédulité elle-même, comme elle a son intolérance, peut avoir avoir aussi son fanatisme. Voltaire a préparé la Révolution française, mais c'est Jean-Jacques Rousseau qui l'a faite. Cette fatale influence du citoyen de Genève et de sa fameuse théorie, renouvelée de l'antiquité, sur la toute-puissance de l'Etat, n'a point échappé à M. de Pressensé : Le *Contrat social*, suivant lui, c'est « Louis XIV en carmagnole ! Il est vrai que le souverain s'appelle *Légion*, qu'il n'est pas personnifié dans un seul homme, et qu'il a pour Versailles un *forum* tumultueux, mais il n'en est pas moins absolu, indiscutable; il anéantit toute initiative, toute liberté individuelle; c'est un despote au sens le plus réel du mot » (p. 19).

Nous ne raconterons ici ni la nuit du 4 août, ni l'abolition des dîmes du clergé, la première mêlée dans cette grande lutte, et la première victoire du droit, toujours prêt à se changer en tyrannie devant d'aveugles résistances; ni ce débat sur la liberté des cultes, où Mirabeau posa avec une souveraine éloquence les vrais principes qui dominent la question, en homme qui n'a pas encore besoin de flatter la Révolution pour la conduire; ni ce drame si animé de la confiscation des biens du clergé, avec ses émouvantes péripéties, si pleines d'intérêt, et si dénuées de grandeur. Mais en vérité, quand on regarde les choses à distance comme nous, et au point de vue de la liberté de conscience, il est difficile de savoir auquel des deux partis on doit s'intéresser. Le haut clergé est bien occupé de ses intérêts, bien infatué de ses priviléges qu'il prend pour des droits, bien étranger aux plus vulgaires notions de la justice; mais la gauche aussi est bien intolérante, bien passionnée, bien dédaigneuse de tout ce qu'elle

ne comprend pas, bien irritée contre tout ce qui l'entrave. Or, c'est dans cet arbitrage si difficile entre deux partis, dont l'un a le tort d'avoir été vaincu et de l'avoir mérité, et l'autre celui d'avoir abusé de sa victoire, qu'éclatent le sens historique et l'impartialité de l'auteur.

Après l'aliénation des biens ecclésiastiques, mesure violente, mais qui peut se justifier, et où la forme est plus à blâmer que le fond, vient la *constitution civile du clergé*, mesure déplorable à tous les points de vue, car elle a déchaîné toutes les passions, faussé l'esprit public, perverti l'opinion ; en faisant peser sur la portion la plus méritante du clergé un joug qui révoltait sa conscience, elle a poussé le reste à la défection et à l'apostasie. Je cherche et ne trouve pas assez dans les historiens de la Révolution le blâme que j'attendais pour la plus grave de toutes ses erreurs et la plus sévèrement punie. Habitués à tout juger au point de vue politique, ils ne peuvent pardonner à la conscience religieuse de s'être mise en travers du char de la Révolution. Ils ne voient pas que là est la borne fatale où devait se briser ce char lancé à toute volée. Sans doute le haut clergé, dans la Constituante, a eu le tort de se mettre en hostilité avec le sentiment public, et de rester trop étranger à l'ardent besoin de réformes qui travaillait la génération de 1789. Mais les torts d'un côté ne justifient ni les sophismes, ni les violences de l'autre ; et malheur aux gouvernements qui abusent de leur force, et s'arrangent de manière à avoir pour eux tous les instincts bas et cupides, et contre eux tous les sentiments nobles et désintéressés!

« Jaloux d'assurer au peuple une souveraineté sans partage qu'il confondait avec la liberté, Rousseau avait compris que le plus grand obstacle à ce despotisme de la foule viendrait de ces libres croyances de l'âme qui échappent au pouvoir des majorités. Aussi avait-il pris toutes ses précautions contre *cette rebelle invincible* qui s'appelle la conscience humaine. Il l'avait sacrifiée à son idole à cent têtes, en conférant au peuple, dans son *Contrat social*, le droit d'imposer, sous peine de mort, la religion **la plus utile à la chose publique » (p. 117).**

« C'est à Robespierre qu'appartient surtout l'honneur d'avoir porté à la tribune la pensée de Rousseau dans toute son intolérance. Avec lui, on sait ce qui reste à Dieu quand le César démocratique a pris ce qui doit lui revenir. La divinité nationale doit sortir du scrutin, et suivre toutes ses chances aléatoires... Du reste, la guerre civile vient bientôt apporter son sanglant commentaire aux orageux débats de l'assemblée. Dès le premier jour de lutte, la papauté prend parti contre la France nouvelle, et n'a pour la liberté que des anathèmes. Il ne faut pas oublier, à la décharge de la Révolution, cette attitude du chef du catholicisme, devenu le chef de la réaction politique. Derrière l'Église, l'Assemblée voyait toujours l'ancien régime. Mais cela ne suffit pas pour excuser ses injustices; car la grande politique consiste à ne pas se laisser entraîner hors **de sa voie par les fautes de ses adversaires » (p. 133).**

Répétons encore avec l'auteur que « ce fut la dictature religieuse assumée par l'Assemblée qui inaugura la crise sanglante où la grande victime sacrifiée fut après tout la liberté, avilie et supprimée par tant d'attentats. » Les refus de serment à la séance du 4 janvier, « cette glorieuse contre-partie de la scène du Jeu de paume; » la ferme attitude du clergé réfractaire qui allait tour à tour payer sa résistance de ses biens, de sa liberté, et enfin de sa vie, tout cela est raconté par M. de Pressensé avec un mélange de sagacité, de justice et de sympathie rare dans les historiens de notre Révolution. Chez lui pas de parti pris, si ce n'est celui de défendre, envers et contre tous, la liberté de conscience tour à tour opprimée par tous les partis, et la seule de tant de victimes dont personne ne se soucie, même aujourd'hui.

Franchissons d'un bond la Législative et la Convention. Aussi bien n'ont-elles fait que poursuivre, à travers la boue et le sang, la déplorable voie ouverte par la Constituante, dont toutes les erreurs peuvent se pardonner, excepté celle-là, parce que l'erreur ici devait nécessairement aboutir à la violence, et la violence au crime. Recueillons seulement au passage une page qu'on ne lira pas sans émotion, une page éloquente sur les massacres du 2 septembre. En retraçant les vertus que le clergé insermenté a retrouvées sous le fer des bourreaux, l'âme du pasteur protestant s'émeut d'une fraternelle sympathie pour ces dévouements que j'appellerais catholiques s'ils n'étaient pas chrétiens avant tout !

« Nous laissons à d'autres le soin de peindre cette ville plongée dans la stupeur, close comme un vaste cachot, couverte par la loi des suspects d'un voile d'indicible terreur, parcourue par ces patrouilles avinées qui fouillent les maisons à toute heure du jour et de la nuit, et préparent ainsi le colossal assassinat que la Commune a décidé. Tous les contrastes de la nature humaine apparurent alors, comme dans ces événements tragiques qui la remuent jusqu'au fond : des femmes poussant l'héroïsme jusqu'aux dernières limites; des bourreaux, saisis d'une sensibilité soudaine, aussi empressés à sauver qu'ils l'étaient à massacrer, pour retourner avec une ardeur égale à *leur ouvrage*; le dévouement le plus pur, et ce qu'il y a de plus vil et de plus atroce, le massacre pour le vol; rien ne manque à ces journées dont aucun récit n'épuisera jamais l'horreur.....

« ..... Rien n'est plus beau dans l'histoire des martyrs que la scène des Carmes; il y eut là une émulation de saint héroïsme, accompagné d'une pieuse et adresse. Le vénérable archevêque d'Arles remerciant Dieu d'avoir à lui offrir son sang; ces prêtres qui se confessent, et se donnent le baiser de paix avant de mourir; ces réponses douces et fermes, dignes du temps d'Irénée, éclairent la fin d'un siècle incrédule d'une lumière vraiment céleste, et révèlent Dieu avec une puissance extraordinaire au moment où un décret impie va essayer de bannir son culte. De tout ce sang versé s'élève une voix énergique pour dire aux détenteurs du pouvoir civil : « Ne touchez jamais à la conscience ! » (P. 244.)

Voici maintenant le jugement d'ensemble de l'auteur sur la Convention, ou plutôt sur la Révolution tout entière. Après tant d'exagérations dans les deux sens, après tant de jugements amers, dictés par une haine aussi aveugle que l'enthousiasme; après tant d'apothéoses menteuses et de réhabilitations posthumes qui sont une insulte pour la conscience publique, le cœur se détend à entendre enfin le verdict d'une âme honnête sur cette grande cause qui se plaide depuis soixante ans au tribunal de l'histoire.

« Si nous avons été sévère pour la Législative, nous ne serons pas tenté d'être indulgent pour la Convention. Avec elle finit, pour de longues années, le règne de la loi. Elle n'est là que pour sanctionner le règne de la sédition tumultueuse et cruelle, qui la domine du haut des tribunes d'où partent ces clameurs impérieuses auxquelles elle finit toujours par obéir. Je ne trouve rien en moi pour admirer ces saturnales de la démagogie; je les hais comme je hais la tyrannie des Césars, qui est aussi le règne de la plèbe. Quand on me dit qu'à travers ces massacres, la Révolution marche et s'affermit, je me demande quelle espèce de chimère est cette Révolution qui marche avec Robespierre et Marat en 93, comme elle marchera avec Napoléon... Ce n'est plus qu'une force aveugle qui remplace l'ancienne iniquité par une iniquité nouvelle, et retourne le despotisme au lieu de le détruire... On nous rappelle les décrets philanthropiques de la Convention : elle a élargi les hôpitaux, c'est très bien, mais ce n'est pas une raison pour agrandir les cimetières, et y jeter journellement l'horrible pâture de l'échafaud... Reconnaissons qu'une chose fut grande à cette époque, l'énergie! mais c'était une énergie que ne dirigeait et ne contenait aucun principe moral; c'était l'ivresse d'une race puissante qui avait beaucoup à venger, et qu'exaspérait un suprême péril. Grandiose en face de l'ennemi du dehors, elle était terrible et sans frein en présence des ennemis du dedans, ou de ceux qui passaient pour tels. Cette énergie enfantait des miracles sur le Rhin, des forfaits inouïs à Paris et à Lyon. Si nous l'admirons aux armées, nous la maudissons dans les clubs et sur la place de la Révolution... Il faut en finir avec cette légende révolutionnaire qui trompe le peuple, annule la salutaire leçon que la France a payée si cher, et favorise toutes les réactions qui vivent de ce malentendu. Rendez la liberté hideuse et vous avez bien mérité de tous les despotismes! » (P. 247-51.)

Mais je m'arrête, car ici, il faudrait tout citer, et j'indique seulement cette galerie de portraits, si courts, si rapides, mais si fermes et si vivants : « La Gironde et la disparition soudaine de tant de jeunesse, de talent, d'enthousiasme, sincère quoique trop souvent égaré; Danton, à la face de taureau, l'image même de cette audace qu'il prêche, mais qui n'a jamais pu laver ses mains du sang de septembre; Camille Desmoulins, ce redoutable espiègle dont la plaisanterie tue, et que n'absout pas un éclair de pitié courageuse; l'*honnête* Carnot, dont le mutisme en face de tant de forfaits ne saurait être excusé; Robespierre, dont les discours sentent l'huile et le sang, un des pires ennemis qu'ait eus

la liberté et des plus convaincus; enfin Marat, tout dégouttant de fiel, de calomnie et de sang, et la belle figure de Saint-Just, le calme bourreau, et les bergeries de Barrère, avec ses deux discours en poche, pour ne pas manquer le vent qui souffle, etc... »

Mais ce qui me charme surtout dans ce livre, et m'attire vers son auteur, c'est qu'après tous ces mécomptes, après tous ces crimes, qu'il ne se gêne pas pour flétrir, il aime toujours la liberté, et ne la rend pas responsable de tout le mal qu'on a fait en son nom. Il l'aime encore, parce qu'au fond de son cœur de chrétien, assez large pour tout contenir, il ne l'a jamais séparée de ces saintes et fortes croyances qu'on regarde à tort comme inconciliables avec elle. Cette féconde alliance de la religion avec la liberté, est l'âme du livre de M. de Pressensé. Et, qu'on me permette ici un retour sur le passé : c'est cette alliance qu'a toujours repoussée la génération à laquelle j'appartiens, cette jeunesse de la Restauration, dont j'ai vanté ailleurs l'ardeur généreuse, le besoin de se dévouer et de croire à tout ce qui est saint et grand, à tout, excepté l'Evangile !

Cette première portion du livre, qui en comprend les deux tiers environ, offre le plus vif intérêt, et nous ne lui avons certes pas ménagé l'éloge. Nous dirons avec la même franchise ce qui nous paraît manquer à la période suivante, c'est-à-dire à l'histoire des cultes sous le Directoire. Nous croyons, de toute la puissance de notre conviction, au principe de la *séparation de l'Eglise et de l'Etat ;* nous sommes de plus en plus convaincu, par tout ce qui se passe autour de nous, que là est l'avenir de la France et des sociétés modernes, et la seule porte pour sortir des inextricables embarras causés par la confusion du spirituel et du temporel. Nous ne nous faisons, certes, aucune illusion sur cette misérable parodie de gouvernement qu'on appelle le Directoire ; nous savons qu'il a repris d'une main à la conscience religieuse ce qu'il semblait lui accorder de l'autre ; mais nous n'en applaudissons pas moins au principe qu'il a posé, en rendant les cultes indépendants de l'Etat, et en les laissant vivre de leur propre vie. Si peu sincère qu'ait été l'épreuve, si gênée qu'elle fût par les entraves que lui opposait le pouvoir, il y a là, pour nous comme pour le public, un immense intérêt de curiosité. Ce seul fait que, au bout de trois ans, le culte était rétabli dans quarante mille communes, et desservi par des prêtres soutenus aux dépens des seuls fidèles, est pour nous toute une révélation. Ce que la France a fait dans les circonstances les plus défavorables, sous un pouvoir avili et persécuteur, avec des finances ruinées, l'ordre social et la morale publique ébranlés jusque dans leurs

bases, combien plus aisément ne le ferait-elle pas aujourd'hui où l'expérience du passé peut devenir la leçon de l'avenir?

Ce qui manque, suivant nous, à cette portion du livre de M. de Pressensé, c'est une étude plus approfondie, une enquête plus sérieuse sur le véritable état religieux de la France à cette époque. Car enfin, un fait est hors de doute : si les autels furent relevés dans quarante mille communes, par la liberté et malgré le pouvoir, il y avait donc en France, dans les campagnes et même dans les villes, comme il y aura toujours au plus profond de l'âme humaine, des besoins religieux que les violences même de la Terreur n'avaient pas pu étouffer. La France n'était donc pas déshéritée de Dieu, et rejetée en dehors de ce terrain commun de croyances où tous les peuples se rencontrent, puisque, avec un pouvoir hostile au christianisme, et qui l'a persécuté au besoin, avec des autorités locales malveillantes ou ennemies, avec une religion officielle, la théophilanthropie, qui n'avait pas encore eu le temps de mourir sous le ridicule, la religion put ainsi se redresser d'elle-même, comme un de ces arbres vivaces qu'en le pliant on n'a pas pu briser? Evidemment, il y a là un problème, indiqué plutôt que résolu dans le livre de M. de Pressensé. Le fait, hors de toute contestation, n'est pas suffisamment expliqué; car avec les convictions séparatistes de l'auteur, là était le vrai nœud de son livre. La sympathique curiosité qu'il excite, n'est pas complétement satisfaite. On voudrait suivre, non pas à Paris seulement, mais dans les provinces où la foi chrétienne avait jeté des racines plus profondes, ce beau mouvement de relèvement des autels, dont on a fait honneur au despotisme, au lieu de le faire à la liberté. Espérons que l'auteur, dans une seconde édition, songera à combler cette lacune, et à effacer toute trace de précipitation dans un travail aussi vaste et aussi sérieux.

La tâche qui restait à remplir à M. de Pressensé en parlant du Concordat n'était pas la moins ingrate; car ici il fallait condamner sans avoir rien à louer. Ajoutons qu'il s'en est tiré avec son impartialité ordinaire. Son appréciation de l'Empire et du Concordat, qui n'est que la main de fer du conquérant appuyée sur nos libertés religieuses, est empreinte d'une juste sévérité. Tout en payant son tribut d'hommages aux services rendus à la France par le vainqueur de Marengo, il les trouve trop cher achetés, et c'est aussi notre avis.

« En admirant ce que l'Empire eut de grand, on se prend à pardonner ce qu'il eut de funeste, sous prétexte que le châtiment a suivi de près les fautes... C'est oublier que l'esprit d'un règne peut lui survivre, et qu'il est d'aveugles admirations qui corrompent le sens moral, et dès-

arment l'histoire. La mémoire de Napoléon a trop longtemps flotté entre l'adoration et la haine..... Le moment est venu d'une appréciation équitable; il ne faut pas attendre les malheurs pour dénoncer les fautes, mais signaler dès le début, dans l'éclat même des triomphes d'un génie incomparable, l'ombre qui finira par tout obscurcir, je veux dire ce mépris insolent de tout droit, de toute liberté... Il n'est pas vrai que le Consulat ait été pleinement réparateur : il a préparé tout ce qui a suivi, et si le pouvoir arbitraire n'est pas encore constitué, c'est que le despote attend que le fruit soit mûr pour le cueillir..... Le despotisme militaire substitué à l'anarchie, c'est encore la révolution avec ses passions, d'autant plus fatales qu'elles peuvent se satisfaire sans rencontrer de résistance légale. C'est l'anarchie d'en haut substituée à l'anarchie d'en bas. L'arbitraire dans le pouvoir dirigeant, et la régularité dans les instruments placés sous ses mains, je ne connais pas de combinaison plus redoutable; or cette combinaison, c'est toute la politique du Consulat, avant de devenir celle de l'Empire. Il n'y a de réparateur que la liberté, c'est-à-dire le régime de la loi sérieusement accepté, sous le contrôle du pays loyalement consulté » (p. 375).

Du reste, M. de Pressensé est trop juste pour rejeter toute la faute de l'usurpation sur celui qui en a profité; il s'en prend aussi, avec la même équité, à la France qui l'a soufferte. Il peint à grands traits cette fatigue de la liberté qui s'empare des peuples, lorsque, las de courir après le vain fantôme qu'ils ont trop longtemps pris pour elle, ils s'assoient découragés sur le bord du chemin, en attendant un *sauveur* qui les dispense de la poursuivre. M. de Pressensé aime la France, non pas telle qu'elle est, mais telle qu'elle pourrait être! C'est avec regret, c'est la rougeur au front qu'il grave dans nos souvenirs, avec l'inexorable burin de l'histoire, des mots tels que ceux-ci, échappés à Napoléon dans une heure d'épanchement : « Le premier consul, au retour d'un voyage triomphal en Normandie, disait à son frère : « J'ai pu connaître toute la bassesse des Français, et m'assurer que je pourrais obtenir de leur servilité tout ce que « j'en voudrais exiger. » (Miot de Melitto, *Mém.*, t. II, p. 239.)

On a beaucoup parlé des instincts religieux de Napoléon, de son émotion, si habilement exploitée par lui, chaque fois que, à la Malmaison, il entendait de loin tinter la cloche de Rueil. Mais, sauf à Sainte-Hélène dans les dernières années de sa vie, où Dieu, après tant de sévères leçons, semble réellement avoir touché son cœur, Napoléon, comme César son modèle, n'a jamais cru qu'en lui. La religion n'a été pour lui qu'un *instrument de règne*. « L'athéisme aurait fait tache dans ce règne si bien ordonné, et voilà pourquoi il n'en a pas voulu. La rébellion ouverte envers le souverain du ciel eût été d'un mauvais exemple. » Et puis, quand tout avait courbé la tête, quand la liberté, partout traquée

par le pouvoir, partout désavouée par le pays, avait disparu de l'Etat, pourquoi serait-elle demeurée dans l'Eglise?

« Le Concordat, dit M. de Pressensé, est né, comme toutes les institutions de ce temps, d'une pensée d'ambition personnelle. Il fait partie du plan de restauration monarchique, si profondément conçu, si résolûment exécuté par le général Bonaparte. Lafayette en a déterminé le vrai caractère le jour où il adresse ce mot spirituel au premier consul, qui négociait avec Rome : « Vous avez envie de vous faire casser la petite fiole « sur la tête. » Et Bourienne ajoute en racontant cet entretien : « Le Concordat n'a pas d'autre origine » (p. 384).

« Quant à moi, disait un jour l'empereur au conseil d'Etat, je ne vois pas dans la religion le mystère de l'Incarnation, mais celui de l'Ordre social. Elle rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche que le riche ne soit massacré par le pauvre. La religion est une sorte de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers. Les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant et tous les rêveurs d'Allemagne. » (*Opinions de Napoléon* p. 223.) « Or le *mystère de l'ordre social*, ajoute M. de Pressensé, était avant tout, aux yeux de Napoléon, la soumission au pouvoir civil. Voilà pour lui le dogme essentiel, le fond même de la religion; les prêtres lui paraissent éminemment utiles pour serrer dans les Etats le frein de l'obéissance. »

Et l'auteur, à ce propos, cite ce mot, naïf ou profond, comme l'on voudra, de l'empereur d'Autriche approuvant hautement Napoléon, et disant « qu'on ne peut pas se passer de prêtres « dans un Etat bien ordonné, et que pour lui, il a besoin de « deux armées, l'une blanche et l'autre noire » (p. 387).

« Il faut une religion au peuple, disait encore Napoléon devant son conseil d'Etat, et il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. » Là est tout le secret de son règne, en ce qui touche du moins la question religieuse. Un conquérant n'est que la moitié d'un grand homme, s'il n'est en même temps un organisateur, et Napoléon, grand homme complet, s'il en fût jamais, a voulu tout organiser, jusqu'à la conscience. Telle est l'erreur de l'école politique qu'il représente, mais qu'il n'a pas fondée, car elle est aussi vieille en France que l'Eglise gallicane; et sans remonter jusqu'à Philippe le Bel, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV et Napoléon, en passant par la Convention, les bonnes traditions chez nous ne se sont jamais perdues. L'Eglise de France, telle que l'ont rêvée tous nos gouvernements successifs, a toujours été considérée comme la très humble servante de l'Etat. L'illustre historien du Consulat et de l'Empire appartient à cette école, et son chapitre si connu sur le Concordat est là pour le prouver. « Il faut que l'Eglise soit dans la main de l'Etat, » tel est le refrain de tous nos hommes politiques; à quoi l'on peut répondre : A chaque règne, l'Etat change de mains, et lâche ce

qu'il tenait ; l'Eglise, au contraire, ne meurt jamais, et ce qu'elle tient une fois, elle ne le lâche plus. *Patiens, quia æterna!*

François Ier, avec ses projets sur l'Italie, avait besoin du pape, et il a conclu son concordat. Rome a cédé sur la nomination des évêques, mais pour se rattrapper sur les bulles d'institution et sur le *veto*. François Ier a eu le pouvoir, Léon X a eu l'argent, et chacun a ainsi obtenu ce qui lui tenait le plus à cœur. De même, dans le concordat napoléonien, le vainqueur de Marengo a cru dicter la loi ; mais il a eu à compter plus tard avec la conscience religieuse, si dédaigneusement foulée aux pieds par lui, dans son pacte avec le saint-siége. « Recouvrer la totalité des Etats de l'Eglise était le rêve ardent de ce pouvoir sénile, qui ne pouvait ressaisir son bien de ses mains tremblantes, et en était réduit à l'obtenir d'autrui. » Mais Napoléon, ne voulant pas livrer les légations, ne voulant pas non plus, ce qui l'honore, livrer le protestantisme et la liberté des cultes, comme le pape le demandait, Napoléon, dans ce contrat où chacun disposait de ce qui ne lui appartenait pas, livra la conscience de l'Eglise et les droits de l'épiscopat. Il conféra au saint-siége, de sa pleine autorité, le droit exorbitant de destitution des évêques, que la papauté avait en vain cherché à s'attribuer pendant tout le moyen âge.

« Dès lors, comme le dit fort bien M. de Pressensé, les articles essentiels des anciens concordats sont rétablis ; mais les contractants trouveront moyen de se faire une guerre acharnée dans le traité même qu'ils viennent de conclure pour la pacification de l'Eglise. Celle-ci sera asservie à deux pouvoirs, destinés à d'inévitables conflits. Le pouvoir civil, maître d'un clergé fonctionnaire et salarié, a, pour se défendre contre le saint-père, ces règlements de police par lesquels il doit *assurer la tranquillité publique* (art. 1er), expression élastique qui sert à étouffer toute liberté. Quant au pape, il a en main, comme sous l'ancienne monarchie, le redoutable pouvoir du refus des bulles. Ainsi, des deux côtés, cette charte ecclésiastique a son *article* 14 ; on eût pu lui donner pour épigraphe : *Si vis pacem, para bellum* » (p. 411).

Il est vrai que, ce que Napoléon livre d'une main au saint-père par le Concordat, il le reprend de l'autre par les *articles organiques*. Leur résultat le plus net est l'asservissement de l'Eglise à la puissance civile. Celle-ci, n'ayant plus à ménager sa rivale, s'est fait la part du lion, et a soumis les cultes au régime administratif. Le beau côté des *articles organiques*, c'est l'éclatante consécration du principe de l'égalité des cultes ; et en cela, Napoléon s'est montré « l'héritier et le fidèle interprète de la Révolution, qu'il prétend continuer. » Il est fâcheux seulement que ce ne soit pas l'égalité dans la liberté, mais dans la servitude, et le plus parfait modèle de la centralisation despotique appliquée à

tous les cultes auxquels la France nouvelle accordait le droit de bourgeoisie.

« Ainsi, ajoute l'auteur avec une magnifique ironie, l'Etat s'arroge le droit de dire à l'ardeur religieuse : « Jusque-là, et pas plus loin! » La persécution devient ainsi moins gênante que la protection.... Le droit d'aller et de venir, si précieux aux Français qu'ils l'ont inscrit en tête de toutes leurs constitutions, est refusé aux évêques, qui ne peuvent sortir de leurs diocèses qu'avec la permission du premier consul. L'air de Rome est jugé décidément malsain pour eux. Plein de sollicitude pour la jeunesse qui se forme au service des autels, le gouvernement veut savoir le nom de tous les séminaristes, afin de suivre d'un regard paternel les progrès de l'esprit de soumission parmi eux. Il ne faut pas que l'ivraie ultramontaine pousse dans ces jardins choisis, pépinières d'une Eglise paisible, pour qui la loi et les prophètes se réduisent à ces deux préceptes : *Aime Dieu et sers ton gouvernement :* et l'Etat ajouterait volontiers : *Ces deux commandements n'en font qu'un* » (page 418).

Nous avons terminé notre tâche. Est-il besoin d'ajouter nos conclusions à celles de M. de Pressensé, et de répéter avec lui que le seul moyen de délivrer, non pas la France seulement, mais la chrétienté tout entière, des embarras et des dangers de la lutte des deux pouvoirs, c'est la *séparation de l'Eglise et de l'Etat.* Elle n'est pas seulement dans les nécessités actuelles, elle est dans l'air que nous respirons, dans l'opinion publique, où elle gagne chaque jour du terrain; dans la presse, où tous les journaux politiques s'y convertissent l'un après l'autre, en attendant les journaux religieux; dans l'Eglise protestante salariée par l'Etat, dont les dissensions mêmes plaident la cause de la séparation bien mieux que toutes nos paroles. L'Eglise catholique, il est vrai, n'est pas gagnée encore; nous doutons même qu'elle le soit jamais, et nous le regrettons pour elle, car c'était peut-être la dernière chance qu'elle eût de se retremper, comme en 1796, aux eaux vives de la foi. Mais l'expérience a été tentée aux Etats-Unis, sur un théâtre assez vaste pour qu'elle soit décisive; chacun sait ce que tous les cultes, et plus qu'aucun autre le catholicisme, y ont gagné en libre développement, en prospérité et en vie, matérielle et morale. Reste enfin le pouvoir civil qui, en France comme ailleurs, n'est pas converti encore, mais qui pourrait bien l'être un jour; car, lassé de ces luttes sans fin avec son éternel rival, il en viendra tôt ou tard à se demander s'il n'aurait pas plutôt fait de laisser les consciences complétement libres, et d'abandonner une fois pour toutes à la religion l'empire du monde moral, que tous les pouvoirs d'ici bas essayeraient en vain de lui disputer; ce qui nous mène tout naturellement à la devise de M. de Cavour, et à la conclusion du beau livre de M. de Pressensé, *l'Eglise libre dans l'Etat libre.* ROSSEEUW SAINT-HILAIRE.

VARIÉTÉS

—

DES CAUSES DE LA DESTITUTION D'ADOLPHE MONOD

Dans notre *Revue du mois* du 15 mars dernier, nous avions écrit la phrase suivante :

« Quand le plus grand des prédicateurs protestants du dix-neuvième siècle, M. Adolphe Monod, fut destitué par un consistoire *libéral*, présidé, si nous sommes bien informé, par M. Martin-Paschoud, pour avoir flétri les communions indignes (ce qui, aux yeux de certaines gens, est bien autrement criminel que de nier la divinité du Christ), quand, etc. »

Deux ou trois jours après, nous recevions de M. Martin-Paschoud une lettre où il nous racontait comment l'affaire de Lyon s'était passée ; mais le lendemain il nous priait de lui renvoyer cette lettre à laquelle il avait d'importants changements à faire. Nous la lui renvoyâmes en lui annonçant que nous étions prêt à l'insérer, mais en lui déclarant que nous chercherions, en consultant les papiers de M. Adolphe Monod, à faire entendre, dans ce débat, sa voix vénérée, parce qu'il n'était pas juste que M. Martin-Paschoud, seul survivant, fût seul entendu ; en même temps nous engagions M. Martin-Paschoud à ne pas revenir sur ce triste sujet. Les jours s'écoulèrent, et la lettre ne nous étant point renvoyée, nous pensions que M. Martin-Paschoud la retirait, lorsque nous la trouvons, considérablement augmentée et modifiée, dans le dernier numéro du *Disciple de Jésus-Christ* que la poste nous a apporté le 6 avril au soir. Nous pourrions donc nous croire parfaitement dispensé de reproduire ici cette lettre, qui tient quinze pages dans le journal de M. Martin-Paschoud, puisqu'elle ne nous a pas été renvoyée, et surtout puisqu'en la publiant *si tard*, M. Martin-Paschoud nous a mis dans l'impossibilité d'élucider l'affaire comme nous le voulions. Mais il ne sera pas dit que nous cherchons à échapper à la lumière, et nous allons reproduire la lettre de M. Martin-Paschoud.

Au reste, cette lettre est à notre avis la preuve la plus accablante de l'intolérance de l'ancien consistoire de Lyon. M. Martin Paschoud ne se doute guère qu'elle va produire un effet tout contraire à celui qu'il en attend. Voici pourquoi. Tout le monde croyait jusqu'ici que si M. Adolphe Monod avait été destitué en

1831 par son consistoire, c'était non-seulement pour avoir flétri les communions indignes, mais *pour avoir refusé de donner la cène le jour de Pentecôte;* or il ressort de la lettre de M. Martin-Paschoud que tels ne sont point les faits. M. Adolphe Monod a été destitué pour les deux faits suivants : Il a, le 20 mars 1831, prêché contre ce qu'il appelait le scandale des grandes communions; il a, dans la séance du consistoire du 14 avril de cette même année, demandé « que le consistoire prît des mesures pour examiner les personnes qui désiraient prendre la cène, pour en exclure celles qui ne répondaient pas à leur profession par leur vie. »

Voilà les seuls motifs pour lesquels, le 15 avril 1831, le consistoire de Lyon destitua M. Adolphe Monod.

Ce n'est que le 22 mai que, prêchant pour la dernière fois dans le temple de Lyon, M. Adolphe Monod refusa après sa prédication de donner la sainte cène.

Tels sont les faits. Nous laissons les lecteurs juges de la question; ils trouveront sans doute, comme nous, les opinions de M. Adolphe Monod, sur la sainte cène, trop austères pour être applicables. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'au plus beau temps du prétendu *libéralisme*, on destituait les pasteurs dont la doctrine était jugée trop *sombre* ou trop *calviniste*, bien qu'il fût impossible de prouver qu'ils fussent en contradiction soit avec l'Ecriture, soit avec la discipline de l'Eglise; et ceux qui approuvent hautement ces destitutions trouvent naturel qu'on ouvre aujourd'hui la chaire de l'Oratoire à M. Réville, qui nie la résurrection de Jésus-Christ !

Si ces souvenirs reviennent aujourd'hui à l'esprit de tous, la faute n'en est point à nous; en voulant en atténuer l'effet, M. Martin-Paschoud a contribué à mettre en pleine lumière une des pages les plus tristement instructives de l'histoire du protestantisme français. EUGÈNE BERSIER.

Voici la lettre de M. le pasteur Martin-Paschoud.

A M. le Rédacteur de la REVUE CHRÉTIENNE.

Monsieur,

« Je lis dans la *Revue chrétienne* du 15 courant que : « le plus grand « prédicateur protestant du dix-neuvième siècle, Adolphe Monod, a été « destitué par un consistoire *libéral*, présidé, si vous êtes bien informé, « par M. Martin Paschoud, pour avoir flétri les communions indignes (ce « qui, aux yeux de certaines gens, est bien autrement criminel que de « nier la divinité de Jésus-Christ). »

« Permettez-moi, Monsieur, de vous donner sur le fait que vous rappelez, une information plus exacte, en vous priant de vouloir bien la transmettre à vos lecteurs.

« S'il n'eût fait que flétrir les *communions indignes*, Adolphe Monod (à mon avis aussi le plus grand prédicateur protestant du dix-neuvième siècle) non-seulement eût été dans son droit, mais il eût rempli son devoir, et un consistoire qui l'aurait destitué pour cela, non-seulement n'aurait pas eu, comme celui de Lyon, l'approbation du gouvernement, mais il aurait été universellement couvert d'indignation et de mépris. Aussi telle n'est pas la vérité.

« Le 20 mars 1831, Adolphe Monod prêcha à Lyon un discours intitulé : *Qui peut communier?* et dans lequel se trouvaient entre autres les paroles suivantes :

« Quand l'Eglise eut été bouleversée dans ses fondements, que le nom « de Rome eut été mis à la place du nom de Christ, et que tout fut à re- « commencer par la Réforme, les Eglises nouvelles qui furent fondées « sous le nom de protestantes s'appuyèrent toutes sur les mêmes principes. « Il fut partout reconnu qu'on ne devait pas regarder un homme comme « membre de l'Eglise, s'il ne faisait voir par sa vie qu'il l'était non-seule- « ment de nom, mais de cœur; et qu'il fallait séparer d'avec les fidèles « et retrancher de l'Eglise tous ceux qui n'étaient pas dans la foi et ne « vivaient pas dans la sainteté. Et, pour me borner à l'Eglise à laquelle « nous faisons profession d'appartenir (quoiqu'il n'y ait peut-être rien au « monde dont la plupart de nous soient plus éloignés que d'être membres « de l'Eglise réformée de France : car autre chose est de s'appeler ré- « formé, autre chose d'appartenir à l'Eglise réformée), pour me borner à « l'Eglise réformée de France, savez-vous bien, dans le temps qu'elle fut « fondée, tout le temps qu'elle fleurit, et jusqu'à cette effroyable invasion « du monde dans l'Eglise qui a confondu les choses saintes avec les cho- « ses profanes, savez-vous bien avec quelle sainteté et quelle sévérité la « communion y était célébrée? Savez-vous qu'elle était précédée et ac- « compagnée d'une surveillance exercée par le consistoire sur le troupeau, « et qu'on devait exclure de la participation de la sainte cène ceux dont « la vie ne répondait pas à leur profession [1]? Et savez-vous encore qui « l'on suspendait ainsi de la cène? Les adultères, les meurtriers, les voleurs, « les pécheurs scandaleux? Oui, mais ce n'étaient pas les seuls. On sus- « pendait de la cène ceux qui proposaient ou acceptaient un duel. On « suspendait de la cène les jureurs qui, par colère ou par légèreté, pre- « naient le nom de Dieu en vain. On suspendait de la cène ceux qui se « livraient habituellement à des jeux de hasard, comme jeux de dés, « cartes et autres semblables, qui alors étaient même défendus par des « édits du roi. On suspendait de la cène ceux qui étaient dans l'usage de « danser ou d'assister aux danses. On suspendait de la cène ceux qui fré- « quentaient les spectacles. On commençait par avertir ces différentes « classes de pécheurs, les duellistes, les jureurs, les joueurs, ceux qui « fréquentaient les bals et les spectacles. Si après ces avertissements ils « ne changeaient pas de vie, on regardait une vie pareille comme intolé- « rable dans l'Eglise, on les suspendait de la cène. Enfin, s'ils se révol- « taient et s'obstinaient dans leurs péchés, on pouvait procéder contre « eux jusqu'à l'excommunication...

« Où suis-je? Est-ce bien ici l'Eglise de Christ? Est-ce bien ici l'Eglise « réformée de France? L'Eglise dont je suis pasteur est-elle bien la même « où la communion était célébrée si saintement? O mon Dieu, où sont tes « compassions? Quoi! tu n'as pas empêché un si grand mal! tu n'as pas

[1] Disc. Eccl., V, 16, 17; XIV, 24, 27, 28, 29, 32.

« retenu la main de Satan quand il enveloppait l'Eglise de Christ d'un ré-
« seau si funeste! O mon Dieu, mon Dieu! la porte de tes compassions
« est-elle fermée pour toujours? Verra-t-on toujours l'incrédulité dans
« l'Eglise? Verra-t-on toujours le désordre jusque dans le sanctuaire? La
« table, la table de mon Sauveur sera-t-elle toujours profanée? Les jours
« de communion seront-ils toujours pour un ministre fidèle des jours de
« deuil, de scandale et d'angoisse? Oh! pour moi, j'aimerais mieux poser
« sur une pierre le corps de Christ et jeter au vent le sang de Christ, que
« les livrer à une bouche incrédule et profane! Oui, ô mon Dieu! j'aime-
« rais mieux poser sur une pierre le corps de Christ et jeter au vent le
« sang de Christ, que de les donner de cette manière! Ote, ôte le scandale de
« ton Eglise! il n'y a que toi qui puisses frapper les grands coups qui sont
« nécessaires pour dissiper de telles ténèbres! Ce ne sont pas des demi-
« ténèbres, ce n'est pas un peu d'erreur, ce n'est pas un peu de désordre :
« c'est désordre pur, c'est ténèbres pures, c'est incrédulité pure, incré-
« dulité revêtue du nom de Christ! en sorte que dans l'Eglise de Jésus-
« Christ, sous le nom de Jésus-Christ, peut-être jusque dans la chaire de
« Jésus-Christ, dans ceux qui sont établis pour veiller sur les brebis de
« Jésus-Christ, là, là même le démon a mis son incrédulité! Ce n'est plus
« l'Eglise de Christ, c'est l'Eglise du démon, c'est l'assemblée de Satan!

« Je m'arrête... Je n'ai plus de force.., je n'ai plus de paroles... Contre
« de tels scandales, contre une telle profanation, je ne puis rien, — nul
« homme ne peut rien. C'est à Dieu seul à faire cesser le désordre affreux
« qui s'est introduit dans son Eglise; c'est à lui à glorifier le nom de
« Jésus; c'est à lui à retrancher les infidèles du corps des fidèles; c'est à
« lui à remettre la vérité dans la chaire de vérité, et la fidélité dans le
« sanctuaire. »

« Ce discours, il est aisé de le comprendre, produisit dans tout le troupeau l'émotion la plus douloureuse, et mit le comble à l'agitation qui y régnait depuis longtemps.

« Le Consistoire, dans sa séance du 28 mars, présidée par M. Monod, *constata et déplora le nouveau trouble* causé dans l'Eglise par cette prédication.

« M. Monod publia son discours, et dans la séance du 14 avril, il prit la parole et lut la proposition suivante :

« L'apôtre saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens (chap. V,
« verset 11), a posé la règle suivante : « Si quelqu'un qui se nomme
« frère, » c'est-à-dire chrétien « est ou impur, ou avare, ou idolâtre, ou
« ivrogne, ou ravisseur, vous ne devez pas faire société avec un tel homme
« ni même manger avec lui; » en particulier ils ne devaient pas prendre
« avec lui la cène qui était le repas du Seigneur, comme l'appelle saint
« Paul (1 Cor., chap. XI, v. 20), et ceui de tous les repas des chrétiens où
« leur commerce était le plus intime. Saint Paul ne leur prescrit pas cette
« règle comme extraordinaire et sujette à contestation, mais comme si
« simple, si indispensable, qu'ils n'auraient pas dû attendre son avertis-
« sement pour la pratiquer : « Ne savaient-ils pas assez que comme un
« peu de levain fait lever toute la pâte, ainsi un seul pécheur souffert dans
« l'Eglise peut la corrompre en entier? » Aussi s'impose-t-il de la mettre
« en pratique et veut-il qu'elle soit appliquée à un membre de l'Eglise
« vivant dans l'impureté et qui jusque-là avait été souffert dans son sein. —
« Il veut que sans délai, sans attendre son retour à Corinthe, cet homme
« soit retranché de la société et particulièrement par conséquent de la

« communion des chrétiens. Cet ordre fut exécuté, et le pécheur exclu de « la société des chrétiens jusqu'à ce qu'il eût changé de conduite et donné « des marques d'une profonde repentance : après quoi il y fut admis de « nouveau, d'après la recommandation de saint Paul lui-même, au chap. II « de la deuxième épître à la même Eglise. C'est donc une règle établie « par les apôtres que l'on doit exclure de l'Eglise et de la cène ceux qui, « en prenant le nom de chrétien, ne répondent pas à ce nom par leur vie, « et en particulier ceux qui vivent dans quelqu'un des péchés signalés par « saint Paul (v. 71). Cette règle devait être appliquée par l'Eglise, c'est-« à-dire par l'assemblée entière des croyants, alors en assez petit nombre « pour prendre des délibérations en commun, comme on le voit dans la « nomination des diacres rapportée au sixième chapitre des Actes. — « Cette règle a été renouvelée par l'Eglise réformée de France, et comme « alors l'Eglise était trop nombreuse pour que l'assemblée entière des « fidèles pût délibérer en commun, l'application de la règle a été attri-« buée aux corps représentant les fidèles et en particulier aux consis-« toires. Voici quelques-unes des dispositions de la discipline ecclésias-« tique à ce sujet dans le chapitre intitulé : des Consistoires.

Suivent ici les articles 15, 16, 17, 20, 23, 24, 27, 28, 29, 32 de l'ancienne *discipline*.

« C'est donc une règle établie par l'Eglise réformée de France, que l'on « doit exclure de l'*Eglise* et de la *Cène* ceux qui, en prenant le nom de « chrétiens, ne répondent pas à ce nom par leur vie et en particulier « ceux qui vivent dans quelques-uns des péchés signalés par la Discipline « dans les dispositions que je vous ai lues. Cette règle a été établie égale-« ment dans l'Eglise d'Allemagne, l'Eglise anglicane, l'Eglise de Hollande, « l'Eglise helvétique et dans toutes les Eglises protestantes, ce qui fait « voir combien elle est indispensable, combien elle est dans l'esprit de la « Réforme et combien surtout évidemment appuyée sur la Parole de Dieu. « Vous savez, au reste, que la discipline de l'Eglise de France a été « maintenue par la loi qui régit aujourd'hui les cultes protestants, et « dans cet article : « Aucun changement ne sera fait à la discipline sans « l'autorisation du gouvernement » (loi du 18 germinal an X, art. 5), et « que les consistoires ont été chargés de veiller à son observation par cet « autre article de la même loi : « Les consistoires veilleront au maintien « de la discipline » (art. 20).

« Là donc où cette règle ne serait pas observée, là où l'on admettrait « indistinctement dans le sein de l'Eglise et à la communion, sans exa-« miner leur vie, tous ceux qui font profession d'être chrétiens, on viole-« rait à la fois la Bible, la discipline ecclésiastique et la loi de l'Etat. « Malheureusement c'est ce qui a lieu dans notre Eglise, vous le savez : « tous ceux qui veulent prendre la cène y sont admis indistinctement et « sans examen; même un avare, un jureur, un adultère, un duelliste, s'il « se présente, recevra la communion. Il est honteux pour nous tous, et « je dis ceci aussi pour moi, qu'un tel désordre ait été souffert aussi long-« temps sans qu'aucun de nous ait protesté de la nécessité d'obéir à la « *Bible*, à la *discipline* et à la *loi;* mais il n'est jamais trop tard pour re-« venir à ce qui est bien. Je propose donc ou plutôt (car l'observation « d'une règle fondamentale ne peut être contestée et par conséquent « faire l'objet d'une proposition proprement dite), je demande l'observa-« tion de la règle :

« Que le consistoire prenne des mesures pour examiner les personnes

« qui désirent prendre la cène, pour en exclure celles qui ne répondent « pas à leur profession par leur vie. »

« Ce discours, sur la demande de M. Monod, fut inséré au procès-verbal.

« Quant à la proposition elle-même, le consistoire à l'unanimité passa « à l'ordre du jour.

« Dans la séance suivante, le 15 avril, toujours présidée par M. Monod, le consistoire prit d'abord la résolution de faire, pour la troisième fois, à M. Monod, la demande de sa démission, et sur son refus, la proposition suivante fut adoptée à l'unanimité :

« Le consistoire, après avoir individuellement pris connaissance du discours de M. Monod, prononcé en chaire le 20 mars, a publié :

« Vu les procès-verbaux des séances des 28 mars et 14 avril :

« Vu l'article 25 de la loi du 18 germinal an X;

« Considérant qu'il est du devoir des consistoires, tout en maintenant la liberté de la chaire, d'empêcher qu'un pasteur n'abuse de cette liberté en se livrant à des personnalités outrageantes, soit envers les autres pasteurs, soit envers les membres de l'Eglise;

« Considérant que M. Monod a, par une proposition faite dans la séance du 14 avril, voulu rétablir une sorte d'inquisition, qui, quoique consacrée par la discipline de l'Eglise, est tombée en désuétude depuis plusieurs siècles;

« Considérant que les moyens de douceur et de persuasion ont été vainement employés depuis longtemps pour ramener M. Monod à des sentiments de paix et de modération;

« Arrête :

Art. 1er. — « M. Adolphe Monod, pasteur de l'Eglise réformée de Lyon et président du consistoire, est destitué;

Art. 2. — « Le présent arrêté, accompagné d'un exemplaire du discours précité et de l'extrait du procès-verbal de la séance du 14 avril, renfermant la proposition de M. Monod, sera adressé à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, afin que la destitution soit confirmée par lui. »

« Cette résolution fut prise à l'*unanimité des membres présents*. MM. Martin-Paschoud et Buisson, qui avaient déjà déclaré qu'ils n'hésiteraient pas l'un et l'autre à faire l'offre de se retirer de l'Eglise, s'ils n'avaient la conviction de l'inutilité de cette démarche, déclarèrent aussi qu'ils croyaient devoir s'abstenir de voter, et ils s'abstinrent.

« Dans sa lettre adressée au gouvernement, le consistoire disait :

« Nous n'entrerons point et nous n'avons jamais voulu entrer dans des « discussions théologiques qui ne sont pas de notre compétence. Nous ne « condamnerons ni ne jugerons même les opinions religieuses de M. Mo- « nod; mais nous affirmons que ces opinions sont repoussées par l'immense « majorité de nos coreligionnaires, qu'il n'y a plus de rapprochement « possible, que notre établissement religieux est inévitablement détruit, « si ce pasteur réussit à se maintenir au milieu de nous, et que nous « sommes persuadés que lorsque le gouvernement a reconnu et réglé, par « une loi, l'exercice du culte protestant en France, où il n'était que to- « léré, c'est le culte tel que l'entendaient et le suivaient les protestants « de France, tel que nous l'avons entendu et suivi jusqu'ici nous-mêmes, « et non les pratiques du seizième siècle, nécessaires peut-être à l'époque « de la Réforme, mais incompatibles avec les mœurs et les idées actuelles, « et tombées en désuétude depuis dix générations en France, comme « dans tous les pays protestants. »

« Que fit le gouvernement?

« Le gouvernement (l'illustre Cuvier était alors chargé de l'administration des cultes protestants) approuva les motifs du consistoire et confirma la destitution de M. Monod, par décision du 19 mars 1832.

« Il faut ajouter que M. Monod, appelé par son tour de service à prêcher le 22 mai, jour de la Pentecôte, et à donner la communion, ayant annoncé d'abord par lettre, puis déclaré formellement en consistoire qu'il prêcherait, mais qu'il était inébranlablement résolu à ne pas donner la communion, le consistoire, dans la séance du 21, prit l'arrêté suivant :

« Considérant :

« 1° Qu'il résulte de la lettre et de la déclaration de M. Monod un refus de faire son service et particulièrement d'exercer la plus grave et la plus importante fonction de pasteur;

2° Qu'il résulterait de son refus de distribuer la cène après le sermon, un scandale qu'il est du devoir du consistoire d'éviter à l'Eglise;

« 3° Que par arrêté du consistoire du 15 avril transmis au gouvernement, M. Monod a été destitué de ses fonctions;

« Le consistoire arrête :

« 1° M. Monod est suspendu de toutes les fonctions de pasteur de l'Eglise réformée de Lyon et de président de son consistoire, jusqu'à ce que les motifs de la destitution déjà prononcée contre lui aient été approuvés par le gouvernement;

« 2° Le présent arrêté sera immédiatement communiqué à M. Monod, et transmis à M. le préfet (alors M. de Gasparin), ainsi qu'à M. le ministre des cultes.

« Cet arrêté de suspension fut immédiatement et officiellement communiqué à M. Monod. Cependant, le lendemain, dimanche de Pentecôte, malgré la protestation des membres du consistoire présents à l'église, M. Monod monta en chaire, y prêcha, puis, descendant de chaire, au lieu de donner la communion, il sortit du temple, aimant mieux, ainsi qu'il l'avait précédemment annoncé, « poser sur une pierre le corps de Christ, « et jeter au vent le sang de Christ que de distribuer le pain et le vin à « cette Eglise du démon, à cette assemblée de Satan. »

« Voilà, Monsieur, quels sont les faits.

« Vous devez comprendre avec quelle amère tristesse je les rappelle dans mes souvenirs. « Nos débats actuels ne sont-ils pas assez douloureux « pour y mêler encore les luttes anciennes? » Pourquoi m'y avez-vous absolument forcé en publiant dans votre *Revue chrétienne*, et en répandant à profusion dans toutes les familles, quelques lignes qui sont immédiatement et de toutes parts devenues le texte inépuisable des plus injustes et des plus cruelles récriminations contre moi et contre mon ancien consistoire? Ce n'était certainement pas dans votre intention; toutefois le résultat pouvait être facile à prévoir. Au moment où je me plains de ce que l'on exclut mon suffragant, me dénoncer au monde comme ayant destitué mon collègue, le premier prédicateur protestant du dix-neuvième siècle, pour *le crime d'avoir flétri les communions indignes*, il faut avouer que cela donne bien quelque couleur aux injures plus ou moins directes que je ne cesse de recevoir depuis, verbalement et par écrit.

« Personne, vous le savez peut-être, Monsieur, n'a conservé pour Adolphe Monod, *ce mort vénéré*, un culte d'admiration et d'affection plus sincère que moi, et certes, en évoquant, comme vous m'y avez réduit, ces déplorables souvenirs, je n'ai aucune crainte d'obscurcir en rien sa mémoire. Nous étions fort jeunes tous deux. Nous avions été quatre ans condisciples. On me fit l'honneur, à Lyon, de m'appeler pour remplacer

M. le pasteur Claparède. Je refusai, me dirigeant sur une petite église de campagne, et en refusant, c'est moi qui indiquai au consistoire de Lyon, Adolphe Monod, alors à Naples. Il accepta. Bientôt après, appelé de nouveau à Lyon pour y remplacer M. le pasteur Pache, j'acceptai à mon tour et devins collègue d'Adolphe. Son ardente prédication y excita bientôt beaucoup d'agitation et de trouble. Durant quatre ans, au prix des luttes les plus vives, je soutins envers et contre tous, avec l'appui de M. le pasteur Buisson, le droit d'Adolphe Monod de prêcher et de répandre dans l'Eglise le plus sombre calvinisme [1], qu'il croyait être la vérité. Si opposés que nous fussions par les doctrines, nous étions restés unis par les sentiments. Je le connaissais, ce qui veut dire : je l'estimais, je le respectais, je l'aimais de toute mon âme. Il le savait si bien que le jour même de sa destitution, à l'issue de la séance qu'il avait lui-même présidée, et dans laquelle, sans voter sa destitution, j'avais dû y adhérer, nous nous embrassâmes avec effusion.

« Il ne faudrait pourtant pas que l'affection pour les morts fît ou laissât répandre contre les vivants de préjudiciables erreurs ou de notables injustices. J'eusse pu garder le silence, s'il ne se fût agi que de moi personnellement. Mais comme il s'agit aussi d'autre chose, et de chose fort importante, il ne m'était plus permis de me taire. Vous avez voulu que la conscience publique prononçât, je dois vouloir que la conscience publique prononce.

« Un seul mot encore, et j'ai fini.

« Lorsque, plusieurs années après sa destitution, Adolphe Monod désira rentrer comme pasteur dans l'Eglise réformée, et consentit à y donner la communion, non selon l'ancienne discipline, mais selon la discipline actuelle, sans rien changer d'ailleurs à ses opinions dogmatiques, mon collègue M. Athanase Coquerel vota pour qu'il fût agréé suffragant de M. le pasteur Juillerat. Si, au lieu d'être mourant, comme je l'étais alors à Ferney, je me fusse trouvé à Paris, je n'eusse certainement pas manqué de faire comme M. Coquerel et de voter pour Adolphe Monod.

« C'est que chez lui les années avaient changé les résolutions. En l'appelant le 18 mars 1847, le Consistoire avait pris cette décision : « Le suffragant aura à remplir toutes les fonctions du pasteur titulaire en remplacement de M. le pasteur Juillerat, *en se conformant aux usages et aux liturgies de l'Eglise de Paris.* »

« Or, ces usages et ces liturgies étaient exactement les mêmes que ceux de l'Eglise de Lyon. Adolphe Monod, en consentant à s'y conformer, *ne flétrissait plus les communions indignes* et devenait ainsi complice *de certaines gens.*

« Je vous crois trop ami de la vérité, Monsieur, pour ne pas être assuré que vous vous empresserez de la rétablir, en publiant ma juste réclamation dans le prochain numéro de votre *Revue.*

« Veuillez agréer l'expression de mes sentiments fraternels, »

« MARTIN-PASCHOUD, pasteur. »

[1] Comme preuve de ce calvinisme, M. Martin-Paschoud cite un fragment d'un sermon d'Adolphe Monod sur les peines éternelles. C'est la première fois qu'on fait des peines éternelles un dogme *calviniste.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE[1]

SERMONS, par *Eug. Bersier*. 1 vol. in-12. 2e édition, chez Ch. Meyrueis et Ce, rue de Rivoli, 174.

On a dit que le protestantisme est la religion du Verbe. Bien que cette définition cache une certaine ironie, le protestantisme l'accepte comme un éloge. En effet, sa vie, c'est la parole ; son œuvre importante, la prédication. Il s'applique ce mot de saint Paul : « Malheur à moi si je n'évangélise pas ! »

Un des meilleurs signes de ce temps-ci, c'est que le public religieux se reprend à aimer les livres de sermons. Il y a quelques années, on n'en lisait point ; c'était déjà beaucoup d'en écouter. Qui eût voulu se plonger dans cet ennui? Les grands maîtres de la parole trouvaient seuls encore quelques lecteurs. Le reste était si froid, si médiocre, parfois si excentrique et si bizarre que tout le monde, frappé de la faiblesse générale des prédicateurs, était porté à condamner le genre lui-même comme une forme vieillie et décidément incompatible avec les besoins spirituels et les allures de notre siècle. On revient aujourd'hui de ce jugement trop sévère, et ce retour est d'un heureux présage.

La prédication s'élève ou s'abaisse avec les croyances, avec la sainteté, avec la vie et la vertu, avec l'Evangile lui-même. Des saints prêcheront toujours bien ; et, comme le remarque La Bruyère, un clerc mondain, s'il monte en chaire, est déclamateur.

La prédication est un instrument divin. Il n'y a pas d'œuvre plus excellente que celle de prêcher ; il n'en est point de plus difficile et qui exige tant de dons surnaturels : la charité, l'onction, la puissance de l'esprit, l'humilité. Ici, plus qu'ailleurs, la perfection est impossible à atteindre ; mais quand un homme, par sa parole toute faible qu'elle soit, remue, trouble nos consciences, et nous persuade de nous donner à Dieu, on peut dire de lui qu'il prêche bien.

Si j'en juge par le volume de *Sermons* que M. Eugène Bersier vient de publier, sa prédication doit être une des meilleures, des mieux inspirées, des plus vivantes de ce temps-ci. Le public lui a été très sympathique,

[1] Tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin se trouvent ou peuvent être demandés à la librairie Ch. Meyrueis et Ce, rue de Rivoli, 174.

car ces discours, après quelques semaines, sont parvenus à leur seconde édition. M. Bersier possède, il est vrai, les qualités les plus sérieuses de l'orateur chrétien. — La chose qui dès l'abord plaît en lui, c'est le style, la forme. Sans doute, un prédicateur, tout entier à la pensée de convertir les âmes, se soucie médiocrement d'un semblable éloge; il aspire à un tout autre succès qu'à celui de bien dire; mais néanmoins cela a sa valeur; car sans être partisan fanatique de la forme, on peut dire que les choses bonnes ne perdent rien à être belles, les pensées vraies à être bien exprimées. La forme, moins nécessaire peut-être dans l'action, est indispensable à ce qui doit être conservé et transmis par l'écriture. Le discours le plus émouvant perd à la lecture sa force et sa vie quand il est mal écrit. Otez l'accent, le regard, le geste, la parole émue, l'homme lui-même, qu'en reste-t-il en général? Ce qui reste d'une fleur fanée, d'un parfum éventé. Mais lorsque la forme est belle, que le style est châtié et que la langue est pure, alors les meilleures vertus demeurent. En lisant, on croit écouter encore; et l'œuvre, après les premiers fruits, en produit d'autres qui ne sont pas à mépriser.

Le style de M. Bersier est réellement beau, noble et simple en même temps, plein de mouvement et de chaleur. L'écueil du genre est l'emphase; c'est le piége commun où tombent beaucoup d'orateurs. Il est, en effet, si facile, quand on parle de ces grandes vérités évangéliques, de ces promesses et de ces menaces surhumaines, tant de fois prêchées, tant de fois redites, de hausser le ton et de forcer les couleurs! On n'y échappe qu'à force de sérieux et d'humilité. — Ici la forme n'est que le reflet d'une pensée animée, d'un cœur ému. Elle est ce qu'elle doit être et entièrement dans l'accord. Si l'on trouve par-ci par-là quelques images, quelques comparaisons un peu hasardées, la faute est assez légère, et ce n'est point la peine d'en parler.

Il y a une prédication qui trouble le pécheur dans sa sécurité, l'accable et l'amène brisé au pied de la croix. Il en est une autre qui, plus douce, plante, arrose, édifie. L'une et l'autre, également saintes, également bonnes, ont leur raison d'être. M. Bersier, par sa position, peut-être aussi par tempérament, appartient à cette dernière. Ses discours ne sont pas précisément des appels à la conversion, mais des appels à la vie, à la fidélité. Sa tâche est de montrer l'accord surnaturel de l'Evangile avec les besoins innés de la conscience, de l'enseigner comme la réponse à nos aspirations, le remède à nos peines, la délivrance de nos misères, de le faire désirer et aimer. Il connaît les peines et les soupirs de notre temps; il les a étudiés, il en a souffert sans doute, il sait en parler. Il n'est point vague, il n'exagère pas, il frappe juste, chose assez rare chez les prédicateurs. Chacun, en le lisant, peut dire : « Cela est vrai, cela est ainsi. »

Qu'il me soit permis de citer ici un passage de son beau sermon sur *la Vue et la Foi*.

« Sans accuser les autres, demandons-nous à nous-mêmes la place que tient dans nos vies le monde invisible. Qu'il nous est difficile d'abord de le saisir! Pour ouvrir nos yeux à sa pure lumière, ne nous faut-il pas une opération plus douloureuse, une préparation plus difficile que celles que doit subir un aveugle pour revoir le jour? Et, comme nous l'oublions vite, comme nous en sommes aisément distraits! Quel empire énorme exercent sur notre esprit les préoccupations présentes! Comme elles font pâlir les réalités éternelles! Qui le sait mieux que nous, prédicateurs de l'Evangile? Nous montons dans cette chaire pour vous raconter les choses de l'éternité, nous vous parlons de l'approbation de Dieu qui doit vous tenir lieu du suffrage des hommes, de l'amour de Dieu dont l'ardeur doit consumer en vous les convoitises et les passions mondaines, de la communion de Dieu qui doit faire vos délices dans le monde à venir; nous peignons le bonheur ineffable des rachetés, leur paix, leurs inaltérables joies... Eh bien, faut-il le dire, que de fois ne sentons-nous pas que ce langage dépasse nos impressions présentes, et qu'il jaillit moins de notre âme que de notre imagination! O mes frères! qu'il est aisé de parler, et que la prédication même a des tentations redoutables! Quels efforts ne faut-il pas, quelle vigilance continuelle pour que notre âme soit toujours pénétrée des vérités que nous annonçons, pour que notre émotion ne ressemble pas à celle de l'artiste et du poëte, pour que le désir mesquin du succès présent de notre parole n'absorbe pas nos pensées, pour que nous ne soyons pas tout entiers sur la terre au moment où nous prétendons vous transporter dans le ciel. Voilà l'humiliant aveu qui m'échappe, mais chacun de vous ne peut-il pas y joindre le sien? Héritiers du monde invisible, quel contraste entre votre vie et votre profession de chrétiens! Ces cœurs si tièdes pour les intérêts de Jésus-Christ, si passionnés pour leurs intérêts propres; ces esprits si absorbés par les affaires ou par les nouvelles du jour, si peu captivés par les progrès du règne de Dieu; ces existences entraînées, absorbées, dévorées par ce qui passe, ne les connaissez-vous pas, mes frères, et ne sentez-vous pas, en gémissant, à quel point le monde visible vous retient sous son esclavage? »

Il y a dans le sermon intitulé *la Veuve ou le Don sans réserve* un exemple tout aussi remarquable de justesse de pensée et de vérité saisissante. Après avoir établi la nécessité du sacrifice et marqué la limite réelle entre le dépouillement volontaire et le rêve enthousiaste d'une âme généreuse, le prédicateur, dominé par le caractère absolu du texte sacré qu'il commente, revient sur ses paroles et ajoute :

« C'est donc à son intention intérieure qu'il faut regarder; c'est par là qu'elle nous sert de modèle; ce que nous devons apprendre à son école, ce n'est pas à donner tout ce que nous possédons, c'est à nous donner nous-mêmes.

« Tout cela est vrai, et cependant il y a plus encore dans cette histoire; cette pauvre veuve a *tout* donné, je ne puis me débarrasser de ce

fait, même en en prenant l'esprit. — En vain je me dis que nous ne sommes point tenus à de tels sacrifices et qu'il faut les comprendre spirituellement. — Je ne suis pas content de mon explication. Elle a tout donné. Voilà le fait que je voudrais vous laisser sans aucun commentaire. Je ne vous dis pas : « Donnez tout comme elle; » je sens que ce ne peut être un devoir. Mais enfin, « elle a tout donné. » Sublime folie! me dira-t-on. Oui, mais c'est avec ces folies-là que l'on sauve le monde. Cette folie n'est point un devoir pour tous, mais ne se dresse-t-elle du moins pas devant nous comme un sanglant reproche? Montrez-moi donc aujourd'hui les chrétiens qui se sont faits pauvres pour Christ. Je vous montrerai des hommes qui ont tout donné à leur patrie. Je vous nommerai une mère qui a envoyé coup sur coup ses trois fils mourir pour l'indépendance de leur pays. Qu'ajouter, mes frères? Je m'humilie et courbe la tête; hélas! l'Eglise ne verra-t-elle plus reparaître son âge héroïque? Est-ce ailleurs seulement que le monde admirera de semblables dévouements? O Dieu! en présence des tentations du monde, fais retentir dans nos consciences comme un remords accusateur cette parole de ton Fils : « Elle a donné de son dénûment tout ce qu'elle avait pour vivre. »

Ces citations suffiront, j'espère, pour montrer combien la prédication de M. Bersier est sérieuse et sainte. J'aperçois derrière ce langage ému un homme, un frère qui connaît mes combats et parle de l'abondance de son cœur. J'oublie le talent, le don extérieur, pour ne plus penser qu'aux grandes vertus qu'il m'annonce, aux consolations qu'il me donne, au sacrifice qu'il me demande, à la vie divine à laquelle il m'appelle.

On lui a reproché, je crois, d'être trop dogmatique. Je le reprendrais, au contraire, de ne l'être point assez, non que le dogme soit absent de ses discours, car il en est la charpente cachée, la force intérieure et la vie, mais il se résume trop peut-être en la seule personne de Christ.

Nous n'avons plus d'orateurs purement dogmatiques, et c'est là sans doute un malheur. Il règne parmi nous un grand effroi de la théologie. Le dogme rebute, comme s'il n'était pas la forme, le corps visible de la pensée religieuse. Il n'est pourtant pas plus possible d'exclure la théologie que de bannir la religion elle-même; car celle-ci, réduite au sentiment ou à quelques formules générales, retombe sur elle-même, s'atténue au point qu'elle s'évanouit. Aussi est-il bon qu'on nous prêche le catéchisme, et que l'orateur chrétien non-seulement rappelle en passant les grandes doctrines qui sont la base de toute vie religieuse, mais les saisisse dans le vif et les sonde dans leur profondeur. C'est une œuvre difficile, mais qu'il faut faire aujourd'hui sans négliger le reste. — L'influence laïque a été considérable en ce siècle, salutaire et généralement très bénie, mais elle a été dangereuse aussi par sa réaction exagérée et son mépris de la science et de la théologie. Hélas! sous prétexte que l'Evangile est une chose du cœur, et la conversion, une affaire de conscience, on s'en allait à l'aventure, réduisant la connaissance évangélique à quel-

ques formules élastiques et banales, tellement que notre dogmatique eût fini par tenir dans une coquille de noix. Et l'on ne s'apercevait pas de l'énorme distance où l'on était des enseignements de saint Paul et de saint Jean!

Sans doute, une âme n'est point convertie par la science, quelque sublime que soit celle-ci. Toutes les raisons sont faibles. Toutes laissent circuler le doute, et l'évidence n'éclate pas. La conversion restera toujours une chose surnaturelle, un acte direct de Dieu, une grâce qui luit dans nos ténèbres; mais gardons-nous néanmoins de mépriser la doctrine, car elle est la sauvegarde de notre vie religieuse. Qu'est-ce que la foi sans elle? Un état béni sans doute, mais vague et changeant. — La doctrine, dit-on, voile la vérité et met des idées à la place des sentiments. Non; elle donne un nom à nos sentiments, à la vérité elle-même; elle renferme celle-ci dans une forme imparfaite sans doute, comme l'est toute langue humaine, mais qui la fixe et la transmet. La théologie n'est mauvaise que lorsque la vie l'a abandonnée.

Ces réflexions faites, je suis heureux de pouvoir recommander sans réserve les *Sermons* de M. Bersier, comme une des lectures les plus saines et les plus édifiantes qu'on puisse faire. A-t-il atteint l'idéal? — Ni lui, ni personne aujourd'hui. — Nous sommes trop engagés dans le combat, trop entourés de ténèbres; nous avons tous dans notre cœur trop de plaies saignantes, dans notre esprit trop de subtilités pour posséder cette sérénité, cette vigueur de foi qui fait de la parole une vertu. Nous confessons Jésus et sa délivrance; mais nous le confessons avec beaucoup de misères et d'infirmités. Qui sait? c'est peut-être ainsi qu'il veut être prêché.

F. Kuhn.

Botanique biblique ou Courtes notices sur les végétaux mentionnés dans les saintes Ecritures. Avec 18 planches. — Un vol. in-12. — Genève.

L'utilité d'un tel ouvrage n'a pas besoin d'être démontrée. Il se dis-distingue d'ailleurs des travaux trop superficiels que nous avons en ce genre. Bien qu'imité de l'anglais, il a presque la valeur d'un livre original, puisque, ainsi que nous en avertit la préface, « un botaniste éminent, M. Edmond Boissier, a bien voulu utiliser, pour la révision scientifique du texte, des connaissances spéciales puisées dans ses voyages en Orient. » Les planches qui accompagnent le texte sont d'une belle exécution et ajouteront à son utilité.

Matth. Lelièvre.

CORRESPONDANCE

—

Lettre d'un pasteur danois. — Réclamation au sujet d'une parole de M. Coquerel fils. — Lettre de M. le pasteur Viollier, de Genève.

Nous avons reçu d'un des membres les plus distingués du clergé danois une lettre par laquelle il rectifie des assertions que la *Revue chrétienne* du 15 février avait empruntées à la *Neue evangelische Zeitung*, de Berlin. Notre correspondant nous prouve par des chiffres empruntés à des documents officiels que l'allemand n'a nullement été remplacé par le danois dans le Schleswig, et que le gouvernement danois a toujours pris les mesures administratives les plus impartiales pour satisfaire aux besoins et aux droits de chacun. Nous ne pouvons que donner acte à notre correspondant de sa déclaration, sans entrer plus avant dans un débat auquel le caractère de notre *Revue* est d'ailleurs étranger.

—

Si nous voulions insérer toutes les lettres qui nous ont été adressées au sujet de la non-réélection de M. Ath. Coquerel fils, deux numéros complets de notre *Revue* n'y suffiraient pas. Nous avons du reste le regret d'ajouter que les deux tiers de ces lettres sont anonymes et souvent remplies des plus tristes injures contre le Conseil presbytéral et contre nous mêmes. C'est donc en vain que nous avions espéré que cette discussion pourrait être poursuivie dans un esprit de calme et de respect mutuel. Nous nous bornerons simplement à revenir sur deux points de *fait* qui nous sont signalés par d'honorables correspondants comme ayant été mal compris par nous.

On nous reproche d'avoir, à la page 185, prêté au langage que M. Coquerel tient à M. Renan, un sens qu'il n'a point. Il nous semble que le seul moyen de rectifier notre appréciation, si elle est erronée, c'est de reproduire intégralement le passage en question. Le voici donc tout entier :

« Cher et savant ami, — pour peu que je fusse pharisien, je commencerais ces lignes en demandant dévotement à Dieu de faire pleuvoir snr vous le feu du ciel. Je serais applaudi aussitôt par beaucoup de croyants intolérants et non moins chaleureusement par beaucoup d'incrédules trop conservateurs. Les uns et les autres trouvent, sans doute, qu'en vous maudissant je ferais mon devoir, une chose toute naturelle et même fort évangélique. Mais si, contre vous, pour la première fois de ma vie, j'essayais de l'anathème, je croirais entendre aussitôt la voix pénétrante et austère de celui dont vous avez étudié la vie me redire, avec un de ces

reproches tendres et redoutables, dont seul il a le secret : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes animé ! » Je ne viens donc nullement vous lapider ; *etiamsi omnes, ego non.* Tout au contraire, je viens à la fois remercier l'auteur et critiquer son œuvre, la critiquer avec liberté et franchise, d'homme à homme, de loyauté à loyauté ; je ne me laisserai détourner de cette voie ni par l'affectueuse estime que je vous dois, ni par l'impression pénible que me font ressentir quelques-unes de vos pages, etc., etc. [1] »

Nous reconnaissons sincèrement que ce passage : *etiamsi omnes, ego non*, venant après ces mots : je ne viens nullement vous lapider, » n'a pas le sens que nous lui avions prêté tout d'abord ; cependant nous n'en regrettons pas moins profondément que M. Coquerel ne se soit pas souvenu qu'il citait des paroles adressées à Jésus, et qu'il les adressait à l'homme qui est aujourd'hui le coryphée de tous les ennemis de Jésus. Pourquoi ce mot de *pharisien* venant ainsi à la première ligne de cette première lettre ? A côté de ceux qui demandent que le feu du ciel descende sur M. Renan, et qui ne savent en effet de quel esprit ils sont animés, il y a tous ceux que son livre a profondément indignés et qui gémissent de voir la sainte figure du Christ, rabaissée, travestie, livrée à la plus scandaleuse popularité. Pourquoi M. Coquerel n'a-t-il pas eu un mot de sympathie pour ces âmes-là ? Encore une fois, où vont ses respects, où va sa pitié, où va son admiration ?

—

M. le pasteur Viollier, de Genève, nous écrit que les seize pasteurs et professeurs genevois qui ont signé une protestation en faveur de M. Coquerel fils sont tous *en office*. Or, l'Eglise nationale de Genève comptant trente-cinq pasteurs et professeurs *en office*, la protestation a obtenu l'adhésion de près de la moitié du clergé ayant charge d'âmes. On se souvient que nous avions parlé nous-mêmes de l'ensemble du clergé national genevois qui compte une centaine de membres.

Nous insérons volontiers cette réclamation. Mais quand M. Viollier ajoute que « les pasteurs qui, pour un motif ou pour un autre ont refusé leurs signatures, ont blâmé plus ou moins énergiquement le Conseil presbytéral de Paris, » qu'il nous permette de lui demander en vertu de quel droit il se fait ainsi l'interprète des sentiments de la majorité du corps pastoral genevois. Pour nous, bien loin d'accepter le jugement de M. Viollier, nous sommes convaincu que si plusieurs des honorables signataires de sa protestation avaient siégé dans le Conseil presbytéral de Paris et avaient vu la question telle qu'elle se pose de plus en plus ici entre le naturel et le surnaturel, ils auraient, avec douleur, mais par conscience, voté dans le sens qu'ils condamnent de loin. Eug. B.

[1] Voir toute cette première lettre dans le *Lien* du 1er août 1863.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 avril.

Les Conférences pastorales de Paris. — Des limites de l'enseignement religieux dans une Eglise. — Appel de M. Martin-Paschoud. — Une circulaire du Consistoire de Nîmes. — Un ouvrage nouveau de M. le professeur de Félice. — Soutenance de la thèse de M. Colani sur Jésus-Christ et les croyances messianiques de son temps. — Mort de M. le professeur Jalaguier. — Ouvrages nouveaux du père Gratry et de M. Caro.

On sait qu'au mois d'avril la plupart des Sociétés religieuses fondées au sein du protestantisme français tiennent à Paris leurs assemblées annuelles; ces anniversaires deviennent un rendez-vous naturel pour un grand nombre de pasteurs, et ceux-ci se réunissent en *Conférences* où sont traités des sujets d'un intérêt général pour leurs Eglises. Ces Conférences se divisent en deux séries : les *générales* sont composées de pasteurs ou d'anciens, appartenant soit aux Eglises officielles soit aux Eglises séparées de l'Etat; dans les *spéciales*, au contraire, chacun se rattache à son drapeau particulier. Au reste, ces assemblées n'ont aucun caractère officiel; elles ne sont point composées de mandataires réguliers des Eglises, mais simplement des pasteurs, anciens ou diacres qui veulent bien y assister [1]. Cependant les résolutions qu'elles prennent ont une valeur morale incontestable, parce qu'on y trouve l'expression fidèle, souvent même un peu vive, des préoccupations qui agitent une partie considérable du protestantisme français.

Au moment où nous écrivons, les Conférences générales viennent de terminer leur session, qui a duré trois jours; elles ont présenté cette année un intérêt tout exceptionnel; la gravité de la situation actuelle, les attaques passionnées dont le christianisme est l'objet, le bruit croissant qui se fait autour des questions religieuses, enfin le récent débat dont l'Eglise réformée de Paris est encore troublée, contribuaient à leur donner une importance extraordinaire. Jamais elles n'avaient été aussi sui-

[1] Les pasteurs, ministres ou anciens ont seuls droit de voter.

vies. Près de deux cents membres votants et beaucoup de simples spectateurs y assistaient.

Une seule question a fourni la matière d'une discussion sérieuse, ardente, orageuse même qui a rempli les trois séances. « L'existence de toute Eglise et les droits des fidèles ne sont-ils pas compromis par la liberté illimitée de l'enseignement religieux dans le sein de cette Eglise? » Il est à peine besoin de montrer combien un pareil sujet est actuel. A propos d'une décision récente du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Paris, toute la presse s'est occupée du protestantisme, et dans une foule d'articles, on a vu exprimer l'idée que le protestantisme impliquant une liberté sans limites dans l'enseignement religieux, une Eglise protestante n'avait pas le droit d'exiger de ses ministres une foi positive, pourvu qu'ils se conformassent aux rites de cette Eglise; cette singulière théorie qui se réfute par le seul fait que toutes les grandes Eglises protestantes d'Angleterre et des Etats-Unis, c'est-à-dire des pays les plus libres du monde, ont à leur base des principes de foi et de discipline très arrêtés, avait pu s'accréditer chez nous, grâce au spectacle que présente en ce moment même le protestantisme français. Il n'est que trop certain qu'à la tête de l'école critique qui s'attaque résolûment au surnaturel et à l'authenticité des documents évangéliques, notre public voit figurer depuis quelque temps des pasteurs, des professeurs de théologie appartenant aux Eglises officielles, et qu'habitué à ce spectacle, il a pu ressentir de l'étonnement en apprenant qu'à Paris un pasteur comme M. Ath. Coquerel fils voyait les chaires de l'Eglise réformée se fermer devant lui pour des raisons de doctrine.

Il s'agissait donc de sortir de cette équivoque et de se demander si l'existence même d'une Eglise était compatible avec une liberté sans limites dans l'enseignement de ses pasteurs. Le parti radical a dès l'abord senti toute la portée de cette question, et il a tout fait pour y échapper. Un de ses orateurs a cherché à écarter la question en prétendant que le mot *illimité* n'avait aucun sens intelligible, que l'illimité, c'est l'absolu, que comme il n'y a rien d'absolu, il n'y a rien d'illimité, et que par conséquent la question ne pouvait pas se poser. L'assemblée n'a point accepté ces subtilités grammaticales contre lesquelles proteste le sens commun; alors, la minorité s'est rejetée sur l'idée que nul ne pouvait limiter le christianisme sans le mutiler; on a fort bien répondu à cette objection, qu'il ne s'agissait nullement du christianisme en général, que chaque homme était libre de l'entendre, de le pratiquer à sa manière, mais qu'il s'agissait d'une Eglise, c'est-à-dire d'une association, et que l'idée même d'une association impliquait certaines croyances, certains principes et par conséquent réclamait des limites; forcée de convenir de ce point, la minorité a cherché à déplacer de nouveau la question en sommant l'assemblée de tracer les limites de l'enseignement religieux. Mais cette tactique a été facilement déjouée par les orateurs de la majorité, qui ont

immédiatement rappelé qu'il ne s'agissait nullement de tracer les limites, mais seulement de savoir qui a le droit de les tracer. Ici le débat a été placé sur son vrai terrain, et l'on a pu voir clairement où étaient les vrais représentants du libéralisme religieux. Les orateurs de la gauche ont prétendu d'abord que la limite se trouvait dans la vérité elle-même, réponse illusoire, puisque la vérité de l'un n'est pas la vérité de l'autre; ils ont dit ensuite qu'elle était dans la conscience du pasteur, réponse aussi peu solide que la précédente, puisqu'il est évident que cette conscience peut être mal éclairée; ils ont invoqué l'autorité de l'Ecriture, mais il s'agit précisément de savoir quel est le sens qu'il faut donner à l'Ecriture; on a également montré que dans certaines Eglises peu étendues, comme celle de Genève, il pouvait y avoir des limites dans l'*opinion* religieuse dominant au sein des troupeaux, opinion qui rend impossibles la production en public de négations extrêmes[1], mais que cette opinion conservatrice ne pouvait plus exercer d'autorité en France au sein d'Eglises fort éloignées les unes des autres, et d'ailleurs à une époque où les principes et les faits les plus élémentaires du christianisme sont mis en question. Une fois toutes ces réponses écartées, il était évident qu'il n'en restait plus qu'une à la question posée, c'est à savoir que les limites de l'enseignement religieux dans le sein d'une Eglise sont posées par cette Eglise elle-même, et que toute Eglise a le droit de les poser. On n'a pas eu de peine à prouver que cette solution seule assurait les droits des fidèles, puisque si les pasteurs étaient, par le seul fait de leur titre, libres d'enseigner tout ce qu'il leur plaît, leur consécration les investirait d'une vraie tyrannie spirituelle, et qu'ils deviendraient dans leurs paroisses autant de papes au petit pied. Il est évident aussi que cette solution, en tant qu'elle s'applique à l'Eglise réformée, conduit logiquement au rétablissement de ses synodes, car eux seuls auront le droit de parler au nom de l'Eglise entière; c'est bien ainsi que la Conférence l'a entendu; elle a vu dans les synodes un pouvoir protecteur du droit des fidèles; aussi l'un des orateurs de la gauche s'étant écrié : « Je ne veux ni papauté ni synodes, » ce rapprochement malheureux a soulevé dans l'assemblée une protestation des plus énergiques; elle y voyait non-seulement une injure jetée à l'histoire passée du protestantisme, mais une déplorable confusion entre une autorité soi-disant infaillible, prononçant *ex cathedra* sans appel, et une assemblée librement élue et représentant légalement les Eglises.

Telle a été en quelques mots la marche de la discussion. Malgré les incidents parfois orageux qui l'ont traversée, elle a progressé de séance

[1] Il est certain, en effet, que l'Eglise nationale de Genève, qui n'a point de profession de foi et dont l'exemple nous a été proposé dans les Conférences, a certains principes arrêtés dans l'opinion et qui la sauvent de l'anarchie; ainsi on ne supporterait pas à Genève que le miracle fût attaqué du haut des chaires, ni même par un pasteur dans ses écrits; d'ailleurs, cette Eglise possède un catéchisme officiel, et les ministres qu'elle consacre prêtent serment de conformer leurs enseignements à ceux des saintes Ecritures; il y a là autant de limites apportées à l'enseignement religieux.

en séance; on sentait, à l'émotion générale, combien l'Eglise établie aspire à sortir de l'état douloureux et sans exemple où elle est plongée; certes ceux qui voient dans cet état une situation normale n'auraient eu qu'à assister à ces Conférences pour se guérir de leur optimisme superficiel. Il faudrait être bien aveugle pour croire que ce qui dominait l'assemblée, c'était le désir de faire triompher un parti ou une théologie; il s'agissait de savoir en définitive si le protestantisme n'est qu'un sable mouvant, si l'Eglise repose sur une foi positive, et si cette foi peut être attaquée ou sourdement minée par ceux-là mêmes qui ont charge d'âmes. En vain, on affirmait que le péril était imaginaire : il suffisait d'entendre les orateurs du parti radical pour se convaincre de la gravité de la situation; l'un affirmait que si le Christ est fils de Dieu, c'est uniquement dans le sens où nous le sommes tous; un autre développait naïvement la théorie des restrictions mentales, en affirmant qu'un pasteur prudent saurait toujours ne pas dire toute sa pensée; ajoutons, pour l'honneur du protestantisme, que cette théorie a été répudiée et flétrie par tous les membres de l'assemblée, sans exception.

Voici le texte des résolutions adoptées par la Conférence. Quoique rédigées à la hâte, et dans le feu même du débat, elles nous semblent résumer fidèlement l'état de la question; nos lecteurs s'étonneront sans doute que des vérités si simples aient eu besoin d'être établies et formulées en 1864 par une assemblée de pasteurs français; ceux que l'on a prévenus contre l'orthodoxie fanatique des Conférences de Paris, seront surpris de voir qu'il ne s'agit point ici des dogmes contre lesquels on les a mis en garde; mais peut-être la modération même de ses conclusions suffira-t-elle à les convaincre qu'il s'agit après tout aujourd'hui de conserver le christianisme ou d'y renoncer.

« La Conférence, après avoir délibéré sur la question mise à son ordre du jour et ainsi conçue : « L'existence de toute Eglise et les droits des « fidèles ne sont-ils pas compromis par la liberté illimitée de l'enseigne- « ment religieux? »

« Considérant que, depuis quelques années, on voit se produire dans des ouvrages de toute espèce, dans la presse périodique, dans les journaux protestants, et jusque dans des Manuels d'instruction religieuse, avec la signature de pasteurs ou de professeurs de théologie, des opinions qui s'attaquent non pas seulement au principe fondamental de l'autorité des saintes Ecritures, jusqu'ici reconnu par toutes les Eglises de la Réforme, mais aux notions les plus élémentaires du christianisme;

« Considérant que les écrivains dont il s'agit mettent en question l'authenticité de la majeure partie de l'enseignement du Sauveur tel qu'il nous est conservé dans les Evangiles, passent sous silence ou nient sa naissance surnaturelle, ses miracles et surtout sa résurrection, renversent non-seulement l'idée chrétienne de la création de l'homme à l'image de Dieu et de sa chute, mais sapent les bases mêmes de la religion

naturelle en ébranlant l'idée de la personnalité divine et celle du jugement futur;

« Considérant enfin que les auteurs de ces négations se justifient en alléguant qu'il est de l'essence d'une Eglise protestante d'admettre dans son sein la liberté illimitée de l'enseignement religieux;

« Est d'avis :

« Que pour ce qui tient aux conditions de l'existence de toute Eglise, la libre expression, soit dans la chaire, soit par tout autre moyen public et officiel, des opinions dogmatiques des pasteurs, a pour limite légitime et nécessaire les croyances professées par la société religieuse à qui ces pasteurs doivent leur mandat;

« Que pour ce qui tient aux droits des fidèles, l'autorité que donne aux pasteurs leur ministère sacré réside tout entière dans la conformité de leurs enseignements aux déclarations des saintes Ecritures, et en particulier aux dogmes fondamentaux de la divinité de Jésus-Christ et de la Rédemption que l'Eglise chrétienne universelle a toujours considérés comme notoirement contenus dans la Bible, et qui sont exprimés dans toutes les liturgies protestantes; et que, par conséquent, c'est un abus de pouvoir et une tyrannie spirituelle que de profiter de la qualité de ministre d'une Eglise pour propager directement ou indirectement des doctrines contraires. »

Telles sont les conclusions qu'une majorité de 170 voix contre 6 a solennellement adoptées; nous employons à dessein ce mot *solennellement*, et tous ceux qui assistaient à ce vote pourront dire avec nous de quelle émotion sérieuse l'assemblée était alors pénétrée. Nous avons le ferme espoir que cette date de 1864 marquera dans l'histoire du protestantisme français, et que ces Conférences inaugureront pour l'Eglise réformée une ère de sérieux progrès [1].

La controverse soulevée par la non-réélection de M. Coquerel continue avec une grande vivacité; l'appel porté par M. Martin-Paschoud devant le Consistoire de Paris a été repoussé par ce corps, qui a ainsi confirmé pleinement l'arrêté du Conseil presbytéral. Les considérants énoncés par le Consistoire à l'appui de cette décision sont très fermes et très significatifs. Ils portent entre autres « que toute Eglise est essentiellement une association de personnes unies par les mêmes croyances religieuses et qui les professent en commun, et que l'Eglise protestante de France, à travers toutes les épreuves qu'elle a subies, est demeurée fidèle à ce principe, comme à la base de son existence. » Nous croyons que cette définition si simple et pourtant si nouvelle pour tant de gens qu'elle étonne, résume

[1] Nous apprenons que les Conférences *spéciales* des pasteurs ou anciens de l'Eglise réformée viennent, à la majorité de 141 voix contre 23, de voter une déclaration de principes portant, d'une manière plus explicite encore, sur les points essentiels du christianisme. Cette remarquable déclaration, que nous ne pouvons reproduire faute de temps et d'espace, a été rédigée par M. Guizot, qui l'a développée, nous dit-on, dans un discours fort éloquent.

parfaitement le programme que l'Eglise réformée est aujourd'hui appelée à réaliser.

La presse politique s'occupe encore incidemment de ce même sujet. C'est ainsi que M. Edmond Schérer a soutenu de nouveau, dans le *Temps*, la thèse qu'une Eglise concordataire ne peut avoir de doctrine officielle sans devenir une secte; nous avons cherché vainement quels arguments sérieux M. Schérer apporte à l'appui de sa thèse; ce mot dénigrant de *secte*, jeté dédaigneusement à la face de toutes les grandes Eglises, qui, comme celles des Etats-Unis ou d'Angleterre, ont des principes dogmatiques arrêtés, atteste, chez celui qui l'emploie, un médiocre respect pour la conscience religieuse; voilà où conduit fatalement le scepticisme; nous n'avions pas besoin de cette expérience pour savoir que les âmes croyantes savent seules comprendre et respecter le droit des âmes qui croient autrement qu'elles.

L'*Union libérale*, de son côté, a publié un manifeste dans lequel, pour justifier M. Athanase Coquerel fils de ne pas croire à tel ou tel article du *symbole* qui fait partie de la liturgie réformée, elle affirme que M. Coquerel a toujours *lu* ce symbole sans aucune omission. Si cet argument n'est pas une plaisanterie, indigne d'un sujet si grave, il mérite une épithète bien sévère, et nous le repoussons au nom de l'honneur du ministère évangélique et du protestantisme français[1].

Mais le plus singulier des arguments allégués contre la décision du 26 février, est contenu dans une circulaire que le Consistoire de Nîmes a décidé (à une très faible majorité, il est vrai) d'adresser à tous les consistoires et conseils presbytéraux de France. Il y est dit « qu'il y a dans l'Eglise réformée de France, deux grandes tendances se réclamant l'une et l'autre de l'Evangile de Jésus-Christ, et se rattachant à la tradition protestante; que ces deux tendances sont également *légitimes*, qu'elles répondent aux besoins des esprits, et contribuent par leur contact et leur pondération réciproque, au développement de la vie chrétienne et au progrès du règne de Dieu. » Il nous semble tout d'abord que le Consistoire de Nîmes aurait dû définir clairement ces deux tendances, également légitimes, qui contribuent également au bien de l'Eglise. Que veut-il dire par là? Veut-il signaler les deux partis qui en ce moment même aspirent, l'un à l'ordre ecclésiastique, l'autre à la légalisation de l'anarchie? Il est clair que non; car le Consistoire de Nîmes condamnant résolûment le premier de ces par-

[1] Le *Lien* n'a point réfuté notre article sur la non-réélection de M. Coquerel. Nous ne considérons point comme une réponse à nos arguments les quelques remarques passablement légères de M. Et. Coquerel. Le *Lien* croit avoir tout dit quand il a rappelé que nous servons une *petite communauté* séparée de l'Etat, et que nous avons porté dans ce débat nos principes particuliers. Or qu'importe à la question, je vous prie, que l'Eglise Taitbout soit grande ou petite? Quant à la seconde idée du *Lien*, elle pourra servir de réponse à tel de nos amis qui nous reproche d'avoir dans cette lutte entièrement sacrifié la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La vérité est que notre intelligence ne conçoit pas pourquoi une Eglise concordataire serait nécessairement vouée à l'anarchie, et surtout que notre cœur ne saura jamais s'en réjouir.

tis, ne peut le considérer comme légitime. Il s'agit donc ici de deux grandes tendances religieuses. Or, voilà précisément ce qui nous paraît inexact ; il n'est plus vrai de dire qu'il y a deux tendances en présence ; il y en a trois ou quatre très accentuées. Si l'orthodoxie, malgré toutes ses nuances, admet résolûment tous les faits et tous les grands dogmes chrétiens, il est certain que le parti radical abrite dans son sein les tendances les plus opposées; peut-on mettre dans le même cadre les pasteurs fort nombreux qui, en niant la divinité du Christ, admettent franchement le surnaturel, et ceux qui le repoussent tout aussi franchement? Il y a là en réalité deux religions en présence. Le Consistoire de Nîmes, en parlant de *deux* tendances, a donc commis une erreur que le plus simple examen rend patente; mais que penser du nom de *légitime* qu'il leur confère à toutes deux? Je ne crois pas qu'aucun corps ecclésiastique se soit jamais exprimé de la sorte. Dire qu'il est également légitime de croire que Jésus est Fils de Dieu, ou qu'il est homme dans le sens où nous le sommes tous, d'enseigner que le Christ est resté dans son tombeau ou qu'il en est sorti ; que le christianisme est l'œuvre de saint Paul plutôt que celle du Christ lui-même, ou que le christianisme c'est avant tout Jésus-Christ ; accepter comme un état normal et salutaire ces contradictions dérisoires et flagrantes qui désolent les troupeaux et paralysent toute action commune : c'est là, nous semble-t-il, un des aveux les plus tristes et les plus déplorables du scepticisme qui nous ronge. Il y a quinze ou vingt ans, cette circulaire aurait exprimé un fait réel ; alors, en effet, il y avait en France deux partis divisés sur des points importants de doctrines, mais tous deux unanimes dans la croyance à l'ordre surnaturel, au miracle, à l'inspiration et à l'autorité des Ecritures : c'étaient là autant de points communs qui n'existent absolument plus aujourd'hui, puisqu'on ne s'entend plus même quand il s'agit de savoir où il faut puiser le véritable enseignement de Jésus.

On vient de publier à ce propos un document très curieux qui donne au Consistoire de Nîmes un fort piquant démenti. En 1812, c'est-à-dire à une époque où le protestantisme n'avait que depuis fort peu de temps une existence légale, un professeur de théologie de Montauban, M. Gasc, ayant nié la divinité de Jésus-Christ, de nombreux consistoires protestèrent hautement contre son enseignement. Parmi ces protestations, on peut remarquer surtout celle du Consistoire de Nîmes, au bas de laquelle se trouve la signature de Samuel Vincent. Cette pièce contient la phrase suivante : « La divinité de Jésus-Christ est un point décidé pour nous, auquel M. Gasc a dû se soumettre, en se chargeant d'enseigner la théologie dans notre faculté spécialement consacrée au maintien de la foi reçue dans nos Eglises. Il n'a point été appelé pour enseigner les dogmes d'Arius, ni les siens, ni ceux d'aucun autre, mais ceux des *Eglises réformées.* » Il est impossible, on le voit, de réfuter avec plus d'à-propos la théorie nouvelle émise par le Consistoire nîmois.

Puisque nous parlons de l'histoire passée des Eglises protestantes,

nous sommes heureux d'appeler l'attention de nos lecteurs sur un ouvrage que M. le professeur de Félice vient de publier sous ce titre : *Histoire des synodes nationaux des Eglises réformées de France*. M. de Félice a depuis longtemps fait ses preuves d'historien. Son *Histoire des protestants de France* est un vrai chef-d'œuvre de narration succincte ; les faits, les idées et les caractères y sont exposés en traits fortement burinés, dans un style grave, vif et lumineux, jamais déclamatoire, et pourtant toujours éloquent, parce qu'il trahit une émotion contenue, vrai style protestant, si je puis employer ce terme, et remontant par filiation directe à celui de Calvin. L'*Histoire des synodes*, que nous donne aujourd'hui M. de Félice, complète sa première œuvre. Ecoutons l'auteur nous en exposer l'objet :

« On se propose, comme le titre l'indique, de faire voir à l'œuvre nos grandes assemblées synodales, qui, après avoir constitué la Réforme française, l'ont dirigée, soutenue et relevée. C'est l'histoire de notre communion étudiée dans ses formes organiques et sa vie intérieure.

« Elle est trop peu connue. Les livres qui contiennent les actes de nos synodes nationaux, celui de Jean Aymon entre autres, sont rares, volumineux, et ouverts seulement par quelques pasteurs ou théologiens de profession.

« Nos historiens s'y arrêtent à peine. Ils ont tant de faits dramatiques à raconter qu'ils négligent le reste. Et d'ailleurs, quand ils viennent tout émus du pied de l'échafaud des martyrs, ou de la mêlée des champs de bataille, ou des grandes scènes de l'émigration, et qu'ils ouvrent les actes des synodes, ces procès-verbaux si calmes et si austères, ils éprouvent une sorte de mécompte. A quoi bon tant débattre de si petites questions? disent même quelques auteurs de notre époque ; c'est insignifiant; c'est fastidieux ! Et ils passent outre.

« Ils n'y ont pas bien regardé. S'ils pénétraient plus avant, et avec l'esprit qui en donne l'intelligence, ils verraient que là est le fondement qui soutient tout, le ressort qui fait tout mouvoir ; car les synodes conservent la doctrine qui régénère les âmes, et la discipline qui les aide à s'y maintenir. En réalité, on ne parle, on ne résiste, on n'affronte l'exil ou la mort que pour y être fidèle, et les assemblées synodales sont les représentants et les soutiens de cette fidélité.

« Leurs délibérations sont calmes. Oui, c'est le calme de la force, et la force de la foi.

« On s'étonne aujourd'hui de la tranquillité d'âme de ces pasteurs, de ces anciens, quand ils se réunissaient en face de leurs champs dévastés, de leurs maisons en ruine, ou à la sinistre lueur des bûchers. Mais on devrait plutôt admirer ici la souveraine action de la piété. Qui cherche le ciel par-dessus tout s'emporte moins contre les iniquités du monde.

« On s'étonne aussi de l'importance qu'ils attachaient à des points qui nous paraissent bien secondaires. C'est qu'ils y subordonnaient le su-

prême intérêt de l'éternité. Ils ont pu se tromper dans les applications ; mais l'esprit qui les anime est essentiellement religieux.

« Je tiens à le dire dès l'abord. Plus j'ai étudié les actes de nos anciennes assemblées ecclésiastiques, plus je me suis senti pénétré pour nos pères de respect et de sympathie. C'étaient là des hommes et des chrétiens. Sans être exempts d'erreurs et de défauts, même graves, ils n'avaient pas besoin de sortir d'eux-mêmes pour se porter vers les choses saintes; ils en vivaient, et tâchaient d'en faire vivre les autres. »

Ces paroles de M. de Félice sont aussi vraies qu'éloquentes. Il est certain que la croyance d'une Eglise ou d'un homme est le secret de sa force ; la prépondérance que l'on donne aujourd'hui au sentiment religieux sur le fait et sur la doctrine atteste une vue incomplète et superficielle de la nature humaine; et s'il est malheureusement vrai que la théologie la plus rigidement formulée n'a souvent été pour des générations entières qu'un frivole thème à discussions sans rapport avec la vie, il ne l'est pas moins que jamais une doctrine pâle et vague ne produira une vie religieuse, grande, intense et féconde.

Une autre remarque que nous avons recueillie dans l'ouvrage de M. de Félice n'est pas moins instructive : les synodes sont presque toujours modérés, et cela même dans les temps des luttes les plus passionnées; « ils y ont apporté un esprit d'équité et de conciliation qui a prévenu de grands déchirements. » On s'en convainc aisément en parcourant ce volume, en voyant le nombre très limité d'actes de rigueur accomplis par ces assemblées dans le feu même des fameuses discussions sur la grâce. Cette modération est dans la nature des choses; un corps où sont représentées des opinions diverses ne peut aboutir à des solutions extrêmes.

Le dernier chapitre de M. de Félice résume très fortement tous les arguments en faveur du rétablissement des synodes; ce résumé est si concluant, si lumineux d'évidence que nous ne comprenons pas qu'un protestant y refuse son assentiment; mais ce qui nous paraît moins concevable encore, c'est que ce soit au nom du libéralisme qu'on prétende refuser à l'Eglise réformée le couronnement suprême de ses droits et de ses libertés.

M. Colani a soutenu à Strasbourg, le 22 mars dernier, pour obtenir le grade de docteur en théologie, une thèse sur Jésus-Christ et les croyances messianiques de son temps. L'affluence, paraît-il, était énorme, car, nous dit le *Courrier du Bas-Rhin*, c'était une fête de la libre pensée. Nous regrettons vivement que le langage des honorables examinateurs de M. Colani ait donné une espèce de confirmation à ces paroles du *Courrier du Bas-Rhin;* nous ne concevons pas qu'une faculté de théologie déclare, par la bouche de ses représentants officiels, adhérer aux tendances particulières d'un candidat, surtout quand ces tendances sont aussi graves que celles de M. Colani. M. Colani est, on le sait, l'un des représentants les

plus habiles de la libre théologie contemporaine. Il y aurait toutefois une singulière injustice à le ranger sur la même ligne que MM. Pécaut ou Schérer. Il n'a jamais suivi ce dernier dans son scepticisme universel ; au contraire, il a maintenu avec énergie ce que Kant appelait l'*impératif catégorique*, et sur le terrain de la morale, nul n'est moins sceptique que lui; jamais non plus il n'a attaqué la sainteté du Christ; enfin, nous ne sachions pas que M. Colani ait fait acte public de répudiation du surnaturel chrétien. Ajoutons que les conclusions de sa thèse vont directement à l'encontre de la théorie soutenue par Strauss et par M. Renan, théorie d'après laquelle Jésus n'aurait dû son développement qu'à l'influence des idées messianiques répandues au milieu des Juifs. Chose plus curieuse encore! M. Schérer qui, dans ses articles sur M. Renan (août 1863), avait repris cette théorie en disant qu'elle seule expliquait la vie de Jésus, se trouve réfuté, on ne peut plus explicitement, par la thèse de M. Colani!

Ce premier résultat est considérable, car il en sort cette conclusion évidente : c'est que Jésus a dû prendre en lui-même ce que ni son temps ni son peuple n'ont pu lui donner. Malheureusement, telle n'est point la conclusion de M. Colani. Pour lui, tout ce qui dans l'enseignement de Jésus dépasse les limites agrandies de l'humanité a été ajouté après coup par la tradition. Ainsi, selon M. Colani, Jésus n'a jamais enseigné qu'il jugerait solennellement les hommes; « jamais il n'a pu s'attendre à revenir sur les nuées du ciel pour présider à ce jugement. » Que devient dès lors la sublime scène du chapitre XXV de saint Matthieu? et que reste-t-il encore de l'Evangile, si cette page sans pareille est inauthentique ou ajoutée après coup?

Pour expliquer la vie étrange, incomparable de Jésus, Strauss avait dit : « C'est une image plus ou moins réelle que l'Eglise primitive a tracée afin d'incarner l'idée grandiose du Messie attendu. » M. Renan, descendant sur le terrain des faits, avait dit : « Jésus lui-même a cherché à réaliser cette conception du Messie, de là ses rêves sombres et impossibles, et sa lutte gigantesque. » M. Colani combat l'une et l'autre de ces théories: contre Strauss, il affirme la réalité historique de Jésus; contre M. Renan, il affirme la grandeur morale, la sérénité de Jésus; mais quand M. Colani doit à son tour expliquer pourquoi ce Maître, dans lequel il voit le plus grand des sages, sort à chaque instant des limites de l'humanité, il se tire de cette énorme difficulté en affirmant que c'est l'Eglise qui est venue plus tard altérer son image. C'est ainsi qu'il espère que « la figure du Christ pourra sortir des opérations de la critique historique quelque peu modifiée, simplifiée, rajeunie, je veux dire ramenée à son antique pureté. » Nous avouons qu'après avoir achevé la thèse de M. Colani, notre impression a été toute contraire à celle qu'il en attend. « Non, nous sommes-nous dit avec une conviction profonde, ce n'est pas ainsi qu'on expliquera Jésus! » Le réduire à ces proportions raisonnables et correctes, tailler sa statue de marbre blanc avec le froid ciseau d'un stoï-

cien, c'est bien l'entreprise la plus risquée et la moins heureuse qu'ait faite encore la critique contemporaine. Et d'ailleurs, quand Jésus serait tel que nous le dépeint M. Colani, il resterait toujours un problème impossible à résoudre : Comment expliquer qu'un sage si raisonnable ait soulevé le monde? Ici, nous l'avouons, l'explication de M. Renan serait bien plus acceptable. On concevrait mieux une révolution pareille accomplie par un sombre et ardent visionnaire que par l'espèce de philosophe juif que M. Colani présente à notre respect.

Quand nous songeons cependant que c'est sous de telles influences que se fera à Strasbourg l'éducation religieuse des futurs pasteurs des Eglises officielles, nous ne pouvons que gémir en songeant à l'avenir des troupeaux, nous ne pouvons qu'encourager de tous nos vœux l'avénement et le progrès d'une science solide, mais qui serve d'auxiliaire à la foi. « Où sont les fidèles et les forts? » disait l'autre jour avec tristesse M. de Felice sur la tombe de M. le professeur Jalaguier. Et certes, il avait le droit de prononcer cette parole en regrettant cet homme excellent, d'une foi si ferme, d'un caractère si universellement honoré. Nous ne connaissions point personnellement M. Jalaguier; nous avons fait, ici même, quelques réserves sur sa méthode apologétique où dominaient, selon nous, une prédilection trop marquée pour l'emploi des preuves externes, et une espèce d'éloignement instinctif pour la spéculation dogmatique. Mais que sont ces menues critiques en présence d'un enseignement dont tous ses élèves s'accordent à reconnaître la puissance, la scrupuleuse exactitude et l'élévation continuelle? Que sont-elles surtout en présence d'une vie si noblement remplie et consacrée tout entière à la vérité? Nous avons lu avec émotion, dans le *Lien*, une lettre que M. F. Pécaut a consacrée au souvenir de son maître; elle renferme l'expression touchante de l'impression produite par l'enseignement de M. Jalaguier; il en ressort surtout ce grand fait que, chez lui, la croyance faisait partie intégrante de sa vie la plus intime, et que, si sa force religieuse était si réelle, c'est qu'elle n'était jamais une force d'emprunt.

L'espace nous manque pour parler de deux ouvrages importants qui viennent de paraître : *les Sophistes et la Critique* du Père Gratry, et *l'Idée de Dieu et ses critiques modernes* de M. Caro. Ce dernier travail est une œuvre tout à fait remarquable et digne du plus sérieux examen.

EUGÈNE BERSIER.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Ce, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

VARIÉTÉS

JÉRUSALEM

A M. BERSIER

Jérusalem, avril 1864.

Mon cher ami,

Selon ma promesse, je vous envoie pour la *Revue* une courte lettre renfermant mes premières impressions dans ce pays tout ensemble sacré et désolé qui a été la patrie de nos meilleures pensées.

Il est évident que je n'y ai trouvé et que je n'en rapporterai aucun renseignement nouveau; non-seulement je n'ai fait aucune découverte archéologique, mais je ne comprends pas toujours celles des autres et je me permets de croire que les faiseurs de systèmes sur la topographie sacrée ne se comprennent pas toujours parfaitement eux-mêmes, car il n'est pas de champ d'études plus remué, plus fouillé en tout sens, plus disputé.

Il est vrai que ce champ d'études est un pays où ont passé tour à tour les armées des Perses, des Grecs et des Romains qui l'ont dévasté et bouleversé. Mais lors même qu'on n'a pas l'espoir de tirer au clair les questions ardues qui surgissent ici presque de chaque emplacement, c'est une grande chose que d'ouvrir son âme à l'émotion sainte et navrante qui vous saisit de toute part parmi ces ruines augustes. Voilà qui est éternellement jeune et nouveau. Non-seulement on relit la Bible ou plutôt on la voit revivre sous ses yeux sur cette terre de miracles, mais encore la Parole de Dieu y retentit vivante, actuelle et terrible du milieu de ces pierres entassées et du haut de ces collines dé-

pouillées. Un sceau redoutable a été apposé à la révélation dans ce châtiment sans exemple qui pèse si visiblement sur ce pays. On sent que l'Orient d'en haut s'est levé sur cette contrée et que la lumière céleste rejetée est devenue pour elle le feu qui consume. Aux glorieux souvenirs du passé se mêlent les tristesses du présent; le contraste rend l'impression d'ensemble plus poignante et plus profonde. Cette impression, je ne saurais mieux la rendre qu'en détachant quelques pages de mon journal de voyage écrit jour par jour. Les répétitions n'y manquent pas, parfois même il peut présenter quelques contradictions à cause de la variété des aspects. Mais c'est un tableau fidèle, non pas tant de ce que j'ai vu (je désespérerais de le peindre) que de ce que j'ai éprouvé.

Samedi soir 19 *mars.* — Nous sommes partis de Romleh, station intermédiaire entre Jaffa et Jérusalem. C'était une de ces nuits sereines où l'on croirait entendre vibrer dans l'air attiédi l'hymne de paix des anges. La lune a disparu vers quatre heures du matin. Notre marche était silencieuse; les cris des chacals troublaient seuls ce grand repos qui précède le lever du jour. Le soleil s'est levé derrière les montagnes d'Ephraïm. Quel éloquent symbole! Les montagnes que nous avons traversées s'arrondissent d'abord en mamelons verdoyants couverts d'oliviers; bientôt elles se dépouillent et deviennent nues et arides. La tristesse du paysage ne fait qu'augmenter jusqu'à Jérusalem. Un vrai rempart de désolation l'entoure. Ce n'est qu'un désert montueux et pierreux. Tout d'un coup, le mont des Oliviers nous apparaît, puis la cité sainte elle-même... Ce qu'on éprouve alors, d'autres l'ont dit admirablement. Je ne puis rien exprimer... L'âme est surmontée par l'émotion; elle est momentanément engourdie. Voilà donc ce grand sanctuaire de l'humanité, cet autel arrosé d'un sang divin! Est-il assez écroulé et déshonoré! Dans Jérusalem, je ne vois, je ne cherche que Jésus. Le cœur porte difficilement le poids d'un tel saisissement. Cette heure si attendue, si désirée qui en couronne tant d'autres, qui répond à tout ce qu'il y a de grand dans la vie, vous surprend comme l'événement le plus imprévu. Voici donc ces collines qu'on s'est représentées tant de fois! voici ce coin de terre où le Ciel s'est abaissé, où le Fils de Dieu a lutté, souffert, vaincu. Que dire! adorer et prier et bénir Celui qui nous a donné ce jour grand parmi les jours de cette courte et misérable existence!

Nous descendons harassés de notre long voyage de nuit. Nous traversons de sales ruelles obscures, ignobles; c'est là cette Sion sur laquelle la poésie des psaumes et des prophètes a jeté pour nous le plus royal manteau. Avant la nuit, nous ressortons de notre

demeure admirablement située, car nous habitons une chambre haute qui fait face au mont des Oliviers. On nous conduit à la voie Douloureuse. Est-ce bien celle que Jésus a suivie? En tout cas elle ne pouvait être loin et c'est bien une voie sacrée : depuis des siècles elle a vu couler les pleurs des pèlerins. Nous atteignons la porte dite de Saint-Etienne. Un petit enclos d'oliviers nous apparaît au delà du torrent desséché qui s'appelle le Cédron, c'est Gethsémané ! au-dessus le mont des Oliviers. Derrière nous Morija, la colline du temple. En rentrant dans la ville nous apercevons le réservoir de Béthesda. Qu'ajouter à ces noms? Comme ils ébranlent l'âme et emportent la pensée dix-huit siècles en arrière. Soudain du haut d'une mosquée, près de nous, retentit la voix grêle de l'iman appelant à la prière les bons musulmans. C'est la religion de Mahomet qui affirme son triomphe sur la terre de David et en face du Calvaire. Ces femmes voilées, ces Turcs à cheval, ces Bédouins en burnous, tout nous rappelle que l'islamisme est ici le maître. Cependant les Juifs ont payé à prix d'or le droit de pleurer derrière un pan de mur, seul débris de leur temple, et tandis que les chrétiens prient au saint sépulcre, la garde du pacha fait résonner ses fusils sur les dalles. Nous n'avons fait que traverser l'église du Saint-Sépulcre, on nous a montré l'emplacement présumé du Calvaire, du tombeau. Aujourd'hui, veille du dimanche des Rameaux, les pèlerins s'y pressaient. Un pauvre pèlerin venu du fond de la Russie nous a profondément touchés : il baisait avec transport le marbre sacré, des pleurs ruisselaient de ses yeux. Ce soir, la croix qui domine l'église est illuminée. Elle resplendit sur cette vallée de décombres comme une promesse glorieuse sur cette immense désolation. On nous a montré dans l'église du Saint-Sépulcre une pierre dont une légende ridicule fait le centre de la terre. Cette légende cacherait un grande vérité si elle signifiait simplement qu'ici a vraiment battu le cœur de l'humanité, que dans l'ordre religieux tout en est parti et y est revenu, et que ce n'est que dans cette ville si longtemps obscure que les pressentiments, les aspirations et les douleurs de l'âme humaine, mélangées ailleurs de tant d'éléments impurs, ont trouvé les ailes de la colombe pour monter au ciel en pressante prière et le rouvrir à une race déchue. Tous ces sentiments s'agitent tumultueusement dans le cœur qui déborde et se résument dans cette pensée : Je suis à Jérusalem !

Mercredi 23 *mars*. — Dès l'aube du dimanche nous étions en marche vers le mont des Oliviers. Il n'est qu'à une petite demi-heure de notre logis. On s'y rend par la voie Douloureuse et l'on visite en passant la chapelle souterraine où la tradition prétend que Marie a été ensevelie avant son assomption ; Gethsémané est

au bas de la montagne. Il n'y a aucune raison plausible pour contester l'authenticité de cet emplacement. On a enfermé de murs le jardin, ce qui lui donne quelque chose de mesquin, d'autant plus qu'on y cultive des parterres de fleurs; mais les quelques oliviers séculaires qui forment un sévère enclos rendent à ce lieu sacré la majesté triste qui lui convient. C'est donc là qu'il a fléchi sous le poids de l'angoisse et qu'il a frémi devant la coupe d'amertume! Ces rochers dépouillés ont servi d'écho à cette prière sublime qui a été comme son crucifiement intérieur! Un village arabe composé de grossières masures occupe la cime du mont des Oliviers. Pour la première fois Jérusalem nous apparaît dans son imposante et funèbre grandeur. Ce n'est plus cet amas de ruelles étroites et malpropres entre-croisées à l'infini; c'est une ruine solennelle. Nous l'embrassons tout entière d'un coup d'œil. Ce qui rend l'aspect particulièment imposant, c'est que la ville se termine à ses murailles sans faubourgs qui la prolongent, sans cette triste banlieue de nos villes occidentales. Elle est sur la hauteur comme une vaste citadelle, se découpant avec une netteté parfaite à l'horizon. Sa particularité est d'être bâtie sur des collines parallèles dont les deux principales se distinguent à première vue, ce sont *Morija* et le *mont Sion*, séparées l'une de l'autre par un vallon qui s'est exhaussé peu à peu et se distingue beaucoup moins qu'autrefois. La première de ces collines était incontestablement l'emplacement du temple; elle est couverte aujourd'hui par les constructions qui entourent la fameuse mosquée d'Omar dont la vaste et gracieuse coupole fait l'effet le plus pittoresque. Le mont Sion qu'occupe le quartier juif, possède un beau couvent arménien dont l'église remonte à une date antérieure aux croisades. Le prétendu tombeau de David est à l'extrémité sud. Quant aux deux autres collines qui d'après Josèphe s'appelaient *Bizethu* et *Acra* ou ville basse, la première était évidemment située au nord de la ville. Je ne me risquerai pas à déterminer la situation d'*Acra* que les archéologues font voyager aux quatre points cardinaux. Quoi qu'il en soit, la ville massée sur les hauteurs avec ses blanches maisons à terrasses, ses nombreux minarets, la coupole de la mosquée d'Omar et la croix de l'église du Saint-Sépulcre présente un aspect des plus imposants derrière ses murailles crénelées. Le désert commence à ses portes. Deux profonds vallons l'entourent; la vallée de Josaphat que coupe le lit desséché du Cédron va rejoindre la vallée des enfants de Hinnom, la brûlante et affreuse géhenne des Juifs. Des milliers de pierres tumulaires jonchent les pentes qui descendent vers la Josaphat, dont une petite partie est arrosée par les eaux de la fontaine de Siloé. Au loin s'étend la ligne sombre des hautes

montagnes de Moab. L'ensemble de la vue est d'une tristesse grandiose. En faisant le tour du mont des Oliviers on arrive à un point où le paysage change entièrement. Les montagnes de Moab ferment toujours l'horizon. A leur pied scintille la mer Morte dont un affreux désert ceint l'autre rive. On aperçoit les berges basses, entre lesquelles coule le Jourdain. Du haut du minaret de la mosquée de l'Ascension on a les deux vues, et c'est certainement l'un des plus grands spectacles que la terre puisse nous offrir. A peine revenus à la ville, nous passons à l'église du Saint-Sépulcre. Nous assistons à la procession grecque qui a lieu le dimanche des Rameaux. Rien de plus hideux. C'est une cohue de prêtres qui hurlent leurs litanies, et sur les pas desquels se précipitent des milliers de pèlerins avides de baiser les images sacrées que tiennent les prêtres, se bousculant et se gourmant d'une façon abominable jusqu'à ce que la présence du soldat turc vienne rétablir un peu d'ordre dans la mêlée. Jusqu'où ne peut pas descendre la religion? Est-il possible que l'on s'imagine rattacher la terre au ciel par des cultes aussi grossiers? Je ne puis rendre l'impression qu'a produite sur moi au culte anglais un simple et beau cantique à la louange de l'humble triomphateur du jour des Palmes. Ce chant donne une aile à toutes nos impressions et les emporte en haut. *Et currebant lacrymæ*, disais-je avec saint Augustin, *et bene mihi erat cum eis.*

Notre journée s'est finie à Béthanie. C'était vers le soir, alors que la lumière encore riche se fait plus douce et que les ombres commencent à descendre. Un chemin solitaire y conduit du mont des Oliviers. Jérusalem disparaît tout à fait, on n'aperçoit plus dans le lointain que les montagnes de Moab. La bourgade bénie se montre à nous cachée dans un pli de la colline au milieu d'oliviers et de caroubiers. Je me la représentais bien ainsi ; c'est un cadre admirable pour l'intimité, pour la mysticité sainte. Les bruits du monde expirent au seuil de cette solitude; ni les rumeurs de la foule, ni les disputes des prêtres et des scribes n'y venaient troubler son silence sacré. Comme on comprend que Jésus ait cherché cette pure et paisible atmosphère! Qui n'a cru, en s'arrêtant à Béthanie, voir Marie aux pieds du Maître, l'écoutant, le contemplant, l'adorant! Il semble que dans cet air doré de ce beau soir nous respirions les parfums du vase brisé aux pieds de Jésus. En relisant en ces lieux le onzième chapitre de Jean, chaque trait nous frappe comme tout de nouveau; nous assistons à cette scène où la tendresse se joint à la grandeur et où celui qui parle en maître à la mort a commencé par pleurer. Nous revenons à Jérusalem par la voie qu'il a suivie en un jour semblable, voie royale qui devait aboutir au Calvaire et au détour de laquelle il

contempla la ville infidèle avec cette ardente compassion dans laquelle tout son cœur se fondit.

Ces trois derniers jours ont été bien employés. Nous avons visité Bethléhem, la mer Morte, Jérico. Sauf la vallée fraîche et riante où est située cette dernière ville, nous n'avons guère traversé qu'un pays de montagnes aride et triste. De Jérusalem à Bethléhem on rencontre quelques bouquets d'oliviers, mais on longe aussi ces éternels mamelons dénudés qui couvrent toute cette contrée. Elle a sans doute beaucoup changé à la suite des invasions successives qui l'ont ravagée, mais elle n'a jamais été variée ni pittoresque. Comme l'a très bien remarqué Stanley, rien n'y excite l'enthousiasme naturel, rien n'y provoque l'inspiration lyrique. On y chercherait vainement le trépied d'une sibylle ou le Parnasse des Muses. Il est des terres favorisées où l'ivresse poétique monte des fleurs parfumées, des coteaux gracieusement découpés, ou descend du ciel avec la lumière rosée. Telle fut la Grèce, « mère d'idolâtrie, » dont le philtre a enivré tant de générations. La Judée, au contraire, est rude et triste comme un sauvage pays de montagnes pressé de toute part par le désert. Aussi l'inspiration y a-t-elle été essentiellement morale et sainte, il a fallu que le monde supérieur s'abaissât sur elle pour y faire naître les souveraines beautés de ses saints livres. C'est la terre non des poëtes, mais des prophètes; elle n'a enfanté la vérité que dans le trouble et la douleur. La révélation y est descendue comme l'éclair ou la foudre du nuage où s'enveloppe la majesté de Jéhovah. Athènes est le pays du beau, de l'art; ici est la sévère région du saint. Le vent de Dieu, devant lequel Job a frémi jusqu'à en mourir, a passé sur ces coteaux et ces plaines et les a consumés, mais aussi la Judée a été le sanctuaire de l'Invisible, la vraie terre du surnaturel et pour tout dire le berceau du Crucifié[1]!

Vendredi 25 *mars.* — Voici deux jours paisibles où nous avons pu nous pénétrer de l'âme du lieu, si je puis ainsi dire. Jeudi soir, j'ai prêché dans la chapelle anglaise devant une cinquantaine d'auditeurs, heureux de raconter dans ma langue en ce jour et en ce lieu les choses magnifiques de Dieu. Je suis le premier pasteur français qui ait visité Jérusalem et qui y ait prêché... Aujourd'hui nous nous sommes rendus au quartier des Juifs, au pied de la muraille où chaque vendredi ils viennent pleurer sur leur gloire éclipsée. Sans doute, il y a quelque chose de traditionnel et de convenu dans ce deuil; cependant à ne juger que

[1] Je laisse pour le moment ce qui se rapporte à Bethléhem, à la mer Morte et à Jérico.

par l'apparence, le sentiment national est assez vif pour percer au travers de la coutume. La scène est vraiment pathétique. Les Juifs sont en longue robe, les rabbins ont leurs insignes, les femmes sont enveloppées de voiles blancs ; tous baisent avec ferveur les pierres du mur qu'ils estiment avoir appartenu à leur temple; leurs larmes coulent, on entend même des sanglots, tandis qu'en gémissant, ils relisent les plaintes sublimes de Jérémie avec ce balancement du corps qui est propre à tous les orientaux. Certes leur douleur est bien autrement poignante que celle des vierges de Jérusalem alors qu'elles suspendaient leurs harpes aux arbres plantés près du fleuve de l'exil ; ici, c'est l'exil et le déshonneur sur le sol de la patrie, dans la ville même qui a appartenu à leurs pères. Sur ces fronts courbés, avilis est retombé ce sang du Christ dont ses meurtriers voulaient arroser jusqu'à leur plus lointaine descendance. Et cependant pour eux aussi a coulé ce sang rédempteur! Comme on voudrait relever ces regards désolés vers le temple éternel qui n'a pas été bâti par la main des hommes, et dont la pierre de l'angle a été précisément rejetée par ces malheureux descendants d'Abraham. Quels témoins de l'Evangile que ces représentants de l'antique Israël abattus plus bas que la poudre. L'humble roseau qu'ils ont foulé aux pieds a renversé en se relevant leur sanctuaire, leur gloire et leur félicité. N'importe! cette scène est pleine de grandeur. Combien n'est-elle pas plus belle que celle qui se jouait le même soir au Saint-Sépulcre?

Il serait injuste de mettre sur la même ligne toutes les parties de la cérémonie. L'idée de faire prêcher en six ou sept langues sur l'évangile de la passion est très belle. J'ai entendu avec une grande satisfaction le discours allemand prononcé par le docteur Hanneberger, prêtre savant et pieux de l'école de Dollinger. Je n'aurais pas retranché un mot à son allocution pleine de spiritualité chrétienne. La prédication française était plus que médiocre, malgré la tirade obligée contre la *Vie de Jésus* et l'assurance avec laquelle l'orateur a affirmé que, venant d'un pays civilisé comme la France, son témoignage avait une valeur incomparable. En tout cas, il n'avait pas appris à parler le français dans ce pays de la haute culture. Après ces deux prédications est venue la grande représentation qui avait attiré la foule. L'église présente à ce moment un aspect des plus pittoresques. Les moines, cierge en main, forment la haie; les pèlerins se pressent derrière eux, les femmes en voile blanc sont sur des espèces de gradins. Les soldats turcs en grand uniforme maintiennent le bon ordre. De belles têtes monastiques se détachent dans la demi-obscurité, une lumière adoucie, mystérieuse, éclaire la chapelle du Calvaire.

Voilà pour le plaisir des yeux. La parodie commence bientôt. Une poupée de cire représentant le Christ est attachée à une croix de bois. A peine le sermon français est-il achevé que deux capucins se mettent à détacher le corps crucifié; ils tâchent de reproduire la scène de la déposition de la croix jusque dans les moindres détails. La couronne d'épines est enlevée et présentée à l'adoration de l'assistance; chaque clou est enlevé de la même manière, puis on emporte la poupée pour la déposer dans le saint sépulcre. Cette grossière représentation de la passion révolte l'esprit comme le cœur. Au point de vue purement théâtral l'effet est manqué; il faudrait un vrai mystère du moyen âge pour produire une impression quelconque. Mais réduite à ce jeu d'enfant cette représentation semble une puérile profanation. Certes, je ne suis pas venu à Jérusalem avec un mesquin esprit de critique; il est des formes dans le catholicisme que je trouve belles et grandes. L'autre jour, je m'associais du fond de mon cœur au *Miserere* qui se chantait au saint sépulcre. Mais il serait temps pour cette grande Eglise de ne plus faire ces concessions à la superstition, pas plus à Jérusalem qu'à Rome. Vraiment il faut faire violence à tout sens un peu délicat pour supporter ce que nous avons vu l'autre jour. Pour ma part, j'avoue que malgré ma vénération profonde pour ces saints souvenirs qui de toute part vous saisissent dans cette ville, je suis heureux que la grande fraction de l'Eglise chrétienne à laquelle j'appartiens n'ait pas à réclamer un pouce de terre au saint sépulcre. Je dis cela sans aucun orgueilleux sentiment de supériorité, — sympathique à tous les mouvements de vraie piété qui peuvent se mêler aux superstitions que je condamne et sachant très bien que les anges recueillent dans leurs coupes d'or plus d'une prière ignorante qu'une orgueilleuse orthodoxie ne ramasserait pas.

Samedi 26 *mars*. — Nous avons visité de grand matin la mosquée d'Omar. Il faut devancer l'heure des dévotions musulmanes; les bons mahométans ne supporteraient pas que les infidèles souillassent devant eux un de leurs sanctuaires préférés, car après la Mecque leur religion n'a pas de lieu plus sacré. Il n'y a que très peu de temps qu'on peut pénétrer dans la fameuse mosquée sans déguisement et sans péril. Le lieu sacré couvre un emplacement considérable; il renferme plusieurs édifices religieux, des pelouses vertes et fleuries. Les musulmans peuvent s'établir toute la journée dans leur sanctuaire, y vivre en plein air, y rêver, y prier, y goûter ce calme oriental qui est pour eux un bonheur si parfait. L'édifice principal s'appelle le *Kanbbett es Sakrah* ou la Coupole du rocher. Il est précédé d'un charmant petit péristyle isolé aux colonnettes sveltes et élégantes.

Il forme un tambour circulaire surmonté d'une coupole ogivale. On retrouve dans les portes, dans les colonnes, partout enfin, cette habileté à ciseler, à amincir, à orner la pierre, que l'art arabe a léguée à l'art gothique. Les fenêtres ont d'admirables vitraux; des tapis somptueux couvrent le sol qu'on ne foule qu'en pantoufles. Mais tous ces enjolivements ne détournent pas le regard du roc qui a donné son nom à la mosquée. Selon l'opinion des archéologues les mieux informés, après avoir été le revêtement de l'aire des Jébusiens, il devint dans le temple de Salomon l'autel des holocaustes. On touche ainsi du doigt la pierre angulaire de l'ancienne alliance, la base religieuse de la piété de tant de siècles. Je ne décrirai pas les autres édifices que comprend l'enceinte sacrée, dont les plus remarquables sont l'*El-Aksa* ou la Mosquée éloignée, ancienne basilique bysantine, et la porte dorée par laquelle Jésus-Christ entra au temple le jour des Palmes. Partout dans cette enceinte se rencontrent les associations les plus bizarres entre les révélations de l'Ecriture et les plus absurdes légendes du Coran. On montre l'emplacement où Elie et Salomon ont prié; on prétend même posséder la crèche de Jésus-Christ; plus loin l'ange Gabriel a laissé dans la pierre la trace de son pied à l'endroit où il s'est entretenu avec le prophète. On retrouve bien là cet étrange amalgame de toutes les croyances d'où est sorti l'islamisme en lui donnant pour ciment un fanatisme sanglant et voluptueux. Quelques monolithes énormes, quelques pierres colossales, qui paraissent remonter au temple de Salomon font vite oublier toutes ces stupides légendes.

Dimanche 27 *mars.* — Beau jour de Pâques passé près des lieux où la pierre fut en un jour semblable roulée du sépulcre, et avec elle ce lourd fardeau de la condamnation qui pesait sur l'âme humaine. En relisant ce matin le récit de la résurrection dans l'évangile de Jean, j'ai été frappé tout de nouveau du *Noli me tangere!* « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore remonté vers mon Père. » Le divin ressuscité n'a-t-il pas voulu écarter par cette parole tout attachement superstitieux, matériel, à son apparition terrestre? N'a-t-il pas voulu nous dire qu'au travers du Christ visible c'est le Christ invisible et éternel, celui qui est remonté dans le sein du Père, qu'il faut chercher et adorer? Oh! comme il serait nécessaire que le *Noli me tangere* fût gravé sur tous les monuments d'une piété superstitieuse et même sur le saint sépulcre. Je suis très porté à croire à l'authenticité de l'emplacement traditionnel du Calvaire; je crois aussi à ce second mur qui l'aurait laissé en dehors de son enceinte et les débris que l'on m'en a montrés hier au soir dans la rue de Damas m'ont

beaucoup frappé. Certes, je conçois la vénération pour ces lieux, théâtre du plus grand évènement de l'histoire religieuse, et cependant j'entends sans cesse le *Noli me tangere*. Ce n'est pas que l'on soit tenté de sacrifier ce côté humain du christianisme ; bien au contraire, il devient toujours plus vivant et laisse apercevoir comme une transparente enveloppe le vrai divin. Je ne l'avais jamais éprouvé comme ce matin. Je m'étais comme enfoncé dans le recueillement de Béthanie. Vraiment Jésus était là devant moi. Je le voyais arriver de la contrée d'au delà le Jourdain. J'assistais à l'émouvante entrevue, et surtout je sentais qu'il veut être pour nous le même frère divin qui se révela à la famille de Lazare. Que Jérusalem était belle sous ce radieux soleil! Nous l'avons vue de divers côtés, du mont des Oliviers, du champ d'Haceldama, de la fontaine de Siloé. Elle se détache toujours plus nettement à nos yeux du sein du désert, du milieu des pierres et des fanges, majestueuse et triste. C'est bien la fille de Sion, les vêtements déchirés et ceinte d'un long voile de deuil. C'est, sans exagération aucune, tout ce que j'avais rêvé et bien plus encore.

Je vous envoie ces quelques fragments écrits sous l'impression immédiate ; ils n'ont d'autre mérite que de la rendre avec une entière sincérité.

E. DE P.

PHILOSOPHIE

—

LES MONOLOGUES DE SCHLEIERMACHER[1]

De la position qu'il a prise, Schleiermacher regarde autour de lui, son œil cherche avidement à découvrir au milieu de sa génération quelques étincelles de cette vie de l'esprit à laquelle il a eu le bonheur de naître... Il ne rencontre que les visages épanouis de ces *satisfaits* de tous les siècles qui estiment avoir atteint la sagesse suprême parce qu'ils ont trouvé ce qu'ils appellent le juste milieu entre les illusions des jeunes gens et les plaintes stériles des vieillards, et qui cherchent à voiler le suicide de leur vie spirituelle par les louanges ridicules qu'ils adressent au monde actuel, dans l'espérance qu'il leur en rejaillira quelque chose. L'humanité, s'il fallait les en croire, aurait atteint le plus haut degré de la vie et de la liberté. Tous ses éléments unis en un même amour porteraient chaque jour les fruits les plus admirables et les plus nouveaux, qu'en vérité ils ne la loueraient pas avec plus d'emphase. On dirait, à les entendre, qu'à la voix de leur puissant esprit les chaînes de l'ignorance ont volé en éclats; on dirait que de la famille humaine qui n'était avant eux qu'une œuvre informe, ils ont fait un tableau admirable, éclairé de tous côtés par une lumière mystérieuse qui en illumine les moindres détails; il semble « que la musique de leur sagesse ait fait de l'égoïsme sauvage et pillard un doux et caressant animal domestique et lui ait enseigné divers arts! » En présence d'un pareil idéal, Schleiermacher ne peut retenir son indignation et, avec une fermeté de touche à laquelle l'expérience des soixante dernières années n'eût, semble-t-il, rien ajouté, il montre le vide des grands mots dont on décore ce qui n'est, en définitive, que l'apothéose de la vie sensuelle; il proteste contre une théorie qui ferait de l'humanité une vaste association industrielle pour l'exploitation du fonds commun et qui réduirait le rôle de l'esprit à habiter la matière et à la dominer. Il gémit d'être né dans un pareil temps où sans doute il ne manque pas d'âmes

[1] Voir la *Revue chrétienne* du 15 avril 1864.

qui, comme la sienne, connaissent la vie propre de l'esprit, mais s'étiolent, se consument dans leur isolement.

Ce n'est pas tout encore. Les associations les plus spirituelles dans leur essence, celles dont l'individu devrait sortir plus complet et plus fort dans son esprit, se mettent complaisamment au service de ce qu'on appelle l'intérêt général, de ce que Schleiermacher appelle l'intérêt terrestre. Telle l'amitié. « Quand l'ami, dit-il, tend la main à l'ami, il devrait sortir de cette alliance des actes qui dépassent chacun des deux associés; chacun devrait laisser l'autre marcher où le pousse l'esprit, et au lieu de mettre ses propres pensées à la place de celle de son ami, ne lui porter une main secourable que lorsque celui-ci crie : au secours! De cette manière chacun trouverait en l'autre vie et nourriture, et réaliserait tout ce que permettrait sa nature. Comment les choses se passent-elles d'ordinaire? L'ami est prêt à rendre à l'ami n'importe quel service terrestre, disposé même à lui sacrifier son propre bien-être, et lorsqu'il a partagé avec lui ses vues et son expérience du monde, lorsqu'il a souffert sympathiquement de ses douleurs et les a allégées par cela même, il croit avoir tout fait. » Tout cela est fort beau et pourtant il y a beaucoup d'inimitié dans une amitié pareille. Chacun des deux amis reste dans son point de vue : ce qui est *faute* pour lui, il l'appelle *faute* chez l'autre, et c'est ainsi que chacun sacrifie à l'autre de son caractère propre jusqu'à ce qu'aucun des deux, ne se ressemblant plus à lui-même, chacun soit devenu parfaitement semblable à l'autre. Tel est le résultat où conduit l'amitié, à moins qu'une forte volonté n'y mette ordre. « Malheur à celui qui possède une âme faible quand un ami vient à s'attacher à lui. Il rêve, le malheureux, d'une vie nouvelle et vigoureuse; il se réjouit des belles heures qui passent pour lui en douces effusions et ne remarque pas qu'au milieu de ce bien-être apparent son esprit se vide et *s'endette*. Telle est l'histoire de beaucoup et des meilleurs chez lesquels on retrouve à peine les frontières de l'individu, détruites qu'elles ont été, et par la main d'un ami! »

Si l'idéal que Schleiermacher a conçu du mariage n'est pas moins élevé que celui qu'il s'est formé de l'amitié, non moins triste est le spectacle que lui en offre la réalisation. « Chaque maison, dit-il, devrait être le corps admirable, oui, la belle œuvre d'une même âme et avoir une stature qui lui fût propre et des traits qui la fissent reconnaître; au lieu de cela, presque toutes tendent à devenir de tristes et uniformes tombeaux où reposent la vie et la liberté. Le rend-elle heureux? Ne vit-elle que pour lui? La rend-il heureuse, a-t-il pour elle un tendre empressement? N'aiment-ils rien tant que de se sacrifier l'un à l'autre?... Oh! ne me tourmente pas, image désolée qui flotte dans les profondeurs de leur joie! ô signe de la mort qui s'approche et qui en leur laissant cette apparence de la vie ne fait que jouer un de ses tours habituels! »

C'est enfin à l'Etat que s'en prend Schleiermacher, et l'Etat, disons-le

tout de suite, n'est pas pour lui le gouvernement, mais l'organisme national; chaque citoyen en est une pierre vive, et de l'union des individus comme aussi de leur sacrifice naît une forme qui a son caractère, jaillissent des œuvres qui portent un cachet particulier. Que cette image de l'Etat, se rapproche comme notre auteur incline à le croire, de l'idéal antique, c'est ce que nous contestons absolument; que la nation, telle que l'estime Schleiermacher, soit la forme la plus complète, la plus élevée de la vie, c'est là une question que nous n'examinons pas; mais ce que nous déplorerons avec lui et cela à plus de soixante ans de distance, c'est cette complicité tacite entre l'Etat et la nation qui tend à marquer de plus en plus l'ornière qui les sépare; c'est cette uniformité qui tend à s'étendre et sur les nations diverses et sur les citoyens d'une même nation; ce que nous déplorerons enfin, c'est ce contre-sens en vertu duquel l'union d'êtres libres et spirituels produit non l'abondance, mais la pauvreté.

Chacun appartient au monde qu'il aide à faire; à ce titre Schleiermacher ne se sent pas de son époque, il s'appelle « un citoyen prophétique d'un monde futur » et convie à une sainte conjuration tous ceux qui, comme lui, gémissent et espèrent. Mais, qu'on y prenne garde, tout conspire à empêcher ce rapprochement, si bien qu'il peut arriver que des membres de la même famille spirituelle voguent quelque temps de conserve et cela sans se reconnaître. Oui, le langage est un instrument trompeur, aux enfants de l'esprit comme aux enfants du monde, et qui rend plus de services à ceux-ci qu'à ceux-là. Il en est de même de la *manière*. Oh! si les sages pouvaient se faire reconnaître à leur langage et à leur manière, la victoire de l'esprit en serait hâtée. Mais, courage! imprimons hardiment le cachet de l'esprit sur chacune de nos œuvres, proclamons hautement dans le monde la foi de notre cœur, et ceux qui sont loin de nous nous entendront; car il est, après tout, impossible que la vulgarité affecte longtemps les formes de la noblesse et que le langage ne donne pas la clef de ses harmonies les plus intimes et les plus riches à celui, et à celui-là seul, qui possède le secret de l'harmonie intérieure de son esprit, et de celle des esprits entre eux.

Après cette courte excursion au milieu du monde qui l'entoure, notre auteur se hâte de rentrer en lui-même et de se demander ce que lui réserve l'avenir. L'avenir! ah! de quels nuages il est enveloppé pour la plupart! Et ils l'avouent, et ils se font une sagesse de leur incertitude! — Oui, sans doute, pour celui dont la vie ne se compose que d'impressions isolées, pour celui dont les résolutions ne sont que des souhaits et les pensées autant de reflets du dehors, l'avenir est l'incertitude même, car la liberté ne l'éclaire pas. Rien de pareil pour notre auteur. Depuis qu'il s'est trouvé lui-même, une seule pensée domine sa vie : devenir de plus en plus ce qu'il est; une seule limite s'offre à lui, celle qu'il s'est posée à

lui-même dans l'acte primitif de sa liberté ; cela seul lui est impossible qui répugne à sa vraie nature, celle qu'a sanctionnée sa liberté ; et d'ailleurs comment pourrait-il vouloir rien de pareil ? Hors de là, tout peut lui servir ; quoi qu'il lui arrive et dans quelque ordre que ce soit, il en tirera parti et rien ne saurait le renverser, car il n'est pas de ceux qui attendent d'un événement isolé le succès et l'insuccès de leur vie. Ainsi s'évanouit pour Schleiermacher l'idée du Destin, et si quelques-uns, toujours prêts devant ce qu'ils appellent l'infortune à baisser pavillon avant le combat, osaient prétendre qu'un tel sentiment de la liberté ne cache que l'impuissance, il leur répondrait par des faits ; il leur demanderait de lui montrer un seul exemple d'une situation dans laquelle ils n'auraient pas pu se comporter autrement qu'ils ne l'ont fait, il lui serait facile de les tourmenter au milieu même de leur douleur et de leur faire avouer que là où ils parlent de contrainte extérieure, c'est de leur paresse qu'ils devraient parler. « Qu'ils le croient ou non, dit-il, je crois, parce que j'ai agi. Depuis que la raison s'est emparée de mon être, depuis que la liberté habite en moi en même temps que la conscience de moi-même, j'ai parcouru les divers chemins de la vie. En pleine jouissance de la liberté de ma jeunesse, je suis parvenu à jeter loin de moi le masque trompeur dont une éducation attentatoire avait laborieusement réussi à me couvrir ; j'ai appris à gémir sur la brièveté de la vie de ceux qui, une fois le masque jeté, se laissent bientôt lier par de nouvelles chaînes ; j'ai appris à mépriser les vains efforts de ceux qui, sans force et sans vie, au temps qui devrait être celui de leur plus grande vigueur, ont déjà oublié la vie éphémère de leur liberté, ne savent pas ce qui est réservé à cette jeunesse qui commence à leur sourire et resteraient volontiers fidèles aux vieilles choses ; j'ai appris à comprendre dans la maison d'autrui les douceurs de la vie commune et je connus alors que seule la liberté peut ennoblir et montrer sous leur vrai jour les doux secrets de notre famille humaine... Au milieu du tourbillon bizarre de toutes les différences qu'offre le monde, j'ai appris, dédaignant l'apparence, à reconnaître sous chaque aspect divers la même nature et à faire la part des divers langages que se forme cette nature dans ses centres divers. En présence des grandes fermentations, bruyantes ou silencieuses, j'ai appris à comprendre le *sens* des hommes, je les ai vus toujours attachés à l'écorce, et dans la douce solitude qui fut mon partage j'ai contemplé la nature intérieure de l'humanité ; j'ai compris tous les buts qui se présentent à elle en vertu même de ce qu'elle est, toutes les directions que peut prendre l'esprit dans son éternelle unité, et, dans une étude vivante j'ai appris à apprécier à sa juste valeur la lettre morte de l'école. J'ai ressenti joie et douleur, je connais chaque peine et chaque sourire, et parmi tout ce qui m'arriva depuis que je vis d'une vie véritable, il n'est rien dont je n'aie pu tirer quelque chose pour l'approprier à mon être et qui ne m'ait fourni une force pour ma vie intérieure. »

Tel le passé, tel aussi sera l'avenir. Schleiermacher sait qu'il y a en lui bien des lacunes. Que de sciences, que d'époques, que de peuples, que d'hommes dont il n'a rien tiré encore. Mais il a confiance, tout viendra à son heure, le sort ne saurait le transporter loin de tout moyen de culture, loin du centre de ses amis, loin de la patrie de son esprit; car le sort ne prend que ceux qui se vendent à lui, et notre auteur ne connaît aucun intérêt qui pourrait l'engager à faire un pareil marché.

De toutes les relations qu'il est donné à l'homme de nouer, il en est deux et des plus saintes que Schleiermacher ne connaît pas encore. Il n'a pas encore fondu son âme en un seul être avec une âme aimée, ni montré, heureux père, comment celui qui croit en la liberté sait protéger et respecter une jeune âme. Il se demande si le destin ne se vengera pas des outrages qu'il a reçus de lui en lui refusant impitoyablement ce qui fait l'objet de son vœu le plus cher. Où est-elle, celle qui lui correspond? Aucun sacrifice ne lui semble trop grand pour l'atteindre. La trouvera-t-il libre? Pourra-t-elle briser les liens étrangers qui la retiennent peut-être, et lorsqu'il l'aura obtenue ne lui sera-t-il pas refusé d'ajouter le nom de père à celui d'époux et ne serait-ce pas là une victoire éclatante remportée sur lui par ce destin si méprisé? Non! répond hardiment Schleiermacher, l'impossibilité de l'exécution ne saurait empêcher l'action; l'imagination lui fournira ce que la réalité extérieure n'a pu lui fournir; il a assez vécu par la pensée en de pareils liens pour pouvoir se les réaliser. Il la connaît celle qu'il faut à son âme, elle aussi le connaît; ils sont unis, et si par un coup de baguette magique ils se trouvaient en présence, ils ne seraient point étonnés de se rencontrer[1]. Que nous serions pauvres si nous n'avions pas l'imagination! L'homme a beau faire, la somme des expériences qu'il peut réunir est toujours restreinte. En restera-t-il là? Ne vivra-t-il en réalité que ce qu'il peut vivre au dehors? Laissera-t-il se rouiller en lui cette faculté admirable qui lui permet de pénétrer en autrui, de s'initier à sa vie intérieure, d'agir, pour ainsi parler, en son lieu et place et de vivre du fond de sa retraite sur le grand théâtre du monde?

On sait l'idéal que Schleiermacher a conçu de l'amitié, on ne s'étonnera pas de l'y voir revenir à propos de la confiance absolue avec laquelle il attend ce que l'avenir lui réserve, et de l'entendre déclarer que rien ne le choque comme l'air entendu de celui qui affirme que l'amitié n'existe pas, prouvant par là tout simplement qu'il n'a jamais aimé.—Il n'a pas manqué, lui non plus, de prétendus amis qui n'aimaient en lui que ce qui n'était

[1] Schleiermacher, il faut le dire avec tristesse, nourrit durant plusieurs années une vive inclination pour une femme mariée, Eléonore Grunow. Il lui demanda à diverses reprises de rompre pour s'unir à lui l'union malheureuse où elle vivait, divorce qu'autorisait la loi et que, selon Schleiermacher exigeait la morale. Après de longs combats, Eléonore se décida à rompre avec Schleiermacher. C'était en 1805. En 1809, à l'âge de quarante et un ans il épousa la veuve d'un ami, le pasteur Ehrenfried von Willich. Rien de plus touchant que ce que nous savons de l'intimité de cette union. Il en eut plusieurs enfants dont un seul fils qu'il eut la douleur de perdre à l'âge de neuf ans. Dès le commencement, il avait adopté comme son enfant le fils de Willich.

pas lui-même et qui ont passé comme des météores. « Je n'ai, dit-il, reçu pour ma part ni une belle apparence, ni quoi que ce soit qui, au premier abord, puisse prendre le cœur des hommes, et pourtant celui qui ne pénètre pas en moi se figure volontiers que je possède quelque chose de pareil. On aime, en moi, un bon cœur, comme je ne voudrais point en avoir; une certaine modestie, bien différente en réalité de ce qu'ils pensent; une certaine sagesse aussi, que je méprise de toute mon âme. » Oui, ces amis-là ont passé, et sans grand dommage. Mais qu'est-ce qui pourrait le séparer de ses vrais amis? la distance? Il n'y en a point pour les esprits. La mort? Qu'est la mort sinon une plus grande distance? Non, les amis de Schleierma cher ne meurent pas pour lui, car il recueille précieusement leur âme et leur action sur lui continue en dépit de la mort. C'est plutôt lui que la mort de ses amis tue. « La vie de l'amitié est une belle série d'accords, et lorsqu'un des amis quitte ce monde, avec lui meurt aussi le ton fondamental et commun. » Si l'action de celui qui fut sur celui qui reste demeure encore, celui qui reste ne peut plus rien sur celui qui l'a quitté, il a perdu une partie de sa vie. Tout être aimé tue par sa mort, et celui qui a vu mourir beaucoup d'amis reçoit à son tour la mort de leur main, lorsque, ne pouvant plus agir sur ceux qui étaient son monde, à lui, il se trouve ramené à lui-même.

Il y a deux manières de mourir. Nous venons de voir la première. Il en est une seconde. Oui, mourir devrait aussi celui qui, arrivé à l'accomplissement de lui-même, entouré du monde le plus riche, n'aurait plus rien à produire en lui. Schleiermacher se sent mourir de ces deux manières à la fois, et il sait bien qu'aucune de ces deux morts ne sera à elle seule son partage. Il aura toujours des amis; il n'arrivera jamais à son plein accomplissement; mais il y tend, il s'en approche. Il en a même un signe certain. Il l'a dit, il n'est pas né artiste; sa vocation l'appelait essentiellement à se former lui-même, et pourtant il sent le besoin de livrer en une œuvre d'art sa vraie nature, et les vues que lui a fournies le commerce de l'humanité. S'il est vrai qu'à mesure qu'elle s'accomplit, chaque nature s'approche de son contraire, n'est-ce pas là pour lui un présage de mort? « Je le sais, dit-il, le fruit sortira mal mûr de mon âme, avant que le feu de la vie se soit éteint. Si je laissais mûrir le fruit et s'achever l'œuvre, à mesure que l'image fidèle apparaîtrait au monde, mon être lui-même disparaîtrait : tout serait accompli. »

On comprendra que nous nous soyons fait un véritable devoir de ne point troubler par nos réflexions et nos critiques l'harmonie du tableau qui s'est déroulé devant nous; nous nous sommes abstenu de la sorte, quelque prix qu'il nous en ait coûté, par respect soit pour le lecteur, auquel nous avions promis Schleiermacher et non pas nous, soit pour l'auteur lui-même que nous avons voulu traiter comme s'il eût été présent

parmi nous. C'est pourquoi avant de rechercher quelle est l'idée centrale des *Monologues* et d'en examiner la valeur, avant d'exprimer par rapport à cette œuvre nos adhésions et nos réserves, laissons un dernier trait s'ajouter à l'image. Ce trait, nous voudrions le reproduire tout entier; nous voudrions traduire mot après mot ces pages qui sont les dernières des *Monologues* et dans lesquelles Schleiermacher, au mépris des idées vulgaires sur l'âge et les infirmités qu'il amène, se jure à lui-même une éternelle jeunesse. Bornons-nous à en donner une idée.

Notre auteur sait qu'il approche de la mort. Mais chaque pas vers la mort est-il un pas vers la vieillesse triste et morose? Non, mille fois non. Comment! la vie de l'esprit lui échapperait plutôt que la vie terrestre qui, dès le commencement, porte en elle un germe de mort? Mais ne serait-ce pas folie que de faire entrer le temps dans un calcul sur la puissance de l'esprit? Il en est que l'âge, l'âge à l'humeur mécontente et désespérée visite avant le temps convenu et auxquels il semble qu'un esprit ennemi soit venu ravir, à peine éclose, la fleur de la jeunesse. Il en est d'autres qui longtemps gardent tout leur entrain et dont la tête blanchie est comme relevée par un regard plein de feu et une bouche empreinte d'un affectueux sourire. Pourquoi notre auteur ne conserverait-il pas, lui, jusqu'au dernier souffle sa jeunesse aimée? S'il le veut, pourquoi ne le pourrait-il pas? L'esprit aurait-il par hasard, pour pouvoir s'user, sa dimension déterminée? Sa force se dépenserait-elle en s'exerçant? Ceux qui ont, quant à l'esprit, la vie dure, ne seraient-ils que des avares qui ont ménagé leurs forces? Honte alors, honte et mépris à toute joyeuse vieillesse!

Si telle était la destinée de l'homme, mieux lui vaudrait concentrer en son étroit espace la somme de vie qu'il a reçue. Mais non, telle n'est pas sa destinée! Rien ne peut user les forces de son esprit, chaque action l'enrichit au contraire en faisant passer dans son être quelque chose de la nourriture commune de l'humanité. — Schleiermacher ne parle-t-il ainsi que parce qu'il monte encore vers le sommet de la vie? Soit; mais quand recommencera-t-il à descendre? quand l'action commencera-t-elle à l'user au lieu de l'enrichir?

« La vieillesse est un préjugé » né de l'idée que l'esprit dépend du corps. Quoi! l'esprit habite-t-il dans les pores de la chair ou ne fait-il qu'un avec elle pour se fossiliser aussi quand celle-ci tend à passer à l'état de momie?

Rendons au corps ce qui lui revient. Oui, lorsque les sens s'émoussent, lorsque les images des choses du monde se forment plus faibles en nous, le souvenir, lui aussi, doit s'affaiblir ainsi que mainte joie. Mais est-ce donc là la vie de l'esprit? Est-ce donc là cette jeunesse dont notre auteur célébrait l'éternité? Ah! s'il en était ainsi, il aurait depuis longtemps dit adieu à la belle jeunesse. Mais jamais de pareilles faiblesses n'ont troublé la vie spirituelle, jamais elles ne sauraient la troubler. Eh! quel malheur serait-ce donc s'il venait à oublier aujourd'hui ce qui était hier? Les pe-

tites circonstances de chaque jour sont-elles le monde dans lequel il vit? Les représentations qui émanent du cercle étroit où son corps peut atteindre, sont-elles toute la sphère de sa vie intérieure? Qui oserait prétendre qu'elles dépendent du corps, les grandes et saintes pensées de l'esprit et que ce soit l'usage de nos membres qui nous rende accessible le monde réel, le monde de l'esprit? La force de la volonté dépendrait-elle de la puissance des muscles? Tout proteste contre une pareille assimilation, et d'autres que nous pourrions faire. « Il ne m'échappera jamais, s'écrie Schleiermacher, l'entrain joyeux de la vie; ce qui me réjouit aujourd'hui me réjouira toujours. Ma volonté restera forte, vivante mon imagination; rien ne saurait me ravir la clef enchantée qui m'ouvre la porte mystérieuse du monde supérieur, et le feu de l'amour ne s'éteindra jamais en moi. Je ne veux pas les voir les faiblesses tant redoutées de la vieillesse, je promets un mépris énergique à toute infortune qui ne toucherait pas au but de ma vie, et je me jure à moi-même une éternelle jeunesse! »

Mais tout est-il donc à rejeter dans la vieillesse? D'où vient qu'on honore les vieillards, et ceux-là même qui n'annoncent pas l'éternelle jeunesse dont nous parlons? Hélas! bien souvent c'est que « l'esprit est, pour ceux qui honorent la vieillesse pour elle-même, comme le jus de la vigne qui, même mauvais, est estimé d'autant meilleur qu'il a duré davantage. » Pourtant l'on parle trop des qualités de la vieillesse, de son expérience, de sa connaissance du monde, pour qu'il n'y ait pas, à la base du respect que l'on professe pour elle, quelque chose de sérieux. En effet, ceux qui professent ce respect considèrent la vieillesse comme le fruit mûr dont la jeunesse était la fleur. « Oh! barbares du Nord, s'écrie notre auteur, qui ne connaissent pas le beau climat où fleur et fruit resplendissent ensemble et, sous une féconde jalousie, se représentent toujours unis. « C'est entre les hommes, non entre les temps, que les dons sont partagés. Chacun est une plante différente; mais chacun peut porter à la fois des fruits et des fleurs. »

Y aurait-il une détermination supérieure en vertu de laquelle l'homme n'entrerait en possession de l'expérience que lorsqu'il pourrait prouver que sa jeunesse est bien dûment fanée? Mais ce qui produit l'expérience, c'est précisément la jeunesse, c'est une vie spirituelle, fraîche et puissante. Et quand l'expérience serait venue, la jeunesse qui l'a produite ne serait plus de saison! Oh! il y a là-dessous une lâche hypocrisie, en vertu de laquelle il est comme convenu que le vieillard, pour ne pas mourir entouré de ridicule, ne doit jamais faire comme s'il cherchait encore quelque chose. Que celui-là seulement se vante d'avoir tout trouvé, qui ne cherchait que le vulgaire et le mauvais! « Quant à moi, dit Schleiermacher, ce que je veux connaître et posséder est infini. Que ce soit là ce dont je me vante, que de savoir que mon but est infini, et cependant de ne jamais m'arrêter dans ma course, de savoir qu'il y a, sur mon chemin, un ravin où je dois tomber, et cependant, quand je le verrai, de ne rien

changer ni à moi ni à mon entourage, et de ne pas hésiter à faire le pas... Je ne m'estimerai jamais vieux avant d'être accompli, et jamais aussi je ne serai accompli, parce que, ce que je dois être, je le sais, et je le veux ! »

Mais de quoi tous les vieillards se plaignent-ils quand ils accusent leur âge ? Ce n'est pas à coup sûr de leur expérience ; non, c'est leur jeunesse qu'ils pleurent. Et pourquoi ont-ils à la pleurer ? parce qu'ils n'ont jamais été *jeunes* dans toute la force de ce beau mot ; parce que dans leur jeune temps l'âge leur a manqué. Pour être vraie, la jeunesse doit emprunter sa force à l'âge mûr, et pour que la vieillesse soit ce qu'elle doit être, il faut qu'elle se marie à la jeunesse. L'esprit a une double manière d'agir qu'il doit pratiquer en tout temps. La première est celle de la jeunesse, et de même que le temps des fleurs est le plus beau de tous pour la plante qui en est ornée, de même aussi la jeunesse est le plus cher trésor de l'homme qui la possède. Puis vient ce qui, pour la plante comme pour l'homme, est le temps des fruits, et c'est la saison que le monde aime le mieux et pour la plante et l'homme, parce que c'est alors qu'il en prend sa part. C'est ce dernier temps que Schleiermacher appelle la vieillesse. Pour l'homme comme pour la plante, ces deux saisons se succèdent incessamment. Mais il importe que l'homme sache bien, lui, les distinguer et ne livre au monde que ses fruits, non ce dont l'absence pourrait nuire à son développement. Il y a des hommes qui, méconnaissant ce principe, effeuillent leur jeunesse et la jettent au vent. Ceux-là ne sauraient avoir qu'une vieillesse misérable. Prenons garde : le monde conspire pour nous arracher avant le temps ce que nous lui destinons. Ne nous laissons pas faire violence ; notre amour est à nous, qui pourrait l'exiger ? Et que tout ce que nous donnons soit librement donné. Ne nous laissons pas non plus entraîner par le monde hors de notre vraie nature. Ayons honte de subir, dans ce qu'il y a de plus sacré, une pression étrangère. Suivons doucement la loi de notre être et notre liberté intérieure nous sera le garant de notre jeunesse. « Voilà ce que j'ai compris et ce que je n'abandonnerai jamais, dit Schleiermacher ; ausssi est-ce en souriant que je sens la lumière de mes yeux s'affaiblir, et que je vois les cheveux blancs percer parmi les boucles blondes. Rien de ce qui pouvait arriver ne saurait me remuer le cœur ; jusqu'à ma mort, battra librement l'artère de ma vie intérieure ! »

Disons-le tout de suite, Schleiermacher tint parole, et ces mots, les derniers de nos *Monologues*, ont pour commentaire tout ce que nous savons des dernières années de notre auteur. [1]

Notre but, nous l'avons dit en commençant, n'a point été de donner, par le petit écrit qui fait le sujet de cet article, une idée de la position théologique que prit Schleiermacher. Nous nous sommes proposé surtout de

[1] Schleiermacher mourut à soixante-six ans, en 1834.

montrer *un homme* au lecteur, parce que nous croyons que les hommes sont rares, et que c'est une société bienfaisante, ne durât-elle que peu de temps, que celle d'une âme qui s'avance ici-bas le regard toujours fixé sur elle-même, décidée à ne pas se perdre de vue, avide de tout ce qui peut la nourrir, prompte à écarter ce qui ne saurait être d'aucune influence sur sa vie, c'est-à-dire sur son développement, et arrivée à une liberté qui défie tout ce que pourrait lui apporter l'avenir. En lisant les *Monologues*, l'on se sent en bonne compagnie; tout y respire une noblesse, une sérénité contagieuse, et nous ajouterons que bien souvent l'on a honte des haillons dont on est couvert.

Mais il doit y avoir dans les *Monologues* une idée qui leur donne leur unité et leur cachet. Quelle est cette idée ? quel est le point d'attache de cette idée avec l'ensemble du système théologique de Schleiermacher? Dans cette idée comme dans ses conséquences qu'y a-t-il à prendre? qu'y a-t-il à laisser? Nous voudrions indiquer seulement les réponses qui nous paraissent pouvoir être faites à ces trois questions.

Oui il y a une idée dans ce petit livre, une idée qui pourrait peut-être s'exprimer ainsi : L'individu n'*est* pas, il *devient*. Il ne possède en propre, il n'est lui-même que ce qu'il a acquis par sa liberté. Il devient, non ce qu'il veut, car sa place lui est assignée d'avance ; mais, s'il veut devenir, il a la force morale nécessaire pour vivre dans la communion des esprits et ne pas descendre dans celle des corps. Cette communion des esprits mérite seule le nom d'humanité. Dans celle-ci seulement règne la vie, le développement, l'éternelle jeunesse. Telle est l'idée qui nous paraît ressortir de chaque page des *Monologues*. Transportons cette idée de la sphère purement morale, qui est celle des *Monologues*, dans le domaine religieux, nous aurons ce grand principe, qui est celui de la théologie évangélique moderne : La religion, et plus spécialement le christianisme, n'est pas un système de connaissances auquel l'homme doit adhérer, mais qui restera toujours en dehors de lui; il est une vie nouvelle qu'il peut et doit s'approprier. L'organe de cette appropriation en l'homme doit être l'organe central de sa vie spirituelle ; c'est cet organe que Schleiermacher appelle le *sentiment*. Il y a plus, la vie seule peut agir sur la vie ; or, la vie nouvelle est apparue au monde en Jésus; donc la foi chrétienne est la communion avec Jésus ; communion qui rend le chrétien participant de l'objet de sa foi. Ce principe n'est pas nouveau; dans notre conviction, il était contenu dans la première théologie de la Réforme ; il a pour antipode l'idée catholique de l'œuvre efficace par elle-même. Oui, le principe de l'identité de la religion avec la vie est le ferment même de la Réforme ; mais Schleiermacher n'en fut pas moins le premier qui d'une part le restaura après un long oubli, dans le domaine de la théologie, et de l'autre le formula dans toute ses conséquences[1]. Comment méconnaître dans ce principe religieux

[1] Voir : *Coup d'œil rétrospectif sur la première moitié de notre siècle*, par

le principe moral des *Monologues* : L'individu n'est que ce qu'il est devenu en vertu de sa liberté; il ne possède que ce qu'il s'est assimilé; il n'est pas, il devient?

Mais une question se pose. D'où vient l'éveil de sa vie spirituelle? d'en haut ou d'en bas? La vie de l'esprit est-elle une plante qui se développe librement et donne son fruit en sa saison ou une création nouvelle? La sérénité de l'auteur des *Monologues* est-elle celle d'avant ou celle d'après l'orage? Nous touchons ici à la grande lacune de la théologie de Schleiermacher. On connaît les luttes intimes de sa jeunesse; on sait comment, placé par ses parents au séminaire morave de Barby, il essaya vainement de s'approprier les sentiments qu'il entendait appeler autour de lui les sentiments chrétiens. Il en était deux surtout qu'il ne pouvait comprendre : celui du péché originel et des effets surnaturels de la grâce. Tel il était à seize ans, tel il fut, à en juger par ses écrits, toute sa vie, tel nous le retrouvons dans ses *Monologues*. En vain nous dira-t-on que dans les *Monologues* il a dégagé à dessein la vie morale de tout assemblage religieux et s'est placé, d'un bout à l'autre de ce livre, à un point de vue purement idéal; nous trouverions étrange qu'un homme comme Schleiermacher vînt nous faire l'histoire de son développement moral, sans faire mention d'un détail aussi grave que ce que l'Evangile appelle le péché, et nous goûterions peu cette méthode, que nous prendrions la liberté de comparer à celle de certain valet que Molière donne à Harpagon. Oui, dans ses *Monologues*, Schleiermacher se place au point de vue idéal, mais il se place au même point de vue dans tout son système. Il suppose l'humanité en possession de la vie spirituelle, il en montre admirablement le siége en elle, il en décrit le développement normal. Mais cette vie divine qu'elle possède, elle monte de son sein plutôt qu'elle n'y descend. Le Sauveur lui-même est la fleur admirable de l'humanité venue en son temps. Sa venue ne rompt pas le développement naturel de l'histoire de l'humanité. D'une part, cette venue était préparée; de l'autre, elle entre dans l'ordre naturel, et enfin la pureté morale est l'essence profonde de l'homme. Corrompue, limitée chez le premier Adam par le pouvoir des sens, elle apparaît victorieuse chez le second. Cette seconde victoire complète la première qui déjà la contenait.

Le christianisme de Schleiermacher est humain, toute l'histoire s'en passe sur la terre; mais il semble qu'à force de l'y faire descendre, il l'y ait fixé pour toujours. Il dit quelque part qu'il est redevenu morave, mais morave dans un sens supérieur. Oui, Schleiermacher est morave par sa piété profonde, incontestable, pour quiconque ne mesure pas la piété avec le compas d'un système et sait tenir compte des inconséquences de notre nature; il l'est encore d'une autre manière. On sait le rôle que joue

A. Néander; traduit par M. Sardinoux dans le regrettable recueil intitulé : *Le Christ et l'Eglise*. Paris 1854. 1er cahier.

dans la piété des frères moraves la personne du Christ; on sait la place qu'elle occupe dans la théologie de notre auteur. Mais Schleiermacher dépassa singulièrement ses pieux devanciers, et il semble bien souvent que Dieu le Fils lui ait fait oublier Dieu le Père [1]. Ses idées sur la personnalité de Dieu sont plus que vagues [2], et nous pourrions citer tel passage de sa correspondance dans lequel, appelé à consoler dans son douloureux veuvage celle qui plus tard devait devenir sa femme, il présente la durée *personnelle* de l'âme après la mort comme l'objet d'un insoluble problème.

Ces résultats ne sauraient étonner quiconque a lu avec quelque attention les extraits écourtés que nous avons donnés des *Monologues*. Mais ce serait à tort, croyons-nous, que l'on considérerait ces résultats comme les conséquences nécessaires de l'idée qui est au centre de notre petit livre, comme aussi de la théologie de son auteur, et qu'on ne verrait pas de milieu entre un Dieu qui ne se communique pas, et un Dieu qui s'absorbe en celui qui lui ouvre son âme. Nous croyons l'idée de notre livre profondément évangélique [3]; nous estimons qu'il ne saurait y avoir de progrès pour notre théologie en dehors de la grande idée de l'*appropriation* que Schleiermacher a remise au jour. Cette idée nous paraît devoir être appliquée et à l'histoire de l'œuvre de salut que Dieu a entreprise au sein de l'humanité, et au développement de ce même salut en chaque individu; et nous croyons que si Schleiermacher, malgré la réalité de son sens religieux s'est, dans ce grand travail, notablement écarté de la révélation, la faute en revient non à la méthode qui y présidait, mais à la base qu'il avait prise. Nous croyons, nous aussi, que le sentiment religieux est un sentiment de dépendance; nous constatons, nous aussi, au centre de notre être, un point où nous nous sentons en contact avec l'infini, avec Dieu; mais ce point est pour nous un point douloureux, nous ne pouvons le toucher sans souffrir, nous ne pouvons penser à notre amour avec Dieu sans penser aussitôt à notre séparation d'avec lui, et nous croyons que nous n'avons pas le droit de spéculer sur notre sentiment religieux en faisant abstraction de ce qui est devenu une partie de son essence. C'est ce qu'a fait Schleiermacher. De là le point de vue idéal auquel il se plaça, de là son Dieu terrestre, de là ses objections contre le miracle [4], de là sa manière de considérer le salut non comme une œuvre de réparation, mais comme un développement naturel. On le

[1] Voir l'excellente biographie de *Schleiermacher*, par Auberlen. Bâle 1859.

[2] Voir, dans le 1er volume de sa *Correspondance*, p. 344, une lettre de lui à Jacobi.

[3] Voir, entre autres passages de l'Ecriture, les suivants : Eph. IV, 13, 22, 23, 24; V, 30, 32; 1 Cor. VI, 17.

[4] *Dogmatique*, § 47. Sa première objection est caractéristique. Il y pose en principe que la toute-puissance de Dieu ressort beaucoup mieux de la conservation du cours de la nature qu'elle ne ressortirait de son interruption momentanée; une telle interruption supposerait une imperfection de l'œuvre ou de l'ouvrier et même de tous deux à la fois.

voit, ce serait à tort que nous rejetterions sur l'idée des *Monologues* la responsabilité des écarts de Schleiermacher. Cette idée subsiste dans toute sa force indépendamment de ces écarts, et nier l'influence que Schleiermacher a exercée et peut exercer encore sur la théologie évangélique serait commettre une injustice dont nous serions les premiers punis. Qu'aucune crainte mesquine ne vienne se mettre entre cette grande âme et nous ! Mettons d'autant plus de joie à savourer un fruit de l'Evangile qu'il nous vient d'un pays d'où nous l'attendions moins, et reconnaissons au sujet de Schleiermacher, avec un de ses plus évangéliques amis [1], qu'il en a été de lui comme de ces pieux héros de l'Ancien Testament, qui ont été plus grands et plus fidèles dans l'administration du peu qu'ils avaient que nous ne le sommes, nous, au milieu de nos richesses.

Roger Hollard.

[1] Auberlen.

HISTOIRE RELIGIEUSE

—

LE DOGME

DANS LES CATACOMBES DE ROME

Parmi tous les spectacles qu'aux environs de Pâques, la ville de Rome peut offrir, l'un des plus curieux est donné par la foule même des touristes qui, munis de la permission de Son Eminence le cardinal Vicaire, se pressent chaque dimanche aux bouches étroites des catacombes de Saint-Calixte ou de Sainte-Agnès. Assez souvent ils y sont conduits par un puseyite gagné au catholicisme, Mgr Manning, qui fait en anglais à ses compatriotes, une apologie plus ou moins fondée de sa nouvelle Eglise. Nos bons Français sont moins enthousiastes de ces lieux sombres où leur zèle craint de s'enrhumer; la plupart se contentent de suivre M. le chevalier de Rossi dans les salles, fort intéressantes du reste, du musée chrétien, à Saint-Jean de Latran, où ont été réunis, outre des copies de peinture, force inscriptions et sarcophages qui s'étonnent de voir le jour après tant de siècles d'enfouissement. Là vous pourriez rencontrer à certaines heures, nombre de légitimistes appelés par le bruit d'une leçon annoncée d'avance, quelques zouaves bretons, champions fourvoyés du saint-siége, et beaucoup de ces pèlerins que la France envoie vers le saint-père par légions, à chaque départ de ses paquebots.

Mgr. Manning s'acquitte habilement de sa tâche, et l'on dit que parfois une ou deux dames anglaises, préparées d'avance par les tendances puseyites de la *high-church*, et par l'excitation que produit nécessairement sur les imaginations vives le prestige encore puissant de Rome, finissent par se laisser convaincre.

M. de Rossi exerce un prestige différent : nos Français admirent si volontiers sans examen, qu'il a d'autant moins de peine à les éblouir par une science vraiment très réelle. Ce savoir, ha-

bilement et discrétement mis en œuvre, nous a semblé avoir pour résultat, en de telles occurrences, de faire croire ou de laisser croire plus de choses en faveur de l'Eglise romaine, que le prudent professeur (trop sincère du reste pour inventer des faits controuvés) n'en avance explicitement lui-même. « C'est un Cuvier! » entendions-nous dire derrière lui. Comment dès lors ne pas abonder dans son sens, et plus peut-être qu'il n'y abonde lui-même?

Pour nous, protestants indociles, qui ne nous complaisons pas à croire en vain, nous aimons à reprendre, après la leçon du savant, le sujet traité par lui, et à nous rendre compte, en face des monuments authentiques, de certains faits qui ont pu nous étonner et nous embarrasser quand nous en avons entendu le premier énoncé. Ces faits ont assez souvent leur valeur, quand ils sont vrais de tous points; seulement ont-ils bien la valeur apologétique que leur prêtent les enthousiastes de l'Eglise romaine, et que leur attribue par exemple M. de Gaume dans son ouvrage sur les *Trois Rome? A priori* des hérétiques consciencieux seraient en droit de se retrancher dans le point de vue strictement biblique et de déclarer qu'on ne leur aurait rien prouvé en faveur de l'Eglise romaine quand on leur aurait démontré que telle ou telle doctrine antibiblique date du deuxième siècle plutôt que du dixième. Qui ne sait en effet que les erreurs sont nées avec l'Eglise, et que si, par exemple, le deuxième siècle a vu tant et de si monstrueuses sectes gnostiques, si saint Paul même dès le premier a été obligé de protester contre les hérésiarques, il a bien pu s'introduire de bonne heure, jusque dans la majorité de l'Eglise, certains germes de fausses doctrines? Mais il est bon aussi de montrer aux défenseurs du catholicisme qu'on n'a pas peur de descendre sur leur propre terrain, et d'examiner en face même des preuves qu'ils invoquent, si vraiment les opinions romaines sont aussi anciennes qu'ils veulent bien le supposer. Sans donc entrer dans une polémique personnelle et indigne d'un tel sujet, on peut prendre en main les documents de l'adversaire, comme des monuments historiques; il faut les classer, les dater, leur reconnaître leur poids légitime, — rien de plus — rien de moins. Un bon protestant aime à s'éclairer ainsi sincèrement sans pourtant se laisser éblouir.

C'est ce que pour notre compte nous avons essayé de faire l'an dernier; et, sans avoir pu poursuivre nos études archéologiques aussi loin que l'auraient fait probablement des gens plus instruits que nous, nous nous sommes réjoui à la fin, des conclusions auxquelles l'évidence nous conduisait; car le fondement, non de tel ou tel système théologique, mais de la religion

évangélique, nous y est apparu comme d'autant mieux assuré. Il est toujours doux de sentir qu'on ne s'est pas fourvoyé, et de constater par l'étude de monuments visibles, la vérité de ce qu'on a admis jusqu'ici sur des preuves historiques ou sur de simples raisonnements *à priori*. Les catholiques croient avoir beau jeu contre nous, avec leur bagage de documents traditionnels. Nous négligeons trop volontiers, nous hommes du dix-neuvième siècle, l'étude des ruines poudreuses dont ils sont dépositaires.

Peut-être les lecteurs de la *Revue chrétienne* voudront-ils bien nous suivre un instant dans ce contrôle dogmatique : en nous lisant, ils remplliront du reste assez souvent le rôle de touristes ; nous tâcherons de les conduire à la suite de quelques-uns de ces savants de Rome, dont nous nous écarterons nous-même le moins possible afin de nous aider de leurs lumières, et de subir loyalement toute la puissance de leurs séductions. Nos études étaient déjà faites quand a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin 1863), un judicieux et docte travail sur le *Musée chrétien de Rome*. Heureux d'avoir eu ainsi l'occasion de constater d'avance la vérité de la plupart des assertions de M. Ch. de Rémusat, nous éviterons autant que possible de répéter des choses qu'il a si bien dites, mais nous oserons reprendre à un point de vue strictement dogmatique un travail que d'autres ont brillamment traité à un point de vue plus général.

Sans donc nous arrêter inutilement aux questions de pure curiosité archéologique, venons-en à ce qui concerne de près la doctrine ; et pour cela contrôlons nos croyances par l'examen de la conformation des catacombes et de leur ameublement, comme aussi par l'étude des trois sortes de documents qu'elles fournissent, à savoir des inscriptions, des peintures et des sculptures.

I. — Conformation et ameublement des catacombes.

Le grand mot de catacombes éveille dans l'imagination de ceux qui ne les ont point vues, des images plus majestueuses que la réalité. En fait, ce sont de longs, d'interminables couloirs, croisés en mille sens et très souvent irréguliers qu'on a creusés dans les entrailles de la terre à diverses profondeurs, souvent en les superposant par étages. Quand le sol est ferme, comme le tuf volcanique de Naples, les galeries sont larges, parfois imposantes, surtout au moment où un rayon de lumière y pénètre à travers les rares soupiraux et y dessine les ombres des gros piliers de soutènement. Mais quand il est sablonneux, friable, par places

bourbeux, comme à Rome, les corridors laissent à peine à une personne la place de passer, et perdent beaucoup de leur majesté apparente sans perdre de leurs funèbres mystères. Dans les deux cas, des rangées de tombes superposées sont taillées dans les flancs de ces galeries. Un visiteur trop réaliste les comparait, non sans quelque vérité, aux rayons étagés d'une officine mercantile : « Soit, lui répondit-on, mais les étiquettes en sont des inscriptions funéraires gravées ou peintes sur le marbre, le ciment ou la brique ; et ce que contenaient ces *loculi* quand on en retira les plaques, c'étaient des ossements de chrétiens et parfois des restes de martyrs. » Ainsi encore maintenant. L'usage de creuser des cercueils de pierre dans la muraille s'est conservé jusqu'à aujourd'hui en Italie. Les murs de chaque chapelle de confrérie n'y sont que des catacombes au grand jour.

On a beaucoup disserté, controversé sur l'origine et la destination première des catacombes. Disons seulement ici que, suivant nous, les discuteurs avaient presque tous également raison ; les uns, en affirmant que les catacombes ont été primitivement des *arenaria* ou sablonnières de pouzzolane ; les autres, en disant qu'on en a aussi creusé à l'usage de cimetières dans des terrains qui ne pouvaient servir de carrières, n'étant bons à rien. Il est dans l'ordre du bon sens que les chrétiens persécutés aient d'abord cherché à cacher leurs morts dans les souterrains déjà faits qui servaient de carrières aux païens, et qu'ensuite peu à peu ils aient agrandi, prolongé ces cavernes dans des couches de tuf ou d'une composition quelconque, qu'ils en aient même le plus tôt possible construit d'autres tout exprès, soit au-dessus soit au-dessous, les *arenaria* n'étant pas un terrain propice. Quant à la question de savoir si les païens s'étaient servis de catacombes pour eux-mêmes, elle est restée douteuse pour ce qui concerne Rome ; elle est résolue affirmativement pour Naples où l'on trouve plusieurs étages de tombes, les unes païennes avec peintures profanes, les autres chrétiennes avec peintures sacrées. Nous avons pu visiter à plusieurs reprises les unes et les autres.

Si enfin on se demande d'où serait venue aux chrétiens de Rome l'idée d'y faire, eux les premiers, des catacombes, disons avec les catholiques que non-seulement la persécution les portait à chercher un refuge même sous terre, mais que l'usage juif d'enterrer dans le roc (les juifs ont aussi leurs catacombes particulières à Rome), aussi bien que l'usage grec de creuser d'immenses nécropoles souterraines, a pu être importé dans la capitale du monde d'alors par des chrétiens d'origine étrangère. A Naples, la coutume grecque était déjà indigène. Aussi les catacombes s'y rapprochent-elles beaucoup plus du style des nécropoles de Syra-

cuse et d'Agrigente par exemple, où nous avons vu des lieues entières d'un sol rocheux entièrement tailladé comme une dentelle funèbre, où chaque tombe est comme l'ouverture d'une file d'autres sépultures qui se croisent en galeries multipliées ; seulement, en Sicile, les tombes s'ouvrent par-dessus, tandis qu'à Naples elles s'ouvrent presque toutes latéralement.

De place en place, les cimetières de Rome, comme aussi les autres, s'élargissent un peu et laissent à quelques personnes la possibilité de se rassembler après s'être suivies à la file ; mais ici encore il y a des différences. Il nous souvient qu'en errant parmi les ruines des temples grecs d'Agrigente, entre deux tronçons de colonnes, nous faillîmes nous engouffrer dans une ouverture ronde, bouche noire que nous cachaient quelques ronces. Nous serions tombé de la sorte au milieu d'une salle taillée dans le roc, en forme de coupole ouverte par le haut, et qui sert de carrefour à quatre interminables galeries. Celles-ci rencontrent d'autres salles semblables où s'ouvrent des galeries nouvelles. Il n'en est pas de même en tous points, dans les cimetières chrétiens de Rome. Les carrefours y sont à angles droits, sans élargissement sensible des corridors, et les localités où il est possible de se réunir s'ouvrant par une porte dans le flanc des galeries ne reçoivent aucun jour d'en haut, mais sont voûtées, souvent peintes à fresque, en forme de caveaux funèbres ; autour règnent des rangées de tombes qui ont appartenu à une ou plusieurs familles, et dont trois principales sont arquées en *arcosolium*, formant avec la porte une croix grecque, au moins depuis qu'elles sont ouvertes et vidées.

Ce sont ces *cellæ*, *cubicula*, que les controversistes catholiques considèrent comme des chapelles, et qu'ils assignent comme lieux de culte ordinaires aux premiers chrétiens, voire même comme habitation. Que dans un temps de persécution, dans un moment de crise, en se cachant, les chrétiens aient cherché un asile momentané dans ces étouffoirs qui ne peuvent fournir de l'air pour longtemps aux poumons ; que le culte même ait pu y être célébré accidentellement par un nombre très limité de personnes, c'est ce qui semble hors de doute. Mais il y a loin de là aux exagérations des écrivains catholiques. Les catacombes n'étaient pas plus la basilique des temps de persécution que la majorité des gens enterrés là n'étaient saints ou martyrs. Cet asile est loin d'avoir été d'une nécessité journalière à des gens qu'Alexandre Sévère autorisait à s'emparer pour leur culte de l'emplacement où est aujourd'hui *S. Maria in Trastevere* (vers 230), et qui avaient quarante lieux de culte à Rome du temps de Dioclétien (vers l'an 303).

Il importerait fort, au point de vue dogmatique, de pouvoir déterminer l'époque précise de la construction de ces caveaux. Question complexe à laquelle on ne peut répondre par l'étude de leur ameublement; car d'abord les objets qui le composaient en partie ont été dispersés dans les musées ou ailleurs, sans désignation spéciale des lieux où ils ont été pris; puis cet ameublement a pu et dû être renouvelé à diverses reprises dans le cours des premiers siècles, surtout si, suivant la supposition des catholiques, ces caveaux servirent longtemps à des usages religieux et furent fréquentés. Réussirons-nous mieux à en juger par les peintures qu'ils contiennent? Nous verrons plus loin que les plus anciennes remontent selon toute probabilité au troisième siècle, tout au plus quelques-unes à la deuxième moitié du second. Plusieurs de ces caveaux renfermant des peintures du style primitif, datent peut-être du troisième ou même du deuxième siècle. Du moins on est en droit de le supposer. Pourtant, l'architecture de quelques-uns, et en particulier du plus grand appelé la *grande école*, à Sainte-Agnès, indique clairement une époque de décadence : car les lignes en sont détestables, et les arceaux incorrects y sont soutenus par des demi-colonnes surmontées de sortes de tables, en guise de chapiteaux. C'est une œuvre baroque dont les quatre ou cinq premiers siècles ne se seraient probablement pas rendus coupables.

Mais ici se présentent quelques doutes plus embarrassants : Est-ce que la disposition générale, la partie fixe elle-même de l'ameublement de ces *cubicula* n'aurait pas varié suivant les époques, ainsi que leur emploi? Simples caveaux funèbres d'abord, n'auraient-ils pas plus tard été utilisés à l'usage de chapelles ? Pour cela, il suffisait d'y adjoindre ce qu'on a appelé des autels, des siéges dits épiscopaux, etc. Les apologistes romains ne trouveraient probablement pas de solution plausible à ce doute, si ce n'est peut-être pour les chambres où les siéges sont taillés dans le roc même et ont pu être faits en même temps que le *cubiculum* qui les contient. Ces remaniements sont attestés par l'histoire. Au cinquième siècle, le pape Célestin fit orner de peintures son propre cimetière : pourquoi pas aussi de siéges et de tables-autels? Tout n'a pas été fait d'une seule pièce dans les catacombes, et l'on y trouverait à constater bien des pièces *rapportées*, soit en marbre, soit en pierre. Tout cela de l'aveu de nos contradicteurs !

La *Scuola grande*, avec ses mauvais stucs, semble la seule où l'on ait pu réunir quelques dizaines de personnes à la fois. On prétend qu'hommes et femmes y étaient séparés par la galerie qui la traverse par le milieu. Mais notre attention y est surtout

appelée par des siéges dans lesquels nous voyons la reproduction plutôt que le prototype de l'abside des vieilles basiliques ; car rien ne dit que celles-ci aient copié les catacombes sans que, après le triomphe du christianisme, les catacombes à leur tour aient jamais pu copier les églises à ciel ouvert. Voici donc un grand siége de pierre, et, de chaque côté, un banc plus bas, destiné à plusieurs personnes. C'était probablement la place de l'évêque et de ses prêtres ou anciens (πρεσβύτεροι). Allez à Saint-Clément, l'une des plus vieilles églises de Rome, et vous y trouverez le même arrangement. On nous a montré dans l'église de Saint-Nérée et Achillée, respectable par sa vétusté (524), tout près des Thermes de Caracalla, une *cathedra* semblable où Grégoire Ier a dû prononcer sa vingt-huitième homélie qui se lit encore gravée sur le dossier. Or, pour le dire en passant, ces siéges d'évêques occupent une position d'où il serait impossible de haranguer les fidèles aujourd'hui, puisqu'on y serait masqué par l'autel ; ce qui prouve que l'autel, dans les temps primitifs, ne devait pas occuper la place qu'il occupe ; ou mieux, il n'était alors qu'une simple table de communion placée n'importe où, et souvent, comme dans les catacombes, à droite ou à gauche de l'évêque. Le poste en évidence était primitivement celui d'où on pouvait parler ; il est devenu, depuis, celui ou l'on offre le sacrifice de la messe. Autrefois, on mettait l'autel indifféremment à droite ou à gauche du siége épiscopal ; aujourd'hui, c'est le siége épiscopal que l'on met à droite de l'autel, sans pourtant que l'humilité y ait beaucoup gagné. Comme la *Scuola grande* est une construction du cinquième ou du sixième siècle, il n'est pas étonnant que la hiérarchie y fût marquée par des siéges spéciaux.

Pourtant, il y a à Sainte-Agnès des siéges qui sont faits pour dérouter les commentateurs sérieux. Nous avons vu un banc taillé dans le roc tout autour d'un *cubiculum*. Etait-il destiné à des catéchumènes, ou simplement aux fossoyeurs ? Un autre *cubiculum* est muni de deux fauteuils de pierre, en face l'un de l'autre. Serait-ce encore pour le catéchuménat ? Le diacre se serait-il assis dans l'un et la diaconesse dans l'autre ? Mais alors, il eût fallu que les élèves se tinssent debout, car il n'y avait pas de siéges pour eux, à moins qu'on en eût mis de bois. Disons ici que l'usage de tailler dans le roc des siéges officiels, ou d'en faire de pierre, n'a pu naître que tard dans l'Eglise. Les apôtres ni leurs disciples immédiats ne songèrent ainsi à s'immobiliser ! Ces siéges de pierre n'ont donc pas un caractère apostolique. Quant à l'interprétation intéressée des catholiques, qui y veulent voir un confessionnal, nous ne pouvons la considérer comme autre chose que comme une hypothèse toute gratuite ; car, pour-

quoi ces deux siéges *égaux*, tantôt face à face aux deux bouts de la salle, tantôt ne se regardant point, comme dans un autre *cubiculum* que nous avons observé? Ils sont trop loin pour qu'on s'y parlât bas de l'un à l'autre, trop rapprochés pour être deux confessionnaux distincts.

Au reste, les *cellæ* qui ont de tels siéges, sont évidemment trop postérieures vu leur genre d'ornementation et l'incorrection de leurs lignes, à certains caveaux qui n'ont que des peintures, pour pouvoir être invoquées dans une polémique sur la théologie des premiers chrétiens. De même, ceux qui savent si bien découvrir des monuments apologétiques pourraient-ils nier que leurs prétendus *autels* aient une date bien récente, eux qui conviennent que les sarcophages sur lesquels ils supposent qu'a été offert le sacrifice de la messe, n'ont été faits qu'après le triomphe du christianisme et la conversion de Constantin? Observons que certaines de ces tables sacrées ne reposent pas sur des sarcophages, mais sur des tombes taillées dans le roc, et, par conséquent, posées non en dehors, mais en dedans de l'*arcosolium* (on nomme ainsi les niches faites en forme d'arcs surbaissés) : position assez incommode, on en conviendra, pour un autel. Mais nous avons bien remarqué que plusieurs de ces arceaux ont été taillés après coup dans la muraille, puisqu'ils coupent en deux des peintures qui y avaient été faites antérieurement. Est-ce que ce remaniement ne concorderait pas avec la pose de l'une de ces tables de communion, sur le tombeau d'un martyr passé à l'état de relique un siècle ou deux après son inhumation?

Que ces tables recouvrant des corps vénérés aient servi à la distribution de la sainte cène, il n'y a pas lieu d'en être étonné. Que les premiers apologètes les aient appelées des autels par métaphore et pour se faire comprendre des païens qui avaient en effet des autels, mais différents de forme, ce n'est pas non plus chose bien surprenante. Qu'à la fin du quatrième siècle, Prudence ait écrit que de son temps on distribuait le *pain* divin aux fidèles sur le sépulcre de saint Hippolyte mort au milieu du troisième, c'est ce qui nous semble en accord avec les tendances d'une génération déjà idolâtre de ses martyrs. Mais tout cela n'est pas encore la *messe* ni l'eucharistie romaine, bien que de là soit venu l'usage de mettre des reliques sous les autels. La sainte cène a pu être distribuée plus volontiers dans ces lieux augustes à quelques disciples enthousiastes, sans que l'Eglise romaine puisse avoir la prétention de s'y retrouver tout entière. Au premier aspect, un curieux non prévenu n'y verrait qu'une tablette, en forme de couvercle de tombe, sans tabernacles, ni aucun des attirails de la messe.

Quant à la prétendue *crédence* que l'on croit voir à côté de ces autels douteux, disons qu'il faut avoir bien peu la connaissance des usages antiques pour ne pas reconnaître qu'au lieu d'une armoire à l'usage du prêtre, il s'agit ici tout simplement ou de niches, ou de consoles de pierre, destinées à recevoir des lampes d'éclairage. Plus on suppose qu'il y avait d'assistants à de telles cérémonies, plus on doit convenir que, la place étant précieuse, il était important de ménager de tels supports dans la muraille. Je ne crois pas qu'on ait trouvé dans les catacombes beaucoup de ces candélabres en bronze que Pompéi a fournis en si grand nombre et qui servaient à supporter des lampes. En revanche, à Pompéi, on trouverait des exemples de niches dans la muraille, destinées à contenir la lumière ; et un tel usage s'est conservé jusqu'à nos jours dans beaucoup de maisons italiennes. On devait chercher à éclairer le mieux possible ces galeries sombres où pénétraient aussi les femmes, et c'est même à l'imitation de ces lieux souterrains que les catholiques doivent les cierges de leurs chapelles.

Après les autels, les bénitiers. On montre dans le musée des Jésuites à Rome, deux grands vases de terre cuite, assez grossiers, qui, disent ces messieurs, étaient posés à l'entrée des chapelles de cimetière et servaient à contenir l'*eau bénite*. Voulût-on admettre, sur la foi de leur parole, que telle fut la position de ces vases, pourquoi n'auraient-ils pas été destinés de préférence au baptême des enfants, dans des localités où le baptême par immersion ne devait guère être praticable faute d'eau ? Ou pourquoi ne pas supposer tout simplement que ces vases servaient aux ablutions en usage chez les anciens. Les nombreux fossoyeurs qui creusaient ces funèbres galeries et y maniaient tant de cadavres, devaient avoir besoin de se laver les mains avant de se réunir entre eux pour le culte. La manie de retrouver en chaque chose un monument hiératique a trop fait oublier les nécessités physiques de cette légion de *fossores* qui constituaient un ordre dans la hiérarchie, et pour qui bon nombre de dispositions et de meubles ont dû être imaginés là, sans qu'il soit besoin d'y chercher tant de mystères. Au reste, il ne peut qu'y avoir de l'obscurité sur certains usages semblables, puisqu'on montre au cimetière de Saint-Calixte, devant le sépulcre de Corneille, à droite, une colonne ou un pilier sur lequel, dit-on, posait un vase rempli d'huile et de baume. — A partir du quatrième siècle le cérémonial ajoutait tous les jours quelque rite au culte divin.

Parlerons-nous maintenant des nombreux objets, lampes, vases, fioles qui ont été trouvés dans les catacombes romaines? Beaucoup de ces objets sont réunis, soit au musée des Jésuites,

soit, et surtout, dans le musée chrétien du Vatican, qui sert, dit-on, de lieu de promenade journalière et de méditation à Pie IX. Il y aurait bien des remarques à faire sur toutes ces reliques, depuis les vases les plus anciens, jusqu'aux croix du sixième siècle. Mais qui donnera une date assurée à la plupart de ces objets, et précisément à ceux qui intéressent la dogmatique ? Ils ont dû être renouvelés bien des fois dans les catacombes, et les plus nombreux doivent être les moins anciens. Sur la plupart des lampes, il n'y a que des sujets symboliques sans grande importance pour la controverse. De quatre que je possède, l'une est en forme d'oiseau, l'autre représente une colombe, une troisième figure le coq de saint Pierre, la dernière un chandelier, non à sept branches, comme certains, mais à deux. Les jésuites montrent une lampe en terre cuite où la lettre P du monogramme *semble* remplacée par une crosse d'évêque !

Les catholiques tirent argument de certains vases de verre dont on trouve des fragments assez communs au musée chrétien du Vatican. Dans le fond, sont peintes en lignes dorées, les effigies de Pierre et de Paul, tantôt seuls, tantôt couronnés par le Christ, tantôt séparés par Marie en prières. Saint Pierre, quoi qu'on en ait dit, n'y occupe pas toujours la droite; or, ce n'est pas le cas de dire que l'exception confirme la règle. Puis, qui prouve que ces vases aient servi à la sainte cène, quand Tertullien dit que, sur les vases chrétiens, on gravait la figure de l'agneau ? Enfin, on aura beau subtiliser, il restera évident que ces vases sont de la première époque byzantine, et non pas du troisième siècle. Leur caractère est assez tranché, assez différent des peintures anciennes pour qu'il n'y ait pas à s'y méprendre. On chercherait en vain, croyons-nous, dans les vases romains et dans toute cette riche collection de verroteries antiques que renferme le musée de Naples, un seul verre sur lequel il y ait des figures dorées. C'est au contraire un genre particulier à l'école byzantine. Les noms écrits à côté des têtes sont un trait byzantin de plus. Les légendes qui se lisent autour de ces disques ne se rapportent pas à la sainte cène ; peut-être servaient-ils aux agapes. On l'ignore ; mais ils prouvent tout simplement qu'au sixième siècle, peut-être au cinquième, on commençait à unir Pierre et Paul dans une commune vénération, et nullement qu'on les considérât tous deux comme ayant fondé ensemble l'Eglise de Rome.

Il nous souvient d'avoir longtemps cherché le sens d'un sarcophage des plus grossiers, laissé dans les corridors de Saint-Calixte, comme indigne d'être recueilli. Cette œuvre de décadence, en définitive, pouvait bien représenter, soit la Vierge, soit le portrait de la défunte, entre saint Pierre et saint Paul. Mais c'est

lui faire beaucoup d'honneur que de lui assigner le sixième ou le septième siècle pour origine.

II. — Inscriptions.

Nous avons vu que l'ouverture de chaque tombe était fermée par une pierre, ordinairement un marbre; c'est sur cette face en vue qu'on a trouvé gravée l'inscription du nom, de l'âge, des qualités du défunt. On a donc retiré des catacombes des milliers d'épitaphes en latin, en grec, ou même dans ces deux langues confondues par ignorance, certains mots de l'une étant écrits avec les caractères de l'autre. Et il en reste encore beaucoup à retirer. Que disent-elles au point de vue dogmatique? Par une étrange contradiction, tantôt les apologistes de Rome affirment y voir tous leurs dogmes, tantôt ils en expliquent le silence en disant, chose très vraie, du reste, qu'une collection de pierres funéraires n'est pas un traité de dogmatique.

Il est certain que plusieurs d'entre elles ont une haute signification au point de vue catholique. Par exemple, on nous montre l'épitaphe d'un certain Gentianus, âgé de vingt et un ans, à qui les siens disaient : « *Prie* pour nous, parce que nous *savons* que tu es en Christ; » expression qui étaye à la fois la doctrine catholique de l'intercession des morts, et la doctrine protestante du salut immédiat, sans l'intermédiaire du purgatoire. On nous fait voir la tombe d'un enfant qui est de même invité à se rappeler dans ses saintes prières, l'inventeur de l'inscription. Ou bien « l'innocent Gemellus est recommandé par ses parents à leur *Domina Basilla* » (non *sancta*). Ailleurs, on souhaite que le défunt vive au *nom de Laurent* (le saint). D'autres reposent au *nom de Pierre*. Ou encore des enfants prient Dieu pour que l'âme de leur mère ne séjourne pas *dans les ténèbres* (non les flammes du purgatoire).

On nous cite des allusions *aux vierges consacrées* par des vœux; ou encore toute la hiérarchie ecclésiastique et même un certain Paulus qui a dû être *exorciste* de profession dans l'Eglise, etc., etc.

Tout cela est très spécieux pour qui se laisse éblouir par le grand mot de catacombes et par la vénération attachée aux vieilles choses. Dans le porche des antiques basiliques, on trouverait aussi des inscriptions analogues, sorties d'une source moins auguste. Mais encore faudrait-il se dire qu'il y a catacombes et catacombes, ancienneté et ancienneté. Quelques siècles ont bien leur poids dans la balance des valeurs dogmatiques, et tout n'est pas dit quand on a trouvé ses croyances sur une vieille

pierre. La *Domina Basilla*, cette patronne invoquée, n'était pas des premiers temps, que je sache, et n'a dû être canonisée que bien tard ; et quand Damase, évêque de Rome, écrivait dans une de ses épitaphes ce vers qu'il composait pour sainte Agnès :

Ut Damasi precibus faveas precor, inclita martyr,

le quatrième siècle était bien près de finir.

Tout au plus pourrions-nous en conclure que l'invocation des saints, les prières pour les morts, les vœux de virginité, la hiérarchie, etc., sont plus anciens que tels actes historiques dans lesquels on les voit apparaître manifestement, et que les premiers éléments de tels ou tels dogmes romains s'étaient fait jour bien avant qu'ils fussent officiellement promulgués et imposés. Or c'est là une vérité bien connue, que le pape actuel s'est chargé de démontrer lui-même en proclamant dogme cette immaculée conception que les franciscains prêchaient depuis si longtemps. C'est peu à peu que naissent les idées bonnes ou mauvaises dans l'esprit des masses, et c'est peu à peu qu'elles grossissent, se développent, se complètent. Nous allons en effet étudier cette loi de progression lente, et nous essayerons de la retrouver, non pas dans des inscriptions sans date qui peuvent fort bien être des derniers temps de l'existence des catacombes (sixième siècle), mais bien dans les inscriptions dont la date est déterminée par les noms des consuls sous lesquels sont morts ceux pour qui elles ont été faites.

Une telle détermination des dates est chose difficile, qui requiert une grande science et de longues recherches ; aussi avouons-nous qu'après y avoir perdu notre peu de latin, nous nous sommes estimé heureux de nous en rapporter à la classification très soignée et nullement suspecte aux catholiques, qu'en a faite M. le chevalier de Rossi dans un récent ouvrage intitulé : *Inscriptiones sacræ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores.* Après avoir fouillé cet énorme volume en latin moderne, surprenant d'érudition, et vérifié l'exactitude de bien des épitaphes, nous y avons puisé de confiance. On verra que la foi protestante ne risque guère de perdre au témoignage d'un homme qui semble jouir à juste titre des faveurs du saint-père. Citons d'abord une

A. *Tablette tirée d'un cimetière incertain.*

On n'a pu découvrir que cette seule inscription du premier siècle ; encore n'est-il pas sûr qu'elle soit chrétienne, en dépit de la nature du ciment qui l'attachait. Elle ne dit absolument rien. Elle est tronquée et consiste dans ces simples lettres : VG.

VESPASIANO. III COS. IAN. Or, Vespasien III était consul en 71 de l'ère chrétienne.

Il n'y a que deux inscriptions du deuxième siècle, et elles ne disent pas grand'chose non plus. Les voici :

B. *Tablette d'un* loculus *du cimetière de Lucina.*

Ce *loculus*, ou cercueil taillé dans le tuf, est de 107, si l'on en juge par ces mots : N. XXX. SVRA ET SENEC. COSS.

C. *Tablette de la même provenance.*

Elle est de 111 ans après Jésus-Christ et porte : SERVILIA ANNORVM XIII PIS. ET BOL. COSS.

Le troisième siècle sera-t-il plus explicite?

D. *Tablette d'un* loculus *du cimetière de Priscilla.*

Elle ne contient que la citation de deux noms de consuls de 204.

E. *Grand sarcophage de la* Via Libicana.

An 217, sur le dos de ce monument élevé à M. AVRELIO AVG. LIBERTI BENEMERENTI, PIISSIMO, etc., on lit : PROSENES RECEPTVS AD DEVM. Donc la première allusion à une doctrine proclame la *réception auprès de Dieu* et non le purgatoire. Quant à l'expression de *bien méritant*, elle ne peut être invoquée en faveur de la doctrine des bonnes œuvres, car elle est une reproduction probablement peu réfléchie de ce qui se lit presque toujours sur les sépulcres païens, comme on peut s'en convaincre aisément en parcourant la galerie lapidaire du Vatican. Cet éloge entrait dans la terminologie funèbre du temps, que les chrétiens n'ont pas entièrement changée. — Le titre de *libertus*, affranchi, est rare dans les catacombes chrétiennes, où l'on faisait peu d'allusions aux classifications sociales; en revanche on y trouve souvent l'*alumnus*, l'orphelin nourri dans la maison.

F. *Trouvée au cimetière d'Hermès.*

An 234. Au bas du nom du défunt et de celui des consuls se trouvent gravés un poisson et une ancre. Ces deux symboles reproduits plus tard à mille reprises avaient évidemment un sens caché. L'ancre devant signifier soit la constance pendant la vie, soit le repos du port. Le poisson est supposé, même dans les inscriptions latines, être une manière de dissimuler les mots

Ἰησοῦς Χριστός θεοῦ υἱος Σωτήρ[1], dont les initiales se trouvent dans le mot ἰχθύς, poisson. Nous ne savons pourquoi ce symbole ne ferait pas tout aussi bien allusion au grand filet du royaume des cieux, dans lequel venait de tomber une âme de plus. Sur une lampe funèbre, n'avons-nous pas trouvé le même poisson à côté de Pierre, l'apôtre pêcheur d'hommes?

G. *Trouvée au cimetière de Lucina.*

An 235. AVRELIA DVLCISSIMA FILIA QVAE DE SAECVLO RECESSIT, etc. Outre l'épithète de très douce, si digne d'une chrétienne, remarquons qu'il n'y a qu'une allusion à l'immortalité dans ces mots : *Elle est sortie du siècle!*

H. *Sur un sarcophage de provenance douteuse.*

D'un côté d'une inscription grecque de l'an 238, est gravé le bon Berger avec une brebis sur son épaule; de l'autre, ce même bon Berger avec sa houlette à la main, symboles qui ne sont qu'une reproduction très souvent répétée de la parabole évangélique, et dont parlait Tertullien vers la même époque. Cette image, touchante du reste, est une première représentation du Christ sous la figure d'un jeune homme, sans auréole, sans insignes qui indiquent même la simple vénération ni à plus forte raison le culte qu'on rend aujourd'hui à ses images. Mais il est bon de prendre note de la date de celle-ci, car nous la rencontrerons parmi les *premières* peintures des catacombes.

I. *Trouvée au cimetière de Saint-Calixte.*

An 268 ou 279. Ici, mêlés à des caractères latins, nous voyons trois signes nouveaux. En haut une colombe, représentation de celle de l'arche. Avec la branche d'olivier, cet oiseau signifie que l'âme s'en retourne en paix; à côté d'un vase, il dit que l'âme se détache du corps, ce vase si fragile qui ne contient que pour un temps le parfum de la vie. Dans le cas qui nous occupe, à gauche on a cru voir pour la première fois le rudiment d'un signe qui ne fut complété, de l'aveu même des écrivains catholiques, qu'après la conversion de Constantin. Nous voulons parler du *monogramme* du Christ. On sait que ce monogramme est composé de deux lettres, du *ch* des grecs, qui a la forme d'un X, et de leur *r* majuscule, qui a la forme de P. Ces deux lettres mêlées l'une à l'autre, croisées de différentes manières, parfois en-

[1] Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur.

tourées d'une couronne, expriment le commencement du nom de Christ. On tient à y voir les premiers éléments de la croix : nous le voulons bien! Ce serait alors une croix de Saint-André. Mais dans l'inscription qui nous occupe, on ne trouve encore que l'X et un simple bâton vertical traversant cet X. Peut-être est-ce presser beaucoup les faits que d'y reconnaître le commencement du monogramme. Pour ma part, j'incline à n'y voir que le chiffre romain X, auquel on aurait superposé le chiffre I, pour en faire XI. On a d'autres exemples de telles superpositions.

En bas enfin se trouve gravée une sorte de cœur, symbole très fréquemment répété plus tard, jusqu'à plusieurs fois sur la même pierre, et avec des enjolivements plus ou moins expressifs. Mais ici ce qu'il y a de remarquable, c'est un vœu rendu en latin barbare, comme on peut s'en convaincre en lisant ces mots à la droite du cœur : VIBAS INTER SANCTIS IIIA. Les trois lettres IIIA n'ont aucun sens acceptable, pas même celui d'*in pace* qu'on a voulu leur attribuer. Mais le VIBAS est bien une altération populaire du mot VIVAS, de sorte que les plus protestants d'entre nous doivent lire : « Puisses-tu vivre parmi les saints! » Il s'agit donc d'un humble chrétien qu'on supposait parmi les saints du paradis ou pour qui l'on souhaitait ce bonheur. Y a-t-il là de quoi réjouir beaucoup les partisans de la doctrine du purgatoire? Est-on en droit d'en conclure que le pauvre père qui formait ce vœu croyait l'âme de son fils *bien méritant* au milieu de ce lieu de désolation? En vérité il faudrait pour cela supposer qu'un pareil souhait ne pût monter au cœur d'un parent qu'en vertu de la croyance romaine; et l'on pourrait tout aussi bien déduire la doctrine du purgatoire de la liturgie anglicane qui va jusqu'à exprimer le même vœu, *dans une prière*, qui plus est, sur la tombe de tous les défunts. Le courant psychologique des idées devait, du reste, amener certaines adjonctions à ce souhait. Historiquement, on peut croire, après avoir relu quelques épitaphes du même genre, et qui appartiennent à des époques diverses, qu'on commença par dire : Puisse-t-il vivre parmi les saints! puis on continua : Que Dieu l'ait fait vivre parmi les saints! ensuite : Qu'il vive! enfin : O Dieu, fais-le vivre! La prière pour les morts est aussi naturelle au cœur de l'homme que celle pour les vivants, et elle a dû se produire nécessairement aussitôt que les opinions populaires sur la vie à venir l'ont permis.

J. *Tablette du cimetière de Saint-Saturnin.*

Sous la date de l'an 269 nous trouvons une inscription vraiment barbare où il est dit que l'honnête Lenus érigea un tom-

beau *à sa fille et à son esprit saint*. En vérité, il faudrait être pris de la manie du dogmatisme pour chercher un sens bien profond à la *sainteté* d'esprit de cette pauvre enfant, quand le père nous dit qu'elle est morte *die Beneris*... « lisez Veneris, » *dans le jour de Vénus*. Il ne faut pas trop demander à l'ignorance populaire de préciser ce qu'elle veut dire; mais cette parole ne semble pas indiquer que les gens du peuple, à cette époque, attachassent au mot de saint le sens précis et catégorique qu'on y attache aujourd'hui dans l'Eglise romaine. Quel est le père catholique qui, de nos jours, mettrait l'âme de sa fille parmi les saints dont parle son calendrier? Il est probable que ce mot ne prouve rien; mais s'il prouve quelque chose, c'est uniquement contre l'usage de la canonisation et peut-être contre l'idée du purgatoire par où l'Eglise romaine fait passer les morts.

K. *Sur un sarcophage du cimetière de Saint-Prétextat.*

Cette pièce de l'an 273 dit peu, mais elle est enjolivée de deux ou trois agneaux portant des branches d'olivier. Indiqueraient-ils le troupeau du Seigneur qui broute la paix et s'en nourrit, ou qui la porte avec soi comme un rameau de victoire?

L. *Epitaphe de l'an* 279.

Elle montre deux époux qui ont vécu ensemble 17 ans, après quoi mourut le mari dont il est dit qu'il vécut 32 ans *dans le siècle*. La croyance en une existence en dehors du temps présent devait être bien nette alors pour que l'on appelât du nom spécial de *siècle* le milieu dans lequel l'homme vit ici-bas.

M. *Epitaphe de l'an* 291.

Une certaine Macervonia Silvana est déposée, *deposita*, le corps n'étant confié à la terre que comme un dépôt. Mais les lignes qui précèdent cette profession de foi, sont d'une langue si étrange que les controversistes catholiques ont beau jeu pour les interpréter dans leurs sens. Il y est dit:

EX VIRGINIO TVO BEN. MECO VIXISISTI LIB.
ENIC ONJVGA INN. OCENTISSIMI
MACERVONIA SILVANA
REFRIGERA CVM SPIRITA
SANCTA, etc.

Quelle orthographe! Et oserons-nous en tirer quelque chose

quant à la dogmatique? Que la pauvre défunte en vivant *méritoirement et volontairement avec son Virginius*, ait été *très innocente*, c'est ce qu'il faut probablement comprendre en dépit des genres changés et des points mal placés. Son innocence ne confirmera pas plus l'orthodoxie catholique que l'orthodoxie protestante; mais qu'il faille ensuite lui dire avec certains commentateurs : « *Sois rafraîchie avec les esprits saints*, » c'est ce qu'il serait difficile de faire avec sécurité, car on ne sait si le mot *refrigera*, dans ce latin barbare, n'est pas un participe plutôt qu'un impératif. Et si c'est un participe, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que son époux affligé la déclarât déjà assise dans les lieux de rafraîchissement, au milieu des saints du Seigneur ? Il n'était pas besoin pour cela de croire au purgatoire ni de souhaiter qu'elle y fût rafraîchie ! Au pis aller, l'impératif ne nous effraye guère plus.

A côté est un signe qui se rapproche plus du monogramme de Christ que celui indiqué à l'an 268, mais qui n'est pas encore le monogramme parfait.

N. *Inscription de l'an* 302.

Pour la première fois nous lisons ici le mot de piété, appliqué comme un éloge : Une veuve et ses fils érigent un tombeau « à un père très pieux et très doux *propietate.* » A côté est une palme qui ne désignait évidemment pas un martyre, mais simplement la grande victoire que remporte le chrétien.

O. *Epitaphe de l'an* 310.

Voici venir l'*in pace* qui à cette date n'était pas précédé du *resquiescat* puisque des pierres de 311 et de 319 portent le simple indicatif : *dormit*, il dort.

P. *En* 335,

apparaissent la chasteté et la pudeur comme vertus élogieuses dans la terminologie funèbre. Non que les idées romaines sur le *mérite* de la virginité régnassent déjà telles que nous les voyons aujourd'hui, car il s'agit ici d'une épouse ; mais on conçoit qu'en présence de l'immoralité révoltante des anciens, les chrétiens en soient venus de bonne heure à attacher une importance toute particulière à ces vertus, et ce fut sans doute l'origine des idées romaines sur ce sujet. Certaines fiancées des clercs faisaient même déjà témérairement le vœu de virginité.

Q. *En* 339,

nous trouvons pour la première fois d'une manière indubitable le monogramme du Christ avec le P complet.

R. *Diverses inscriptions de* 348, etc.

Elles sont loin d'avoir la sobriété ni la brièveté des plus anciennes. Pourtant, à travers les éloges prodigués « à la bonté, à l'innocence, à l'industrie des morts, » l'apologète romain n'oserait relever qu'une fière croyance au triomphe immédiat du chrétien qui meurt. « Sa sortie de la vie y est présentée comme plus heureuse que la vie même, son nom croît avec les siècles ; il ne sait ce que veut dire : mourir ; mais il vivra toujours. Où qu'il arrive, il est hôte romain et prince, et enfin il repose en paix ayant été déposé là. »

La pensée des chrétiens du quatrième siècle sur l'état des morts ressort clairement des expressions suivantes tirées de diverses épitaphes. Nous lisons que le défunt reposera, *pausabit* (an 353) ; qu'il sera en repos, *quiescet* (an 355) ; qu'il repose toujours en sécurité, *semper quiescis secura* (an 363) ; qu'il reposera en paix, *quiescet in pace* (an 363). Toutes expressions qui peuvent bien être une transition au *requiescat* employé plus tard, dans des épitaphes non datées, mais qui dans les trois ou quatre premiers siècles ne laissent pas même supposer la foi au purgatoire, puisqu'en 380 même, cette *æterna requies* est unie au mot *felicitas*. Les moines quêteurs de messes ne feraient assurément pas de si bonnes affaires si, au lieu de flammes et d'ossements, ils faisaient graver sur les tombes les mots : repos et félicité. Aujourd'hui que le dogme est arrêté, à qui parmi les catholiques viendrait donc l'idée de rendre la pensée dogmatique de l'Eglise en inscrivant le mot : *requiescit*, au lieu de *requiescat ?* A quel fidèle de Rome naîtrait surtout la pensée de renouveler l'inscription de 382 où il est dit d'une femme *déposée en paix « expectabatur per te gloria, quiescis in pace ? »*

S. *Inscription de* 379.

Signalons seulement deux signes nouveaux et une institution qui apparaît ici pour la première fois. Les deux signes sont l'alpha et l'oméga, aux deux côtés du monogramme. Faut-il y voir le symbole du Père à côté du Fils, ou suivant quelques-uns, la divinité même du Fils ? — L'institution, c'est celle des *parrains*.

Il y est, en effet, parlé de *compère*. Pour en finir avec les signes symboliques, disons qu'on trouve sur certaines pierres des sortes de ronds qu'il faut reconnaître pour des pains. Ils ne portent pas la croix, comme le pense naïvement M. de Gaume; pour s'en convaincre, il suffit d'en examiner plusieurs : si les uns sont marqués de deux barres seulement, la plupart en ont trois, quatre ou même six transversales, comme les pains qu'on exhume de Pompéi. Voyons-y donc les pains ordinaires de communion, et non les hosties sacramentelles du rite romain.

T. *Epitaphe de* 389.

Nous y trouvons un certain GAVDENTIVS PRESB., c'est-à-dire prêtre, ou mieux ancien, qui s'érige un tombeau « à lui-même et à *sa femme* sévère, chaste et très sainte. » Plût à Dieu que ses successeurs en eussent, et de semblables!

Nous pourrions prolonger ces citations, mais nous avons dépassé la deuxième moitié du quatrième siècle sans avoir trouvé une seule épitaphe de date connue dont Rome puisse se prévaloir contre la Réforme. Qu'en conclure? si ce n'est que l'Eglise romaine fouille en vain ses musées, son passé pourtant si riche, et jusqu'aux entrailles de ce sol sur lequel elle règne en souveraine; elle ne peut faire que la vérité ne soit la vérité, et toutes les fois qu'elle procède scientifiquement et s'exprime par la bouche de savants sincères, elle ne trouve pas de preuves pour démontrer l'apostolicité de ses croyances particulières. La science épigraphique du moins ne lui donne pas raison. Toutes les épitaphes favorables à l'Eglise romaine sont sans date, ou postérieures à l'an 350, et le caractère évangélique de celles qui sont antérieures nous autorise à croire que celles qui n'ont pas ce caractère sont d'une époque plus rapprochée de nous.

Nous ne ferons pourtant pas ici des inductions plus rigoureuses que la vraisemblance ne nous y autorise; et nous conviendrons, si l'on veut, que telle épitaphe qui nous est contraire a pu être écrite dans le courant du quatrième siècle. Mais nous prions que l'on veuille bien aussi peser la valeur de l'observation suivante : Il faut dépasser l'an 366 pour trouver le premier document qui soit vraiment favorable à l'*une* des doctrines romaines, et non à toutes, tant s'en faut. Nous citons les fameuses

U. *Inscriptions damasiennes,*

ainsi nommées parce qu'elles furent écrites en vers latins par le pape Damase Ier, de 366 à 384, à la gloire des martyrs.

L'une d'elles porte en marge le mot de *papa*. Mais M. de Rossi reconnaît le premier que cette pierre est une reproduction mal faite par le pape Vigile, d'une première inscription originale brisée par les barbares, et dont il a retrouvé quelques fragments. De sorte que Vigile pourrait bien être l'auteur du titre de pape donné à Damase, quoique ce nom ne fût probablement pas inconnu à l'époque de ce chantre des martyrs, et que même il ait été donné à d'autres patriarches qu'à celui de Rome. Or, Vigile est du sixième siècle. Nous avons vu de nos yeux dans le cimetière de Saint-Calixte une épitaphe (celle d'Eusèbe, évêque et martyr) où Damase se donne à lui-même le modeste nom d'*episcopus*, évêque. Vers son temps, il est à croire que les évêques de Rome ne se gratifiaient pas eux-mêmes du titre de papes.

Le poëme éloquent composé par lui en l'honneur de sainte Agnès est d'une valeur dogmatique bien autrement incontestable. Ici, en effet, il n'y a pas à s'y tromper, la jeune sainte est invoquée. C'est en poésie, il est vrai, mais ce que le pape lui demande est assez clair : il veut qu'elle soit favorable à ses prières :

Ut Damasi precibus faveas, precor, inclita martyr.

Nous avons lu ces mots sur la pierre originale, à l'entrée des catacombes de Sainte-Agnès. Damase se recommandait de même au souvenir de sa défunte sœur Irène.

Qu'en conclure? Le fait serait beaucoup plus significatif si les papes d'alors avaient été les papes d'aujourd'hui, c'est-à-dire oracles de la foi, et il faudrait bien admettre que la chrétienté de la fin du quatrième siècle adressait des prières aux morts, leur attribuait un certain pouvoir. Nous n'hésitons nullement à convenir que le cas ne devait pas être rare, car nous ne tenons pas précisément à donner à l'évêque Damase un brevet d'invention : les papes se sont fait l'écho des superstitions populaires plus souvent qu'ils ne les ont créées. On trouve d'ailleurs de semblables invocations dans un sermon de Grégoire de Nysse sur le martyr Théodose. Nous sommes à la seconde moitié du quatrième siècle, qui en a vu bien d'autres!

La doctrine de l'intercession des saints a dû être l'une des premières à se produire dans l'opinion des masses. Le malheur des temps même y prêtait, et quand, sous le coup d'une persécution qui avait exalté les esprits, quelques personnages éminents, quelques vierges surtout, s'étaient illustrés par leur héroïsme chrétien, il n'est pas étonnant que ceux qui naguère avaient été adorateurs de tant de dieux en soient vite venus à prier tant de martyrs. Au jour du triomphe arrivé avec Constantin,

les victimes bafouées la veille durent être vite adorées. N'était-ce pas encenser le pouvoir en même temps qu'abonder dans le sens de la religion victorieuse? Les fils des bourreaux n'étaient pas fâchés d'expier par ce zèle exagéré les crimes de leurs pères. Ajoutons que les plus sincères pouvaient être entraînés. Rien ne saisit l'imagination comme la mort des personnes vénérées, surtout si elle a été douloureuse. Qui de nous ne s'est surpris à converser avec ses morts, à s'épancher avec eux aux jours de l'épreuve, et presque à leur demander des conseils?

(*Suite.*) TH. ROLLER, pasteur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE[1]

—

Vie du Seigneur Jésus. Leçons publiques par *C.-J. Riggenbach*, professeur de théologie à Bâle, traduit de l'allemand par *G. Steinheil*. Paris, Ch. Meyrueis. 1864.

C'est un pieux et intelligent laïque qui vient nous offrir ce beau livre: il a été écrit au Ban de la Roche, dans les loisirs dérobés aux absorbantes occupations de l'industrie. M. Steinheil avait été frappé par la courte annonce qu'un savant collègue de M. Riggenbach faisait, il y a quelques années, dans cette *Revue* même, de sa *Vie du Seigneur Jésus*. M. Gess, en rendant justice aux éminentes qualités de cet ouvrage, regrettait que, par la langue dans laquelle il est écrit, il demeurât inaccessible au public français. Eh bien, grâce à M. Steinheil, cet inconvénient n'existe plus; il a été l'homme de bonne volonté qui s'est chargé de la tâche laborieuse de traducteur. Commençons donc par lui en exprimer notre sincère reconnaissance, et cela d'autant plus que lorsqu'il entreprit son œuvre, il était loin de se douter de l'opportunité que prêteraient à sa publication les circonstances actuelles et du service signalé qu'il rendrait à nos Eglises en opposant une étude solide de la vie de Jésus aux habiles travestissements dont elle a été l'objet.

Quant à la valeur du livre lui-même, nous devons nous hâter de dire qu'il ne s'adresse pas aux lecteurs qui recherchent avant tout le prestige de la forme et l'éclat du style. Dans ces pages sévères, rien n'est donné à l'imagination et sacrifié à l'effet, mais on rencontre partout les traces d'une ferme raison et d'un cœur ému. Il règne dans ce livre je ne sais quel souffle d'honnêteté et de loyauté qui ne manque pas d'exercer son charme austère sur les âmes droites et avides de vérité. L'auteur possède une science sûre, un jugement sain et un remarquable don d'analyse; il n'a pas écrit son ouvrage en vue des théologiens, mais en vue du public cultivé que réunissent chaque hiver les *Lectures* que Bâle possède et apprécie depuis longtemps. M. Riggenbach a évité avec soin d'employer le langage de l'école, et il a relégué dans des appendices les discussions purement scientifiques.

[1] Tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin se trouvent ou peuvent être demandés à la librairie Ch. Meyrueis, rue de Rivoli, 174.

Le plan du livre est très simple. L'auteur examine d'abord les sources auxquelles doit puiser l'historien de la vie de Jésus; il recueille et pèse attentivement les témoignages de l'Eglise en faveur de nos quatre évangiles; il cherche à démêler le but et le plan de leurs auteurs; il compare les faits qu'ils nous racontent avec les renseignements puisés soit dans les épîtres de saint Paul, soit en dehors de la Bible, surtout dans les évangiles apocryphes. Ce qui le frappe dans cet examen, c'est le peu d'importance et de solidité de tout ce qui nous est transmis par la plus ancienne tradition extra-biblique et la stérilité de l'époque moins reculée à laquelle pourtant une école fameuse n'hésite pas à attribuer l'évangile selon saint Jean. Puis, après avoir indiqué les principes qu'il compte suivre en ce qui concerne la manière d'employer le contenu des évangiles et traité sommairement la question controversée du surnaturel, M. Riggenbach trace un rapide tableau de l'état de l'humanité au temps de Jésus-Christ, d'après les renseignements donnés par les historiens contemporains. Après ces préliminaires, l'auteur aborde la vie du Seigneur Jésus elle-même et parcourt les diverses phases dont elle se compose avec les questions multiples qu'elle soulève.

Nous louerons sans réserve la sagesse avec laquelle M. Riggenbach a traité les divers points si ardus et si délicats que présente la critique de nos évangiles; nous lui savons gré de la franchise avec laquelle il signale les difficultés qu'il rencontre, même celles qui lui semblent insolubles. Il serait à désirer que la sobriété que met notre auteur dans ses affirmations trouvât de nombreux imitateurs. Ainsi M. Riggenbach ne pense pas qu'on réussisse jamais à expliquer le remarquable lien de parenté et en même temps les divergences des trois premiers évangiles; il confesse que l'on a commis beaucoup de méprises en s'imaginant servir la foi; la vérité du récit ne dépend pas de l'agencement plus ou moins ingénieux des mots et de l'observation minutieusement exacte de la succession chronologique. « Soit qu'il s'agisse des récits isolés, au sujet desquels les évangélistes diffèrent parfois l'un de l'autre, soit qu'on veuille agencer un plus grand nombre de faits, il est souvent difficile de trouver une harmonie comprenant ces narrations diverses... Qu'importent ces points secondaires qui ne touchent que le nombre, la date ou des circonstances tout à fait extérieures? Ils n'ont nulle importance pour la vie du Seigneur Jésus. Bien plus, en considérant la chose au véritable point de vue, ce sont précisément ces différences qui sont autant de preuves de l'indépendance réciproque des évangiles, et un témoignage rendu à la déposition personnelle et vivante de différents témoins oculaires, dont aucun, tout en rapportant ce qui est vrai, ne s'accorde pour saisir identiquement les mêmes traits d'un événement. »

Ces concessions que M. Riggenbach fait à la critique biblique moderne lui permettent de montrer d'autant plus sûrement que la peine qu'elle se donne pour ôter à Jésus-Christ son auréole divine et son caractère surna-

turel est une peine perdue. Nous pourrions rappeler à ce sujet, en le modifiant légèrement, un mot de Pascal : L'Evangile est plus inconcevable sans le mystère de la divinité de son héros que ce mystère lui-même. Le nœud de toute l'histoire, on peut le dire, prend ses replis et ses tours dans cet abîme. On finira bien par convenir qu'il est, somme toute, plus difficile d'expliquer l'origine du christianisme, sa profonde originalité, sa propagation rapide et l'immense révolution qu'il a opérée, en élaguant le surnaturel qu'en l'acceptant. « Comment arrangez-vous cela? demandait-on récemment à une chrétienne éprouvée à propos de l'un des problèmes les plus compliqués de la science religieuse. — Je ne l'arrange pas du tout, » répondit-elle. C'est là souvent l'unique réponse que nous puissions donner aux doutes légitimes que souleve l'esprit critique, en matière de foi, et, il faut bien l'avouer, c'est la plus sage.

F. Lichtenberger.

L'Evangile de Luther et celui des apôtres. Discours prononcé à l'occasion de la fête de la Réformation, par *Auguste Mettetal*, pasteur à Paris. 2e édition. Paris, Grassart.

Voici un discours qui est rapidement parvenu à sa seconde édition, et il le méritait. Quand on rappelle aux Eglises issues de la Réforme leur glorieuse origine et les puissantes assises sur lesquelles elles reposent, on est toujours sûr d'être écouté, surtout si, comme M. Mettetal, on sait allier à des convictions ardentes une grande largeur de vues et une loyale indépendance de caractère. Il y a dans les fermes accents de la mâle et honnête parole de l'orateur quelque chose de vaillant qui remue nos cœurs; nous en voudrions peut-être le flot moins pressé, moins heurté, mais non pas certes au prix de la salutaire énergie qu'elle respire.

M. Mettetal n'a pas de peine à défendre la mémoire de Luther contre d'aveugles adversaires qui ne cessent de méconnaître les services qu'il a rendus à la cause de la religion, de la civilisation, de la liberté de conscience et de l'Eglise même dont il s'est séparé. Puis, avec un égal succès, l'orateur oppose le témoignage du réformateur à ceux qui, « par de molles complaisances pour l'opinion régnante, » voudraient atténuer sa doctrine et qui, pour l'accommoder au goût du siècle, la dépouillent de ce qui constitue son essence et de ce qui fait sa force. Aux uns et aux autres, M. Mettetal rappelle que l'Evangile de Luther repose sur sa foi inébranlable dans la divine révélation et sur son humble soumission à l'autorité des saintes Ecritures : c'est là la source de son héroïsme et le secret des grandes choses qu'il a accomplies. Aussi M. Mettetal est-il assuré de réveiller dans nos cœurs un écho sympathique quand, à la fin de son éloquent discours, il nous dit : « Allez et faites de même. Montrez-vous charitables envers les personnes, mais inflexibles en face de l'erreur. Maintenez fermes envers et contre tous le droit de la Parole de

Dieu et les droits de l'Eglise. Que votre devise soit celle de nos pères : L'Evangile, tout l'Evangile, rien que l'Evangile! Voilà le secret de la force, voilà le relèvement de l'Eglise, voilà la ruine des adversaires, voilà le triomphe de la vérité! »

F. Lichtenberger.

L'Unité de la Foi, sermon prêché le 6 mars 1864 par *L. Rognon*, l'un des pasteurs de l'Eglise réformée de Paris. Deuxième édition. Paris. Grassart.

Le discours de M. Rognon est tout pénétré des émotions de la lutte qui se poursuit encore dans l'Eglise réformée de Paris. Prononcé au plus fort de l'orage, il est cependant aussi modéré que ferme, et, pour s'en convaincre par un trait, on n'a qu'à lire (p. 21) l'appréciation si équitable, si bienveillante à certains égards, que l'orateur fait du dix-huitième siècle et de sa conquête la plus précieuse, la liberté religieuse. M. Rognon non-seulement défend la conduite du Conseil presbytéral de Paris avec énergie, et sans dissimuler en rien sa part de responsabilité personnelle dans l'acte qu'il s'agissait de juger ; mais s'élevant plus haut jusqu'à la notion d'Eglise, il montre que cette notion est inséparable de celle de foi, et que la foi suppose un objet qui ne varie pas. L'orateur nous paraît surtout heureux lorsqu'il démasque avec autant d'habileté que de force le faux libéralisme qui ne voit rien « entre l'autorité du pape et la prédication des dogmes les plus contradictoires dans la même Eglise. » Toute cette partie de son plaidoyer est lumineuse en même temps qu'éloquente, et nous ne sommes point surpris de l'effet qu'elle a produit.

Histoire de France, par *Emile de Bonnechose*, considérablement augmentée et continuée, pour la première fois, jusqu'à la révolution de 1848. Treizième édition. 2 forts volumes in-8. Paris, Firmin Didot et Cie. Prix : 12 francs.

Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer à nos lecteurs que l'important ouvrage de M. de Bonnechose vient de paraître; la *Revue chrétienne* consacrera prochainement un article étendu à cette treizième édition d'un livre devenu classique en France. A vrai dire, cette édition nouvelle est presque un ouvrage nouveau. La portion relative au premier Empire et à la Restauration a été considérablement augmentée, et le règne de Louis-Philippe y est raconté pour la première fois. Ce n'était pas chose facile que de présenter, dans un ouvrage que l'Université a adopté et que son caractère même devait élever au-dessus de tout esprit de parti, un tableau fidèle de tant d'événements récents et de marcher sur le terrain brûlant de l'histoire contemporaine. Dire que M. de Bonnechose s'est tiré

avec *habileté* de cette tâche difficile, ce serait, selon nous, lui donner un éloge équivoque; c'est son élévation d'esprit plus encore que son talent d'écrivain qui lui a permis d'affronter heureusement tant d'écueils, et de n'être ni injuste, ni flatteur envers les régimes passés et présents. M. Duruy a décidé que l'histoire contemporaine ferait désormais partie du programme de l'enseignement public; nous ne sommes pas de ceux que cette décision a réjouis, mais nous avouons que nos regrets seraient diminués si nous avions la certitude que cette étude se poursuivra dans l'esprit sage, mesuré, franchement libéral qui anime l'ouvrage de M. de Bonnechose; le respect mutuel y gagnerait beaucoup, et le patriotisme n'y perdrait rien. Que l'on jette un coup d'œil par exemple sur l'appréciation rapide que M. de Bonnechose fait de notre esprit public sous le dernier règne et l'on reconnaîtra la vérité de ce que nous avançons. Après avoir parlé des principes moraux sur lesquels s'édifie un gouvernement stable, il continue ainsi : « Ces vertus toujours si rares et si nécessaires dans les chefs des empires ne se sont pas rencontrées beaucoup plus fréquemment sous le dernier règne dans les rangs de l'opposition que sur les bancs du pouvoir. Ce fut un grand malheur. Il y eut sans doute des deux parts de très honorables exceptions; mais, en général, nous voyons l'opposition beaucoup plus empressée à défendre les institutions et les lois dont elle espérait s'aider plus tard pour arriver au gouvernement à son tour, qu'ardente à réclamer d'un accord unanime celles qui permettent à l'homme de développer librement et en tous lieux ses facultés dans l'ordre moral ou matériel. C'est ainsi que la liberté de la presse et la réforme électorale eurent des champions aussi nombreux que dévoués; mais l'extension des libertés communales et départementales fut faiblement demandée; peu de voix s'élevèrent avec une persévérante énergie pour que la liberté religieuse écrite dans la Charte devînt une vérité dans la pratique; pour que les entraves apportées au droit d'association fussent brisées; pour que l'enseignement fût libre et le commerce affranchi; trop peu d'hommes enfin plaidèrent avec une généreuse constance pour les classes nombreuses et souffrantes à l'effet d'obtenir que leurs charges fussent allégées et que des améliorations progressives fussent apportées à leur condition morale et à leur bien-être. »

Ce fragment qu'il faut lire tout entier (p. 821) suffit à montrer que M. de Bonnechose appartient à la véritable école libérale dont M. de Tocqueville a été, selon nous, un des représentants les plus éminents.

Eug. Bersier.

CORRESPONDANCE

—

A Monsieur le Directeur de la REVUE CHRÉTIENNE.

Paris, 9 mai 1864.

Monsieur et cher frère,

Vous savez que Genève évangélique a cru ne pouvoir célébrer plus dignement l'anniversaire trois fois séculaire de la mort de Calvin, que par l'érection d'une vaste salle, destinée à l'évangélisation et aux grandes assemblées religieuses, et qui portera le nom de *Salle de la Réformation*. L'idée première de cette fondation est issue, comme chacun sait, de l'Alliance Evangélique de Genève, et quelques chrétiens de cette ville ont déjà réuni entre eux plus de cent mille francs, somme qui sera certainement dépassée par les dépenses de l'entreprise.

C'est avec confiance qu'ils s'adressent maintenant aux chrétiens français, assurés d'avance de trouver en eux les mêmes sympathies que Genève a toujours témoignées à la France. Aux temps héroïques de la Réformation, à l'ère des martyrs, nos pères ont donné Calvin à Genève; mais Genève, on peut le dire, a rendu à la France la monnaie de Calvin. Elle a généreusement payé sa dette, et sous toutes les formes. Pendant trois siècles continus, mais surtout à deux époques néfastes : la *Saint-Barthélemy* et la *Révocation*, elle a rendu une patrie à nos chers exilés; « alors il semblait admis, dit Froment, que nul ne fût homme ou « femme chrestienne, si n'avait quelque povre estrangier persécuté dans « sa maison. » Aujourd'hui encore, elle continue de prendre une part active à l'œuvre de Dieu sur le sol français. La plus forte partie du budget de sa *Société évangélique* est consacrée à des œuvres françaises. Les deux facultés de théologie de Genève préparent bon nombre de nos jeunes pasteurs au ministère sacré. Enfin il ne se fait pas, dans toute la France, une fondation chrétienne sans que Genève y contribue avec une libéralité qu'on ne se lasse pas d'invoquer. Nos pasteurs et tous ceux qui collectent pour nos œuvres le savent assez, et celui qui signe ces lignes peut l'attester d'après sa propre expérience.

Permettez-moi donc de payer à mon tour à Genève ma dette de reconnaissance, en appelant les sympathies de vos lecteurs sur cette œuvre, consacrée, avant tout, à l'évangélisation. Elle est digne de l'intérêt de tous les chrétiens, mais surtout de celui de la France, qui tiendra à honorer la mémoire de Calvin, dans la ville même dont il a fait son centre d'action sur toute l'Europe protestante. Il est notoire que Genève ne possède pas, en dehors de ses temples, de salle assez vaste pour suffire aux assemblées d'appel et aux Conférences, si nécessaires aujourd'hui et si propres à atteindre toutes les classes de la population et même celles qui ne mettraient pas le pied dans une église. C'est à Calvin qu'elle devra d'en posséder une, et je serais heureux que, en la devant à Calvin, elle pût aussi la devoir à la France!

Agréez, je vous prie, Monsieur et cher frère, l'assurance de ma chrétienne affection.

ROSSEEUW SAINT-HILAIRE.

Les dons seront reçus, à Paris, chez MM. Hentsch, Lutscher et Cie ; MM. Mussard, Audéoud et Ce, banquiers, et chez M. le pasteur Duchemin, rue des Petits-Hôtels.

—

A Monsieur le Rédacteur de la REVUE CHRÉTIENNE.

Lyon, 23 avril 1864.

Monsieur le rédacteur,

J'habitais Lyon à l'époque où le consistoire de l'Eglise réformée de cette ville demanda au gouvernement la destitution de M. Adolphe Monod de ses fonctions de pasteur. Je voyais alors journellement cet ami et ses collègues, mes anciens condisciples; je suis donc au courant de ce qui s'est passé aussi bien qu'il est possible de l'être; me permettrez-vous, en raison de cette position toute spéciale de rappeler quelques souvenirs? Je m'efforcerai d'excuser un ami et frère qui ne peut plus se défendre, sans toutefois charger nominativement personne.

Je vis Adolphe Monod immédiatement après sa proposition au consistoire, et entre autres questions je lui posai celle-ci : Avez-vous demandé le rétablissement de *la* discipline, ou la rédaction d'*une* discipline? — « D'*une* discipline, me répondit-il. »

C'était donc au consistoire qu'il appartenait de discuter cette règle, et M. Adolphe Monod ne prétendait pas l'imposer.

En second lieu, j'affirme que le discours sur les communions indignes était une improvisation; s'il a été possible de le publier, c'est que M. Petitpierre, ministre du saint Evangile, l'avait sténographié pour son propre compte.

Enfin, une dernière observation; elle est capitale : M. Monod devant, par tour de rôle, prêcher le jour de la Pentecôte, demanda qu'on fît avec lui un échange de jour de service pour n'être pas obligé de donner ni de refuser la communion. Or, j'affirme de la manière la plus positive qu'*on* lui refusa sa demande en vue même de produire le scandale qui en résulta. Au besoin, je citerai les noms, les lieux, les paroles.

Si plus tard et ailleurs, Adolphe Monod donna la communion sans exiger d'autre discipline que celle de l'Eglise de Lyon, ce n'est pas qu'il eût renoncé d'en voir s'établir une plus stricte; mais, au lieu de l'attendre des consistoires existants, il l'espérait des futurs synodes.

Au reste, quant aux destitutions par les libéraux pour cause de doctrines, elles sont nombreuses, et si jamais vous en formez la liste, vous pouvez y joindre la mienne en 1835.

Votre bien dévoué. NAPOLÉON ROUSSEL.

Nous avons reçu, en réponse à la lettre de M. Martin-Paschoud, d'autres lettres tout aussi significatives que celle de M. N. Roussel. Mais il est inutile de les reproduire ici puisqu'il paraît certain qu'on va publier, sur la destitution de M. Adolphe Monod, des documents authentiques qui jetteront le jour le plus complet sur ce triste acte d'intolérance *libérale*.

(*Réd.*)

—

Genthod, 8 mai 1864.

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans le dernier numéro de la *Revue Chrétienne* une réclamation de mon collègue M. le pasteur Viollier, au sujet d'une inexactitude bien excusable sans doute, que renfermait votre remarquable article du 15 mars. La rectification demandée par M. Viollier n'a rien que de très légitime en elle-même, je m'empresse de le reconnaître. Mais quand il ajoute cette phrase que vous citez textuellement : « Les pasteurs qui pour un motif ou pour un autre, ont refusé leurs signatures, ont blâmé plus ou moins énergiquement le Conseil presbytéral de Paris, » il provoque à son tour quelques observations.

Et d'abord parmi les pasteurs dont il parle, le plus grand nombre n'ont pas donné leur signature, et cela tout d'abord par une très bonne raison ;

c'est qu'on ne la leur a pas demandée. Je suis quant à moi dans ce cas, et n'ai appris la démarche dont il est question, qu'en lisant un jour dans les colonnes du *Lien*, avec un étonnement que vous comprendrez, l'annonce de *la protestation des pasteurs et professeurs de l'Eglise de Genève*. Evidemment on avait présumé que moi et bien d'autres nous ne blâmions pas le Conseil presbytéral de Paris. Et on ne s'était pas trompé.

Je n'insiste pas du reste là-dessus. Je n'affirme nullement que le Conseil presbytéral de Paris ait été approuvé sans réserve par tous ceux des pasteurs de l'Eglise de Genève qui n'ont pas donné leur signature à la protestation de leurs collègues. Je ne relève pas non plus ce qu'il y avait d'insolite, pour ne rien dire de plus dans un procédé par lequel, sans même nous avoir consultés, on nous forçait de nous séparer, ne fût-ce que par notre silence, de la communion de nos frères, sur un aussi grave sujet. Je ne veux tirer du fait que cette conclusion, c'est que les honorables signataires ont obéi à un mouvement plus généreux que réfléchi, et ont apporté dans leur démarche une précipitation regrettable, qui rend parfaitement plausible votre supposition que « plusieurs d'entre eux, s'ils avaient vu la question telle qu'elle se pose de plus en plus en France entre le naturel et le surnaturel, auraient, avec douleur, voté dans le le sens qu'ils condamnent de loin. » — Quant à moi, sans aller jusque-là, je crois ne faire que leur rendre justice, en exprimant ma conviction, qu'il n'est pas un d'entre eux, quel que soit et demeure leur sentiment sur la mesure du Conseil presbytéral de Paris, qui ne proteste encore plus énergiquement dans le fond de son âme, contre cette négation du surnaturel, qui est bien comme vous le dites au fond du débat, et qui atteint les bases mêmes pour ne pas dire la notion de la foi.

Ici, un mot d'explication. Le règlement organique de notre Eglise s'ouvre par ces deux articles fondamentaux : Art. 1er. *L'Eglise nationale protestante de Genève reçoit, comme la Parole de Dieu et comme divinement inspirées, les saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle en fait la base et la règle unique, infaillible et entièrement suffisante de la foi et de la vie.* Art. 2. *Fondée sur cette base, elle reconnaît à chacun de ses membres le droit de libre examen.*

Fondés sur cette *base*, nous tenons à ce *principe ;* nous le considérons comme impliqué dans l'idée même du protestantisme évangélique, et nous répétons avec le remarquable exposé des motifs, qui sert de préface à notre constitution ecclésiastique : « Comment se présenter au peuple de l'Eglise, un formulaire à la main, quand d'autre part on lui remet la Bible, en l'invitant à la lire, et en lui déclarant qu'elle doit être pour lui la source unique et la règle de tout enseignement? Ne serait-ce pas une inconséquence, dont rien ne pourrait dérober l'évidence, et dissimuler le tort?... En acceptant le protestantisme, on abdique le droit de stipuler une profession de foi collective » (p. 14 et 15).

Mais avant de formuler ce *principe* qui nous paraît la raison d'être du

protestantisme, nous commençons par nous asseoir ensemble sur cette commune *base*, en dehors de laquelle, il n'y a plus à nos yeux d'Eglise chrétienne : savoir les Ecritures divinement inspirées, reçues avec sincerité comme la *règle unique, infaillible et entièrement suffisante de la foi*. — Voilà pourquoi, connaissant mes collègues, malgré les diversités qui peuvent exister entre nous, et dont je ne me dissimule point la gravité, j'ose affirmer que parmi tous, il n'en est pas un seul, qui si par malheur, il se voyait conduit à des négations impliquant le renversement des Ecritures divinement inspirées, comme *règle unique, infaillible et entièrement suffisante de la foi*, à la négation de faits aussi manifestement révèles, par exemple, que la naissance miraculeuse, le caractère surnaturel et la résurrection de Jésus Christ; j'ose affirmer, dis-je, qu'il n'en est pas un, qui, le jour même où il en viendrait là, ne crût devoir donner sa démission de pasteur de l'Eglise de Genève. C'est tout simplement affirmer leur bonne foi; mais c'est affirmer aussi que nous ne connaissons pas à Genève, le triste débat qui afflige aujourd'hui l'Eglise reformée de France.

Agréez, Monsieur et cher frère, l'assurance de mes sentiments fraternels et dévoués. F. Coulin.

Nous sommes heureux que M. le pasteur Coulin ait, par la lettre qui précède, dégagé les honorables pasteurs de Genève de la solidarité où M. Viollier prétendait les placer. Les sentiments qu'il exprime sont du reste ceux que M. le professeur Munier a clairement formulés dans un discours de consécration publié par lui l'an dernier.

Nous apprenons d'autre part que la Vénérable Compagnie des pasteurs de Genève a pris, il y a quelques années, un arrêté déclarant que la foi au surnaturel était impliquée dans la base de cette Eglise; deux fois, ajoute notre correspondant, le Consistoire aurait usé du pouvoir que lui confère le règlement organique d'infliger des peines disciplinaires (censures, etc., pouvant aller jusqu'à la destitution) dans le cas *d'enseignement, prédication* ou *profession publique* de nature *à scandaliser l'Eglise*.

Eug. B.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 mai.

Morts récentes. — Hippolyte Flandrin. — Ampère. — Le Progrès, *de M. Edmond About. — Le dernier livre de M. Victor Hugo. — Un nouvel historien de Jésus : M. A. Peyrat. —* Jésus-Christ, *par le P. Gratry. — De l'avenir du théisme chrétien. — La profession de foi de M. Ath. Coquerel fils. — L'anniversaire de la mort de Calvin chez les protestants de France; d'un article de M. de Sacy; le dernier volume de M. Merle d'Aubigné. — Le P. Lacordaire jugé d'après sa correspondance.*

La mort vient de frapper bien des coups dans les plus hautes régions de l'art et de la pensée. Hier, c'était Meyerbeer, le grand compositeur, l'un des enfants de cette race juive à laquelle notre époque doit déjà Mendelsohn et Halévy, race vraiment extraordinaire, qui dans le domaine de l'art comme dans le maniement des affaires, marque si fortement son empreinte.

Hippolyte Flandrin, qui vient de succomber à Rome, partageait avec Ary Scheffer la première place parmi nos peintres religieux. C'était un noble, un beau caractère, un vrai croyant, se rattachant par ses affinités spirituelles à Lesueur et à Fra Angelico. Sans avoir la tendresse intime et la poésie rêveuse de Scheffer, il avait un dessin plus correct, une touche plus vigoureuse et plus strictement classique.—Son admirable frise de Saint-Vincent de Paul et ses peintures de Saint-Germain des Prés peuvent se comparer aux œuvres les plus belles des grandes époques de l'art religieux français. On pourra lui reprocher une couleur un peu froide, et, surtout dans ses figures de femmes, trop peu de souci de la beauté plastique; mais quelle noblesse d'attitude, quelle ampleur de gestes, quelle pureté de sentiment, quel spiritualisme élevé dans ses têtes des saints martyrs! Jamais la peinture n'a mieux exprimé que par lui la piété sereine et forte de l'Eglise persécutée; Flandrin avait compris, grâce à ses propres convictions religieuses, ce caractère de la foi triomphante que l'art contemporain a presque toujours ignoré; ses saints sont des croyants et non pas des métaphysiciens rêveurs; l'Eglise des catacombes lui a vraiment été révélée, et quoiqu'il ait été, selon nous, moins heureux dans son

interprétation des scènes bibliques, il y a cependant dans son œuvre de Saint-Germain des Prés un chœur d'apôtres et une tête du Christ qui sont parmi ses morceaux les plus achevés.

L'œuvre de Flandrin, après tant d'autres, prouvera combien est superficiel le reproche que les étrangers ont souvent adressé à la France, de ne pas comprendre le sentiment religieux ; nous croyons au contraire qu'il n'y a pas de nation chez laquelle l'art chrétien ait eu de plus sérieux adeptes ; si, pour la perfection de la forme, l'Italie a le prémier rang ; si rien, dans toute l'école française, n'approche de la sublimité des grandes pages de Raphaël, nous doutons que le spiritualisme religieux ait jamais eu des interprètes plus fidèles, plus sincères et plus naïfs que Poussin, Philippe de Champagne et Lesueur.

C'était aussi une âme croyante et un noble cœur que M. Ampère, frappé tout récemment par la mort, au moment où il commençait à rédiger les matériaux considérables accumulés dans sa vie errante et dans ses infatigables études. On ne peut que regretter que cette humeur voyageuse l'ait empêché d'achever aucune œuvre vraiment magistrale, car son *Histoire de Rome d'après les monuments*, malgré des pages fort belles et des descriptions d'une admirable fidelité, nous parait reposer sur une idée plus originale qu'heureuse. Il fallait, nous semble-t-il, choisir résolûment entre l'histoire et la topographie, et ne pas s'astreindre à un plan aussi compliqué. Il est très fâcheux que M. Ampère n'ait pas continué son *Histoire littéraire de France avant le douzième siècle*, sujet nouveau qu'il n'avait fait qu'effleurer, et sur lequel il a cependant répandu un vif intérêt. Nous apprenons qu'au milieu de ses travaux, M. Ampère n'avait pas cessé de cultiver la poésie, et qu'on publiera de lui des poëmes de quatre à cinq mille vers. Le *Correspondant* a donné un fragment de l'un d'eux dont le sujet est saint Paul. Il y a là de beaux vers et de grandes pensées ; nous avons remarqué en particulier une scène où l'on voit une famille chrétienne de Damas, priant Dieu de délivrer l'Eglise de la fureur de Saul, et voyant entrer tout à coup Saul lui-même, aveugle et repentant. L'idée en est bien rendue et d'un effet saisissant ; mais en général la facture du vers est faible, le style sans couleur, et le poëme ne s'annonce point comme une œuvre vraiment originale[1].

Parmi les publications qui ont fait le plus de bruit dans ce mois-ci, il faut citer le *Progrès* de M. Edmond About. M. About tourne au philosophe ; il a vu réaliser récemment beaucoup des choses qu'il avait deman-

[1] Parmi les vers qui nous ont frappé, nous avons noté ceux ci dans la bouche de Saul, aveugle :

> Oui, mes frères, la main du Dieu qui m'a touché
> Met sur mes yeux le voile à mon âme arraché.

Et, plus loin, en racontant sa conversion :

> Et j'entendis au ciel, avec grande frayeur,
> La voix que jusque-là j'entendais dans mon cœur.

dées ou prédites sous forme de boutades. Pourquoi donc ne continuerait-il pas sa mission de réformateur? Voici le programme qu'il déroule à nos yeux : la liberté de la parole et de la presse, la répartition logique des impôts, la décentralisation, la réforme du Code pénal, la destruction de la guillotine, le rétablissement du divorce, la suppression du budget des cultes et le règne du progrès sur la terre; ajoutez y un remaniement assez étendu de la carte de l'Europe, et vous resterez convaincu que M. About a fait un tour de force en enfermant son plaidoyer dans un volume de 490 pages; il est vrai que ce plaidoyer ressemble fort à une *charge* prolongée, mais ne lui en faites pas un reproche; vous seriez classés par lui au nombre de ces bons Français qui trouvent qu'un livre ne vaut rien s'il ne les assomme, car, ajoute l'auteur en s'armant d'une citation extraite de la *Cuisinière bourgeoise*, « le Français veut être assommé, comme le lapin demande à être écorché vif; il n'estime pas ceux qui l'amusent. » Nous ne sommes pas de ceux qui trouvent M. About si léger qu'il veut paraître; il y a beaucoup de passion dans cet ouvrage, et sa plaisanterie est de celles qui laissent un dard dans la blessure; son livre est un manifeste fort explicite de démocratie impérialiste; et nous n'avons pas besoin de dire que ce n'est pas de ce côté-là que nous attendons le souffle rénovateur. Mais il ne nous coûte rien d'avouer qu'il y a dans ces chapitres des portraits d'un comique achevé, et que telle description de nos mœurs de province est exacte comme une photographie; inutile d'ajouter que là, comme dans tous les ouvrages de M. About, l'âme est absente et que le dédain du monde supérieur s'y trahit à chaque pas.

Nous ne ferons que nommer le *William Shakspeare* de M. Victor Hugo; nous ne croyons pas qu'il existe dans toute notre littérature un exemple égal de déclamation vide, de vanité monstrueuse et de cynisme de langage. Il y a chez M. Victor Hugo vieillissant une passion croissante pour les termes que les gens bien élevés ne répètent pas; si sa devise de 1830 était : « Le beau, c'est le laid, » sa devise d'aujourd'hui pourrait se formuler ainsi : « Le beau, c'est l'abject; » nous avons peu de goût à aller ramasser dans ce fouillis nauséabond deux ou trois perles de grande et pure poésie. Nous aimons mieux rouvrir les *Feuilles d'Automne*, et songer aux vieux souvenirs.

La question religieuse reste toujours à l'ordre du jour; l'attention publique détournée un moment vers d'autres sujets y revient avec obstination. Les lauriers de M. Renan ont empêché M. A. Peyrat de dormir et il a publié, avec grand succès, semble-t-il, une *Histoire élémentaire et critique de Jésus*. A peine en a-t-on lu quelques pages qu'on se sent transporté en plein dix-huitième siècle; M. Peyrat n'a rien compris à cette renaissance du sentiment religieux qui est certainement un des traits les plus frappants de notre époque. « J'ai pensé, dit-il, qu'il fallait demander le traitement de nos préjugés à la critique si saine, si judicieuse et si forte qui, dans le dix-huitième siècle, a restitué aux méthodes ri-

goureuses et au sens commun l'empire usurpé par les hypothèses, les mensonges et les rêveries. Cette critique, si dédaignée depuis qu'elle a été si utile, a pu être complétée, elle n'a pas été dépassée. On a affecté de la trouver légère parce qu'elle n'était point pédantesque, mais, en définitive, les écrivains les plus estimables de notre temps n'ont fait que démontrer la justesse de ses aperçus. Ils sont arrivés aux mêmes conclusions; seulement ils y sont arrivés souvent avec moins de simplicité, de clarté et de séduction. »

Il est aisé de reconnaître dans ces paroles de M. A. Peyrat une allusion à la manière dont M. Renan a traité ce qu'il a si justement appelé l'inintelligence historique du dix-huitième siècle; il semblait que sur ce point nos critiques modernes fussent d'accord. M. Peyrat, lui, ne comprend pas ce qu'il y a eu d'irréligieux dans le siècle dernier; c'est assez dire que son livre sera une dissertation sèche, sans profondeur et sans poésie sur la vie de Jésus. S'agit-il par exemple de décrire la Galilée, voici tout ce qu'il en dit : « L'apostolat de Jesus s'exerça dans un petit district de la Galilée supérieure, au milieu de pêcheurs et de montagnards à demi sauvages, population malfamée, dont la turbulence et la misère étaient proverbiales. » Nous voilà assurément fort loin de la plantureuse région si complaisamment dépeinte par M. Renan, de cette honnête et douce race dont l'existence ressemblait à une idylle, de ce bien-être délicieux au milieu duquel Jésus avait grandi. Il est impossible d'imaginer deux descriptions plus radicalement opposées. Qu'en diront les lecteurs, et que penseront-ils des derniers résultats incontestables de la science critique et du ton souverain avec lequel elle les affirme?

La critique proprement dite dans l'ouvrage de M. Peyrat est d'une inconcevable faiblesse; pas une citation des Pères qu'on n'ait rencontrée vingt fois chez les auteurs qui ont traité la matière; son chapitre sur les trois premiers évangiles est un résumé du travail de M. Nicolas sur ce sujet; ses observations sur saint Jean sont ce qu'on peut imaginer de plus superficiel. Et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'après s'être débarrassé sommairement du témoignage du quatrième évangile, M. Peyrat y puise plus tard constamment pour y trouver les preuves de la présomption et de l'aveuglement de Jésus.

Quant à la vie du Sauveur, même arbitraire; M. Peyrat la divise en trois périodes : dans la première, Jésus prêche une résignation molle et douce à la Providence; dans la seconde, il déclare la guerre aux riches et aux prêtres; dans la troisième, il prend le titre de Messie et de Fils de Dieu, ce qui amène sa mort. Inutile d'ajouter que pas une preuve n'est apportée à l'appui de cette division et qu'ici, comme ailleurs, les citations de l'Évangile sont puisées au hasard pour les besoins de la cause[1].

[1] Un exemple entre cent de l'exactitude historique de M. Peyrat. Jésus, page 159, cette phrase : « D'après les trois premiers évangiles, Jésus n'entre jamais dans le pays des Samaritains ni dans la Judée; il va une seule fois à Jérusalem où, au bout de cinq jours,

Le même ton cavalier, le même jugement intrépide sont appliqués par M. Peyrat aux scènes les plus pathétiques de l'Evangile. Selon lui, en Gethsémané, Jésus a peur; sur le Calvaire, sa défaillance momentanée le place bien au-dessous de son disciple Etienne et de milliers d'autres martyrs. Il resterait à expliquer comment la vue de cette agonie troublée a été la source de la paix la plus profonde et a soutenu elle-même tant de mourants. Il resterait à dire pourquoi ce même supplicié parle avec une autorité si souveraine au brigand converti. Mais M. Peyrat ne daigne pas même s'arrêter à ces petites difficultés. Pour lui, Jésus est un prédicateur fort défectueux de la vie morale, un martyr qui n'a pas même su bien mourir; voilà comment il explique cette étonnante royauté spirituelle qui va s'étendant de siècle en siècle et conquérant le monde. En vérité, la disproportion entre la cause et l'effet est si prodigieuse que le bon sens devrait en être alarmé. Qui ne voit, en effet, que plus on fait Jésus petit, plus on fait du même coup son œuvre miraculeuse?

Le P. Gratry vient de publier un court ouvrage populaire, intitulé *Jésus-Christ* en réponse au *Jésus* de M. Renan. Il y a dans cet écrit, où nous ne pouvons pas tout approuver, des pages fort éloquentes, et comme le mouvement continu d'une belle âme. Le P. Gratry n'avait pas à trouver des arguments nouveaux contre ce que l'Allemagne savante a appelé le roman de M. Renan; tout a été dit contre ses assertions les plus caractéristiques, et on peut affirmer qu'au point de vue scientifique rien ne reste debout de cet ouvrage qui devait, nous disait-on, remplacer l'Evangile. Mais le P. Gratry a eu le mérite de condenser et de rassembler dans un ordre simple et bien entendu les thèses principales de M. Renan et d'opposer à chacune une réponse claire et presque toujours décisive; son livre excelle en traits piquants; enfin il y a inséré une citation étendue et très remarquable d'une appréciation du caractère de Jésus par Ewald, au sujet de laquelle il a raison de dire que ce sont là quelques-unes des plus belles pages que notre siècle ait publiées; il y a plaisir, en effet, à entendre un savant que le rationalisme a jusqu'ici regardé comme un de ses chefs les plus éminents déclarer, que « chaque nouvelle recherche et chaque nouvel effort de science montre le Christ toujours plus beau, plus grand et plus inspirateur qu'on ne l'avait pensé. »

M. Félix Pécaut a fait paraître un petit ouvrage *sur l'Avenir du théisme chrétien considéré comme religion*. Nous y trouvons comme dans son premier écrit, *le Christ et la Conscience*, des jugements fort sévères sur le caractère et l'enseignement de Jésus; cependant ce travail n'a point un but négatif; il s'agit d'édifier une religion nouvelle; la chose

il est pris et crucifié. » Or, j'ouvre Luc IX, 52, j'y vois Jésus en Samarie; j'ouvre Matthieu XXIII, 37 et Luc XIII, 34, et j'entends Jésus s'écrier : « Jérusalem, Jérusalem, *que de fois* j'ai voulu rassembler tes enfants » Et voilà comment d'après les trois premiers évangiles Jésus n'a jamais traversé la Samarie et n'est allé qu'une fois à Jérusalem pour y mourir. Presque toutes les assertions de M. Peyrat ont cette valeur.

n'est pas facile et nous nous sommes rappelé le mot adressé par Talleyrand aux théo-philanthropes de son temps : « Jésus, qui a fondé une religion, est ressuscité des morts; vous feriez peut-être bien d'essayer d'en faire autant. » Il est vrai que M. Pécaut prétend que le théisme n'est point une religion nouvelle, mais qu'il est le fond même de toute religion; la thèse exigerait certainement quelques arguments à l'appui, car, en dehors des Israélites qui par tempérament naturel revenaient volontiers aux idoles, je ne vois guère de théisme dans le monde ancien; je ne l'aperçois absolument pas aux Indes et en Chine; il ne se trouve en définitive que là où le christianisme a passé; première difficulté sur laquelle M. Pécaut ne s'explique pas et qui mine tout son système, car voulant renoncer au christianisme pour ne conserver que le théisme, il nous fait songer involontairement à cette parole saisissante de Montesquieu : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent cueillir un fruit, ils coupent l'arbre et prennent le fruit. »

Non-seulement, M. Pécaut n'explique nulle part d'une manière satisfaisante ce qu'est le théisme, mais il n'a pas l'air de se douter que ce qu'il croit être une religion nouvelle est soumis aux mêmes objections, aux mêmes attaques que le christianisme lui-même. Il y a un peu plus d'un siècle que l'évêque Butler démontrait, dans un ouvrage classique en Angleterre et qui n'a jamais été réfuté, que la religion naturelle est exposée aux mêmes attaques que le christianisme révélé et n'a point à sa disposition les mêmes réponses; eh bien! tous les arguments de Butler conservent leur valeur contre la prétention naïve de M. Pécaut. Je dis *naïve*, et le mot est bien indulgent quand on voit avec quelle superbe assurance l'auteur prétend dans sa préface apporter à la France la réponse à ses doutes et à ses troubles. Comment! vous vous figurez que la France nouvelle aspire à votre théisme, quand cette France nouvelle a pour interprètes les Renan, les Taine, les Littré, les Vacherot et tant d'autres; vous croyez que parce que vous aurez enlevé les miracles des évangiles, et, de la Bible, tout ce qui vous dépasse, vous allez être suivi des esprits généreux de notre temps!... Quelle inconcevable illusion! Et d'ailleurs, ce triage, comment le ferez-vous? Quand vous nous parlez sérieusement de créer un culte de famille nourri par une Bible d'où vous aurez eu soin d'enlever tous les miracles, toutes les légendes et toutes les paroles que votre conscience désapprouve, comment prétendez-vous qu'on vous prenne au sérieux? Comment voulez-vous que nous restions patients, quand vous nous demandez (p. 153) si nous connaissons une source plus pure d'édification que l'Américain Channing? Voilà donc l'expression la plus haute de votre idéal! Et ces luttes ardentes de l'âme troublée, ces ravissements de l'adoration, toutes ces profondeurs spirituelles sur lesquelles se sont inclinés les saint Paul, les saint Augustin, les saint Bernard, les Pascal, les Bossuet, les Vinet, voilà ce que vous méconnaissez. Et vous croyez que l'Église catholique va oublier tous ces grands maîtres

qui l'ont enseignée et ravie pour aller s'asseoir aux pieds du philanthrope de Boston! Nous supporterions volontiers les illusions de M. Pécaut, si elles restaient inoffensives; mais nous avouons que le sang-froid nous échappe quand nous l'entendons, avec la même confiance en ses propres vues, juger sommairement l'œuvre et le caractère de Jésus-Christ, e notre impression est d'autant plus douloureuse que nous avons souvent retrouvé dans ces pages, comme nous nous y attendions, des mots qui indiquent une âme élevée et sincèrement religieuse.

La discussion qu'a soulevée, dans l'Eglise réformée, la non-réélection de M. Ath. Coquerel fils se prolonge sans incidents importants. On continue à recueillir, dans un sens ou dans l'autre, des votes assez nombreux de consistoires et de conseils presbytéraux ; cela pouvait se prévoir, mais ne change en rien la situation. On nous écrit de tous côtés que l'effet produit par les dernières Conférences pastorales de Paris est considérable, ce qui ne nous étonne nullement; l'énergique et franche manifestation qui s'y est faite dans le sens du surnaturel chrétien, la déclaration non moins claire par laquelle une immense majorité a revendiqué les droits de l'Eglise à veiller à l'enseignement qui se donne dans son sein, ne pouvaient manquer de trouver de l'écho chez tous ceux qui voient dans le christianisme une révélation positive, et dans l'Eglise, une association basée sur une foi commune.

M. Ath. Coquerel fils vient de publier un exposé de sa foi dont nous engageons nos lecteurs à prendre connaissance, afin de juger par eux-mêmes la question en litige [1]. La lecture de cette brochure n'a amené aucun changement dans notre manière de voir au sujet de la foi de M. Coquerel. Nous retrouvons au commencement de cet écrit (p. 5) l'éternelle et déplorable confusion que le parti radical fait entre la liberté de conscience, que personne ne lui conteste, et le droit d'enseigner dans une certaine Eglise toutes ses opinions particulières, ce qui est en réalité une violation des droits de cette Eglise. Nous avons été frappé du silence de l'auteur sur la question capitale et brûlante du surnaturel; en vérité, autant valait ne pas déclarer qu'on allait professer sa foi que de ne pas dire un mot du point central du débat actuel; la portée de ce silence ne saurait échapper à personne. Nous n'avons pas été moins surpris de la manière dont M. Coquerel traite en passant les deux doctrines capitales de la divinité du Christ et de la rédemption. «Je n'ai pas enseigné, dit-il, la *satisfaction vicaire.*» M. Coquerel n'avait pas besoin de le déclarer, chacun le savait de reste, mais, comme dans ses sermons, on trouve plusieurs déclarations qui semblent attester que la mort de la croix a une action rédemptrice, on est fort surpris d'apprendre de lui (p. 8) que «Jésus a sauvé le monde parce qu'il a annoncé le pardon, qu'il l'a manifesté,

[1] *Profession de foi chrétienne,* discours prononcé devant ses anciens catéchumènes, par Ath. Coquerel fils. Chez M. Lévy.

qu'il l'a assuré à l'homme, qu'il nous a donné la parabole de l'enfant prodigue.» Nous dire que c'est là l'Evangile, c'est faire légèrement bon marché de l'enseignement de saint Pierre, saint Paul et saint Jean; nous appliquons les mêmes réflexions à l'idée que M. Coquerel nous donne de la divinité du Sauveur : «Le divin resplendit en Jésus,» dit-il, et, plus loin : «J'ai dit qu'en Jésus nous voyons, nous reconnaissons, nous sentons la présence et l'action de ce qui est divin.» Ce sont là de ces déclarations vagues et générales auxquelles tout le monde peut se rattacher et que pourraient signer, nous n'en doutons pas, tous ceux qui réduisent la religion au simple théisme. Pour nous, sans prétendre en rien juger les sentiments et la piété personnelle de M. Coquerel fils, nous persistons à dire que le christianisme est autre chose que ce qu'il nous a donné dans sa Profession de foi.

Le protestantisme français s'apprête à célébrer le troisième anniversaire séculaire de la mort de Calvin le 27 mai prochain. En Suisse, en Ecosse, en Allemagne, on s'y dispose également. Il ne s'agit point ici, cela va sans dire, d'une apologie sans réserve de l'homme et de son œuvre; le protestantisme ne béatifie personne, il honore le souvenir de ses héros. Calvin lui-même a exprimé ce sentiment avec sa netteté et son éloquence ordinaires lorsqu'il a dit : «Portons honneur aux personnages excellens en la crainte de Dieu, mais à condition que Dieu demeure pardessus tout, et que Christ triomphe.» Nous espérons que cet anniversaire marquera, pour les Eglises protestantes, une ère nouvelle de foi, de vigueur morale, et que ce ne sera point en vain que les regards de tous se porteront sur le grand affranchissement religieux du seizième siècle,

A cette occasion, nous ne pouvons nous empêcher de chercher querelle à l'un des esprits d'ailleurs les plus élevés et les plus sérieux de ce temps-ci. Pourquoi M. de Sacy a-t-il cru devoir insérer dans le *Journal des Débats* (3 mai) un manifeste passionné d'antipathie personnelle pour le réformateur genevois? Certes, nous voulons que M. de Sacy reste maître d'aimer et de haïr qui il lui plaît; mais il nous semble que l'impartialité historique demande d'un écrivain une autre attitude que celle qu'il a prise. Expliquer Calvin en l'appelant un sectaire entêté, c'est le rapetisser à plaisir; dire qu'il fait de ses idées personnelles la mesure de toute vérité n'est pas plus juste, car chacun avouera qu'il y a une différence capitale entre un philosophe qui dit : «Voilà mes idées» et qui les impose par la violence, et un théologien qui dit : «Voilà l'enseignement de l'Ecriture, punissez-moi le premier si je ne m'y soumets pas.» Pourquoi M. de Sacy ne s'est-il pas souvenu de l'appréciation élevée que M. Ch. de Rémusat a faite de la Réformation? pourquoi n'a-t-il pas relu le beau Mémoire que M. Mignet a consacré à l'œuvre de Calvin? et même, s'il voulait absolument montrer en quoi Calvin lui est odieux, pourquoi n'a-t-il pas cru devoir en même temps expliquer les raisons de son immense influence?

Au double point de vue du libéralisme élevé et du christianisme dont M. de Sacy est l'un des représentants éminents, que n'y avait-il pas à dire en faveur de Calvin ? Nous nous bornerons à demander à M. de Sacy pourquoi, partout où l'influence de Calvin a dominé, la liberté politique a prévalu, j'entends la liberté dans le sens le plus élevé du mot ; c'est là un problème historique qu'il n'est pas permis d'écarter avec dédain. Nous serions curieux de savoir si M. de Sacy, qui appartient par ses affinités littéraires et religieuses, à la grande école chrétienne du dix-septième siècle n'a jamais réfléchi à la part énorme que la Réformation a prise à ce magnifique épanouissement de la pensée et de la vie religieuse au sein du catholicisme. On aura beau s'en défendre, Jansénius, Pascal et Bossuet resteront inintelligibles sans ce grand maître en théologie et en caractère qui s'appelle Jean Calvin. Toutes les antipathies personnelles ne changeront pas ces faits.

Un volume qui sort de presse contribuera, nous n'en doutons pas, à éclairer d'une lumière nouvelle l'œuvre si méconnue du réformateur. Nous voulons parler du tome troisième de l'*Histoire de la Réformation en Europe au temps de Calvin*, par M. Merle d'Aubigné. Ce volume abonde en détails inconnus jusqu'ici et que l'auteur a recueillis aux archives de Genève et de Turin ; grâce à ces recherches minutieuses, on peut suivre presque pas à pas la jeunesse de Calvin sur laquelle on ne savait jusqu'ici que bien peu de chose. M. Merle d'Aubigné nous le montre fugitif à Angoulême, chez le chanoine du Tillet, puis à Nérac à la cour de Marguerite de Navarre, puis à Poitiers où son séjour est marqué par de bien curieuses péripéties, puis de nouveau à Paris où a lieu sa première rencontre avec Michel Servet. Après l'explosion de la fameuse affaire des *placards*, nous retrouvons Calvin à Strasbourg où, dans l'hiver de 1534, il publie l'*Institution de la religion chrétienne ;* l'auteur le laisse en Italie pour revenir à Genève dont il nous raconte les luttes intestines. Tel est le plan de ce volume riche en faits nouveaux, et parfois très curieux ; on y retrouve la touche vigoureuse et pittoresque qui donne tant de mouvement et de vie à tous les écrits de M. Merle d'Aubigné ; le ton général est toujours élevé, très souvent d'une grave éloquence, et des scènes familières racontées avec charme varient agréablement les impressions du lecteur ; nous ne pouvons que remercier M. Merle d'Aubigné de l'énergie infatigable avec laquelle il poursuit l'œuvre historique vraiment immense à laquelle il a consacré sa vie.

Nous ne pouvons qu'indiquer en terminant une publication fort intéressante de M. de Falloux, celle de la *Correspondance du P. Lacordaire et de Madame de Swetchine ;* nous reviendrons sur ce volume où nous surprenons, ce que nous avions souvent désiré, les aveux intimes et, pour ainsi dire, les confessions d'un prêtre. Le P. Lacordaire a été une des belles figures de ce temps-ci ; nous ne donnons certes pas ses discours apologétiques pour des chefs-d'œuvre de raisonnement, et, s'il faut dire toute

notre pensée, nous croyons que son genre de prédication a contribué, par son excentricité, ses nouveautés cherchées, son amour des effets, à égarer le goût contemporain ; mais, ces réserves faites, le P. Lacordaire n'en tiendra pas moins une place éminente dans l'histoire religieuse du dix-neuvième siècle ; on a vu passer dans cette âme sans fraude et vers laquelle la sympathie va si aisément, tous les conflits, toutes les tempêtes de notre époque, et par-dessus tout le conflit suprême du catholicisme et de la liberté. Jusqu'au bout, le P. Lacordaire est resté fidèle à la liberté, Dieu sait au prix de combien de déchirements. Jusqu'au bout, il a aimé les causes grandes et généreuses, d'ou qu'elles vinssent et quels que fussent leurs représentants. Il a su rester juste, même envers ses adversaires religieux. Qu'on lise par exemple le jugement sévère qu'il porte sur l'ouvrage où M. Aug. Nicolas prétendait montrer dans le protestantisme la source du socialisme moderne (p. 518) ; la *Correspondance* que M. de Falloux a publiée a donc un grand prix, et malgré quelques confidences qui surprendront le lecteur, nous ne doutons pas qu'après l'avoir achevée, on ne convienne avec nous que rien ne vaut le spectacle d'une âme sincère, engagée dans toutes les grandes questions d'une époque et y portant partout avec elle la flamme d'une ardente conviction.

EUGÈNE BERSIER.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

ÉTUDE MORALE

FÉLIX MENDELSSOHN-BARTHOLDY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

1. REISEBRIEFE aus den Jahren 1830 bis 1832 von F. MENDELSSOHN-BARTHOLDY. Herausgegeben von Paul Mendelssohn-Bartholdy in Berlin. Fünfte, vermehrte Ausgabe. Leipzig, 1863. 366 p. in-8°.
2. BRIEFE aus den Jahren 1833 bis 1847 von F. MENDELSSOHN-BARTHOLDY. Herausgegeben von Paul Mendelssohn Bartholdy in Berlin und D. Carl Mendelssohn Bartholdy in Heidelberg. Dritte unveränderte Auflage. Leipzig, 1864. 520 p. in-8°.

C'est l'homme que je vais considérer en Mendelssohn, ce n'est point l'artiste. Apprécier en lui l'illustre compositeur, ce serait sortir du cadre de cette *Revue;* ce serait d'ailleurs m'aventurer sur un terrain qui n'est pas le mien. Tout au plus me permettrai-je d'avancer que la musique de Mendelssohn est de celles où l'on sent palpiter une âme. On a raison, je crois, de distinguer deux genres de compositions musicales. Les uns chantent pour chanter. Ils aiment le son pour lui-même. Que leur phrase musicale soit limpide, gracieuse, facile, ils seront satisfaits. Ils se plaisent à la surface du cœur humain, tandis que, pour les autres, l'art a pour but d'exprimer les luttes de l'âme, de traduire ses souffrances, ses doutes, ses angoisses, ses aspirations vers les choses du ciel. Pour eux, le rôle de la musique n'est autre que de donner une voix aux plus nobles sentiments qui dorment au fond de l'âme. C'est là la grande et belle musique, la musique morale, la musique de Mozart, de Beethoven, de Weber, quelles

que soient les nuances qui séparent ces éminents artistes ; c'est aussi celle de Mendelssohn-Bartholdy.

Mais, encore une fois, ce n'est point le mérite artistique de Mendelssohn que nous essayerons d'apprécier. C'est l'*homme* qui nous intéresse ; c'est une étude purement morale que nous allons entreprendre.

Qu'on ne nous demande pas non plus de dire au long la vie de l'illustre maëstro dont notre Eglise a droit d'être fière, cette vie si souvent racontée dans des journaux spécialement consacrés à l'art musical. Il suffira pleinement au but que nous nous sommes proposé d'en retracer les grands linéaments.

Félix Mendelssohn-Bartholdy, petit-fils du célèbre philosophe Mendelssohn, naquit à Hambourg le 3 février 1809. Rien ne manqua à son éducation, qui se fit principalement à Berlin, où son père s'établit quelques années après la naissance de son fils. Le jeune Félix, sans négliger les études proprement dites, s'appliqua particulièrement à celle de la musique, pour laquelle il montra, tout enfant, de merveilleuses dispositions. Sa mère mit le plus grand soin à les cultiver. Le brillant et aimable jeune homme, introduit à l'âge de douze ans seulement auprès de Gœthe, qui ne cessa de lui témoigner le plus vif intérêt, se trouva, un peu plus tard, à même de profiter des conseils d'excellents artistes tels que Cherubini, aux soins duquel on le confia à Paris, en 1825. Cinq années plus tard, il entreprit un long voyage à travers l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre et finit par s'établir à Leipzig. Il y demeura, malgré les offres les plus séduisantes qu'on lui fit de divers côtés. La mort lui enleva successivement son père, sa mère, sa bien-aimée sœur Fanny. Lui-même mourut à trente-huit ans, laissant d'innombrables compositions que distinguent, à des degrés divers, la pureté, la suavité des sentiments qui s'y manifestent, et quelques chefs-d'œuvre tels que la *symphonie-cantate* (*Lobgesang*), les oratorios de *Saint Paul*, d'*Elie*, d'*Athalie*, dont chacun suffirait à lui seul à immortaliser son nom. — Ajoutons encore que sa tante Dorothée épousa le poëte F. de Schlegel. Lui-même épousa à Francfort, en 1836, la fille du vénérable pasteur Jean Renaud; il en eut cinq enfants. C'est à l'un d'entre eux, docteur en droit et en philosophie à Heidelberg, que nous devons la plupart des détails biographiques qui précèdent : nous nous faisons un devoir de lui en exprimer ici toute notre reconnaissance.

Telle fut, dans ses phases principales, la vie de Félix Mendelssohn.

Il ne nous appartient pas, nous l'avons dit, de la raconter plus au long ; glaner dans les deux volumes de sa correspondance que

nous avons sous les yeux pour y recueillir, un peu au hasard, les jugements qu'il a portés sur les pays qu'il a parcourus, sur les hommes distingués dont il a été l'ami, le confident ; saisir, comme au vol, quelques brillantes pensées, souvent originales, sur l'art, sur la religion, sur le but de la vie, sur les principes directeurs des âmes bien nées ; montrer enfin, sous l'enveloppe séduisante d'un artiste hors ligne, un cœur constamment animé des plus doux sentiments qu'il soit donné à l'homme d'éprouver : c'est à peu près ce que nous nous proposons de faire en ces pages. Elles ne manqueront ni de variété ni d'importance morale, si toutefois nous réussissons à tirer des deux volumes que nous annonçons une partie seulement des bonnes pensées et des réflexions intéressantes qui y abondent.

Mendelssohn comprend et aime la nature. Il en décrit les beautés avec une chaleur qui tient de l'enthousiasme. L'Allemagne, mais surtout la Suisse et l'Italie, lui arrachent des cris d'admiration. Ecoutez plutôt. C'est de Venise qu'il écrit les lignes suivantes :

« Me voici en Italie. Tout ce que j'ai désiré de plus beau, depuis que je suis capable de désirer, je le possède !... La journée d'aujourd'hui a été si riche ! j'ai besoin, ce soir, de bien me recueillir. A cet effet, je veux vous écrire, à vous, chers parents, qui me procurez ce bonheur, songer à vous, mes chères sœurs, te voir, en rêve, auprès de moi, mon cher Paul, et me réjouir en songeant à la joie que te ferait éprouver la vie sur terre et sur mer dont je suis témoin. »

A Rome, à Albano, à Naples, même enchantement. C'est une ivresse constante. Ces forêts de myrtes, de cyprès, de lauriers, d'oliviers, ces vignes grimpant au haut des arbres d'où elles retombent en gracieux festons ; cette végétation luxuriante qui donne au pays un air si solennel « que tout voyageur y a l'air d'un prince faisant son entrée dans ses Etats » ; cet air parfumé et tiède, ce ciel si pur et si profond le transportent de joie. Il faut avoir visité l'Italie pour comprendre le ravissement de Mendelssohn. — Mais entre cette splendide nature et les mœurs, le caractère de ceux qui en sont comme les témoins constants, quel contraste ! Mendelssohn ne se lasse pas de le faire ressortir. Il admire les chefs-d'œuvre dont le Créateur a orné cette terre privilégiée, les tableaux des grands maîtres qu'on y rencontre à chaque pas, les pompes grandioses d'un culte qui n'est pas le sien ; mais il déplore le relâchement des mœurs, l'aplatissement des caractères, les dégradantes habitudes du peuple italien à cette époque d'asservissement.

Mendelssohn se trouve à Naples, par exemple : « Je suis

des heures entières sur mon balcon, écrit-il, à regarder le Vésuve. » Puis, c'est la mer qu'il ne se lasse point d'admirer : « La mer est, à mes yeux, ce que la nature présente de plus beau. Je crois que je la préfère au ciel... » Il s'extasie sur la fertilité de la Campanie, sur les délices de Capoue : mais, ajoute-t-il « la superstition et la duplicité de ce peuple dépasse toutes mes prévisions. » C'est avec le plus profond dégoût qu'il parle de cette masse prodigieuse de misérables mendiants qui vous assiégent, mendiants à cheveux blancs et mendiants à peine adultes, étalant de hideuses difformités vraies ou supposées, toujours mécontents de l'aumône que vous leur faites, ne se lassant pas de répéter leur sempiternel refrain : « *Niente di più?* » « On souffre, dit-il encore (I, p. 164), de voir, au milieu de cette belle nature, ce nombre effrayant d'aveugles, d'estropiés, de mendiants, de galériens, bref, de misérables de toute sorte. » Plus tard encore, de retour à Rome, il reporte ses souvenirs sur la « divine » capitale de l'Italie méridionale. La lettre où il en parle est au nombre des plus curieuses de tout le recueil. Il peint en traits énergiques cet état social que la passion politique fait regretter à tant de gens ; il s'élève contre l'exploitation effrontée des étrangers ; il dépeint avec les plus vives couleurs la paresse qui lui semble être le vice radical de la population napolitaine. La bonne, solide bourgeoisie, s'il faut en croire le spirituel artiste, y fait presque entièrement défaut. Le climat de Naples ne semble convenir qu'à deux classes d'hommes. Il convient merveilleusement à cet individu légèrement vêtu qui fait sa méridienne, étendu à terre, le long du port, les bras et les jambes tout nus ; il vous barre le passage ? peu importe! passez à côté, ou bien, si vous aimez mieux, traînez-le à quelques pas de là. Il s'éveille ; la faim le mord. Rien de plus aisé que de l'apaiser. Il lui suffit d'un petit effort pour ramasser les *frutti di mare* dont il fera un fier repas ; mieux encore : il se décide à faire un instant le portefaix, il tend la main... et le voilà nourri; bref, il fait à tout moment ce qu'il lui plaît, « tout comme l'animal. » C'est ce « sauvage » qui s'appelle lazzarone. Rien ne lui est plus antipathique que le travail persévérant, fait en vue de quelque noble but. — Il ressemble singulièrement, par ce côté, aux grands seigneurs napolitains qui, eux aussi, pullulent sur cette noble terre. Mendelssohn les définit : des hommes qui se lèvent tard, ne vont jamais à pied, ne pensent point, de crainte de se fatiguer l'esprit, passent presque toute l'après-midi sur leur lit de repos, prennent des glaces et vont, la nuit venue, au théâtre, où leur faculté de réfléchir peut encore s'adonner à une douce quiétude... En vain chercheriez-

vous ces classes laborieuses qui forment ailleurs le noyau des populations. A Naples, l'activité se montre parfois fébrile, prodigieuse, mais pour se rendormir au plus vite. C'est le climat, direz-vous, qui forme le caractère des nations ; il est *naturel* que l'Allemand du Nord soit actif, le Napolitain paresseux... Je comprends, répond Mendelssohn, « je comprends que les loups hurlent ; mais faut-il hurler avec eux? je ne le pense pas ; il faut retourner le proverbe. » (Lettre du 6 juin 1831.)

En d'autres endroits sa critique est moins acerbe, plus réservée, plus fine, mais non moins sévère. Il se trouve par exemple non loin d'Albano, aux bords d'un lac aux féeriques beautés. Il admire. Il s'extasie. Mais voici bien d'autres sujets d'étonnement. Ce sont des nuées de moines de toutes couleurs, à l'air sombre, à la démarche cadencée, qui peuplent la contrée ou plutôt qui lui donnent un caractère de singulière solitude.

Voici un groupe de moines mendiants, puis un autre de jeunes jésuites. Un ecclésiastique élégant se prélasse dans les hautes herbes, un livre à la main. D'autres, armés de fusils, font la chasse aux oiseaux. A quelques pas de là se dresse un couvent entouré d'une quantité de petites chapelles ; il en sort un « sale capucin » chargé de bouquet de fleurs dont il pare les images des saints après les avoir nettoyées, non sans s'être d'abord dévotement agenouillé devant chacun de ses patrons. Un peu plus loin, deux vieux prélats s'entretiennent vivement, tout près d'un autre couvent dont les hôtes se condamnent à un silence de vingt-trois heures par jour ; c'est l'histoire de la Passion qui est l'objet constant de leurs méditations. Et, chose singulière ! comme pour ajouter au prix de son sacrifice, en voici un, noir comme le jais, qui traverse, muet, un marché de fleurs et passe, muet encore, entre les gaies et folâtres jeunes filles qui reviennent de la fontaine. « Ils ont pris possession de la contrée entière qui contraste avec eux, si riante, si joyeuse, comme feraient, sur un tableau, les scènes les plus animées sur un fond sombre et mélancolique. On dirait que les habitants de ce pays ont besoin de quelque contre-poids. » (23 nov. 1830.)

A Rome même, le contraste n'est pas moins saisissant entre les beautés du paysage et de l'art, les splendeurs d'un culte grandiose, et la légèreté des mœurs populaires.

« Le pape est mourant ou bien même mort, écrit Mendelssohn. —Nous en aurons donc bientôt un autre, disent les Italiens avec la plus grande indifférence, et comme sa mort ne fait nul tort au carnaval, comme les fêtes religieuses avec leurs pompes, leur mise en scène et leur belle musique iront leur train, comme il viendra s'y ajouter des messes pour les morts et la

solennelle exposition du pape défunt à Saint-Pierre, ils sont sans inquiétude, pourvu que l'événement n'arrive point en février. » — Un peu plus tard, le 7 décembre 1830, le pape vient en effet de mourir. Quoi de plus significatif que les paroles suivantes, écrites par un observateur dont la haute impartialité ne saurait être mise en doute : « Ils (les Italiens) ont une religion et n'y croient point; un pape et des supérieurs dont ils se moquent; un passé brillant, splendide, auquel ils sont étrangers. Il n'est point étonnant que l'art leur donne peu de joie, puisque même les choses les plus sérieuses les laissent indifférents. Leur indifférence lors de la mort du pape, leur gaieté inconvenante lors des cérémonies est vraiment effrayante. J'ai vu son cadavre sur son lit de parade : les ecclésiastiques qui l'entouraient causaient entre eux, puis riaient tout haut. Pendant que l'on dit des messes pour le repos de son âme, on travaille constamment, dans la même église, à élever l'échafaudage du catafalque, en sorte que le bruit que font les ouvriers empêche de rien comprendre au service religieux... »

Ce n'est pas cependant que Mendelssohn soit insensible à cette grandeur imposante qui caractérise, en Italie surtout, le culte de l'Eglise romaine; soit qu'il décrive les cérémonies pompeuses célébrées en l'honneur du pape défunt, soit qu'il parle des fêtes de la semaine sainte à Rome, il raconte avec émotion ces éclatantes couleurs, ces splendides lumières, ces sons tantôt doux et subtils, tantôt bruyants qui montent comme à l'assaut des voûtes gigantesques de Saint-Pierre, ces flots pressés de peuple, ces chœurs qui s'entre-répondent dans la vaste nef de la basilique, ces innombrables actes symboliques qui s'emparent des sens pour faire pénétrer la pensée religieuse jusqu'à l'âme; il s'écrie, dans un accès de lyrisme artistique : « Malheureux serait celui qui ne se sentirait point porté au respect, au milieu d'une grande assemblée de gens recueillis, dussent-ils adorer le *veau d'or*... » mais voilà tout. Et après avoir fait la part de ce mouvement de surprise, de ce singulier étonnement que fait naître d'abord, dans tout esprit, le spectacle des pompes du culte dans la métropole de la catholicité, il s'arrête, il doute, tout artiste qu'il est, que ce culte-là puisse contribuer à la saine édification.

En Suisse, le paysage change. Des beautés d'un autre ordre, de l'ordre sévère, se présentent tour à tour aux yeux émerveillés du grand artiste. Les Alpes aux sommités neigeuses, aux arbres vigoureux, les riants villages qui les entourent comme d'une ceinture vivante, ces lacs admirables où se baignent leurs larges bases, ces pittoresques sentiers qui descendent dans de frais

vallons, traversent des gorges effrayantes, longent d'étincelants glaciers, et vont se perdre, après mille détours capricieux, dans ces hauteurs brumeuses où cesse la vie animale et où s'entendent les voix d'en haut, toutes ces indescriptibles beautés qui font de la Suisse le plus ravissant pays de l'Europe, Mendelssohn en parle avec des transports de joie que ceux-là seuls ne trouveront point ridicules qui ont eu le bonheur de les voir eux aussi de près..., à moins qu'ils ne ressemblent à tels Anglais qu'a rencontrés notre voyageur. Ils ne savaient, dit-il, que gourmander leur guide, se disputer avec leur hôte et bâiller. « Tout autour d'eux leur semblait ordinaire, parce que tout était ordinaire au-dedans d'eux. »

Mendelssohn, lui, n'était point d'humeur à s'ennuyer. Des voix intérieures répondaient en lui à ces mille voix qui lui parlaient de toutes parts. Il ne se lasse point de contempler les cimes majestueuses des Alpes. Il raconte, dans l'une de ses lettres, qu'il lui arrive parfois de leur tourner, à dessein, le dos, et de se figurer, en esprit, leurs gigantesques contours, puis de se retourner pour les trouver, à son grand étonnement, plus gigantesques en réalité que ne les avait faites son imagination. Il s'écrie, à Interlacken : « Je ne saurais dire ce que j'éprouve, en voyant combien Dieu a fait la terre belle, celle-ci surtout où je me trouve » (t. I, p. 239). Mainte fois des aveux touchants s'échappent de sa plume : « Plus le pays est beau, lisons-nous dans une de ses lettres, plus je ressens de joie, et plus aussi je suis en mal de vous, mes bien-aimés. » Les tableaux les plus poétiques éclosent, le plus naturellement, de son heureuse imagination. Nous avons éprouvé une joie des plus vives en évoquant, à sa suite, les douces impressions que nous avons reçues plus d'une fois en parcourant cette terre privilégiée. Nous avons compris les émotions si pures (nous allions dire si saintes) qui remuèrent son cœur le jour où, montant, montant toujours à travers de vastes solitudes, tout entouré de formidables géants, telles que la Wengernalp, la Jungfrau, la petite Scheideck, il se trouva soudain au milieu d'un pré retiré ; quelques douzaines de joyeux montagnards s'y étaient donné rendez-vous ; ils se livraient, au milieu de cette affreuse solitude, à la gaieté la plus franche ; des nuages flottaient majestueusement à leurs pieds tandis que, par intervalles, leurs regards pouvaient mesurer les sauvages sommets de l'Eiger, du Schreckhorn, du Wetterhorn, ou bien, se tournant vers la plaine, découvrir au loin la vallée de Lauterbrunnen « dont les arbres ressemblaient à des brins d'herbe, les maisons à de petits points presque imperceptibles... »

Nous avons partagé les tressaillements de joie qui firent pal-

piter son âme, lorsqu'il atteignit le sommet du Rigi. Le soleil allait se coucher. De loin, en gravissant la dernière pente, il aperçoit, tout au sommet, une société nombreuse plongée visiblement dans la plus vive admiration. A son tour, Mendelssohn arrive. Le brouillard, les nuages avaient envahi les vallées ; ils permettaient à l'œil de distinguer, par moments, de brillants glaciers, de noirs rochers ; la Jungfrau, le Mœnch, le Finsteraarhorn, toute la chaîne des Alpes bernoises se dégagèrent insensiblement; puis, aux rayons du soleil couchant, les nuages se déchirant davantage encore, les lacs, Lucerne, Zug se montrèrent nettement, la plaine presque tout entière... admirable spectacle, qui remplit l'âme d'un étrange pressentiment des choses divines.

Tout, en Suisse, semble à notre voyageur propre à fortifier et le corps et l'âme. On y respire un air vivifiant. Entre la Suisse et l'Italie, le contraste est étonnant. Là-bas, le corps s'énerve, l'âme s'amollit; ici, c'est le pays de la santé. « Les habitants ont un air de satisfaction qui vous ravit. En me souvenant de l'Italie, je ne me sens pas d'aise en m'assurant qu'ici du moins l'on sait encore ce que c'est que l'honnêteté ; ici, gais visages ; de mendiants, point; point non plus d'employés à l'air chagrin... »

Nous en avons dit assez, trop peut-être, pour faire apprécier, en Mendelssohn, l'amant passionné des beautés de la nature; et cependant nous nous sommes borné à reproduire les passages les plus saillants de ses lettres, où s'exprime son admiration pour les merveilles de la création, admiration à laquelle il ne renonça jamais ; en 1853 par exemple, il écrivit ces lignes touchantes : « Il fait chaud. Les champs verdissent. Les alouettes foisonnent. Je viens de traverser, à cheval, la forêt voisine ; j'y ai fait une halte d'un bon quart d'heure, pour écouter les oiseaux qui sautillaient dans cette solitude et s'y agitaient sans relâche. »

Nous serons bref aussi, pour ce qui concerne le jugement porté par Mendelssohn sur les hommes distingués avec lesquels il se trouva en rapport, sur Lenau, sur Freiligrath, sur Hoffmann de Fallersleben, sur Rossini, sur Horace Vernet, sur Bunsen, sur Thorwaldsen, sur Gœthe. Mendelssohn fut au nombre de ces hommes sur lesquels la fortune semble accumuler toutes ses faveurs. Il connut le bonheur domestique. Il connut aussi le charme enivrant (et souvent, hélas ! décevant) qui s'attache au commerce avec les illustrations de la littérature, de l'art, de le poésie. C'est avec la plus grande bienveillance qu'il juge les grands hommes qui l'honorèrent de son amitié ou qu'il put du moins approcher

assez pour oser se permettre de les juger. Aucun mouvement de jalousie ne semble avoir troublé la sérénité de son cœur, alors même qu'il lui arrive de parler de quelque artiste en qui il eût pu voir un rival jaloux de ternir sa propre gloire. Tout au plus un petit grain de malice vient-il parfois se mêler à la bienveillante équité qui l'anime.

Il range Rossini au nombre des hommes de génie. « Je connais peu d'hommes aussi spirituels, ajoute-t-il en riant, et aussi amusants que lui... Il est enchanté de l'Allemagne ; il en apprécie fort les vins...; il est tout cousu d'esprit... »

Il ne parle de Gœthe qu'avec le plus profond respect, de Gœthe qui lui recommande, au moment de se séparer de lui, de ne point négliger la piété, puis l'embrasse avec effusion, après lui avoir donné quelques feuillets de son manuscrit de Faust, avec ces paroles écrites de sa propre main : « A son cher et jeune ami F. M. B., au puissant et tendre pianiste, en souvenir des bonnes journées du mois de mai 1830, » de Gœthe enfin auquel il consacra ces lignes si élogieuses et si vraies : « Jamais je n'ai songé à l'Allemagne, sans m'enorgueillir à la pensée que Gœthe y vit...; car ceux qui aspirent à lui succéder sont presque tous si faibles, si maladifs, que c'est à faire peur. Avec lui se termine une heureuse période... »

Thorwaldsen surtout, le grand sculpteur, est l'objet des plus vives sympathies de Mendelssohn qui en parle avec la plus profonde vénération. « Je le considère, dit Mendelssohn, comme l'un des plus grands hommes ; de tout temps j'ai ressenti pour lui la plus entière admiration. On dirait un lion. Son seul aspect me restaure. Il suffit de le voir, pour deviner en lui un artiste hors ligne; son regard est si limpide, si transparent!... Il est si doux, si aimable, précisément parce qu'il est placé si haut, et néanmoins un rien, ce semble, possède la vertu de le réjouir. C'est pour moi une véritable jouissance de voir un grand homme et de penser que *lui*, qui crée des choses immortelles, se trouve devant *moi*, vivant, avec toutes les qualités qui le distinguent, et que tout de même c'est un homme comme les autres. »

Horace Vernet paraît aussi, à plusieurs reprises, dans la correspondance du célèbre compositeur. Mendelssohn ne se lasse point d'admirer son étonnante facilité, de vanter la fécondité de son génie. Il se plaît à parler de son atelier où règne le « plus beau désordre » : d'une main légère, il en décrit les murs tout tapissés de fusils, de cors de chasse, d'animaux morts, des portraits ébauchés de Thorwaldsen, d'Eynard, de Latour-Maubourg, du pape ; Judith y paraît en compagnie de Caïn et d'Abel, tandis que l'artiste lui-même, au milieu de ce pêle-mêle, causant

avec ses amis crée d'un coup de pinceau un arbre, un ruisseau, ou donne la vie, comme en se jouant, à un fringant coursier, à quelques fiers soldats. Mais ce n'est rien à côté du récit de la première soirée passée par l'illustre maëstro allemand chez le grand peintre français. C'est là une page charmante que nous ferions scrupule d'omettre. Elle est du 17 janvier 1831. « Il faut, chère mère, que je te raconte une grande joie que j'ai eue récemment. Je me suis trouvé avant-hier soir, pour la première fois, chez Horace Vernet. L'on m'a prié de me mettre au clavecin. Vernet venait de me dire que c'est la musique de *Don Juan* qu'il préfère à toute autre... J'improvise. Je reproduis pêle-mêle, avec abandon, ses airs favoris. Il s'en réjouit infiniment. Tout à coup il s'approche de moi : « Moi aussi je sais im- « proviser : nous ferons un échange. » Je le presse de questions ; il s'enferme dans le mystère. Mais au bout d'un quart d'heure, semblable à un enfant, il n'y tient plus, me conduit dans une pièce voisine où il avait préparé une toile pour y fixer mon image ; je consentis de grand cœur, trop heureux que mon jeu lui eût causé une telle joie... »

Ce dernier trait surtout nous semble d'une grâce exquise. Il est d'ailleurs, sans nul doute, d'une parfaite vérité. Mendelssohn, tout grand artiste qu'il fût, conserva toujours la plus entière modestie. Il eut beau se voir entouré des hommes les plus distingués, recherché par les plus hauts personnages, comblé de tous les dons de la fortune, constamment soutenu par la faveur populaire : sa modestie ne se démentit pas un instant, tant il y avait, au fond de son cœur, de noble simplicité. Disons-le sans détour : c'est principalement cette qualité-là, si rare chez ceux que la gloire entoure de son prestige, qui nous semble propre à lui assurer l'une des premières places dans l'estime de l'humanité. Sa modestie, en un mot, égala la gloire qui lui sourit dès vingt ans pour ne plus lui retirer ses faveurs.

C'est dire beaucoup ; car peu d'artistes furent plus en faveur auprès des grands que Mendelssohn.

A Munich, il se fait entendre devant la cour : le roi, la reine, le comblent d'éloges. Ailleurs, le prince héréditaire de Prusse, enchanté de son génie musical, l'appelle tout haut, devant le grand public, son « cher Mendelssohn. » Le roi lui-même, assistant à l'un de ses concerts, commence par le faire appeler auprès de lui, pour lui présenter ses félicitations, puis, un peu plus tard, se rend à son pupitre, pour lui renouveler ses compliments (II, p. 237). La reine Victoria lui prodigue à son tour les marques de la plus vive sympathie, tandis que le prince Albert, après la première représentation de son *Elias* lui écrit un char-

mant billet où il le place, dans l'ordre musical, au rang qu'occupe, dans l'ordre moral, le grand prophète.

Voilà pour les têtes couronnées. Ceux à qui appartient le sceptre de l'art le traitent avec la même faveur; sa vie est un triomphe perpétuel. A Paris, le Conservatoire le comble des plus rares honneurs. A Londres, lors de je ne sais quel concert, il arrive tout innocemment; une voix se fait entendre : *There is Mendelssohn!* et toute l'assistance de l'applaudir. Lui-même, tout interdit, ne sait quelle contenance se donner. Le premier tumulte à peine apaisé, une autre voix de s'écrier : *Welcome to him!* Les acclamations recommencent de plus belle, jusqu'à ce qu'il se soit rendu à l'orchestre et se soit incliné en manière de remercîments. « C'est une scène, dit-il, que je n'oublierai jamais. » Il avait annoncé, en 1830, alors qu'il entrait, tout poudreux, à Florence, monté sur un misérable véhicule se glissant difficilement à travers les magnifiques équipages du haut desquels les fières et belles ladys le regardaient avec dédain, il avait annoncé, disons-nous, qu'il viendrait un temps où ces ladys ne dédaigneraient point de frayer amicalement avec le « roturier » Mendelssohn : sa prophétie se réalisa à la lettre. Il lui arrive de toutes parts les offres les plus brillantes; ce n'est plus de l'enthousiasme; c'est vraiment du délire; c'est de quoi faire tourner la tête dix fois plutôt qu'une. Eh bien, le doux Mendelssohn, profondément touché des innombrables marques de sympathie qu'on lui prodigue de tous côtés, n'en demeure pas moins calme. Il ne se vante pas. Il lui est doux d'être aimé : « Chaque jour, écrit-il de Londres (I, 363), chaque jour me fournit de nouvelles preuves que le monde m'aime..., c'est ce qui me rend la vie facile et agréable; » mais il ne se laisse point aller à l'orgueil. Il n'estime pas la gloire humaine plus qu'elle ne vaut. Il n'a garde de la rechercher par ces vils moyens qui répugnent à l'honneur. Pour arriver à telle distinction, dit-il, il suffirait que je « fasse ma cour » à un tel; mais, ajoute-t-il, « cela ne se fera jamais. » Il ne chante pas pour arriver à recueillir par ses chants quelque avantage matériel. Il ne conçoit point que l'art véritable se lie à l'intérêt. Il écrit le 15 juillet 1831 : « Vous me reprochez de n'être point encore célèbre à vingt-deux ans; je n'ai que ceci à répondre : Si Dieu avait voulu que j'eusse de la célébrité à vingt-deux ans, cela serait; pour moi, je ne compose pas plus pour être célèbre, que pour obtenir une place de maître de chapelle. Tant mieux, si je deviens célèbre et maître de chapelle; mais tant que je ne meurs pas de faim, c'est pour moi un devoir de dire les sentiments qui agitent mon cœur, et d'abandonner le reste à Celui qui a soin de bien autre chose et de

choses bien plus grandes... Quand j'ai composé un morceau selon l'inspiration de mon cœur, j'ai fait mon devoir; qu'il me rapporte ou non de la gloire, des décorations, etc., je ne m'en inquiète point... » Il est d'ailleurs le premier à convenir que les degrés qui mènent au temple de la gloire, ne sont point couverts de roses; on y arrive, les pieds meurtris et ensanglantés, estimant maintes fois heureux ceux qui n'essayent point d'y monter.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer suffisent amplement pour établir que Mendelssohn se faisait de l'art la seule idée qui soit conciliable avec les principes du christianisme.

Que si quelqu'un essayait de substituer l'art à la religion, nous combattrions de toutes nos forces, appuyé sur Mendelssohn lui-même, de telles prétentions. Nous convenons volontiers que la musique par exemple, nous entendons la bonne musique, est merveilleusement propre à aider au développement du sentiment religieux; il serait vraiment à plaindre celui qui n'aurait jamais compris qu'une belle mélodie, un chœur religieux prépare singulièrement l'âme à entrer en rapport avec le ciel; il soulève dans le cœur d'indicibles aspirations, des désirs inexprimables qui ne demandent qu'à être dirigés vers un but élevé pour s'y élancer : mais ce but, il n'est qu'au pouvoir de la religion de l'indiquer. Sans elle, il vous serait aisé de vous méprendre sur les émotions que vous donne l'art; redoutez que ces émotions puissantes, mais incertaines de leur nature, fortes, mais d'une essence vague, douteuse, trouble, ne vous rejettent tristement vers les bas-fonds de la plus honteuse immoralité. A lui seul, l'art ne purifie point le cœur; il est un instrument puissant soit pour le bien, soit pour le mal; c'est à la religion qu'il appartient d'en sanctifier le pouvoir.

Les faits viennent à l'appui de cette théorie que nous ne faisons qu'indiquer.

Que l'on parcoure les lettres de Mendelssohn : que de fois ne s'élève-t-il pas contre l'égoïsme, la jalousie, l'amour-propre des artistes! Il écrit de Paris, le 11 janvier 1832 : « Il y a ici des musiciens en aussi grand nombre que les grains de sable au bord de la mer : tous, ils s'entre-haïssent, s'entre-détestent... » De Londres, même aveu : « C'est pour moi un délice de rencontrer, pour la première fois depuis longtemps, un artiste que ne dévore ni l'envie, ni la jalousie, ni un misérable égoïsme » (I, 363). Il est plus explicite encore dans les paroles suivantes: « A propos du concert de C. N., on a vu tous les mauvais sentiments dont sont capables les artistes... Quand je vois les *bons*

musiciens eux-mêmes se jalouser, se dénigrer, s'attaquer soit ouvertement, soit en secret, je voudrais tourner le dos à la musique ou du moins aux musiciens... Et cependant cela semble être de mode aujourd'hui! Je croyais les boursilleurs seuls capables de pareils sentiments, mais je vois à présent qu'ils se rencontrent chez tous les artistes et qu'il faut une grande force de caractère pour ne point se laisser entraîner par le mauvais exemple. Il est vrai que l'on apprend par contre à s'attacher plus fortement au bien, et à se réjouir doublement de l'art vraiment bon et des bons artistes. » Rien ne démontre mieux qu'à lui seul, l'art est non moins propre à égarer l'homme qu'à le sanctifier, à l'endormir qu'à le moraliser.

Quant à Mendelssohn lui-même, nous n'hésitons pas à le placer au rang des artistes les plus distingués non-seulement par le génie, mais encore par la pureté et la noblesse de leurs sentiments, par une rare élévation de l'esprit. Nous ne saurions découvrir, dans sa correspondance si variée et si étendue, la moindre trace de ces mesquines rivalités qu'il reproche au grand nombre de ses confrères; toutes les fois qu'il vient à parler de tel artiste en renom, c'est avec la plus grande bienveillance. Il apprécie avec la plus chaude sympathie Chopin, Herz, Kalkbrenner. La charité est le ton dominant de ses jugements; c'est à mettre en relief tout ce qu'il trouve, sur son chemin, de beau, de bon, qu'il s'attache de préférence, négligeant ou du moins laissant dans l'ombre les côtés défectueux de ceux qu'il juge, pour signaler leurs titres à l'admiration. Qu'un artiste vienne à se voir abandonné par le public qui d'abord lui avait fait bon accueil, il éprouvera pour lui la plus vive pitié (II, 160). Il ne craindra point, d'autre part, de se livrer aux mouvements de l'indignation, quand il verra des artistes mettre leur talent au service des paroles les plus immorales; il déclarera avec toute l'énergie dont il est capable que, pour lui, il ne consentira jamais à cette honteuse prostitution des dons que Dieu lui a départis (I, 303). Autant de jugements qui témoignent d'une rare et exquise délicatesse morale. Voilà ce que nous ne saurions trop estimer en Mendelssohn; voilà ce qui imprime à toutes ses compositions musicales ce remarquable caractère de pureté qui en fait des œuvres hors ligne; voilà enfin ce qui lui inspire tant de solides et bonnes pensées qui remplissent sa correspondance et font de ses lettres une lecture des plus bienfaisantes.

On y trouve de l'esprit, de l'*humour*, des saillies où petille la verve la plus amusante; mais une sérieuse honnêteté en forme le trait capital. Mendelssohn sait se railler le plus agréablement

du monde de nos travers et de ceux de sa chère nation allemande. Il annonce en badinant, dans une lettre écrite de Paris, que l'on va discuter incessamment à la chambre la proposition suivante : « Tous les Français du sexe masculin ont, dès leur naissance, le droit de porter l'ordre de la Légion d'honneur » (I, 307). Il aime l'Allemagne, mais il ne la ménage point. « Je me réjouis, écrit-il en janvier 1832, de retourner en Allemagne; il se peut que tout y soit petit et mesquin, mais il y a des *hommes* qui savent ce que c'est que l'art. » Mais aussi il se raille, en plus d'un endroit, de sa patrie, de ses innombrables monnaies, de son système de douanes, de ses creuses démonstrations patriotiques, s'épanchant dans de sonores paroles, dans de ridicules vanteries (voir, par exemple, les lettres du 14 et du 18 novembre 1840). A côté de ces spirituelles sorties, que de pensées sérieuses! que de réflexions d'une frappante vérité!

En voici quelques-unes: « Je suis bien aise de voir (c'est au professeur Echirmer, à Dusseldorf qu'il s'adresse) que toi aussi tu es d'avis que c'est chose peu digne d'envie que de poursuivre ce que le monde appelle gloire et honneur, tandis que rien n'est à la fois plus rare et plus digne de nos efforts que l'honneur au sens le plus élevé et le plus spirituel du mot. Pour s'en assurer, il n'y a guère qu'à observer ceux qui sont en possession de tous les honneurs imaginables, sans avoir un instant de joie : ils ne savent qu'en rechercher davantage et de plus grands; c'est ce que mon séjour à Paris m'a fait voir jusqu'à l'évidence. » N'est-ce point là de la bonne philosophie pratique? Et dans cette page-ci, adressée à un avocat, quelle sublimité de vues! « Tu penses qu'une vocation est préférable à une autre : je ne saurais partager ton avis. Il me semble qu'aucune vocation ne manque de noblesse, pourvu qu'elle soit acceptée comme il faut par un homme de cœur... Les seules vocations que je n'aime pas, ce sont celles où il n'y a rien de *personnel*, où l'individualité s'anéantit, par exemple, la carrière militaire en temps de paix. Ce qu'il faut dans toutes les carrières, quelles qu'elles soient, c'est ceci : le public considérant plus les apparences que la réalité, il ne faut point laisser son cœur s'aigrir, mais y serrer précieusement quelque chose qui le remplisse tout entier et l'élève au-dessus des fluctuations et des vicissitudes de la vie. Qu'est-ce que tu trouves de si beau à ce que je passe ma vie à composer des symphonies, des quatuors? ce que tu aimes sans doute c'est la partie de moi-même que j'y dépose, que je montre au dehors. Mais rien ne t'empêche d'en faire tout autant dans la carrière qui est la tienne, alors que tu défends le dernier des

vauriens, et c'est ce qui importe. Pourvu que notre homme intérieur puisse se montrer au dehors, et pourvu que cet homme-là soit tous les jours plus digne de paraître à tous les regards, — tout le reste est indifférent. »

Voilà qui est beau, voilà qui est profondément vrai. Schleiermacher n'eût pas mieux dit. Je retrouve bien dans cette page la même vigueur morale, la même justesse de sentiments que révèle ailleurs cette simple, mais énergique proposition : « Je ne connais rien de plus mauvais que d'abuser ou de ne point user des dons que Dieu nous a accordés » (II, 270).

C'est là de la morale; c'est aussi de la religion. A prendre ce dernier mot au sens le plus général, il est permis, en effet, d'affirmer que Mendelssohn eut l'âme éminemment religieuse. Il ne se prononce nulle part, il est vrai, dans les lettres du moins que nous avons sous les yeux, sur les doctrines vitales du christianisme, sur le péché, sur la rédemption. Cela se comprend. Ses lettres ne se donnent point pour des traités de théologie. Peut-être aussi, avec une réserve qui l'honore, Mendelssohn a-t-il pris soin d'éviter, pour sa part, ce qu'il reproche à autrui dans ces lignes significatives adressées au pasteur Bauer : « Je comprends encore moins tant de non-théologiens qui parlent de réformer l'Eglise, sans en connaître à fond ni le présent, ni le passé, qui prétendent, en un mot, faire du *dilettantisme* dans ces questions qui appartiennent à l'ordre le plus élevé. C'est ce dilettantisme à deux faces qui nous joue bien des tours : utile et bienfaisante quand elle est sincère et humble, cette manie de réforme ne mérite, au contraire, que blâme et mépris quand elle s'appuie sur la vanité, la suffisance et l'ambition » (II, 450). Quoi qu'il en soit, sa correspondance imprimée dénote en maint endroit un vif sentiment des beautés bibliques que personne, à coup sûr, n'a mieux réussi que lui à revêtir des formes mélodieuses de l'art musical.

Il est deux sortes de piété que Mendelssohn n'aime point ; nous voulons dire la piété fade et la piété haineuse. Il écrit, en date du 1er février 1831 : « Il est d'usage, dans bien des cercles d'ici, de confondre la piété avec l'ennui... On ne voit que gens qui parlent de se convertir, se disent chrétiennement les plus grandes injures et se moquent à l'envi de ceux dont la foi n'est point la leur. » Mais il a soif d'une piété réelle et vivante; de celle-là il parle avec chaleur; il ne désire rien tant que de la posséder. Citons ses propres paroles : « Je suis, dit-on (21 novembre 1838), en odeur de piété. Si l'on entend par piété ce que j'entends par là, je dois confesser, hélas! que je ne suis point pieux ; mais je fais tous les jours de ma vie de grands efforts pour le devenir. Je sais, il

est vrai, que je ne le deviendrai jamais entièrement; bien heureux, pourvu que je m'approche du but! Que si l'on entend par un homme pieux... celui qui se croise les bras et qui attend que Dieu travaille pour lui, et qui ne parle que de sa vocation céleste qu'il croit incompatible avec sa vocation terrestre, au lieu de poursuivre, en cette dernière aussi, la perfection, — eh bien! grâces à Dieu, cette piété-là n'est point la mienne, et ne la sera jamais, j'espère, tant que je vivrai. » Il faudrait, certes, avoir le cœur bien étroit pour ne pas admettre qu'un homme capable de faire, dans l'intimité, de pareils aveux fût au nombre de ces âmes ayant faim et soif de justice, auxquelles le Seigneur promet qu'elles seront rassasiées.

Mais nous avons mieux que de simples hypothèses, pour nous autoriser à voir en Mendelssohn l'un des rares artistes pour qui la piété est plus et mieux que le produit d'une imagination exaltée. C'est au fruit qu'on connaît l'arbre. Or nous connaissons peu de vies aussi belles, aussi pures que celle du grand maëstro. On peut affirmer, en se bornant à puiser dans les deux volumes que nous annonçons, que F. Mendelssohn fut vraiment un modèle de quelques-unes des vertus les plus douces et les plus solides auxquelles se reconnaît le chrétien. Simplicité, modestie, tendresse filiale, amour fraternel, sympathie pour les souffrances d'autrui, toutes ces qualités, Mendelssohn les posséda à un haut degré. Parvenu au faîte de la gloire, il a pour souci constant de ne rien entreprendre qui puisse déplaire à son père. Il prodigue à tous les siens, en toute sincérité, les paroles les plus affectueuses. Il a peur d'affliger sa mère, sa « petite mère, » comme il l'appelle volontiers. On sent palpiter, dans toutes ses lettres, une âme aimante. Il sollicite auprès du roi de Prusse une petite pension pour aider un jeune homme de talent, mais pauvre, à entrer dans la carrière musicale. Lui qui n'a jamais fait sa cour à personne, en vue de ses propres intérêts, n'hésite point à faire les démarches les plus pénibles pour améliorer la position des artistes composant l'orchestre qu'il dirige. Il écrit ces délicieuses paroles : « Je ne connais point de sentiment plus douloureux que celui d'avoir des ennemis, et toutefois il semble impossible de n'en point avoir. Mais je puis dire, non sans joie, que même à présent, me trouvant en contact journalier, et souvent désagréable, avec bien des hommes, je n'en connais point dont je ne devinsse volontiers l'ami, s'il me laissait le moins du monde prononcer. »

Son père vient-il à mourir? il jette des cris déchirants, puis cherche néanmoins, dans sa profonde douleur, à s'affermir dans les principes que son père lui a légués, comme pour mieux ho-

norer sa mémoire. Il écrit, le 6 décembre 1835, au pasteur Schubring, à Dessau : « Tu sais quel rude coup est venu nous frapper, moi et les miens. C'est le plus grand malheur qui pût m'arriver; c'est une épreuve à laquelle je succomberai, ou que du moins je ne supporterai qu'avec la plus grande peine. C'est ce que je me dis trois semaines après ce triste événement; le trait de la première douleur est émoussé, mais je le sens avec une certitude d'autant plus grande : ou bien tout finira, ou bien une nouvelle vie commencera pour moi. C'est, pour nous, une consolation et un encouragement de voir l'admirable résignation de notre mère; comme pour tromper sa douleur, elle redouble d'affection pour ses enfants et pour ses neveux; mes frères et sœurs font de leur mieux pour proportionner leur amour filial aux immenses devoirs qui leur sont imposés; moi-même j'ai passé dix jours à Berlin, pour qu'aucun des membres de ma famille ne manquât à ma mère; mais quelles tristes journées! Tu le comprendras aisément; tu t'es certainement souvenu de moi en ces sombres journées. Dieu a exaucé la prière que mon père lui a souvent adressée. Selon ses désirs, sa fin a été calme, douce, prompte. Le mercredi, il était encore entouré de tous les siens, se coucha tard, se plaignit un peu jeudi matin; à dix heures et demie, il avait cessé de vivre. Les médecins ne savent quel nom donner à la maladie qui l'a enlevé. C'est absolument de la même manière que mourut, dit-on, mon grand-père Moïse, sans être vraiment malade, l'esprit joyeux et tranquille; ils ont atteint tous deux le même âge. Tu sais, je crois, combien, pendant les dernières années surtout, mon père a été bon pour moi; il a été pour moi le meilleur des amis; je l'aimais de toute mon âme, je songeais à lui vingt fois par jour pendant ma longue absence; — tu l'as vu chez lui, entouré de nous tous; tu as été témoin de son extrême amabilité : tu comprendras mon profond découragement. — Ce qui me reste, c'est le devoir. J'y tendrai de toutes mes forces. C'est bien ce qu'il me dirait, s'il existait encore. Je ne cesserai point de rechercher son approbation, bien qu'il ne me soit plus permis d'en jouir... Je vais redoubler de zèle pour achever mon *Paulus*, que mon père était impatient de voir terminé; j'y travaillerai de toutes mes forces... »

Trois jours plus tard, il écrit à un autre de ses amis, au même sujet, que la mort de son père lui a fait prendre de nouvelles résolutions et l'a fait entrer, par la prière, dans la communion la plus intime avec Dieu. Avons-nous tort de nous sentir attiré par un caractère où se confondent, dans une si suave harmonie, la plus mâle résignation et la tendresse la plus touchante? N'a-

vons-nous pas le droit d'appeler, à notre tour, le grand artiste dont nous venons d'étudier les sentiments intimes, notre « cher Mendelssohn? » Est-ce céder au prestige de l'imagination que de soutenir que notre Eglise a droit de s'honorer de l'avoir compté parmi les siens?

Je m'aperçois, au moment de terminer, que j'ai laissé de côté bien des fragments précieux de cette correspondance. J'ai remarqué, en la parcourant, d'innombrables détails où paraissent tour à tour la grâce la plus exquise, l'esprit le plus vif, une rare finesse d'observation, le sentiment le plus délicat, le plus spirituel enjouement, des réflexions très sérieuses jetées comme en passant, de brillantes descriptions de la nature et des chefs-d'œuvre de l'art. J'ai noté quelques lignes charmantes où le grand compositeur raconte, le sourire sur les lèvres, le tourment que lui fait éprouver une bonne voisine qui passe tous les jours deux heures à son piano à faire les mêmes fautes en rabâchant tous les airs de Rossini : dès la première note, l'artiste sait tout ce qui va suivre; il n'en est pas moins obligé d'assister à la terrible *exécution* de morceaux connus, interrompue de temps à autre par quelque sévère maîtresse de piano qui, pour former la dure oreille de son élève, fait entendre dix-sept fois de suite la même note! — J'ai été frappé des justes remarques par lesquelles le grand compositeur corrige les vues artistiques d'un pasteur; celui-ci lui avait demandé d'écrire un morceau de musique sacrée propre à relever le culte de sa « pauvre » Eglise, revenant sans cesse à la prétendue « froideur » des exercices religieux selon le rite protestant. La réponse de Mendelssohn me semble bien digne d'être méditée : « J'ai trouvé, dit-il, non sans étonnement, que les catholiques, qui font exécuter depuis des siècles dans leurs principales églises tous les dimanches des messes en musique, n'en possèdent point une seule de laquelle on puisse dire qu'elle soit seulement supportable, aidant à la véritable édification, si tant est qu'elle n'y soit pas précisément contraire... » (II, 75.) — J'ai lu avec émotion ces nobles paroles qu'il adresse, peu avant de mourir, le 13 juin 1847, à son neveu Sébastien Hensel : « Quand tu auras tout fait, tu n'auras rien fait encore, tu ne seras arrivé à rien de bon, si le vœu que je forme pour toi demeure sans accomplissement : Que Dieu soit avec toi! » — Mais j'en ai dit assez, ce me semble, pour établir que Mendelssohn fut plus et mieux qu'un grand artiste, l'un de ces artistes qui aspirent, selon la belle expression de Vinet, à « rendre les purs états de l'âme; » qu'il fut un *homme* digne de nos meilleures sympathies. Il fut en même temps « un homme

de bien et un homme heureux, heureux dans sa vie, dans son art, et jusque dans sa mort, car il eut le privilége de mourir jeune... Sa vie fut courte comme celle de Raphaël, à qui on l'a si souvent comparé[1]. »

Le 29 juillet 1847, Mendelssohn espérait qu'il lui resterait de longs jours à vivre. Il écrivit, à cette date, aux siens : « J'espère que nous nous reverrons bientôt, et pour longtemps. »

Le 4 novembre de la même année, il exhala le dernier soupir.

AD. SCHÆFFER.

[1] Nous empruntons ces dernières paroles à la *Revue britannique*, qui a consacré quelques articles aux lettres de Mendelssohn (v. les livraisons d'avril, mai et septembre 1862; novembre 1863; janvier 1864). Nous venons d'en prendre connaissance au moment où le nôtre était achevé. — Ajoutons encore que les amateurs de l'art musical trouveront, dans les deux volumes annoncés de Mendelssohn, une foule de détails sur ses principales compositions; le deuxième se termine par une table complète des œuvres du grand maître.

HISTOIRE RELIGIEUSE

—

LE DOGME

DANS LES CATACOMBES DE ROME[1]

III. — PEINTURES.

Trop d'autres ont décrit, mieux que nous ne saurions le faire, les peintures des catacombes, pour que nous nous complaisions à reproduire en mauvaise prose ce que les couleurs seules peuvent rendre. Il faut pourtant que nous entrions dans quelques détails, si nous voulons fixer même approximativement les dates de ces œuvres, et contrôler ce qu'on a dit ou supposé sur leur caractère dogmatique.

Les voyages si faciles aujourd'hui ont vulgarisé la connaissance des ruines de Pompéi, d'Herculanum, du palais de Néron à Rome, et de bien d'autres monuments où le genre d'ornementation des anciens a laissé des traces heureuses. On en a fait des imitations en plusieurs lieux. Ces fleurs, ces feuillages, ces chimères, ces mille caprices de la guirlande qui se joue sur des stucs coloriés, encadrant des tableaux et des scènes ordinairement tirées de la mythologie; ces teintes vives, tranchantes et pourtant harmonisées qui donnent de la vie à la moindre muraille; ce luxe de l'art domestique, mis à la portée des moins riches et descendant dans la vie commune, tout cela, dis-je, a un cachet spécial, *sui generis*, qu'on n'oublie pas quand on l'a une fois entrevu, mais que surtout on ne saurait confondre avec aucun autre genre d'ornementation. Partout où l'on retrouve ces

[1] Voir la *Revue chrétienne* du 15 mai 1864.

peintures, on dit forcément : antiquité, comme en face d'une œuvre gothique on dit : moyen âge. Il n'y a pas à s'y méprendre.

Eh bien, c'est ce caractère propre à l'antiquité qu'on ne manque pas de reconnaître dans un bon nombre de peintures des catacombes, et tout spécialement dans l'ornementation de plusieurs caveaux. Un visiteur versé dans ces matières peut, même à la première inspection du style, indiquer le siècle où ces œuvres ont été faites. Car les premiers âges du christianisme ont concordé avec une époque florissante de l'art, qui s'est ensuite bien vite abâtardi, et qui, dès le quatrième et le cinquième siècle, arriva à une décadence surprenante.

Parmi ces essais d'un art chrétien, les plus anciens, les plus classiquement semblables à l'art profane de l'antiquité n'ont rien de commun avec le style appelé byzantin, qui ne vint que plus tard et qui fut à son tour un produit *sui generis* du mélange de l'art déchu avec les notions chrétiennes de l'empire d'Orient. Nul ne saurait les confondre, et le conventionalisme hiératique des images byzantines ne ressemble guère à la légère touche des peintures de style romain qui se retrouvent dans les *cubicula* ou dans les *loculi* visiblement primitifs. C'est ce que M. de Rémusat entre autres n'a pas manqué de faire remarquer d'une manière très claire et très ingénieuse. Pourtant il nous semble qu'on aurait tort de voir là deux écoles de provenance absolument différentes.

En effet, ce qui n'a pas été suffisamment distingué ou étudié peut-être, c'est l'époque de transition entre ces deux écoles distinctes, c'est la période intermédiaire pendant laquelle on voit le style antique se rapprocher peu à peu du style byzantin. Celui-ci n'est évidemment qu'une dégénérescence de celui-là. Byzance est la fille abâtardie de Rome et d'Athènes. Seulement il vint un moment où cette dégénérescence fut déclarée classique à son tour, conventionnelle et réglée. La fluctuation ou le courant de la décadence se fixa pour ainsi dire, se congela dans le dogme de l'Eglise grecque, et n'offrit plus aux yeux que ces images roides, toujours identiques à elles-mêmes, qui aujourd'hui encore semblent regarder fixement leurs adorateurs du fond de leurs niches obscures, ou du haut de leurs arceaux dorés.

Or, cette période de transition, on la retrouve visiblement dans les catacombes. Nous dirons même que, suivant nous, c'est elle qui y occupe le plus de place. On la distingue de l'époque précédente, non-seulement à l'incorrection croissante du dessin, mais surtout à ce que les peintures qu'elle a produites n'ont plus le même luxe d'ornementation qui caractérise le style vrai-

ment romain. Les personnages ne s'y encadrent plus autant dans des guirlandes et du feuillage; on sent que peu à peu ils sont devenus la partie importante, essentielle de la peinture et la préoccupation de plus en plus unique des artistes. L'enjolivement fait place à l'image, jusqu'à ce qu'enfin des artistes venus d'Orient ou des imitateurs romains d'un genre désormais conventionnel aient introduit dans les catacombes, comme ailleurs, de vraies images byzantines en couleur ou en mosaïque. Alors aussi on transforma parfois, surtout à Naples, les modestes stucs des *arcosolia* en mosaïques brillantes, dorées, qui se distinguent aisément par leur style des mosaïques romaines. Celles-ci sont presque toujours couchées horizontalement sur le sol en forme de pavé. Il n'en est pas de même des autres, qui enrichissent surtout les voûtes et les murailles.

Nous n'avons pas à nous occuper des peintures byzantines, puisqu'elles appartiennent à un temps assez connu par ses erreurs dogmatiques.

Par contre, il serait du plus haut intérêt de pouvoir donner une date au moins approximative aux images du genre de transition, et surtout à celles de caractère classique. A défaut d'indications plus précises, c'est par les styles qu'il faut essayer de se guider. Heureusement cette lumière est presque suffisante à qui s'est formé le goût par l'étude des monuments antiques.

S'il s'agissait d'indiquer l'année et le jour, qui oserait dater aucune des peintures des catacombes? Mais autre chose est cette précision impossible, autre chose est la détermination d'un siècle ou d'une époque à cinquante ans près. Quel est l'homme intelligent qui, après s'être familiarisé avec nos musées, ne distinguerait un tableau du seizième siècle d'avec ceux du dix-septième ou du dix-huitième? Les siècles portent leur individualité gravée sur leurs monuments, comme les hommes la portent sur leur front.

Pour notre part, et sauf contrôle de gens plus habiles, nous n'hésitons pas à placer dans le courant du troisième siècle, et même à partir de la fin du deuxième, la série relativement peu nombreuse des peintures classiques de style romain[1]. Nous ne pensons pas devoir nous en tenir à l'opinion de ceux des controversistes protestants qui ne croient à l'existence des peintures sacrées qu'à partir du quatrième siècle. Bien auparavant il a dû y avoir des tombeaux chrétiens plus ou moins ornementés, peu en marbre cependant (les sarcophages demandant un travail fait au grand jour et supposant la sécurité, mère

[1] Nous n'osons dire grec, quoique la filiation en soit évidente.

de la richesse), mais de couleurs diverses, suivant l'usage des autres nécropoles romaines, et telles qu'on en peut trouver encore près de Pouzzoles, dans la mélancolique *Voie des tombeaux*. Il n'est nullement probable que les moins mauvaises de ces peintures remontent au premier siècle, car alors on peignait mieux, comme on peut s'en convaincre à Pompéi même, cette ville de troisième ou de quatrième ordre; et puis le christianisme trop nouveau n'avait à Rome qu'un nombre limité d'adhérents; il n'est guère à supposer que, sous le coup de la première persécution et avant qu'on eût organisé régulièrement le système d'inhumation dans les catacombes, on ait fait autre chose qu'enterrer en hâte les morts dans les *arenaria* ou dans des rudiments de galeries à peine creusées. Hors des temps de proscription les fidèles n'avaient probablement pas encore eu l'idée de cacher leurs morts dans les cavernes; ils avaient évidemment suivi l'usage commun et mis les leurs dans des tombeaux ou *columbaria*, avec les autres, sur les grandes routes, aux abords des villes. Mais au deuxième siècle et surtout au commencement du troisième, il en était déjà autrement. Le système des mystérieuses funérailles chrétiennes avait été adopté. On l'établissait de plus en plus librement, et c'est ce qui explique que les chrétiens aient pu trouver de la place pour déposer l'énorme quantité de matériaux pour la plupart sans valeur qu'ils étaient naturellement obligés de tirer de ces fosses interminables. Alors aussi les peintres chrétiens qui avaient dû surgir, purent descendre dans les caveaux, et, dans l'unique intention d'ornementer des tombes, suivant l'usage employé parmi les païens, ils ont naturellement jeté sur la muraille des guirlandes de feuillages, de fruits, de vignes, d'épis, d'oiseaux, au lieu de chimères païennes, et quelques figures sacrées au lieu de faunes et de divinités profanes.

Pourtant, remarquons-le, dans cette première époque, ce ne sont pas tant des personnages que l'on peint, avec intention arrêtée de représenter tel ou tel saint, que des paraboles et tout au plus des traits de l'histoire biblique. La distinction peut paraître subtile, elle est vraie. Autre chose est par exemple de chercher à tracer un portrait du Christ, avec ou sans traditions pour guides, mais dans l'intention de faire dire au spectateur : C'est le Christ; autre chose est de tracer d'une main légère et comme négligente, au milieu d'un cercle d'espèces d'arabesques, parmi les guirlandes entrelacées, une svelte et modeste figurine de n'importe quel jeune Romain, vêtu d'une sorte de tunique, et portant sur ses épaules une brebis suspendue dont il tient les pieds par devant, à l'exemple des pâtres romains quand ils se

chargent d'un agneau épuisé. On sent qu'après avoir couvert sa paroi de légers desseins, ou même d'oiseaux et de paons, symboles de l'immortalité, l'artiste s'est dit : Il me faut quelque chose de plus marquant au milieu ; et que l'amour de la symétrie est entré pour quelque chose dans ces gracieuses créations. Nous ne savons si, comme on l'a dit, ce bon berger ressemble dans telle ou telle *cella*, à ce dieu Pan portant une chèvre que les payens figuraient en des cas semblables; mais il est visible que l'artiste esquissait le symbole chrétien sur la muraille, comme il aurait pu y jeter telle ou telle autre figure de moindre importance qui eût convenu à l'effet général de son ornementation. C'est pourtant presque la seule figure sacrée qui se distingue nettement dans les peintures les plus classiques, surtout si on visite avec soin le cimetière de Saint-Calixte reconnu généralement comme plus ancien que la majeure partie de celui de Sainte-Agnès. Dans ce dernier, ces mêmes sujets déjà exprimés dans le premier se retrouvent, mais plus grossiers, c'est-à-dire postérieurs en date ; ne nous étonnons donc pas qu'ils y soient mêlés à quelques autres que nous plaçons plus volontiers dans la période de transition. A Sainte-Agnès, la parabole du bon berger est reproduite avec quelques additions. Il est occupé à traire une brebis, et tout près, tandis qu'il en porte une sur son dos, il a un seau à ses pieds. Détails naïfs qui montrent qu'alors la représentation du Christ n'était guère qu'un prétexte à pastorales. On s'en convaincra toujours mieux si l'on veut bien aller voir dans un *cubiculum* de Saint-Calixte, une vieille paroi tronquée par une tombe qui y a été creusée postérieurement, mais où l'on reconnaît le berger chargé de son doux fardeau, avec une autre brebis à sa gauche et un bouc à sa droite, tandis que les apôtres tâchent de faire entrer tout un troupeau au bercail. Parmi ces brebis, l'empressement des unes, l'éloignement des autres, l'hésitation de certaines, l'attention de plusieurs sont des types très divers des dispositions de certaines âmes. Mais le plus rude iconoclaste hésiterait évidemment à effacer cette touchante et inoffensive parabole de la muraille même d'un temple.

Dès les premiers temps néanmoins et conformément à l'usage des païens, on dessina sur les murailles, et de préférence sur la partie tumulaire, le portrait ébauché des défunts, avec les mains levées, dans l'attitude de la prière. C'est ce que l'on remarque dans les catacombes de Sainte-Agnès. A côté des peintures du troisième ou du quatrième siècle, les apologistes romains y montrent bien une femme en prière, qu'ils baptisent du nom de Madone, sans aucun insigne qui

puisse les y autoriser, mais nous ne pouvons y voir qu'une simple *orante*, une défunte en oraisons, comme partout ailleurs. Cette figure est trop souvent répétée dans des circonstances où il n'y a pas à se faire illusion, pour que nous puissions voir autre chose dans la figure du cimetière de Sainte-Agnès, que dans la première venue. Que si on tenait, avec le révérend Northcote, à aller chercher jusqu'en Provence une figure ressemblante à celle-ci, mais de date douteuse, pour avoir le plaisir de lire au-dessous : *Maria ministra in templo Jérusalem*, on ne pourrait pourtant en conclure rigoureusement autre chose si ce n'est que le rôle de la prière convenait très bien à cette humble *servante* du Seigneur.

Ainsi, l'image du bon berger, des portraits, des *orantes*, voilà tout ce que nous pouvons assurer être des premiers temps où l'on essaya la peinture dans les catacombes. Nous ne saurions y trouver autre chose, sauf peut-être quelques masques plus ou moins grotesques, dont l'un avec cornes, dans le musée de Saint-Jean de Latran ; toutes réminiscences plus ou moins païennes échappées à un pinceau trop hâté.

Au point de vue dogmatique nous ne voyons rien là qui puisse effrayer de près ou de loin des protestants. Les iconoclastes n'étaient pas encore nés ; on n'avait pas vu le danger des premières représentations sacrées ; d'ailleurs, il n'est pas sûr que dès cette époque, les catacombes eussent jamais servi de chapelles pour le culte ; et enfin quel argument victorieux les partisans des images pourraient-ils tirer aujourd'hui de ces portraits de défunts, ou même de cette figure symbolique du bon berger, négligemment jetée au milieu d'un bouquet de verdure et de fleurs? Mais il semble prouvé que la figure du bon pasteur date déjà du troisième siècle, si vraiment elle se trouvait du temps de Tertullien sur les vases en usage parmi les fidèles. Rappelons-nous, en effet, que nous avons déjà étudié cette représentation parabolique à côté d'une inscription incertaine qui porte la date 238. C'est ainsi que les épitaphes servent à vérifier l'âge des peintures.

Les apologistes romains tireront-ils plus facilement leurs preuves des fresques plus nombreuses, mais ordinairement moins soignées et d'un caractère moins classiquement ornementé, que nous avons placées dans l'époque de transition, de la fin du troisième siècle jusqu'aux cinquième et sixième siècles? C'est ce qu'il faut examiner consciencieusement.

Certaines qui, il faut le dire, sont parfois mises à côté du bon berger et qui, par conséquent, pourraient autoriser des commentateurs à les dater du troisième siècle, malgré leur exécution

ordinairement incorrecte, représentent, non pas des saints isolés, non pas encore des personnages à vénérer à titre d'images, mais de simples histoires bibliques probablement symbolisées par l'esprit parfois subtil des chrétiens du temps. Ainsi toute l'histoire de Jonas sous son arbre miraculeux, dans le vaisseau, dans la gueule d'un monstre, expression probable de la résurrection (à Saint-Calixte); ainsi Daniel dans la fosse aux lions et les trois jeunes gens dans la fournaise, reproduction bien ancienne, comme on voit, d'une histoire apocryphe (dans le cimetière de Sainte-Agnès); Lazare ressuscitant, Noé dans l'arche, la guérison d'un paralytique. Nous en omettons quelques-unes, parce que de préférence nous choisissons ce qu'il nous a été possible d'étudier de nos yeux. Nous négligeons aussi ce qui n'est qu'une réminiscence du paganisme, comme Orphée avec sa lyre, le Phénix, Mercure. Ce mélange de mythologie et de biblicisme ne doit guère nous étonner chez des artistes naguère païens. Ces bonnes gens ne se doutaient guère qu'on déchiffrerait un jour leurs hiéroglyphes pour leur demander la confirmation d'une dogmatique, et cela même prouverait qu'il ne faut pas trop presser le sens présumé de leurs travaux. Une scène pourtant nous a frappé; c'est celle de Moïse dans le buisson ardent, ou encore s'avançant pour recevoir les tables de la loi que lui tend une main d'homme du fond d'un nuage. Cette main est un premier anthropomorphisme artistique, mais ce n'est qu'une main... Ceci se voit à Saint-Calixte. Là aussi on dit, sans que j'aie pu le constater, qu'un saint Pierre, sous la forme de Moïse, frappe le rocher du désert; mais nous reviendrons sur cette interprétation typique à propos des sarcophages où elle ne se montre du reste que dans le cinquième ou le sixième siècle. Les Moïse de Sainte-Agnès n'ont aucun signe qui puisse faire voir en eux des allégories de saint Pierre. L'application de ce type ne fut évidemment faite que fort tard au grand apôtre.

Là aussi nous avons vu une Ève nouvellement créée. Mais l'on sent que l'artiste n'a pas encore tiré de la Genèse le sens allégorique qu'en ont tiré plus tard les sculpteurs de sarcophages, car dans les fresques relativement anciennes, Ève reste isolée dans la création, tandis que dans les sarcophages elle est accompagnée d'une brebis.

A ces types bibliques se joignent parfois des scènes de la vie des premiers chrétiens : par exemple, aux cimetières de Sainte-Agnès et de Saint-Marcellin, autour d'une table en fer à cheval, sont assis six convives. Une deuxième table de service est tout près, et l'on veut y voir l'origine de la crédence qui se met actuellement près de l'autel. Un jeune homme verse du vin dans

sa main pour le goûter, suivant un usage antique qui semblerait une véritable profanation aujourd'hui que la doctrine de la transsubstantiation est admise. En effet, il s'agit bien là del'un de ces repas à la fin desquels la sainte cène était distribuée. Veut-on s'en convaincre? Qu'on lise l'inscription : IRENEIA CALOR, AGAPE MISCE, MA. *Irénée, donne l'eau chaude; Agape, mêle-moi l'eau au vin.* On sait qu'alors le vin de la cène était mêlé d'eau.

Sauf le dernier, tous les sujets qui précèdent, quoique reproduits bien des fois, nous paraissent *pouvoir* dater de la fin du troisième siècle, quoiqu'ils soient plus probablement du quatrième. Nous n'y avons trouvé que des histoires bibliques symbolisées à l'usage des chrétiens, mais nullement des saints à adorer, ni même des personnages détachés d'un cadre, comme le sont les images vénérées. En voici qui nous semblent ne pouvoir être placés qu'après eux, à partir du quatrième siècle tout au plus, vu le caractère spécial, soit de l'imperfection du dessin, soit des personnages qui se détachent de plus en plus, sans entourage, sur la muraille nue.

D'abord un Christ au jardin des Oliviers, sujet unique, croyons-nous, récemment découvert dans un *loculus* de Sainte-Agnès. Ici encore c'est une scène evangélique qu'on a voulu reproduire et non pas une idole qu'on présente à l'adoration.

Il y a, dans les catacombes, des représentations de Marie, mère de Jésus. Mais une simple inspection suffit pour montrer qu'elle était loin d'évoquer encore aux yeux des chrétiens du temps l'idée de ce que nous appelons une *Madone*. Ici, à Sainte-Agnès, c'est une simple femme, voilée, sans auréole, portant l'enfant Jésus sur ses genoux, il est vrai, mais ayant auprès d'elle, au lieu d'adorateurs, des portraits de personnes ensevelies; et enfin, à côté, le fameux monogramme du Christ, que les apologistes romains eux-mêmes font dater du règne de Constantin. Là, à Saint-Calixte, c'est une mère dont l'enfant reçoit les hommages des mages d'Orient, tantôt de deux, tantôt de quatre, sans que le chiffre officiel de trois soit encore fixé. Ces mages ont pourtant déjà peut-être été pris pour des rois, car ils ressemblent quelque peu à ces rois Parthes que les empereurs romains traînaient derrière leur char de triomphe et qu'on voit sculptés dans tant de bas-reliefs. Quelqu'un faisait remarquer, n'en déplaise à nos dévots légitimistes, que pour couronne royale, ils portent le terrible bonnet phrygien. Ce n'est plus ainsi qu'on représente les mages de nos jours!

On nous a montré à Sainte-Agnès une figure féminine les bras étendus, et à ses côtés deux autres, masculines. A l'usage

des âmes bénévoles qui ne demandent qu'à croire, ces trois personnages ont été baptisés des noms de Marie, saint Pierre et saint Paul. Or, voici comment on explique ce trio : « Marie prie, dit-on ; saint Pierre, à droite (place d'honneur), lui soutient le bras, comme jadis on le soutenait à Moïse, afin qu'elle ne se lasse point d'intercéder ; et à la gauche s'incline saint Paul, pour prier la sainte Vierge. » On peut juger si nous avons ouvert les yeux ! Disons donc ce qu'avec un grain de sens critique nous n'avons pas manqué de bien voir. La femme peut très bien n'être que la défunte enterrée là et non point Marie. Il y a à sa droite, j'en conviens, un personnage; mais ce prétendu Pierre n'a pas même l'intention de lui soutenir le bras, car il est précisément dans l'acte de se détourner de l'autre côté. Quant à celui de gauche, sa position inclinée lui rendrait cet acte impossible, aussi ne le lui attribue-t-on point. Mais quand on lui prête l'intention de se prosterner, on compte sans une malencontreuse branche de feuillage qui vient précisément s'interposer entre ladite femme et le prétendu saint Paul. Or, il n'est aucun commentateur familiarisé avec les fresques antiques, tant profanes que sacrées, qui ne sache qu'une semblable branche veut dire : séparation de deux scènes distinctes. Cette manière naïve de faire savoir que ces trois personnages n'ont rien de commun entre eux et ne forment pas une scène unique, suffit pour faire tomber toutes les espérances des mariolâtres. Nous en sommes fâché pour eux, car en vérité nous ne voyons dans les catacombes aucun autre argument en faveur de la Madone jusqu'à la période byzantine où elle arrive en effet avec son luxe d'auréoles sacrées, au lieu de colliers à la romaine comme précédemment. Mais durant les siècles qui comptent pour quelque chose dans l'apologie d'un dogme, les catacombes ne donnent absolument aucun avantage aux critiques sincères et intelligents que peut fournir l'Eglise de Rome. Grand argument contre un culte qui a pris désormais tant de place dans l'art et dans la religion moderne !

Mais voici quelque chose de plus spécial : c'est un Christ docteur au milieu tantôt de six, tantôt de douze apôtres. A ses pieds est un vase ou corbeille de bois, qui contient des livres en rouleaux, les écrits sacrés sans doute. C'est toujours une scène tirée de l'Ecriture, avec quelques adjonctions insignifiantes. Néanmoins, pour qui ne considère pas cette peinture en elle-même seulement, mais comparativement aux autres et eu égard à sa place dans l'ensemble des scènes figurées sur ces murailles augustes, il y a là l'apparition d'un fait nouveau, d'une conception qui met le Sauveur plus en évidence, et comme en lumière ; on sent que bientôt il sera représenté seul, hors de tout cadre histo-

rique et comme portrait à vénérer. C'est le tableau précédant l'image.

Il serait difficile de constater aujourd'hui si vraiment, dans une peinture absolument dégradée du cimetière de Saint-Nérée et Achillée, les apôtres Pierre et Paul sont assis tandis que les autres disciples restent debout devant le Sauveur, car Bosio qui les a dessinés a pris ce sujet pour celui de Jésus au milieu des docteurs juifs ; mais ce qui paraît évident, c'est qu'il s'agit ici d'une œuvre relativement récente, puisque les personnages y sont d'une taille peu ordinaire et tout à fait inusitée dans les fresques de la bonne époque. La dimension des personnages grandit ainsi peu à peu jusqu'à atteindre les proportions colossales des saints qui se dressèrent bientôt dans l'abside byzantine.

Si l'on veut avoir la preuve de la date récente de tels tableaux, qu'on aille au musée des Jésuites, à Rome, et l'on trouvera incrusté dans la muraille un sujet analogue, mais en marbre *doré*. Or, sauf ce qui regarde la chevelure des femmes, jamais les anciens n'ont eu la bizarre idée de dorer leurs bas-reliefs en marbre. L'impuissance des parvenus de la décadence pouvait seule se donner ces libertés de mauvais goût.

Avant l'époque purement byzantine, les catacombes nous montrent une autre transition : c'est le Christ sous la figure d'un agneau portant sur sa tête une auréole, et au milieu de cette auréole le monogramme de son nom. (Catacombes de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre). Cet agneau, monté sur une petite colline d'où découlent les quatre fleuves de l'Eden, s'entoure déjà de saints de toute sorte et l'on sent que l'on tombe ici en plein dans l'époque de décadence dogmatique, qu'enfin le règne des images n'est pas éloigné.

Le danger de ces abus croissants était déjà pressenti, car nous savons que le synode *In Trullo* ayant prohibé cette manière de présenter le Christ sous forme animalesque, il en résulta des oppositions. Alors on trouva plus digne de le mettre sur la croix, d'où le crucifix (sixième siècle).

Quant aux saints et aux saintes, les catacombes ne nous les montrent qu'au milieu d'une scène biblique, jusqu'à l'époque byzantine où on les détacha du cadre. Les premières apparences d'auréole que nous ayons rencontrées (à Sainte-Agnès), se détachent sur la tête de petits génies à la manière antique, essai d'une représentation des anges chrétiens. Il faut attendre la décadence pour trouver dans l'une des *cellæ* de Saint-Calixte les premières têtes de saints enrichies d'une auréole significative, celle d'un saint Tranquille, si je ne me trompe, à côté de saint

Cyprien. Celui-ci fut martyrisé en 258. Mais il est peu probable qu'on l'ait de longtemps canonisé et couronné de la gloire des bienheureux, dans cette Rome dont il avait si vigoureusement rejeté la suprématie. On sait en effet quelle lutte il soutint contre le pape Etienne à propos du baptême des hérétiques. On a dû prendre son temps à Rome, avant de couronner ainsi une sorte de rival, un évêque de l'Eglise d'Afrique, si éloignée !

Il existe au musée du Vatican une Sainte-Cène que l'on dit être du quatrième siècle, mais qui peut aussi fort bien être postérieure. Le Christ y porte une auréole, mais les apôtres n'ont pas encore cette gloire. Les saints couronnés que contient la même galerie ainsi que son Christ au ciel, sont du septième ou huitième siècle, et la Cène dont nous parlons ne les a probablement pas précédés de beaucoup.

IV. — SARCOPHAGES.

A quel temps remontent ces sarcophages d'imitation païenne quant à la forme, mais chrétiens quant aux sujets de leurs sculptures, qui ont fourni en dernier lieu surtout matière à controverse?

De l'avis des plus dévoués au saint-siége parmi les savants qui ont écrit sur ces matières, ils ne peuvent remonter au delà du triomphe du christianisme, sauf quelques exceptions insignifiantes et rares [1]. Les motifs qu'on a pour en juger ainsi sont de deux sortes : on pense d'abord que la sculpture, cet art dispendieux, ne pouvait être mise en œuvre qu'à l'époque de paix et de prospérité matérielle qui a suivi pour l'Eglise les persécutions et la pauvreté première ; en outre on convient que le style de ces sculptures les place nécessairement après la conversion de Constantin le Grand, laquelle eut lieu en 312. Nous avons vu du reste que la plus grande partie des peintures importantes est aussi de cette époque de triomphe. Les meilleures sculptures proviennent donc du quatrième siècle au plus tôt, et les autres des siècles suivants. C'est ici surtout, en face de ces travaux de marbre, dont les lignes restent fixées et tout aussi appréciables qu'au jour de leur découverte, qu'il est permis à des personnes quelque peu versées dans l'étude de l'antique, de déterminer approximativement l'âge des compositions. Si par

[1] *Nota bene.* Les sarcophages sur lesquels on a trouvé des inscriptions antérieures au quatrième siècle sont loin d'être enrichis de sculptures.

exemple, au lieu d'un dessin aisé, flexible, on trouve de la roideur, des poses gênées ; si au lieu de chevelures lisses ou bouclées, on ne voit plus que des têtes déchiquetées et faites comme de laine, avec de petits creux en guise de courbes ; si enfin au lieu du fini que mettaient les artistes de la bonne époque, on ne distingue que des ébauches assez informes, résultat de l'impuissance plus encore que du manque de temps, il est impossible de confondre les âges de travaux aussi différents. Ils sont d'ailleurs presque tous réunis dans le musée de Saint-Jean de Latran, sauf quelques-uns qu'on peut retrouver dispersés dans la crypte de Saint-Pierre à Rome, dans l'église Saint-Ambroise à Milan et en diverses localités où il nous a été facile de les étudier à notre aise.

Sans donc entrer dans une description détaillée, sauf pour ce qui intéresse strictement le dogme, il n'y aura guère de difficulté à suivre le développement des idées.

C'est du reste une étude dont nous serions presque en droit de nous dispenser, car il est reconnu que la majorité de ces sarcophages ne provient pas des catacombes, mais simplement des premières basiliques bâties sous les empereurs chrétiens. Néanmoins comme beaucoup de commentateurs ne sont pas fâchés de laisser croire que ces marbres sont tous sortis des entrailles de la terre, et que d'ailleurs il est difficile de déterminer leur provenance sans la confession sincère de ceux qui les ont réunis, nous préférons demander à ces pierres ce qu'elles disent et en quels temps elles l'ont dit.

Le sarcophage dont le style nous paraît le plus ancien et que M. de Rossi lui-même croit fait par des artistes païens, tant il ressemble encore aux ouvrages du paganisme, se trouve au musée de Latran. Il n'est qu'une reproduction de diverses paraboles champêtres, avec enjolivements qui y montrent l'expression païenne d'une idée chrétienne ultra-symbolisée. Ainsi, pastorale des vendanges faites par des petits génies, j'allais dire des amours ; pastorale de la moisson faite par des personnages aussi légers de caractère ; pastorale de la chasse, peu évangélique assurément : pastorale des bergers armés du pipeau virgilien. Mais, chose plus curieuse, c'est la Psyché antique qui intervient là pour symboliser, j'imagine, l'âme sauvée. Et un fait digne de remarque au point de vue dogmatique, c'est que le bon berger y est monté sur un piédestal que les catholiques transforment en un autel. Dans un bas-relief semblable, par contre, il porte à peu près les attributs du dieu Pan, à cause de son caractère de berger sans doute. Ailleurs la charrue joue un rôle important. De sorte qu'il y aurait puérilité à presser trop le sens de ces paraboles enjolivées. Il

est évident néanmoins que le bon pasteur y occupe une place qui ressemble plus à celle d'une idole qu'on ne pouvait le constater dans les peintures.

Vient ensuite un monument que sa sculpture, relativement excellente, nous force à placer bien avant certains autres que nous décrirons plus loin, et dont on a voulu tirer l'apologie du catholicisme. C'est celui qui a été considéré comme la glorification du Sauveur, dont la religion venait en effet de triompher. Il y siége au centre, assez semblable à un Apollon, et porté sur une demi-figure ailée qui pourrait bien symboliser le ciel et son ascension miraculeuse. A côté, saint Pierre reçoit de lui un volume déployé. Si c'est vraiment saint Pierre qui devient ainsi dépositaire des Evangiles, il faut avouer que déjà on lui faisait une place à part dans la théologie du quatrième siècle. Pourtant, il n'est pas seul; car les autres apôtres assistent aussi à cette ascension dans une position semblable à celle du bouillant Galiléen. A cette glorification s'unit pour la première fois l'idée de la Passion. Il a fallu arriver ainsi à la fin du quatrième siècle pour qu'on eût l'idée de représenter, par exemple, Pilate se lavant les mains; encore l'immolation n'y est-elle indiquée que par le sacrifice d'Abraham, auprès duquel se tient le bélier expiatoire. Aux flancs du tombeau s'observe un monument de l'époque; car c'est une basilique surmontée du monogramme, et devant laquelle, par un singulier anachronisme, un saint Pierre barbu est en train de renier son maître. Le coq sacré n'y fait pas défaut; et l'apôtre a l'air de s'y indiquer soi-même, en disant : « Moi ! » De l'autre côté, l'hémorroïsse baise la robe du Sauveur tout près d'un *baptistère*, tandis que le Christ, nouveau Moïse (non saint Pierre, comme plus tard), d'un coup de baguette fait jaillir l'eau du rocher.

La même idée est reprise dans un sarcophage voisin qui nous paraît postérieur par le style. Le Sauveur n'y est plus en Apollon, comme dans le précédent, mais c'est encore un tout jeune homme. Le monogramme y est entouré d'une auréole, et le Christ y est couronné respectueusement par un soldat du siècle de Constantin, non d'épines pourtant, mais de fleurs, de lauriers et peut-être de pierres précieuses. On voit que l'horrible n'était pas encore passé dans l'art hiératique. C'est un honneur que l'on fait au Christ et non une insulte. Pourtant voici venir un fait nouveau : la crucifixion n'y est plus indiquée par le type d'Isaac, mais bien par une *croix* que porte le Cyrénéen, poussé plus rudement certes que le Christ, par un soldat romain. On sait que le crucifix ne fut peint ou sculpté qu'à partir du sixième siècle. La croix ne se montre dans les monuments sacrés qu'à partir de la fin du qua-

trième siècle. Les catholiques affirment que, si elle ne se montra pas plutôt, c'est parce que les ignominies de la Passion auraient fait honte aux chrétiens, l'idée même en étant une folie aux yeux des gentils. A quoi nous répondrons par la question suivante : Est-ce que les gentils étaient appelés à inspecter les peintures des catacombes, et n'aurait-on pas pu y représenter ce symbole sans craindre leurs regards? Il est plus naturel de penser que les premiers chrétiens n'y avaient pas même songé, et que l'instrument de bois qui martyrisa le Christ, leur inspirait plus d'horreur que de vénération. Aux premiers jours de la victoire, du temps de Constantin, ce ne fut pas ordinairement le *labarum*, ni la croix proprement dite qu'on mit en évidence; ce fut, le plus souvent du moins, ce signe singulier, rudiment de la croix suivant quelques catholiques, simples lettres d'alphabet suivant nous, que l'on appelle le monogramme. A cette époque, d'ailleurs, il n'entrait pas dans le génie du peuple d'aimer les représentations de l'horrible, et l'art préférait les scènes riantes aux péripéties d'un sombre drame. Donc, si dans les trois premiers siècles l'on pensait à la Passion, c'est sans en exprimer les symboles, exactement comme dans le protestantisme de nos jours.

Faut-il placer au cinquième siècle deux autres sarcophages très riches en sujets allégoriques, dont l'un fait la joie des apologistes romains, et qu'ils ont placés en vue comme un trophée dans le musée de Saint Jean de Latran? Nous hésitons fort à faire cet honneur au plus vanté qui, remarquons-le bien, ne sort pas des catacombes, mais fut trouvé dans la vieille basilique de Saint-Paul, au-dessus de la prétendue tombe de cet apôtre, bien que Pierre y joue le principal rôle. Nous nous y refuserions même tout à fait, vu l'extrême roideur des attitudes, si le monument analogue, qui traite à peu près les mêmes sujets, n'était d'un style digne du cinquième siècle, bien que très inférieur à ceux des marbres du quatrième siècle qui contiennent le monogramme et des dessins de basiliques.

Vers le cinquième siècle, donc, que trouve-t-on? Indépendamment d'un Christ barbu presque byzantin et outre la reproduction de quelques sujets déjà traités dans les dernières peintures, tels que : la résurrection de Lazare, la multiplication des pains et des poissons, l'aveugle-né, le changement de l'eau en vin par un jeune homme imberbe, aux cheveux bouclés, on y remarque, chose plus caractéristique, une création accomplie par trois vieillards semblables les uns aux autres. L'artiste croyait-il rendre ainsi les trois personnes de la Trinité? Il n'y aurait rien de surprenant, puisque les controverses trinitaires ont précédé

de trois siècles la discussion relative aux images. La même idée, du reste, semble se trouver dans un marbre analogue, où Moïse se déchausse devant trois figures, dont une de jeune homme, tandis que, des deux vieillards, l'un tient un livre en sa main. On est en droit de supposer que c'est là une représentation de la Divinité. Pourtant, si en rapprochant ces deux allusions probables au dogme chrétien, on veut se demander pourquoi dans l'une d'elles, l'un des trois personnages est plus jeune que les deux autres ; il y a lieu de concevoir un doute. Faut-il en induire qu'il ne s'agit pas là de la Trinité, ou bien que l'un des artistes ne jugeait pas le Fils éternel comme le Père?

On observe encore, dans celui même où les trois personnages sont identiques, un Christ sous des traits juvéniles, qui donne l'épée à Adam et la chair d'une brebis à Eve. Cette idée peu biblique, souvent reproduite, montre bien qu'à cette époque, la tradition se substituait à l'Ecriture. Voulait-on indiquer par là que la rédemption est intervenue dès les jours d'Eden, ou bien simplement que le Seigneur a manifesté sa grâce par le don des biens temporels, sous l'ancienne économie? Le plus renommé de ces bas-reliefs nous montre aussi Marie avec l'enfant sur ses genoux, en face des mages conduits par l'étoile. Ce sont les prémisses du monde païen accourus pour adorer le Christ. Derrière Marie se tient un personnage. Est-ce Joseph? Est-ce le Saint-Esprit? Monseigneur de Rossi opine pour cette dernière interprétation, parce que, dit-il, les vieilles sculptures ne représentent pas Joseph comme un vieillard barbu, mais comme un jeune homme à courte tunique. Cette observation, dont nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier l'exactitude, n'est pas sans réplique, car dans les vieilles sculptures aussi, le Christ est représenté tantôt imberbe, tantôt barbu. Dans les plus anciennes, il est sans barbe, suivant l'usage romain; dans les plus récentes, il finit par devenir barbu, et par se rapprocher du type byzantin. Si plus haut c'est de la Trinité qu'il s'agit vraiment, rien n'empêche de voir une représentation anthropomorphique de l'Esprit-Saint derrière Marie. On ne représentait pas encore l'Esprit-Saint sous la forme de colombe. Trinité ou non, il est certain que ces deux pierres funéraires nous montrent la divinité sous des traits humains.

Reprenons maintenant la série des actions du beau jeune homme imberbe qui est évidemment le Christ. Il tient une verge en main, sorte de pouvoir magique, tel qu'au cinquième ou sixième siècle on pouvait l'avoir imaginé. C'est avec cette verge qu'il vient de toucher les vases de Cana, de multiplier les

pains, de faire relever Lazare. Mais pourquoi tout à coup ne se trouve-t-elle plus entre ses mains? Pourquoi est-elle passée dans celles d'un personnage barbu? Il n'y a pas à s'y méprendre, ce nouveau héros, c'est Pierre, avec sa figure traditionnelle, son front chauve, son coq et plus loin les deux sergents qui le *mènent* captif *là où il ne voudrait point aller*. Est-ce que le Christ lui aurait légué son pouvoir? Si ce monument était du deuxième siècle, il y aurait de quoi désorienter la controverse protestante. Mais il est du cinquième ou du sixième siècle, et les protestants peuvent constater ainsi les premières traces du dogme de la primauté de saint Pierre. Oui, le pouvoir est bien passé des mains du Christ à celles de l'apôtre, car voyez celui-ci, un instant après, avec sa même tête chauve et barbue, son front plissé et ses allures traditionnelles, lever la baguette magique contre un rocher d'où jaillit une source. Ainsi, le Moïse des peintures, nous l'avons vu devenir un Christ, sous l'effort allégorique des sculptures du quatrième siècle; le voici devenu un saint Pierre par suite de la transmission des pouvoirs dont il était le type scripturaire.

On voit que c'est arriver en plein dans l'arbitraire des interprétations hiérarchiques; et si, dans d'autres bas-reliefs, ce Pierre-Moïse ne se montrait contemporain de quelques autres fables, comme est par exemple celle du bœuf et de l'âne auprès de la crêche, il y aurait lieu de penser que l'idée de l'égalité apostolique s'est altérée de bonne heure.

Une chose qui pourrait surprendre les catholiques, c'est que, même à cette époque, le grand apôtre n'était encore armé que d'un bâton. Nul n'avait songé à l'armer de ses indispensables clefs. Ces bienheureuses clefs! nous les avons longtemps cherchées en vain dans toutes les catacombes et dans tous les sarcophages antiques, il nous a fallu arriver aux caveaux de la basilique de Saint-Pierre pour rencontrer enfin à une date bien tardive ces symboles abusifs. Ils s'y trouvent deux fois; 1° sur un sépulcre sans date; 2° sur une urne funèbre utilisée en seconde main pour servir de tombeau à Grégoire V, et dans une scène où Jésus les donne à l'apôtre, mais d'une sculpture trop détestable, quoique romaine, pour être d'une époque qui importe à notre discussion.

Quant aux auréoles, pas de traces dans les bas-reliefs.

Que dirons-nous encore? Celles des sculptures qui sont d'une bonne époque, comme le tombeau de Junius Bassus, ne nous apprendraient rien de nouveau, car il est difficile d'argumenter d'un sacrifice d'Abraham auquel assiste un personnage immobile qui n'est probablement pas Dieu et qui n'a pas d'ailes pour

être un ange. Et quant aux figures empruntées aux apocryphes, chacun sait que ces livres ont trouvé plus de crédit qu'il n'eût été désirable, dès le quatrième et cinquième siècle. Mais en admirant la belle sculpture du sarcophage que nous venons de nommer, et qui est reconnue de 359, qu'on juge si nous forcions les dates en reportant à cinquante ou cent ans plus bas les baroques travaux que nous avons étudiés précédemment?

Ceux des bas-reliefs qui sont de date postérieure se ressentent tellement de la barbarie croissante des temps, leur tournure devient aisément si barbare, disons le mot, si grotesque, qu'en vérité l'on comprend que la décadence des saines doctrines ait pu accompagner la décadence de l'art. Car tout se tient dans le domaine des idées. Nous ne nous étonnerons donc pas de trouver dans un sépulcre utilisé depuis pour l'inhumation de Pie II, une Marie aux pieds de Jésus ressuscitant, ou bien Dieu même assis et recevant le sacrifice de Caïn et d'Abel (à Saint-Jean de Latran), pas plus que nous ne nous étonnons d'entendre les commentateurs romains interpréter la chute du manteau d'Elie, au moment où il fut ravi au ciel, dans le sens d'une transmission du *pallium* du pauvre saint Pierre qui n'en avait pas, à ses successeurs qui n'en portent que trop. Tout cela n'a plus de sens pour qui cherche sérieusement la nature de la doctrine primitive.

Notre sujet d'études est donc, sinon épuisé du moins complété, car il n'entre pas dans nos intentions d'examiner ici les autres monuments du christianisme primitif qui ne sont pas sortis des catacombes, tels que les statuettes du bon berger qui se voient au musée de Latran, tels encore que la statue de saint Hippolyte, évêque d'Ostie, qui exerce depuis si longtemps la sagacité des interprètes. Disons pourtant de cette dernière que, suivant nous, si la question de sa destination primitive n'a pas été tranchée, si l'on est autorisé à penser qu'à une époque relativement plus moderne des chrétiens ont inscrit sur la *cathedra* d'un personnage païen la liste des ouvrages de saint Hippolyte, dédiant ainsi la statue d'un autre à ce saint par le simple changement de la tête, pourtant le reste de cette œuvre doit dater du troisième ou du quatrième siècle, vu la beauté comparative du style. Le musée païen du Vatican nous offre deux statues d'orateurs assis dans une position analogue. Il resterait à savoir quand cette liste des œuvres de saint Hyppolyte et cette inscription de ses calculs astronomiques y a été faite? M. le chevalier de Rossi, qui veut croire cette statue antérieure au temps d'Alexandre-Sévère, prouve son dire en relevant une erreur dans le calcul lunaire de

saint Hyppolyte, erreur qui, suivant lui, aurait été reconnue dès le troisième siècle, dans un manuscrit dont lui, M. de Rossi, a pris connaissance. Et il en tire cette induction : que l'on se serait bien gardé, dans un monument honorifique, d'inscrire une erreur déjà reconnue pour celle du personnage honoré. A quoi nous répondrons qu'Hippolyte ayant fait cette erreur, il eût été peu convenable au contraire de la corriger dans la reproduction de ses calculs. Si l'on érigeait une statue à l'astronome Ptolémée et qu'au piédestal on dessinât aujourd'hui la carte de l'univers, telle qu'il l'avait dressée lui-même, on se garderait bien de corriger ses fautes ni de réformer son travail en lui attribuant par exemple les découvertes de Copernic. *Suum cuique.* Ainsi la question reste pendante ; et ceux qui ne croient pas que dans les premiers siècles on érigeât des statues aux saints, sont en droit encore de supposer que la statue dont il s'agit n'a été consacrée à saint Hippolyte qu'à une époque plus récente, bien que sa facture puisse en effet remonter à l'époque d'Alexandre-Sévère. De tels changements de destination, dont les païens avaient donné l'exemple, en faisant tomber les têtes des statues de leurs empereurs défunts pour les remplacer par celles des empereurs nouveaux, ont dû se produire plus d'une fois avant qu'on arrivât à faire de toutes pièces, en l'honneur des saints, des statues comme cette déplorable caricature de saint Pierre dont on baise le pied dans la grande basilique de Rome, et qui, bien loin d'être un ex-Jupiter, n'est qu'un roide et baroque produit de la dévotion du septième ou du huitième siècle.

Exprimons en terminant un regret ; c'est que l'esprit de monopole ait entravé les photographes, en les empêchant de reproduire et de livrer à la publicité ces bas-reliefs et ces statues. Chacun alors eût été à même, sinon de les juger, du moins de les étudier chez soi. Nous croyons les savants de Rome aussi capables qu'aucuns de préparer sur ces matières de longs et doctes travaux. Mais les documents de la science appartiennent à tous, et nous ne savons pourquoi ils auraient seuls le privilége de publications qui ont besoin du grand jour plutôt que de faveurs, et qui en tout cas risquent d'être bien lentes à venir, au gré de la curiosité du public.

CONCLUSION.

Les catacombes de Rome, comme l'histoire, témoignent d'une progression dans la formation des dogmes.

Leurs caveaux funèbres ont pu, en temps de persécution, et, après le troisième siècle, par vénération pour les martyrs qui y avaient été déposés, être modifiés à l'usage de chapelle. Les autels qui n'étaient encore que des tables de communion, y furent établis dans le courant du quatrième siècle, sur le tombeau des saints. On y devine l'apparition de la hiérarchie par la présence de la *cathedra* épiscopale, vers le cinquième siècle.

Les ustensiles qu'on en a tirés, étant d'époque assez récente pour la plupart, n'ont que peu ou point de signification dogmatique.

Les inscriptions n'appuient certaines doctrines catholiques qu'à partir du quatrième siècle. Pas plus que les autres restes de ces cimetières, elles ne nous donnent rien du premier siècle et ne parlent point de dogmatique au deuxième. Au troisième, elles supposent la foi en une entrée *immédiate* dans le royaume des cieux, sans impliquer la croyance au purgatoire, non plus que dans le suivant, en dépit d'une allusion au rafraîchissement qui attend les morts, et malgré les vœux exprimés pour la félicité et le repos des défunts. Si les prières *pour* les morts ne s'y montrent pas dans le sens catholique, vers la deuxième partie du quatrième siècle pourtant, les inscriptions du pape Damase nous font toucher du doigt la pratique naissante de l'intercession des saints et des prières adressées aux martyrs. Les marbres de ce siècle nous montrent aussi quelques degrés de la hiérarchie. Mais il est douteux que les évêques de Rome s'y donnassent à eux-mêmes la dénomination de papes.

Les premières peintures du troisième siècle (il n'est pas certain qu'on en ait du deuxième) ne fournissant que le bon berger et les portraits des défunts ; le quatrième n'offrant que des allégories bibliques et des histoires sacrées, y compris les trois mages et la sainte cène ; le cinquième ne donnant que le Christ docteur au milieu de ses disciples ou l'agneau mystique couronné du monogramme ; les auréoles n'étant arrivées que bien tard sur la tête des saints, nous ne saurions en tirer autre chose que des conclusions antiromaines, tout en constatant le progrès lent qui a amené l'iconolâtrie.

Les sarcophages, dès le quatrième siècle, montrent le bon berger sur un piédestal ou un autel. Ailleurs, saint Pierre reçoit son maître, puis en reçoit l'Evangile, tandis que l'idée de la Passion commence à se produire et que Jésus-Christ prend le rôle de Moïse, son type biblique. Vers la fin de ce siècle apparaît la croix. Au cinquième ou au sixième, représentation probable de la Trinité, en tout cas de la Divinité ; et première idée de la

transmission des pouvoirs de Christ à Pierre, qui pourtant n'est pas encore armé de ses clefs.

Et c'est tout... jusqu'à l'époque byzantine qui est le point où devait aboutir la progression croissante de ces adjonctions dogmatiques.

Les catacombes sont donc une page d'histoire du plus haut intérêt. On y peut suivre en partie le développement de la pensée chrétienne de siècle en siècle. Mais par cela même qu'elles marquent des adjonctions graduelles, elles démontrent d'une manière indubitable la non-apostolicité de certaines doctrines romaines qu'on parvient à y retrouver; comme aussi elles protestent par leur silence contre certaines autres qu'on cherche en vain aux endroits même où c'était le cas de les indiquer.

Terminons donc en répétant ce que nous disions au commencement de cette étude : l'apologétique protestante ne peut que gagner à poursuivre des fouilles sérieuses dans ces ruines historiques dont Rome a tiré tant d'orgueil.

TH. ROLLER, pasteur.

CORRESPONDANCE

—

LETTRE A M. ERCKMAN-CHATRIAN

A PROPOS DU CHARMANT PETIT ROMAN QUE TOUT LE MONDE A LU

Il a raison, votre conscrit; espérons avec lui que tout cela changera et que les peuples finiront par s'entendre. Ils ne le feront pas seuls, et les hommes d'esprit et de cœur devraient bien les aider un peu; on a souvent parlé de la mission du roman; pourquoi les romanciers ne la prendraient-ils pas au sérieux? On le peut sans péril, vous l'avez prouvé, Monsieur, et une bonne pensée dans le cœur n'empêche nullement l'imagination de prodiguer ses trésors; l'esprit, de faire jaillir toutes ses étincelles; et quant aux historiens, aux penseurs, ces écrivains sérieux, comme on les nomme, pour réaliser le rêve de Joseph Bertha, n'auraient-ils pas aussi leur mot à dire? L'espérance du vieux conscrit était déjà, il y a cinquante ans, celle du grand chansonnier, quand à la sainte alliance des rois il essayait d'opposer la sainte alliance des peuples. Cette alliance, aujourd'hui encore, c'est de la poésie. Pour la changer en prose, et en bonne prose, qu'y aurait-il à faire? car, ne comptez pas trop, Monsieur, sur la Société de la Paix, dont au reste on ne parle guère depuis sa grande tournée en Europe et sa visite à Saint-Pétersbourg, où l'excellent Nicolas l'avait si bien accueillie. Ne comptons pas trop non plus sur M. Cobden et M. Bright. Rien de plus sérieux que leurs intentions; c'est le plus gravement du monde qu'ils attendent la pacification de l'Europe des progrès de l'économie politique. Le commerce et ses besoins, voilà pour eux le grand problème des temps modernes. Le libre échange en est la solution, et devient tout naturellement ainsi la panacée universelle. Supprimez les douanes, vous supprimerez du même coup les erreurs des peuples, leurs préjugés, leurs passions politiques. Je ne demande pas mieux, et le libre échange, je l'accorderai volontiers, s'il devenait jamais universel, exercerait une influence heureuse sur le progrès

social et aiderait assurément au rapprochement moral des peuples. Qu'est-ce qui l'empêche surtout aujourd'hui? qu'est-ce qui, à leur propre étonnement parfois, après quelques années d'une paix incertaine, les jette ainsi tout à coup les uns contre les autres, bien qu'au dire de votre vieux conscrit ils ne demandassent pas mieux que de s'entendre et même de s'aimer; certains intérêts, sans doute, les séparent, et quelques-uns sont graves; mais la plupart ne le sont pas, et c'est à peine si les peuples s'en apercevraient si on ne mettait pas tant de soin à les leur montrer. Soyons sincères, ce qui les divise aujourd'hui encore comme autrefois, ce sont bien moins les intérêts que les passions, et ces animosités nationales, si tenaces, si vives, à quoi tiennent-elles? A quoi tient par exemple l'antipathie des Anglais et des Américains? Je le demandais l'autre jour à une Anglaise, femme de sens et d'esprit : « Elle tient un peu, me répondit-elle, à des rivalités commerciales, à des jalousies de métier; mais ce à quoi elle tient avant tout, c'est à des riens, à des répulsions instinctives, toutes personnelles, semblerait-il, si elles n'étaient pas si générales. Ces yankees du Nouveau-Monde ne nous vont guère, leurs façons d'agir nous déplaisent; une foule de petites choses nous blessent en eux, que je ne saurais comment exprimer; ils ne sont pas assez gentlemen, ils parlent mal l'anglais et le prononcent surtout d'une manière décidément inacceptable. » De là, Monsieur, vous le voyez, la haine légitime des deux peuples et la convenance, pour peu qu'un incident tout à coup fasse déborder le vase, de se prendre corps à corps sur le champ de bataille de l'Océan. » A quoi bon d'ailleurs ces vaisseaux cuirassés, ces canons démesurés, ces boulets énormes, tout cet attirail de guerre préparé à si grands frais, si l'on n'en fait jamais aucun usage? Le problème est là; le *Merrimac* et le *Monitor* l'ont posé sans le résoudre; le choc des canons prussiens et des vaisseaux danois l'a sans doute éclairé; mais qu'est-ce que tout cela, auprès de la grande épreuve? Celle-là n'est pas faite encore, tôt ou tard il faudra bien qu'on y vienne, ne fût-ce que pour satisfaire toutes ces curiosités si vivement éveillées aujourd'hui à Washington, à Londres, à Paris, partout. Sommes-nous d'ailleurs bien décidés, nous autres Français, à ne pas croquer l'Angleterre? Un coup de dent suffirait : l'important serait de le donner à propos, de choisir son moment; en trois sauts nous serions à Londres. Mais qu'y ferions-nous? De ses brouillards, de sa langue barbare nous aurions vite assez, et nous nous hâterions, après quelques jours, de repasser le détroit. Laissons l'Angleterre dans son île, contentons-nous de châtier une bonne fois pour toutes, ses trahisons, ses ruses et ses perfidies. C'est notre amie, mais entre elle et nous, soyons francs, il y a une vieille querelle à vider. Ne nous a-t-elle pas chassé d'Espagne? ne nous a-t-elle pas fait lâcher le Rhin? et dès lors, en dépit de tous les égards que nous avions pour elle, n'a-t-elle pas répété sur tous les tons, à l'Europe entière, qu'elle nous avait battu, mais battu à plates coutures, à Waterloo; et aujourd'hui encore, à la barbe de

la France, cette reine des mers, comme elle ose se nommer, ne domine-t-elle pas plus que jamais dans l'Inde, en Egypte, en Turquie, en Grèce, à Malte, à Gibraltar; et partout, sur notre chemin, ne nous contraint-elle pas à chaque instant, à compter avec elle; et pourrons-nous songer à la remettre à sa place, à cette place dont jamais elle n'aurait dû sortir, sans lui avoir, à notre tour, sur cet Océan qui fait son orgueil, infligé enfin son Trafalgar? Et puis, indépendamment de tous ses torts envers nous, il y a quelque chose en elle qui nous a toujours donné sur les nerfs. Cette nation puritaine voudrait nous morigéner; elle laisse ses pauvres pourrir dans les rues de Londres et elle nous prêche la bienfaisance; elle raffole de la boxe et des combats de coqs, et elle s'apitoie sur quelques chiens et quelques vieux chevaux disséqués par nos vétérinaires. Cette nation aristocratique et hautaine va jusqu'à nous offrir pour modèle ses institutions politiques, comme si ses idées arriérées étaient faites pour un peuple initié depuis près d'un siècle à la démocratie, et par conséquent à toutes les libertés raisonnables. Qu'on cesse donc, si l'on ne veut échauffer notre bile, de nous parler encore de l'Angleterre et des Anglais; les vanter est d'un mauvais citoyen, leur éloge est un outrage à la France, à la France terre par excellence de la civilisation et du progrès social. En doutez-vous? S'il en faut la preuve, allez la demander aux Allemands. Tout ce qu'ils ont acquis depuis le commencement du siècle, c'est à nous qu'ils le doivent. Le droit, la liberté, la justice, de 1805 à 1812 nous leur avons tout enseigné, et cela, chose étrange, sans avoir jamais reçu d'eux le moindre remerciment. Cette ingratitude s'explique au reste pour qui connaît messieurs les Germains. Hargneux, pédants, pleins d'eux-mêmes et de leur prétendu mérite, ne voyant qu'eux, critiquant tout chez autrui, et se croyant naïvement le premier peuple de la terre, un peuple à part, un peuple exceptionnel, et pourquoi? parce que, dans leurs universités, on enseigne la philosophie, la mythologie, l'archéologie, l'esthétique, la critique, la linguistique; surtout vous ne le devineriez jamais, Monsieur, parce que ce peuple parle l'allemand, langue merveilleuse arrivée tout expres, disent-ils, il y a je ne sais combien de siècles des croupes de l'Himalaya, pour constater la supériorité de la race, et par conséquent de la civilisation et de la sociabilité germaniques. A ce compte, que nous reste-t-il, à nous Français? Il nous reste, en tous cas, nos sabres et nos baïonnettes : nos voisins d'outre-Rhin les connaissent, mais on pourrait bien les leur montrer encore, s'ils faisaient mine de les oublier.

Je m'arrête, Monsieur, c'est un triste spectacle que celui des folles animosités des peuples. Le tableau pourtant en serait utile, s'il était tracé vivement et en entier. Mais les peuples, dans ce miroir qu'on leur offrirait, voudraient-ils se reconnaître? eux qui voient si bien les ridicules et les défauts de leurs voisins, conviendraient-ils des leurs? Qui sait? Celui qui essayerait ainsi de les corriger tous à la fois, les mettrait peut-être tous contre lui. Le remède aigrirait le mal, bien loin de le guérir, et je

crains fort qu'on ne puisse en dire autant du spécifique aujourd'hui si vanté qui, au dire de plusieurs et dans un très prochain avenir, doit mettre un baume sur les plaies sociales de notre temps. Vous l'avez compris, Monsieur, je parle de ce qu'on nomme aujourd'hui le principe des nationalités. Cette nouvelle pomme de discorde jetée aux passions des peuples n'est guère propre à les rapprocher et à les unir. Ne confondons pas les questions; ne mêlons pas l'erreur à la vérité, en faisant de l'un le passe-port de l'autre : au lieu d'être subtils, soyons équitables. Ce qu'ils ne sont pas et voudraient être, les peuples, j'en conviens sans peine, ont le droit de le devenir. Mais le droit qu'ils ont avant tout autre, c'est celui de rester ce qu'ils sont, si ce qu'ils sont leur suffit et leur agrée, et cela, quelle que soit la langue qu'ils parlent; car il serait temps de le reconnaître, ce n'est pas plus la langue que la religion, qui constitue aujourd'hui l'unité politique des peuples. Au moyen âge, cette unité était toute religieuse, chose simple, puisque alors l'Etat, au fond, c'était l'Eglise. Séparée de l'Etat en dépit du lien léger et factice qui, à l'extérieur, s'y rattache encore, l'Eglise est absente aujourd'hui du monde civil et politique. Comme unité sociale, qu'est-ce qui l'a remplacée? Est-ce peut-être cette chose immense et si compliquée, si malaisée à définir que les peuples, à défaut d'un meilleur nom, appellent vaguement leur littérature? Hâtons-nous d'en convenir, après les croyances religieuses, et avec elles, ce qui fait un peuple et le distingue, c'est sa littérature, c'est sa langue. La langue, voilà par excellence l'expression de sa personnalité, de tout cet ensemble d'idées, de sentiments, de passions, de vertus, de vices, d'habitudes intellectuelles et morales, en un mot, qui caractérisent ce qu'on peut appeler sa physionomie. Mais tout cela, je le demande, contient-il des éléments sérieux d'unité politique? et la recherche de cette unité peut-elle bien être séparée de la poursuite calme, sincère, désintéressée, de la poursuite humaine et complète, allais-je dire, de la vérité politique? Il suffit, pour s'en convaincre, d'y regarder d'un peu près : ce qui se trouve au fond de ce monde intellectuel et moral qui partout, j'en ai convenu, correspond à la langue des peuples, ce n'est pas la recherche, ce serait l'oubli plutôt, la négation même bien souvent, de cette vérité. Ce que glorifie naïvement le milieu littéraire à travers lequel s'agite, et si douloureusement, si tristement parfois se débat à nos yeux la vie des peuples, c'est un idéal bien différent, l'idéal, non pas de l'état vrai, mais de l'état historique, comme on l'a nommé, condensation des mœurs, des habitudes, des idées des peuples. Rien ne le montre comme l'Allemagne. L'Etat chrétien, voilà la chimère du clergé de Prusse et du parti féodal; l'Etat historique, voilà le rêve du peuple allemand, peuple auquel apparemment la justice, le droit, la liberté ne suffisent pas, qui ne les cherche et ne veut les prendre que dans son histoire, sauf à s'en passer, je suppose, si cette histoire ne les donnait pas. Le rêve dont je parle est très sérieux, croyez-le bien; sa poursuite seule

est un péril pour l'Europe, et sa réalisation, si jamais elle avait lieu, aurait les plus graves conséquences, puisqu'elle n'incorporerait pas seulement le Holstein, la moitié du Schleswig, à la Société germanique, mais découperait encore la petite Suisse en trois morceaux, donnerait le plus gros à l'Allemagne, le plus mince à l'Italie, le reste à la France, qui ne refuserait pas non plus, peut-être, de compléter, elle aussi, sa nationalité, purifiée désormais de tout alliage par l'abandon de l'Alsace, dont nos bons voisins sans doute consentiraient à nous débarrasser.

Il serait temps, ce me semble, d'en convenir; l'état vrai, ce n'est pas plus l'état historique que l'état chrétien; l'état vrai, c'est l'état social, l'état civil, politique, dans le sens exclusif, mais aussi dans le sens philosophique du mot, l'état humain, dirai-je, et définitif. Pour les nations modernes, quelle que soit leur religion, quelle que soit leur langue, voilà le but; elles y arriveront tôt ou tard; le progrès, pour elles, c'est ce qui les en rapproche. Hélas! elles sont si jeunes, si novices pour la plupart, dans la vie publique! Aucune ne l'est plus que l'Allemagne, ce qui sert peut-être à nous expliquer l'ardeur sauvage avec laquelle elle poursuit aujourd'hui, au travers de flots de sang, la réalisation de son prétendu principe des nationalités. Elle ne voit pas, dans son orgueil et dans ses illusions, qu'au lieu d'entrer dans les voies du progrès social, au lieu d'avancer, elle recule. En devenant politiques, ce qu'aucune n'est encore entièrement, ce que toutes doivent être un jour, les nations, certes, ne perdront pas plus leur vie littéraire que leur vie religieuse; si elles les perdaient jamais, elles ne seraient plus des nations, puisque ce qui fait les nations ce sont les citoyens, que ce qui fait les citoyens ce sont les hommes, et que ce qui fait l'homme dans le sens vrai et complet du mot, c'est le milieu religieux dans lequel il vit, et aussi, ne l'oublions pas, son milieu littéraire; mais ne l'oublions jamais non plus, un milieu n'est qu'un milieu, c'est-à-dire un aliment, une force, une source de vie. Pour un peuple, comme pour un homme, ces deux sources n'en font qu'une; malheur à qui veut les séparer. L'Allemagne, je le crains, pourrait bien quelque jour en donner la preuve, hélas! et d'autres pays de l'Europe aussi. Mais écoutez ces présages; dans la vie des peuples, espérons-le du moins, le levain religieux est si puissant, que même affadi, et comme épuisé, il garde assez d'énergie encore pour soutenir le corps social, le préserver au moins de la corruption et de la mort. Mais suffit-il à un peuple de ne pas mourir? Non, il faut qu'il vive réellement, et pour cela, quand il a cessé d'être jeune, au lieu de se cramponner à tous les débris de cette jeunesse qui s'en va, il faut qu'il entre courageusement, sans tristesse, sans regrets futiles, dans sa maturité, et cette maturité, ce qui l'annonce et la caractérisera de plus en plus, c'est la recherche des conditions, non plus de l'Etat historique prêt à mourir, mais de l'Etat raisonnable, de l'Etat vrai, de l'Etat définitif, de l'Etat chrétien, dirais-je, dans un sens tout autre que celui qu'on donne à ces mots en Allemagne, si j'avais l'espoir d'être compris.

Cet Etat, que je voudrais voir se dégager une bonne fois des limbes obscurs de l'histoire, c'est elle sans doute qui l'a préparé; elle est sa mère, d'elle il est né, par elle il a grandi; mais l'enfant aujourd'hui n'est plus enfant, il est homme, il réclame sa liberté, il veut vivre de sa propre vie, affirmer son rôle, le saisir, faire son œuvre en un mot. Pour cet arbre grandi si lentement, le moment est venu de donner enfin les fruits excellents qu'il doit porter. Voilà trente ans qu'on proclame la séparation de l'Etat et de l'Eglise! Plaise à Dieu qu'en Europe elle descende bientôt partout des principes dans les faits; mais plaise à Dieu également qu'on apprenne aussi partout à séparer deux mondes, deux vérités d'un ordre bien différent, la vérité historique et littéraire, et la vérité sociale et politique. Pour un peuple vraiment digne de porter ce nom, il n'y a d'unité, je dis plus, il n'y a de progrès qu'à ce prix. Ce progrès social dont on parle tant aujourd'hui, et qu'on surcharge, je ne sais pourquoi, de tant de bagages inutiles, qu'est-ce, je vous prie, si ce n'est pas le développement, l'application de plus en plus entière, des idées de justice et de liberté? Je n'oublie pas l'égalité, l'égalité tout entière est contenue dans la justice. Eh bien, ces idées de justice et de liberté, bases futures et définitives de l'ordre social, pour les développer, les rendre saisissables et comme sensibles à tous, pour les faire en même temps pénétrer dans la vie des peuples, qu'est-il besoin, je vous prie, de toute cette archéologie littéraire, de ces minutieuses études des précédents historiques des nations? Pour donner ici-bas droit de bourgeoisie à la justice et à la liberté, le meilleur usage de l'histoire serait peut-être de l'oublier, tout au moins de ne s'en souvenir que pour prendre exemple du mal qui s'est fait pour apprendre à mieux faire. Le dix-huitième siècle l'avait compris; ce fut là sa force et sa grandeur. Dans cette poudre du passé qu'il remuait sans respect, je le sais bien, et sans intelligence, c'était du moins la vérité sociale qu'il cherchait. Aussi ce siècle, à travers toutes ses erreurs, a-t-il fait une œuvre, et quelle œuvre! Car il n'a pas détruit seulement comme on l'a dit, il a su construire; et nous, depuis trois quarts de siècle bientôt que nous voilà à l'œuvre, qu'avons-nous fait? Ce legs de nos devanciers, nous l'avons conservé, je le sais bien; mais l'avons-nous accru? En avons-nous seulement tiré tout ce qu'il contenait; a-t-il prospéré entre nos mains et donné tous les fruits qu'il devait produire? Ces immortels principes dégagés enfin de l'ombre sanglante qui les voilaient aux yeux des peuples, ils sont là, ils subsistent; mais leur développement, leurs conséquences, je les cherche et ne les trouve pas. Nous les avons proclamés; au bruit des canons, des tambours, sur les ailes de la mitraille nous les avons semés vaniteusement sur tous les pays de l'Europe. Etait-ce là les appliquer? Etait-ce là les comprendre? et aujourd'hui même, après tant d'années, est-il bien sur que nous les ayons chez nous appliqués et compris. Les approfondir, comme ils méritaient de l'être, les compléter, comme eux-mêmes peut-être le demandaient; cela certes eût mieux valu que de nous

plonger nous aussi, à la suite des Allemands, dans cette étude amoureuse du passé qui nous beaucoup appris, je le sais bien, qui a aiguisé notre esprit, a grandi les horizons de notre intelligence, mais qui en même temps nous a conduits là où elle pousse si aisément quand elle n'a pas pour boussole et pour guide un point fixe et solide en dehors des mobilités fascinatrices de l'histoire, — qui nous a conduits au scepticisme, au découragement, quelques-uns même au dégoût et à l'indifférence.

L'Allemagne, je le sais, n'en est pas là; mais pourquoi? Parce qu'elle a fait ce que la France ne fera jamais, ce qu'elle ne saurait faire sans se démentir, et se renier en quelque sorte elle-même. Naïvement faut-il dire, ou brutalement, je ne sais, l'Allemagne a comme transformé l'histoire en doctrine. De là ce soi-disant principe des nationalités qui, du cerveau des linguistes et des archéologues, pour ne parler que de ceux-là, coule à flots aujourd'hui dans les imaginations populaires, surexcite les passions, les haines de race, et dans un trop prochain avenir prépare tout autre chose à l'Europe que le rapprochement des peuples et la réalisation du rêve de notre ami Bertha. Puisqu'on interrogeait l'histoire, que n'écoutait-on du moins tout ce qu'elle dit? car c'est elle qui nous l'apprend; ces animosités nationales qu'on ranime aujourd'hui, si imprudemment, qu'on semble près de glorifier, ne sont pas de si vieille date. Au moyen âge, elles n'existaient pas, ou à peine. La guerre alors tenait à d'autres causes, aux questions d'Eglise, aux défaillances du lien social qui laissaient à la violence et aux passions grossières une liberté qu'elles n'ont pas aujourd'hui. Plus tard la guerre tint surtout à l'ambition des princes, aux folles animosités des peuples, fruit amer de la division de l'Europe en nations distinctes. Cette division était inévitable, après l'affaissement de la monarchie universelle, un moment exercée par l'Eglise; pour préparer la liberté moderne l'indépendance des nations particulières était, peut-être, nécessaire. La croissance de ces nations, leur longue jeunesse devait naturellement offrir, et offrir en effet une physionomie toute littéraire. On sait quel sens j'attache à ce mot; la littérature, c'est l'expression de la culture d'un peuple, et dans cette première culture des peuples encore enfants, les idées de droit, de justice civile et de liberté, apparaissent faiblement et sont bien loin encore de se dégager des langes qui les enveloppent; ce qui apparaît alors, ce qui éclate et triomphe, c'est la vérité littéraire, l'état moral. L'état moral des peuples, à l'époque dont je parle, voilà la règle, la mesure des lois. Ce que réclament alors, toutes ces jeunes nationalités à peine sorties de leur berceau, à peine envolées hors du nid où la théocratie romaine les avait retenues et couvées si longtemps, c'est le libre essor des instincts divers qui les agitent; et ce qui les agite surtout, c'est le besoin de vivre, de croître, de grandir, de rêver, de chanter, d'être en un mot ce qu'elles sont, d'être jeunes. La vérité politique, sa recherche, son amour, les peuples alors n'y songent guère; gardez-vous de leur en parler, ils ne vous

comprendraient pas. Mais aussi voyez comme cette vie littéraire qui commence pour eux va se développer, s'accroître, s'affirmer toujours mieux de siècle en siècle, et comme toujours mieux aussi et du même coup pour cette gracieuse enfance, cette jeunesse énergique et fière va accentuer ce que chaque peuple, plus tard en en prenant conscience, appellera sa nationalité! Pour ne parler ici que de la France, du treizième au dix-septième siècle, quelle poursuite ardente, obstinée, de l'unité sociale qui fait aujourd'hui sa force et son orgueil, et en même temps quel progrès admirable et continu de sa vie littéraire! La fin d'un grand règne marque le terme extrême de cette jeunesse d'un grand peuple. La littérature n'est pas morte, bien qu'elle vienne d'épuiser dans un suprême éclat tous les trésors de son admirable jeunesse; elle n'est qu'apaisée, assise dans sa virilité, sans rides, mais dépouillée des fleurs de son printemps, des fleurs même de son été qui déjà disparaît dans ce long automme qui commence. Ce qui est mort, ou du moins bien près de mourir, c'est l'Etat ancien, l'Etat historique. L'Etat moderne va lui succéder. La philosophie l'annonce et le prépare. La France, rejetant loin d'elle ses vieilles haines, ses longues inimitiés, appelle à elle avec amour toutes les nationalités qui l'environnent; elle aspire à les réconcilier, à les unir enfin dans la vérité politique. On le sent bientôt partout, à des degrés divers; ce qui va s'accomplir n'est pas l'œuvre d'un peuple et d'un pays, c'est l'œuvre de tous. Pour tous l'avenir est là, le progrès est là, ce progrès social dont le besoin, de plus en plus senti, agite les esprits et les cœurs. Aussi jusqu'au jour néfaste où elle dévia si tristement de la route que la philosophie lui avait tracée, la révolution qu'on a nommée française ne fut pas française seulement; par tout ce qu'elle avait de vrai, de durable et d'immortel, elle fut, ce n'est pas trop dire, elle fut ce qu'elle est encore aux yeux de tous ceux qui la comprennent, une révolution européenne et universelle!

C'est qu'il s'agissait alors de quelque chose de meilleur et de plus grand que ce qu'on nomme si pompeusement aujourd'hui la cause des nationalités. Comprise, comme il faudrait la comprendre, cette cause est juste, je le sais. Qu'on vienne tout à coup porter atteinte à la personnalité d'un peuple, qu'on tente, pour le mieux asservir, de lui enlever cette langue, reflet de lui-même, expression de ce qu'il fut, de ce qu'il est encore, je conçois que ce peuple regimbe et résiste; je conçois qu'ainsi menacé dans ce qu'il y a de plus intime en lui, il ait recours pour rompre les fers dont on l'enveloppe, au moyen même qu'on a choisi pour les mieux river. C'est sa vie littéraire qui l'a fait croître et grandir; terrassé, garrotté, découpé peut-être en morceaux, comme un lion vaincu, par l'ambition des rois et la cruauté des ministres de leur tyrannie, c'est elle encore qui, sous l'oppression qui l'accable, saura garder intacte et vivante sa personnalité et préparer les jours bénis de sa délivrance. Mais faut-il en conclure, car c'est bien ici le nœud du débat qui divise aujourd'hui l'Eu-

rope, faut-il en conclure qu'une fois relevé, libre et rendu à lui-même, le peuple dont je parle devra nécessairement demander à cette nationalité littéraire à laquelle il doit son salut et son indépendance, l'unité civile et politique dont il a besoin? Et si peut-être, car on peut tout supposer, à côté de cette nationalité rendue à elle-même, mais menacée encore (les faibles le sont toujours), s'en trouvait une autre faible et menacée comme elle, à laquelle, à défaut des longs souvenirs l'unirait la communauté des périls, des craintes, des espérances, des maux soufferts, des biens peut-être un moment partagés, la communauté surtout des aspiration politiques, je le demande, qu'y aurait-il de déraisonnable et de si périlleux dans le rapprochement et l'union en un seul peuple de ces deux nationalités jusque-là séparées? Chacune d'elles, dans cette union, ne garderait-elle pas aisément, ce qu'elle a de meilleur, j'allais dire tout ce qu'elle a de bon, tout ce qui suffit à lui conserver son originalité propre et sa physionomie. Pareille union ne s'accomplirait pas en un jour et sans difficultés; mais si jamais quelque part elle avait lieu, bien loin de les abaisser dans notre estime, n'honorerait-t-elle pas, au contraire, les peuples assez raisonnables pour l'avoir tentée, assez maitres d'eux-mêmes et de leurs passions, pour l'avoir accomplie? N'y comptez pas trop pourtant; ce que je viens de supposer n'est peut-être qu'un rêve. Mais ce qui n'en est pas un, et suffit amplement à ma thèse, c'est l'union réelle, palpable, et bien aisée à constater, au centre même de l'Europe, de trois nationalités fort distinctes à coup sûr et ailleurs singulièrement hostiles; union volontaire, librement consentie, cimentée toujours mieux et plus étroitement de jour en jour par le même amour du sol natal, par un commun acquiescement à la même vérité politique. Un attachement sérieux, profond, aux institutions de la patrie, à ses destinées, enveloppe en quelque sorte, ces trois nationalités, dans une nationalité nouvelle, plus haute, plus sereine et plus pure, les lie en un seul faisceau, en un seul corps, et leur laisse au fond plus d'indépendance littéraire et morale qu'elles n'en trouveraient en échappant à cette unité qui les corrige et les modère, en les complétant, pour aller se perdre follement dans ces grandes nationalités voisines qui aspirent peut-être aujourd'hui à les absorber. La Suisse est petite, mais elle n'en donne pas moins à l'Europe aujourd'hui un grand exemple. Plût à Dieu qu'il fût compris et qu'elle ne fût pas seule à le donner! on ne se rejetterait pas avec tant d'ardeur dans ces animosités nationales, legs impur des générations qui nous ont précédés. Triste fruit de l'étude de l'histoire comme on nous l'a faite depuis trente ans. On se rend si bien compte des haines des peuples dans le passé, qu'on les trouve dans le présent, toutes naturelles. Elles tenaient, nous assure-t-on, à leur vie même, à leur personnalité; ils perdraient en y renonçant, la physionomie qui les distingue; avec les antipathies de races, le patriotisme lui-même disparaîtrait. Vous le voyez, Monsieur, votre vieux conscrit aurait à faire à forte partie si, dans les loisirs qu'il goûte

aujourd'hui après tant de combats, il allait se mettre en tête de réaliser son programme. Il a bien mal profité de sa longue vie, puisqu'il en est encore à ne pas savoir que chaque peuple a sa mission spéciale, et que porter témérairement la main sur sa nationalité, c'est l'empêcher de comprendre cette mission et de la remplir. Le bonhomme ignore-t-il donc que le mal, au sens historique, est encore un bien et que ce qu'il voudrait dans son imprudence enlever aux nations est précisément peut-être ce qui les fait et les soutient? Sur tout cela, Joseph Bertha n'en sait pas plus, je le crains bien, que les écrivains du dix-huitième siècle; il lui manque, ce qui leur manquait, l'intelligence de l'histoire, l'intuition du passé, comme on dit aujourd'hui. Heureusement pour eux et pour nous, ces ignorants célèbres avaient gardé, comme votre vieux conscrit, l'intuition de la justice, et si peut-être ils mettaient trop haut dans leur estime le progrès social, et s'en exagéraient les bienfaits, ils y croyaient du moins d'une foi vigoureuse et sincère. Cette foi qui semble éteinte et n'est peut-être qu'endormie, ne comptez pas pour la ranimer sur les coryphées de la politique. L'Europe a besoin d'autres guides, et ces guides meilleurs, les peuples finiraient par les écouter et les suivre, s'ils se montraient à la hauteur de leur rôle et s'ils en avaient à la fois l'intelligence et le courage. C'est aux penseurs, aux philosophes, s'il est encore en Europe des philosophes et des penseurs; c'est aux hommes sans haines, sans préjugés, sans passions nationales; c'est aux amis sincères de la justice et de la liberté qu'il appartiendrait de dégager enfin la vérité sociale des obscurités qui, sur tant de points, l'enveloppent encore. Ce serait le moyen, de réconcilier un jour, en les unissant dans une même foi politique, ces nationalités de plus en plus hostiles. Mais, ce qu'il faudrait avant tout, ce serait de donner une voix à ce que je nommerai volontiers la grande opinion publique européenne. C'est la vraie, Monsieur, c'est la bonne, mais la presse aujourd'hui ne l'exprime guère. Ce qu'elle exprime surtout ce sont les passions du jour et de l'heure, c'est la lutte des gouvernants et des gouvernés, l'antagonisme des opinions exclusives des patriotismes grossièrement et sottement acharnés les uns contre les autres. Hélas! ici comme partout, la liberté c'est la puissance du mal comme du bien, et ce qui n'est que trop visible à tous les yeux, c'est qu'une certaine presse que je ne veux pas caractériser, fait aujourd'hui en Europe un mal immense. Ce mal étouffe et recouvre en quelque sorte à mesure le bien que devrait faire la presse honnête et sérieuse. Ce qui me surprend, Monsieur, c'est que les représentants du vrai libéralisme n'aient pas encore senti le besoin de sortir de l'isolement qui paralyse leurs efforts et risque d'amortir leur courage, pour faire de leurs voix réunies une seule et grande voix, assez forte pour se faire écouter, assez populaire pour être intelligible à tous les esprits et pour exercer une action sérieuse sur les peuples. Les peuples, qui ont tant de peine à comprendre la liberté, qui la recherchent si tard et parfois se lassent si vite de sa pour-

suite, ne font pas, heureusement, aussi bon marché de la justice. Pour le reconnaître il suffit d'y regarder d'un peu près : la justice, au fond, voilà leur rêve; le règne de la justice dans le monde, voilà leur idéal. Les meneurs politiques ont leurs raisons pour ne pas s'en apercevoir; mais les vrais amis des peuples devraient, ce semble, les comprendre mieux, comprendre mieux aussi quel levier puissant ils ont à leur portée pour agir sur les masses, et pour faire de ces ennemis prétendus du progrès social des auxiliaires dans l'œuvre qu'ils rêvent sans oser y croire, sans oser y mettre la main. Au milieu des haines grossières qui semblent de plus en plus séparer les nations, il serait beau de voir se rapprocher et s'unir dans un but commun tous les hommes de cœur et de pensée que ces rivalités n'atteignent pas.

La diplomatie, à coup sûr, ne réussira pas à les éteindre. On le sent, de reste, à travers ses belles paroles, elle ne se soucie guère de vérité politique et de progrès social, et s'il est vrai que ce soit de ce progrès que la paix du monde dépende dans l'avenir, ne serait-ce pas à l'opinion publique à prendre en main à son tour cette grande cause? On a tant réuni de congrès scientifiques depuis vingt ans; le plus utile, s'il en sortait quelque chose de sérieux, serait peut-être celui où toutes les opinions, même les plus divergentes, sur ces graves problèmes, pourraient librement s'avouer et se produire. Les bons bourgeois, en France et ailleurs, en riraient bien un peu, mais croyez-le bien, Monsieur, le vrai peuple n'en rirait pas ou n'en rirait pas longtemps. L'important, pour le rendre attentif et sérieux, ce serait de le bien prendre, non pas par ses mauvais côtés, comme on l'a fait trop jusqu'ici et comme on le fait encore, mais par cet amour de la justice qu'il est impossible de méconnaître au fond de son ignorance et derrière ses passions. Les grands papes du moyen âge connaissaient la nature humaine un peu mieux que les feuilletonistes d'aujourd'hui; c'est dans la conscience publique qu'ils prenaient leur point d'appui pour agir sur le monde. C'est ainsi qu'ils ont commencé la civilisation moderne, et c'est ainsi que plus tard également, après l'épuisement de la pensée catholique, se produisit avec tant d'éclat, sous la plume des Voltaire et des Rousseau, une phase nouvelle bien différente du progrès social. Ces représentants involontaires des idées chrétiennes n'auraient jamais accompli l'œuvre qui fait leur gloire s'ils avaient craint de faire appel à la conscience publique. Cette conscience, ils la secouèrent, ils l'arrachèrent en quelque sorte en dépit d'elle-même à l'engourdissement où elle était plongée, et c'est là ce qui rendit possible la mise en lumière et plus tard la proclamation des grands principes qui jetèrent sur la France un si vif éclat et lui valurent un moment l'admiration du monde. Ils le méritaient certes ce beau nom de *principes* aujourd'hui tant profané, car ce n'était pas du droit romain qu'il s'agissait alors, du droit français, anglais, germanique : il s'agissait du droit humain, du droit universel, de celui qui, bien loin de séparer

les peuples, les rapproche au contraire et peut les unir. M. de Maistre se plaint quelque part de ne savoir où prendre la nature humaine. « Des Italiens, des Anglais, des Français, des Russes, des Allemands, j'en trouve partout, dit-il; mais l'homme, je le cherche, et je ne l'ai jamais rencontré. » Cette boutade qui nous fait sourire met en relief une vérité bien triste. Oui, même aujourd'hui, après un si long épanouissement des idées chrétiennes, combien peu d'hommes sont hommes dans le sens complet du mot! Vous l'aurez senti comme moi, Monsieur, c'est une des souffrances de la vie que cette borne morale qu'on rencontre si vite, hélas! chez ces hommes de toutes langues, de tout pays, qui se croisent incessamment sur le sol agité de notre Europe. Ces nationalités morales dans lesquelles, comme des troupeaux, les peuples sont parqués, ne sont-elles pas aussi pour quelque chose, pour beaucoup, je le crains, dans les luttes religieuses qui les divisent? Le libre examen n'explique pas tout dans cet aspect bizarre et si bigarré de la chrétienté moderne : ce sont trop souvent, sous son couvert, des répulsions grossières et tout instinctives qui se produisent. On se croit protestant quand on n'est qu'Anglais, Suisse ou Germain, tout comme on se croit romain ou grec quand on est simplement Français ou Russe. On subordonne ainsi sans pudeur la sainte cause de la vérité à de sottes animosités nationales, et cela sans même entrevoir en soi cette énormité morale, mal honteux que la plus faible mesure de foi et de vie chrétienne devrait guérir. C'est là peut-être ce qu'avaient senti les fondateurs de cette *alliance évangélique* qui a fait déjà un si grand bien et en fera un plus grand, je l'espère, dans l'avenir.

Cette œuvre excellente a ravivé la conscience trop longtemps endormie de l'universalité de l'Evangile et de l'Eglise. Dans un autre domaine de la pensée, sur le terrain du monde politique et du progrès social, pourquoi des hommes désintéressés, des hommes de cœur, d'intelligence et de courage craindraient-ils de faire appel, dans l'intérêt futur de la paix du monde, aux principes aujourd'hui languissants et dédaignés du droit humain, du droit universel? Ce rôle que la France, depuis tant d'années, semble avoir abdiqué, ce serait à elle à le ressaisir. Parmi ses publicistes actuels, les plus éminents, je crois, le comprennent. Mais comprendre ne suffit pas, il faut oser, et pour oser il faut croire. C'est la foi en la nature humaine qui manque essentiellement aujourd'hui. Excessive, je le sais, au dix-huitième siècle, trop vive, trop ardente, elle était aveugle et pleine d'illusions; mais n'est-ce donc pas aussi une illusion, et des plus funestes que ce mépris de l'homme pour l'homme, ce scepticisme humain, dirai-je, si général, presque universel? Croyez-le bien, Monsieur, c'est là ce qui paralyse tout, ce qui comprime l'élan des esprits et refroidit les cœurs. On fait des phrases sur le progrès social, mais qui s'en soucie au fond? presque personne. Ses amis eux-mêmes en ont peur : pourquoi? parce qu'aujourd'hui, hélas! l'homme a peur de l'homme. Il importe assurément de marcher avec prudence dans l'étude de questions qui se

rattachent au problème du progrès social; mais en évitant les erreurs mêlées autrefois si tristement à l'œuvre admirable du dernier siècle, il faut se garder également de tomber en des erreurs contraires. Ne flattons pas la nature humaine, mais ne la calomnions pas non plus. Craignons de la méconnaître, et pour l'avoir étudiée légèrement, sans sympathie, sans respect, de la voir devant nous sans la comprendre. Ce qu'elle ne contient pas, elle ne le donnera jamais; mais ce qu'elle contient, elle ne l'offre qu'à ceux qui l'honorent, qu'à ceux qui l'aiment, et par des paroles de vie et de vérité, savent réveiller énergiquement les échos qui dorment en elle. Règne du mensonge, règne de l'or, affaissement toujours plus sensible des esprits et des cœurs, prostitution de la parole et de la pensée, défiance générale, rivalités grossières, obscurcissement du droit, culte de la force, fruits des sueurs du pauvre jetés sans vergogne dans le gouffre toujours plus profond des préparatifs de guerre, tout ce que repousse avec horreur le bon sens honnête et populaire de votre vieux conscrit, aujourd'hui, de plus en plus, voilà ce qui triomphe. Ce ne seront ni les financiers, ni les diplomates qui guériront tous ces maux : le remède ne peut sortir que d'un réveil puissant de la conscience publique, et ce réveil ne viendra pas de ceux qui, à des degrés divers, dans tous les pays de l'Europe, s'appliquent à la corrompre ou à l'endormir.

F. Frossard.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 juin.

Le plus grand événement de la quinzaine. — Quelques réflexions sur le derby français. — La dernière discussion sur l'instruction primaire. — Le trois-centième anniversaire de la mort de Calvin; Conférences de M. de Félice. — Les sociétés religieuses d'Angleterre. — M. César Malan. — La Polémique au sujet de la Vie de Jésus; *le dernier ouvrage de M. Louis Veuillot.* — Moïse et le Talmud, *par M. Alexandre Weill.* — La Religieuse. — *Le Pape et la Pologne. — Un ouvrage de M. Cornélis de Witt. — La lutte au sein du protestantisme français; les Conférences de Nîmes. — Nomination de M. Colani.*

Mentionnons d'abord les choses graves. Nous parlerons ensuite de religion et de liberté.

Le poulain Vermout est arrivé premier au grand derby du dimanche 5 juin ; il a gagné le prix de 100,000 fr. Tout Paris s'y trouvait, nous dit-on, et les acclamations frénétiques dont la foule a salué le vainqueur prouvent que l'enthousiasme n'est point mort dans les âmes, comme le prétendent certains esprits moroses qui n'ont que des paroles sévères à l'adresse de notre génération.

Nous n'avons plus rien à envier à l'Angleterre ; non-seulement la jument qui avait eu les honneurs d'Epsom a été vaincue, mais notre peuple s'est élevé à la hauteur des goûts britanniques, et le *turf* est devenu enfin une grande passion française. Il est vrai que les Anglais ont d'autres passions plus tenaces encore ; ils ont la manie de l'indépendance individuelle et de la libre discussion ; s'ils ferment leur parlement pour célébrer le derby, en revanche, ils ne supporteront jamais que le derby se célèbre un dimanche, et leur respect pour ce qu'ils appellent le jour du Seigneur ne leur permet pas de déserter leurs temples, afin de fêter un cheval victorieux. Mais ce sont là les travers de leur génie national ; les suivre sur ce terrain serait de l'anglomanie ; laissons-leur la passion de la liberté et l'ardeur religieuse ; nous leur avons pris leur *jockey-club* et cela nous suffit.

Il y a cependant des gens qui ne sont pas satisfaits ; ils trouvent durs

que la Commission municipale de Paris, qui n'est point élue par les Parisiens, mais qui dispose de leurs deniers, constitue avec le produit de l'impôt la moitié d'un prix de 100,000 fr., dont le résultat ne sera pas même l'amélioration de la race chevaline; ils préféreraient voir leur argent aller partout ailleurs. La prospérité du *turf*, le spectacle qu'il présente au peuple, le luxe insolent et le scandale qui s'y étale, les goûts effrénés qu'il développe, ne leur paraissent avoir aucune utilité publique; que les amateurs s'y plaisent, c'est leur affaire; mais ce n'est pas pour cela qu'eux, pauvres petits bourgeois, ont payé leurs contributions. Nous sommes un peu de ces gens-là.

Nous allons plus loin, et nous pensons que la moindre addition au traitement des instituteurs primaires serait plus digne de la France que ces prodigalités dont profitent quelques privilégiés; nous regrettons avec M. Jules Simon les sommes énormes qui s'enfouissent dans les fondations du grand Opéra. Un million d'enfants dans notre patrie sont privés de tout enseignement. Convient-il de leur refuser plus longtemps le pain de l'intelligence, et de laisser entièrement illettrés ceux auxquels le suffrage universel demande un vote indépendant?

Si encore l'école et l'Eglise étaient libres en France, nos regrets seraient bien diminués; mais en présence des lois qui régissent l'enseignement de l'instituteur, du pasteur et du prêtre, il est humiliant de constater que les théâtres, auxquels on ne refuse déjà pas les subventions généreuses, auront seuls désormais le bénéfice de la liberté.

Ces réflexions nous sont suggérées par la discussion du budget de cette année, et surtout par la séance où a été débattue la grande question de l'instruction primaire. Il est extrêmement regrettable qu'un sujet d'une importance aussi capitale ait dû être traité à la fin de la session; la Chambre, accablée de travail, a écouté avec impatience M. Jules Simon; nous avouons n'avoir point été édifié par les réponses qu'on lui a faites; il fallait apporter à une question semblable une religieuse attention.

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, les Eglises protestantes de France, de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Amérique ont célébré le 27 mai dernier le trois-centième anniversaire séculaire de la mort de Jean Calvin. A Paris, une foule énorme a rempli deux jours de suite le vaste temple de l'Oratoire, pour entendre deux conférences de M. de Félice, professeur de théologie à Montauban. M. de Félice a été constamment à la hauteur de la tâche grande et difficile dont il s'était chargé; il a fait ressortir, avec une admirable fidélité historique, les traits principaux de la sévère figure de Calvin, sans l'adoucirr ni la flatter; on a retrouvé dans ces discours toutes les qualités d'exposition nette, ferme, lucide, qui donnent tant de valeur à ses travaux historiques. Rien n'était plus facile, en parlant à une pareille assemblée, en se plaçant en présence des grands souvenirs de la Réformation et des luttes actuelles, que de se laisser aller à l'émotion du moment et à des mouve-

ments oratoires; M. de Félice a résisté à cette tentation, trop peut-être au gré de bon nombre de ses auditeurs. Il a voulu avant tout être vrai, juste, impartial; il a fermement écarté de son cadre tout ce qui eût paru sacrifier à l'effet; il a parlé de Calvin dans un langage digne de Calvin, sobre, austère, comme le grand modèle qu'il avait devant les yeux. C'est là, selon nous, un très grand mérite, à ne considérer même que le point de vue historique et littéraire; l'impression produite a été sérieuse, profonde, religieuse avant tout; nous remercions l'orateur d'avoir si bien compris sa tâche et de l'avoir si fidèlement remplie. Nous n'essayerons pas aujourd'hui d'analyser ces deux belles conférences qui vont être publiées et que chacun lira.

A Genève aussi, l'anniversaire de la mort de Calvin a été dignement célébré. On nous a parlé en particulier d'un éloquent discours de M. Merle d'Aubigné, et d'un travail extrêmement remarquable et complet que M. le pasteur Viguet a lu dans une séance publique de l'Alliance évangélique.

En résumé, cette fête de la Réforme française a laissé des impressions profondes; elle aura contribué puissamment, ainsi que nous l'espérions, au réveil de la vie religieuse au sein de nos Eglises; une grande vérité s'en est dégagée avec évidence : c'est que la Réformation n'a point été une œuvre de libres penseurs, c'est que, suivant la remarquable parole de M. de Rémusat, elle n'a pas consisté à croire moins, mais à croire plus et mieux. Voilà l'enseignement dont nous avions besoin à une époque où le protestantisme est si étrangement défiguré dans l'opinion publique. Il est bon de rappeler qu'il fut à son origine une affirmation, et que, comme l'a fort bien dit M. de Félice, pour une Eglise comme pour un individu, la solution de continuité, c'est la mort.

Nous avons sous les yeux les rapports de presque toutes les Sociétés religieuses d'Angleterre qui célèbrent, comme on le sait, leurs anniversaires au mois de mai de chaque année; leurs budgets réunis atteignent le chiffre énorme de 30 millions de francs, sur lesquels la Société Biblique seule a recueilli plus de 4 millions. Que l'on songe qu'il ne s'agit ici que d'œuvres d'évangélisation, et qu'il faudrait y joindre, pour se donner une juste idée de la puissance de la vie religieuse en Angleterre, les sommes bien autrement considérables que s'imposent les Eglises officielles ou indépendantes pour subvenir aux frais de leur culte, ou pour augmenter leur sphère d'action, ainsi que les revenus de sociétés de bienfaisance entièrement soutenues par des souscriptions volontaires. Nous demandons à ceux qui ne voient dans le protestantisme que la proclamation du libre examen, s'il faut moins qu'une foi positive pour obtenir de tels sacrifices et enfanter des œuvres semblables.

Il vient de mourir à Genève, à l'âge de soixante-dix-huit ans, un des hommes qui ont le plus contribué par leur énergie, au réveil religieux du commencement de ce siècle. M. le pasteur César Malan a joué dans sa

patrie, vers 1820, un rôle considérable; on sait qu'à cette époque Genève subissait encore l'influence du déisme pâle, énervant du dernier siècle, auquel manquait l'ardente inspiration de Rousseau. Que l'on se figure l'effet que dut faire, dans un semblable milieu, l'apparition du calvinisme doctrinal le plus rigide que M. Malan avait embrassé avec toute l'ardeur de sa jeunesse et d'un caractère naturellement absolu. Il en résulta des froissements douloureux où tous les torts ne furent pas du côté de la vénérable compagnie; M. Malan sacrifiait beaucoup trop à la logique; le christianisme se présentait à lui comme un système intellectuel arrêté où l'élément psychologique et moral n'occupait qu'une place restreinte. Aussi absolu dans sa conduite que dans ses doctrines, il n'exerça pas toute l'influence qu'auraient dû lui assurer des dons éminents, des aptitudes intellectuelles très variées, et une éloquence originale et souvent puissante. Sur la brèche pendant toute sa vie, il a publié des centaines d'écrits populaires dont quelques-uns sont tout à fait remarquables; musicien et poëte, il a composé un grand nombre d'hymnes religieux. En avançant en âge, la vie intérieure se développait chez lui dans une plus grande mesure, et sa piété revêtait un caractère toujours plus intime et plus pénétrant. Quelque réserve que l'on puisse faire sur certains points de sa théologie, on ne peut qu'admirer son courage à confesser l'Evangile, sa foi, l'une des plus fortes et des plus sereines que nous ayons jamais rencontrées, son ardeur enfin que tempéraient une amabilité charmante, un enjouement plein de grâce et d'abandon. Les regrets unanimes qu'a causés sa mort ont prouvé que chacun savait s'élever au-dessus des anciennes luttes pour apprécier les grands côtés de son caractère et de son activité.

La polémique au sujet de la *Vie de Jésus* continue avec une inépuisable ardeur; nous ne sommes pas de ceux qui le regrettent; l'Evangile n'a rien à perdre à cet examen prolongé; il n'y a pas un an que l'ouvrage de M. Renan a paru. Que l'on nous dise ce qui en reste aujourd'hui. Qu'on se rappelle l'enthousiasme qui l'accueillit au début, l'admiration passionnée avec laquelle nos critiques les plus difficiles saluaient ce nouveau Christ rendu, pour la première fois, « vivant et vraisemblable. » Qui d'entre eux oserait encore signer ces pages pleines d'une émotion si joyeuse? Quelques mois ont suffi pour cette immense chute. Nous-mêmes nous n'aurions pas osé croire à un si rapide écroulement.

Ce qu'il y a de plus remarquable en tout ceci, c'est que ce n'est pas du camp chrétien que sont partis les plus rudes coups. La critique elle-même a démoli l'œuvre légère qu'elle avait si rapidement élevée dans un jour de sereine confiance. Il y a au contraire telles apologies de l'Evangile qui serviraient à merveille la cause de M. Renan. Voici, par exemple, un gros volume intitulé : *Vie de notre Seigneur Jésus-Christ*, et signé par M. Louis Veuillot. Nous l'avons ouvert avec une vive curiosité, nous demandant ce que deviendrait l'Evangile entre les mains de ce polémiste

furieux, qui a mis au service de l'Eglise, suivant l'expression de Mgr Sibour, « le rire cynique de Voltaire » et toutes les passions de l'esprit de parti. L'introduction semble annoncer un souffle meilleur. « J'entre, dit l'auteur, dans le récit de la vie mortelle du Verbe incarné, suivant pas à pas l'Evangile, ne l'abrégeant que le moins que je peux. Je ne fais ni à Dieu ni au lecteur l'injure de vouloir rien prouver... » (p. x). On pourrait donc s'attendre à ce que, sous la plume de M. Veuillot, les faits évangéliques vont se présenter dans leur majesté simple et grande, qui porte en effet avec elle la démonstration de leur divinité. Hélas! il n'en est rien. M. Veuillot, qui ne veut pas faire à Dieu l'injure de prouver l'Evangile, lui a fait celle de l'embellir de toutes les superfétations de la légende et des broderies de sa propre imagination. Nous connaissions M. Veuillot théologien du droit canon, mais nous ne l'avions pas encore vu pratiquer l'exégèse. C'est une surprise qu'il nous réservait. Que de renseignements précieux ne lui devons-nous pas! Il sait, par exemple, que Marie avait quatorze ans quand elle reçut la visite de l'ange, il sait encore qu'il y avait près du berceau du Christ « un bœuf et un âne dont l'haleine réchauffait le premier né. Ces animaux avaient été amenés par Joseph, l'âne pour servir de monture à Marie, le bœuf pour être vendu et subvenir aux frais du voyage. Isaïe a dit : « Le bœuf « connaît celui à qui il appartient et l'âne l'étable de son maître » (p. 74). Un peu plus loin, nous lisons qu'Elisabeth appelle Marie *mère de Dieu* (p. 92). Nous apprenons (p. 128) que l'époux des noces de Cana devint l'apôtre saint Simon, que les six urnes dont l'eau fut changée en vin sont les six périodes entre lesquelles on divise le temps qui a précédé la venue du Messie (p. 126), que les deux barques des apôtres sont les Eglises d'Orient et d'Occident, que les poissons du Jourdain avaient une peur extrême de se laisser entraîner vers l'embouchure, parce qu'une fois dans la mer Morte ils mouraient aussitôt, et qu'il y a là une image du fleuve de la vie, à l'extrémité duquel se trouve le gouffre éternel (p. 134); que la femme samaritaine du chapitre IV de saint Jean s'appelait Photine, et qu'elle mourut en l'an 60, martyre, avec ses deux fils et ses cinq sœurs (p. 147); que dans le miracle de la multiplication des pains, la foule s'assied sur l'herbe verte, image des convoitises qu'il faut mépriser; que les cinq pains d'orge du premier miracle indiquent les rites de l'ancienne loi contenue dans les cinq livres de Moïse, et les sept pains du second miracle la loi évangélique dans laquelle la grâce septiforme de l'Esprit-Saint est distribuée à tous les fidèles (p. 226); que si les cinq pains étaient d'orge, c'est que l'orge est la nourriture des bêtes de somme et des esclaves...; que la partie nutritive de l'orge est recouverte de téguments très tenaces, et que l'aliment vital de l'âme, dans la loi mosaïque, était enveloppé de voiles très épais (p. 227); que les deux poissons indiquent les deux caractères de prêtre et de victime que le Christ a réunis sur la croix (p. 228).

Nous faisons grâce à nos lecteurs des autres jolies choses dont ce livre est rempli. On voit que M. Veuillot excelle dans le genre fleuri. Il a largement puisé dans le Pères orientaux, et, sur le terrain de l'allégorie, Origène seul est son égal. Nous demandons seulement aux théologiens de profession de l'Eglise catholique ce qu'ils pensent du zèle exégétique de ce nouveau docteur. En tous cas, ils ne peuvent pas refuser à M. Veuillot le don de l'intrépidité. Rien ne l'arrête; et, par une grâce d'état, par une inspiration spéciale, après s'être montré l'exégète que vous venez de voir, il se fait hébraïsant et géographe. Il nous apprend que Capernaüm était situé à l'embouchure du Jourdain (p. 130), qu'*Israël* signifie *sincère*, que ce nom fut donné à Jacob pour remplacer le sien, qui signifie trompeur, tandis que l'Ecriture, d'accord avec l'étymologie, déclare positivement qu'Israël signifie vainqueur de Dieu (Genèse XXXII, 28); au reste, ceci n'est qu'un exemple de la manière dont M. Veuillot interprète presque tous les noms des patriarches, des prophètes et des apôtres, et ce qu'il y a d'étrange c'est que, dans ses explications les plus hasardées, il ne trahit pas la moindre hésitation. Par une affirmation souveraine, il tranche les problèmes les plus difficiles, et rien n'égale son ignorance, si ce n'est son aplomb.

Il est humiliant de songer que nous avons là un spécimen de l'apologie du christianisme en vogue dans l'Eglise catholique, et que la théologie tombe en de semblables mains. Comment s'étonner que l'incrédulité bâtisse son roman, quand l'orthodoxie lui en donne l'exemple, et que l'histoire de ce qu'il y a de plus sacré au monde disparaît sous les broderies ingénieuses d'un commentaire pareil !

Notre opinion sur la théologie de M. Veuillot ne nous empêchera pas de rendre justice à son talent; quand nous le rencontrons sur un autre terrain que celui de l'exégèse et de la critique, quand il s'occupe d'histoire générale ou de simple morale, nous reconnaissons qu'il y déploie à l'aise une éloquence forte, nerveuse et d'une incontestable puissance; dans sa description de la misère et de la grandeur de l'homme, il y a des mots d'une admirable énergie. (Voir en particulier les pages 6 à 7.) Dans son tableau de l'ancienne Rome, il y a des pages où l'on sent l'influence de la lecture de Bossuet; enfin, tout en détestant la manière haineuse dont il traite ses adversaires et les incroyables sophismes (p. 197) par lesquels il prétend appuyer l'inquisition sur l'Evangile, nous avons été souvent touché des hommages sincères, émus qu'il adresse au Sauveur.

En contraste avec l'œuvre de M. Veuillot, et comme modèle d'une polémique élevée, solide et de bon goût, nous aimons à signaler à nos lecteurs un petit ouvrage de M. Wallon de l'Institut : *La vie de Jésus et son nouvel historien*. Collègue de M. Renan, M. Wallon ne se proposait point de l'attaquer; il y a été amené par la publication de l'édition populaire de son fameux ouvrage.

Parmi les ouvrages récents qui touchent à la question religieuse, nous en remarquons un de M. Alexandre Weill, intitulé : *Moïse et le Talmud*, interessant à plus d'un titre, et surtout parce qu'il est le résumé des opinions de l'extrême gauche du rationalisme israélite. Il ne faut pas s'arrêter à la préface, où l'auteur, racontant un entretien qu'il a eu avec Meyerbeer la veille de la mort de ce dernier, se fait administrer par le grand maëstro des éloges que le public ne prendra probablement pas au sérieux. Il serait, en effet, trop commode de faire parler les morts pour satisfaire la vanité des vivants. L'introduction est beaucoup plus curieuse. L'auteur y raconte sa vie, vie pittoresque, accidentée, où nous apprenons à connaître les mœurs et les idées des juifs français. L'ouvrage lui-même n'est point une œuvre de pure science, c'est une application des idées de l'auteur à l'Ancien Testament. Selon M. Weill, on ne peut se faire de Dieu que deux idées : ou bien Dieu est l'immuable, l'absolu, dont la seule expression est la loi physique ou morale, ou bien Dieu est un être arbitraire; c'est pour la première de ces idées que se prononce M. Weill, et, suivant lui, Moïse a été l'apôtre de cette idée-là. Moïse, philosophe législateur, a connu Dieu comme la loi par excellence, loi inflexible, qui dans l'ordre de la nature n'admet point de miracle, et dans l'ordre moral n'admet point de pardon. Tout ce qui, dans l'Ancien Testament, suppose en Dieu une volonté, ou des affections d'homme, est une superfétation des scribes juifs, et doit se rapporter à l'école rabbinique qui a produit le Talmud. M. Weill prétend établir, dès les premières pages de la Bible, ce qui appartient à Moïse et ce qui est l'œuvre des scribes. Ainsi, selon lui, la fameuse différence des noms d'Elohim et de Jéhovah s'explique par son système; Elohim, c'est le Dieu *fort, puissant*, en d'autres termes, le Dieu arbitraire des prêtres. Jéhovah, au contraire, est l'essence même des choses; sa loi, c'est la logique. Tandis qu'Elohim fait des miracles, Jéhovah, le Dieu de Moïse, n'en fait point, il se révèle directement au cœur et à la raison. Telle est la thèse de M. Weill. Il s'agit de faire de Moïse le premier interprète, le premier apôtre de la vraie philosophie, et, pour y arriver, M. Weill ne recule devant aucun obstacle; il écarte résolûment du Pentateuque tous les passages qui ne conviennent pas à son système, leur assigne une date ultérieure, et transporte ainsi dans la critique l'arbitraire le plus absolu. Il y a dans son livre beaucoup de recherches ingénieuses, mais la méthode en est aussi peu scientifique que le point de départ en est faux. M. Weill paraît très versé dans la connaissance des traités rabbiniques; quant à sa science philologique, nous avouons qu'elle nous paraît fort suspecte. Que penser, en effet, d'un linguiste qui prétend qu'il y a, en général, une grande analogie onomatopique entre l'hébreu et le français, et qui se rattache à l'idée que le patois du Midi et le basque viennent tous deux de l'hébreu? (P. 57.)

L'auteur du *Maudit* vient, avec un grand fracas d'annonces, de lancer dans le monde un autre roman religieux, *la Religieuse*, dont les édi-

tions, paraît-il, s'écoulent rapidement. Ce roman n'est que la suite du premier; dans les premiers chapitres, on assiste à l'enterrement de *Julio*, le Maudit, le prêtre interdit; après quoi, on suit de couvent en couvent la sœur Thérèse, l'amie de Julio, qui finit par revenir à Paris et par y travailler de concert avec l'abbé Loubaire, l'évêque d'A..., chanoine à Saint-Denis, et d'autres prêtres, à ce que l'auteur appelle la fondation de l'Eglise nouvelle. Cet évêque d'A... est, d'après le livre, l'auteur du *Maudit*. Cette association a pour but de combattre l'ultramontanisme, et de lui arracher le gouvernement des âmes. Pour cela, ces nouveaux apôtres ne se proposent nullement une réforme; ils resteront dans l'Eglise, se soumettront à ses dogmes, à sa discipline et à sa hiérarchie, mais livreront une guerre acharnée au parti qui domine à Rome. On assiste au déroulement de ce programme, jusqu'au moment où Loubaire, l'avocat ardent de l'Eglise nouvelle, périt poignardé par un fanatique ultramontain.

Tel est le plan de cette œuvre, qui ne doit qu'aux circonstances actuelles son succès de popularité. Sa valeur littéraire est absolument nulle : les situations sont sans intérêt, le style est mélodramatique, les caractères sans originalité, la plaisanterie lourde et vulgaire. Le personnage principal, sœur Thérèse, qui, pour fonder l'école de l'avenir, voyage dans toute la France, afin d'y propager l'institution récente des Entretiens philosophiques et littéraires, est un de ces types ridicules de femmes apôtres, tels que notre époque en a tant produits, et qui n'ont pas même été supportables, quand le premier romancier de notre temps, G. Sand, les entourait d'une poétique auréole. Cependant, si ce livre est médiocre, il n'est point immoral; il ne contient pas de détails scabreux, comme on pourrait le croire d'après le titre, qui rappelle une des pires productions du siècle dernier; il ne médit point des mœurs des prêtres, et plusieurs de ses critiques contre la vie des couvents semblent attester l'expérience personnelle d'un témoin qui a souffert et qui dit vrai. L'auteur n'a point traité le côté de son sujet qui eût le plus affriandé son public, et il faut lui en savoir gré. Mais ce qui nous paraît détestable dans cette œuvre, c'est le procédé commode par lequel un auteur qui ne signe pas son roman fait apparaître et parler des hommes très vivants, dont le nom se reconnaît dans des transparents homonymes, MM. Veuillot, dom Guéranger et bon nombre d'évêques. Le cardinal qui a dénoncé le *Maudit* en plein sénat figure dans le roman; il y est montré comme favorable à ce livre qu'il n'a dénoncé que pour faire sa cour aux jésuites; nous assistons même à une conversation qu'il a à ce sujet avec M. Duruy. Nous ne savions que le *Charivari* qui eût le droit de mettre en scène des personnages contemporains et de leur attribuer le rôle qui lui convient. Que sera-ce si cette mode s'introduit dans des romans humanitaires que la masse des lecteurs prend au sérieux! Que penser ensuite d'une œuvre qui prétend livrer au plus sanglant mépris les hypocrites et les tartufes

du dix-neuvième siècle, et dont les héros se proposent, non point une réforme ouverte et franche, mais une action souterraine au sein d'une Eglise dont ils auront l'air d'accepter les dogmes et les décisions? Eh! Messieurs, quelle tactique est-ce donc que la vôtre, et que parlez-vous tant de franchise et de loyauté? M. Veuillot signe au moins ce qu'il écrit, et on ne lui reprochera pas, à lui, de mettre un masque sur son visage.

En somme, si la *Religieuse* est l'œuvre d'un parti, c'est un parti sans avenir et dont l'impuissance ressortira avec d'autant plus d'évidence qu'il aura fait plus de bruit.

Le dernier numéro du *Correspondant* contient un très bel article de M. de Montalembert sur le Pape et la Pologne. L'orateur (car c'est bien un discours que cet article, et M. de Montalembert a rarement été plus éloquent), s'appuie sur le dernier discours où Pie IX a parlé de la persécution religieuse de la Russie, et il en conclut que la papauté est le dernier appui de la liberté en Europe. Malheureusement pour sa thèse, la *Civitta catholica* a publié le vrai texte de l'allocution papale, texte adouci, mitigé qui n'a nullement la portée du discours rapporté par M. de Montalembert. D'après la *Civitta,* Pie IX n'a point réclamé en faveur de la liberté polonaise; il s'est simplement plaint de ce que les droits des évêques catholiques de Pologne ne fussent pas respectés. Il y a loin de là à la généreuse attitude que M. de Montalembert attribue à la papauté. Comment y croire, d'ailleurs, quand nous voyons le pape correspondre en termes on ne peut plus aimables avec M. Jefferson Davis, président des Etats confédérés, et donner ainsi, avant tous les autres souverains du monde, un appui officiel et moral au chef d'une république dont la pierre angulaire est l'esclavage des noirs?

Cette question capitale des rapports de la religion avec la liberté nous a paru traitée incidemment d'une manière fort distinguée dans un ouvrage de M. Cornélis de Witt, *La société française et la société anglaise au dix-huitième siècle* « Si c'est une faiblesse de ne savoir point séparer l'histoire de la morale et de la politique, c'est une faiblesse dont je ne suis pas exempt, » dit l'auteur dès ses premières lignes; son livre, en effet, est avant tout un plaidoyer, mais un plaidoyer de bon aloi, où l'histoire ne parle point un langage forcé. Il s'agit de mettre en parallèle la société française, corrompue par le gouvernement capable et arbitraire de Louis XIV, puis conduite à la révolution par le gouvernement frivole et arbitraire de Louis XV, et la société anglaise corrompue par les agitations révolutionnaires, puis réformée par le gouvernement régulier et libre. Trois témoins, le marquis d'Argenson, l'avocat Barbier et le duc de Luynes sont successivement interrogés par M. de Witt, et leurs dépositions contiennent un enseignement aussi sérieux que piquant. Le style de M. de Witt est vif et précis, et son livre, tout empreint d'un respect profond pour l'humanité, et d'une foi ferme au progrès, est exempt de tout optimisme superficiel. « L'homme est perfectible, dit-il, mais il n'est

pas moins corruptible que perfectible ; nous avons, je crois, un égal besoin de nous rappeler aujourd'hui ces deux vieilles vérités, nous avons un égal besoin d'être encouragés et avertis. » Ces mots résument exactement sa tendance et son œuvre.

La lutte se prolonge au sein du protestantisme français, et le parti radical accentue de plus en plus sa véritable tendance. Après l'imposante majorité qui s'était prononcée en faveur des doctrines vitales du christianisme aux dernières conférences pastorales de Paris, l'attention s'était naturellement portée sur les conférences du Gard, dont l'importance égale celle de la capitale; on s'attendait à ce que le parti vaincu chercherait à y prendre sa revanche.

Nous apprenons que dans ces conférences qui ont eu lieu les premiers jours de juin, la majorité des pasteurs et des anciens menaçant d'incliner dans le même sens que celle de Paris, on a pris le parti de refuser aux laïques le droit de voter. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le caractère illibéral de cette mesure ; jusqu'à présent dans toutes les conférences pastorales que nous connaissons, les anciens d'Eglise ont voté au même titre que les pasteurs; c'est là une coutume éminemment protestante, puisque le protestantisme ne reconnaît à ses pasteurs aucun caractère exclusivement clérical. Nos prétendus libéraux ont donné par cet acte d'exclusion la mesure exacte de leur véritable esprit. Nous apprenons avec plaisir que la majorité des membres présents à Nîmes, au nombre de 121, se sont alors retirés des conférences et en ont inauguré d'autres en arborant franchement le drapeau du protestantisme évangélique.

La majorité dite libérale, laissée ainsi à elle-même, a voté une adresse aux fidèles des Eglises réformées de France [1]. Cette adresse a pour but de rassurer les troupeaux en leur montrant que ni l'Eglise, ni la foi, ne sont en péril. Nous croyons, nous, que le langage vague de cette adresse est la meilleure preuve du danger dont elle veut écarter la pensée. Qui pourra croire qu'on maintienne pour l'Eglise une base bien ferme en proclamant « l'autorité de la Parole de Dieu, contenue dans les saintes Ecritures et surtout dans les livres du Nouveau Testament, » quand chacun sait que ceux qui s'expriment ainsi ont les vues les plus opposées sur l'authenticité de ces livres, sur leur valeur historique, sur la réalité des faits qu'ils contiennent, et en particulier sur l'enseignement du Sauveur? Ici l'illusion est impossible ; parler de fraternité, d'unité spirituelle, en présence d'une aussi flagrante anarchie de croyance, c'est proclamer une paix trompeuse, c'est fermer ses yeux à la lumière, et nous sommes convaincu qu'un avenir très prochain le prouvera.

Une chaire de dogmatique est vacante à la Faculté de théologie de Montauban; nous sommes heureux d'apprendre que plusieurs consistoires

[1] Voir le *Lien* du 11 juin.

ont porté leur choix sur M. Jean Monod, l'un des premiers prédicateurs du Midi, et qui, par sa tendance à la fois évangélique et libérale, semble particulièrement qualifié pour l'enseignement théologique dans la crise actuelle. Nous appuyons de tous nos vœux la candidature de M. Jean Monod, et tout nous fait espérer qu'elle réunira la grande majorité des suffrages.

On nous annonce d'autre part que M. Colani vient d'être définitivement appelé à la chaire de théologie homilétique à Strasbourg. La gravité de cette mesure n'échappera à personne. M. Colani, dans une publication récente[1], vient de déclarer qn'il ne croit pas aux miracles contenus dans l'Evangile, et que les guérisons opérées par Jésus ne sont que des manifestations de certaines forces naturelles latentes qui apparaissent aux grandes époques de l'histoire. A la bonne heure. Voilà ce qui s'appelle être franc. Seulement nous avons peine à comprendre que ce soit là l'enseignement auquel devront se former les futurs pasteurs de la Confession d'Augsbourg.

Chose étrange ! Un homme qui ne prétend nullement former des pasteurs, M. Renan vient d'apprendre qu'il est appelé à la Bibliothèque impériale et que son traitement de professeur au Collége de France est appliqué à une autre chaire, sans qu'il ait donné sa démission, sans qu'il ait été destitué, et le gouvernement qui signe cette mesure inexplicable appelle à l'enseignement théologique de la Faculté de Strasbourg un professeur qui déclare ouvertement que « Jésus laisserait tomber un regard d'indignation sur ceux de ses disciples qui osent dire son Evangile solidaire de ses miracles, fût-ce d'un seul, fût-ce de sa résurrection d'entre les morts? »

EUGÈNE BERSIER.

P.-S. Depuis que nous avons écrit ce qui précède, le *Moniteur* nous a apporté la nouvelle de la destitution de M. Renan.

En même temps nous avons reçu le *Courrier du Bas-Rhin* du 11 juin contenant le décret de nomination de M. Colani. Ce décret est accompagné de plusieurs pièces à l'appui, et en particulier d'une lettre de M. Colani au doyen de la Faculté de théologie. Nous extrayons de cette lettre, sans aucun commentaire, deux ou trois paragraphes que voici.

« Je suis chrétien, et chrétien protestant. Le christianisme, tel que l'enseignent les Eglises issues de la Réformation, est fondé sur cette doctrine, que l'homme n'a jamais aucun mérite devant Dieu, mais qu'il reçoit tout d'en haut comme une grâce. Cette doctrine protestante du salut par la grâce, je l'accepte complétement. Elle constitue à mes yeux l'essence de l'Evangile, la vérité religieuse par excellence.

[1] *Examen de la Vie de Jésus de M. Renan*, par T. Colani, pasteur. Voir en particulier p. 64 et suivantes.

« En outre, j'ai toujours cru et toujours enseigné que l'Evangile est une vérité divine, absolue, éternelle, une révélation que Dieu a donnée aux hommes et qui ne sera jamais dépassée. Sans doute, avec Luther, avec toute la théologie protestante moderne, je maintiens le droit d'examiner ce qui, dans les livres sacrés, admis traditionnellement par l'Eglise, appartient à l'Evangile de Jésus-Christ, et cè qui est un appendice humain. Renoncer à ce droit serait renoncer au titre de protestant. D'ailleurs, je puis me rendre ce témoignage qu'en l'exerçant j'ai été au moins aussi réservé que Luther lui-même.

« Je crois enfin que Jésus est le Sauveur unique des hommes, et si je me permets de critiquer et de rejeter les canons des conciles qui ont prétendu définir sa nature divine et sa nature humaine, j'accepte avec une soumission entière chaque parole qu'il a dite touchant sa personne et sa mission et ses rapports avec le Père. En général, tout ce que Jésus a fait, dit, pensé, voulu, senti, est à mes yeux parfaitement divin, sous une forme parfaitement humaine. »

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

MÉDITATION SUR LE CHRISTIANISME[1]

LES DOGMES CHRÉTIENS

Il y a des mots qui nous sont devenus un sujet de méfiance et d'alarme ; nous les soupçonnons de couvrir des prétentions illégitimes et la tyrannie. Tel est, de nos jours, le sort du mot *dogme;* ce mot implique, pour un grand nombre d'esprits, une impérieuse nécessité de croire qui les blesse et les inquiète. Singulier contraste ! Nous recherchons partout les principes et nous redoutons les dogmes.

Absurde en soi, ce sentiment n'a rien d'étrange ; les dogmes chrétiens ont servi de motif ou de prétexte à tant d'iniquités, d'oppressions et de cruautés que leur nom en est resté entaché et suspect. Le mot porte la peine des souvenirs qu'il réveille. La peine est légitime. Toute atteinte à la liberté de conscience, tout emploi de la force pour extirper ou pour imposer les croyances religieuses est et a toujours été un acte inique et tyranni-

[1] Nous devons à la bienveillance de M. Guizot la communication du morceau suivant faisant partie du bel ouvrage qui sort de presse et que nous annonçons dans notre *Revue du Mois*. La Méditation que nous insérons fait suite aux pages que tous nos lecteurs ont lues sur *les Problèmes naturels* dans la *Revue des Deux-Mondes*. Elles renferment une éloquente réfutation des écoles matérialistes ou sceptiques qui suppriment aujourd'hui, sous prétexte de science positive, les grandes questions religieuses dont la constante préoccupation révèle la haute destinée de l'âme humaine. (*Réd.*)

que. Tous les pouvoirs, tous les partis, toutes les Eglises ont cru de tels actes non-seulement permis, mais commandés par la loi divine; tous se sont crus non-seulement en droit, mais en devoir de prévenir et de châtier, par la loi et la force humaine, l'erreur en matière de religion. Ils peuvent tous alléguer pour excuse leur foi sincère dans la légitimité de cette usurpation. L'usurpation n'en est pas moins énorme et fatale, et c'est peut-être, de toutes les usurpations humaines, celle qui a infligé aux hommes les tourments et les égarements les plus odieux. Ce sera la gloire de notre temps de l'avoir rejetée : elle subsiste et résiste encore dans certains Etats, dans certaines lois, dans certains coins des sociétés et des âmes chrétiennes; il est encore et sera toujours nécessaire de veiller et de combattre pour la bannir absolument et en prévenir le retour. Pourtant elle est vaincue ; la liberté civile de la foi et de la vie religieuse est maintenant un principe fondamental de la civilisation et du droit. Ce n'est point dans l'arène et par la main des pouvoirs publics, c'est uniquement dans la sphère intellectuelle et par le libre travail des esprits que se débattent et se règlent les questions qui touchent aux rapports de l'homme avec Dieu.

Mais, dans cette sphère, ces questions s'élèvent impérieusement et appellent leurs solutions, c'est-à-dire les faits primitifs et les idées fondamentales, c'est-à-dire les principes qui leur répondent. La religion chrétienne a les siens qui sont les fondements rationnels de la foi qu'elle inculque et de la vie qu'elle commande. Elle les appelle ses dogmes. Les dogmes chrétiens sont les principes de la religion chrétienne, et les solutions chrétiennes des problèmes religieux naturels.

Que les hommes sérieux qui n'ont pas déclaré à la religion chrétienne une guerre à mort, et qui l'admirent en repoussant ses dogmes fondamentaux, y prennent garde : les fleurs dont le parfum les charme se faneront bien vite, les fruits qu'ils trouvent si excellents cesseront bientôt de se produire quand ils auront coupé les racines de l'arbre qui les porte.

Pour moi, arrivé au terme d'une longue vie pleine de travail, de réflexion et d'épreuves, d'épreuves dans la pensée comme dans l'action, je demeure convaincu que les dogmes chrétiens

sont les légitimes et efficaces solutions des problèmes religieux naturels que l'homme porte en lui-même et auxquels il ne saurait échapper.

J'en demande d'avance pardon aux théologiens, catholiques et protestants : je n'ai point dessein de rappeler ici, ni d'expliquer, ni de soutenir tous les points de doctrine, tous les articles de foi qu'ils ont appelés des dogmes chrétiens. Depuis dix-huit siècles, la théologie chrétienne s'est bien souvent aventurée au delà et en dehors de la religion chrétienne; les hommes ont mêlé leurs œuvres à l'œuvre de Dieu. C'est la conséquence naturelle de l'activité et de l'imperfection humaine réunies. Cette conséquence s'est partout produite dans l'histoire du monde, spécialement dans l'histoire de la société et de la religion sur lesquelles Dieu a greffé la religion chrétienne. Quand Dieu a suscité Jésus-Christ parmi les Juifs, la foi et la loi des Juifs n'étaient plus uniquement la foi et la loi que Dieu leur avait données par Moïse; les pharisiens, les sadducéens et tant d'autres les avaient profondément modifiées, amplifiées, altérées. Le christianisme aussi a eu ses pharisiens et ses sadducéens; à son tour, il a subi le travail de la pensée et de la passion humaines sur la révélation divine. Je ne reconnais pas, à tous les fruits indistincts de ce travail, le droit de se donner pour des dogmes chrétiens. Je ne me propose cependant pas aujourd'hui de désigner spécialement et de combattre, dans l'Eglise et la théologie chrétienne, ce que je n'en accepte et n'en défends point. Il ne me convient pas, et j'ose dire qu'il ne convient à aucun chrétien de critiquer les parois intérieures de l'édifice au moment où ses fondements sont ardemment attaqués; je voudrais bien plutôt rallier dans la défense commune tous ceux qui l'habitent, et je ne parlerai ici que des dogmes qui leur sont communs à tous. Je les résume en ces termes : la création, la providence, le péché originel, l'incarnation et la rédemption. C'est là l'essence de la religion chrétienne, et pour moi, quiconque croit à ces dogmes est chrétien.

Un grand et commun caractère me frappe d'abord dans ces dogmes : ils abordent et résolvent franchement les problèmes religieux naturels et inhérents à l'homme. Le dogme de la création atteste l'existence du Dieu créateur et législateur et le lien

qui unit l'homme à Dieu. Le dogme de la providence explique et justifie la prière, ce recours instinctif de l'homme au Dieu vivant, à cette puissance suprême qui assiste à sa vie et agit sur son sort. Le dogme du péché originel rend compte de la présence du mal et du désordre dans l'homme et le monde. Les dogmes de l'incarnation et de la rédemption sauvent l'homme des conséquences du mal et lui ouvrent, dans une autre vie, les perspectives du rétablissement de l'ordre. A coup sûr, le système est grand, complet, bien lié, puissant : il répond aux appels de l'âme humaine, la délivre du fardeau qui pèse sur elle, et lui donne, avec les forces qui lui manquent, les satisfactions auxquelles elle aspire. A-t-il droit à tant de puissance? Est-il légitime aussi bien qu'efficace?

Sur le système chrétien et sur chacun de ses dogmes essentiels, j'ai porté le poids des objections ; j'ai connu les anxiétés du doute. Je dirai pourquoi je suis sorti du doute et sur quoi mes convictions se fondent.

1° LA CRÉATION.

Ceux-là seuls seraient des adversaires sérieux du dogme de la création qui diraient que l'univers, la terre et l'homme sur la terre ont été, de toute éternité et tous ensemble, ce qu'ils sont. Mais personne ne peut tenir ce langage ; les faits s'y opposent invinciblement. On a beaucoup discuté et on discute encore la question de savoir depuis combien de siècles l'homme existe sur la terre. Cela n'importe en rien au dogme de la création ; il est certain, il est reconnu que l'homme n'a pas toujours existé sur la terre, et qu'elle a été longtemps dans divers états tels que l'homme n'eût pu y exister. L'homme a donc commencé, l'homme est venu sur la terre. Comment y est-il venu?

Ici, les adversaires du dogme de la création se divisent : les uns affirment les générations spontanées, les autres la transformation des espèces. Selon les uns, la matière possède, dans certaines circonstances et par le seul développement de ses forces propres, le pouvoir de créer des êtres animés. Selon les autres, les diverses espèces d'êtres animés qui ont existé, ou qui exis-

tent, aux diverses époques et dans les divers états de la terre, dérivent d'un petit nombre de types primitifs qui ont possédé, grâce à des millions ou des milliards de siècles, le pouvoir de se développer et de se perfectionner de manière à se transformer en espèces supérieures. D'où ils concluent, plus ou moins timidement, que l'espèce humaine est le résultat d'une transformation, ou d'une série de transformations semblables.

Quant au système des générations spontanées, la tentative de l'établir est de vieille date; la science l'a toujours déjouée; plus ses observations ont été exactes et profondes, plus elles ont démenti l'hypothèse de la vertu créatrice de la matière. Naguère encore, la question, attentivement étudiée par des esprits éminents, au dedans et au dehors de l'Académie des sciences, a abouti à ce résultat. Mais quand même il en serait autrement, quand même les partisans des générations spontanées pourraient alléguer certaines expériences dont l'erreur ne serait pas encore reconnue, la première apparition de l'homme sur la terre ne s'expliquerait pas mieux par cette voie, et je n'en serais pas moins en droit de redire ici ce que j'ai déjà dit ailleurs à ce sujet[1] : « Ce mode de production, ne pourrait, n'aurait jamais pu produire que des êtres-enfants, à la première heure et dans le premier état de la vie naissante. Personne, je crois, n'a jamais dit et personne ne dira jamais que, par la vertu d'une génération spontanée, l'homme, c'est-à-dire l'homme et la femme, le couple humain, ont pu sortir et qu'ils sont sortis un jour de la matière tout formés et tout grands, en pleine possession de leur taille, de leur force, de toutes leurs facultés, comme le paganisme grec a fait sortir Minerve du cerveau de Jupiter. C'est pourtant à cette condition seulement qu'en apparaissant pour la première fois sur la terre l'homme aurait pu y vivre, s'y perpétuer et y fonder le genre humain. Se figure-t-on le premier homme naissant à l'état de la première enfance, vivant, mais inerte, inintelligent, impuissant, incapable de se suffire un moment à lui-même, tremblotant et gémissant, sans mère pour l'entendre et le nourrir! C'est pourtant là le seul premier homme que le système de la

[1] *L'Eglise et la Société chrétienne en* 1861, p. 27.

génération spontanée puisse donner. Evidemment ce n'est pas ainsi qu'est venu sur la terre le genre humain. »

Le système de la transformation des espèces n'est pas moins repoussé par la science, comme par les instincts du bon sens. Il ne repose sur aucun fait saisissable, sur aucune donnée de l'observation scientifique ou de la tradition historique; tous les faits constatés, tous les monuments recueillis, dans les divers siècles et les divers lieux, sur l'existence des espèces vivantes, attestent qu'elles n'ont subi aucune transformation, aucun changement notable et durable; on les retrouve il y a mille, deux mille, trois mille ans, telles qu'elles sont aujourd'hui. Dans une même espèce, les races peuvent varier ou se modifier l'une par l'autre; les espèces ne changent point. Et quand on a essayé de les transformer artificiellement, par des croisements entre les espèces voisines, on n'a obtenu que des modifications qui, après deux ou trois générations, ont été frappées de stérilité, comme pour attester l'impuissance de l'homme à accomplir, par la transformation progressive des espèces existantes, la création d'espèces nouvelles. L'homme n'est point un singe transformé et perfectionné par une fermentation obscure des éléments naturels et à force de siècles; cette prétendue explication de l'origine de l'espèce humaine n'est qu'une hypothèse, fruit d'une imagination facile à séduire par des conjectures ingénieuses que lui suggère le spectacle mal compris de la nature, et qu'elle sème à travers des événements inconnus et des temps infinis qu'elle charge de réaliser ses rêves. Fermement maintenu par M. Cuvier, M. Flourens, M. Coste, M. de Quatrefages et tous les observateurs sévères des faits, le principe de la diversité radicale et de la permanence des espèces reste dominant dans la science comme dans la réalité [1].

[1] Cuvier, *Discours sur les Révolutions du globe*, p. 117-120-124 (édit. de 1825). — Flourens, *Ontologie naturelle* (1861), p. 10-87; — *Journal des savants* (octobre, novembre et décembre 1863); trois articles sur l'ouvrage de Ch. Darwin : *De l'Origine des espèces et des lois du progrès chez les êtres organisés*. — Coste, *Histoire générale et particulière du développement des corps organisés*; — *Discours préliminaire*, t. I, p. 23. — Quatrefages, *Métamorphoses de l'homme et des animaux* (1862), p. 225, — et ses articles sur l'*unité de l'espèce humaine*, publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1860 et 1861, et réunis en un volume in-12 (1861).

A côté de ces vaines tentatives pour se passer du Dieu créateur et pour expliquer, par les forces propres et progressives de la matière, l'origine de l'homme et du monde, le dogme chrétien de la création a encore d'autres adversaires. On s'arme, pour le combattre, du récit que donne la Bible des faits successifs de création qui ont produit le monde et l'homme; on énumère, on étale les difficultés que présente la conciliation de ce récit avec les observations et les résultats de la science. Je pèserai la valeur de ce genre d'objections en traitant de l'inspiration des livres saints, de son véritable objet et de son sens légitime. Mais dès à présent j'élève le dogme de la création au-dessus de cette attaque en le plaçant à sa hauteur propre et isolée : c'est le fait général, c'est le principe même de la création qui constitue le dogme; quelles que soient les obscurités ou les difficultés scientifiques du récit biblique, le principe et le fait général de la création n'en subsistent pas moins; le Dieu créateur n'en reste pas moins en possession de son œuvre, La religion chrétienne, dans son essence, ne dit et ne demande rien de plus.

Reste, contre le dogme chrétien de la création, l'objection générale qui s'adresse à tous les faits, à tous les actes qu'on appelle surnaturels, c'est-à-dire à l'existence de Dieu aussi bien qu'au dogme de la création, à toutes les religions aussi bien qu'à la chrétienne. Ce n'est pas à propos d'un dogme spécial, et pour défendre seulement un des flancs de l'édifice chrétien qu'une telle question doit être traitée; je l'aborderai tout à l'heure de front et dans toute sa portée.

2° LA PROVIDENCE.

Le Dieu qui crée est aussi le Dieu qui conserve. Il vit en même temps qu'il fait vivre. Le lien entre lui et sa créature ne disparaît pas dès qu'elle est créée. Après le dogme de la création vient celui de la providence.

Il y a, dans la prière, autre chose que l'élan des désirs ou des douleurs de l'âme vers des satisfactions, des forces ou des consolations que l'âme ne trouve point en elle-même : il y a l'expression d'une foi, instinctive ou réfléchie, obscure ou claire,

chancelante ou ferme, dans l'existence, la présence, la puissance et la sympathie de l'Etre à qui la prière s'adresse. Sans une certaine mesure de foi et d'espérance en Dieu, la prière ne jaillirait pas ou se tarirait soudainement dans l'âme. Si elle résiste, si elle survit partout à toutes les dénégations, à tous les doutes, à toutes les ténèbres qui assiégent le genre humain, c'est que le genre humain porte en lui-même un indestructible sentiment du lien permanent qui l'unit à Dieu et Dieu à lui.

Bien loin de détruire ce sentiment, l'expérience et le spectacle de la vie l'expliquent et le confirment. L'homme, en réfléchissant sur sa destination, reconnaît trois sources diverses et fait, pour ainsi dire, trois parts des faits qui la remplissent. Il subit des événements qui sont la conséquence de lois générales, permanentes, indépendantes de sa volonté, mais que son intelligence observe et comprend. Il fait lui-même, par l'acte de sa volonté libre, des événements dont il se reconnaît l'auteur, qui ont leurs conséquences et entrent dans le tissu de sa vie. Il éprouve des événements qui ne sont, à ses yeux, ni le résultat de lois générales auxquelles rien ne peut le soustraire, ni le fait de sa propre liberté ; des événements dont il ne voit pas la cause, ni la raison, ni l'auteur.

L'homme attribue les événements de cette dernière sorte tantôt à une cause aveugle qu'il nomme le hasard, tantôt à une intention intelligente et suprême qui est Dieu. Et quand son esprit est choqué de l'inanité de ce mot *le hasard* qui n'explique et ne dit rien, l'homme imagine une puissance mystérieuse, impénétrable, qui n'est qu'un enchaînement nécessaire de faits inconnus, et qu'il appelle la fatalité, le destin. Pour rendre compte de cette part obscure et accidentelle de la vie humaine qui ne dérive ni de lois générales saisissables, ni de la volonté libre de l'homme lui-même, il faut choisir entre la fatalité ou la providence, le hasard ou Dieu.

J'exprime sans hésitation ma pensée. Quiconque admet, comme explication, la fatalité et le hasard ne croit pas vraiment en Dieu. Quiconque croit vraiment en Dieu compte sur la providence. Dieu n'est pas un expédient inventé pour expliquer le premier fait, un acteur appelé pour ouvrir, par la création, la

scène du monde, et relégué ensuite dans une complète inutilité et inertie. Par cela seul qu'il est, Dieu assiste à son œuvre et la maintient. La providence, c'est le développement naturel et nécessaire de l'existence de Dieu ; c'est la présence constante et l'action permanente de Dieu dans la création. L'instinct universel et invincible qui porte l'homme à la prière est en harmonie avec ce fait suprême : celui qui croit en Dieu ne peut pas ne pas recourir à lui et le prier.

On élève des objections au nom de Dieu même. Il n'agit, dit-on, que par des lois générales et permanentes ; comment lui demander des volontés spéciales et accidentelles ? Il est immuable, toujours complet et toujours le même : comment concevoir qu'il se prête à la mobilité des sentiments et des vœux humains ? La prière qui monte vers lui oublie ce qu'il est. A la providence de Dieu on oppose sa nature.

Cette objection, si souvent reproduite, ne laisse pas de m'étonner. La plupart de ceux qui l'élèvent proclament en même temps que Dieu est incompréhensible et que nous ne saurions pénétrer le secret de sa nature. Que font-ils donc sinon prétendre à comprendre Dieu, et de quel droit opposent-ils sa nature à sa providence si sa nature est, pour nous, un mystère impénétrable ? Je n'ai garde de leur reprocher leur ambition ; elle est le privilége et la gloire de l'homme ; mais qu'en la conservant, ils ne méconnaissent pas les limites de sa puissance : il faut choisir : il faut, ou bien cesser de croire en Dieu parce qu'on ne peut le comprendre, ou bien reconnaître effectivement qu'on ne peut le comprendre, tout en croyant en lui. On ne saurait passer et repasser incessamment d'un système à l'autre, et tantôt déclarer Dieu incompréhensible, tantôt traiter de lui, de sa nature et de ses attributs comme s'il était du ressort de la science humaine. Quelque grande que soit la question de la providence, celle à laquelle je touche ici est plus grande encore, car c'est la question de l'existence même de Dieu, et il s'agit, au fond, de savoir s'il est ou n'est pas. Dieu est à la fois lumière et mystère, en rapport intime avec l'homme et pourtant hors de la portée de sa science. J'essayerai tout à l'heure de marquer à quelle limite s'arrête la science humaine et quel est son domaine ; mais dès à

présent je tiens ceci pour certain : quiconque, croyant en Dieu et le disant incompréhensible, persiste néanmoins à tenter de le définir scientifiquement et veut percer le mystère après l'avoir admis, celui-là court grand risque de détruire sa propre croyance et d'annuler Dieu, ce qui est une façon de le nier.

Mais je laisse là, pour un moment, l'impossibilité de comprendre Dieu à côté de la nécessité d'y croire, et j'aborde directement l'objection puisée dans le caractère général des lois de la nature contre la providence spéciale de Dieu envers l'homme. Cette objection repose sur la confusion de faits très divers et sur l'oubli d'un fait fondamental, du fait caractéristique de la nature humaine. Il est vrai : c'est par des lois générales et permanentes que la providence de Dieu préside à l'ordre du monde ; il serait plus exact de donner à ces lois générales un autre nom ; elles sont la volonté continue et constamment agissante de Dieu sur le monde, car le législateur est toujours là, comme ses lois. Mais quand il a créé l'homme, Dieu l'a créé autre que le monde matériel ; il l'a créé libre et moral ; et de là découle, entre l'action de Dieu sur le monde matériel et son action sur l'homme, une différence radicale. Je dirai plus tard quelle est, à mon sens; toute la portée de cette parole : « L'homme est un être libre, » et quelles conséquences elle entraîne ; mais je prends, dès à présent, la liberté humaine, la détermination libre de l'homme dans ses actes moraux, comme un fait certain et incontestable. Ce fait admis, on ne peut pas dire que Dieu gouverne tout l'homme par des lois générales et permanentes, car c'est méconnaître et abolir la part de la liberté dans la vie de l'homme, c'est-à-dire méconnaître et mutiler l'œuvre de Dieu. L'homme prend des déterminations libres et fait ainsi, dans sa propre vie, des événements qui ne sont point le résultat de lois générales et extérieures. La providence divine assiste à la liberté humaine et en tient compte. Elle ne traite pas l'homme comme les astres du ciel et les flots de l'Océan qui ne pensent et ne veulent rien ; elle a, avec l'homme, d'autres rapports qu'avec la nature et un autre mode d'action.

Il est peu sage d'instituer des comparaisons entre des objets ou des faits qui ne sont pas essentiellement analogues, et on a si

souvent défiguré Dieu en le faisant à l'image de l'homme que je me méfie de tous les emprunts faits à l'homme pour donner quelque idée de Dieu. Pourtant je ne puis oublier que Dieu a fait l'homme à son image, ni m'interdire absolument de rechercher, dans la nature ou la vie de l'homme, quelque ombre des traits de Dieu. Que se passe-t-il dans la famille humaine? Le père et la mère assistent, en le dirigeant, au développement actif de l'enfant; ils veillent sur lui avec autorité et tendresse; ils donnent des règles à sa liberté sans l'abolir, et ils écoutent ses prières, tantôt les exauçant, tantôt s'y refusant, selon leur raison et dans la vue de son intérêt général et futur. L'enfant de son côté, sans préméditation, sans dessein, par l'instinct spontané de sa nature, reconnaît l'autorité et ressent la tendresse de ses parents : à mesure qu'il se développe, il leur obéit et leur résiste tour à tour, usant bien ou mal de sa liberté native; mais à travers les troubles de sa volonté, il demande, il prie avec confiance, joyeux et reconnaissant quand il obtient de ses parents ce qu'il désire, prêt à demander et à prier encore, toujours avec confiance, quand il a été refusé. Tels sont les faits dans le naturel et bon gouvernement de la famille humaine.

Ils sont l'image imparfaite mais vraie, l'ombre obscure et pourtant fidèle de la providence divine. C'est ainsi que la religion chrétienne qualifie et décrit l'action de Dieu dans la vie de l'homme. Elle montre Dieu toujours présent et accessible à l'homme, comme le père à l'enfant; elle exhorte, elle encourage, elle invite l'homme à demander, à se confier, à prier Dieu. Elle réserve absolument la réponse de Dieu à la prière; il exaucera ou refusera; nous n'en pénétrerons point les motifs : « Les voies de Dieu ne sont pas nos voies; » mais à la prière sans cesse renaissante le dogme chrétien lie constamment l'espérance : « Rien n'est impossible à Dieu. » Ce dogme est ainsi en pleine et intime harmonie avec la nature de l'homme; en acceptant sa liberté, il rend hommage à sa grandeur; en lui offrant le recours à Dieu, il pourvoit à sa faiblesse. Pour la science, il ne supprime pas le mystère qui ne saurait être supprimé; mais, dans la vie, il résout, pour l'âme humaine, le problème naturel dont elle porte le poids.

3° LE PÉCHÉ ORIGINEL.

Les dogmes de la création et de la providence nous mettent en présence de Dieu; c'est l'action de Dieu sur le monde et sur l'homme qu'ils proclament et affirment. Le dogme du péché originel nous ramène à l'homme; c'est l'acte de l'homme envers Dieu qu'il pose en tête de l'histoire du genre humain.

Quel est le contenu de ce dogme? Quels sont les éléments, les faits essentiels sur lesquels il se fonde et qui le constituent?

Le dogme du péché originel implique et affirme :

1° Que Dieu, en créant l'homme, l'a créé moral, libre et faillible;

2° Que la volonté de Dieu est la loi morale de l'homme et l'obéissance à la volonté de Dieu le devoir de l'homme, en tant qu'être moral et libre;

3° Que, par un acte de sa propre et libre volonté, l'homme a manqué sciemment à son devoir, en désobéissant à la loi de Dieu;

4° Que l'homme libre est responsable, et que la désobéissance à la loi de Dieu a justement entraîné pour lui le châtiment;

5° Que la responsabilité et la peine de la faute sont héréditaires, et que la faute du premier homme a pesé et pèse sur le genre humain.

L'autorité de Dieu, le devoir d'obéissance à la loi de Dieu, la liberté et la responsabilité de l'homme, l'hérédité de la responsabilité humaine, tels sont, dans leur chronologie morale, les principes et les faits compris dans le dogme du péché originel.

J'oublie, pour un moment, le dogme même, sa source, son histoire, la tradition biblique et chrétienne sur ce premier pas du genre humain dans le mal. Je considère l'homme, sa nature et sa destinée dans leur état actuel et général. Je recherche et je constate les faits moraux, tels qu'ils se passent aujourd'hui et qu'ils se manifestent aux regards du bon sens, à travers les disputes des savants.

L'homme est soumis, en naissant, à l'autorité morale comme à la puissance matérielle des parents qui, humainement, l'ont créé. L'obéissance est, pour lui, un devoir en même temps qu'une

nécessité. La nécessité matérielle et l'obligation morale ne sont point identiques et confondues, mais intimement liées l'une à l'autre; et dans son développement spontané, l'enfant sent instinctivement l'obligation morale bien avant qu'il se rende compte de la nécessité matérielle. L'instinct de l'obligation s'unit au sentiment naissant de l'affection, et l'enfant obéit au regard ou à la voix de sa mère sans savoir encore qu'il ne peut se passer d'elle.

De même que le sentiment de l'affection et l'instinct de l'obéissance obligatoire sont le premier éclair du bien moral dans le développement de l'enfant, de même le mouvement de la désobéissance est le premier symptôme, la première apparition du mal moral. C'est par la désobéissance volontaire à la volonté de sa mère que commence, pour l'enfant, l'infraction morale, et c'est dans la désobéissance qu'elle réside. Il ne se rend compte ni des motifs ni des conséquences de son acte; il sait seulement qu'il désobéit, et il regarde sa mère avec un sentiment mêlé de défi et d'inquiétude; il tâte, en hésitant, l'autorité maternelle; il essaye d'être et surtout de paraître indépendant en face du pouvoir naturel et légitime qui le gouverne, et qu'il reconnaît au moment même où, à cette loi supérieure, il oppose sa volonté.

Tel qu'est l'enfant, tel est l'homme. De même qu'il naît libre, ainsi l'homme vit libre, et de même qu'il naît soumis, ainsi il vit soumis. La liberté existe à côté de l'autorité et lui résiste sans l'abolir. L'autorité préexiste à la liberté, et ne lui cède pas plus qu'elle ne la supprime. L'homme rend hommage à l'autorité en lui désobéissant, car il sait qu'il désobéit. L'autorité rend hommage à la liberté de l'homme en le condamnant pour en avoir mal usé, car il ne serait pas responsable de ses actes s'il n'était pas libre. La coexistence de ces deux puissances, l'autorité et la liberté, et tantôt leur accord, tantôt leur lutte, c'est là le grand fait de la nature et de la destinée humaine, le fond de l'homme et du monde.

Bien entendu que je parle ici du monde moral, du monde de la pensée et de la volonté. Dans le monde matériel, il n'y a ni autorité ni liberté; il n'y a que des forces, des forces fatales et inégales. S'il s'agissait du monde matériel, je ne pourrais que

redire ce qu'a dit excellemment Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus foible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser; une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraseroit, l'homme seroit encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. » Quand l'homme obéit ou désobéit, il sait que l'autorité est devant lui, comme la liberté est en lui. Il sait ce qu'il fait, et il en répond. L'ordre moral est là tout entier.

En tout temps donc et en tout lieu, pour tous les hommes comme pour le premier, la désobéissance à l'autorité légitime est le principe et le fond du mal moral, ou, pour l'appeler par son nom religieux, du péché.

La désobéissance a des sources diverses et compliquées : elle peut provenir de la soif de l'indépendance, de l'ambition ou de la curiosité orgueilleuse, du laisser aller à telle ou telle des inclinations et des tentations humaines; mais, en tout cas, elle est et reste le caractère essentiel de l'acte libre qui constitue le péché, et la source de la responsabilité qui l'accompagne.

Des hommes éminents et éminemment pieux ont contesté la liberté humaine : ne sachant comment la concilier avec ce qu'ils appellent la prescience divine, ils ont renié le fait fondamental de la nature de l'homme plutôt que de confesser pleinement le mystère de la nature de Dieu. D'autres esprits, éminents aussi et sincères, se sont bornés à élever des doutes sur la liberté humaine, et à lui contester la valeur d'un fait absolu et péremptoire. Ils ont, je crois, confondu des faits essentiellement divers quoique intimement liés entre eux; ils ont méconnu le caractère spécial et simple du fait même de la volonté libre. Appelé, il y a trente-cinq ans, dans mon cours à la Sorbonne sur l'histoire de la civilisation en France, à exposer la controverse de saint Augustin avec Pélage sur le libre arbitre, la prédestination et la grâce, je m'en suis expliqué dans des termes que je reproduis ici, n'en trouvant point d'autres qui me paraissent plus exacts et plus complets : « Le fait qui fait le fond de toute la querelle, disais-je en 1829, c'est la liberté, le libre arbitre, la volonté hu-

maine. Pour connaître exactement ce fait, il faut le dégager de tout élément étranger, le réduire strictement à lui-même. C'est faute de ce soin qu'on l'a si souvent mal compris; on ne s'est pas placé en face du fait de la liberté, et de celui-là seul; on l'a vu et décrit, pour ainsi dire, pêle-mêle avec d'autres faits qui lui tiennent de très près dans la vie morale, mais qui n'en diffèrent pas moins essentiellement. Par exemple, on a fait consister la liberté humaine dans l'acte de délibérer et de choisir entre les motifs de résolution; la délibération et le jugement qui la suit ont été considérés comme l'essence du libre arbitre. Il n'en est rien. Ce sont là des actes d'intelligence, non de liberté : c'est devant l'intelligence que comparaissent les différents motifs de résolution et d'action, intérêts, passions, opinions ou autres; elle les considère, les compare, les évalue, les pèse et les juge. C'est là un travail préparatoire, qui précède l'acte de volonté, mais ne le constitue en aucune façon. Quand la délibération a eu lieu, quand l'homme a pris pleine connaissance des motifs qui se présentent à lui et de leur valeur, alors survient un fait tout nouveau, tout différent, le fait de la volonté libre; l'homme prend une résolution, c'est-à-dire commence une série de faits qui ont en lui-même leur source, dont il se regarde comme l'auteur, qui naissent parce qu'il le veut, qui ne naîtraient pas s'il ne voulait pas, qui seraient autres s'il voulait les produire autrement. Ecartez tout souvenir de la délibération intellectuelle, des motifs connus et appréciés; concentrez votre pensée et celle de l'homme qui prend une résolution sur le moment où il dit : « Je veux, « ainsi je ferai; » et demandez-vous, demandez-lui à lui-même s'il ne pourrait pas vouloir et faire autrement. A coup sûr, vous répondrez, il vous répondra : « Oui. » Ici se révèle le fait de la liberté; il réside tout entier dans la résolution que prend l'homme à la suite de la délibération; c'est la résolution qui est l'acte propre de l'homme, qui subsiste par lui et par lui seul : acte simple, indépendant de tous les faits qui le précèdent ou l'entourent, identique dans les circonstances les plus diverses, toujours le même quels que soient ses motifs ou ses résultats.

« En même temps que l'homme se sent libre, qu'il se recon-

naît la faculté de commencer, par sa volonté seule, une série de faits, en même temps il reconnaît que sa volonté est placée sous l'empire d'une certaine loi qui prend, selon les occasions auxquelles elle s'applique, des noms différents, loi morale, raison, bon sens, etc... L'homme est libre, mais, dans sa propre pensée, sa volonté n'est point arbitraire ; il en peut user d'une façon absurde, insensée, injuste, coupable ; et chaque fois qu'il en use, une certaine règle y doit présider. L'observation de cette règle est son devoir, la tâche de sa liberté. »

C'est l'acte de la volonté intime et libre, ainsi strictement ramenée à son centre, qui, dans le cas de désobéissance à la loi du devoir, constitue pour l'homme le péché et lui en impose la responsabilité.

Cette responsabilité est-elle exclusivement personnelle et limitée à l'auteur de l'acte, ou contagieuse et transmise dans une certaine mesure à ses descendants?

Je continue à ne considérer et à ne constater que les faits actuels et saisissables par l'observation, tels qu'ils se produisent et se manifestent dans la vie morale du genre humain.

On rencontre dans la poésie et la mythologie de presque tous les peuples, l'idée d'une utopie rétrospective et primitive que, sous des noms divers, âge d'or, âge des dieux, ils se représentent comme une époque où le mal moral et matériel n'existait pas dans le monde, époque d'innocence, de paix et de bonheur. Cette utopie est d'autant plus remarquable qu'elle n'a aucun fondement, aucun prétexte, dans les traditions des plus anciens temps historiques; dès que l'histoire commence, dès qu'on aperçoit la trace de faits un peu précis et avérés, ce n'est point l'âge d'or, c'est au contraire l'âge de fer qui apparaît, une époque de barbarie violente, ignorante, où règne la guerre, où prévaut la force, et qui n'a, avec les beaux rêves de l'ancienne poésie, pas la moindre ressemblance. Je n'établis, quant à présent, entre ces rêves mythologiques et les traditions bibliques, aucun rapprochement; je ne tire de l'âge d'or aucune conséquence à l'appui du jardin d'Eden ; je signale seulement un grand fait, un instinct général de l'imagination humaine. Quel en est le sens? D'où vient cette utopie d'innocence et de bonheur dans le berceau du genre

humain? A quoi répond cette idée d'un premier temps sans lutte, sans péché et sans douleur?

Je laisse là le berceau de l'homme et la poésie primitive; je reviens au temps présent, à la vie réelle, au berceau de l'enfant. Pourquoi, même à part toute affection personnelle, nous empressons-nous d'appeler l'enfance l'âge de l'innocence? Pourquoi trouvons-nous tant de charme à lui donner ce nom et à la contempler à ce titre? Le mal physique est déjà là; il se manifeste dès l'entrée dans la vie; mais le mal moral n'a pas encore paru; la vie n'a pas encore apporté à l'âme ses épreuves ni suscité ses fautes; et l'idée de l'âme sans tache, a, pour nous, un inexprimable attrait; nous éprouvons une joie profonde à voir, dans l'enfant, l'innocence, ou du moins son image, quand autour de nous et en nous-mêmes nous ne la retrouvons plus.

Que veut dire cet instinct universel qui, soit dans les rêves de l'imagination, soit dans les scènes intimes de la vie, soit que notre pensée se porte sur le berceau du genre bumain ou sur celui de l'enfant, nous fait regarder l'innocence comme l'état primitif et normal de l'homme, et nous fait placer, là où se trouve l'innocence, ce que les uns appellent le Paradis, les autres l'âge d'or?

Evidemment, c'est qu'il y a, entre l'âme sans tache et l'âme entachée de mal, entre la créature qui n'est que faillible et la créature qui a failli, une distance immense, un profond changement d'état, un abîme. Nous avons un secret sentiment de ce changement déplorable, de la chute dans cet abîme, et sans préméditation, par la seule impulsion de notre nature, notre pensée se porte et s'arrête avec ravissement hors de l'abîme, sur l'état antérieur à la chute. De là naissent et ainsi s'expliquent la puissance et le charme qu'a pour nous l'idée de l'innocence : nous n'avons jamais vu l'innocence, mais il nous est donné de la concevoir; elle nous apparaît dans le berceau du monde et dans celui de l'enfant, et nous prenons à cette pure apparition un plaisir infini.

Est-ce un plaisir étranger à tout sentiment personnel, à tout secret retour sur nous-mêmes, un plaisir de simple spectateur? Non : ces impressions que sucite en nous l'image de l'innocence

se rattachent et nous ramènent à nous-mêmes; ce changement d'état, ce mystérieux passé qui a jeté l'homme si loin de l'innocence en lui laissant l'idée et le culte, ce n'est pas seulement le premier homme qui l'a subi, c'est le genre humain tout entier qui en a été et en demeure atteint. Notre mal actuel ne provient pas uniquement de nous-mêmes; nous l'avons reçu en héritage avant de nous l'attirer par notre faute; nous ne sommes pas seulement des êtres faillibles, nous sommes les enfants d'un être qui a failli.

Comment nous étonnerions-nous de cette triste transmission? N'en avons-nous pas tous les jours, sous les yeux, l'exemple et le spectacle? C'est un fait incontestable et incontesté que deux éléments entrent dans la vie morale de l'homme : d'une part, ses dispositions innées, ses penchants naturels et involontaires, de l'autre, son intime et personnelle volonté. Les penchants naturels de l'individu ne détruisent point sa liberté morale, n'asservissent point sa volonté, mais ils lui en rendent l'exercice plus laborieux et plus difficile; ce n'est pas une chaîne qu'il subit, c'est un poids qu'il porte. C'est également un fait incontestable et incontesté que les dipositions naturelles sont entre elles diverses et inégalement distribuées entre les hommes; nul n'est exempt de toute mauvaise pente; tout homme est non-seulement faillible, mais enclin à faillir, et enclin non-seulement à faillir, mais à faillir de tel ou tel côté. C'est enfin un autre fait incontestable, bien que plus difficilement appréciable, que les dispositions naturelles et spéciales de l'individu lui viennent, dans une certaine mesure, de son origine, et que les parents transmettent à leurs enfants tels ou tels penchants moraux comme tel ou tel tempérament physique, comme tels ou tels traits de leur visage. L'hérédité prend place dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre matériel.

Elle a dû y prendre, elle y a pris place dès les premiers jours de l'existence de l'homme sur la terre, car l'homme a été créé complet et dans toute sa nature. Et comme, en même temps que complet, il a été créé faillible, je demande qui mesurera la distance entre l'homme faillible, mais encore sans faute, et la première faute active de l'homme? Qui sondera la profondeur de

la chute et du changement qu'elle a apporté dans l'état moral de son auteur? Qui pèsera les conséquences de ce changement pour l'état et les dispositions morales de ses descendants? Pour apprécier l'étendue et la gravité de ce fait redoutable, de cette première apparition et de cette première hérédité du mal moral, nous n'avons qu'un indice : c'est l'instinct que nous conservons de l'état d'innocence, et l'immense espace que cet instinct nous porte invinciblement à établir entre l'innocence native et la première faute; mais cet indice est irrécusable ; il nous fait entrevoir, dans cette funeste transformation, toute l'infirmité et toute la responsabilité du genre humain.

On crie à l'injustice ; on se demande comment chaque homme peut être responsable d'une faute qu'il n'a pas commise lui-même, de la faute d'un autre homme séparé de lui par tant de siècles. Je trouve la plainte trop petite et trop faible. Qu'on se plaigne donc de toutes les inégalités qui existent entre les hommes, de l'inégalité des destinées comme de celle des natures, de l'inégalité des dispositions morales comme de celle des forces physiques. Qu'on se plaigne de la solidarité des générations successives et de l'empire qu'exercent les idées, les actes, le sort de chacune d'elles sur les idées, les actes, le sort de celles qui la suivent. Qu'on se plaigne des liens qui unissent l'enfant à ses parents, et qui le font tantôt hériter de leurs mauvaises dispositions, tantôt souffrir de leurs fautes. C'est le fait général du monde qu'il faut accuser; c'est de l'existence même du mal et de son inégale distribution indépendamment du mérite des personnes, qu'il faut se plaindre comme d'une monstrueuse iniquité. Et quand on en vient là, quand on se refuse à voir la source du mal dans la faute et la responsabilité de l'homme placé ici-bas dans un lieu et un temps de passage et d'épreuve, voici dans quelle alternative on se trouve placé : ou bien il faut accepter le mal comme naturel, éternel, nécessaire, dans l'avenir aussi bien que dans le passé, comme l'état normal de l'homme et du monde; c'est-à-dire qu'il faut nier Dieu, la création, la providence divine, la moralité, la liberté, la responsabilité et l'espérance humaines ; ou bien c'est à Dieu lui-même qu'il faut imputer le mal et en demander raison.

Le dogme du péché originel affranchit seul la pensée humaine de cette odieuse et inacceptable alternative : loin d'être en contradiction, soit avec l'histoire de l'humanité, soit avec les faits et les instincts qui constituent la nature morale de l'homme, ce dogme les admet, les éclaire et les explique. Le fait du péché originel n'a rien d'étrange ni d'obscur ; il réside essentiellement dans la désobéissance à la volonté de Dieu qui est la loi morale de l'homme. Cette désobéissance, le péché d'Adam, est un acte qui se commet partout et tous les jours, par les mêmes causes, avec les mêmes caractères et les mêmes conséquences que lui assigne le dogme chrétien. Aujourd'hui, comme dans le jardin d'Eden, cet acte a pour cause la soif de l'absolue indépendance, l'ambition de la curiosité et de l'orgueil, la faiblesse devant la tentation. Aujourd'hui, comme dans le jardin d'Eden, il apporte, dans l'état intime de l'homme, un changement immense, un changement dont la seule idée saisit et trouble jusqu'au fond l'âme humaine ; il fait passer l'homme de l'état d'innocence à l'état de péché. Aujourd'hui, comme dans le jardin d'Eden, l'acte qui produit ce changement engage et entraîne la responsabilité, non-seulement de son auteur, mais aussi de ses descendants ; le péché est contagieux dans le temps comme dans l'espace, il se transmet comme il se répand. Le dogme chrétien montre le premier homme créé faillible, mais né innocent ; innocent à l'âge d'homme, dans la plénitude de ses facultés, étranger à tout mauvais et fatal héritage. Tout à coup, pour la première fois, par sa propre volonté, l'homme désobéit à Dieu. Là est le péché originel, le même, en nature, que le péché actuel, car ils consistent l'un et l'autre dans la désobéissance à la loi de Dieu, mais le premier, en date, dans l'histoire de la liberté humaine, et la source humaine du mal dont la religion chrétienne, en même temps qu'elle le signale, offre à l'homme le remède et la guérison.

4° L'INCARNATION.

Toutes les religions ont donné au problème de l'existence et de l'origine du mal une grande place ; toutes ont tenté de le ré-

soudre. Le bon et le mauvais génie, Ormuzd et Ahriman chez les Perses; le dieu créateur, le dieu conservateur et le dieu destructeur, Brahma, Vischnou et Siva dans l'Inde; les Titans foudroyés en escaladant l'Olympe; Prométhée lié sur son rocher pour avoir ravi le feu du ciel : autant d'hypothèses pour expliquer la lutte entre le bien et le mal, entre l'ordre et le désordre dans le monde et dans l'homme. Mais toutes ces hypothèses sont compliquées, confuses et chargées de fables chimériques; toutes font dériver le mal de causes incohérentes; et aucune n'assigne un terme à la lutte, n'apporte au mal un remède. La religion chrétienne seule pose nettement et résout efficacement la question; seule, elle impute à l'homme lui-même et à lui seul, l'origine du mal; seule, elle montre Dieu intervenant pour relever l'homme de sa chute et le sauver de son péril.

Dans le cours des sixième et cinquième siècles avant la venue de Jésus-Christ, un grand fait apparaît dans l'histoire : un souffle de réforme religieuse, morale et sociale, s'élève et se répand d'Orient en Occident, chez tous les peuples alors en voie de civilisation. Malgré les incertitudes de la chronologie, on peut dire, d'après les plus récentes et les plus solides recherches, que Confucius en Chine, le Bouddha Càkya-Mouni dans l'Inde, Zoroastre dans la Perse, Pythagore et Socrate en Grèce sont tous contenus dans les limites de cette époque [1]. Personnages aussi divers que célèbres, mais qui tous, par des procédés différents et à des degrés inégaux, ont entrepris, sur l'homme et la société de leur temps, un grand travail de réformation. Confucius a été surtout un moraliste pratique, habile dans l'observation, le conseil et la discipline; le Bouddha Càkya-Mouni, un rêveur et un prédicateur mystique et populaire; Zoroastre, un législateur à la fois religieux et politique; Pythagore et Socrate, des philosophes appliqués à instruire et à grouper autour d'eux des disciples d'élite. A coup sûr, et malgré les épreuves de leur vie, ni la puissance

[1] Ces recherches placent : 1° *Confucius*, de l'an 551 à l'an 478 avant J.-C.; 2° *Zoroastre*, de l'an 564 à l'an 487, ou de l'an 589 à l'an 512; 3° le Bouddha Càkya-Mouni dans les septième et sixième siècles avant J.-C. (il mourut, selon Burnouf, en 543 avant J.-C.); 4° *Pythagore*, de l'an 580 à l'an 500 avant J.-C.; 5° *Socrate*, de l'an 470 à l'an 400 ou 399 avant J.-C.

ni la gloire contemporaines ne leur ont manqué. Confucius et Zoroastre ont été des favoris et des conseillers de rois. Fils de roi lui-même, le Bouddha Càkya-Mouni est devenu l'idole de multitudes innombrables. Pythagore et Socrate ont formé des écoles et des élèves qui ont été l'honneur de l'esprit humain. Par leur génie personnel et par la beauté de quelques-unes de leurs idées et de leurs actions, ces hommes demeurent à jamais admirables. Ont-ils fait ce qu'ils ont dit et accompli ce qu'ils ont tenté? Ont-ils réellement changé l'état moral et social des peuples? Ont-ils imprimé à l'humanité un grand progrès et ouvert, devant elle, des horizons qu'avant eux elle ne connut pas? Nullement. Quelque éclat qui s'attache au nom de ces hommes, quelque influence qu'ils aient exercée, quelque trace qui soit restée de leur passage, ils ont été plus puissants en apparence qu'en réalité; ils ont agi à la surface bien plus qu'au fond; ils n'ont point retiré leurs nations des ornières où elles vivaient; ils n'ont point transformé les âmes. A considérer l'ensemble des faits, et malgré toutes les révolutions politiques et matérielles qu'elles ont subies, la Chine après Confucius, l'Inde après le Bouddha, la Perse après Zoroastre, la Grèce après Pythagore et Socrate, sont restées dans les mêmes voies, sur les mêmes pentes où elles étaient avant eux. Bien plus, chez ces nations si diverses, la décadence s'est bientôt établie au sein de l'immobilité. Où en sont-elles aujourd'hui, après plus de deux mille ans, depuis l'apparition de ces glorieuses figures dans leur histoire? Quels progrès considérables, quelles métamorphoses salutaires s'y sont accomplies? Que sont-elles quand elles se trouvent en comparaison et en contact avec les nations chrétiennes? En dehors du christianisme, il y a eu de grands spectacles d'activité et de force, de brillants phénomènes de génie et de vertu, de généreux essais de réforme, de savants systèmes philosophiques et de beaux poëmes mythogiques: point de vraie, profonde et féconde régénération de l'humanité et de la société.

A peine quelques siècles après ces stériles efforts chez les plus grandes nations du monde, Jésus-Christ apparaît chez un petit peuple obscur, faible et méprisé. Il est faible et méprisé lui-même au milieu de son peuple; il ne possède, il ne cherche

aucune force sociale, aucun moyen temporel d'action et de succès ; il ne s'entoure que de disciples faibles et méprisés comme lui. Non-seulement ils sont faibles et méprisés ; ils le proclament eux-mêmes, et loin de s'en inquiéter, ils en font gloire et en tirent confiance. Saint Paul écrit aux Corinthiens : « Quand je suis venu parmi vous, je n'y suis point venu pour vous annoncer le témoignage de Dieu avec des discours éloquents ou avec une sagesse humaine. Je n'ai pas jugé que je dusse savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. J'ai été moi-même parmi vous dans la faiblesse, dans la crainte et dans un grand tremblement. Mais je me plais dans mes faiblesses, dans les opprobres, dans les misères, dans les persécutions, dans les afflictions extrêmes pour le Christ ; car, lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort [1]. » Et, en effet, le maître de saint Paul, Jésus-Christ est fort dans sa misère et il répand sa force sur ses disciples ; du haut de sa croix, il accomplit ce que naguère, en Asie et en Europe, les princes et les philosophes, les puissants et les sages ont tenté sans succès ; il change l'état moral et l'état social du monde ; il verse dans les âmes des clartés et des forces nouvelles ; il prépare à toutes les classes, à toutes les conditions humaines, des destinées jusqu'à lui inconnues ; il les affranchit et les règle en même temps ; il les vivifie et les apaise ; il met la loi divine et la liberté humaine en présence et en harmonie ; il apporte, au mal qui pèse sur l'humanité, un remède efficace ; il ouvre au péché les voies du salut, au malheur les portes de l'espérance.

D'où vient cette puissance ? Quelles sont sa source et sa nature ? Qu'en ont pensé et dit, au moment où elle a apparu, les hommes qui en ont été les témoins et les instruments ?

Ils ont, tous unanimement, vu Dieu dans Jésus-Christ ; la plupart, dès le premier moment, touchés et éclairés soudain par sa présence et sa parole ; quelques-uns, avec un peu plus de surprise et d'hésitation, mais bientôt pénétrés et convaincus à leur tour. « Jésus, étant arrivé dans le territoire de Césarée de

[1] 1re épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. II. v. 1-3 ; 2e épître, chap. XII, v. 10. J'insère, à la fin de ce volume, le texte latin de la Vulgate pour tous les passages des livres saints que je cite ici d'après la version française d'Ostervald. (A)

Philippe, demanda à ses disciples : « Que disent les hommes que je suis, moi le Fils de l'homme ? » — Et ils lui répondirent : « Les uns disent que tu es Jean-Baptiste, les autres Elie et les autres Jérémie ou l'un des prophètes. » — Et il leur dit : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » — Simon-Pierre, prenant la parole, lui dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » — « Tu es heureux, Simon, fils de Jona, lui dit Jésus, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela ; c'est mon Père qui est dans les cieux [1]. » Un autre jour, rencontrant une incertitude semblable : « Si vous me connaissiez, dit Jésus à Thomas, vous connaîtriez aussi mon Père, et dès à présent, vous le connaissez et vous l'avez vu. » — Philippe lui dit : « Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit. » — Jésus lui répondit : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu ! Philippe, celui qui m'a vu a vu mon Père [2]. »

On a remarqué, et il y a en effet, dans le langage des apôtres, certaines variations, et, entre leurs impressions dominantes, certaines nuances : ils appellent Jésus-Christ, tantôt le « Fils de Dieu, » tantôt « le Fils de l'homme ; » ils le considèrent et le présentent tantôt sous son aspect divin, tantôt sous son aspect humain ; ils ne reproduisent pas tous exactement, de lui, la même image ; ils n'insistent pas tous également sur les mêmes traits de sa nature, sur les mêmes faits de sa vie terrestre. Saint Matthieu est plus narrateur et plus moraliste ; c'est lui qui raconte avec le plus de détails la naissance et l'enfance de Jésus-Christ, et qui reproduit avec le plus d'étendue le sermon de la Montagne. Saint Jean est plus adonné à contempler et à peindre la nature divine de Jésus-Christ et son rapport avec Dieu : « La Parole était au commencement, et la Parole était avec Dieu, et cette Parole était Dieu..... La Parole a été faite clair, et elle a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, une gloire telle qu'est celle du Fils unique du Père, pleine de grâce et de vérité..... Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, est celui qui nous l'a fait connaître [3]. » C'est aussi saint

[1] Evang. selon saint Matthieu, chap. XVI, v. 13-17. (B)
[2] Evang. selon saint Jean, chap. XIV, v. 7-9. (C)
[3] *Ibid.*, chap. I, v. 1, 14 et 18. (D)

Jean qui rapporte le témoignage du Précurseur, saint Jean-Baptiste, répondant à ceux qui viennent lui dire que tous vont à Jésus-Christ : « Vous m'êtes vous-mêmes témoins que j'ai dit que ce n'est pas moi qui suis le Christ, mais que j'ai été envoyé devant lui..... Celui qui est venu d'en haut est au-dessus de tous..... Celui que Dieu a envoyé annonce les paroles de Dieu, parce que Dieu ne lui donne pas l'esprit par mesure..... Le Père aime le Fils, et lui a donné toutes choses entre les mains [1]. » Saint Paul est plus systématique et plus préoccupé des questions et des principes de la doctrine chrétienne, et la divinité de Jésus-Christ est, pour lui, le premier de ces principes : « Ayez, écrit-il aux Philippiens, les mêmes sentiments que Jésus-Christ a eus ; lequel, étant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une usurpation d'être égal à Dieu ; mais il s'est anéanti soi-même en prenant la forme de serviteur et se rendant semblable aux hommes ; — et ayant paru comme un simple homme, il s'est abaissé lui-même, s'étant rendu obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix [2]... » « C'est lui qui est l'image du

[1] Evang. selon saint Jean, chap. III, v. 28, 31, 34, 35. (E)

[2] Epître de saint Paul aux Philippiens, chap. II, v. 5-8. (F) J'ai reproduit ce verset d'après la traduction d'Ostervald qui est aussi celle de la Vulgate; mais mon fils Guillaume, qui continue à faire, de la philologie latine et grecque, dans la littérature sacrée et profane, une scrupuleuse étude, m'a rappelé que le texte de ce passage présente une difficulté sur laquelle se sont exercés, au seizième siècle, Erasme, Caméron, Grotius, Méric Casaubon, et bien d'autres avant comme après eux. Le mot grec ἁρπαγμός se prête à deux sens, à un sens actif et à un sens passif; il peut désigner l'*action de ravir, d'enlever par force*, ou bien *la chose ravie, enlevée*, — l'acte de la déprédation ou le butin. Les substantifs tirés des verbes oscillent souvent entre ces deux sortes d'acception, et le mot ἁρπαγή, qui n'est qu'une autre forme d'ἁρπαγμός, est incontestablement dans ce cas. Eschyle, Euripide, Hérodote l'ont employé dans le premier sens; Eschyle, Euripide, Thucydide et Polybe dans le second sens. Or, dans le passage de saint Paul, selon qu'on adopte l'un ou l'autre sens, il faut traduire ou par ces mots : « Il n'a point regardé comme une usurpation d'être égal à Dieu, » ou par ceux-ci : « Il ne s'est pas fait un trophée d'être égal à Dieu; » c'est-à-dire : il n'a point étalé son égalité avec Dieu comme les vainqueurs de la terre étalent les dépouilles et le butin qu'ils ont amassés; il ne s'est pas prévaalu de sa divinité pour régner, pour triompher, pour s'enorgueillir; il n'a pas été le Messie que les Juifs charnels s'étaient promis, roi visible et victorieux à main armée; « mais, au contraire, il s'est abaissé lui-même en prenant la forme de serviteur, » etc., etc. Cette seconde interprétation paraît plus probable; le raisonnement où elle prend place est ainsi plus suivi et plus coulant; et en même temps elle laisse intacte la doctrine de l'Apôtre; elle ne change rien à sa conception ni à ses conclusions. Saint Paul n'en affirme pas moins, dans ce passage comme dans tant d'autres, la divinité du Sauveur qu'il annonce aux hommes; et c'est de cette majesté volontairement abaissée, voilée sous une forme d'esclave, obéissante jusqu'à la mort de la croix, qu'il tire pour les chrétiens un auguste exemple et une impérieuse leçon d'humilité et de support mutuel. C'est ainsi que cette interprétation a été admise et défendue par deux hommes éminents, un érudit du seizième siècle et un théologien du dix-neuvième, qui étaient tous deux fortement attachés au dogme de la divinité de Jésus-Christ; je veux dire Méric Casaubon (*De Verborum usu*, p. 138-146, à la suite des lettres de son père), et M. A. Vinet (*Homilétique*, p. 116).

Dieu invisible, le premier-né de toutes les créatures ; — car c'est par lui qu'ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, soit les Trônes ou les Dominations, ou les Principautés, ou les Puissances, tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant tous et toutes choses subsistent par lui[1]. » Saint Pierre et saint Jean, dans leurs épîtres, parlent comme saint Paul : « Ce n'est point en suivant des fables composées avec artifice, dit saint Pierre, que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avénement de notre Seigneur Jésus-Christ ; mais c'est comme ayant vu sa majesté de nos propres yeux ; car il reçut de Dieu le Père cet honneur et cette gloire lorsque cette voix lui fut adressée du milieu de la gloire magnifique : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le[2]. » — « Quiconque nie le Fils, écrit saint Jean, n'a point le Père ; mais celui qui confesse le Fils a aussi le Père[3]. » — « Reconnaissez l'Esprit de Dieu à ceci : Tout esprit qui confesse Jésus-Christ venu en chair est de Dieu ; — mais tout esprit qui ne confesse pas Jésus-Christ venu en chair n'est point de Dieu[4]. »

Tel est le langage des apôtres : telles en sont en même temps les nuances et l'harmonie. Evidemment, ils ont tous la même conception de Jésus-Christ, ils lui portent tous la même foi. Pour saint Matthieu comme pour saint Jean, pour saint Pierre comme pour saint Paul, Jésus-Christ est à la fois Dieu et homme, le représentant de Dieu sur la terre, et le lien, le médiateur entre Dieu et les hommes, venu de Dieu et remonté vers lui comme vers la source et le centre de son être. Le dogme de l'incarnation, c'est-à-dire de la divinité de Jésus-Christ, est partout dans les Livres saints, dans les divers évangiles, dans les Actes des apôtres, dans les épîtres des apôtres, dans les écrits des premiers Pères. C'est la base commune et permanente, c'est la source et l'essence de la foi chrétienne.

C'est l'affirmation, c'est la déclaration de Jésus-Christ lui-même. Ce que croient et disent de lui ses disciples, c'est ce qu'il

[1] Epître de saint Paul aux Colossiens, chap. I, v. 15-17. (G)
[2] 2e épître catholique de saint Pierre, apôtre, chap. I, v. 16, 17. (H)
[3] 1re épître catholique de saint Jean, apôtre, chap. II, v. 25. (I)
[4] *Ibid.*, chap. IV, v. 2, 3. (J)

leur a lui-même dit de lui-même, aussi bien que ce qu'ils en ont eux-mêmes vu et pensé : « Toutes choses m'ont été données par mon Père. Et nul ne connaît le Fils que le Père, et nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le faire connaître[1]. » — « Moi et mon Père, nous ne faisons qu'un[2]. » — Et lorsqu'il approche du terme de sa mission, lorque après avoir annoncé à ses disciples que l'heure vient où ils seront dispersés chacun de son côté, le laissant seul, Jésus-Christ élève vers Dieu sa pensée : « Mon Père, dit-il, l'heure est venue ; glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie ; — comme tu lui as donné puissance sur toute chair afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés. — Et c'est ici la vie éternelle qu'ils te connaissent, toi qui es le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé. — Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'ouvrage que tu m'avais donné à faire. — Et maintenant glorifie-moi, toi, mon Père, auprès de toi-même, de la gloire que j'ai eue vers toi, avant que le monde fût fait. — J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde ; ils étaient à toi, et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole. — Ils ont connu maintenant que tout ce que tu m'as donné vient de toi ; — car je leur ai donné les paroles que tu m'as données, et ils les ont reçues ; ils ont reconnu véritablement que je suis venu de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé. Je prie pour eux ; je ne prie point pour le monde, mais je prie pour ceux que tu m'as donnés parce qu'ils sont à toi. — Et tout ce qui est à moi est à toi, et tout ce qui est à toi est à moi, et je suis glorifié en eux. — Et maintenant je ne suis plus au monde, mais eux sont au monde, et je vais à toi. Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient un comme nous[3]. »

Je pourrais multiplier ces textes ; mais, à coup sûr, ceux-là suffisent pour montrer que l'harmonie est complète entre les paroles de Jésus-Christ sur son propre compte et celles de ses apôtres ; il se définit comme ils le définissent ; il se qualifie comme ils le qualifient ; il appelle Dieu « son Père » comme ses disci-

[1] Evang. selon saint Matthieu, chap. XI, v. 27. (K)
[2] Evang. selon saint Jean, chap. X, v. 30. (L)
[3] *Ibid.*, chap. XVII, v. 1-11. (M)

ples l'appellent « le Fils de Dieu. » Il a en lui-même, dans sa nature et dans sa mission, la même foi que lui portent saint Matthieu comme saint Jean, saint Pierre comme saint Paul.

C'est une grande source d'erreur, dans l'étude des faits, de ne pas savoir s'arrêter à leurs traits généraux et essentiels, et de les oublier pour mettre en saillie des traits partiels et secondaires. On peut, au sujet de la divinité de Jésus-Christ, ce principe fondamental de la religion chrétienne, contester le sens précis et la portée de tel ou tel mot ; on peut éliminer, comme suspecte d'interpolation, telle ou telle phrase de tel ou tel évangile, de telle ou telle épître ; il en restera toujours infiniment plus qu'il n'en faut pour établir que ceux qui croient aujourd'hui à la divinité de Jésus-Christ ne font que croire ce qu'ont cru et dit les apôtres, et que les apôtres eux-mêmes n'ont cru et dit, il y a bientôt dix-neuf siècles, que ce que leur disait Jésus-Christ lui-même.

Les adversaires du dogme de l'incarnation et de la divinité de Jésus-Christ méconnaissent également l'homme et l'histoire, les éléments complexes de la nature humaine et le sens des grands faits qui marquent la vie religieuse du genre humain.

Qu'est-ce que l'homme lui-même, sinon une incarnation incomplète et imparfaite de Dieu ? Les matérialistes qui nient l'âme et les naturalistes qui nient la création sont seuls conséquents quand ils repoussent le dogme chrétien. Si vous croyez à la distinction de l'esprit et de la matière, si vous ne croyez pas que l'homme soit le produit de la fermentation de la matière ou de la transformation des espèces, vous ne pouvez pas ne pas admettre, dans la nature humaine, la présence de l'élément divin ; vous acceptez nécessairement cette parole de la Genèse : « Dieu créa l'homme à son image ; » c'est-à-dire que vous acceptez la présence de Dieu dans la faible et faillible humanité.

J'ouvre les histoires de toutes les religions, de toutes les mythologies, des plus raffinées comme des plus grossières ; j'y rencontre à chaque pas l'idée et l'assertion de l'incarnation divine. Le brahmanisme, le bouddhisme, le paganisme, toutes les croyances, toutes les idolâtries religieuses abondent en incarnations de toute sorte et de toute date, primitives ou successives, associées à tel ou tel événement historique, appropriées à expli-

quer tel ou tel fait, à satisfaire tel ou tel penchant humain. C'est l'instinct naturel et universel des hommes de se représenter, sous la forme de l'incarnation de Dieu dans l'homme, l'action de Dieu sur le genre humain.

Comme tous les instincts religieux, celui de la croyance à l'incarnation divine peut enfanter et a enfanté les plus folles superstitions, les plus extravagantes hypothèses. De même que la foi naturelle en Dieu a été la source de toutes les idolâtries, de même la disposition à incarner Dieu dans l'homme a fait naître et admettre toute sorte d'imaginations étranges et de traditions mensongères. Mais est-ce à dire que toute incarnation divine et toute tradition d'incarnation divine soient fausses? C'est l'infirmité de l'esprit humain que la réalité et la chimère, la vérité et l'erreur s'y touchent de très près, s'y appellent mutuellement et s'y mêlent incessamment. Les prétendues incarnations de Brahma ou de Bouddha ne prouvent pas plus contre la divinité de Jésus-Christ que l'adoration des idoles ne prouvent contre l'existence de Dieu. Jésus-Christ Dieu et homme a des caractères qui n'appartiennent qu'à lui seul. Ce sont ces caractères qui ont fait sa puissance et le succès de son œuvre; puissance et succès qui n'ont appartenu qu'à lui seul. Ce n'est pas un réformateur humain, c'est Dieu lui-même qui a fait, par Jésus-Christ, ce que nul réformateur humain n'a jamais fait, ni même conçu, la réforme de l'état moral et social du monde, la régénération de l'âme humaine et la solution des problèmes de la destinée humaine. C'est à ces signes, c'est par ces résultats que se manifeste la divinité de Jésus-Christ. Comment s'est accomplie dans l'homme l'incarnation divine? Là, comme dans l'union de l'âme et du corps, comme dans la création, arrive le mystère; mais si le *comment* nous échappe, le fait n'en subsiste pas moins. Quand le fait a pris la forme de dogme, la théologie a voulu l'expliquer. A mon sens, elle a eu tort; elle a obscurci le fait en le développant et le commentant. C'est le fait même de l'incarnation qui constitue la foi chrétienne, et qui s'élève au-dessus de toutes les définitions, de toutes les controverses théologiques. Méconnaître ce fait, nier la divinité de Jésus-Christ, c'est nier, c'est renverser la religion chrétienne, qui n'aurait jamais été ce qu'elle est et

n'aurait jamais fait ce qu'elle a fait si elle n'avait pas eu l'incarnation divine pour principe et Jésus-Christ Dieu et homme pour auteur.

5° LA RÉDEMPTION.

J'entre dans le sanctuaire de la foi chrétienne.

Dieu a fait plus que se manifester dans Jésus-Christ. Il a fait plus que placer, sur la terre et devant les hommes, sa propre image vivante, le type de la sainteté et le modèle de la vie. Le Créateur a accompli, par Jésus-Christ, envers l'homme sa créature, un acte de sa bonté en même temps que de sa puissance souveraine. Jésus-Christ est encore autre chose que Dieu fait homme pour répandre sur les hommes la lumière divine; il est Dieu fait homme pour vaincre et effacer dans l'homme le mal moral, fruit du péché de l'homme. Il apporte aux hommes, non-seulement la lumière et la loi, mais le pardon et le salut. Et c'est au prix de sa propre souffrance, de son propre sacrifice qu'il les leur apporte. Il est le type du dévouement en même temps que de la sainteté. Il s'est fait victime pour être sauveur. L'incarnation aboutit à la croix et la croix à la rédemption.

C'est ici le dogme et le mystère suprêmes. Ici se révèlent pleinement le sens et la portée du fait chrétien. Par quelles voies Jésus-Christ, pour accomplir ce grand fait a-t-il pénétré dans l'âme humaine? Comment l'a-t-il conquise à la foi chrétienne pour l'arracher au mal et la sauver?

Quand l'homme manque au devoir dont il reconnaît la loi, quand il commet le mal qu'il est tenu de fuir, quand, à la suite du péché, s'éveille en lui le repentir, un autre sentiment, la nécessité de l'expiation, se joint à celui du repentir. C'est l'instinct moral de l'homme que le repentir ne suffit pas à effacer la faute, et qu'elle doit être expiée. Pour réparer, il faut souffrir.

Et quand le sentiment religieux se joint au sentiment moral, quand l'homme croit en Dieu et voit en lui l'auteur et le dispensateur de la loi morale, il se regarde comme coupable d'offense envers le Dieu auquel il a désobéi, et il éprouve le besoin d'être pardonné, de rentrer en grâce auprès du souverain Maître qu'il a offensé.

Chez toutes les nations, dans toutes les religions, sous toutes les formes sociales, ces deux instincts, la nécessité de l'expiation après la faute et la nécessité du pardon après l'offense, se manifestent comme naturels et inhérents à l'âme humaine. Ils ont été, de tout temps et en tout lieu, la source d'une multitude de croyances et de pratiques, les unes pures et touchantes, les autres insensées et odieuses, qui se résument sous le nom de *sacrifices*. Barbares ou civilisées, anciennes ou modernes, toutes les histoires abondent en sacrifices de toute sorte, grossiers ou mystiques, doux ou sanglants, inventés et consommés, tantôt pour expier les péchés de l'homme, tantôt pour apaiser la colère de Dieu et retrouver sa faveur.

Un autre fait moral, non moins réel quoique plus étrange aux yeux d'une raison superficielle, s'ajoute à celui-là. Les hommes ont cru que la faute pouvait être expiée par d'autres que par son auteur, et que des victimes innocentes pouvaient être offertes pour fléchir Dieu et sauver le coupable. De là sont venus des sacrifices aussi absurdes qu'atroces, et la prétendue expiation a souvent été un crime de plus. Mais de là sont venus aussi des actes héroïques, des dévouements sublimes. L'histoire domestique des familles et l'histoire publique des peuples ont d'admirables exemples de l'innocence s'offrant et se livrant en sacrifice, acceptant la pénitence, la souffrance, la mort pour expier le péché d'autrui, et pour obtenir, de la justice divine satisfaite, la grâce du pécheur.

N'y a-t-il là qu'une pieuse et généreuse illusion, un dévouement aussi vain que beau? Oui, il n'y a rien de plus pour ceux qui ne croient ni à la Providence, ni à la prière, ni à aucun rapport efficace entre les actions de l'homme et les volontés de Dieu, ni à la solidarité des hommes entre eux, ni à aucun lien entre le sacrifice de celui qui se dévoue et la destinée de celui pour qui le dévouement est offert. Mais ceux qui ont foi dans le Dieu vivant, dans sa présence continue et sa providence active, ceux qui croient que rien n'est vain de la part de l'homme, pas plus le bien que le mal, et que tout acte moral porte son fruit, visible ou caché, prochain ou lointain, ceux-là ne peuvent pas ne pas pressentir, dans le sacrifice volontaire de l'innocent pour le salut du coupable, une efficacité mystérieuse, dont il ne leur est pas

donné de pénétrer le secret, mais qui suscite dans leur âme l'espoir que ce dévouement sublime ne manquera pas son but.

De ces sentiments et de ces actes humains, dont personne ne peut contester la réalité, je passe au dogme chrétien : en regard des dévouements et des sacrifices de la créature humaine innocente qui veut expier le péché de la créature humaine coupable, je place le dévouement et le sacrifice de Jésus-Christ Dieu-homme pour racheter du péché le genre humain et lui ouvrir les voies du salut : qui ne serait frappé d'une sublime analogie? Quel lien, quelle harmonie entre les plus purs, les plus généreux instincts de l'âme humaine et le dogme de la redemption divine! Je ne touche aucune des questions, je n'entre dans aucune des controverses qui ont été élevées à l'occasion de ce dogme; je ne pèse point comparativement la foi et les œuvres; je n'essaye point de faire les parts entre la grâce divine et la vertu humaine; je ne définis point, je ne compte point les élus; je m'arrête dans le fait même de la rédemption par Jésus-Christ, fait sur lequel le dogme se fonde. Ce que les héros et les saints les plus glorieux de l'humanité ont tenté quelquefois, pour expier les péchés de telle ou telle créature, de tel ou tel peuple, Jésus-Christ, l'élu de Dieu, le Fils de Dieu, le Dieu-homme est venu l'accomplir pour tous les hommes, au prix de tristesses, d'humiliations et de souffrances incomparables. Et comme l'ont dit saint Paul au premier siècle et Bossuet au dix-septième, ce sont les souffrances, les humiliations, le martyre de Jésus-Christ qui, en rapport et en contraste avec sa divinité, ont fait sa victoire et son empire. Quel autre spectacle que celui de Dieu fait homme pour être victime, et victime pour être sauveur, eût pu susciter dans les âmes ces transports soutenus d'admiration, de respect et d'amour, cette foi ardente, invincible et contagieuse dont les apôtres et les premiers chrétiens nous ont laissé les monuments et les exemples? La victime et le sacrifice devaient être égaux à l'œuvre. L'œuvre a été la religion chrétienne, cet incomparable système de faits, de dogmes, de préceptes et de promesses qui, à travers tous les doutes et toutes les controverses de l'esprit humain, répond, depuis dix-neuf siècles, aux instincts religieux naturels et aux problèmes religieux naturels du genre humain. GUIZOT.

HISTOIRE

—

DE QUELQUES ÉPISODES DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE

DU SEIZIÈME SIÈCLE.

RÉCITS DU SEIZIÈME SIÈCLE, par JULES BONNET.
Paris, Grassart. 1864. Un volume.

On n'a jamais mieux apprécié que de nos jours, dans le domaine des travaux historiques, la nécessité de recourir à une étude approfondie des documents originaux, sur lesquels seuls doit s'appuyer l'histoire pour éclairer sa marche et affermir la dignité morale de ses jugements.

Les documents de nature privée, auxquels, de prime abord, on serait tenté de n'assigner qu'une valeur secondaire, doivent parfois, au contraire, être érigés au rang de documents de premier ordre, car de leur exploration minutieuse jaillissent çà et là des traits de lumière qui, en éclairant le récit de l'histoire, y ajoutent de nouveaux aspects et en consolident l'autorité. L'histoire, arbitre suprême duquel relèvent à la fois les peuples et les individus, déroule à nos yeux dans son ensemble le tableau des actions humaines; il importe, pour saisir le sens de ces actions, de découvrir les motifs qui les ont inspirées : quelles sont les investigations le plus propres à atteindre ce but? ce sont celles qui s'attachent à étudier toute personnalité historique dans l'intimité de son existence, à remonter, en quelque sorte, en ce qui la concerne, de l'homme extérieur jusqu'à l'homme intérieur, à suivre les mouvements de ce dernier et à s'emparer de ses paroles alors que, se circonscrivant dans la sphère des relations privées, il y exprime des pensées et y manifeste des sentiments qui,

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

comme autant de libres épanchements de son âme, révèlent, en même temps que l'état de celle-ci, le secret des ressorts qui l'ont fait agir.

Se reporter à ces notions élémentaires, c'est se mettre d'autant mieux à même d'apprécier le caractère et l'utilité du livre que M. Jules Bonnet vient de publier et de ceux qu'il a déjà fait paraître.

Les travaux si recommandables de M. J. Bonnet, consacrés à l'histoire de la réforme en France, en Suisse et en Italie, se sont jusqu'à présent partagés entre la publication de documents historiques de nature privée et la composition de biographies empreintes d'une rare vivacité de coloris, d'une exquise délicatesse de touche et d'un intérêt saisissant. C'est assez dire qu'il s'agit, d'une part, de la riche collection des *Lettres françaises de Calvin*, accompagnée de notes historiques et critiques, et, de l'autre, de la *Vie d'Olympia Morata*, ainsi que de la *Vie d'Aonio Paleario*. De ces trois publications, la première, qu'un sincère ami de l'Evangile, doué des qualités de l'historien, pouvait seul entreprendre et dignement mener à terme, est un véritable monument élevé en l'honneur des premiers temps de la Réforme en France et en Europe, et témoigne d'une persévérance de recherches et d'élucidations judicieuses à laquelle on ne saurait accorder trop d'éloges. La seconde et la troisième publications, inspirées, comme la précédente, par le pur amour de l'Evangile, et dans lesquelles on sent, à chaque instant, un cœur généreux battre à l'unisson de cœurs chrétiens avec lesquels il s'est identifié à travers les siècles, constituent de savantes et sympathiques études sur la réforme en Italie. La valeur intrinsèque de ces belles et touchantes études fait vivement désirer désormais la mise au jour aussi prompte que possible d'un ouvrage plus étendu encore auquel on sait que M. J. Bonnet travaille depuis plusieurs années, de l'histoire de Renée de France, duchesse de Ferrare, comprenant une étude approfondie et complète des destinées de la Réforme italienne au seizième siècle.

La dernière et récente publication de M. J. Bonnet a d'étroites affinités avec les publications précédentes du même auteur. Ainsi que lui-même l'énonce, ses *Récits du seizième siècle*, bien qu'affectés à des sujets distincts, sans liaison apparente, empruntent une sorte d'unité au cadre qui les réunit, à la figure principale qui s'y détache. On y retrouve Calvin dans quelques épisodes peu connus de sa jeunesse, surtout dans les scènes de sa vie domestique dont sa correspondance familière nous livre les secrets.

Le premier récit est intitulé : *Les derniers jours de Lefèvre d'Etaples*.

M. Bonnet signale, parmi les grandes figures qui s'élevèrent autour du berceau de la Réforme française, celle du savant professeur de l'Université de Paris comme la plus vénérable, et il dit avec raison que, si Lefèvre fut plus un docteur qu'un apôtre, s'il ne posséda ni l'énergie qui fait les réformateurs, ni l'enthousiasme qui fait les martyrs, sa vieillesse eut du moins un attrait de candeur et de pureté qui rappelait les premiers âges de l'Eglise. Mais, en même temps, caractérisant à merveille les deux tendances distinctes qui se dessinèrent au sein de la renaissance évangélique, l'une respectueuse et timorée à l'égard de l'Eglise établie, l'autre engageant résolûment la lutte contre cette Eglise, sous l'égide de la Parole de Dieu à laquelle tout devait être subordonné, M. Bonnet n'hésite pas à montrer Lefèvre comme guidé par la première de ces tendances, et nous apprend à quelles angoisses morales elle conduisit cet homme si droit et si pieux, avant qu'il lui fût donné de pouvoir remettre en paix son âme entre les mains de son Sauveur.

Il y a dans ce fait solennel un grand enseignement à recueillir; arrêtons-nous y, un instant, en écoutant l'auteur des *Récits :*

« Si Lefèvre, dit-il (p. 17 à 21), recula devant le schisme dont Calvin proclamait l'impérieuse nécessité et acceptait les conséquences, il ne put sans doute entendre, sans en être ému, les accents de l'éloquence tribunitienne qui glorifiait les martyrs, et par un mélancolique retour sur lui-même, il se demanda peut-être quels combats il avait affrontés, quels sacrifices il avait accomplis pour la cause à laquelle un Leclerc, un Berquin s'étaient joyeusement immolés. — Cette conjecture nous semble justifiée par un document dont l'existence longtemps ignorée est une inestimable révélation pour l'histoire. Est-il vrai, comme le raconte Hubert Thomas, secrétaire de l'électeur palatin, qui tenait ces détails de la reine de Navarre, que Lefèvre s'accusa de timidité au lit de mort, et qu'il témoigna son regret « de ce qu'ayant connu « la vérité, et l'ayant enseignée à plusieurs personnes qui l'a- « vaient scellée de leur sang, il avait eu la faiblesse de se tenir « dans un asile, loin des lieux où se distribuaient les couronnes « des martyrs; » ou faut-il, avec Bayle et les savants auteurs de la *France protestante*, reléguer ce récit parmi les anecdotes apocryphes, dernier tribut de la crédulité à la vie des personnages célèbres? Le doute semblait permis devant les témoignages contradictoires des historiens; il ne l'est plus devant une déposition de Farel lui-même : — « Lefèvre d'Etaples, notre vénéré maître, « souffrant de la maladie qui l'a enlevé, fut durant quelques « jours tellement effrayé à la pensée du jugement de Dieu, qu'il

« ne cessait de répéter : C'en est fait de moi ! j'ai encouru la « mort éternelle pour n'avoir pas osé confesser publiquement « la vérité. — Nuit et jour, il ne cessait de faire entendre ces « tristes plaintes. Gérard Roussel, se tenant auprès de lui, l'ex- « hortait en vain à se rassurer et à mettre toute sa confiance en « Jésus-Christ. Lefèvre répondait : C'est un juste jugement de « Dieu qui nous condamne, parce que nous avons tenu cachée « la vérité à laquelle nous devions rendre témoignage devant « les hommes. — C'était un douloureux spectacle de voir ce « pieux vieillard en proie à de si vives angoisses, et terrifié à ce « point par la pensée du jugement divin. Affranchi enfin de toute « crainte, il s'endormit paisiblement sur le sein du Christ. » — Ces détails, qui portent l'empreinte de la plus scrupuleuse véracité, étaient transmis par Farel à Michel d'Arande, autre disciple de Lefèvre, devenu évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en Dauphiné; et voici la réponse de ce dernier, qui contient une éclatante confirmation du récit de Farel : « Votre lettre si pieuse « et si chrétienne ne m'a pas moins vivement impressionné que « vous l'avez été vous-même par la mort de notre maître com- « mun. En la lisant, j'ai cru sentir ce glaive de l'Esprit qui « pénètre jusque dans les plus intimes divisions de l'âme et du « corps. J'ai cru entendre la voix du Christ qui me convainc de « péché, qui me presse d'aller à lui et de me consacrer sans ré- « serve à son service. Aidez-moi par vos prières. Soutenez-moi « par vos exhortations, afin que je puisse sortir du bourbier sans « fond où je suis plongé. Je vous recommande, à mon tour, à la « grâce du Christ et à sa divine Parole. » Cette lettre touchante, qui est elle-même une révélation, a pour signature ces mots, emblèmes d'humiliation et de repentir : *Votre frère, le cœur tardif*. La main de Farel a écrit au-dessous : Michel d'Arande. En présence de ce témoignage emprunté à la correspondance de deux hommes formés à l'école de Lefèvre d'Etaples, et dont le premier, rompant de bonne heure les liens qui l'unissaient à l'Eglise romaine, mit au service de la Réforme son infatigable ardeur, et reconquit à l'Evangile Montbéliard, Neuchâtel, Aigle, Genève, tandis que le second vieillit et mourut obscurément sous le fardeau de l'épiscopat catholique, sans avoir le courage d'en répudier les abus et d'en décliner la responsabilité, on demeure frappé du contraste de ces deux destinées et de l'antagonisme des principes dont elles sont pour ainsi dire l'expression. Que d'hommes, au seizième siècle, unis à l'origine par les mêmes vœux, combattant sous le même drapeau, celui de l'Evangile éternel et de l'Eglise rendue à sa pureté primitive, sont morts dans des camps opposés, les uns, revenus docilement sous le joug

de l'autorité catholique sans se faire illusion sur son impuissance, et emportant avec eux le secret de douleurs silencieusement acceptées; les autres, affrontant courageusement le combat de la vie, ne reculant devant aucun sacrifice, pour mettre d'accord leur foi et leurs actes, pouvant dire avec l'Apôtre : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé! Lefèvre d'Etaples est le représentant le plus élevé de ce mysticisme protestant, héritage des Gerson et des d'Ailly, dont les disciples ont aimé la vérité, l'ont servie d'un cœur pur, sans lui donner le gage suprême qu'elle réclame de ses adorateurs, sans être prêts à souffrir, à mourir pour elle. A toutes les époques de l'Eglise on rencontre ces deux classes de témoins, postérité spirituelle des Paul et des Joseph d'Arimathée.

Disciple, lui aussi, de Lefèvre d'Etaples, Calvin appartenait, avant tout, à la grande et forte école des témoins évangéliques dont saint Paul fut le glorieux chef. La preuve en est dans le fait suivant par lequel il préluda, jeune encore, d'une manière non moins piquante que significative, à l'exercice de son ministère de réformateur. Appelé, selon l'usage, à inaugurer, en 1533, par une harangue, l'ouverture des cours de l'Université, Nicolas Cop, recteur en exercice, fit inopinément entendre, en présence des Facultés réunies, et à leur complète stupéfaction, le langage que voici :

« C'est une chose grande et qui surpasse toutes nos paroles et nos pensées, que la philosophie chrétienne. Elle a été apportée à l'homme par le Christ lui-même comme le secret du véritable bonheur. Par elle nous sommes assurés que nous sommes enfants de Dieu, et devant ses rayons pâlit la vaine sagesse du siècle. Celui qui l'a reçue en partage s'élève autant au-dessus des autres hommes, que l'homme lui-même s'élève au-dessus de la brute. Pour nous faire ce don magnifique, Dieu a revêtu notre chair dans la personne de son Fils, et, immortel, s'est volontairement abaissé jusqu'à la mort, gage de notre adoption dans les cieux... Si telle est l'excellence de la philosophie chrétienne et la gloire de l'Evangile, ne dois-je pas me réjouir de l'occasion qui m'est donnée de l'expliquer en ce jour comme du plus beau privilége de ma charge académique? Mais en un sujet si riche, par où commencer, par où finir? La carrière qui s'ouvre devant moi est si longue que je ne puis espérer de la fournir tout entière. Je m'attacherai donc au verset de l'évangile de ce jour. Que vos prières et les miennes s'élèvent à Dieu et au Christ, seul intercesseur près du Père, pour le supplier d'éclairer nos entendements! Que mon discours glorifie le Père et le Fils! Que le Christ soit ma sagesse, mon inspiration et mon guide!... »

Qui avait dicté à Nicolas Cop un tel langage? C'était son jeune ami Calvin : un manuscrit de ce dernier, contenant le fragment oratoire ci-dessus transcrit, est parvenu jusqu'à nous.

Le second récit (*Calvin au val d'Aoste*) nous représente d'abord Calvin franchissant les Alpes pour parcourir l'Italie, et recevant de Renée de France, à Ferrare, un accueil empressé. Il y est dit (page 33) :

« On montre encore dans le palais des ducs d'Este, à côté de la salle de l'Aurore, où l'artiste ferrarais Dosso Dossi a peint les heures du jour, une chapelle décorée par le pinceau du Titien. C'était là qu'avaient lieu les entretiens du réformateur et de sa royale catéchumène, en présence de Louis du Tillet, de la famille de Soubise, et de quelques savants favorables aux doctrines nouvelles... Le nombre des disciples de la Réforme croissait de jour en jour dans cette cour élégante et frivole où l'Arioste venait de mourir, où le Tasse devait régner. Mais le secret de ces entretiens ne tarda pas à transpirer au dehors. Les inquisiteurs depuis longtemps répandus dans les villes d'Italie, dénoncèrent le novateur que la protection même de la duchesse ne put dérober à leurs poursuites. S'il faut en croire le docte Muratori, instruit, dit-il, par une personne qui avait lu les rapports de l'inquisition, Calvin fut saisi dans le palais même qui lui servait d'asile, et il était déjà conduit à Bologne où devait s'instruire son procès, quand, sur la route, il fut enlevé par des cavaliers masqués, comme Luther après la diète de Worms, et rendu inopinément à la liberté. Quelle main avait fait le coup? Chacun, dit Muratori, le devina facilement. »

Calvin franchit la frontière des Etats d'Este, traversa Parme, Plaisance, arriva en Piémont, prêcha l'Evangile dans le val de Grana, entre Coni et Saluces, fut violemment interrompu dans ses prédications et chassé de Caraglian, à coups de pierres, par une horde de femmes que ses ennemis avaient ameutées, ne fut pas plus heureux à Saluces où, de nos jours encore, on célèbre un service en commémoration de son expulsion ; et, traqué de lieu en lieu, atteignit Pignerol. Il se dirigea ensuite vers le nord et ne s'arrêta qu'à Aoste. Là il entreprit, au péril de ses jours, une œuvre d'évangélisation dont M. J. Bonnet retrace les émouvantes péripéties et l'interruption finale par la violence des persécuteurs.

Avec le troisième récit (*les Amitiés de Calvin*) nous abordons un ordre de faits auxquels s'attache un intérêt spécial.

Au premier rang des affections de Calvin se plaçait naturellement sa pieuse et modeste compagne, Idelette de Bure, dont M. Bonnet nous dépeint la vie, jusqu'alors à peu près ignorée,

dans des pages qui décèlent une extrême délicatesse d'appréciation.

« Nommer Idelette de Bure, dit-il (p. 76, 77, 78), c'est à peine éveiller un souvenir dans les esprits les plus familiers avec l'histoire de ce temps et avec la biographie du réformateur; comme si, voué aux seules joies de la pensée, aux seuls triomphes de la foi et du génie accomplissant leur austère mission ici-bas, Calvin n'eût pas connu ces sentiments plus doux qui sont le charme de la vie, ces affections de la famille qui, nécessaires aux âmes tendres, reposent les âmes fortes des fatigues de leur destinée..... L'imposante figure de Calvin semble s'élever, à Genève, dans l'isolement de toute affection domestique. L'histoire, attentive aux grands traits de son caractère et de son œuvre, a négligé de recueillir les détails intimes de son existence, et ses adversaires, ses disciples eux-mêmes, s'autorisant de cet oubli, lui ont trop souvent dénié cette sensibilité morale, cette puissance d'affections sans lesquelles il n'est pas de véritable grandeur. Une étude impartiale ne justifie pas cet arrêt : Calvin fut grand sans cesser d'être bon; il unit les qualités du cœur aux dons du génie; il ressentit et il inspira les plus pures amitiés; il connut enfin les félicités domestiques, dans une union trop courte dont le mystère à demi révélé par sa correspondance répand un jour mélancolique et doux sur sa vie. »

Ouvrons cette correspondance : quel hommage y est rendu par Calvin aux vertus d'Idelette de Bure! quels profonds regrets il y exprime, lorsque la mort la lui a ravie!

« J'ai perdu, écrivit-il à Viret, l'excellente compagne de ma vie, celle qui ne m'eût jamais quitté, ni dans l'exil, ni dans la misère, ni dans la mort. Tant qu'elle a vécu, elle a été pour moi une aide précieuse, ne s'occupant jamais d'elle-même et n'étant pour son mari ni une peine ni un obstacle..... Je comprime ma douleur tant que je puis; mes amis font leur devoir; mais eux et moi, nous gagnons peu de chose. Tu connais la tendresse de mon cœur, pour ne pas dire sa faiblesse. Je succomberais, si je ne faisais un effort sur moi-même pour modérer mon affliction. »

Quel touchant langage encore, dans une lettre de Calvin à Farel :

« Adieu, cher et bien-aimé frère; que Dieu nous dirige par son Esprit et m'assiste dans mon épreuve! Je n'aurais point résisté à ce coup, s'il ne m'avait tendu la main du haut du ciel. C'est lui qui relève les cœurs abattus, qui console les âmes brisées. »

La plus sainte des affections est, sous le regard de Dieu, plus forte que la mort; elle survit à une union dissoute ici-bas; et,

solitaire par fidélité, elle trouve sa consécration suprême dans le culte du souvenir et dans la foi en un revoir éternel. Cette affection fut celle qu'éprouva le cœur de Calvin. Constant dans son veuvage, il ne cessa d'entourer d'une tendre vénération la mémoire de sa compagne bien-aimée.

Après avoir étudié Calvin dans la sphère de ses relations domestiques, M. Bonnet nous le montre tel qu'il fut dans ses rapports d'amitié, particulièrement avec Farel, Viret, Théodore de Bèze et un réfugié français qu'il aima comme un fils, Charles de Jonvillers, qui, pendant plus de dix ans, remplit auprès de lui les fonctions de secrétaire intime.

C'est pour la première fois que l'histoire de Charles de Jonvillers est racontée. La partie étendue du troisième récit qui lui est consacrée est du plus haut intérêt.

Obéissant à d'impérieuses convictions que méconnaissait sa famille, Charles de Jonvilliers se résigna à quitter sa patrie et vint se fixer à Genève.

«Un dédommagement précieux, porte le troisième récit (p. 118, 119, 120), lui était réservé dans l'affection de Calvin et dans l'amitié des hommes distingués, Nicolas des Gallars, Laurent de Normandie, Colladon, le marquis de Vico, qui composaient, avec les frères de Budé, la société habituelle du réformateur. Privé, deux ans auparavant, par la mort d'Idelette de Bure, d'une compagne dont la présence répandait un doux éclat dans son intérieur, Calvin reportait sur les compagnons de son exil, devenus les collaborateurs de son œuvre, les sentiments affectueux qu'un veuvage précoce, précédé de la perte de plusieurs enfants, avait laissés pour ainsi dire sans aliments dans sa maison en deuil. A son foyer solitaire venaient chaque jour s'asseoir quelques amis qui composaient sa famille adoptive. Ce n'est pas sans émotion que l'un d'eux, Nicolas des Gallars, rappelle sa bonté presque paternelle pour ses disciples, son commerce plein de douceur et d'affabilité, la politesse aisée, naturelle, avec laquelle il recevait ceux qui venaient à lui. Le docteur si âpre dans la controverse, le ministre si rigoureux dans l'exercice de ses devoirs, était, dans les relations ordinaires de la vie, le plus indulgent des hommes. Théodore de Bèze loue l'agrément de sa conversation, l'ascendant irrésistible qu'il exerçait autour de lui par les dons du cœur et par ceux du génie, confirmant ainsi le bel hommage rendu à Calvin sur les bancs de l'école par un de ses condisciples qui demeura toujours son ami, l'avocat François Daniel, d'Orléans : — Qu'il se souvienne, écrivait-il, au sujet du futur réformateur, alors simple étudiant de l'Université de Paris, que je ne l'aime pas avec moins d'ardeur que lorsqu'il me témoignait en retour

une fraternelle affection, et que je ne pouvais dire moi-même si je l'aimais ou si je l'admirais davantage. — L'histoire a trop dédaigné de recueillir ces particularités intimes qui peuvent seules éclairer l'existence d'un de ses plus imposants acteurs, d'interroger surtout ces amitiés qui se mêlent si bien à la gravité des études, à l'austérité de la vie, et que nul n'inspira ou ne ressentit plus sincèrement que Calvin.

Charles de Jonvillers prit place dans le cercle où se réunissait l'élite des réfugiés... (P. 123.) Nous le trouvons exclusivement voué, à partir de l'année 1553, aux fonctions de secrétaire de Calvin. Ces fonctions avaient été d'abord exercées par le jurisconsulte François Bauduin, qui, trompant la confiance du réformateur, était parti de Genève en lui dérobant ses papiers les plus précieux, et par Nicolas des Gallars, qui ne cessa jamais entièrement, malgré son ministère à Jussy et à Genève, de seconder Calvin dans les soins de sa correspondance ou la rédaction de ses nombreux écrits. En acceptant ce devoir avec un désintéressement qui devait trouver en lui-même sa meilleure récompense, Jonvillers voyait se réaliser le plus beau rêve de sa jeunesse.

(P. 125.) Nulle part peut-être l'infatigable activité de Calvin ne se révèle mieux que dans une lettre de son secrétaire, le suppliant, mais en vain, de prendre quelque repos, et de recourir pour sa correspondance à une main étrangère. — Que de fois, écrit Jonvillers à Bullinger, voyant M. Calvin écrasé sous le poids de sa correspondance, je le suppliai de s'épargner lui-même et de permettre du moins que j'écrivisse sous sa dictée ; l'assurant que ses lettres ne seraient pas moins agréables, écrites d'une autre main, pourvu qu'elles fussent signées de la sienne. Il me répondit qu'il craignait d'être accusé, par une fâcheuse interprétation, de négligence ou de hauteur, s'il s'acquittait par la main d'autrui de ses devoirs épistolaires. J'insistai sur toutes les raisons qui devaient l'affranchir d'un tel scrupule. Il céda enfin à mes prières, et consentit à user désormais de mes services. »

Il n'y avait pas pour le jeune secrétaire de tâche plus douce que celle d'écrire, sous la dictée de son maître vénéré, ces lettres si belles dans lesquelles Calvin reproduisait, jour par jour, les vicissitudes de la Réforme en France.

« Quel privilége pour moi (p. 127), écrivait Jonvillers à Bullinger, de tracer de ma main les messages qui vous sont adressés ! Quel fruit ne dois-je pas retirer de ce travail, quand je vois les événements qui s'accomplissent dans ma patrie exposés avec tant d'élégance ! En écrivant ces lettres d'une brièveté féconde et d'une singulière éloquence, je demeure saisi d'admiration. — Eloge remarquable, ajoute M. Bonnet, qui ne paraît point

exagéré, quand on lit la correspondance latine du réformateur, monument imposant où le génie politique et religieux ne semble qu'une émanation de la foi qui anime toutes ces pages. »

Plus nous sommes frappé de la justesse de cette observation, plus aussi nous nous croyons autorisé à émettre un vœu dont nous confions l'expression sincère à M. Bonnet comme à un ami dévoué des études religieuses et historiques : c'est de le voir ajouter à la publication des lettres françaises de Calvin celle de la correspondance latine du réformateur, qui, nous le savons, a été également de sa part l'objet de persévérantes et fructueuses investigations. Faite par M. Bonnet, cette publication complémentaire serait d'autant plus précieuse qu'il l'enrichirait d'un grand nombre de lettres inédites d'une incontestable valeur et de ces notes substantielles et savantes qu'il a l'habitude de si bien rédiger. Par là il rendrait à la fois un nouveau service à l'histoire et un nouvel hommage à la mémoire de Calvin dont la correspondance latine ne témoigne pas seulement de sa vive sollicitude pour les destinées de la Réforme et de sa fidélité à en retracer les péripéties, mais répand, en outre, le plus grand jour sur sa vie privée et sur les relations qu'il soutint tant avec ses plus chers amis qu'avec divers personnages notables de l'époque.

M. Bonnet nous a donné un avant-goût de la correspondance latine de Calvin en joignant aux *Récits du seizième siècle* un appendice composé d'un choix de lettres familières qu'il a traduites avec une scrupuleuse fidélité et une rare élégance. Si nous nous permettons d'insister sur le fait même de leur traduction, c'est parce que nous croyons trouver dans cet acte d'officieuse prévenance en faveur de pieux lecteurs, involontairement étrangers à la connaissance des langues anciennes, le gage du don ultérieur d'une traduction d'ensemble qui, soit qu'elle accompagnât le texte complet de la correspondance latine du réformateur, soit qu'elle en demeurât détachée, offrirait à une notable partie du public d'abondantes ressources spirituelles et historiques.

L'Appendice dont il s'agit se lie intimement au récit *des amitiés de Calvin*, et nous permet de l'envisager non-seulement comme un ami chaleureux et dévoué, mais aussi et surtout comme un dispensateur de consolations suprêmes pour relever les âmes angoissées par de douloureuses épreuves : témoin sa lettre si chrétiennement pathétique, adressée, en 1540, à M. de Richebourg au sujet de la mort de son fils!!!

Le quatrième récit (*Juan Diaz*) retrace l'un des plus sombres épisodes de l'histoire des martyrs espagnols : on y voit le fanatisme aboutir à un horrible forfait, au fratricide. Diaz était un jeune chrétien que Calvin honora de son amitié. Sa fin prématu-

rée, suivie d'une impunité scandaleuse, digne corollaire de l'asservissement du gouvernement aux fureurs de l'inquisition, fut un événement tragique qui retentit douloureusement en Europe et inaugura l'ère désastreuse des guerres de religion.

En écrivant la vie de ce jeune homme d'élite, de ce fervent disciple de l'Evangile, M. Bonnet a prouvé cette fois encore que la biographie, vraiment digne de ce nom, conçue et élaborée comme elle doit l'être, au point de vue des liens multiples qui la rattachent à l'histoire générale, allie au mérite de reproduire fidèlement une physionomie historique celui de répandre la lumière sur tout ce qui vient naturellement se grouper autour d'elle, et élève ainsi le portrait d'une simple individualité aux proportions d'un tableau des événements au milieu desquels elle s'est produite.

Non-seulement les écrits de M. Bonnet témoignent de la haute idée qu'il s'est faite de la mission du biographe chrétien ; mais de plus, lorsqu'il s'agit pour lui de reconstituer et de mettre en évidence une personnalité que couvre un oubli immérité, il excelle dans l'art de saisir les moindres linéaments historiques, de relier entre eux des documents épars et de faire surgir de leur ingénieuse coordination un portrait animé du souffle de la vie. Jamais, selon nous, le talent de M. Bonnet à cet égard ne s'est manifesté d'une manière plus frapante que dans le *cinquième de ses récits*, consacré à *Curione et à sa famille*.

Quel vivant tableau que celui du noble cœur, du caractère et des qualités éminentes de Curione, de ce lettré chrétien, propagateur éclairé des doctrines évangéliques et l'un des premiers défenseurs en Europe, du principe de laliberté religieuse ! Avec quelle sympathie on s'associe aux vicissitudes si fréquemment poignantes de sa périlleuse et belle carrière ! Avec quelle émotion on le suit dans l'intérieur de sa famille et l'on partage ses joies et ses douleurs de père ! A ne parler que de celles-ci, quoi de plus pénétrant que le récit des derniers moments de ses filles chéries, et que les accents de son cœur lorsqu'il pleure sur leur mort ! Contemplons avec un saint respect quelques-uns des détails de ces scènes de deuil et de foi !

Trois ans à peine s'étaient écoulés depuis le mariage de Violanthis, l'aînée des filles de Curione, quand la santé de cet être bien-aimé, ébranlée par la mort de deux enfants, déclina d'une manière alarmante.

(P. 270, 271, 272.) « Durant les intervalles de repos que lui laissait la maladie elle prenait congé de ceux qui lui étaient chers, en parlant avec une éloquence pénétrante de la brièveté de la vie, de la vanité de ses promesses comparée aux glorieuses cer-

titudes de la foi et aux félicités réservées à la persévérance des saints..... Ne pleurez pas sur moi, disait-elle, mais réjouissez-vous, car je serai bientôt dans le ciel et c'est avec le sourire des bienheureux que je dois y entrer. Dans les élans de sa foi changée en vue, elle contemplait le Christ, entendait sa voix, et répondait à de mystérieux appels. Assis à son chevet, veillant et priant tour à tour, Zanchi, son époux, regrettait de ne pouvoir quitter ce monde avec elle : — Non, répondit-elle, ton jour n'est pas encore venu. C'est à moi de partir ; car je ne suis bonne à rien sur la terre, où je ne pourrais demeurer sans être à charge à tous les miens. Mais toi, tu es encore utile à l'Eglise de Jésus-Christ, tu viendras ensuite me rejoindre avec mes parents et tous ceux que j'aime..... La dernière nuit de sa vie, elle défaillit tout à coup, et, sentant sa fin prochaine elle adressa de touchants adieux à ceux qui l'entouraient. Elle dit ensuite : Aie pitié de moi, ô mon Seigneur et céleste ami ! — Un peu après, dit Zanchi, comme je la soutenais doucement entre mes bras, elle m'embrassa, en murmurant ces mots : Au ciel ! au ciel ! et elle expira avec un doux sourire. »

A huit ans de là, en 1564, la peste sévissait à Bâle et semait le deuil dans toutes les familles. Celle de Curione devait être décimée par le terrible fléau : près de lui étaient ses trois filles, Angela, Celia et Felicilla.

(P. 290, 291, 292.) « Depuis quelque temps Angela pressentait sa fin prochaine,..... des symptômes funestes annoncèrent une défaillance suprême..... Calme devant la mort qui allait la ravir, à dix-huit ans, dans tout l'éclat du talent, de la jeunesse, elle ne parut affligée que de la destinée de ses parents..... Le jour qui devait être le dernier pour elle, se soulevant à demi et recueillant ses dernières forces, elle demanda un morceau de toile blanche qu'elle découpa de ses mains défaillantes, en trois bandelettes d'égale longueur, puis ayant réuni ces trois bandelettes par un nœud, elle en forma une rose qu'elle posa sur son sein, comme un emblème dont le sens devait trop tôt se révéler à ceux qu'elle aimait. Peu d'heures après, sentant que le souffle allait lui manquer : « Seigneur Jésus, dit-elle, reçois-moi dans « ton sein ! » Sa mère l'ayant doucement embrassée lui dit : « O ma fille, il t'a déjà reçue ; tu seras aujourd'hui avec lui dans « le ciel. » Alors levant les yeux et la main comme pour montrer la céleste patrie, objet de ses désirs, elle dit : « Prends-moi, Seigneur ! » et elle expira sans agonie. »

(P. 293, 294, 295, 296.) Celia et Felicilla ne pouvaient vivre longtemps séparées d'une sœur qui était presque pour elles l'objet d'un culte, et dont la mort les plongeait dans une inconsolable

affliction. Angela avait succombé le 2 août; le 11 de ce mois, Celia ressentit à son tour les atteintes du fléau, et ses souffrances furent si vives qu'elle demeura sans paroles durant plusieurs jours. Ses regards exprimaient seuls les pieuses élévations de son âme, victorieuse par la foi de la douleur et de la mort. Quand elle recouvra la parole: Je priais, dit-elle, et Dieu n'a pas cessé d'être avec moi... Ses plus vives sollicitudes se portaient sur ses parents qu'elle léguait à l'affection de ses frères absents, à la tendresse de Felicilla, qui semblait devoir lui survivre. La veille de sa mort, se réveillant comme d'un léger sommeil: Où êtes-vous, dit-elle, ô mes parents bien-aimés? — Nous voici près de toi, fille chérie, répondit Curione, que souhaites-tu de nous? — Rien, dit elle, si ce n'est de vous voir, de vous entendre encore! Priez Dieu qu'il nous préserve du mal. Je ne cesse de le prier pour vous, de vous recommander à son amour. — Ce furent ses dernières paroles. Le 21 août 1564, succombant, malgré sa jeunesse, à la violence du mal, elle tomba dans une profonde léthargie, avant de s'endormir du dernier sommeil.

« La plus jeune des filles de Curione, Felicilla, n'était déjà plus, quand Celia, ignorant ce nouveau deuil, ferma les yeux à la lumière. Surprise par la maladie au chevet de sa sœur, elle mourut le quatrième jour (17 août), à peine âgée de seize ans, après avoir montré dans sa courte agonie une présence d'esprit, un détachement de la terre, une sérénité admirables. Elle priait constamment, et ses regards levés en haut révélaient la source où elle puisait une force, une abnégation au-dessus de son âge. Sans regret de la vie, elle vit approcher la mort avec une pieuse allégresse. Angela lui était apparue en songe, rayonnante de jeunesse et de beauté; un sourire céleste éclairait son visage: « Viens, ô ma sœur! disait-elle, dans le séjour de la lumière où « je t'ai précédée. Là-haut tout est gloire, paix, félicité, tandis que « sur la terre on ne connaît que les larmes. Viens où Jésus-Christ « t'appelle... » Felicilla expira paisiblement dans les bras de sa mère. »

Ah! que les accents de Curione sont bien ceux d'un père chrétien quand il dit (p. 297):

« En nous ravissant des filles si chères, Dieu a voulu, sans doute, nous détacher des objets qui passent, pour nous inspirer de célestes désirs. L'émondeur divin coupe l'une après l'autre les racines par lesquelles nous tenons à la terre, et retranche de notre vie les rameaux périssables, pour leur faire porter des fruits plus beaux dans le ciel. Tel est, nous le savons, le sens de l'épreuve, et cependant, hélas! je ne puis m'empêcher de m'écrier dans ma douleur: O mes filles chéries! pourquoi nous avez-vous

sitôt quittés? pourquoi nous avez-vous laissés sur la terre, tristes et seuls, dénués de tout appui dans notre faiblesse? Ah! ce n'est pas votre sort qui est digne de pitié, car les félicités du ciel vous sont maintenant échues en partage; c'est le nôtre, puisque, dépouillés de nos plus douces affections, nous demeurons exposés à tous les maux de la vie! Dans les infirmités de notre vieillesse, vous étiez pour nous le bâton qui soutient, la main qui dirige. Vous étiez nos yeux, nos oreilles, notre bouche et pour ainsi dire notre âme elle-même! Que nous reste-t-il maintenant, si ce n'est de vous suivre pour nous reposer avec vous des misères de cette vie, qui n'est que l'ombre de la vie véritable! Voilà notre unique désir! Voilà la grâce que nous demandons à Celui qui peut seul nous faire goûter les consolations dignes de ce nom! »

Nous regrettons d'être obligé, par les limites dans lesquelles doit se circonscrire cet article, de borner ici nos citations. Puissent-elles du moins avoir inspiré aux lecteurs de la *Revue chrétienne* le désir de connaître en leur entier les *Récits du seizième siècle!*

Ces récits, à la fois si simples et si émouvants, se recommandent à un double titre : ils offrent un sérieux aliment à la piété, en même temps qu'ils tendent à fortifier le goût des études historiques, qui ne sont réellement sérieuses et profitables qu'autant qu'elles aspirent et réussissent à rencontrer Dieu dans l'histoire. Oui, qu'on le sache bien : Dieu préside aux destinées des individus, de même qu'à celles des peuples. Au sein des événements sous l'influence desquels s'accomplissent les unes et les autres, il suit les plans de sa miséricordieuse providence; il règne donc, dans l'histoire, au centre même de toutes les phases que traversent les générations qui se pressent à la surface de la terre. La saine école historique s'appuie sur cette inébranlable vérité, à laquelle elle emprunte sa force et sa dignité morales. De là, le besoin qu'elle éprouve de descendre fréquemment des hautes cimes de la spéculation d'où elle plane sur le cours des faits généraux pour observer de près les faits particuliers et surtout la vie parfois trop peu connue des disciples de la vérité divine.

Voilà ce qu'a profondément senti M. Bonnet. Aussi nous associons-nous de grand cœur aux paroles suivantes qui résument la pensée de son livre (p. 313, 315) :

« Nous avons essayé de faire revivre quelques-unes des figures (du seizième siècle) dans un récit familier qui porte avec lui son enseignement. Raconter des épreuves imméritées et noblement soutenues, glorifier des vertus ignorées, révéler de saintes vies, n'est-ce pas là un des priviléges de l'histoire? A côté des événements généraux dans lesquels se résume en quelque sorte la des-

tinée des individus et des nations, et que retrace l'historien dans l'enchaînement d'un récit majestueux et sévère, il y a les événements intimes de l'âme humaine, ces luttes, ces joies et ces douleurs qui se déploient dans la famille, et dont la peinture fidèle serait peut-être la plus exacte révélation du passé. Interrogeons ces sources cachées, reproduisons ces témoignages domestiques, et dans les intermèdes du drame imposant de l'histoire, écoutons aussi les voix qui semblent dire avec l'autorité du chœur antique : Que toutes les choses qui sont véritables, toutes celles qui sont honnêtes, justes, pures, aimables, de bonne réputation, où il y a quelque vertu et qui sont dignes de louanges, occupent vos pensées ! »

JULES DELABORDE.

VARIÉTÉS

—

LE MONUMENT DE JEAN HUS ET DE JÉRÔME DE PRAGUE

A CONSTANCE

Jean Hus et Jérôme de Prague, son disciple célèbre, l'un prêtre de l'Eglise catholique-romaine, l'autre docteur laïque en théologie dans cette même Eglise, n'ont appartenu à aucune secte dissidente ; ils n'ont professé aucune opinion sectaire proprement dite ; ils n'ont point enseigné de nouveaux dogmes ; mais ils ont revendiqué tous deux, avec une indomptable énergie, la liberté d'en appeler des arrêts du sacerdoce à Jésus-Christ et de l'autorité de la tradition à celle de la Parole divine. Ils ont souffert et ils ont péri pour ne point mentir à leurs convictions. C'est le droit sacré de la conscience qui a été méconnu, violé en leur personne, et c'est à ce droit inaliénable et saint que la ville qui fut le théâtre de leurs souffrances et de leur martyre a récemment rendu, en leur élevant un monument, le plus juste et le plus éclatant hommage.

Je me suis proposé de faire connaître aux lecteurs de la *Revue chrétienne* cet acte mémorable, cette dédicace touchante et véritablement expiatoire ; mais d'abord, et afin d'en faire mieux comprendre le sens et la valeur, j'ai pensé qu'un retour très rapide sur la vie et les doctrines de ceux qui en furent l'objet ne serait point ici un hors-d'œuvre. Je puiserai pour cet aperçu dans le livre où j'ai écrit leur vie[1], et je me permettrai d'y renvoyer le lecteur pour de plus amples détails.

Jean Hus, né en 1373, au village de Hussinetz en Bohême,

[1] Réformateurs avant la Réforme, *Gerson, Jean Hus et le Concile de Constance.* 2 vol. in-12. 3e édition.

était, comme on sait, prêtre de la chapelle de Bethléem, à Prague et confesseur de la reine Sophie, femme du roi Wenceslas. Honoré pour son caractère et pour la pureté exemplaire de ses mœurs, il s'était acquis un grand renom par sa science et par l'éloquence de sa parole, et il était recteur de la célèbre université de Prague lorsque éclatèrent dans cette ville les troubles religieux causés par les scandales du grand schisme d'Occident et par les désordres du clergé. Les écrits du fameux précurseur de la Réforme en Angleterre, de Jean Wiclef, étaient alors fort répandus en Bohême ; Jean Hus, comme il l'avoue lui-même, les avait lus d'abord avec une pieuse épouvante ; il les goûta lorsqu'il les connut mieux, en parla avec louange et s'en inspira souvent dans ses prédications et dans ses écrits ; il tirait sa force, comme Wiclef, de l'autorité de la Parole divine qu'il prêchait dans sa chapelle de Bethléem avec un zèle infatigable et que les prêtres avaient, disait-on, tellement défigurée ou voilée qu'il semblait que cette sainte Parole se produisît alors en Bohême pour la première fois.

Beaucoup moins hardi que le réformateur anglais, Jean Hus admettait en principe les dogmes de l'Eglise romaine rejetés par le premier, et dans quelques-uns, tels que l'efficacité des prières pour les morts, l'adoration des saints, la confession des péchés, l'absolution et l'excommunication par les prêtres, il blâmait beaucoup moins le principe que l'abus. Il semblait parfaitement d'accord avec Wiclef sur trois points seulement, mais chacun d'une importance extrême, et qui sont : l'appel à l'Ecriture comme seule autorité infaillible ; la nécessité de ramener le clergé à la discipline et aux bonnes mœurs, soit en le privant de toute intervention dans les affaires temporelles, soit en le dépouillant des biens dont il aurait fait un mauvais usage ; et enfin la dispensation des pouvoirs spirituels aux prêtres par le Saint-Esprit, en raison de leur pureté intérieure, et seulement autant qu'ils seraient aptes à les recevoir et dignes d'en user.

Le premier de ces trois principes renfermait en germe toute une révolution ; le second soulevait le clergé en masse contre Jean Hus et rendait ses ressentiments implacables et mortels ; le troisième ne fut jamais clairement défini par Wiclef ou par Jean Hus ; on ne voit pas que ce dernier surtout en ait jamais bien compris l'immense portée, et il donna lui-même plus tard, de sa croyance sur ce point, une explication canonique.

Le monde chrétien était alors partagé dans son obéissance spirituelle entre trois prétendants au trône pontifical, et la Bohême avait reconnu pour pape Alexandre V, élu en 1409 au concile de Pise, et qui mourut l'année suivante à Bologne. Balthasar

Gerson, son légat dans cette ville, lui succéda ; il fut pape sous le nom de Jean XXIII, et jamais la tiare ne s'était égarée sur un front plus indigne.

Tout homme qui se recommandait pour vrais Chrétiens et vrais ministres de Jésus-Christ que nous qui se le proposent à exemples pour modèle, mais même il était considéré par Jean XXIII comme son ennemi ; Jean Huss devait donc promptement l'objet de sa colère : il le fit citer par-devant un concile à Bologne ; mais Huss lui avait dit, en lui en refusant le voyage, il ne comparaît que par procureurs. Ses procureurs ne purent prouvé et surtout d'indignes traitements ; lui-même fut excommunié. Le pape confirma la sentence et mit Prague en interdit ; défense fut faite, sous peine que Huss y séjournerait, de donner le baptême aux enfants et le sépulture aux morts. Cette sentence fondroyante mit la ville en feu et provoqua des violences et des massacres.

Alors commencèrent les nouvelles épreuves de Jean Huss[1] ; il quitta Prague et s'en alla prêchant dans les villes voisines et dans les villages, sans de la foule qui partout l'écoutait avec avidité, n'étonnant que cet homme si modeste, si grave, et en même temps si doux, fut dénoncé comme un démon par les prêtres et proscrit par l'Église. Lorsque, sans se révolter contre son ennemi spirituel et sans les principes d'où il tirait sa force, il s'adressait que les abus qui le menaient en péril.

L'opposition si grande entre la vie de quelques papes et de leurs de prêtres, et l'exemple de Jésus et de ses apôtres, était pour Jean Huss la source d'une poignante douleur. L'indignation qu'il ne pouvait trop souvent se parle de traits mordants et acérés, souvent mêlé par une ironie impétueuse, il montrait alors, dans son langage, moins de mesure que de langue, et l'on y remarqué plus d'emportement chrétien d'un sectaire que la sagesse d'un apôtre. Mais ces traits mêmes étaient produits par une cause honorable : ces imprécations, tout qu'il prononçait à la jeunesse chrétienne. Huss l'abus d'un zèle trop ardent, trop sublime de sa propre vérité, des passions du monde, des intérêts du siècle ; et, chaque fois qu'un retour de sa pensée le rendait au calme, chaque fois qu'il était question de montrer le vrai du bien et de s'y affermir lui-même, il retrouvait des paroles vraiment évangéliques, et tout à grands flots de son cœur des expressions brûlantes de charité, de pureté, de dé-

[1] Nous tirons nos renseignements sur la Réforme, tome IV, chap. IV et V, les procédures de Jean Huss à son langage, ses prédications et d'autres traits de sa vie.

vouement pour Dieu et les hommes, comme d'un ardent et inépuisable foyer de foi et d'amour.

Dans plusieurs lettres écrites à cette époque, Jean Hus laisse percer un vague pressentiment du martyre. C'est ainsi qu'écrivant au nouveau recteur de l'Université de Prague, il dit : « Je m'attache aux paroles de l'Ecriture, et je me dis que, si je suis juste, aucun mal, quel qu'il soit, ne pourra me contrister jusqu'à me détourner du chemin de la vérité. Si je vis et si je veux vivre saintement en Christ, il est nécessaire que je souffre en son nom... Que sont pour moi les richesses du siècle ! qu'est-ce que l'infamie, qui, humblement soufferte, éprouve, purifie, illumine les enfants de Dieu ! Qu'est-ce enfin que la mort si l'on m'arrache cette misérable vie ! Celui qui la perd ici-bas triomphe de la mort même et trouve la vie véritable... Pour moi, j'affronterai la mort (je l'espère avec le secours de notre Seigneur Jésus) si sa miséricorde me vient en aide, car je ne désire point vivre dans ce siècle corrompu. » Hus fait ensuite une énergique peinture de la licence du clergé, dans laquelle il voit un des signes précurseurs de l'Antéchrist; puis, laissant éclater sa douleur, il s'écrie : « Malheur donc à moi si je ne prêche contre une semblable abomination ! Malheur à moi si je ne parle, si je n'écris !... Déjà le grand aigle[1] prend son vol et nous crie : Malheur ! malheur aux habitants de la terre ! »

Enfin, après de longues années d'anarchie et de sanglants désordres dont la cause première fut l'immense scandale donné au monde par le grand schisme d'Occident, le pape Jean XXIII, à l'instigation de l'empereur Sigismond, convoqua en 1414 un concile général dans la ville de Constance. Le concile avait été réuni dans le but de mettre fin au schisme et jamais assemblée plus imposante ne fut convoquée pour décider de plus graves questions touchant la foi des peuples et la paix du monde[2]. Jean Hus y fut cité : on le somma d'y comparaître pour rendre compte de ses doctrines et de sa conduite. Il vint avec un sauf-

[1] « Alors je vis et j'entendis un aigle qui volait par le milieu du ciel et qui disait à haute voix : Malheur! malheur! malheur aux habitants de la terre! » (Apoc. VIII, 13.)

[2] Il n'y eut ni royaume, ni république, ni Etat, ni presque aucune ville ou communauté de l'Europe qui ne fussent représentés à Constance. Deux papes, Jean XXIII et Martin V, le présidèrent, l'un au commencement, l'autre à la fin. Il y vint trente cardinaux, vingt archevêques, cent cinquante évêques ou prélats, une multitude de docteurs et dix-huit cents simples prêtres. Parmi les souverains qui s'y rendirent en personne on distinguait, avec l'empereur Sigismond, l'électeur palatin, les électeurs de Mayence et de Saxe, les ducs d'Autriche, de Bavière et de Silésie; il s'y trouva en outre un grand nombre de margraves, comtes et barons et une foule de gentilshommes. Les lettres et les sciences eurent aussi leurs représentants au concile, et, parmi les plus savants et les plus dignes, nul n'exerça autant d'influence que Pierre d'Ailly, cardinal de Cambrai, surnommé l'*aigle de France*, et Jean Charlier Gerson, ambassadeur du roi Charles VI et chancelier de l'Université de Paris.

conduit de l'Empereur : mais ce sauf-conduit ne le protégea point contre ses ennemis : à peine était-il depuis quelques jours à Constance qu'il fut arrêté, enfermé dans une dure prison et que son procès fut instruit.

Hus, devant ses juges, se proclama hautement fidèle à la foi catholique; il expliqua et commenta d'une manière conforme aux canons de l'Eglise presque toutes les opinions qui lui étaient reprochées[1]. Interrogé sur la transsubstantiation et sur la Trinité, il répondit par la formule catholique; en ce qui touche les autres croyances de l'Eglise, sur les sacrements, sur la confession, sur l'intercession des saints, sur l'adoration des images, sur les œuvres, sur le purgatoire, sur les traditions, les réponses de Hus au concile, ses lettres et ses écrits témoignent qu'il ne s'écartait pas des opinions reçues dans l'Eglise. Quant à sa doctrine touchant l'absence du caractère spirituel dans les mauvais prêtres, doctrine si longtemps obscure dans sa propre pensée, il finit par en donner une explication catholique, en avouant que, dans le ministère d'un prêtre impie, Dieu opère dignement et efficacement par des mains indignes; enfin, quant aux *indulgences*, il ne refuse pas au pape le pouvoir d'en donner[2]; il nie seulement qu'elles soient d'aucune valeur étant données pour une cause injuste.

Entre les propositions erronées qu'on lui attribuait, il modifia les unes de telle sorte qu'elles n'eurent plus qu'une importance très secondaire pour la foi; il prétendit que les autres lui étaient faussement imputées et refusa d'en abjurer aucune, à moins qu'il ne l'eût reconnue pour sienne et qu'on ne la lui eût montrée écrite dans ses sermons ou dans ses livres[3]. « Je suis prêt, disait-il, à recevoir avec soumission les instructions du concile. Mais, au nom de celui qui est notre Dieu à tous, je vous prie et je vous conjure de ne point me contraindre à faire ce que ma conscience me défend, ce que je ne pourrais faire qu'au péril de ma vie éternelle, de ne point me forcer à abjurer tous ces articles produits contre moi. J'ai lu, dans la doctrine catholique, qu'abjurer c'est renoncer à des erreurs qu'on a tenues. N'ayant jamais ni admis ni enseigné plusieurs de ces articles, comment

[1] Hus ne fut point accusé d'avoir autorisé l'administration de l'Eucharistie aux laïques sous les deux espèces; il n'était plus à Prague en effet lorsque son disciple Jacobel soutint que ce mode de communion était seul conforme à l'exemple du Christ, et la lettre datée de Constance par laquelle Jean Hus approuva Jacobel n'était pas encore connue des Pères du concile.

[2] « Nec etiam est intentionis meæ potestati datæ a Deo Romano pontifici resistere. » (*J. Hus. Hist. et Monum. Disput. adv. indulg. papal.*)

[3] Les témoins qui lui attribuèrent les propositions dont il ne se reconnut point l'auteur ne lui furent ni confrontés ni même désignés par leurs noms. — Voyez à ce sujet Lenfant, *Hist. du Concile de Constance*, t. I, p. 413 et suiv.

les pourrai-je abjurer? Quant à ceux que j'ai reconnus et avoués, si quelqu'un peut m'enseigner mieux, je ferai de grand cœur ce que vous désirez de moi. »

Ces nobles et touchantes paroles ne furent pas comprises. « Qu'avez-vous à craindre en abjurant tous ces articles? dit l'Empereur. Pour moi, je n'hésite pas à désavouer toutes sortes d'erreurs ; s'ensuit-il que je les ai tenues?...

« — Excellent prince, répliqua Jean Hus, *désavouer* ce n'est pas *abjurer*. »

Un formulaire de rétractation avait été rédigé par l'ordre du concile et fut envoyé à Jean Hus. Il était conçu en ces termes : « Moi, Jean Hus, outre la protestation que j'ai faite et que je répète, je proteste encore que, quoiqu'on m'impute beaucoup de choses auxquelles je n'ai jamais songé, néanmoins, pour toutes les choses dont on m'accuse, soit qu'on les ait tirées de mes livres ou obtenues de la déposition de témoins, je me soumets humblement à la miséricorde, au jugement, à l'explication et à la correction du saint concile en général, pour les abjurer, les révoquer, les rétracter. Je subirai la pénitence et je ferai tout ce que le saint concile décidera dans sa miséricorde pour mon salut, m'en remettant à sa grâce et me recommandant à elle avec une entière discrétion. »

Le caractère de Jean Hus se montra ouvertement alors sous son plus beau jour, et la distinction à établir entre lui et la plupart des grands hérésiarques est toute à sa louange. Plusieurs étaient morts avant lui pour défendre de nouveaux dogmes et des doctrines qu'eux-mêmes avaient mises en lumière, et peut-être les aiguillons de l'amour-propre étaient-ils venus en aide à leur fermeté ; mais Jean Hus, nous l'avons dit, n'avait proclamé aucun dogme nouveau ; c'était en général beaucoup plus sur l'abus de certaines doctrines que sur les doctrines mêmes qu'il opposait l'autorité de l'Ecriture à celle de l'Eglise, et à cet égard encore Wiclef l'avait devancé. Son amour-propre n'avait donc aucun intérêt dans son obstination, et il était évident qu'il s'offrait à la mort pour la vérité telle qu'il la comprenait dans sa conscience. Il lutta et grandit au milieu de ses contemporains et devant la postérité par l'inébranlable fermeté de son âme, et ce qui fit sa force fait aussi sa gloire. « Je ne puis signer ce formulaire, dit-il, d'abord, parce qu'il faut condamner comme impies diverses propositions que je tiens pour vraies, et ensuite parce que je donnerais ainsi un scandale au peuple de Dieu à qui j'ai enseigné ces vérités. »

Et comme on insistait avec force auprès de lui pour qu'il abjurât, Hus répondit :

« Si Eléazar, homme de l'ancienne loi, refusa de mentir en avouant qu'il avait mangé des viandes prohibées par la loi, craignant d'agir ainsi contre Dieu et de laisser un mauvais exemple à la postérité, comment moi, prêtre de la loi nouvelle, quoique indigne, voudrai-je, par la crainte d'une peine de courte durée, transgresser gravement la loi de Dieu, en m'écartant de la vérité, en me parjurant, et enfin en scandalisant mon prochain? Certes, il m'est plus avantageux de mourir... Et j'en appelle à Jésus-Christ, au juge tout-puissant, sachant qu'il jugera tous les hommes, non sur de faux témoignages ou selon les erreurs des conciles, mais selon la vérité. »

Hus persévéra jusqu'à la fin dans les mêmes dispositions, n'affirmant point que ses écrits fussent exempts d'erreurs, mais refusant d'abjurer aucune proposition avant de l'avoir reconnue, d'une part, pour fausse dans sa conscience, et d'autre part, comme réellement extraite de ses discours ou de ses écrits.

Il défendait sur ce dernier point contre le concile, chose bien digne d'attention, la même cause que soutinrent en France, trois siècles plus tard, des hommes aussi recommandables par la science que par la vertu. Il succomba comme eux. Le concile prétendait être infaillible sur le fait autant que sur le droit, et un docteur imperturbable, cherchant à ébranler Jean Hus, poussa l'inflexible rigueur de son principe jusqu'à employer cet argument aussi étrange que logique : « Quand bien même, dit-il, le concile prétendrait que vous n'avez qu'un *œil*, quoique vous en ayez *deux*, encore seriez-vous obligé d'en convenir avec lui.

— Quand le monde entier, répondit Jean Hus, affirmerait une telle chose, aussi longtemps que j'aurai l'usage de ma raison je ne pourrai en convenir sans blesser ma conscience. »

Jean Hus n'avait alors d'autre pensée que de se préparer à la mort, en adoucissant pour les siens, par l'espoir en Dieu, l'amertume d'une séparation cruelle. Dans une lettre qu'il écrivit en Bohême à ses fidèles disciples : « Je vous conjure, dit-il, d'obéir à Dieu, de glorifier sa Parole et de vous élever vous-mêmes en l'écoutant... Si quelqu'un de vous, soit dans les assemblées publiques, soit dans des entretiens particuliers, a entendu de moi quelques paroles qui fussent contre la vérité, je vous conjure de ne point vous y attacher ; je supplie quiconque aura pu remarquer quelque légèreté dans mes discours ou dans mes actes, de ne point m'imiter en cela... J'écris cette lettre dans ma prison et de ma main enchaînée, attendant après-demain ma sentence de mort, avec pleine et entière confiance que Dieu ne m'abandonnera pas, qu'il ne permettra point que je renie sa Parole ou que j'abjure des erreurs qui m'ont été méchamment attribuées par

de faux témoins. Lorsque nous nous retrouverons dans l'heureuse éternité, vous saurez avec quelle clémence le Seigneur daigne m'assister dans mes cruelles épreuves. Je ne sais rien de Jérôme, mon fidèle ami, si ce n'est qu'il est détenu dans une dure prison, attendant la mort comme moi-même à cause de cette foi qu'il faisait éclater si courageusement en Bohême. Hélas! des Bohémiens, nos adversaires implacables, nous ont tous deux livrés à nos ennemis. Priez Dieu pour eux. Je vous conjure surtout, habitants de Prague, d'aimer ma chapelle de Bethléem, d'employer tous vos soins, aussi longtemps que Dieu le permettra, pour que sa Parole y soit prêchée. Ne détournez personne de la vérité divine, et aimez-vous les uns les autres[1]. »

On voit par cette lettre et par beaucoup d'autres que cet homme qui étonnait et désespérait le grand concile par sa fermeté, joignait à l'intrépidité d'un cœur héroïque toute la tendresse d'une âme chrétienne et aimante.

Jean Hus demeura en prison pendant trente jours, après avoir publiquement répondu à ses juges, et ce fut le 6 juillet de l'année 1415 qu'il parut devant le concile pour entendre prononcer sa sentence. Il fut dégradé de la prêtrise, de la manière la plus outrageante, dans la cathédrale où siégeait le concile. On posa sur sa tête une couronne ou mitre pyramidale où étaient peints des diables affreux avec cette inscription : L'Hérésiarque, et dans cet état, les prélats dévouèrent son âme aux démons; mais Jean Hus recommanda son esprit à Dieu et dit tout haut : « Je porte cette couronne d'opprobre pour l'amour de Celui qui en a porté une d'épines. »

L'Eglise, dès lors, se dessaisit de lui, le déclara laïque et le livra au bras séculier. Jean Hus fut remis, par l'ordre de Sigismond, au magistrat de Constance qui l'abandonna aux bourreaux. — Il marcha au supplice entre quatre valets de ville, suivi des princes, escorté par un peuple immense, au glas funèbre de la cloche, dite *des pauvres pécheurs*, et qui sonnait à Constance pour les exécutions capitales. Le bûcher avait été dressé dans une prairie attenant aux jardins des faubourgs de la ville, hors la porte de Paradis. En y arrivant, Hus se mit à genoux et récita quelques-uns des psaumes pénitentiaux. Plusieurs d'entre le peuple, l'entendant prier ainsi avec ferveur, dirent tout haut : « Nous ignorons le crime de cet homme; mais il adresse à Dieu des prières excellentes. » Invité, sur le bûcher même, à se rétracter, il s'écria d'une voix forte : « Je prends Dieu à témoin que je n'ai jamais ni enseigné ni écrit ce dont je suis accusé par

[1] Deuxième série des *Lettres de Jean Hus*, lettre XXXVI.

de faux témoignages ; mes discours, mes livres, mes écrits, j'ai tout fait dans la seule pensée d'arracher des âmes au péché ; c'est pourquoi je signe de mon sang cette vérité que j'ai enseignée et qui est confirmée par la sainte Ecriture et par les Pères. » Le feu fut mis au bûcher ; Hus pria au milieu des douleurs ; les bourreaux déchirèrent en pièces les restes de son corps et les repoussèrent dans le feu. Ses cendres furent ensuite recueillies et jetées dans le Rhin [1].

Ainsi périt, à quarante-cinq ans, un des hommes dont le caractère fait le plus d'honneur à l'Eglise chrétienne, et il n'est pas facile de discerner à la première vue les causes véritables de sa condamnation. Nous avons dit qu'il modifia plusieurs des opinions qui lui furent imputées à crime, et qu'il donna de la plupart des autres une explication canonique, et nous avons reconnu aussi qu'il n'attaquait point les doctrines de l'Eglise en elles-mêmes, mais seulement dans leurs conséquences poussées jusqu'à l'abus ; et en cela il ne manquait pas d'imitateurs parmi les plus célèbres et les plus orthodoxes. Sur deux points capitaux cependant, il donnait contre lui des armes à ses adversaires. Jean Hus, en premier lieu, voyait, comme Wiclef, les sources de la corruption du clergé dans ses richesses ; il reconnaissait au pouvoir séculier le droit de prescrire le bon emploi des biens d'Eglise ou d'en priver ceux qui en faisaient un usage indigne ; c'était frapper les prêtres dans leur iufluence extérieure, dans leur autorité temporelle ; en second lieu, reconnaissant l'Ecriture seule pour règle absolue, et, s'attribuant le droit de décider, à l'aide de ce *criterium*, seul infaillible à ses yeux, si les décisions des conciles et des papes étaient conformes ou non à la volonté de Dieu, c'était reconnaître dans la Parole divine une autorité supérieure aux décisions de l'Eglise : sa doctrine sur ce point est la racine commune des sectes dissidentes et le lien qui les unit toutes, à leur insu même, au quinzième et au seizième siècle.

Etrange destinée de Hus ! curieux problème ! Dans sa pensée, toute séparation du vieux tronc de l'Eglise est une hérésie digne de l'enfer, et les Eglises séparées le comptent avec orgueil parmi leurs martyrs ! Il proteste de son dévouement pour l'Eglise romaine jusqu'à son dernier soupir, et l'Eglise romaine le rejette

[1] J'ai donné dans mon ouvrage des *Réformateurs avant la Réforme*, liv. III, chap. III à VII, les principaux incidents du procès, de la captivité et de la mort de Jean Hus, ainsi que de nombreux fragments de ses lettres les plus touchantes et les plus édifiantes. Mon récit est fidelement extrait des manuscrits de Brunswick, de Leipsik et de Gotha, recueillis par Von der Hardt ; de l'*Histoire de la Vie de Hus*, publiée par un témoin oculaire et insérée en tête de ses œuvres, et de l'*Histoire des Hussites*, par Théobald. Les faits que je rapporte ne furent démentis par aucun des contemporains, et la pieuse intrépidité du martyr est attestée par les écrivains catholiques, Æneas-Sylvius Piccolomini, Reichental et Jean Cochlée.

et le condamne! C'est qu'ici la situation domine l'homme; les conséquences d'un premier fait le portent invinciblement au but que ses yeux ne distinguent pas encore, et fort au delà des limites où sa volonté le retient. Tant il est vrai qu'entre les deux grandes familles de la chrétienté, à cette époque et dans la suivante jusqu'au dix-neuvième siècle, la question véritable, l'unique question était celle-ci, savoir : Qui interprétera la Bible considérée de tous alors comme divinement inspirée dans l'esprit et dans la lettre? Qui en déduira, en dernier ressort, les règles de la foi et de la vie : le sacerdoce ou la conscience?

Jean Hus se croyait catholique et, en appelant des abus du sacerdoce à l'autorité de la Parole divine, il n'était déjà plus ce qu'il croyait être encore. Le concile frappa dans sa personne, non les conséquences hérétiques de la liberté de conscience, mais cette liberté même; il fit plus, en exigeant de lui qu'il reconnût dans ses écrits des propositions qu'il n'y voyait pas, et en lui commandant de les abjurer, bien qu'il ne les avouât point pour siennes dans son cœur, le concile méconnut le droit sacré de toute âme humaine, il commanda le mensonge à Jean Hus, et les flammes de son bûcher apprirent à l'Europe chrétienne que le simple appel au for intérieur, à la conscience, était mis désormais au rang des hérésies.

EMILE DE BONNECHOSE.

(*Suite.*)

PHILOSOPHIE

—

DE LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

COURS D'ÉTUDES HISTORIQUES AU POINT DE VUE PHILOSOPHIQUE ET CHRÉTIEN, par Ch. Cuvier, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Strasbourg (t. I : *Esquisse d'une philosophie de l'histoire* ; t. II : *Esquisses d'histoire générale ; les sémites et le monde mahométan*).

De toutes les vertus humaines la plus difficile peut-être à rencontrer, c'est la vraie modestie. Cette vertu est particulièrement rare chez les écrivains et chez ceux qui ont affaire au public, et qui, accueillis ou rebutés suivant le caprice de ce juge à l'humeur variable et quinteuse, conçoivent volontiers d'eux-mêmes une opinion d'autant plus avantageuse que leur succès est plus grand ou que leur amour-propre est surexcité par une plus vive contradiction et par des obstacles inattendus. C'est donc une bonne fortune inappréciable pour un lecteur de goût de la rencontrer unie à un mérite réel, et il semble que cette recommandation devrait être d'un effet merveilleux en faveur d'un livre qui donne plus qu'il ne promet. Il n'en va pourtant pas ainsi d'ordinaire, soit que les rodomontades littéraires auxquelles on nous a habitués aient effacé en nous le sens et le goût de la simplicité, soit que notre amour-propre se trouve comme offensé de ce qu'on ne se met pas assez en frais pour nous plaire. Un auteur a-t-il l'imprudence d'annoncer dans sa préface qu'il n'offre à ses lecteurs « qu'un ouvrage élémentaire, » on se hâte de le prendre au mot et l'on se croit dès lors dispensé de le lire, comme s'il était superflu de revenir sur les éléments et les principes, surtout en histoire, à une époque où les hardiesses de la critique ont tout remis en question. Voilà, si je ne me trompe, ce qui est arrivé à l'excellent *Cours d'études historiques* de M. Cuvier, et je ne puis m'expliquer que de cette manière le peu de retentissement d'une publication dont l'importance ne saurait échap-

per à aucun esprit sérieux, pour peu qu'il veuille y fixer un moment son attention.

En effet, cet ouvrage, qui respire d'un bout à l'autre la candeur, la modestie, l'humilité d'un chrétien, ne témoigne pas seulement d'une grande profondeur de conviction, il atteste de longues et savantes recherches; il expose des vues larges et élevées ; enfin, il s'adresse à toutes les classes de lecteurs, à ceux qui savent comme à ceux qui ne savent pas encore. Composé en apparence dans le seul but de servir de livre d'enseignement, il contient, sous une forme un peu trop concentrée parfois, mais toujours claire et précise, une véritable philosophie de l'histoire au point de vue chrétien, un Discours sur l'histoire universelle à l'usage de notre siècle, comprenant, avec un système d'idées et de principes empruntés à la science moderne, une application remarquable de ces mêmes principes à l'histoire des nations ramenées, selon la tradition biblique, aux trois groupes des sémites, des japhétistes et des camites.

De ces deux parties, la seconde surtout devait recevoir un développement varié, à cause des détails qu'elle comporte ; elle est cependant traitée comme la première d'une manière générale et philosophique ; les faits et les résultats y sont autres suivant les temps, les pays et les races diverses, mais les mêmes principes y sont partout appliqués suivant une méthode unique et dans un même esprit. C'est donc à ces principes, à cette méthode, à cet esprit du livre qu'il convient de s'attacher de préférence, si l'on veut apprécier équitablement l'œuvre totale, dans ce qu'elle a de caractéristique.

I.

De nos jours l'histoire et les sciences historiques sont l'objet d'un intérêt universel, d'une véritable prédilection. Notre siècle professe une sorte d'engouement pour cette grande branche du savoir humain dont les pyrrhoniens d'autrefois songeaient à peine à contester la valeur, tant il leur paraissait facile, pour ne pas dire superflu, de montrer combien il y règne d'incertitude sur les faits particuliers, d'obscurité sur les origines, d'ignorance profonde sur les causes. Ces vieux arguments du pyrrhonisme n'ont point troublé les érudits. Ils ont pensé et ils ont amené tout le monde à penser avec eux qu'il est possible de remédier à l'imperfection des témoignages, à la rareté des monuments et à la corruption des sources, au moyen de la critique historique, aidée de la philologie, de la géologie, de la géographie physique, de la

physiologie, de la psychologie, en un mot de toutes les sciences qui ont pour objet l'homme et le globe qu'il habite. Ils sont même allés plus loin, et, par un excès assez ordinaire en pareil cas, il leur est arrivé plus d'une fois d'envisager toutes les sciences comme tributaires de l'histoire, si bien qu'il n'est pas très rare aujourd'hui de les voir appliquer exclusivement le nom de science à leur étude de prédilection. Quand on a fait la part de l'exagération, il reste établi du moins que l'histoire, grâce à des prodiges de patience et de sagacité, grâce surtout à une plus grande sûreté dans les méthodes, a glorieusement conquis sa place parmi les sciences proprement dites, et certes il y a lieu de s'en féliciter, si l'on songe de quelle importance il est pour l'homme de se rendre compte de son passé, de s'étudier dans ses semblables et de comparer l'état actuel de l'humanité avec ses commencements, pour en inférer l'avenir intellectuel et religieux qui lui est réservé. Il faut néanmoins se garder de croire que cette science ait dit son dernier mot, ou même qu'elle soit sortie sur tous les points de la période de la critique et de la discussion. Les premières origines de notre espèce sont encore aujourd'hui débattues et controversées ; la chronologie est loin d'être arrêtée définitivement ; la suite des événements n'est pas partout démontrée, des peuples entiers sont encore à peu près inconnus ; les conjectures nous tiennent lieu, en beaucoup de rencontres, de faits avérés et indubitables ; enfin l'intelligence des événements eux-mêmes et des lois qui y président fait souvent défaut à des hommes très savants d'ailleurs, mais trop imbus de préjugés empiriques et qui font trop bon marché des vues de la philosophie aussi bien que des traditions religieuses. Il n'est donc pas inutile d'insister sur les conditions et les lois du grand drame de l'histoire et sur les acteurs qui y prennent part.

Lorsqu'on étudie, sans parti pris d'athéisme ou d'irréligion, le développement de l'humanité dans le temps et dans l'espace, on ne saurait s'empêcher de reconnaître que l'histoire doit s'expliquer par trois causes principales : 1° l'homme lui-même, avec ses besoins, ses facultés et ses habitudes ; 2° la nature ou les circonstances extérieures au milieu desquelles il est appelé à vivre ; 3° l'auteur tout-puissant de l'homme et de la nature. M. Cuvier suppose et applique partout cette doctrine essentielle, que j'ose appeler le premier *postulat* de la science historique, l'axiome fondamental de la philosophie de l'histoire.

Il établit avant tout la nécessité, pour l'historien, de se souvenir de Celui qui, ayant créé l'homme avec sagesse et dans un certain but, ne saurait le livrer au hasard ni même l'abandonner entièrement à sa propre direction. « Il importe, dit-il, d'a-

border la science historique avec une foi profonde en cette intelligence suprême et personnelle, qui a créé l'univers par sa puissance, qui le gouverne par sa sagesse, pour laquelle il n'y a ni aveugle fatalité, ni hasard, dont les vues tendent au bien et à la perfection de l'ensemble et des parties, et qui sait tout réduire, dans un but de sainteté et d'amour, à l'accomplissement de ses desseins. »

Il veut aussi que l'historien étudie l'univers physique et en particulier le globe terrestre, comme séjour de l'homme et théâtre de son histoire; car, dit-il, « tout s'enchaîne et se lie dans la pensée créatrice de Dieu et dans l'ensemble de l'univers... Au système du monde se rattachent les sphères étoilées; aux sphères étoilées, le système solaire; au système solaire, le globe terrestre; au globe terrestre, les éléments et les formes de sa surface; aux éléments géographiques, les phases et les fonctions de la vie de la terre; à ces phases, enfin, et à ces fonctions, les développements de la vie humaine et l'histoire de l'humanité... Le développement historique de l'homme se manifeste dans l'espace, et est en rapport avec toutes les phases de vie du monde géographique. Jeté par la cause première au milieu de la nature créée, l'homme en reproduit non-seulement, jusqu'à un certain point, la marche et les procédés, sous une forme plus haute, dans son propre développement; mais c'est encore par l'intermédiaire de cette nature qu'il reçoit, en partie, l'impulsion vitale et providentielle, qui, sous mille formes diverses, vient féconder et diriger son énergie, sa force native. Il est en grande partie dominé par cette nature, dans les périodes de spontanéité et d'instinct; il apprend à la maîtriser et à la vaincre, de plus en plus, dans les périodes de réflexion, et tend à mettre sa propre action en harmonie et en accord avec celle de la nature, qui, comme lui, est régie par les lois de la Providence. »

Enfin, puisque l'homme est le sujet même de l'histoire et l'acteur principal de ce drame où rien ne se fait sans lui, il ne suffit pas de constater les influences diverses qu'il subit plus ou moins passivement : il faut encore, il faut surtout tenir compte de sa nature active, de ses puissances et de ses facultés, principalement de cette libre volonté qui le rend capable à la fois de progrès et de chute et par laquelle il peut échapper à toute prévision et s'affranchir de toute loi. Il ne faut ni l'exalter ni le ravaler; il faut le voir, l'accepter, le comprendre tel qu'il est et où il est, « placé entre deux mondes, doué de vie physique ou corporelle, de vie physique ou animale, ainsi que de vie spirituelle; capable, par suite de cette triple vie, de sensations et de sentiments, d'instincts et de désirs, d'appétits et d'affections, de per-

ception et de mémoire, d'imagination et de jugement, d'intelligence et de raison, d'activité et de liberté, de volonté et de conscience, de spontanéité et de réflexion. »

II.

Dieu, la nature et l'homme, tels sont donc les trois principes essentiels de la philosophie de l'histoire de l'humanité, et c'est déjà une garantie en faveur du système historique que nous avons sous les yeux que de les y voir proclamés tout d'abord : car il est évident que tout doit s'expliquer par leur moyen, et qu'on n'en saurait oublier un seul impunément. Cependant ces vues si simples sont souvent méconnues par nos modernes constructeurs de systèmes cosmogoniques et historiques. Donnez-leur la matière et le temps, et avec ces deux facteurs ils expliqueront toutes choses, y compris l'homme, le monde spirituel, le devoir, Dieu lui-même ! C'est par Dieu qu'il faut commencer (*ab Jove principium*), disaient les anciens sages, même au sein du paganisme. Aujourd'hui, on ne veut plus de Dieu comme auteur et principe de la nature ; on l'accepte tout au plus comme la résultante et la manifestation finale de cette nature qu'on lui substitue hardiment au nom de la science.

Puisqu'on en appelle à la science, au moins est-il permis de demander de quelle science on veut parler. Quelle est, parmi toutes les sciences humaines, celle qui a pour tâche de traiter ce difficile problème des causes premières et des premiers principes ? Ce n'est ni la chimie ni la physique, ni l'histoire, ni la géologie, ni aucune des sciences dites expérimentales et qui, à la faveur de ce titre, se livrent à tant de conjectures périlleuses et en dehors de leur compétence. La recherche des premiers principes s'est appelée de tout temps la philosophie, et la partie de la philosophie qui traite plus spécialement de Dieu et de l'âme, c'est la métaphysique. Or, la prétention d'un grand nombre de savants et d'érudits contemporains est de supprimer la métaphysique ou, ce qui revient au même, de la réduire à une étude de fantaisie sur l'idéal en tout genre, l'idéal n'étant plus entendu en son vrai sens comme l'Etre par excellence et par conséquent le plus réel, mais au contraire comme une pure abstraction, vide d'être et de réalité. Quel triste symptôme de décadence intellectuelle et religieuse, et combien notre génération est loin de celle qui eut le privilége d'entendre et d'admirer ce beau et ferme langage de Bossuet, dans ses *Elévations !* « Qu'appelle-t-on par-

fait? Un être à qui rien ne manque. Qu'appelle-t-on imparfait? Un être à qui quelque chose manque. Pourquoi l'être à qui rien ne manque ne serait-il pas plutôt que l'être à qui quelque chose manque?... Mon âme, âme raisonnable, mais dont la raison est si faible, pourquoi veux-tu être et que Dieu ne soit pas? Hélas! vaux-tu mieux que Dieu? Ame faible, âme ignorante, dévoyée, pleine d'erreurs et d'incertitude dans ton intelligence, pleine dans ta volonté de faiblesse, d'égarement, de corruption, de mauvais désirs, faut-il que tu sois, et que la certitude, la compréhension, la pleine connaissance de la vérité et l'amour immuable de la justice et de la droiture ne soit pas? »

Ce n'est pas que ce langage ait cessé d'être compris; mais le goût du siècle est ailleurs, et les recueils qui sont en possession de le charmer[1] n'admettant point de contradiction et ne tenant aucun compte des protestations du sens moral et du sens religieux, contribuent à cette déplorable irréligion qui ne craint pas de se donner à elle-même un brevet de piété et de sainteté. La théologie évangélique est décrétée d'intolérance, d'étroitesse, d'ignorance et de sottise, et la philosophie spiritualiste est reléguée dans les régions d'un chimérique idéal.

Et pourtant, il serait au moins convenable de dire sur quoi reposent les lieux communs du jour : la nature, les lois de la nature, le progrès, la liberté! Ces grands mots sont vides de sens, s'il n'y a point de causes réelles, point de substances spirituelles, point d'être nécessaire, infini et parfait, point de bien actuellement réalisé, mais seulement des effets sans cause, des attributs sans substance, des créatures sans créateur, des tendances sans but, un *devenir* sans point de départ, sans fin et par conséquent sans règle et sans loi. Tout esprit un peu philosophique qui se sera donné la peine de réfléchir sur ces idées et sur ce qu'elles renferment, tombera aisément d'accord qu'on ne saurait donner une succession historique de faits comme une explication de ces faits : car il reste à expliquer cette succession elle-même. Mais ce n'est pas seulement la philosophie, c'est le sens commun lui-même qui est blessé et qui proteste, quand on prétend tirer successivement, sans l'intervention d'aucune cause, d'un mouvement désordonné d'atomes et de molécules des soleils régulièrement distribués dans l'espace, de ces soleils des planètes à la marche non moins régulière et harmonique, de la matière planétaire la vie, de la vie brute la vie animale, enfin de la vie animale la vie humaine, intellectuelle, morale et re-

[1] Ces lignes étaient écrites assez longtemps avant que la *Revue des Deux-Mondes* (livraison du 1er juillet) n'eût inséré le beau travail de M. Guizot sur *la science et le surnaturel*.

ligieuse. Comment le plus pourrait-il sortir ainsi du moins, et si l'histoire, prise dans son sens le plus étendu, atteste cette série de miracles, comment nier que la nature serve de théâtre et de matière à une cause surnaturelle? Il n'y a pas seulement impiété, il y a déraison à expliquer tout cela sans Dieu, sans un Dieu réel et qui agisse réellement sur cette nature à laquelle il est antérieur et supérieur, et qu'il domine de sa toute-perfection, de sa toute-sagesse, de sa volonté toute-puissante. Dans cette série de faits dont pas un ne contient le suivant et n'en peut rendre compte, un philosophe digne de ce nom, un esprit sérieux, un homme de sens ne verra jamais que des effets; jamais il n'accordera qu'il suffise de les mettre les uns à la suite des autres pour en avoir fourni une explication scientifique. Il faut à la philosophie, à la raison, au sens commun et par conséquent à la science des causes qui contiennent leurs effets, ou qui aient la puissance de les produire, et c'est à quoi se refusent nos contradicteurs, puisqu'ils prétendent qu'on doit s'en tenir aux faits, que les faits doivent s'expliquer par des faits et que si l'on veut appeler d'un nom commun l'ensemble des causes il n'y a d'autre cause que la nature, c'est-à-dire la somme de tous ces faits sans cause. Hypothèse insensée et qui présentée au nom de la science, est une véritable dérision. Savoir, pour l'homme, c'est comprendre, c'est-à-dire connaître le pourquoi, le principe et la cause; et quiconque renonce à assigner des causes réelles à des faits réels, renonce du même coup à comprendre et à savoir. La science n'est donc pas là : elle est où l'a toujours mise l'humanité par l'organe de ses plus grands génies : elle a toujours consisté et consistera toujours à expliquer les faits par des causes suffisantes, le mouvement par une force motrice, la vie par un être vivant, l'ordre par une volonté intelligente, la nature animée par une cause vivante, des créatures douées de conscience et de libre arbitre par un principe intelligent et libre, enfin le monde physique et moral par une puissance créatrice, ordonnatrice et surnaturelle. Et qu'on ne dise pas que c'est là de la science idéale, c'est-à-dire du sentiment, une notion indispensable peut-être, mais conjecturale : non, c'est une vue claire et distincte de notre esprit; c'est une certitude égale à toute autre et capable de résister à toutes les objections d'une prétendue science positive, c'est une connaissance contemporaine de la connaissance de notre propre existence, impliquée dans la connaissance des choses contingentes, et formant avec elle un tout indissoluble : car le moyen, je vous prie, de concevoir un être comme fini, imparfait, contingent, sans le rattacher à une cause indépendante, absolue et parfaite et qui existe nécessairement?

Remarquez d'ailleurs qu'il ne suffit pas de dire que cette conception est en effet un *postulat*, une hypothèse provisoirement inévitable; c'est plus et mieux : c'est une affirmation directe et définitive, aussi directe et définitive que celle des réalités que la conscience et les sens nous permettent d'atteindre. Avoir besoin de preuves pour l'existence de Dieu est, si l'on en croit Descartes, une marque de faiblesse. « Je demande aux lecteurs, dit-il quelque part[1], qu'ils s'arrêtent longtemps à contempler la nature de l'être parfait; et, entre autres choses, qu'ils considèrent que dans les idées de toutes les autres natures l'existence possible se trouve bien contenue, mais que dans l'idée de Dieu ce n'est pas seulement une existence possible qui se trouve contenue, mais une existence absolument nécessaire. Car de cela seul, et sans aucun raisonnement, ils connoîtront que Dieu existe; et il ne leur sera pas moins clair et évident, sans autre preuve, qu'il est manifeste que deux est un nombre pair, et que trois est un nombre impair, et choses semblables. Car il y a des choses qui sont ainsi connues sans preuves par quelques-uns, que d'autres n'entendent que par un long discours et raisonnement. »

Après ceux qui refusent nettement de reconnaître une action divine dans le monde et dans l'histoire, il y a des savants et des écrivains qui se disent et se croient spiritualistes, et qui le sont d'intention, mais non de fait. Je veux parler de ces déistes qui, après avoir proclamé une cause suprême, créatrice et providentielle, n'attribuent ensuite à cette cause aucune action spéciale et directe, ne la faisant intervenir ni pour donner l'existence aux individus et aux êtres réels qui naissent à chaque instant sous nos yeux, ni pour rendre compte des grandes révolutions de la nature, ni enfin pour expliquer le merveilleux développement de l'humanité à travers le temps et l'espace. En vérité, admettre Dieu de cette manière, n'est-ce pas le nier? On comprend que, dans leur morale religieuse, les philosophes à qui je fais allusion ne puissent nous prescrire aucun devoir spécial envers un Dieu étranger à tout ce qui nous intéresse; qu'à leurs yeux, la piété consiste uniquement à faire son devoir d'honnête homme, de père de famille et de citoyen; qu'enfin la prière, telle qu'ils la conçoivent, ne soit jamais une demande, mais se borne à un acte d'adoration vague et de soumission forcée à des lois inflexibles, à jamais interposées entre le Créateur et ses créatures. Il est aisé d'apercevoir la contradiction qui est au fond d'une telle doctrine. Une fois qu'on a admis, d'accord avec le sens commun, avec les instincts les plus profonds de l'homme et avec les plus

TIMBRE IMPÉRIAL

[1] *Réponses aux secondes objections*, vers la fin.

solides enseignements de la raison et de la science, que la nature physique et morale a pour auteur un être suprême, une force toute-puissante, une cause intelligente et libre, capable de créer ce qui n'était pas; n'y a-t-il pas inconséquence et folie à ne rien expliquer par cette cause, ou si l'on veut, à se la représenter inactive et impuissante à partir du jour où elle aurait donné signe de vie une fois pour toutes, en mettant au monde des êtres mortels, qui n'avaient en eux ni leur raison d'être, ni la puissance de se conserver un seul instant, et qui néanmoins ont dû vivre par eux-mêmes, se développer seuls, donner naissance à d'autres êtres semblables et parfois supérieurs à eux, et cela sans autre secours, sans autre gouvernement que certaines lois abstraites qu'ils ignorent et qui, en réalité, n'expriment que la pensée de quelques savants sur la manière dont Dieu agit dans sa création!

A ces hypothèses chimériques et contradictoires, nous avons à opposer une doctrine raisonnable et conséquente, une doctrine qui, admettant tous les éléments de la réalité, satisfait à la fois le cœur et la raison, en assignant à la nature et à l'homme une cause capable de rendre compte de leur première origine, de leur conservation, de leur développement et leur progrès en tous lieux, en tous temps et de toutes manières: une cause vraiment puissante, parce qu'elle sait ce qu'elle fait; vraiment efficace, parce qu'elle ne souffre point de défaillances; partout et toujours agissante, partout et toujours souveraine et paternelle, librement et parfaitement juste, bienveillante et sage; en un mot, le seul vrai Dieu, celui du christianisme et de la philosophie spiritualiste. Tel est, en effet, le point de départ de cette grande doctrine qui s'appelle le spiritualisme chrétien et à laquelle se rallient de plus en plus en France tous ceux qui font profession de croire à l'âme et à Dieu.

Si l'homme n'est pas livré au hasard, s'il n'est pas non plus la victime de lois mathématiques, admirables dans le monde des corps, absurdes dans le monde des esprits, s'il dépend directement de Dieu, et si ce Dieu est pour lui un témoin et un juge, un protecteur, un bienfaiteur, un père qui veille sur lui, qui peut réprimer ses écarts et encourager ses efforts, et qui, tout en voulant qu'il soit libre, même de tomber et de se perdre, ne se lasse point de mettre devant lui la vie à côté de la mort, le salut gratuit et toujours possible à côté de la perdition la plus imminente : alors il vaut la peine de vivre, alors il y a quelque intérêt à suivre dans les phases successives de son développement cette pauvre humanité si faible, hélas! par elle-même, et si grande dans les desseins de son adorable

auteur. L'histoire alors acquiert une haute signification et devient une science du premier ordre, puisqu'elle peut se proposer tout ensemble d'étudier les destinées terrestres de l'homme et de rechercher dans les faits accomplis la volonté du Tout-Puissant et le plan même de la création morale.

III.

Dieu est donc dans l'histoire [1], suivant la belle expression d'un savant illustre et dont la mémoire nous est chère à plus d'un titre. Mais il nous y laisse agir, et si l'homme n'est pas le seul acteur de ce drame aux mille actes divers, au moins en est-il le principal ou le plus apparent. Un historien philosophe est donc rigoureusement tenu d'étudier la nature humaine, d'en observer tous les aspects, d'en analyser tous les ressorts et toutes les puissances, afin d'en suivre avec intelligence le développement multiple et varié.

Dans l'antiquité, les historiens avaient surtout à cœur de posséder une connaissance pratique de l'homme intellectuel et moral, et il en a toujours été a peu près ainsi jusqu'à nos jours. Depuis quelque temps l'étude de l'homme physique tend à prendre une plus grande place dans les recherches historiques. La question des races, par exemple, a fait trop de bruit pour être désormais passée sous silence, et quand il s'agit d'examiner si l'homme n'est qu'un singe perfectionné, il est impossible de ne point donner la parole aux physiologistes. C'est grâce à eux, si je ne me trompe, et sous leur influence qu'on est aujourd'hui si fort préoccupé de l'étonnante diversité qui éclate partout dans la nature humaine, et certes c'est un côté de la réalité qui mérite la plus sérieuse attention de l'historien. L'humanité, en effet, ne saurait être conçue en dehors de ceux qui la composent. Elle n'a d'existence réelle que dans la multitude innombrable des hommes, individus, familles, sociétés, peuples et races, dont les types divers, les tempéraments, les caractères tranchés, les destinées et les fortunes si différentes sont précisément la matière de l'histoire. Notre auteur n'a garde d'omettre ces diversités de toutes sortes : il leur consacre une de ses études les plus intéressantes; il les décrit d'une manière à la fois simple, ingénieuse et savante, et non content de signaler les caractères essentiels des différentes races, les combinaisons variées de la constitution corporelle et de la constitution spirituelle dont elles

[1] *Gott in der Geschichte*, tel est le titre d'un des derniers ouvrages de M. de Bunsen.

fournissent des exemples si frappants, il les suit curieusement dans toutes leurs directions et prend soin de les comparer dans leurs conquêtes sur la nature et dans leur extension géographique. Une citation suffira pour mettre le lecteur en état d'apprécier cette partie du travail qui nous occupe.

« Si nous embrassons maintenant, dans une perspective d'ensemble, les grandes relations géographiques des races, il résulte de ce coup d'œil : que la race indo-européenne, caucasique ou blanche, dans sa patrie primitive, s'étend diagonalement de l'est à l'ouest, par le milieu de l'ancien monde, que la race nègre occupe les régions centrales du continent africain, de tous le plus isolé, que la race mongole se groupe autour du pôle arctique, et s'étend de là par le nord-est de l'Asie, à travers une région qui devient de plus en plus étroite, jusqu'à l'Océan tropical; que la race africaine s'étend, comme son continent, dans la direction du méridien, et que la race malaise est éparpillée à travers les îles du grand Océan..... C'est dans la patrie des Mongols et de la race américaine, que se trouvent les grands contrastes de terrain, la prépondérance de la surface sur les côtes, l'apparition brusque et immédiate des grands plateaux et des plaines immenses, des hautes montagnes et des steppes. Les nègres ont le moins de côtes et de mers, tandis que ces éléments dominent dans la patrie des Malais. Mais ici encore les blancs sont privilégiés, et ce sont eux qui possèdent la richesse la plus variée, la mieux assortie et la plus avantageuse de toutes les formes géographiques. Leur patrie est la seule qui présente, quant aux terres et quant aux mers, l'heureuse harmonie de tous les contrastes, de toutes les ressources, et de toutes les transitions; la combinaison féconde et bien pondérée des hauts et des bas pays, des montagnes et des plaines, des bassins et des vallées, des découpures et des côtes, des surfaces continentales et des plages océaniques. Partout, s'y retrouvent l'unité et la variété, l'expansion au dehors, l'individualisation au dedans, et cet équilibre des éléments géographiques et des forces de la nature, qui exclut tout extrême, dans la constitution physique des pays et des climats. »

Voilà, incontestablement, une page qui révèle l'historien exact et bien informé des détails qu'il sait si bien résumer.

Cependant il ne faut pas que le détail obscurcisse la vue de l'ensemble, et en regard de la diversité des races, l'écrivain que nous étudions est trop philosophe pour ne pas revendiquer hautement l'unité du genre humain. Cette unité fondamentale et qui d'ailleurs se concilie à merveille avec la variété des types, des familles et des races, est un des résultats les mieux établis par l'étude philosophique de notre nature, surtout de notre nature

morale. Pour qui se place sur ce terrain, il est à jamais impossible de faire prévaloir la diversité sur l'unité; pour l'observateur philosophe, il est à jamais avéré que l'homme n'est pas un animal perfectionné; pour qui a pénétré sérieusement dans l'analyse des vérités premières, des axiomes et des notions qui réunissent le consentement unanime du genre humain, il est évident que la nature humaine est essentiellement la même en tous lieux et en tous temps; c'est à ses yeux un paradoxe ridicule que de vouer une race à une idée, à une croyance, à un système, religieux ou philosophique. Partout et toujours l'humanité a été au fond ce qu'est le premier homme venu; partout et toujours elle a ajouté à la vie physique la vie morale, la vie de la pensée et du cœur, les pures lumières de la raison et une aptitude caractéristique à la vie religieuse, aux saintes ardeurs de la foi, instinctive ou réfléchie. Devant ces grands traits de l'humanité, les différences de couleur et d'humeur, de tempérament et de caractère s'effacent ou s'amoindrissent, et l'unité de nature démontre invinciblement l'unité de destination, en attendant que l'histoire ait démontré l'unité d'origine, d'accord avec la tradition religieuse et avec les inductions les plus philosophiques. Quelque diversité, quelque opposition même qu'on nous montre entre les peuples de toutes les parties du monde, tout ce qui en résulte suivant nous, c'est que chaque peuple est appelé à réaliser, à sa manière et par des voies qui lui sont propres, le même idéal de justice et de liberté, de vérité, de piété, de charité, qui est prescrit à l'humanité en général tout comme aux individus en particulier. Aussi bien, comment ne pas voir que tout ce qui est dans un homme se retrouve dans l'histoire des nations, non-seulement les idées, dont on a fait dans certains livres les seuls éléments de la civilisation et du progrès, mais des sentiments, des passions, des desseins, des actions, des vertus et des vices, en même temps que des erreurs et des vérités? Les familles et les nations agissant plus ou moins au gré de leurs désirs, selon leurs idées et leurs sentiments, et d'après un libre choix, elles sont responsables devant l'histoire comme chacun de nous devant la morale. Une même loi, une même mesure d'appréciation leur est applicable, et l'histoire n'admet pas plus que la morale l'excuse de la fatalité et de l'empire des circonstances, là où il est démontré qu'il y a eu liberté et par conséquent responsabilité. Mais ici, comme presque partout, je suis en trop complet accord avec le savant auteur du *Cours d'études historiques* pour résister au plaisir de relire encore une fois et de transcrire une de ses pages, qui me servira de conclusion sur ce point : « Là où cette activité individuelle et sociale est en progrès, relativement à la conception spirituelle et

à la satisfaction régulière et bien entendue de tous ces besoins, là est ce qu'on appelle civilisation, mais nulle part cette civilisation n'est complète, nulle part l'humanité n'est encore parvenue au but. La civilisation, dont s'occupe l'histoire, est donc toujours relative. Pour la juger et l'apprécier, il faut avoir devant les yeux un idéal de perfection, qui supposerait le développement légitime harmonieux et divinement pondéré de tous les besoins, de toutes les facultés, de toutes les capacités humaines, dans leur exacte relation avec leur fin commune et divine. Dans ce type normal de la civilisation parfaite, la vie du corps et des sens serait subordonnée à la vie de l'âme, celle de l'âme à celle de l'esprit, et celle de l'esprit de l'homme à l'influence prépondérante, suprême et régulatrice de l'Esprit de Dieu. L'humanité dans son histoire est appelée à réaliser cet idéal, qui a servi de base au plan de la création. »

IV.

Pour avoir une idée juste des événements et pour y faire la part exacte des personnages ou des nations qui y jouent un rôle, il est indispensable de considérer le théâtre où ils se sont produits. Il faut donc étudier la nature dans son rapport avec l'homme ou, en termes plus précis, les circonstances au milieu desquelles il se développe, l'ensemble des influences auxquelles il est soumis et qui favorisent ou contrarient l'exercice spontané de ses facultés, de ses penchants et de ses habitudes. Ces influences, que nous subissons souvent sans le savoir, sont de deux sortes : les unes sont extérieures et matérielles, les autres internes et morales. M. Cuvier distingue ces deux sortes d'influences, mais d'une manière qui nous a paru laisser à désirer pour la précision et la fermeté. Ainsi, parmi les influences extérieures, il range d'une part la nature matérielle et de l'autre l'état de la société; puis, parmi les influences internes ou innées, il compte le langage de la parole, la religion et, de nouveau, l'état de la société sous le nom d'organisation sociale. Il y a là quelque chose d'indécis et de flottant qui ne se rencontre pas d'ordinaire dans sa pensée.

Quoi qu'il en soit, il explique très bien comment la nature physique agit sur l'homme, comment s'engage entre eux ce combat qui succède à la période de l'instinct et d'où il faut que l'homme sorte vainqueur, attendu que, « si ce n'est pas lui qui maîtrise la nature, elle l'asservit et le domine ; elle ne seconde et ne favorise efficacement ses progrès que du moment où il s'arrache à ses entraves » et s'impose à elle par l'ascendant de facultés supérieures. Notre développement et nos progrès sont encore accélérés

ou retardés par les contacts sociaux, par le genre de vie adopté autour de nous, et il est vraiment intéressant d'étudier avec l'auteur les différentes manières de vivre des peuples, la vie errante des chasseurs, la vie nomade des peuples pasteurs, la vie sédentaire et la vie agricole, leurs conséquences physiques et morales, et, ce qui n'est pas sans importance, leur répartition géographique. La position géographique, le climat et le sol, sans avoir l'action prépondérante qui leur a été souvent attribuée non-seulement sur la vie, mais aussi sur les mœurs et même sur les idées et les croyances des hommes, exercent réellement sur eux une influence qui n'est nulle part irrésistible, mais dont l'énergie s'accroît avec l'ignorance et décroît avec la culture spirituelle et morale, restant toujours « dans les limites des dispositions naturelles des peuples et de leur état social. » Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer ce qu'était autrefois la patrie de chaque peuple et ce qu'elle est devenue. « Les mers et les fleuves étaient d'abord des barrières : l'homme les a franchies et les a transformées en moyens de rapprocchement. Il en est de même des hautes montagnes, des déserts, des steppes, qui sont aussi des obstacles, encore moins faciles à vaincre. A mesure que l'humanité se développe, ces régions, d'abord si défavorables, acquièrent une signification plus haute et toute nouvelle en histoire. Les montagnes ont été franchies et sont devenues, sur plusieurs points du globe, des centres de civilisation et de culture qui unissent des pays qu'elles avaient toujours séparés; les solitudes ont été peuplées, les forêts éclaircies, les marais desséchés et les côtes et les rivages assainis, les steppes ou les vastes plaines cultivées et rendues propres à devenir le siége d'Etats policés ; des routes commodes ont ouvert des communications faciles à travers les monts et les déserts pour le progrès du genre humain, et chaque progrès est devenu le principe de nouveaux progrès. »

L'*Etude* consacrée à la parole et aux langues est d'un grand intérêt. De même que l'auteur a constaté avec sympathie les conquêtes de l'industrie humaine et ses triomphes sur la nature matérielle, il enregistre volontiers et même avec un soin curieux les derniers résultats de la philologie : il montre comment les 860 langues recensées jusqu'à ce jour peuvent être classées au point de vue de leurs grammaires, comment elles se répartissent géographiquement, comment elles se partagent entre les principaux groupes ethnographiques et quelles sont celles qui, dans chacun de ces groupes, offrent le plus bel objet d'étude, soit par elles-mêmes, soit à cause des nations qui les ont parlées et dont elles ont exprimé et facilité les progrès.

L'homme est fait pour vivre avec ses semblables; dans leur société seulement il peut développer ses meilleurs et ses plus hautes facultés. Aussi sa culture et ses progrès dépendent-ils grandement du milieu social où il est appelé à vivre et dont l'organisation plus ou moins parfaite favorise plus ou moins ses penchants, ses intérêts, ses tendances de toutes sortes. M. Cuvier analyse et décrit avec exactitude les deux formes essentielles de la société, la famille et l'Etat; l'une lui paraît être « le type vivant et rudimentaire » de l'autre; celui-ci est pourtant aussi naturel que la première, mais il ne vient qu'après et ne fait qu'agrandir l'activité humaine qui s'est d'abord épanouie doucement mais incomplétement au sein de la famille. La constitution du corps social traverse différentes phases, depuis la forme antique et simple de l'état patriarcal, jusqu'à cet âge de vie sociale et politique où parvient une nation, lorsque la multitude de ses membres, les classes principales de citoyens, les intérêts matériels et les intérêts spirituels obtiennent satisfaction, grâce aux progrès des lois, des mœurs et des institutions politiques. L'examen attentif des formes essentielles du gouvernement fournit à l'auteur l'occasion et la matière des réflexions les plus judicieuses sur les idées souvent si mal comprises d'ordre et de justice, de liberté et d'égalité. J'aimerais à recueillir une foule d'observations pratiques et d'aperçus ingénieux sur la signification et le but de l'Etat, sur l'essence de la monarchie et de la république, sur leurs contrastes et leurs oppositions, et aussi sur leurs combinaisons possibles et sur les accommodements dont ces principes extrêmes sont susceptibles.

Mais j'ai hâte d'arriver à celle de toutes les causes de progrès qui agit avec le plus de puissance sur l'individu, sur la famille et sur la société proprement dite : je veux dire la religion. Sans la religion, en effet, la nature humaine serait condamnée à végéter misérablement, privée qu'elle serait de cette valeur morale qui fait sa gloire; la société elle-même demeurerait stationnaire et stérile; car « le point de vue religieux est le seul d'où il soit possible de concilier l'antagonisme, si souvent tranché, des intérêts matériels et des intérêts spirituels. »

La religion, dit très bien notre auteur, est « le caractère distinctif de la nature humaine. » Aussi n'est-elle pas un fruit tardif de la civilisation, mais on la rencontre au berceau de l'humanité, non sans doute sous cette forme réfléchie et scientifique qu'on appela plus tard la théologie, mais sous la forme aimable, naïve et pure de l'amour filial, alors que l'homme, encore étranger au mal et étroitement uni à son Père céleste, déployait sans

effort ses facultés, ses affections et ses puissances dans « un commerce spirituel de foi, de confiance et d'obéissance, de gratitude, d'adoration et d'amour... Tel dut être le spiritualisme du premier âge : religion aussi simple, aussi vraie, aussi morale et aussi pure que la notion du père et de la mère, que le respect, la vénération, la piété filiale dans le cercle de la famille. Et de même que, dans la famille, lorsqu'elle est normale, les notions qui en font la base, les affections et les rapports qui en font l'essence et le prix, ne se faussent que du moment où la volonté se dégrade ; ainsi dans le domaine religieux, l'erreur n'a fait invasion dans l'intelligence, l'ignorance et l'idolâtrie, la superstition et le fanatisme, l'incrédulité et l'impiété, dans la religion et dans le culte, que du moment où le cœur s'est corrompu, où la volonté s'est égarée, où la chair l'a emporté sur l'esprit, la jouissance sur le devoir, l'orgueil sur l'humilité et l'égoïsme sur l'amour. »

L'auteur constate avec tristesse la chute religieuse de l'homme, cette disparition de la vie divine, cette déviation de la volonté, qui nous asservit à la nature ; puis il explique l'origine des religions particulières et la formation de systèmes divers de croyances qui, peu à peu, se substituent à la religion primitive, suivant les lieux et les temps, suivant les langues et les peuples, les nationalités et les influences historiques. Le culte du vrai Dieu est ainsi remplacé par l'idolâtrie ou le culte de la nature sous la double forme du panthéisme et du polythéisme : systèmes opposés en apparence, mais dont l'un est l'expression secrète, sacerdotale et savante, l'autre la traduction grossière et populaire du paganisme. Le monde est envahi par l'idolâtrie ; et c'est un spectacle douloureux que de voir l'extension ethnographique et géographique des différents paganismes : le brahminisme dans l'Inde, le magisme dans la Perse, la Médie et la Bactriane ; la religion sacerdotale des anciens Egyptiens, le polythéisme gréco-romain, celui des Celtes et des Germains, des Scandinaves et des Slaves : le bouddhisme à Ceylan et dans l'Indo-Chine, au Japon, dans la Chine et dans les îles malaises, au Thibet et dans l'Asie orientale ; le schamanisme en Mongolie ; le fétichisme et les superstitions de toutes sortes des nègres, des Américains et des peuples de l'Océanie. Par quel miracle le paganisme, après avoir occupé toute la terre habitable, a-t-il cédé la place sur plus d'un point à une religion meilleure? Assurément ce n'est pas par ses propres forces que l'homme s'est relevé de si bas. L'impuissance morale du paganisme est manifeste, et du moment qu'une nation s'y adonne, elle ne peut que décliner encore et tomber plus bas. « De là dans le plan de Dieu et dans les besoins impé-

rieux de l'homme, la nécessité d'une action spéciale, révélatrice et continue du Verbe divin, de l'Esprit parlant, dans le monde, pour lutter contre la chute et la tendance rétrograde ; pour éclairer l'humanité, la réhabiliter dans la voie de la vérité et du progrès, de la liberté et de l'ordre, de la justice et de la sainteté, de la charité et de la paix, en un mot, de l'harmonie spirituelle, individuelle et sociale, pour le temps et l'éternité. » Dans une suite d'excellents chapitres d'histoire de la religion, M. Cuvier traite de la révélation patriarcale et du judaïsme, du christianisme et de l'islamisme, et, suivant sa méthode accoutumée, il en décrit tour à tour les nuances et l'extension ethnographique et géographique, faisant ressortir en toute occasion et sur tous les points l'évidente supériorité des peuples chrétiens et de la foi salutaire qui est l'âme de leurs sociétés.

Après avoir compté la religion parmi les causes internes et spirituelles qui influent sur le développement de l'humanité, l'auteur y revient de nouveau en étudiant les éléments constitutifs de la civilisation et du progrès. Ces éléments, qu'il ne classe peut-être pas avec assez de rigueur, sont, dit-il, l'industrie, le commerce, l'art, la littérature, la science et la philosophie, les mœurs, la morale et le droit, et enfin la religion, dont il parle en homme qui en connaît la puissance et les bienfaits. « De toutes les influences qui s'exercent sur la culture des nations, la plus vaste, sans contredit, et la plus profonde est celle de la religion..... Le principe vital de la civilisation et de la culture d'un peuple ne réside ni dans ses richesses, dans son industrie ou dans son commerce, ni dans l'abondance de ses jouissances extérieures, ni dans son art, sa littérature ou sa science, ni dans les formes de sa politique, de son droit ou de son état social. Il faut le chercher dans sa religion, qui est à la fois l'élément le plus profond de sa vie intérieure, le ressort le plus intime de toute sa vie spirituelle, le principe générateur et régulateur de son existence morale. »

Ce serait méconnaître l'esprit du livre que nous avons dans les mains que de nous arrêter là, sans préciser davantage ce qu'il faut entendre ici par religion. La religion par excellence, pour l'auteur comme pour nous, c'est le christianisme. Pour lui comme pour nous, le christianisme est la seule religion connue « qui ait résolu la question de l'idéal, le mystère de Dieu, le problème immense de la destinée humaine, la grande énigme de l'histoire et la vraie question du progrès, en lui donnant pour principe la libre assimilation de l'humanité avec le Christ de Dieu, par la puissance de l'Esprit. » Aussi ne craint-il pas d'affirmer, non-seulement que la mesure par excellence de la civi-

lisation des peuples se trouve dans leur religion, mais encore que la religion de l'Evangile est par excellence la condition du progrès, « qu'à cette religion de l'esprit appartient l'avenir du monde, » et que, par conséquent, la distinction qui s'observe entre un peuple progressif et un peuple rétrograde, n'est autre que « la distinction qui sépare le vrai christianisme de ses contraires. »

En résumé, le *Cours d'études historiques* est incontestablement un excellent ouvrage. Il nous est arrivé quelquefois, en le lisant, de souhaiter que le style en fût plus coulant et plus varié, les divisions moins fréquentes, l'exposition plus suivie à la fois et moins tendue. Mais nous y avons rencontré avec bonheur à chaque page une science forte et profonde sans aucune prétention, des idées ingénieuses exprimées avec une extrême simplicité, une exquise pureté de sentiments, une sympathie marquée pour tout ce qui intéresse l'humanité, la parfaite droiture des intentions et par-dessus tout un grand amour de la vérité, sous la double forme d'un goût passionné pour les études historiques et d'un profond attachement à la seule vérité qui sauve. C'est dans cette double passion que consiste à nos yeux l'originalité du livre, et il se recommande par là à tous les lecteurs chrétiens. « L'histoire, dit-il, ne peut plus être pour nous ce qu'elle est pour une foule d'esprits, un océan sans rivages de faits simultanés ou successifs, objet d'une science sans principes et tout empirique, au sein de laquelle il n'y aurait, pour s'orienter, ni étoile polaire, ni boussole, ni phare propre à nous guider et à nous conduire au port..... Nous avons conçu l'histoire comme un grand et magnifique organisme, comme une vie une et variée, consécutive et progressive, émanée du Dieu vivant, composée de faits innombrables soumis à un plan divin d'amour paternel et se déroulant à travers les temps et les lieux, comme un drame unique, pour arriver, en définitive, sous la conduite de la Providence, à une harmonie parfaite de l'humanité et de toutes les œuvres de Dieu. » Il est difficile, on en conviendra, de se faire de l'histoire une idée plus grandiose, et tous ceux qui en ont le goût se sentiront poussés à l'étudier avec qui la comprend ainsi; mais, d'un autre côté, la grandeur même de l'entreprise aurait de quoi les effrayer, s'il leur fallait l'aborder avec les seules ressources de la science humaine. Qu'ils se rassurent : leur guide n'est pas moins pieux que savant, et ce n'est pas à force d'érudition seulement qu'il espère leur donner l'intelligence de ce poëme immense dont Dieu même est l'auteur, mais à force de piété et en se conduisant par la foi du chrétien militant, en attendant la vue promise à ceux qui ont le cœur pur. « Sans la foi qui nous est donnée

en cette loi suprême de la vie, en ce plan divin de la création et de l'histoire, révélé au monde par les prophètes du peuple hébreu et par la lumière de l'Evangile nous n'aurions su où nous asseoir, pour prendre nos vues d'ensemble sur l'histoire humaine..... Aussi admettons-nous franchement et sans nulle réserve, comme base de nos doctrines historiques, le plan qui préside, selon le christianisme, à la marche providentielle de l'histoire..... Ce plan n'est autre chose que la manifastation de la gloire de Dieu, de sa sainteté et de son amour, dans la création et le gouvernement de l'univers, dans la naissance, la chute, l'éducation, le relèvement et le retour de l'humanité et de ses membres à l'harmonie spirituelle, à la vie sainte et bienheureuse, sous la conduite du Verbe éternel, de la Parole ou du Christ, et sous l'influence divine, réparatrice et vivifiante de l'Esprit. »

Pourrais-je mieux terminer que par ces citations l'analyse de l'ouvrage de M. Cuvier? Les lecteurs de la *Revue* me sauront gré, j'en suis sûr, de leur avoir signalé avec quelque insistance un travail d'une telle portée et où, par un précieux privilége, ils trouveront tout ensemble à s'instruire et à s'édifier.

CH. WADDINGTON.

CORRESPONDANCE

—

CALVIN EN ITALIE

A M. ALBERT RILLIET, ANCIEN PROFESSEUR A L'ACADÉMIE DE GENÈVE.

Monsieur,

Dans une lettre adressée le 20 mai dernier à M. Merle d'Aubigné, vous avez exposé des vues et émis des doutes, habilement motivés, sur deux points obscurs de la vie de Calvin [1]. Il ne m'appartiendrait pas d'y répondre, si quelques-unes des opinions que vous attaquez ne m'étaient communes avec l'éminent auteur de l'*Histoire de la Réformation*, si je n'étais moi-même directement pris à partie dans les conclusions de votre travail. Je ne puis donc m'abstenir de relever le gant que vous me jetez. Puisséje le faire avec une courtoisie égale à la vôtre ! Je ne saurais oublier que ces lignes sont adressées à un écrivain dont Genève s'honore, et qu'elles sont destinées à la *Revue chrétienne*.

Partant de ce fait, désormais placé au-dessus de tout débat, que la première édition de l'*Institution* est celle de Bâle (1536) en latin [2], je m'étais demandé si l'Epître à François Ier, cet incomparable monument d'éloquence et de foi sitôt consacré par l'admiration universelle, avait été primitivement rédigée en une seule langue, et me fondant sur la différence des dates (1er et 23 août) que présente la célèbre préface dans les éditions françaises et latines, j'inclinais à penser que ce morceau avait été composé dans les deux langues, et qu'il avait reçu peut-être une publicité distincte avant l'apparition de l'*Institution* sortie des presses de Thomas Platter en mars 1536. Vos intéressantes explications à cet égard satisferont les esprits les plus exigeants. Pour ma part, il ne m'en coûte point

[1] Brochure gr. in-8° de 37 pages. Librairie Cherbuliez. Mai 1864.
[2] Voir ma lettre à la *Revue chrétienne* du 15 juillet 1857, reproduite dans le *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français*, août de la même année, p. 137, 142.

de renoncer à une hypothèse qui naissait naturellement de la diversité des dates, s'il est vrai, que la préface des deux premières éditions connues, en latin et en français, porte une date identique. Il resterait à expliquer alors comment la date du 1er août, que vous attribuez à une *bévue* typographique, a pu passer inaperçue sous l'œil vigilant de Calvin, et se reproduire invariablement dans toutes les éditions françaises, autres que celle de 1541, et revues par l'auteur lui-même. Le champ est ici ouvert aux conjectures. Je n'ose y rentrer; vous m'en avez trop bien appris le péril.

Vos observations sur ce point ne sont d'ailleurs qu'une légère escarmouche, par laquelle vous préludez à un débat plus sérieux, qui porte essentiellement sur le voyage de Calvin en Italie. Quelle en est la date? Quels en ont été les incidents et la durée? Quelle foi convient-il d'ajouter au séjour de Calvin au val d'Aoste, mystérieux épisode sur lequel j'ai essayé de jeter quelques lumières dans un Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, et reproduit dans mes *Récits du seizième siècle?* Telles sont les questions que vous soulevez tour à tour pour arriver à des conclusions contraires aux miennes. Vous me donnez les raisons de vos doutes; je vous dois celles de mes affirmations. Entre deux écrivains également inspirés de l'amour de la vérité, le public jugera.

Je ne sais si je me trompe, Monsieur, mais il me semble que la préoccupation dominante dans votre lettre à M. Merle d'Aubigné, est de réduire aux plus minimes proportions le voyage de Calvin en Italie. Parti de Bâle, selon vous, à la fin de mars 1536, après la publication de l'*Institution chrétienne*, il y serait de retour aux premiers jours de mai, après une courte apparition à la cour de Ferrare. Je n'examinerai pas après vous s'il n'avait d'autre but que de visiter la duchesse Renée, d'affermir dans la foi une princesse dont l'éloge était dans toutes les bouches; si la pensée de visiter la Florence des Médicis, la Rome des papes, ne s'était pas offerte à son esprit. Ce qui est certain, c'est qu'il ne dépassa pas Ferrare, et les poursuites de l'inquisition, à demi dévoilées par Muratori, expliquent assez son brusque retour. Toutefois, même réduite à ces termes, l'excursion du réformateur dans la Péninsule ne pouvait s'accomplir en un laps aussi court que celui que vous lui assignez, *cinq* à *six* semaines au plus. Faut-il vous rappeler la lenteur des voyages à cette époque, les Alpes à franchir à la fin de l'hiver, la plaine lombarde à traverser dans toute sa longueur? Quinze jours, vous en conviendrez, suffisaient à peine pour atteindre les cités voisines de l'Adriatique. Il n'en fallait pas moins pour revenir à Bâle par le plus court chemin. Que reste-t-il pour le séjour du réformateur dans la capitale des ducs d'Este? C'est pour vous « une page en blanc où l'on peut écrire tout ce que l'on veut, » et que l'on sacrifie sans trop de regret. C'est pour moi quelque chose de plus, et sans pouvoir soulever ici le voile qui couvre le séjour du réformateur dans une cour célèbre, je puis affirmer que son apostolat y fut des plus actifs, des plus

fructueux. Entretiens, prédications, travaux littéraires, concoururent également à ses succès. Pour ne rappeler qu'un seul fait, n'est-ce pas en Italie que Calvin écrivit deux traités importants, adressés l'un à Nicolas Duchemin d'Orléans, l'autre à Gérard Roussel, prédicateur de la reine de Navarre, compositions peu conciliables avec la brièveté du séjour que vous lui attribuez à Ferrare[1]?

Je crois être plus respectueux pour la vérité historique, en assignant au voyage de Calvin une plus longue durée. A cet égard, je ne me sens nullement en désaccord avec Th. de Bèze; car s'il nous apprend par quelques mots d'autant plus dignes d'attention qu'ils émanent presque de Calvin lui-même, que celui-ci ne vit l'Italie que de loin « et n'y entra que pour en sortir[2]; » tout esprit non prévenu, enclin aux interprétations naturelles, en conclura seulement qu'au lieu de s'engager dans l'intérieur de la Péninsule, Calvin ne dépassa pas les limites de la Lombardie.

Comme vous le dites si bien, la bibliographie touche ici à l'histoire, et si l'on admet que Calvin ne quitta Bâle qu'après avoir publié l'*Institution*, on est nécessairement conduit à resserrer son voyage dans les bornes si étroites de mars à mai 1536. C'est ce que vous faites, Monsieur, en invoquant à l'appui de votre opinion plusieurs textes déjà connus, susceptibles d'interprétations très diverses, et un texte nouveau dont je ne méconnais pas la gravité. La preuve tirée de l'épître à Grynée ne paraîtra décisive à personne[3]. La déclaration de la préface des psaumes n'est pas plus concluante[4]. Le témoignage de Bèze lui-même ne saurait trancher la question[5]. Je m'incline avec vous devant son autorité. C'est un contemporain, et dans bien des cas un témoin. Ce n'est pas cependant un guide infaillible. Il omet des points importants de la jeunesse de Calvin; il se trompe même parfois. C'est ainsi qu'il se tait sur le séjour de Calvin à Poitiers, nié par Bayle, mais attesté par d'irrécusables témoignages. Son exactitude chronologique est fort en défaut quand il conduit le réformateur de Paris à Bâle en 1535, postérieurement à l'affaire des *Placards* et aux persécu-

[1] « Deux épîtres de Jean Calvin contenant choses grandement nécessaires de cognoistre pour le temps présent. » *Opuscules*, édit. de 1566. In-f°, p. 57 et 96. Ces épîtres parurent d'abord en latin (Bâle, 1537). Nicolas Des Gallars nous apprend, dans un avertissement placé en tête de l'édition latine de 1552, que le réformateur les avait composées en Italie.

[2] « Italia in cujus fines se ingressum esse dicere solebat, ut inde exiret... » *Vie de Calvin*.

[3] On me saura gré de reléguer en notes d'arides dissections de textes. Dans une épître à Simon Grynée, du 18 octobre 1539, Calvin rappelle à celui-ci les entretiens qu'ils avaient eus trois ans auparavant à Bâle, sur l'interprétation des livres sacrés. Si cette expression (*ante triennium*), doit être prise à la lettre, c'est en octobre 1536 qu'il faut placer les entretiens en question. Est-ce l'avis de M. Rilliet? S'il croit devoir, et pour cause, s'éloigner d'un littéralisme aussi rigoureux, qu'il ne s'étonne pas que j'imite son exemple, en commentant librement un texte qui n'a rien de précis.

[4] J'ai beau lire et relire ce passage : « ... *potuit ex brevi discessu, præsertim quum nemo sciverit me authorem*, » je n'y trouve qu'une déclaration assez vague, attestant la rare modestie d'un auteur qui s'éloigne de Bâle pour demeurer inconnu en dépit de la célébrité qui va s'attacher à son livre.

[5] « Edito hoc libro suaque veluti præstita patriæ fide, Calvinum visendæ Ferrariensis Ducissæ... desiderium incessit » (*Vie de Calvin*).

tions dont elle fut le signal, tandis que dès le 11 septembre 1534 Calvin est établi sur la terre d'exil, comme le prouve la lettre à Christophe Fabri que j'ai publiée pour la première fois[1]. C'est vous dire assez, Monsieur, pourquoi, dans la controverse qui nous occupe, je ne puis prendre au pied de la lettre le fameux : *Edito hoc libro,* dont vous vous armez contre moi. Calvin partant pour Ferrare, avait achevé l'*Institution,* et payé sa dette à la France. Cela suffit à sa gloire.

Il est vrai que vous produisez ici un nouveau texte très important, qui, s'il est éclairci, confirmé par des révélations ultérieures, fournira peut-être la date précise, et jusqu'à ce jour ignorée, du départ de Calvin pour l'Italie. Le célèbre ministre de Zurich, Bullinger, écrivant au réformateur, vingt et un ans plus tard, le 22 mai 1557, lui rappelle qu'ils se sont vus à Bâle pour la première fois en 1536, à l'époque de la rédaction de la première Confession helvétique[2]. On sait que les théologiens des cantons réformés se réunirent pour cet objet à Bâle le 30 janvier. Si le texte de Bullinger, qui n'est pas sans obscurités[3], doit être interprété avec une rigueur que ne comporte pas un souvenir aussi éloigné, s'il est parfaitement établi que le ministre zurichois ne retourna pas à Bâle pendant l'élaboration d'un formulaire qui donna lieu à une seconde Conférence le 27 mars, et ne fut signé qu'en mai 1536[4], peut-être alors devra-t-on reconnaître qu'il y a là un point fixe dans une chronologie longtemps incertaine, et vous aurez, Monsieur, l'honneur de l'avoir le premier introduit dans la discussion. En ce cas, je n'hésiterai plus à déplacer de quelques mois le voyage de Calvin en Italie, et fixant son départ de Bâle aux premiers jours de février 1536, je le conduirai par Aoste à Ferrare.

Ce n'est pas là votre compte, je le sais, car il vous faut absolument retrancher une page de l'histoire du réformateur. Vous avez prononcé contre son séjour au val d'Aoste l'arrêt de Caton : c'est votre *delenda Carthago.* Reste à savoir si le texte que vous alléguez justifie une telle prétention, s'il contient l'irrécusable *alibi* dont votre thèse a besoin. Je ne saurais l'accorder. Admettons, si vous voulez, que Bullinger ne se trompe pas, que son souvenir soit fidèle, ne puis-je concilier sa déclaration avec les principaux faits du voyage en Italie, pour lequel il me reste encore trois mois? Calvin n'a-t-il pu, sans recourir au miracle de l'ubi-

[1] *Calvin's Letters,* édit. d'Edimbourg, t. I, p. 18.

[2] « Conscriptam anno 1536, *cum primum te Basileæ vidi et salutavi.* » (Collect. Simler, t. LXXXIX. Bibl. de Zurich.)

[3] Bullinger écrit à Calvin : « Si tu ne connais pas (*si non vidisti dudum*) la Confession des cités de l'Helvétie, rédigée en 1536, à l'époque où je t'ai vu et salué à Bâle pour la première fois, je t'en transmets une copie. » N'est-il pas étonnant, dans l'hypothèse du séjour de Calvin à Bâle, aux premiers mois de 1536, qu'il n'eût pas même vu la Confession rédigée à cette époque, presque sous ses yeux ? Le souvenir de Bullinger est-il bien exact? Ne suggère-t-il aucun doute à l'esprit?

[4] Le savant historien de la Confession de Bâle, M. le professeur Hagenbach, d'accord à cet égard avec Pestalozzi (*Vie de Bullinger,* édit. d'Elberfeld, p. 188), m'assure que dans la Conférence de mars il n'y eut pas de théologiens. Mais Bullinger ne put-il rencontrer Calvin à Bâle à une époque ultérieure? Ce point ne saurait être trop éclairci.

quité, se trouver le 30 janvier 1536 à Bâle, à la fin de février au val d'Aoste, où la tradition, un monument et des textes rappellent son passage?

La tradition! vous la traitez avec un superbe mépris; vous lui déniez toute autorité dans la question en litige. Il me semble, Monsieur, qu'elle a droit à plus d'égards. Que de lumières n'a-t-elle pas répandues sur la jeunesse du réformateur, bien avant la découverte des documents originaux qui sont venus attester la vérité de ses témoignages! Angoulême garde encore la *Vigne* de Calvin, et cette voix des lieux que l'historien ne dédaigne pas d'interroger a été confirmée par les lettres de Calvin et de Louis du Tillet. Les *Grottes* de Saint-Benoît, près de Poitiers, ont retenu le nom de Calvin, et fourni un témoignage à l'histoire avant les textes authentiques connus ou publiés de nos jours. Aoste serait-il seul exclu de ce privilége? Mais ici, remarquez-le bien, la tradition est plus précise, plus concordante qu'ailleurs. Elle lie le souvenir du passage de Calvin à un grand événement national, les Etats généraux de février 1536, à des solennités religieuses célébrées depuis trois siècles. Elle montre la *Ferme* de Calvin, le *Pont* de Calvin, la *Fenêtre* de Calvin, et s'appuie sur un monument contemporain des faits eux-mêmes. J'ose croire, Monsieur, que si, sortant de votre cabinet, vous aviez pris la peine d'étudier la question sur les lieux, vous seriez arrivé à d'autres conclusions.

Le monument érigé sur la place du marché d'Aoste, en souvenir du passage de Calvin, devait vous causer quelque embarras. Vous déployez toutes les ressources d'une argumentation savante, d'une critique subtile pour lui assigner une date moderne. Vains efforts! La date de 1541 résiste à toutes vos attaques. Il est impossible, dites-vous, que Calvin ait prêché cette année au val d'Aoste; j'en conviens, mais aussi le monument en question n'en dit mot. Il atteste seulement que cinq ans après le passage du réformateur une croix fut élevée pour attester sa fuite et la persévérance des habitants dans la foi catholique. Sénebier nous apprend que c'était de son temps, c'est-à-dire vers la fin du siècle dernier, une colonne de huit pieds de haut, sur laquelle on lisait les mots suivants :

HANC CALVINI FUGA EREXIT ANNO MDXLI.
RELIGIONIS CONSTANTIA REPARAVIT ANNO MDCCXLI[1].

Mais ce monument, déjà si digne d'attention, n'était pas le premier. Il avait succédé (l'inscription en fait foi) à un monument plus ancien, contemporain de l'évènement dont il devait perpétuer le souvenir. En voulez-

[1] Si l'on tient compte de l'addition faite de nos jours : « *Civium munificentia renovavit et adornavit anno* 1841, » cette inscription présente trois époques distinctes, dont la première (1541) est tout près de l'événement. Il n'est pas superflu d'en donner ici la traduction, puisqu'un humaniste tel que M. Rilliet semble s'être mépris sur le sens des premiers mots : « *Cette croix, érigée l'an* 1541 *par* (en souvenir de) *la fuite de Calvin, restaurée l'an* 1741 *par la persévérance de la foi, a été renouvelée l'an* 1841 *par la munificence civique.* »

vous une preuve de plus? Je la trouve dans le précieux document que m'ont fourni les archives de M. Martinet, ancien député d'Aoste au parlement de Turin, document du dix-septième siècle, antérieur en tous cas à la colonne de 1741 décrite par Sénebier. C'est une relation très précise des événements accomplis au val d'Aoste en février et mars 1536[1]. Le langage, le ton du narrateur inconnu, sont ceux d'un homme qui raconte ce que chacun sait dans le pays, ce que la vue d'un monument public rappelle à tous : le séjour de Calvin à la ferme de Bibian, ses furtives prédications, sa fuite ; et voici la conclusion de ce récit qui ne saurait être trop signalée :

« *Et quelque temps après a esté dressée une croix de pierre taillée au milieu de la ville, comme se remarque par escrit au pied d'icelle :* DU 14 MAY 1541. »

Le 14 mai 1541, telle est donc, Monsieur, la date du monument primitif dont vous essayez en vain d'ébranler l'antiquité[2]. Qu'importe que e chanoine Besson n'en ait pas parlé; que le docte Muratori, « qui savait tout ce qui concerne son Italie, » n'en ait rien dit. Il s'est tu, Monsieur, sur bien d'autres choses encore, et il suffit de quelques heures d'étude aux archives d'Este pour apprécier sa haute discrétion. Le témoignage d'un bon bourgeois d'Aoste, son contemporain, peut-être son devancier, ne saurait-il ici suppléer à son silence? J'incline à le penser, je l'avoue, et à croire cet obscur témoin mieux instruit de l'histoire de sa ville natale que bien des savants très autorisés qui en dissertent si pertinemment aujourd'hui.

Je reconnais que le nom de Calvin n'est mentionné dans aucun des rares documents contemporains parvenus jusqu'à nous, qu'il ne figure pas dans le procès-verbal des Etats tenus le 28 février 1536. Il n'y a là rien d'étonnant, si l'on songe à l'obscurité qui environnait le réformateur traversant les Alpes sous un pseudonyme, caché dans une ferme isolée, à peine connu de quelques disciples. Le mystère de la grange de Bibian ne s'éclaircit que peu à peu. Il était dissipé, le 14 mai 1541, quand le nom de Calvin fut inscrit sur le monument commémoratif des faits survenus au val d'Aoste cinq ans auparavant. Ce nom, qui eût songé à le graver sur le second monument, celui de 1741, s'il n'eût été déjà écrit sur le premier, celui de 1541? L'inscription primitive n'existe plus, il est vrai; mais le sens n'en paraît pas douteux. Il est fixé par les documents antérieurs à 1741. On y lisait un nom qui trouvait un vivant commentaire dans tous les esprits, qui correspondait aux souvenirs gravés sur les

[1] *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français.* Ann. 1860, p. 161, 163.

[2] « Ce monument n'a pu être érigé qu'à une époque bien postérieure. Je ne pense pas en effet qu'il ait existé avant l'année du dix-huitième siècle dont il porte la date » (*Lettre à M. Merle d'Aubigné*, p. 31, 32). Telles sont les conclusions auxquelles aboutit M. Rilliet, en partant de l'hypothèse gratuite de prédications de Calvin au val d'Aoste en 1541 que j'ai relevée plus haut.

lieux eux-mêmes, et conservés jusqu'à nous par la tradition. La *Ferme* de Calvin, le *Pont* de Calvin, la *Fenêtre* de Calvin ne peuvent s'expliquer sans le monument primitif de Calvin.

Direz-vous que la croix érigée à Aoste en 1541, en souvenir de la fuite du réformateur, et restaurée à deux reprises depuis cette époque, n'est qu'une mystification trois fois séculaire? Cette explication ne satisfera ni les Valdôtains, ni la saine critique. Je reconnais la tendance des peuples à personnifier dans un homme célèbre les événements politiques ou religieux qui ont eu un retentissement durable dans un pays. Mais ce travail de l'imagination populaire ne se fait pas en un jour. Il lui faut des années, des siècles. La *légende* de 1541, comme vous l'appelez, est trop près de 1536 pour mériter ce nom. Qui ne sait d'ailleurs qu'à cette époque Calvin n'avait rien qui pût le désigner à l'attention de la multitude? L'auteur de l'*Institution chrétienne* n'était, le 14 mai 1541, qu'un ministre banni pour Genève, qu'un obscur prédicant pour l'Italie.

Traditions et monument, tout nous ramène donc, Monsieur, à la réalité du séjour de Calvin à Aoste, contre lequel vous ne produisez qu'un illusoire *alibi*. Dans le silence des documents contemporains jusqu'ici connus, ce séjour est attesté par des documents moins anciens, il est vrai, mais dont les indications précises, circonstanciées, garantissent la valeur. La *Chronique* citée par M. le pasteur Gaberel, et dont la rédaction remonte aux premières années du dix-huitième siècle, ne me semble pas à dédaigner, malgré quelques bizarres anachronismes dans la forme, dont vous vous prévalez trop contre l'autorité du fond[1]. Le document que je dois à M. Martinet et dont vous ne faites nulle mention, méritait plus d'honneur. C'est une relation quasi officielle des événements que rappelait la croix d'Aoste aux habitants du pays, avant 1741. Date, lieux, personnes, j'y trouve tout nettement indiqué. C'est au moment de la réunion des Etats que Calvin arrive dans le pays; la grange de Bibian, hors de la ville, est le théâtre de ses prédications. Les disciples venus pour l'entendre ne sont pas des noms pris au hasard : « Il avoit desjà attiré à soy diverses familles de condition, en particulier un de la maison de la Creste, un de la Visière, de Vaudan, Borgnion, Philippon, Champvillain, Chandieu, Salluard, Quay et plusieurs autres qu'on n'a pas pu sçavoir, pour en estre desjà le nombre assez grand, lesquels travailloient par-dessous main pour luy, et assistoient aux assemblées générales pour en apprendre les résolutions audit Calvin[2]. » J'ouvre les cahiers des Etats; j'y retrouve les mêmes hommes avec l'indication des localités dont

[1] *Lettre à M. Merle d'Aubigné*, p. 33. Que prouve l'association erronée des noms de Luther et de Calvin en 1536, contre la présence de ce dernier au val d'Aoste à la même époque? Avec la prétention de n'employer que des textes exempts d'erreur, l'histoire serait tout bonnement impossible. C'est l'œuvre d'une sage critique de faire la part de l'erreur et de la vérité.

[2] *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français*. Ann. 1860, p. 161, 162.

ils étaient les représentants à l'assemblée de 1536[1]. N'est-ce pas là une preuve de l'exactitude du narrateur et de la fidélité de son récit?

Ainsi l'ont jugé avant moi de graves historiens, parmi lesquels il suffit de citer l'auteur du *Dictionnaire géographique du Piémont*, M. Goffredo Casalis[2] et l'éminent annaliste des Etats généraux, M. Sclopis, dont je reproduis les conclusions : « Ces Etats, dit-il, donnèrent d'éclatantes preuves de leur fidélité au souverain et de leur attachement à la foi catholique, lorsque dans l'assemblée du mois de février 1536, ils s'opposèrent énergiquement à la propagation de la doctrine calviniste, et que Calvin lui-même, qui s'était secrètement introduit dans cette vallée,... vit ses efforts déjoués et dut s'enfuir précipitamment[3]. » Le savant chanoine Gal, en qui j'ai retrouvé comme la vivante histoire d'Aoste, a consacré ces faits de son autorité.

Il me serait aisé, Monsieur, de multiplier les témoignages empruntés aux auteurs les plus compétents. J'en ai dit assez, je l'espère, pour montrer les sérieuses raisons sur lesquelles se fonde ma croyance au séjour du réformateur dans le val d'Aoste, aux premiers mois de l'an 1536 Je n'en dissimule pas les obscurités. Peut-être sont-elles fidèlement reproduites dans le *Récit* que j'ai consacré à cet épisode flottant entre la légende et l'histoire, quoique très digne de foi. Vous aurai-je convaincu? Je voudrais l'espérer. Je ne l'ose pourtant. Après le chant de triomphe (est-ce trop dire?) que vous avez entonné dans les dernières pages de votre lettre à M. Merle d'Aubigné[4], après les ovations que vous a décernées une plume amie[5], il est difficile d'espérer un abandon de la thèse pour laquelle vous avez dépensé tant de savoir et de talent. Si j'ai réussi cependant à jeter un doute dans votre esprit, je croirai n'avoir pas fait une œuvre inutile. La question est soumise, en tout cas, aux vrais arbitres : *Sub judice lis est!*

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

JULES BONNET.

Paris, juin 1864.

[1] « Nobilis Nicolaus *de Crista*, Antonius *Vaudan*, Bartolomeus *Borgnion* pro communitate parochiæ sancti Stephani electi, etc.... » Conseil général du dernier février 1536. Arch. de l'intendance d'Aoste.

[2] *Dizionario geografico storico*. Turin, 1833. T. I, p. 318.

[3] Federico Sclopis, *Degli stati generali del Piemonte e della Savoia*. 1 vol. in-4°. Torino, 1851, p. 308.

[4] « Adieu donc la grange de Bibian et la fenêtre de Calvin; adieu l'épée nue du comte de Chalant et les hasards de la fuite à travers les neiges; adieu la mystérieuse propagande!... etc. » (P. 34.)

[5] *Journal de Genève* du 31 mai 1864.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 juillet.

Echec de la conférence de Londres. — La politique étrangère de l'Angleterre. — De quelques atrocités de la civilisation dite chrétienne. — La convention de Baltimore. — Effets moraux de la guerre d'Amérique. — De l'absence d'inspiration supérieure dans les arts et les lettres. — Un roman controversiste. — La nouvelle Vie de Jésus *par Strauss. — Position nette et hardie de la question du surnaturel. — Une* Méditation sur le christianisme *par M. Guizot. — Les* Philosophes français contemporains, *par M. Eugène Poitou. — Mort de M. Matter. — Un mot de réponse à la* Revue contemporaine.

C'est un singulier spectacle que celui que présente l'Europe à cette heure. On dirait qu'elle est incapable d'entrer sérieusement dans l'état de paix ou dans l'état de guerre. — Les dissentiments les plus graves marqués par des faits éclatants et d'audacieuses tentatives n'aboutissent qu'à un échange de notes amères entre les grandes puissances. Un ministre anglais accuse en plein parlement l'Allemagne de duplicité et déclare qu'on ne peut se fier à la parole de ses gouvernants, et sa conclusion est qu'il faut rester en paix avec ceux-ci. Un autre ministre, empruntant à l'ancienne comédie le rôle de ses matamores, essuie débonnairement le soufflet que son pays vient de recevoir puis, se plaçant en quelque sorte à distance de son ennemi, agite dans le vide la vieille flamberge anglo-saxonne et déclare que dans telle hypothèse tout à fait improbable il fera certainement la guerre; ce qui ne l'empêche pas d'assister bénévolement à la spoliation d'un faible allié qui avait toutes les raisons possibles de compter sur lui. Enfin, comme dernier trait comique l'opposition enfle la voix devant tant d'abaissement pour déclarer qu'elle veut la paix tout autant que ses adversaires. Elle aussi laisse l'épée au fourreau; seulement

elle veut l'attacher à droite tandis qu'elle était à gauche, voilà toute la différence entre les wighs et les tories. Il y a dans tous ces débats diplomatiques et parlementaires je ne sais quelle impuissance agitée qui semble faire passer dans le domaine des faits le trouble, les fluctuations et la stérilité de l'esprit moderne dans cette crise confuse que nous traversons. La presse française officieuse ne tarit pas en récriminations contre l'Angleterre; elle flagelle avec une singulière vivacité le caractère intéressé de sa politique. Tout cela est très éloquent et n'est pas sans vérité; mais la presse officieuse oublie deux choses : d'abord que la France, qui apparemment a sa politique à elle dans l'affaire de Danemarck et qui l'a soutenue aux conférences de Londres, n'a pas plus que l'Angleterre donné à ses paroles la sanction d'une énergique détermination, et ensuite que l'absence de ce côté du détroit d'une discussion complète sur les affaires étrangères dans la presse ou à la tribune entretient une fâcheuse incertitude sur notre politique. On se dit que si nous faisons la guerre pour une idée, comme chacun le sait, cette idée pourrait être à l'occasion une province. Cela s'est vu, cela pourrait se voir encore. De là une vague appréhension sur l'issue d'une lutte européenne, appréhension qui tient à l'état présent de nos institutions. Pour être juste envers lord Palmerston, il faut tenir compte de cette situation.

Nous n'en croyons pas moins que l'esprit mercantile exerce pour le moment en Angleterre une fâcheuse et prépondérante influence; c'est lui qui lui a inspiré dans la crise américaine une politique si fausse, si indigne de ses généreux efforts pour l'abolition universelle de l'esclavage. C'est lui qui aujourd'hui encore lui donne une allure si embarrassée, si timide, à la grande joie de tous les ennemis des institutions libres. La politique intérieure de l'Angleterre, libérale autant que prudente, sagement progressive, fécondée par ce hardi individualisme qui enfante tant de miracles, nous remplit d'admiration. On n'y retrouve pas l'égoïsme dur et intraitable qui marque sa politique étrangère. Il est temps de faire cesser ce déplorable désaccord. On dirait que cette grande nation a jusqu'ici réservé les applications sociales du christianisme aux relations des citoyens d'un même pays, et qu'elle n'a pas compris que les principes de justice et de générosité doivent aussi bien se réaliser dans les rapports de peuple à peuple. L'égoïsme collectif est toujours l'égoïsme, et l'iniquité pour être nationale n'en est pas moins l'iniquité. Le premier caractère de la civilisation chrétienne est précisément d'enlever au patriotisme ce caractère exclusif, âpre et farouche qui lui appartenait dans l'ère païenne. Il est à souhaiter que les hommes de foi en Angleterre s'efforcent d'agir dans ce sens sur l'esprit public, au lieu d'en épouser les étroitesses et les passions. Ils ne sauraient mieux faire pour dégager la cause de la liberté et celle du protestantisme d'accusations passionnées qui ne sont pas toujours sans motifs.

Nous parlions de civilisation chrétienne. Quelle lamentable ironie que

l'emploi d'une telle expression pour toute une portion de l'Europe! Certes les puissances allemandes, qui à cette heure écrasent par leur coalition le faible et vaillant Danemarck, s'imaginent servir la cause du christianisme. Je suis bien persuadé que dans la plupart des chaires évangéliques de l'Eglise de Prusse on assimile la politique de M. de Bismark à la cause de Dieu. — Sans nier la légitimité des griefs que l'Allemagne était en droit de faire valoir contre l'administration du Schleswig, nous ne pouvons oublier sa conduite à l'égard des nationalités qu'elle opprime. Quand on se souvient qu'elle a, selon l'expression de M. Prévost-Paradol, le pied à Venise et à Posen ou, pour parler plus exactement, le pied sur Venise et sur Posen, la guerre qu'elle poursuit au nom du principe de nationalité paraît une amère dérision; on oublie la paille qui est dans l'œil de son voisin pour ne plus voir que la poutre qui est dans le sien. Voilà encore une de ces grandes erreurs de conscience qui confondent! O vous tous chrétiens allemands, qui vous morfondez sur le sort de vos malheureux compatriotes asservis au Danemark, de quel droit regardez-vous d'un œil sec le Polonais arraché à ses foyers et jeté au fond de la Sibérie par le sabre russe ou affreusement comprimé par le sabre prussien ou autrichien? De quel droit trouvez-vous mauvais que le Vénitien ait quelque peine à voir les buffleteries autrichiennes suspendues aux fenêtres des palais du grand canal? Comment pratiquez-vous ce beau précepte évangélique : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît? » Si l'habitant du Schleswig a raison d'après vous de souhaiter son affranchissement, expliquez-nous pourquoi des bords de la Vistule à ceux de l'Adriatique les races opprimées seraient coupables en poussant ce cri que vous approuvez à vos frontières du nord : *Hors d'ici les étrangers!*

La question polonaise n'existe plus, disent les grands ministres des cours du Nord. En effet, elle est ensevelie sous les glaces de la Sibérie ou sous l'indifférence plus froide encore de l'Europe, mais elle existe devant l'éternelle justice. Des exécutions sommaires comme celles qui se sont faites en Pologne et en Circassie nous montrent les puissances conservatrices par excellence aussi cruelles que la révolution en délire. Des faits pareils et bien d'autres justifient cette page éloquente du père Gratry que nous ne pouvons résister à citer, tant elle résume admirablement nos propres impressions.

« Nobles esprits, qui savez regarder le globe, et qui avez souci des destinées de la famille humaine; ô hommes qui connaissez l'état présent des affaires de l'humanité, et qui voyez l'ensemble du monde moral contemporain, je vous prends à témoin. Comprenez-vous ce qu'il faudrait aujourd'hui de force pour délivrer l'humanité de l'effroyable multiplication des hommes de joie, et des hommes de proie, et du règne à peu près général des contempteurs de la justice et de la raison? Est-ce qu'aucun homme, ou aucun animal, aujourd'hui ou jamais, lâche sa proie? Est-ce qu'aucune force spoliatrice entend qu'on discute la justice? Est-ce que ceux qui subjuguent les nations ne sont pas décidés à tout exterminer pour conserver les dépouilles des morts? Est-ce qu'il

n'y a pas toujours de tous côtés des voix pour justifier les plus épouvantables crimes? Est-ce qu'il n'y a pas une nouvelle décadence du genre humain dans l'animalité? Est-ce que cette chute nouvelle peut être relevée par aucune force humaine? Est ce que, quand on semble espérer une renaissance morale, et le retour aux vertus régénératrices et au règne de la justice, est-ce que les hommes d'expérience pratique peuvent s'empêcher de sourire doucement? Et n'ont-ils pas cent fois raison, si Jésus-Christ, par sa force surnaturelle, capable de soulever le poids du monde entier, n'intervient pas, et ne recommence pas ce qu'il a déjà fait, comme quand il guérit l'aveugle en deux fois? Et s'il le fait, s'il nous relève vers la justice, vers la lumière, l'union, la liberté dans la justice, s'il nous apporte, non le règne absolu, mais seulement le progrès suffisant de cet impossible idéal, que sera-t-il alors pour vous? Comprendrez-vous la force, la beauté et la majesté de ce mort toujours insulté, mais toujours adoré, qui vit toujours, qui règne toujours, qui sauve et vivifie toujours? »

La guerre d'Amérique suit son cours lent et sanglant. Le cœur défaille à la pensée de ces hécatombes humaines qui jalonnent une route où les progrès paraissent à distance si peu sensibles, où les retours en arrière sont si fréquents. On se prend parfois à souhaiter une paix hâtive qui mette fin à ces gigantesques massacres. Ah! certes, il est permis d'aspirer au dénoûment de cette formidable crise, mais à la condition que ce soit le vrai dénoûment. Plus les souffrances ont été grandes, plus il serait lamentable qu'elles fussent stériles. Si tout ce sang versé n'était pas la rançon d'une race opprimée et s'il ne lavait pas complétement dans ses flots la tache de l'esclavage, la guerre actuelle ne serait qu'un abominable et inutile carnage. Mais il n'en sera rien; il est certain que le Nord enferme le Sud dans un cercle de fer, bien que ce cercle soit encore plus d'une fois brisé par le courage indomptable et la fureur d'un peuple vaillant aux abois, mais qui s'épuise. Telle ou telle manœuvre de Grant peut échouer et coûter cruellement cher à l'armée du Nord; la vraie tactique n'en est pas moins trouvée. Ensuite, à part le succès matériel, la conscience, trop longtemps faussée et pervertie aux Etats-Unis, se relève et s'épure. Henry Beecher déclarait l'autre jour dans son hardi langage que le canon avait plus fait pour cette grande œuvre que toutes les prédications de l'époque antérieure. Cela est vrai parce que la guerre a été le seul moyen pour l'Amérique du Nord de sortir d'une situation moralement fausse, et qu'elle seule a mis trêve à l'acceptation du mal sitôt suivie de sa justification: ce qui pour les peuples comme pour les individus est la pire des démoralisations. On ne contestera plus que la guerre actuelle ne soit pour l'émancipation des noirs, après le vote de la convention de Baltimore sur le programme qu'il s'agit de faire prévaloir aux prochaines élections présidentielles. Ce vote est ainsi formulé : « Extirpation de l'esclavage du sol de la république, et comme conséquence, préparation d'un amendement à la constitution pour prohiber à jamais l'esclavage dans la limite de la juridiction des Etats-Unis. » Au moment où ce vote a été pris, l'enthousiasme de l'assemblée, d'après un témoin oculaire, a pris des proportions vraiment extraordinaires. Le président Lincoln a déclaré ou-

vertement à ses amis que c'était lui qui avait suggéré cette proposition à l'orateur qui l'a portée devant la convention de Baltimore[1].

Le Nord chrétien comprend toute l'étendue de ses devoirs à l'égard de la malheureuse race qu'il s'agit non-seulement d'émanciper, mais de relever et de former à la liberté. Les journaux américains nous apprennent la formation récente de nombreuses associations qui se consacrent à cette sainte tâche. L'abolition politique n'est par elle-même qu'un vaste champ couvert d'épines qu'il faut défricher et cultiver. L'Etat se borne à enlever les barrières qui le fermaient aux puissances réparatrices; ces puissances toutes morales s'y portent à l'envi, grâce aux efforts individuels; le missionnaire, l'instituteur, suivent le soldat à la piste, et chaque portion du sol ravi à l'esclavage est l'objet d'une conquête morale immédiate. Cinq sociétés nouvelles, uniquement destinées à secourir et à instruire les noirs émancipés, viennent d'être fondées. Ces créations si opportunes n'ont nui en rien aux œuvres religieuses déjà existantes. Les journaux de New-York sont remplis du compte rendu des meetings annuels des grandes sociétés et des Eglises. Le christianisme évangélique s'y montre plein d'élan, de sève, de courage, travaillant dans la liberté à pénétrer cette race énergique et fière qui rencontre tant de périls dans sa jeunesse et sa puissance. La guerre actuelle donne un caractère plus sérieux à toutes ces manifestations du sentiment chrétien. « C'est maintenant, lisons-nous dans l'*Indépendant*, c'est maintenant que la cause de l'émancipation nous est particulièrement sacrée, nous l'aimons pour tout ce que nous avons souffert pour elle; combien de nous ont perdu un frère, un ami. Quelle famille n'a été frappée! Tous ces deuils nous associent à ce grand et douloureux enfantement de la liberté des opprimés! » On ne peut lire sans admiration le récit de ce qu'a accompli la fameuse Commission *sanitaire et chrétienne* à l'issue des derniers combats livrés par l'armée du Nord. Ces nobles volontaires d'une patriotique charité ont suffi à une tâche vraiment immense. Le champ de bataille sous Frédériksbourg présentait l'aspect le plus effrayant. Près de 7,000 blessés gisaient sans secours sur le sol, les ambulances n'étaient pas organisées, les médicaments manquaient, l'eau même faisait défaut. A peine les commissaires sont-ils arrivés que tout change; les secours affluent, pas un seul blessé n'est négligé, les plaies sont pansées. Le mourant peut envoyer une lettre d'adieu à sa famille, les consolations divines sont prodiguées sans relâche; ce champ de carnage, d'où montaient naguère d'affreux gémissements, voit se renouveler en grand et dans toute sa beauté la parabole du bon Samaritain. Que les ennemis de la liberté et du christianisme diffament à plaisir cette noble démocratie américaine; pour nous, nous affirmons que, dans les temps modernes, jamais plus grand spectacle ne fut donné au monde, n'en déplaise aux admirateurs

[1] Voir l'*Indépendant* du 16 juin.

du Sud qui ont subi un échec personnel en voyant couler naguère un de ses corsaires dans les eaux de la France. Qu'on ne s'y trompe pas! C'est le christianisme et le christianisme seul qui soutient l'héroïsme nécessaire pour traverser une telle lutte et supporter de si longues souffrances.

C'est à son déclin, dans notre vieille Europe, qu'il faut attribuer ce je ne sais quoi d'affaissé, d'incertain, d'anxieusement impuissant que nous avons déjà relevé dans les circonstances actuelles, et qui ne fera qu'augmenter si le souffle aride d'une irréligion sceptique et matérialiste continue à souffler. Combien cette mortelle influence n'est-elle pas sensible dans le domaine de l'art et de la littérature? La dernière exposition de peinture et de sculpture, récemment fermée et sur laquelle les critiques autorisés viennent de porter leur jugement définitif, en fournit une preuve éclatante. On a remarqué universellement combien l'art français s'abaisse. Sauf de rares exceptions, il obéit aux plus mesquines inspirations, il ne touche aux sujets religieux que pour les enjoliver et les rapetisser misérablement, et montrer à quel point il est incapable de les saisir dans leur grandeur. S'il réussit encore dans le paysage et dans les sujets qui permettent d'exprimer une certaine mélancolie, il le doit à des maîtres déjà vieillis; il s'efforce de piquer la curiosité, d'amuser des goûts blasés; souvent aussi, le plus souvent, il se fait sensuel et libertin. Il va au hasard des goûts et des caprices du public, sans direction puissante, sans grande impulsion. Ce n'est ni le coloris ni l'habileté de main qui font défaut, c'est la pensée, c'est le souffle, c'est l'idéal, c'est l'âme même de l'art. Voilà ce que tous les juges compétents ont signalé avec tristesse, et l'impression de tout spectateur réfléchi a confirmé ce jugement. On ne sait pas assez combien le doute portant sur les plus hautes vérités de la conscience et de la foi, qui paraît de si bon goût et s'exprime parfois avec tant de distinction, renferme en lui d'impuissance et de stérilité. On ne sait pas combien son fin sourire est mortel, et à quel néant il conduit l'âme et la pensée.

La littérature d'imagination n'est guère aujourd'hui en état plus prospère que la peinture; la critique seule a de l'entrain; on détruit avec verve, tandis que la puissance proprement créatrice languit d'une façon déplorable. Chose étrange! Pour qu'une œuvre d'imagination obtienne quelque crédit, il faut qu'elle soit en quelque sorte la parure de la critique ou la ciselure de son scalpel. C'est là le caractère qui nous frappe dans un roman, d'ailleurs fort distingué, qui est en cours de publication dans la *Revue des Deux-Mondes*. *Paule Meré* est le pendant de *Mademoiselle de la Quintinie*, au point de vue des circonstances particulières du protestantisme. L'auteur déploie dans cette œuvre nouvelle toutes les ressources d'une imagination brillante, d'un esprit délicat trop enclin à la subtilité; mais l'artiste est doublé d'un controversiste, et la pointe de l'ouvrage est dirigée contre le christianisme positif au sein du protestantisme. Il semblerait d'abord que le nouveau roman ne s'attaque qu'aux préjugés de société, si implacables

pour tout ce qui ne se plie pas à leur joug mesquin; mais on découvre bientôt que le grand préjugé auquel il en veut, c'est l'acceptation des dogmes caractéristiques du christianisme. Son héros est un pasteur libre penseur qui fait un catéchisme de religion naturelle à des ouvriers. Qu'on lui dispense toutes les vertus imaginables, c'est fort bien; mais ce qui nous semble moins acceptable, c'est de gratifier les représentants de la tendance opposée, de toutes les petitesses, de tous les sentiments bas et mesquins; c'est de donner à croire que la foi aux miracles conduit presque inévitablement à écrire des lettres anonymes, à prendre des biais coupables, à unir la sottise à la duplicité. Au moins Madame Sand, en voulant immoler la prêtrise catholique, avait cherché une noble victime; dans le roman de M. Cherbulliez, la foi chrétienne positive est identifiée à un bigotisme stupide, faux et méchant. Dans l'état présent des luttes religieuses, l'auteur sait bien que les lecteurs ne verront pas dans cette caractéristique du monde religieux un simple incident de l'œuvre, mais le fond même et l'intention. Ce procédé n'est pas de bonne guerre, et je le blâmerais également au service de mes propres idées. Les sentiments nobles et généreux ne sont pas bannis du foyer où le Christ est adoré, comme ils n'entrent pas nécessairement dans celui où règne la libre pensée. Pour s'ouvrir largement du côté du ciel, la maison de famille n'est pas vouée à la sécheresse, et je ne sache pas que les romans où les grands et saints mobiles de la piété sont mis en jeu, manquent d'idéal et de beauté, fussent-ils anglais. Quand la littérature d'imagination prend ainsi parti contre les croyances positives, c'est un symptôme qui n'est pas sans gravité.

Convenons-en, sans nous en plaindre : la lutte contre ce qui a passé jusqu'ici pour le christianisme est vigoureusement et habilement organisée. Après les attaques frivoles que l'on peut comparer à la musique brillante qui accompagne l'armée ennemie, voici l'attirail de guerre le plus formidable. Strauss a voulu, cette fois encore, avoir l'honneur des coups les plus rudes contre la religion chrétienne. Sa nouvelle *Vie de Jésus*, dont nous allons bientôt posséder une traduction française, rajeunit en les aiguisant les attaques de la critique négative. Fidèle à sa théorie du mythe, qui ne paraît pas plus acceptable sous cette forme plus limpide, il déploie une verve mordante et incisive dans son argumentation contre la crédibilité de l'histoire évangélique. C'est dans son introduction que tout son dessein se découvre sans ambages. On y remarque une approbation du livre de M. Renan, qui déguise sous l'hommage un persiflage sanglant remontant jusqu'à l'esprit français lui-même. «Je donne, dit-il, par-dessus le Rhin, la main à Renan. On peut reprocher ce qu'on voudra à ce livre devenu si promptement célèbre. Un ouvrage qui a été l'objet de tant de condamnations est un livre de valeur. Il a un seul défaut grave. Quant aux autres défauts, ce sont des qualités pour son pays, car ils ont assuré son succès. Je sais que plus d'une qualité sérieuse de l'ouvrage qui se publie, paraîtront ennuyeuses à la France. J'ai salué avec joie la *Vie de Jésus*

de Renan, comme un signe du besoin général qui tourmente le monde. Je souhaite seulement d'avoir écrit un livre aussi bien fait pour l'Allemagne que le sien est bien fait pour la France. » On voit que Strauss est passé maître en ironie.

Il avoue dès le début son intention de sortir de l'enceinte de l'école. « Les théologiens, dit-il, sont juges et partie dans la discussion religieuse, car toute leur position vis-à-vis du public dépend du maintien des anciennes notions sur le christianisme. Si ces notions changeaient, au lieu de se contenter de bénir, ils devraient enseigner. Or, l'un est aussi difficile que l'autre est aisé. Nous devons nous adreser au peuple, comme l'apôtre Paul s'est détourné des Juifs vers les gentils. » Ainsi l'antichristianisme revendique pour lui la preuve par excellence de l'Evangile primitif et il veut pouvoir dire à son tour : « Ma doctrine est enseignée aux pauvres. » Seulement on est en droit de demander ce que prouvera cet assentiment du cœur naturel à une doctrine où il se retrouvera lui-même avec toutes ses convoitises et ses révoltes, sans qu'on exige de lui aucun sacrifice. La popularité d'une religion d'humilité et de dévouement avait une bien autre portée. On verra quelle consolation, quelle force contre la douleur et contre le mal trouveront les masses à l'école de l'incrédulité, et ce qu'elles deviendront quand on leur aura ravi leur meilleur ami, Celui qui ne les flatta jamais, mais qui donna sa vie pour elles. Il est facile de prévoir ce qu'une démocratie impie nous laisserait en fait de justice, de droit, de liberté. A entendre Strauss, la liberté ne sera jamais fondée que sur les ruines du christianisme surnaturel. La foi au surnaturel, voilà, d'après lui, le nœud des chaînes qui pèsent encore sur l'humanité. De là le caractère pratique de la critique contemporaine. Un grand intérêt social est en jeu dans le débat sur les évangiles. Le mouvement d'émancipation commencé à la Réforme ne sera achevé que par l'élimination absolue de l'élément surnaturel. C'est le seul moyen de briser à jamais le joug sacerdotal et clérical. « *Wer die Pfaffen aus der Kirche schaffen will, der muss das Wunder aus der Religion schaffen.* » *Celui qui veut chasser les clercs de l'Eglise, celui-là doit d'abord chasser le miracle de la religion.* Jusqu'ici, d'après Strauss, on s'inquiétait plus de la question des évangiles que de celle du Christ. C'était une question de forme digne des fictions constitutionnelles.— Maintenant il faut aborder le fond du débat et remplacer la question de *ministère* par la question de *couronne*. Strauss a dit le vrai mot de la situation! Il s'agit, en effet, d'une question de couronne et de souveraineté; tout le débat sur le surnaturel en revient là. Il s'agit de savoir si on laissera à Dieu sa souveraineté, sa liberté, sa couronne enfin : ce qui revient à demander si on laissera aussi à l'homme sa grandeur, sa royauté, qui n'est qu'un reflet de la majesté divine. Il s'agit de savoir si, au lieu du Dieu saint et libre qui s'appelle charité et intervient dans la nature et dans l'histoire pour nous sauver, nous aurons le Dieu inerte, passif, le Dieu-Nature; si au lieu de la noble créature humaine

faite à son image et aspirant à le retrouver du sein de sa déchéance, nous aurons l'homme-singe. Voilà ce qu'implique *cette question de couronne;* voilà le fond même du débat, et l'on s'étonne que dans les Eglises où ce même débat reparaît, où le surnaturel est nié avec plus ou moins de franchise, la lutte s'engage avec vivacité et qu'il y ait une fraction de ces Eglises qui ne puisse consentir à ce que, dans leur propre enceinte, sous le nom trompeur de liberté, la question de *couronne* soit tranchée contre Dieu et contre son Christ ! En vérité, c'est cet étonnement même qui a lieu de surprendre. Qu'on ne s'y trompe pas, entre la foi au surnaturel et l'antichristianisme il n'y a pas de milieu, et dans cette lutte formidable, toute tendance intermédiaire sera broyée comme entre les deux pierres d'une meule.

Nous n'aborderons pas aujourd'hui les incidents de la crise si grave qui travaille les Eglises protestantes de France. Nous y reviendrons avec tout le soin qu'un tel sujet réclame, et nous donnerons notre pensée entière sur cette lutte intérieure qui se poursuit avec une logique d'autant plus sûre, qu'elle résulte des situations et des événements. Il suffit, pour le moment, de l'avoir rattachée au grand débat sur la question de la souveraineté divine, qui partage le monde entier[1].

Les champions se pressent sous les deux bannières opposées. Ce n'est plus une affaire de théologiens; quiconque a une conviction assurée entre en lice. La France va entendre l'une de ses voix plus éloquentes s'élever en faveur de l'Evangile éternel. C'est un beau spectacle que de voir un illustre homme d'Etat, mêlé pendant tant d'années aux orageux débats de la vie politique, consacrer à une telle cause, nous ne dirons pas une voix qui tombe et une ardeur qui s'éteint (car jamais il ne montra plus d'ardeur et de vigueur), mais les forces accumulées de sa grande expérience de la vie et la mâle verdeur de son esprit riche de tout son passé. Le fragment des *Méditations sur le christianisme* que l'on a lu dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes,* comme celui que M. Guizot a bien voulu insérer dans le numéro de ce jour de la *Revue chrétienne,* renferment le témoignage le plus net aux immortelles vérités de la foi dans ce style sobre et grand dont l'éloquent auteur a le secret. Qui ne lirait avec émotion et respect les paroles suivantes : « J'ai passé trente-quatre ans de ma vie à lutter dans une bruyante arène pour l'établissement de la liberté politique et le maintien de l'ordre selon la loi. J'ai appris, dans les travaux et les épreuves de cette lutte, ce que valent la foi et la liberté chrétienne. Dieu permet que, dans le repos de ma retraite, je consacre à leur cause ce qu'il me conserve encore de

[1] Nous annonçons dès aujourd'hui une importante publication de M. le pasteur Boissonas, qui sort de presse. C'est une exposition très claire et très complète de la tendance négative qui a fait irruption au sein du protestantisme. L'ouvrage nous est encore trop imparfaitement connu pour que nous en donnions une appréciation motivée; la *Revue* y reviendra; mais il apporte au débat un degré nouveau de précision et de clarté.

jours et de force. C'est la plus salutaire faveur et le plus grand honneur que sa bonté puisse m'accorder. »

Nous signalerons encore à l'attention de nos lecteurs une publication d'un haut intérêt, qui est dans le même courant de sentiment et d'idée et qui est due également à une plume laïque. Nous voulons parler du livre de M. Eugène Poitou, qui occupe une place distinguée dans la magistrature. Il est ainsi intitulé : *les Philosophes français contemporains et leurs systèmes religieux*. Ecrit d'un style ferme et précis, avec une parfaite connaissance des diverses directions de la pensée contemporaine, cet ouvrage respire les convictions chrétiennes les plus sérieuses; l'auteur dépasse de beaucoup le spiritualisme vague et indécis que l'on a trop souvent confondu avec l'Evangile. Il en démontre l'inconséquence et l'insuffisance avec une netteté de pensée et de langage qui ne laisse rien à désirer. Qu'on en juge par le morceau suivant emprunté à sa préface :

Les questions religieuses, longtemps négligées ou mises systématiquement à l'écart, s'imposent aujourd'hui à nous avec une autorité qu'on ne peut plus méconnaître, et une urgence à laquelle on ne peut plus se soustraire. Non-seulement elles préoccupent tous les hommes qui pensent; mais dans la foule même, elles troublent déjà bien des consciences, et le jour n'est pas loin, peut-être, où elles forceront les plus indifférents et les plus distraits à les regarder en face.

Pour qui sait voir, il est manifeste que nous sommes entrés dans une époque de crise, de transformation ou de rénovation religieuse. Le mouvement des idées n'est pas partout le même, mais le mouvement est universel.

L'idée de Dieu est en péril : elle pâlit et vacille dans les âmes. D'épais nuages semblent s'amonceler entre le ciel et nous. Il y a, depuis quinze ou vingt ans, sous des noms divers, — panthéisme, humanisme, positivisme, philosophie critique, philosophie de l'esprit, — comme un débordement de scepticisme et d'athéisme. Non pas qu'on nie hautement et franchement Dieu : on garde le mot; on ne le prononce même qu'avec des protestations de respect; mais en continuant de parler de Dieu, on conteste sa réalité; on nie à tout le moins sa personnalité, ce qui équivaut à le détruire.

On comprend que, dans ces doctrines, le seul Dieu réel, c'est le monde; et le seul Dieu intelligent, c'est l'humanité, en qui se personnifie l'esprit. Quant à la liberté, dans un monde produit et gouverné par un système inflexible de lois nécessaires, que peut-elle être, sinon une illusion de notre esprit? Que peut être le devoir, sinon un mot vide de sens? Que peut être l'immortalité de l'âme, sinon un beau rêve?

Voilà où nous en sommes, et quelles idées se répandent parmi nous. L'humanité doit-elle renier toutes ses antiques croyances? Doit-elle briser son Dieu, comme une idole de bois ou de plâtre? La logique, la nécessité, est-elle la seule providence qu'il lui faille désormais adorer? Est-ce en elle-même, en elle seule qu'elle doit contempler la raison divine et la justice absolue? En un mot, tout le progrès de la philosophie depuis trois mille ans se réduira-t-il à mettre, à la place de l'atomisme d'Epicure, je ne sais quel naturalisme emphatique qui se résout en des formules abstraites et aboutit à l'idolâtrie de l'homme? — Telle est la question qui se pose devant nous. On a beau équivoquer, c'est à ces termes qu'elle se ramène. Il ne faut pas être dupe des phrases. A entendre nos philosophes du jour, il n'y a pas un athée parmi eux, pas un matérialiste. On s'indigne, on proteste contre ces qualifications. On se dit positiviste, on se dit idéaliste; on parle de Dieu, de l'esprit, de la raison éternelle des choses : grands mots qui ne sont là que pour donner le change. Prenez-y garde! Tous ceux qui parlent de Dieu ne sont pas des déistes; tous ceux qui parlent de l'esprit ne sont pas des spiritualistes; au moins au

sens que ces mots ont toujours eu dans la langue philosophique. Il y a là une hypocrisie de langage qu'il faut dénoncer. On a fait à moitié justice de certaines doctrines quand on leur a arraché leur masque et infligé leur véritable nom.

Le protestantisme a perdu un de ses représentants les plus connus dans le monde des lettres. M. le professeur Matter, qui avait couronné une longue série de travaux philosophiques et littéraires par des écrits empreints de fortes convictions chrétiennes, laisse au milieu de nous un nom des plus respectés et le souvenir d'une belle et laborieuse carrière s'éclairant de plus en plus, à son couchant, des rayons d'une divine espérance. Son exemple démontre une fois de plus combien il est faux que la science éloigne de l'Evangile, puisque c'est à l'époque où il savait le plus qu'il a cru davantage. Nos rangs s'éclaircissent tous les jours; serrons-les pour faire face au péril commun.

Parmi les articles que la presse politique a bien voulu consacrer à mon histoire *des Relations de l'Eglise et de l'Etat sous la révolution française*, je ne relèverai que celui de la *Revue contemporaine*, parce qu'il est le seul qui ait falsifié ma pensée. Quand l'honorable critique m'accuse d'une tendresse suspecte pour Rome, pour les couvents et l'autorité ecclésiastique, je ne puis que sourire. Mais quand il me suppose sur les relations de l'Eglise et de l'Etat une de ces théories à outrance, qui déclinent jusqu'à la surveillance du pouvoir civil, il me fait dire le contraire de ce que j'ai sans cesse soutenu dans ce livre même, à savoir : que ce qu'il fallait appliquer aux diverses Eglises, c'était le droit commun, par conséquent le régime de la loi sans privilége, sans exemption, mais aussi sans surcroît de rigueur et de défiance. L'auteur de l'article m'accuse presque de fanatisme, parce que je n'admire ni la constitution civile du clergé ni le concordat, et il voit dans mon livre l'explosion de ces passions religieuses qui demandent à être surveillées de très près. Tronquant le passage où j'avais reproché au clergé du dix-huitième siècle d'unir la persécution au scepticisme et d'être fanatique à froid, peu s'en faut qu'il ne me fasse un de ces défenseurs d'occasion de la liberté religieuse qui entendent sous ce nom la liberté du bien, c'est-à-dire de ce qu'ils appellent le bien, ou de leur propre pensée. Je ne puis que renvoyer au livre lui-même; on y reconnaîtra, je l'espère, que je réunis dans un même amour la religion et la liberté, et que l'histoire de notre grande révolution refaite à ce point de vue est pleine de salutaires instructions pour le temps présent.

Le grand grief de mon critique, c'est, au fond, ma médiocre admiration pour tout le système du premier empire. Je ne m'en justifierai pas. Ses dieux ne sont pas mes dieux, et s'il y a du fanatisme à croire que la gloire militaire et le génie administratif ne compensent pas la suppression du droit et de la liberté, l'oppression des consciences et des esprits, qu'en définitive, la vraie tradition du libéralisme est ailleurs, je m'en avoue hautement coupable. Quant à la thèse spéciale de mon livre, je suis per-

suadé que les faits contemporains la démontrent tout autant que les mémorables luttes de la révolution française. Tout dans le monde et dans l'Eglise tend à la confirmer, et le moment n'est pas loin où tous les bons esprits comprendront que ce qui sembla si longtemps ridicule et insensé est une mesure de haute prudence, seule capable d'assurer la paix dans la liberté au sein de la société religieuse comme au sein de la société civile.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue des Grès, 11. — 1864

REVUE CHRÉTIENNE

HISTOIRE

LOUVOIS

HISTOIRE DE LOUVOIS ET DE SON ADMINISTRATION POLITIQUE ET MILITAIRE DEPUIS LA PAIX DE NIMÈGUE, par CAMILLE ROUSSET. 2 vol. in-8° [1].

Le nouvel ouvrage de M. Camille Rousset embrasse un espace d'une vingtaine d'années. Le drame qu'il met sous nos yeux peut se diviser en trois actes. Le premier fait assister à un spectacle de paix, mais de paix comme la comprenait Louvois, paix envahissante, durant laquelle, sans risques, sans grosse dépense et sans effusion de sang, il ajoutait, presque chaque mois, un nouveau territoire à celui de la France. Dans le second acte, la même politique, pratiquée à l'intérieur et tournée contre les protestants, aboutit à la révocation de l'Edit de Nantes. Dans le troisième sont exposées les conséquences de la politique de Louvois aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur : l'opinion se soulève et une première coalition se forme contre la France ; la guerre, naguère offensive, n'a plus pour but que la conservation des frontières du royaume, et, après une alternative de succès et de revers, elle se termine par cette paix de Ryswick, que Vauban tenait pour plus infâme que celle de Cateau-Cambrésis, la honte du règne de Henri II.

I.

La première partie nous montre Louvois préoccupé d'une seule pensée, celle de continuer dans la paix l'œuvre de la guerre. Le traité de Munster avait laissé bien des points en litige, bien des questions irrésolues ; il se charge d'en fixer le sens, d'en don-

[1] L'*Histoire de Louvois jusqu'à la paix de Nimègue*, en deux volumes aussi, a paru en 1862. Nous en avons rendu compte dans cette *Revue*, décembre 1862.

ner l'interprétation, et il le fait d'une manière qui n'appartient qu'à lui. Du droit des autres il n'a pas plus d'idée qu'il ne s'en fait de souci. La seule nécessité pour lui est de porter en avant les frontières du royaume, et de poursuivre ce système d'annexions qui devait aboutir, en Allemagne, à la prise de Strasbourg, en Italie, à celle de Casal, accomplies toutes deux le même jour, presque à la même heure et en pleine paix.

Pour arriver à ces fins, il se crée une méthode de droit devant laquelle aucun droit ne subsiste. Du côté de l'Allemagne, il lui suffit qu'une terre ait jadis, fût-ce en plein moyen âge, ressorti à l'un des évêchés réunis récemment à la France, ou prêté hommage à quelque seigneur devenu Français, pour qu'il en prenne possession au nom du roi. Bien mieux, il lui suffit que dans le cours de la guerre terminée par la paix de Nimègue, un territoire ait été momentanément occupé par les armées de Louis XIV, et soumis à des contributions militaires, pour que ce fait en justifie pareillement à ses yeux la prise de possession. Peut-être les officiers du roi ne peuvent-ils prouver cette occupation momentanée; peut-être ne possèdent-ils aucune pièce qui atteste la mise à contribution; n'importe : « Vous ne laisserez pas, leur écrit Louvois, de m'envoyer des copies d'ordre et d'impositions faites sur ces lieux dont la réunion au royaume est de haute convenance. Et si vous rencontrez de la résistance, brûlez cinquante villages à l'ennemi; mettez ses peuples à contribution; et s'il nous rend la pareille, brûlez toujours cinquante villages pour un qui l'aurait été par eux; brûlez-en cent. » C'était là ce qu'il nommait une occupation pacifique. Son seul but, assurait-il, était l'affermissement de la paix de l'Europe.

En Italie, Madame Royale, mère tutrice du jeune duc Victor-Amédée, de Savoie, avait été amenée à devenir le docile instrument de la politique française, qu'elle maudissait en secret. Revenus, armée, droits souverains même, tout avait été successivement absorbé. Les régiments avaient été mis sur le pied des régiments français, puis on les avait prêtés au roi. Comme le jeune duc inspirait une juste défiance, et comme il était à craindre que, devenu majeur, il ne travaillât contre la politique de Louvois, on avait résolu de lui faire épouser l'héritière du trône de Portugal, de l'envoyer régner sur ce royaume lointain, et de perpétuer ainsi la régence de sa mère au pied des Alpes. Casal occupé, on voulut davantage encore, la France avait besoin de places fortes qui reliassent Pignerol, où campait une armée française, avec sa nouvelle forteresse, on demanda donc ces places fortes au gouvernement piémontais.

Ainsi procédait Louvois, aux applaudissements des bourgeois

de Paris, qui, Strasbourg annexé, s'étaient crus maîtres de l'Allemagne, Casal réuni, se voyaient maîtres de l'Italie. « Aucun peuple, dit M. Rousset, aucun, depuis les Romains, n'a eu à l'égal du nôtre, la passion des conquêtes. Qu'elles soient justes ou injustes, raisonnables ou folles, fécondes ou stériles, peu lui importe ; ces distinctions lui déplaisent, et, rien qu'à les faire, on passe à ses yeux pour un esprit chagrin, sans ardeur, sans grandeur et sans patriotisme. De ce que pensent du conquérant et de la conquête ceux qui la subissent, il ne s'inquiète pas un seul instant, parce qu'il ne met pas en doute qu'on ne soit fier de lui appartenir. Comme il a grande opinion de lui-même, de la supériorité de son génie, de ses institutions, de ses mœurs, et comme il est en même temps d'humeur sociable et généreuse, il ne demande qu'à faire part à autrui de ses propres avantages ; c'est parce qu'il veut du bien à ses voisins qu'il les conquiert. De ce que pensent les nations étrangères et rivales, il s'inquiète encore moins, par dédain et par superbe ; il lui plaît d'être redouté, et les menaces ne lui font pas peur. Dans la conquête, il ne voit que le succès de l'heure présente, son territoire agrandi, son orgueil satisfait. L'avenir ne le préoccupe jamais ; si ses conquêtes provoquent la guerre, il ne voit au bout de la guerre que des triomphes et des conquêtes nouvelles. Il est incapable de songer d'avance aux retours de fortune, aux revers, aux représailles, à sa puissance amoindrie, à son propre sol envahi, saccagé, retranché par le glaive. Dans l'histoire, il court volontiers aux princes, aux ministres, aux généraux qui ont propagé sa puissance ; il est sans pitié pour ceux qui ont cédé, reculé, abandonné quelque part de la terre conquise ; il n'a que de l'indifférence tout au plus pour les pacifiques sous lesquels le territoire est resté ce qu'il était. Et voyez, ceux-là même qui contredisent, ils ont beau noter et blâmer cette ardeur à conquérir, ils sont de ce peuple, ils ont part à ses passions et à ses faiblesses ; ils tressaillent de la même fièvre, ils ressentent, comme les plus belliqueux, le plaisir de l'agrandissement et l'émotion de la conquête. Combien ne faut-il pas de vertu au gouvernement d'un tel peuple pour résister à cet entraînement de nature, et pour se roidir contre une pente où il est si facile et si séduisant de se laisser aller ? »

Ce n'est pas au gouvernement de Louis XIV que l'on pouvait demander l'exemple de cette vertu ; il penchait du même côté que son peuple, et sur la pente fatale où ils ont roulé confusément ensemble, il est difficile de décider, à certains moments, qui des deux entraînait l'autre. L'époque de ces réunions est un de ces moments-là. Jamais la politique du roi ne fut plus populaire

et plus applaudie. Elle l'était d'autant plus que, sous ce ministre patriote, les conquêtes se faisaient sans levées extraordinaires d'hommes et d'argent. Au dehors, elle était favorisée par les événements. Les Turcs avaient envahi l'Empire; ils avaient reparu en Hongrie ; la chrétienté était de nouveau menacée par l'islamisme. Quelle occasion pour Louis XIV et pour Louvois ! Ils allaient sauver l'Empire et l'Empereur, envoyer trente mille hommes, puis trente mille encore, et, ces forces établies au sein de l'Allemagne, où était l'adversaire de taille à les éconduire? Il est vrai que c'était Louvois qui avait fait insurger les Hongrois, alliés du sultan, et frayé aux Turcs le chemin vers la terre allemande. Il lui était impossible de le cacher; aussi l'avoua-t-il hautement; mais il n'avait pas de peine à s'en justifier : « Si c'est un usage établi entre les souverains de se faire les uns aux autres le plus de mal possible, disait-il, pourquoi nous reprocher une faute qui nous est commune avec toute la terre ? »

Nous suivrions volontiers, assurément, M. Camille Rousset sur ce champ de la politique extérieure de Louvois ; le sujet serait plein d'instruction ; mais nous préférons nous attacher à sa politique intérieure et à sa participation à la révocation de l'Edit de Nantes. Cette révocation, nous ne l'ignorons pas, est de tous les grands événements du siècle de Louis XIV celui qui a été le plus creusé, fouillé, soumis à l'analyse, étudié dans ses causes et poursuivi dans ses derniers effets; il semble que l'exploration en soit achevée; mais M. Rousset n'a pas laissé de l'aborder à son point de vue et de l'éclairer, à maints égards, d'un nouveau jour.

II.

A la première question qui se présente à lui, celle de l'origine de la résolution de supprimer l'Edit de Nantes, M. Rousset laisse répondre un contemporain, un homme de cour, dont il ignore le nom, mais qui lui inspire confiance comme homme d'esprit et de sens. Suivant ce témoin, la résolution de supprimer le calvinisme a eu son premier principe dans la piété du roi, aidée par le conseil des jésuites qui gouvernaient sa conscience. *Fallit te incautum pietas tua.* Mais le conseil de contraindre par des voies violentes les huguenots à se faire catholiques a été donné et exécuté par le marquis de Louvois, qui a cru pouvoir manier les consciences et gouverner la religion avec les manières dures que, malgré sa sagesse, la violence de son tempérament lui inspirait presque en tout.

Le témoin ajoute : « On m'a dit, et peut-être n'est-il que trop vrai, que la première pensée et le conseil de persécuter les huguenots, et d'abolir l'Edit de Nantes, a été suggéré aux jésuites français par leur général qui agissait par l'inspiration du conseil d'Espagne, à qui la Société a de tout temps été dévouée, et que la maison d'Autriche, qui a connu par ses malheurs ce qu'il en coûte de persécuter une religion, se voyant à la veille de sa dernière ruine par la trop grande puissance de la France, a imaginé qu'il n'y avait que dans les conseils des jésuites qu'elle pût trouver une réponse sûre pour nous affaiblir autant que les Espagnols l'ont été par la persécution des Maures, et les Pays-Bas par celle des protestants. »

Nous n'insisterons pas plus que ne l'a fait M. Rousset, sur cette dernière assertion, que nous n'avons pas le moyen d'étayer des preuves qui seules pourraient la transformer en une certitude historique, et nous nous contenterons de produire le témoignage nouveau et inconnu invoqué par notre historien. C'est dans la piété du roi qu'il cherche la raison principale de la révocation de l'Edit de Nantes. Mais qu'entend-il par la piété de Louis XIV? Lui-même nous l'apprend quand il dit ailleurs : « La persuasion du roi, aussi sage que pieuse, était que rien ne pouvait être meilleur au bien de l'Etat et à celui de l'Eglise que de n'avoir en France qu'une religion. C'était la persuasion du monarque et c'était aussi celle des catholiques les plus sensés du royaume. C'était celle des hommes les plus contraires à l'idée de l'emploi de la violence pour arriver à cette fin, celle de Vauban entre autres. Tous estimaient que l'on avait raison de vouloir qu'il n'y eût plus de dissidence. C'était le sentiment dominant dans la société contemporaine de Louis XIV. Cette société, ramassée dans l'unité politique et administrative, ne comprenait et ne souhaitait que l'unité religieuse. Celle-ci lui paraissait être le corollaire de celle-là. »

C'est bien vainement que nous aurions cherché à démontrer aux hommes de cette société que, si l'Etat a une religion, les individus ne sauraient, en vérité, en avoir une; que vous leur auriez demandé si la religion qui se confond avec les nécessités de l'Etat est bien encore une religion, et si elle n'abandonne point le sol libre du christianisme pour descendre sur celui des religions de l'antiquité; la France n'avait pas alors de sens pour comprendre ce langage, et les peuples étrangers ne le comprenaient pas mieux que les Français. C'était même encore, à cette époque, en Europe, la France qui pratiquait le moins mal la liberté de conscience. C'était son honneur et sa gloire; c'était sa force. Mais, par une étrange aberration des esprits, les plus sen-

sés pratiquaient cette tolérance sans la vouloir. Ils s'irritaient du fait existant comme d'un désordre public ; impatients ou modérés, ils ne différaient que sur la question de temps ou sur les moyens d'agir. Tous dénonçaient la grande transaction qui avait mis fin aux guerres religieuses du seizième siècle comme un expédient de circonstance, essentiellement révocable et purement transitoire. Ils admiraient Henri IV et Richelieu sans les comprendre. Ils défaisaient leur œuvre, s'imaginant l'achever. En vain leur eussiez-vous dit que ce grand ministre, qui avait voulu l'unité politique et administrative, avait sciemment négligé l'unité religieuse ; qu'en abattant la faction des huguenots, il avait respecté leur croyance ; ils eussent répondu que Richelieu, empêché par d'autres soins, était resté, vis-à-vis des protestants, à mi-chemin de ses projets, et qu'il n'avait pas tenu à lui que les huguenots ne perdissent leurs temples, après avoir perdu leurs places de sûreté.

C'est dans ces idées qu'avait grandi Louis XIV. Aussi, à peine fut-il roi régnant que sa politique se montra contraire aux obligations de l'Edit de Nantes. L'hérésie devait disparaître du sol de la France ; le roi ne pouvait avoir d'hésitation que sur le temps et les moyens. Emploierait-il les moyens des impatients ou des modérés ; c'était la seule question qu'il se permît de se poser. Il se montra modéré, aussi longtemps qu'il crut ne pouvoir agir autrement ; mais le jour devait venir où il passerait des voies d'une douceur relative dans celles où son caractère ne le poussait que trop à entrer.

Pendant les vingt années qu'avait duré la guerre, il avait suivi la première voie. Son déplaisir contre les calvinistes ne s'était manifesté que par des refus de grâces ou par des sévérités légales. C'était alors la voie que l'on suivait assez généralement. Madame de Maintenon écrivait à son frère : « Vous maltraitez les huguenots ; vous en faites naître les occasions ; cela n'est pas d'un homme de qualité. Ayez pitié de gens plus malheureux que coupables. Ils sont dans des erreurs où nous avons été nous-mêmes et dont la violence ne nous aurait jamais tirés. Henri IV a professé la même religion, ainsi que plusieurs grands princes. Ne les inquiétez donc pas. Il faut les attirer par la charité ; Jésus-Christ nous en a donné l'exemple et telle est l'intention du roi. » Louvois lui-même, pendant les vingt premières années de sa vie publique, s'est abstenu d'intervenir dans les affaires de la religion réformée. On ne le rencontre nulle part parmi ceux qui poussent aux mesures de rigueur, au contraire ; en sorte que, si sa carrière s'était achevée avant l'année 1681, il aurait pu passer dans l'histoire pour un des plus persévérants amis de la tolérance.

Ce fut la guerre achevée que l'on changea de pensées, et qu'aux soucis du gouvernement militaire succédèrent les soins du gouvernement intérieur et religieux. C'est vers la fin de l'an 1679 que le roi se préoccupa sérieusement de la conversion des hérétiques. Mais le conseil de le faire par la violence lui fut-il donné par Louvois? L'initiative de cette nouvelle manière d'agir appartient-elle principalement à ce ministre? La plupart des contemporains l'ont affirmé, et presque tous les historiens l'ont répété après eux. M. Camille Rousset n'en a pas moins cru devoir reprendre cette question, pièces en mains, et, le premier peut-être, il s'est attaché à définir et à préciser nettement le rôle de Louvois dans la révocation de l'Edit de Nantes.

III.

Louvois, nous dit-il, n'était ni un fanatique ni un dévot. On ne peut citer qu'un seul cas où il ait fait personnellement œuvre de prosélytisme ; encore, dans ce seul cas, ses arguments sont-ils des plus grossiers : ils sont d'un sergent qui fait des recrues, argent comptant. De l'âme, de la conscience, des problèmes qui divisent les communions chrétiennes, il ne s'inquiète pas ; il ne perd jamais la terre de vue; au fond et après tout, le calvinisme n'est pour lui que « la religion qui déplaît au roi. » Mais pour avoir été, à ses yeux, toute politique, la cause de la religion ne lui parut pas moins importante dès que l'attention du roi vint à se tourner vers les questions de cet ordre.

Mais pour renfermer son action, en cette matière, en de justes limites, il est nécessaire de s'être d'abord rendu compte de la situation des protestants dans les provinces diverses du royaume, et d'un élément auquel on n'a pas fait jusqu'ici la part qui lui revient dans l'énumération des causes qui ont amené la révocation de l'Edit de Nantes. Dans un chapitre qui précède celui où il traite de ce grand événement, M. Camille Rousset a bien fait voir comment, par l'effet de la disgrâce dans laquelle ils étaient tombés et de l'impossibilité où ils étaient de parvenir aux charges qui dérivaient de la cour, les protestants avaient été rejetés vers l'industrie et le commerce, et comment ils avaient vivifié ces branches de la fortune publique ; il eût pu dire encore, plus explicitement qu'il ne l'a fait, l'activité, l'intelligence et la probité qu'ils avaient déployées ; c'étaient à eux qu'appartenaient les grandes manufactures ; c'était en leurs mains qu'étaient le crédit ; c'était vers eux que s'était tourné Colbert lorsque, dans la

direction des travaux publics, il avait voulu se donner des commis fidèles, des agents probes et sûrs. Mais il en était résulté, partout où ils avaient déployé ces vertus, qu'ils étaient devenus, de la part des populations catholiques, les objets d'une haine secrète, d'une ardente convoitise et d'une jalousie dont les effets ne pouvaient tarder à se manifester.

Ces sentiments malveillants étaient d'autant plus près d'éclater qu'ils étaient alimentés par le clergé catholique, et entretenus par les arrêts partis de ses assemblées. On ne s'est point assez rendu compte de ce mouvement de bas en haut; de ces tempêtes formées en cent lieux divers, de ces mesures, d'abord locales et temporaires, qui allaient devenir des lois générales et permanentes. Les évêques étaient poussés par le bas clergé, les intendants par les subalternes, tous par la multitude ignorante et méchante. Ce n'est pas, M. Rousset le dit très bien, de Paris ou de Versailles que le courant descendait vers les provinces, c'est du fond des provinces que le flot montait vers Paris.

Il semblait que dans le mécanisme d'un gouvernement si bien réglé, tout dût avoir un caractère de règle et d'unité, et cependant il n'en était pas ainsi. Notre historien l'expose, le premier, nettement et clairement. Il montre, dans l'œuvre de la Révocation, l'action de forces obscures, perturbatrices et désordonnées. Il donne ainsi l'explication de bien des troubles, de bien des hésitations, de bien des contradictions, dont on n'avait pas la clef. Avant lui, on cherchait de hautes combinaisons, un ensemble où il n'y en avait pas. On s'écartait de la vérité, parce qu'on se refusait à voir dans l'événement des lambeaux de plans qui ne se raccordaient point, des mouvements qui se contrariaient, du chaos, l'anarchie en un mot, avec les atrocités qui l'accompagnent. Mais des exemples sont nécessaires pour mettre dans tout son jour la pensée de M. Rousset.

Une caisse avait été fondée en 1667, et destinée à solder, parmi les plus pauvres des calvinistes, des conversions à bas prix, conversions auxquelles la sévérité des lois contre les *relaps*, c'est-à-dire contre ceux qui, après avoir abjuré, retombaient dans leurs anciennes erreurs, prêtait une effrayante gravité. Ces fonds venaient de l'Eglise. Il semblait qu'il appartînt aux évêques d'en faire l'emploi; mais les intendants y avaient prétendu, et ils avaient usurpé en grande partie le droit, non de convertir, mais d'acheter les consciences; c'était se donner le moyen d'envoyer à la cour ces fameuses listes de conversions, alignées, avec pièces à l'appui, et rédigées de manière à faire ressortir, au premier coup d'œil, avec la somme des conversions obtenues, la mesure du zèle déployé. Mais bientôt cette méthode

financière, qui ne s'adressait qu'à la plèbe des religionnaires, parut insuffisante ; ils s'ingénièrent donc pour perfectionner l'art des conversions, et voici comment s'y prit Marillac, intendant de Poitiers, l'un des plus avisés d'entre eux.

Déjà il avait demandé au gouvernement d'interdire aux protestants l'exercice de la médecine, de retirer à ceux qui en étaient pourvus leurs brevets de poste, lorsque la pensée lui vint de faire adopter par le pouvoir une mesure bien autrement considérable : c'était celle d'exempter, pendant deux ans, les nouveaux convertis du logement des gens de guerre. Cette mesure pouvait amener beaucoup de conversions, surtout si elle était bien exécutée et que, dans la répartition des troupes, il y en eût toujours la plus grande partie logée chez les plus riches des religionnaires. Louvois le vit au premier coup d'œil. Il agréa donc la proposition : « Toutefois, écrivit-il, Sa Majesté désire que les ordres sur ce sujet soient donnés de bouche aux maires et aux échevins, sans leur faire connaître que Sa Majesté veuille par là violenter les huguenots, et leur expliquant seulement que ces ordres sont donnés sur les avis reçus que, par le crédit qu'ont les gens riches de la religion, ils se font exempter au préjudice des pauvres. »

Bientôt une première troupe arriva dans le Poitou. Ce fut un régiment de dragons. Cette troupe n'avait rien de plus terrible qu'une autre, si ce n'est son nom; mais ce nom seul, de sinistre augure, terrifia les peuples et leur inspira l'horreur des « dragonnades. » Les faits ne tardèrent pas à justifier cette fatale impression. Le logement des gens de guerre n'était pas une chose nouvelle ; les désordres qu'entraînait ce logement avaient été déjà l'objet de beaucoup de plaintes. Ils parurent nouveaux cependant, parce qu'on vit pour la première fois les hommes qui étaient chargés de prévenir et de réprimer la licence du soldat, la souffrir et la provoquer même. Marillac y poussait de tout son pouvoir. Il compromettait audacieusement les noms de Louis XIV et de Louvois; il outrait leurs ordres; il les entraînait au delà de leur propre volonté, croyant leur plaire au fond et n'imaginant pas qu'il pût être désavoué. En effet, il ne le fut pas. On l'avertit bien qu'il faisait fausse route; mais on le laissa néanmoins y persévérer.

Cependant les protestants avaient à la cour un défenseur légal et un représentant accrédité dans la personne du marquis de Ruvigny. Cet homme de cœur et de résolution faisait parvenir toutes leurs plaintes au roi. Louvois les renvoyait aux intendants. Il écrivait à Marillac : « Sa Majesté a fort bien connu ce qu'il y a de vérité dans ces plaintes; elle veut absolument que

vous fassiez cesser les violences des cavaliers, faisant pendre le premier qui en commettra, quand même ces violences auraient produit des conversions. Elle ne peut approuver que vous donniez lieu aux religionnaires de justifier les plaintes qu'ils font dans tous les pays étrangers. »

Ordres inutiles, Marillac n'en poursuivit pas moins sa « mission bottée. » Il ne s'arrêta pas même devant l'avis que, mécontente de sa manière d'agir, Sa Majesté avait résolu de retirer du Poitou la cavalerie qui avait été mise jusque alors à sa disposition; et prenant à contre-sens la lettre de Louvois, il agit de telle façon que force fut de le rappeler et de le remplacer par un homme d'un esprit plus souple et plus docile, M. de Bâville.

IV.

Mais c'était avant 1684, et avant la signature de la trêve de vingt ans qui allait être conclue entre la France et l'Europe que les choses se passaient ainsi. A cette époque Louvois obéissait encore aux exigences du dehors. La trêve conclue, il en sera différemment. La circonspection sera moins nécessaire et un changement ne tardera pas à s'opérer dans le conseil du roi. Au moment de retracer les événements qui suivirent, M. Rousset croit donc devoir nous faire pénétrer dans le sein de ce conseil de gouvernement et de conscience, dans ce conseil de guerre, si l'on veut.

Trois ministres y siégeaient autour de la personne du roi : le chancelier Le Tellier, Louvois et M. de Châteauneuf, secrétaire aux affaires de la religion prétendue réformée. Le roi lui-même s'effaçait. Tout en étant prêt à faire « tout ce qui serait jugé utile au bien de la religion, » il ne montrait ni dessein, ni volonté propre. Auprès de lui se tenait Madame de Maintenon, qui assistait aux délibérations sans guère y prendre part et se récusant, dans sa prudence. Le fait d'avoir passé ses premières années dans la religion proscrite lui créait une situation difficile, entre les soupçons des catholiques et les reproches des protestants. Elle blâmait la persécution, mais en secret, et sans oser se compromettre pour les persécutés. « On est bien injuste de m'attribuer tous ces malheurs, dit-elle avec amertume; s'il était vrai que je me mêlasse de tout, on devrait bien m'attribuer quelques bons conseils. Ruvigny est intraitable; il a dit au roi que j'étais née calviniste et que je l'avais été jusqu'à mon entrée à la cour; ceci m'engage à approuver des choses qui sont fort opposées à mes sentiments. » Ce peu de mots suffit à dire ce qu'était

Madame de Maintenon et ce qu'a été son rôle dans la révocation de l'Edit de Nantes.

Des ministres, Châteauneuf se montrait le plus emporté. Sa tâche était ingrate. Il eût voulu donner de l'importance à son département, et il ne pouvait le faire qu'en le rendant toujours moins nécessaire, en réduisant incessamment le nombre des religionnaires. La diminution du troupeau dont il avait la charge devait donner la mesure de son zèle, en sorte que le jour le plus glorieux de son administration devait être celui où, ne lui restant plus rien à faire, il se serait rendu inutile. C'était à quoi il s'employait avec chaleur.

Le Tellier le laissait se perdre par excès de zèle. Des membres du conseil, Le Tellier était assurément, dans la question soulevée, le plus important. En réalité, c'était à lui que le roi avait confié le soin de ruiner ou plutôt de dissoudre le calvinisme en France. C'était lui qui modérait, qui dirigeait Louvois. Mais laissons parler M. Rousset :

« Un acte décisif, dit-il, un dernier et grand service rendu tout ensemble à l'Eglise et à l'Etat, va recommander à Dieu le vieillard et signaler aux hommes le terme d'une carrière, modèle achevé de sagacité politique. Louvois naguère agrandissait la France aux dépens de ses voisins, non pas d'abord par la force ouverte, mais par une interprétation abusive et léonine des traités ; le chancelier n'agit pas autrement ayant affaire aux calvinistes. Il ne les attaque pas de front ; il les tourne et les enveloppe ; chef de la justice, maître de la jurisprudence, il interprète les lois à leur désavantage ; il multiplie contre eux les procédures et les chicanes ; il leur fait, en un mot, une guerre de procureur, sans repos ni trêve. Tel ministre s'est mis en contravention, on le décrète ; tel temple s'est ouvert à des heures interdites, on le détruit ; il n'y a point de jour où, çà et là, le calvinisme ne reçoive quelque atteinte ; il est si facile d'abuser de la légalité ! Ainsi, frappé, miné, disjoint, l'édifice assailli doit crouler au premier jour. »

Ce n'est qu'après que le vieux chancelier, servi à souhait, souvent même devancé par le zèle retors des intendants et des juges, a fait ses travaux de sape, que Louvois rentre en scène. Il adresse à Bâville plusieurs ordonnances favorables à ceux de la religion qui se feront catholiques ; il lui recommande, pour les roturiers, des réductions d'impôt ; pour les ministres, pour les gentilshommes, des aides discrètes, de bons écus donnés de la main à la main. « Tout doit se faire en grand secret ; car Sa Majesté sait bien que si l'on venait à connaître que ces gentilshommes ou ces ministres ont reçu des gratifications, bien loin

que les conversions eussent les suites que Sa Majesté en attend, les autres demeureraient plus opiniâtres dans leur erreur, les uns pour avoir part aux mêmes gratifications, les autres, plus sincères, par la connaissance qu'ils auraient du *mauvais* (ce mot est biffé sur la minute), du mauvais motif qui aurait porté ceux qui sont présentement accrédités parmi eux, à quitter leur religion. »

Ce langage diffus, mais significatif, cette déplorable, mais profonde connaissance de l'humanité corruptible, même cet hommage involontaire aux honnêtes gens, tout cela, c'est du Le Tellier; mais bientôt Louvois reprend la parole pour son propre compte; la dragonnade reparaît à l'horizon; il envoie à M. de Bâville le régiment d'Asfeld, « commandé par un homme qui ne souffrira point que ces hommes fassent autre chose que ce qui sera estimé utile pour la conversion des religionnaires chez lesquels il sera logé. » Louvois avait ajouté : « Il ne convient point qu'il se fasse aucune violence pareille à celles dont on s'est plaint du temps de M. de Marillac. » Mais ce paragraphe a été biffé. Il était, il paraît, devenu inutile.

Aussi M. de Bâville, dont l'administration avait jusqu'alors été prudente et modérée, sentant qu'on lui lâchait la bride, pressa ses allures. Ce fut lui qui fit adopter, non-seulement dans le Poitou, mais dans toutes les généralités où il y avait le plus de religionnaires, une vérification des titres de noblesse appliquée seulement, par le fait, aux petits gentilshommes de la religion. L'intendant moraliste connaissait encore mieux que le chancelier, son patron, la faiblesse humaine; celui-ci spéculait sur la cupidité, celui-là sur la vanité, qui lui offrait plus de prise; dans la noblesse calviniste, il en connaissait plus d'un qui se ferait gloire d'avoir refusé l'argent du roi, mais qui ne résisterait pas à l'idée d'être dégradé de sa caste et mis à la taille comme un roturier.

« La doucereuse politique du chancelier portait ses fruits, ainsi continue M. Rousset; par tous les courriers arrivaient des listes de conversions qui réjouissaient le cœur de Louis XIV. Cependant une chose lui faisait de la peine; dans les localités déjà nombreuses où l'exercice du culte calviniste avait cessé, les religionnaires se refusaient à présenter aux prêtres catholiques leurs enfants nouveau-nés, qui pouvaient ainsi mourir sans avoir reçu le baptême. Le Tellier proposa d'autoriser les intendants à choisir un certain nombre de ministres, qui auraient seulement la permission d'administrer le sacrement d'initiation à la vie chrétienne; par un raffinement de l'invention de M. de Bâville, les ministres décrétés ou interdits n'étaient point exclus de ces

fonctions spéciales, « Sa Majesté, disait Louvois, ayant jugé qu'il « pouvait s'en trouver parmi eux d'assez ignorants pour qu'ils « pussent être plus propres à être employés à l'usage prescrit que « d'autres contre lesquels il n'y avait eu aucun décret. » Quel que fût le mérite de cette ingénieuse précaution, beaucoup d'intendants se récrièrent contre une mesure fatale aux conversions, disaient-ils, attendu que des ministres, même les plus ignorants, étaient toujours des ministres. Il y eut même un de ces intendants qui, sans réclamer davantage, se dispensa d'exécuter, à cet égard, les arrêts du conseil. »

V.

Cet audacieux se nommait Foucault. C'est ce Foucault dont les Mémoires viennent d'être publiés par M. Baudry, dans la *Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France*. Il appartenait à cette bourgeoisie dans laquelle Louis XIV aimait à chercher ses administrateurs. On raconte que la robe de chambre de son père avait servi pour jouer le *Malade imaginaire* de Molière. A Montauban, où Foucault avait d'abord été intendant, on l'avait vu se complaire à devancer les ordres de la cour, dans le sens de la cour. Dans ce va-et-vient, dans ce flux et ce reflux où l'on avançait et reculait tour à tour, il s'était toujours montré disposé à aggraver les injonctions qu'il recevait. Les moyens lui étaient indifférents, pourvu qu'il fît preuve de zèle. Pour lui, les protestants étaient *chose*. L'éditeur de ses Mémoires nous apprend que ce fut lui qui découvrit, à Montauban, et qui envoya à Colbert le livre de Lactance *De mortibus persecutorum*, qu'on croyait perdu, et qu'il se fit une gloire de cette découverte, sans se douter qu'il fût lui-même un des persécutenrs.

De Montauban, il avait été, en 1684, transféré dans le Béarn, et il administrait, ou plutôt, dit M. Rousset, il convertissait cette province avec un succès qui reléguait dans l'ombre les exploits de Marillac. Il est vrai que, dans la relation qu'il mit sous les yeux du roi, et que Rulhière, le judicieux historien de la Révocation, a eue sous les yeux, il n'est parlé ni de violences ni de dragonnades ; qu'on n'y entrevoit pas la présence d'un seul soldat dans la province ; que la conversion générale y paraît le fruit de la seule grâce divine. Mais dans ses Mémoires, aujourd'hui publiés, il s'exprime autrement que dans sa relation. Il y parle d'un long séjour à Paris, dans lequel il alla souvent prendre l'air de Versailles, pour se pénétrer des désirs du roi, et pour lui montrer que les protestants avaient beaucoup trop de temples

dans le Béarn ; qu'il suffisait d'en laisser subsister cinq. Il n'ajoutait pas que ces cinq temples étaient ceux dont les ministres étaient tombés dans des contraventions qui emportaient la peine de la démolition du temple, et que, par cette ruse, il s'était fait donner des pleins pouvoirs emportant la démolition de toutes les églises protestantes de la province [1].

De retour à Paris, il se mit à l'œuvre, et, sûr désormais de son fait, il se rua sur les calvinistes « tête baissée, dit M. Rousset, et comme un taureau qui voit du rouge. » En même temps que les temples étaient abattus, l'assaut était donné aux consciences. C'est dans l'*Histoire de l'Edit de Nantes* de l'honnête Elie Benoît qu'il faut lire le détail des moyens employés par Foucault : les pauvres gens emmenés au cabaret par des embaucheurs, enivrés, puis, le lendemain, instruits qu'ils avaient dans l'ivresse promis d'aller à la messe et que, s'ils prétendaient s'en dédire, ils seraient traités comme relaps ; les actes les plus involontaires interprétés pareillement comme des actes d'adhésion à la communion romaine, sous menace de la même peine. Puis, ces premiers abords emportés, vint l'assaut. Un corps d'armée campait au pied des Pyrénées, dans le but de menacer l'Espagne ; Foucault, de lui-même, et sans prendre avis de personne, s'imagina d'employer l'oisiveté de ces troupes à faire des conversions.

« Ce n'étaient plus, dit M. Rousset, quelques compagnies isolées, dispersées, et qu'il fallait promener de village en village, c'étaient des régiments entiers cantonnés dans un pays qui n'était pas grand. Foucault n'avait que faire d'importuner le ministre de la guerre ni les généraux pour tirer d'eux des ordres de marche ; les troupes étant partout, les conversions se faisaient de pied ferme. Elles se faisaient en masse ; la ville de Pau se convertit tout d'une fois, et par délibération publique ; enfin, du mois d'avril au mois de juillet, les vingt-deux mille religionnaires du Béarn se trouvèrent réduits à quelques centaines. Ces succès foudroyants éblouirent le roi, les ministres, toute la cour ; on ne parlait d'autre chose, on criait au miracle. Les froids politiques y voyaient la preuve que rien n'était plus facile que de déraciner le calvinisme ; ils se doutaient bien des violences que l'intendant du Béarn avait soin de dissimuler dans ses relations et dont il étouffait prudemment l'éclat ; mais ils s'en taisaient comme lui. »

Louvois avait laissé agir Foucault. Voyant l'effet de sa méthode, il résolut de l'appliquer partout. Il donna, dans cette pensée,

[1] Voir l'article de M. Alfred Monod sur les *Mémoires de Foucault* (*Revue chrétienne*, juin 1863).

l'ordre au maréchal de Boufflers de réduire les généralités de Bordeaux et de Montauban, et il transféra Bâville en Languedoc, Foucault à Poïtiers. L'affaire des conversions, qui avait toujours été plus administrative que religieuse, allait devenir plus militaire qu'administrative. Subordonnés aux généraux, les intendants allaient déchoir. Mais Foucault n'était pas d'humeur à accepter cette humiliation.

Ce qui le chagrinait le plus, dans sa position nouvelle, c'était que M. de Bâville ne lui avait laissé presque rien à faire. Il ne restait à réduire que le fonds du calvinisme poitevin, qui résistait dans les villes. Bâville s'était appliqué à le désagréger; Foucault, à peine installé, annonçait l'intention de le briser d'un seul coup. Louvois dut le contenir. Il l'invita à ménager les marchands. Poursuivre les religionnaires et les ménager en même temps, parce qu'ils avaient en leurs mains l'industrie et le commerce du royaume, c'était aisé à dire, mais très malaisé à faire. Le ministre voulait que l'on employât surtout la persuasion, tandis que l'intendant, dans la passion, n'écoutait plus rien. Il logeait chez une femme une compagnie et demie de dragons. Sans même examiner leurs titres, il soumettait à la taille de nombreux gentilshommes, les dépouillant, de sa propre autorité, des priviléges de la noblesse. Vainement Louvois lui signifiait le mécontentement du roi de cette désobéissance à ses ordres; Foucault bravait une disgrâce qu'on n'osait lui infliger. Il savait qu'on ne pouvait le révoquer, parce que sa révocation eût entraîné en débris toute l'œuvre des conversions. « Voilà donc, dit M. Camille Rousset, ce pouvoir si fort, si bien obéi dans d'autres temps, emporté, débordé, fuyant devant la tempête comme un navire qui ne gouverne plus. C'était l'anarchie dans le despotisme. »

Non-seulement les intendants, que nous venons de voir subordonnés aux généraux, reprenaient le dessus, mais ils se montraient si bien les maîtres qu'ils ne se donnaient plus la peine d'éclairer les ministres. Vainement Louvois leur demandait des mémoires exacts et détaillés; ils se contentaient d'envoyer des listes accompagnées de chants de triomphe. Comment vérifier ces listes, alors que l'intendant de Lyon, qui ne comptait que huit cents religionnaires dans toute l'étendue de son département, en annonçait onze cents dans sa lettre d'envoi, et que le duc de Villeroi portait à huit ou neuf mille le nombre des huguenots dans la seule ville de Lyon? Comment contrôler des bulletins qui arrivaient tous les jours, gros de chiffres, enflés par l'orgueil de la victoire? Louvois finit par les accepter sans discussion, sans réserves, tant était grand, dit Madame de Main-

tenon, « son empressement de voir finir les choses. » Les ecclésiastiques, assurait-on, ne pouvaient suffire aux abjurations. De toutes parts on demandait la construction d'églises qui pussent recevoir le nombre des nouveaux convertis, et l'envoi de prêtres de bonnes mœurs, parce que bien des communautés ne voulaient pas abjurer entre les mains de leurs curés, par l'horreur qu'elles avaient des désordres de leur vie. On se vit contraint à revenir sur les promesses faites aux convertis, la rapidité des conversions menaçant de tarir les finances de l'Etat. Enfin, addition faite des listes, il se trouva que le nombre des non-convertis devait être si petit que l'Edit de Nantes n'avait plus de raison d'être. Alors le chancelier dicta à Châteauneuf l'édit de révocation, lequel, lu, approuvé et légèrement amendé par le roi, fut, le 17 octobre, expédié à tous les intendants, pour être publié en même temps dans toutes les généralités du royaume, l'Alsace exceptée. L'exercice du culte réformé fut partout interdit; les ministres, mais les ministres seuls, eurent quinze jours pour sortir du royaume, sous peine des galères; les temples encore subsistants devaient être renversés. Il n'y avait plus qu'une religion en France; Louis XIV et ses ministres se le persuadaient ainsi.

VI.

Mais tandis qu'ils s'applaudissaient d'avoir mis la dernière main au grand ouvrage de la réunion des hérétiques à l'Eglise, ces hérétiques reparaissaient déjà de toutes parts; et ceux qui avaient pris leur désir pour un fait accompli, surpris, honteux, furieux, forcés à s'avouer qu'ils s'étaient trompés, rejetaient sur les huguenots la responsabilité de leur propre légèreté et se disposaient à leur faire porter la peine de leur déconvenue.

Ce furent donc de nouvelles rigueurs. Chaque intendant s'y prit à sa manière. Foucault réunit les gentilshommes du haut Poitou ; il fit appel à leur reconnaissance pour les démonstrations « de l'amour toute-paternelle dont ils étaient les objets de la part d'un roi, digne petit-fils de saint Louis ; » il les pressa de faire répondre cette reconnaissance à la nature et à la grandeur de l'obligation, « car enfin, leur dit-il, c'est une illusion qui ne peut venir que d'une préoccupation aveugle, de vouloir distinguer les obligations de la conscience d'avec l'obéissance qui est due au roi, puisque Sa Majesté agit uniquement pour l'intérêt de la religion. » Paroles perdues; de si bonnes raisons ne persuadèrent pas, et Louvois se vit obligé à lui écrire sèchement que

Sa Majesté n'estimait pas bonne la voie d'assembler les gentilshommes de la religion pour les convertir, mais croyait beaucoup mieux de s'appliquer à les prendre en détail.

Aux autres intendants il tint un tout autre langage. Il leur recommanda de pousser les religionnaires avec plus de rudesse encore que par le passé ; d'essayer tous les moyens de leur persuader « qu'ils n'avaient aucun repos ni douceur à attendre chez eux tant qu'ils demeureraient dans une religion qui déplaisait à Sa Majesté, et que ceux d'entre eux qui voudraient avoir la sotte gloire d'y demeurer des derniers pourraient en recevoir des traitements plus fâcheux s'ils persévéraient à y rester. » Les bourgeois et les paysans, en particulier, devaient être traités avec toutes sortes de dureté. Les femmes elles-mêmes ne devaient pas être épargnées, et tel officier était spécialement blâmé pour n'avoir pas fait tirer ses dragons sur les femmes de la R. P. R. de Clérac qui s'étaient jetées dans le temple de cette ville lorsqu'on en avait commencé la démolition.

Donc plus de modération, plus de pitié. Les religionnaires de Dieppe se montraient les plus tenaces de la France ; ordre de faire venir à Dieppe beaucoup de cavalerie et de la faire vivre chez eux fort licencieusement ; libre aux cavaliers, « au lieu de vingt sols par place et de la nourriture, d'en tirer dix fois autant, et de faire tout le désordre nécessaire pour faire sortir ces gens-là de leur état et en faire un exemple dans la province. »

L'armée aussi fut en ce temps purgée d'hérésie. Les conversions y furent commandées dans l'ordre hiérarchique, les inspecteurs pesant sur les officiers, les uns et les autres sur les soldats. Le tarif de conversion était 6 pistoles aux maréchaux de logis, 4 aux sergents, 3 aux cavaliers, 2 aux fantassins. Au mois de février 1686, il n'y avait plus un seul officier qui ne fût converti, tous les autres ayant été cassés ou chassés. L'important était qu'il n'y eût plus, ou qu'il ne parût plus y avoir, en France, de religionnaires.

Restaient les Cévennes et les assemblées du désert, dans le Languedoc. Là, loin des villes, hors de vue, on célébrait encore un culte proscrit. Ordre de laisser le ministre, ou l'ancien, commencer la prière, puis de faire arriver les dragons à l'improviste, qui fermeraient les issues et chargeraient la foule. Les survivants devaient être menés à l'intendant, qui en feraient pendre quelques-uns et enverrait le reste aux galères. Telle fut la règle pendant les six premiers mois de l'an 1686 ; puis il n'y eut plus pour tous, hommes ou femmes, qu'une peine uniforme, la mort.

Mais la peine de mort même ne fut pas jugée suffisante. Il est

vrai de dire que Bâville et le duc de Noailles, chargés d'exécuter les ordres de Louvois, désespéraient du succès des mesures ordonnées et n'estimaient pas que l'on pût en attendre rien. Tant de condamnations à mort, dans une affaire mêlée de religion, n'avaient fait, disaient-ils, qu'irriter les esprits et qu'endurcir tous les mauvais convertis par un si méchant exemple. « On ne sait plus quel parti prendre pour ramener ces misérables et pour accorder les sentiments de la bonté et de la clémence du roi pour ses sujets avec les desseins que le ciel lui a inspirés pour le bien de la religion et ce qu'il doit à son autorité... J'estime, ajoutait-il, que si Sa Majesté juge qu'il n'y ait d'autre remède que celui de changer quelques peuples des Cévennes, il faudra recourir à ce moyen. »

Cette proposition était trop bien celle qui convenait à Louvois pour qu'il ne s'empressât pas de l'adopter. Ordre donc d'enlever les peuples des villages, en choisissant pour ce but les communautés les moins bien converties et celles que l'âpreté du pays disposait à se soulever. Des vaisseaux devaient transporter les rebelles en Amérique. Bientôt cette exportation commença. On expédia une voiture de cent personnes, puis une seconde, puis une troisième. En même temps, Louvois ne renonçait pas à l'ancienne pénalité, et il renouvelait l'ordre aux troupes « de surprendre les assemblées du désert, de ne faire que fort peu de prisonniers, de mettre beaucoup de gens sur le carreau, de n'épargner les femmes pas plus que les hommes, d'abîmer ces peuples de manière à ce qu'ils demeurassent en exemple à tous. »

Cependant cette accumulation de rigueurs fut encore inutile. On ne tarda pas à apprendre des gouverneurs des îles que ces gens qu'on leur avait envoyés étaient pour eux le sujet d'un grand embarras; qu'ils s'évadaient et revenaient en France. Force fut donc d'abandonner l'emploi de la déportation. On dut aussi renoncer, parce qu'elle produisait une trop fâcheuse impression, à l'odieuse coutume de traîner sur la claie les cadavres des nouveaux convertis qui avaient, au lit de mort, refusé les derniers sacrements. Le procès n'était pas fait au moribond; c'était son cadavre qui était condamné comme relaps.

Tandis que ces choses se passaient, ce n'était pas par centaines, comme cela avait eu lieu par la déportation, mais par milliers que les religionnaires sortaient de France. C'était la vie de la nation qui s'exhalait par tous les pores. Dès la révocation de l'Edit de Nantes, l'émigration avait pris des proportions effrayantes. Vainement on avait mis des gardes sur toutes les frontières, des barques armées sur toutes les côtes; vainement

les fugitifs étaient-ils, lorsqu'ils étaient arrêtés, jetés sans rémission, sans distinction de naissance, d'éducation, de fortune, dans la chiourme des galères, pêle-mêle avec les malfaiteurs; vainement avait-on ameuté contre ceux qui tentaient de franchir la frontière les passions cupides et féroces des paysans, auxquels on accordait, outre la dépouille des gens qu'ils arrêteraient, trois pistoles pour chacun de ceux qu'ils amèneraient à la place la plus prochaine; malgré tout, l'émigration ne cessait pas. Déjà Vauban, dans un Mémoire par lequel il sollicitait Louvois de rétablir purement et simplement l'Edit de Nantes, portait à cent mille, à un nombre bien inférieur à la réalité, le nombre des personnes sorties du royaume, et à trente millions de livres l'argent qu'elles avaient emporté; déjà il montrait le commerce ruiné, les arts et les manufactures de la France donnés à l'étranger, les flottes ennemies grossies de 8 à 9,000 matelots, des meilleurs du royaume, leurs armées de 5 à 600 officiers, de 10 à 12,000 soldats, beaucoup plus aguerris que les leurs. Force fut enfin de s'arrêter dans la voie où l'on courait avec emportement. Vers la fin de l'an 1686, on jugea que la dépense des gardes-frontières et des gardes-côtes était une dépense inutile; les intendants et les généraux reçurent l'ordre de les retirer peu à peu, sans éclat, et de ne plus mettre obstacle à la fuite des religionnaires. Louvois avoua gaiement que, en certains cas, cette fuite était un bien. C'était, à l'entendre, le moyen de faire que peu de gens s'en allassent que de leur permettre de le faire. Il n'en laissait pas moins pourrir dans les galères les malheureux dont la tentative d'évasion n'avait échoué que parce qu'ils s'étaient hâtés un peu plus que les autres.

Tel a été le rôle de Louvois dans la révocation de l'Edit de Nantes. Ce rôle a-t-il été le principal, comme tous ses contemporains le lui ont prêté et comme on le croit encore généralement de nos jours? Peut-on avec justice charger sa mémoire du crime de la Révocation? Aurait-il le droit de se plaindre d'être l'objet d'une commune incrimination? — Non, n'hésite pas à répondre son historien, quelque indulgence qu'il montre d'ailleurs pour le héros de son livre, non, sans aucun doute, il n'a pas ce droit. Il n'a, il est vrai, ni tout fait, ni tout ordonné, ni même tout connu; l'étude exacte des faits réduit peut-être la part qu'il a prise en cet événement; mais en affectant de tout dominer, de tout absorber, de tout diriger, il n'en a pas moins pris à lui la charge de l'acte le plus odieux du siècle et rendu toutes les accusations légitimes. Il a payé chèrement les satisfactions de son orgueil; mais il a mérité d'avoir à rendre le compte sévère qui lui a été demandé.

Du reste, Louvois se montre, dans le déroulement des faits qui ont accompagné la Révocation, ce que nous l'avons vu dans l'ordre de la diplomatie et de la guerre; c'est, dans des domaines divers, le même mépris du droit et de la forme, la même hauteur, la même brutalité. Le champ est autre, l'esprit est même. La différence consiste en ce que, dans ce champ nouveau, ceux sur lesquels s'exerce son impitoyable inhumanité sont des Français. Ces Français, il est vrai, avaient des croyances. On a soutenu dernièrement, dans une de nos feuilles publiques les plus estimées, que la tolérance ne sera possible que lorsqu'il n'y aura plus sur la terre de croyances, que l'on n'y rencontrera plus que des opinions. Si cette thèse était l'expression de la vérité, les coupables au premier degré, dans le procès de la Révocation, auraient assurément été les protestants, dont les croyances étaient fortement prononcées. Après eux il faudrait nommer le roi Louis XIV qui, à sa religion personnelle, alliait des croyances politiques et traditionnelles. Le seul innocent serait Louvois, que personne encore n'a accusé d'avoir fléchi sous les préceptes d'une foi religieuse. Singulier langage dans la bouche de zélés défenseurs de la liberté, que celui qui, sous un nom nouveau, ne laisserait subsister d'autre dieu que celui de la force !

Rien de plus éloigné de ce langage que celui de M. Camille Rousset, qui ne croit pas que l'on puisse juger trop sévèrement la révocation de l'Edit de Nantes. « S'il y a, dit-il, dans l'histoire, des événements qui, vus de près ou de loin, de droite ou de gauche, de çà ou de là, sous des jours différents, provoquent des opinions différentes, celui-ci, d'où qu'on l'examine, n'a qu'un seul aspect, n'éveille qu'un même sentiment, ne produit qu'une impression uniforme; il est condamné tout d'une voix. A ne parler que de l'injure faite au droit et à la conscience, la cause des protestants n'est plus de celles qui ont besoin d'être plaidées. Pris au point de vue des intérêts catholiques, l'affaire n'est pas plus embarrassante; les vainqueurs ont souffert autant que les vaincus, sinon davantage.

« Dans cette lutte entre deux communions chrétiennes, c'est le christianisme qui est resté meurtri. « La religion catholique n'en « serait que plus négligée, s'il n'y avait plus de religionnaires, » disait Vauban, vrai catholique; et, dans un autre camp, Bayle avait déjà dit : « Nous avons présentement à craindre le contraire « de nos faux convertis, savoir un germe d'incrédulité qui sapera « peu à peu nos fondements, et qui, à la longue, inspirera du « mépris à nos peuples pour les dévotions qui ont le plus de « vogue parmi nous. » Etrange avertissement du chef des libertins et des sceptiques ! C'est à eux que profitait la guerre civile ;

contre eux et pour les catholiques, les protestants étaient des alliés naturels, vigilants, résolus, dont le concours n'eût pas été de trop pour défendre en commun le christianisme. En tirant sur les protestants, les catholiques du dix-septième siècle n'ont pas vu qu'ils tiraient sur leurs avant-postes. »

VII.

Le troisième acte du drame de M. Rousset ressort des deux précédents, comme leur développement naturel et leur conséquence morale. Les mépris de Louvois avaient soulevé l'Europe. La révocation de l'Edit de Nantes avait achevé de susciter contre le gouvernement du roi Louvois XIV la haine de toutes les puissances. Elle devait prêter à la guerre qui allait éclater le sinistre aspect d'une guerre de religion, en même temps qu'elle avait rallié catholiques et protestants. L'un après l'autre, le roi se voyait abandonné par tous ses alliés, les Suisses, l'électeur de Brandebourg, la Suède, la Pologne. Le roi de Pologne se déclarait empêché, par l'état où l'ambition de Louis XIV avait mis l'Europe, de rien entreprendre contre les Turcs, et il rejetait sur ce prince la responsabilité de tout le mal qui pouvait en arriver à la chrétienté. Le dernier enfin, le duc de Savoie, secouait un joug impatiemment porté.

Il n'y avait pas longtemps que le roi de France, à la nouvelle que le jeune duc se disposait à faire un voyage de plaisir à Venise, s'était ému d'une grande colère et l'avait menacé de faire passer les Alpes à 8,000 Français s'il donnait suite à son projet; et voici maintenant que Victor-Amédée, bravant les menaces de l'ambassadeur de France, se permet cette excursion, la première de sa vie, et court nouer à Venise des relations avec les coalisés. Tandis que, au nord, Guillaume d'Orange avait vu sa politique justifiée par Louis XIV lui-même et qu'il ralliait à sa cause toutes les sympathies de la Hollande, au midi Gênes, l'Espagne, tout se relevait. On bravait une domination naguère encore si redoutée. Que s'était-il passé dans l'intervalle? Peu de chose en Europe, un grand événement en France, la révocation de l'Edit de Nantes.

Chose à remarquer, cet acte n'avait, à Rome même, obtenu qu'une froide approbation, et les tristes acclamations qui avaient salué dans le Vatican la première nouvelle de la Saint-Barthélemy, avaient manqué presque absolument à la révocation de l'Edit. Les quelques prélats français qui avaient protesté contre les dragonnades étaient ceux que, à Rome, on estimait davan-

tage ; tandis que, à la cour de France, où naguère on soupçonnait Innocent XI d'être janséniste, il se trouvait des gens disposés à croire qu'il n'était qu'un huguenot déguisé.

Tous les rôles semblaient intervertis. Non-seulement Louis XIV n'était plus ce prince qui devançait ses ennemis et, sans déclaration de guerre, portait le fer et le feu dans leurs foyers ; forcé de reconnaître qu'il avait tourné tout le monde contre lui, même le pape, c'est lui qui parle maintenant de justice et de modération. Aussi la guerre, toujours agressive jusque alors, devient-elle défensive. Nous n'avons pas à en rappeler les événements. Elle commence par l'incendie du Palatinat. Avant Louvois, on avait vu, quand une place était assiégée, le gouverneur de cette place abattre les faubourgs, les bouquets d'arbres, tout ce qui pouvait favoriser l'approche de l'ennemi. Ces dévastations pour le salut public s'étaient quelquefois étendues à de vastes espaces. C'est ainsi que François Ier avait fait ruiner la Provence, dans le but d'y faire périr de faim l'armée de Charles V. C'était un héroïque dévouement, commandé par le besoin de la défense nationale. Mais on n'avait pas vu encore, pour éloigner l'ennemi de ses frontières, saper, brûler et dépeupler, après les avoir ruinées par des contributions, de grandes villes et de grandes provinces, appartenant au territoire étranger, sans crainte de soulever contre soi les imprécations des victimes et les ressentiments de la postérité.

Cherchant comment on avait pu être conduit à des procédés aussi atroces, M. Camille Rousset en donne l'explication suivante. Louis XIV, dit-il, présumant trop de ses forces, avait cru pouvoir, durant la paix, mener de front les œuvres de la paix et celles de la guerre ; il avait cru de la même main qui disciplinait le Rhin et le bordait de places fortes, construire des palais et détourner de vastes eaux pour l'agrément de Versailles. A ces travaux, de genre différent, il avait également employé le génie de Vauban et les bras de l'armée ; mais les palais avaient nui aux places fortes, en sorte qu'elles se trouvèrent inachevées quand la guerre éclata, en même temps que l'armée se trouva réduite et épuisée par des efforts perdus pour la sécurité du pays. Ce fut donc, selon notre historien, pour avoir inutilement tenté d'amener la rivière d'Eure à Versailles que Louvois se crut forcé de brûler le Palatinat.

Mais non-seulement il ne se rendit pas compte de ce que l'inhumanité de cette mesure devait soulever d'opprobre et de haine, il ne vit pas non plus combien elle devait ajouter à l'affaiblissement de l'armée par la ruine de la discipline. Le désordre se trouva s'être tourné contre les destructeurs. C'est

dans les pages de M. Rousset qu'il faut lire les témoignages de la répugnance des généraux à se charger de la honte d'opérations qui révoltaient tous leurs sentiments d'humanité, de la timidité avec laquelle ils s'excusaient de ces bons sentiments, de l'humiliation qu'ils en éprouvaient, de la démoralisation qui les gagnait, et de celle qui se répandait dans l'armée. La licence avait atteint les officiers et les soldats. Ils avaient consommé tant d'aliments qu'il en était résulté des maladies et que les hôpitaux s'étaient remplis. Ils avaient bu tant de vin que cela leur avait fait faire mille désordres. Ils avaient fait tant de butin qu'ils en étaient surchargés. Pendant tout le temps qu'avait duré le pillage, les cavaliers avaient abandonné le soin de leurs chevaux, puis ils les avaient surchargés de nippes et d'autres objets emportés. Peu de semaines avaient suffi à ruiner ce bel ordre et cette belle discipline, la gloire de Louvois, et qui lui avait tant coûté, en sorte qu'elle ne put être complétement rétablie, et que l'armée se trouva singulièrement affaiblie à la suite de ces tristes exploits.

La guerre fut poursuivie à travers une alternative de succès et de revers. Point de victoires décisives. Le fait seul que le commandement était à Versailles, que les généraux étaient tenus de court, et que s'ils obtenaient l'autorisation de livrer bataille, ce n'était qu'à la dernière extrémité, le plus souvent quand l'à-propos n'y était plus, ce fait suffirait à expliquer pourquoi il y eut si peu de faits d'armes décisifs sous le règne de Louis XIV. Louvois, malgré sa fougue, était plutôt un temporiseur qu'un chef qui se complût aux coups de la fortune. Il ne pensait pas que les chances d'une bataille gagnée valussent jamais celle d'une bataille perdue. Aussi fallait-il qu'il eût tout prévu, tout ordonné, tout réglé; que les généraux ne hasardassent rien, qu'ils ne combattissent que sûrs de la victoire. Chercher la bataille était l'affaire du prince d'Orange, non celle des officiers français. Le roi avait les mêmes craintes d'en venir aux prises avec l'ennemi. En 1676, on l'avait vu mécontent d'avoir manqué l'occasion de battre Guillaume ; quinze ans plus tard, il le sera pour avoir eu l'appréhension de devoir le combattre.

Un pareil état de choses ne pouvait se prolonger sans engendrer de l'aigreur et sans que les sentiments du roi envers son ministre souffrissent quelque altération. La cour ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir. Dangeau avait vu chez Louis « un peu de colère ; » il fallait qu'il y en eût beaucoup. Sans doute, Saint-Simon a exagéré l'irritation du prince contre son ministre ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle se manifestait toujours plus fortement, et que le nombre des ennemis de Louvois augmen-

tait aussi tous les jours. Déjà, en 1689, on applaudissait aux représentations d'*Esther*, parce qu'on y avait découvert des allusions; qu'on avait cru reconnaître dans le perfide Aman, ce ministre qui accumulait crime sur crime, commençait, prolongeait la guerre, et suscitait contre son maître et sa patrie de nouvelles haines et de nouveaux agresseurs. Racine était salué comme le plus audacieux à s'attaquer à Louvois.

Il avait semblé, à la mort de Colbert, que Louvois ne dût plus avoir de rival. Depuis que Louis XIV avait renoncé aux femmes, il n'avait plus que deux grandes passions, les bâtiments et la guerre, et Louvois ayant pris les bâtiments de la succession de Colbert, tenait le roi par ses deux grandes passions. Mais, en ajoutant à sa fortune, il s'était trouvé l'avoir ébranlée; car la présence d'un rival avait eu pour lui cet avantage qu'elle divisait l'attention de Louis et lui faisait illusion sur l'autorité qu'il croyait exercer par-dessus ses deux principaux ministres; même en décidant toujours pour Louvois contre Colbert, il décidait; il ne soupçonnait pas sa dépendance. Mais du jour où Louvois était demeuré seul en face de Louis XIV, où il n'y avait plus eu d'autre avis que celui de Louvois, le monarque, étonné, voulut avoir le sien propre, et les discussions commencèrent. Habitué à tous les succès, Louvois se roidit; habitué à tous les respects, Louis s'indigna. Des années se passèrent cependant sans grands éclats; mais quand vinrent les revers, les bourrasques devinrent plus fréquentes, l'irritation plus durable. A son tour, l'humeur de Louvois s'aigrit; il eut, même pour ses amis les plus dévoués, des redoublements de rudesse. Il se sentait mortellement blessé. Déjà la fièvre le brûlait. Les médecins lui conseillaient le repos, quand lui arriva la nouvelle d'un grave échec des armes françaises devant Coni. Peu après, tandis qu'il travaillait chez le roi, Louis le vit changer de visage. Il n'eut que le temps de revenir chez lui. Il étouffait. On appela les siens; tous étaient absents; le seul de ses fils qui fût à portée, Barbézieux, était malade; il vint néanmoins, mais arriva trop tard : Louvois était mort d'une apoplexie pulmonaire.

C'est ainsi qu'est mort cet homme dont, comme le dit Nicole, le *moi* était si étendu, et qui était le centre de tant de choses. « Quel événement! s'écria Madame de Sévigné à cette nouvelle; que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échec à faire et à conduire! Ah! mon Dieu! donnez-moi un peu de temps; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. »

On ne provoque jamais impunément les coalitions; seul contre tous, si fort que l'on soit, un temps vient où l'on n'y peut plus tenir. C'est ce que Louvois commençait à sentir. Excès d'ambition, satisfaction d'orgueil, tours d'adresse, fraudes et violences, il s'était tout permis; un jour vient où tout se paye.

On dit qu'il fut regretté. Une épitaphe anonyme disait, profonde dans sa simplicité:

> Ici gît sous qui tout pliait,
> Et qui de tout avait connaissance parfaite,
> Louvois, que personne n'aimait,
> Et que tout le monde regrette.

Ce fut, en effet, Louvois mort, que l'on comprit combien il était nécessaire. Dans le public, dans l'armée, on évoquait son nom. Le souvenir de ses duretés, celui de ses fautes s'effaçait; il ne restait que la mémoire de son génie. Ces regrets lui ont fait une grandeur posthume. Il avait donné Strasbourg à la France. Il lui avait légué ses institutions militaires. Son historien, qui n'a caché ni ses crimes ni ses fautes, réclame pour lui quelque part à cette indulgence que Macaulay a demandée en faveur de lord Clive, du conquérant de l'Inde, après avoir mis ses torts en présence de ses mérites. Pour nous, qui venons d'être témoin d'une ignorance complète et continue du droit des autres, d'un mépris non moins absolu des droits des consciences, d'une insolence et d'une superbe sans pareilles, et d'une cruauté qui ne connut jamais aucune compassion, nous ne pouvons que demander à Dieu, si la grandeur devait être à ce prix, d'épargner à l'humanité, comme l'un de ses châtiments les plus redoutables, le don d'un grand homme.

L. Vulliemin.

VARIÉTÉS

—

LE MONUMENT DE JEAN HUS ET DE JÉROME DE PRAGUE

A CONSTANCE

SUITE ET FIN [1].

Jérôme de Prague, le plus illustre disciple de Hus et son ami, languissait alors depuis longtemps dans une dure captivité. Il s'était d'abord volontairement rendu à Constance pour y défendre son maître, mais il prit la fuite lorsqu'il le vit en prison. Il fut arrêté dans une ville d'Allemagne, d'où on le ramena, par l'ordre du concile, à Constance. Là aucune rigueur ne lui fut épargnée ; on l'enferma chargé de chaînes dans un cachot infect, et ses pieds y furent atteints bientôt d'un mal incurable.

On espéra que ses angoisses prolongées abattraient son âme et dompteraient son courage ; on le tira de prison et on le somma, sous peine du feu, d'abjurer et de souscrire à la mort de Jean Hus. La fragilité humaine l'emporta ; Jérôme eut peur et signa un écrit par lequel il se soumettait au concile et approuvait ses actes, non cependant sans quelques réserves et sans rendre hommage au caractère de celui qui avait été son maître et son ami.

De semblables restrictions étaient peu propres à fléchir ses juges : le concile fit dresser un nouvel acte d'accusation, et demanda à Jérôme une rétractation plus complète et plus précise. Jérôme comprit alors que, pour sauver ses jours, il lui faudrait s'enfoncer plus avant dans le parjure ; l'indignation lui rendit sa force, l'amour de la vérité l'emporta sur l'amour de la vie et il prit soudain dans son cœur une résolution héroïque.

[1] Voir la *Revue chrétienne* du 15 juillet 1862.

Ayant obtenu, non sans peine, une audience publique, il fut amené dans la cathédrale où le concile était assemblé. Il se défendit, comme l'avait fait Jean Hus, d'avoir professé aucune doctrine contraire à la doctrine de l'Eglise catholique, et toute l'accusation reposant sur le dire des témoins, Jérôme fit voir que leur témoignage ne méritait aucune confiance, leurs paroles ayant été suggérées par la haine et non par la vérité. Il exposa les motifs de cette haine avec tant de force qu'il fut sur le point de persuader l'assemblée. Chacun pensait qu'il se laverait de l'accusation, soit par une rétractation, soit en implorant son pardon; il n'en fut rien : il ne se reconnut coupable d'aucune erreur et soutint que ce n'était point à lui de rétracter les accusations de ses ennemis. Il se répandit en éloges sur Jean Hus. « Je l'ai connu depuis son enfance, dit-il, et il n'y eut jamais aucun mal en lui. C'était un homme excellent, un juste, un saint; il fut condamné malgré son innocence; il monta au ciel comme Elie du milieu des flammes, et de là il appellera ses juges au redoutable tribunal du Christ. Moi aussi je suis prêt à mourir; je ne reculerai pas devant le supplice que me préparent mes ennemis et des témoins imposteurs qui rendront un jour compte de leurs impostures devant le grand Dieu que rien ne peut tromper. »

Le trouble était grand parmi les assistants, et beaucoup auraient désiré sauver un homme d'un tel mérite; mais lui, ne faisait voir aucun souci de la vie et semblait aspirer à mourir. « De tous les péchés, ajouta-t-il, que j'ai commis depuis ma jeunesse, aucun ne me pèse davantage et ne me cause de plus poignants remords que celui que j'ai commis en ce lieu fatal, lorsque j'ai approuvé la sentence inique rendue contre Wiclef et contre le saint martyr Jean Hus, mon maître et mon ami. Oui, je le confesse de cœur et de bouche, je le dis avec horreur, j'ai honteusement failli par la crainte de la mort en condamnant leur doctrine[1]. Je supplie donc, je conjure le Dieu tout-puissant qu'il daigne me pardonner mes péchés et celui-ci, le plus grave de tous, selon cette promesse qu'il nous a faite : « Je ne veux pas la mort du pécheur, « mais je veux qu'il se convertisse et qu'il vive! » Vous avez condamné Wiclef et Jean Hus, non comme ayant ébranlé la doctrine de l'Eglise, mais seulement parce qu'ils ont flétri les scandales donnés par le clergé, le faste, l'orgueil et tous les vices

[1] Jérôme, en approuvant les doctrines de Wiclef et de Jean Hus, excepta néanmoins celle de Wiclef touchant l'eucharistie. Quelques auteurs ont cru à tort que cette exception portait également sur la doctrine de Jean Hus. Nous avons vu que Jean Hus était catholique et orthodoxe sur ce point. Théodore Vrie, auteur contemporain très catholique, dit formellement que Jérôme signala la seule doctrine de Wiclef comme erronée sur ce dogme (Théod. Vrie, *Ap. von der Hardt*, t. I, p. 184).

des prélats et des prêtres. Les choses qu'ils ont dites et qui n'ont pu être réfutées, je les pense et je les dis comme eux. »

A ces mots, l'assemblée frémit de colère. « Il se condamne lui-même! cria-t-on de toutes parts; qu'est-il besoin d'autre preuve? Nous voyons de nos yeux le plus obstiné des hérétiques. »

« — Eh quoi! reprit Jérôme, pensez-vous que je craigne la mort? Vous m'avez retenu toute une année aux fers dans un affreux cachot plus horrible que la mort même; vous m'avez traité plus rigoureusement qu'un Turc, qu'un juif ou qu'un païen, et ma propre chair a pourri vivante sur mes os. Et cependant je ne me plains pas, car la plainte sied mal à un homme de cœur; mais je m'étonne d'une si grande barbarie envers un chrétien. »

Une nouvelle clameur s'éleva contre lui, et il se tut jusqu'à ce que le silence fût de nouveau rétabli. Il reprit alors d'un ton si ferme et si fier qu'on aurait cru qu'il n'avait rien à redouter pour lui-même. « Sa voix, dit l'illustre Pogge, témoin oculaire, était touchante, claire et sonore, son geste éloquent et digne, soit qu'il exprimât l'indignation, soit qu'il provoquât à la pitié que cependant il ne paraissait ni demander ni désirer. Il était là debout, au milieu de tous, le visage pâle, mais le cœur intrépide, méprisant la mort et allant au-devant d'elle. Interrompu souvent, attaqué, harcelé par plusieurs, il répondit à tous et se vengea de tous, forçant les uns à rougir, les autres à se taire, et dominant toutes les clameurs. Puis il priait, il insistait avec force pour qu'on le laissât dire, pour qu'on écoutât celui dont la voix bientôt ne se ferait plus jamais entendre. Lorsqu'il eut enfin cessé de parler, on le ramena dans son cachot, où il fut plus étroitement enchaîné qu'auparavant; ses mains, ses bras, ses pieds furent chargés de fers, et ceux qui l'avaient entendu se disaient l'un à l'autre : « Il a prononcé lui-même son arrêt. »

Frappés de son éloquence, étonnés de son génie, des cardinaux, des évêques vinrent le visiter dans son cachot, le conjurant de sauver sa vie en souscrivant à la sentence rendue contre Jean Hus et en abjurant sa doctrine. Ils lui promirent la faveur du concile et lui firent espérer les plus grands honneurs s'il consentait à se soumettre. « La seule grâce que je demande et que j'ai toujours demandée, répondit Jérôme, est d'être convaincu par les saintes Ecritures; le corps qui a souffert tant de maux affreux dans les fers saura bien supporter la mort dans les flammes pour Jésus-Christ. — Vous croyez-vous donc plus sage que tout le concile? lui demanda un cardinal. — Je désire

m'instruire, dit Jérôme; celui qui désire qu'on l'instruise n'est pas infatué de sa propre sagesse. — Et de quelle manière voulez-vous être instruit? — Par les saintes lettres qui sont notre flambeau. — Et quoi, dit le cardinal, jugera-t-on de tout par les saintes lettres? Et qui peut les comprendre? ne faut-il pas revenir aux Pères pour les interpréter? — Qu'entends-je? s'écria Jérôme; la Parole de Dieu sera-t-elle mensongère? Ne doit-elle plus être écoutée? Les traditions des hommes sont-elles plus dignes de foi que cette sainte Parole du Seigneur? Paul n'a point exhorté les prêtres à écouter les vieillards, mais il a dit : Les saintes Ecritures vous instruiront. Sacrés écrits, inspirés par l'Esprit-Saint, déjà les hommes vous estiment moins que ce qu'ils forgent eux-mêmes tous les jours. J'ai assez vécu : grand Dieu, reçois ma vie, toi qui peux me la rendre! »

La fermeté de Jérôme ne se démentit point dans les horreurs de la mort où il fut conduit le 30 mai de l'année 1416, et qu'il subit au lieu même où avait péri Jean Hus. Il tomba à genoux près de l'image de son maître sculptée dans le poteau où il allait lui-même être attaché; là il pria Dieu. Ce fut Jérôme et non Jean Hus, comme on l'a cru à tort, qui, voyant un pauvre laboureur apporter un fagot sur le bûcher, lui dit avec douceur : « O simplicité sainte! mille fois plus coupable est celui qui t'abuse! »

Il pria au milieu des flammes et jusqu'au dernier soupir. Tout ce qui lui avait appartenu fut jeté sur son bûcher et consumé avec lui. Ses cendres furent ensuite précipitées dans le Rhin comme l'avaient été celles de Jean Hus. On crut enlever ainsi aux admirateurs de ces deux grands martyrs tout ce qui aurait pu devenir en leurs mains l'objet d'un culte; on fit disparaître jusqu'à la dernière parcelle de leurs corps et de leurs vêtements; mais le sol même où s'éleva leur bûcher fut creusé, la terre sur laquelle ils avaient souffert fut apportée comme une autre terre sacrée dans leur pays natal en Bohême, où leur supplice mit le comble à l'exaspération des esprits, et où ils ne furent que trop vengés par de sanglantes funérailles et par les horreurs d'une guerre effroyable qui dura un demi-siècle [1].

Quatre cent cinquante ans se sont écoulés depuis l'accomplissement de ces deux affreux sacrifices humains dont le souvenir est aussi vivant que le premier jour aux lieux mêmes où ils ont été consommés. J'ai visité des cités, célèbres par l'effusion du

[1] Cette guerre fut celle des hussites. J'en ai raconté les principaux épisodes dans le dernier livre des *Réformateurs avant la Réforme*.

sang d'autres martyrs, dont le nom cependant ne vit encore aujourd'hui que dans de vagues traditions locales ou dans le souvenir des pieux visiteurs. Il n'en est pas de même à Constance: là tout parle au voyageur de Jean Hus et de Jérôme; là tout est rempli de ces deux grandes mémoires et, dans l'hommage qui vient de leur être rendu, l'Eglise catholique et l'Eglise protestante ont également participé en proportion du nombre de leurs adhérents.

Pour expliquer ce phénomène, unique peut-être dans les annales du christianisme, il a été nécessaire de rappeler en quelques pages les doctrines et la vie de Hus et de son ami. C'est, en effet, parce qu'ils n'ont formulé aucun dogme particulier, c'est parce qu'ils n'ont fait autre chose que de protester, au nom de l'Evangile et de la morale éternelle, contre d'immorales pratiques, contre les conséquences fausses et funestes de quelques-uns des principes de leur Eglise; c'est enfin parce que le droit de la conscience sur des points de fait beaucoup plus que de doctrine, a été indignement violé en leurs personnes, c'est pour cela, dis-je, que tout homme aux yeux duquel la conscience est inviolable et sacrée, à quelque Eglise d'ailleurs qu'il appartienne, se sent blessé et souffre, dans son for intérieur, de la violence qui a été faite à Hus et à Jérôme, de l'indigne et cruelle atteinte qui a été portée en eux, par une assemblée auguste, à la plus précieuse prérogative de tout être libre et responsable, à ce qui constitue l'homme même, à la CONSCIENCE; c'est pour cela enfin qu'animés d'une indignation légitime et douloureuse, et déplorant la triste part qu'ont prise leurs aïeux dans cet acte d'iniquité et de superstition barbare, des catholiques de la ville de Constance n'ont pas cru manquer à leur devoir envers leur Eglise en se joignant à leurs concitoyens protestants pour une œuvre juste et réparatrice, pour rendre à de saintes victimes un hommage tardif mais solennel, et qui est peut-être la plus haute leçon de tolérance et de réconciliation qui ait jamais été donnée au monde dans une cité chrétienne.

Rien encore jusqu'aujourd'hui n'avait été fait pour honorer leur mémoire : toutefois depuis longtemps on y songeait, et les bourgeois de Constance regardaient comme humiliant pour eux et pour leur ville qu'aucun monument, pas même une humble pierre, ne rappelât et ne désignât aux étrangers, avides des moindres détails relatifs à Hus et à Jérôme, le lieu où ils avaient souffert et glorieusement rendu témoignage. Mais Constance, siége d'un évêché, longtemps soumise à l'Autriche et réunie depuis au grand-duché de Bade, vit jusqu'à nos jours un gouvernement catholique s'opposer au vœu de ses habitants pour l'ac-

complissement d'un acte réparateur envers ses martyrs. Enfin, il y a aujourd'hui trente ans, en 1834, et sous l'administration du bourgmestre Huetlin, d'honorable mémoire, sept des principaux habitants de Constance, au nombre desquels était le bourgmestre et trois conseillers municipaux, se réunirent en comité provisoire et rédigèrent, avec l'aveu du conseil municipal, tout entier catholique, une circulaire éloquente qu'ils adressèrent en Bohême, aux magistrats de Hussinetz et de Prague, villes natales de Hus et de son disciple Jérôme, et à ceux de la ville de Thabor, où fut jadis dressé le camp du fameux général hussite Jean Ziska. On y lisait ces remarquables paroles : « Les héros, les hommes d'Etat, les savants de tout genre, Napoléon, Luther, Canning, Schiller, Gœthe, Gutenberg, Durer et Keppler ont leurs monuments qui rappellent à la postérité leurs actes mémorables, et désignent l'endroit où reposent leurs cendres ; mais jusqu'à ce jour rien encore n'indique la place où Jean Hus et Jérôme de Prague, premiers défenseurs de la liberté de conscience et premiers combattants de la grande Réformation, ont affronté, pour leurs croyances, la mort la plus terrible au milieu des flammes. Des recherches faites avec le plus grand soin nous ont mis à même de désigner cet endroit avec certitude sur le territoire de notre cité. En conséquence, nous, bourgmestre de Constance soussigné, et plusieurs citoyens de cette ville, nous avons résolu de recueillir, en divers pays, des souscriptions à l'effet de réunir les sommes nécessaires pour l'érection d'un monument grandiose à ces deux grands martyrs sur les lieux mêmes où ils ont consommé leur sacrifice, et nous faisons appel aux magistrats de leurs villes natales en les invitant à nous faire savoir si l'appui des autorités de la Bohême est à espérer pour notre entreprise. »

Cet appel demeura sans réponse, et il paraît certain que les autorités autrichiennes ne permirent pas qu'il parvînt même à ceux auxquels il était adressé, mais le bourgmestre Huetlin fut cité devant un tribunal badois ; sommation lui fut faite de répondre à diverses questions, et interrogé sur la hardiesse qu'il avait eue de provoquer en Bohême, sans avoir obtenu l'autorisation du gouvernement autrichien, des souscriptions défendues par les lois du pays, il répondit au nom du comité : « Ce que j'ai fait, j'ai cru devoir le faire en tant qu'homme pour la cause de l'humanité, et, en ma qualité de bourgmestre et de citoyen, pour l'honneur de ma ville natale. J'ai voulu éteindre une ancienne dette contractée par la ville de Constance envers la mémoire des deux héros de la foi, Jean Hus et Jérôme de Prague. Ces hommes furent les plus grands des martyrs, car ils ont pro-

clamé hautement leurs croyances, ils ont souffert et ils sont morts à une époque d'ignorance générale, et qui ne fut passagèrement éclairée que par les flammes de leur bûcher. Ils furent les premiers qui frayèrent le chemin à la liberté de conscience; ils ont voulu purger l'Eglise des abus qui la déshonoraient, et, en marchant au supplice, ils n'ont eu ni l'espérance que leurs paroles leur survivraient, ni la consolation de penser que leur mort porterait ses fruits. C'est leur force d'âme inflexible, c'est la conscience de la pureté et de la vérité de leurs enseignements qui les ont rendus persévérants et forts sur le bûcher terrible. Mais l'histoire et la postérité ont prononcé : elles ont jugé le concile de Constance et son arrêt, ainsi que Sigismond et la violation du sauf-conduit que sa main a signé. Hus et Jérôme ont été frappés par la sentence du concile et exécutés sans l'observation d'aucune forme de procédure légale; mais la honte de ce crime pèse avant tout sur notre ville de Constance, car c'est à son bailli qu'ils furent livrés par l'électeur palatin sur l'ordre de l'Empereur, et c'est elle qui a fourni les bourreaux. C'était donc à elle qu'il appartenait de donner l'exemple en ouvrant une souscription pour un monument commémoratif et expiatoire qui indiquât le lieu de leur martyre, et, si nous avons fait appel pour cette œuvre en Bohême, dans les villes natales de Hus et de Jérôme, c'est que là surtout un tel projet était de nature à rencontrer intérêt et sympathie. » Huetlin terminait sa défense en exprimant le vœu que le gouvernement si éclairé de sa patrie ne mettrait point obstacle à une semblable entreprise. Le gouvernement badois répondit par l'injonction formelle faite au bourgmestre de Constance de suspendre provisoirement toute démarche pour cet objet.

Les autorités badoises, en agissant de la sorte, obéissaient à la double crainte d'irriter le clergé et de mécontenter le gouvernement autrichien; on espérait ainsi gagner du temps et faire disparaître jusqu'à la trace des lieux où l'esprit de vérité fut sacrifié jadis au fanatisme et à de barbares coutumes; mais, semblable à un feu qui longtemps caché sous la cendre finit enfin par trouver une issue et par se faire jour, le noble et généreux désir des habitants de Constance, comprimé, étouffé durant tant d'années mais toujours vivant au fond des cœurs, finit par aboutir et par atteindre son objet, en partie du moins, vingt-six ans après l'avortement de l'entreprise tentée en 1834. Quelques citoyens, catholiques et protestants, s'entendirent pour élever à Hus et à Jérôme, à l'aide de cotisations volontaires, non plus un monument magnifique tel qu'il avait d'abord été projeté, mais une simple pierre monumentale, commémorative de leur mort

et de leur gloire. La municipalité de Constance approuva ce projet et le gouvernement éclairé du grand-duc actuel Frédéric de Baden permit de l'exécuter.

Le comité, composé de six membres dont quatre catholiques et deux protestants, s'abstint de tout appel au dehors; il exprima le vœu que la ville qui avait été le théâtre de ces homicides exécrables et qui avait eu part à leur exécution, fût seule admise à les expier et à souscrire pour le monument. Cependant, à peine la souscription fut-elle ouverte que le bruit s'en répandit au loin ; une multitude de personnes de tout pays et professant les doctrines les plus diverses, mais unies dans un même sentiment de respect pour les droits de la conscience qu'on doit honorer dans ceux mêmes que l'on considère comme étant dans l'erreur, applaudirent à une œuvre qu'elles jugeaient excellente et tinrent à honneur d'y participer. Les envois d'argent affluèrent : en quelques semaines la souscription fut remplie et la somme nécessaire dépassée [1].

Un bloc énorme, erratique, d'une pierre dure et noire, avait arrêté les ouvriers travaillant au nouveau chemin de fer dans le voisinage de Constance. C'est ce même bloc, pesant de 350 à 400 quintaux, dont le comité fit l'acquisition et qui est aujourd'hui la pierre tumulaire de Hus et de Jérôme.

L'entreprise présentait de grandes difficultés, et lorsque enfin la circulation fut ouverte sur la voie ferrée jusqu'à Constance, le premier train apporta la pierre de Hus. Deux essieux avaient été brisés sous son poids énorme, et il semblait presque impossible de la porter à sa destination. Deux jours entiers furent consumés en efforts inutiles; enfin un immense attelage de chevaux et de bœufs remit le bloc en mouvement : il fut porté jusqu'à la place désignée, celle même où furent dressés jadis les bûchers des victimes. La pierre fut posée sur son socle, et le 6 octobre 1862, en présence du bourgmestre de Constance, d'une députation du conseil municipal, des notabilités de la ville et d'un immense concours de peuple, eut lieu la dédicace du monument où deux noms seulement furent inscrits : Hus et Jérôme, avec la date de leur martyre et celle de l'hommage réparateur rendu à leur mémoire.

La *Revue allemande* [1], d'où j'ai extrait en partie ce rapide exposé d'un événement, très simple en lui-même, mais très considérable si on l'envisage comme un des faits caractéristiques de notre époque, termine son récit par ces paroles : « La voilà donc

[1] Les deux tiers des frais ont été couverts par les souscriptions des catholiques.
[1] *Die Gartenlaube.*

IMPÉRIAL

enfin dressée cette pierre, dite de *Jean Hus*, en souvenir de deux hommes qui, dans ce lieu, ont livré leur dernier combat à l'esprit de ténèbres et de barbarie. Elle ne brille point par la magnificence, mais elle repose sur la place du bûcher, aussi sûrement et aussi solidement que les noms de Hus et de Jérôme vivront dans le cœur des hommes. » Tel est ce simple monument, frappante image de la foi de ceux à qui on l'a dédié, et de ce rocher symbolique dont notre divin Sauveur disait à Simon, quand celui-ci l'eut reconnu pour le Christ et le Fils de Dieu : « ... SUR CETTE PIERRE J'ÉTABLIRAI MON EGLISE. » Hus et Jérôme ont ainsi confessé leur foi ; ils en ont appelé du jugement des hommes à la Parole divine, et du sacerdoce à Jésus-Christ reconnu et confessé par eux pour le Fils unique de Dieu, le Messie, le Christ et le Sauveur du monde. La foi qu'ils ont eue est la foi du grand apôtre, elle est la base inébranlable sur laquelle repose l'Eglise invisible, l'Eglise universelle de Jésus-Christ, celle dont il est dit que les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle : cette Eglise est la seule à laquelle Hus et Jérôme aient véritablement appartenu, et leur foi a pour emblème le roc où leurs noms sont inscrits.

J'ai moi-même, peu de jours avant cette cérémonie touchante et solennelle, visité ces lieux, but de pèlerinage pour tant de chrétiens depuis quatre siècles et demi, et dont l'homme même le plus indifférent aux questions théologiques ne peut s'approcher sans émotion et sans respect. En remontant le beau fleuve sur les bords duquel la ville est assise à l'entrée de son lac, j'ai été frappé du saisissant contraste entre l'harmonieuse et pacifique beauté de ce rivage enchanteur et l'orageux souvenir des passions furieuses qui s'y sont déchaînées. En approchant de la ville, l'objet qui attire au loin l'œil du voyageur est l'imposante cathédrale qui fut le théâtre des débats où ces passions ont jadis triomphé, et en entrant dans le port, un dimanche matin, le premier bruit qui frappa mon oreille fut le chant des beaux cantiques allemands de l'Eglise évangélique voisine du lac. En écoutant ces chants, manifestation irrécusable de la liberté de conscience dans un pays catholique, expression vivante de ce principe si grand et si vrai, autrefois cruellement violé dans cette cité et méconnu de l'Europe entière, ces paroles de Jean Hus, extraites d'une de ses plus admirables lettres, me revinrent à la mémoire : « C'est, disait-il en écrivant aux fidèles de sa chapelle de Bethléem à Prague, c'est le progrès et l'essence même de la vérité que plus on tente de l'obscurcir plus elle brille, et plus on veut la comprimer plus elle croît et s'élève. Le pontife, les prêtres, les scribes et les pharisiens, Hérode et

Pilate, et les habitants de Jérusalem ont jadis condamné la vérité, ils l'ont ensevelie; mais elle, sortant du tombeau, les a vaincus tous[1]. »

Celui qui écrivait ces paroles a laissé partout à Constance une trace impérissable. On n'y parle aux étrangers que de Jean Hus et de son héroïque disciple; c'est par un catholique, maître de l'hôtel où je logeais (l'Aigle d'Or), que j'ai eu connaissance de l'hommage réparateur qu'on se disposait à rendre à leur mémoire et de la souscription ouverte pour leur monument. Dans la cathédrale même où s'assemblait le fameux concile, on ne sait plus où siégeaient le pape et l'Empereur, mais on montre encore le lieu où Hus se tenait debout, répondant à ses accusateurs et à ses juges. De la plate-forme du clocher ce qu'on fait voir avant tout, ce n'est pas le magnifique paysage qui se déroule au loin, c'est, au nord, la tour de Gotleben où Hus fut détenu, et sur la gauche, un peu plus près, le lieu funèbre où il expira au milieu des flammes. Dans le vieux bâtiment, d'un effet grand et pittoresque, où se tenaient les réunions préparatoires du concile et où s'assembla le conclave qui nomma le pape Martin V, on montre, entre autres reliques auxquelles le souvenir de Hus est attaché, la porte de l'étroite prison où il fut détenu au cloître des Franciscains[2]; j'ai vu l'emplacement de cette prison au rez-de-chaussée de l'ancien monastère, tranformé aujourd'hui en fabrique; j'ai vu aussi la maison où l'on assure qu'il logea en arrivant à Constance, et, au-dessus de la porte, on m'a fait remarquer son image rudement taillée dans la pierre[3].

Tous ces souvenirs attirent chaque année beaucoup d'étrangers à Constance, et cependant la ville n'a plus ce grand air et cette importance qu'elle avait, nous dit-on[4], quand, ville libre de l'Empire, elle commandait à cent bourgs et villages. Elle a perdu son indépendance depuis l'époque où le grand concile

[1] Voir le recueil des *Lettres de Jean Hus*. 1re série, lettre VI.

[2] D'après le témoignage des archéologues, l'authenticité de ces reliques n'est pas suffisamment établie.

[3] J'exprime ici toute ma gratitude à M. le *Rentmeister* Braun, vice-président du comité pour le monument de Hus. C'est M. Braun qui a mis l'obligeance la plus gracieuse à me servir de guide dans Constance et à faciliter mes recherches en me donnant toutes les informations désirables.

[4] D'anciennes traditions, répétées par les historiens, disent que la ville de Constance, qui n'a plus aujourd'hui que 7 à 8,000 âmes, eut au moyen âge 30 à 40,000 habitants. C'est une exagération manifeste. Elle a sans doute beaucoup perdu de son importance relative, mais on ne croit pas aujourd'hui, à en juger surtout par son enceinte, que sa population ait jamais atteint à la moitié même d'un tel chiffre. Ce fait a été constaté surtout par M. Marmor, archéologue distingué, médecin et archiviste de la ville. M. Marmor a publié, sur le concile de Constance, un savant ouvrage où il a relevé de nombreuses erreurs, et entre autres celle de la célèbre chronique de Reichental, dont le manuscrit est conservé dans les archives de Constance.

remplissait son enceinte de la foule des princes et de l'élite de l'aristocratie européenne ; elle n'est plus qu'une cité secondaire d'un état de troisième ordre ; la vie et le mouvement se sont retirés d'elle malgré sa position avantageuse entre plusieurs Etats industrieux et riches et son site admirable sur les bords ravissants de son lac : on l'aurait dite enfin, pendant plusieurs siècles, sous le coup de cette fatalité qui, dans les idées antiques, s'attachait aux lieux où le sang injustement répandu n'était pas expié, jusqu'à ce que les honneurs funèbres eussent été rendus à la mémoire des victimes ou à leurs cendres. Je ne pousserai pas plus loin ces souvenirs d'un autre âge à l'occasion des saints martyrs immolés dans une cité chrétienne ; je ferai remarquer néanmoins, sans attacher d'ailleurs trop d'importance à ce fait, une coïncidence singulière entre l'époque de la dédicace du monument expiatoire élevé par les habitants de Constance à Hus et à Jérôme et celle de l'inauguration de la grande voie ferrée ouverte aujourd'hui jusqu'à leur ville, et qui présage à cette cité célèbre, j'aime à le croire, de nouvelles et brillantes destinées.

Les catholiques de Constance ont dignement et complétement pris leur part dans l'acte réparateur en s'unissant aux protestants pour honorer, en la personne de Hus et de Jérôme, la fermeté d'âme, l'indomptable amour de la justice et de la vérité qui furent les traits distinctifs de ces martyrs. En s'acquittant de ce devoir, ils n'ont pas entendu faire autre chose, ni donner leur assentiment à des croyances réprouvées par l'Eglise à laquelle ils appartiennent. Ils se sont bornés à témoigner, par ce qu'ils ont fait, de leur respect profond pour les droits de la conscience humaine, droits inviolables et qui devraient être également sacrés dans tous les cultes. La population catholique de cette ville s'est élevée ainsi à la plus haute conception de la tolérance chrétienne ; elle a donné un exemple rare et non moins édifiant qu'admirable.

Il y avait de la part de la population protestante quelque chose de plus à faire. Celle-ci se considère, non sans raison, comme ayant, avec Jean Hus et son disciple, des liens plus étroits : ce sont eux, en effet, qui, à l'entrée des temps modernes, en ont appelé les premiers du sacerdoce à Jésus-Christ, des décisions de l'Eglise à l'autorité des saintes Ecritures, base fondamentale du protestantisme. Le temple évangélique actuel étant devenu insuffisant, les protestants de la ville de Constance ont songé à en élever un nouveau devant la porte même sous laquelle passaient les condamnés pour être conduits au supplice. Une tour, à laquelle on donnera le nom de Hus, sera jointe à l'église, et dans cette tour on suspendra la vieille cloche dite *des pauvres*

pécheurs, qui annonçait jadis les exécutions, et qui sonna la mort des deux martyrs [1]. Idée grande par sa simplicité même! Ainsi donc l'instrument cinq fois séculaire qui, dans un âge de superstition cruelle, convia la multitude à un des plus affreux spectacles qu'ait jamais donnés la force brutale opprimant le juste, annoncera désormais, en sonnant l'heure du culte évangélique, le triomphe éclatant de la liberté de conscience sur l'oppression et la barbarie. Chaque battement de la cloche de Jean Hus éveillera un écho sympathique et profond dans l'âme de tous les hommes qui aiment et honorent en leurs semblables l'esprit de droiture et de vérité; elle leur dira que les grands principes ne périssent pas avec les corps dans la cendre des bûchers; elle leur dira qu'il y a, dans le for intime de l'homme, quelque chose contre quoi échoue et se brise tout ce qu'on peut déployer de puissance extérieure et de force matérielle, et que si Dieu a permis qu'on vît une fois concentré sur un même point du globe, pour écraser l'innocent, tout l'effort des pouvoirs humains, du sacerdoce et de l'Empire, de l'autorité spirituelle et temporelle, ce fut sans doute afin que le monde connût que ce qu'il y a de plus grand, de plus invincible sur la terre est la conscience du juste et la conviction du chrétien.

EMILE DE BONNECHOSE.

[1] Une souscription sera très prochainement ouverte pour cet objet, et il sera fait appel à toutes les Eglises protestantes pour la couvrir.

LITTÉRATURE

—

UNE NOUVELLE VIE DE JEANNE D'ARC

VIE DE JEANNE D'ARC, par l'auteur de *Madame la Duchesse d'Orléans.*

L'auteur de ce livre a eu le rare mérite d'aborder un grand sujet avec une pensée simple; et pour la seconde fois, cette absence de préoccupation compliquée lui a porté bonheur. On se souvient encore avec quelle sympathie fut accueilli son premier ouvrage, où la vie d'une illustre princesse était racontée avec un tact exquis et la pieuse émotion du souvenir. Mais dans ce nouveau sujet, la grandeur de l'héroïne était un danger plutôt qu'un soutien, et devait éveiller devant l'esprit des tentations de toutes sortes. Le passé n'offrait que des documents et point de modèle, puisque l'idée de raconter cette existence exceptionnelle n'avait guère tenté, jusqu'à ces dernières années, que la verve cynique de Voltaire. Il faut le dire, d'ailleurs, notre siècle d'intelligente admiration, mais de tiédeur religieuse, est venu bien tard pour élever un monument à cette figure que le moyen âge réclame tout entière, et la critique historique la plus consciencieuse ne suffit pas pour comprendre et sentir cet enthousiasme surnaturel aux sources duquel s'abreuva le patriotisme de la vierge de Domremy. Ecrire son histoire sans tenir compte de cet élément exceptionnel, c'était se condamner, comme M. Michelet, à de fâcheuses explications. Croire à l'inspiration en l'atténuant et en l'expliquant, c'était risquer, comme M. Henri Martin, de laisser confondre Jeanne d'Arc avec de vulgaires enthousiastes, et de prononcer comme lui les mots de *Messie*, de *Calvaire* et de *Passion*, sans y attacher un sens bien rigoureux. La consciencieuse étude de M. Wallon élevait plutôt les jalons de l'histoire de Jeanne d'Arc que le monument depuis si longtemps attendu. Il fallait donc à cette œuvre une personne qui joignît à un sentiment chrétien plein de vivacité un esprit plein de tact et de réserve, et chez qui l'intelligence ne fût, pour ainsi dire, que la transparence des plus nobles sentiments. C'est à mi-chemin, entre un enthousiasme irréfléchi et une

critique aride que s'est placé l'auteur de cette nouvelle *Vie de Jeanne d'Arc*. Au lieu de juger et de définir son inspiration, il lui a paru qu'il valait mieux la laisser se définir elle-même. Croyant à la fois à la possibilité de cette inspiration et à l'entière sincérité de Jeanne d'Arc, l'auteur a résumé son impression personnelle dans l'heureuse citation qu'il a empruntée à saint Paul : « Si ce fut en corps ou en esprit, je ne sais; Dieu le sait. » Il n'a point tenté de défendre devant la critique négative de notre temps une existence exceptionnelle dont la grandeur est au-dessus de ses chicanes. Libre à elle, de recourir, pour l'expliquer, à cette insinuation de pieuse fraude dont elle n'a point craint de ternir une autre vie, devant laquelle celle de Jeanne d'Arc elle-même s'efface et s'anéantit. Ce serait, dans tous les cas, un honneur dont Jeanne eût été fière que de partager avec ce Sauveur qu'elle a tant aimé cette imputation de délicate jonglerie. Peut-être, au contraire, pour tout retirer à Dieu à la plus grande gloire de l'homme, la critique dirait-elle, comme MM. Colani et Schérer, qu'il y a un état de sainteté dans lequel l'homme arrive à se soustraire, pour ainsi dire, aux lois de la nature. L'humanité continuera à penser, après un pareil aveu, que si l'homme peut se mettre ainsi, par l'intensité de sa pensée, au-dessus des conditions naturelles de son existence, ces conditions naturelles ne sont pas plus infranchissables pour celui qui les lui a imposées. Dans tous les cas, cet aveu condamnera désormais à reconnaître que l'état d'âme qui donne à l'homme une pareille puissance dépasse de bien loin la science et la critique, et qu'une erreur qui guérit les malades et ressuscite les morts vaudrait mieux qu'une vérité qui ne rendrait les hommes ni plus sages ni plus bienfaisants.

L'auteur de cette nouvelle *Vie de Jeanne d'Arc* n'a donc point assumé la tâche de nous expliquer comment et à quel point Jeanne d'Arc a été inspirée. Il a préféré nous faire comprendre combien toute cette existence s'est pénétrée de cette inspiration, et quels merveilleux effets elle en a éprouvés. Il a, pour ainsi dire, laissé l'œuvre sur l'arrière-plan, pour nous faire mieux connaître l'artisan. Il importait donc, à ce point de vue, de retracer avec détail l'enfance de Jeanne d'Arc, et ces moments de sa vie où l'inspiration couvant, comme une flamme cachée, se répandait pour ainsi dire en pureté et en vertu. L'auteur a su encadrer avec un rare bonheur dans cette autre « fraîche idylle » des marches de Lorraine, les citations empruntées aux réponses même de Jeanne d'Arc dans son procès. Toute cette partie du livre est empreinte d'une douceur pénétrante. L'arrivée auprès du roi, les premières épreuves de sa mission nous sont également présentées de manière à nous faire saisir pleinement l'ingénuité naïve et la foi ardente de Jeanne. Le siége d'Orléans et le couronnement nous la montrent dans toute la plénitude de sa mission. A partir de ce moment, l'auteur se trouve forcément dans une situation analogue à celle de Jeanne. Jeanne n'entend plus aussi distinctement ses *voix*, et

dès lors, ses actes ne respirent plus cette ardeur et cette unité d'intention, qui triomphent de tous les obstacles. Quand elle a perdu à la fois l'inspiration céleste et sa confiance dans le fantôme de roi qu'elle traîne pour ainsi dire, à la gloire malgré lui, il y a dans sa mission une incertitude qui brise l'unité vraiment épique du récit. Nous n'avons plus alors devant les yeux qu'une héroïque jeune fille qui ne doit se relever triomphante que devant ses juges. Le procès lui-même si précieux pour nous faire pénétrer dans l'âme et dans les sentiments de Jeanne, ne peut pas présenter cet intérêt dramatique qui vous mène haletant jusqu'à la péripétie du drame. Jeanne d'Arc condamnée à l'avance, se défendra sans essayer de convaincre ses juges. Elle n'a souci que de préserver de toute atteinte la pureté de ses intentions et de sa vie. Toute son habileté est dans son exquise innocence. Elle parle une langue que ses juges ne connaissent pas, et qui par là même les embarrasse plus que toutes les subtilités d'une défense. Quand on a jeté les yeux sur les volumineux documents qui relatent ce procès, on comprend combien il faut savoir gré à l'auteur d'avoir choisi, avant tout, ce qui nous révèle, dans son admirable pureté, le cacactère de Jeanne. Mais ce procès lui-même, au milieu duquel s'agitent de basses intrigues, et qui ne laisse pas luire à nos yeux un espoir de délivrance, n'est que la première étape du martyre, et les juges sont trop obscurs pour que nous puissions pénétrer avec intérêt dans les replis de consciences, dont quelques-unes seulement surent se rendre compte de l'énormité du crime qui allait se commettre.

Il faut que l'auteur de ce livre ait singulièrement réussi à rendre vivante la figure de Jeanne d'Arc; car lorsque après l'avoir lu, on essaye de résumer ses impressions, il semble qu'on ait vécu quelque temps en compagnie de toutes les perfections humaines. Cette âme est si riche de dons et de vertus que l'art lui-même est obligé de choisir entre tant de traits sublimes et de les réaliser tour à tour dans des œuvres distinctes. Une noble princesse a fait revivre dans une statue pleine de pudeur, de recueillement et de grâce naïve tout un côté, non le moins attachant de la figure de Jeanne d'Arc. M. Ingres a essayé au contraire de rendre sensibles l'héroïque ardeur et la ferveur de l'inspirée. On pourrait appliquer à Jeanne d'Arc cette distinction entre l'Eglise militante et l'Eglise triomphante dont ses juges tentèrent d'embarrasser son ignorance. Il y a une Jeanne d'Arc militante et une Jeanne d'Arc triomphante, et il y a encore l'humble fille des champs qui, après avoir sauvé son pays, voudrait retourner filer auprès de sa mère. Que de traits admirables qui chez d'autres s'excluent et se repoussent! Quelle pudeur à la fois enfantine et grave au milieu de la grossièreté des camps. Ses juges n'ont pu ternir d'un doute cette inaltérable pureté! Quelle piété à la fois simple et recueillie, quel soin et quelle réserve dans le choix de ceux dont elle s'entoure! Quelle naïve confiance dans l'intervention divine, et quelle noble résistance aux ministres indignes du Dieu qu'ils représentent! Certes, il

y a là l'idéal d'une femme chrétienne, quand cette femme ne serait pas le sauveur de son pays. Qu'on trouve dans l'histoire, même en ne tenant aucun compte de l'élément surnaturel, un héros qui réunisse en lui-même tant de perfections. On pourrait s'imaginer, à toute rigueur une jeune fille de dix-huit ans, éprise d'un saint amour pour sa patrie et donnant à des hommes, à des soldats, l'exemple d'une héroïque intrépidité, mais on se figure difficilement une fille des champs possédant ces véritables qualités militaires que l'expérience donne tardivement aux héros, et joignant, en certaines circonstances, le coup d'œil d'un Condé à la prudence d'un Turenne. Je ne veux pas aller trop loin, et je sais que l'entraînement et l'inspiration suppléaient chez cette enfant de dix-huit ans à l'habitude de la guerre; mais alors, tout ce qu'on enlève à l'habileté militaire ,il faut le reporter au compte de l'élément surnaturel. Le dirai-je d'ailleurs, ce côté si merveilleux du caractère de Jeanne d'Arc s'efface, à mes yeux, devant ces vertus si exclusivement chrétiennes qu'elle apporte au milieu de la vie des camps, et qui font d'elle pour ainsi dire le soldat chrétien par excellence. Cette même fille qui trouve, quand il le faut, des mots d'une pittoresque énergie pour ranimer le cœur défaillant de ses soldats, a prononcé aussi des paroles toutes brûlantes de l'amour chrétien : « Jamais, dit-elle, je n'ai vu de sang français, que les cheveux ne me dressassent sur la tête. » Elle pousse plus loin encore cette sensibilité à la fois féminine et évangélique; elle veut qu'on épargne les Anglais dans leur fuite : « S'ils veulent partir, laissez-les aller, et les occiez point. Qu'ils se départent : leur partement me suffit ! » Voilà de ces paroles prononcées dans l'ardeur de l'action, qui révèlent une grande âme jusqu'en ses dernières profondeurs. Il y a plus, et je me permettrais de reprocher à l'auteur de n'avoir pas mis ce trait dans une assez vive lumière; il y a, chez cette valeureuse fille, une répulsion violente pour les horreurs de la guerre. Il me répugnait un peu de penser qu'une inspirée eût reçu du ciel la mission de donner la mort à des créatures de Dieu, et voici que Jeanne d'Arc s'écrie dans son procès : « Je n'ai oncques tué homme; » et plusieurs de ceux qui l'ont suivie partout témoignent de la vérité de cette assertion[1]. Elle a montré également l'humanité la plus touchante après la victoire. N'est-ce pas elle qui voyant un soldat anglais agonisant, envoie chercher un confesseur et soutient la tête du blessé dans ses bras pour l'aider à mourir? Traits sublimes, qui pour moi sont les plus touchants de cette histoire, parce qu'ils la rapprochent de l'idéal divin du Sauveur ! Si, laissant de côté ces vertus qui font de Jeanne d'Arc une guerrière et une sainte, on passe aux côtés plus humains de son caractère, qu'on songe que cette enfant de dix-huit ans, portée au comble de la popularité ne s'est pas un instant enivrée de l'enthousiasme qu'elle excitait autour d'elle, qu'elle n'a pas

[1] Interrogatoire du 27 février. Procès, t. I, p. 78. Dépositions du frère Séguin, — du frère Pasquerel.

voulu se laisser entraîner en dehors du cercle de sa mission. On lui apporte des anneaux à toucher et à bénir. « Touchez-les vous-mêmes, dit-elle, cela sera aussi bien; » et pour que le tableau soit complet, pour que la France se retrouve tout entière en Jeanne d'Arc dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus humble, dans son héroïsme comme dans sa verve railleuse, cette enfant, épuisée par une longue captivité, enlacée dans des interrogatoires incessants et perfides, trouve pour confondre ses juges des paroles d'une vivacité hardie, des réponses dont la naïveté embarrasse et déconcerte ces renards de la théologie et de l'école.

« Elle nous appartient, dit fort bien l'auteur, par sa nature même, car en elle le type français se montre sous ses traits les meilleurs, et les miracles de la grâce, loin d'en effacer les contours, les ont fait ressortir davantage et sous un plus vif éclat. Elle fut brave par instinct, toute féminine pourtant, droite et sagace, d'un sens ferme et délicat; une certaine vigueur de sentiment, une nuance de fine raillerie, toujours exempte de fiel, s'allie dans sa douce physionomie à la sensibilité la plus exquise. »

Enfin, cette simple et ignorante jeune fille a relevé devant ses juges l'indépendance de la conscience catholique opprimée par des prêtres indignes. Certes, il ne faudrait pas abuser de paroles nombreuses pour faire de Jeanne d'Arc un précurseur de la Réformation, et il ne pouvait pas entrer dans les intentions de l'auteur de ce nouvel ouvrage d'élever à propos de cette noble fille une controverse de théologie. Jeanne d'Arc est morte catholique, et aucune idée de résistance aux dogmes de son Eglise n'est entrée dans cette âme croyante : elle acceptait même dans toute leur naïveté les légendes catholiques, quoique la dévotion qu'elle témoigne à la Vierge me paraisse partout fort subordonnée à l'adoration du Sauveur. Mais si Jeanne n'a connu aucune des angoisses d'une foi ébranlée, elle n'a pas connu non plus cette soumission sans condition, dont l'idée eût fait frémir comme elle tous les graves docteurs du moyen âge. Elle a proclamé très ouvertement l'indépendance de la conscience individuelle devant l'autorité de l'Eglise. Il ne lui est pas venu un instant à la pensée que la vérité de son inspiration pût être jugée et contestée par une autorité visible. Je sais qu'en résistant à l'Eglise militante, dont on veut lui faire accepter la juridiction, elle croit simplement résister à un tribunal indigne et incompétent; mais je ne crois pas abuser des textes presque innombrables que nous révèle le procès, en maintenant que, la première, Jeanne d'Arc a distingué dans sa naïve indépendance, entre l'autorité de l'Eglise sur les questions de dogme, et son autorité sur les questions de fait. Elle a été brûlée comme hérétique et relapse, après une rétractation qu'elle a révoquée sur le bûcher [1]. Hérétique, certes, elle ne l'était pas; mais elle était, sans le savoir, catholique

[1] Déposition de l'advenu, qui était à ses côtés sur le bûcher. *Procès de révision.* Quicherat. Tome III, p. 170.

comme Gerson et Nicolas de Clémengis, comme le furent plus tard les jansénistes de Port-Royal, moins la doctrine augustinienne sur la grâce. Il y a, dans cette noble résistance à l'oppression de la conscience individuelle une révélation vivante des progrès que l'Eglise catholique a faits depuis ce temps dans la voie de la soumission[1].

Nous ne rendrions pas à cet ouvrage toute la justice qui lui est due, si nous ne disions pas qu'il a été inspiré par une grande et patriotique pensée, celle de présenter aux femmes françaises, dans la personne de Jeanne d'Arc, un exemple vivant des vertus et du dévouement qu'elles peuvent apporter dans la société civile. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer une page dans laquelle cette pensée est développée avec une noble délicatesse : « L'héroïsme, au premier abord, ne semble pas celle des vertus que les femmes ont le plus souvent à mettre en pratique, surtout sous la forme exceptionnelle où il se montre ici. Pourtant il y a un héroïsme qui leur est propre, et bien que la mission de Jeanne ait peu de chance de se renouveler dans l'avenir, comme on la peut dire sans exemple dans le passé, les sentiments qui attirèrent sur cette jeune fille la grâce et l'inspiration du ciel doivent se retrouver dans toutes les femmes. Il faut que leur cœur brûle, comme le sien, de pitié pour la souffrance ; que l'amour de leur pays soit puissant dans leur âme. Elles aiment leur pays, sans doute. Comment pourraient-elles, en effet, rester indifférentes à ses intérêts, à sa gloire ou à ses humiliations, quand elles voient des fronts qui leur sont chers s'éclairer ou s'assombrir, selon que le pays lui-même souffre ou prospère? Mais nous ne parlons pas seulement d'un amour de reflet qui se confond avec leurs autres affections et ne saurait s'en séparer; nous voulons dire cet amour direct et spontané qui puisse leur inspirer, sinon de grandes actions, du moins, au besoin, de grands sacrifices; tout différent de celui des hommes, l'héroïsme en elles sera plutôt la fidélité à une vocation que le déploiement de l'énergie personnelle; jusque dans le courage, le trait féminin dominera, la soumission à un ordre reçu de plus grand qu'elle...

« ... En effet, une mission leur revient dont seules elles peuvent s'acquitter, mission bien grande pour modeste qu'elle puisse paraître. C'est à elles à entretenir dans les âmes les sentiments désintéressés, ces dévouements instinctifs du cœur (pour une idée, une belle cause, une personne, qu'importe!), source de toute chose grande et durable; à ranimer, quand elle paraît s'éteindre, la flamme de l'enthousiasme, et à lutter sans cesse contre l'égoïsme qui menace toujours de nous envahir sous les faux noms

[1] L'auteur a laissé également en doute une question aujourd'hui résolue, celle de savoir si Jeanne fut réellement livrée devant Compiègne par Guillaume de Flavi. L'innocence relative de Flavi a été récemment prouvée jusqu'à l'évidence dans un ouvrage qui ne laisse rien à désirer, tant pour la critique des textes que pour la connaissance topographique des lieux, l'*Histoire de la ville et du palais de Compiègne*, par M. Pellassy de l'Ouste, bibliothécaire du palais.

de prudence et de sagesse. Défendre les hommes contre les découragements auxquels les expose le contact avec la vie pratique, leur rendre la foi en leurs idées, quand, après des mécomptes répétés, le doute entre dans leur âme : voilà encore l'œuvre qui revient aux femmes... »

Peut-être, en effet, la mission de Jeanne d'Arc a-t-elle été comme une seconde réhabilitation de la femme après celle qui a été opérée par l'Evangile. Sauvée par l'héroïsme d'une femme, la France ne s'est pas senti le droit de reléguer son sexe dans les obscurs devoirs de la vie privée; c'est à elle que les femmes françaises ont dû sans doute cette situation exceptionnelle dont témoignent les derniers siècles de notre histoire. Peut-être leur a-t-elle valu aussi l'honneur de porter la responsabilité de leurs sentiments et de leurs opinions et de rougir l'échafaud révolutionnaire de leur sang. En France seulement pouvait venir à des bourreaux politiques l'idée de poursuivre sur des femmes les vengeances populaires, parce que, en France seulement, les femmes ont su faire respecter et craindre leur opinion. Ainsi jugées et condamnées pour la fidélité à leurs croyances, les femmes françaises ont le droit d'avoir et de professer une opinion. N'oublions pas d'ailleurs, qu'au sortir de cette révolution, ce fut une femme encore qui releva le drapeau du spiritualisme et de l'enthousiasme aux yeux d'une génération désillusionnée, et qui mérita les persécutions d'un homme qui ne se méprenait pas sur la valeur de ses ennemis. Les lettres de noblesse que Jeanne a méritées pour elle et pour les siens, elle les a transmises à toutes les femmes françaises. Elles n'ont jamais oublié depuis ce temps cette fière devise : « noblesse oblige. »

EDMOND DE GUERLE.

MÉLANGES

—

LORD ELGIN — IN MEMORIAM

Tel est le titre, affectueux et simple, d'un tribut que, dans le dernier numéro de la *North British Review*, un des écrivains les plus distingués de l'Angleterre contemporaine vient de rendre à l'un des hommes d'Etat dont ce pays a le plus amèrement regretté la perte prématurée. L'écrivain, que les liens de la plus étroite et sérieuse amitié unissaient au dernier gouverneur général de l'Inde, n'a voulu, pour employer ses propres paroles, que tracer une esquisse des derniers témoignages que lord Elgin a rendus à l'esprit du christianisme dans sa vie sacrifiée, au service public, et dans sa mort, illuminée par la plénitude de la foi dans les promesses de l'Evangile. « D'autres plumes pourront décrire en détail cette carrière singulière, qui a réalisé la succession de situations plus variées, plus nouvelles, plus hérissées de difficultés, qu'aucun homme d'Etat, dans notre siècle, n'avait eu à en résoudre, et qui les a résolues toutes, de la manière la plus heureuse. »

On sait que, graduellement, depuis un quart de siècle, des changements essentiels se sont effectués non-seulement dans l'administration de l'empire que la couronne britannique gouverne en Asie, mais encore, et surtout, dans l'esprit de ce gouvernement. La conscience publique, dans la chrétienne Angleterre, s'est éveillée sur le compte des *cent quatre-vingt-sept millions* de sujets ou vassaux dont la destinée dépend, immédiatement ou médiatement, des dispositions de souverains étrangers : telle est, en effet, la condition dans laquelle, libres chez elles, les populations de la Grande-Bretagne se trouvent vis-à-vis des possessions asiatiques de leur pays. On a reconnu qu'au lieu d'être exploitées dans l'intérêt matériel de la nation anglaise, les Indes orientales doivent être gouvernées dans l'intérêt commun de l'empire, et d'après les lois suprêmes de l'humanité ; on a confessé que les sujets ont des droits vis-à-vis de leurs souverains, et ceux-ci des obligations envers leurs sujets, obligations d'autant plus sacrées que l'accomplissement en a été plus longtemps

différé; on est allé jusqu'à déclarer, aux applaudissements de la partie saine de la nation britannique (et cette portion saine, c'est la majorité) que le gouvernement suprême de l'Inde doit, désormais, être administré principalement dans l'intérêt direct des indigènes, — intérêt matériel et moral; mais qu'une tolérance absolue devait présider à l'application de ce principe; qu'aucune violence, aucune fraude, ne devait venir en aide à la prédication évangélique; que les institutions particulières, les lois religieuses, de chaque population avaient droit à leur libre exercice, en tout ce qui, chez elles, ne blesse pas les principes suprêmes de la justice, et n'implique pas la violation des préceptes fondamentaux de l'humanité. Ce changement, entièrement opéré par des causes morales dans les dispositions d'une race fière et impérieuse vis-à-vis des peuples éloignés et mal connus, et les actes qui en ont été, qui en sont journellement la conséquence, peuvent être mis au nombre des triomphes les plus signalés que l'esprit de l'Evangile ait remportés de nos jours.

Ces dispositions ne tardèrent point à être mises à l'épreuve la plus terrible qui pût leur être réservée, par la rébellion militaire de 1857, laquelle parut ébranler dans leurs fondations les établissements britanniques des Indes orientales, et remettre en question l'existence même de l'empire qui compte parmi ses fondateurs et ses organisateurs les noms de Clive, de Warren Hastings, de Wellesley et de Clyde. Or, non-seulement la puissance britannique sortit victorieuse de cette commotion violente, mais encore l'esprit public au sujet des populations indiennes, après quelques moments d'oscillation inévitable et de ressentiment irréfléchi, ne fit que s'avancer et s'affermir dans la voie, si véritablement chrétienne, qu'il s'était ouverte précédemment. Lord Canning avait pacifié l'Inde et opéré la transformation matérielle qui a fait disparaître le rouage embarrassant de la *Compagnie*, et déclaré franchement aux nations de l'Inde ce qui existait déjà de fait, à savoir que l'ancienne dualité des pouvoirs a cessé d'exister, qu'un seul et même souverain dirige l'administration suprême de l'une et l'autre contrée. L'armée avait été reconstituée sur des bases nouvelles; le système des charges publiques totalement remanié. « L'Inde, » écrivait lord Elgin au moment où il venait d'accepter le poste de gouverneur général, « l'Inde est en paix, en paix dans une acception plus étendue et plus profonde qu'on ne l'a jamais connue dans ce pays. Lord Dalhousie a, par ses victoires, établi le prestige des armes britanniques contre les ennemis du dehors. La vice-royauté de lord Canning a donné la même leçon aux ennemis domestiques. Je succède à un grand homme, et à une grande guerre, avec une tâche plus humble, que je remplirai humblement. Mon devoir est d'empêcher, si je le puis, qu'aucun événement éclatant n'appelle l'attention publique sur le pays que je gouverne, d'y faire le bien sans précipitation, sans éclat, et pour l'amour de lui-même. » Lord Elgin avait agi précédemment, dans ses gouvernements de la Jamaïque et des Canadas, d'après les règles de ce

stoïcisme évangélique. Aucun dépositaire des pouvoirs de la couronne n'avait, avant lui, trouvé, dans ces contrées, une tâche plus ardue, n'avait obtenu des succès si étendus et si solides, n'avait recueilli si peu de popularité. Ses premiers pas sur le sol de l'Inde avaient été marqués par l'application éclatante, cette fois, malgré lui-même, du principe que nous venons d'indiquer. Lord Elgin se rendait en Chine, à la tête d'une force militaire, indispensable pour appuyer les négociations dont il était chargé. Pendant sa traversée, il fut informé de la rébellion qui venait de faire explosion dans la présidence du Bengale. Aussitôt, et sans ordres du gouvernement royal, sacrifiant au salut de l'empire l'expédition spéciale dont l'honneur et l'avantage immédiat devaient lui revenir, il mit ses troupes à la disposition illimitée du vice-roi. « Ce fut cette mesure, écrivit Sir William Peel, qui a fait le changement décisif dans les affaires de l'Inde : les troupes remises par lord Elgin ont délivré Lucknow, repris Cawnpore, et gagné la victoire décisive du 6 décembre. »

Les trois derniers gouverneurs généraux de l'Inde étaient des hommes du même âge, unis, dès leur jeunesse, par la plus sincère amitié. Lord Dalhousie avait été promu à ce poste dès le commencement de sa maturité; lord Canning l'avait atteint vers le milieu de sa vie; Lord Elgin y arrivait quand le déclin n'était pas éloigné. Ses deux prédécesseurs purent suffire à leur tâche jusqu'au terme ordinaire de cet office; mais tous deux y épuisèrent leurs forces, et ne revirent leur patrie que pour y rendre le dernier soupir. « Vous paraissez jeune encore, dit lord Ellenborough au nouveau gouverneur général prêt à partir pour son poste, mais, croyez-moi, vous serez un vieillard à votre retour. » Ce retour ne devait jamais avoir lieu.

« Aucune puissance humaine ne me fera jamais accepter l'office d'oppresseur du peuple, » écrivait-il au moment de prendre possession de cet emploi, formidable par l'étendue prodigieuse des pouvoirs qu'il confère et des moyens dont il dispose. Protéger les populations indigènes, dans le sens le plus positif et le plus éclairé, devint pour lui comme une seconde religion, une sollicitude perpétuelle qui précipita la ruine d'une constitution épuisée déjà par une succession de voyages pénibles et par la continuité d'un travail excessif. Il venait de tenir à Bénarès, à Agra, à Delhi des assemblées de princes et de chefs indigènes, auxquels, dans un langage rempli tout à la fois de fermeté et de bienveillance, il avait exposé les principes qui devaient guider son administration. Jamais de tels accents n'avaient résonné dans l'Inde : c'était l'écho des maximes de l'Evangile, appliquées par la science des jurisconsultes et des économistes de nos jours, exprimées, par un disciple de Platon et de Tullius, dans le langage mâle et lucide dont la tribune anglaise conserve la tradition. Après quelques jours de repos à Simla, lord Elgin se remit en route vers Lahore, où il devait tenir un autre *Durbar*, sur les conséquences duquel il basait de hautes espérances

pour la reconstitution des territoires récemment soumis à la domination britannique dans le Nord-Ouest. Mais la Providence avait marqué sur un point plus rapproché le terme de la carrière mortelle. En descendant les rampes gigantesques de l'Himalaya, il se sentit frappé d'un mal soudain et inguérissable. Il souffrit excessivement au passage de la rivière Chandra, et fut obligé de s'arrêter (le 22 octobre 1862) à Dhurmsala[1]; c'est une des hôtelleries, de la nature la plus humble, qui ont été disposées, d'espace en espace, sur le sentier qui conduit aux sources sacrées du Gange, pour la réception des Pèlerins indous : le nom de ce lieu, vraiment prophétique dans l'occasion actuelle, signifie dans un sens, la « salle de justice, » et dans l'autre, « la place du repos. »

Le 6 novembre, le Dr Macraae, appelé de Calcutta auprès du vice-roi, dont il était l'ami, lui dit avec une courageuse franchise : « Votre maladie est mortelle, et désormais, vos jours sont comptés. — Est-il vrai? répondit lord Elgin. J'avais encore beaucoup à faire; mais c'est une grâce que mourir en travaillant à sa tâche[2]. » Il prit congé, de la manière la plus affectueuse, des officiers de son état-major; écrivit à la Reine pour résigner son office, et au ministre des affaires de l'Inde, pour lui adresser quelques recommandations dernières, ajoutant : « J'ai servi jusqu'au dernier souffle de ma vie la souveraine de mon pays, avec affection et dévouement. » Il envoya sa bénédiction aux secrétaires d'Etat, ses auxiliaires dans cette lourde tâche dont la Providence allait le décharger; et ensuite il fixa, sans aucune distraction des affaires terrestres, ses pensées sur l'éternité. Au moment de recevoir la sainte communion, s'adressant aux personnes qui allaient partager avec lui ce sacrement auguste : « Nous entrons, en ce moment, dit-il, dans une communion nouvelle : celle de la vie avec la mort. J'ai quitté les soucis du monde; je me sens bien, étant dans les mains de Dieu. » Le lendemain, dix-septième anniversaire du jour de son mariage, il pria lady Elgin d'aller choisir, dans le cimetière de Dhurmsala, la place où l'on creuserait sa sépulture. Les quinze derniers jours de sa maladie ne furent qu'une agonie excessivement douloureuse. Il priait sans relâche, indiquant à sa femme et à son aumônier les passages de l'Ecriture qui lui apportaient le plus grand soulagement. Il se fit lire de la sorte plusieurs chapitres de la prophétie d'Esaïe (en particulier le XLe et le LVe); il répétait par cœur les psaumes qui convenaient davantage à son état d'esprit, et on l'entendit murmurer, dans la traduction grecque, les immortelles lamentations de Juda : « Sur les rivières de Babylone..... » Il prenait un plaisir visible à entendre sa petite fille, compagne de tous ses voyages, chanter les hymnes de Keble, composés pour la fête du Pré-

[1] Nous suivons ici l'orthographe anglaise. La relation allemande du voyage du prince Waldemar de Prusse écrit *Daramsallah*.
[2] *It is well that I should die in harness.*

curseur, et la commémoration du massacre de Bethléhem[1]. Il se rappelait, à cette occasion, que le premier exemplaire de l'*Année chrétienne* qui eût pénétré en Ecosse y avait été apporté par lui. « J'arrivais d'Oxford, dit-il; mon exemplaire était de la première édition; on vient de tirer la soixante et dix-septième. » De temps en temps, il se faisait porter sur la *Verandah* de sa demeure, et demeurait absorbé dans la contemplation du paysage sublime étalé tout autour de lui. Il demandait alors qu'on lui lût la description, plus magnifique encore, des merveilles de la nature dans les 38e et 39e chapitres du livre de Job.

Cependant, ses forces le quittaient, et les douleurs devenaient intolérables. « Dieu, s'écria-t-il, ne viendra-t-il pas, dans sa merci, pour me prendre? — Songez, lui dit le Dr Macraae, à l'agonie de Gethsémané. — Oui, répliqua le mourant, je n'avais point encore envisagé cette leçon dans une aussi grande clarté que maintenant; ta volonté donc, et non pas la mienne, se fasse! » — « Je me rappelle, ajouta-t-il, quelques instants plus tard, un sermon du Dr Chalmers, à Glascow: « Plutôt, disait-il, qu'enseigner aux hommes la haine du monde « actuel, qui est mauvais, il faudrait exciter leur amour et leur confiance « pour le monde à venir, qui est bon! »

Durant la lutte cruelle et sublime qui remplissait ces dernières heures, lord Elgin reçut le portrait d'un fils mort en Angleterre, pendant l'absence de ses parents, et qui était un enfant de grande espérance. Cette vue lui causa la dernière effusion de joie et de tendresse que son cœur dût éprouver ici-bas. « Oui, c'est bien lui, dit-il; il est avec les anges. Oh, quand serai-je avec lui? Vous savez où il est : nous tous irons le rejoindre. Il est heureux! Alleluia! le Seigneur tout-puissant règne! nous nous retrouverons tous en lui! » Lord Elgin régla ensuite les détails du voyage qui devait reconduire sa veuve dans la Grande-Bretagne, et, ôtant de son doigt une bague, la mit à celui du Dr Macraae : « Gardez-la, lui dit-il, en souvenir du long combat que vous m'avez aidé à supporter. »

Ainsi s'éteignit, dans la pleine conscience de ses affections et l'entière possession de sa foi, cette douce et brillante lumière. Les regrets profonds de deux empires, de deux peuples, dissemblables en toutes choses, mais qui avaient également raison de compter sur les services qu'il voulait et pouvait leur rendre, l'accompagnèrent au tombeau. Quelques traits caractéristiques achèveront de le peindre. Au premier aspect, on ne savait si l'élan poétique ou la méditation philosophique prévalait dans son esprit. On reconnaissait ensuite que sa faculté dominante résidait dans la conscience : c'était un amour cordial pour la vérité, une ardeur infatigable pour la découvrir et s'en rendre maître. De là, son assiduité à « scruter les Ecritures, » et sa préférence enthousiaste pour les œuvres

[1] *The Holy Innocents.*

en prose de Milton. « J'aimerais mieux, dit-il dans une réunion populaire tenue à l'occasion de la détresse dans les districts manufacturiers du Nord, j'aimerais mieux avaler un boisseau de poussière que perdre un grain de cette vérité précieuse qui peut se trouver cachée dans le vase agité par la discussion. Parlons librement : quand il ne jaillirait de la discussion qu'une seule étincelle, ce serait quelque chose encore ! » Deux ans avant de quitter ce monde, lord Elgin avait perdu son frère, le général Bruce, « son appui dans la prospérité, sa consolation dans l'adversité, l'ami fidèle sur lequel il jetait, dans sa pensée, le souci de ce qui arriverait à sa propre famille, quand il ne serait plus. » En apprenant que la dépouille de son frère était déposée dans les caveaux de l'abbatiale de Dunfermline, sépulture de leurs ancêtres, mais où sa poussière ne devait pas reposer, lord Elgin écrivit à l'un de ses fils qui avait le même nom que le général : « Maintenant vous êtes le seul Robert Bruce dans la famille. Cherchez à porter ce nom bravement et noblement, comme ceux qui l'ont porté avant vous ont su le faire. Voyez leurs vies : vous trouverez qu'ils ont considéré en premier lieu quel était leur devoir, et seulement après, quel pouvait être leur avantage. Suivez leur exemple : c'est le moyen de marcher droit dans la vie, et d'en voir approcher la fin, comme votre oncle l'a fait, au service du prince et du pays, avec le sourire sur les lèvres. »

De telles paroles, de tels exemples rafraîchissent et relèvent le cœur trop habituellement oppressé par la vue des bassesses dont aucun siècle n'est exempt, et de cette épreuve redoutable que la Providence épargne rarement aux peuples, « la corruption spirituelle dans les hautes places. » C'est principalement sur le tableau de cette mort ferme et chrétienne que le souvenir, après la lecture de cette instructive biographie, aime à se reposer. Non pas que le départ du chrétien le plus humble, au terme de la carrière la plus obscure, s'il est illuminé par une foi vivante et par une espérance immortelle, ne soit un spectacle digne de l'intérêt des anges et de l'admiration des hommes. Mais ces leçons produisent une impression plus générale et plus durable lorsqu'elles descendent, comme nous venons de voir, du lit de mort de ceux à qui la Providence a donné sur la destinée de leurs semblables une part extraordinaire d'influence, et qu'elle a daigné associer, dans cette faible mesure qu'une existence ici-bas passagère peut comporter, à l'avancement de l'objet pour lequel notre maître céleste nous apprend à prier sans cesse : *Que ton règne arrive!* A. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE[1]

—

Etude sur le Cantique des cantiques, par *Théodore Paul*, pasteur. Genève, E. Béroud. 1863.

Nous arrivons bien tard pour parler de cette étude intéressante sur le Cantique des cantiques. Elle est en grande partie dirigée contre les hypothèses de M. Renan, qui a depuis fait paraître un autre roman scientifique bien plus important que son travail sur ce livre difficile et obscur autant qu'admirable. Toutefois l'esprit critique se montre le même dans toutes ces attaques contre le caractère surnaturel des livres saints; il conserve la même empreinte et aboutit aux mêmes résultats. Le mot d'ordre du siècle a été prononcé par un écrivain distingué, attristé lui-même des ruines qu'il aperçoit autour de lui. Il n'y a plus d'absolu; tout est relatif. On part courageusement de ce principe considéré comme un axiome que, dans la nature et dans l'histoire, dans l'humanité et dans l'individu, rien ne s'accomplit par un acte inattendu et inexplicable de la liberté divine; qu'il n'y a et ne peut y avoir aucun miracle, aucune révélation; que la nécessité et la fatalité produisent tout ce qui ne sort pas de la liberté humaine : puis soumettant aux procédés ordinaires de la science les choses mêmes qui cessent d'avoir un sens quand elles cessent d'être des mystères, des faits exceptionnels, on s'efforce d'expliquer les livres, les hommes, Jésus-Christ par les analogies de l'expérience et de l'observation.

C'est en suivant cette méthode que M. Renan, profitant du reste d'une érudition puisée de seconde main aux sources germaniques, a pu éblouir le public français par son interprétation du merveilleux poëme accepté jusqu'à présent comme un livre sacré par les juifs et les chrétiens. Nous ne reviendrons pas sur le drame qu'il a imaginé pour donner un sens tout humain et littéraire à ces pages mystiques. M. Théodore Paul défend contre lui l'explication traditionnelle et s'obstine à voir dans le Cantique des cantiques quelque chose de plus qu'un épithalame. En vérité, ce n'est pas seulement la foi, c'est le bon sens qui est de son côté et inspire sa défense d'un livre canonique. Puisque la science doit tenir compte avant tout des faits, elle devrait, ce nous semble, commencer par rendre compte

[1] Tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin se trouvent ou peuvent être demandés à la librairie Ch. Meyrueis, rue de Rivoli, 174.

de ce fait singulier de l'admission dans le canon juif d'un poëme consacré à célébrer un amour aussi pur et aussi légitime que possible, mais enfin un amour vif en ses ardeurs et audacieux en ses images. Evidemment le progrès de l'esprit humain ne va pas jusqu'au déplacement du centre moral et religieux du monde, et les juifs pieux, comme les chrétiens fidèles à la tradition sacrée ne se sont pas trompés à ce point depuis tant de siècles. Quand il s'agit du soleil et des astres, à la bonne heure! la vérité date du moment où l'homme a découvert les puissants moyens d'observation inconnus jusqu'aux temps modernes; mais je ne sache pas que nous possédions des télescopes qui donnent maintenant au premier critique venu le droit de traiter de haut en bas les hommes de génie qui ont senti l'Esprit-Saint respirer dans la Bible. Aussi est-ce, pour nos libres penseurs d'aujourd'hui, l'objet d'un naïf étonnement de voir ressusciter, dans l'Eglise et dans l'intelligence individuelle, les croyances tant de fois déclarées mortes et ensevelies. M. Théodore Paul brave noblement le ridicule qui s'attache aux conceptions orthodoxes en attaquant lui-même les gratuites suppositions d'une science peu rigoureuse. Pour lui, Salomon et le Berger se confondent en un seul personnage qui représente allégoriquement Dieu et son amour pour son peuple ingrat; la Sulamite redevient Israël, l'Eglise, l'âme chrétienne réduite à dire sur la terre non pas : « Je t'aime, » mais « je veux t'aimer; » le livre tout entier n'est qu'un symbole de cet amour, de ces mystiques fiançailles qui commencent ici-bas et s'achèvent dans le ciel. Nous ne sommes pas convaincu par toutes les explications de détail que donne l'écrivain; nous répéterons volontiers, avec Gœthe, mais dans une autre sens, qu'il y a dans tout cela « quelque chose « d'insoluble et d'énigmatique qui donne à ces rares feuillets leur grâce « et leur caractère propre; » mais, en somme, nous concluons du travail de M. Théodore Paul, que l'antique théorie de l'Eglise sur le Cantique peut être, à la lumière du dix-neuvième siècle, raisonnablement et scientifiquement maintenue. Nous remercions l'auteur déjà connu de cette étude d'avoir mis autant de piété et de candeur que d'esprit et de talent à rétablir sur le piédestal d'une vénération vraiment religieuse cette œuvre qui a besoin, pour nous édifier, d'être autre chose que l'une des plus pures, des plus charmantes et des plus ardentes créations de la littérature universelle.

L. Rognon.

Essai d'interprétation de quelques parties de l'évangile selon saint Matthieu, par *Henri Lutteroth*. Deuxième partie. Chap. III-VII. Paris, Meyruis, 1861.

Il y a quelques années, M. Henri Lutteroth a publié la première partie de ce qu'il veut bien appeler un essai d'interprétation, et qui est en réalité un vrai commentaire de l'évangile selon saint Matthieu. Persuadé que le premier évangile n'est pas une simple gerbe des traditions du pre-

mier siècle sur Jésus-Christ, mais qu'il a été conçu au point de vue d'un plan très déterminé, l'auteur nous donne les raisons sérieuses de son opinion dans l'interprétation suivie et approfondie de cet évangile. Il résulte pour lui, d'après ses propres expressions, que l'apôtre Matthieu en a coordonné les matériaux en vue d'un enseignement oral destiné à opposer au royaume messianique temporel attendu par les Juifs le royaume messianique spirituel que Jésus était venu annoncer et qui avait été annoncé par les prophètes. L'auteur, dans sa publication actuelle, a ramené à cette pensée dominante, par une exégèse consciencieuse et souvent très neuve, la partie de l'évangile de Matthieu qui comprend la mission de Jean-Baptiste, la tentation de Jésus-Christ et le discours ou l'enseignement sur la montagne. Il a soin de traduire lui-même, avec une scrupuleuse exactitude, les textes qu'il interprète. Quant à son interprétation, elle nous a paru pleine de largeur et d'originalité. Sans doute, on contestera plusieurs de ses explications, car M. Lutteroth ne suit aucune ornière dans son exégèse et se place toujours lui-même directement en face des textes; de là quelque chose d'inattendu, de neuf, parfois d'un peu subtil, mais donnant beaucoup à penser, à réfléchir. Pour notre part, nous avons lu avec le plus vif intérêt cette seconde partie de son *Essai d'interprétation* qui touche aux questions les plus actuelles, les plus brûlantes de la christologie. Les rapprochements avec l'Ancien Testament jettent une vive lumière sur cet évangile de l'accomplissement; les emprunts à l'histoire juive contemporaine sont sobres et bien choisis. Un souffle de piété large, élevée, pénètre tout ce commentaire et unit l'édification à l'instruction. Il fera l'objet d'une étude critique sérieuse dans le *Bulletin de théologie*, mais l'érudition y est assez fondue avec le vivant développement des pensées pour qu'il offre un haut intérêt à tout esprit sérieux et préoccupé des questions religieuses. C'est ainsi qu'après tant d'éminents services rendus à la cause du protestantisme évangélique, après cette belle et féconde direction du *Semeur* dont les traces sont si profondes dans nos Eglises, après tant d'efforts fructueux pour la revendication de la liberté religieuse, M. Lutteroth est entré au centre même des questions les plus ardues de la polémique théologique du jour. Il est d'un haut intérêt d'écouter en ces graves sujets, à côté des théologiens de profession, je ne dirai pas un laïque, — car on ne l'est plus pour ce genre d'études quand on y est versé comme M. Lutteroth, — mais un théologien de libre choix et de culture largement humaine en même temps qu'un chrétien profondément convaincu. Pourvu seulement que ces sévères et consciencieux travaux ne nous privent pas de cette *Histoire du Protestantisme français sous les Valois* dont l'*Histoire de la Réformation en France pendant sa première période* a été comme une promesse.

E. DE P.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 août.

Préliminaires de la paix entre le Danemark et l'Allemagne. — Lutte en Belgique du parti libéral et du parti catholique. — Le procès des treize. — Séance annuelle de l'Académie française. — Publication des Mémoires du cardinal Gonzalvi. — De quelques incidents de la crise intérieure dans l'Eglise d'Angleterre et dans l'Eglise réformée de France.

La guerre du Danemark touche à son terme, le droit du plus fort va être consacré devant l'Europe malgré les impuissantes protestations des deux grandes puissances occidentales. L'avenir montrera si la violence des uns et la résignation des autres auront assuré la paix du monde d'une manière bien solide. L'Allemagne a prétendu se faire le redresseur des torts d'une nationalité opprimée. C'est bien ; on s'en souviendra contre elle-même. Certes il y avait lieu de produire d'énergiques réclamations en faveur du Schleswig, mais il n'était pas nécessaire d'arriver au démembrement du Danemark pour obtenir ce que la justice exigeait. Au fond, ces grands justiciers ont paru beaucoup plus préoccupés d'acquérir des territoires que de défendre des nationaux lésés. En définitive, l'Allemagne demeure plus divisée après la guerre qu'auparavant, et la cause qui semblait devoir fondre dans un enthousiasme patriotique tous les dissentiments n'a fait que les rallumer, parce que les ambitions et les convoitises ont eu le dessus. M. de Bismark va reprendre sa détestable politique intérieure, et la liberté tout aussi bien que le Danemark payera les frais des lauriers de l'armée prussienne.

La Belgique traverse une crise des plus graves. Les deux partis qui se partagent le pays s'y faisaient si bien équilibre que le gouvernement y était presque devenu impossible. La marche générale des affaires dépendait d'une attaque de goutte ou d'un rhume mal soigné, puisqu'il suffisait de l'absence d'un ou deux membres pour que la majorité fût déplacée. On sait que le parti libéral avait proposé au parlement de donner le droit de représentation à quelques districts dont la population s'était considérablement accrue ces dernières années. C'est là-dessus que la droite s'est retirée de la chambre des députés et a rendu toute délibération impossible.

Pour notre part nous ne pouvons que blâmer une pareille manœuvre. Elle se justifierait dans le cas d'une illégalité flagrante et monstrueuse, mais recourir à ce moyen extrême qui annule en fait l'un des grands pouvoirs du pays, uniquement parce que l'on redoute l'effet d'une mesure dont il n'est pas possible de contester la légitimité en droit strict, c'est tenter une sorte de coup d'Etat contre le régime parlementaire, dans un moment où sur le continent il est presque partout battu en brèche ou discrédité ; c'est montrer que l'on préfère le succès momentané de son parti à la liberté elle-même ; c'est donner à croire que l'on n'aime la liberté que quand on en profite et qu'elle se fait la docile servante de l'Eglise. On le sait, nous sommes aussi éloigné que possible de ce libéralisme étroit qui proscrirait volontiers le catholicisme s'il le pouvait, et s'imaginerait en avoir triomphé au moment même où il aurait accepté le plus détestable principe de ses mauvais jours, celui qui consiste à proscrire les opinions dissidentes. Voilà pourquoi nous voulons la liberté pour tous et avant tout la pleine liberté de la religion. Nous ne sommes pas de ceux qui s'applaudissent de ce que la société de Saint-Vincent de Paul a été gênée dans sa marche ; bien au contraire nous protestons énergiquement contre tous les faits semblables. Mais d'un autre côté nous ne pouvons oublier que la faction ultramontaine et romaine, qui exerce un grand ascendant au sein du catholicisme contemporain, n'a pas cessé de déclarer une guerre à mort à tous les principes essentiels de la société moderne et que si jamais elle venait au pouvoir elle nous imposerait un joug odieux. Toutes les dernières manifestations de ce parti ne permettent pas de douter de son incorrigible obstination. Les concordats récents qu'il a conclus, soit avec l'Autriche, soit avec la Nouvelle-Grenade sont conçus au point de vue du despotisme religieux et civil, et la première des hérésies pour Rome est encore la liberté de conscience toujours maudite et flétrie dans les encycliques qui se succèdent. On peut mesurer l'influence du parti romain dans un pays aux échecs qu'y subit la cause libérale. Comment ne pas reconnaître sa main dans l'article suivant de la loi sur la presse qui vient d'être votée par le congrès espagnol : « Il ne sera publié aucun écrit sur le dogme de notre sainte religion, sur l'Ecriture sainte ni sur la morale chrétienne sans l'approbation des évêques diocésains. Les délits qui, ne figurant pas au code pénal, seront commis en attaquant ou tournant en ridicule la religion catholique apostolique et romaine et son culte, ou en offensant le caractère sacré de ses ministres, seront punis de la peine de la réclusion. S'ils sont commis en excitant à l'abolition ou au changement de ladite religion, ou en provoquant la mise en pratique du culte de toute autre religion, la peine sera de l'emprisonnement correctionnel. Dans l'un et l'autre cas il y aura amende de 10 à 500 piastres. » Voilà comme le parti romain entend la liberté là où il est le maître. Comment ne pas redouter par-dessus toute chose son ascendant dans un pays comme la Belgique ? On nous répondra que

parmi les catholiques belges il y a bon nombre de vrais libéraux, des citoyens dignes de tout respect et qui ont contribué efficacement à fonder l'indépendance du pays. Qui en doute? En France aussi le catholicisme a des représentants éminents qui sont parmi les chefs du libéralisme véritable. Mais il n'en est pas moins certain que la masse du parti, spécialement en Belgique, obéit à une autre impulsion. La presse cléricale y est empreinte d'une violence fanatique mélangée d'astuce qui inspire aux libéraux les plus légitimes inquiétudes. Ils savent aussi que les paroles de liberté prononcées au congrès de Malines n'ont évité qu'à grand' peine une condamnation formelle lors même qu'elles avaient été prononcées par une bouche illustre et respectée. Au fond, la fameuse formule de l'Eglise libre dans l'Etat libre quoique singulièrement réduite dans ses applications par M. de Montalembert, a été répudiée avec colère par le parti ultramontain. Or c'est lui qui domine dans l'Eglise belge, et aussi mérite-t-il selon nous d'être vaincu aussi longtemps qu'il n'aura pas trouvé le moyen d'accommoder son orthodoxie avec les principes les plus élémentaires de la liberté moderne. D'un autre côté, les libéraux belges ont à prendre garde de ne pas renier ces principes sous prétexte qu'on en veut faire des machines de guerre contre eux. Eux aussi ont besoin de se débarrasser de plus d'un préjugé funeste. La question politique sera mal posée en Belgique aussi longtemps que la religion sera directement mise en cause dans les discussions des partis. Le fait seul de l'existence d'un parti de l'Eglise amène par opposition la constitution d'un parti de l'Etat, disposé à considérer l'extension du pouvoir civil dans les affaires de la religion comme un progrès réel pour la liberté. Il n'y a qu'un seul terrain où les vrais libéraux des deux partis pourraient se rencontrer : ce serait celui de la complète séparation de l'Eglise et de l'Etat sous le régime du droit commun. Alors le plus terrible ferment de discordes civiles serait enlevé et la liberté véritable se dégagerait des passions contraires qui l'obscurcissent. On nous assure que le parti libéral est plus disposé que jamais à arborer ce drapeau. Ce serait le plus sûr moyen de gagner et de conserver la victoire en associant ses propres destinées à celles de la liberté elle-même.

Au moins les élections en Belgique se poursuivent-elles en dehors de toute pression gouvernementale. Là point de candidature administrative, point de circulaires impératives, point de préfets mettant en route tous les fonctionnaires d'un district pour le candidat du pouvoir et dispensant les promesses et les bienfaits opportuns aux communes bien pensantes. Là surtout point d'entrave à la presse pour discuter les candidatures. Les partis peuvent s'expliquer librement dans des manifestes concertés dans de grands comités électoraux. Que de bruit et d'agitation, dira-t-on? Ce bruit c'est la liberté, c'est la spontanéité parfaite de l'élection, c'est l'ordre viril d'une nation majeure qui n'a pas besoin qu'on inspire ses suffrages et pour laquelle ses gouvernants sont bien décidément ses man-

dataires. Nous formons des vœux pour que la France présente bientôt un spectacle analogue. Malheureusement le procès intenté à quelques honorables avocats pour avoir exercé dans les plus étroites limites une action électorale distincte de celle du gouvernement ne confirme guère ces espérances. Ce procès a été le grand événement du mois; il a inspiré à M. Jules Favre son plus éloquent discours. Nous n'avons nulle prétention de discuter la chose jugée. Seulement il est une assertion du ministère public que nous ne pouvons laisser passer sans protestation : c'est celle où l'honorable magistrat affirme que la loi du 10 avril 1834 sur les associations avait été présentée aux chambres avec un caractère absolu qui ne souffrait aucune exception. Cela est notoirement inexact, car il est certain que le garde des sceaux déclara formellement que les réunions du culte ne tombaient pas sous le coup de cette loi. En ce qui concerne la question électorale, le tribunal a décidé que la loi avait été violée. Les prévenus ont fait appel. Une juridiction plus haute décidera la question, mais si la condamnation était maintenue, nous n'en conclurions qu'une chose, c'est l'importance de travailler à faire modifier législativement la loi elle-même. Tant qu'on donnera aux articles 291 et 292 du Code pénal l'extension que leur a conférée le décret du 25 mars 1852, la première condition de la liberté n'existera pas et la liberté religieuse en particulier ne sera qu'une concession bénévole au lieu d'être un droit. Quand donc comprendra-t-on que le couronnement des édifices n'est pas seulement une question d'élégance mais encore de solidité? C'est avec tristesse que nous voyons reculer toujours l'échéance de la fameuse promesse inscrite en tête de notre constitution. Il nous semble que personne n'est plus intéressé à sa réalisation que le gouvernement lui-même; s'il rendait la liberté complète au pays sous les garanties d'ordre qu'il ne laissera jamais s'énerver, quel prétexte laisserait-il aux partis? En attendant cet heureux jour qui tarde bien, rendons hommage au sentiment élevé qui a dicté la lettre de l'empereur au maréchal Vaillant sur la haute inconvenance qu'il y aurait à élever dans le nouveau Paris le palais du plaisir avant l'asile de la souffrance, et sur la nécessité de faire marcher de front la reconstruction de l'Hôtel-Dieu avec celle de l'Opéra.

La séance annuelle de l'Académie française a eu cette année une importance inaccoutumée. La question religieuse et philosophique s'est posée devant le pays depuis quelques mois avec tant de gravité et d'instance qu'il n'était pas possible de l'éviter dans une réunion de ce genre. D'ailleurs l'Académie avait été mise directement en demeure par l'un des ouvrages proposés à ses concours. Nous voulons parler de l'*Histoire de la littérature anglaise* par M. Taine. On savait que ce livre si remarquable à beaucoup d'égards avait été l'objet d'une discussion animée au sein de l'Académie, et qu'en définitive il n'avait pas été couronné. M. Villemain, dans son discours éloquent, si étincelant de verve tout en conservant cette souplesse merveilleuse d'esprit nécessaire à une exposition variée

comprenant les sujets les plus divers, a donné les raisons de cette décision. Elle n'était pas sans gravité et elle excitait de vives passions, comme on en peut voir la trace dans la Revue du mois de M. About dans la nouvelle *Revue de Paris*. Ces pages, pleines de fiel encore plus que d'esprit, donnent la mesure de l'irritation causée au dehors par cette exclusion. Il faut que M. About ait pris bien au sérieux son identification avec Voltaire pour qu'il ose donner des leçons de français à M. Villemain. Nous convenons néanmoins que la mesure prise par l'Académie peut soulever des doutes dans de bons esprits. Il est très désirable qu'elle garde son caractère essentiellement littéraire et qu'on ne puisse l'accuser de devenir un parti religieux ou philosophique. Quant à nous, nous avouons franchement avoir regretté que la candidature de M. Littré ait échoué, surtout après le manifeste de l'évêque d'Orléans. L'auteur du Dictionnaire méritait le fauteuil, et ses titres comme linguiste français hors ligne étaient assez éclatants pour que ce choix n'eût point la portée d'une approbation de sa doctrine philosophique. Le cas de M. Taine est bien différent. Certes son talent est considérable; son livre renferme une érudition égale à l'éclat, au pittoresque incisif de son style. — Mais qu'on veuille bien remarquer que ce livre est un livre de principes et l'application la plus hardie d'un nouveau système de critique littéraire. Pourrait-on soutenir que l'Académie française n'a pas le droit de tenir compte de la pensée dominante d'une telle œuvre, alors que cette pensée n'est pas simplement religieuse ou philosophique mais *littéraire!* Quoi? elle sera condamnée à ne s'arrêter qu'au style! Elle n'aura pas la faculté de soulever le voile de métaphores brillantes, ce voile fût-il même de pourpre, pour discerner et condamner une théorie avilissante qui est le renversement même de l'idéal dans tous les domaines; c'est-à-dire de ce qui est le fond et l'essence de la poésie! Le livre de M. Taine est le manifeste passionné du matérialisme positiviste le plus décidé; il l'érige comme le souverain tribunal qui doit juger toutes les œuvres de l'esprit humain. « La science approche enfin, dit-il, et approche de l'homme. La pensée et son développement, son rang, sa structure et ses attaches, ses profondes racines corporelles, sa végétation à travers l'histoire, sa haute floraison au sommet des choses, voilà maintenant son objet, l'objet que depuis soixante ans elle entrevoit en Allemagne, et qui, sondé lentement, sûrement, par les mêmes méthodes que le monde physique, se transformera à nos yeux comme le monde physique s'est transformé. Non, l'homme n'est pas un avorton ou un monstre. Il est à sa place et achève une série. Il est un produit comme toute chose. La raison et la vertu humaine ont pour matériaux les instincts et les imaginations animales, comme les formes vivantes ont pour instrument les lois physiques, comme les matières organiques ont pour éléments les substances minérales. Qui est-ce qui s'indiguera contre une géométrie vivante? Dans cet emploi de la science et dans cette conception des

choses, il y a *un art*, une morale, une politique, une religion nouvelle, et c'est notre affaire aujourd'hui de les chercher[1]. » Quoi! dans le pays de Pascal et de Bossuet, l'Académie française serait forcée au nom de la liberté de pensée de couronner un livre qui prétend inaugurer un art nouveau fondé sur de tels principes, et la préoccupation de la forme devrait voiler absolument le fond même! Le cas serait entièrement différent si le livre de M. Taine contenait simplement des idées matérialistes; alors le talent couvrirait la marchandise au point de vue académique; mais qu'on n'oublie pas que ce livre est le programme, le drapeau aux violentes couleurs du matérialisme absolu devenu le grand critère littéraire. C'est précisément cette application d'un tel système à la littérature qui nous paraît fonder le droit de l'Académie dans son exclusion, tout en convenant qu'elle doit être très mesurée et très prudente dans cette voie. Qu'on relise le passage du discours de M. Villemain qui concerne M. Taine et l'on reconnaîtra qu'il ne dépasse en rien une appréciation littéraire et toute laïque. Les belles paroles par lesquelles M. le prince Albert de Broglie a conclu son discours si animé, si vivant sur les prix de vertu, ont produit sur l'auditoire une de ces électriques impressions qui montrent que l'orateur a atteint une fibre vivante de l'âme. Quand il a montré dans un langage élevé, brillant et ému que le mécanisme de la matière n'expliquait pas plus la vertu que le monde et qu'au point de départ de toute noble vie, comme à la racine même des choses, on retrouvait l'activité libre et personnelle, le frémissement de l'assemblée lui a appris combien sa protestation contre les abjections du matérialisme renaissant était opportune. Chose étrange : ce sont les chrétiens, c'est-à-dire les représentants d'une religion qui a apporté l'humilité dans le monde, qui sont les gardiens et les vengeurs de la dignité humaine outragée. C'est que l'humilité, en reconnaissant la déchéance de notre race, proclame la grandeur de ses origines et aspire à son relèvement; elle forme l'opposition la plus tranchée avec la bassesse qui accepte et légitime toutes nos dégradations et se console en s'en moquant. Nos sceptiques contemporains sont certainement très amusants quand ils s'attachent à nous faire saisir dans leur infinie mobilité toutes les grimaces de ce singe mal décrassé de son origine qui s'appelle l'homme; toutefois ce spectacle finit par dégoûter et par indigner, et ce rire moqueur paraît plus amer que les grands cris de la douleur et les larmes des pénitents qui ont pleuré dans la cendre l'abaissement de l'humanité dans leurs propres péchés. On commence à comprendre que ces regrets et ces aspirations honorent seuls l'âme humaine, et que mieux vaut « le dieu tombé qui se souvient des cieux » que cette créature non pas avilie, mais vile par nature, qui après sa dernière gambade doit disparaître dans le néant. Pour le moment, c'est un animal très redoutable que cette intelli-

[1] *Histoire de la Littérature anglaise*, t. III, p. 612, 613.

gent mammifère qui n'a pas de frein moral; ses mains aux doigts effilés le servent bien mieux que les ongles de la bête fauve. Aussi je comprends très bien cette exclamation de M. Taine : *Il ne faut pas lâcher l'homme.* Ce mot donne l'idée de la politique nouvelle qui avec un art rajeuni doit sortir de ce beau système.

En fait de publications récentes nous n'en connaissons pas de plus curieuse, de plus instructive que les *Mémoires du cardinal Gonzalvi*, publiés par M. Crétineau-Joly. La valeur du livre est telle qu'on pardonnerait volontiers à l'éditeur pour ce service les ouvrages qui sont de son crû, y compris la préface ampoulée et injurieuse dont il a fait précéder la publication actuelle et dans laquelle il se donne le plaisir d'injurier à son aise la révolution italienne en particulier, et le libéralisme européen en général. Ceux qu'il outrage sont assez vengés par les défauts choquants de son style ampoulé, et violent sans esprit. Passons sur ces vilaines pages qui ne parviennent pas même à rendre l'invective piquante. Les *Mémoires du cardinal Gonzalvi* seront estimés à leur prix comme l'une des pages les plus curieuses de l'histoire contemporaine. Leur auteur est ce fameux cardinal Gonzalvi qui signa le concordat. C'était un prêtre exact, respectable, de mœurs pures et d'un désintéressement rare, homme de conscience et de conviction, sachant résister à la force comme à la séduction, du reste souple, fin, caressant comme un prélat italien et doué d'un vrai sens politique, bien qu'incapable de comprendre la portée et la légitimité de la grande révolution qui s'était accomplie sous ses yeux. Secrétaire d'Etat de Pie VII au commencement et à la fin de son règne, il fut mêlé à toutes les grandes affaires de l'Europe. Ses Mémoires ont plus d'un genre d'intérêt; d'abord ils nous introduisent dans le conclave de Venise, où le cardinal Chiaramonti reçut la tiare. Nous n'assistons pas seulement à la grande représentation qui se joue devant le monde quand le *Te Deum* est chanté pour le nouveau pape : nous sommes initiés aux négociations intimes qui précèdent cette solennité grandiose. Le secrétaire du conclave nous révèle les motifs cachés auxquels ont obéi les cardinaux, il raconte avec une naïveté spirituelle leurs cabales, leurs intrigues, leurs préoccupations personnelles, les roueries politiques ou les artifices ecclésiastiques dont ils se rendent coupables. Nous avons dans nos mains tous les fils de cette négociation compliquée qui doit aboutir à la nomination du pape infaillible. Ces fils, hélas! ne sont pas attachés mystérieusement au ciel, ils sont tissus des plus tristes passions humaines. Celui-ci veut plaire à l'Autriche dont il est la créature, cet autre veut se donner de l'importance, un troisième n'admettre qu'un pape caduque qui lui permette un ambitieux espoir. Aussi faut-il prendre les voies les plus sinueuses pour arriver à l'élection de Pie VII. Il faut même avec un art infini persuader à l'un des cardinaux les plus influents qu'il a conçu lui-même le projet de cette élection à laquelle il n'avait jamais songé. Je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas de comédie politique plus piquante

que ce conclave destiné à donner à l'Eglise son chef visible. Comment on peut croire à l'action directe de l'Esprit-Saint dans ces intrigues entrecroisées, voilà ce qui me passe. Il était utile que dans un temps où le pouvoir de la papauté tend à prendre de si effrayantes proportions, le voile fût soulevé sur la manière dont il prend naissance. Peut-être se résignera-t-on moins facilement à ce qu'il demeure dépourvu de ces contrepoids qui le modéraient dans l'ancienne Eglise catholique et que l'Eglise de France a si longtemps revendiqués avec énergie.

La partie essentielle de ces Mémoires est celle qui concerne le concordat. J'y ai trouvé la justification la plus complète de ma récente appréciation de ce fameux traité [1]. Rien de plus curieux que les rapports du cardinal Gonzalvi avec le premier consul; rien qui soit mieux fait pour mettre à nu la pensée fondamentale du concordat. Il faut lire tout ce piquant récit qui nous montre le nouveau Constantin parlant de tout rompre à chaque retard suscité par les scrupules du pape, et déclarant qu'il a sa combinaison toute prête et qu'il saura bien d'un mot faire abandonner à la France son antique religion. Une pareille menace donne la mesure du zèle qui l'animait alors pour le rétablissement des autels. Son grand moyen d'action dans toute cette transaction a été de jeter l'épouvante dans l'âme des plénipotentiaires du pape. Pour entretenir cette terreur salutaire il a employé tous les moyens; non content de réclamer une conclusion dans des délais dérisoirement abrégés, il a eu recours à des effets de théâtre, comme par exemple de donner sa première audience à Gonzalvi devant toute sa cour militaire et civile au milieu de laquelle le pauvre cardinal est comme précipité par une porte dérobée. Les éclats d'une colère calculée, les brusques saccades d'un emportement sincère, les paroles amères et mordantes jetées en pleine figure aux récalcitrants dans des dîners de gala, rien n'a manqué à cet édifiant traité destiné, disaient les flatteurs, à rétablir la foi chrétienne, comme si celle-ci n'existait que du jour où elle reçoit une patente officielle. Qu'on lise la scène étrange de la signature du concordat chez Joseph Bonaparte. Le cardinal affirme par deux fois qu'au lieu du traité convenu on lui présenta un traité tout différent et qui contenait toutes les premières prétentions du gouvernement français, celles précisément qui avaient fait l'objet de la négociation et sur lesquelles la cour de Rome avait obtenu des concessions importantes. Il serait bien désirable que cette assertion fût réfutée, si elle est fausse ou exagérée. Sans doute les archives secrètes où est conservée la correspondance de Spina, et dont l'accès est si sévèrement interdit, fourniraient des renseignements précieux. Il serait urgent de les fournir, car l'histoire diplomatique des temps modernes n'a rien de comparable à un pareil tour de gobelet politique que quelque subalterne trop empressé se sera permis sans doute à

[1] Voir l'*Eglise et la Révolution française.*

l'insu du maître, à supposer toutefois que le fait ne puisse être présenté différemment. Nous en avons dit assez pour que l'on comprenne l'intérêt du livre auquel du reste la *Revue chrétienne* reviendra. Que les admirateurs des concordats en fassent leur profit!

Au reste, que l'Union de l'Eglise et de l'Etat repose sur des traités comme en France ou qu'elle soit l'une des bases de la constitution du pays comme en Angleterre, elle joue de malheur aujourd'hui. L'acquittement des *Essays and Reviews* par la cour du banc de la reine a provoqué de véhémentes lettres pastorales de la part de plusieurs évêques. Mais ces condamnations cléricales, qui auraient tout leur poids là où l'Eglise s'appartiendrait, ne sont que l'expression de vains regrets. *Imbelle telum sine ictu.* L'Etat, qui a le dernier mot, a prononcé; son jugement est sans appel et il est maintenant établi de par son pouvoir souverain, comme le fait remarquer avec une parfaite logique l'auteur anonyme d'un article très lucide de la *Revue d'Edimbourg* (numéro de juillet), que l'on peut appartenir à l'Eglise d'Angleterre sans croire à l'inspiration spéciale des saintes Ecritures, à l'éternité des peines et à l'imputation des mérites de Jésus-Christ; car l'arrêt d'acquittement a porté sur ces trois points. Pour le moment, nous laissons la question de fond entièrement en dehors de notre appréciation; mais que penser d'une organisation qui laisse au pouvoir civil une pareille compétence? Il est certain qu'à tort ou à raison la majorité de l'Eglise d'Angleterre représentée par ses évêques proteste contre ce jugement; peu importe! ce n'est pas à elle à dire ce qu'elle croit; non, c'est à l'Etat qu'il incombe de déterminer sa croyance au nom des précédents, des coutumes, comme si toute cette paperasse avait la moindre valeur quand il s'agit d'une conviction qui n'a aucune valeur, qui n'est rien si elle n'est actuelle. Ce conflit entre l'Eglise et l'Etat s'est produit avec une singulière vivacité à l'une des dernières séances de la chambre des lords. Le lord chancelier a échangé avec l'évêque d'Oxford de ces mots mordants et irrités qui font déborder le fond des sentiments intimes. Cette scène peu édifiante achève de peindre une situation toujours anormale, mais que les circonstances exceptionnelles rendent décidément choquante.

En France, il serait difficile qu'un pouvoir qui reconnaît plusieurs cultes parfaitement contradictoires opinât avec quelque connaissance de cause en matière proprement religieuse. Néanmoins nous voyons le parti qui s'intitule libéral montrer une singulière propension à mêler le plus possible le pouvoir civil dans les affaires intérieures de l'Eglise[1]. C'est ainsi que plusieurs des honorables chefs du parti à Paris en ont appelé au ministre à l'occasion d'un règlement électoral voté par le Conseil presbytéral de

[1] On en trouve une preuve frappante dans la brochure récemment publiée : *La Destitution d'A. Monod racontée par lui-même.* On l'y reconnaît tout entier avec sa scrupuleuse conscience, son ardente foi, sa magnifique éloquence. Nous y reviendrons avec détail.

Paris. Nous n'avons pas à discuter ce règlement, mais à supposer qu'il fût défectueux sur quelques points, — ce que nous ignorons — qu'est-ce que ce léger inconvénient comparé au danger d'immiscer l'Etat aux affaires intérieures de l'Eglise? Cette propension ne nous étonne pas de la part d'un parti qui naguère proposait tranquillement par le plus éminent de ses représentants de substituer à la représentation de l'Eglise par elle-même une commission ecclésiastique nommée par le gouvernement. C'est qu'en effet la fraction extrême de ce parti qui aujourd'hui élève si haut la voix a grand besoin de l'appui de l'Etat pour se donner des airs d'Eglise. M. Etienne Coquerel prétend que le christianisme théiste, auquel il se rattache franchement et qui aboutit à la négation formelle de tout élément surnaturel, a son droit de cité dans l'Eglise chrétienne[1]. A la bonne heure! qu'un pasteur de son école essaye seulement dans une Eglise à lui, où il ne pourra plus se placer sous l'ombre protectrice et voisine des croyances qu'il rejette, qu'il essaye d'y prêcher son christianisme épuré, qu'il monte en chaire le jour de Noël pour dire qu'il n'est pas vrai que le Christ soit le Verbe éternel fait chair et pour nier la conception miraculeuse! Qu'il y remonte le jour de Pâques pour nier sa résurrection, le jour de l'Ascension pour affirmer qu'il n'est pas remonté au ciel, et le jour de la Pentecôte pour assimiler le Saint-Esprit aux bons mouvements du cœur humain! Qu'un pasteur de l'extrême gauche tente l'entreprise dans un temple à lui sans aucune de ces involontaires équivoques qu'entretiennent la lecture des antiques liturgies et l'association apparente avec des hommes de foi; il verra ce qu'il adviendra de son nouvel Evangile et sous quel discrédit est dans quelle impuissance il tombera bientôt. Aussi préfère-t-il de beaucoup une juxtaposition forcée dans un cadre officiel. Il a besoin de l'Etat, nous en convenons avec lui. De là son embarras vis-à-vis de la franchise courageuse d'un homme de principe comme M. Pécaut, qui pousse à la netteté des situations et qui veut placer décidément hors de l'Eglise ce qui n'appartient plus à aucun titre à l'Eglise. Ah! si le jour de la liberté complete se levait sur la noble Eglise de France, si Dieu en marquait l'heure d'une manière évidente, si toutes les fictions du nationalisme religieux disparaissaient emportées par un vent de tempête, si chacun, suivant ses affinités, se rangeait sous son propre drapeau, alors on reconnaitrait bientôt de quel côté est la puissance religieuse. Après la crise d'étonnement et d'épouvante, le filet de l'éternel Evangile jeté dans ces masses secouées et ébranlées ferait encore une pêche vraiment miraculeuse, comme dans la mer de Galilée; beaucoup de ceux qu'un mauvais courant entraîne découvriraient leur erreur et ne voudraient plus du vide absolu des croyances quand il s'ouvrirait béant sous leurs yeux; plus d'un jeune pasteur, que séduit le mirage d'une liberté fallacieuse, ne pourrait plus consentir à mettre les pensées du siècle sous

[1] Voir le *Lien* du 30 juillet.

les textes bibliques; il se convertirait à Jésus-Christ et la croix recruterait plus d'adhérents en ces jours de sincérité absolue que dans vingt ans de débats. La cause évangélique a tout à gagner à la liberté, tandis que la cause contraire a tout à perdre à ce sévère et bienfaisant régime. Il semblerait d'abord que Jésus-Christ est retourné au désert, mais il en reviendrait comme au temps de son ministère pour attirer sur ses pas les multitudes, et pour rassembler ces brebis d'Israël dispersées sur tous les chemins de l'incrédulité et de l'erreur. Voilà pourquoi nous appelons et nous attendons ce grand jour de liberté. On le voit, il ne s'agit pas pour nous, avant tout d'une question de droit social mais bien d'une question essentiellement religieuse. Toutefois nous ne sommes pas de ceux qui disent : *Tout ou rien*. Aussi toute notre sympathie est-elle acquise aux chrétiens consciencieux qui établissent aujourd'hui avec plus de force que jamais cette grande vérité, que l'Eglise est la société des croyants et non pas simplement l'association de toutes les opinions imaginables sur une base historique; c'est la première moitié de la vérité ecclésiastique, la seconde suivra tôt ou tard. Quand l'Eglise aura retrouvé sa force et sa sève, semblable au héros d'Israël, elle rompra ses liens comme de l'étoupe.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

— — —

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

QUESTIONS CONTEMPORAINES

—

LA CRISE RELIGIEUSE ET M. GUIZOT

MÉDITATIONS SUR L'ESSENCE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, par M. Guizot. In-8°. Michel Lévy. Paris, 1864.

M. Charles de Rémusat, dans un récent article de la *Revue des Deux-Mondes* (1er septembre), apprécie avec connaissance de cause la transformation qu'a subie, en ce siècle, le protestantisme français. Nous aurions des réserves importantes à faire sur quelques-uns des jugements portés par l'éminent publiciste, surtout pour ce qui concerne le fait le plus retentissant de notre histoire intérieure contemporaine ; mais ce n'est pas ici le lieu. Qu'il nous suffise de souscrire à ce court résumé de nos agitations fécondes : « Le protestantisme a eu sa réaction religieuse. Au commencement du siècle, il était atteint de l'indifférence, de la froideur universelles. On ne voudrait froisser personne, ni provoquer les réclamations qui assaillirent d'Alembert pour avoir soupçonné Genève de socinianisme ; mais il est certain que les deux principales Eglises issues du mouvement de la Réformation étaient alors au moins bien latitudinaires, pour employer l'expression anglaise. Des omissions, des équivoques, un vague charitable sur les articles de foi les plus délicats, permettaient à des ministres de l'Evangile de laisser dans l'ombre des dissidences doctrinales auxquelles on ne tenait point assez pour les avouer ; ils remplaçaient l'unité par l'union. La réaction qui, sous le nom

de réveil, a fait cesser ce bon accord légèrement entaché de scepticisme a eu ce mérite, qu'à la différence d'autres réactions, elle a été pure de tout mélange politique... A la longue, le mouvement religieux pénétra du dehors au dedans. Le foyer s'alluma au sein même des consistoires; l'élection y appela des novateurs et l'opposition participa au pouvoir. » Ajoutons, pour compléter cette histoire écrite par un homme impartial et aussi bien informé qu'on peut l'être quand on ne participe point aux événements, que l'opposition, c'est-à-dire le christianisme historique et traditionnel, tel que les réformateurs l'ont soigneusement conservé dans leurs plus audacieuses innovations et tel que le dix-huitième siècle l'avait méconnu, oublié ou calomnié, tend à devenir partout, dans notre Eglise, le pouvoir, c'est-à-dire le représentant autorisé de la conscience générale. Autrefois c'était au nom de l'ordre et des corps constitués que l'Eglise protestante, à peine dégagée de l'oppression et de l'indifférence pire que l'oppression, s'opposait au retour et à la puissance des dogmes chrétiens. Un homme aussi influent qu'il est permis de l'être dans les limites d'une noble intelligence qui n'est pas du génie, Samuel Vincent, représentait alors assez bien, mais avec supériorité, les tendances et les vœux de la majorité réformée. Il avait les saines notions du gouvernement ecclésiastique, la connaissance, le respect de nos traditions en ce genre; mais son spiritualisme, très légèrement coloré de christianisme positif, lui fermait les yeux à l'importance du mouvement qui commençait partout. Il ne voyait que le *méthodisme*, c'est-à-dire l'action heureuse, sanctifiante, mais empreinte d'un esprit qui n'est pas l'esprit français, exercée au sein des troupeaux par de pieux missionnaires étrangers. Pour un observateur plus pénétrant, leur succès eût été un symptôme annonçant ce qui devait suivre ; mais Samuel Vincent ne vit qu'une révolte dans ce qui présageait une révolution. Aujourd'hui, cette révolution se dessine nettement. Elle n'est pas achevée, mais elle est désormais certaine. Elle se fait dans l'Eglise officielle, comme elle s'est faite par le moyen des Eglises indépendantes. Les corps ecclésiastiques sont forcés de la servir, malgré la lenteur qui leur est naturelle. C'est des entrailles mêmes de la société religieuse qu'elle sort; et quoiqu'elle ait été provoquée du dehors, elle n'a plus maintenant besoin de cette excitation. Ce qui le prouve le mieux c'est que, pour défendre l'ancienne licence des opinions dogmatiques, les rationalistes de nos jours sont réduits à méconnaître toute discipline et accusent d'intolérance les actes les plus simples, l'exercice le plus naturel du pouvoir ecclésiastique. Triste refuge des idées qui n'ont point d'appui dans la conscience du plus grand nombre ! ils ont

recours aux éternelles déclamations des tribuns qui veulent devenir ou qui ont cessé d'être despotes : ils invoquent la liberté qu'ils corrompent et rendent impossible.

Un autre fait, nouveau dans la situation, se produit avec des caractères toujours plus marqués. D'un côté, ce qui s'appelait autrefois le *méthodisme*, ce qu'on appelle aujourd'hui l'*orthodoxie*, ce qu'il convient mieux d'appeler la foi chrétienne, a beaucoup gagné à des luttes en apparence stériles. Elle s'est sensiblement élargie ; elle est devenue à la fois plus humaine et plus française. Nous sommes actuellement plus près de Calvin que de Wesley. Nous tenons davantage à nos origines propres et moins aux imitations étrangères. Le nom de protestant, si accidentel qu'il soit, est remis en honneur, parce que l'histoire, faite par nos adversaires, nous l'a imposé. Enfin la vérité chrétienne se réconcilie, parmi nous, avec l'esprit de tradition, et l'Eglise reprend possession d'elle-même. D'autre part, au contraire, le parti qui réclamait contre l'accusation de socinianisme a déserté les derniers rivages de la révélation. Les seuls représentants actifs, éminents qu'il possède sont sortis du supranaturalisme ou sont en train d'en sortir. Le gros de l'armée les suit avec un peu de terreur dans leur croisade hasardeuse contre les croyances les plus élémentaires; et chaque jour les rangs s'éclaircissent derrière un état-major qui n'aura plus guère de soldats quand ils sauront tous où on veut les mener.

Telle est la crise religieuse, la transformation intérieure et profonde du protestantisme français. Telle est aussi l'origine des éloquentes *Méditations* que publie M. Guizot. Le premier volume, qui traite de l'*Essence de la religion chrétienne*, a seul paru, mais sera bientôt suivi des trois autres, car l'illustre écrivain, au soir d'une vie pleine de luttes et de fatigues, trouve son repos et sa gloire dans ce travail des lettres qu'il a toujours aimé comme un moyen d'agir sur les âmes. Là où d'autres auraient pu mettre l'ambition de leur vie, l'historien, l'homme d'Etat, l'orateur, le publiciste cherche l'emploi de ce que Dieu lui « conserve encore de jours et de forces. » « C'est, dit-il, la plus salutaire faveur et le plus grand honneur que sa bonté puisse m'accorder. » Certes le livre a en lui-même une grande valeur : nous nous expliquerons bientôt sur ce point. Mais il faut avouer que l'apparition de cet ouvrage est, à elle seule, un événement; et que l'auteur, en se montrant à l'heure d'un péril suprême, émeut les combattants ou les spectateurs de la lutte par sa seule présence. Ce n'est pas un théologien qui vient soutenir une thèse avec cette obstination que donnent l'habitude et l'amour-propre : c'est un homme qui dit courageusement ce qu'il croit, ce qui a survécu à ses doutes

et à son expérience, ce qu'il ne craint pas de mettre au-dessus des négations et des systèmes, au-dessus « du néant des incrédules et de la confiance des théologiens. » De là deux conséquences essentielles. On peut être certain que le bon sens dominera la science, que les éternelles catégories de la raison seront défendues contre les défaillances de l'esprit critique. Un tel homme ne se laissera pas éblouir par des découvertes qui n'en sont pas, par des résultats définitifs qui demain seront remplacés par d'autres résultats non moins définitifs, par tout ce clinquant de l'érudition fragmentaire propre à tromper les intelligences superficielles. Ce qui est nécessaire et impérissable ne disparaîtra jamais dans ce qui est contingent et passager. De plus, les sciences, une ou plusieurs sciences particulières et exclusives ne viendront point fausser la science elle-même : M. Guizot est plus qu'un savant de profession, il a l'incomparable avantage d'avoir pu pratiquer, à la fois et sur le plus grand théâtre, la pensée, la parole et l'action. Voilà ce qui fait les hommes complets et ce qui ne nuit pas à faire les chrétiens. De nos jours, le plus sérieux obstacle (je ne parle que de l'ordre intellectuel), la principale difficulté que rencontre la foi chrétienne se trouve dans l'affaiblissement de la raison. Les idées relatives détruisent les idées absolues. La révélation n'est pas seule à lutter contre cet envahissement qui a trouvé sa dernière expression dans le positivisme. La métaphysique, la philosophie, le sens commun sont aussi menacés que l'Evangile. Mais la science même souffre en ce siècle du morcellement de la pensée humaine, du travail que chaque savant doit accomplir dans une sphère étroite et isolée. Il en résulte, pour le moment et jusqu'à ce que nous ayons retrouvé une synthèse plus vraie que celle du moyen âge, une dispersion de toutes les forces dans mille directions différentes : au lieu d'un fleuve, nous n'avons plus que des ruisseaux innombrables. Physiciens, chimistes, astronomes, philologues, critiques s'en vont tous, chacun de son côté, sans que personne élève ces sciences particulières à la hauteur où elles se rencontrent toutes et retrouvent le sens commun, la poésie et la foi.

Or la théologie chrétienne est profondément altérée par ce mal universel. Plus l'école est aujourd'hui savante, c'est-à-dire absorbée par les détails de l'histoire et de la critique, plus aussi elle abandonne les principes sans lesquels il n'y a plus d'Eglise et de christianisme. C'est ce qui explique pourquoi les pasteurs sont actuellement plus malades que les troupeaux, pourquoi, dans l'Eglise protestante, où la liberté permet de voir le mal caché ailleurs, il s'établit une sorte d'antagonisme entre les fidèles qui n'ont pas la demi-science et leurs conducteurs spirituels atteints

par la maladie du siècle. M. Guizot représente, avec l'autorité d'un grand nom et d'une raison puissante, la protestation de l'esprit laïque ou du bon sens contre la témérité théologique ou l'orgueil de la fausse science. Il représente aussi la sagacité de l'esprit généralisateur, qui voit de loin et de haut et qui devine ce qu'il ne peut approfondir en détail. Tout le monde a souri quand des journalistes, théologiens ou non par état, ont essayé de lui faire la leçon, parce que tout le monde sent instinctivement que pour traiter ces graves questions qui sont « le fardeau des âmes, » selon l'expression de M. Guizot lui-même, il faut bien que l'écrivain soit savant, mais qu'un savant ne suffit pas : on veut avant tout un homme.

On comprend maintenant ce que nous avons dit quand nous avons affirmé que le livre de M. Guizot répondait à la situation du protestantisme français, et que l'apparition de ce livre était au moins aussi importante que son contenu. Un danger sérieux l'a fait naître, mais la victorieuse réaction du christianisme, au sein de notre Eglise, l'a rendu possible. La religion se trouve ainsi fortement attaquée et fortement défendue. C'est un des conducteurs laïques de l'Eglise réformée de Paris qui prend part à la lutte par ses écrits comme il l'a fait par son influence et par ses votes. C'est un homme qui, après avoir connu d'autres orages, ne considère pas les douloureuses convulsions du protestantisme comme une tempête dans un verre d'eau, et croit faire quelque chose d'utile en expliquant à tous pourquoi il est demeuré chrétien et protestant. L'ouvrage de M. Guizot serait reconnu comme l'ouvrage d'un maître quand même il ne l'aurait pas signé ; avec son nom, c'est un acte plutôt qu'un volume de plus ajouté à tout ce qu'il a écrit.

Aussi les *Méditations* n'ont pas et ne pouvaient avoir un caractère polémique. On se regarde avec un peu de malice quand on lit, dans la préface, une allusion comme celle-ci : « Catholiques, protestants ou juifs, chrétiens ou philosophes, tous sont maintenant, parmi nous du moins, à l'abri de toute persécution ; car nul ne pourrait, sans ridicule, taxer de persécution les sacrifices ou les déplaisirs que peut lui imposer, dans certains cas, la manifestation de sa croyance. » On éprouve la satisfaction d'une injustice réparée et d'un scandale vengé, quand on arrive au court chapitre qui a pour titre : *Jésus-Christ et les femmes*. Mais là n'est pas l'intérêt des *Méditations*. L'auteur n'échappe point à l'invincible nécessité d'attaquer ou de contredire quelqu'un ; mais il a pris au sérieux la noble réserve qu'il s'est imposée à l'égard des personnes. « Elles embarrassent, dit-il, ou enveniment les questions ; on ménage ou l'on injurie ses ad-

versaires ; deux genres de fausseté qui me sont également antipathiques. » Il prend les idées seules pour adversaires et ne combat que des erreurs. Nous ne voulons pas analyser ce livre et nous en laissons le soin au lecteur qui en saisira du premier coup d'œil la belle ordonnance et la parfaite clarté. Attachons-nous à ce qui est capital dans les vues de M. Guizot. J'y trouve trois grandes idées qui sont l'antidote des préjugés contemporains, la réfutation des faux systèmes en vogue, et que ce nouvel apologiste du christianisme oppose à l'indifférence ou à l'incrédulité. La première est celle de l'importance du dogme chrétien ; la deuxième celle de la réalité de l'ordre surnaturel ; la troisième celle des limites de la science.

L'importance du dogme chrétien remplit le livre tout entier. M. Guizot s'élève contre la substitution du sentiment religieux à la religion, qui est l'erreur la plus fatale au christianisme et en particulier à l'Eglise protestante. Tous les lecteurs ont remarqué cette comparaison de la préface : « La religion n'est pas une plante annuelle que les hommes cultivent et renouvellent à leur gré. » A chaque page, l'écrivain fait sentir la nécessité de la vérité objective, de quelque chose de ferme et d'inébranlable qui puisse être opposé aux incertitudes de la raison individuelle ou aux sophismes des passions. C'est la notion qui manque à la fois aux mystiques et aux rationalistes. Le sentiment religieux donne seul de la réalité et de la vie à la religion dans chaque conscience : mais la religion n'existe bientôt plus là où les dogmes, je veux dire les croyances reconnues vraies universellement, font place à la variété des opinions. Comme l'observe très bien l'écrivain, la vie chrétienne peut subsister chez ceux qui les premiers abandonnent la foi chrétienne ; mais leurs successeurs déduiront les conséquences de cette abjuration et la morale périt avec la foi, la sainteté avec la vérité. Sans doute la religion est autre chose qu'un système d'idées ; mais, au point de vue intellectuel, elle est la réponse au besoin de vérité absolue qui tourmente l'homme sur toutes les questions qui forcent l'âme à dire comme Hamlet : être ou n'être pas.

L'immense portée des vues de M. Guizot n'échappera à personne. Il y a ici, pour la direction à imprimer au protestantisme par exemple, de salutaires enseignements. Ni le réveil religieux, ni le rationalisme n'ont suffisamment compris l'importance du dogme. Le premier a été surtout mystique et pratique ; le second a été indifférent ou négatif. Il faut qu'un travail plus approfondi nous ramène à ce qui est immuable dans la vérité chrétienne. Nos sentiments, nos œuvres sont pour nous et pour le présent : ce sont des dogmes que nous devons laisser à nos descendants ;

sans quoi le protestantisme n'est pas une religion, les Eglises protestantes ne sont pas des Eglises. L'erreur contraire et l'extrême opposé dans le catholicisme n'ôtent rien à ce besoin suprême de vérité et de fixité.

Je n'insisterai pas sur l'énumération et la démonstration des dogmes chrétiens que donne M. Guizot. Il désarme et décourage les théologiens en les avertissant qu'il n'a pas l'intention de faire de la théologie. Reconnaissons néanmoins que sur la création, sur la Providence, sur le péché originel, sur l'incarnation, sur la rédemption, il a des vues savantes, originales et des preuves concluantes qui passeront dans la théologie de notre siècle. Les affirmations d'un aussi grand esprit, sur l'état des sciences naturelles et leur prétendue contradiction avec la Bible, peuvent rassurer les simples et conseiller plus de modestie au rationalisme, qui dit d'un ton si tranchant : La science a prononcé; il faut être un ignorant pour croire encore, etc., toutes paroles qui attestent que notre siècle si orgueilleux unit, à l'avantage fort réel d'un niveau plus élevé dans la masse des intelligences, l'inconvénient très grave d'avoir fort peu de supériorités éclatantes et souveraines. Le médiocre nous envahit au moment même où on nous parle tant de progrès décisifs et de victoires remportées sur l'erreur.

L'ordre surnaturel est aussi admirablement défendu par M. Guizot. Nous écouterons tout à l'heure le penseur qui va droit au nœud du problème. Entendons maintenant l'orateur qui n'a jamais eu, à la tribune politique, de plus mâles et plus fermes accents : « On va bien plus loin. On dit..... que le peuple ne croit plus au surnaturel et qu'on essayerait vainement de l'y ramener. Incroyable fatuité humaine! Parce que, dans un coin du monde, dans un jour des siècles, on a fait, dans les sciences naturelles et historiques, de brillants progrès, parce qu'on a, au nom de ces sciences, combattu le surnaturel dans de brillants livres, on le proclame vaincu, aboli! Et ce n'est pas seulement au nom des savants, c'est au nom du peuple qu'on prononce cet arrêt! Vous avez donc complétement oublié, ou vous n'avez jamais compris l'humanité et son histoire! Vous ignorez donc absolument ce que c'est que le peuple, ce que sont tous ces peuples qui couvrent la face de la terre! Vous n'avez donc jamais pénétré dans ces millions d'âmes où la croyance au surnaturel est et demeure présente et active, même quand les paroles qui passent par leurs lèvres semblent la désavouer! Vous ne savez donc pas quelle distance immense existe entre le fond et la surface des choses, entre les souffles changeants qui agitent l'esprit des hommes et les instincts im-

muables qui président à leur vie ! Il est vrai ; il y a, de nos jours, dans le peuple, bien des pères, des mères, des enfants qui se croient incrédules et se moquent fièrement des miracles : suivez-les dans l'intimité de leur demeure, dans les épreuves de leur vie ; que font ces parents quand leurs enfants sont malades, ces cultivateurs quand leurs récoltes sont menacées, ces matelots quand ils flottent sur les mers en proie aux tempêtes? Ils lèvent les yeux au ciel, ils prient, ils invoquent cette puissance surnaturelle que vous dites abolie dans leur pensée. Par leurs actes spontanés et irrésistibles, ils donnent à vos paroles, et à leurs propres paroles un éclatant démenti. »

Nous ne louerons pas une pareille éloquence, fortifiée de l'autorité que donnent l'expérience de l'homme d'État, le savoir du célèbre historien. Le penseur n'est pas moins remarquable. Avec l'audace que permet la certitude, il résume la question de l'ordre surnaturel en celle du Dieu personnel à la fois infini et libre. Il appelle le panthéisme de son vrai nom : l'athéisme, et il fait sentir l'intime solidarité qui unit la liberté de l'homme à la liberté de Dieu. Il confond ceux qui nient la réalité des miracles, sans oser combattre leur possibilité. Tout ce chapitre est traité avec une sûreté de science métaphysique et en même temps avec une clarté vraiment magistrales.

Quant aux limites de la science, M. Guizot, invoque le témoignage d'un des hommes plus compétents, de Chalmers. Il établit, avec lui et par des arguments qui lui sont propres, cette vérité, que la science ne saurait escalader les hauteurs de l'Infini. Une belle image, souvenir d'enfance ranimé par un récent voyage dans le Midi, lui permet de rendre sensibles ces bornes que l'esprit humain entrevoit sans pouvoir les franchir. La science embrasse l'actuel des êtres physiques et moraux ; leur origine et leur destination lui échappent. Lorsqu'elle veut décrire ce qui a précédé l'observation précise et légitime, elle ne construit que des hypothèses ; elle arrive soit à nier le dogme de la création, soit à l'accepter aussi simplement que le vulgaire. Lorsqu'elle tente de soulever le voile de l'éternité, elle est fatalement conduite à nier l'immortalité ou à construire le roman de la vie future mille fois moins vraisemblable que la prophétie encore obscure de la révélation sur ce sujet enveloppé de tant de mystères. M. Guizot, qui ne traite pas en détail tout ce problème, l'éclaire des vives lueurs de ses intuitions et ouvre la route à la pensée des philosophes et des théologiens.

N'avions-nous pas raison de dire que ce livre est un acte, un acte solennel et décisif d'un homme supérieur? Le mépris de la vérité avec l'idolâtrie et l'orgueil de la science : n'est-ce pas le

plus grave des maux intellectuels dont nous souffrons? M. Guizot a voulu sinon le guérir, du moins le combattre. Sa parole est un glaive salutaire. Les théologiens étroits, qui prennent les conclusions d'une seule école germanique pour les arrêts sans appel de la science, ne sentiront pas ces coups qui portent au-dessus d'eux, qui atteignent les deux extrémités du monde intellectuel : les vrais philosophes, revenus par la réflexion à la spontanéité du genre humain, et le peuple encore vierge de la science destructive du bon sens, du raisonnement ennemi de la raison. Pour nous, c'est avec respect et reconnaissance que nous remercions l'illustre auteur des *Méditations* qui veut bien nous encourager dans nos pénibles luttes contre l'erreur audacieuse et envahissante.

L. Rognon.

HISTOIRE RELIGIEUSE

—

PIETRO PAOLO VERGERIO

PREMIER ARTICLE.

Il y a vingt ans environ que, dans un petit écrit [1], M. Philippe Schaf, bien connu par son *Histoire du siècle apostolique*, exprimait le désir de voir publier un jour, une sérieuse biographie du célèbre réformateur, dont le nom est inscrit en tête de ces pages. Jusqu'à lui, et plus tard encore, jusqu'en 1855, nul historien ne s'était donné pour tâche, de rassembler en un corps d'ouvrage, les nombreux matériaux disséminés dans les écrits du temps de la Réforme et du siècle qui la suivit. Et cependant, peu d'histoires devaient offrir autant d'attrait. On le comprend d'autant moins, comme le remarque avec une grande justesse son historien, que Pierre-Paul Vergerio, s'il n'est pas un des grands personnages du seizième siècle, y a cependant joué un grand rôle. Successivement légat des deux papes Clément VII et Paul III, évêque de Capo d'Istria, mêlé à toutes les grandes luttes de son siècle, il avait abandonné une position glorieuse, renoncé à la mitre et peut-être même à la pourpre romaine, pour s'en aller porter comme exilé, la bonne nouvelle du salut en Suisse, en Allemagne, en Pologne et ailleurs. De plus, attaqué de toutes parts, par des écrivains protestants et par les écrivains catholiques, il était temps que ces jugements intéressés ou passionnés fussent révisés, et qu'une sérieuse monographie puisée aux sources les plus sûres, vînt faire connaître sous son vrai jour et révéler à un grand nombre, les luttes, les souffrances, la vie, en un mot, d'un

[1] P. Schaf, *Die Sünde wieder den Heiligen Geist.* Halle, 1841.

homme de Dieu, qui a beaucoup agi et beaucoup écrit pour la cause de la vérité.

C'est encore à l'Allemagne que nous devons d'avoir accompli cet important travail, et à M. le pasteur Sixt, de Nuremberg, de l'avoir mené à bonne fin avec un si grand succès [1]. Nous désirons aujourd'hui raconter, d'après le bel ouvrage que nous venons de citer, la vie et les travaux de Pierre-Paul Vergerio. Nous n'oublierons pas de consulter les intéressantes pages que Madame Young a consacrées à ce même serviteur de Dieu, dans le grand ouvrage qu'elle a récemment publié sur l'histoire de la Réforme en Italie [2]. Nous profiterons aussi des autres sources nombreuses d'informations qui nous sont ouvertes.

I.

Au quinzième siècle de notre ère, vivait derrière les remparts de l'antique et pittoresque cité de Capo d'Istria, près de Venise, une noble famille, du nom de Vergerio, fort attachée à la religion catholique, et qui avait pris part à la gloire littéraire de son temps. On comptait dans cette famille, quatre fils : Aurelio, Giacomo, Giovanni Battista, et Pietro Paulo. Ce dernier, qui doit faire seul l'objet de notre étude, naquit probablement vers l'an 1498 [3].

Après avoir poursuivi l'étude du droit d'une manière brillante, dans la fameuse université de Padoue, et y avoir reçu le titre de docteur, il désira visiter l'université de Wittemberg. Une occasion propice se présentait alors pour réaliser ce dessein.

L'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, était, on le sait, grand amateur de reliques. Il en avait réuni à grands frais plus de dix-neuf mille, dans la magnifique église de Tous-les-Saints qu'il avait construite à Wittemberg [4]. En 1520, il avait pour correspondant, à Venise, un gentilhomme de la Thuringe, nommé Burkhard Schenk, qui avait embrassé l'état monastique. Schenk

[1] C. H. Sixt, *Petrus Paulus Vergerius. Eine reformationsgeschichtliche Monographie.* Brunswich, 1855. Un vol. de 600 pages.

[2] *The Life and Times of A. Paleario, or a History of the italian Reformers in the sixteenth century,* by M. Young. 2 vol. Londres, 1860.

[3] On peut le conclure d'une lettre qu'il écrivait, le 10 février 1562, à Albert, duc de Prusse : « Qualiscumque sim senex certo LXIV annorum. »

[4] On y montrait des reliques du chevalier saint Georges et de saint Christophe qui n'ont jamais existé. On y trouvait aussi des antiquités du Vieux Testament : des reliques de l'arche de Noé, d'Abraham, d'Isaac, de Job, de Moïse, etc. Les papes avaient ajouté de grands priviléges à ces trésors, et une si grande quantité d'indulgences, que l'on pouvait racheter, par ce moyen, les fautes et les peines des péchés de *deux millions d'années.* (Seckendorf, *Historia Lutheranismi,* liv. I, § CXXX.)

avait à envoyer à l'électeur quelques nouvelles reliques qu'il avait recueillies, lorsque deux jeunes hommes se présentèrent à lui pour obtenir une recommandation auprès de Spalatin, chapelain de l'électeur. C'étaient Pietro Paulo Vergerio et son frère Giacomo.

Enchanté de l'excellente occasion qui lui était offerte, Schenk remit aux deux frères la lettre suivante, datée du 29 octobre 1521 :

« Pietro Paulo, le frère de Giacomo, se propose si notre prince veut bien l'y autoriser, de passer quelque temps à l'université de Wittemberg, afin d'y terminer ses études. Il m'a demandé, dans ce but, de vouloir bien te le recommander. Je suis persuadé qu'il apportera à notre université autant de gain que d'honneur, car il fait preuve d'un grand esprit et d'une excellente mémoire. Il passe aussi, dans les sciences générales comme dans la jurisprudence, pour l'un des étudiants les plus distingués de l'université de Padoue. Je te prie donc de vouloir bien le recevoir et le recommander à Son Altesse l'Electeur ainsi qu'au recteur de l'université, afin qu'il puisse trouver une place pour pouvoir vivre et progresser. »

Les deux frères partirent, emportant avec eux les reliques de l'Electeur et la recommandation de Schenk ; mais tombés tous deux malades pendant la route, ils durent revenir sur leurs pas. Le 28 juillet 1522, Spalatin envoyait à Burckhard l'accusé de réception suivant :

« Tu recevras les reliques que tu nous as envoyées avec la croix, afin que tu les vendes le plus possible, car chez vous elles valent probablement davantage que chez nous. Ici le bas peuple les méprise, dans la très ferme et très légitime persuasion qu'il suffit d'apprendre de l'Ecriture sainte à avoir foi et confiance en Dieu et à aimer son prochain... *Quant aux frères Vergerio, je ne puis rien te promettre*[1]. »

Les démarches en demeurèrent là et Pietro Paulo resta à Padoue. Après avoir rempli quelque temps les fonctions de suppléant du podestat, il se rendit à Vérone, puis à Venise où il demeura jusqu'en 1530[2]. Son frère Aurelio était devenu pen-

[1] Seckendorf, *in loc. citato.*

[2] Bembo parle de lui à cette époque dans une lettre qu'il écrivait à un avocat de Venise, Angelo Gabriele, dans les termes suivants : « Vous aurez dans quelques jours parmi vous un excellent et très aimable homme qui, à côté de son talent comme légiste, est très versé dans la littérature. Ses manières courtoises et sa moralité ont gagné mon estime; aussi suis-je très désireux de pouvoir lui être utile. Il est orateur, et remplit ici les fonctions de suppléant jusqu'à ce que Maffei Michele devienne podestat. La personne dont je vous parle est M. Pietro Paolo Vergerio de Justinopolis (Capo d'Istria). Je vous serai particulièrement reconnaissant de lui préparer une bienveillante réception et de lui être utile dans les limites de votre pouvoir. » (Bembo, *Lettere*, t. II, p. 22; dans M. Young, *The Life and Times of Aonio Paleario*, t. II, p. 348.)

dant cet intervalle secrétaire intime du pape Clément VII. Certain de son appui et de celui du tout-puissant cardinal Gaspard Contarini son protecteur, Vergerio se décida à quitter Venise, pour tenter fortune auprès de la cour de Rome. Tout lui réussit à souhait. Il n'y était pas depuis quelques jours que Clément frappé de ses grandes capacités, de son esprit pénétrant et de sa rare habileté, le faisait son confident intime et l'appelait à une très difficile mission, celle de le représenter en Allemagne.

Les temps étaient sérieux et réclamaient en effet de puissantes capacités. Jamais la papauté n'avait couru de plus graves dangers. Il était bien loin le temps où le pontife de Rome régnait sur la terre entière. Un homme, un simple moine s'était levé, l'Evangile à la main, et la majorité du peuple allemand avait répondu à son appel. Excommunier les hérétiques, fulminer des bulles ne suffisait plus. La rupture entre la Réforme et la papauté était irrévocablement accomplie. Deux seuls chemins étaient encore ouverts devant le pape pour rétablir l'unité : il fallait ou qu'il écrasât par les armes les rebelles, ou que se mettant franchement et sérieusement à la tête du mouvement il satisfît aux besoins des réformes. Mais que de difficultés pour embrasser vigoureusement l'une ou l'autre de ces voies. L'antagonisme éternel entre la papauté et l'Empire existait plus violent que jamais. Charles allait faire le sac de Rome. Le pape et l'Empereur se servaient volontiers du mouvement pour s'affaiblir l'un l'autre ; or, une entente sérieuse eût pu seule, matériellement, conjurer l'orage. — Le second moyen, celui d'une réforme complète, était encore plus difficile, pour ne pas dire impraticable. Le pape voulait-il supprimer les revenus dont jouissait jusqu'à présent la curie, ceux dans lesquels il remarquait une apparence de simonie ; il ne le pouvait pas sans léser des droits bien acquis. Se proposait-il d'opérer un changement dans les dispenses de mariage, de supprimer peut-être quelques prohibitions conservées jusqu'à ce jour, on lui représentait qu'une telle décision ne ferait qu'attaquer et affaiblir la discipline de l'Eglise. Voulait-il rétablir les anciennes expiations, afin d'arrêter le désordre des indulgences, la Pénitencerie lui faisait observer qu'il courait alors le risque de perdre l'Italie, en cherchant à maintenir son autorité en Allemagne[1]. Et puis, disons-le, il n'était plus possible de satisfaire les Allemands avec ce qu'on appelait la réforme de la tête et des membres ; ce n'était pas tant de la vente des indulgences qu'il s'agissait, ni de l'effrayante simonie qui

[1] Sarpi, *Histoire du Concile de Trente*, édit. franç. de Bâle, p. 41-51. — Ranke, *Histoire des Papes*, édit. franç. de Bruxelles, t. I, p. 104.

s'était introduite dans l'Eglise, mais bien de l'indépendance de la conscience et du rétablissement de la pure doctrine. « Inutile, disait Luther, de couper les petites branches et de laisser subsister le tronc corrompu; c'est faire comme les pharisiens d'autrefois, couler le moucheron et avaler le chameau [1]. »

C'est là qu'en étaient les affaires, quand Clément VII monta sur le trône pontifical. D'un caractère indécis, il se proposa deux buts pendant tout son règne : éviter d'abord avec soin les fautes de ses prédécesseurs, les incertitudes, les dilapidations et les autres habitudes scandaleuses de Léon X, ainsi que les luttes d'Adrien avec sa cour; puis détruire à tout prix les hérétiques. Le plus malheureux de tous les papes qui aient jamais occupé le siége romain, il acheva de le perdre en venant se précipiter avec une politique indécise, soumise à toutes les probababilités du moment, au devant des forces ennemies bien supérieures, qui le harcelaient de tous côtés. C'était cet homme que Vergerio, âgé de trente-deux ans, était appelé à représenter en Allemagne.

On approchait de la diète fameuse tenue en 1530 à Augsbourg. Accompagné du légat Campeggi et du nonce Pimpinelli, ils devaient obtenir « qu'on refusât audience aux protestants, qu'on condamnât leur doctrine et qu'on les poursuivît par la voie des armes. S'il arrivait que l'on voulût s'accommoder aux désirs de l'Empereur, qui préférait les voies de la douceur pour traiter avec eux, il ne faudrait jamais en venir à une réunion; enfin, si l'on ne pouvait empêcher la tenue d'un concile universel, il fallait tout remettre sur l'ancien pied, de manière que les protestants fussent obligés de donner un libre cours à l'*ancienne doctrine* dans leurs Etats. » Vergerio avait tout particulièrement à agir sur le très bigot Ferdinand et empêcher à tout prix la tenue d'un concile national. On sait comment les choses se passèrent à la diète d'Augsbourg. L'Empereur accordait à l'Electeur, aux cinq princes et aux six villes un délai de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 15 avril de l'année suivante pour se mettre d'accord avec l'Eglise, le pape, l'Empereur et tous les princes et monarques de la chrétienté [2]. Quelle fut la part de Vergerio dans cette décision? On l'ignore; il semblerait cependant, à en juger par la faveur dont il jouit dès lors auprès de Ferdinand II et de la cour de Rome, que le jeune nonce n'eût pas la moindre part dans cet éclatant succès. Son mandat lui fut continué, avec ordre de s'en tenir à la lettre de ses instructions, et de s'opposer

[1] Sixt, *Petrus Paulus Vergerius*, p. 12-15.
[2] Merle d'Aubigné, *Histoire de la Reformation*, t. IV, p. 275 de la nouvelle édition.

plus vigoureusement que jamais à toute tenue d'un concile, quand bien même Ferdinand s'y montrerait favorable [1].

II.

Un coup profondément douloureux vint frapper Vergerio au milieu de sa prospérité. Son frère Aurelio, esprit distingué et homme d'affaires d'une haute capacité, mourut subitement à Rome, sans qu'il pût le revoir, en 1532, pour avoir mangé, avec le secrétaire du pape, Sanga, de la salade empoisonnée. Ferdinand chercha à consoler le jeune nonce de la perte si sensible qu'il venait de faire, par les preuves de la faveur la plus irrécusable. Non-seulement il lui conféra plusieurs bénéfices en Hongrie, en Istrie et dans le Frioul, mais encore à la naissance de sa fille Catherine, que nous retrouverons plus tard sur le trône de Pologne, il fit à Vergerio l'honneur de le choisir pour parrain de son enfant avec le margrave George de Brandebourg et l'archevêque Jean de Lund.

Vergerio ne demeura point insensible à tant de marques d'une si royale amitié. Quelques fragments de sa correspondance avec le célèbre Pierre Arétin montrent combien il est satisfait de son sort. « J'avais toujours désiré, lui dit-il, une position semblable à celle que j'occupe maintenant, car je déteste le métier d'avocat. Ma position présente est un premier pas vers de plus hautes dignités, et quand bien même il ne devrait point en être ainsi, le rang que j'occupe actuellement n'est pas des moindres. J'attends avec confiance l'avenir. Puissent tous les sauts que j'ai à faire être proportionnés à celui que j'ai déjà fait. Le roi est généreux, et sa bienveillance et sa douceur n'ont pas leur pareille [2]. »

Tandis que Vergerio, en véritable homme de cour, se complaisait ainsi dans sa position nouvelle, l'année 1534 s'écoulait en négociations inutiles entre le pape et l'Empereur. Les protestants et les Etats catholiques avaient de nouveau demandé à la diète la tenue d'un concile, et Charles V, qui espérait obtenir par là

[1] « Erat tum (1533) apud Ferdinandum regem pontificis legatus P. P. V. Et quia Rheginus episcopus ætate jam erat provectus, et valetudine minus firma, Clemens Vergerio mandabat, si quidem illi quid accideret impedimenti, ut ipse legationem subiret : imprimis vero monebat, ut in memoria semper habeat, quæ sua sit de concilio mens atque voluntas : mandatis igitur atque formulæ præscriptæ diligenter insistat, neque latum unguem ab ea discedat, nec in angustias ipsum atque necessitatem peragendi concilii conficiat, etiamsi forte rex Ferdinandus maxime urgeat et insistet. » (Sleidanus, liv, VIII, p. 132 de l'édit. de Badius.)

[2] *Lettere scritte al signor Pietro Aretino*, dans Sixt, *Petrus Paulus Vergerius*, p. 21-24.

le rétablissement de la paix, insistait très fort auprès du pape, qui s'y montrait toujours aussi défavorable. Quand on connut à Rome la décision de la diète, le prix de toutes les fonctions vénales baissa aussitôt considérablement, tant l'épouvante fut grande. Clément parut céder, mais en représentant avec énergie toutes les difficultés et tous les dangers attachés à la réunion d'un concile, et en mettant à sa convocation des conditions inexécutables dans la situation générale des affaires. Il ne demandait rien moins que la coopération de tous les autres princes et la soumission préalable des protestants[1]. Le pape espérait échapper ainsi à la nécessité qui le dominait, mais elle l'étreignit avec violence. Lorsque Charles V revint en Italie, en l'an 1533, tout rempli de ce qu'il avait vu et projeté en Allemagne, il insista verbalement et avec une nouvelle énergie, dans une conférence qu'il eut à Bologne avec le pape, sur la nécessité d'un concile qu'il avait si souvent demandé par écrit. Le pape fixa ses conditions; l'Empereur lui représenta l'impossibilité de leur exécution. Ils ne purent pas s'entendre, et peu de temps après Clément avait aussi une entrevue avec François Ier à Marseille, concluait avec lui une étroite alliance et, dans une lettre qu'il écrivit à Ferdinand Ier, il lui déclare qu'il n'a pas réussi à décider, *malgré tous ses efforts*, une coopération de tous les princes chrétiens à la réunion d'un concile, et que le roi de France, en particulier, ne trouvant pas l'époque présente favorable à une semblable convocation, s'y était opposé[2]. Au milieu de toutes ces négociations, Clément mourut le 25 de septembre 1534, après une longue maladie et à la grande satisfaction de sa cour[3]. Il laissait le siége papal avec une réputation compromise, sans autorité spirituelle ni temporelle.

La mort de Clément VII pouvait avoir pour la position de Vergerio en Allemagne les plus funestes conséquences, car il était assez d'usage que le nouveau pape rappelât les envoyés de son prédécesseur, pour les remplacer par des intimes ou des favoris; mais la faveur dont il jouissait auprès du roi Ferdinand lui fit accepter cette éventualité avec moins de crainte.

« Si tu me demandes, écrit-il à P. Arétin le 20 octobre 1534, comment la perte que je viens de faire sera prochainement compensée pour moi, je puis te répondre que je peux me reposer sur la bienveillance de Sa Majesté le roi Ferdinand, car depuis que nous avons eu la douleur de perdre Clément, de sainte et

[1] Ranke, *Histoire des Papes*, t. I, p. 116.
[2] *Ibid.*, p. 118.
[3] Sarpi, *Concile de Trente*, t. I, p. 133.

bienheureuse mémoire, il m'a donné de telles preuves de sa faveur que je n'oserais te les communiquer quand bien même je te considère comme un second moi-même. Sa Majesté a déjà fait nombre de démarches à Rome pour qu'on me maintienne dans mon emploi auprès de lui, et je considère comme un privilége plus précieux de voir le désir de ce prince de me garder auprès de lui, que d'être revêtu du mandat qui m'est confié ; car si Clément m'a appelé à le remplir, c'était dans la pensée que je pourrais lui être utile, tandis que la faveur du roi est une preuve que je commence à montrer une certaine connaissanee des affaires, ce qui n'a pu se faire que grâce à la bonté divine, car par mes seules forces, je n'eusse pu y parvenir. Nous sommes impatients de savoir qui succédera à Clément, car du choix qui sera fait dépendra le repos du monde et de la pauvre religion de Jésus-Christ. Tous sont capables, mais ceux qui me plairaient le plus seraient le cardinal de Trente ou Salviati. »

On sait que ni l'un ni l'autre ne furent élus, et qu'Alexandre Farnèse monta, sous le nom de Paul III, sur le trône pontifical. Vergerio fut rappelé afin de rendre compte de l'état des affaires en Allemagne. Si l'on en croit Pallavicini, il aurait représenté au pape, que la convocation sérieuse d'un concile pouvait seule ramener la paix dans les esprits, que la nation fatiguée des divisions soupirait après le repos et qu'elle serait prête à considérer comme un sauveur, celui qui lui accorderait l'objet de ses désirs[1]. — Dans un consistoire des cardinaux tenu le 16 janvier 1535, Paul III, en conséquence des demandes qu'il recevait de toutes parts, fit un long et pathétique discours où il protestait qu'il était temps de prendre une résolution arrêtée touchant la tenue d'un concile, de peur qu'il ne parût que l'on ne faisait à Rome, que de vaines promesses et que l'on ne s'inquiétait nullement de les remplir. — Tout le monde fut ému ; on résolut donc dans ce consistoire d'envoyer des nonces à l'empereur, au roi de France et aux autres princes chrétiens, avec ordre de leur exposer, que le pape et le sacré collége étaient absolument déterminés, pour le bien-être de la chrétienté, de tenir le concile. Ils devaient aussi les exhorter à le favoriser et à assurer la paix et la tranquillité publiques pendant qu'il serait assemblé. Ils devaient ajouter cependant qu'à l'égard du moment et du lieu, Sa Sainteté n'avait encore pris aucune résolution arrêtée[2]. Vergerio reçut pour mission de visiter les princes allemands[3].

[1] Pallavicini, *Istoria del Concil di Trento*, liv. III, c. XVIII, 1.
[2] Sarpi, *Histoire du Concile de Trente*, t. I, p. 137.
[3] Quelques auteurs catholiques se sont efforcés de prouver que cette offre du pape était sincere. Sleidan croit, au contraire, que le pape n'avait d'autre intention que

III.

De retour en Allemagne, Vergerio commença par traiter avec Ferdinand, puis avec ceux des princes protestants qui venaient trouver le roi pour leurs affaires. Voici plus en détail, quelle était la proposition qu'il avait à leur faire. Il devait leur dire « que le temps du concile tant désiré étant venu, le pape voulait traiter avec l'Empereur et les rois sérieusement et non en apparence, comme on l'avait fait auparavant; que pour ne pas différer davantage, il avait jeté les yeux sur Mantoue, comme on en était convenu deux ans auparavant avec l'Empereur : que cette ville appartenant à un feudataire de l'Empire et confinant avec les terres de l'Empereur et des Vénitiens, ils devaient se regarder en parfaite sûreté dans cette place, outre que le pape et l'Empereur leur donneraient toute sorte de caution ; qu'il n'était point besoin de parler de la forme et de la manière de traiter dans le concile, parce que cela se réglerait mieux lorsqu'il serait assemblé; qu'il ne pouvait nullement se tenir en Allemagne à cause des nombreux sectaires, la plupart fous ou furieux, qui s'y concentraient; qu'il n'y avait pas de sécurité pour les autres nations, d'aller au milieu d'une multitude si puissante, et d'y condamner leur doctrine, enfin qu'il était indifférent au pape, dans quel lieu que pût se tenir le concile, mais qu'il ne voulait pas paraître forcé, ni qu'on le dépouillât de l'autorité de prescrire le lieu du concile général dont il était en possession depuis tant de siècles[1]. »

Vergerio commença sa tournée en se rendant auprès du margrave Georges de Brandebourg, qui le reçut avec beaucoup de distinction, puis en Saxe auprès de l'Electeur. Frédéric était alors à Vienne, pour y recevoir l'investiture de son électorat, et pour se plaindre des poursuites de la chambre impériale, mais il avait pris avant son départ les dispositions nécessaires pour la réception du nonce. Vergerio fut reçu à Wittemberg par le bailli de la ville et conduit avec honneur au palais électoral. Dès qu'il y fut arrivé il demanda d'avoir une conférence avec Luther, qui aceppta sa proposition avec empressement.

Le lendemain, pendant le premier repas du jour, devait avoir lieu cette solennelle conférence entre les représentants des deux

d'inspirer de la confiance aux protestants, pour qu'ils exprimassent leurs intentions, et qu'il pût ensuite leur proposer des conditions auxquelles ils ne pussent point se soumettre. La suite ne prouva que trop la vérité de ce jugement.

[1] Sarpi, t. I, p. 139.

principes qui se partageaient alors le monde. Comme tout était changé depuis le jour où Luther conférait pour la première fois avec un légat du pape! Alors tout était à naître, aujourd'hui la Réformation était un grand fait. Il ne s'agissait plus de l'écraser à l'état d'embryon; il fallait traiter de puissance à puissance, de rapprochement ou de continue séparation.

Dès le grand matin du dimanche 7 novembre, Luther fit appeler son barbier. Il était d'une gaieté radieuse, car cette entrevue se présentait à lui sous son côté plaisant.

— D'où vient, Monsieur le docteur, lui dit le barbier, que vous vous fassiez raser de si grand matin?

— Je suis obligé, lui dit Luther, de me rendre auprès du nonce du très-saint-père le pape. Je me pare pour paraître jeune, et le nonce ne manquera pas de dire : Ho! si ce Luther est encore si jeune, lui qui a déjà tant fait de mal, que ne fera-t-il pas encore?

Après que maître Henri eut accompli sa tâche, Luther passa sa chaîne d'or à son cou et mit ses plus beaux habits.

— Que la paix de Dieu vous accompagne, et puissiez vous les convertir, Monsieur le docteur, lui dit encore le barbier.

— Ce n'est pas ce que je veux faire, lui répondit Luther, mais il pourra bien arriver que je leur dise rondement leur affaire et que je les laisse aller.

Après avoir dit ces mots, il monta en voiture avec le docteur Bugenhagen pour se rendre au château. Une fois encore pendant la route, il fut pris d'un accès d'ironique gaieté : « Voici le pape Luther qui passe, s'écrie-t-il, avec le cardinal de Poméranie, » — puis il ajouta aussitôt avec un profond sérieux : « Ce sont en vérité les créatures et l'ouvrage de Dieu[1]. »

Vergerio reçut le réformateur avec beaucoup de politesse, mais Luther fut loin de lui prodiguer les titres magnifiques qu'on donnait alors au légat du pape. Vergerio assura d'abord le réformateur de la haute estime que faisaient de lui le pape et le sacré collége et du déplaisir extrême qu'ils éprouvaient de la perte d'un homme qui aurait pu faire un bien infini, s'il eût employé ses talents au service du saint-siége et de la cause de Dieu, dont les intérêts sont inséparables. « Le pape, continua-t-il, et les cardinaux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour vous ramener dans la droite voie. Ils blâment extrêmement la dureté du cardinal Cajetan à votre égard, et ils désapprouvent tous la rigueur avec laquelle Léon a procédé contre vous, cédant moins à sa propre disposition, qu'aux instigations des autres.

[1] *Wittenberger Aufzeichnung*, dans Sixt, *op. citato*, p. 36.

Vous pouvez donc vous promettre toutes sortes de faveurs de la part du saint-siége. » — Vergerio ajouta qu'il n'était point venu pour disputer avec lui sur les points contestés, puisqu'il n'était point versé dans la théologie, mais seulement pour lui montrer par des raisons sensibles, combien il lui serait avantageux de rentrer sous la soumission du chef de l'Eglise. Réfléchissez, lui dit-il, que depuis dix-huit ans seulement que votre doctrine est apparue, elle a produit une infinité de sectes qui se détestent les unes les autres, et mille révoltes, qui ont entraîné la perte et la ruine d'une infinité de personnes. Ne doit-on pas nécessairement conclure de tels faits qu'une telle doctrine n'est pas de Dieu. Il faut bien s'aimer soi-même, et tenir en bien grande estime ses opinions personnelles, quand pour les répandre, il faut troubler tout le monde. Si c'est par conscience et pour votre salut, continua Vergerio, que vous avez innové dans la foi dans laquelle vous êtes né, et vous avez été élevé pendant trente-cinq ans, il vous suffisait de garder vos connaissances pour vous-même. Si c'est l'amour du prochain qui vous y poussait, pourquoi troubler tout l'univers pour une chose qui n'était point nécessaire, et sous laquelle on avait vécu et servi Dieu tranquillement jusque-là? La confusion est allée si loin qu'on ne peut plus différer d'y apporter le remède. Le pape est résolu de l'appliquer en convoquant un concile à Mantoue, où se trouveront tous les savants de l'Europe, pour faire paraître la vérité dans tout son jour, à la confusion des esprits inquiets. Et bien qu'il faille mettre sa principale espérance dans la bonté divine, cependant en y ajoutant les moyens humains, il est en votre pouvoir de faciliter le succès du remède. Venez au concile et agissez-y avec charité. Le pape est un prince généreux, il sait reconnaître les personnes de mérite et vous l'obligerez. »

Dans sa naïveté, Vergerio pensant agir plus efficacement sur Luther que par tout son discours, crut devoir en terminant lui rappeler l'exemple d'Æneas Sylvius, qui pour avoir renoncé à ses opinions particulières, était devenu évêque, cardinal puis pape, sous le nom de Pie II, et celui de Bessarion de Nicée, pauvre moine de Trébizonde, qui était devenu un célèbre cardinal.

La réponse de Luther fut violente et emportée. « Je ne me mets nullement en peine de ce qu'on pense de moi à la cour de Rome, dit-il au nonce sans détour. Je ne crains point sa haine, et je ne me soucie point de sa bienveillance. Je m'emploie autant que je le peux au service de mon Dieu, tout en me reconnaissant malgré mon succès un serviteur inutile. Je ne vois pas comment il est possible de joindre le service de Dieu à celui du pape;

autant vaut vouloir unir les ténèbres avec la lumière. Loin de m'avoir été fâcheuse, rien ne m'a été plus utile au contraire dans ma vie que la rigueur de Léon et la dureté de Cajetan; c'est grâce à leur méchanceté à mon égard, que je me suis vu contraint d'étudier et que j'ai découvert tant et de si graves abus du pontificat, que j'ai dû, en conscience, les signaler au monde entier. Sans les écrits du maître du sacré palais, et la fourberie de Cajetan, je me fusse tu, si mes adversaires eussent voulu en faire de même, car lors de l'affaire des indulgences je connaissais peu encore les vérités de la foi chrétienne. »

Répondant ensuite à l'aveu ingénu que lui avait fait le nonce de ne point connaître la théologie, Luther continua : « Vous avez raison en effet, de ne vous point croire théologien, car ma doctrine ne peut être appelée nouvelle que par ceux qui croient que Jésus-Christ, les apôtres et les saints Pères ont vécu comme vivent à présent le pape, les cardinaux et les évêques. Pour attribuer à ma doctrine les séditions arrivées en Allemagne, il faut n'avoir pas lu les Ecritures, et ignorer que l'effet ordinaire de la Parole de Dieu et de l'Evangile, est d'exciter des troubles et des divisions partout où elle est prêchée, jusqu'à séparer les enfants de leurs pères. Sa vertu est de donner la vie à qui l'écoute, et de procurer une plus grande condamnation à qui la rejette. Le défaut le plus général des romains, continua Luther, c'est de vouloir gouverner l'Eglise par des vues politiques, comme si c'était un Etat temporel; c'est là cette sorte de sagesse dont saint Paul dit, qu'elle est folie aux yeux de Dieu; mépriser au contraire toutes ces maximes politiques d'après lesquelles Rome gouverne, se confier aux promesses de Dieu et lui remettre les affaires de l'Eglise est folie aux yeux des hommes, mais sagesse aux yeux de Dieu. »

Luther répondit ensuite au nonce, qu'il n'était pas en son pouvoir de faire réussir le concile à l'avantage de l'Eglise, que cela dépendait de ceux qui pouvaient le laisser agir librement, afin que l'Esprit de Dieu y présidât et le conduisît et qu'on n'y prît pour règle des délibérations que l'Ecriture sainte, sans mélange d'intérêts et de ruses, et sans entreprendre rien sur la liberté des autres. « Si vous en agissez ainsi, j'apporterai de mon côté toute la sincérité de la charité chrétienne, non pour obliger le pape ni aucun autre, mais pour le service de Jésus-Christ, et pour procurer la paix et la liberté de l'Eglise[1]. »

Du reste ce n'est pas sérieusement, « continua-t-il, que vous voulez un concile, ce n'est que pour vous moquer. Et à supposer

[1] Sarpi, *Concile de Trente*, p. 140-142.

que vous teniez un concile, il n'y sera question que de mitres, de calotes, du manger, du boire et d'autres semblables minuties; vous n'y traiterez ni de la foi, ni de la justification, ni d'autres vérités importantes, telles que celles de l'unité de la foi et de l'esprit, car tout cela ne fait pas votre affaire. Pour nous, le Saint-Esprit nous a instruits d'une manière certaine de toutes ces vérités, et nous n'avons pas besoin pour cela d'un concile. Ceux qui en ont besoin, ce sont les pauvres gens que vous opprimez et que vous tyrannisez, car vous ne savez pas ce que vous croyez. Eh bien, tenons donc concile, si vous en avez l'envie; je m'y rendrai, si Dieu le veut, quand même vous devriez me brûler. »

Vergerio lui demanda alors : « Quelle est la ville où vous désirez que se tienne ce concile? — Où il vous plaira, répliqua Luther, à Mantoue, à Padoue, à Florence, ou partout ailleurs.

Le réformateur répondit à d'autres questions du légat avec la même intrépidité. Le légat ayant voulu savoir si l'ordination des prêtres était usitée chez les protestants : « Oui, sans doute, lui répondit Luther, car le pape ne veut point les ordonner, et voilà un évêque (en lui montrant Bugenhagen) que nous avons installé. »

Comme le nonce se préparait à partir, il dit encore à Luther en montant à cheval : « Tenez vous prêt à paraître au concile. — Oui, Monsieur, lui répliqua Luther, j'y paraîtrai avec cette même tête que vous me voyez[1]. »

Vergerio fut peu satisfait de cette entrevue avec le réformateur. Il se sentit personnellement blessé de sa dure franchise et de sa fermeté. Il avait cru au triomphe de la diplomatie sur cette âme forte et sincère, et il avait été battu dans toutes les règles par son interlocuteur. « Je ne sais que penser de lui, » écrivait-il cinq jours plus tard[2] au secrétaire du pape Ricalcato. « A en juger par son visage, son maintien, sa conduite, ses paroles, je me demande s'il n'est point possédé du démon ; dans tous les cas, c'est l'impudence et la méchanceté incarnées. Le seul égard qu'il ait eu pour moi, a été de me parler la tête découverte et dire quelque louange du pape : il a entendu dire que c'était un homme prudent et loyal, « lorsque, a ajouté en souriant cette méchante bête, j'offrais nombre de messes à Rome. » Il parle un si mauvais latin, que je doute fort qu'il ait composé lui-même

[1] « Vide ut sis instructus ad concilium. » Respondit Lutherus : « Veniam, Domine, cum isto collo meo. »
[2] 12 novembre.

plusieurs des livres qui portent son nom. » Vergerio ne veut pas même admettre qu'il ait demandé à avoir une entrevue avec Luther. Il ne l'aurait eue que sur la proposition du bailli, parce que les autres hommes marquants de la cité étaient dispersés dans la Thuringe à cause de la peste, et encore ne l'aurait-il entendu, ainsi que Bugenhagen, qu'en attendant que ses domestiques eussent sellé ses chevaux. Mais les témoignages en faveur de l'authenticité du récit de Sarpi sont trop forts, pour pouvoir admettre les dénégations de Vergerio, et surtout celles du cardinal Pallavicini.

Vergerio, n'ayant point rencontré l'Electeur à Wittemberg, se rendit au-devant de lui à Prague, afin de l'y rencontrer à son retour de Vienne. Jean-Frédéric avait déjà demandé l'avis de Luther sur la proposition du pape, et le réformateur lui avait répondu « que la réponse précédemment donnée au nonce de Clément VII devait suffire. Que pour le lieu où devait se tenir le concile, il lui importait peu, quel qu'il fût, parce qu'il ne pouvait se persuader que ce fût sérieusement que l'on cherchât à convoquer ce concile. »

Le 30 novembre, l'Electeur donna audience à Prague à l'envoyé du pape. « Nous voici arrivés, lui dit celui-ci, à ce point tant désiré, où l'on demande un concile chrétien, libre, œcuménique, et dans lequel on voie régner l'esprit de droiture et de vérité. Nous avons un pape, un empereur et un roi, qui sont portés de tout leur cœur à la tenue d'un concile, et qui ne désirent rien tant, que d'avancer le bien et l'utilité de l'Eglise chrétienne, aussi bien que l'honneur et la gloire de Christ. Pour le lieu du rendez-vous, le pape a eu de sages raisons de le fixer à Mantoue et non ailleurs. Mais il ne sera question de parler de la nature de ce concile et des règles que l'on y doit observer, qu'après qu'on y aura été rassemblé par le Saint-Esprit. Le pape précédent avait fait proposer huit articles relatif à cet objet; mais le pape actuel n'en prescrit aucun, et son désir est si grand de tenir un concile, qu'il aimerait mieux perdre la vie, que de ne pas le convoquer. Si donc Votre Altesse Electorale y consent de son côté, le succès en sera plus prompt; sinon, on ne laissera pas de le tenir et d'en exécuter les décrets. »

L'Electeur répondit à ce discours : « Qu'il désirait encore, comme il l'avait déjà désiré, la tenue d'un concile œcuménique, libre et chrétien, et dont les décisions et les décrets fussent réglés uniquement sur la Parole de Dieu, mais que l'on avait résolu dans plus d'une diète, qu'il se tiendrait dans une province d'Allemagne; qu'il ne conviendrait pas de changer cette résolution, que cependant il serait nécessaire, que lui aussi bien

que ses alliés et les savants de leur communion, fussent munis de sauf-conduits. »

Le nonce, dans sa réplique, insista en faveur de Mantoue. Il prétendait « que l'Empereur y avait déjà consenti, et que les autres rois, princes et potentats de l'Europe ne consentiraient jamais à ce que le concile se tînt en Allemagne; qu'il ne lui paraissait pas nécessaire d'avoir des sauf-conduits, puisque Mantoue appartenait à l'Empereur; qu'il y aurait quelque chose de trop pénible pour le pape de se rendre en Allemagne, et que s'il se voyait contraint de s'y rendre, il ne pourrait le faire qu'avec une grande armée; ce qui ne manquerait pas de causer bien des désagréments à la nation germanique. »

L'Electeur, n'étant pas disposé à s'engager plus loin avec le légat, s'excusa sur des affaires importantes qui l'empêchaient de lui parler davantage. Il lui fit cependant encore déclarer, « qu'il persistait dans sa première réponse, eu égard surtout aux sauf-conduits pour les alliés et pour les savants évangéliques, et cela, d'autant plus qu'il était connu, de quelle manière *certains* conciles en avaient agi à l'égard de *certains* individus; qu'il ne se contenterait donc pas d'un simple papier, mais qu'il lui fallait des garants et des otages. »

Vergerio promit de procurer les sauf-conduits désirés et demanda de nouveau une audience secrète avec l'Electeur. Il voulait lui communiquer un avis important qu'il venait de recevoir, et prendre congé de lui. L'audience ayant été obtenue, il fit connaître à Jean-Frédéric que, suivant une lettre qu'il avait reçue du pape, le roi de France, qui voulait le concile à Tours, avait consenti qu'il se tînt à Mantoue. Il devait s'y rendre en personne, accompagné d'un grand nombre de prélats, et assurer ainsi à l'assemblée une plus grande liberté. Il tenait aussi à faire connaître à l'Electeur, le résultat de son entrevue avec Luther.

« J'estime, lui avait dit Luther, qu'un concile universel, libre et chrétien, tel que l'offre le pape, est de la dernière nécessité. Aussi est-ce de tout mon cœur que je le désire, et que je le souhaite, non pas pour nos gens qui, par la grâce de Dieu, n'ont pas besoin de ce concile, car nous avons la pure Parole de Dieu, la saine doctrine de l'Evangile, et des Eglises, où les cérémonies sont réglées sur la Parole de Dieu; mais à cause des nations étrangères, afin que notre doctrine leur puisse parvenir. »

« Ici, dit Vergerio, j'interrompis Luther en lui disant : Que dites-vous là, mon cher Martin? Prenez garde que vous ne présumiez trop de vous-même, car vous êtes homme et vous pouvez vous tromper. Voulez-vous être plus sage et plus saint, que tant

de conciles, de saints Pères et de personnages éclairés et savants, répandus par toute la terre, qui professent la foi chrétienne et qui confessent le nom de Jésus? — Je prie donc Votre Altesse Electorale, ajouta-t-il, de bien réfléchir sur cette affaire, et de ne pas trop s'appuyer sur un seul homme, parce qu'il peut errer et être induit en erreur. »

L'Electeur fit répondre à la communication du nonce, en ces termes : « Son Altesse Electorale ne soupçonne nullement que Leurs Majestés l'Empereur et le roi Ferdinand veuillent s'écarter sans des raisons bien pressantes, des arrêts des diètes de l'Empire. Il n'y a rien que de bon, de vrai et d'honnête dans le sentiment de Luther; car la doctrine que l'on enseigne dans notre pays, n'a besoin, grâces à Dieu, ni de correction, ni d'apologie. *Elle n'a pas non plus besoin d'un concile, pour en connaître et pour en juger, car elle ne dépend pas de l'opinion ou de la sagesse des hommes* (qui peuvent se tromper et faillir), *mais elle repose sur le ferme et inébranlable fondement de la Parole de Dieu, qui demeure éternellement, et contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront point.* »

L'Electeur faisait en même temps connaître au nonce, qu'il désirait avoir sa commission par écrit, afin de pouvoir la communiquer à ses alliés, au prochain congrès de Schmalkalde qui était fixé au 6 décembre. Vergerio la lui transmit au moment de son départ[1]. Elle était à peu près conforme à ce qu'il lui avait déclaré de bouche. Il venait attendre à Vienne la réponse des princes alliés. Le 21 décembre, les Etats protestants rassemblés à Schmalkade votèrent la réponse composée par Mélanchthon. Elle réfutait d'abord les prétentions du pape à dominer le concile, puis maintenait les décisions déjà prises, de n'accepter qu'un concile libre et œcuménique, convoqué par les princes et les Etats en Allemagne. « S'il arrive, disaient les Etats en terminant, que cette affaire soit traitée d'une manière légale, et non avec une tyrannique hauteur, il n'y aura rien à quoi nous voulions nous refuser; sans cela, nous protestons publiquement, que nous n'avons que de droites intentions, ne cherchant autre chose, que l'avantage de la chrétienté, et de satisfaire aux vœux et aux désirs de tout le monde. Quant à notre doctrine, nous ne pouvons y renoncer, parce qu'elle intéresse la gloire de Dieu, et que Jésus-Christ dit : « Celui qui me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux, mais celui qui me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux » (Matth. X, 32). D'ailleurs, nous

[1] 1er décembre 1535.

sommes disposés à user dans tous les autres cas de toute la modération et de toute la douceur possible. »

Cette lettre était signée de Jean-Frédéric, électeur de Saxe, de François, duc de Brunswick et Lunebourg, et de Philippe, landgrave de Hesse, au nom des autres princes, comtes, seigneurs et villes de l'Empire [1].

Cette réponse ne trouva plus le légat à Vienne. Elle lui fut transmise à Rome, par son auditeur le docteur Vida, qu'il avait laissé en arrière pour la recevoir.

La mission de Vergerio venait donc d'échouer, malgré son zèle et son habileté, et il ne pouvait en être autrement. Les prétentions des deux parties étaient inconciliables, et toute tentative de rapprochement devait nécessairement demeurer inutile. La méfiance était trop grande de part et d'autre. La cour de Rome n'avait donné que trop de prise aux soupçons des évangéliques, et sans abdiquer par avance son pouvoir et son autorité morale, le pape ne pouvait accepter un concile en Allemagne, où la voix toute-puissante de Luther fût venue battre en brèche, les arguments plus captieux que solides de la théologie romaine. Dans l'état où en étaient les esprits, c'était folie que de songer à un concile. Les évangéliques ne pouvaient accepter qu'un concile œcuménique, libre et chrétien; le pape ne pouvait sérieusement consentir à une telle assemblée. Aussi Vergerio conclut-il dans son rapport *à la guerre*. « Les protestants, dit-il au pape, ne recevront jamais le concile, s'il n'est libre et si on ne le tient dans un lieu convenable de l'Empire, comme l'Empereur le leur a promis. A l'égard de Luther et de ses complices, il n'y a rien à espérer de leur retour; il n'y a d'autre moyen de les réduire que par les armes [2]. »

Au moment où ces négociations prenaient fin, l'empereur Charles V débarquait triomphalement à Naples, après avoir remporté une victoire complète sur le fameux corsaire Barberousse. Vergerio dut se rendre aussitôt auprès de lui, pour lui faire connaître la réponse des princes confédérés. Le 5 avril 1536, il entrait lui-même à Rome, où il devait séjourner treize jours. Dans des entretiens secrets et nombreux qu'il eut avec le pape sur les affaires d'Italie et sur le moyen de pacifier l'Allemagne, Paul III et Vergerio insistèrent sur la nécessité d'étouffer la Réforme par les armes. L'Empereur s'y refusa d'abord; mais pénétrant bientôt les secrètes intentions du pape qui ne proposait la guerre en Allemagne, que pour empêcher l'Empereur de s'emparer de Milan,

[1] Seckendorf, *Hist. du Luthéranisme*, liv. III.
[2] Sarpi, *Concile de Trente*, t. I, p. 144-147.

il feignit d'être persuadé par les raisons qui lui étaient données. Il demanda cependant que, pour n'avoir pas tout le monde sur les bras, et pour justifier devant l'Europe une telle guerre, on commençât par convoquer le concile, afin de montrer à tout le monde, qu'on n'avait pris les armes, qu'après avoir épuisé tous les autres moyens de conciliation. Le pape consentit à cette convocation, pourvu que ce fût à des conditions qui ne dérogeassent ni à l'autorité ni à la réputation du saint-siége. Le 17 avril 1536, l'Empereur assistait à un consistoire, acceptait Mantoue comme lieu de réunion, et remerciait le pape et le sacré collége de la résolution qu'ils avaient prise de réunir un concile. La bulle de convocation, rédigée par une commission dont Vergerio faisait partie, parut le 2 juin. Elle indiquait le jour de l'assemblée à Mantoue au 23 mai de l'année suivante[1].

(*Suite.*) LOUIS RUFFET.

[1] Cette bulle portait en substance que le pape, dès le commencement de son pontificat, n'avait rien eu plus à cœur que de purger l'Eglise que Dieu avait commise à ses soins, des erreurs et des hérésies, et d'y rétablir l'ancienne discipline. Que n'ayant point trouvé pour cela de meilleur moyen que celui dont on s'était toujours servi en pareil cas, c'est-à-dire un concile général, il en avait écrit plusieurs fois à l'Empereur et aux autres rois, dans l'espérance, non-seulement de parvenir à ces fins, mais encore de rétablir la paix entre les princes chrétiens, pour les mettre en état, en faisant la guerre aux infidèles, de délivrer les chrétiens de la servitude cruelle où ils étaient réduits, et d'amener les infidèles eux-mêmes à la foi. Qu'à cet effet, en vertu de la plénitude de puissance que Dieu lui avait donnée, du consentement de ses frères les cardinaux, il convoquait pour le 23 de mai de l'année suivante 1537, un concile général de toute la chrétienté à Mantoue, lieu abondant et commode pour la célébration d'un concile, et ordonnait, sous les peines portées par les saints canons, à tous les évêques et prélats de quelque lieu que ce fût, de s'y trouver au jour marqué, comme ils y étaient obligés en vertu du serment qu'ils lui avaient prêté; qu'il priait l'empereur, le roi de France, et tous les autres rois et princes, pour l'amour de Jésus-Christ et pour le salut de la chrétienté, de s'y trouver en personne, ou, s'ils ne le pouvaient pas, d'y envoyer leurs ambassadeurs comme ils l'avaient souvent promis à Clément et à lui-même, et d'obliger aussi les prélats de leurs royaumes d'y venir et d'y demeurer jusqu'à la fin, pour déterminer ce qui serait nécessaire et convenable pour la réformation de l'Eglise, l'extirpation des hérésies et l'entreprise de la guerre contre les infidèles.

(Voir Sleidan, *De statu religionis et reipublicæ*, etc., liv. X, p. 159 et 160, de l'édition de Badius).

SCIENCES NATURELLES

—

ORIGINE ET ANCIENNETÉ DE L'HOMME

PREMIÈRES POPULATIONS HUMAINES DE L'EUROPE[1]

« Dieu donc créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il les créa mâle et femelle. Et Dieu les bénit et leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux des cieux, et sur toute bête qui se meut sur la terre. Or, l'Eternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre et il avait soufflé dans ses narines une respiration de vie; et l'homme fut fait une âme vivante[2]. »

Voilà dans quels termes la Bible nous raconte la naissance de l'humanité et nous fait connaître sa destinée sur la terre. Je voudrais maintenant étudier avec vous dans ces deux conférences, à la double lumière de nos livres sacrés et des sciences naturelles, cette création de l'homme et les premiers pas qu'il a faits pour marcher à la conquête de l'empire que lui donna le Créateur.

Quelle est la place qui revient à l'homme dans les cadres biologiques, quelle est son origine? Voilà la première question que nous chercherons à éclaircir. Nous nous demanderons, si l'espèce humaine est une ou multiple et si nos premiers parents furent le produit d'une création spéciale de Dieu, ou la transformation des animaux supérieurs par la seule force des lois fatales de la nature.

En second lieu, nous examinerons rapidement quelles sont les traces que les premières populations humaines ont laissées sur le globe, et principalement dans nos contrées, dans ces âges lointains auxquels n'atteignent pas nos plus vieilles chroniques et nos plus anciennes légendes.

[1] Conférences données à l'Union chrétienne de jeunes gens de Nîmes, les 15 et 19 mars 1864. Il n'est pas de sujet qui offre plus d'intérêt et d'actualité que celui qui est abordé dans cet article, car jamais on n'a vu les écoles matérialistes ou sceptiques plus acharnées à contester la noblesse native de l'humanité et à en faire le dernier terme de l'animalité. (*Réd.*)

[2] Genèse, I, 27, 28; II, 7.

Mais comment aborder une pareille étude sans toucher à la question des rapports du Créateur avec la création? J'ai l'honneur de parler devant un auditoire dont les membres portent le glorieux titre de *chrétiens;* vous et moi nous faisons profession d'appartenir à l'Eglise du Christ, il ne doit donc point y avoir d'équivoque entre nous, et je me sens obligé de vous dire dès le début quel est l'enseignement religieux qui ressort de l'étude que je vous présente.

Trois systèmes, seuls francs et sans réticence ont été proposés pour expliquer ces rapports du Créateur avec la création, le panthéisme, le déisme et le théisme. Ce dernier, qui est celui de l'Eglise chrétienne, nous enseigne que le monde a été créé par un acte d'amour d'un Dieu libre et personnel. Chrétiens, rejetterons-nous donc le surnaturel au nom de lois immuables? Non certainement, et nous croyons que Celui qui a posé ces lois peut aussi en suspendre le cours, en un mot que Dieu agit constamment. Après avoir créé une première fois, il ne s'est pas endormi dans un éternel repos; il veille sur son œuvre. Etre absolument libre, on ne peut savoir s'il créera ou ne créera point, car « un acte absolument libre ne peut se déduire logiquement, comme une conséquence de son principe [1]. » Comment donc dirons-nous qu'après avoir créé, il ne créera pas encore? Qu'avons-nous besoin de l'hypothèse de la transformation des espèces pour passer de l'une à l'autre? Dieu a créé à l'époque des crustacés dévoniens, des mammifères de l'époque tertiaire, il a créé encore à l'origine de l'homme.

Un Dieu personnel et libre et également sage n'agit point par caprice. Si donc il a créé des espèces en leur donnant le moyen de se multiplier suivant des lois qu'il a aussi créées, il laissera agir ces lois, et n'en suspendra l'effet que pour manifester son amour pour sa créature ou sa colère contre le mal, ce qui constitue le surnaturel. Il n'a donc créé pour chaque espèce qu'une seule fois. La croyance en un Dieu libre et personnel amène donc à rejeter également, avec la théorie de la transformation des espèces, celle de la génération spontanée. Nous exposerons plus loin quelques-unes des raisons scientifiques qui amènent pour la première de ces deux théories au même résultat, en les appliquant à l'étude de l'origine de l'homme.

Il y a près de vingt ans, dans une des séances de la Société géologique de France, un savant belge, M. d'Omalius d'Halloy, insista sur cette idée, souvent émise, qu'il faut éviter de faire intervenir les considérations religieuses dans les discussions sur des sciences naturelles. M. Nérée-Boubée lui répondit que les géologues qui ont fait apercevoir une correspondance frappante entre la série des faits géologiques et l'ordre des créations consigné dans la Genèse, n'ont nullement invoqué l'autorité des livres saints à l'appui de leurs systèmes ou de leurs explications, mais

[1] François Bonifas, *Étude sur la théodicée de Leibnitz.* 1863.

ont simplement signalé le fait remarquable de la relation qui existe entre le résultat des observations acquises à la science et le récit de la Genèse, et qu'on ne saurait dire que ce soit là faire intervenir les considérations religieuses dans les discussions de la science [1].

Cette distinction entre le domaine religieux et le domaine scientifique nous paraît nécessairement devoir être faite par quiconque aborde l'etude des sciences. Il serait fâcheux de faire intervenir dans une discussion scientifique les considérations religieuses, qui n'ont de valeur que pour le croyant. C'est une chose grave et qui peut avoir les résultats les plus déplorables et les plus dangereux. On a voulu le faire au moyen âge et au nom de l'astronomie biblique on a emprisonné Galilée, ou si l'on veut le faire aujourd'hui, on répond, au nom d'une science prétendue indépendante et affranchie de tout joug, que la Bible est un enseignement suranné.

La science et la foi ne sont pourtant pas incompatibles. Leur alliance s'est souvent réalisée, et la foi ne s'oppose pas à ce qu'il y a de légitime et de vrai dans les recherches de la science et dans les investigations de la pensée. Mais cela, à la condition de séparer les deux domaines dans la discussion, de ne les réunir qu'après la conclusion, et, comme le dit Pascal, de « s'offrir à l'inspiration de Dieu avec humiliation. » La science, en effet, en est encore à ses premiers pas, son édifice est à peine commencé et elle peut affirmer demain ce qu'elle nie aujourd'hui.

Est-ce à dire que je regarde la science comme assez peu solide dans sa marche pour que demain détruise ce qu'a fait aujourd'hui? Non, certainement; si cela était, elle ne serait pas digne d'occuper notre esprit; mais ce qui reste ce sont les faits bien observés, ce qui passe ce sont les théories. Une théorie est une induction. Pour qu'une induction soit rigoureuse, il faut qu'elle embrasse l'ensemble de tous les faits, et quand notre induction pourra-t-elle se vanter de l'avoir fait? Que de théories n'avons-nous pas vues naître et mourir dans les sciences naturelles? et combien d'autres rejetées d'abord par la science n'avons-nous pas vues se relever d'une pareille condamnation? Celle de la génération spontanée, hier généralement acceptée, aujourd'hui encore savamment défendue dans ses derniers retranchements, demain sans doute complétement abandonnée; l'histoire de la création telle que la raconte Moïse, laissée naguère aux femmes et aux esprits faibles et que les nouvelles découvertes géologiques confirment tous les jours davantage; enfin le déluge contemporain de l'homme, nié hier par les savants, et que des faits récemment observés semblent établir de la manière la plus certaine.

Dans l'étude des livres sacrés il faut se garder d'un double écueil. On ne doit point y chercher un manuel de géologie, d'astronomie, de politique; en un mot, un code scientifique donnant la réponse à tous les pourquoi de

[1] *Bulletin de le Soc. géol. de France*, 2e série, t. III, p, 490 sq.

l'esprit humain curieux de savoir : la Bible est avant tout une révélation morale et religieuse. Mais un autre écueil, dans lequel on tombe facilement de nos jours, c'est de n'y voir que l'exposé des vues merveilleuses et perçantes de quelques consciences d'élite depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ. Disons-le nettement, la Bible est d'inspiration divine, non pas seulement de cette manière large et facile de quelques-uns, qui comparent cette inspiration à celle des ouvrages d'un Augustin ou d'un Pascal, mais d'une manière plus directe encore. L'Esprit de Dieu s'est manifesté d'une façon toute spéciale aux hommes qu'il a choisis pour parler à son Eglise, et de cette action directe de l'Esprit est provenue une œuvre une dans son ensemble bien qu'émanée d'auteurs divers et nombreux. C'est, par une comparaison tirée des sciences naturelles, une inspiration organique, où tout se lie et s'enchaîne, en sorte qu'on n'en peut *rien* retirer sans mettre en souffrance le corps tout entier.

Maintenant dira-t-on que cette œuvre ainsi inspirée, mais écrite par la main de l'homme, plusieurs fois recopiée, ne renferme aucun passage indûment interposé, aucune erreur scientifique, historique, géographique? Non, sans doute, de pareilles erreurs sont inévitables, car si l'Esprit de Dieu parlait au cœur de l'homme, c'est la main de l'homme qui écrivait. Mais en somme, comment le Dieu qui nous a révélé la vérité morale, aurait-il laissé l'erreur physique se glisser partout à côté d'elle? Qu'il y ait encore dans la Bible bien des points obscurs, bien des détails incompris, bien des récits en contradiction avec la science de nos jours, qui s'en étonnerait? Mais nous avons la conviction que le voile tombera peu à peu, que nous comprendrons mieux en sachant mieux, et que nous verrons un jour un merveilleux accord où nous croyons voir régner un désaccord complet.

Notre science commence à peine, avons-nous déjà dit; téméraire serait celui qui voudrait mettre toutes ses assertions d'accord avec les récits bibliques, mais plus téméraire encore est celui qui vient dire : « La Bible est en opposition avec la science. »

Il suffit de jeter les yeux en arrière de quelques années pour s'en assurer. Tandis que le croyant acceptait avec une sérénité que le doute scientifique ne venait pas encore troubler, le récit de la création de Moïse et celui du déluge, le philosophe sceptique, le savant, renvoyait ces récits aux légendes et à la fable. La création? disait-il, mais qu'est-ce que cette création accomplie en sept jours, que cette lumière créée avant le soleil, que cette terre sans forme? Le déluge? mais où en sont les preuves matérielles, où en sont les traces géologiques? L'homme, ajoutait-il, est postérieur aux cataclysmes et aux grandes débâcles, durant lesquels se sont déposés ces terrains que le théologien géologue Buckland a nommés *diluvium*. Tout récent sur la terre, il n'a pas été le témoin des grandes débâcles glaciaires et des grandes eaux; tout au plus a-t-il assisté à des inondations partielles dont le souvenir s'est perpétué dans les légendes

des peuples; mais ces inondations, que l'on ne comprend guère avoir été plus fortes que celles dont nous pourrions encore être témoins aujourd'hui, n'ont pas englouti des populations humaines qui fuyaient devant elles, ni des races entières d'animaux.

Aujourd'hui la science est en chemin de prouver tous ces faits. L'homme a laissé ses restes dans les couches diluviennes avec le mammouth, le grand ours, le rhinocéros à deux cornes. Mais tandis que ces animaux périssaient pendant cette période, l'homme lui a survécu avec l'élan, le bœuf domestique, le cheval et les autres animaux qui peuplent aujourd'hui le globe.

Nous l'avouons toutefois, il y a encore des différences entre ce déluge et le déluge biblique, mais ne s'aplaniront-elles pas un jour? qui oserait le dire? On a eu le tort au moyen âge de vouloir faire dire à la Bible plus qu'elle ne disait, de vouloir y trouver plus qu'il n'y avait, et ce tort beaucoup de personnes l'ont encore aujourd'hui, notamment ses adversaires, ce qui leur permet de triompher facilement. Ainsi, pour la création, rien dans le texte ne s'oppose à admettre de longues périodes au lieu de jours de vingt-quatre heures, le texte y porte au contraire puisque la création du soleil, qui marque les jours horaires, n'est que de la quatrième époque. Pourquoi donc certaines personnes, au nom de la science, regardent-elles cette explication comme un subterfuge de la foi effrayée. Evidemment ici, loin de rien détruire, la science ne nous a appris qu'à mieux comprendre.

Mais, dit-on encore, la Bible indique une création de végétaux, puis d'animaux aquatiques, enfin de mammiferes et d'oiseaux, et la géologie nous apprend qu'il y a eu des créations réitérées de toutes ces choses. Ici encore on veut faire dire à la Bible plus qu'elle ne dit. N'est-il pas vrai que les végétaux ont apparu les premiers, puis les poissons et en dernier lieu les mammifères et les oiseaux, et que la création de l'homme a couronné cet ensemble, Or c'est là tout ce que dit la Bible. Rien ne s'oppose dans le texte sacré à ce qu'il y ait eu des végétaux créés en même temps que des poissons, des végétaux et des poissons créés en même temps que des mammiferes, une flore et une faune enfin créées en même temps que l'homme. Ici, comme précédemment, la science nous a appris à mieux comprendre, mais elle n'a rien détruit que les chimères qu'elle avait créées elle-même dans ses premiers âges.

Qu'est-ce qui s'oppose dans la Bible à l'admission des époques géologiques? Au troisieme jour, est-il dit, Dieu sépara le sec d'avec les eaux. Cela n'est-il pas exact? Cette séparation n'a-t-elle pas précédé toute création, et cela veut-il dire que le sec du troisième jour soit le sec d'aujourd'hui?

La révélation nous expose ainsi rapidement dans ce premier chapitre de la Genèse, la création du monde, non pour nous apprendre le comment, et satisfaire notre curiosité, mais pour nous enseigner, ce que la

géologie ne nous apprendra jamais, que nous devons la vie, avec tout ce qui nous entoure, à un Dieu personnel et libre qui a créé toutes ces choses par un acte d'amour. Voilà ce que nous devons demander à ce premier chapitre si commenté et si attaqué, à toute la Bible la vérité religieuse et morale.

Et maintenant, suivant l'invitation de l'Apôtre d'examiner toutes choses afin de retenir ce qui est bon[1], étudions la nature sans crainte de la science, et, quelles que puissent être ses allures d'un jour, travaillons avec foi, sûrs que ses conquêtes nous feront tous les jours mieux comprendre la Parole de Dieu, et ces deux grands actes de son amour envers nous, notre création et notre rédemption.

I.

Chacun sait que l'on a réparti tous les corps de la nature dans trois grandes divisions qui ont reçu depuis longtemps le nom de Règnes, savoir le *Règne minéral*, le *Règne végétal* et le *Règne animal*. L'homme était compris dans le dernier; mais quelques auteurs modernes ont proposé pour lui l'établissement d'une quatrième grande division sous le nom de *Règne humain*. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, l'un d'eux[2], caractérise le règne végétal par la vie végétative, le règne animal par la vie végétative et animale, le règne humain par la vie végétative, animale et morale.

On peut objecter à cette définition qu'il n'y a pas parité entre les trois termes qui marquent la progression d'un règne à l'autre. En effet la vie végétative a des parties anatomiques qui lui sont propres, c'est la cellule organisée, albumine, cellulose ou fibrine, qui est la base de tous les tissus organiques; la vie animale a des organes qui lui sont également propres et qui sont étrangers à la précédente : l'animal se meut et sent, et pour cela il a, de plus que les végétaux, un système nerveux qui préside aux fonctions de relation. Mais où sont les organes nouveaux de la vie morale? Dieu a doué l'homme du don précieux de la pensée, mais il n'a pas créé un instrument nouveau pour cette pensée. La vie morale est un souffle divin qui s'est contenté, pour ses manifestations les plus élevées, d'un corps animal. C'est ce corps animal qui seul, disent les naturalistes, est dans le domaine de la classification et des sciences naturelles.

Ils ajoutent encore que les règnes jusqu'ici reconnus ne sont pas des séries rectilignes, mais divergentes, que ce n'est pas aux espèces végétales supérieures que touchent les espèces animales inférieures, mais aux inférieures, et que le règne humain rapproché des précédents n'offre pas

[1] 1 Thessaloniciens, V, 21.
[2] *Histoire naturelle générale des règnes organiques*. Paris, 1859.

cette divergence. C'est aux animaux supérieurs en effet que viendraient toucher les races humaines les plus dégradées.

Pourtant au point de vue de la science la plus élevée, c'est-à-dire de la philosophie et de la religion, l'établissement d'un règne humain est légitime et son existence réelle; aussi nous ne pouvons qu'applaudir à ces paroles si chrétiennes de M. de Rougemont[1], qui, après avoir dit que le minéral est, que le végétal est et vit, que l'animal est, vit, se meut et sent, ajoute : « Puis apparaît l'*esprit*, l'*intelligence*, qui s'ajoute à l'âme vivante et constitue l'homme..... L'homme est, vit, se meut et sent, pense et prie. Enfin, par un dernier anneau qui complète et termine cette chaîne si simple et si solide, la divinité s'ajoute à l'humanité et forme le Dieu-Homme, Jésus-Christ, second et dernier Adam, esprit vivifiant, père d'une humanité spirituelle qui est le Règne de la grâce. L'homme spirituel est, vit, se meut et sent, pense et prie, croit et aime. »

Mais il nous faut redescendre des sommets si élevés de la philosophie religieuse. Si le règne humain peut être légitimement établi sur ces hautes considérations, peut-il l'être aussi légitimement au point de vue spécial des sciences naturelles?

Celles-ci, que le matérialisme moderne érige en sciences suprêmes, doivent être tenues au rôle plus modeste de sciences de l'observation des faits extérieurs. A ce titre elles ne peuvent considérer et étudier, dans le sujet qui nous occupe, que l'homme animal, l'homme physique. Celui-ci est le seul qui tombe sous le coup de la classification; d'ailleurs pour combattre le matérialisme il faut descendre sur son terrain, c'est le seul moyen de se rencontrer et de lutter corps à corps. Faisons donc abstraction pour un moment dans l'homme, que nous pouvons appeler avec Gallien un *animal divin*, de ce divin qui sort du domaine des sciences naturelles; ne considérons que l'homme physique, et cherchons quelle serait ainsi sa place dans la série animale et quelles conséquences en peuvent être tirées. Présenter ainsi successivement l'homme au point de vue de la philosophie religieuse la plus élevée et à celui des sciences purement naturelles, c'est faire ce que conseille Pascal lorsqu'il dit : « Il ne faut pas que l'homme croie qu'il est égal aux bêtes, ni qu'il croie qu'il est égal aux anges, ni qu'il ignore l'un et l'autre; mais qu'il sache l'un et l'autre. »

Le squelette de l'homme, la disposition de son système nerveux logé dans un étui osseux et supérieur aux organes de la nutrition, le caractère de ses organes respiratoires en communication avec le tube intestinal en font un animal *vertébré*. De plus, le mode de son développement embryonnaire le classe avec les mammifères, les oiseaux et les reptiles dans le premier type des vertébrés qui ont reçu le nom d'*allantoïdiens*.

[1] Fr. de Rougemont, *l'Homme et le Singe, ou le Matérialisme moderne*, br. 63 p. Neuchâtel, S. Delachaux, 1863.

Par son cerveau, son cœur, ses poumons, son diaphragme complet, l'articulation de sa mâchoire avec le temporal, la colonne vertébrale aboutissant à la tête, enfin par le caractère de l'allaitement, c'est un *mammifère*.

Linnée et les naturalistes de son école plaçaient l'homme dans le premier ordre de cette classe qu'ils nommaient *Primates*, et qui comprenait en outre les singes, les makis et les chauves-souris, le caractère de cet ordre étant une supériorité d'ensemble sur les autres animaux et des mamelles pectorales généralement au nombre de deux.

Cuvier et les naturalistes de l'école de Blumenbach acceptaient bien cette sériation de Linnée, mais ils séparaient l'homme des primates sous le nom de *Bimane*. Rien ne justifie cette séparation, et il faut conserver les primates de Linnée, en retranchant les chauves-souris qui doivent former un ordre à part et inférieur. La présence de mains, caractérisées par un pouce opposable n'autoriserait en effet la création de l'ordre des bimanes, qu'autant que l'on pourrait, en se basant sur le même caractère, partager les singes eux-mêmes en deux ordres, les quadrumanes et les pédimanes. Parmi les singes, en effet, certains ont quatre mains, d'autres n'en ont que deux, mais aux membres postérieurs. Or une pareille division serait contraire à tous les autres caractères.

L'homme animal doit donc faire partie des primates de Linnée, c'est le seul classement logique dès qu'on n'en fait pas un règne à part; mais à quel titre rentre-t-il dans cet ordre? Faut-il, comme Linnée, n'y distinguer que trois genres : *Homo*, *Simia* et *Lemur*, et comprendre dans le premier avec l'homme qu'il appelait *homo sapiens*, l'orang-outang (*homo satyrus*), le chimpanzé (*homo troglodytes*), le gibbon (*homo-Lar*), c'est-à-dire les singes anthropomorphes? Non; il faut faire de tout cela des genres, et l'homme reste à la tête formant le *Genre humain*.

Hâtons-nous d'ajouter qu'il a des caractères anatomiques en rapport avec des fonctions physiologiques particulières, qui en font un animal destiné sur cette terre à exercer des fonctions qui lui sont propres. Nous allons passer rapidement en revue ces caractères, en indiquant ceux qui le rapprochent des singes anthropomorphes et ceux qui l'en séparent.

L'homme n'a de mains qu'aux membres antérieurs.

Par suite de la disposition harmonique de la tête, du tronc et des membres, sa stature est droite, tandis que les singes, bien que certains se rapprochent de la verticalité, ont une station oblique due à une moindre dimension des os iliaques et du sacrum et à ce que la colonne vertébrale ne forme qu'un seul ressort.

Sous le rapport de la formule dentaire l'homme est voisin des singes de l'ancien continent, mais ayant un régime qui lui est particulier, la forme de ses dents lui est également propre.

Chez l'homme les orbites forment une cavité presque complétement close, chez les singes ce caractère tend déjà à disparaître.

Le nez de l'homme, à cloison étroite comme celui des singes de l'an-

cien continent, est remarquable par la saillie qu'il forme sur le visage, et ses membres antérieurs ne présentent pas entre la première et la seconde rangée du carpe l'os intermédiaire que présentent ceux des singes. Il est vrai toutefois que chez le chimpanzé on ne retrouve pas l'os intermédiaire, et que chez le hasique de Bornéo on observe, comme l'indique son nom, une forte saillie nasale[1].

Il faut remarquer que ceux de ces caractères, qui sont communs à l'homme et aux singes, ne se retrouvent réunis ni chez le chimpanzé, ni chez l'orang-outang, ni chez le gorille. Ils sont disséminés un à un dans des genres bien différents, quelques-uns même assez inférieurs comme le hasique; ils sont donc suffisants pour faire établir pour l'homme un genre à part.

Mais ce qui sépare l'homme des autres primates et le met au-dessus de tous les animaux, c'est son système nerveux. Le système nerveux est l'instrument des facultés intellectuelles, et l'homme, qui a l'intelligence et les rapports les plus parfaits, a aussi le système nerveux et le cerveau le plus perfectionnés, perfection qui influe d'une manière heureuse sur certains de ses organes pour leur donner une véritable supériorité sur ceux des singes. C'est ainsi que sa main, qui n'est plus seulement pour lui un organe de préhension, mais un organe tactile, a le pouce plus long, mieux opposable aux autres doigts, la paume plus large et la peau douée d'une sensibilité plus exquise surtout à l'extrémité des doigts.

Le cerveau de l'homme, comparé à celui du singe, a été considéré par M. Owen comme tout à fait différent de ce dernier. Ce naturaliste a donc établi pour l'homme, sur la considération du cerveau, une sous-classe des mammifères sous le nom d'*archencéphales*. Les hémisphères du cerveau recouvrent en les dépassant, en avant les nerfs optiques, en arrière le cervelet, développement qui est particulier à l'homme. Chaque hémisphère présente à la face inférieure trois lobes; le troisième ou lobe postérieur a été regardé par M. Owen comme spécial à l'homme, ainsi que la corne postérieure et le petit hippocampe qui caractérisent ce lobe. Un autre savant anglais, M. Huxley a protesté contre ces conclusions; mais du débat qui dure encore, il ressort clairement que jamais la saillie des hémisphères sur le cervelet n'est aussi proéminente chez les singes que chez l'homme, que la corne postérieure, généralement rudimentaire, n'y forme jamais un enfoncement aussi marqué et que le petit hippocampe n'y est jamais dessiné complétement. Tout cela est très important; mais ce qu'il faut citer avant tout cela, c'est le développement du lobe antérieur du cerveau, son poids exceptionnel, sa grande hauteur verticale et surtout la richesse, la complication et la profondeur de ses circonvolutions.

[1] Nous pourrions signaler encore chez l'homme un plus grand développement du muscle deltoïde, l'appendice vermiculaire du cæcum propre aussi au gorille; l'oreille bordée, ce qui s'observe un peu sur le gibbon et l'orang-outang, la petite dimension de l'oreille externe, la présence d'un lobule déjà plus petit chez le nègre, etc.

Toutefois ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ce développement des hémisphères cérébrants de l'homme existe même à l'état embryonnaire. Même dans cet âge fœtal, il ne ressemble pas à celui des singes. Chez ceux-ci ce sont les parties postérieures ou des instincts bestiaux qui se développent d'abord; chez l'homme, au contraire, c'est la partie antérieure, organe de l'intelligence, qui se montre la première et qui présente les premières circonvolutions. Le cerveau de l'homme croît depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence, tandis que celui des singes, même les plus supérieurs, reste stationnaire, quelquefois même diminue. Ajoutons que les nains eux-mêmes ont un grand cerveau, tandis que celui des singes les plus gigantesques atteint à peine les dimensions du cerveau d'un enfant nouveau-né. MM. Gratiolet et Lauret ont aujourd'hui mis tout cela hors de doute.

Au point de vue de la classification naturelle, tout ce que nous venons de dire est suffisant pour justifier la distinction que nous avons faite d'un *genre humain*, premier genre de la première classe des animaux. Mais d'après les dernières considérations que nous venons d'exposer sur le développement de son cerveau, nous sentons qu'il a été créé pour exercer un empire sur tous les autres êtres et pour une destinée particulière. Le cerveau, en effet, est l'organe nécessaire des rapports du physique avec le moral, il n'est pas la cause de l'intelligence, mais il est la condition de ses manifestations. Ce n'est pas parce qu'il a un cerveau plus développé que l'homme est plus intelligent, mais c'est parce qu'il était destiné par le Créateur à avoir une âme intelligente et pensante qu'il a été mieux doué sous le rapport de l'organe qui met en relation son âme avec son corps. Selon l'expression biblique, son âme a été faite à l'image de Dieu, et c'est là ce qui le caractérise, ce qui le distingue par-dessus tout, et nous permet, détachant ce premier genre du reste de la série, de proclamer pour lui dans une classification philosophique l'établissement du *règne humain*.

« On conviendra, dit Buffon[1], que le plus stupide des hommes suffit pour conduire le plus spirituel des animaux; il le commande et le fait servir à ses usages, et c'est moins par force et par adresse que par sa supériorité de nature, et parce qu'il a un projet raisonné, un ordre d'actions, et une suite de moyens par lesquels il contraint l'animal à lui obéir; car nous ne voyons pas que les animaux qui sont plus forts et plus adroits commandent aux autres et les fassent servir à leur usage; les plus forts mangent les plus faibles; mais cette action ne suppose qu'un besoin, un appétit; qualités fort différentes de celle qui peut produire une suite d'actions dirigées vers le même but. Si les animaux étaient doués de cette faculté, n'en verrions-nous pas quelques-uns prendre l'empire sur les autres et les obliger à leur chercher la nourriture, à les veiller, à les garder, à les soulager lorsqu'ils sont malades ou blessés? Or, il n'y a parmi les ani-

[1] Buffon. *Discours sur la nature de l'homme.*

maux aucune trace de cette subordination, aucune apparence que quelqu'un d'entre eux connaisse ou sente la supériorité de sa nature sur celle des autres; par conséquent, on doit penser qu'ils sont en effet tous de même nature, et en même temps on doit conclure que *celle de l'homme est non-seulement fort au-dessus de celle de l'animal, mais qu'elle est aussi tout à fait différente.* »

On a dit que cette supériorité intellectuelle de l'homme tenait à la faculté dont il était doué d'avoir un langage articulé, et on a fait pour l'homme le *règne du Verbe* en disant que cette faculté, en délivrant l'intelligence de l'esclavage des sens, est la condition première de toutes les idées morales. Nous penserions donc parce que nous parlons, et ce serait la rencontre fortuite faite autrefois par un de nos pères des premiers sons articulés qui nous aurait fait passer de l'animalité proprement dite à l'humanité. Nous ne pouvons pas accepter une pareille doctrine; il faut renverser les termes et dire que nous parlons parce que nous pensons; ajoutons toutefois qu'il y a une réaction évidente et que la parole sert à éclairer, à guider et à fortifier notre pensée.

« Il est si vrai que ce n'est pas faute d'organes que les animaux ne parlent pas, dit encore Buffon[1], qu'on en connaît de plusieurs espèces auxquels on apprend à prononcer des mots et même à répéter des phrases assez longues; et peut-être y en aurait-il un grand nombre d'autres auxquels on pourrait, si l'on voulait s'en donner la peine, faire articuler quelques sons[2] : mais jamais on n'est parvenu à leur faire naître l'idée que ces mots expriment; ils semblent ne les répéter et même ne les articuler que comme un écho ou une machine artificielle les répéterait ou les articulerait. Ce ne sont pas les puissances mécaniques ou les organes matériels, mais c'est la puissance intellectuelle qui leur manque. »

Nous venons de déterminer la place que l'homme occupe dans la série des êtres. Nous en avons fait un règne, et dans ce règne un genre unique; il nous reste maintenant, pour en finir avec la question de la classification, à examiner si le *genre humain* se compose d'une ou de plusieurs espèces. C'est dans le sens de l'unité que la religion tranche cette question; est-ce également dans ce sens que se prononce la science? Nous répondrons sans hésiter que oui, bien qu'il y ait un certain nombre de savants qui combattent pour l'opinion contraire. Je citerai parmi les monogénistes MM. Milne-Edwards, Flourens, Hollard et de Quatrefages. Ce dernier a publié, il y a trois ans, sur ce sujet, dans la *Revue des Deux-Mondes*[3], une série d'articles auxquels je renverrai ceux qui voudraient étudier d'une manière plus approfondie cette question, les limites de ces conférences ne me

[1] Buffon, *loc. cit.*
[2] M. Leibnitz fait mention d'un chien auquel il avait appris à prononcer quelques mots allemands et français. (Note de Buffon.)
[3] Numéros des 15 décembre 1860, 1er et 15 janvier, 1er et 15 mars et 1er avril 1861.

permettant pas de m'étendre autant que je le désirerais[1]. Je me bornerai pour le moment à faire remarquer qu'on discute dans le vide tant qu'on n'a pas déterminé d'une façon précise ce que c'est que l'espèce, et je veux m'en tenir maintenant à un seul argument que je tirerai de cette détermination.

Tandis que pour produire un corps brut, il suffit de mettre en jeu des forces qui résident tout entières dans la matière, pour produire un être vivant il faut autre chose; il faut un autre être vivant, un parent semblable à lui[2], suivant l'adage de l'école : *Omne vivum ex vivo eadem evolutione prædito.* « Il y a donc, dit M. Milne-Edwards[3], une sorte de succession, de transmission de la force vitale non interrompue entre tous les individus qui forment dans l'espace des temps une chaîne dont chaque espèce se compose. »

Voilà l'espèce : *l'ensemble des êtres qui se perpétuent par la génération en formant une chaîne non interrompue*[4]. Certains faits paraissent à quelques auteurs apporter certaines réserves à cette définition, mais ils n'ont aucune importance pour le sujet qui nous occupe et nous pouvons dire que c'est la définition généralement adoptée. L'espèce ainsi définie, il est inutile de s'appesantir davantage sur ce sujet pour prouver que le genre humain, chez lequel les croisements sans nombre sont toujours faciles et féconds, ne renferme qu'une seule espèce, et que la fraternité biblique n'est pas seulement une magnifique conception, mais une réalité. Nous aurons du reste l'occasion de revenir plus loin sur cette question à propos des races et des variétés.

II.

Nous avons dit que, considéré au point de vue le plus strict des sciences naturelles, le genre humain doit être placé dans la classification zoologique à côté des genres qui forment le groupe ordinairement désigné sous le nom de singes, dans l'ordre des primates. N'y a-t-il pas là quelque chose d'humiliant pour l'homme, quelque chose qui donnerait prise à cette théorie matérialiste de la transformation des espèces que nous

[1] Voir plus loin ce qui a rapport aux races et aux variétés, on y trouvera indiqués les principaux arguments des monogénistes.

[2] Les découvertes de la généagenèse et les belles expériences de M. Pasteur et autres ont mis ce fait hors de doute, en détruisant complétement la théorie de la génération spontanée.

[3] Cours professé à la Sorbonne en 1863-1864, *Revue des cours scientifiques*, du 5 décembre 1863.

[4] J'ai développé quelques-unes des considérations qui doivent amener à ce résultat dans un mémoire publié avec la collaboration de mon ami le docteur Emile Bertin, sous ce titre : *De la Méthode et de l'Espèce en histoire naturelle.* Br. in-8°, 39 pages. Paris, Victor Masson, 1860.

allons avoir à examiner et qui nous donne un singe pour ancêtre? On peut répondre hardiment que non, et que, pour en être si rapproché dans la classification, l'homme, même l'homme animal, n'en est pas moins dans la nature très éloigné du singe. Et c'est ici surtout que nous devons admirer la sagesse et la puissance du créateur, qui, disposant de forces et de formes infinies, s'est tenu à l'exécution de certains types, dans laquelle il a obtenu des résultats si différents avec des modifications si petites.

Je veux me dérober encore ici derrière le témoignage de Buffon, qui s'exprime ainsi dans son *Discours sur la nature de l'homme*. « Il est vrai, que l'homme ressemble aux animaux par ce qu'il a de matériel, et qu'en voulant le comprendre dans l'énumération de tous les êtres naturels on est forcé de le mettre dans la classe des animaux ; mais *la nature n'a ni classes ni genres*, elle ne comprend que des individus. » Au lieu d'individus mettons ici des espèces, la définition moderne de l'espèce telle que je viens de la faire connaître nous en donne le droit, puisque celle-ci est le résultat d'une loi naturelle. « Ces genres et ces classes, ajoute le savant naturaliste du siècle dernier, sont l'ouvrage de notre esprit, ce ne sont que des idées de convention ; et lorsque nous mettons l'homme dans l'une de ces classes, nous ne changeons pas la réalité de son être, nous ne dérogeons point à sa noblesse, nous n'altérons pas sa condition, enfin nous n'ôtons rien à la supériorité de la nature humaine sur celle des brutes; nous ne faisons que placer l'homme avec ce qui lui ressemble le plus, en donnant même à la partie matérielle de son être le premier rang. »

Nous venons de dire que la nature ne connaissait que des espèces et des individus. Emettre une pareille opinion c'est dire que nous croyons que les espèces sont fixes, qu'elles ont été chacune le produit d'un acte spécial du Créateur et non le produit de la transformation les unes des autres par la seule application des lois de la matière. Cette opinion, enseignée par nos saints livres et par l'école spiritualiste, n'est pourtant pas admise par tous. L'école matérialiste enseigne au contraire qu'une espèce donnée se modifie et se transforme, dans de certaines conditions, de manière à en produire de nouvelles. Logiquement on est alors amené à conclure qu'une seule espèce a été créée, la plus simple sans doute, et que par des transformations et des perfectionnements successifs toutes les autres en sont sorties. Comme cette doctrine, exploitée de nos jours par les écoles matérialistes, est appliquée à l'origine de l'espèce humaine, nous devons en dire ici un mot.

Benoît de Maillet, à la fin du siècle dernier, sous le pseudonyme de Telliamed, Lamarck au commencement de ce siècle, M. Darwin aujourd'hui et d'autres naturalistes ont cherché à expliquer par l'action de milieux, de l'habitude, du besoin, de l'élection naturelle, les appropriations organiques et la transformation progressive des êtres vivants

Suivant Lamark, le principe qui forme et développe progressivement l'animalité est le *pouvoir de la vie*; le milieu est une *cause modifiante* qui gêne, arrête, dévie les effets de ce principe et trouble l'harmonie sériale des êtres par la production de divergences et d'hiatus. Mais qu'est-ce que le pouvoir de la vie? N'est-ce pas un mot à la place d'une idée, un mot qui laisse le problème tout entier? En tous cas, ce pouvoir se manifeste par deux agents : l'habitude et le besoin. Le besoin produit les organes, l'habitude les développe et les fortifie. Cette théorie est aujourd'hui abandonnée dans les termes où la maintenait Lamark, car l'observation prouve que l'habitude développe ou atrophie un organe déjà créé, mais ne le crée pas.

« Quiconque ose avancer sérieusement, dit Cuvier[1], qu'un poisson, à force de se tenir au sec, pourrait voir ses écailles se fendiller et se changer en plumes et devenir lui-même un oiseau, ou qu'un quadrupède, à force de pénétrer dans des voies étroites, de se passer à la filière, pourrait se changer en serpent, ne fait autre chose que prouver la plus profonde ignorance de l'anatomie. » En écrivant ces lignes, le grand naturaliste s'appuyait sur le principe, si fécond entre ses mains, des harmonies organiques et de la corrélation des organes.

A la puissance modificatrice du milieu et des habitudes, si sévèrement jugée par Cuvier, M. Darwin a essayé récemment de substituer celle de la *sélection ou élection naturelle*[2]. D'après lui, la nature a agi à la façon des éleveurs de bestiaux qui, pour modifier les races domestiques, pratiquent depuis longtemps par le choix des sujets destinés à la reproduction une *sélection artificielle*. Une élection naturelle toute semblable a produit et fixé dans la descendance des premiers êtres d'innombrables variétés, dont le nombre possible a toutefois été restreint par l'application d'un second principe naturel, celui de la *concurrence vitale*. Ce mot s'explique seul : c'est la prédominance du plus fort sur le plus faible, du mieux doué sur le moins bien doué, l'extension du premier et l'extinction du dernier. On comprend que, dans ce système, deux variétés auront d'autant plus de chances de coexister qu'elles seront plus éloignées. Ces variétés si éloignées, si différentes, lorsque des chaînons intermédiaires ont disparu, on les appelle des espèces.

M. Darwin en arrive ainsi à ne voir à l'origine que quatre ou cinq ancêtres, peut-être un seul, pour tout l'empire organique. « Je crois, dit-il, que tous les animaux descendent au plus de quatre ou cinq ancêtres, toutes les plantes d'un nombre d'ancêtres égal ou encore moindre. L'analogie pourrait me faire faire un pas de plus et m'amener à croire que tous les animaux et toutes les plantes descendent d'un prototype unique mais l'analogie peut être un guide trompeur. Néanmoins, il est certain

[1] Cuvier, *Anatomie comparée*.
[2] Ch. Darwin, *On the origin of species by means of natural selection*, 1859, traduit en français par Mlle Aug. Royer. Paris, 1862.

que tous les êtres vivants ont beaucoup de caractères en commun, la structure cellulaire, les lois de la croissance et de la reproduction. L'analogie nous conduit donc à inférer que tous les êtres organisés qui ont vécu sur cette terre, descendent probablement d'une forme unique primordiale, où pour la première fois, est entré le souffle de la vie. » On ne peut mieux et plus nettement affirmer la fraternité de l'homme, de l'huître et du chêne; mais la logique a souvent ses rigueurs, et cette conclusion extrême où elle pousse le naturaliste anglais, pourrait bien renfermer la condamnation même de son système.

Ce serait sortir des limites que je me suis imposées que d'exposer toutes les raisons que la science spiritualiste oppose dans cette lutte au matérialisme moderne. Je me borne à une seule remarque et je passerai ensuite à l'examen des preuves que les disciples de Lamark et de Darwin ont tirées de quelques débris humains des anciens âges, pour étayer la théorie de l'homme-singe, ce qui nous fera rentrer dans notre sujet.

L'homme dans l'élection artificielle agit dans un but déterminé, dans l'élection naturelle y a-t-il aussi pour la nature un but? Y a-t-il un instinct qui pousse le mâle investi d'une modification à rechercher une femelle qui en soit également investie? n'est-ce pas plutôt le contraire? Tout dans la nature au lieu de tendre à la multiplication des variétés ne tend-il pas à la fixité de l'espèce; et ce que les naturalistes appellent l'*atavisme* ou le retour au type primitif n'est-il pas la preuve de cette fixité naturelle? S'il n'y a pas but, finalité dans la nature, pour amener et fixer la plus petite modification, « il faut multiplier d'une manière si effroyable le nombre des accidents heureux, que l'on ferait beaucoup mieux, ce semble, de dire que l'on n'y comprend rien[1]. »

L'auteur auquel je viens d'emprunter cette dernière phrase, M. Paul Janet, qui combat le matérialisme du naturaliste anglais, ne demande pourtant à celui-ci pour admettre sa théorie, que l'adjonction d'un principe nouveau, celui de finalité. En admettant ce nouveau principe, l'hypothèse de M. Darwin, dit-il, « tout en conservant *l'avantage de dispenser la science d'avoir recours pour chaque création d'espèce à l'intervention personnelle et miraculeuse de Dieu*, n'aurait pas cependant le danger d'écarter de l'univers toute pensée prévoyante et de tout soumettre à une aveugle et brutale fatalité. »

Ainsi, si j'ai bien compris et si c'est bien là la pensée de l'école spiritualiste à laquelle appartient le savant professeur de la Sorbonne, on y veut maintenir l'idée de Dieu, mais dans une certaine limite; il s'agit du Dieu créateur mais non du Dieu conservateur. Je me trompe : il a jeté un regard sur l'avenir, et pour guider les lois d'élection, d'habitude, de concurrence vitale, qu'il a créées, il en a créé une de plus, celle de finalité.

[1] Paul Janet. *Le Matérialisme contemporain. — Une théorie anglaise sur les causes finales. Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1863.

Mais là se borne son action. En quoi donc la fatalité sera-t-elle moins aveugle et brutale, lorsque ce sera la finalité et non la concurrence vitale qui réglera l'élection? Une loi, quelle qu'elle soit, qui devra toujours s'exécuter forcément et rigoureusement est fatale, elle ne cesse de l'être que quand le législateur est là qui en surveille l'application, lorsqu'il peut faire grâce et en suspendre le cours. Mais alors il agit constamment, et où est l'*avantage de dispenser la science d'avoir recours pour chaque création d'espèces à l'intervention personnelle et miraculeuse de Dieu?*

Ce Dieu, si avantageusement dispensé d'agir, n'en est pas moins le Dieu du déisme; il a fait une nouvelle loi, mais il n'en est pas moins entré dans le repos depuis la création. Soyez conséquents avec vous-même, et si vous croyez à un Dieu personnel, actif et libre, admettez franchement son intervention personnelle dans l'ordre de ses créations. Où sera le miracle que celui qui a créé le monde ait créé directement l'homme? Pour nous, nous croyons scientifiquement à la fixité de l'espèce et à la création de chaque type spécifique, et cette croyance nous affermit dans celle au Dieu personnel, actif et libre de l'Evangile.

Nous avons vu depuis les temps historiques bien des espèces animales s'éteindre, comme le dinornis, l'æpyornis, le dronte, le cerf à bois gigantesque, nous n'en avons point vu se transformer ; et pourtant les partisans de l'*homme-singe* croient avoir saisi des preuves matérielles de la transformation des singes anthropomorphes en homme. Je ne veux pas parler de ces prétendues transitions graduées qui uniraient le gorille aux idiots, les idiots aux nègres, et le nègre à l'homme blanc, on en a fait justice, mais de deux crânes humains trouvés dans des conditions d'ancienneté très remarquables, et qui forment une des bases de l'argumentation matérialiste.

L'un de ces crânes a été trouvé dans la caverne d'Engis, dans la province de Liége, il y a longtemps déjà, et décrit par M. le docteur Schmerling dès 1833. Il y était associé avec d'autres ossements humains, des restes d'éléphants, d'ours, d'hyènes et d'autres mammifères éteints. Nous verrons plus tard que ce sont là des conditions d'une très grande ancienneté ; pour le moment il me suffit de dire que, malgré la forme un peu déprimée du front, ce crâne s'éloigne en tout de la forme bestiale et se rapproche singulièrement du type de la race caucasique le plus pur à laquelle appartiennent nos populations européennes. Ce type n'a donc pas notablement changé depuis ces temps si reculés, et il est inutile que nous insistions davantage sur ce fait.

Le second crâne, sur lequel s'appuient surtout les partisans de la transmutation, a été trouvé en 1857 près de Düsseldorf dans une caverne du Néanderthal, avec les autres parties d'un squelette humain. Je n'ai pas la prétention de m'attaquer ici à la savante étude anatomique qu'en a faite M. le professeur Huxley et que rapporte M. Lyell, dans son récent

ouvrage sur l'*ancienneté de l'homme*[1], mais aux conclusions qu'en tirent ces deux savants en faveur de la transmutation des espèces.

En premier lieu, toutes les autres parties du squelette se rapportent parfaitement aux formes humaines actuelles sans présenter aucune analogie de formes ou de dimensions avec celles correspondantes chez le chimpanzé. « M. le professeur Schaaffhausen (je cite ici textuellement M. Lyell lui-même), a bien montré que pour ces proportions le squelette du Néanderthal ne s'écarte pas du type moyen et n'indique pas du tout une transition entre l'homme et le singe. »

On ne peut donc se fonder que sur le crâne seul. Celui-ci a une capacité d'environ 1,220 centimètres cubes, qui le place entre les crânes extrêmes des habitants de l'Europe qui varient entre 859 et 1,781 centimètres cubes, tandis que le plus grand crâne de gorille que l'on ait mesuré n'en contient que 539. Qu'est-ce donc qui place ce crâne entre celui de l'homme et celui du singe le plus perfectionné? C'est uniquement sa forme surbaissée et la dépression du frontal au dessus de l'arcade sourcilière.

Pour expliquer ces deux faits, M. Huxley rejette tout d'abord toute idée de compression ou d'idiotisme et renvoie à ceux qui veulent que ce soit le crâne d'un idiot de prouver eux-mêmes cette hypothèse. Ce n'est sans doute pas là une méthode scientifique bien rigoureuse. Il faudrait en pareil cas examiner toutes les hypothèses et ne retenir que celle qui peut subir cet examen sous toutes ses faces. Mais j'ai hâte d'arriver aux conclusions qui ne peuvent être que de deux sortes.

Ou ce crâne appartient à une race intermédiaire entre le singe et l'homme, et qui a précédé la venue des races humaines supérieures; ou, appartenant à celle-ci, il marque, en vertu de ce que l'on nomme l'*atavisme* un retour à la forme primitive. C'est, je crois vers, cette dernière hypothèse que penchent MM. Huxley et Lyell. Je dois pourtant dire dès l'abord que ce dernier, lui-même, doute un peu de la valeur de ce témoignage. Voici, en effet, comment il s'exprime dans un de ces derniers chapitres : « Quant au remarquable squelette du Néanderthal, il est, quant à présent, trop isolé, trop exceptionnel, son âge est trop incertain, pour que nous puissions nous baser avec quelque confiance, sur les caractères anormaux qui le rapprochent du singe, et en conclure quelque chose, relativement à la question de savoir si, à mesure que nous retrouverons les traces de l'homme en remontant davantage dans le passé, nous le trouverons aussi se rapprochant de plus en plus, au point de vue de sa conformation physique, de ces espèces de quadrumanes anthropoïdes dont la structure a le plus d'affinités avec la sienne. »

A la rigueur, une telle déclaration pourrait nous suffire ; mais l'on a mis à présenter ce squelette comme un argument irrésistible une persistance qui nous oblige à entrer dans quelques détails.

[1] *The geological evidences of the antiquity of man*, by sir Charles Lyell. Londres, 1863. Traduit en français par M. M. Chaper. Paris, J.-B. Baillière, 1864.

Celui qui raisonnerait ainsi : — Voici un crâne qui présente une forme anormale non encore observée, mais dont tous les autres détails de forme ou de dimension concordent avec ceux des races humaines actuelles, il y a donc eu une race dont tous les individus avaient le crâne ainsi formé, — ne s'exposerait-il pas à ce qu'on lui rappelât l'histoire bien connue de ce voyageur qui, trouvant dans une auberge une servante avec des cheveux roux, écrivit sur son carnet de voyage que dans le pays qu'il traversait toutes les femmes avaient des cheveux roux ? Admettons toutefois cette façon au moins étrange de raisonner, il faudrait que cette race intermédiaire eût existé avant la race plus perfectionnée de l'époque actuelle. Ce crâne devrait donc s'être rencontré dans des conditions d'antiquité exceptionnelles et irrévocables. Or, on l'a trouvé dans un limon qui ne présentait aucune condition particulière d'antiquité. Pas de glacis stalagmitique, pas d'ossements d'animaux d'espèces perdues, rien qui en fixât l'âge. Trois ans après la découverte des ossements humains, on trouva dans la boue d'une cavité latérale de la caverne une canine d'ours. Elle ne fut trouvée ni par le docteur Fuhlrott, qui avait le premier décrit ces ossements, ni par le professeur Huxley, ni par sir Charles Lyell, mais par le propriétaire de la caverne ou plus probablement par des ouvriers. Je ne mets pas en doute leur véracité, mais puis-je donner le même témoignage à leur sagacité ? Or, lorsqu'il s'agit d'un témoin unique on a bien le droit et même le devoir d'être difficile, d'autant plus que M. Lyell, qui a vu cette dent chez le propriétaire de la caverne, avoue qu'il n'a pu « déterminer si elle appartenait à une espèce récente ou à une espèce perdue. » N'est-ce pas, aussi bien pour cette canine d'ours que pour le crâne humain lui-même, le cas de dire : *testis unus, testis ullus.*

Mais, dit-on, ce témoin n'est pas unique, il y a les crânes d'Eugis et du tumulus de Borreby en Danemark, qui se rapprochent par la dépression du frontal au-dessus de l'arcade sourcilière de celui du Néanderthal, et leurs différences avec celui-ci ne sortent pas des limites des différences qui existent entre les crânes des races actuelles. Sans doute ; mais ces crânes par tous leurs autres caractères, et notamment par leur forme bombée et non déprimée, se rapprochent encore plus de ceux des races actuelles que de celui du Néanderthal. Il faudrait donc les considérer déjà comme des exceptions dues à un plus grand développement du cerveau et par suite de l'intellect dans cette race intermédiaire, et celui du Néanderthal comme le type moyen. Pourquoi ? Ne sommes-nous pas en droit de dire à notre tour que c'est à ceux qui acceptent cette hypothèse qu'il appartient de la prouver ?

Il faut donc renoncer à voir dans ce crâne « un spécimen d'un état moins avancé de développement et de perfectionnement progressifs [1]. »

[1] Lyell, *loc. cit.*, p. 96.

Serons-nous plus heureux si nous le considérons comme « appartenant à une race relativement moderne et devant sa conformation à une dégénérescence, » de sorte qu'il nous soit « un exemple de ce que les botanistes appellent *atavisme*, ou tendance des variétés à revenir à leur type originel [1]? » C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Devant une pareille hypothèse la première pensée qui se présente à nous, c'est de nous demander où est alors le passage entre le singe et l'homme. On ne peut en effet supposer que les lois de la sélection naturelle permettent de croire que le développement du cerveau et de l'intelligence se soit produit brusquement et sans transition, et qu'un chimpanzé se soit endormi singe pour se réveiller homme. Certes un des caractères de la sélection naturelle, c'est d'agir par effets insensibles, sans saut et sans secousse, c'est de demander de longues périodes de temps, qui permettent aux divers états d'une espèce en voie de progression d'être attestés par d'assez nombreux témoins pour nous laisser croire à distance à des espèces différentes. Je le demande donc, où sont les restes de ces populations qui ont dû se placer entre le singe et l'homme?

M. Huxley, allant au-devant de cette question, dit qu'il faut pour les trouver « porter ses regards vers un temps plus éloigné de l'époque caractérisée par les restes fossiles de l'*Elephas primigenius* que celle-ci ne l'est de nous. » C'est là sans doute qu'on les trouvera, mais on ne les y a pas encore trouvés. Jusqu'à présent les efforts ont été vains et nous avons vu que le crâne du Néanderthal n'est pas un des témoins de cette époque si reculée. On trouve bien des débris de certains singes dans les terrains tertiaires supérieurs et moyens, mais pourquoi, puisque à toute force on veut du perfectionnement, ces singes seraient-ils les ancêtres de l'homme et non ceux des singes actuels. S'ils le sont à la fois des deux, comment l'homme mieux doué n'a-t-il pas dans le combat de la vie vaincu ces races moins parfaites, qui sont parvenues au contraire jusqu'à nos jours en augmentant de nombre? Dans les terrains tertiaires inférieurs on ne trouve même plus de singe, et ce que l'on a donné longtemps comme un singe de cette époque n'est désormais qu'un petit pachyderme. Sera-ce là notre ancêtre de l'époque éocène?

Je sais combien il faut être réservé en histoire naturelle dans l'emploi des preuves négatives; aussi je me garderais bien de me prononcer comme je l'ai fait en disant qu'on ne trouve pas de débris de l'homme à l'époque qu'indique M. Huxley, si je n'avais pour moi une preuve morale, qu'il m'est bien permis d'invoquer ici : c'est celle qui m'est fournie par l'histoire des nombreuses déceptions des chercheurs de fossiles humains dans les terrains antérieurs à l'*Elephas primigenius*.

[1] Lyell, *loc. cit.*, p. 96.

III.

Comme nous le verrons bientôt, les traces les plus anciennes de l'homme ne remontent pas au delà de cette période géologique que l'on a nommée le *diluvium*, et dont les couches, composées de galets et de sables, recouvrent constamment les autres couches de la croûte terrestre et sont par conséquent d'une époque comparativement plus récente. C'est en vain que quelques naturalistes du siècle dernier avaient vu dans certains fossiles tertiaires des débris d'une population humaine gigantesque ; leurs récits ont été où vont les légendes.

Ce n'est pas au siècle dernier seulement, c'est dès les premiers temps même de l'histoire que les grands ossements, que l'on trouvait accidentellement, ont passé pour avoir appartenu à des hommes, géants, héros ou demi-dieux. Les Grecs prirent une rotule d'éléphant pour celle d'Ajax ; Pline [1] parle d'un squelette de géant mis à nu par un tremblement de terre, et dit que les Spartiates découvrirent à Régée le corps d'Oreste, qui avait 7 coudées ou 4 mètres de long. Au quatorzième siècle, ce fut le géant Polyphème dont on retrouva les restes à Trapani en Sicile. Au seizième siècle la ville de Lucerne mit dans ses armoiries, sur la foi du professeur bâlois Félix Plater, un géant dont le squelette avait été trouvé sur son territoire, et elle l'y a conservé malgré les déterminations exactes de Blumenbach, qui a prouvé que c'était un éléphant. Nous n'en finirions pas si nous voulions citer ici tous les faits curieux que l'on trouve rapportés dans les gigantologies.

On a signalé dans les gypses d'Aix, en Provence, des fragments durs et assez semblables à des morceaux de crânes, dont on a fait des portions de crânes humains, mais tout bien examiné, on a dû reconnaître que ce n'étaient que des morceaux de carapaces de tortues. En 1849, on signala encore à Gagnis, près de Montfermeil un squelette fossile dans un terrain de la même époque géologique que celui d'Aix ; c'était un squelette humain, disait-on, et on commençait à en faire grand bruit, quand il fut reconnu que c'était un pachyderme, un *Xyphodon*. D'un autre côté, l'homme fossile de Moret, près de Fontainebleau, est bien véritablement un squelette humain, mais loin d'être fossile et de l'époque de ces terrains, son existence ne remonte pas au delà de la bataille de Paris. Mais le fait le plus intéressant est le suivant.

En 1725, on trouva en Suisse, près d'Æningen, dans une carrière ouverte dans un terrain miocène ou peut être pliocène, un squelette remarquablement conservé, incrusté dans un bloc d'argile schisteuse. Schenchzer, naturaliste suisse, le décrivit en 1726 [2] comme un squelette humain et en

[1] Pline, lib. VII, cap. XVI. — Aulu-Gelle, lib. XVI, cap. X.
[2] Transactions philosophiques de Londres.

fit en 1731 le sujet d'une publication intitulée : *Homo diluvii testis* (l'homme témoin du déluge).

Le fait eut un grand retentissement et on nomma successivement ce fameux fossile *Andréas* ou l'homme par excellence, le *préadamite* ou le prédécesseur d'Adam, et le lyrisme de l'enthousiasme alla même jusqu'à lui décerner le titre grec de *Théoscopos* ou *celui qui a vu Dieu.*

Mais bientôt cet enthousiasme dut se calmer et céder à une observation et à une étude plus rigoureuses. Pierre Camper reconnut en 1787, que c'était le squelette d'un reptile ; il se trompa pourtant lorsqu'il le rapporta à un lézard. Ce fut Cuvier qui détermina d'une façon évidente la véritable place de ce fossile, et le préadamite vient aujourd'hui se ranger dans nos batraciens à côté de la grande salamandre du Japon sous les noms de *Tritomegas* ou de *Sieboldia.*

Après cela, que dire de ceux qui ont voulu faire remonter l'existence de l'homme jusqu'à l'époque secondaire ? Les naturalistes modernes ont reconnu qu'il fallait attribuer à des oiseaux gigantesques ou à des pachydermes, les traces de pas que l'on observe dans certains terrains de cette période, et sur lesquelles seules on se fondait.

Où donc trouve-t-on les traces les plus anciennes de l'homme ? Telle est la question que nous allons maintenant étudier.

La géologie nous enseigne que les roches, qui constituent le sol sur lequel nous marchons, sont dues à deux causes ; les unes à l'action du feu, les autres à celle de l'eau. Ces dernières, ou roches sédimentaires, se sont déposées dans le sein des eaux en enveloppant les débris des animaux et des végétaux qui vivaient à l'époque de leur formation. Ces couches, ainsi successivement déposées, sont d'autant plus récentes qu'elles sont davantage d'un type supérieur, et, comme des faunes et des flores se sont depuis le commencement de la vie du globe successivement éteintes et renouvelées, on observe de couche à couche, ou pour être plus exact de système de couches à système de couches, de grandes différences dans les fossiles ou débris organiques qui y sont enfouis.

On observe de plus que la population d'un système de couches est toujours en progrès sur celle des couches antérieures. Ce progrès ne consiste pas dans une supériorité radicale d'espèce à espèce, mais d'ensemble et de série à série, et l'on remarque pourtant, à la série des âges géologiques, que les têtes de groupes se trouvent dans les terrains les plus récents ou de l'époque actuelle. C'est ainsi que l'homme, le plus parfait des êtres crées sur la terre, n'a paru que dans la dernière période.

D'après des considérations que nous n'avons pas à rapporter ici, les géologues ont établi un certain nombre de divisions parmi les couches sédimentaires du globe que la science a déjà étudiées, divisions qui peuvent être groupées sous trois chefs principaux qui sont : l'ère *primaire* ou *paléozoïque*, l'ère *secondaire* ou *mésozoïque* et l'ère *tertiaire* ou *cainozoïque*. Après la période tertiaire commence la *période actuelle* que l'on peut

caractériser par la présence de l'homme ou par l'ensemble de la faune actuelle. La question que nous nous sommes posée, de savoir où se trouvent les restes les plus anciens de l'homme, revient donc à se demander où finit la période tertiaire et où commence la période actuelle. Toutefois il se pourrait très bien, et telle est mon opinion, que la création de l'homme ne datât pas du commencement même de cette dernière époque.

M. Lyell a partagé, sur la considération des espèces fossiles qui les caractérisent, les terrains tertiaires en trois groupes : le groupe *éocène* ou inférieur, le groupe *miocène* ou moyen et le groupe *pliocène* ou supérieur. Je n'ai pas à discuter ici la légitimité de cette division, puisque nous n'avons à nous occuper que des couches les plus récentes de ces terrains. Le groupe pliocène a été divisé lui même par le même auteur en *pliocène inférieur* et *pliocène supérieur*. Dans cette dernière subdivision, ce naturaliste place les dépôts glaciaires et ceux des cavernes qui constituent le diluvium des auteurs, et il réserve pour constituer sa période *post-tertiaire*, qu'il divise en *post-pliocène* et *récente* les plaines d'alluvions anciennes, les tourbières, etc.

J'avoue que pour moi cette ligne de démarcation, entre la période tertiaire et la période quaternaire ou actuelle, est fort difficile à établir dans l'état actuel de la science. Je crois toutefois, et c'est l'opinion de plusieurs paléontologistes distingués, que les dépôts glaciaires et ceux des cavernes, en un mot tout, ou la plus grande partie de tout ce que les géologues ont jusqu'à aujourd'hui nommé *diluvium* doit faire partie de la période actuelle. En effet, si l'on considère de nos jours la population mammifère de l'Europe, en faisant abstraction de l'homme et des espèces domestiques, on est frappé de ce fait qu'elle se réduit à une soixantaine d'espèces tout au plus, tandis qu'elle est bien plus considérable en Afrique et dans l'Inde où abondent le lion, le tigre et les autres grands carnassiers. Mais la population de l'Europe devient aussi riche que celle de ces contrées si on lui rend les espèces dont les cavernes et les dépôts glaciaires ou diluviens renferment les débris. Ce sont des *hyènes*, des *ours*, des *lions*, des *panthères*, des *éléphants*, des *rhinocéros*, des *chevaux*, des *bœufs*, des *cerfs*, qui font à l'Europe une faune tout à fait comparable à celle de l'Afrique ou de l'Inde. On peut de même compléter la faune de l'Amérique par l'examen des espèces quaternaires. Voilà pourquoi nous pensons qu'il faut placer le commencement de la période actuelle ou quaternaire au point où commence cette faune qui forme le complément de notre faune actuelle.

Maintenant dans cette période où faut il placer l'origine de l'homme? C'est ce que nous montrera une étude de détail. Cette étude, M. Lyell l'a faite dans son récent ouvrage sur l'ancienneté de l'homme, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, et voici ce qui ressort de l'analyse qu'il a donnée de tous les travaux récemment publiés sur ce sujet.

Par suite de circonstances particulières, variations de température,

mouvements du sol, différences d'altitude des hautes montagnes et des vallées, il y a eu au début de l'époque quaternaire une longue suite de temps pendant laquelle la mer glaciaire poussait ses glaces flottantes jusqu'en Danemark, en Hollande et en Angleterre. En même temps les glaciers qui couronnaient les sommets neigeux des Alpes et des montagnes du pays de Galles, s'étendaient jusqu'à des distances si considérables qu'on retrouve les traces des premiers jusqu'au-dessous de Lyon. Pendant cette période il y eut des mouvements successifs d'élévation et d'abaissement du sol, mouvements qui ont encore lieu de nos jours sur certains points, et qui ont produit à cette époque dans le régime des cours d'eau des changements, qui nous sont attestés par ces terrasses de gravier ou de limon si élevées qui bordent certains fleuves, et ces grandes plaines de cailloux roulés qu'on appelle diluviens. Dans ce temps-là vivaient des animaux et des végétaux dont certains se sont perpétués jusqu'à nos jours dans la même région qu'ils peuplaient alors, et dont d'autres ont complétement disparu de la vie du globe, ou se sont retirés dans d'autres contrées. Parmi les grands animaux on cite : l'*ursus spelæus*, le *rhinocéros tichorrhinus*, le *felis spelæa*, l'*elephas primigenius*, le *bos primigenius*, le *bosurus*, le *cervus megaceros*, et en un mot toute cette faune éteinte à laquelle nous faisions allusion il y a quelques instants.

C'est dans des couches, qui appartiennent à la fin de cette période, que l'on trouve pour la première fois en Europe des vestiges de l'espèce humaine. Ce sont des débris d'industrie primitive et une mâchoire humaine trouvés dans les couches diluviennes du bassin de la Somme avec des ossements d'éléphant et d'hippopotame, des débris analogues trouvés dans les mêmes conditions de la vallée de l'Ouse en Angleterre, et sans doute les ossements humains confondus dans les cavernes de la province de Liége avec ceux du mammouth et de l'ours des cavernes. Quant aux ossements humains et aux débris d'industrie, trouvés dans certaines cavernes du midi de la France avec des ossements d'animaux, que l'on croyait de la même époque que les précédents, M. Paul Gervais vient de prouver qu'ils n'étaient associés avec les restes d'aucune des grandes espèces de mammifères, qui n'ont vécu que dans les premiers temps de la période quaternaire, au moins pour les cavernes de Bize dans l'Aude, de Laroque et de Poutil dans l'Hérault, et de Poudres dans le Gard [1].

Ailleurs, en Danemark, en Hollande, en Angleterre, en Suisse, en France, dans nos environs même, d'autres vestiges de populations primitives ont été trouvés et étudiés, mais dans des conditions d'ancienneté moins considérables bien que déjà très grandes.

A la suite des découvertes récentes, faites dans les couches diluviennes de la vallée de la Somme, par MM. Boucher de Perthes et Rigollot,

[1] Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences de l'Institut, t. LVIII, séance du 1er février 1864.

M. Albert Gaudry lut à l'Académie des sciences de l'Institut, dans la séance du 3 octobre 1859, une note dont voici les conclusions, qui furent acceptées par la plus grande partie du monde savant :

« 1° Nos pères ont été contemporains du *rhinocéros tichorrhinus*, de l'*hippopotamus major*, de l'*elephas primigenius*, du *cervus somonensis*, d'une grande espèce de *bos* détruite aujourd'hui, etc.

« 2° Le terrain nommé diluvien par les géologues a été formé (au moins en partie) après l'apparition de l'homme. Sa formation a sans doute été le résultat du grand cataclysme resté dans les traditions du genre humain. »

Mais tandis que les uns disaient que l'homme est très vieux sur la terre puisqu'il a été contemporain de ces espèces perdues, d'autres prétendaient, au contraire, que cela prouvait simplement que ces espèces avaient disparu de notre monde depuis des temps bien moins anciens qu'on ne le croyait d'abord. Poursuivant cette dernière idée, on a dit que toutes ces espèces n'avaient pas disparu à la même époque, mais successivement, et que ce travail de disparition et d'extinction se poursuivait encore de nos jours. Il suffit, en effet, pour qu'une espèce s'éteigne, que pendant un certain temps les naissances ne compensent pas les effets de la mortalité, et cette cause sera soit un changement de climat venant à la suite des mouvements du sol, comme nous l'avons précédemment indiqué, changement qui produira l'extinction de certaines races et la migration des autres, soit la guerre perpétuelle que se font sans cesse les animaux. « Dans chaque grande division de l'espèce animale, dit quelque part Joseph de Maistre, la nature a choisi un certain nombre d'animaux qu'elle a chargés de dévorer les autres. Il y a des insectes de proie, des oiseaux de proie, des poissons de proie, des quadrupèdes de proie. Il n'y a pas un instant de la durée où l'être vivant ne soit dévoré par un autre. Au-dessus de ces nombreuses races d'animaux est placé l'homme, dont la main destructive n'épargne rien de ce qui vit. Il tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se parer; il tue pour attaquer, il tue pour se défendre; il tue pour s'instruire, il tue pour s'amuser, il tue pour tuer. Roi superbe et terrible, il a besoin de tout et rien ne lui résiste. »

On cite[1] à l'appui de cette manière de voir différents exemples d'espèces disparues depuis les temps historiques.

Les oiseaux gigantesques nommés *dinornis* et *æpyornis* qui vivaient naguère à la Nouvelle-Zélande et à Madagascar, et le Droute qui habitait l'île de France ou l'île Maurice en 1626 sont aujourd'hui éteints. Il en est de même du *cerf à bois gigantesque*, que les nobles romains faisaient venir d'Angleterre à cause de la bonté de sa chair, et qui est représenté sur certains monuments de l'antiquité.

[1] Note de M. Marcel de Serres, *in Bull. de la Soc. géol. de France*, 2e série, t. XVIII, p. 263 sq.

Geoffroy Saint-Hilaire considérait le *sanglier d'Erimanthe* comme une espèce perdue, et il a trouvé dans les momies des catacombes égyptiennes deux *crocodiles*, qu'on a nommés *lanceosus* et *laciniatus* qui n'habitent plus les bords du Nil.

Enfin, voici un fait qui me paraît assez intéressant pour être rapporté ici. Le 16 mars 1361, Gibert de Peirefort, seigneur et baron d'Hierle, près du Vigan, confirma par un acte public à ses paysans d'Aulas les libertés dont ils jouissaient depuis un temps immémorial, et à la suite de celles-ci, il leur en concéda de nouvelles parmi lesquelles se trouve le droit de chasser, outre le lièvre, le lapin, la perdrix et autres gibiers, le sanglier, le chevreuil, l'ours et les autres bêtes sauvages, dont ses prédécesseurs avaient jusqu'à ce jour réservé la chasse pour eux. Le 10 mars 1654, les habitants d'Aulas firent encore ratifier leurs libertés et leurs priviléges par Christofle de Montfaucon, baron d'Hierle, leur seigneur. Ils lui représentèrent, entre autres choses, qu'ils jouissaient de « la liberté de chasser aux lièvres, lapins, perdrix et autres volatiles non domestiques, comme aussi au cerf, sanglier, chevreuil, ours, loups et autres bêtes sauvages, dans toute ladite terre et baronnie d'Hierle. »

Aujourd'hui, le cerf, le sanglier, le chevreuil, l'ours ont disparu des Cévennes et le loup y est vigoureusement pourchassé. Ce ne sont pas encore des espèces éteintes dans le sens complet du mot, mais elles le sont pour nos pays, et l'ours, par exemple, tend également à s'éteindre dans les Alpes et dans les Pyrénées.

Ainsi des espèces animales se sont éteintes successivement, depuis le commencement de la période quaternaire, et il s'en éteint encore de nos jours. Il se peut donc très bien que l'homme ait été contemporain de la fin de certaines espèces, comme le mammouth et l'ours des cavernes, sans avoir été créé en même temps que ces animaux, et sans avoir jamais été contemporain de certains autres, tels que le rhinocéros tichorrhinus, dont les espèces se sont éteintes des premières. L'homme a été la dernière création de Dieu, comme nous l'enseigne la Bible, et la science ne dément en rien ce fait, car elle ne nous apprend pas qu'il ait été créé depuis lui d'autres êtres vivants, malgré les assertions contraires des hétérogénistes. Il a été créé après que certaines espèces quaternaires avaient déjà disparu de la vie du globe, et d'autres, comme l'ours des cavernes, le mammouth, le cerf à bois gigantesque, qui vivaient encore quand les premières tribus humaines se sont répandues sur la terre, se sont éteintes depuis.

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit que l'ancienneté que la géologie attribue à l'homme est toute relative et qu'elle ne préjuge rien sur son antiquité chronologique.

(*Suite.*) P. Cazalis de Fondouce.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 septembre.

Publication des Mémoires de Madame Roland *et de la* Correspondance de Marie-Antoinette. — L'Italie, *par M. Arnaud (de l'Ariége). — Le Congrès de Malines. — De la vraie et de la fausse liberté en politique et en religion. — Discours de M. de Persigny. — Incidents récents de la crise ecclésiastique à Paris. — D'un article de M. de Rémusat sur* l'Eglise et l'Etat.

A défaut d'œuvres nouvelles, l'intérêt littéraire se porte sur la reproduction d'œuvres anciennes ou sur la publication de Mémoires inédits. On revient à tout ce qui se rapporte à la révolution française avec une prédilection marquée. Ce grand drame ne provoque plus aujourd'hui au même degré les passions contraires. Un royaliste de tradition peut accorder une certaine admiration à Madame Roland, et un descendant des purs de la République trouver du charme et de la dignité à Marie-Antoinette. Les *Mémoires de Madame Roland*, réédités presque en même temps par MM. Dauban et Faugère sur des manuscrits plus complets et plus exacts que ceux que l'on possédait jusqu'ici, ne changeront pas beaucoup à l'idée que l'on se faisait de la fameuse héroïne de la Gironde. On ne peut lui refuser la grandeur, mais guindée à la Rousseau, mêlée de sensibilité consciente et de sophistique à la façon du temps. Sa vie est pure et cependant l'adultère moral est irréprochable à ses yeux, comme si la loi du devoir n'était pas destinée à régler les sentiments aussi bien que les actions. Elle ne partage pas seulement toutes les illusions, toutes les erreurs de son parti, elle les inspire. Il ne faut pas oublier que la Gironde est bien plus opposée en principe aux libéraux de 1789 qu'aux Montagnards de 1793. Elle met la République au-dessus de la liberté et cherche à l'établir par des mesures de salut public qui suspendent ou violent le droit. Je n'hésite pas à dire que malgré leur belle mort et leur répugnance pour le terrorisme, ces poétiques et éloquents

Girondins ont tout fait pour perdre la révolution et l'égarer dans les voies funestes du *Contrat social*. Leur rôle dans la question religieuse a été déplorable ; ils ont ouvertement poussé à la persécution, et en s'attaquant à la conscience du roi, ils ont mis l'Etat dans cette situation violente qui devait amener le 10 août et la Convention. Madame Roland a été l'âme du parti, âme sincère, enthousiaste et par conséquent respectable jusque dans ses erreurs. Mais cette nouvelle édition de ses Mémoires paraît dans un temps où la réflexion et la critique succèdent aux appréciations sommaires et passionnées ; la révolution française n'est plus maudite ou glorifiée sans mesure. A côté des principes immortels de la société moderne, nous y cherchons le point de départ de quelques-unes de nos erreurs les plus mortelles et le noble et fier salut de Madame Roland à la statue de la Liberté sur la charrette de la guillotine, ne suffit pas pour nous faire oublier combien elle et son parti ont méconnu les conditions de la liberté véritable.

Quant à la correspondance de *Marie-Antoinette* publiée par M. le comte d'Hunolsten et par M. Feuillet de Conches, avec celle de la princesse Elisabeth dans la belle collection dont nous n'avons que le premier volume, elle offre le plus haut intérêt. Pleine de fraîcheur et de naïveté spirituelle dans ses débuts, alors qu'elle peint au vif et au jour le jour, les étonnements et les ennuis de la jeune princesse allemande à la cour de Versailles, dont heureusement elle ne voit que l'étiquette fatigante sans se douter des infamies qu'elle recouvre, cette correspondance s'élève comme d'elle-même au pathétique le plus émouvant, à l'époque de la révolution. Elle révèle sans doute chez la reine un aveugle attachement au passé, une incapacité complète de comprendre ce que le mouvement de 1789 a de légitime ; elle confirme ce que l'on savait déjà des pourparlers de la cour avec l'étranger, mais on comprend mieux aussi que la fille de Marie-Thérèse, jetée brusquement dans cette lutte gigantesque, n'était pas capable de la dominer et devait être broyée entre ces deux mondes qui s'entre-choquaient. On ne peut qu'admirer sa grâce, son courage et la simplicité de son héroïsme, chose rare au dix-huitième siècle. Ses lettres si sincères, si aimables, écartent mieux que toutes les preuves historiques les injurieux soupçons dont elle fut poursuivie. Le cruel dénoûment que l'on prévoit donne à ses épanchements intimes un dramatique intérêt. On ne peut lire sans émotion la lettre où la reine, au moment de confier son fils à Madame de Tourzel, la renseigne en mère sur son caractère et sa santé : « L'enfant, dit-elle, a besoin d'air et d'exercice. » On sait comment le cordonnier Simon les lui a mesurés. C'est ainsi qu'une documentation toujours plus abondante et précise vient enrichir l'histoire de notre grande révolution. Il sera bientôt temps de reprendre cette grande histoire et de nous la présenter sous son vrai jour. Il n'est pas d'œuvre plus opportune et mieux faite pour épurer nos idées sur la liberté.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs le livre que M. Arnaud (de l'Ariége) vient de publier sous ce titre : *l'Italie*[1]. L'auteur est bien connu comme l'un des représentants les plus distingués du libéralisme chrétien. Il l'a défendu à la tribune avec éloquence et fermeté, et tous ses écrits sont consacrés à cette grande cause. M. Arnaud (de l'Ariége), tout en demeurant un fervent catholique au point de vue de la croyance, est un individualiste prononcé de l'école de Tocqueville. Il est en accord parfait avec M. Laboulaye, et le souffle de Vinet se retrouve constamment dans ce qu'il dit ou écrit, bien qu'il l'ait peut-être peu étudié. Le faux libéralisme, qui met la liberté dans la souveraineté populaire, n'a pas d'ennemi plus décidé, et il appelle tyrannie et despotisme toute atteinte portée aux droits de l'individu; peu lui importe que l'oppression vienne d'en bas ou d'en haut. La consécration des droits individuels lui apparaît l'une des premières conséquences du christianisme, qui est avant tout la religion de la conscience, tandis que la suppression de ces droits au bénéfice de la chose publique est le trait caractéristique du paganisme. Aussi M. Arnaud (de l'Ariége), plus conséquent que M. de Montalembert et toute l'école du *Correspondant*, proteste-t-il avec énergie contre la souveraineté temporelle du pape, qui est selon lui un retour aux idées païennes. Son nouvel ouvrage, auquel la *Revue chrétienne* consacrera une étude approfondie, est tout entier consacré à établir cette thèse par un large tableau historique des destinées de l'Italie. Œuvre de science et d'éloquence, de bonne foi et de libéralisme courageux, ce livre est digne de toutes nos sympathies. Nous en détachons les pages suivantes qui en indiquent nettement le but et la portée.

« Dans les sociétés antiques, toutes les facultés humaines, tous les droits de l'homme étaient résumés dans la personne du citoyen : l'homme entrait tout entier dans la société temporelle; il tombait, par conséquent, tout entier sous la domination des pouvoirs humains. Mais, lorsque la révolution chrétienne s'est accomplie, il y a un côté de la personnalité humaine qui s'est trouvé dégagé, affranchi, qui a été proclamé son domaine inaliénable; en sorte qu'à partir de ce moment l'homme n'a plus appartenu à la société temporelle que par un côté de sa nature; par un autre côté, il est resté maître de lui-même, maître de ses croyances, maître de sa foi.

Ainsi, selon le droit moderne, l'homme, en entrant dans la vie publique, garde en lui inviolable la partie la plus élevée de son être, celle qui le met en rapport avec les choses de l'infini, avec Dieu. C'est là son domaine propre, sa liberté. Il peut à son gré, dans ce domaine où il est souverain, ou s'isoler de tout groupe religieux, de toute école philosophique, ou s'unir à d'autres personnes, libres comme lui, afin d'adorer Dieu en commun. L'État n'a rien à y prétendre; il est incompétent; il n'a pas plus de titres pour approuver celui qui s'isole que ceux qui se forment en groupes. Un concile, représentant une immense société spirituelle, n'existe pas plus à ses yeux, en tant qu'expression d'une croyance religieuse, que le philosophe solitaire professant sa doctrine personnelle.

On voit, nous ne saurions assez le répéter, que nous sommes aux antipodes de ces écoles, soit purement politiques, soit socialistes, qui s'emparent de l'homme tout entier, et, sous prétexte que dans les sociétés l'élément humain et l'élément divin sont inséparables, prétendent embrasser dans une même constitution nationale les choses de la terre et les choses du ciel. Ces écoles ne s'aperçoivent pas qu'elles rétrogradent jusqu'au paganisme et qu'elles méconnaissent les besoins les plus essentiels des temps modernes. Qu'on absorbe tout l'homme dans une société unique, au nom d'une autorité religieuse

[1] *L'Italie*, 2 vol. in-8. 1864. Pagnerre, éditeur.

ainsi que le fait la théocratie, ou au nom de la souveraineté nationale, comme le font les rationalistes absolutistes tels que Rousseau, c'est un égal attentat contre le droit le plus intime et le plus inviolable de la créature humaine, et la négation de toute la philosophie chrétienne.

En résumé, le droit politique moderne repose sur deux principes fondamentaux : le premier, c'est que les hommes, réunis en corps de nation, sont maîtres de leurs destinées temporelles; nul n'a le droit de leur imposer, au nom d'une mission divine, un régime quelconque. C'est ce qu'on appelle la souveraineté nationale. Le second, c'est que cette souveraineté ne s'étend qu'aux choses temporelles; elle s'arrête devant le sanctuaire de la conscience; c'est ce que nous appelons l'incompétence religieuse de l'Etat.

Ces deux principes se complètent l'un l'autre, et forment, ainsi combinés, la plus haute formule de la véritable liberté.

Pour ne laisser aucune équivoque sur sa pensée, M. Arnaud (de l'Ariége) aborde avec une entière franchise la question romaine. Citons encore.

Dès qu'en un point quelconque du monde civilisé une atteinte grave est portée au droit de la conscience, toute conscience se sent solidaire, et à l'instant même s'élève une protestation universelle.

Qu'à Rome un enfant juif soit enlevé à sa famille par des prêtres fanatiques, tout homme ami de la justice, qu'il soit rationaliste, qu'il soit protestant, qu'il soit catholique, oublie sa foi religieuse pour ne songer qu'au droit du père outragé. Qu'en Espagne, des chrétiens dissidents soient condamnés pour leurs actes religieux par la justice temporelle, l'Alliance israélite universelle fait entendre, en faveur de *ses frères chrétiens*, la plus noble, la plus touchante des revendications.

Rome seule, au milieu de ce concert des peuples civilisés, manquera-t-elle à sa mission? Lorsque la liberté est le premier besoin de ce siecle, besoin tellement impérieux que ceux-là même qui la maudissent au fond du cœur sont obligés d'en prendre le masque, lorsqu'elle est l'étoile vers laquelle sont tournés les regards de tous les opprimés de la terre, la Rome temporelle des papes restera-t-elle l'obstacle insurmontable? Cette situation qui tient en échec et l'Italie et l'univers chrétien est un immense malheur et presque un défi de l'esprit du passé aux aspirations du monde civilisé.

Aussi, nul événement s'accomplissant en Europe ne doit faire perdre de vue ce grand intérêt qui domine tous les autres. Que les peuples ne l'oublient pas, toute conquête libérale sera précaire, toute solution sera incomplète, tant que la question ne sera pas radicalement tranchée à Rome par l'abolition de la papauté temporelle. Voilà pourquoi, depuis des années, nous en avons fait notre *delenda Carthago*.

Il faut, du reste, que toute institution subisse l'épreuve de la liberté. L'obstination du clergé catholique à s'appuyer sur une base politique ne persuade que trop au monde libéral que l'Eglise n'a pas d'autre fondement, et que, ce fondement venant à manquer, l'édifice croulerait tout d'une pièce.

Décidément M. Arnaud (de l'Ariége) a manqué au congrès de Malines, car ce qu'il combat avec tant de raison y a été acclamé avec frénésie; c'est aux cris de : *Vive le pape-roi!* que les délibérations ont été inaugurées et aux cris de : *Vivent les Jésuites!* qu'elles se sont terminées. Il est vrai que M. Arnaud eût eu peu de chance de se faire écouter par cette assemblée passionnée, qui prodigue les ovations avec une libéralité sans pareille. A juger par ses transports constants d'admiration, les Bossuets et les Mirabeaux y abondent; elle ferait bien de ne pas les garder pour elle seule et d'en faire part au monde et à l'Eglise dans l'intervalle de ses sessions. On y remarque néanmoins l'absence de l'école du *Correspondant*. Les échos de Malines ne renverront pas cette année des paroles hardies de liberté comme l'année dernière; on sait trop ce qu'en a pensé Rome, et la condamnation *in petto* prononcée sur la fameuse harangue de M. de Montalembert a eu son plein effet. A vrai dire, il eût été difficile de parler cette année de la conciliation entre la liberté et le

catholicisme papal, après le nouveau scandale d'un enlèvement d'enfant accompli au centre de la catholicité et après le bref récent du pape à l'archevêque de Fribourg en Brisgau, dans lequel le saint-père revendique sans détour le monopole de l'éducation pour le clergé catholique et développe la fameuse théorie de la supériorité de l'ordre surnaturel sur l'ordre naturel, théorie d'où découlent logiquement le théocratisme, la contrainte religieuse et l'escamotage des mineurs ravis à leurs parents hérétiques ou juifs pour être introduits de force dans le paradis. On a beaucoup parlé d'éducation et d'instruction publique au congrès de Malines. On eût mieux fait d'éviter cette question brûlante et de se priver des tirades sur les droits des pères de famille, au moment où ces droits sont foulés aux pieds à Rome de la façon la plus scandaleuse. Il faut se taire sur la liberté de l'enseignement tant qu'on n'a pas protesté contre un pareil attentat aux droits les plus sacrés.

Nous avons une grande nouvelle à apprendre à la France : c'est que la liberté y est pleinement réalisée et que nous avons atteint l'idéal du genre. C'est M. le duc de Persigny qui a fait cette admirable découverte que M. Paulin-Limayrac a eu soin d'illustrer de sa plus belle prose. Cette opinion a un tort grave, c'est d'être inconstitutionnelle, car la Constitution avec une franchise qui l'honore reconnaît que l'édifice a besoin d'être couronné et que nos libertés sont susceptibles de recevoir quelque extension. Il est vrai que M. de Persigny a soin de distinguer la liberté française de la liberté anglaise; il ne veut pas de contre-façon et il tient à l'originalité de nos institutions. La liberté anglaise, bonne pour des insulaires, laisse la presse libre, accorde toute latitude au droit de réunion et d'association, respecte jusqu'au scrupule le droit de la conscience et livre imprudemment le pays à lui-même et au contrôle de son parlement. La liberté française place la presse sous les mains de l'administration qui la brise à son gré, ne tolère pas des réunions de plus de vingt personnes sans autorisation, met les cultes non salariés sous le régime du bon plaisir et écarte comme une chimère dangereuse la responsabilité ministérielle. Je comprends que l'on invoque des nécessités d'apaisement et d'ordre public pour ces diverses institutions, mais qu'on vienne prétendre qu'elles sont l'application véritable de la liberté bien comprise, c'est pousser trop loin l'amour du paradoxe et de l'ironie piquante. Nous retrouvons dans le discours de M. de Persigny l'une des plus dangereuses erreurs révolutionnaires, celle qui à l'exemple de Rousseau confond la liberté et la souveraineté. A entendre l'orateur, la France a toutes les libertés parce qu'elle possède le suffrage universel. Avant tout, je me permets de croire qu'elle ne possédera complétement le suffrage universel que quand chaque opinion pourra lutter à armes égales, et que l'opposition n'aura pas les mains liées en face des candidatures officielles servies par le mécanisme administratif avec tous ses rouages et tous les avantages dont il est le canal. Ce n'est

pas au lendemain du procès des Treize qu'il convient de faire tant de fracas du droit électoral. Mais à supposer même que ce droit eût toute latitude pour s'exercer, je nie qu'il puisse être identifié avec la liberté. Sans doute un peuple doit disposer de lui-même, c'est la première condition de la liberté; mais il peut faire sortir de ses urnes la liberté ou le despotisme. S'il s'exagère son pouvoir, s'il ne s'arrête pas aux limites où commence le droit individuel, s'il porte atteinte aux droits naturels, sa souveraineté n'est plus qu'une tyrannie insupportable. Le suffrage universel fonctionnait dans toute la France en 1793, et on sait qu'il avait fait de la liberté une idole monstrueuse qui, selon l'expression de Camille Desmoulins, trop tard éclairé, ressemblait aux dieux mexicains et avait soif de sang. Rien n'est plus dangereux que cette assimilation de la souveraineté du peuple avec la liberté. Il faut la combattre partout où on la rencontre, car elle couvre d'une sanction commode toutes les violences de la mauvaise démocratie, qui demeure l'un des plus graves périls de l'avenir. On l'a vue à l'œuvre l'autre jour à Genève, et c'est aux applaudissements des vrais libéraux de l'Europe entière qu'elle y a subi un échec irréparable. Comme on l'a très bien dit, ses pieds ont glissé dans le sang et dans un sang qui n'était pas le sien. C'est cette mauvaise démocratie qui a soulevé la terrible guerre des Etats-Unis. Pour juger la théorie qui identifie la liberté et le suffrage universel, il suffit de se rappeler que la consécration de l'esclavage est sortie des urnes où les Américains du Sud avaient déposé leur vote. Nous attendons avec anxiété le résultat de la convention qui donnera un nouveau président aux Etats du Nord. On comprend la lassitude après de si gigantesques efforts; mais plus cette guerre à coûté, plus il serait désolant qu'elle aboutît à une paix précaire et hâtive, qui laisserait subsister l'esclavage. Ce serait une des plus cruelles déceptions pour tous ceux qui mettent les principes au-dessus des intérêts. Dieu nous l'épargnera!

Nous parlions des tristes malentendus qui règnent encore dans l'ordre politique sur la notion de liberté. Nous les retrouvons également dans l'ordre religieux.

Une lutte des plus graves a éclaté au sein de l'Eglise réformée de France; elle se rattache à la lutte plus générale qui aujourd'hui divise notre génération. De là le retentissement qu'elle a soudain obtenu. La presse politique vient encore d'y intervenir à l'occasion d'un incident bien fait pour agiter les esprits. La chaire du premier temple de Paris avait été offerte à un homme de grand savoir et de grand talent, publiciste érudit, éloquent, qui s'est acquis une réputation méritée, et d'une parfaite honorabilité. Le Conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Paris s'est opposé par une résolution formelle à ce que M. le pasteur Réville demeure chargé de la prédication du dimanche 28 août. Là-dessus on crie à l'injustice, à la tyrannie, non-seulement dans le parti protestant auquel appartient M. Réville, mais encore dans la presse libérale. Eh bien! je n'hésite pas à

dire que tout ce bruit se fait au nom de la fausse liberté contre la liberté véritable.

La liberté religieuse est le droit qu'a tout homme de professer son culte et de proclamer sa croyance sans rencontrer aucune entrave de la part du gouvernement de son pays. Elle n'implique nullement le droit pour lui de produire sa pensée quelle qu'elle soit dans toute Eglise. Ainsi, si un prêtre catholique arrive par l'examen à abandonner la foi de ses pères, il peut, au nom de la liberté des cultes, avoir une chapelle à lui et y professer sa nouvelle croyance; si ses anciens coreligionnaires cherchent à l'en empêcher, ils violent en sa personne un droit sacré, mais il n'en est plus de même s'ils se refusent à ce qu'il exerce son apostolat dans la même chaire où il montait avant son changement d'opinion. Invoquer dans ce cas la liberté des cultes en sa faveur, c'est faire le plus étrange abus du langage; cela saute aux yeux. J'en appelle au témoignage d'un homme qui fait autorité dans les questions de liberté politique, et qui a pris parti ces derniers temps contre les mesures de la fraction évangélique de l'Eglise réformée de France. J'en appelle à la loyauté de M. Nefftzer; les principes que j'ai énoncés ne sont-ils pas corrects au point de vue du libéralisme équitable. Appliquons-les au cas particulier qui vient de se produire à Paris. Supposons que M. Réville ou tel autre (je regrette infiniment le ton personnel de cette discussion, mais on ne peut l'éviter), se décide à ouvrir un nouveau lieu de culte pour y produire sa pensée et que le Consistoire alarmé de ses vues hardies s'efforce de lui susciter des obstacles directement ou indirectement. Ce corps porterait atteinte au droit de M. Réville; la liberté religieuse serait en cause, et nous nous sentirions tous solidaires de l'injustice dont l'honorable orateur serait victime. Mais qu'y a-t-il de semblable dans ce qui vient de se passer? L'Eglise réformée de Paris, dans la majorité de ses représentants, est demeurée attachée, — à tort ou à raison, ce n'est pas la question pour le moment, — à une certaine notion du christianisme qui jusqu'ici a paru inséparable du christianisme lui-même. Elle croit que la négation absolue du surnaturel n'est pas compatible avec l'Evangile qui est tout pénétré de cet élément, ni avec ses propres documents liturgiques qui le proclament à chaque ligne. Depuis quelques années un certain nombre des pasteurs de France, sous l'influence des idées courantes, ont déclaré hautement qu'ils répudiaient la notion du surnaturel; ils ont passé avec armes et bagages au naturalisme le plus décidé. Il ne s'agit pas de savoir si leur nouvelle doctrine vaut mieux que l'ancienne; il suffit qu'ils soient dans un dissentiment profond, radical avec les représentants officiels de leur Eglise à Paris, pour que ceux-ci aient le droit et le devoir de s'opposer à ce qu'un enseignement pareil retentisse dans la chaire dont ils disposent, à l'heure, non de la discussion, mais du culte et de l'adoration. Sinon, il se trouverait que la majorité des fidèles serait obligée de par la liberté à entendre ce qu'elle ne veut pas entendre. Etrange liberté, il faut en convenir! Ainsi Mes-

sieurs les douteurs prendraient l'Eglise pour la clinique où ils feraient leurs expériences sur le vif de par la loi et au nom des droits de la science. Et quand la conscience chrétienne s'insurgerait, il faudrait la bâillonner pour entendre, — toujours à l'heure du culte, — ce qui la froisse jusqu'au fond? Et vous appelez cela la liberté de conscience! Je comprends que s'il s'agissait d'un dissentiment léger sur des points secondaires, un conseil d'Eglise pourrait être accusé d'étroitesse en fermant la chaire à quiconque n'aurait pas exactement ses vues théologiques. Vous savez bien qu'il ne s'agit pas de théologie, mais des bases mêmes de la foi. M. Réville est un homme d'initiative et de courage; il est l'un des chefs reconnus du parti qui ne croit plus aux miracles; il n'admet qu'un Christ purement humain, qui est né et qui est mort comme tous les hommes. C'est un naturaliste convaincu, éloquent, savant, qui a fait beaucoup de bruit dans le monde, et l'on voudrait que dans de telles circonstances, alors que l'Eglise de Genève qui n'est guère suspecte d'étroitesse, vient de lui fermer sa chaire, son apparition à l'Oratoire paraisse un fait parfaitement simple. Mais c'est aussi trop diminuer son importance. Qu'on n'oublie pas que la tendance qu'il représente s'est largement recrutée ces dernières années dans tous les clergés, en Hollande, en Suisse, en Allemagne où elle vient de faire un coup d'éclat, avec le livre de Schenkel sur le caractère de Jésus-Christ. Qu'on n'oublie pas qu'elle est fortement appuyée du dehors, que le christianisme évangélique est engagé dans une lutte suprême, et l'on reconnaîtra que ceux qui disposent d'une Eglise seraient coupables devant leur conscience de ne pas faire ce qu'ils peuvent pour la fermer à une tendance qui a si ouvertement rompu avec le christianisme de l'Evangile.

Ils ne peuvent pas beaucoup, je le sais, dans le cadre d'une Eglise unie à l'Etat, parce qu'ils reculeront avec raison devant l'intervention du pouvoir civil. C'est pourquoi j'ai l'intime conviction qu'ils n'obtiendront pas dans leur cadre actuel une solution satisfaisante à la crise ecclésiastique. Ce cadre sera brisé d'une manière ou d'une autre, et les deux religions si radicalement opposées qu'il renferme se rangeront chacune sous sa bannière; la liberté apaisera les esprits. Mais cette solution est particulièrement redoutée de la tendance naturaliste, qui ne manque jamais de traiter de sectaires ceux qui y poussent. Il lui convient d'opérer le bouleversement radical des croyances de la façon la plus aisée, administrativement, pacifiquement. C'est là ce qui rend son rôle fort peu digne d'intérêt. Ses opposants ne sont point des persécuteurs, mais des hommes de conscience et de foi qui sauvegardent l'Eglise qui leur est confiée, dans la mesure du possible, contre les envahissements d'une véritable révolution religieuse. Quand on nous aura persuadé que la suppression totale du surnaturel est une bagatelle et ne réagit en rien sur la notion essentielle du christianisme, nous croirons que fermer une chaire chrétienne aux défenseurs les plus hardis du naturalisme, est un

acte abominable d'intolérance, et j'admettrai que ceux qui approuvent les allures plus décidées du parti évangélique, méritent d'être rangés par le *Lien* dans la catégorie des persécuteurs qui enlèvent les petits Mortara et les jeunes Coën. De tels procédés de discussion rappellent les contes de nourrices où l'on fait intervenir, à point nommé, l'ogre mangeur d'enfants pour inspirer un salutaire effroi. Nous connaissions l'hydre de l'intolérance, on nous présente aujourd'hui son croquemitaine.

M. Nefftzer oppose à la conduite du Conseil presbytéral de Paris la récente déclaration du Conseil supérieur ecclésiastique du grand-duché de Bade, dans l'affaire de M. Schenkel. Nous reviendrons sur cette grave affaire, à laquelle le prochain *Kirchentag* d'Altenburg va donner un nouvel intérêt. Nous nous permettrons seulement de faire remarquer à l'honorable rédacteur du *Temps* que le document dont il s'agit prouve jusqu'à l'évidence que le Conseil ecclésiastique, qui a donné gain de cause à M. Schenkel, partage sa tendance. Il a donc amnistié ses propres opinions; cela passera difficilement pour une courageuse consécration de la liberté de conscience.

Il est une accusation que le *Lien* lance fréquemment contre les défenseurs de la foi évangélique ; c'est celle d'avoir peur de leurs adversaires, peur de leur immense savoir, de leur talent considérable et de ne savoir leur répondre qu'en cherchant à leur fermer la bouche. Le mot de lâcheté a même été prononcé et il ne faisait que résumer d'une façon vive, mais trop pittoresque pour la chaire, la polémique courante du *Lien*. Certes je suis disposé à professer en toute occasion l'admiration la plus vive pour le savoir et l'éloquence des théologiens de la gauche, — de quelques-uns d'entre eux du moins, — car ils n'ont pas tous la même érudition et le même agrément. Je trouve cependant exorbitante la prétention du parti d'avoir le monopole des travaux sérieux et originaux. Il a d'obscurs blasphémateurs, — du moins c'est sa prétention, mais il ne les a pas encore inondés de torrents de lumière. Je demande où sont ces attaques décisives auxquelles il n'a pas été répondu, où ont paru ces ouvrages redoutables qui nous ont glacés d'effroi? Parlez-vous de la France; notre bagage théologique à tous est encore assez léger, mais je ne sache pas que la tendance qui, pour ne parler que des morts, a eu à sa tête Stapfer, Vinet et Adolphe Monod ait tant à rougir devant la tendance contraire. Parlez-vous de l'Allemagne! Alors vous savez, bien que vous n'en disiez rien, quelle science vaste et profonde a été déployée au service de la cause évangélique. Nous avons le ferme espoir que ses adhérents en tout pays ne se laisseront point entraîner par les excès de la gauche à une réaction dangereuse, et qu'ils continueront à unir dans un même amour l'Evangile et la liberté. Il ne s'agit pas de continuer ou de ressusciter une tradition d'hommes; nous aussi, nous sommes de notre temps, et nous croyons qu'il a le droit de remonter directement à la source pure de la vérité, sans accepter une orthodoxie de seconde main; mais au-dessus

des questions et des préoccupations du temps sont les divines et éternelles solutions de la foi évangélique, ce grand fonds commun de toutes les générations chrétiennes. Nous voulons avant toutes choses le conserver et le léguer à nos enfants.

Qu'il nous soit permis en finissant de signaler à l'attention de nos lecteurs le remarquable article publié par M. Ch. de Rémusat dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes* à l'occasion de notre ouvrage sur l'*Eglise et la Révolution française*. Cet article est intitulé : *l'Eglise et l'Etat*. L'illustre écrivain a développé, puis discuté le sujet si grave abordé dans mon livre, avec une bienveillance d'appréciation pour le livre même que je ne puis que mentionner ici par une rapide allusion, avec une élévation, une profondeur et un respect pour les fortes croyances religieuses, qui sont dans ses habitudes littéraires. Après avoir montré comment la religion, tout d'abord individuelle et intérieure, finit nécessairement par une manifestation collective et sociale qui crée des rapports délicats entre elle et les pouvoirs publics, l'éminent auteur étudie ces relations dans leur diversité et leurs périls pour les diverses Eglises. Les liens deviennent bien vite des chaînes, et les avantages qui les accompagnent d'irrésistibles tentations à l'oppression des consciences, à une politique ecclésiastique intéressée, intolérante, ne voyant dans le pouvoir civil qu'un instrument de crédit, de force, à exploiter, toujours pour le plus excellent des buts, mais son excellence ne sert que trop souvent à voiler le caractère violent ou tortueux des moyens employés.

Les remarques fines et profondes abondent dans cette haute philosophie des relations des deux sociétés. Ce n'est pas que l'auteur conclue à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le principe lui paraît plus idéal que pratique et il fait des réserves expresses que nous nous garderions bien de passer sous silence. Après ces généralisations hardies, il aborde l'histoire de la révolution française. Il retrace à grands traits ses fautes et ses erreurs mêlées à ses aspirations généreuses d'après le tableau que j'en ai tracé moi-même. Tout en me concédant que le concordat a été avant tout une œuvre de calcul politique et gouvernemental, et qu'il n'a point relevé des autels qui étaient debout et sur lesquels brûlait le plus pur encens chrétien, l'auteur fait la part plus large que je ne l'ai faite au génie réparateur de Napoléon. Puis, transportant la question sur le terrain brûlant de nos luttes contemporaines, il montre dans des pages qui feront sensation, quelle transformation s'est opérée au sein du catholicisme contemporain livré sans réserve au pouvoir papal et faisant litière des anciennes garanties de l'Eglise gallicane, bien plus puissant vis-à-vis du pouvoir civil qu'en pleine restauration, et fort peu disposé par conséquent à briser un lien si léger et si fructueux. M. de Rémusat trace du protestantisme français, de sa condition au commencement du siècle, du réveil de la foi qui s'y est opéré, du mouvement d'indépendance qui s'y

est manifesté un tableau large et fidèle qui dénote chez lui une grande sûreté d'information.

Ce n'est pas lui qui traitera de secte mesquine cette association de libres Eglises que le parti du *Lien* traite avec tant de dédain; il reconnaît qu'elles sont particulièrement fidèles à l'enseignement d'Alexandre Vinet, « en qui se personnifie avec le plus d'élévation, d'éclat, de pureté et de sagesse le protestantisme français du XIXe siècle, » et qu'elles présentent au monde un noble drapeau, celui d'une croyance ferme qui ne s'appuie que sur la liberté. Peut-être l'illustre écrivain méconnaît-il quelque peu l'ascendant des principes que ces Eglises représentent, alors que le grand courant de l'opinion y pousse de plus en plus et que les inextricables difficultés du système contraire apparaissent au grand jour.

Voici quelle est la conclusion de M. de Rémusat:

« Ce qui produit l'hésitation de l'esprit et la confusion des idées sur cette grande question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est qu'en fait nous naissons dans une Eglise comme dans un Etat. Ainsi la religion dans laquelle nous sommes élevés, comme la patrie politique à laquelle nous appartenons, résulte pour nous du hasard de la naissance. On peut donc dire que la nécessité nous impose l'une et l'autre. Or, comme à moins de circonstances exceptionnelles nous ne pouvons rien à notre nationalité, non plus qu'aux institutions qui nous régissent, la raison aussi bien que la force nous oblige d'adopter le gouvernement et les lois de notre pays; nous n'avons pas le choix : nul ne se sent le moyen ni le droit de faire une révolution pour son compte. Une analogie spécieuse, fondée sur des circonstances extérieures identiques, persuade aisément aux autorités comme aux individus qu'il en est de même pour la religion, et l'éducation que nous avons reçue sans avoir été consultés, l'esprit de famille, l'exemple, l'instinct d'imitation, élément si puissant de la sociabilité, nous laissent rarement les maîtres de décider librement de la religion que nous professons. Or cette solution de la question de fait résout-elle également la question de droit? Les ministres d'un culte établi le croient volontiers. Pourquoi? C'est qu'ils tiennent ce culte pour le véritable, et du moment que la vérité commande, ils s'inquiètent peu des motifs de l'obéissance qu'elle obtient. Les magistrats ne conçoivent guère plus de doutes. Pourquoi? C'est que la religion existante fait partie de l'ordre général, et pourvu qu'on se soumette à l'ordre, peu leur importe le reste. Mais c'est ici que protestent ceux que touchent les vraies raisons de la liberté religieuse. La société est une chose de nécessité; elle a des avantages qu'elle fait payer par des inconvénients. Si les uns excèdent les autres, on peut lui faire, et de bon cœur, le sacrifice de certains goûts, de certaines opinions, de certains intérêts. même de certains droits, qu'elle n'a pas su ou qu'elle ne peut ménager. Que faire d'ailleurs, quand on est seul contre elle? Elle serait mal constituée, mal gouvernée, que dans la plupart des cas ce serait un devoir de prudence et même de justice ou d'humanité que de se résigner, et généralement cette résignation n'est que trop facile; tout le monde en donne l'exemple. La religion est tout autre chose; elle n'intéresse point la société, encore moins l'Etat, dont les destinées sont toutes terrestres. Imposée par hasard, acceptée par force, professée par habitude, elle n'a nulle valeur. La religion sans la piété n'est qu'un dehors trompeur, et la piété exige la sincérité et la liberté de l'adhésion au dogme qui la soutient. Or cette adhésion ne peut être qu'un acte de l'individu, agissant sous l'empire d'un sentiment qui lui soit propre. Si l'Eglise est une société, c'est une société de consciences, non d'intérêts, de droits et de volontés; or des consciences ne peuvent s'unir que par un libre choix. Supposer donc que la société ait le pouvoir de prescrire la religion, que ce soit l'Etat qui la donne, c'est attribuer à l'une et à l'autre une omnipotence qui est le principe du socialisme. Ces considérations vont jusque-là que ceux qui ont traité cette question en maîtres en sont venus à conclure que l'Etat ne pouvait avoir aucune religion, car s'il en a une, c'est pour la faire observer apparemment, c'est pour qu'elle soit celle des citoyens. Or une religion ainsi reçue d'autorité n'est plus de la religion dans le sens moral du mot, d'où il suit que, si l'Etat a une religion, l'individu n'en a pas.

« Ces arguments, puisés dans l'idée de la conscience religieuse et dans le cœur même du christianisme, sont ceux qui ont amené de saintes âmes, à résoudre la question de l'Eglise et de l'Etat comme les esprits philosophiques. Ainsi se sont mis d'accord le libéralisme et la foi. Ce n'est pas le lieu de discuter les objections qu'on doit pressentir.

Bornons-nous à dire qu'elles se ramènent toutes à la préférence donnée à la foi d'autorité sur la foi libre. La foi d'autorité peut paraître préférable tant au prêtre qu'au magistrat, parce que, plus facile à obtenir, elle va plus vite au but, qui est la prospérité de l'Eglise ou la tranquillité de l'Etat; mais on voit clairement que la question de morale est ainsi convertie en une question d'utilité.

Cette dernière façon de penser, quoique fondée sur des motifs d'un ordre moins élevé, n'est pourtant pas sans force : elle a pour elle d'être accessible à tous les esprits, appuyée par mille exemples, facile à pratiquer. Il n'est pas certain que, si on l'abandonnait pour la doctrine de la liberté, l'expérience réussît dans tous les états de civilisation. Les sociétés qui n'abuseraient pas de la liberté contre l'Eglise, les Eglises qui n'abuseraient pas de la liberté contre les gouvernements, sont-elles bien communes ? Les unes et les autres sont-elles prêtes à souffrir que les religions soient traitées comme des opinions, non plus comme des puissances? Honorons, soutenons ceux qui cherchent à les éclairer. Puissent-ils, par leur doctrine comme par leur exemple, affaiblir les préjugés qu'ils combattent ! Cela seul serait déjà un grand progrès. J'applaudis à leurs efforts, je ne crois pas à leur victoire. »

Je crois plus fermement que jamais à la victoire de notre principe après cette éloquente exposition de sa valeur religieuse, surtout après que l'éminent écrivain l'a mis en parallèle avec le principe contraire. Est-il une seule des raisons invoquées à l'appui de ce dernier qui ne se retourne contre le christianisme lui-même? N'est-il pas venu ébranler et renverser toutes les religions de coutume, de routine, de tradition impersonnelle? N'a-t-il pas inscrit sur son drapeau ces mots profonds et vrais de Tertullien : *Non nascuntur sed fiunt Christiani?* L'Eglise, dans la pensée de son divin fondateur, est-elle autre chose qu'une association morale où l'on entre par le fait surnaturel de la nouvelle naissance, par la foi personnelle? Faire invasion dans la vie naturelle pour enfanter l'âme à une vie plus haute, distinguer la cité de Dieu de la cité humaine à laquelle l'homme païen appartenait tout entier, réveiller la conscience et faire de cette conscience ravivée la pierre fondamentale de toutes les libertés individuelles, n'est-ce pas la grande œuvre religieuse et sociale tout ensemble du christianisme? Il en résulte que le triomphe de la tendance qui réagit le plus énergiquement contre la religion impersonnelle, fondée sur la filiation et la routine, est au fond le triomphe du christianisme lui-même, comme sa défaite serait le plus grave échec pour lui. C'est pour ces hautes raisons, puisées dans l'essence même de la religion qui a fondé le règne de l'esprit malgré les religions appuyées sur la forme, la tradition morte et l'autorité matérielle, que je crois à la victoire du principe volontaire. Je sais tout ce qu'il a contre lui, mais le spiritualisme de saint Paul ne rencontrait pas moins d'obstacles en face du judaïsme à tous ses degrés. Nous avons surtout contre nous la coutume, mais je me rappelle le mot sublime de Tertullien : *Christus non dixit : Sum consuetudo, sed sum veritas!* Le Christ n'a pas dit : Je suis la coutume, mais je suis la vérité !

EDMOND DE PRESSENSÉ.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typographie de Ch. Meyrueis, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

QUESTIONS CONTEMPORAINES

LA DIÈTE ÉVANGÉLIQUE D'ALTENBURG

(DEUTSCHE EVANGELISCHE KIRCHENTAG)

Une grande assemblée catholique avait lieu récemment à Malines. Bruyante et passionnée, elle applaudissait avec fureur toute attaque un peu vive contre les adversaires de la foi; les anathèmes lancés à droite et à gauche se sont succédé comme un feu roulant. De puissants orateurs, qui n'avaient pas besoin d'animer leurs discours par l'invective, se sont accordé le facile plaisir d'un persiflage personnel et sanglant, et ont rudement traité toute la fraction de la société laïque qui demeure en dehors de leur influence.

Je viens d'une grande assemblée religieuse, réunie également sous l'impression très vive des attaques récentes de l'antichristianisme contemporain, mais qui ne leur a opposé que la calme confiance d'une foi sûre d'elle-même et les solides résultats d'une science vaste et profonde qui discute et n'injurie pas. La diète évangélique d'Altenburg forme un contraste saisissant avec le congrès de Malines. Qu'on comprenne bien ma pensée : je n'impute point au parti catholique tout entier le caractère passionné des débats de la réunion belge. Il est certain qu'il y a été en général représenté par sa fraction exagérée, au lendemain d'un échec politique qui était bien fait pour y entretenir l'irritation. Je suis persuadé qu'il est telle réunion catholique qui saurait s'affranchir de ce ton amer et violent peu favorable à la cause

IMPERIALE

de la religion. Je connais aussi des assemblées protestantes qui manquent de cette modération qui m'a tant frappé à Altenburg. Il y a telle estrade anglaise qui en remontrerait au congrès de Malines pour les exécutions bruyantes et sommaires. Voilà pourquoi j'ai été si frappé et réjoui de l'admirable dignité de la manifestation d'Altenburg.

L'Allemagne religieuse a bien des défauts, bien des lacunes, mais, à part les partis extrêmes, comme le vieux luthéranisme fanatiquement attaché à la lettre de ses confessions de foi, elle a ceci de grand et de beau qu'elle respecte la pensée ; elle la respecte jusque dans ses erreurs; elle admet la libre discussion et recourt plus volontiers à l'argumentation scientifique qu'aux protestations en bloc. Ce n'est pas que nous ayons eu à Altenburg une de ces cohues d'idées qui couvrent du nom trompeur de christianisme les opinions les plus radicalement opposées sur le fond même de la croyance. Non, l'assemblée d'Altenburg était une assemblée chrétienne; c'est ce qui donne une haute portée à son caractère libéral et au témoignage motivé qu'elle a rendu à Jésus-Christ dans ce temps de crise et de dispute. Les circonstances dans lesquelles elle s'est réunie, la nature des sujets qu'elle a traités, le nombre de ses assistants, le mérite et la réputation de beaucoup d'entre eux, tout a contribué à en faire un événement religieux de première importance qu'il est utile de signaler à la France, si mal renseignée en général sur l'Allemagne.

I.

Le *Kirchentag*, ou la diète ecclésiastique, allemande n'est point la représentation officielle d'une Eglise particulière. C'est une libre réunion à laquelle sont convoqués tous les chrétiens évangéliques qui acceptent les bases fondamentales des confessions de foi de la Réformation. Il s'ensuit que le drapeau autour duquel on les convoque est placé au-dessus du terrain disputé de la théologie, à la hauteur où les divers symboles se rejoignent dans la foi vivante aux grands principes communs à toute la chrétienté évangélique. C'est dans la crise de 1848 qu'est né le Kirchentag allemand; il s'est réuni à des intervalles irréguliers; il a toujours eu pour but de provoquer sur les grandes questions religieuses, que le cours du temps amène devant l'Eglise, des débats approfondis aboutissant à quelque puissante manifestation de la conscience chrétienne. Les sujets

sont proposés par le comité directeur, préparés par un ou deux rapporteurs, puis librement discutés dans l'assemblée.

Le *Kirchentag* est donc avant tout destiné à débattre les intérêts de la foi ; il est plus théorique que pratique, mais il n'en a pas moins accompli une œuvre positive en retrempant les âmes et les pensées, en permettant aux champions de la vérité, pasteurs, professeurs ou laïques, de prendre dans l'inspiration d'une grande assemblée chrétienne le mot d'ordre du jour et de l'année. La mission intérieure fondée par Wichern et destinée à répandre la vie et la sève évangélique par une propagande active et prudente dans tout le vaste corps de l'Eglise évangélique allemande, se rattache étroitement au *Kirchentag*. Les deux derniers jours de la session sont consacrés à la présentation du rapport de la mission intérieure et à la discussion de quelque sujet d'application qui doit tourner au bien de l'œuvre. Cette année encore nous avons eu le privilége d'entendre le grand philanthrope chrétien qui a donné l'impulsion première à ce beau mouvement. Wichern a su, comme toujours, électriser l'assemblée par une éloquence qui n'est que l'épanchement de son âme et l'effusion de sa brûlante charité pour toutes les misères de son peuple. Nul mieux que lui ne sait faire vibrer les cordes de cette large sympathie qui embrasse tout ce qui souffre et se répand sur tout ce qui est perdu. Wichern réunit en lui les plus beaux traits de la nationalité allemande, et il arrive aux plus grands effets en demeurant simplement lui-même. Cette nationalité qu'il représente si bien, il lui fait peut-être une part trop exclusive et lui accorde un rôle trop prépondérant dans la grande mission chrétienne. Wichern et son école sont encore trop partisans de la chimère de l'Etat chrétien. Dans leur désir très naturel, très légitime de pénétrer leur nation de l'influence de l'Evangile, ils oublient un peu le caractère largement humain d'une religion qui a pour devise : *En Jésus-Christ il n'y a plus ni Grec ni Juif, mais Christ est tout en tous*. C'est du moins ce qui ressortait du rapport fort distingué et fort éloquent présenté au nom de la mission intérieure par le pasteur Kœllner, d'Elberfeld, sur cette question : *Le christianisme et les nationalités*. Il est très vrai que les nationalités, comme tout fait providentiel, rentrent dans le plan de Dieu et doivent concourir à sa réalisation sous l'influence du christianisme, mais c'est à la condition que celui-ci agira sur elles comme le levain sur la pâte, par voie d'influence, sans qu'il y ait aucune immixtion du pouvoir civil ; voilà ce que l'orateur n'a pas su indiquer avec netteté. Nous lui reprochons aussi d'avoir un peu surfait sa propre nationalité au détriment des autres peuples. A l'entendre, on eût dit que la race anglo-

saxonne n'était signalée que par son mercantilisme. En tout cas, elle tient sur le marché de l'Europe une denrée que l'Allemagne ferait bien de se procurer; c'est la pleine liberté civile et religieuse. « N'oublions pas, a dit avec raison un des membres les plus éminents de l'assemblée, qu'il y a quelque chose au delà du fleuve et de la montagne qui sont sous nos yeux. » Il m'a paru que ce germanisme un peu excessif était moins goûté aujourd'hui qu'autrefois au delà du Rhin. Je n'en dirai pas davantage sur la mission intérieure; j'en viens au *Kirchentag* lui-même et à la grande question qui y a été débattue.

Les circonstances dans lesquelles se réunissait le Kirchentag d'Altenburg étaient d'une gravité exceptionnelle. Depuis longtemps sans doute les croyances chrétiennes avaient été battues en brèche par les diverses écoles rationalistes ou spéculatives. Strauss, Baur et leurs disciples avaient publié leurs savants écrits dans le cours des trente dernières années; le fait nouveau, c'est la popularité soudaine, éclatante de leur tendance; c'est la vogue extraordinaire qui lui a été acquise depuis un an. Il faut en faire honneur à qui de droit; bien que la *Vie de Jésus*, de M. Renan, ait été sévèrement jugée en Allemagne par tous les hommes compétents, à quelque bord qu'ils appartinssent, il est certain qu'elle a été immensément répandue dans les populations, qu'elles l'ont lue avec avidité et que, comme me le disait un observateur bien informé du mouvement, les masses ont été pour lui. Cependant la traduction avait enlevé la grâce et la finesse à son livre qui était singulièrement alourdi. Il restait néanmoins une exposition vive et piquante, où l'Allemagne retrouvait sous une forme limpide un fond d'idées qui lui appartenait en réalité. Il n'en demeure pas moins que le livre de M. Renan a eu le plus grand succès dans un pays où le savoir solide et la santé morale semblaient le condamner à un échec mérité. N'oublions pas que ce pays présente de singuliers contrastes, et que, tout fier qu'il soit légitimement de son originalité et de ses richesses de pensée et de poésie, il se plaît à prendre les modes de Paris quand elles passent; il semble parfois préférer nos vaudevilles et nos romans frelatés à notre grande poésie classique. A la suite du livre de M. Renan a paru la *Vie de Jésus pour le peuple*, que Strauss a publiée cet hiver et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Ce livre, accommodé à l'allemande, mais avec plus d'épices et d'agréments que ne le comporte en général la littérature théologique, sachant unir l'érudition qui impose à la verve mordante qui passionne les questions religieuses, ce livre, tout pénétré d'un démocratisme non dissimulé, a eu également un grand retentisse-

ment; il paraît avoir été lu beaucoup plus que la première *Vie de Jésus* du même auteur. Enfin est survenue l'affaire de M. Schenkel; l'agitation légitimement provoquée par son livre sur *la Caractéristique de Jésus-Christ* n'est pas près de s'apaiser. On sait qu'après avoir occupé un rang éminent parmi les théologiens de l'école évangélique libérale, l'honorable professeur d'Heidelberg a abandonné ouvertement la foi au surnaturel et a réduit le christianisme à une simple évolution morale sans miracles et sans révélation. On sait aussi que la portion évangélique du clergé du grand-duché de Bade s'est émue à la pensée que le séminaire théologique où se préparent les futurs pasteurs du pays demeurerait sous l'influence d'un enseignement semblable. Peu de jours avant le Kirchentag, le consistoire supérieur avait rendu sa décision dans cette grave affaire. On en a fait grand fracas en France; on a présenté cet arrêt, écrit d'ailleurs dans un style élevé, comme la consécration de la liberté religieuse. Il n'en confirme pas moins à nos yeux le plus déplorable malentendu. Le consistoire supérieur défend avec une haute éloquence le droit de la discussion religieuse et de la liberté de pensée. Rien de mieux s'il s'agissait de défendre le droit de M. Schenkel, ou de tel autre théologien de la gauche, de produire ses opinions sans entraves dans son pays. Mais qu'on ne l'oublie pas : il s'agit du droit de renverser la notion essentielle du christianisme dans le sein même d'une Eglise; il s'agit du droit d'y nier la rédemption et la résurrection. Je persiste à croire que c'est un droit monstrueux qui n'a aucun rapport avec la liberté de conscience. Supposons que ces fameux considérants s'appliquent non pas aux contradictions flagrantes et absolues qui divisent l'Eglise du grand-duché de Bade, mais à des divergences d'opinions, même fort graves, renfermées dans les limites de la foi à l'Evangile éternel, je les trouverais admirables, car je repousse autant que personne un confessionalisme étroit et une orthodoxie intolérante; mais ces considérants s'appliquent à bien autre chose, puisqu'ils doivent couvrir et amnistier jusqu'aux négations les plus absolues de l'origine divine du christianisme, et replâtrer ainsi cette informe Babel qu'on nous donne comme l'Eglise de l'avenir. J'admire le fameux décret de Jefferson sur la nouvelle organisation des Eglises de la Virginie : « Considérant, disait le grand politique américain, que la vérité est grande et forte; qu'elle ne peut que triompher en la laissant faire; que l'erreur après tout n'a pas de plus redoutable ennemi que la vérité et que celle-ci n'a pas à redouter la lutte si l'intervention humaine ne la prive de ses armes naturelles dans la libre discussion devant qui l'erreur ne peut longtemps subsister... » Ces paroles ont une certaine ana-

logie avec le décret du consistoire de l'Eglise du grand-duché de Bade, mais la différence essentielle entre les deux documents consiste en ce que Jefferson se place au point de vue du droit civil et veut l'abolition de tout privilége pour quelque opinion que ce soit devant l'Etat, tandis que le consistoire du grand-duché de Bade compte maintenir dans une alliance forcée au sein de la même Eglise la foi positive et l'antichristianisme déclaré. Autant la liberté est intéressée à la première conclusion, autant elle est offensée par la seconde. C'est en vain qu'on invoque le nom respecté d'un théologien illustre, pour lequel nous professons la plus haute estime chrétienne, sans partager toutes ses vues. Il a servi en cette circonstance un parti qui n'est pas digne de lui, car il est certain que la pensée dominante du corps dont il s'est fait l'organe est bien cette négation du surnaturel qu'on ne peut lui imputer à lui-même. En outre, le point de vue ecclésiastique de M. Rothe, déjà exprimé dans son livre sur *les Commencements de l'Eglise chrétienne*, le conduit non pas simplement à unir, mais à confondre absolument l'Eglise et l'Etat, à faire disparaître en définitive la société religieuse dans la société civile. L'erreur de son système le porte à consacrer sur le terrain ecclésiastique les désordres les plus graves dont il gémit tout le premier comme théologien. On verra trop tôt ce qu'il en adviendra de ce démocratisme effréné transporté dans l'Eglise, décidément assimilée à la nation, sans qu'aucune condition religieuse soit exigée de ses membres ou de ses dignitaires. Le suffrage universel absolu et inconditionnel dans ce domaine est aussi insensé qu'une loi d'élection politique qui permettrait aux Prussiens et aux Anglais de voter en France et d'y décider des questions de gouvernement[1].

L'affaire de M. Schenkel pesait évidemment sur tous les esprits au Kirchentag d'Altenburg. Elle contribuait à donner un émouvant intérêt à cette grande assemblée. De tous les points de l'Allemagne, les hommes de foi et de science étaient accourus pour y prendre part. Parmi les mille membres inscrits, on comptait un nombre considérable de pasteurs et de professeurs; on y remarquait les prédicateurs les plus éloquents de l'Allemagne

[1] Nous avons par ces considérations répondu implicitement aux observations que nous consacre M. A. Coquerel fils, dans le *Lien* du 24 septembre, sur un ton de persiflage et de personnalité qui montre qu'il a complétement perdu le sang-froid dans cette discussion. Nous ne pouvons que sourire quand il fait de nous un aveugle obscurantiste; il sait bien à quel point nous aimons la liberté de conscience, et nous l'avons assez souvent défendue pour n'avoir pas à insister sur ce point. Quand l'honorable rédacteur du *Lien* prétend que nous nous abaissons en choisissant tel ou tel argument, il descend lui-même sur un terrain où nous ne le suivrons pas, car nous n'avons jamais manqué aux règles de convenance qui doivent présider à nos débats; nous n'avons parlé des personnes qu'avec les égards qu'elles méritent.

évangélique, les principaux directeurs des Eglises, des théologiens illustres, comme Dorner et Tischendorf, des laïques éminents par leur rang et leurs lumières. Je ne crois pas qu'on pût en Europe convoquer une assemblée religieuse qui réunît une plus grande somme de talent, de savoir, de piété éclairée. Tous ces représentants distingués des diverses Eglises de l'Allemagne étaient venus pour se serrer autour du drapeau commun et pour affirmer devant leur patrie et devant leur siècle leur invariable croyance à une certaine folie qui, depuis saint Paul jusqu'à aujourd'hui, fait sourire de pitié les sages de ce monde, pour confesser leur foi en ce Jésus de Nazareth que la grande critique met dédaigneusement de côté en lui substituant je ne sais quel être de raison fait à son image et à sa ressemblance.

Cette affirmation chrétienne s'est tout d'abord exprimée par les témoignages les plus simples et les plus puissants, par la prière humble et fervente et par ces chants admirables, les plus beaux, selon moi, qu'on puisse entendre, avec leur mâle vigueur et leur magnifique harmonie; on y respire le souffle inspiré de la Réforme, unissant la force à l'élan mystique; ils entraînent tous les cœurs dans un même courant jusqu'aux régions sereines où l'on contemple et adore, au lieu de disserter et de discuter. Mais l'Allemagne n'a pas seulement ce que j'appellerai ce don de l'adoration; elle a aussi le don de la pensée profonde, le *charisme* de la science chrétienne. Chaque nationalité « dit les choses magnifiques de Dieu dans sa langue » et selon son caractère dominant. Or la langue de l'Allemagne protestante, c'est la langue du savoir approfondi, mêlé de spéculation. Le débat scientifique s'est constamment mêlé aux manifestations de la piété. On ne peut nier que parfois la tractation spéculative et théologique du sujet ne dépasse un peu les bornes. Un professeur bien connu me disait spirituellement : « Quand je vois la patience avec laquelle on écoute nos interminables développements, je ne puis croire à la corruption totale de la nature humaine; elle a vraiment gardé un grand fond de bonté. » Je laisse la responsabilité de cette remarque à son auteur, car, pour ma part, je déclare préférer infiniment cette méthode approfondie de traiter une question au retentissant parlage religieux qui tourne sitôt dans le vide et tombe dans les répétitions monotones.

Une fraction de l'assemblée eût désiré que l'on profitât de ce grand concours de chrétiens évangéliques pour condamner formellement le livre de Schenkel. Cette proposition, qui n'est pas même arrivée à la discussion publique, a été promptement écartée. Condamner un absent, le condamner sur un livre non examiné d'office, c'était trancher du concile et introniser une espèce

de congrégation de l'Index; c'était introduire un précédent fâcheux et manquer aux saines traditions de l'Allemagne. Ce qui importait bien plus, c'était de chercher sérieusement quelle leçon il fallait tirer des périls de la situation, quelle attitude il convenait de prendre. La question posée était ainsi formulée : « Quel est le gain que l'Eglise doit retirer des récentes attaques contre sa foi ? »

Tout d'abord les principaux arguments des adversaires ont été réfutés avec autant de vigueur de raisonnement que de modération de langage. Les résultats les mieux acquis de la science chrétienne ont été mis en lumière avec une rare puissance de démonstration; rien n'était mieux fait pour raffermir la foi. L'authenticité des évangiles, l'incomparable valeur des témoignages primitifs, le parti que l'on peut tirer des récentes découvertes de textes, en particulier des fragments des grands hérétiques du second siècle, tous ces divers points ont été abordés successivement dans des discours forts et nourris, par des hommes comme Tischendorf, l'illustre explorateur des manuscrits bibliques, Kœstlin, Dorner et d'autres. La légèreté scientifique des adversaires de la foi, la pauvreté de leur psychologie, leurs dégradantes théories sur l'origine de l'humanité et sur le mouvement de l'histoire, la frivolité de leurs attaques contre le surnaturel, toute cette partie agressive du sujet a été traitée avec une logique ferme et serrée, sans amertume et sans déclamation.

Il importait surtout de considérer les devoirs nouveaux créés à l'Eglise par la crise actuelle. Au lieu de pousser de grands cris d'effroi et de se réfugier dans de paresseuses affirmations, au lieu de recourir aux confessions de foi du passé comme à une sorte de palladium, l'Allemagne évangélique s'est montrée, à Altenburg, pleine de courage, et plus décidée que jamais à demander à la science chrétienne de réparer les dommages causés par la science antichrétienne. C'est ainsi que dans une conférence spéciale, mais nombreuse, des voix autorisées ont insisté avec force sur la nécessité de ranimer les hautes études philosophiques dont le déclin tournerait au détriment de la foi. La mauvaise critique et la mauvaise théologie, a-t-on dit sur tous les tons et avec insistance, imposent à l'Eglise le devoir de réviser, d'approfondir sa critique et sa théologie et de prendre un nouvel élan scientifique. Il y a plus, la tendance libérale évangélique que l'on prétend volontiers frappée à mort et languissante entre l'incrédulité avouée et l'orthodoxie outrée, s'est montrée à Altenburg pleine de sève et de vigueur. Elle a joyeusement confessé ses plus chères convictions; elle a nettement déclaré que, pour sauver l'Eglise dans sa crise actuelle, la théologie avait besoin de

liberté, que tout l'Evangile serait perdu avec l'obscurantisme qui ne veut ni critique sérieuse, ni étude loyale des questions, et qui étend son dogme favori de la théopneustie verbale des saintes Ecritures jusqu'aux symboles de la Réforme dont il étouffe l'esprit sous la lettre morte. Mais pour sortir des généralités, je ne saurais mieux faire que de donner un rapide aperçu du rapport qui a ouvert le débat, et a été présenté par M. le professeur *Beyschlag*, de Halle, avec un rare talent de parole[1]. J'emploie le langage direct, bien que, pour abréger, je ne reproduise ce discours que sur des notes rapides prises à la séance où il fut prononcé.

« Vous parlez de gain, nous dira-t-on à l'occasion des récentes attaques contre Jésus-Christ. Mais est-ce que, si Jésus-Christ disparaissait du milieu de nous, le soleil de nos esprits ne serait pas éteint à jamais, de quelques poétiques rayons que fût doré le couchant? J'en conviens; cependant j'affirme qu'en définitive il y a gain pour l'Eglise dans ce qui s'est passé. Il ne s'agit pas pour nous de fulminer un anathème protestant, mais de considérer la situation avec le courage de la foi. Quant à nos adversaires, nous ne pouvons dire qu'une chose : Pardonne-leur, Seigneur, ils ne savent ce qu'ils font!

« Constatons d'abord que pour qu'un mouvement semblable à celui auquel nous assistons ait pu se produire avec un tel succès, il faut que dans une certaine mesure la vérité soit mêlée à l'erreur. Il ne suffit pas de parler des révoltes de la chair et du sang, et de celles de l'esprit orgueilleux. L'Eglise reçoit un grand avertissement. Elle est appelée à lever le voile du sanctuaire derrière lequel elle n'a que trop longtemps dérobé au monde le Christ vivant, le Christ complet. Comment se fait-il que la tractation scientifique de la *vie de Jésus* soit si récente? C'est que l'Eglise a trop longtemps tenu dans l'ombre le fait et l'a sacrifié *au dogme*, à l'idée. Elle a négligé l'humanité de Jésus-Christ pour s'occuper exclusivement de sa divinité métaphysique; c'est ainsi qu'elle est tombée souvent dans un dualisme irréductible qui ne permettait pas une notion vivante de sa personne et réduisait à néant ce que l'Evangile dit de son enfance, de sa croissance, de sa tentation, de ses cris et de ses larmes. L'absolu divin n'entrait pas réellement dans le relatif humain. Au fond, on traitait l'Ecriture comme le Christ; on en supprimait le côté humain, ou du moins on le réduisait à une vaine apparence. C'en était fait de toute critique, et l'on sortait ainsi de

[1] Le *Bulletin de Théologie* donnera la traduction de la plus grande partie des deux rapports de MM. Beyschlag et Kœstler.

la grande tradition de la Réforme. De là, la douloureuse et tragique réaction du rationalisme dont nous souffrons encore. L'Eglise du dix-septième siècle avait supprimé l'homme dans Jésus; le rationalisme supprima Dieu, et au docétisme de l'orthodoxie on opposa de nouveau l'*ébionitisme* juif. Le dernier terme de cette réaction est dans les écrits de Renan et de Strauss. Le seul moyen de vaincre nos adversaires, c'est de nous emparer de la portion de vérité qui est en eux. Ne sacrifions donc plus à un dogmatisme abstrait l'humanité réelle du Christ. Il faut que Jésus-Christ soit présenté comme un homme véritable; il faut montrer qu'il s'est réellement placé sous la loi de toute vie d'homme. Voulez-vous donc sacrifier sa divinité? nous dira-t-on. Non, certes. Etablir une opposition radicale entre le naturel et le surnaturel, c'est l'effort constant de l'incrédulité. Nous partons de principes directement contraires. Il n'est pas vrai que l'imperfection et le péché appartiennent à la vraie nature de l'homme, comme le prétendent Strauss et Renan. L'homme a été créé à l'image de Dieu; il est fait pour le posséder et le revêtir, et la consommation de sa nature est dans une union absolue avec Dieu. Voilà pourquoi Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, est l'homme idéal, l'homme parfait, le type humain absolument réalisé. Dieu avait destiné le cœur humain à recevoir en Jésus la plénitude de la divinité. Le surnaturel n'est pas autre chose que l'intervention souveraine de la liberté divine dans l'histoire; l'histoire sans la liberté en Dieu et en l'homme, l'histoire telle que la comprennent Renan et Strauss, est un non-sens; c'est un fleuve sans source et sans embouchure. Jésus-Christ a partagé l'histoire et a posé un commencement nouveau rendu nécessaire par la chute de l'humanité; il a été pleinement l'Homme-Dieu, le Fils de Dieu fait homme; il a connu nos larmes, nos luttes, mais non nos péchés; il s'est placé dans l'absolue dépendance vis-à-vis de son Père : ce qui est la vocation morale de l'homme. Il a prié, il a fait acte de foi, il a obéi. C'est comme représentant de l'humanité qu'il a été, selon l'expression de saint Paul, souverainement élevé par Dieu et jugé digne de recevoir un nom au-dessus de tout autre nom. Cette divine humanité, qui nous apparaît si parfaite dans le Christ historique, nous reporte aux temps éternels, à la préexistence du Verbe. »

Sur ce point, la pensée de l'orateur a manqué d'une clarté suffisante; le vertige prend sur ces cimes ardues de l'ontologie chrétienne, quand on veut expliquer l'inexplicable et regarder jusqu'au fond de l'abîme de l'être divin. L'assemblée ne pouvait évidemment le suivre dans cette partie transcendante de son exposition.

Le docteur Beyschlag ne présentait sa théorie que comme une tentative toute personnelle, toute subjective, selon son droit de théologien chrétien. Dorner a dit excellemment à ce sujet : « Il y a encore bien des choses cachées dans la divinité de Jésus-Christ. Nous sommes certainement dans une voie de progrès; nous arriverons à unir plus étroitement en lui l'humain et le divin. Le *comment* de cette union peut nous diviser, sans que le fait même soit ébranlé. Nous ne voyons que comme dans un miroir; *nous allons de la foi à la vue*. En attendant, la foi immédiate et la science croyante doivent demeurer unies. » Ces graves et belles paroles répondaient au sentiment de l'assemblée. Le mot capital du rapport de M. Beyschlag est celui-ci : Si *Jésus n'a pas été vraiment semblable à nous, il n'est pas à nous.* Etablir sa réelle humanité sans rien enlever à sa divinité, c'est bien le problème qui est devant nous, et si Dieu nous donne de l'aborder avec foi et courage, nous aurons retiré effectivement un grand gain de cette crise douloureuse.

Que de paroles belles, frappantes, fortifiantes pour le cœur chrétien ont retenti à Altenburg ! Je voudrais les citer toutes; malheureusement, je n'ai pu que les saisir au vol.

Si je reproduis ici le discours que j'ai prononcé, c'est uniquement parce qu'il est le seul que j'aie à ma disposition et qu'ensuite il traite la question à notre point de vue français. Qu'il me soit permis d'exprimer toute ma gratitude pour l'affectueux et sympathique intérêt que j'ai rencontré à Altenburg, et qui s'adressait, en ma personne, à nos Eglises de France dans leur situation difficile, et à notre jeune théologie.

Messieurs et honorés frères, après les discours si profonds, si complets, que vous avez entendus, je ne me hasarderais certes pas à prendre la parole, si je ne venais du pays d'où est parti ce qu'on peut appeler l'impulsion des attaques populaires contre la personne de Jésus-Christ. Certes l'antichristianisme français n'a rien inventé ces dernières années; il s'est contenté de puiser dans l'arsenal si largement fourni par Strauss et Baur; il s'est borné à donner un poli nouveau aux armes qu'il trouvait façonnées et aiguisées. Il a donné du charme et de l'élégance à la critique négative, il a fait un roman d'une beauté maladive mais piquante de ce qui jusqu'alors exigeait quelques efforts d'attention, et il s'est servi de l'arc d'Ulysse qui semblait réservé au bras nerveux des vieux lutteurs de la science pour lancer à droite et à gauche des flèches légères et ailées. De là l'immense circulation de la *Vie de Jésus* de M. Renan, dans un pays qu'il eût semblé bien difficile d'émouvoir il y a quelques années pour un problème de religion; ce livre a été lu autant que les fictions d'Eugène Sue, d'Alexandre Dumas et de George Sand. C'est là un fait considérable et dont vous serez bien aises peut être de connaître le résultat pour mon pays, du moins tel qu'il m'apparaît.

Je déclare d'abord que j'accepte pleinement pour la France la manière

courageuse dont la question a été posée devant vous. Moi aussi je désire vous entretenir des avantages de ces récentes attaques contre notre foi, car ils balancent de beaucoup à mes yeux les inconvénients et les périls. Sans doute cette falsification, misérable sous son élégance artificielle, du type sacré que nous adorons, devait abuser d'abord bien des esprits parce qu'elle tombait dans un milieu d'ignorance religieuse, dans un pays où le catholicisme moderne, — je veux dire le catholicisme italien ou plutôt romain qui n'a que trop prévalu sur celui des Pascal et des Bossuet, — avait réduit de plus en plus la religion à une soumission servile envers la papauté et à un culte superstitieux de la créature divinisée, empêchant ainsi le contact direct de l'âme avec l'Evangile et avec Celui qui remplit l'Evangile. Puis le livre de M. Renan au fond flattait tous les mauvais instincts contemporains; il faisait l'apothéose de ce scepticisme mélancolique et voluptueux qui recouvre d'une certaine distinction et d'un certain charme le matérialisme le plus décidé ; il flattait nos langueurs de volonté, substituait le culte commode du beau au culte du saint et autorisait par le faux idéal qu'il nous présente une religiosité factice qui ne demande aucun sacrifice, aucun acte viril, couvrait la croix sous les fleurs et au fond rendait à l'humanité sa vieille idole repeinte et ciselée à nouveau. Cette idole n'est autre que l'humanité elle-même. Ce mélange d'athéisme et de sensibilité était particulièrement dangereux, parce qu'il venait au-devant de tendances préexistantes et qu'il les colorait des teintes d'une poésie fallacieuse. L'art de l'historien ou pour mieux dire du romancier consistait en ce qu'il cachait habilement le vide absolu en fait de croyances sous de gracieuses métaphores et sous un style onctueux, à peu près comme la neige brillante des Alpes recouvre l'abîme et enlève au voyageur l'horreur salutaire qui le sauverait. Vous le voyez, Messieurs, je ne diminue pas les périls d'un livre répandu en France sous ses deux formes à plus de 200,000 exemplaires. Et cependant je persiste à croire que les avantages l'emportent sur les inconvénients.

Il est certain qu'une fois le premier engouement passé, le néant scientifique de l'ouvrage est apparu à beaucoup d'esprits. Quiconque a pris la peine de jeter les yeux sur les citations qui sont au bas des pages, a promptement reconnu l'arbitraire effréné de l'auteur, qui s'appuie constamment sur le quatrième évangile qu'il a déclaré sans valeur historique, et abuse au delà de toute mesure de ce joli talent qu'il revendique « d'attirer doucement les textes à lui. » Les légendes du moyen âge ne révèlent pas une imagination plus capricieuse que sa légende à lui, que cette fiction d'un jeune berger épicurien qui tout d'un coup devient un fanatique, un géant sombre et qui, par une œuvre aussi discordante, renverse un monde et en crée un autre. Enfin les hommes à la conscience droite sont indignés de cette glorification du mensonge, présenté comme le seul moyen d'éclairer et de dominer l'humanité. Cela semble aussi injurieux pour l'humanité que pour le Christ. Je ne pense donc pas me tromper en affirmant qu'une réaction a commencé contre un succès qui est à lui seul une condamnation sévère pour la génération qui l'a décerné.

Voici maintenant les avantages que l'Eglise évangélique en retirera en France. Tout d'abord il est certain que la torpeur générale qui n'a que trop longtemps régné dans notre pays a été fortement secouée. La question religieuse s'est inscrite à l'ordre du jour de notre époque avec une telle puissance qu'on ne l'en effacera plus. Sans doute l'incrédulité en profite, mais la foi en profitera bien davantage, car rien pour elle n'est pire que l'indifférence. De toute part, on sent que la question religieuse est la

question capitale. Le christianisme évangélique est aujourd'hui dans la situation de saint Paul à Athènes, alors que la population de cette ville se pressait pour l'entendre. Ces frivoles Athéniens, avides de nouveautés, avaient senti un jour que ce qu'il y avait de plus digne d'intérêt pour eux c'était cette étrange nouvelle d'un Fils de Dieu abaissé, crucifié et ressuscité, que l'austère étranger apportait d'Orient. Il est certain que dans ce mobile auditoire beaucoup finiront par se détourner et retourner à leurs plaisirs et à leurs affaires, mais plus d'un sera atteint et une âme vaut plus qu'un monde. Partout aujourd'hui où en France vous annoncerez que vous allez aborder la question du Christ, vous verrez se presser les multitudes autour de vous. Cela aussi est un signe des temps.

Comme second avantage de la lutte engagée, j'indiquerai une manifestation plus franche de tout le paganisme caché que recouvre notre chrétienté moderne. Rien de plus fatal que les fictions religieuses. Il est des temps où un christianisme de cérémonie et de tradition étend un voile uniforme sur les âmes. On s'imagine qu'on a devant soi une nation chrétienne parce que tout le mécanisme ecclésiastique fonctionne régulièrement. Et cependant cette nation, du moins dans sa majorité, est semblable au judaïsme de la décadence, elle déifie son orgueil et ses passions jusque dans le temple de l'Eternel. Le Baal qu'on adore ouvertement sur les hauts lieux est cent fois préférable à ce Baal invisible qui règne sur les âmes. Aujourd'hui le voile est déchiré ; on sait tout ce que renfermait de haine contre Dieu et contre son Christ ce formalisme correct dont on s'était trop longtemps contenté. Ce que hait l'antichristianisme moderne, c'est ce que haïssait le paganisme de Rome : c'est la foi à l'invisible, au Dieu vivant et personnel, aux immortelles destinées de l'âme; c'est le renoncement, c'est l'humilité, c'est l'amour, c'est tout ce que résume la croix. Lui aussi il dit à sa manière : *Mangeons et buvons, car demain nous mourrons*; seulement il veut boire ce vin de la vie fugitive dans des coupes d'or et il y veut verser l'ambroisie d'une poésie délicate; il veut les jouissances esthétiques à côté des autres, mais il n'en oppose pas moins le jour d'aujourd'hui à ce solennel lendemain de l'éternité dont il ne veut pas. Cet insensé qui dit : Il n'y a pas de Dieu, — c'est lui. L'illusion n'est donc plus possible; la lie qui est au fond du cœur humain a surnagé. Tant mieux! Plus d'une âme abusée en sera dégoûtée et l'Eglise réveillée et ranimée comprendra qu'aujourd'hui, comme il y a dix-huit siècles, il s'agit d'une vraie mission, — à l'intérieur comme à l'extérieur. Il ne suffit pas de conserver, d'entretenir le bien acquis; il faut sortir du fourreau le glaive des grandes luttes. Le temps de l'apostolat est revenu; nos ennemis nous y ramènent et en ceci ils nous rendent service. Les Eglises qui aujourd'hui ne redeviendront pas apostoliques, on n'en parlera bientôt plus.

Mais, Messieurs et honorés frères, allons plus loin, et reconnaissons, — je parle encore pour la France, — que cette franchise, cette netteté plus grande dans les situations s'accuse, se prononce, non-seulement dans les relations du monde et de l'Eglise, mais encore dans l'enceinte de l'Eglise visible elle-même. Au jour de la grande attaque de notre Jérusalem, il s'est trouvé que l'adversaire avait des intelligences, des auxiliaires dans la place assiégée. L'antichristianisme, qui supprime tout élément surnaturel, qui veut réduire la religion à une simple évolution humaine et qui ne veut plus, à aucun degré, de la glorieuse folie d'un Fils de Dieu qui s'abaisse pour sauver l'homme, et supprime la rédemption et la résurrection comme de puériles légendes; — cet antichristianisme, qui bat nos

murailles comme un puissant bélier, il avait ses représentants au milieu de nous, prêts à ouvrir non pas une porte dérobée, mais la porte d'honneur à l'assiégeant. Eh bien! voilà ce qui ne peut plus se supporter. La conscience chrétienne s'est réveillée, et, en France, un grand mouvement a commencé pour séparer les tendances décidément irréconciliables. Je ne parle pas ici de telle ou telle manifestation spéciale de ce mouvement. Je n'incrimine, je ne juge personne, — surtout pas des absents. Je me borne à caractériser une tendance nouvelle et énergique qui certainement ne s'est autant développée et affermie que grâce aux attaques du dehors. Certes, il ne s'agit pas de ressusciter un confessionalisme étroit qui arrête l'essor légitime de la pensée chrétienne. De nos temps plus que jamais une saine largeur est nécessaire, tous les vrais chrétiens se rapprochent et se tendent la main dans un péril commun. — La haute barrière qui sépare les Eglises de la Réforme de l'Eglise catholique n'empêche pas que les adorateurs sincères du Christ ne se soutiennent mutuellement, sans renoncer à ce qui les divise. Pour ma part, j'ai souvent senti la douceur de cette alliance sur les hauteurs, de cette fraternité dans les choses essentielles de la foi. Je suis aussi persuadé que toute réaction théologique provoquée par la peur serait fatale à notre sainte cause. Je demeure convaincu que la grande, féconde et large tendance du christianisme évangélique des Néander et des Vinet, — pour ne parler que des morts, — n'a point à rebrousser chemin, mais, au contraire, à avancer dans sa noble voie. Mais autant je protesterais contre toute atteinte à la liberté légitime de la pensée chrétienne, autant je proteste contre ce libéralisme trompeur qui veut abriter sous le couvert d'une même forme ecclésiastique la foi à l'Evangile éternel et la négation formelle de cet Evangile, — autant je proteste contre ce libéralisme effréné qui veut maintenir à la tête de l'Eglise ceux-là mêmes qui en sapent le fondement, la pierre de l'angle, le Christ surnaturel, le Verbe incarné, immolé, ressuscité. La victoire est promise à l'Eglise, mais c'est à la condition qu'elle arrachera de son sein le trait mortel de ses adversaires au lieu de l'y enfoncer; c'est à la condition qu'elle ne sera pas un monstrueux assemblage de foi et d'incrédulité, — que son *oui* sera *oui* et son *non*, *non*, sur la grande question que lui pose la génération contemporaine : Que faut-il faire pour être sauvé? ou bien : Qu'est le Sauveur? Le temps des accommodements est passé; la bataille est commencée, que chacun soit sous son drapeau! Voilà ce que l'on commence à sentir fortement dans les Eglises de France, et cela est un grand avantage de la lutte!

J'indiquerai sans développement un dernier avantage de la crise actuelle : c'est la concentration forcée de la science chrétienne sur ce qu'on peut appeler le point principal d'attaque, — je veux dire la personne même de Jésus-Christ. Or c'est là le point essentiel, l'article fondamental de la théologie; rien ne servira mieux ses vrais progrès qu'une concentration pareille et ne l'empêchera mieux d'être une scolastique stérile qui se meut dans la région glacée de l'idée pure.

Je pourrais, Messieurs, indiquer encore d'autres avantages de la lutte actuelle dans mon pays. Je m'arrête, — mais non sans exprimer la calme confiance avec laquelle j'en attends l'issue, pourvu que les défenseurs de la vérité n'imitent pas certains de nos hauts dignitaires ecclésiastiques qui ont invoqué l'appui de la répression légale contre l'antichristianisme, sûr moyen de lui gagner des sympathies et de compromettre une cause victorieuse. Rappelons-nous, comme l'a si bien dit M. Dorner, que l'erreur a contre elle l'erreur d'abord et puis la vérité. N'agissons pas

comme ceux qui doutent de la victoire morale, et disons à nos adversaires : Vous vous êtes trompés, ô vous qui avez proclamé que le Christ était mort, et qui, pour mieux nous en convaincre, avez célébré sa pompe funèbre dans vos hommages fallacieux. — Remportez les parfums avec lesquels vous vouliez l'embaumer, dans un sentiment qui ne ressemble guère à l'amour peu éclairé, mais sincère des pieuses femmes auxquelles l'ange annonça que la pierre du sépulcre avait été roulée. On ne refermera plus ce sépulcre. Celui qui a été mort est vivant au siècle des siècles. Il est vivant! J'en atteste et vos attaques, et nos adorations. Une ombre vaine n'excite ni tant d'opposition, ni tant d'amour. Il est vivant! J'en atteste ce sentiment unique, profond, tendre, respectueux qui nous pénétrait, tandis que nous chantions à sa louange ces magnifiques cantiques, incomparable trésor de l'Allemagne évangélique, ce sentiment qui nous faisait dire, comme aux disciples d'Emmaüs : « Notre cœur ne brûlait-il pas? »

Messieurs, il y a quelques semaines à peine, j'avais le privilége de fouler cette terre sacrée qui a possédé le Christ aux jours de sa chair. Je me suis assis sous les figuiers de Béthanie et sur le mont des Oliviers, puis au bord du puits de Jacob, où il s'assit fatigué en cherchant la brebis perdue. Je me suis assis au pied de la montagne où, non loin des sources du Jourdain, il fut transfiguré, et au bord de ce lac de Tibériade à l'eau si pure, où sa divine et sainte image semble se refléter, près de ces collines qui renvoient l'écho de sa voix, dans cette contrée solitaire, mais non dévastée, où aucun souvenir ne lutte avec le sien. J'ai parcouru enfin la *via dolorosa* où il porta sa croix. Et là, loin de notre vie tumultueuse, loin de nos débats et de nos luttes, cherchant à saisir de plus près cette sainte image pour la présenter à mes compatriotes séduits par un vain fantôme, il m'a semblé que je remontais de dix-huit siècles en arrière, — que je la contemplais face à face, et je suis revenu de ces terres sacrées avec une conviction plus joyeuse de la réalité de tout ce grand passé; je suis revenu avec la foi profonde que ce passé est plus vivant que tout ce qui s'élève sous nos yeux. Contre le Roc éternel, les flots briseront leur inutile fureur. Je suis revenu répétant ce mot d'un grand serviteur de Dieu au lit de mort : « L'Evangile est vrai! l'Evangile est vrai! l'Evangile est vrai! *Si nous croyons, nous verrons la gloire de Dieu!* »

Je donnerai, en finissant, les résolutions proposées à l'assemblée par son président et qui résument les débats du Kirchentag.

Nous ne venons point ici proclamer des décisions. Une pareille attitude ne serait en rapport ni avec l'objet de nos travaux, déterminé par les besoins du temps présent, ni avec la nature de notre libre assemblée. Nous venons rendre notre témoignage. Or, nous ne saurions considérer comme constituant ce témoignage l'ensemble des *rapports* dus à l'initiative du Comité. En effet, ces rapports ont dû nécessairement faire une large part soit à des développements scientifiques, soit à des investigations théologiques.

C'est pourquoi le Comité a cru devoir dresser une série de propositions, qui sans formuler à aucun degré une nouvelle confession de foi, résument le témoignage du présent Kirchentag.

1. Les derniers ouvrages parus sur la vie de Jésus ont fourni de cette vie des images dont la flagrante inexactitude ne peut s'expliquer que par une fausse critique de l'histoire, ou une tractation superficielle des docu-

ments sacrés; une sérieuse critique historique et une étude complète des documents bibliques doit en faire justice.

2. L'Eglise n'a pas encore donné une exposition de la vie de Jésus qui satisfasse tout ensemble la science et toutes les exigences de la foi. Cette imperfection de sa théologie a facilité les attaques d'une fausse critique. Cette critique a d'ailleurs pour point de départ une fausse notion de Dieu et du monde, et une vue de la nature morale de l'homme radicalement contraire à la vérité.

3. L'Eglise doit se féliciter d'avoir été appelée par l'attaque d'un point essentiel de sa foi à se défendre sur ce point. Elle doit pour cette défense faire un sérieux appel à la science chrétienne qui est, aussi bien que la foi, une œuvre du Saint-Esprit. Elle ne négligera pas non plus d'employer à ce travail une critique historique et littéraire de bon aloi à laquelle elle se livrera sans préoccupation ni inquiétude. Ce travail de reconstruction ne pourra manquer, dans notre conviction, de se trouver en harmonie avec les confessions de foi de l'Eglise évangélique considérée dans leur véritable esprit.

4. L'Eglise doit également s'estimer heureuse d'avoir été placée comme tout de nouveau en présence de la figure vivante, à la fois divine et humaine, de son Seigneur et Sauveur qui s'impose à elle dans toute la plénitude de son humanité historique, comme aussi de son éternelle et vraie divinité. Elle doit se féliciter de ce que Jésus-Christ, être éternel et divin dans une nature vraiment humaine, Fils de Dieu, éternellement vivant, et cependant entré dans l'histoire, a été placé devant ses yeux et de ce que la connaissance de sa personne et de sa vie, source unique du salut, lui est présentée comme l'objet central de ses recherches.

5. C'est aussi un bienfait pour l'Eglise que d'avoir compris la nécessité de considérer comme un tout les saintes écritures du Nouveau Testament, de ne point séparer les écrits épistolaires des apôtres des récits évangéliques qui ne procèdent pas d'une source apostolique et d'arriver ainsi à une plus grande profondeur dans la connaissance de l'Ecriture.

6. Il importe également de mettre bien haut l'avantage que constitue pour l'Eglise le fait que, malgré les différences et de confessions de foi, et de formes et de nationalités qui existent dans son sein, elle se trouve ralliée de nouveau autour de son centre impérissable, savoir la personne divine et humaine de son Sauveur et de ce qu'elle offre ainsi force et apaisement aux cœurs et aux esprits qui, dans son sein, cherchent et demandent une image vivante et vraie de Jésus-Christ.

7. Nous comptons avec une joyeuse espérance que partout où apparaîtra quelque image trompeuse de la vie et de la personne de notre Seigneur, là aussi la puissance de la vérité évangélique se manifestant par la véritable science théologique, conjurera le danger. Nous ne pouvons considérer que comme parfaitement légitime le témoignage positif que les membres de l'Eglise évangélique opposent jusque-là aux attaques dont souffre leur foi. — Nous ajoutons qu'il est essentiel que là où se livrent de pareils combats règne une abondante mesure de sage et patiente charité, comme aussi de force et de courage. C'est pourquoi tous les membres vivants de la chrétienté évangélique se sentent pressés de porter avec sympathie et avec prière le poids des souffrances et des soucis qu'amène une pareille lutte.

Il importait de signaler les débats et les résolutions du Kirchentag d'Altenburg dans un pays où les adversaires du christia-

nisme surnaturel, je veux dire du christianisme authentique, parlent avec une si présomptueuse légèreté de l'impossibilité d'unir la science à la foi. Quelque vive que soit l'admiration qu'ils éprouvent pour eux-mêmes, ils ne peuvent cependant accuser d'ignorance cette grande assemblée où siégeaient quelques-uns des plus illustres représentants de la théologie germanique. Cette Allemagne érudite et croyante, dont ils ne parlent jamais, comme si elle n'existait pas, la voilà pleine de vie, de foi joyeuse, assez sûre de vaincre pour apprécier avec un calme parfait les attaques contre ses plus chères convictions, et prête à opposer de vastes travaux théologiques à ses adversaires. D'un autre côté, le Kirchentag d'Altenburg avertit ceux qui partagent sa foi parmi nous de ne pas pousser l'Eglise à une réaction stérile, mais au contraire de chercher dans le trésor du père de famille les choses nouvelles à côté des choses anciennes, et de travailler avec plus de zèle au développement de notre théologie française. Certes je ne suis point disposé à diminuer l'importance de la question ecclésiastique. N'oublions pas cependant que la question de fond est encore plus urgente et que le plus sûr moyen de vaincre sur le terrain ecclésiastique, c'est de gagner la bataille sur le terrain théologique. Le temps n'est pas au découragement, à la plainte attristée, aux querelles personnelles; il est au travail sérieux de la foi et de la pensée : *oremus et laboremus ;* tout est là plus que jamais.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

SCIENCES NATURELLES

—

ORIGINE ET ANCIENNETÉ DE L'HOMME

PREMIÈRES POPULATIONS HUMAINES DE L'EUROPE[1]

IV.

Par des calculs fondés sur les données astronomiques, qui nous ont été conservées dans les plus anciens documents historiques des divers peuples, on en est venu à regarder comme vraiment trop faible l'antiquité de cinq ou six mille ans que les récits bibliques semblent assigner au genre humain; je dis: semblent, parce qu'il se pourrait fort que la chronologie biblique ait été mal comprise : comme je l'ai déjà fait observer au début de cette étude, l'écrivain sacré passe rapidement sur les premiers âges de l'humanité; il a hâte de nous amener de la création et de la chute à l'histoire particulière du peuple hébreu, du peuple de Dieu, et ce n'est guère qu'à partir d'Abraham que le récit vraiment historique commence. Jusque-là c'est une grande synthèse qui nous présente la création, une première dispersion des hommes après la chute, la colère de Dieu contre le mal et le déluge qui la manifeste, l'humanité conservée en Noé, les trois grandes races qui la constituent personnifiées en Sem, Cham et Japhet, et dans la première, Dieu se choisissant un peuple au milieu duquel doit naître le Sauveur de l'humanité pécheresse. Voilà la vérité, nous en avons déjà scientifiquement constaté une partie, nous en constaterons bientôt de même le reste.

Il y a donc dans les récits des temps qui ont précédé Abraham une forme synthétique telle que la science nous enseignât-elle d'une manière évidente qu'il faut ajouter un ou deux zéros aux 6,000 ans de la vie humaine indiqués par la Bible, notre foi religieuse n'en serait en rien altérée.

[1] Voir la *Revue chrétienne* du 15 septembre 1864.

Voyons maintenant à quel résultat on est arrivé à cet égard par des calculs fondés sur des observations géologiques. J'ai le regret d'être obligé de confesser, qu'à mes yeux, ces calculs ne sont arrivés jusqu'à aujourd'hui qu'à un résultat à peu près nul, n'ayant pas une certitude et une rigueur de procédé suffisantes. En voici d'ailleurs quelques exemples.

On a trouvé dans le limon du Nil, à 18 mètres de profondeur, des briques cuites dont on a calculé l'ancienneté à raison de 15 centimètres par siècle pour la vitesse probable de l'augmentation de dépôt de vase du Nil. On est ainsi arrivé à une somme de 12,000 années, tandis que les briques cuites égyptiennes les plus anciennes qui se trouvent au British-Museum ne datent que de 1,300 ou 1,450 ans avant Jésus-Christ. D'ailleurs M. Lyell, dont le témoignage ne peut pas être suspect, puisqu'il est un de ceux qui croient l'humanité très vieille, reconnaît lui-même « que la quantité de matière répandue par les eaux dans les différentes parties de la plaine est si variable, qu'il doit être extrêmement difficile d'en fixer la moyenne avec quelque approximation[1]. »

Un autre fragment de brique a été trouvé par Linaut-Bey, dans le même limon, à 22 mètres de profondeur, à 60 ou 90 centimètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. En prenant pour base de calcul un accroissement de dépôt de 63 millimètres par siècle, on arrive pour l'âge de ce débris à 30,000 ans. « Mais, dit encore le même auteur, si le forage de Linaut-Bey a éte fait sur un point où un bras du fleuve aurait été comblé au temps où le delta se trouvait plus reculé vers le sud, c'est-à-dire plus loin de la mer que maintenant, la brique en question peut être relativement très moderne[2]. »

On a encore pris pour base du calcul les couches modernes du delta du Mississipi. M. Lyell a pensé pouvoir apprécier le minimum du temps nécessaire au dépôt des sédiments qui forment ce delta, en mesurant expérimentalement la décharge d'eau annuelle du Mississipi, et la moyenne annuelle de matière solide que contient cette eau. Il est arrivé ainsi à assigner à ce delta, qu'il croit appartenir en entier à l'époque moderne, « plusieurs dizaines de milliers d'années, plus de 100,000 ans probablement[3]. » Or, on a trouvé près de la Nouvelle-Orléans, dans une excavation creusée dans ces sédiments, à 5 mètres au-dessous de la surface, par-dessous quatre forêts ensevelies, du charbon de bois et un squelette humain, et le docteur B. Dowler a cru, en raison de ces calculs, pouvoir attribuer à ce squelette une antiquité de 50,000 ans.

MM. Humphreys et Abbot[4] ont fait observer avec juste raison qu'il faut ajouter à la base que l'eau tient en suspension, le sable qu'elle pousse devant elle, et que de plus le débit est le double de ce qu'indique M. Lyell,

[1] Lyell, *loc. cit.*, p. 39.
[2] *Ibid.*, p. 44.
[3] *Ibid.*
[4] Delta Survey.

ce qui réduirait l'âge du delta du Mississipi à 50,000 ans et d'autant celui du fossile humain de la Nouvelle-Orléans.

Enfin, M. Raymond-Thomassy, un de nos compatriotes qui a longtemps habité la Louisiane, est arrivé par un mode de calcul plus exact à un résultat tout différent[1]. Il a démontré, qu'outre la vase tenue en suspension dans l'eau et le sable poussé par le fleuve, il fallait tenir compte de la puissance des formations marines, dont M. Lyell n'avait pas même soupçonné l'existence, et des cours d'eau souterrains qui s'infiltrent dans les sables et les font avancer. On arrive ainsi à une antiquité de 14 à 15,000 ans tout au plus pour la formation entière du delta.

On le voit, tous ces calculs n'offrent pas une grande certitude, puisque leurs résultats varient dans une limite aussi considérable que celle de 15,000 à 100,000 années. De plus, les uns et les autres reposent sur une base assez arbitraire, l'accroissement *uniforme* des atterrissements. Cette observation s'applique également aux calculs suivants, qui ont été faits sur la date de quelques-unes de ces anciennes habitations lacustres de la Suisse, dont nous aurons bientôt à nous occuper.

M. Troyon a calculé l'âge de certains pilotis des environs d'Yverdon en Suisse, qui se trouvent aujourd'hui dans le terrain tourbeux de Chamblon et qui avaient été originairement plantés dans le lac même de Neuchâtel. La ville romaine d'Eburodunum (Yverdon) touchait le lac dont elle est maintenant séparée par une bande de terre de 830 mètres de large. En admettant pour le rivage un retrait uniforme depuis l'époque romaine et depuis celle des pilotis de Chamblon, on arrive ponr ceux-ci à un total de 3,300 ans, soit 1,450 ans avant l'ère chrétienne.

M. Victor Gilliéron a appliqué le même mode de calcul à l'âge d'une habitation lacustre, que M. Rütimeyer rapporte à la première partie de ce que nous appellerons plus tard l'âge de pierre. Ce sont des pilotis qui se trouvent au pont de Thièle, entre les lacs de Bienne et de Neuchâtel. Le couvent de Saint-Jean, qui se trouve entre ce lac et ces pilotis, fut bâti il y a 750 ans sur le rivage; il en est séparé aujourd'hui par une bande de terre, et en admettant une vitesse uniforme pour la formation de cette bande et de celle qui sépare le couvent des pilotis, on arrive à donner à ceux-ci une antiquité de 6,750 ans. Mais la première condition pour que ce calcul et celui de M. Troyon fussent justes, serait que la forme du fond sur lequel repose la terre marécageuse fût uniforme, et l'on n'a fait aucune recherche pour s'en assurer.

M. A. Morlot, professeur à l'Académie de Lausanne, et auteur de divers travaux fort estimés sur la *haute antiquité*, a essayé d'appliquer le même mode de supputation à diverses couches des déjections torrentielles de la Tinière en Suisse[2].

[1] R. Thomassy, *Géologie pratique de la Louisiane*. Paris, Lacroix et Baudry, 1860.
[2] *Leçon d'ouverture d'un cours sur la haute antiquité, fait à l'Académie de Lausanne en novembre et décembre* 1860, par A. Morlot. Lausanne, Ch. Pache-Simmen, 1861.

Ce torrent se jette dans le lac de Genève, près de Villeneuve, et forme à son embouchure « un cône de déjection bien régulier, soit un delta en forme d'éventail, d'environ 100 degrés d'ouverture, 900 pieds de rayon au minimum et 4 degrés d'inclinaison. Les travaux du chemin de fer ont coupé ce cône de part en part, perpendiculairement à son axe, » et ont ainsi mis en évidence sa constitution intérieure, qui présente « trois couches d'ancien terreau, situées à des profondeurs différentes, et qui avaient chacune en son temps formé la surface du cône. Elles étaient régulièrement intercalées dans le gravier d'alluvions du torrent et exactement parallèles entre elles et à la surface actuelle du cône. »

Admettons momentanément, ce que nous examinerons plus loin, que l'on ait observé dans la vie de notre espèce plusieurs âges répondant à des civilisations différentes, et qu'on les ait nommés en remontant du plus récent au plus ancien : l'âge du fer, l'âge du bronze et l'âge de la pierre. Des débris, qui ont été trouvés dans les couches de terreau du cône de la Tinière, ont fait rapporter la première à l'époque romaine, la seconde à celle du bronze et la troisième à celle de la pierre. Mesurant alors les atterrissements qui se sont faits depuis les couches de l'âge de la pierre ou du bronze jusqu'à nos jours, et les comparant à celui qui s'est formé pendant dix-huit siècles depuis la couche romaine, M. Morlot est arrivé à déterminer pour celle du bronze l'âge de 3 à 4 mille ans, et pour celle de la pierre celui de 5 à 7 mille ans.

On a fait à ces calculs bien des objections ; pour ma part, je les considère comme offrant plus de chance d'exactitude que ceux du Mississipi et de la plaine du Nil. Je ferai cependant observer qu'entre la période romaine et celle du bronze, se place toute une portion de celle du fer dont on trouve de nombreux débris en Suisse ; or la couche de terreau répondant à cette période manque au cône de la Tinière ; cela pourrait faire croire que son accroissement n'a pas été aussi régulier qu'il l'a paru à M. Morlot. De plus, les débris accumulés d'un torrent viennent du sommet de son bassin hydrographique, double cause qui fait que la pente diminue de siècle en siècle, et par suite l'accroissement du cône a dû être plus rapide dans les commencements qu'il ne l'est de nos jours. Tout cela n'empêche pas les calculs de MM. Troyon, Gilliéron et Morlot d'être très remarquables ; mais on ne doit en accepter les résultats que comme une approximation, et une approximation même très large.

De tout ce que nous venons de dire il résulte que la question chronologique est loin d'être encore vidée. Notre foi chrétienne n'est pas intéressée à l'inviolabilité des 6,000 ans que la Bible semblerait donner au genre humain. Les calculs fondés sur la géologie se rapprochent d'ailleurs de ce chiffre, ou, comme ceux sur le delta du Mississipi, sont loin d'avoir la moindre certitude et donnnent des résultats qui varient dans des limites si étendues qu'autant vaut presque les regarder comme nuls. D'autre part, la considération des espèces éteintes, dont certaines ont été con-

temporaines de l'homme, ne permet pas de rien préjuger sur cette question, puisque ces extinctions n'ont pas été simultanées mais successives et se poursuivent encore de nos jours. Les données basées sur les observations astronomiques des anciens peuples, qui sont arrivées jusqu'à nous, sont donc en somme celles qui offrent le plus de chances de certitude ; or, leur résultat n'irait pas même, comme on l'a dit, à ajouter un zéro aux 6,000 ans de la Bible, mais simplement à les tripler ou tout au plus à les quadrupler [1].

V.

Nous avons dit que l'humanité n'était pas le produit de la transformation des espèces animales supérieures, mais que Dieu, comme l'enseigne la Bible, avait créé l'homme par un acte spécial. Si de nos jours certains savants étrangers nient cette conclusion, dont j'ai cherché à faire sentir la légitimité, je suis heureux de pouvoir dire qu'elle est au contraire dans la tendance générale de notre science française. M. Gratiolet enseigne que l'homme a été créé dans son type le plus parfait. Telle est aussi l'opinion de M. de Quatrefages, sur les travaux duquel je vais avoir à revenir, et telle était celle de Geoffroy Saint-Hilaire lorsqu'il établissait le règne humain.

Nous avons ajouté, en nous basant sur la définition naturelle de l'espèce, que l'humanité ne formait qu'un seul groupe spécifique. Les limites qui me sont imposées ne me permettaient pas d'insister plus longuement sur ce sujet, d'autant que ce que j'aurais eu alors à dire pour démontrer plus parfaitement l'unité de notre espèce, devait en partie trouver sa place au point où nous en sommes arrivés.

[1] Ces conférences avaient déjà été lues à Nîmes, lorsque j'ai eu connaissance, par une brochure de M. l'abbé Moigno (*Impossibilité du nombre infini*), d'un calcul fort curieux de M. Faâ de Bruno, élève de Cauchy et professeur à l'université de Turin, sur l'âge de l'humanité. Ce savant italien a cherché, étant donnée l'augmentation annuelle de la population humaine de la terre, combien il a fallu d'années pour que cette population, issue d'un couple unique, ait pu atteindre le chiffre de 1,300,000,000 auquel elle est arrivée aujourd'hui. Ce nombre est donnée par l'équation $2\left(1+\frac{1}{m}\right)^{x}=1{,}300{,}000{,}000$, l'augmentation annuelle étant représentée par $\frac{1}{m}$. En admettant pour celle-ci $\frac{1}{292}$, ce qui est un chiffre évidemment trop faible, mais auquel M. de Bruno est amené pour tenir compte des effets destructeurs du déluge, on arrive à trouver $x = 5{,}863$ années. Les matérialistes, qui croient que l'humanité est apparue, non par un couple unique, mais par groupes primitifs nombreux, sont condamnés sans retour par ces calculs, car ils arriveraient au résultat absurde et contraire à toutes leurs données, d'assigner à l'humanité une ancienneté d'à peine quelques siècles. M. Faâ de Bruno confirme encore son système par le calcul suivant : Noé étant sorti de l'arche avec trois garçons et trois filles, il y a 4,207 ans, il a fallu, pour que sa postérité atteignît le chiffre de la population actuelle, qu'elle s'accrût annuellement de $\frac{1}{227}$, ce qui est presque l'augmentation actuelle de la population en France.

On partage généralement le genre humain en trois races : la race blanche, la race jaune et la race noire ; mais dans la première on trouve des individus qui ont la peau blanche et d'autres qui ont la peau brune et même noire. Chez les peuples de race jaune, qui comprennent les jaunes asiatiques et les jaunes américains, on trouve parmi ces derniers des peuplades à peau noire. Enfin, la race noire, qui comprend les Hottentots, les nègres africains et les Australiens, offre des peuples à peau jaune, comme les Hottentots et les Boschismans.

Ces distinctions de races sont fondées, non sur la couleur de la peau qui est fugitive, mais sur la forme des crânes et des os de la face.

Virey partageait l'humanité en deux races sur la considération de l'angle facial, c'est-à-dire de l'angle formé par les deux lignes qui joignent le bord des dents incisives supérieures au point le plus saillant du front d'une part et au conduit de l'oreille de l'autre. Il distinguait ainsi les races dont l'angle facial varie entre 85 et 90 degrés et celles dont le même angle varie entre 75 et 82 degrés. Dans la première division se trouvent les variétés arabe-indienne, celtique, caucasienne, chinoise, kalmuk-mongole, laponc-ostiaque et américaine ou caraïbe; dans la seconde, les Malais, Cafres, nègres, Hottentots et Lapons.

D'autres naturalistes, considérant la forme du crâne seulement, ont établi un autre mode de division tout artificiel, mais commode et qu'il est bon d'indiquer. Ils partagent les hommes en peuples à tête longue ou *dolychocéphales* et à tête courte ou *brachycéphales*, et dans chacune de ces deux divisions ils ont des variétés *orthognathes* ou à mâchoires droites et non saillantes et *prognathes* ou à mâchoires saillantes. Le *prognathisme* de la face peut tenir ou à la saillie de la mâchoire supérieure, ou à celle de la mâchoire inférieure ou enfin à celle de toutes les deux. Dans tous les cas, ce *prognathisme* des races nègres, que l'on a voulu rapprocher de celui des singes anthropomorphes en est essentiellement différent, car chez ces animaux il est le résultat, non d'une conformation particulière des mâchoires comme chez le nègre, mais d'un développement moins considérable des hémisphères cérébraux et par suite de la boîte cranienne.

On s'est naturellement demandé d'où proviennent ces races qui paraissent si bien déterminées, et dont on retrouve les caractères dans les monuments des temps les plus éloignés, comme par exemple les anciennes peintures égyptiennes, qui sont à Londres, qui représentent le roi Rhamsès II en rapport avec les Mèdes et les Babyloniens. Quelques naturalistes, parmi lesquels il faut citer M. Gustave Flourens, qui fait en ce moment au collége de France un cours sur l'histoire naturelle de l'homme, rapprochant ces faits de ceux qu'ont mis en avant les médecins qui croient que les unions consanguines suffisent à vicier l'hérédité, pensent que l'humanité n'est pas sortie d'un couple unique, mais qu'elle « *a apparu par des tribus primitives nombreuses* et dont les individus étaient en âge

de se suffire à eux-mêmes[1]. » C'est la théorie des centres de création que, sur des considérations de géographie zoologique, Agassiz avait appliquée dès 1840 et 1845 à l'espèce humaine[2].

Dès lors aucune difficulté sur l'origine des diverses races. Il y en a eu autant que de tribus primitivement créées et réparties sur la surface du globe; plus tard des variétés sans nombre se sont formées par des croisements infinis. Ce sont là, dit-on, des faits acquis à la science; je vais tâcher de démontrer qu'il est loin d'en être ainsi.

Quand nous avons parlé de la fixité de l'espèce, nous n'avons pas entendu dire qu'elle fût absolument invariable. De Jussieu a été trop loin dans cette voie quand il a dit qu'un seul individu suffisait pour faire connaître une espèce dans son passé, son présent et son avenir. Cette assertion, qui pourrait être vraie à la rigueur pour les végétaux, et encore y aurait-il des exceptions, est complétement controuvée pour les animaux. S'il n'y a pas de variations d'espèces, il y a des variations d'âge, de sexe, de développement. Un chien, un lion, un cheval peut, suivant les climats, le besoin, le genre de vie, la nourriture, l'âge, subir certaines modifications, sans cesser d'être chien, lion ou cheval. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'homme? C'est de ces modifications, subies par le genre humain dans ses migrations primitives et fixées par l'habitude et l'hérédité, que sont provenues, dans une espèce une à son origine, les diverses races.

On entend répéter journellement : — Transportez un nègre en Europe, vous n'en ferez pas un blanc, même après plusieurs générations, de même que les familles européennes fixées au Sénégal, en Guinée et sur les côtes de l'Afrique n'ont pas fait souche de nègres. Il faut remarquer d'abord pour celles-ci qu'elles ont en quelque sorte transporté leur milieu avec elles et que l'Européen fixé au Sénégal a, pour fuir la chaleur par exemple et se dérober en grande partie à son action, des moyens que n'avaient certainement pas les premières populations émigrantes qui se sont établies dans ces régions.

Je ne prétends pas toutefois qu'un nègre pût jamais se changer en blanc et réciproquement un blanc en nègre, car l'un et l'autre constituent une race qui a déjà subi une déviation du type primitif, de sorte que leur modification actuelle serait une résultante différente de celle qui a produit les modifications primitives. Ce qui nous importe d'ailleurs ce n'est pas d'établir la possibilité de cette conversion réciproque, mais de constater que les caractères de ces races ne sont pas fixes, et que ceux de l'une d'entre elles peuvent se rencontrer chez les autres, enfin que de nos jours même il peut se produire, et se fixer par l'hérédité, des modifications

[1] *Revue des cours scientifiques*, numéro du 23 janvier 1864.

[2] *Principes de zoologie*, 1846. — *Notice sur la géographie des animaux*, 1845. — *Sketch of the natural provinces of the animal world and their relation to the different types of man.*

d'un ordre au moins aussi important que celles qui séparent les diverses races.

M. Pruner-Bey, d'après M. de Quatrefages[1], après un séjour de trois mois seulement en Arabie, a vu son teint se bronzer, ses cheveux se foncer et devenir bouclés. « En revanche, ajoute ce savant naturaliste, le nègre transporté en Europe voit sa teinte caractéristique s'éclaircir, en commençant toujours par les parties les plus saillantes, telles que les oreilles et le nez. Ces changements peuvent aller jusqu'à donner à un individu toutes les apparences d'une race fort différente de la sienne. Jérôme de Aguilar, l'interprète de Cortez, après huit années d'esclavage chez les Yukatèques, ne pouvait plus être distingué des indigènes, dont il avait adopté les mœurs et le costume. Langsdorf a trouvé à Noukahiva un matelot anglais que plusieurs années de séjour dans cette île avaient rendu semblable à un Polynésien. »

Le mélanisme, ou la coloration en noir, peut se montrer quelquefois temporairement chez des blancs, et Camper cite l'exemple d'une jeune femme dont presque tout le corps s'était pendant une première grossesse coloré à la façon de celui d'une négresse. D'autre part, Buffon et le docteur Hammer rapportent le fait bien authentique d'un jeune homme et d'une jeune fille nègres, âgés de quinze à seize ans, qui sont devenus blancs. Comment nous étonnerions-nous d'un pareil fait quand nous savons que la peau présente dans toutes les races les mêmes parties disposées dans le même ordre et formées des mêmes éléments semblablement groupés, et qu'il n'y a qu'une différence de nuance dans la coloration du pigment? D'après M. Simon, de Berlin, les taches de rousseur et les grains de beauté sont des points de la peau colorés à la façon de la peau des nègres, et l'on sait qu'on « peut retrouver sur le même individu de race blanche, à diverses régions du corps, la peau de l'homme noir et la peau de l'homme jaune, c'est-à-dire la peau des trois extrêmes que présentent les groupes humains avec tous leurs caractères les plus intimes et les plus profonds[2]. » Je ne puis insister plus longuement sur ces ressemblances et je passe à un autre ordre de preuves.

Les Australiens, par exemple, ont été considérés pendant longtemps comme le type d'une race pure, le dernier échelon de la dégradation de l'espèce humaine. Les nouvelles découvertes de la linguistique, aussi bien qu'une étude plus approfondie des caractères physiques, les rapprochent au contraire des populations continentales. « Ce n'est pas une race pure, *c'est manifestement le produit du croisement* des véritables nègres orientaux avec un élément jaune ou malayou[3]. »

Si nous prenons les types moyens de chaque race, ils paraissent bien distincts, bien tranchés, mais il est aisé, parmi les variétés qui se grou-

[1] A. de Quatrefages, *loc. cit.*
[2] *Ibid.* [3] *Ibid.*

pent autour de ces types, de trouver les chaînons qui relient intimement entre elles les formes les plus éloignées et s'opposent à ce qu'on les sépare. Je ne puis m'empêcher de reproduire ici textuellement ce que dit à cet égard M. de Quatrefages :

« Nous savons aujourd'hui, nous apprenons chaque jour davantage que tous les nègres ne ressemblent pas aux populations du golfe de Guinée, si longtemps considérées comme représentant la race entière. A peine a-t-on franchi la zone littorale de la côte des Esclaves qu'on découvre des hommes à cheveux laineux, à peau noire, mais dont le type commence à s'éloigner de celui du Guinéen. Là même les traits deviennent parfois complétement européens. C'est au type *grec* que Bodwich compare ceux des nobles Ashantis... Au Congo, à l'ouest, sur toute la côte de Mozambique, à l'est, nous voyons les populations se rapprocher par les traits de nos populations d'Europe, au point que la nature des cheveux et la coloration du teint peuvent seules empêcher toute méprise. Ce dernier caractère s'affaiblit souvent sur les rives du Zambèze. Au cœur de l'Afrique centrale, Livingstone a trouvé des populations dont le teint varie du brun à l'olivâtre... Plus au sud, se présentent ces populations mêlées qui conduisent, toujours insensiblement, du nègre soit aux Hottentots vers le Cap, soit aux blancs dans la Cafrerie. Et si nous traversons l'étroit canal de Mozambique, nous verrons ce même type nègre passer au Polynésien et au Malais... Les races soudaniennes nous montrent une variété infinie. Les traits se rapprochent parfois presque complétement des nôtres, et cela dès le Haoussa ; la couleur passe du noir au noirâtre, au cuivré, au basané, au café au lait clair ; les cheveux de laineux deviennent crépus, simplement frisés et même plats. Enfin, de gradations en gradations, de nuances en nuances, on arrive du nègre à l'Arabe ou au Berbère, sans qu'il soit vraiment possible de préciser où l'un des types finit, où l'autre commence. En Abyssinie, la confusion des caractères est telle que ce ne sont plus ni les cheveux ni la couleur qui caractérisent le nègre, mais bien la saillie du talon. Ce dernier caractère est-il du moins exclusivement propre au nègre ? Non. »

A la suite de tous ces faits dont j'ai dû à regret abréger la citation, M. de Quatrefages conclut ainsi :

« Le spectacle que nous présente l'Afrique se reproduit partout. La plus grande difficulté n'est pas, en anthropologie, de trouver des populations intermédiaires présentant un mélange de caractères, mais bien de déterminer des groupes qui puissent être regardés comme de race pure[1]. »

Il est naturel maintenant de se demander si, dans l'état actuel de l'humanité, il se produit des variations qui puissent se fixer par l'hérédité, et dont l'écart du type soit d'une étendue comparable à celle qui sépare les races établies. Or, on cite entre autres, dans cet ordre de faits, l'exemple

[1] A. de Quatrefages, *loc. cit.*

d'Edward Lambert, surnommé l'homme porc-épic, dont le corps se recouvrait tous les ans, à la même époque, d'une carapace brunâtre, épaisse et fendillée, et qui a transmis cette particularité remarquable à son fils et à ses petits-enfants, et celui de la famille du mathématicien Colburn, qui, suivie pendant quatre générations, présenta dans la plupart de ses membres le caractère d'avoir aux mains et aux pieds un doigt surnuméraire. Qu'eût-il fallu pour former une race humaine à carapace caduque ou une race sexdigitaire? « Un simple accident de naufrage qui aurait enfermé dans quelque île déserte les représentants de ces familles, et les aurait forcés de se marier entre eux[1]. »

Rien jusqu'ici ne motive donc l'intervention de diverses races humaines. C'est en vain que M. Agassiz a voulu tirer de nouveaux arguments de la géographie zoologique; les données de cette branchede la science sont évidemment contraires à cette théorie.

Chaque grande région géographique a ses espèces, ses types animaux ou végétaux qui lui sont particuliers, et on ne saurait penser que des espèces polaires et des espèces équatoriales aient pu cohabiter dans les conditions actuelles du globe. Il faut donc admettre que tous les animaux n'ont pas été créés sur le même point de la terre pour se répartir ensuite sur toute sa surface, mais qu'il y a eu pour eux des centres multiples de création. C'est de ces centres que ces animaux ont plus tard émigré, à mesure qu'ils se multipliaient, vers les autres régions propres à leur développement.

L'ancien et le nouveau continent, Madagascar, l'Australie, ont par suite, des faunes qui leur sont particulières et exclusives, non-seulement par les espèces mais par les genres et les ordres même, ce qui s'étend jusqu'aux faunes fossiles de l'époque tertiaire. *L'homme seul est cosmopolite;* partout on le retrouve, avec des caractères un peu différents il est vrai, mais au fond nullement tranchés. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que ces centres divers de créations animales si bien caractérisés et si différents, aient imprimé certains mouvements au développement des générations humaines qui s'y sont fixées?

Je ne puis résister au plaisir de mettre ici en opposition les polygénistes et les partisans de l'homme-singe qui appartiennent les uns et les autres à l'école matérialiste; c'est d'ailleurs une manière de combattre celle-ci, suivant l'adage — diviser pour régner. Si donc l'homme est la transformation du singe et qu'il ait été produit sur plusieurs points à la fois, comment en Australie, où on ne retrouve pas un seul singe, même à l'état fossile, y a-t-il pourtant des hommes? Il faut sans doute qu'ils y soient venus par migration.

C'est en effet par cette voie que l'homme, créé sur un seul point, s'est répandu successivement sur toute la surface de la terre.

[1] A. de Quatrefages, *loc. cit.*

Qu'a-t-on à opposer à la théorie des migrations? Les difficultés du parcours? Mais la vie de l'homme primitif, de l'homme nomade, n'était-elle pas de marcher toujours devant soi, à l'aventure, contournant les difficultés, franchissant les vallées et les montagnes, côtoyant les grands lacs, s'arrêtant partout où il faisait bon vivre, et reprenant sa marche souvent après bien des générations? Quelles difficultés pouvait-il éprouver, alors que, l'humanité étant peu nombreuse, la petite caravane de l'émigrant était seule propriétaire et maîtresse sur le sol où elle posait le pied?

On objecte que la mer a dû empêcher les migrations d'une terre à une autre.

Pour certaines îles, elles n'ont été séparées des continents que par les mouvements du sol pendant la période quaternaire; de ce nombre est l'Angleterre qui, pendant une partie de l'époque glaciaire, était réunie à notre sol, ce qui explique l'identité de faunes de cette île avec nos provinces du nord-est. Mais c'est surtout pour la Polynésie et pour l'Amérique que l'on objecte l'impossibilité d'une migration.

Pour ce qui regarde la Polynésie, on sait aujourd'hui que les habitants de toutes ces îles appartiennent à la même race, qu'ils communiquent facilement entre eux, et qu'ils ont une grande hardiesse pour se livrer à la merci des flots sur de fragiles esquifs. Ces mœurs nautiques et aventureuses expliquent suffisamment la possibilité des migrations de ce peuple, pour certaines desquelles l'époque a pu être précisée approximativement par M. Hale[1].

Quant aux Américains, qu'une étude impartiale amène à regarder comme les produits croisés d'émigrants appartenant aux trois races de l'ancien monde, quelle difficulté la mer peut-elle offrir à une migration lorsqu'il suffit, pour passer d'Asie en Amérique, de franchir le détroit de Behring, ou de suivre la ligne des îles Aléoutiennes, ou enfin, navigateur égaré, de se laisser emporter par les grands courants qui sillonnent l'Océan?

De tout ce qui précède nous conclurons, avec le savant professeur auquel nous venons de faire dans ces dernières pages de fréquents emprunts, que « l'espèce humaine est originaire d'une seule contrée du globe, et que probablement cette contrée est proportionnellement assez étendue. »

« Où est placé, ajoute-t-il, ce coin de terre d'où est sorti l'être qui devait asservir toutes les autres créatures et contraindre à le servir jusqu'aux forces brutales qui régissent la matière inanimée? Tout indique l'Asie centrale comme ayant été le premier berceau de l'homme, comme le point d'où, rayonnant en tout sens, les tribus humaines sont parties pour aller peupler les solitudes les plus lointaines[2]. »

Les découvertes récentes de la linguistique ont jeté un grand jour sur

[1] Voir sur ce sujet deux articles très intéressants de M. de Quatrefages sur *les Polynésiens*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er et 15 février 1864.
[2] A. de Quatrefages, *loc. cit.*

cette question. On a suivi la filiation des langues et on est arrivé à trouver des rapports étonnants entre celles de certains peuples des plus éloignés. La philologie comparée est une science toute moderne, elle n'en est encore qu'à ses premiers pas qu'elle a déjà donné des résultats étonnants, et l'on est en droit d'en attendre plus encore pour l'avenir.

C'est un savant genevois, qui peut être à bon droit considéré comme le créateur de cette science, en ce qu'il a imaginé d'appliquer à la recherche des langues anciennes les méthodes de la paléontologie, et l'a fait avec un rare bonheur. M. Adolphe Pictet[1], en recueillant dans toutes les langues européennes, sauf le basque, les radicaux qui leur sont communs et les comparant au zend et au sanscrit, a pu rétablir en quelque sorte le langage perdu du peuple primitif dont nous descendons, qui est la souche des langues sacrées de l'Inde, de la Perse et de nos langues européennes. Ce groupe primitif, ce sont les *Aryas*, les *purs*, comme ils s'appelaient eux-mêmes, les enfants de Japhet comme les appelle la Bible.

Ces radicaux communs, d'ailleurs en nombre restreint, sont les témoins des idées, de la civilisation, de l'histoire de ce peuple. De plus, les noms des plantes et des animaux, dont les radicaux remontent jusqu'à cet âge, rapprochés des récits des antiques livres zends, des livres sacrés de la Perse et de l'Inde, nous permettent de connaître le séjour originaire des Aryas et d'en fixer la patrie primitive dans l'ancienne Sogdiane et Bactriane, c'est-à-dire la Boukharie actuelle, dans le Turkestan, entre les steppes des monts Kirghis au nord, les dunes à l'ouest et la barrière neigeuse des monts Belour à l'est.

C'est un pays peu connu aujourd'hui, mais que les récits des rares voyageurs qui l'ont parcouru s'accordent à nous représenter comme fertile, boisé en partie, riche en pâturages, bien arrosé par des sources nombreuses, produisant le blé et la vigne.

Les Aryas étaient un peuple pasteur, intelligent, bien doué, facilement impressionnable et expansif, bon et reconnaissant, chantant dans un riche langage les biens matériels dont il jouissait, ayant des mœurs douces, mais brave et courageux, et ardent à l'attaque et à la conquête dans ses migrations à travers les vieilles populations qui l'avaient précédé sur le sol européen.

Le mariage existait chez eux et la femme y était aimée et respectée. Le père de famille était pasteur et roi, et la famille y formait la première individualité sociale, constituant des peuplades indépendantes et amoureuses de la liberté. Cet amour de la liberté et de l'indépendance, nous en avons reçu l'héritage, et partout où notre race est livrée à son instinct, elle adopte l'état social des premières tribus aryanes.

[1] *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique.* 2 vol. gr. in-8°. Paris et Genève, J. Cherbuliez, 1859-1863.

A côté et avant la dispersion des Aryas ou Japhétites s'est développé le groupe des enfants de Sem, désignés sous le nom d'Araméens ou Sémites, auquel appartiennent entre autres les Phéniciens et les Juifs. Les Sémites étaient des peuples sensuels, aimant la pompe et la majesté, fanatiques et cruels. Quoi qu'on ait pu dire, les Juifs ont été une exception au milieux d'eux; ils étaient monothéistes, et on ne retrouve pas dans leur histoire ces habitudes de cruauté et de sacrifices humains qui se retrouvent dans celle de Tyr et de Carthage ; ils ont été, au contraire, continuellement en guerre avec les peuples de la Phénicie et avec ceux de l'Egypte, qui étaient constitués par un mélange d'Araméens et de noirs.

Plus on étudie l'histoire et les mœurs des Sémites, plus on est amené à voir que le peuple juif fut évidemment marqué par Dieu pour une destinée particulière. Ce fut chez lui, au milieu de ce groupe sensuel et cruel des Araméens, que naquit il y a dix-huit siècles la religion de l'amour et de la charité et que se produisit le plus sublime des dévouements. Voici comment M. Gustave Flourens appréciait ce grand fait, il y a quelques semaines dans l'amphithéâtre du Collége de France : « Rome succombait, dit-il, épuisée par la débauche et l'esclavage. Elle avait corrompu tous les peuples de l'Occident en les faisant esclaves. Dans la Judée apparut la religion qui ordonnait aux hommes de s'aimer les uns les autres, qui leur enseignait non plus les vertus d'apparat, mais la vertu simple et modeste, la pureté, la sévérité pour soi, l'indulgence pour autrui. Une immense espérance souleva l'Europe. Tous ceux qui souffraient, tous ceux qui étaient opprimés, accueillirent avec enthousiasme la bonne Nouvelle; et, malgré les plus atroces persécutions, aucun d'eux ne renia sa foi. » J'ai voulu reproduire ici ces quelques paroles, parce qu'elles ont été prononcées récemment, en dehors de toutes préoccupations religieuses, dans un cours d'histoire naturelle et à propos des races humaines.

Les enfants de Cham forment un troisième groupe, qui s'est répandu en Egypte, en Afrique, en Australie, dans les régions maritimes de l'Asie méridionale. Ils ont peuplé la terre de nègres et de peuplades sauvages et dégradées.

Reste la race jaune, qui comprend les Mongols, les Thibétains, les Chinois, etc. Quelle est son origine? d'où provient-elle?

C'est une question difficile et que la science n'a pas encore résolue. Voici pourtant quelques faits qui peuvent permettre d'entrevoir une solution. On pense que ces peuples ont été toujours en lutte avec les Aryas, et que ce sont eux qui, pressant ces derniers à l'est, les ont forcés à s'étendre vers l'ouest et à émigrer en Europe, où ils auraient trouvé une population déjà établie, appartenant elle-même à la race jaune. Malgré cet antagonisme si ancien, on peut se demander si ces peuples n'appartiendraient pas eux-mêmes à la descendance de Japhet, qui se serait di-

visée en deux grandes familles, les jaunes ou Mongols et les Aryas ou Indo-Celtes.

Les recherches de M. Pictet lui font attribuer aux Aryas, avant leur dispersion, une civilisation déjà avancée : ils connaissaient l'usage des métaux, probablement même du fer, diverses pratiques agricoles comme le labour, le battage des grains, l'emploi du joug pour les bœufs, les chars à roue, et habitaient dans des cabanes construites en bois. Ce n'est donc pas aux peuplades aryanes, qui ont fait irruption en Europe après leur dispersion, qu'il faut attribuer ces restes de l'âge de la pierre dont nous aurons bientôt à nous occuper, et les traces qui sont restées dans une grande partie de l'Europe d'une population bien moins avancée en civilisation.

Nous avons pourtant vu plus haut que les restes humains trouvés dans les conditions d'ancienneté les plus grandes, appartenant à l'âge du premier développement de la civilisation, ne s'éloignent pas sensiblement du type européen actuel ; d'autre part, on a trouvé en Danemark et dans le nord des ossements humains de la même période que l'on croit pouvoir être rapportés à des individus de race jaune. Cette race primitive de l'âge de la pierre, dont le type oscille ainsi entre le type européen et le type jaune, ne serait-elle pas la race japhétite elle-même dont seraient issues les deux autres. Quelques observations de religion et de linguistique comparées semblent confirmer cette hypothèse[1]. Les pièces du procès sont néanmoins encore trop peu nombreuses pour pouvoir se prononcer avec certitude, et je laisse à chacun de mes lecteurs de juger lui-même la valeur de cette double descendance attribuée à la race de Japhet.

VI.

Nous voici arrivés à un point très important de l'histoire de l'homme. Nous nous sommes occupés de son origine, de sa place parmi les êtres, de son ancienneté et des races entre lesquelles se partage son espèce. Nous aurions maintenant à rechercher comment s'est opérée la dispersion de l'humanité, depuis son berceau dans l'Asie centrale, jusqu'aux confins les plus éloignés du monde, et quelles ont été ses premières étapes dans la vie civilisée. Malheureusement pour une pareille étude les documents nous manquent à peu près complétement.

Nous avons dit qu'il existe trois races, bien déterminées dans leurs types moyens, mais qui se confondent dans les extrêmes; nous avons constaté ce fait, mais sans pouvoir déterminer les modifications successives par lesquelles elles sont passées jusqu'à aujourd'hui, en retracer

[1] *Le peuple primitif*, par Fr. de Rougemont. Paris et Genève, J. Cherbuliez, 1855-1857. T. I, p. 137-138 ; t. II, p. 267-271.

l'histoire et en découvrir l'origine ; nous n'avons pu qu'essayer de les rattacher à celles qu'indiquent nos récits bibliques. Prenons donc l'humanité à ce point-là ;... mais ici encore il faut nous restreindre, les découvertes dont nous allons nous occuper n'ayant été faites qu'en Europe, que dans une partie de l'Europe même, dans la presqu'île scandinave et le Danemark, l'Angleterre, les Pays-Bas et le nord-est de l'Allemagne, la France, la Suisse et l'Italie.

Dans le Nord, en Suède et en Danemark, on a reconnu que la race primitive, celle dont ces débris décèlent la plus haute antiquité, appartenait au type mongol, et il est vraisemblable que c'est lui, ou plutôt la race japhétite primitive, dont seraient dérivés, d'après ce que nous avons déjà dit, les Aryas et les Mongols actuels, qui a fourni ses premiers habitants au reste de l'Europe aussi bien qu'à ces pays-là[1]. D'autre part, nous avons vu que les Aryas, avant leur dispersion, avaient déjà une civilisation avancée, qu'ils connaissaient l'usage des métaux et peut-être même du fer. Il est donc évident que ce n'est pas à eux, mais à la race primitive qu'il faut rapporter ces débris de l'industrie humaine, en pierre ou en os, qui se trouvent dans les cavernes ou dans certains dépôts diluviens, et par lesquels la *Géologie archéologique*, cette science toute nouvelle, caractérise le premier âge de notre civilisation. Cette première époque a reçu le nom d'*âge de la pierre*.

Plus tard eurent lieu en Europe les invasions des peuplades aryanes qui en chassèrent la race primitive ou se fondirent avec elle et qui y importèrent l'usage des métaux, notamment de l'étain et du cuivre dont la combinaison constitue le bronze et plus tard celui du fer. En même temps des peuplades sémitiques, plus hardies pour se confier aux flots de la mer, apportaient l'usage des mêmes métaux aux populations du littoral. C'est à une des premières migrations de cette race qu'appartient une peuplade qui se fixa dans la portion des Pyrénées qui avoisine l'Océan, et qui s'y est maintenue jusqu'à nos jours pure de tout mélange. Les Basques sont en effet aujourd'hui en Europe la seule population compacte et indigène de race sémitique pure.

Ces migrations aryanes et ces colonisations sémitiques occupent dans l'histoire de notre civilisation les deux périodes distinguées par les noms d'*âge du bronze* et d'*âge du fer*, qui succédèrent à l'*âge de la pierre*.

Ici nous touchons déjà aux souvenirs historiques.

Quinze siècles avant l'ère chrétienne, d'après les données d'Hérodote, de Diodore de Sicile et d'autres historiens, l'Europe occidentale était habitée par des peuples d'origine aryane, dont les principaux étaient les Ibères et les Ligures ; lorsqu'une autre famille de même origine fit irruption de l'Asie dans ces contrées, en refoula les habitants au delà des Pyrénées et s'établit dans les pays ainsi abandonnés et jusque dans la Pénin-

[1] A. Morlot, *Etudes géologico-archéologiques en Danemark et en Suisse*, in *Bul. de la Soc. vaudoise des Sc. nat.* Lausanne, 1860.

sule, où elle se fondit en certains points avec eux. Deux siècles après, une peuplade de la même famille fit aussi invasion dans le pays des Ligures, et longtemps après une nouvelle tribu vint encore s'établir dans le pays qui s'étend entre l'Océan, le Rhin et la Seine.

Ce peuple, qui, venu de l'Orient, avait ainsi fondu à reprises différentes sur l'Europe occidentale, portait le nom de Gaëls; les Grecs les appelaient Galates ou Keltes, les Romains *Galli*. Leurs établissements furent si durables qu'ils ont légué à notre pays le nom de Gaule, à des parties de l'Espagne ceux de Galice et de Celte-Ibérie, que les Ombres ont laissé à la vieille Ligurie le nom d'Ombrie, et les Kimris ou Belges le nom de Belgique au pays où ils s'établirent.

Ce sont là nos plus anciens souvenirs.

Jusqu'ici on a vaguement confondu les débris laissés par ces populations anciennes sous le nom de *Celtiques*, se préoccupant peu des races primitives qui avaient habité auparavant le même sol, peut-être pendant des milliers d'années. Ce sont des débris de ces vieux temps qu'on a découvert en différents endroits pendant ces dernières années, et dont l'étude a constitué cette branche de la science, qui n'est plus de la géologie pure, qui n'est peut-être pas encore de l'archéologie, et que M. Morlot appelle de la *haute antiquité* ou de la *géologie archéologique*.

Les traces de ces populations primitives se trouvent : — dans certaines couches *diluviennes*, comme à Amiens et à Saint-Acheul en Picardie; — dans des *alluvions* et *tourbes postpliocènes*, comme dans ce même bassin de la Somme, dans celui de la Seine, à Arcy-sur-Yonne, dans les vallées de l'Oise et de la Tamise, dans les comtés de Surrey, Middlesex, Kent, etc.; — dans des *cavernes*, comme celles du Somersetshire, du pays de Galles, de la province de Liége et du Languedoc, où l'on a trouvé des instruments en silex associés avec des ossements d'animaux d'espèces éteintes; — enfin dans les *tourbières* et les *kjœkkenmœddings* du Danemark et de la presqu'île scandinave, — et les *habitations lacustres* de la Suisse, de la Savoie et de l'Italie, où l'on retrouve des débris des trois âges de la pierre, du bronze et du fer.

Nous avons déjà parlé des dépôts diluviens ; mais il nous faut, au point où nous en sommes arrivés, examiner d'une façon plus particulière ceux qui sont à la fois le plus connus et le plus près de nous, c'est-à-dire ceux de la vallée de la Somme, et dire un mot des tourbières, des cavernes à ossements, des kjœkkenmœddings et des habitations lacustres.

Il n'est aucun de mes lecteurs aux oreilles duquel il ne soit revenu quelque chose du bruit qui s'est fait l'été dernier autour d'une mâchoire humaine, trouvée dans une graviere de Moulin-Quignon, près d'Abbeville, dans le département de la Somme. Les journaux anglais et français en ont parlé à plusieurs reprises, toutes les publications périodiques s'en sont occupées, et les séances de l'Académie des sciences de l'Institut ont été plusieurs fois remplies par les débats qu'elle a suscités.

Au fond cette mâchoire ne méritait pas tant d'honneur ; mais le vrai service qu'elle a rendu, a été d'appeler l'attention des savants français sur l'étude de la période antéhistorique de l'humanité, et de provoquer, de tous les points de la France, la communication à l'Académie des sciences d'une série d'observations sur ce sujet. Quant à une valeur intrinsèque, elle n'en avait vraiment pas.

Ce n'est pas l'été dernier, c'est dès 1838 que M. Boucher de Perthes[1] avait signalé des haches en silex dans les *couches diluviennes* de la vallée de la Somme. Depuis lors ce chercheur infatigable n'a cessé de s'occuper de cette question et de ces recherches, et il a réuni une collection considérable d'objets de cette époque qui forme la base du nouveau musée gaulois et celtique de Saint-Germain. D'autres savants, sur ses traces, ont également trouvé, en différents points de la vallée de la Somme, à Amiens, à Menchecourt, à Saint-Acheul, à Abbeville, des débris d'industrie de la même époque. Ce sont MM. Rigollot[2], Albert Gaudry[3], l'abbé Cochet[4], Melleville[5], etc.

On a beaucoup discuté sur l'âge géologique des dépôts de la vallée de la Somme. Ce qui paraît certain aujourd'hui, c'est qu'ils appartiennent à la période la plus récente de l'époque diluvienne, qu'ils contiennent avec les armes et ustensiles en silex des ossements d'animaux d'espèces éteintes, notamment d'*elephas primigenius* et de *rhinoceros tichorrinus*, et que ces débris d'industrie humaine appartiennent à la civilisation la plus ancienne, c'est-à-dire celle de la pierre grossièrement taillée.

La *tourbe* est la décomposition actuelle des végétaux (cypéracées, *carex*, *sphagnum*, etc.) dans les eaux peu profondes et un peu croupissantes. Il ne faut pas la confondre avec l'humus, qui est la décomposition actuelle des végétaux à l'air libre. A mesure qu'une couche de tourbe se forme, une nouvelle végétation commence au-dessus d'elle, et les couches se créant ainsi les unes au-dessus des autres, chacune peut renfermer des débris contemporains de sa formation. Ce sont des ossements d'animaux, des objets d'industrie humaine, ou de grands arbres ainsi enfouis dans les couches de tourbe que l'on a retrouvés dans les *tourbières* de la Scandinavie et du nord de la France par exemple.

Les *cavernes à ossements* sont des anfractuosités naturelles des rochers, de dimensions fort variables, dans lesquelles, par le concours de diverses circonstances, se trouvent accumulés des ossements d'animaux, souvent

[1] *Antiquités celtiques et antédiluviennes*. 2 vol. in-8°. Paris, Treuttel et Wurtz, 1849-1857. — *De l'homme antédiluvien et de ses œuvres*. — Paris, 1860, — et divers Mémoires dans les publications de la Société d'émulation d'Abbeville.

[2] *Mémoires sur des instruments en silex trouvés à Saint-Acheul, près d'Amiens, et considérés sous les rapports géologique et archéologique*. Amiens, 1854.

[3] *Contemporanéité de l'espèce humaine et de diverses espèces animales aujourd'hui éteintes*. Paris, 1859, 2e tirage, 1861.

[4] *Hachettes diluviennes du bassin de la Somme*. Paris, 1860.

[5] *Notice sur les silex taillés des départements de la Somme et de l'Aisne*. Paris, 1861.

accompagnés de galets et de limaces, et quelquefois associés avec des ossements humains et des débris de l'industrie des hommes.

Il ne faut pas confondre avec ces cavernes d'origine très ancienne d'autres cavités qui ont servi, depuis les temps historiques, de retraite à des hommes dont on y retrouve des squelettes. Du nombre de celles-ci sont, par exemple, les cavernes de la Fonde, près de Lastours, dans l'Aude, décrites en 1837 par M. Cros, de Carcassonne, et dont les squelettes humains datent de la guerre des Albigeois. Ces sortes de cavernes sont toujours facilement reconnaissables aux travaux d'appropriation qui y ont été faits, et à la disposition des squelettes entiers qui s'y trouvent.

Quant aux véritables cavernes à ossements, dont la France méridionale, et principalement la région sud-est de la chaîne des Cévennes, renferme un grand nombre, la plupart des auteurs s'accordent à en distinguer trois catégories, ainsi déterminées par un habile archéologue suisse, M. F. Forel[1].

« La première ne contient que les vestiges des animaux qui ont vécu au commencement de l'époque quaternaire et qui appartiennent en partie à des espèces actuellement éteintes.

« La seconde contient, outre les vestiges de ces mêmes animaux, quelques traces de l'industrie naissante des premiers hommes, à savoir, des pierres taillées, des fragments de poterie, et quelquefois des ossements humains.

« La troisième ne contient pas de vestiges des animaux qui ont vécu antérieurement à l'homme. On n'y trouve que des restes de l'industrie humaine, associés aux débris des animaux qui ont vécu avec l'homme ou qui lui ont servi de nourriture. »

Les deux dernières sortes de cavernes sont les seules qui nous intéressent. C'est au second type que se rapportent entre autres celles de la province de Liége, et au troisième celles de nos contrées du bas Languedoc; au moins n'est-il pas encore bien prouvé pour les départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude notamment, que l'homme y ait été contemporain des animaux d'espèces anéanties qui caractérisent le second.

Parmi les cavernes de France on peut citer celles de *Menton* dans les Alpes-Maritimes, de *Bruniquel* dans le Tarn-et-Garonne, d'*Arcy-sur-Yonne* dans l'Aube, de *Habrigas* dans la Lozère, de *Minerve*, de *Poutil*, de *Laroque*, de *Baillargues* dans l'Hérault, de *Pondres*, de *Souvignargues*, de *Mialet* dans le Gard, de *Saint-Jean d'Alcas* dans l'Aveyron, de *Bize* dans l'Aude, de *Lherm* dans l'Ariége, d'*Aurignac* dans la Haute-Garonne, etc.

Toutes, à quelque catégorie qu'elles se rapportent, appartiennent généralement à l'âge de la pierre; on peut seulement dire que les unes, celles où l'on trouve aussi des ossements d'animaux éteints, sont de la première

[1] *Notice sur les instruments en silex et les instruments trouvés dans les cavernes de Menton.* Morges (Suisse), novembre 1860.

période de cet âge, qui se rapporte à l'emploi de la pierre brute ou grossièrement taillée, tandis que les autres, qui ne contiennent que les vestiges de l'homme et de son industrie avec des ossements d'animaux encore vivants en Europe, se rapportent en général à la période de la pierre polie et travaillée avec un certain goût. Ces dernières sont aussi les plus répandues, et si l'on admet, ce qu'il est aujourd'hui difficile de ne pas faire, que la plupart d'entre elles servaient à cette époque d'habitation et de refuge aux rares familles d'hommes qui vivaient isolées les unes des autres, on comprendra que l'on n'y trouve pas de vestige de l'âge du bronze.

Celui-ci, en effet, marqua un état de civilisation plus avancé, et il a en quelque sorte coïncidé avec la réunion de ces familles en société. L'homme, qui vivait dans les bois, finit par sentir peser sur lui comme un poids importun son isolement; il sentit, pour me servir de l'expression d'un poëte latin, que *la vie n'est plus la vie si l'on ne peut se reposer dans l'affection d'un ami. Cui potest esse vita vitalis,* dit Ennius, *qui non in amici benevolentia conquiescat*[1] ? De là les premiers essais de rapprochement en société, dont nous trouvons la première trace dans ces débris de villages construits sur pilotis, que l'on a découverts dans ces dernières années au fond des lacs de la Suisse, de la Savoie et du Piémont. Les plus anciennes de ces *habitations lacustres* appartiennent à la fin de la seconde période de l'âge de la pierre, mais le plus grand nombre est des époques du bronze et du fer. MM. Troyon[2], Morlot[3], Keller[4], Rütimeyer[5], Jahn[6] et d'autres auteurs[6] se sont occupés de la description de ces vieilles cités lacustres et des débris que leurs ruines ont livrés à l'étude de l'archéologie moderne.

Les *kjøkkenmœddings*, dont le nom est composé de trois mots qui signifient *cuisine-fumier-tas*, sont des monticules formés de sable, de débris de coquilles comestibles, d'ossements d'animaux, de silex et autres pierres travaillées, d'objets fabriqués et de fragments de poteries, qui se trouvent en Danemark sur le bord de la mer. Ce sont, comme l'indique leur nom, des sortes de tas de fumier, où les populations primitives de ces rivages ont accumulé les balayures de leur cuisine, les restes de leur nourriture et les débris hors d'usage de leurs armes et de leurs ustensiles. Ces monticules, que l'on retrouve en plus de quarante localités différentes,

[1] Cicéron, *De Amicitia*, VI.

[2] *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*. Lausanne, 1860, — et travaux détachés dans des Mémoires de diverses Sociétés savantes.

[3] *Etudes géologico-archéologiques en Danemark et en Suisse*. Lausanne, 1860.

[4] *Die keltischen Pfahlbauten in dem Schweizerseen*, et autres articles dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich, 1854, 1858, etc.

[5] Mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles.

[6] A. Jahn, *Etruskische Alterthumer gefunden in der Schweiz*. Zurich, 1852. — A. Jahn et J. Uhlmann, *Die Pfahlbaualterthumer von Moosseedorf*. Berne, 1857.

[7] *Les cités lacustres de la Suisse*, par Elisée Reclus, in *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1862. — et divers Mémoires dans les bulletins des Académies et Sociétés savantes de la Suisse, de la Savoie et du Piémont.

ont une hauteur qui varie depuis 0m 97 à 1m 30, quelquefois même 3m 44 et quelques-uns atteignent 322m 6 d'étendue.

On y trouve parmi les espèces éteintes, au moins dans ces contrées, le *bos primigenius*, l'*emys lutoria*, le *castor fiber*, l'*alca impennis* que l'on trouvait naguère dans l'île du Pingouin[1], près d'Islande, à laquelle il avait donné son nom, et qui ne se retrouve aujourd'hui nulle part, bien que nos musées en conservent encore quelques individus empaillés.

Mêlés à ces débris sont des restes d'espèces vivantes, telles que le *chien*, le *sanglier*, l'*huître ordinaire*, la *moule*, le *bucarde domestique*, le *hareng*, l'*anguille*, le *canard*, l'*oie*, le *cygne*, le *coq de bruyère*. On n'y trouve pas les races domestiques si répandues aujourd'hui du bœuf, du mouton, de la chèvre, du cochon, etc., mais on y a reconnu plusieurs grandes variétés de *cerfs*, qui n'existent plus en Danemark ni dans la plus grande partie de l'Allemagne.

Parmi les végétaux, ce sont les débris de *conifères* qui dominent, tandis que ces essences sont aujourd'hui complétement disparues de ces régions.

Les principaux auteurs qui se sont occupés de ces kjœkkenmœddings, des marais tourbeux du Danemark et de la Suède, et en général des débris de la haute antiquité trouvés dans la Scandinavie, sont MM. Steenstrup[2] et Thomsen[3], de Copenhague, et Nillson[4], de Lund en Suède[5].

En Hollande, on rencontre tout le long de la mer du Nord, dans les provinces de Frise et de Groningue, un grand nombre de petits monticules d'argile de 4 à 6 mètres de haut, nommées *wierden* ou *terpen*, sur quelques-uns desquels sont construits des villages comme ceux de Warffum et de Holwierden. Ces monticules ont été élevés, pour leur servir de lieu de refuge, par les anciennes populations de ce pays, et se sont accrus depuis par les débris que les diverses générations y ont laissés, qui forment comme autant de couches successives de fumier exploitées aujourd'hui comme engrais. L'exploitation de ces *terpen*, que l'on peut en quelque sorte comparer aux kjœkkenmœddings, y a fait trouver des antiquités romaines et carthaginoises, des objets de l'époque du bronze et même de celle de la pierre[6].

En France on n'a jusqu'à aujourd'hui rien trouvé d'analogue à ces amas de débris du Danemark. Pendant quelque temps on put croire que certains amas de coquilles et de sable, qui forment en Vendée, sur le

[1] L'île de Geirfugierskjer.

[2] Divers travaux dont le principal se trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Copenhague*, t. IX, 1842.

[3] *Ledetraad tis nordisk oldkyndighed*. Copenhague, 1836 ; éditions allemande, 1837 ; anglaise, Londres, 1848.

[4] *Skandinaviska nordeus urinvonare*. Lund, 1838-1843. — *Recherches sur les aborigènes de la Scandinavie*. Stockholm, 1862.

[5] Voir aussi : Heidenburg, in *Danskmaanedskrift*, t. I, 1859. — L. Lesqueleux, *Quelques recherches sur les marais tourbeux*. Neuchâtel, 1844. — A. Geffroy, *les Études archéologiques dans le Nord*, in *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1862, etc.

[6] M. Westerhof a réuni à Warffum une collection d'objets trouvés dans les *terpen*.

bord de l'Océan, les élévations connues sous le nom de buttes de Saint-Michel en Lherm, pourraient être rapportées à des sortes de kjœkken-mœddings. Mais des recherches récentes faites par M. de Quatrefages ont prouvé que ces monticules étaient d'une date relativement moderne, bien qu'élevés en réalité par la main des hommes. Voici les conclusions de ce savant : « Cette construction est postérieure au règne de Pépin le Bref, et date peut-être du règne de Charlemagne. Il paraît probable qu'on devra découvrir le long des anciens rivages du golfe de Poitou, et des contrées analogues en France, des kjœkkemmœddings plus ou moins semblables à ceux qu'on a trouvés en Danemark[1]. » J'ignore si on a fait sur nos côtes de l'Océan ou de la Méditerranée quelques recherches dans ce sens ; mais, si elles ont été faites, elles n'ont encore rien produit. De telles recherches seraient toutefois un sujet digne d'occuper le loisir des gens instruits qui habitent sur notre littoral.

Nous venons de voir quelles sont les principales sources, qui ont fourni et fournissent journellement encore des documents, pour reconstruire l'histoire des premiers peuples qui ont habité l'Europe et retrouver les traces de leur civilisation. Il nous reste maintenant à passer en revue ces documents, ou du moins leurs principaux types, dans les deux âges de la pierre et dans celui du bronze, l'âge du fer appartenant déjà aux temps historiques.

Les débris du premier âge de la pierre sont fort restreints comme variété. Ce sont des blocs de silex, ou pierre à fusil, de dimensions variables, grossièrement taillées par le choc d'autres blocs de même nature, de façon à former des haches, des lames qui servaient sans doute de couteaux, et des fragments de formes diverses, dans certains desquels M. Boucher de Perthes a cru voir des symboles et des reproductions d'animaux et d'autres objets. Ce sont peut-être aussi certaines boules percées de part en part, comme si elles étaient destinées à être enfilées pour servir d'ornements ; je dis peut-être, parce que ces boules proviennent de certains fossiles des terrains crétacés, sur lesquels reposent les couches diluviennes où on les a rencontrées, et pourraient bien par suite s'être trouvées là naturellement, bien loin d'avoir jamais été utilisées par des hommes. Les haches étaient emmanchées dans de grossiers morceaux de bois ou dans des fragments d'os longs ; plus tard on les a emmanchées dans des bois de cerfs ou de rennes, taillés avec plus de soins. On retrouve avec ces emmanchures d'autres ossements taillés en forme de stylets, de crochets, etc.

Peu à peu le travail de la pierre se perfectionne et on passe à la seconde période de cet âge. Ce sont alors des haches mieux formées, des lames de couteaux mieux travaillées, des flèches de diverses formes, des représentations d'animaux plus parfaites, des anneaux de collier en test de coquil-

[1] *Bulletin de la Société géologique de France*, 2e série, t. XIX, p. 931-946.

lages, des instruments de silex destinés à creuser le bois, d'autres dentés en forme de scie, des mâchoires d'animaux disposées en forme de houe pour bêcher la terre, des stylets, des poinçons, des sortes d'épingle même en os, des emmanchures de haches en bois de rennes qui reçoivent déjà des espèces d'ornementations faites au trait, enfin des coquilles marines percées artificiellement, destinées sans doute à confectionner des colliers, des bracelets et des boucles d'oreilles.

Pendant tout cet âge de la pierre, on trouve des poteries faites avec de l'argile qui n'a pas été lavée, les premières simplement séchées au soleil, les plus perfectionnées ayant subi une légère cuisson à l'extérieur. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la plupart de ces poteries renferment des fragments de carbonate de chaux blanc, tout à fait comparables à ceux que l'on retrouve dans les poteries grossières des époques romaine et carlovienne. Ces vases n'étaient évidemment pas faits au tour; voici le procédé que l'on employait et qui est encore pratiqué par certaines peuplades sauvages. On faisait en la roulant dans les mains de longs boudins d'argile, on les posait les uns sur les autres en rapprochant les extrémités en rond, de manière à leur donner la forme du vase; une pression exercée en passant la main tout autour les soudait ensuite facilement les uns aux autres.

On remarque que les hommes de cette époque avaient l'habitude de briser les os longs afin d'en sucer la moelle, et il est probable qu'ils faisaient cuire ensemble la viande, la peau et les os brisés des animaux dont ils se nourrissaient.

Enfin une dernière modification dans l'usage de la pierre est l'emploi de ces hachettes vertes, en jade néphritique, que l'on rencontre assez fréquemment et qu'on nomme vulgairement haches celtiques. Elles sont très anciennes sur notre sol et en tout identiques à celles dont se servaient encore, il y a quelques années, les sauvages de Taïti; mais appartiennent-elles à un âge de la pierre bien pur? Il est probable que non. Si l'on songe, en effet, que le jade ne se trouve pas dans nos pays, mais qu'il vient de la Chine et de l'Hindoustan, et que, cinq cents avant notre ère, Confucius expliquait à ses disciples par quelles qualités le jade avait, dans *les temps anciens*, mérité de devenir l'objet des méditations du sage et de symboliser la vertu, on ne doit pas être étonné que, même longtemps après l'introduction des métaux, on ait continué à attacher un certain prix à la possession d'une pierre si bien douée, et de hachettes provenant sans doute d'un commerce lointain et mystérieux avec l'Inde.

Je ne décrirai pas tous les instruments de l'âge du bronze; ici l'industrie se perfectionne, les formes se multiplient, les objets s'enrichissent de dessins et de gravures, et il m'est impossible d'entrer dans les nombreux détails qu'exigerait un pareil sujet. Je rappellerai simplement qu'il est probable que l'usage du bronze a été introduit dans l'Europe par les premières migrations aryanes, et sur les côtes par le commerce et la

colonisation phénicienne, et je demanderai à ceux qui me lisent la permission de les transporter rapidement, à la suite du savant Nillson, sur les côtes de la Scandinavie pendant cette période.

M. Nillson trouve partout sur ces côtes des traces de la colonisation phénicienne : la fête de *Balder*, que l'on célébrait naguère encore dans le pays de Skône avec les mêmes cérémonies que celles que le livre des Rois [1] attribue aux prêtres de Baal invoquant leur Dieu; le *balstein* ou feu de Bal que l'on allume dans la soirée du plus long jour de l'été; la découverte dans des *tumuli* du Mecklembourg et du pays de Skône de petits chars en bronze, semblables à ceux que Salomon fit fabriquer par Hiran de Tyr [2]; celle de pierres coniques de différentes hauteurs, analogues aux pierres que l'on révérait dans les temples de Baal et dans l'ancienne Egypte, sous le nom d'*Ob-El*, d'où les Grecs ont fait *obelos* et nous *obélisque ;* enfin des superstitions qui se rapportent au culte de Baal, et des noms de lieux où l'on retrouve le même radical, comme *mer Baltique*, grand et petit *Belt*, etc.

Or, on ne trouve aucun souvenir de l'âge du bronze dans les traditions du Nord, tandis qu'elles font toutes mention d'instruments de silex. Il y a donc eu là deux races en présence à l'époque du bronze : les aborigènes, aux formes vigoureuses, aux extrémités épaisses, et qui se servaient encore usuellement des armes de pierre, et les Phéniciens, plus petits, aux extrémités déliées, comme toutes les populations du Midi et de l'Orient, qui emploient exclusivement le bronze. Ces étrangers étaient des colons fixés et établis sur les côtes et ayant des relations de commerce avec les Scandinaves qui habitaient l'intérieur du pays. Aussi trouve-t-on, même dans les parties les plus éloignées de la côte, des bracelets de bronze si petits, que des femmes phéniciennes ont pu seules les porter, et des épées à poignées trop courtes pour des guerriers scandinaves. Celles-ci sont ornées de pierreries à la façon phénicienne, mais à côté on en rencontre quelquefois de plus simples et à poignées longues qui ont évidemment servi aux aborigènes.

D'un autre côté, des navigateurs phéniciens venaient, à certaines époques de l'année, sur les côtes de la Scandinavie, échanger le bronze, qu'ils fabriquaient avec de l'étain qu'ils allaient chercher dans les îles Cassitérides, contre de l'ambre et des fourrures, et l'on trouve en Suède, ensevelies dans la terre, des flèches de bronze à pointe mousse, qui ont évidemment servi à tuer des animaux de manière à ce que le sang ne souillât point leur fourrure.

Ces pays du Nord, le Danemark principalement, étaient boisés de *pins d'Ecosse* pendant l'âge de la pierre, de *chênes*, pendant la fin de cette période et une grande partie de celle du bronze ; aujourd'hui c'est le *hêtre*,

[1] Rois XVIII, 22-40.
[2] Rois VII.

qui en est l'essence forestière. Le *tremble* a traversé ces trois périodes de végétation, tandis que le *bouleau blanc*, qui prospérait dans les premiers âges, a disparu et a été remplacé dans les derniers par le *bouleau verruqueux* que l'on trouve encore en Danemark.

Dans les habitations lacustres de la Suisse, on a trouvé le *froment commun*, la *grande épeautre*, l'*orge à deux rangs*, la *pomme* et la *poire* sauvage, la *châtaigne d'eau*, le *hêtre*, le *framboisier*, le *noisetier*. On y a rencontré aussi des cordes et des tissus en une matière végétale qu'il a été impossible de déterminer, mais qui ressemble au *chanvre* ou au *lin*.

En France, on pense que le *chêne*, l'*érable de Montpellier*, l'*orme commun*, le *saule*, le *bouleau blanc*, le *pin*, le *platane*, le *hêtre*, l'*if* croissaient dans les forêts pendant ces premiers âges de notre civilisation; le *châtaignier*, si abondant depuis, était alors presque inconnu. On a signalé en Auvergne[1], à l'occasion d'ossements humains trouvés dans des terrains volcaniques, des empreintes végétales qui appartiennent à une époque fort voisine de la première apparition de l'homme dans ces contrées, si elle n'en est pas contemporaine. Ces empreintes dénotent la présence à cette époque, outre les arbres que j'ai déjà cités, du *frêne élevé*, du *sycomore*, de l'*amandier commun*, du *tilleul à grandes feuilles*, du *charme commun*, du *tremble*, du *peuplier noir*, de l'*aulne glutineux*, du *pin sylvestre* et du *sapin*. Enfin, dans des tufs géologiquement très récents, et qui sont sans doute d'une époque assez voisine aussi des temps dont nous nous occupons, les tufs de Castelnau, près de Montpellier, on a trouvé entre autres le *chêne vert*, le *laurier*, le *pin laricio* et la *vigne*.

M. le professeur Steenstrup a discuté avec beaucoup de talent la question de savoir si les populations primitives avaient des animaux domestiques, et en comparant des os rongés, provenant de ces anciens âges, avec ceux qu'il avait donnés à ronger à des chiens dans différentes expériences, il a conclu à la présence du *chien domestique* dès la période la plus ancienne; il pense même que sa chair a dû servir à l'alimentation. J'ai pu moi-même constater dans la caverne de Laroque, près de Ganges, la présence d'ossements rongés par ces animaux. Le chien est donc l'animal domestique le plus ancien. On le trouve pendant l'âge de la pierre en Danemark et en Suisse, et il y en a même des indices dans nos pays; mais je ne sache pas qu'on y ait encore trouvé ses ossements. Sa race de l'âge de la pierre est petite et assez grêle, elle va en se fortifiant à travers l'âge du bronze et l'âge du fer. Celui que l'on a observé en Suisse tenait le milieu entre notre chien courant et le chien d'arrêt, et c'est à la domesticité que sont dues les diverses variétés que nous en possédons.

Quelques rares exemplaires de *chèvres* et de *moutons* de petite race ont été observés en Suisse pendant cette période, et dans nos pays, nous trouvons à Laroque des débris de la grande chèvre nommée *égagre*, mais

[1] *Bulletin de la Société géologique de France*, 2e série, t. V, p. 49 sq.

ces espèces ne paraissent avec quelque importance que dans l'âge du bronze. C'est aussi pendant cette seconde période que l'humanité fait la conquête du cochon, du bœuf et du cheval domestiques.

Nous voici parvenus au terme que nous nous étions proposé; il me paraît pourtant intéressant, avant de finir, de rechercher dans les historiens grecs ou latins s'il n'est pas arrivé jusqu'à eux quelques traditions qui aient conservé comme un souvenir de ces anciens âges, et s'il n'est pas resté chez certains peuples des traces de cette première civilisation.

Le livre du Marseillais Pythéas, qui vivait environ 350 ans avant Jésus-Christ, intitulé *Voyage à Thulé*, dont nous n'avons que quelques fragments rapportés par Strabon, était regardé par ses contemporains comme un récit plein de mensonges, à cause des choses extraordinaires qu'il racontait. Les nouvelles découvertes de M. Nillson lavent ce voyageur d'une telle imputation, et l'on doit regretter la perte de cet ouvrage, qui eût été de nature à jeter un grand jour sur les rapports des Phéniciens avec la Scandinavie et sur la durée de l'âge du bronze.

Homère vivait sans doute dans cet âge, puisque toutes les armes qu'il décrit sont en bronze; Cyrus périt, l'an 530 avant Jésus-Christ, sous les coups d'une arme de bronze, et les Carthaginois se servaient d'épées de bronze à la bataille de Cannes.

Diodore de Sicile[1] dit que les anciens habitants des pays des Ligures *couchaient sur la terre, quelquefois sous des toits ou de pauvres cabanes, le plus souvent dans des creux de rochers et dans des cavernes naturelles susceptibles de leur procurer un abri*, ce qui rapprocherait ces populations de celles qui ont habité les cavernes de l'âge de la pierre.

Pline[2], Strabon[3], Pomponius Mela[4] parlent d'une grossière population primitive qu'ils nomment *Troglodytes*, ce qui signifie en grec *habitants des cavernes*. Ces Troglodytes avaient l'habitude de faire cuire ensemble la viande, la peau et les os brisés des animaux qu'ils avaient tués à la chasse. Bien que ces auteurs placent ces populations sur les côtes de la mer Rouge, du Pont-Euxin et de la mer Caspienne, leur habitation dans des cavernes et leur habitude de briser les ossements les rapprochent encore de nos populations des cavernes de l'âge de la pierre.

Végèce[5] dit que chacune des légions romaines avait un certain nombre de pirogues taillées dans des poutres, sinon absolument pour naviguer, du moins pour faire office de pont, ou pour servir à les dresser, *scaphas quoque de singulis trabibus excavatas*, et M. Forgeais a trouvé l'année dernière, dans la Seine, une barque taillée dans un gros tronc de chêne, avec une hache en silex et des poteries de la même époque; il est vrai qu'il y avait aussi des pièces de monnaie gauloises.

[1] Lib. V, cap. XXIX.
[2] Lib. V, cap. VIII; lib. VIII, cap. VIII.
[3] Lib. XVI.
[4] Lib. I, cap. VIII.
[5] Lib. XI, cap. IX.

J'ai vu, il y a deux ans, dans les bijoux de la collection Campana[1], un collier étrusque en or, qui portait en pendeloque, sur la pièce du milieu, comme principal ornement, un bout de flèche en silex pareil à ceux que l'on trouve dans les cavernes du midi de la France, dans les lacs de la Suisse et dans les marais du Danemark[2].

M. Albert Gaudry a reçu, il y a quelques années, du pays des Esquimaux, une lance terminée par un silex taillé non poli, semblable à ceux du diluvium de Picardie.

Enfin les habitants de l'île de la Sonde construisent leurs demeures sur les lacs et à l'embouchure des grands fleuves, comme les anciens habitants de la Suisse; et les Taïtiens se servaient exclusivement, il n'y a pas encore longtemps, d'armes en pierre.

Que conclure de tous ces faits?

Que les trois âges que nous avons distingués sont bien réellement des étapes dans la civilisation des peuples, mais des étapes qu'ils n'ont pas tous parcourues aux mêmes époques, et que les délimitations de ces âges dans un même pays ne sont pas aussi rigoureuses et aussi précises qu'on pourrait le croire. L'âge de la pierre en Europe s'est perpétué à travers celui du bronze et une partie de celui du fer, et aujourd'hui encore, en plein âge du fer, nous fabriquons de nombreux instruments avec le bronze. D'autre part, des populations moins actives, moins bien secondées par les circonstances extérieures, comme celles des îles de la Sonde et de l'Océanie, en sont restées jusqu'à nos jours à la première étape de la civilisation.

J'ai essayé dans ces pages de montrer que l'histoire de l'homme, telle que nous la racontent les faits observés par les sciences naturelles, la zoologie et la géologie, n'est nullement en opposition avec les récits de la Bible;

Que l'homme n'est pas la transformation des espèces animales supérieures, mais que, formant dans l'empire organique un règne à part, il a été créé par un acte spécial d'un Dieu libre, qui a agi, en créant les êtres vivants, non une seule fois, mais plusieurs fois et en plusieurs reprises, et qui, après avoir accompli son œuvre créatrice, ne s'est pas endormi dans un éternel repos, mais veille et agit constamment sur elle;

Que l'espèce humaine est une;

Qu'elle a été créée sur un seul point de la terre, et que la fraternité des hommes n'est pas seulement une fraternité d'adoption par la foi en Jésus-Christ, mais un fait réel, une fraternité selon la chair en Adam;

Enfin que les divers peuples en se séparant avaient reçu de Dieu des dons égaux, mais que, tandis que les uns, nos pères, faisaient travailler et prospérer le talent qui leur avait été confié, d'autres, comme

[1] N° 186, écrin n° 13.
[2] *Bulletin de la Société géologique de France*, séance du 5 décembre 1859.

les peuples de race jaune, l'avaient enseveli et l'avaient conservé sans lui faire rien produire, et d'autres encore, comme les nègres et les peuplades de l'Océanie, l'avaient complétement perdu et étaient tombés dans la dégradation la plus complète.

L'histoire de l'homme présentée, comme j'ai tâché de le faire, dans ses limites les plus étendues, doit donc nous affermir dans la foi au Dieu actif, personnel et libre de l'Evangile;

Dans la croyance à l'inspiration des saintes Ecritures et au surnaturel chrétien;

Dans la certitude de la fraternité humaine;

Et dans l'œuvre de relèvement que la société tout entière devrait poursuivre chez nos frères de l'Océanie, des côtes de l'Afrique, des îles de la Sonde, pour les sauver de cette malédiction qui les poursuit encore : « Tu seras le serviteur des serviteurs de tes frères, » et que nos missionnaires y poursuivent avec tant d'abnégation et d'amour pour les sauver de la servitude encore plus dure du péché.

P. Cazalis de Fondouce,
licencié ès sciences.

VARIÉTÉS

—

LE POËME DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, par M. G. Guibal. Paris, A. Durand. 1864.

Notre époque, on l'a souvent dit, est plus que toute autre naturellement portée vers les études historiques. Témoin d'un immense progrès dans les sciences industrielles, enrichie par le développement incessant de tout ce qui peut accroître la prospérité matérielle, la société au milieu de laquelle nous vivons est pauvre d'idées originales. Si quelque chose peut nous consoler de cette disette de conceptions nouvelles, c'est certainement la tendance à méditer les féconds enseignements du passé. L'histoire, étudiée avec les ressources et les méthodes que nous possédons aujourd'hui, quelle source plus riche de salutaires instructions pourrions-nous avoir? Il est bon que l'humanité marche, qu'elle se nourrisse chaque jour de nouveaux aliments, de nouvelles idées, qu'elle se passionne pour de nouvelles conceptions; le progrès, la vie ne sont qu'à ce prix. Mais n'est-il pas bon aussi qu'elle se recueille, qu'elle se souvienne, qu'elle revienne sur ses expériences pour s'en approprier le fruit.

La véritable science historique ne se propose pas seulement de satisfaire la curiosité des hommes en leur racontant les faits des âges passés, en leur énumérant les différentes crises qu'ont successivement traversées leurs ancêtres, elle pénètre plus avant, et cherchant à discerner les causes des événements qu'elle est appelée à faire connaître, elle nous instruit sur les croyances, les goûts, les préjugés, les passions des époques antérieures.

L'histoire revêt ainsi un attrait plus considérable; ses recherches n'intéressent pas seulement le petit cercle des érudits, elles appellent l'attention de tout homme qui pense. Indifférents peut-être aux détails d'une bataille, aux suites des accidents d'un règne, nous sommes tous curieux d'apprendre comment on a pensé et vécu avant nous.

Parmi les époques qui offrent à l'étude le plus vif intérêt, celle de la

croisade contre les Albigeois se recommande par un intérêt tout spécial. — La guerre des Albigeois n'est pas un de ces événements secondaires dont l'influence peu étendue expire avec les causes qui l'ont provoqué; c'est un fait capital pour notre histoire nationale; c'est une crise décisive pour tout le midi de la France, celle qui a le plus influé sur son avenir. Remercions M. G. Guibal d'avoir consacré la partie la plus considérable de son important travail sur le *Poëme de la Croisade contre les Albigeois*, à l'étude de la société méridionale du treizième siècle, de cette société active, intelligente, spirituelle à laquelle la croisade allait porter une atteinte mortelle.

Le *Poëme de la Croisade contre les Albigeois* est une de ces sources que l'historien rencontre trop rarement, et dans lesquelles une étude patiente et attentive lui fait trouver les renseignements les plus précieux. Document contemporain d'un fait considérable, détaillé, impartial, ce poëme doit naturellement attirer vers lui en première ligne l'attention de tout homme curieux de connaître la société du midi de la France du douzième et du treizième siècle, de se rendre compte en même temps des causes et des effets de la croisade. La Provence et le Languedoc de cette époque revivent dans ces pages. Leurs habitudes, leurs passions, leurs intérêts nous sont dévoilés par mille traits, par mille détails.

M. Guibal a fait une étude complète et approfondie de cette source unique; nous ne pouvons le suivre dans tous ses développements. Notre désir serait seulement, en appelant l'attention de nos lecteurs sur un écrivain dont les débuts renferment les plus riches promesses, de leur faire connaître quelques-uns des résultats de ses recherches.

I.

La croisade contre les Albigeois est loin, comme chacun le sait, d'avoir eu une importance exclusivement religieuse. Au treizième siècle il ne s'agissait pas seulement de maintenir l'unité de l'Eglise menacée par les manifestations croissantes de l'hérésie, il y avait encore à constituer l'unité nationale de la France. Le *Poëme de la Croisade* en nous donnant une idée exacte et précise des relations du midi de la France avec les pays voisins nous permet d'apprécier l'influence qu'a pu avoir la croisade elle-même sur la constitution de cette unité.

Les populations du Midi, si rapprochées de l'Espagne, de l'Italie, entretenaient autant de rapports avec leurs voisins d'au delà des Pyrénées ou des Alpes qu'avec les Français du Nord. Il était bien plus facile à cette époque d'aller de Toulouse ou même de Montpellier en Espagne que de se rendre des mêmes villes à travers toutes sortes d'obstacles et de périls dans les provinces sur lesquelles l'influence de la monarchie française se faisait chaque jour sentir d'une manière plus efficace. Les

grandes voies de communication entre le Nord et le Midi étaient en quelque sorte fermées par les exigences ou les rapines des seigneurs à portée desquels le voyageur devait nécessairement passer. Moins redoutables étaient les passages périlleux des montagnes que l'avidité des hommes.

A côté du lien géographique et commercial nous voyons un lien politique établi entre la féodalité du midi de la France et les gouvernements d'Espagne ou même du nord de l'Italie. La Provence était comme le commencement de l'Italie, et le Languedoc pouvait être considéré comme faisant autant partie de l'Espagne que de la France. En 1162, les seigneurs provençaux passent les Alpes pour aller à Turin présenter leurs hommages à Frédéric de Hohenstaufen; l'influence des villes lombardes se retrouve dans les principales institutions des puissantes communes du Midi et enfin la science italienne passe les monts pour aller à Montpellier établir un centre de lumière, destiné à éclairer tout le Midi.

C'est avec l'Espagne surtout que sont étroits et fréquents les rapports des Languedociens. La maison d'Aragon-Barcelonne étendait sa domination fort au delà des Pyrénées. Un grand nombre de villes et de seigneuries lui devaient l'hommage féodal; le vicomte de Béziers était vassal du roi d'Aragon, et nous voyons celui-ci intervenir plusieurs fois dans la croisade, cherchant à jouer le rôle de négociateur. D'un autre côté, l'hérésie albigeoise se produit jusque dans les Etats de ce prince, qui trouve l'occasion de montrer son dévouement au pape et à l'orthodoxie catholique en condamnant les hérétiques à de terribles châtiments.

Cependant si l'influence italienne se faisait sentir en Provence, si le Languedoc semblait flotter entre l'Espagne et la France, il ne paraît pas que la croisade fût aussi indispensable qu'on l'a dit à la constitution de l'unité française. La croisade, il est vrai, a amené le Midi vaincu et désarmé aux pieds du roi de France, mais n'avait-elle pas d'abord, par ses excès, excité le sentiment national dans les provinces méridionales; ne leur avait-elle pas inspiré une répulsion profonde pour ces hommes du Nord qui venaient, sous prétexte de défendre l'Eglise, ravager les plus riches contrées, et dépouiller de leurs biens les seigneurs du pays, pour transmettre leur héritage à des étrangers? Ce n'était pas le roi de France, c'étaient les cruautés des croisés et de leurs chefs que détestaient les populations méridionales. De profondes différences existaient certainement entre le Nord et le Midi, mais si ces deux pays avaient chacun une originalité bien distincte, ils avaient aussi de nombreux points de contact et, à la longue, la force des choses eût suffi pour les rapprocher. Louis VII, à deux reprises, s'allie avec Raimond V et le sauve des mains d'Henri II.

Philippe-Auguste continue cette tradition, il se montre encore le protecteur du comte de Toulouse contre les Anglais et entretient avec tout le Midi les plus amicales relations. Les chefs de l'Eglise méridionale ne cessaient de se montrer favorables à la royauté capétienne. Les communes

elles-mêmes étaient en rapport avec le roi, et regardaient à lui comme à un protecteur naturel. Enfin le commerce du Rhône, dont l'importance devenait chaque jour plus considérable, formait un lien de plus entre ces populations faites pour se comprendre. C'est donc à tort que l'on essayerait de justifier les excès de la croisade en la représentant comme un mal passager, destiné à produire un grand résultat. Intervenant au milieu d'un travail de rapprochement déjà avancé, si elle a précipité la solution politique, elle a retardé, en excitant les passions des méridionaux contre leurs envahisseurs, l'union réelle des deux peuples.

II.

Il n'y avait pas du reste à proprement parler de nationalité méridionale ; les faciles succès de la croisade à son début en sont la preuve. Les seigneurs de la Provence et ceux du Languedoc étaient loin de se tendre toujours une main fraternelle. Les rivalités de clocher se montrèrent mainte fois plus fortes pour diviser que la communauté de goûts et la fréquence des rapports pour unir ; si plus tard nous trouvons une résistance organisée et générale, c'est aux excès mêmes des croisés que ce résultat est dû. Mais à défaut d'un sentiment de solidarité patriotique, des relations incessantes avaient établi dans toute la société du Midi une incontestable et frappante unité. Les guerres faites en commun sous la bannière de différents princes, les fêtes, les pèlerinages même, où la foule accourait de toutes parts, entretenaient cette unité dans les esprits et dans les mœurs.

La féodalité, en s'implantant dans le midi de la France, s'était trouvée en contact avec les lois romaines, et du conflit de ces deux influences était sorti un ordre de choses qui n'était ni le monde romain, ni le monde féodal tel que la tradition germaine l'avait constitué dans le Nord. La terre reste souvent libre dans le Midi et les rapports de vassal à suzerain sont fréquemment relâchés ; le droit d'aînesse n'est pas respecté d'une manière exclusive ; l'amour de la vie mondaine retient loin de l'Eglise ces cadets qui, fréquemment ailleurs, se consolaient dans les dignités ecclésiastiques de leur infériorité à l'égard d'un frère aîné, seul héritier des biens paternels.

Le partage de ces biens affaiblit ainsi, en diminuant sa richesse, la caste noble. Il n'est pas rare de voir non-seulement une terre, mais même un château partagé entre plusieurs seigneurs ; il n'est pas rare non plus de voir les membres d'une même famille armés les uns contre les autres ; le vaincu va augmenter le nombre de ces routiers, la terreur des campagnes et les instruments soudoyés des querelles intestines. Poussés par l'amour du plaisir, le besoin de protection et cet instinct de sociabilité, si puissant chez les populations méridionales, des seigneurs, trop peu riches pour tenir une cour, se réunissent fréquemment dans les mêmes en-

ceintes, villes ou châteaux, formant ainsi une véritable population féodale.

On comprend aisément combien cette petite noblesse, ayant les mêmes intérêts, les mêmes préoccupations, les mêmes besoins que les bourgeois au milieu desquels elle vit, aura plus d'occasions de se rapprocher d'eux que la noblesse fière et isolée du Nord ; aussi trouvons-nous fréquemment les nobles et les bourgeois vivant dans la meilleure intelligence et menant ensemble, presque sur un pied d'égalité, cette existence municipale si fortement organisée dans le Midi ; sans doute les seigneurs conservent au sein de la cité des priviléges et une autorité considérable, mais partout le simple citoyen a des droits, des franchises, des chartes, et les points de contact abondent entre ces deux classes séparées dans le Nord par un abîme. La bourgeoisie industrieuse, économe, a souvent pour elle la richesse, et elle s'en sert pour acquérir soit des terres libres, soit même des terres nobles que les chevaliers sont amenés à lui vendre ; peu à peu, un certain nombre de bourgeois des communes franchissent le degré transitoire qui les séparait des barons et des chevaliers.

Les communes du Midi rappellent par bien des côtés les municipalités de l'Italie septentrionale; c'est la même fierté, le même amour jaloux de la liberté chez les individus et chez le corps communal. Les citoyens de Toulouse, par exemple, acceptent bien la suprématie de leur comte, mais à condition que cette suprématie ne sera pas despotique; c'est un lien de convenance et d'affection qui les unit à lui, non un lien de servitude.

Cependant si un esprit de liberté soufflait au milieu de cette société méridionale, il s'en faut que la liberté entraînât avec elle l'égalité véritable; sans doute, le bourgeois et le noble semblaient se rapprocher chaque jour davantage, mais c'était pour traiter en commun avec un souverain mépris, et souvent avec la plus grande brutalité, l'homme des classes inférieures, le serf ou le paysan; tyrannie d'autant plus cruelle, d'autant plus difficile à supporter que les deux castes supérieures diminuant d'un commun accord la distance qui les séparait, il semblait qu'il dût en résulter pour les autres une sorte d'émancipation. Aussi le Midi voit-il se manifester plus d'une fois ces aspirations démocratiques, signes précurseurs d'orages bien lointains encore. Le progrès de la civilisation, en augmentant le luxe et l'amour du bien-être dans la classe élevée, augmentait aussi ses exigences à l'égard de ceux dont le travail alimentait tous ses besoins. Nous ne dirons pas que le bas peuple fut plus malheureux qu'il ne l'avait été dans les siècles précédents, mais certainement sa part était bien petite dans le progrès général; c'était lui, c'était le peuple des campagnes qui souffrait le plus des désordres, des dévastations que les luttes féodales entraînaient avec elles; c'est lui encore qui devait alimenter ces luttes en fournissant à ses maîtres par un surcroît de charges les ressources suffisantes pour les entretenir.

III.

Quel rôle admirable n'y avait-il pas pour l'Eglise catholique dans une telle situation! Peu en faveur dans la haute société, que ne se faisait-elle le champion de la classe opprimée, que n'était-elle la protectrice naturelle de tout ce peuple qui avait besoin d'un consolateur et d'un guide! Innocent III paraît comprendre un moment la grandeur et l'habileté de cette tâche, mais le clergé est absorbé par les intérêts matériels, par les passions et les plaisirs du siècle, et loin de conduire le peuple, de retremper son courage en se constituant son protecteur, et de puiser dans la reconnaissance et l'adhésion des masses de nouvelles forces, le clergé est le premier à se montrer dur et exigeant envers ceux des paysans ou des serfs qui sont ses subordonnés. On peut voir dans ce fait une des principales causes de la popularité de l'hérésie.

Le clergé catholique n'avait guère su acquérir d'aucune façon dans le midi de la France la position prépondérante qu'il avait en d'autres contrées. — Plus qu'ailleurs il était à la merci de ceux qui possédaient la puissance. La féodalité jalousait le clergé, elle lui enviait ses domaines qu'elle usurpait en toute occasion et qu'elle ne songeait que rarement à agrandir par des dotations nouvelles. Le clergé, préoccupé de cet état précaire, cherche, au prix d'humiliantes concessions, à se procurer l'appui de quelque puissant seigneur qui pourra le défendre, ou, ce qui vaut moins encore, il met à sa tête des hommes qui, comme Bérenger, archevêque de Narbonne, seront des seigneurs féodaux, habiles politiques et bons administrateurs de leurs domaines, bien plutôt que des pasteurs attachés au bien des âmes et à la prospérité spirituelle de leur diocèse.

La préoccupation trop exclusive des biens matériels n'est pas la seule plaie de ce clergé; trop souvent ses membres, séduits par les attraits de la vie brillante et joyeuse que mène la féodalité du Midi, oublient leur dignité et leur caractère, pour se mêler à cette société chevaleresque, brillante et légère qui, après les avoir admis dans son sein, perdra toute considération pour eux. Innocent III a compris cette situation; il fait appel aux moines de Cîteaux pour combattre à la fois l'hérésie et cette désaffection générale qu'a amenée pour le clergé séculier son impuissance ou son incurie.

Rendre à l'Eglise le prestige, la puissance, les richesses qu'elle a perdus dans le midi de la France, voilà ce qui préoccupe la papauté et les instigateurs de la croisade presque autant que la destruction de l'hérésie. Il y a antipathie profonde entre l'Eglise du treizième siècle et ce monde joyeux, frivole et chevaleresque de la féodalité méridionale; c'est contre lui, c'est contre ses mœurs légères et brillantes que sont spécialement irrités moines, papes et conciles.

Le contact des juifs et des Arabes, la fréquentation des troubadours avaient donné à cette société quelque chose de l'esprit sceptique, superficiel et tolérant que revêtira cinq cents ans plus tard la société du dix-huitième siècle ; mais le moment n'était pas arrivé où cet esprit, si contraire à celui de l'Eglise du moyen âge, devait prévaloir. La société méridionale devait succomber dans la lutte ; pour elle, les fêtes et les batailles, les chants des troubadours devaient faire place à une vie plus régulière, plus paisible, et en même temps plus prosaïque et plus austère, conséquence du triomphe de l'orthodoxie.

La féodalité du Midi, renouvelée par la croisade, va devenir entièrement soumise à l'Eglise et aux exigences du clergé. Celui-ci reconquerra toute son autorité et tous ses biens. Ce n'est pas cependant sans une violente résistance que s'accompliront ces derniers triomphes de l'Eglise. Réveillé trop tard pour demeurer vainqueur, le sentiment patriotique, le sentiment national donnera une énergie extrême aux derniers efforts du Midi. Il succombera cependant sous la masse et l'union de ses adversaires, et sa résistance acharnée ne fera qu'augmenter l'effusion du sang déjà malheureusement si abondante.

Quelle va être maintenant pour le Midi la conséquence de cette guerre si sanglante et si désastreuse? N'en recueillera-t-il que ruine et oppression? Il serait injuste de le prétendre. L'Eglise apportera dans son triomphe cet esprit étroit, exclusif, intolérant qui l'anime d'habitude, mais aussi elle apportera cet amour de l'ordre, de l'équité, de la paix qu'on retrouve souvent dans ses actes au moyen âge. Elle persécutera cruellement les juifs et les hérétiques, mais elle poursuivra également de ses anathèmes les bandes de routiers qui désolent les campagnes ; elle s'efforcera de mettre un terme aux vengeances personnelles, aux querelles incessantes des seigneurs. Elle pensera même enfin à adoucir le sort des classes inférieures, et interviendra quoique trop tardivement en faveur des opprimés. Excellentes mesures, faibles compensations des mœurs de la croisade et de l'asservissement.

Nous terminerons ici cette rapide esquisse ; renvoyant au livre même de M. Guibal ceux de nos lecteurs curieux d'avoir des notions plus exactes sur le midi de la France au treizième siècle et sur le *Poëme de la Croisade*. En parcourant cet ouvrage, les amis des sciences historiques se réjouiront avec nous de trouver réunis dans un début un jugement sain, un talent d'écrivain déjà distingué et une aptitude remarquable pour l'étude approfondie et intelligente de l'histoire. Espérons que M. Guibal enrichira bientôt notre littérature historique de quelque œuvre nouvelle.

EUGÈNE DURAND.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 octobre.

La convention du 15 *septembre et sa portée. — Perspectives ouvertes par la question romaine. — Réponse à la* Revue germanique. *— L'agitation électorale en Amérique. — Le congrès des sciences sociales à Amsterdam.*

L'opinion publique ne s'est pas trompée sur la convention du 15 septembre entre la France et l'Italie; elle y a vu de suite un événement considérable, dont les conséquences ont une incalculable portée. Nous nous joignons sans doute à ceux qui regrettent qu'une résolution de cette importance touchant aux intérêts les plus élevés d'un pays, puisse être prise sans que le pays lui-même ait eu à donner son avis et à en partager la responsabilité. Tandis que le roi d'Italie doit soumettre le traité au parlement, notre corps législatif demeurera en dehors de cette grande affaire, et peut être sa convocation sera-t-elle ajournée jusqu'au moment où elle sera définitivement conclue. Qu'on se souvienne du traité de commerce! On peut voir où nous en sommes en fait de responsabilité ministérielle même restreinte, en lisant au bas de la circulaire diplomatique qui explique cette grande nouvelle à l'Europe le nom du ministre qui avait remplacé M. Thouvenel pour faire une besogne directement contraire. Sans doute le chef de l'Etat est dans la plénitude de son droit constitutionnel tel qu'il l'a lui-même formulé, mais on sait aussi, que tout-puissant pour en user, il ne l'est pas moins pour en partager l'exercice avec la représentation nationale, si cela lui convient et quand cela lui convient. Nous sera-t-il permis de dire que la gravité même des conséquences du grand acte qui vient d'être accompli doit amener tôt ou tard selon nous un partage plus sérieux de responsabilité entre le chef de l'Etat et les corps délibérants? Comment ne pas être ému à la pensée de toutes les surprises que pourrait ménager à la France une politique procédant ainsi par grands coups d'éclat au moment où l'on s'y attend le moins?

Sous ces réserves qui s'imposent à tout ami sincère des libertés publiques, nous ne pouvons que donner notre plein assentiment à la convention du 15 septembre. Sa clause essentielle, qui est le retrait de nos troupes de Rome d'ici à deux ans, est l'application du principe de non-intervention

au nom duquel nous avons fait la guerre d'Italie. Quant au changement de capitale pour le royaume italien, c'est de la part de ce royaume une question de stratégie dans deux sens. C'est bien ainsi que la clause est comprise par les Romains eux-mêmes et par tout le parti qui les soutient Nous n'en voulons d'autre preuve que la grande manifestation pacifique qui a eu lieu l'autre jour à Rome. Nous ne mettons point en doute la sincérité du traité; l'Italie a pris sérieusement l'engagement de ne pas permettre l'envahissement des Etats du pape, mais il est certain qu'elle n'a pu s'engager pour les Romains si leur vœu énergique de s'affranchir du joug sacerdotal persiste, et s'ils finissent par triompher des bandes recrutées dans toute l'Europe pour les contenir et qui formeront difficilement une armée compacte. Le principe de non-intervention sera encore là pour empêcher toute immixtion étrangère et, dans cette éventualité, la pensée de M. de Cavour ne manquerait pas d'avoir son exécution. Il y aurait sans doute un moyen terme : c'est que la papauté se réconciliât avec ses sujets immédiats en leur accordant des réformes sérieuses, et traitât ensuite avec le royaume d'Italie; elle pourrait alors conserver Rome à des conditions nouvelles. Mais on doit compter sur son inflexible obstination. Elle opposera son *non possumus* à toutes les propositions qui conduiraient à un accommodement, comme elle l'a fait jusqu'ici pour toute concession petite ou grande. N'a-t'elle pas opposé son *veto* absolu au pouvoir protecteur qui la défendait, toutes les fois qu'il s'agissait de quelque réforme ou de la réparation de quelque iniquité flagrante. La France ne pouvait plus, comme le déclare nettement la circulaire de M. Drouyn de Lhuys, couvrir de son drapeau des mesures incompatibles avec le droit moderne, ou pour mieux dire, avec le droit éternel. De là résulte malgré toutes les phrases cadencées de la *France* et les niaises atténuations de certains commentaires officieux un nouvel et grave ébranlement du pouvoir temporel de la papauté. A moins d'un retour en arrière de la politique française qui lui ôterait tout caractère sérieux, on peut déjà prévoir la fin de la souveraineté pontificale dans l'ordre politique, non par suite d'un calcul machiavélique, mais par l'impossibilité où elle se trouvera de se soutenir elle-même et de conserver longtemps l'appui d'une force étrangère. Le traité du 15 septembre n'a point créé cette situation; il l'a révélée. Il était évident pour tout le monde que l'occupation romaine ne pouvait toujours durer; il fallait qu'elle cessât, ou par la réforme intérieure de l'Etat pontifical qui l'eût rendue inutile, ou par la manifestation toujours plus évidente de l'incompatibilité entre la puissance protectrice et la puissance protégée. Des actes récents et très graves ont fait déborder la coupe. On ne saurait nier que le délai proposé ne ménage habilement la transition et ne fournisse à un pouvoir qui ne serait pas aveugle et obstiné les moyens de se créer une position plus digne. Les colères concentrées du parti ultramontain contre le gouvernement français sont donc sans motif. C'est ce parti qui perd la papauté temporelle

par son fanatique attachement aux institutions théocratiques. Si elle vient à tomber, elle devra s'en prendre à elle-même et à ses défenseurs imprudents, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour creuser un abîme entre le régime romain et la société moderne. Si ce régime y disparaît et s'y engloutit, il n'aura que ce qu'il mérite. Quant à nous, nous sommes convaincu que la papauté spirituelle et la religion catholique ont tout à gagner à cette chute. Il serait sage de s'y préparer, de la devancer et de montrer par des faits que le père Félix a eu raison de dire dans son discours de Malines que l'Eglise qui a vécu sous la persécution et sous la pourpre sait vivre aussi sous le droit commun, sans immunité, sans priviléges, sans sceptre et sans couronne. Je suis persuadé qu'elle le peut et que ce n'est que dans cette situation nouvelle qu'elle retrouvera son ascendant sur la génération présente.

Ce que nous disons à l'Eglise catholique, on doit le dire également aux membres de toutes les Eglises établies. La chute du pouvoir politique de la papauté réagirait immédiatement sur les relations du spirituel et du temporel. Ces relations, ainsi que le remarquent très bien M. Forcade dans la *Revue des Deux-Mondes*, M. Prévost-Paradol dans la *Revue germanique* et M. Lanfrey dans la *Revue nationale*, sont réglées par les concordats ; or les concordats sont des traités avec le pape, conçus au point de vue de son pouvoir temporel. Ce pouvoir ne saurait succomber sans les emporter avec lui. C'est donc la question tout entière du spirituel et du temporel qui est ramenée devant nous. On ne nous accusera pas d'une hâte imprudente quand nous dirons à toutes les Eglises unies à l'Etat : Préparez-vous à la liberté ! Ne vous laissez pas prendre par surprise. Sans doute vous pouvez compter sur de longs retards, sur des arrêts ou des mouvements de recul, mais rien n'arrêtera définitivement le cours des choses qui est aussi l'irrésistible courant de l'opinion. Il semblait, il y a quelques mois, que la question romaine fût endormie pour longtemps; on l'effleurait à peine dans la dernière discussion de l'adresse. La voilà qui reprend feu soudain ; or, ne l'oubliez pas, la question romaine c'est votre question, — *de te res agitur*, — c'est la question générale des relations du spirituel et du temporel. Ce n'est pas un fait de médiocre importance de la voir se réveiller dans les circonstances intérieures de nos Eglises et dans l'état présent de l'Europe.

Je sais ce qui inquiète beaucoup d'hommes de foi, lesquels ne s'imaginent certes pas que les destinées de la religion dépendent de quelques bataillons français à Rome ou de quelques millions inscrits au budget. Ils se disent que si les concordats diminuent étrangement les libertés de l'Eglise, au moins conservent-ils ce qui lui en reste par un traité reconnu entre deux puissances. — Vous nous parlez du droit commun, diront-ils, mais on sait trop à quoi il se réduit dans un pays où l'on ne peut se réunir plus de vingt personnes sans autorisation, où les réunions religieuses tombent sous le coup des art. 291 et 294 du Code pénal, où la presse

jouit des latitudes que vous savez, où les relations avec la papauté désarmée pourraient passer pour des intelligences avec l'étranger. Ne pourrait-on pas voir se renouveler parmi nous un essai de gallicanisme à outrance, une sorte de constitution civile du clergé au bénéfice d'un gouvernement absolu. — Nous sentons toute la force de l'objection; nous ne comprenons pas la suppression des concordats sans la pleine reconnaissance de la liberté religieuse qui n'existe pas en France, — nous ne nous lasserons pas de le dire, — tant que le régime de l'autorisation préalable sera maintenu. Nous ne comprenons pas davantage la liberté religieuse sans la liberté générale. Voilà pourquoi la conséquence logique des événements qui sortiront du traité du 15 septembre sera une large extension des libertés publiques, à moins qu'il ne se trouve en Europe un gouvernement assez insensé pour se faire le grand lama de l'Occident et pour s'empêtrer dans toutes les inextricables difficultés de la direction et de la réglementation administrative des consciences dans le conseil des ministres. Ce gouvernement, qui serait aussi odieux que ridicule, ne se trouvera nulle part. Rien ne résistera au courant qui nous pousse vers la liberté. Réveillez-la sur un point, et je vous défie bien de la tenir endormie et languissante sur les autres. Telles sont les premières impressions que nous suggère le traité du 15 septembre. Nous ne sommes qu'à l'entrée d'une crise des plus graves; nous la suivrons dans ses péripéties avec tout l'intérêt qu'elle mérite. Dès maintenant, nous nous joignons aux publicistes éminents qui ont déclaré que le traité du 15 septembre est l'un des événements les plus considérables de notre époque.

Ce n'est pas sortir de ce sujet que de répondre quelques mots à l'article éminent que M. Chauffour-Kœstner a consacré à mon *Histoire de l'Eglise de France sous la Révolution*. Je n'en relève que ce qui, cessant de m'être personnel dans cette discussion loyale et virile où l'auteur déploie autant de science historique que de nerveuse éloquence, se rapporte aux idées elles-mêmes. M. Chauffour-Kœstner admet mes conclusions, et c'est un grand honneur et un grand avantage pour ma cause qu'un tel allié dans un camp différent. Nous sommes en dissentiment sur deux points qui me paraissent très importants. Tout d'abord, M. Chauffour-Kœstner me reproche, comme M. Taxile Delord dans le *Siècle*, de montrer une sévérité outrée pour les hommes de la révolution, et il l'impute à mes convictions religieuses qui, d'après lui, ne savent pas pardonner aux hommes du dix-huitième siècle leur hostilité pour le christianisme. Je puis le rassurer; je n'ai jamais méconnu ce qu'il y avait de grand et de généreux dans la génération qui, après tout, a frayé la voie à la liberté. Je n'ai point marchandé l'éloge à Lafayette, à Mirabeau, à André Chénier, à Malouet, à tous les vrais libéraux de 1789. J'admets aussi les circonstances atténuantes pour les terribles explosions du volcan révolutionnaire; j'ai signalé sans détour les fautes et les folies du parti de l'ancien régime. Mais je crois que le moment est venu, dans l'intérêt même de la liberté, de

stigmatiser hardiment les errreurs et les crimes de la révolution à ses mauvais jours, et de renverser de leur piédestal ces prétendus demi-dieux de la Convention dont le culte perpétué dans une histoire passionnée serait le plus grand péril de la démocratie moderne. Prenons garde d'accepter cette fameuse maxime du salut public qu'ils avaient apprise de l'ancienne monarchie; ne leur accordons point d'indulgence plénière. Je n'admets pas que ce torrent de sang fût le passage nécessaire entre l'ancienne société et la nouvelle; il a trop longtemps coulé entre elles pour empêcher leur réconciliation; ces iniquités et ces violences ont été non-seulement coupables, mais inutiles; elles ont retardé l'avénement de la liberté et l'ont souillée; elle n'a pas eu de pires ennemis que les proconsuls de 1793. Je ne crois pas non plus que les héros de la Montagne aient gardé la pureté de la foi libérale tout en accumulant les actes tyranniques, comme s'ils avaient voulu jeter une sorte de pont du Diable entre l'ancien despotisme et la liberté nouvelle. Non, ils avaient tout ensemble la foi et les œuvres; disciples de Rousseau, ils confondaient la liberté et la souveraineté; voilà pourquoi ils voulaient imposer la régénération sociale de par la proscription et la guillotine. Je ne sais pas voir ce que la Convention a conservé en fait de principes libéraux, je vois trop ce qu'elle a foulé aux pieds de droits et de garanties. Après tout, elle a laissé la France lasse à mourir, réagissant contre ses épouvantes par l'orgie du Directoire pour aboutir à la servitude du Consulat. N'affaiblissons pas la grande leçon que nous donne l'histoire de la Convention; elle nous apprend qu'on ne fonde pas la liberté par l'arbitraire, et que la tyrannie des moyens conduit directement à la tyrannie comme but et comme fin. Empêchons ainsi que jamais on s'imagine sauver un pays par l'iniquité et la violence. Appelons le mal mal et le despotisme despotisme, et ne sacrifions pas l'avenir à la superstition du passé. Les intérêts les plus élevés de la liberté réclament cette sévérité sans passion, mais sans faiblesse pour les idoles révolutionnaires.

En second lieu, M. Chauffour-Kœstner soutient contre nous que la liberté de la religion a été introduite dans le monde non par le christianisme, mais par la philosophie du dix-huitième siècle. Il nous oppose les maximes persécutrices des diverses Eglises catholiques et protestantes. Nous répondons deux choses à cette assertion. D'abord il est certain que le christianisme primitif, tel qu'il se présente à nous dans les évangiles et les lettres des apôtres, a le premier formulé le droit de la conscience individuelle et maudit la persécution par la bouche même du Christ. N'a-t-il pas dit à ses disciples, quand ils invoquaient l'appui de la force contre leurs opposants : «Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés?» La distinction des deux pouvoirs apparaissant pour la première fois dans l'histoire; le royaume spirituel nettement séparé du royaume temporel (*Mon royaume n'est pas de ce monde*); la réjection formelle des appuis matériels (*Les armes de notre guerre sont spirituelles*); l'affirmation expli-

cite de la liberté religieuse par toute l'antiquité chrétienne, héritière directe de la pensée du Maître, et cette autre affirmation du martyre plus puissante encore : tous ces faits ne peuvent être contestés, et établissent péremptoirement que, si le christianisme plus ou moins défiguré et altéré a méconnu le droit de la conscience, le christianisme primitif l'a proclamé avec éclat. On ne saurait ensuite davantage contester que cette pleine liberté religieuse était réalisée avec toutes ses conséquences dans un Etat de l'Amérique du Nord, placé sous l'influence des croyances chrétiennes les plus prononcées. La constitution de Rhode-Island suffit pour réfuter entièrement la thèse de M. Chauffour-Kœstner. Ce n'est pas que nous méconnaissions les services rendus par la philosophie du dix-huitième siècle à la cause de la liberté religieuse, sans oublier cependant qu'elle n'a guère dépassé la simple notion de tolérance et que les assemblées révolutionnaires ne l'ont jamais absolument respectée. On ne saurait nier non plus que la liberté religieuse n'existe aujourd'hui avec toutes ses garanties que dans les pays qui ont le plus profondément subi l'influence des croyances évangéliques. Je ne pouvais, dans l'intérêt de la cause libérale et chrétienne, laisser passer sans réponse les objections de M. Chauffour-Kœstner, car, présentées par lui et avec sa rare vigueur d'argumentation, elles ne pouvaient manquer de produire une vive impression. Il ne me reste qu'à me féliciter de voir un tel défenseur acquis à la thèse dominante de mon livre.

Les événements qui se passent au delà de l'Atlantique n'ont pas moins de droit de fixer notre attention que ceux qui se préparent en Europe. L'admirable article de M. Elisée Reclus dans la dernière *Revue des Deux-Mondes* sur les résultats de la guerre d'Amérique pendant les deux dernières années, nous a fait discerner, au travers du nuage sanglant qui s'élève de ces champs de bataille si disputés, le véritable état des choses et les progrès immenses de la cause du Nord. C'est au moment où elle a péniblement, mais sûrement, recouvré l'ascendant des armes, que la plateforme de Chigaco a osé proposer le programme de la paix à tout prix, sans reculer devant le maintien de l'esclavage et la rupture de l'Union. Le général Mac Clellan n'a pu accepter sans réserve ces infâmes résolutions, malgré son désir de pousser sa candidature. Il a déclaré qu'il ne voulait pas la paix sans l'Union. Cela a suffi pour rompre le faisceau démocratique et pour rendre toutes les chances d'élection à Lincoln. Mac Clellan a formellement rayé de son programme l'abolition de l'esclavage, puisqu'il déclare vouloir réserver aux Etats leurs institutions particulières. Lincoln demeure donc le seul candidat de la cause libérale et chrétienne. Son échec serait le déshonneur de sa patrie et le plus grand sujet de joie pour tous les ennemis de la liberté dont les honteuses sympathies s'étalent tous les jours sans pudeur dans leurs journaux. Tous nos vœux sont pour lui; s'il est nommé, le Sud perd l'espoir qui le soutient encore, sa défaite totale est inévitable et c'en est fait de l'escla-

vage; la démocratie américaine s'est lavée pour jamais de cette honte, et il ne sera pas dit que ces flots de sang auront coulé inutilement. Il faut lire dans l'organe le plus accrédité de la Nouvelle-Angleterre de quelle manière on s'y prépare à ce grand acte civique d'où sortira le relèvement définitif où l'ignominie de l'Amérique du Nord : « Organisez-vous, dit l'*Indépendant* du 8 septembre, — organisez-vous. La cause demande toute l'énergie de chaque homme. Que chaque vrai patriote qui peut parler s'adresse à son voisin s'il le trouve hésitant, et le presse de prendre le bon parti par les raisons les plus fortes et les plus loyales. Le prédicateur dans sa chaire n'est point dispensé de cette obligation. Qu'il fasse clairement connaître les devoirs d'un citoyen chrétien dans une crise semblable à celle-ci. Si pour plaire à son auditoire il prétend s'abstenir de politique, qu'on ne lui laisse pas une si pauvre excuse, qu'on le rejoigne jusque dans son cabinet de travail et qu'aucun homme ne trouve un refuge contre ces patriotiques appels. Si pendant ces deux mois chaque bon citoyen fait son devoir, alors nous entrerons dans une longue période de paix et de liberté où nous nous applaudirons d'avoir servi la patrie à l'heure du péril. Que Dieu sauve la République! » Dans l'*Indépendant* du 15 septembre l'appel est plus pressant encore : « Compatriotes, nous exprimons notre profonde conviction qu'il n'y a pas dans l'histoire de l'Amérique un document qui égale l'infamie de la plate-forme de Chicago. Si elle triomphe en novembre, cette contrée sera dans le deuil pour plusieurs générations; ce sera une ère de discorde et de honte. Si cette retraite ignominieuse devant la rébellion n'est pas de la trahison, nous ne savons ce que c'est que la trahison. Nous appelons le peuple américain à une plus haute plate-forme pour y refaire une patrie meilleure. Notre devise est : *Victoire, Union, Paix!* Voilà ce que nous obtiendrons si chaque patriote fait son devoir. Pour arriver à ce résultat il n'y a qu'une seule voie que connaît tout bon citoyen. *Ne parlez pas avec la Rébellion, Ne faites point de compromis avec l'esclavage! Avant toute chose la liberté!* Ces mots de Selden sont un glorieux mot d'ordre pour chaque Anglais. — Qu'ils le deviennent pour chaque Américain dans ces jours solennels! »

Qui ne sent que le souffle de la victoire enfle en quelque sorte ces mâles paroles. Une cause ainsi defendue ne saurait être perdue. N'oublions pas que c'est notre cause et qu'il faut la porter devant le Dieu des opprimés.

M. Laboulaye a exprimé dans le dernier numéro de la *Revue nationale* les vœux du parti libéral dans cette grande crise avec une éloquence admirable. Nous citons ici la conclusion de son article :

La démocratie américaine se laissera-t-elle encore séduire par un parti qui depuis trente ans l'a toujours égarée? A-t-elle à ce point besoin et soif de la paix qu'elle soit prête à lui sacrifier l'honneur, l'intérêt, l'avenir de la patrie?... Si l'Amérique en est là, combien a-t-elle dégénéré! Dans son histoire elle trouverait d'autres exemples et d'autres souvenirs. De 1776 à 1781 que de misères n'ont pas souffertes les insurgents; des soldats sans pain et sans souliers, un papier-monnaie sans valeur, des villes brûlées, des campagnes incendiées! et cependant, à part une poignée de loyalistes que la honte a suivis jusque dans la tombe, qui jamais proposa de traiter avec l'ennemi? Les armées

de 1864 ne sont ni moins braves ni moins patriotes que les armées de l'indépendance. Le succès est presque certain, la victoire assurée, et l'on touche enfin à une paix glorieuse. Et c'est à ce moment que le peuple américain écouterait des hommes qui lui proposent d'abdiquer?

Non, je ne croirai jamais qu'une nation généreuse, qui a déjà plus d'une fois étonné l'Europe par son énergie et sa persévérance, cède misérablement au découragement, quand avec un dernier effort elle peut écraser la rébellion. L'espoir des ennemis de la grande république sera trompé. Rajeunie par la victoire, retrempée par l'épreuve, l'Amérique chassera du monde l'esclavage, et donnera un exemple plus grand encore que celui de la guerre de l'indépendance. Deux fois elle aura fondé la liberté : la liberté politique en 1776, la liberté civile en 1864. Ni la Grèce ni Rome n'ont laissé après elles de si grands souvenirs.

Vieil ami des Etats-Unis, on ne s'étonnera pas de la vivacité de mes paroles. Le monde est solidaire, et la cause de l'Amérique est celle de la liberté. Tant qu'il y aura de l'autre côté de l'Atlantique une société de trente millions d'hommes, vivant heureuse et paisible sous le gouvernement qu'elle s'est choisi, avec les lois qu'elle se fait elle-même, la liberté rayonnera sur l'Europe comme un phare lumineux; l'Amérique, débarrassée de l'esclavage, sera la patrie de toutes les âmes ardentes, de tous les cœurs généreux. Mais si la liberté s'éclipse dans le nouveau monde, il fera nuit en Europe; et nous verrons l'œuvre des Washington, des Franklin, des Hamilton, conspuée et foulée aux pieds par toute une école qui ne croit qu'à la force et au succès.

Voilà pourquoi nous attendons avec impatience le scrutin de la présidence, en priant Dieu que le nom qui sortira de l'urne soit celui de l'honnête et intègre Abraham Lincoln, car ce nom sera un présage de victoire, le triomphe de la justice et du droit. Voter pour Mac Clellan, c'est voter pour l'humiliation du Nord, le maintien perpétuel de l'esclavage, et le déchirement de la grande république. Voter pour Lincoln, c'est voter pour l'Union et pour la liberté.

La troisième session de l'*Association internationale pour le progrès des sciences sociales* a eu lieu à Amsterdam, du 26 septembre au 1er octobre dernier. La *Revue chrétienne* a déjà entretenu ses lecteurs des deux sessions précédentes, celles de Bruxelles et de Gand; il nous semble donc qu'il y aura quelque intérêt à résumer pour eux les détails qu'un de nos correspondants nous transmet sur le congrès d'Amsterdam.

Une foule considérable d'étrangers assistait à cette session; la Belgique y était surtout représentée; malheureusement l'Angleterre n'avait pu y envoyer aucun membre; il paraît qu'un congrès d'une nature toute semblable avait précisément lieu à ce moment-là en Irlande. Amsterdam avait pris un air de fête pour souhaiter la bienvenue à ses hôtes, et le drapeau tricolore hollandais brillait dans les principales rues. Un beau soleil qui n'a cessé de resplendir pendant toute la session a démenti l'idée si répandue des brumes perpétuelles de la Hollande et de son ciel grisâtre. Il était impossible de ne pas admirer ce joli pays qui ressemble à un jardin, coupé de canaux dont l'eau agitée par le vent donne au paysage un mouvement continuel qui corrige l'aspect monotone de ces vastes plaines. Bien qu'on soit en automne, les prairies sont d'une éclatante fraîcheur, et les maisons entretenues avec un soin exquis ont un caractère de confort et de solide aisance qu'on ne trouve pas même en Angleterre. Une des choses qui étonnent le plus le regard, c'est l'aspect des voiles blanches qui sillonnent la campagne; ce sont ces bonnes et lourdes barques hollandaises qui s'avancent de tous côtés dans les terres. Partout aussi, des moulins à vent qui auraient mis Don Quichotte en démence déploient au soleil leurs larges ailes tournoyantes. Amsterdam elle-même

a un caractère fort original; ses larges canaux feraient penser à Venise, si ses maisons de brique, avec leurs toits en pointe, permettaient d'oublier qu'on est en Hollande.

Le roi avait mis, avec une obligeance parfaite, son palais à la disposition du Congrès; ce palais, l'ancien hôtel de ville où se réunissaient les conseils de la république, renferme une magnifique salle, la plus haute, dit-on, de l'Europe, entièrement revêtue de marbre blanc et tapissée des drapeaux enlevés autrefois par les gueux de mer aux Espagnols, aux Français et aux Anglais. C'est dans cette salle que se réunissaient chaque après-midi les sessions générales du congrès.

On sait que cette association est divisée en cinq sections : législation comparée, éducation, arts et littérature, bienfaisance, économie politique. Le matin, chaque section tient ses séances particulières; l'après-midi, tous les membres se réunissent pour traiter dans une discussion générale une des questions proposées successivement par chacune des cinq sections.

Ces réunions offrent un double inconvénient : ou bien la discussion risque de se morceler en communications statistiques trop spéciales et trop minutieuses qui trouveraient mieux leur place dans des livres que dans des discours, ou bien au contraire, elle risque, surtout dans les réunions générales, de se perdre en tirades déclamatoires vagues et sans utilité. Nous avons le regret de dire que le congrès d'Amsterdam n'a échappé ni à l'un ni à l'autre de ces inconvénients; la faute en est en grande partie aux présidents des diverses sections et à l'absence d'une direction générale ferme et précise.

Dès la première séance, il a été aisé de s'apercevoir que l'école *humanitaire* dominerait dans le congrès. Ce n'est pas que cette tendance soit inhérente à l'association, dont le Comité supérieur contient des hommes tels que MM. de Montalembert et d'Haussonville; mais il est arrivé que parmi les membres parlant français, les Belges libéraux étaient en majorité et qu'ils ont cru devoir apporter au congrès toutes leurs passions locales qui n'y étaient guère à leur place; les membres hollandais appartenaient, nous aimons à le constater, à tous les partis religieux et politiques de leur pays; plusieurs des sections comptaient dans leurs bureaux des pasteurs ou des écrivains religieux de convictions fort prononcées; malheureusement la plupart d'entre eux, peu habitués à parler français, n'ont point pris aux débats une part active, et il en est résulté que le champ de la discussion a été fort souvent occupé par des orateurs médiocres, exprimant dans une langue peu choisie des idées superficielles et peu dignes de l'auditoire d'élite qui se pressait autour d'eux; on souffrait d'entendre répéter sur tous les tons, dans cette libre Hollande, que toutes les libertés dataient de la révolution française et que le christianisme était hostile au progrès. On souffrait également d'entendre se produire, dans un palais ouvert par l'hospitalité d'un roi, des tirades républicaines

d'une convenance douteuse, et c'est avec une vive satisfaction que nous avons applaudi aux paroles élevées par lesquelles M. Desmarets, l'éloquent bâtonnier des avocats de Paris, a ramené la discussion sur le terrain du respect mutuel et du vrai libéralisme.

Les travaux de la deuxième section (éducation), et de la troisième (arts et littérature) sont, nous semble-t-il, ceux qui intéressent le plus les lecteurs de la *Revue;* ce sont aussi ceux-là que nous avons suivis de plus près. Il y a eu dans la deuxième section des discussions assez nourries de faits précis et où chacun trouvait à s'instruire; nous demanderons seulement la permission de goûter fort peu l'idée que l'on a eue de laisser la parole aux femmes dans le congrès; quelques sympathies que puissent nous inspirer les idées généreuses de Mesdames Krommbrugge et Storm, nous croyons qu'il eût mieux valu en confier la défense à des orateurs du sexe masculin, et que la dignité de la discussion n'y aurait rien perdu. Ajoutons que dans ces débats où les rapports de l'Eglise et de l'école devaient être nécessairement abordés, la plupart des orateurs transportaient leurs passions anticatholiques qui se traduisaient d'une manière souvent fort légère; on nous affirmait par exemple que d'après le christianisme le travail était un châtiment, on citait en s'indignant des passages où Bossuet et saint Augustin auraient abaissé sans pitié le sexe le plus faible. M. le pasteur Réville a fait très spirituellement justice de cette dernière thèse en rappelant que saint Paul s'est exprimé sur la femme avec une élévation qu'il n'est pas permis d'ignorer, et qu'en matière religieuse, saint Paul vaut bien Augustin ou Bossuet.

Mais c'est la troisième section dont les débats ont présenté l'intérêt le plus vif; elle comptait dans son bureau des écrivains hollandais distingués et de tendance fort opposée, tels que MM. Van Lennep, Busken-Huet et MM. les pasteurs Beets et Hazebrook; malheureusement la plupart d'entre eux n'ont point pris la parole, soit qu'ils craignissent de s'exprimer en français, soit qu'ils jugeassent qu'en usant d'un interprète, ils arrêteraient l'élan de la discussion. Une première question, soulevée par M. Alex. Weill, a donné lieu à une lutte assez passionnée. Il s'agissait de décider s'il y a un art chrétien; la question nous paraît mal posée, car il est évident, d'une part, que les plus grands artistes chrétiens ne doivent pas tout au christianisme et n'ont pu secouer l'influence des modèles antiques, et, de l'autre, qu'aucun d'eux n'a exprimé l'idée chrétienne d'une manière complète; il eût bien mieux valu se borner à apprécier l'influence du christianisme sur les arts. Quoi qu'il en soit, la discussion a été vive et même parfois violente; des orateurs juifs, MM. Weill et Behrens, ont prétendu que l'idéal chrétien n'avait rien de fécond et que le Christ crucifié, par exemple, n'éveillait aucune grande inspiration; M. Busken-Huet a déclaré qu'à ses yeux l'idéal chrétien, qui avait fait son temps, devait être remplacé par l'idéal humain. Ces idées ont trouvé deux adversaires déclarés : d'un côté, M. Alberdingk Thijm,

catholique ultramontain décidé dont le zèle courageux n'a pas même reculé devant l'éloge de l'inquisition, et, de l'autre, M. le professeur Millies de l'université d'Utrecht, qui dans une vigoureuse argumentation a montré l'immense révolution accomplie par le christianisme dans le domaine de l'art et de la littérature. « Vous prétendez, a-t-il dit que le christianisme méprise la chair et tue ainsi la beauté plastique; mais avez-vous oublié que l'Evangile commence par ces mots sublimes : « Le Verbe a été « fait chair ? » Porte-t-elle au mépris de la chair, la religion qui nous montre le Fils de Dieu incarné? » Après ce remarquable exorde, M. Millies a parcouru rapidement l'histoire de l'art chrétien dans ses principales phases qu'il a caractérisées avec une remarquable sagacité; ses jugements sur la peinture religieuse dans les pays protestants nous ont particulièrement frappé par leur nouveauté et l'élévation de leur spiritualisme. De chaleureux applaudissements ont accueilli son discours, dont la solidité nerveuse contrastait avec la plupart des superficielles improvisations que nous avons entendues.

Mais aucune discussion n'a été plus agitée que celle qui a eu lieu dans la séance générale de la troisième section; le public était encore plus nombreux que dans les précédentes, car les questions littéraires ont le privilége d'intéresser tous les esprits cultivés. Le sujet mis à l'ordre du jour était d'ailleurs éminemment actuel. Il s'agissait d'apprécier l'influence de la critique, ou plutôt de l'esprit de critique et d'analyse, sur les arts et la littérature. Après un discours assez insignifiant d'un professeur allemand, M. Foucher de Careil a captivé pendant trois quarts d'heure l'attention de l'assemblée par une improvisation élégante et spirituelle, mais un peu vague et diffuse, où la question à l'ordre du jour était à peine effleurée. M. Busken-Huet apprécia ensuite le rôle de la critique moderne qu'il loua presque sans restriction, affirmant que la critique exprimait publiquement les jugements de tous et qu'elle ne tuait en définitive que ceux qui méritaient de mourir. Cette thèse trop absolue amena une réponse énergique de M. le pasteur Bersier. L'orateur apprécia rapidement le rôle de la critique dans l'histoire générale de la littérature, et montra que s'il y avait eu souvent de magnifiques efflorescences poétiques produites par une inspiration naïve à laquelle ne se mêlait encore aucun esprit d'analyse, telles, par exemple, que celles qui avaient produit les Vedas, les poëmes homériques, ou les grandes épopées du moyen âge, on devait cependant constater que dans toutes les grandes époques littéraires, sous Périclès, sous Auguste, sous Léon X, sous Louis XIV, la critique s'était mêlée de la manière la plus heureuse aux œuvres en apparence les plus spontanées, et avait exercé sur elles la plus heureuse influence. Nulle part ce fait n'est plus sensible qu'en Allemagne, où Winkelman et Lessing ont devancé Gœthe et Schiller. « J'admets donc pleinement, a dit M. Bersier, le rôle de la critique, et je me joins à l'éloge qu'on vient d'en faire. J'ajoute qu'aucun fait n'a le droit d'échapper à

son contrôle, pas même les faits religieux, et je tiens d'autant plus à le dire que je crois plus fermement à la vérité absolue du christianisme. Mais s'ensuit-il que la critique ne présente aucun danger et que nous devions nous incliner devant le rôle souverain qu'on lui assignait il y a un instant? Je ne le pense pas, car enfin la critique n'est pas infaillible, et il s'agit de savoir dans quel esprit elle est faite. Ainsi la critique doit débuter par l'analyse, mais n'arrive-t-il jamais que l'analyse tue la spontanéité de l'âme et finit par être incapable de saisir les véritables beautés? Nous en avons un frappant exemple au dix-huitième siècle. Alors nous voyons l'analyse purement intellectuelle aboutir à l'inintelligence la plus triste de toutes les beautés naïves de la poésie antique; c'est La Mothe gourmandant Homère, c'est Voltaire traitant Eschyle de fou, régentant Shakspeare, se moquant du moyen âge, lacérant enfin la Bible dont il était incapable de comprendre la sublime grandeur. » Après avoir ainsi montré les dangers de l'esprit d'analyse, M. Bersier a caractérisé en quelques traits la critique moderne, et, tout en reconnaissant la largeur et la finesse de ses aperçus, il a signalé son côté faible, l'absence de conviction morale. « On se vante aujourd'hui de tout comprendre, a-t-il dit, et l'on finit souvent par tout approuver. Ce qui nous manque, c'est la faculté de nous indigner, c'est la fermeté du jugement moral. Non que le critique doive rester insensible aux beautés d'une poésie, même quand elle est immorale; mais ce que nous demandons, c'est qu'après en avoir admiré la forme, il en juge énergiquement le fond. Soyez certains que la vraie poésie n'y perdra rien; Racine, qui s'égarait dans les fadeurs de ses premières tragédies, s'est élevé, sous l'influence des conseils austères de Boileau, aux mâles beautés de *Britannicus*, de *Phèdre* et d'*Athalie*. Ce que nous demandons, et ce que, hélas! nous cherchons en vain dans notre littérature, dans notre théâtre contemporain, c'est cette inspiration de la conscience qui nous saisit dans *Macbeth*, dans *Cinna*, dans *Polyeucte*. » M. Bersier a terminé en rappelant un souvenir de l'histoire de France. « Dans un moment d'abaissement sans pareil, où l'honneur semblait mort dans les âmes, une jeune fille, une paysanne, sauva sa patrie, et lorsqu'on lui demandait de justifier sa mission, Jeanne d'Arc se bornait à répondre : « J'ai entendu mes voix, mes voix m'ont parlé. » Eh bien! si notre littérature doit se relever, ce sera le jour où elle aussi entendra ses voix, je veux dire, où elle prêtera l'oreille aux inspirations supérieures qui lui font défaut aujourd'hui. » Ce discours, dont l'esprit général ne pouvait guère être agréable à la fraction de l'assemblée qui se range sous le drapeau du matérialisme et de la philosophie positiviste, a été cependant, nous aimons à le constater, accueilli par des applaudissements prolongés.

Une proposition qu'un pasteur hollandais, M. Meyboom, a faite dans cette séance, a donné lieu le jour suivant à d'intéressants débats. M. Meyboom a demandé qu'il fût créé dans le congrès une section nouvelle de philo-

sophie et de religion. Cette proposition appuyée, à des points de vue fort différents, par MM. Weill, Podvin, Behrens, Martin-Paschoud et Bersier sera transmise au comité général, qui avisera. Il est certain qu'elle peut soulever des susceptibilités légitimes. Il y a dans les convictions religieuses certains sentiments délicats qui peuvent être profondément blessés dans une discussion où l'athéisme lui-même a ses représentants passionnés. Et cependant, nous avouons que nous ne reculerons point devant un semblable débat, et qu'après tout il est heureux que dans de telles assemblées, la cause du christianisme puisse être plaidée avec une parfaite franchise. Un gentilhomme auquel Louis XIV demandait pourquoi il n'allait pas à l'église, lui répondit qu'il ne pouvait pas supporter d'entendre parler pendant une heure un prêtre auquel il n'avait pas le droit de répondre. Quel est le prédicateur qui n'a souffert, à son point de vue, de ce fait-là, et qui n'a senti que la chaire chrétienne est souvent peu efficace précisément parce qu'on peut tout y dire sans craindre la réplique? Il est donc heureux, nous semble-t-il, qu'une autre arène soit ouverte à la discussion religieuse. Sans doute les croyants convaincus ne doivent pas s'attendre à y recueillir les applaudissements de la majorité. Qu'importe au fond! L'essentiel est que leur foi s'y fasse écouter. Quand on n'aurait été, disait Labruyère, que l'apôtre d'une seule âme, on n'aurait pas occupé sur la terre (et nous ajoutons, dans un congrès), une place inutile.

Nous voudrions parler encore des intéressantes discussions qui ont eu lieu dans les sections de bienfaisance et d'économie politique, où la France a été dignement représentée par MM. Baudrillart et Wolowski. Nous avons simplement voulu caractériser rapidement ce que nous pouvons appeler le côté religieux du congrès d'Amsterdam.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typographie de Ch. Meyrueis, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

HISTOIRE

—

BATAILLE DE LÉPANTE

1570-71

Le siége de Malte était le dernier danger sérieux dont les Turks avaient menacé la chrétienté. La fortune de l'Islam s'était arrêtée tout court devant le courage d'une poignée de chrétiens, trahis par l'Europe qu'ils sauvaient. Le jour où cet empire, fondé sur la conquête, avait cessé de s'accroître, le déclin avait commencé pour lui. Sélim II, l'indigne successeur du grand Soliman, n'avait hérité de son père que le goût des conquêtes; mais l'esprit de suite, le courage, les talents militaires lui manquaient également; et sans l'empire que sut prendre sur lui un vizir plus digne que lui du trône, Sélim, au lieu d'accroître les conquêtes de son père, n'aurait pas même su les garder.

Un autre déclin presque aussi rapide que celui de l'empire ottoman, c'était celui de Venise. Depuis que sa politique égoïste avait réuni l'Europe contre elle dans la *ligue de Cambrai*, Venise n'avait pas pu se relever de sa déchéance. Avant-poste du monde chrétien en Orient, elle était toujours le premier ennemi que les Turks rencontraient sur la Méditerranée, et chaque paix conclue avec eux lui coûtait une de ses anciennes conquêtes. Sélim, du fond de son harem, aspirait en ce moment à celle de Chypre, la plus riche, la plus lointaine et la plus menacée des

possessions de Venise ; et certes, si la nature et la géographie étaient consultées dans les capricieuses délimitations des empires, Chypre aurait dû appartenir aux maîtres de la Syrie et de l'Asie Mineure, et non à une ville perdue comme Venise au fond de l'Adriatique, à deux cent lieues de sa colonie.

Pendant une paix de trente ans, achetée de la Turquie au prix des plus honteux sacrifices, la république s'était endormie dans une lâche sécurité ; ses possessions du Levant avaient cessé d'être surveillées par elle. Les remparts des forteresses s'écroulaient, les garnisons étaient réduites ; le gouvernement, rapace et insouciant, songeait à pressurer ses sujets, et non à les défendre. Aussi quand Sélim, héritier de l'ambition de son père sans l'être de son génie, somma la république de lui rendre Chypre comme sa propriété, la confusion fut grande dans les conseils de Venise. Cependant son antique énergie finit par se réveiller : l'effort fut en proportion du danger. Chypre fut mis en état de défense ; une flotte de 136 galères fut équipée avec une activité qui rappelait les beaux temps de la république. Mais la ligue de Cambrai avait appris à Venise qu'elle ne pouvait ni tenir tête à l'Europe, ni se passer d'elle pour résister aux Turcks. Elle s'adressa donc à toutes les puissances du continent, intéressées comme elle dans le conflit. Deux seulement répondirent à son appel : ce furent Philippe II et Pie V. Ce pape inquisiteur, qui personnifiait en lui le génie des dominicains, se montra en cette circonstance à la hauteur de sa mission. Il avait compris le danger du christianisme et celui de l'Europe, et sa voix s'éleva pour prêcher la croisade à la chrétienté menacée. Mais les jours des Pierre l'Ermite et des Urbain II étaient passés. Les potentats du seizième siècle n'étaient plus occupés que de leurs querelles privées, et aucun d'eux, sauf l'Espagne, ne répondit à son appel.

Le nonce du pape trouva Philippe II à Séville, au milieu des fêtes de son mariage. Ses ministres étaient peu portés pour une alliance avec Venise ; mais Philippe, s'élevant au-dessus des étroits calculs de l'égoïsme, vit son intérêt dans celui de la chrétienté. Pour garder ses colonies d'Afrique il comprit qu'il lui fallait défendre celles de Venise, avant-garde de l'Espagne dans les mers du Levant. A ce moment décisif, comme Philippe n'en compte pas deux dans son règne, ses défauts disparaissent : plus d'indécision, plus de lenteurs. Il a compris le danger, il a vu le remède. La foi est en péril, toutes les autres considérations s'effacent devant celle-là. Il jouerait l'Espagne tout entière, et la perdrait sans hésitation et sans regret, comme il a déjà perdu la moitié des Pays-Bas. Contre l'avis de son conseil, avec un trésor

épuisé, une flotte éparse à tous les bouts du monde, et la terrible guerre de Flandre sur les bras, il n'hésite pas : en face de l'équivoque attitude de la France, vieille alliée de la Turquie, en face de l'Angleterre qui attend ses fautes pour en profiter, il renvoie le nonce avec la promesse d'un secours digne de la grandeur de l'Espagne et de celle du danger.

Dès la fin d'août, une flotte de 50 galères, commandée par Giovanni Doria, se réunit dans les eaux de Sicile à 12 galères du saint-père, commandées par Colonna. Puis elle alla retrouver à Candie l'escadre vénitienne, sous les ordres de l'amiral Zanni. Mais les Turks avaient gagné les chrétiens de vitesse, et débarqué à Chypre ; Nicosie était déjà prise et saccagée, que les alliés débattaient encore leur plan d'opérations. D'amères récriminations mirent aux prises les trois chefs, dont chacun voulait rendre l'autre responsable de ce revers. Enfin les trois flottes se séparèrent sans avoir brûlé une amorce. Venise se mit à négocier sous main avec les Turks, et se prépara à faire sa paix aux dépens de ses alliés. Mais Pie V, avec une persévérance héroïque, sut ramener Venise au sentiment de son devoir et de ses vrais intérêts, qui étaient aussi ceux de la chrétienté. Il réunit à Rome les représentants de l'Espagne et de la république, et la ligue se reforma, mais élargie dans son esprit et dans son but. L'égoïste politique de Venise voulait se borner à défendre ses conquêtes en Orient ; mais l'Espagne réclama pour ses possessions africaines. Pie V, dominant le débat de toute la hauteur de son désintéressement, parvint à faire déclarer la ligue permanente et dirigée contre les Turks, partout où il y aurait un pouce de terre chrétienne à défendre. Le contingent total à fournir par les alliés fut fixé à 200 galères, 100 vaisseaux de charge, 50,000 fantassins, espagnols, italiens et allemands, et 4,500 chevaux, avec une artillerie proportionnée.

Chaque année, au 1er avril, la flotte et l'armée de la ligue devaient se trouver prêtes à faire voile ; clause inexécutable, et qui fait plus d'honneur aux bonnes intentions du pontife qu'à sa prudence, car pour Venise seule, la guerre avec les Turks était une question de vie ou de mort. Mais avant d'imposer tous les ans à l'Espagne une pareille charge, Philippe aurait dû en finir avec les Pays-Bas, pour réunir ensuite toutes ses forces contre les ennemis de la chrétienté. Sur la dépense totale, l'Espagne devait payer trois sixièmes, Venise deux et le pape un. L'Espagne était donc, sinon la plus intéressée dans l'entreprise, du moins celle qui y mettait le plus fort enjeu, et sa voix devait être prépondérante. Aussi la question du commandement en chef fut-elle résolue en sa faveur, malgré les prétentions de Venise. Le

soin de diriger ce formidable armement fut confié à don Juan d'Autriche. Les trois puissances devaient se partager, en proportion de leur contingent, les dépouilles des Turks, sauf Alger, Tunis et Tripoli, réservés au roi d'Espagne. Aucun des alliés n'avait le droit de traiter avec l'ennemi commun sans l'aveu des autres. Enfin la faculté d'accéder plus tard à la ligue était réservée à l'Empereur et aux rois de France et de Portugal[1].

Le traité, ratifié le 25 mai, fut solennellement proclamé à Rome dans l'église de Saint-Pierre, et dans les deux péninsules, tout se prépara pour la lutte. La Porte réunit toutes ses forces pour faire face au danger par un suprême effort. Toutes les puissances de la côte d'Afrique, exposées au même péril, furent conviées à la même résistance. Une flotte, plus forte que celle de l'année précédente, fut équipée avec une rapidité inouïe, et sous les ordres d'Ali-Pacha, elle mit à la voile pour Candie, bien avant que les forces des chrétiens fussent prêtes à prendre la mer. Uluch-Ali, renégat calabrais, qu'un caprice du sort avait assis sur le trône d'Alger, se dirigea avec le contingent africain vers l'Adriatique, et vint porter la guerre sur le territoire ennemi, pour la détourner de Chypre et des mers de l'Orient.

Dans l'intervalle, les alliés n'avaient pas perdu leur temps : Venise, mécontente de son amiral, le remplaça par Veniero, l'un de ses meilleurs hommes de mer. La flotte vénitienne fut prête la première, aux dépens, il est vrai, de la qualité des marins. Un détachement de la flotte alla ravitailler Famagouste en Chypre, et y jeter 1,600 hommes, en dépit des galères turques qui en gardaient les abords. Le reste des forces de Venise, vers la fin de juillet, arriva à Messine, rendez-vous général des flottes alliées. Pie V, dévoré d'un saint zèle, avait dépêché deux de ses cardinaux vers l'Empereur et le roi de France; mais ceux-ci déclinèrent toute part dans l'entreprise. Le neveu du saint-père, cardinal Alessandri, fut envoyé en Espagne. Philippe le reçut avec les honneurs dus aux têtes couronnées, et lui parla le chapeau à la main. Le saint-siége remplit avec la bulle de la *Cruzada* et avec les revenus de l'Eglise espagnole les coffres de Philippe, assez mal pourvus. De là, le légat passa en Portugal, où il fut loin d'être aussi heureux qu'en Espagne; car entre ces deux nations, que rapproche sans les unir une même péninsule, une

[1] Don Cayetano Rosell, dans sa complète et savante *Historia del combate naval de Lepanto*, couronnée à l'unanimité en 1853 par l'*Académie royale de l'histoire* à Madrid (1 vol. gr. in-8°), a donné, p. 180, le texte latin de ce traité dont l'original se trouve dans la bibliothèque de l'Académie. Le seul reproche que l'on puisse faire à l'auteur peut s'adresser presque à chaque auteur espagnol, c'est celui d'une aveugle partialité pour son pays.

secrète rivalité a toujours empêché toute action commune. Par un accord tacite, comme celui qui exista longtemps entre Rome et Carthage, l'une avait pris la terre, et l'autre la mer, et ce n'est qu'en s'évitant qu'elles parvenaient à ne pas se heurter.

Sur toute l'étendue des possessions de l'Espagne, depuis Cadix jusqu'à Messine, une activité dévorante régna bientôt dans les ports des deux péninsules. Partout des flottes semblaient jaillir de la mer, et des armées du continent. Dans le cours d'un été, 90 galères de combat et autant de transports se trouvèrent construits, équipés et prêts à prendre la mer. L'élite des vétérans italiens et espagnols fut tirée de la Lombardie et de Naples. Un corps de 3,000 fantassins fut levé en Allemagne. En Espagne, il n'y eut pas besoin d'enrôlement : les volontaires se présentèrent en foule pour cette expédition, la première qui, depuis celles de Tunis et d'Alger, eût fait vibrer la fibre nationale. Les jeunes gens des premières familles tenaient à honneur de servir sous un chef plus populaire encore que la croisade elle-même. Le chiffre de 50,000 soldats, stipulé par l'acte d'Union, fut jugé trop élevé, et réduit à 30,000. Sur ce chiffre, l'Espagne seule en fournit 18,000 ; elle en eut aisément fourni le double. Vers la fin de juin, don Juan, après avoir traversé la Péninsule avec un splendide cortége, comme un des rois croisés du moyen âge, s'embarqua à Barcelone avec trente galères ; et après avoir touché à Gênes, il vint, en août seulement, jeter l'ancre dans la baie de Naples. Le vice-roi Granvelle lui fit les honneurs de la poétique cité, affamée de voir le dernier successeur de Godefroy de Bouillon. Il y trouva le reste de sa flotte sous les ordres du marquis de Bazan, l'une des illustrations de la marine espagnole. Retenu à Naples par les vents contraires, il y reçut du saint-père une oriflamme, destinée à guider les croisés au combat. C'est au pied des autels, et de la main du cardinal que don Juan reçut avec la sainte bannière le bâton de généralissime des flottes et armées de la ligue.

Le 25 août, l'escadre espagnole et son jeune amiral arrivèrent à Messine, centre de cet immense mouvement qui embrassait toutes les côtes de l'Espagne et de l'Italie. La flotte vénitienne et les galères du saint-père y attendaient son arrivée. La réception y fut encore plus brillante qu'à Naples, et les fêtes plus somptueuses. L'aspect de cette immense flotte, réunie sur le seuil de l'Orient, dut combler d'une joie orgueilleuse l'âme de celui qui allait la commander. Le chiffre total s'élevait à 200 galères de combat, et plus de 100 transports. Venise à elle seule avait fourni 106 galères, plus 6 *galeazze*, lourds vaisseaux de guerre qui portaient jusqu'à 60 canons. Les Espagnols ne comptaient

guère que 80 galères, mais bien supérieures à celles des Vénitiens, quant au nombre et à la qualité des marins; car il fallut combler avec 6,000 matelots espagnols ou italiens les vides de leurs équipages. Tant soldats que matelots et rameurs, 80,000 hommes étaient embarqués sur cette flotte, la plus formidable que la chrétienté eût encore mise sur pied. Un nonce du pape vint apporter à l'*Armada*, après un jubilé et un jeûne de trois jours, indulgence plénière et rémission de tous ses péchés. Enfin, le 17 septembre, quelques jours avant l'équinoxe, l'escadre mit à la voile en emportant avec elle les vœux de tous les cœurs chrétiens. Le nonce, debout sur le môle, envoya la bénédiction pontificale à chacun des trois cents bâtiments, à mesure qu'il défilait devant lui.

Cependant, la flotte algérienne semait la terreur sur la côte orientale de l'Adriatique. Déjà Venise, effrayée, s'attendait à voir flotter dans ses lagunes l'étendard du croissant; mais Uluch-Ali, informé du départ de la flotte chrétienne, craignit de se laisser enfermer dans l'Adriatique, et se hâta de joindre à Corfou le reste de l'escadre. L'amiral turk, ayant réuni toutes ses forces, qui montaient à 250 galères, sans compter les vaisseaux de charge, vint mouiller avec cette immense flotte à l'est de l'île de Céfalonie, vers l'entrée du golfe de Patras, qui sépare la Morée de l'Acarnanie. Presque en face de Patras, s'élève au nord, sur l'autre rive, la petite ville de Lépante, célèbre comme Actium pour avoir vu, l'une l'empire de la Méditerranée, l'autre celui du monde, se perdre ou se gagner sous ses murs. Le golfe, très rétréci près de Lépante, s'élargit tout d'un coup vers l'est, et s'enfonce dans les terres jusqu'à l'isthme de Corinthe, qui sépare la mer Ionienne de l'Archipel. Ce second golfe, plus profond et plus large que celui de Patras, porte le nom de golfe de Lépante. Cette petite ville de deux milles âmes a donné, on ne sait trop pourquoi, son nom à cette victoire qui se gagna loin de ses murs. L'amiral ottoman, en se plaçant ainsi à l'entrée d'un golfe, s'interdisait, en cas de défaite, tout moyen de retraite.

L'escadre chrétienne se dirigea d'abord vers Corfou. Les ruines encore fumantes et les campagnes dévastées lui montrèrent la trace de l'ennemi qu'elle cherchait. Elle apprit bientôt la position de la flotte turque, qui semblait déterminée à l'attendre, et don Juan convoqua son conseil de guerre. Doria n'était pas d'avis d'attaquer un ennemi supérieur en force, et qui semblait désirer le combat. Il conseilla une attaque contre Navarin pour attirer les Turks hors du golfe; mais don Juan insista sur l'avantage de la position, qui leur livrait l'ennemi, pris comme un renard, dans le piége où lui-même s'était jeté. Santa-Cruz, Requesens, Barbe-

rigo, Colonna, Alexandre Farnèse, le jeune duc de Parme, qui était venu apprendre près de son oncle don Juan le grand art de la guerre, se rangèrent tous à l'avis de leur général. L'attaque fut décidée aussitôt que la flotte chrétienne serait rassemblée tout entière.

Le 30 septembre, don Juan passa son escadre en revue. Des dissentiments graves avaient éclaté entre le général en chef et l'amiral vénitien Veniero, qui avait fait mettre à mort sans procès un officier romain, embarqué à bord des galères de Venise. Mais tout fut oublié en face de l'ennemi, et chacun ne songea plus qu'à faire vaillamment son devoir. A ce moment arriva la fâcheuse nouvelle de la prise de Famagouste par les Turks, conquête qui leur assurait celle de l'île de Chypre. Les assiégés, après une défense héroïque, avaient obtenu une capitulation honorable. Mustapha, le même qui commandait au siége de Malte, attira dans un piége le général vénitien, Bragadino, sous prétexte de traiter avec lui, et le fit écorcher vif. Sa peau fut ensuite remplie de paille, et attachée à l'avant de la galère du féroce Mustapha, pour frapper de terreur quiconque oserait résister aux armes de son maître. Mais cette nouvelle, loin d'abattre le courage des alliés, exaspéra les Vénitiens surtout, impatients d'en venir aux mains avec leurs implacables ennemis.

Le 3 octobre, la flotte mit à la voile ; le vent était contraire, et ce ne fut que le dimanche 9, avant la pointe du jour, qu'elle vint mouiller près des Curzolari, îlots déserts situés à l'entrée du golfe, du côté du nord. Bientôt, le soleil se leva radieux, pour éclairer l'une des scènes de carnage les plus grandioses auxquelles il ait jamais assisté. A mesure que chaque bâtiment entrait dans le golfe, tous les yeux à bord se portaient en avant, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, pour chercher l'ennemi ; mais la mer était déserte comme ses rives, et déjà l'on se demandait si les Turks, pour éviter le combat, ne s'étaient pas enfoncés dans les profondeurs du golfe. Mais bientôt la vigie de la galère amirale, *la Real*, signala la flotte ottomane, et un long cri de joie s'échappa de toutes les poitrines. Don Juan fit arborer à la pomme du mât de misaine l'étendard du saint-père, et un coup de canon, répété par tous les échos du rivage, donna à l'escadre le signal du combat.

La flotte ottomane venait de sortir de Lépante. On n'évaluait pas à moins de 120,000 le nombre d'hommes qu'elle portait ; chiffre incroyable si l'on ne savait à quels points les corsaires musulmans entassent les hommes sur les vaisseaux. Les rameurs étaient presque tous chrétiens, et condamnés, comme les Turks qui ramaient à bord des galères chrétiennes, à servir contre leurs

frères, et à donner la victoire à leurs ennemis. Les galères étaient au nombre de 245, et plusieurs avaient jusqu'à 30 bancs de rameurs. La flotte chrétienne n'était pas encore tout entière en vue. Un des chefs musulmans, déguisé en pêcheur, avait eu l'audace d'aller la reconnaître dans une petite barque. Il fit à l'amiral ottoman un rapport qui l'abusa complétement sur les forces des chrétiens. Ali les crut bien moins nombreux qu'ils n'étaient, et plein de confiance dans la force et l'agilité de ses galères, contre l'avis de ses lieutenants, il marcha sans hésiter au-devant de l'ennemi.

Tous les commandants alliés s'étaient réunis en conseil sur la galère capitane. Les plus prudents hésitaient à attaquer un ennemi, supérieur en forces, et qui avait pour lui l'avantage du vent et de la position. « L'heure de se consulter est passée, celle de combattre est venue, » s'écria l'héroïque don Juan, et tout se disposa aussitôt pour le combat. L'ordre en fut réglé par le jeune amiral : le front de bataille s'étendait sur un espace de trois milles, soit une lieue marine de plus de cinq kilomètres. A l'aile droite, du côté du sud, se plaça l'amiral Doria, avec 64 galères espagnoles. Le centre ou la *bataille*, dans la langue militaire de l'époque, fut occupé par don Juan avec 64 galères d'Espagne, de Rome et de Venise. La *Real* ou galère capitane attirait tous les regards par la hauteur de son château d'arrière, sa construction massive et la richesse de ses ornements. Barberigo, commandant en second des galères de Venise, tenait l'aile gauche, du côté du nord et de la côte d'Acarnanie. Enfin la réserve, placée derrière le centre sous les ordres de Santa-Cruz avec 35 galères, avait l'ordre de se porter partout où besoin serait, pour rétablir la fortune du combat.

L'escadre ottomane avait d'abord pris son ordre de bataille accoutumé, en forme de croissant, pour envelopper l'ennemi qu'elle croyait moins nombreux. Mais en voyant son erreur et les savantes dispositions des chrétiens, l'amiral changea les siennes, et divisa son escadre en trois corps, la *Capitane* au centre, en face de la *Real* de don Juan ; à droite, les Egyptiens commandés par leur vice-roi Sirocco, à gauche enfin, les Algériens sous leur dey Uluch-Ali. L'amiral Ali-Pacha, pour exciter l'ardeur des chrétiens qui ramaient sur ses galères, leur promit la liberté s'ils faisaient bien leur devoir.

Il pouvait être midi ; le soleil, qui jusque-là avait donné dans les yeux des chrétiens, commençait à tourner, en dorant de ses rayons ce golfe dont les flots allaient se teindre de sang. Le vent, d'abord contraire aux alliés, leur était devenu favorable. Les capitaines chrétiens, avant de retourner à leur bord, avaient

reçu de don Juan l'ordre de se choisir chacun un ennemi, de s'attacher à lui, de l'aborder, et de ne pas le lâcher qu'il ne fût désemparé, pris ou coulé à fond. L'amiral, monté sur un léger aviso, parcourut sa ligne de bataille, animant ses soldats du geste et de la voix. Des deux côtés, on était prêt : un coup de canon tiré par la *Capitane* turque et auquel répondit la chrétienne, donna le signal, attendu de tous avec une fiévreuse impatience.

Bientôt l'espace qui séparait les deux flottes se rétrécit, la mer disparut sous ce double essaim de navires, cinglant sans bruit comme deux bataillons de nuées qui accourent des deux côtés du ciel, en attendant que de leur choc jaillisse le tonnerre. Aussitôt que les deux flottes se trouvèrent à portée, leur ligne extrême se couvrit de feux et de fumée, et la canonnade commença. Un cri formidable, poussé par cent mille voix, éveilla les échos d'alentour, et domina même le fracas de l'artillerie. Le silence qui régnait à bord de l'escadre chrétienne contrastait avec ces sauvages clameurs, signal du combat chez toutes les races barbares. Le général en chef, debout sur son gaillard d'arrière, appelait sur lui tous les regards par l'éclat de son armure. Pour répondre à ce cri d'attaque, il s'agenouilla, et, les yeux levés vers le ciel, il appela sur sa flotte la bénédiction du Dieu des armées. Par un mouvement instinctif, tous les genoux fléchirent en même temps que le sien : chacun pria, s'humilia devant Dieu, puis se releva, décidé à vaincre ou à mourir.

Quand l'escadre turque arriva à portée des *galeazze*, placées en avant de la ligne de bataille, le feu de ces citadelles flottantes fut si terrible et si bien dirigé que deux galères turques coulèrent à fond. Plusieurs furent désemparées, et quelque confusion fut jetée dans l'ordre de bataille. Mais pendant ce temps, Ali, avec l'œil du marin, avait bientôt reconnu qu'à l'aile gauche des chrétiens étaient les galères de Venise, moins bien armées que celles de *Ponent* ou d'Espagne. Il les fit attaquer les premières par les Egyptiens, et c'est de ce côté que la bataille s'engagea. L'escadre vénitienne, n'ayant pu sonder la côte, s'en était tenue à distance. Par une manœuvre hardie autant qu'habile, l'amiral égyptien, qui la connaissait, passa avec une partie de son escadre entre les Vénitiens et la terre ; Barberigo, qui avait deviné son dessein, n'osa ou ne sut pas l'empêcher. Les Vénitiens dès lors se trouvèrent placés entre deux feux ; mais ils n'en firent pas moins face au danger avec un courage désespéré. Par malheur, au milieu de la grêle de flèches ou de balles que l'ennemi faisait pleuvoir sur eux, le brave Barberigo, debout sur la poupe de sa galère, eut l'œil gauche percé d'une flèche.

On le porta expirant dans sa cabine, et il mourut deux jours après; mais du moins, ses derniers instants furent consolés par le succès des armes chrétiennes. Privés de leur vaillant chef, les Vénitiens n'en continuèrent pas moins à lutter, et sur ce point la victoire resta quelque temps indécise.

A l'aile gauche des Turks, Uluch-Ali, à la tête des galères d'Alger, encouragé par le succès de la manœuvre du vice-roi d'Egypte, essaye à son tour de tourner Doria et les Génois, pour les attaquer par derrière. Doria, devinant son projet, se détache de sa ligne pour lui couper le chemin. Les Turks se méprenant sur sa manœuvre, croient qu'il se met à fuir, et leur audace s'en accroît. Don Juan, inquiet de voir ainsi dégarnir son front, fait signal à Doria de ne pas s'éloigner, de peur de laisser son flanc gauche à découvert. Le jeune général en chef avait bien jugé le danger. Uluch-Ali, avec son regard d'aigle, aperçoit le vide laissé par Doria dans sa ligne de bataille; aussitôt, le hardi corsaire fait virer de bord ses galères, et se jette dans l'intervalle laissé par les Génois entre eux et le centre. Là se trouvait la *Capitane* de Malte, la terreur des corsaires. Le prieur Justiniani, qui la commandait, après une résistance opiniâtre, tomba percé de cinq flèches, mais vivant encore, au milieu de monceaux de morts et de mourants. Le dey d'Alger s'en retourna traînant à sa suite, avec la *Capitane* et le prieur captifs, l'étendard de la *Religion*, qui avait vu tant de fois Turks et Algériens s'enfuir devant lui.

Occupons-nous maintenant de ce qui se passait au centre. En voyant s'approcher le corps de bataille ottoman, l'amiral et la *Capitane* en tête, don Juan emporté par son ardeur s'élança au-devant de lui. Le choc fut terrible : l'éperon de la galère turque entra dans les flancs de la galère chrétienne jusqu'au quatrième banc de rameurs. L'artillerie espagnole, mieux servie, fit un affreux ravage dans les rangs des Turks, entassés sur le pont. Mais un navire plus léger avait suivi la *Capitane*, avec un renfort de 200 janissaires, qui venaient au fur et à mesure remplir les vides qu'y faisait le feu de l'ennemi. Le combat se soutint ainsi pendant plus d'une heure, avec une rage égale des deux côtés, et avec des succès partagés. Bientôt une mêlée générale s'engage sur toute la ligne. Pendant que les deux *Capitanes*, cramponnées l'une à l'autre, comme deux lutteurs, se débattent sans pouvoir se dégager de cette mortelle étreinte, Colonna et Veniero, Romains et Vénitiens accourent au secours de don Juan. C'est vers ce point central de la bataille que la mêlée devient la plus furieuse. Sur toute l'étendue de cette ligne, longue de plus d'une lieue, les deux escadres s'étaient tellement entremêlées que l'œil ne les

distinguait plus sous l'immense voile de fumée qui les enveloppait. L'oreille même ne percevait plus rien de distinct au milieu de ce fracas incessant où les tonnerres de l'artillerie se mêlaient au bruit des mâts qui craquaient, des bordages qui se déchiraient, et des cris des combattants ou des mourants[1].

La lutte, encore indécise, semblait pourtant à l'aile gauche, depuis la mort de Barberigo, tourner contre les Vénitiens. Mais, par un effort désespéré, ils parvinrent à regagner le terrain qu'ils avaient perdu. Un capucin, attachant son crucifix au bout d'une hallebarde, entra le premier dans une galère ennemie, étonnant les Turks et animant les siens de son courage. L'enthousiasme était tel à bord de la flotte chrétienne que des milliers d'actes d'héroïsme s'accomplirent dans l'ombre sans que l'histoire ait pu en garder le souvenir. Une immense émulation animait ces représentants de toute langue et de tout pays, rassemblés sous l'étendard du Christ. Pour ce jour au moins, il semblait qu'on eût fait trêve à toutes les petites et mesquines passions, pour offrir joyeusement sa vie en sacrifice, et en finir avec cette lutte de dix siècles entre la croix et le croissant.

Entre tous ces dévouements obscurs, il en est un qui nous touche surtout, parce qu'on aime à voir la palme du courage sur un front déjà ceint de la palme du génie. Sur une des galères d'André Doria se trouvait, au lit, malade de la fièvre, un jeune soldat espagnol, de famille noble, mais pauvre, enrôlé volontaire dans la croisade. En apprenant que l'ennemi est là, il s'élance de son lit, et supplie son chef de lui permettre de prendre part à la fête. On refuse, il insiste, et l'obtient à grand'peine. En combattant au plus épais de la mêlée, il reçut deux blessures, dont l'une, en lui ôtant l'usage de la main droite, lui laissa pour jamais un glorieux souvenir de ce grand jour.... Ce jeune homme était Miguel de Cervantes, l'immortel auteur de *Don Quichotte*.

Les traits d'héroïsme de ce genre fourmillent dans les historiens espagnols, ivres des gloires de leur patrie, surtout dans une lutte pour la foi. Un soldat espagnol est atteint d'une flèche à l'œil droit : il arrache l'œil et la flèche en même temps, bande à la hâte sa plaie, et s'élance sur la galère turque, où il tue trois ennemis de sa main. Le sergent Muñoz était au lit comme Cervantes. Il entend que les Turks ont envahi la galère ; il s'élance

[1] Les sources pour la bataille de Lépante sont : Torrès y Aguilera, *Cronica*, f. 71 ; Paruta, *Guerra di Cipro*, p. 156 ; Cabrera, *Hist. de Felipe II*, p. 688 ; Vanderhammen, *Don Juan de Austria*, p. 182. La précieuse collection des *Documentos inéditos*, t. XI, p. 368, contient plusieurs relations inédites de la bataille, l'une du confesseur de don Juan, et elles s'accordent entre elles plus qu'on n'eût osé l'espérer.

de son lit, à demi nu, saisit une épée, et se jette sur l'ennemi avec tant de furie, qu'il en tue quatre, et repousse les autres au delà du grand mât. Percé de neuf flèches, incapable de se tenir debout, il s'assied sur un banc : « Allons, camarades, dit-il, que chacun en fasse autant que moi! » et son sang coulant à flots de ses neuf blessures, il meurt en se félicitant de ne pas mourir de la fièvre. Un autre luttait avec un soldat turk sur le bordage d'une galère. Tous deux tombent à la mer en se tenant embrassés. Leur chute les sépare, et ils se mettent à nager, chacun vers sa galère. Mais l'Espagnol, voyant son ennemi prêt à lui échapper, le poursuit, l'atteint, arrache de sa ceinture une hache d'armes, et lui fend la tête au milieu de l'eau qu'il teint de son sang ; puis il regagne son navire, et se remet à combattre, comme si de rien n'était. Ajoutons enfin que souvent, à bord des galères turques, les forçats, au péril de leur vie, brisaient les chaînes qui les rivaient jour et nuit à leurs bancs pour se joindre à leurs libérateurs, et avoir au moins la joie de mourir en combattant!

Les Egyptiens, d'abord vainqueurs de la flotte vénitienne, donnèrent les premiers l'exemple de la fuite. En voyant leur chef tomber sous l'épée de Contarini, et sa *Capitane* couler à fond, le courage finit par leur manquer. Les plus éloignés, faisant force de rames, gagnèrent le fond du golfe; les plus rapprochés de la terre prirent le parti de s'y échouer, en mettant le feu à leurs galères, pour ne pas les laisser à l'ennemi.

Au centre, le duel corps à corps continuait entre les deux amiraux et leurs deux navires, toujours accrochés l'un à l'autre, et vomissant la mort de leurs flancs. Ces deux bâtiments, les plus beaux de l'escadre, n'avaient plus forme de navires : leurs dorures, leurs pennons, leurs riches sculptures, tout était souillé de sang, criblé de balles et de boulets. Les voiles déchirées flottaient au vent comme des haillons ; à bord de l'amiral turk, 500 hommes avaient été tués, des montagnes de morts et de mourants étaient entassées sur les ponts des deux navires, et la lutte continuait encore! Les deux commandants, toujours au premier rang, donnaient à leurs soldats l'exemple. Deux fois les chrétiens, abordant la galère ennemie, la hache et l'épée à la main, s'étaient avancés jusqu'au grand mât, en chassant les Turks devant eux ; deux fois l'ennemi, d'abord étonné, avait repris courage, et les avait fait reculer. Mais enfin une troisième attaque des chrétiens décida la victoire. Ali animait les siens du geste et de la voix, quand une balle le coucha sur le pont de son navire. Sa chute fut pour eux le signal de la défaite. L'âme qui les animait semblait s'être retirée d'eux. Tout ce qui

pouvait encore combattre jeta les armes et se rendit. Ali fut retrouvé expirant sous un monceau de cadavres. Un rameur chrétien, qui avait brisé ses fers, lui trancha la tête et la porta à don Juan; celui-ci, saisi d'horreur et de dégoût, détourna la tête, en disant : « Que voulez-vous que j'en fasse? qu'on la jette à la mer! » Mais son ordre ne fut pas obéi, et la tête pâle d'Ali, fichée sur une pique, fut plantée à l'avant de la *Real*. La bannière sainte, qui flottait sur la *Capitane* turque, avec le nom d'Allah brodé en or, fut remplacée par celle de la croix, et cette vue suffit pour abattre le courage des musulmans, et exalter jusqu'au délire celui des chrétiens.

Sur un seul point, le conflit était encore douteux : c'était à l'aile droite des alliés, entre Uluch-Ali et Doria. Mais Santa-Cruz, en voyant la manœuvre hardie du dey d'Alger, était accouru avec les galères de Sicile ; et tombant sur les Algériens, il les rejeta sur Doria et les Génois. Pris ainsi entre deux feux, les Algériens s'enfuirent en abandonnant leurs prises et la *Capitane* de Malte. L'escadre d'Alger, qui comptait encore 40 galères, les plus agiles de la flotte ottomane, parvint, en faisant force de rames, dans la direction du nord, à échapper à la poursuite de Doria.

La nuit approchait : quatre heures avaient suffi à décider du destin de l'Islam et de la chrétienté, mis chacun dans un des plateaux de la balance, et le croissant s'était trouvé le plus léger. Le ciel, radieux pendant toute la durée du combat, s'était couvert de nuages épais. Don Juan donna aux navires qui s'étaient écartés le signal du retour. Doria, renonçant à une poursuite inutile, captura encore en chemin plusieurs galères. Le commandant en chef, après avoir parcouru tout le champ de bataille, et reconnu lui-même toute l'étendue de sa victoire, fit brûler et couler à fond toutes les galères désemparées. Le port de Petala offrit un refuge à la flotte pendant cette nuit orageuse. Le silence se fit sur cette vaste étendue d'eau, remplie pendant tout le jour de bruit et de mouvement, et où l'on n'entendait plus que de loin en loin le cri de détresse de quelque malheureux flottant sur des débris. Pendant toute la nuit, les épaves de la flotte ottomane brûlèrent sur les eaux comme un immense feu de joie, en jetant sur les deux rives leurs sinistres reflets.

Après cette sanglante journée, la flotte turque, on peut le dire, était anéantie. Sur 245 galères, 130 avaient été prises, 40 au plus s'étaient enfuies, le reste avait péri dans les flammes ou dans les eaux. La perte des alliés s'élevait à peine à 15 galères, et à 8,000 hommes, dont 5,000 Vénitiens. Il est difficile d'évaluer les pertes des Turks au milieu des con-

tradictions des historiens; mais elles ne doivent être guère restées au-dessous de 25,000 tués, et 5,000 prisonniers. Le plus beau trophée de la victoire, ce furent 12,000 captifs chrétiens qui, délivrés de leurs fers, baignaient de pleurs de joie les mains de leurs libérateurs. Le butin fut immense : les dépouilles de la chrétienté, reconquises sur les Turks, furent le fruit de la victoire; mais cette victoire était chèrement achetée, car le plus noble sang de Venise et de l'Espagne avait coulé à flots. D'autres, plus heureux, datèrent de Lépante la première page d'une carrière de succès. Ainsi, le jeune prince de Parme, Alexandre Farnèse, s'était engagé vergue à vergue avec une galère turque au plus chaud de l'action. L'artillerie étant devenue inutile, Farnèse sauta le premier à bord de l'ennemi, l'épée à la main, et sous les yeux même de son oncle, il s'empara du navire qu'il avait abordé.

Pendant les trois jours que l'escadre chrétienne passa à Petala, des instincts plus humains se réveillèrent dans l'armée de don Juan. La lutte avait endurci son cœur, mais la victoire le détendit. Le même homme qui, à Galera, avait fait massacrer de sang-froid des milliers de femmes et d'enfants, prodigua les soins les plus affectueux aux blessés, même à ceux de l'ennemi. Il montra la même grandeur d'âme envers l'amiral vénitien Veniero. Témoin du courage surhumain que le vétéran avait déployé dans le combat, don Juan, oubliant son juste ressentiment, lui donna, devant tous ses officiers, les éloges qu'il méritait.

Restait à décider l'usage que l'on ferait de la victoire. Un conseil se tint : quelques-uns ouvrirent l'avis, plus courageux que sensé, de cingler droit sur Constantinople, et d'y surprendre les Turks en arrivant avant la nouvelle de leur désastre. D'autres, plus prudents, insistèrent sur le nombre des blessés, le mauvais état des galères, et soutinrent que le plus sage était de retourner chacun chez soi. Don Juan proposa un moyen terme : ce fut d'entreprendre le siége de Sainte-Maure, dans l'île de Leucade. Tout le monde se rangea à cet avis, et la flotte, levant l'ancre, arriva dans les eaux de Sainte-Maure le 11 octobre. Mais on s'aperçut bien vite que la place n'était pas de celles que l'on enlève d'un coup de main. La mauvaise saison approchait, et les alliés tombèrent d'accord que le plus sage, c'était de s'en retourner prendre leurs quartiers d'hiver, pour se retrouver au printemps prochain. Avant de se séparer, ils partagèrent entre eux les galères, l'artillerie, les captifs et tous les fruits de leur victoire. Don Juan distribua entre ses compagnons d'armes toute sa part du butin, et ne garda pour lui que la gloire.

Plus la terreur avait été grande devant les armes ottomanes, plus l'Europe respira en se sentant délivrée. Mais nulle part la joyeuse nouvelle ne fut accueillie avec plus de transports qu'en Espagne. La puissance qui devait avoir dans le triomphe de Lépante la plus large part d'honneur, sinon de profit, fut celle qui l'apprit la dernière. Aussitôt après la bataille, don Juan avait envoyé à son frère un de ses officiers, porteur de l'étendard musulman, trophée de sa victoire; mais quand le messager arriva, Philippe savait déjà la nouvelle par l'ambassadeur vénitien. Il était à vêpres, dans sa chapelle, le jour de la Toussaint, au moment où il l'apprit. Comme Charles-Quint, lorsqu'on lui annonça la victoire de Pavie, il sut contenir la joie dont son cœur débordait, et son visage n'en exprima rien jusqu'à la fin du service divin. L'Espagne célébra par des fêtes somptueuses le triomphe des armes castillanes. Ivre d'une joie arrogante, elle crut voir revenus pour elle les jours glorieux d'Ysabel *la Catholique*, et le nom de don Juan, si profondément populaire, fut désormais entouré d'un prestige que ni ses fautes, ni ses revers ne pourront plus lui ôter.

Philippe, si réservé d'ordinaire, écrivit à son frère, dans la chaleur de son émotion première, une lettre qui l'honore : « Je « ne puis vous rendre la joie que m'a causée tout ce que j'ai ap- « pris de votre courage et de votre habile direction, à laquelle il « faut surtout attribuer la victoire. C'est à vous, après Dieu, que « je m'en sens redevable, et je suis heureux qu'il ait été ré- « servé à quelqu'un qui me touche de si près de gagner tant d'hon- « neur et de gloire aux yeux de Dieu et du monde. » (Rosell, *append.* 15.) La poésie et les arts luttèrent à l'envi pour perpétuer le souvenir de cette page si glorieuse pour l'Espagne. Titien, alors âgé de 90 ans, traça, d'un pinceau ferme encore, l'admirable tableau qu'on voit à Madrid, sous le nom de *Victoire de la Ligue*. Enfin les vers d'Ercilla et de Herrera exprimèrent l'enthousiasme national sous une forme destinée à ne pas périr.

Dans toute la chrétienté, la joie fut grande; mais chez les rois qui, préoccupés de leurs intérêts égoïstes, n'avaient pris part ni au danger, ni à la victoire, elle dut être mêlée d'un amer repentir. Du reste, la France des Valois était alors tombée trop bas pour comprendre même des émotions pareilles. Catherine de Médicis, à la veille de la Saint-Barthelémy, n'avait pas place dans son cœur pour d'autres pensées. Quant à l'Angleterre, séparée par sa position insulaire et par sa foi de l'Europe catholique, ses vaisseaux n'étaient pas habitués à flotter dans les mêmes mers que ceux de l'Espagne et du saint-père. Elle se tint donc à part sans

se réjouir d'une victoire dont ses ennemis devaient seuls profiter.

Parmi les grands événements de l'histoire, il en est peu qui aient été aussi mal jugés que la bataille de Lépante. Parce qu'aucun fruit immédiat n'en a été recueilli, l'on a trop répété que cette victoire du christianisme était restée incomplète et stérile. Or c'est là une injustice en même temps qu'une erreur. Il suffit d'étudier la constitution de l'Islam et son histoire pour se convaincre que tout ordre social qui repose sur le Koran est et restera toujours incapable de tout progrès. Les deux khalifats de Bagdad et de Cordoue, et après eux l'empire ottoman, ont pu atteindre un certain degré de civilisation, mais à condition de voir commencer la décadence à l'heure même où finissait le progrès. La Turquie à Lépante n'a pas perdu de territoires ; ses pertes en hommes et en vaisseaux étaient réparées dès l'année suivante ; mais ce qu'elle a perdu à Lépante c'est son prestige ! c'est ce renom d'invincibilité qui faisait sa force et son succès ! L'Europe a compris enfin que, derrière cette force brutale, il manquait une âme pour la diriger. Ce qui a vaincu à Lépante, ce n'est ni l'Espagne ni Venise, c'est la croix du Christ qui a pour jamais humilié le croissant. Ce n'est pas la supériorité des armes ni du courage, c'est celle de notre civilisation, c'est-à-dire de notre foi ! La religion de la matière s'est trouvée, pour la première fois, dans une lutte décisive, aux prises avec celle de l'esprit, et l'esprit a triomphé de la matière, comme le christianisme a triomphé du monde ancien dans une bataille qui a duré, non pas un jour, mais trois siècles.

Des trois puissances qui vainquirent à Lépante, une seule y gagna quelque chose, ce fut Venise. Touchant de plus près au colosse abattu, elle put mieux que tout autre mesurer sa faiblesse réelle, cachée sous sa force apparente. Le charme était enfin rompu, et cette même Venise qui, en 1570, abandonnait lâchement Chypre, et implorait à genoux l'appui de la chrétienté, tout en négociant avec la Porte, Venise, 75 ans plus tard, enhardie par la langueur toujours croissante de l'empire ottoman, se prenait corps à corps avec lui pendant 20 ans dans la terrible guerre de Crète. Elle soutenait, avec l'héroïque Morosini, le siége de Candie, où périrent 30,000 chrétiens et 120,000 musulmans. Enfin elle poussait l'audace jusqu'à bloquer le détroit des Dardanelles, et enfermer dans la mer Noire les escadres musulmanes. La guerre, il est vrai, finit par la cession de Candie à la Porte, mais aussi par une paix honteuse, imposée aux Turks en 1669, en attendant la *Paix de Carlowitz*, qui devait, en 1699, sceller leur abaissement, précurseur de celui de Venise qui les avait vaincus !

« La victoire de Lépante, dit l'historien espagnol Rosell (*Historia del Combate naval de Lepanto*, 1 vol. gr. in-8°, Madrid 1853, p. 159), n'a été, ni pour Venise, ni pour l'Espagne, un triomphe décisif sur leur éternel ennemi (et quelle bataille navale a jamais rien décidé ?). Elle n'a pas donné à la Grèce la liberté ; elle n'a pas planté la croix sous les murs de Constantinople ; mais elle a arrêté le marche envahissante de l'empire ottoman ; elle a préparé la glorieuse catastrophe de Navarin..... Nous ne devons pas voir en elle le début, mais la fin d'une ère héroïque..... La conquête de Grenade sur les Arabes a élevé l'Espagne au-dessus de *toutes* les nations (?). La victoire de Lépante sur les Turks est la dernière page de l'épopée de ses grandeurs. »

ROSSEEUW SAINT-HILAIRE.

LITTÉRATURE

—

NOUVEAUX LUNDIS, de M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. 2 vol. Michel Lévy. 1863 et 1864.

Après une lecture suivie des *Nouveaux Lundis* de M. Sainte-Beuve, on s'écrierait volontiers avec Etienne Pasquier : *Quel séminaire de belles pensées!* Observations fines et profondes, anecdotes inédites et piquantes, faits contrôlés, jugements révisés, tout se multiplie et se croise dans toutes les directions : histoire, littérature, morale, philosophie, politique, jusqu'aux sciences exactes. Apulée succède à M. Biot, Bossuet à M. Renan, M. Veuillot à Béranger, M. Guizot à Louvois, Catherine II à Merlin de Thionville et le médecin Fagon à Madame Swetchine! c'est vertigineux. Il faudrait être assez raisonnable pour lire ces deux volumes comme ils ont été composés, un article par semaine. Je ne l'ai pas pu la première fois et encore moins la seconde. Une fois goûtés, ils vous fascinent ; adieu, raison ! Vous ne savez plus fermer le livre et vous arrivez à la dernière page, éreinté et charmé.

J'en suis là. Essayons pourtant de recueillir nos impressions :

La première — je réserve expressément, pour le moment, la question morale, — est celle que l'on éprouve devant le développement ascensionnel et continu d'un talent distingué. Ces occasions d'admiration sont trop rares de nos jours pour n'être pas d'un grand prix. On est heureux de se dire que tout ne finit pas nécessairement par *Attila*. Vous qui lisez encore Walter Scott, vous vous souvenez de la page de la *Fiancée de Lammermoor* où est racontée la mort de Ravenswood :

« C'était au commencement de novembre ; le ciel était beau pour cette saison de l'année, mais le vent d'est avait soufflé toute la nuit et la marée montante faisait rouler ses vagues jusqu'au pied des rochers. Le lendemain, Ravenswood pressé de se rendre sur le champ de bataille où son ennemi l'attendait, prit imprudemment le chemin des sables, le long des rochers. Une vieille

prophétie avait annoncé que le dernier lord de Ravenswood périrait dans les sables mouvants du Kelpy. Du haut de la tour, le vieux serviteur vit s'enfoncer, puis disparaître cheval et cavalier. Impossible de les secourir! Les sables mouvants sont sans fond et ne rendent jamais leur proie. La plume de la toque de Ravenswood s'agitait encore, puis elle se détacha et poussée par les flots arriva aux pieds de Caleb. Le vieillard la ramassa; et plus tard, l'ayant fait sécher, il la garda sur son cœur. »

Belle, simple et touchante histoire! racontée comme l'aurait racontée l'abbé Prévost et comme ne savent plus raconter nos romanciers psychologues et dogmatisant à tout propos, histoire pathétique qui revêt un intérêt symbolique pour nous qui gardons encore religieusement sur notre cœur cette blanche plume, plume de cygne qu'on appelle *Harmonies* et *Méditations*, pour nous qui avons vu d'illustres talents disparaître peu à peu dans les sables mouvants de la manière ou de la déclamation, et qui menons deuil sur tant de glorieux maîtres aussi désespérement *enlisés* que le pauvre Ravenswood.

Mais tous, le ciel en soit loué, ne finissent pas de la sorte. M. Sainte-Beuve le prouve : on jette sa gourme, on trouve sa veine, on la creuse, on travaille, on élague; le talent grandit en s'épurant, et Joseph Delorme écrit les *Causeries du Lundi*.

Ce Joseph Delorme de laborieuse lecture, quand j'y pense, m'apparaît comme le souvenir d'un mauvais rêve. Ce n'est pas qu'il m'ait jamais beaucoup remué; fatigué, oui bien! Il le fallait lire, quasi aimer, il y a quelque trente ans, sous peine d'excommunication romantique. Je le lisais donc; mais j'avoue que, même alors, en pleine lune de miel d'enthousiasme pour *Bug-Jargal*, j'ai peu chéri Delorme.

Sa mort prématurée, — et vous savez, vous tous qui avez vécu dans le beau temps où chacun se sentait un anévrisme au cœur, vous savez combien ce genre de réclame avait de succès, — sa mort prématurée me touchait si peu que je m'en voulais de n'être pas plus ému; j'étais confus de mon indifférence. Mais j'avais beau faire, je ne pouvais croire l'éditeur quand il nous affirmait que Joseph était bien mort, il me semblait toujours que ce bon jeune homme qui ne lisait que la plume à la main, qui prenait tant de notes[1], ne pouvait pas mourir si jeune. La Providence lui devait le temps de vider ses cartons; et quoique le *Tableau*

[1] « Joseph avait l'habitude d'écrire sur des feuilles volantes, sur de petits carrés de papier, et quelquefois aux marges de ses livres, les idées, les remarques qu'il avait entendues de ses amis, ou qui lui venaient à lui-même dans ses lectures et dans ses promenades. » — Plus tard, quand il sera admis dans les salons, il y joindra les conversations qu'il aura surprises au vol.

du XVIe siècle fût déjà un beau livre, il donnerait mieux encore.

Les *Consolations* nous auraient probablement consolé si nous eussions été navré ; mais nous n'étions pas trop abattu malgré l'anévrisme de rigueur. Il m'est resté de ce livre un arrière-goût d'aspirations religieuses, l'impression d'un style péniblement agencé et le souvenir de vers tels que ceux-ci :

> Vivre, sachez-le bien, n'est ni voir ni savoir,
> C'est aimer, c'est sentir ; aimer, c'est là tout vivre.

Les leçons se gravaient facilement dans la mémoire à vingt ans, aussi ces vers sont dans bien des albums. — Dans *Volupté*, roman dangereux si le style était plus attrayant, l'auteur se montrait sage comme la nature qui signale les fruits vénéneux par ces teintes que nous appelons fausses, mélange louche de plusieurs couleurs ; ainsi, dans ce roman, le style à la fois lyrique et narratif, sensuel et mystique fait bien le composé le plus déplaisant qui puisse avertir à salut les imprudents. Sachons remercier ceux qui ne dorent pas leurs poisons. — Le mois d'Auguste, ce mois poudreux qui moissonne ce qu'il n'a pas semé, a parfois des après-midi d'une transparence égale à celle d'une matinée de mai et qui vous reposent de sa sérénité un peu grise. Dans les *Pensées d'Août* les teintes grises sont habituelles et la transparence plus rare encore que dans le mois impérial[1].

Ainsi tour à tour romancier, lyrique, élégiaque, gnomique, épique-intime (*Monsieur Jean*), M. Sainte Beuve risquait fort de n'être pas même académicien, lorsqu'il comprit que la critique était son affaire. Il eut le bon sens d'y revenir et de s'y tenir. Dès lors il n'a plus quitté le filon ; il l'a fouillé, exploité en tout sens et en a tiré des richesses merveilleuses ; — richesses littéraires, bien entendu. Renonçant à s'analyser lui même, il se mit à peindre les autres. Bien lui en prit. Les *Portraits* antérieurs à la révolution de Juillet appartenaient à la critique militante de l'école. M. Sainte-Beuve y lutte en faveur des principes romantique, principes d'une définition difficile, demandez-en des nouvelles aux amis Dupuis et Cotonnet de la Ferté-sous-

[1] Je ne sais pas résister à la tentation de transcrire une note des *Pensées d'Août* (Charpentier, p. 323) : « Je prie les personnes qui liront sérieusement ces études et qui s'occupent encore de la forme, de remarquer si dans quelque vers qui au premier abord leur semblerait un peu dur ou négligé, il n'y aurait pas précisément une tentative, une intention d'harmonie particulière par allitération, assonance, etc... » Dubartas, en butte lui aussi aux détracteurs qui lui reprochaient la dureté et l'exagération de ses vers, s'écriait : « N'voient-ils pas que je les ai faits ainsi de propos délibéré et que ce sont des hypotyposes ! (Avertissement sur sa première et deuxième Semaine). — Je demande pardon du rapprochement.

Jouarre! Le mieux peut-être est de s'en tenir à la définition sonore de Victor Hugo : le romantisme, c'est le libéralisme en poésie. Quoi qu'il en soit, vigueur de style, intempérance de blâme et intempérance correspondante de louange, caractérisent les premiers *Portraits*, supérieurs pour le style aux suivants. Avec ceux-ci l'auteur entre à pleines voiles dans la critique biographique, « c'est au caractère, à l'éducation, aux habitudes, aux relations, aux amitiés de son modèle qu'il demandera l'explication de ses œuvres[1]. » On a beaucoup insisté[2] sur le caractère biographique que sa critique a pris à cette époque et qu'elle a gardé dès lors; c'est vrai, pourvu qu'on n'oublie pas de signaler en même temps les préoccupations personnelles, la passion politique dans une direction nouvelle et les attaques indirectes contre les croyances positives; ce serait une étrange erreur que de s'imaginer que M. Sainte-Beuve ne milite plus; il milite autrement. — Pour en revenir aux derniers *Portraits*, une chose m'a toujours surpris et m'étonne encore, c'est que le style de l'auteur, éprouvé, discipliné et maté par un stage si laborieux et si ingrat au service de la Muse soit encore si touffu, si diffus et si enchevêtré dans cet ouvrage. Ce n'est guère qu'avec les *Causeries du Lundi* qu'il devient, je ne dirai pas simple, mais aisé, naturel et vraiment français. Aussi les *Lundis* sont-ils son triomphe; son chef-d'œuvre? je ne le pense pas.

Qu'il me soit permis de m'arrêter un moment pour saluer, ne fût-ce que de loin, le puissant monument que M. Sainte-Beuve a patiemment élevé, un peu à l'écart du chemin qu'il poursuit et où nous nous engageons sur ses pas, l'*Histoire de Port-Royal*. Jamais, non jamais, même en sortant de chez *Monsieur Jean*, je ne passe devant ce monument sans éprouver un sentiment de profond respect. Qu'importent quelques reproches sur le plan, qu'importent les regrets de Gustave Planche, qui y aurait voulu une aile de plus, — il y aurait plutôt quelques pigeonniers de trop; — c'est un monument, un véritable monument! Quel travail prodigieux! quelle science! quels beaux matériaux! quelle hauteur de colonnes! quelle finesse de moulures! Et quelle idée hardie et fière que de replacer au beau milieu des splendeurs du grand siècle, ce Port-Royal rejeté des hommes et haï du pouvoir, lui restituant sa place légitime là, bien au centre, revendiquant hautement pour lui la paternité morale des gloires qui ont le plus illustré leur époque! Tant il est vrai que la meilleure force c'est la pensée, et la pensée la plus forte celle qui s'appuie

[1] G. Planche.
[2] *Journal des Débats*, 7 et 9 mai 1863, article de M. E. Bersot.

sur la conscience. Après quoi, ce n'est pas dans un jour que Paris fut bâti. Le programme a-t-il subi quelque modification pendant la construction du monument? C'est une autre question que je ne veux pas traiter aujourd'hui. Hâtons-nous vers les méchants et charmants opuscules qui ont fait la fortune littéraire de leur auteur.

M. Sainte-Beuve n'est point ingrat envers l'instrument de son succès, l'art critique; et il a bien raison. Cependant tout ici-bas a une mesure, même la reconnaissance. Cette mesure ne l'a-t-il pas dépassée quelquefois? Je le croirais. Exemples : « M. de Laprade, qui se présente cette fois en qualité de critique, n'a été longtemps *qu'un poëte*[1]. » C'est comme qui dirait : Napoléon devint historien à Sainte-Hélène, il n'avait été longtemps *qu'*empereur. Mais n'insistons pas trop sur ce *que*, la pensée de l'infériorité de la poésie n'en ressort pas nécessairement, il y a peut-être là-dessous quelque fine ironie. Voici qui est décidément reconnaissant : « M. de Laprade est un poëte distingué.....; mais il n'y a pas en lui l'*étoffe* d'un critique[2]. » Sans juger ici le talent poétique de M. de Laprade, j'estime qu'il y a chez tout poëte distingué l'*étoffe* d'un critique. Quoi! serait-il possible qu'un homme qui fait de beaux vers fût incapable de discerner si ceux de son voisin valent quelque chose ou non? Quoi! l'enflure de Lucain passerait il aperçue aux yeux de Virgile; Racine applaudirait les *Burgraves ;* Reboul lui même le boulanger n'aurait pas un bon conseil à donner dans l'occasion? Allons donc! Si la critique consistait à dire des méchancetés aux gens, quoique les poëtes ne soient pas toujours des agneaux de bonté, il pourrait s'en trouver encore d'incapables pour ce joli métier; mais la critique étant simplement l'expression du discernement littéraire, tout poëte distingué, par cela seul qu'il est poëte distingué, prouve surabondamment qu'il a en lui l'*étoffe* d'un juge et qu'avec quelque supplément d'étude au besoin, il le sera quand il voudra bien prendre la peine de l'être.

Dans l'article infiniment spirituel et mordant, *Elections de l'Académie*, M. Sainte-Beuve propose de classer les quarante en huit sections de cinq membres chacune. Ainsi la *critique littéraire*, huitième section, aurait droit à une représentation égale à celle de la *poésie*, lyrique, épique, didactique, etc., — troisième section. Nous sommes, il est vrai, très riches en critique littéraire « cette occupation des littératures vieillies; » cependant lui faire une place égale à celle de la poésie, c'est nous avouer terrible-

[1] *Nouveaux Lundis*, I, p. 1.
[2] *Idem*, p. 19.

ment vieux. Sans doute, on trouvera plus vite cinq Antoine Suard qu'un André Chénier; là n'est pas la question, car on trouvera plus vite cinq cents Frères de la Doctrine qu'un Antoine Suard. La question est de savoir si les deux genres, poésie et critique littéraire, ont une égale importance, et si, par une faveur imprévue, André Chénier poëte survenant en sixième et M. Suard critique arrivant en cinquième, André serait éliminé. « Le principe d'analogie, » c'est M. Sainte-Beuve qui le dit, voilà la question.

Ceci est plus que de la reconnaissance; vous êtes devenu *orfèvre!*

Dans les *Nouveaux Lundis*, je ne parlerai aujourd'hui que de ceux-ci, dans cet exquis « panier de cerises » s'il fallait absolument choisir, que choisir? Pour le soin, le fini et l'habileté, — je n'entre pas dans la question politique, — les deux articles sur les *Mémoires* de M. Guizot, me paraissent mériter le prix. Je voudrais avoir licence de citer largement! A défaut, rabattons-nous sur une note; — les notes chez M. Sainte-Beuve ne sont pas le moindre. Il s'agit de la brochure qui a pour titre : *L'Eglise et la Société moderne en* 1861.

« M. Guizot conseille à toutes les communions chrétiennes de s'unir pour la défense commune, en mettant de côté leurs querelles et leurs différends. Ignore-t-il que dans une telle conjoncture, et par le seul fait d'un rapprochement avec Rome, le signe arboré sur la cité et sur l'Eglise menacée ne serait pas la croix pure et simple, et qu'il y aurait tout à côté l'image de la Vierge sous l'invocation de l'Immaculée-Conception? Jamais Rome ne comprendra autre chose; jamais elle se départira de sa primauté, pas plus que d'une part d'idolâtrie. Hérétique ou schismatique, on ne se concerte pas, on ne se coalise pas avec Rome, on se soumet. »

L'étude sur la Bruyère est de tout point excellente. Nous y retrouvons la charmante anecdote de la petite Michalet, déjà racontée dans les *Causeries*, et bonne à redire. Par contre, il était peut-être superflu de répéter dans un septième article sur Bossuet (il y en a cinq dans les *Causeries*, et deux dans les *Nouveaux Lundis*) ce qu'on nous avait appris dans le premier[1] et ce que nous n'avions pas eu le temps d'oublier depuis le 29 mai 1854, savoir que Bossuet naquit à Dijon, que ce fut le 27 septembre 1627, que son père fut appelé en qualité de doyen au parlement de Metz, que l'enfant fut fait chanoine à 13 ans, etc... Une fois suffirait, comme aussi pour la célèbre parole : « Bossuet est une des religions françaises, » qui se grave

[1] *Nouveaux Lundis*, I, p. 107-108.

bien dans la mémoire. Au reste, ces articles sur Bossuet sont faits de main de maître ; si nous n'avions pas déjà opté pour M. Guizot, nous les mettrions en premier.

Montaigne en voyage! Le joli titre, propre à affriander les plus dégoûtés! Montaigne, ses *Essais* en poche, — je me trompe, la police pontificale lui avait saisi son exemplaire à son entrée dans Rome, et ne le rendit qu'à la sortie, — Montaigne, baisant dévotement la pantoufle de Grégoire XIII, et celui-ci le louant d'être bon catholique en l'exhortant à continuer, quelle scène de comédie!

Et les articles sur M. Biot? Et celui sur Lamennais? c'est un des bons aussi. Il y a des sévérités, c'est justice ; somme toute, le portrait est tracé avec affection. M. Sainte-Beuve juge ses revirements, — je parle des revirements de Lamennais, — ou plutôt son grand revirement, car il n'en a eu qu'un en définitive, avec indulgence, j'allais dire avec sympathie. Diminuerait-elle cette sympathie, si l'on venait à prouver, ce n'est pas si difficile, qu'il y eut chez Lamennais moins de mobilité qu'on ne le croit? L'unité de la vie de ce Breton passionné se trouve dans l'idée démocratique; il commença en disant : Tout pour le peuple; il finit en répétant : Tout pour le peuple. Seulement, il disait d'abord : Tout pour le peuple par le pape ; plus tard : Tout pour le peuple et par le peuple. Le but reste le même, la variante n'est que dans le moyen.

Son *Veuillot* serait aussi de bonne prise, moins son *Benjamin Constant* : « Je le vois encore, sur les derniers temps de la Restauration, avec son visage fin, amaigri, de jeune vieillard, ses longs cheveux négligés et pendants, sa taille de peuplier, avec son pas traînant et son *attitude délabrée, exhalant de toute sa personne je ne sais quelle senteur de musc* qui rappelait l'ancien *muscadin* : cherchant dans les salons du général La Fayette (*moins remplis alors qu'un ou deux ans plus tard*) quelqu'un avec qui causer, et ne le trouvant pas toujours, ou faisant le soir à l'Athénée une lecture déjà cent fois redite et qu'il essayait d'animer, *écrivant* pour le *Courrier français* des séries d'articles qu'on ne lisait plus[1]. » — Malgré plus d'un défaut, le portrait est saisissant et parlant.

De fines esquisses dessinées en deux coups de crayon à côté des portraits principaux, comme pour profiter de la marge, celle de M. de Falloux dans l'article *Swetchine*, celle de Rouget de l'Isle dans l'article *Béranger*, celle du vieux Hésiode dans l'article *Poëme des champs*, ne sont pas à négliger non plus.

[1] *Nouveaux Lundis*, I, p. 425.

Il faut s'arrêter, sans quoi nous choisirions tout. Je laisserais pourtant volontiers l'article sur M. de Laprade, décidément ce fruit est trop amer.

Les *Nouveaux Lundis* sont-ils réellement nouveaux, dans ce sens qu'ils différeraient sensiblement des premiers, soit pour la forme, soit pour l'esprit? Non, pas essentiellement; ils s'appelleraient *Seconds Lundis*, que ce titre serait très légitime. Cependant, il y a des différences qui, pour n'être pas fondamentales, doivent cependant être notées.

Le style m'en semble moins correct. Quand il s'agit d'un académicien, et que cet académicien s'appelle Sainte-Beuve, la remarque est bien osée. Je le sens; aussi, c'est sous forme de question que je hasarde les observations suivantes, en toute humilité[1] :

Peut-on dire *décalquer à l'emporte-pièce*[2]?

Le style de M. Sainte-Beuve est, comme celui de Montaigne, tissu de métaphores; je me garderais bien de lui en faire un reproche : voici pourtant un cas où une des métaphores, au moins, me paraît de trop : « Lamennais est tout dans son glaive, dans la pointe de son glaive, et n'a point de bouclier[3]. » Trop souvent, hélas! le glaive entre dans l'homme; cette fois, c'est l'homme, l'homme tout entier, qui entre dans le glaive, dans la fine pointe du glaive; mais remarquez, notez, ne vous y trompez pas, cela sans bouclier[4]. Je crois bien!

Dit-on une *bile splendide*[5]? — Cela vaut-il mieux que les *saletés splendides*[6] les ordures de Rabelais.

Encore une question à propos d'un qualificatif hasardé; c'est dans cette prosopopée[7] : « O chantre *aimable* de Rolla, etc. » Je conçois que l'on dise : O chantre aimable de *Paul et Virginie*, ô chantre aimable d'*Hermann et Dorothée*, sans préjuger de l'amabilité personnelle de Gœthe et de Bernardin; ils sont au bénéfice de leur œuvre; mais, chantre aimable de *Rolla*, ce poëme tour à tour obscène et poignant! Aimable, qui? Rolla? jamais! Alfred de Musset? il l'était assez rarement; à coup sûr, pas ce jour-là.

« Un idéal *rhumatisant* de la tête aux pieds[8]..... (ce nouvel adjectif vient-il de rhume, de rhumatisme, ou de tous les deux à la fois?...), blanc comme le plâtre, vaporeux, *exsangue*, mor-

[1] Comme spécimen du zèle que M. Sainte-Beuve met à signaler les légères imperfections de style, voir l'article *Pontmartin*, p. 6 sq. Cela ne laisse pas d'être encourageant.

[2] *Nouveaux Lundis*, I, 3. [3] *Id.*, 31.

[4] Ailleurs (II, 309) M. Sainte-Beuve paraît confondre la *trempe* avec l'*alliage* des métaux.

[5] I, 432. [6] II, 400. [7] I, 4. [8] I, 11.

tifié comme en carême, imprégné, imbibé d'ennui, etc... » Ne craignez-vous pas de rendre jaloux M. Théophile Gauthier?

A propos de M. de Falloux[1] vous raillez agréablement l'excès du style poli et le beau monde qui vit de *blanc-manger* littéraire. C'est bien, mais ne vous arrive-t-il point de tomber parfois dans l'excès contraire? Hâtons-nous de le reconnaître, le style du nouveau recueil est généralement le bon style des *Causeries*, et même avec quelque chose de plus rapide et de plus *enlevé* dans le portrait; exemple: les trois Veuillot. Il y a du Saint-Simon et beaucoup chez M. Sainte-Beuve; c'est la même passion de découvrir l'axe de l'individualité, son *nœud vital*, son mot suprême; c'est la même sagacité pour trouver le défaut de la cuirasse, la même patience pour interroger la pierre avec le marteau jusqu'à ce que le son trahisse le *délit*. L'un plus hardi, l'autre plus nuancé, l'un avec du génie, l'autre avec infiniment de talent, tous deux sont de grands peintres. Et cependant M. Sainte-Beuve ne goûte guère Saint-Simon; il s'associe à M. Veuillot, quand celui-ci accuse le janséniste d'*être clandestin* et de fabriquer sa prétendue histoire en secret comme on fabrique la fausse-monnaie. Il lui reproche de n'avoir pas eu, comme M. Veuillot, le courage de ses animosités et de ses colères. Il y a pourtant cette différence qui ne peut échapper à M. Sainte-Beuve, c'est que M. Veuillot a vécu de ses animosités et de ses colères, tandis que la publication des siennes eût mené le duc et pair à la Bastille. Mais M. Sainte-Beuve n'aime pas Saint-Simon. D'où vient cette antipathie? Jalousie de métier? Oh! non, M. Sainte-Beuve a trop d'esprit. S'il s'agissait de M. de Pontmartin ou de M. Cuvillier-Fleury, le bouc émissaire des *Nouveaux Lundis*, comme M. Lamartine l'était des *Causeries* (je note en passant que dès lors M. Sainte-Beuve lui est devenu plus propice), s'il s'agissait de Rigault ou de Gustave Planche, l'explication serait discutable; comme il s'agit de Saint-Simon, qui a sa place incontestée, l'explication est inadmissible; elle supposerait une naïveté aussi robuste que celle de Chateaubriand jalousant Napoléon. M. Sainte-Beuve n'est point naïf. Serait-ce mauvaise humeur de plébéien? Pas davantage, il a montré qu'il pourrait s'accommoder d'un duc au besoin; il sait avoir des égards pour ceux d'en haut. Si Lamennais écrit, un jour de défaillance: « Plus je vais, plus je m'émerveille de voir à quel point les opinions qui ont en nous les plus profondes racines dépendent du temps où nous avons vécu, de la société où nous sommes nés, et de mille circonstances également passagères.

[1] *Nouveaux Lundis*, I, 213, 214.

Songez seulement à ce que seraient les nôtres, si nous étions venus au monde dix siècles plus tôt, ou dans le même siècle à Téhéran, à Bénarès, à Taïti. En relisant bien des choses que j'ai écrites, je ris de moi-même de bon cœur ; cela me met dans une grande défiance de mes propres idées d'abord, et puis de celles des autres. N'est-ce pas là toujours un profit réel? » M. Sainte-Beuve bat des mains, et s'écrie : « Ne voilà-t-il pas qu'il est sage et modéré, presque comme un Montaigne! Quel dommage qu'il n'ait pas persévéré dans cette veine! » M. Sainte-Beuve préfère évidemment le scepticisme à « la vérité possédée et dès lors étroite. » Le retour aux idées religieuses lui paraît « l'indice d'une certaine timidité de pensée[1]. »

Or, Saint-Simon est croyant. Voilà le secret de l'antipathie. Je voudrais être injuste, je le dis au plus près de ma conscience; je voudrais voir mon accusation confondue, je voudrais qu'il fût possible de prendre au sérieux les protestations de neutralité qui deviennent toujours plus fréquentes sous la plume du critique éminent, à mesure qu'il prend une position plus hostile. Il se fait encore illusion à lui-même, les autres ne s'y trompent plus. Il ne se prononce pas, c'est vrai. « Béranger est déiste, il l'est très sincèrement, et au degré où cette croyance influe sur la pratique. Je n'approuve en tout ceci, ni ne réprouve[2]. » Ainsi pour le reste. Cependant, malgré toutes les précautions, s'échappent des expressions qui trahissent le fond de la pensée, et les prédilections et les antipathies parlent d'ailleurs assez ouvertement. « L'impartialité complète de la pensée, dit M. Villemain, est une chimère. » De quel côte la partialité incline-t-elle chez M. Sainte-Beuve? Evidemmment en faveur des sceptiques et des sensuels. On le remarquait déjà dans les *Causeries*, c'est encore plus frappant dans les *Nouveaux Lundis*. Prenons ces deux articles sur Madame Swetchine à propos desquels on faisait dans cette Revue la spirituelle remarque que M. Sainte-Beuve ne pardonnait ni aux hommes qui ne se convertissent pas aux divers pouvoirs qui se succèdent, ni aux femmes qui se convertissent à Dieu. Les articles sont travaillés et fort remarquables. Là, comme ailleurs, l'auteur fait preuve d'une connaissance approfondie de la doctrine et de la vie chrétienne. Il a dit quelque part : « Schlegel était en train de passer en réalité par la disposition et l'état moral qui lui avaient manqué jusqu'alors, afin d'être ensuite tout à fait en mesure de s'en rendre compte et de le comprendre. » Il y a déjà bien des années que M. Sainte-Beuve, a fait dans ce but, hélas! son stage de conversion. Un

[1] *Nouveaux Lundis*, II, 84. [2] I, 189.

chapitre entre autres sur lequel il est très fort, c'est celui des incompatibilités, soit que dans son livre sur Chateaubriand, il nous montre ce que devrait être le style chrétien ne recherchant ni la métaphore, ni l'antithèse, mortifiant la gloire, repoussant l'effet, soit que dans son article sur Veuillot il se demande si un journaliste catholique est possible, s'il est possible d'allier à ce métier la charité qui passe même aux yeux des indifférents pour être le fond du christianisme, soit qu'à propos du salon de Madame Swetchine où « la richesse du cadre jurait avec la figure principale et avec de singuliers accompagnements d'humilité, » il nous amène presque à reconnaître, qu'un salon chrétien est une anomalie. Il connaît généralement bien les coutumes, l'esprit de l'Eglise de Rome. « Rien n'est plus rare que la concession faite à un particulier d'avoir chez soi le tabernacle avec l'hostie consacrée. Mais il est bon de considérer que les conversions qui sont le plus en agréable odeur à Rome ne sont pas celles des païens, ni celles des juifs, ni celles même des protestants et des hérétiques, ce sont celles des *schismatiques*. Il semble apparemment plus difficile et plus beau de revenir de près que de loin. Madame Swetchine, une schismatique convertie, se vit donc, en retour, l'objet de cette faveur ecclésiastique singulière. »

Tout ceci est joli, égayé d'une pointe d'agréable malice. Attendez un peu, l'injustice ne tardera pas. La piété de Madame Swetchine est parfois raffinée et l'on serait tenté de lui dire comme disait Madame de Sévigné : Epaississez-nous un peu votre religion ! Mais, sérieusement, trouvez-vous avec M. Sainte-Beuve que le passage suivant soit «alambiqué en diable» : « Avez-vous comme moi l'idée la plus faite pour adoucir celle de la mort! Croyez-vous à la réunion éternelle des âmes qui se seront entendues ici-bas? Il me semble que c'est le dogme du cœur. Une parfaite latitude nous est laissée à cet égard par la religion; et l'assentiment ou plutôt le pressentiment universel (de toutes les preuves de sentiment la plus forte) semble le garantir comme fondé. Je sais ce qu'une âme pieuse peut espérer des délices de sa réunion avec le grand Etre; mais cependant le ciel nous paraîtrait-il bien le ciel, si nous ne pouvions joindre à cette idée sublime de notre destination future quelques idées sensibles? Où serait la personnalité, sans laquelle on dit que l'immortalité ne serait qu'un vain don, si la mémoire ne s'y joignait, si le *moi* cessait d'être? Et si ce moi se retrouve, quelle région, quelle félicité pourrait lui faire perdre ce qui lui était identifié? Jamais on ne me fera croire que je n'éprouverai rien de plus en rencontrant l'âme de mon père que celle du Chinois avec lequel je ferai peut-être le

grand voyage. Je crois bien qu'il faut se garder de juger des choses du ciel par celles de la terre; mais celles-ci n'en sont-elles pas une ombre, un écho? Et qu'est-ce qu'une ombre, qu'un écho, si ce n'est une image ou un son affaiblis, indistincts, mais cependant toujours vrais? »

Voilà la citation complète; est-ce donc si ridicule? Voilà pourtant ce que vous présentez comme spécimen d'un genre « inimaginable[1] » et qui donne tout simplement la mesure de vos préventions. Comment se fait-il qu'ailleurs si indulgent, pour certaines délicatesses littéraires allant jusqu'au marivaudage inclusivement, ici vous soyez impitoyable? J'accorde qu'en religion le marivaudage est très déplaisant et que Madame Swetchine, femme, et femme de loisir, n'en est pas toujours exempte; mais pour contrôler votre impartialité permettez que nous tournions le feuillet : un article de 18 pages sur Madame de Sévigné; du marivaudage passionné de sa tendresse maternelle, pas un mot[2] ! L'amour maternel c'est pourtant, comme la piété, un de ces sentiments graves aussi simples que profonds, excluant toute recherche et toute coquetterie. Je ne sais pas de plus sévère critique, sinon de l'amour maternel de Madame de Sévigné, du moins de son expression, que l'usage qu'en fit son arrière-petite-fille, cette odieuse présidente de Saint-Vincent, la maîtresse effrontée du maréchal de Richelieu et de tant d'autres. Pour sa correspondance avec ses amants, — les illettrés je suppose, — elle puisait dans les lettres de son aïeule à Madame de Grignan, copiant textuellement; seulement, au lieu de *ma chère fille*, c'était *mon beau major*. Je ne crois pas qu'on fasse jamais un tel usage des lettres pieuses de Madame Swetchine[3].

Les articles sur le duc de Bourgogne fournissent un nouveau témoignage d'antipathie croissante. Il y en a trois, le premier est charmant et très à l'éloge de Fénelon. Patience! « *Je ne suis pas de ceux qui savent donner des éloges sans ombre*[4]. » Aussi le second qui commence par : *je n'ai pas tout dit*, devient sévère pour le duc de Bourgogne qui n'aurait été sur le trône « qu'un séminariste couronné! » Suit une prophétie détaillée de ce

[1] *Nouveaux Lundis*, I, 215 sq.

[2] Il y a sur ce sujet *une* phrase assez enchevêtrée et contradictoire dans les *Causeries*, I, p. 45.

[3] L'anecdote finale, flèche de Parthe décochée à la mémoire d'une femme, n'est accompagnée d'aucune preuve externe d'authenticité; elle est formellement démentie par la preuve interne, en particulier par le dévouement de Madame Swetchine à son mari, dévouement auquel M. Sainte-Beuve lui-même est contraint de rendre hommage (p. 229). C'est pis qu'une insulte. Mais quoi? tous les moyens sont bons aux « *neutres!* »

[4] I, 254.

qu'aurait été son règne s'il eût vécu. Les prophéties de ce genre sont toujours assez hasardées. Je suppose que le prince qui naquit l'année où mourut le duc de Bourgogne, Frédéric II, eût été lui aussi enlevé par une mort prématurée, avant d'avoir régné; les habiles n'auraient pas manqué pour répéter : La perte ne fut pas grande pour la Prusse ; ce faiseur de petits vers français, ce joueur de flûte, ce bel esprit philosophe aurait été tout au plus un Julien au petit pied; tant le despotisme paternel avait comprimé, pour un temps, ses aptitudes royales. Qui peut dire ce qu'aurait donné le duc de Bourgogne, une fois maître de ses actions? Vous le trouvez craintif, hésitant, aplati, et vous dites : Il a été trop bien morigéné par ses précepteurs, et la preuve la voici : Fénelon effrayé de son œuvre cherche à la fin à relever son élève mortifié. Eh! c'est son grand-père, ce grand-père à qui vous pardonnez tout, qui l'écrasait, qui l'étouffait sous la pression incessante de son prodigieux égoïsme. C'est Louis XIV qui a tué la spontanéité chez tous ceux de sa famille. Or, quand la cognée a renversé le chêne, le débile arbrisseau qui végétait au pied, voit le soleil et devient arbre.

Vous dites : il n'aurait pas fait un roi, — *A priori*, j'estime au contraire qu'il aurait fait un roi, honnête, prudent, économe, un Louis XII pour le moins. La France n'a pas toujours eu le privilége d'avoir des Césars pour la discipliner. — Oui, mais alors, à cette époque, avec Diderot et J.-J. Rousseau à l'horizon, avec la Révolution en germe, au dix-huitième siècle en un mot, ce qui aurait suffi dans d'autres temps ne suffirait plus. — N'exagérons rien ; la France était encore très gouvernable, la preuve c'est que le cardinal Fleury et Louis XV l'ont gouvernée. — A quoi M. Sainte-Beuve répond : Il y avait eu auparavant la grande explosion de la Régence, qui avait éclaté en libertinage et avait mis sur les dents la première génération révolutionnaire. Or, sous le duc de Bourgogne roi, il n'y avait pas de Régence, ni d'orgie pour dégager la première fureur succédant à un si long étouffement, et la guerre entre le nouveau prince et l'esprit de la société nouvelle commençait en 1715[1].

Bien, supposons ce que je n'admets nullement, savoir que les orgies de la Régence aient été pour le trône une soupape de sûreté et aient retardé la catastrophe finale. Vous affirmez que le duc de Bourgogne aurait cloué la soupape, arrêté la *fureur succédant à un si long étouffement*, contenu la *grande explosion*. Alors vous avouez qu'il n'est pas si faible, si irrésolu ; alors, il a la main ferme, je suis sans inquiétude pour lui, l'En-

[1] *Nouveaux Lundis*, II, 143.

cyclopédie ne le renversera pas, s'il vit assez pour voir l'Encyclopédie.

Comme preuve du rétrécissement d'esprit du pauvre duc, M. Sainte-Beuve cite[1] une page dans laquelle le jeune prince exprime ses craintes sur le trop grand nombre de savants oisifs et principalement des gens de lettres. Qu'on me pardonne ma naïveté, j'y voyais de la sagacité et un augure de bon gouvernement! Les gens de lettres n'ont-ils pas été une des plaies du dix-huitième siècle, la pépinière d'orateurs pour les clubs et de rédacteurs pour les *Père-Duchesne*? Rassurez-vous, jamais il n'est entré dans la pensée du jeune prince de les déporter à Cayenne, mais tout bonnement d'en moins encourager la multiplication, et peut-être même de ne la plus encourager du tout par ces pensions, gratifications, sinécures de tout genre, aumônes déguisées par lesquelles les rois de France, et à leur exemple les grands seigneurs, perpétuaient en France le prolétariat du Parnasse. J'ai beau relire, je ne trouve pas cela si absurde, je ne sais pas y trouver un symptôme décisif d'incapacité, et tenez, je suis même assuré que si cette idée était venue au cardinal Dubois, vous seriez de mon avis.

Il aurait fait un saint Louis, dites-vous. Ce n'est pas précisément une recommandation auprès de la France que d'être chaste et pieux, je l'avoue. Et pourtant qui sait? le contraste? Le contraste souvent confère plus d'autorité que la ressemblance. Vous-même avez fait la remarque[2] que « Louis-Philippe ressemblait trop à un bourgeois pour être respecté longtemps des bourgeois; » l'esprit gaulois s'est rangé aux règles classiques; les fils de Voltaire présentent l'arme au saint sacrement, et La Bruyère observait déjà que « le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain. » J'en conclus que même au dix-huitième siècle un roi pieux n'eût pas été impossible par cela même qu'il était pieux, qu'à force de dévouement à la chose publique le duc de Bourgogne serait parvenu à se faire pardonner la sincérité de ses communions et qu'il aurait donné à la France un roi très passable quoique *sans vice et sans esprit*.

Et la Révolution? Oh! j'espère bien qu'elle se serait faite, mais pacifique. Pourquoi pas? Au pis aller, au lieu de monter sur l'échafaud, Louis XVI se serait rendu à Cherbourg et les conquêtes de 89 n'auraient été que plus durables, le pied de la Liberté n'ayant pas glissé dans le sang.

S'agit-il de défaillances des croyances positives, M. Sainte-

[1] *Nouveaux Lundis*, II, 141.
[2] I, 96.

Beuve, prudent et circonspect en général dans ses assertions, affirme ces défaillances avec une résolution qui ne laisse pas d'être significative et suspecte d'empressement au moins : « Phidias et Raphaël faisaient admirablement les divinités et n'y croyaient plus[1]. » Phidias est donc un Lucien ; je vous crois sur parole ; mais Raphaël, en êtes-vous bien sûr? Qui vous a dit qu'il fut désert pour lui ce ciel dont, hélas! il ne pratiquait pas toujours les lois, mais vers lequel un vieux maître lui avait appris à regarder?

> Interrogé tout bas sur l'art par Raphaël,
> Il bornait sa réponse à lui montrer le ciel!

Je n'affirme rien ; je sais trop que chacun, soit dans un parti, soit dans un autre, est puissamment tenté d'affirmer ce qu'il désire; cependant, avant de tenir l'auteur de la *Transfiguration* pour un esprit fort, je voudrais des preuves, des témoignages positifs. Les avez-vous?

« Charlotte Corday est une Jeanne d'Arc, sans visions et le produit d'une époque philosophique, une Jeanne d'Arc qui au lieu d'adresser sa prière à ses bons anges, a lu Raynal[2]. » Une question encore, ce sera la dernière : Si dans un poëme immonde un esprit malfaisant se plaisait à traîner dans la boue la mémoire de Charlotte Corday, vous contenteriez-vous d'appeler cette œuvre infâme *un tort, un tort assurément, mais qu'à la fin on exagère avec enflure?* C'est pourtant ainsi que vous parlez de la *Pucelle* de Voltaire[3]! Et pourtant Jeanne d'Arc, cette gloire immaculée de la France, a d'autres titres que Charlotte Corday à la vénération de la patrie! On la traîne dans la boue, elle la pure, elle la sainte, elle la libératrice, et vous appelez cela *un tort!* c'est un *crime* qu'il fallait dire. Il est vrai que Jeanne d'Arc n'avait pas lu Raynal.

Ailleurs c'est M. Renan qui passe du *dogme à la science* en vertu d'une crise *nécessaire et généreuse*[4].

M. Sainte-Beuve n'attaque point en face la religion ; il la mine sourdement, et son antipathie croissante se trahit presque à chaque page de sa dernière publication. « Le temple l'importune! »

L'antipathie de l'auteur pour les dogmes chrétiens remonte à la morale elle-même. Soyons bref sur ce sujet : deux citations suffiront; si on en demandait davantage, j'en fournirais plus.

Quelques écrivains, Madame de Sévigné est du nombre, semblent être irresponsables moralement, à force d'esprit. Ne touchez pas à ces *oints*. Ainsi, l'on passe vite sur certaine lettre plus

[1] *Nouveaux Lundis*, I, 12. [2] I, 364. [3] I, 15. [4] II, 390.

cruelle que les dragonnades elles-mêmes, il est des enjouements odieux; on glisse sur les lettres où elle plaisante avec sa fille des débauches de son fils chez Ninon ou la Champmêlé. M. Sainte-Beuve, exempt de préjugés, trouve bon de souligner ces dernières : « Madame de Sévigné n'est jamais plus en train de verve et de gaieté que quand elle parle de son fils et de ses fredaines, de ses mésaventures; *on dirait que l'honnête femme se dédommage*..... Dans son désarroi comme dans ses rassasiements, le pauvre garçon s'en vient tout compter à sa mère, laquelle raconte tout à sa sœur, et voilà comme nous sommes informés plus que de raison. On ne peut rien détacher en ce genre; *lisez tous ces charmants endroits*, mais surtout ce passage où elle nous expose si *plaisamment*, si crûment, la satiété, le dégoût et la profonde nausée d'une nature repue et gorgée de plaisirs[1]. » Avouons que pour un distributeur du prix Monthyon, c'est une singulière manière de se faire la main pour couronner la vertu! Dussé-je paraître plus bilieux qu'Alceste, je ne trouve rien de plaisant à voir une mère qu'on dit morale et qui se dit chrétienne, qui *va en Bourdaloue*, rire avec sa fille des débauches de son fils; loin de les admirer je les voudrais biffer ces pages, pour l'honneur de Madame de Sévigné. Que parlé-je d'Alceste! Alceste était un doctrinaire, un calviniste, un genevois. Philinte, oui, Philinte lui-même, qui n'était ni doctrinaire, ni calviniste, ni genevois, n'en voudrait rien de ces pages *charmantes;* il rougirait de s'extasier devant la désinvolture avec laquelle une mère, entendez-vous bien, une mère, s'amuse à voir son fils prostituer son sang au fond d'un mauvais lieu!

Il faut terminer, je sens que je m'échauffe et que j'en viendrais à faire des vers : *facit indignatio versus;* je garde donc pour moi ma seconde citation; elle est tirée de l'article sur Catherine II, page 219.

Toutefois, comme il est d'assez d'usage de finir par un petit bout de prophétie, voici la mienne, à cinquante ans de terme, la modestie nous défendant de nous aventurer jusqu'à la postérité la plus reculée : Les grands principes religieux et moraux dont M. Sainte-Beuve gratte malicieusement la base résisteront; ses poëmes s'oublieront et ses études littéraires subsisteront. Elles auront perdu beaucoup de leur charme parce que l'on aura perdu la clef de tant de fines allusions dont elles sont remplies, parce qu'il est dans la nature des choses que les nuances délicates s'altèrent assez promptement, enfin parce que la mode des albums de photographie aura fait son temps. La haute critique, a dit

[1] *Nouveaux Lundis*, I, 291.

M. Villemain, c'est l'histoire des esprits. M. Sainte-Beuve fait des portraits; c'est fragmentaire, sans unité, sans marche d'ensemble; c'est l'étude d'un esprit, puis d'un autre; ce n'est pas l'histoire des esprits, — *Port-Royal*, ce glorieux monument, toujours et expressément réservé. — Dans ses *Lundis* M. Sainte-Beuve instruit et il instruit avec ménagements; telle est, si je ne me trompe, la cause première et le gage le plus durable de ses succès. *Faites comme si je ne savais pas le latin*, oh! quelle bonne parole vous disiez là, Monsieur Jourdain! Trop souvent la critique littéraire procède comme la philosophie de l'histoire, supposant que les faits sont connus. Ils le sont beaucoup moins qu'on ne l'avoue; partant, la critique discute en vain. Dites-nous les dates, celle de la naissance et celle de la mort, les parents, le lieu d'origine, les premières études, les aventures s'il y en a, la réception à l'Académie s'il y a lieu, surtout bien exactement les titres des divers ouvrages, l'année de leur publication, leur division et l'analyse si possible; en un mot, faites comme si nous ne savions pas le latin; mais faites avec tact, instruisez-nous sans avoir l'apparence de nous instruire, car nous sommes chatouilleux, nous passons pour savoir notre littérature et ne voulons pas retourner à l'école. M. Sainte-Beuve se tire admirablement de la difficulté; sans l'humilier, il renseigne M. Jourdain, avec cette délicatesse dont il a le secret; et M. Jourdain se montre reconnaissant. Les *Causeries* sont devenues le *Lycée* de notre génération. Dans l'avenir, je crois voir l'amateur érudit replaçant le livre, après une copieuse lecture, entre Quintilien et Gabriel Naudé.

HENRI GERMOND.

VARIÉTÉS

—

DU CARACTÈRE EN FRANCE[1]

Messieurs,

Caractère n'est pas un mot simple, et se prend dans des sens différents. Il faut donc établir tout d'abord dans quelle acception nous l'employons.

Nous avons tous un caractère quelconque, bon ou mauvais, doux ou violent, etc., etc. Notre caractère, c'est alors notre tempérament, physique et moral, notre manière d'être la plus naturelle et la plus habituelle. Le caractère français, ainsi entendu, serait l'ensemble des qualités ou des défauts propres à notre peuple, la résultante définitive de ses penchants divers, de ses instincts contraires; et pour le qualifier, nous aurions recours à des épithètes variées. Disons-le tout de suite : ce n'est pas de lui qu'il sera ici question.

N'auriez-vous jamais connu quelqu'un dont vous disiez : il a du caractère, ou : il manque de caractère? Ce quelqu'un n'est peut-être pas bien loin. C'est votre voisin; c'est vous-même; c'est chacun de nous; car tous nous avons plus ou moins de caractère. Le mot est le même, mais le sens est autre que tout à l'heure. L'adjectif ici n'a rien à faire; le mot se prend dans un sens absolu; on a du caractère ou on n'en a pas. Quel est donc ce caractère?

Est-ce l'intelligence qui le constitue? non. Que d'hommes riches quant à l'esprit et dépourvus de caractère! Combien, au contraire, qui pour être ordinaires, médiocres en compréhension, n'en sont pas moins des gens de caractère?

Est-ce la sensibilité? la puissance de l'émotion? la profondeur de l'impression? Non-seulement il n'y a rien de commun entre le sentiment et le caractère, mais même il semble, au premier abord, qu'il y ait contradiction entre ces mots, et que la sensibilité doive émousser ce que nous appelons le caractère. Ce n'est pas parmi les hommes sensibles que nous irons chercher les hommes de caractère.

[1] Nous laissons à ce morceau sa forme de conférence.

Des trois facultés généralement reconnues, il ne m'en reste plus qu'une à interroger, la volonté. Vous le sentez tous, Messieurs, nous approchons du lieu où le caractère se forme et se fortifie. Avant aucun développement, il est déjà constant pour vous que c'est aux hommes de volonté que convient ce nom, laissez-moi dire ce titre d'hommes de caractère. Le caractère, vous le définissez donc, comme de vous-même, la puissance, non de l'esprit, non de l'affection, mais de la volonté. Celui d'entre nous qui a le plus de caractère, est celui qui peut le plus, dans quel sens que s'exerce la volonté. C'est l'homme que les Romains appelaient *vir* (et non plus *homo*), l'être capable d'effort, qui a la vigueur morale, la force, non du cœur, non de la pensée, mais de la vie, la force morale.

Il est intéressant de connaître son pays à ce point de vue : d'autres étudient les forces militaires, navales, industrielles, agricoles; quelles sont nos forces morales?

Pour répondre à cette question, demandons-nous quels sont les éléments du caractère? — quel est dans notre peuple l'état des caractères? — ce qui peut en augmenter le nombre et la valeur? — et à ce point de vue, quelle est la tâche du chrétien français dans sa patrie?

I.

Le premier élément du caractère, c'est la volonté. Qu'est-ce donc que la volonté? C'est l'acte intérieur par lequel je me décide, je me prononce et j'affirme ma personnalité. C'est une force de libre détermination, le résultat d'une délibération, car agir sans se rendre compte de son acte, c'est instinct et animalité. Avoir faim ce n'est pas une volonté, mais une nécessité; je ne puis faire autrement, parce que mon corps crie impérieusement famine, et par la souffrance me contraint à le satisfaire. Mais si, averti par l'expérience que manger dans un moment de fièvre est mauvais, alors même que la faim tord mes entrailles, je me refuse à manger, je veux, je me détermine sciemment. Ainsi du jeûne religieux. Ici plus de besoin, d'instinct, mais réflexion, choix, acte conscient.

Vouloir suppose donc la connaissance de ce que l'on va faire, et la conception est le premier acte de la volonté. Avant d'agir, il faut vouloir agir. Ainsi, par exemple, Messieurs, je suis ici, et j'ai l'honneur de vous y adresser la parole. Je parle, j'agis. Pourquoi? Parce que je l'ai voulu. Sans doute, vous aussi, vous êtes ici, parce que vous l'avez voulu. Mais ce n'est pas tout, et je m'empresse d'ajouter, pour vous comme pour moi : parce que votre volonté a été suivie d'exécution. Vouloir, c'est avant tout se commander à soi-même. Cet ordre est-il toujours exécuté?

J'appelle, votre attention, Messieurs, sur cette rupture entre le vouloir et le pouvoir, triste mais incontestable condition de l'humanité telle qu'elle est aujourd'hui. Il semble que la volonté de l'homme, dans l'état normal, ne devrait pas excéder sa puissance, et que ses forces devraient suffire à l'accomplissement de ce qu'il se propose. Eh quoi, je me donne un ordre et je ne l'exécuterais pas? Je me commande, et je ne m'obéirais pas? Oui, c'est étrange, contradictoire, presque absurde, mais c'est ainsi. « Je ne fais pas le bien que je voudrais! » s'écrie saint Paul. Il y a là de l'étonnement mêlé au désespoir. Ce cri a son écho dans nos consciences, et notre vie le reproduit sans cesse. Il est des volontés qui restent en nous comme des désirs sans force. Il en est d'elles comme de ces chambres représentatives qui émettent des vœux et les voient aboutir à ces cartons ministériels, où ils expirent doucement étouffés. Elles ont bien le droit platonique de proposer ; mais elles n'ont pas le pouvoir exécutif qui dispose. Dieu veut et cela est. L'homme, sa créature, veut, et... cela n'est pas. Cette solution de continuité entre le vouloir et le pouvoir, qui de nous, tant soit peu curieux et attentif à lui-même, ne l'éprouve maintes fois, et ne se compare involontairement à ce paresseux des Proverbes, qui ne fait que souhaiter et n'a rien. Pour l'homme qui se connaît, c'est la cause de plus d'une tristesse douloureuse, et l'occasion de s'écrier avec le penseur inspiré : Misérable que je suis! Oui, misérable ! car je veux. Je suis résolu, décidé. Il le faut. Je le veux. Je me le répète sur tous les tons. Je me redresse dans ma dignité d'homme. Je m'excite, je m'encourage, je m'exhorte, je me fais honte. Je rassemble toutes mes forces, je me ramasse pour m'élancer et... je ne bouge pas; je demeure immobile, cloué à terre par mon impuissance, marquant le pas sans avancer, honteux, ridicule, impuissant. Je réalise éveillé ce rêve des nuits agitées; on voudrait fuir : les pieds sont de plomb; le sol pousse des mains invisibles qui nous retiennent; on se débat, haletant, oppressé. Que de cauchemars nocturnes, Messieurs, qui ne sont que la reproduction de nos réalités de la veille. L'esprit est prompt, mais la chair est faible.

Pour continuer un exemple déjà invoqué : j'ai accepté cet entretien, je me suis décidé à parler devant vous; je l'ai voulu. Mais que de luttes en moi, avant d'amener ma volonté jusqu'au degré d'intensité où elle devient capable de se réaliser! Je vous fais grâce de ces luttes. Je voulais bien; mais pour pouvoir il a fallu plus que ma volonté; il a fallu des points d'appui, des encouragements, des secours du dehors. Vous-mêmes, Messieurs, vous êtes ici; c'est que vous l'avez voulu et que vous l'avez pu. Mais qui sait si plus d'un, sorti de chez lui dans la même intention que vous, n'a pas soudain changé de résolution.

C'est pourquoi j'appelle volonté, non le désir vague, le souhait généreux, le pouvoir d'exécuter ce qu'on a conçu. Qu'est-ce qu'une volonté qui délibère toujours et n'agit jamais, sinon une douloureuse faiblesse,

un élan incomplet? sinon la mesure pénible de notre impuissance? Que d'hommes pleins de bonnes, de nobles volontés, et dont la vie est un démenti perpétuel à leurs intentions, une contradiction d'eux-mêmes ironique! Vouloir, au sens vrai, c'est donc pouvoir. La volonté, c'est l'accord de la force qui décide avec la force qui exécute. Nous ne considérons pas comme des hommes de volonté ceux qui veulent fortement, mais ceux dont la volonté se réalise le plus. Avec la volonté seule, on peut être bien faible.

La volonté, ainsi entendue, est le premier des éléments du caractère.

Je dis le premier, car seule elle ne suffit pas. Il faut encore que cette volonté qui peut se soutienne; sinon nous aurons un homme énergique par moment, par boutade, mais non pas cet homme qui, voulant avec suite, ne s'abandonnant pas aux caprices du dedans, ne dérivant pas aux courants des influences extérieures, appliquant à tout, sans exception, sa puissance morale, ne se dément pas, et imprime sur toutes ses actions ce cachet d'activité intrépide et durable, qui oblige à dire de lui : Voilà un homme de caractère! Il faut que la force soit continue. Sur ce point, vous jugez comme nous. Tous, nous sommes plus ou moins capables de donner au besoin ce qui s'appelle, dans un style vulgaire mais expressif, un coup d'épaule, et tous capables d'un effort violent et passager, nous surtout, Français. Mais c'est peu si, par une réaction naturelle, nous r tombons bientôt lassés. Avoir du caractère, c'est se montrer le même en tout, c'est porter dans tous ses actes, éclatants ou secrets, un même esprit de volonté agissante et patiente. C'est aborder avec la même résolution le grand et le petit, l'ensemble et le détail. C'est se commander toujours et toujours s'obéir; ne pas se défaire faut, et se demeurer fidèle en tout. Quand elle a rencontré une telle possession et direction de soi-même, l'humanité s'est inclinée en admirant. Elle honorera toujours un Socrate, un Athanase, un Calvin, pour ne citer que les plus connus.

A cette condition, cette volonté qui peut et qui dure, nous saluons un homme de caractère. Est-ce tout? et n'y faut-il rien de plus? Un homme de pareille volonté, qui dispose de cette force morale, a besoin plus qu'un autre de discipline et de frein. Une force seule ne suffit pas, il lui faut la règle; sinon elle n'est qu'une fougue, une tempête, un tourbillon. Seule, la volonté peut être une brutalité sauvage ou un égoïsme despotique et odieux. Rappelez-vous, Messieurs, cette belle définition d'Horace, qui nous paraît s'appliquer exactement à l'homme de caractère : *Justum et tenacem propositi virum*. La volonté forte et persistante, voilà bien le *tenacem propositi*, mais il faut la justice, *justum*. La volonté livrée à elle-même peut faire un brutal, un habile, un despote; elle n'est pas que de l'énergie. Mais il lui manque cette puissance de se contenir, de se diriger suivant certaines lois, ce caractère moral, je dirai même cette moralité, qui nous permet de dire d'un homme, non-

seulement qu'il a du caractère, mais qu'il est un caractère, dans la plénitude et l'harmonie des qualités et des facultés que ce mot implique. Avec la volonté, on peut être César, Napoléon. Si on n'a rien de plus, on ne sera jamais un Socrate, un Marc-Aurèle, un Duplessis-Mornay, un Michel L'Hôpital. On n'est qu'un grand homme. On n'est pas un caractère.

J'ai dit ce grand nom : Napoléon. Quel homme voulut plus que lui embrasser et réaliser dans sa volonté de fer de plus gigantesques conceptions? Grâce à de remarquables travaux, il est aussi connu aujourd'hui qu'il peut l'être, et déjà la postérité a commencé pour lui son œuvre de jugement et de classement définitifs. Qu'en pense-t-elle? C'est une merveilleuse intelligence, un législateur, un capitaine, un grand homme, un génie. Je n'ai jamais encore entendu dire : c'est un grand caractère. C'est qu'en effet il lui manque je ne sais quoi, dirait un critique, cet élément moral, dit le chrétien, que l'humanité elle-même réclame, à son insu quelquefois, pour la constitution d'un caractère. Dans ce génie, il y a une lacune, le sens moral. La direction intérieure, la notion du juste, du bien, du devoir n'y est pas. Il ne l'a pas pour contre-poids et pour frein aux dérèglements de son énergique et toute-puissante volonté. Il périt par l'excès, par la monstruosité de cette volonté qui, sur la fin, en fait presqu'un insensé.

Il faut donc la conscience. Je prends ce mot dans son acception la plus réduite, c'est-à-dire la notion de ce qu'il faut et de ce qu'il ne faut pas vouloir. Tout n'est pas indifférent : il y a du bien, il y a du mal; voilà ce qu'elle accuse en tout homme venant au monde. Sans doute, cette conscience erre, se trompe ; elle varie dans les applications. N'importe, c'est d'après elle que seront jugés, nous le savons, ceux qui n'auront pas eu mieux. Si elle ne dirige pas la volonté, si elle n'est pas lumière et guide, la vie manque de cette élévation, de cette rectitude, de cette supériorité qui, jointes à la volonté, font un caractère. C'est elle, en effet, qui a la haute main en nous; qui d'abord avertit, juge ensuite; c'est elle qui encourage à l'heure pénible, excite au dévouement, enseigne le sacrifice; c'est elle qui crie en nous : Rien de trop grand, ni de trop petit; rien, ô homme! qui soit au-dessous de toi ; en toutes choses, sois le même; c'est elle qui relie dans une haute unité, nos actes en apparence les plus divers. Sans elle, pas de dignité, pas d'ordre, pas de logique, pas d'harmonie, pas de beauté ni de grandeur morales. C'est elle aussi qui prononce les interdits, qui maintient fidèle à sa cause l'homme variable, qui inspire le courage de l'abstention ou de l'obscurité. Par elle l'homme se connaît, se dirige et s'appartient en liberté. Elle est donc plus que le complément de la volonté ; elle est la souveraine maîtresse.

Je ne crains pas, en m'exprimant ainsi, de lui faire sa part trop large. Et cependant ce second élément si essentiel, si supérieur du caractère, ne suffirait pas seul. Un homme de conscience seulement sera sans doute

respectable; mais s'il n'a pas l'action, il sera inquiet, troublé, timoré, mécontent. S'il n'a pas le courage de sa conscience dans sa volonté, s'il n'en a que le témoignage, il peut, avec ce noble sens moral, être sans dignité, sans force, sans moralité même. Qu'importe, en effet, que j'aie la règle si je ne puis la suivre? Elle n'est alors qu'une accusation, une source d'irritation intime. La conscience, sans la volonté, est un fardeau, un ennui, un aiguillon qui se retourne contre nous-même, et c'est pourquoi tant d'hommes, ne pouvant la faire reine, la font esclave; ne sachant pas la couronner, ils l'étouffent. Rappelez-vous ce poëte, âme délicate, en qui la conscience certes était née viable, Alfred de Musset. Lisez ses derniers et lamentables aveux : ils vous seront leçon et preuve de ce que j'avance ici.

Conscience et volonté, ce sont les deux éléments dont la rencontre dans un homme font un caractère. Ni l'un ni l'autre ne suffit. Il les faut tous les deux. Il n'y faut rien de plus; et cela est si vrai que l'humanité a reconnu comme de grands caractères des hommes qui ne brillaient pas par le génie, mais en qui la volonté servait bien la conscience, comme Caton. Ce n'est pas un grand esprit; c'est un esprit droit, une âme honnête, en qui il y a plus d'intention bonne que de lumière, mais autant d'action que d'intention. C'est que le caractère est l'accord d'une conscience et d'une volonté dans l'action, une volonté consciencieuse, une conscience volontaire.

II.

Tels étant les éléments du caractère, demandons-nous, pour savoir quel est dans notre pays l'état des caractères, ce que sont les consciences, ce que sont les volontés?

Je ne suis pas pessimiste, et si je l'étais, je prierais Dieu de me guérir au plus vite de ce vilain mal des ennuyés et des découragés. Je crois au Dieu qui apprend à espérer, même contre toute espérance; j'ai donc foi en l'avenir, je regarde d'un œil sympathique le présent, et j'essaye de connaître cette patrie humaine que Dieu m'a donnée, cette nation à laquelle autant que vous je suis heureux d'appartenir et dont je me sens bien un membre. Si je ne rencontre pas les choses et les gens tels que je les souhaite, c'est sans parti pris, sans amertume. Je le dis franchement : j'en veux à la France, à ce peuple que Dieu a placé au bout d'un monde, en face d'un autre, comme le trait d'union entre l'Orient et l'Occident; ce pays qui ne fait pas valoir son talent et est au-dessous de sa tâche. Il a de l'esprit plus qu'il n'en faut, du cœur quand il en faut, mais a-t-il donc du caractère?

Soyons francs : la conscience et la volonté sont malades chez nous. Ce qui est en souffrance, ce sont ces deux grandes facultés, les plus hautes,

dans l'ordre moral et spirituel où je me place. Les caractères sont rares chez nous, et je l'avoue, entre Français, c'est pour nous honte et tristesse. La conscience! qu'est-elle devenue? Qu'en ont-ils fait ceux qui depuis des siècles la dirigent? Comment traite-t-il les âmes ce catholicisme ultramontain qui a supplanté l'autre? Loin de voir dans la conscience le moyen de cette liberté chrétienne à laquelle on arrive par la justice et la vérité, loin d'y reconnaître le son de la voix de Dieu en nous, son point d'appui, il l'a considérée comme un danger, comme son ennemi personnel. Il l'a poursuivie, traquée, comprimée. Il a si bien fait chez nous qu'il a arrêté ses conquêtes. Il n'a pas dit aux hommes comme Jean-Baptiste : Rentrez en vous-mêmes; repentez-vous! Il leur a dit : Supprimez cette rébellion intérieure, ce foyer d'orgueil, cette inspiration d'erreur. Pliez devant l'autorité unique, suffisante, extérieure de l'Eglise! Individu, méfie-toi de ta conscience! Homme, abdique-la dans nos mains, à nos pieds! Renonce ainsi à toi-même, à ta conscience, au nom de l'Eglise, sa souveraine maîtresse! Et joignant l'action au précepte de l'obéissance parfaite, cette Eglise a dirigé ceux auxquels elle ôtait leur propre direction. Elle a établi sur tous ses confesseurs, sorte de consciences des populations, consciences collectives, impersonnelles, si cela peut se dire. La conscience n'a plus qu'à tenir note des fautes pour les réciter soigneusement au confesseur, qui jugeant pour elle, décidera en souverain ressort. La conscience n'est plus qu'une mémoire; ou plutôt la mémoire tient lieu de conscience. La direction a tué l'individu; elle s'est substituée à la conscience. Les vigoureux qui ont survécu et résisté à cette énervation ont été des hérétiques, des ennemis.

Aussi regardez autour de vous. Allez dans nos campagnes. Y parler de conscience! autant parler une langue étrangère! Désolante ignorance! Dans nos villes, qu'est l'ouvrier le plus souvent? Un être élevé non pas à la douzaine, mais à la centaine, par troupes, dans quelque école de frères; vers onze ou douze ans, confessé, ayant fait sa première communion, il quitte la robe rouge pour la blouse de l'atelier, où du régime d'une religion absolue il passe à celui des paroles légères et des propos des esprits forts. Quoi d'étonnant si le pauvre enfant, sans guide intérieur, sans lumière propre, n'ayant pas toujours à son côté le confesseur pour le guider, se laisse aller, et devient une conquête facile pour ces exploiteurs du peuple, ces habiles charmeurs qui jouent si bien à leur profit ce grand air de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, quand il ne tombe pas aux mains pires des corrupteurs de la vie? Ouvriers, aux instincts généreux, nous vous plaignons de toute notre âme, comme nous vous aimons! — Et plus haut, dans les classes mieux mises, plus de mesure, de décorum, d'apparence! mais que d'insouciance morale, de légèreté, de relâchement! N'est-ce pas là le pays où prospèrent ces maximes : Il faut que jeunesse se passe; il faut de la religion pour le bon gouvernement de la chose publique! N'est-ce pas là le peuple des

satisfaits, qui vit dans sa propre paix, et se croit si habile que d'avoir résolu le problème que le Fils de Dieu déclarait insoluble : servir Dieu et le monde?

Je sais bien que, battue en brèche de tous les côtés, cette muraille de Chine que l'Eglise avait élevée autour des âmes, et où plus d'un trouvait commode de se mettre à l'abri, tombe peu à peu, et que la faveur publique est à ses assaillants plus qu'à ses défenseurs. Je n'en suis que plus inquiet. Est-ce que nos libres penseurs et nos modernes réformateurs combattent l'autorité de l'Eglise, sa direction absorbante, pour rendre à Dieu ces consciences esclaves de l'homme? Les uns, de bonne foi, prêchent, et aux esclaves de tout à l'heure enseignent qu'il n'y a rien au-dessus de l'homme, rien pas même l'Evangile, pas même le Dieu dont ils tiennent leur sens moral. Ils ne relèvent que d'eux-mêmes. Les autres, matérialistes, n'ayant pas encore trouvé l'organe de la conscience, la nient tout simplement; ils proclament le droit de l'instinct et le devoir de satisfaire tout ce que la nature réclame. Les panthéistes l'acceptent; ils y croient : elle est pour eux le sentiment de notre participation à l'infini, de notre divinité. Un Dieu est toujours bon. Il n'y a donc ni bien ni mal; le mal n'est qu'un moindre bien. Aussi entre ceux qui veulent la conscience et ceux qui la proscrivent, entre ses ennemis et ses faux amis, je ne sais vraiment quels sont les plus dangereux, et je ne m'étonne plus de l'ébranlement et de l'affaissement moral autour de nous, parmi nous peut-être.

Mais la volonté, direz-vous! nierez-vous que nous la possédions? Nous sommes un peuple décidé, d'action et d'entrain. — Messieurs, je demande à ceux d'entre vous qui connaissent le passé de leur pays, si cette assertion n'est pas risquée? Qu'on me montre dans le peuple français une volonté persévérante, un but énergiquement poursuivi! Je constate en 89 un grand mouvement : à quoi mène-t-il? A la Terreur, au despotisme. En 1830, la nation se ressaisit. Où en est-elle? Incapable de se diriger, elle abdique. Oui, nous sommes capables d'élan, nous savons monter à l'assaut; mais les conquêtes morales, les revendications patientes, les attentes graves et sereines, nous les ignorons. Nous voulons par accès : c'est chez nous comme une attaque; nous ne voulons pas avec suite, et cela ne se peut, parce que nous n'avons pas la conscience, ce roc de la volonté. Quelle preuve plus concluante que l'état actuel de ce pays? Sa religion dominante est l'ultramontanisme; notre paresse, notre insouciance, notre laisser aller et notre laisser faire nous ont mis à sa discrétion; et ne dites pas qu'il y a plus d'entraînement inconscient dans ce fait que de conviction : l'indifférence est tôt ou tard favorable à l'absolutisme religieux. Dans le domaine politique, mêmes conséquences, mêmes tendances. Là encore nous nous abandonnons à une centralisation croissante. Cette double notion de l'Eglise et de l'Etat souverains, sans respect pour le droit de l'individualité, domine au milieu de nous. La société religieuse et poli-

tique écrase aujourd'hui l'individu. D'où vient ce résultat, sinon de ce que nous n'avons pas la conscience et la volonté nécessaires à ce qu'on a désigné de ce mot étranger, hélas! *self government?* Nous sommes un peuple enfant, comme on nous le disait récemment. Aussi la Réforme au seizième siècle, la Révolution au dix-huitième, le protestantisme et la liberté ont échoué chez nous. C'est qu'il leur faut des individus et nous ne sommes que des nombres, des gens effacés et timides, capables d'un coup de tête, puis venant tout honteux tendre la main à la férule, le dos aux verges, comme l'écolier pris en faute. Il n'y a pas en nous la direction morale, l'énergie appuyée sur le juste. Nous savons ce que nous ne voulons pas. Nous ne savons pas ce que nous voulons. C'est un peuple malicieux, critique, un peuple d'opposition que le nôtre; un jeu de mot, un trait d'esprit contre nos maîtres nous console d'en avoir. C'est un peuple qui, en définitive, tout généreux qu'il est, a toujours trahi les âmes d'élite qui ont voulu l'entraîner dans les voies royales où l'on devient homme de conscience et d'action. Quand donc pour ce mineur viendra la majorité?

Ai-je dépassé la vérité? Non. Le mobile chez nous, ce n'est pas le juste, c'est trop souvent l'amour propre, la gloire mal comprise, la vanité. Ah! pour elle nous oserons et nous risquerons tout. Si l'œil du monde est sur nous, nous serons des héros. Si on ne nous regarde pas, j'ai bien peur pour la gloire. Nos mobiles sont hors de nous.

Nous avons parlé sommairement de la Société, de l'Eglise, de l'Etat. Descendons dans le détail, et voyons la famille. Quel relâchement du lien domestique! Contraste étrange! nous qui acceptons si aisément le joug de l'Eglise et de l'Etat, nous secouons volontiers celui du père. C'est un fait constaté que la famille en France a bien changé depuis cinquante ans. Le père n'est plus, il est de moins en moins ce qu'il était, un chef consenti, accepté, vénéré, tendre et sévère, que les fils respectaient jusque dans sa mémoire. Quoi de plus grand, de plus émouvant que l'homme dans sa force s'inclinant par respect et par affection devant le vieillard qui est son père? L'obéissance de l'enfant est bonne à rencontrer: c'est peu, à côté de la déférence de l'homme, quelquefois supérieur à son père, mais cédant aux droits de l'âge, de l'expérience et de la reconnaissance. La force s'inclinant devant ceux que la vie a courbés, combien elle est touchante! C'est que celui qui a trempé l'homme fort, c'est ce vieillard aujourd'hui fatigué: il est juste que le rejeton s'incline devant le tronc. Je parle au présent, Messieurs, mais c'est du temps passé; et vous les revoyez peut-être ici, ces figures vénérables, ces groupes de famille que Greuze a fixés sur la toile; qui sont encore dans les tableaux, mais non plus dans les mœurs. Un vieillard, un livre; autour, des enfants, des femmes, des hommes; sur le visage de tous, recueillement et gravité : telles ont été les familles françaises. Où sont-elles? et à qui la faute? A vous, hommes, à vous, pères, qui n'avez pas su faire respecter votre paternité; à vous, qui, oublieux de votre di-

gnité, avez perdu le droit à l'attention et au respect. Chefs de famille, le jour où vous avez, de quelque manière que ce soit, violé la sainteté du foyer, vous avez du coup tué la famille! Où donc étaient en ce triste jour vos consciences, pères? où, votre volonté? où, votre caractère presque sacré? — Et voici ce qu'on peut voir maintenant : des fils sans respect, des pères sans dignité. Entre eux, au lieu d'une douce familiarité, je ne sais quel cynisme. Le père sent que son fils ne vaut pas mieux que lui, et le fils sait qu'il ne vaut pas mieux que son père. Il fait bon détourner les yeux.

Combien significative est encore l'étude de notre littérature contemporaine. S'il est vrai qu'elle soit le baromètre de la conscience publique, il est bien bas. Quels sont ses types préférés? à qui la réussite, le succès? Je ne sais rien de plus instructif à ce point de vue que la lecture du catalogue des librairies les plus connues. Dans quel genre se complaît le théâtre? ce théâtre par qui dans l'antiquité Eschyle, Sophocle, Euripide faisaient l'éducation morale de leurs concitoyens? — Dans ce genre graveleux, sceptique et cynique, où l'esprit tient lieu de tout, où le trait, le mot dispensent de la justice et de la dignité. A qui la vogue aujourd'hui? A ceux qui flattent le goût défaillant du public, étalent devant lui les plus hideuses réalités. Et parmi les producteurs de tant d'œuvres, qui n'ont que le succès d'un jour, comme elles n'ont coûté que le labeur d'un jour, parmi ces improvisateurs à l'affût du caprice public, pour lui complaire, dans le monde des lettres, où est le caractère? Pourquoi le nom d'homme de lettres n'est-il plus chez nous un nom bien porté? Sans doute, dans cette république, les grands talents, les beaux esprits, les artistes et les maîtres ne manquent pas; mais où sont l'élévation morale, la grandeur d'âme, la dignité de la vie, cette noblesse des sentiments, où le talent se retrempe, s'épure, se fortifie de l'estime? C'est, je le crois, une des principales causes de l'impuissance de nos publicistes, que cette absence de direction, de fermeté, de principes. L'homme privé n'est pas en eux à la hauteur de l'homme public, et le respect ne s'ajoute pas à l'attention qu'on leur prête. Il leur manque la force souveraine, celle des convictions profondes, chèrement acquises, ou chèrement défendues, la foi à une cause. Le degré de créance et d'influence est toujours en raison de la moralité. Un homme vénal se fait lire; je doute qu'il gagne une cause. Et si nous montons plus haut, Messieurs, quelle versatilité! Sachez-le bien : ce que nos voisins ne peuvent supporter sans irritation, c'est la mobilité de nos opinions. Quel est, parmi nous, l'homme de trente ans, qui ne connaisse un concitoyen qui, royaliste, républicain, impérialiste, ne soit prêt à devenir ce que demain exigera. Je n'insiste pas. Cela est si douloureusement vrai, que la fidélité politique, dans nos tristes mœurs, semble le fruit d'une haine, d'un mécompte; il semble qu'elle ne peut exister par elle-même, qu'un intérêt se dissimule en elle; et quand on ne la met pas en doute, on la met en scène. Les hommes d'un seul

serment sont aussi rares chez nous que les hommes d'un seul livre!

Je n'insiste pas. Convenez-en, la dignité décline aujourd'hui, et les caractères diminuent. Tout en fait foi; nos mœurs religieuses et politiques, nos lettres et nos arts, tout indique un affaissement du sens moral, une défaillance de la volonté; c'est dire, Messieurs, que si le progrès matériel est sensible, il y a décadence morale, tout aussi sensible, pour quiconque a encore des yeux pour voir, des oreilles pour entendre.

III.

Mais Dieu me garde de jeter ici aux échos un cri douloureux et vain, et d'ajouter à tant de pénibles aveux, qui sortent de partout, un aveu stérile. Je ne viens pas vous dire : La volonté dépérit, la conscience s'endort; les caractères s'en vont; et terminer par un hélas! final. Autant saluer un malade par ce compatissant adieu : Vous êtes bien mal : portez-vous bien! Non, Messieurs, j'ai plus de confiance encore en la France que de pitié pour elle; je ne la crois pas incurable. J'estime qu'il est encore pour elle un remède à cette gangrène dissolvante, à ces influences énervantes de l'ultramontanisme, du socialisme moderne et du matérialisme qui écrase et défait les caractères. Il est encore une épreuve à tenter pour la France, celle du christianisme. Je ne dis pas du protestantisme, remarquez-le bien; je me tiens plus haut. Le remède! il est pour nous, non pas dans telle ou telle forme d'Eglise, non pas dans une théologie plutôt que dans une autre : il est dans l'Evangile, librement accepté et cru par chacun, suivant les besoins de sa conscience; et par conscience, je n'entends pas, suivant une confusion trop répandue, la raison, mais le sens moral. Le remède ! il est non dans tel ou tel christianisme, mais dans le Fils de Dieu, en Jésus-Christ, ramené au milieu de nous par la foi, par la vie, par les prières ardentes de ceux qui déjà dans ce grand peuple sont siens, et par les besoins excités, par les consciences réveillées et secouées de ceux qui ne le connaissent que de nom ou que de vue, pour l'avoir aperçu quelque jour dans la crèche d'une chapelle, dans les bras d'une mère ou sur un crucifix.

Oui, Messieurs, si vous ne le sentez pas, vous le pressentez instinctivement. La conscience engourdie de notre pays ne se réveillera et ne se retrouvera qu'à la voix puissante et pénétrante du Rédempteur des âmes. Quelle autre qu'une voix divine réveillerait cette endormie, qui me rappelle ce conte du vieux Perrault, que vous connaissez tous, et qui me semble une allégorie : *la Belle au bois dormant*. Sous les apparences de la vie et de la jeunesse, tout dort, tout est mort dans ce palais splendide, que la main d'une méchante fée a touché, jusqu'à ce qu'un prince, immortellement jeune, rompe le charme maudit, nous rende tous à l'existence. Le Prince de la Vie, le Dieu des vivants ne serait-il donc plus? Ne renouvellerait-il donc plus, comme celle de l'aigle, la jeunesse

des peuples et des individus? Conscience! conscience! voilà ce qu'il faut crier sur les toits des maisons et dans les carrefours! Puisse en nous se déchaîner la tempête, au souffle de Dieu! Puisse un malaise, un ennui de mort s'emparer de nos cœurs! Puissent les aiguillons brûlants y être tournés et retournés sans pitié dans le vif. Alors sonnera l'heure du Christ. Mais hors lui, je ne sais rien, je ne connais personne pour apaiser le feu consumant, pour tuer le ver qui ronge, pour rendre la paix à qui n'a plus de paix. D'ailleurs, il faut à la conscience une direction; et où serait-elle sinon dans cet Evangile « conscience de la conscience? » A la volonté, il faut un mobile; où donc sera-t-il? — Dans l'amour? Oui, il sera dans l'amour né du divin pardon. Pour retremper nos caractères, il n'est que cette onde sainte. Ah! qu'importe, Français, que nous soyons les fils aînés de l'Eglise? Il faut être avant tout les fils aînés de Dieu, les frères de Jésus-Christ Ce qu'il nous faut, c'est bien Jésus-Christ. Arrière, la hiérarchie! à nous le Sauveur!

C'est quand Jésus-Christ aura parmi nous une famille, c'est quand il aura créé au milieu de nous des hommes de foi et d'énergie chrétienne, non plus un troupeau d'esclaves, ou une multitude indifférente, mais un peuple de bonne volonté, de serviteurs, d'amis même, que cessera la décadence morale. Tant d'âmes incertaines qui flottent, ne sachant où se poser, à ce grand nom s'arrêteront, et prendront pied dans l'Evangile. Alors nous aurons des hommes, ayant des principes, — des consciences, de la volonté, des mobiles; alors se résoudra la contradiction du vouloir et du pouvoir; alors nous aurons des caractères. Ceci n'est pas utopie. De la rencontre de Jésus-Christ avec notre peuple, au seizième siècle, est sortie une race d'hommes, qui n'a pas été dépassée en grandeur morale, en virilité. Ces chrétiens ont animé de leur esprit et transformé, à défaut du leur, ces pays où ils ont dû aller chercher la liberté de leur foi. Ils sont les pères de nos libertés modernes, ces affranchis de Christ! Pourquoi donc ce qui s'est fait ne se referait-il pas?

Le sentirais-je donc si peu, que de ne pas vous faire sentir le devoir du chrétien évangélique dans nos jours? Ah! il est grand, il est beau le programme du christianisme, et bien fait, ce semble, pour enflammer de sainte et généreuse ardeur l'homme qui se l'entend proposer! A lui de relever les âmes, d'imprimer une direction plus haute aux tendances, de retenir par la vie cette foi religieuse qui, dans toutes les Eglises, se retire! A lui de prouver qu'il y a dans l'Evangile de quoi suffire aux besoins divers, aux maladies variées des générations, une puissance éternelle de régénération et de rénovation! C'est à lui, c'est-à-dire à nous, Messieurs, qui revendiquons ce double nom (qui est un double engagement) de chrétiens évangéliques, qu'incombe cette noble mission — à nous élevés par l'Evangile dans l'exercice de la conscience, enseignés par lui à trouver la force de notre volonté dans la volonté de Dieu, saintement et librement accomplie dans l'amour! à nous qui devons être, si nous ne nous appelons

pas d'un vain nom, des individualités chrétiennes, des hommes à qui il a été donné d'avoir la vie en eux-mêmes, comme leur Maître. Etre chrétien aujourd'hui, c'est beaucoup dire, parce que le christianisme tient et touche à tout, comme il est facile de le reconnaître aux événements dont nous sommes témoins. C'est une des leçons les plus claires de l'histoire contemporaine, la religion décidant du sort des peuples, leur état social et politique n'étant que la conséquence de leur état moral et religieux. Telle Eglise, telle société. Telles âmes, tels citoyens.

Heureuse pénétration de l'influence religieuse dans tous les domaines; car par une inévitable réciprocité, si la religion touche à tout, tout aussi la touche. Qui l'aidera, sinon ce chrétien que Jésus-Christ appelle un semeur? Au milieu de ce monde, chacun de nous doit être le sel qui éloigne la putréfaction, un ferment, c'est-à-dire cette étincelle de vie qui communique la vie, ce levain qui soulève la pâte épaisse et lourde, et met en mouvement des masses jusque-là immobiles. Ainsi dans la nature la matière inerte et inanimée, se meut et s'anime tout à coup, sous l'impulsion d'un germe infiniment petit, si petit qu'il échappe à l'œil et fait croire à des générations spontanées. Les générations spontanées de la foi! quand donc reviendront-elles étonner le monde, et en même temps le transformer?

Si donc nous sommes et de Christ et de notre pays. Messieurs, une tâche surgira des entrailles même de notre amour pour le Sauveur et de notre dévouement à la patrie. Chrétiens, nous nous sentirons citoyens, solidaires pour la vie présente comme pour la vie à venir. Mille devoirs inaperçus encore se levèront devant nous. Il nous sera impossible de demeurer tranquilles au logis à savourer la paix en égoïste : elle se changera bientôt en zèle qui dévore, en activité qui déborde, en prosélytisme qui rayonne. Les anciens méprisaient l'être stérile. Honte aussi à ces chrétiens sans famille, qui n'ont pas même pour fils spirituels les enfants de leur chair! Mettons en œuvres ces talents que Dieu a confiés au moins doué d'entre nous, et dont nous lui devons l'emploi et le compte. N'enfouissons pas : faisons valoir. Nous pouvons tous beaucoup, par notre vie, cette vie trop négligée, trop abandonnée au hasard, trop déchirée de contradictions. Nous pouvons, à l'école du Fils de Dieu, devenir de fortes, d'énergiques individualités comme nos pères. Participons à ces œuvres de bienfaisance et de philanthropie qui ont besoin, pour ne pas dépérir, de la sève chrétienne; ne négligeons aucune des généreuses tentatives qui se font pour répandre la lumière : livres, écoles, bibliothèques, associations; toute lumière profite à Christ. Concourons à toutes les améliorations sociales, civiles, politiques, en montrant que parce que nous sommes chrétiens, rien d'humain ne nous est étranger. Il suffit d'un homme d'énergie à la tête d'un peuple pour l'entraîner. Messieurs, sans être à la tête d'un peuple, nous avons tous notre influence, et la plus chétive, la moins officielle sera peut-être au-

jourd'hui la plus efficace. Humbles, petits, obscurs, haut placés, illustres, tous donc à l'ouvrage dans le champ de Dieu! et si vous demandez : Où est-il ce champ? je vous réponds, en modifiant une parole de Jésus-Christ : Il n'est point ici ou là; mais vous êtes au milieu de lui. Il est où vous êtes.

Car le mal n'est pas, croyez-le bien, dans la forme extérieure de notre société, dans son organisation. Il est dans les consciences qui s'endorment, dans les volontés qui s'énervent. Il est dans le laisser aller moral, dans ce honteux renoncement à soi-même, qui n'est pas celui de l'Evangile, dans cette abdication des facultés religieuses, d'où découlent tous les abaissements. Messieurs, si vous tenez à la famille chrétienne et évangélique, ces paroles auront leur écho en vous. Vous aurez à cœur, possédant la liberté de Jésus-Christ, d'amener à son joug aisé le plus possible de vos concitoyens, de vos amis, de vos proches. Vous le voudrez, pour l'amour et la gloire de Celui qui vous a aimés le premier. Vous le voudrez aussi pour le salut et la vraie prospérité de cette France, dont le nom sonne si doux aux oreilles et au cœur de ses enfants. Vous aimerez chrétiennement cette patrie terrestre, en contribuant à ces progrès, qui bien compris, ne sont que l'avancement du règne de Dieu. Vous n'oublierez pas que se tenir à l'écart, s'abstenir, c'est se condamner, et que dans le camp ou vous servez, dans l'armée où vous combattez, nul n'a droit à la retraite, nul ne peut être considéré comme de la réserve, ou en disponibilité. Nous aurons l'éternité pour nous reposer. Vous voudrez que cet Evangile, salut pour le ciel, soit le sel de la terre, et vous travaillerez, dans la mesure de vos forces, c'est-à-dire de votre foi et de votre amour pour Jésus-Christ, à défendre autour de vous cette devise sainte, qu'il est bon de répéter, ce mot d'ordre qui contient toutes les destinées, celles de l'homme et celle du chrétien, et qui exprime tout ce que nous aimons et tout ce que nous espérons : « Evangile et liberté. »

G. Delmas.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE[1]

—

Le Rio Parana. *Cinq années dans la république Argentine*, par Madame *Lina Beck-Bernard.*

Madame de Staël a dit que voyager est le plus triste des plaisirs. Ce jugement, en prenant le mot triste dans le sens d'ennuyeux et non dans celui de mélancolique, peut s'appliquer à un très grand nombre de livres de voyages. Rien de plus triste en effet que de suivre le narrateur tout au travers d'une sèche nomenclature des lieux qu'il a parcourus, de lire des descriptions qui ne vous mettent aucune image sous les yeux et de faire effort pour se transporter dans un inconnu où rien ne vous attire. Mais il n'en est pas ainsi du charmant ouvrage dont la *Revue chrétienne* a déjà publié un fragment; rien de plus animé, de plus coloré et de plus vivant que le récit de Madame Beck-Bernard. Aux souvenirs de son voyage et de son séjour dans la république Argentine, elle entremêle les souvenirs historiques, les peintures de mœurs, les anecdotes piquantes et les digressions avec une facilité pleine de charme. Ses descriptions de la splendide nature du Sud font sans cesse tableau et l'homme n'en est jamais absent, il a toujours le principal rôle. C'est tantôt le hardi *gaucho*, qui y figure brillant et sombre à la fois, descendant des Espagnols dont il reproduit le type; tantôt, quelques fiers et mélancoliques profils d'Indiens, les derniers de leur race; tantôt une famille du pays, groupée dans des attitudes insouciantes et superbes, sur un cheval où chacun se maintient en équilibre. A tout cela s'entremêle l'étude plus sérieuse, mais faite dans un esprit large et sympathique, des ravages qu'a faits la superstition dans les âmes, et de ce que la religion toute de formes grossières de ces pays y a laissé subsister de croyances sincères. Comment lire sans être ému cette prière d'une pauvre marchande de sucreries, qui avait coutume d'allumer des cierges pour que son sucre d'orge réussît : « Père, je suis seule, vieille, pauvre, délaissée... Je te rappelle que je suis ton enfant. »

Tout dans ce livre est vivant, plein de fraîcheur et de variété. En le fermant, il est impossible de ne pas reconnaître que voyager avec son auteur est un plaisir réel et profitable. E...

Histoire abrégée de Luther et de la Réformation, par *J.-J. Hosemann.* 2e édit. Paris, 1863.

Ce n'est pas un livre nouveau que nous venons recommander aux lecteurs de cette *Revue :* l'*Histoire abrégée de Luther* en est déjà à sa seconde édition, et c'est le bienveillant accueil fait à la première qui nous vaut aujourd'hui cette édition nouvelle. Cela même est assurément la meil-

[1] Tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin se trouvent ou peuvent être demandés à la librairie Ch. Meyrueis, rue de Rivoli, 174.

leure des recommandations; nous n'en sommes pas moins heureux de pouvoir dire ici tout le bien que nous pensons de ce livre.

Son premier mérite est le vif attrait qui s'attache à sa lecture. Cet attrait s'explique sans doute par le sujet même du livre, mais il s'explique aussi et surtout par la personne et le caractère de son auteur. On y retrouve, en effet, à chaque page, l'homme derrière l'écrivain; on y sent une âme fortement saisie par la grande personnalité de Luther, et qui nous rend toute vivante la profonde impression qu'elle a reçue. Ce n'est point une histoire écrite avec la froide exactitude d'un érudit curieux et indifférent; c'est un récit toujours vivant et animé, quelquefois dramatique et saisissant, inspiré en quelque sorte par la vue même des événements qu'il retrace et tout empreint des couleurs de la réalité. De là cette vérité d'accent, cette fidélité de pinceau qui font revivre tout entière la physionomie de Luther et cette émotion communicative et entraînante qui donne à ce livre un charme singulier et un irrésistible attrait.

Comme il faut être artiste pour écrire l'histoire de l'art, il faut être un homme religieux pour faire de l'histoire religieuse; ici, comme partout, il faut aimer et il faut croire pour comprendre. Ainsi que l'a dit M. Hosemann lui-même avec infiniment de raison : « On ne comprend bien Luther que lorsqu'on partage ses convictions. » Or, ces convictions, M. Hosemann les partage et les aime : elles sont chères à son cœur parce qu'il y trouve la vie de son âme et le fondement de sa paix et de ses espérances. Voilà pourquoi il a su mieux que personne comprendre et mettre vivement en lumière le vrai caractère de Luther et de son œuvre comme de la Réformation tout entière.

La réforme religieuse du seizième siècle, comme tous les grands événements de l'histoire, a souvent attiré l'attention des historiens et provoqué les réflexions des penseurs. On lui a cherché bien des origines et on lui a trouvé bien des explications diverses : tantôt on y a vu le couronnement naturel et nécessaire de l'émancipation des esprits commencée par la Renaissance et favorisée par les progrès et les découvertes qui venaient élargir en tous sens l'horizon de la pensée et de la vie humaines; tantôt on y a vu une révolution politique et l'avénement de la société moderne succédant à la société vieillie du moyen âge; le plus souvent on a pris pour la cause essentielle de la Réforme l'une de ces mille causes qui en ont favorisé les progrès, et l'on a méconnu le principe intime et générateur qui lui a donné naissance et l'a fait être ce qu'elle a été. C'est le grand mérite de M. Hosemann d'avoir mis ce principe dans tout son jour, et d'avoir insisté avec force sur le caractère essentiellement religieux de la Réforme au seizième siècle. Il nous montre Luther, et toutes les âmes religieuses avec lui, cherchant avec angoisse une réponse à cette question redoutable : « Que faut-il que je fasse pour être sauvé? » la demandant vainement aux cérémonies de l'Eglise et aux austérités du cloître, et la trouvant enfin, apres bien des larmes et bien des combats,

dans cette parole de l'Apôtre depuis longtemps oubliée : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé. » Du jour où cette grande parole retentit avec toute sa force aux oreilles de Luther dans cette humble cellule, où il s'écriait avec larmes : « Mon péché! mon péché! » la Réformation fut accomplie. Tout le reste, — rupture avec l'Eglise romaine et fondation d'une Eglise nouvelle sur la double base de l'autorité des Ecritures et de l'indépendance à l'égard des traditions humaines, — découle de ce premier fait comme les diverses conséquences d'un même principe. Il est nécessaire, en ces jours où tant de confusion règne dans les esprits et dans les idées, où ceux-là même qui se réclament du nom des réformateurs et prétendent continuer leur œuvre méconnaissent d'une manière si étrange le principe et le but de la Réformation, — il est nécessaire de rétablir les faits et de mettre les principes en lumière; on ne saurait trop répéter aujourd'hui que la Réforme a été une œuvre d'affirmation et de foi, et non une œuvre de négation et de critique, que Luther et Calvin ont été conservateurs avant d'être novateurs, et qu'ils n'ont protesté contre l'erreur qu'après avoir proclamé bien haut la vérité. On ne saurait fonder sur une négation ni une religion ni une Eglise; ce n'est que lorsqu'on s'est établi dans la vérité comme dans une forteresse que l'on peut déclarer la guerre à toutes les erreurs qui lui font obstacle. C'est ce côté positif de l'œuvre de la Réforme que M. Hosemann s'attache à mettre en relief dans tout le cours de son livre; il y insiste et y revient sans cesse, et il a raison de le faire ; c'est là ce qui fait à nos yeux l'un des plus grands mérites de son *Histoire*.

Il a raison d'insister aussi sur un autre fait intimement lié au premier: c'est que la Réforme n'a pas fondé une religion nouvelle, mais a remis en lumière le christianisme primitif; elle n'a pas enseigné aux hommes un nouveau moyen de salut, mais elle a ramené les âmes à Celui qui est « le chemin, la vérité et la vie, » et aux Ecritures qui rendent témoignage de lui; par là elle se rattache à la vraie tradition et a pour elle la véritable ancienneté : elle n'est pas fille de Luther ou de Calvin, elle est fille des apôtres et de Jésus-Christ, et ses doctrines ne parurent nouvelles qu'à force d'avoir été oubliées. La réponse au cri de l'âme pécheresse demandant un Sauveur a été donnée, il y a dix-huit siècles, en Golgotha; il y faut revenir quand elle a été oubliée, mais il n'y a point à en chercher une autre. Que l'on trouve aujourd'hui une réponse nouvelle, et l'on aura le droit de fonder une nouvelle religion et d'enseigner un Christ nouveau. Jusque-là, la religion et le Christ des apôtres suffisent; et ils suffiront jusqu'à la fin des siècles, parce qu'ils sont la réponse éternelle que Dieu a faite aux éternels besoins de l'humanité déchue.

On n'est pas moins frappé, en lisant le livre de M. Hosemann, de la fermeté de ses principes que de la chaleur de ses convictions; on retrouve en lui un de ces chrétiens, devenus malheureusement trop rares de nos jours, qui prennent sérieusement et franchement l'Ecriture pour la règle

de leur conduite et de leur foi, et qui jugent toutes choses à la lumière de la Parole divine. De là, une fermeté de principes et une franchise d'appréciation que l'on a trop désapprises parmi nous. M. Hosemann ne connaît pas ces distinctions subtiles et ces délicates nuances mises en si grande faveur par certaines écoles de nos jours; il n'est pas de ceux qui disent : « Il n'y a que des vérités relatives. » Il croit de toutes les puissances de son âme à une vérité objective et absolue, antérieure à l'homme et supérieure à lui, que nous ne pouvons inventer et façonner nous-mêmes, mais qui peut nous être révélée du dehors, et il croit que cette vérité nous est donnée dans la Parole de Dieu. C'est là ce qui le rend fort et donne à ses jugements comme à ses principes une fermeté sévère.

C'est du point de vue de cette vérité telle qu'il la trouve dans la Parole de Dieu que M. Hosemann juge toutes choses, les événements et les hommes, les principes et leurs conséquences. C'est au nom de la Parole de Dieu qu'il blâme l'élément politique qui s'est mêlé à la Réforme, et qu'il condamne le recours aux armes soit pour combattre l'erreur, soit pour faire triompher la vérité ; il proteste contre la confusion de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle, et il confond dans une même flétrissure les égarements des anabaptistes et le bûcher de Servet. La sympathie profonde que Luther lui inspire ne fait pas fléchir la rigidité de ses principes, et il n'hésite pas à condamner la conduite du réformateur dans l'affaire du second mariage du landgrave de Hesse. — C'est dans le même esprit qu'il apprécie les diverses tentatives d'union entre les luthériens et les réformés. Il est heureux de signaler les points sur lesquels l'harmonie est parfaite entre les deux Eglises, et il reproduit intégralement les articles rédigés en commun au colloque de Marbourg ; mais il relève aussi les différences qui les séparent, et il n'est pas de ceux qui pensent qu'il faut en faire bon marché. Il désire du fond du cœur l'union des deux Eglises ; il l'appelle de tous ses vœux et l'attend de l'avenir et d'un sincère appel aux Ecritures, source commune de leur foi; mais il ne veut point d'une union achetée aux dépens de la vérité, fruit de l'indifférence et de la politique plutôt que de la communion vivante des esprits et des cœurs; et il écrit ces paroles qui valent la peine d'être sérieusement méditées : « C'est cette union dans la vérité qui peut seule glorifier Dieu et édifier vraiment les hommes. Toute autre est factice, et ne sert finalement qu'à agrandir la déchirure[1]. »

Après ces hommages que nous avions à cœur de rendre à M. Hosemann et à son livre, qu'il nous soit permis de faire quelques réserves au sujet de ce qu'il dit sur Calvin. Nous trouvons toutes naturelles les préférences de M. Hosemann pour Luther; nous avouons volontiers que nous les partageons nous-même, et que la personnalité si originale, si humaine et si sympathique du réformateur de Wittemberg nous attire davantage que

[1] *Histoire abrégée de Luther*, p. 158.

l'austère figure du réformateur genevois. Mais ces préférences ont nui au jugement d'ailleurs si impartial et si sûr de l'écrivain. M. Hosemann n'a pas vécu dans l'intimité de Calvin comme il a vécu dans celle de Luther, et il n'a pas su pénétrer, à travers la froide enveloppe qui la recouvre, jusqu'à cette personnalité forte et puissante, mais profondément humaine aussi, qui nous étonne et nous subjugue par l'union de l'humilité et de la grandeur. Nous regrettons que l'éloquent historien de Luther n'ait pas lu les *Lettres de Calvin*, récemment publiées par M. Jules Bonnet : derrière l'austère législateur de Genève, il aurait entrevu le chrétien vivant, dont l'âme tressaille des saintes joies de la foi ; à côté de l'homme de la lutte, endurci par de continuels combats, il aurait retrouvé l'homme de la vie ordinaire, dont le cœur s'émeut et souffre, l'homme qui a connu le sourire et les larmes, et dont les paroles allaient au loin conseiller et fortifier les martyrs. — M. Hosemann reproche à Calvin la tournure trop intellectualiste de son esprit, et ce reproche est fondé à quelques égards ; mais nous devons avouer que la lecture des *Commentaires* nous laisse une impression tout autre ; nous sommes frappé du caractère éminemment pratique qu'y revêt partout sa pensée ; la vérité pour lui ne se sépare jamais de la vie ; il cherche avant tout ce qui nourrit, ce qui édifie, ce qui sauve ; il est, comme on l'a dit, l'homme de la conclusion, et les attraits de la spéculation ne lui font jamais perdre de vue le terme auquel elle doit aboutir.

Mais nous n'insisterons pas davantage : de plus autorisés que nous ont assez fait pour la mémoire de Calvin. Aussi bien ne voulons-nous pas opposer un nom à un autre ; nous ne voulons jurer ni par Luther ni par Calvin ; tous deux sont de puissants serviteurs de Dieu, suscités d'en haut pour le relèvement de l'Eglise ; ni l'un ni l'autre ne sont nos maîtres ; nous n'avons d'autre Maître que Jésus-Christ, dont la parole est seule éternelle, parce que seule elle est divine. Nous nous unissons pleinement à M. Hosemann pour mettre au-dessus de tous les docteurs humains la sainte Parole de Dieu, et pour en appeler aux Ecritures comme à la seule autorité infaillible et au véritable fondement de la foi.

F. Bonifas.

Le Pays de l'Evangile. — *Notes d'un voyage en Orient, avec une carte de la Palestine*, par *E. de Pressensé*. — Prix : 3 francs.

Nous nous bornons aujourd'hui à reproduire la préface de cette nouvelle publication de M. E. de Pressensé :

« Le voyage que j'ai fait au printemps dernier en Orient me laisse d'ineffaçables impressions, une sorte de sillon lumineux dans l'esprit et dans le cœur. Les notes que je publie n'ont d'autre mérite que de conserver l'empreinte immédiate des grands spectacles qui ont passé sous mes yeux. Je ne les remanie pas et je me garde d'en tirer un livre en règle.

« Je n'ai pas fait la plus petite découverte scientifique ; j'ai tout au plus

contrôlé celles de mes devanciers. Mais ce pays de l'Evangile m'a donné une intuition nouvelle de ce glorieux passé; il m'a semblé qu'il se ranimait pour moi et que sur cette terre que je foulais, Celui qui remplit pour nous et le passé, et le présent et l'éternité, revivait, comme aux jours anciens, dans toute la réalité de son humanité divine; qu'il se dégageait aussi bien des froides brumes de la métaphysique que des nuages dorés de la légende, et qu'il se montrait à moi tel que le virent saint Pierre et saint Jean, Marie de Béthanie et la femme qui saisit sa robe ou la pécheresse qui pleura à ses pieds. J'espère reporter cette impression dans les travaux que je prépare sur la vie de Jésus, mais si ces notes de voyage, écrites pour la plupart sous la tente et devant les lieux que je décris, pouvaient en garder quelques traces qui ne fussent pas trop effacées, elles auraient atteint leur but. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, mais le soleil, par l'inépuisable variété de ses teintes, renouvelle incessamment les aspects. Ainsi en est-il de l'âme humaine; elle colore ce qu'elle contemple; elle projette son émotion, sa flamme intérieure sur les objets les plus connus. C'est ce qui m'encourage à parler de la Palestine, de l'Egypte et de la Grèce, malgré tous les beaux livres qui nous y ont transportés.

« J'ai voyagé non-seulement dans l'espace mais encore dans le temps, c'est-à-dire dans l'histoire; je n'ai pu séparer un instant les lieux que je parcourais des souvenirs qu'ils évoquaient en moi et qui leur donnaient leur principal intérêt à mes yeux.

« L'histoire des religions qui eurent leur berceau et leur foyer dans les contrées que j'ai visitées occupe donc une grande place dans ces notes, mais sous la forme brisée, accidentée qu'elle pouvait revêtir en se rattachant aux incidents du voyage.

« J'ai raconté non-seulement ce que j'ai vu, mais ce que j'ai pensé et senti, mêlant librement le présent au passé, les entretiens aux réflexions, les paysages aux jugements sur les hommes et les choses. Que si l'ennui résulte de ce mélange, je m'en console en pensant à la facilité du remède. Un petit livre comme celui-ci qui apprend si peu de chose est bien vite mis de côté, dès qu'il cesse d'intéresser les lecteurs.

« Je ferai précéder mes notes de voyage d'un rapide aperçu sur les pèlerinages en Terre-Sainte et je rappellerai les grandes divisions géographiques de la Palestine. Le lecteur aura ainsi un moyen facile de se retrouver dans la description de tant de lieux divers[1]. »

[1] Nous donnons en note la table des matières de l'ouvrage.

AVANT-PROPOS. — I. Les pèlerinages et les voyages en Terre-Sainte. — II. Des grandes divisions géographiques de la Palestine.

NOTES DE VOYAGE. — *La Basse-Egypte :* (Alexandrie; le Caire; les Pyramides; Ruines de Memphis). — *La Palestine :* De Jaffa à Jérusalem; (la ville sainte; Béthanie; le mont des Oliviers; la mosquée d'Omar; le saint Sépulcre); Bethléem; la mer Morte; Hébron; la Samarie; Sichem; le puits de Jacob; le Carmel; Nazareth et le lac de Tibériade; de Tibériade à Banias. — *De Banias à Ephèse :* (L'Anti-Liban; la perte du Leitani. Damas; Baalbek; Beyrout; Smyrne. — *D'Ephèse à Athènes :* (Constantinople; le Bosphore). — *D'Athènes à Venise :* (le Parthénon; trois jours dans le Péloponèse; Corfou). *Venise :* le retour.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 novembre.

Les conférences d'Alais. — Conséquences à en tirer. — Encore la convention du 15 septembre. — Enthousiasme chrétien du parti de l'émancipation aux élections présidentielles de l'Amérique du Nord. — La Bible de l'humanité, *par M. Michelet.*

Nous recevons la lettre suivante de M. le pasteur Goût sur les conférences pastorales d'Alais :

« Les temps où nous vivons sont trop graves, les attaques contre le christianisme trop vives, les soldats de la ligue anti chrétienne trop nombreux, pour que les chrétiens ne s'unissent pas à leur tour et ne défendent pas, d'une main vaillante, les vérités et les espérances qui sont « leurs foyers moraux, la patrie de leur âme. » La Conférence pastorale d'Alais n'avait pas pour but de se mesurer avec le scepticisme contemporain et de l'appeler en champ clos. Née à la suite d'un déni de justice, fondée pour maintenir les droits des laïques méconnus à la dernière Conférence de Nîmes, elle ne se proposait que de réunir dans une alliance commune, dans une association fraternelle les membres évangéliques de nos Eglises du Midi, pasteurs ou laïques. Ces assemblées ne tarderont pas à prendre un autre caractère. Par la force des choses, à cause de la gravité des circonstances et de tout le bruit qui se fait autour des questions religieuses, elles descendront dans l'arène et, quoique avec une autorité moindre, un appareil scientifique moins imposant, elles seront le *Kirchentag* de la France protestante, la diète du parti évangélique dans notre patrie. Les questions débattues touchent à la racine des choses, ce sont les bases mêmes du christianisme qui sont menacées, il faudra donc que les cadres s'élargissent et que les assemblées les plus humbles quittent le terrain ecclésiastique, où elles sont nées, pour entrer dans le domaine où s'agitent les problèmes religieux les plus vastes. Ce n'est pas un mal, le fondamental doit avoir constamment le pas sur le secondaire, les questions théologiques sur les questions ecclésiastiques, sans quoi l'esprit humain, perdant de vue les grands horizons, se rétrécit singulièrement. Nous appelons de tous nos vœux le jour où la Conférence évangélique du Midi ne sera que le drapeau de toutes les orthodoxies s'unissant pour combattre l'ennemi commun : le naturalisme et le panthéisme.

« Ces Conférences ont été noblement inaugurées à Alais. Cette ville aura l'honneur d'avoir été leur berceau. Elle se félicite déjà de leur avoir offert la première l'hospitalité. Plus de cent soixante pasteurs ou anciens

des Eglises réformées étaient présents. A part huit délégués des Eglises de Paris et du Nord, tous les autres membres de l'assemblée appartenaient au midi de la France, à cette région qui s'étend depuis Bordeaux jusqu'à Gap et qui est, pour ainsi parler, la terre classique du protestantisme français. En effet, c'est dans ces contrées qu'il a les plus profondes racines, et là toutes les pierres crient en quelque sorte l'héroïsme de nos pères.

« Après l'invocation du saint nom de Dieu et la constitution du bureau, M. le pasteur GrandPierre donna lecture à l'assemblée d'une lettre de M. Guizot, dans laquelle notre illustre coreligionnaire, qui couronne aujourd'hui si noblement sa carrière politique et ses grands travaux par une courageuse apologie du christianisme, faisait connaître sa sympathie pour la Conférence d'Alais et traçait en quelques paroles magistrales l'esprit de fermeté et de large charité qui devait présider à nos décisions. Cette grande voix devait ouvrir nos séances. Il lui appartenait de parler au milieu de nous, qui apprécions si vivement ses travaux et qui lui gardons une si grande reconnaissance d'avoir pris en main les intérêts de notre foi.

« Après les salutations chrétiennes, on passa à la discussion du règlement. Ce règlement doit être le drapeau de la Conférence, l'enseigne autour de laquelle nous convoquerons nos amis. Après — je n'ose pas dire de longs débats (une pensée commune animait tous les cœurs), — j'aime mieux dire, après de longs tâtonnements, on s'accorda dans cette formule dogmatique ou plutôt dans cette affirmation chrétienne : « La Conférence a foi au surnaturel attesté dans les livres inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, résumé dans le Symbole des apôtres et qui trouve sa manifestation suprême dans la personne de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme[1]. » La foi en la divinité du Christ était si profondément dans les convictions de tous que la voix de l'orateur qui proposa cette dernière rédaction fut couverte d'applaudissements. A l'occasion de cet article 3, nous assistâmes à de vives et touchantes manifestations; nous nous assurâmes que l'assemblée était unanime à regarder la sainte et divine personne de Jésus-Christ comme le foyer de la vie religieuse, comme le cœur même de l'Evangile.

« Quelque grand qu'ait été l'intérêt de la première séance, cet intérêt fut encore dépassé par les séances du second jour. C'est surtout de ces dernières séances que je répéterai le mot d'un honorable pasteur : « Nous serions trop heureux si nous pouvions photographier la physionomie de ces conférences. » Il y a quelquefois dans les grandes assemblées de ces mouvements, de ces élans imprévus qui remuent, qui enlèvent; c'est quand la parole d'un orateur trouve le mot que tout le monde attendait. Nous avons eu à Alais un de ces moments où l'enthousiasme est si grand qu'il touche à l'attendrissement et qu'il transporte les âmes dans les plus

[1] Je cite de mémoire.

hautes et les plus pures régions. On venait de relire la *déclaration de principes*, votée aux Conférences de Paris en avril, on proposait d'adhérer à cette *déclaration* par une acclamation unanime; l'assemblée se levait, quand une sainte explosion éclate, un chant se fait entendre, toutes les bouches s'y associent, et cette grande assemblée répète d'une même voix et d'un même cœur :

Gloire à Jésus-Christ, mon Sauveur,
Car en lui seul j'espère ;
Heureux celui qui dans son cœur
L'adore et le révère.

« Chacun de nous se souviendra de ce cantique, si simple et si beau, dans lequel nos âmes trouvèrent une voix, à la fois éloquente et religieuse, pour dire leur attachement au Fils de Dieu.

« Nous étions encore émus quand M. le professeur Sardinoux nous lut un rapport remarquable sur les caractères constitutifs de l'Eglise réformée. Dans un langage où les images les plus vives, quelquefois aussi les plus neuves recouvraient une pensée profonde, le savant professeur établit que l'Eglise réformée a, sur les autres communions protestantes, le privilège d'avoir fait de l'Ecriture sainte sa charte exclusive, sa règle, son fort, son bouclier, sans jamais placer au-dessus d'elle aucune autorité dérivée, soit la raison, soit la conscience, soit tout autre facteur humain. Dans une seconde partie M. Sardinoux, faisant la critique du naturalisme, n'eut pas de peine à démontrer que, sous des apparences diverses, le rationalisme a eu, dans tous les temps, la même origine : l'orgueil du moi, et qu'il à invariablement fini dans les mêmes conséquences, la négation, le renversement de toute religion. Panthéisme et naturalisme, tel est le dernier mot des évolutions de la pensée, quand la pensée refuse d'emprunter les lumières, les inspirations de la révélation chrétienne. Je ne dirai pas tout le bien que je pense de ce rapport; il est déjà sous presse ; nos Eglises l'accueilleront à coup sûr avec les mêmes sympathies que l'assemblée d'Alais.

« On demanda encore à cette assemblée de se prononcer en faveur des synodes et, sans longs discours, elle fut unanime à réclamer ce complément indispensable de notre organisation ecclésiastique, cette sage institution, tout ensemble sauvegarde de nos intérêts majeurs et rempart le plus sûr des vraies libertés. On se retira comme on avait commencé après l'invocation du saint nom de Dieu et le chant du cantique :

Gloire soit au Saint-Esprit, etc.

« Je ne veux pas oublier de dire que, pendant les deux jours que durèrent ces assemblées, nos séances furent suivies ou plutôt couronnées par des conférences de M. le professeur de Félice *sur les droits et les devoirs des laïques*. Je ne louerai pas ces discours. Toutes mes paroles resteraient au-dessous de mes sentiments. Je dirai seulement que, d'après les vœux de la Conférence, ils sont sous presse avec le rapport de M. Sardinoux et

que c'est un nouveau fleuron que M. de Félice vient d'ajouter à sa couronne d'orateur chrétien.

« Je me résume. Les Conférences d'Alais ont été les véritables assises du protestantisme du midi de la France. Elles ont écrit une grande page dans les annales de notre histoire. Elles sont la preuve que la foi chrétienne a de profondes racines dans nos corps ecclésiastiques, que les huguenots du dix-neuvième siècle sont les fils des huguenots du seizième et que s'il y a entre eux des diversités que la marche des idées ne peut manquer d'amener chez des hommes intelligents, il y a aussi entre eux cette communauté de principes qui ne sauraient périr, sans aucune transformation, dans des consciences chrétiennes. Elles ont été enfin la plus noble réfutation de ces insinuations habiles dans lesquelles on disait que si les nuances du protestantisme évangélique sont assez sages pour s'unir en face du rationalisme, elles ne pourront jamais former un corps homogène et marcher la main dans la main, dans un même sentiment d'union et de solidarité. Ces Conférences ont été grandes par leur modération autant que par leur fidélité, par leur largeur autant que par leur fermeté, par leur respect de toutes les opinions autant que par leur attachement à la vérité chrétienne. Nous nous sommes séparés joyeux et satisfaits de nous être donnés la main dans une grande et chrétienne affirmation. »

Nous n'ajouterons que quelques observations à cette lettre qui présente un si haut intérêt. Tout le monde a remarqué le souffle de largeur qui anime la profession de foi émanée de la Conférence d'Alais. L'élément d'unité est cherché non dans les définitions théologiques, mais dans le sentiment chrétien universel. Ce n'est pas la science qui parle, c'est la conscience chrétienne. Il y a là un progrès important; on évite ainsi, tout en rendant un ferme témoignage à Jésus-Christ, d'enchaîner la pensée, de la soumettre au joug d'une fausse unité et on laisse à la théologie la liberté qui lui est nécessaire pour remplir sa grande et périlleuse tâche dans la crise actuelle. Rien d'ailleurs n'est mieux fait pour montrer à l'Eglise que la question qui divise les deux grands partis dont les luttes ont aujourd'hui tant de retentissement n'est pas une question spéculative, mais qu'elle porte directement sur la foi elle-même : c'est pour le christianisme la question d'être ou de n'être pas. On trouve très ridicule d'un certain côté l'unanimité de la Conférence d'Alais sur les points essentiels de la foi, comme s'il y avait là une abdication du principe protestant. Quant à nous, nous trouvons que rien n'est plus naturel, que rien n'est plus beau qu'une telle manifestation dans un temps où tant de mains violentes ou habiles cherchent à renverser l'édifice qui a abrité pendant dix-huit siècles des générations chrétiennes. Mise en demeure de se prononcer par des attaques qui ne connaissent plus de mesure, la chrétienté évangélique se manifeste avec puissance, elle retrouve son unité au pied de la croix et dans toutes les Eglises des voix feront écho à la belle et

simple profession de foi d'Alais, bien qu'elle ait provoqué déjà de profanes moqueries.

En second lieu la récente Conférence du Midi, après avoir proclamé la vérité évangélique, a non moins explicitement consacré une portion importante de la vérité ecclésiastique. Elle a affirmé « la nécessité pour constituer une Eglise de croyances communes et déterminées, et le droit et le devoir des laïques de participer à tout ce qui touche aux intérêts de l'Eglise. » Nous voilà bien loin de l'Eglise d'Etat, de l'Eglise-école qui reconnaît comme lui appartenant tout ce que lui jette le hasard de la naissance. Nous sommes en plein dans l'Eglise-société, je veux dire dans celle qui est fondée sur le libre assentiment de ses membres à la foi évangélique, car dans une Eglise où les charges ne peuvent être que des émanations de la volonté générale il n'y a d'autre moyen de conserver au sommet les croyances communes que de les placer à la base. Vous voulez un ministère évangélique, il faut donc avoir un corps électoral qui le soit lui-même. La représentation de la société religieuse ne sera que ce que cette société est elle-même. Nulle réforme n'aboutira que celle qui prendra le mal à sa racine et mettra des conditions sérieuses à l'entrée dans l'Eglise; or il n'y en a qu'une qui suffise, c'est la profession individuelle de la foi évangélique. Tant qu'il sera entendu ou à peu près que l'Eglise a des membres-nés qui peuvent y entrer de droit à un âge convenu, tant que le catéchuménat ne sera pas radicalement transformé, le monde incrédule entrera dans la société religieuse au même titre que la fraction croyante, et les élections manifesteront cette anarchie effrayante; bonnes sur un point, elles seront détestables sur un autre; le suffrage universel ainsi appliqué sera la loterie la plus chanceuse, et la question de savoir si l'Eglise proclamera ou niera le christianisme surnaturel sera décidée à la majorité des voix. Là est le désordre foncier, incurable. Des déclarations comme celle de la conférence d'Alais tendent à le signaler et invitent à le faire disparaître. Comment il peut disparaître dans l'organisation actuelle, c'est ce que nous ignorons; mais comme les hommes de conscience et de foi qui ont mis la main à l'œuvre ne regardent point cette organisation comme de droit divin, comme ils sont décidés à se laisser guider par Dieu, on peut être assuré, qu'ils ne se laisseront arrêter par aucune considération secondaire pour fonder l'Eglise coûte que coûte sur la base des croyances communes. Déjà ils ont fait un pas bien significatif dans cette voie en fondant une Conférence décidément évangélique d'où se trouvent exclus par le fait même de la profession de foi les représentants du parti dit libéral. Qu'est-ce que cette Conférence ainsi constituée? Au fond c'est une grande séparation morale; on a déclaré à Alais que l'on ne s'entendait plus suffisamment entre les deux partis pour débattre en commun les questions ecclésiastiques ou théologiques. Cela revient à déclarer que le protestantisme réformé renferme deux Eglises opposées. Mais si ces deux Eglises ne peuvent se rencontrer dans une réu-

nion de discussion, comment peuvent-elles se rencontrer, à l'heure de l'adoration, dans la célébration du culte et de la sainte cène? Grave et redoutable question posée en fait par la Conférence d'Alais! Elle s'agite et s'agitera toujours davantage dans bien des consciences. Il y a une logique dans les événements et dans les convictions que l'on n'arrête pas à son gré. Bien peu clairvoyants sont ceux qui ne voient pas la question ecclésiastique marcher à pas de géants. Elle s'élève à la hauteur d'une question de conscience chrétienne. Il ne s'agit pas du frivole triomphe d'une opinion ou d'un parti; les plus sérieux intérêts du peuple de Dieu se débattent devant nous; ils s'agitent surtout dans le fond des âmes, qui soupirent après la délivrance sous le regard qui nous scrute jusqu'au fond.

La polémique dans la presse politique s'est concentrée pendant tout le cours de ce mois sur la convention du 15 septembre. Les dépêches de M. Drouyn de Lhuys et de M. Nigra insérées au *Moniteur* n'ont pas apporté beaucoup de clarté au débat. Cependant la convention conserve pour nous son premier caractère; elle demeure une signification en forme faite au pouvoir temporel de se suffire à lui-même d'ici à deux ans. Il nous suffit pour en être convaincu de voir quelles colères elle provoque dans le camp ultramontain; il est vrai que les imprécations de Mazzini lui font écho. Cela n'a rien d'étonnant; le fameux révolutionnaire a passé son temps à relever la cause des ennemis de l'Italie toutes les fois qu'elle était compromise. Il est incontestable qu'on s'efforcera d'atténuer, de fausser même le sens de la convention. Il se trouvera plus d'un sénateur et plus d'un général pour essayer de peser sur les décisions du gouvernement. Mais quand la convention aura été acceptée par l'Italie, quand les sacrifices qu'elle impose et dont le roi Victor-Emmanuel a pris si noblement l'initiative auront été accomplis, il ne sera pas possible de revenir sur les déclarations qui auront tant coûté à un pays déjà obéré. Pour notre part, nous regrettons la partie de la dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. Nigra, où le ministre revendique pour la France une entière liberté d'action pour le cas où le pouvoir temporel succomberait à Rome par suite d'une crise intérieure. Cette clause donne à penser que la France pourrait bien reprendre la politique d'intervention qu'elle a prétendu abandonner par la convention du 15 septembre. Cela signifierait qu'elle n'obéit à aucun principe, à aucune maxime du droit public, et qu'elle veut pratiquer la politique d'expédient. Si l'on veut rentrer à Rome, pourquoi en sortir? N'encourage-t-on pas d'avance les tentatives de telle ou telle puissance catholique pour soutenir la papauté temporelle? Espérons que cette déclaration, d'ailleurs fort vague, n'est là que pour maintenir à ces documents diplomatiques l'obscurité antique et traditionnelle dont on craint de se départir, pour mieux réserver toutes les chances de l'avenir. Qu'on n'oublie pas néanmoins que la grande politique ne peut se passer de franchise et que la meilleure tactique est de proclamer les vrais principes du

monde moderne et de s'y tenir. Quant à la question de Rome capitale, elle nous paraît secondaire. De bons esprits, de chauds amis de l'Italie ont à ce sujet des scrupules que nous comprenons. Nous signalerons à l'attention de nos lecteurs la brochure fort distinguée que vient de publier M. Rodolphe Rey[1]. Rome aurait de graves inconvénients de plus d'un genre; la conciliation avec la papauté serait rendue bien difficile dans ce redoutable *vis-à-vis*. Il y aurait telle combinaison qui laisserait au saint-père le prestige de la royauté, et la réalité de l'indépendance, tout en rattachant Rome au royaume d'Italie par un lien spécial d'une nature complexe, se prêtant à une situation à laquelle manquera toujours la simplicité. Nous ne nous prononcerons pas sur cette question très délicate. Mais ce qui importe, c'est que le despotisme clérical tombe à jamais, et cela importe surtout à ceux qui en réclament à grands fracas le maintien et ne voient pas ce que leur coûtent en dignité et en liberté les hontes d'un tel régime fonctionnant au centre même de la catholicité. Que nous font les combinaisons de la politique pourvu que la grande maxime de Cavour soit réalisée et que l'établissement de l'Eglise libre dans l'Etat libre devienne la plus précieuse conquête sociale du dix neuvième siècle!

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le sort de l'Amérique du Nord est décidé. Rien n'aura été épargné pour assurer le succès à la bonne cause. Les *meetings* se sont succédé sur tous les points du pays. L'un d'eux a été surtout remarqué; convoqué dans un petit village du Connecticut, au centre de populations rurales, il a réuni près de 6,000 assistants; rien n'était beau comme ce défilé de citoyens appartenant tous aux classes les plus laborieuses, rangés autour d'un étendard sur lequel était inscrit cette devise : *L'esclavage ou la liberté*. Les femmes avaient préparé une collation pour tous ceux qui étaient venus de loin, et facilité ainsi cette grande manifestation nationale. Ce *meeting*, ouvert par la prière, a été animé du plus ardent et du plus pur enthousiasme pour la cause de la patrie et de la liberté. On y sentait les puissantes pulsations de la conscience chrétienne. La chaire évangélique n'est pas restée silencieuse dans cette crise suprême. Le plus grand orateur du parti de l'émancipation, Henri Ward Beecher, a prononcé à l'occasion de l'élection présidentielle une de ses plus magnifiques harangues. Nous en donnons la substance. Il a commencé par déclarer qu'en abordant un pareil sujet un jour de dimanche, il croyait être l'imitateur fidèle de celui qui guérissait les malades le jour du sabbat. L'hypocrite indignation des pharisiens ne peut empêcher d'accomplir le dimanche une œuvre de salut. Or nulle œuvre n'est plus importante que celle que l'orateur entreprend. Il ne s'agit pas d'une question de commerce, de politique, de tarif, il s'agit de savoir si la nation subsistera encore, si la noble tra-

[1] *Turin, Florence et Rome. Etude sur la capitale de l'Italie et sur la question romaine.* Paris, 1864.

dition des pères sera foulée aux pieds. Personne n'a le droit de décliner sa compétence et de demeurer ignorant dans une telle question. Personne n'a le droit non plus de n'y voir que son intérêt. La vie, dit-on, a terriblement renchéri. — Je ne savais pas que le prix courant fût la mesure de nos devoirs civiques. — Les temps sont trop durs, il faut un changement. — Vous ne pouvez pas supporter de payer vos denrées à un prix si énorme, mais vous vous résigneriez au déshonneur de votre patrie. — Nous avons besoin de repos — C'est vrai, mais il s'agit de savoir si vous l'obtiendrez des mains du diable ou des mains de Dieu. — Nous sommes las. — Hé quoi! disait Jésus-Christ à ses disciples, vous ne pouvez donc veiller une heure avec moi. Le moment est bien choisi en vérité pour vous décourager quand la bannière de la liberté flotte de ville en ville et que le pays va se relever dans sa majesté et dans son unité. Vous devez suivre, dans votre détermination, les meilleures tendances de l'âge où vous vivez. Un vent de justice et de liberté souffle sur le monde, il passe sur les peuples les plus arriérés et atteint jusqu'aux îles lointaines de l'Océan, — et vous les fils de cette nation chrétienne, vous tourneriez votre visage vers une autre direction et vous serviriez la cause de l'oppression et de l'iniquité! Vous devez avoir pour seuls guides les principes de l'humanité et de la justice, dont l'Evangile de Jésus-Christ est la charte sublime. Allez donc porter ces principes à Chikago (c'est dans cette ville que la candidature de Mac Clellan a été inaugurée) et vous entendrez mille voix s'écrier : *Tolle, tolle!* nous ne voulons rien avoir à faire avec ces principes. L'orateur trace ensuite en traits de feu un parallèle entre la plate-forme de Chikago et celle de Baltimore — entre le parti de l'Union et de l'emancipation et le parti des compromis. Puis il en appelle à la glorieuse tradition de l'histoire nationale, afin de persuader à la jeune génération d'être fidèle à une si noble patrie. « J'ai horreur, s'écrie-t-il, de tout homme qui, en proposant une paix honteuse, veut déshonorer la tombe de tous les soldats qui sont tombés dans le sanglant conflit. Mais j'honore tout homme qui propose de continuer cette guerre jusqu'à ce que la nation ait abattu la rébellion et l'esclavage, de telle sorte que tout combattant mort sous nos drapeaux ait dans sa tombe un monument de gloire et que chacun de nos soldats qui aura été blessé ait dans ses cicatrices un signe d'honneur plus grand que les épaulettes et les croix et toutes les décorations du monde, — une marque de l'héroïsme qu'il aura déployé pour la plus noble cause qui puisse enflammer l'enthousiasme d'un homme! » L'orateur termine ainsi son discours : « Oui, l'esclavage sera anéanti, les hommes libres pourront parler au Sud et le ramener à nous. J'espère être l'un de ceux-là. Vous verrez cette nation mutilée se relever avec une grandeur qui sera la confusion de ses ennemis et la joie de tous ceux qui aiment la liberté, les droits de l'humanité et la cause de Dieu. Quand viendra le grand jour qui décidera de ce glorieux avenir, réunissez vos enfants et dites-leur : Dieu m'a accordé le privilege de vo-

ter pour cette consommation. Quand vous verrez l'Union rétablie avec la liberté, vous serez fiers de ce jour et vos enfants le seront aussi ; mais si vous suiviez un autre drapeau, laissez-moi vous le dire, vous en auriez une honte éternelle et vos enfants rougiraient de vous et n'oseraient regarder en face vos concitoyens. Ah ! suivez le chemin de la justice, de la liberté, marchez-y et Dieu y marchera avec vous. » Ces nobles paroles nous initient mieux que tous les développements à l'esprit qui a animé le 8 novembre le parti libéral et chrétien auquel l'Amérique du Nord devra sa délivrance et son relèvement.

Redescendons de cette hauteur, et redescendons bien bas pour juger l'une des plus tristes productions de la littérature du jour. Elle est signée cependant d'un nom illustre, du nom d'un homme doué d'un sens historique pénétrant et de la plus belle imagination, mais qui a gâté à plaisir ces beaux dons en se faisant l'apôtre d'un naturalisme ardent et mystique. Les teintes du soir sont plus pures que celles du midi, et rien n'est beau comme une lumière sereine au couchant. Voilà ce qui manque de plus en plus aux dernières œuvres de M. Michelet. Celle qui vient de paraître est un abominable outrage au christianisme, un impur blasphème. — Je ne puis trouver d'autres expressions, tout en regrettant de devoir les employer. — *La Bible de l'humanité* veut nous donner une esquisse à grands traits de l'histoire des religions au point de vue scientifique. C'est un chaos traversé de brillants éclairs; impossible de s'y reconnaître; les plus étranges confusions se rencontrent à chaque pas. C'est ainsi que l'Inde nous est présentée comme fondant la religion de la famille, tandis qu'elle aboutit à un ascétisme effréné, qui brise tous les liens naturels et aspire à l'anéantissement. La différence de l'humanisme grec et du naturalisme oriental n'est point nettement indiquée, bien que la Grèce ait inspiré de belles pages à l'auteur. Mais il n'épèle si péniblement ces premiers chapitres de ce qu'il appelle la Bible de l'humanité, laquelle comprend toutes les religions anciennes, qu'afin de mieux diffamer la Bible hébraïque et chrétienne. Il s'édifie des bizarres imaginations du *Ramayana* et des gambades du grand singe mythique qui y joue un rôle important, mais il ne trouve dans le livre des chrétiens que froid calcul propre à faire des usuriers ou *morbidezza* voluptueuse propre à énerver l'âme. Le Juif est selon lui un bèvre tremblant entre deux sillons (témoin les Maccabées). A côté « du financier Joseph et du voyageur de commerce Saul de Tarse, » la Bible « glorifie selon lui la « femelle syrienne, » l'hystérique aux sept démons qui a donné un Dieu au monde, en répandant la fable de la résurrection. Cette Bible fait des esclaves rampants et habiles et des femmes souples et rusées, entremetteuses de volupté et de religion. Telle est la part faite à nos livres sacrés dans l'histoire morale du monde. L'Ancien Testament aboutit au Cantique des cantiques qui, sous le pinceau de l'auteur de l'*Amour*,

devient une peinture obscène. Le Nouveau Testament a pour premier but la glorification de la femme, moitié dévote, moitié courtisane. Voilà le dernier mot de la religion du Christ, religion d'énervement, de langueur, dont le dogme principal, celui de la grâce, rappelle les caprices d'une belle femme. Les lauriers de M. Renan empêchaient M. Michelet de dormir. Il a pris à son devancier le trait des belles créatures qui auraient entouré Jésus, mais il en a fait de belles dames confites en une dévotion commode; il a fait plus, il a transformé Jean-Baptiste, l'homme du désert, en un rabbi facile, indulgent, dont toute la prédication se résumait dans cette parole de tendresse : « Le cœur fait tout. » L'apôtre Saint Paul a aussi son cortége féminin. Chloé, la pâle, Phébé, la brillante, Lydie, la riche et galante marchande de pourpre sont les acolytes du grand missionnaire, les prêtresses du nouveau culte; il leur assure une autorité vraiment sacerdotale, sans doute au nom de ce précepte qu'on lui a tant reproché : « Que la femme se taise dans l'Eglise! » Passons sur les insinuations de M. Michelet contre la vie intime de l'apôtre. Qu'il nous suffise de rappeler la scène qu'il suppose dans le palais de Néron. Phébé la brillante et l'intrigante y apporte un livre nouveau et fort dangereux, qui proclame l'abrogation de toute loi morale écrite ou non écrite; c'est un mauvais libelle connu depuis lors sous le nom d'épître aux Romains. Elle rencontre comme opposant près de Néron de courageux stoïciens qui représentent la justice et la conscience. La femme belle et rusée fait prédominer l'influence de son apôtre sur les sages austères qui auraient pu sauver le monde romain; celui-ci dès lors n'eut plus qu'à s'affaisser dans sa corruption. Il est vrai que ces mêmes sages ont continué à occuper les meilleures positions de l'empire, tandis que Paul et ses compagnons subissaient le dernier des supplices. Mais M. Michelet déclare que le martyre est tout à fait insignifiant; le christianisme n'en est pas moins une religion de boudoir dont le parfum subtil et mortel a enivré et perverti l'humanité. Il est temps d'écraser l'infâme qui nous est venu des antres voluptueux de la Syrie, et de fonder la religion virile du droit et de la justice.

Voilà ce livre, moins les broderies que l'on devine sur un tel thème sous une telle plume. Ce qu'il vaut au point de vue de la science sérieuse, on le voit; il mêle les apocryphes les plus décriés aux récits les plus authentiques, il bouleverse les textes, il s'en joue et les surcharge d'inventions ridicules ou libertines. Nous rougirions de le réfuter; nous nous bornons à le signaler, afin que l'on comprenne que l'impiété à ce point dévergondée et insensée est aussi bien faite pour inspirer une mortelle répulsion que le spectacle offert par Sparte à ses jeunes citoyens, quand elle voulait leur enseigner la sobriété. EDMOND DE PRESSENSÉ.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

Paris. — Typographie de Ch. Meyrueis, rue des Grès, 11. — 1864.

REVUE CHRÉTIENNE

AUX LECTEURS DE LA REVUE CHRÉTIENNE

Le temps marche et avec lui marchent d'un pas précipité les grandes questions qu'il a soulevées dans l'ordre religieux et dans l'ordre social. Le christianisme, attaqué dans son essence, est appelé, non-seulement à se défendre, mais encore à se replier sur lui-même. La lutte le dégage des éléments qui lui sont étrangers, et ce qu'on fait pour le dépouiller l'enrichit en définitive. Ainsi le mouvement de réforme intérieure est stimulé par les nécessités de la défense. Le même fait se reproduit dans le domaine de l'Eglise. Déchirée par les dissensions intérieures, sa partie vivante et croyante est appelée à s'appuyer sur sa vraie base qui est la libre union dans la foi et à méditer sur ses conditions d'existence. Les éventualités prochaines de la politique qui engagent directement, devant l'Europe, la question des relations du temporel et du spirituel, en les posant à Rome même, c'est-à-dire au point où ces liens ont formé un nœud inextricable, élargissent le problème ecclésiastique au delà de tout ce qu'on pouvait attendre.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les amis de la liberté bénissent le Dieu tout-puissant de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, et ils y voient un gage certain de la consécration prochaine de l'émancipation des esclaves. La cause libérale dans le monde entier se trouve honorée de ce grand acte accompli au milieu des douleurs de tout genre, suite inévitable d'une guerre terrible. Elle reprend confiance en elle-même ; elle reprendra bientôt un irrésistible élan jusque dans notre France, naguère si lasse et si disposée à échanger contre le repos les meilleurs biens de la vie publique. Nous sommes donc à tous égards en-

24

gagés dans l'élaboration la plus active. Le dix-neuvième siècle est sommé de serrer de plus près les questions religieuses et sociales qui s'imposent à lui en se dégageant de toute équivoque et se refusant à tout atermoiement.

Dans de telles circonstances, l'importance d'une œuvre comme la nôtre est inappréciable. Il faut que sur toutes ces questions la voix d'un christianisme ferme et libéral soit entendue, car il n'est pas une d'elles qui ne reçoive de l'Evangile sa lumière et sa vraie solution. On sait ce que nous voulons et ce que nous croyons. Profondément attachés à la foi évangélique, à celle qui ne sait pas se séparer de la folie du surnaturel, ou pour mieux dire de la folie de la croix ; persuadés qu'en dehors du Christ rédempteur il n'y a plus d'Eglise, par conséquent plus de puissance de salut pour l'individu comme pour l'humanité, et que la morale est enveloppée dans le même naufrage que la doctrine chrétienne, nous poursuivrons avec énergie une polémique incessante contre l'antichristianisme sous tous ses déguisements au dedans et au dehors ; nous le combattrons sous sa forme sceptique comme sous sa forme frivolement affirmative. Nous ne nous contenterons pas des ressources de la philosophie chrétienne ; nous demanderons aux sciences naturelles de répondre aux attaques et aux objections des écoles matérialistes qui se sont décerné devant nous un triomphe anticipé. Une part plus large sera faite à cet ordre de questions, et de précieuses collaborations nous permettront de faire face à ces nouveaux devoirs. Inutile d'ajouter que nous ne laisserons passer aucune manifestation de quelque valeur dans l'ordre littéraire et religieux. Dans le domaine ecclésiastique, nous ne nous lasserons pas de marquer le but vers lequel Dieu pousse notre société moderne, tout en tenant compte des difficultés pratiques et des lents progrès qui s'accomplissent.

Nous suivrons de très près la crise italienne comme la crise américaine, et pour les questions d'intérieur nous pousserons de toutes nos forces au développement des libertés publiques, mais en prenant la politique à la hauteur où elle se confond avec la morale, évitant toute discussion personnelle et irritante et nous préoccupant avant tout de l'éducation de notre peuple, de ses progrès dans l'instruction, dans la moralité, donnant la main à tout ce qui tend à élever son niveau et à jeter dans les masses le ferment généreux d'un libéralisme chrétien. Réveiller, développer la conscience, voilà le premier besoin de la France à tous les points de vue. La démocratie, fondée uniquement sur le droit humain, n'a pas résisté à l'orage ; elle n'a pas surtout résisté à ses propres entraînements. Essayons de donner à cette force im-

mense des temps modernes une base plus noble et plus solide : le sentiment du devoir qui implique tout ensemble le droit de Dieu et le droit de l'homme et fonde le second sur le premier. Là est le roc inébranlable. Travaillons ainsi à faire disparaître dans tous les domaines le divorce fatal entre la foi et la liberté.

Oui, nous voulons la liberté partout, — non pas la liberté fausse dont nous avons tant à souffrir dans l'Eglise et dans l'Etat, mais la liberté vraie qui est fille de l'Evangile, et qui n'est qu'un autre nom du respect religieux de la conscience. Prononcer sur toute question une parole de foi et de liberté, voilà tout notre programme ; nous sommes heureux de pouvoir le réaliser sans entraves et d'avoir le droit reconnu d'aborder virilement tous les sujets de l'ordre social aussi bien que de l'ordre religieux, surtout depuis que les deux domaines se touchent si fréquemment.

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que nous avons non-seulement conservé tous nos rédacteurs, mais que nous en avons enrôlé de nouveaux. Notre corps de rédaction est assez nombreux et assez homogène pour répondre à toutes les nécessités d'une discussion si vaste et si variée. Nous pouvons annoncer d'importants travaux d'apologétique, d'histoire contemporaine, de philosophie, de littérature, de politique générale. Nous espérons obtenir des correspondances d'Amérique, d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne. La revue du mois a pris une importance croissante depuis que nous avons pu dépasser les limites d'un journal exclusivement religieux et littéraire. Le comité de rédaction a décidé qu'une revue des livres présentant un rapide aperçu de la littérature courante trouvera place périodiquement dans notre recueil. Il a été admis en principe que cette nouvelle année serait la dernière pendant laquelle nous nous contenterions d'un format si restreint. Le nombre de nos abonnés n'a pas cessé de s'accroître. Nous avons l'assurance qu'ils sont attachés à notre œuvre, qu'ils en aiment la pensée dominante et que, non contents de nous continuer leur appui, ils s'efforceront d'étendre encore notre cercle, afin que nous puissions servir plus efficacement et dans des proportions plus larges la cause du vrai christianisme et de la liberté dans notre bien-aimée patrie.

La *Revue chrétienne* paraîtra désormais le 5 de chaque mois, au lieu du 15.

La Revue chrétienne publiera entre autres articles les suivants dans l'année 1865 :

De la vraie et de la fausse Liberté, — De la crise du protestan-

tisme dans l'année 1864, par M. E. de Pressensé, — des articles du même relatifs à la vie de Jésus.

De l'Idée de Dieu, par M. Bois, professeur à Montauban.

Marc Aurèle, par M. Pédézert, professeur à Montauban.

La Critique matérialiste, d'après l'*Histoire de la Littérature anglaise* de M. Taine, par F. Kuhn.

La Papauté temporelle et l'Italie d'après l'ouvrage de M. Arnaud (de l'Ariége), par M. Roller.

La Papauté et la France sous le Consulat, d'après les Mémoires de Consalvi, par M. Bousquet.

Justin Martyr, par M. L. Ruffet.

Souvenirs d'Espagne, par M. Jules Bonnet.

Le caractère de Jésus-Christ, par M. Roger Hollard.

Du matérialisme contemporain, par M. Jules de Seynes.

Les origines des peuples suivant la science contemporaine, — *De l'origine du langage*, par Edmond de Guerle.

Le radicalisme à Genève, par M. Rodolphe Rey.

Pourquoi la Réforme n'a pas réussi en France, par M. C. Cailliatte.

De la Poésie protestante en France, par M. Matth. Lelièvre.

Le père Lacordaire, par M. F. Frossard

Des articles de MM. Rosseeuw Saint-Hilaire, Emile de Bonnechose, Ch. Waddington, Edmond de Guerle, Rognon, Astié, A. Schæffer, etc., etc.

La Revue du mois sera faite comme les autres années par MM. Eugène Bersier et E. de Pressensé.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

LITTÉRATURE

—

ÉLOGES HISTORIQUES (*Th. Jouffroy, baron de Gérando, Laromiguière, Lakanal, Schelling, comte Portalis, Hallam, lord Macaulay*), par M. MIGNET[1].

« On veut des romans, a dit quelque part M. Guizot[2]. Que ne regarde-t-on de près à l'histoire? Là aussi on trouverait la vie humaine, la vie intime, avec ses scènes les plus variées et les plus dramatiques, le cœur humain avec ses passions les plus vives comme les plus douces, et de plus un charme souverain, le charme de la réalité. »

Ces paroles nous sont revenues en mémoire à la lecture des biographies attachantes et d'un intérêt varié que renferme le dernier volume de M. Mignet. Au premier coup d'œil jeté sur cette galerie, en présence de ces graves et imposantes figures, on croit n'avoir affaire qu'à des académiciens, dont la vie paisible et parfois monotone ne semble guère se prêter à une narration animée. On se les représente volontiers sous l'uniforme de l'Institut et à l'époque de leur plus grande célébrité, c'est-à-dire en général à un âge assez avancé, comme s'ils n'avaient pas été jeunes, eux aussi. On oublie enfin que ces historiens, ces philosophes, ces savants jurisconsultes étaient en même temps des citoyens et des hommes, et que, si l'étude leur a été un moyen efficace de conquérir la sérénité de l'esprit, elle n'avait pas par elle-même le pouvoir de les soustraire à l'action des circonstances publiques ou privées au milieu desquelles ils vécurent. Mais lorsqu'on les étudie de plus près et qu'à leur histoire officielle on ajoute leur histoire intime, le roman de leur vie, on y rencontre des événements plus ou moins dramatiques, des épreuves de toutes sortes honorablement traversées, une réalité où la poésie

[1] Un vol. in-8°, Didier et C°, 1864.
[2] Voir, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1855, la belle étude qui a pour titre : *L'Amour dans le mariage.*

ne manque pas, en un mot un genre d'intérêt fort naturel et néanmoins fort inattendu.

Aux approches de la grande Révolution française, un jeune homme étudiait au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, et s'y préparait au saint ministère. Arrêté dans ce dessein par la suppression des congrégations, il met sa plume au service des idées nouvelles de justice sociale, de liberté religieuse et civile que défend avec lui son ami Camille Jordan. En 1793, il entre comme grenadier dans la milice de sa ville natale, insurgée contre la Convention. Pris les armes à la main et traduit devant un tribunal militaire pour se voir condamner à mort, il est sauvé par un mensonge généreux et inespéré de son gardien, et s'enrôle dans un régiment de chasseurs. « Après avoir été, en moins de deux ans, séminariste par vocation, publiciste par occasion, insurgé par devoir, chasseur de la République par nécessité, » il est dénoncé et se réfugie en Suisse, puis à Naples. Rentré en France sous le Directoire, il se condamne de nouveau à l'exil pour sauver Camille Jordan dont il protége la fuite; cette fois c'est dans la ville studieuse de Tubingue qu'il trouve un asile et, mieux encore, une fiancée. Cependant l'amour de la patrie lui ayant fait reprendre du service dans l'armée, il emploie ses loisirs à composer un savant Mémoire que couronne l'Institut, et le jeune soldat, désormais reconnu philosophe, est rendu à la vie civile, à l'étude et à ses affections les plus chères. Ce philosophe à aventures, c'est le baron de Gérando, l'auteur estimé d'une *Histoire comparée des systèmes de la philosophie ancienne et moderne.*

Voici maintenant un homme dont la carrière ne fut point troublée par les orages de la politique : je veux parler de l'historien Hallam, de l'illustre auteur de l'*Europe au moyen âge*, de l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre* et de l'*Histoire littéraire de l'Europe pendant le quinzième, le seizième et le dix-septième siècle.* Sa vie, nous dit-on, fut « remplie de travaux, mais dépourvue d'événements; » et cela est vrai, si l'on ne considère que les faits qui appartiennent à l'histoire des nations; mais comment refuser le nom d'événements à des malheurs qui bouleversent une âme et qui font de la vie intime d'un savant le drame le plus douloureux et le plus sombre? Pour ma part, je n'imagine pas de spectacle plus poignant que celui de ce père infortuné qui voit mourir l'un après l'autre ses onze enfants, et qui, à dix-sept ans d'intervalle, a l'immense douleur de perdre ceux sur qui repose toute son ambition de chef de famille, au moment même où ses deux fils, ayant réalisé les promesses d'une enfance précoce et traversé brillamment les épreuves studieuses

de la première jeunesse, entraient dans l'âge viril avec la double perspective d'un bonheur domestique assuré et de succès non moins certains au barreau ou dans les lettres.

Plus loin se présente un autre historien, mais qui fut aussi un grand orateur et un homme d'Etat, et dont le nom est inscrit parmi les gloires de l'Angleterre contemporaine. Lord Macaulay, dans toute sa carrière, sut concilier une légitime ambition avec l'accomplissement de son devoir. C'était un noble caractère, et son portrait fait du bien à contempler. Quel dévouement à ses convictions ! quelle courageuse résignation à un échec plus difficile à supporter qu'à prévoir ! Quelle poésie dans ses adieux au pouvoir et à la vie publique !

Tout cela est retracé de main de maître ; mais ce ne sont pas seulement les brusques surprises de la fortune que M. Mignet excelle à décrire, c'est aussi, c'est surtout le cours calme et régulier des années consacrées à l'étude ou à la bienfaisance par les hommes de bien et d'honneur dont il a écrit l'éloge avec une si vive et si gracieuse sympathie ; et sans doute ce n'est pas un médiocre ornement pour les savantes compagnies dont se compose l'Institut que cette réunion de membres aussi éminents par les qualités du cœur que par les dons de l'intelligence, et dont les noms se présentent devant la postérité avec un cortége de belles actions, de nobles sentiments, de vertus non communes. L'éloge de ces « savants amis du bien » ressort du simple exposé de leur vie, de leurs actes et de leurs travaux.

Le volume que nous avons sous les yeux offre un autre genre d'intérêt. En étudiant chacun des personnages qui y sont si fidèlement dépeints, on acquiert une connaissance plus intime de la société où ils vécurent, de la science qu'ils cultivèrent de préférence et de la Compagnie à laquelle ils se firent gloire d'appartenir. Avec Lakanal, par exemple, on assiste à la première organisation de l'Institut, si bien défini par Daunou « *le corps représentatif de la république des lettres.* » Après avoir eu l'honneur d'en désigner les quarante-huit premiers membres, Lakanal y fut appelé à son tour, « non pour ses livres, mais pour ses actes. Il est vrai que ses actes avaient été ou de notables services rendus à l'esprit humain, ou d'utiles pensées transformées en institutions. » Avec lui encore, on suit les vicissitudes de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il était membre, et qui, après avoir été supprimée pendant un quart de siècle, rétablie par le gouvernement de Juillet, rappela l'énergique vieillard de son exil volontaire aux Etats-Unis d'Amérique, en l'invitant « à siéger au milieu d'elle, avec Sieyès, Merlin, Rœderer et Daunou, à la place qu'y laissait vacante la mort de Garat. »

L'auteur n'a garde d'oublier les changements survenus dans les institutions politiques et dont le contre-coup se fit plus d'une fois sentir dans la vie et la destinée de ses personnages. En France, il rencontre et apprécie tour à tour l'ancien régime dans ses derniers jours, la Révolution dans toutes ses phases, le Consulat, l'Empire, la Restauration, la monarchie de 1830; et, quelles que soient à certaines époques les défaillances de l'opinion et du pays, il domine les événements, les hommes et les circonstances, en leur appliquant, avec une équitable fermeté, ces grands principes de liberté, de justice et de progrès que proclama le dix-huitième siècle, que la Révolution avait pour mission de réaliser et qui, éprouvés et non affaiblis par le temps, composent encore aujourd'hui le programme de tant d'esprits généreux. Plein de confiance en l'avenir, nulle part il ne désespère de « ces libertés publiques, vœu fondamental et fin inévitable de la grande réforme de 1789, honneur et besoin de notre pays, aussi nécessaires à la bonne conduite des affaires de l'Etat qu'à la sécurité des droits des particuliers, tant de fois perdues et tant de fois recouvrées, que leur abus peut compromettre, que leur privation fait désirer, dont l'exercice outré a quelquefois donné l'injuste dégoût, mais dont l'absence instructive a constamment préparé le retour. » Cette fidélité politique dont l'éminent historien donne lui-même un si noble exemple, il la constate avec bonheur chez ses anciens confrères. C'est en effet l'un des traits qui les honorent le plus que d'avoir traversé tant de régimes divers sans déserter leurs convictions les plus essentielles. Il y a sans doute des nuances et même des degrés entre eux; il est heureux, par exemple, que l'éloge de Schelling se trouve intercalé entre Lakanal et le comte Portalis : une excursion sur le terrain de la métaphysique allemande était, sans contredit, un excellent moyen de ne pas mettre en une trop forte opposition la constance du vieux et rigide républicain qui, « n'approuvant pas tout, ne voulut être rien, » et la conduite tempérée du conseiller d'Etat, comte de l'Empire, qui, sans applaudir à aucune chute, « resta toujours fidèlement à son poste et même se laissa placer dans des postes meilleurs » sous la première Restauration, puis durant les Cent-jours, puis sous la seconde Restauration et ainsi de suite, jusqu'en 1858, ayant adopté pour devise : « le service invariable du pays dans la mobile succession de ses gouvernements. » Certes on comprend que l'auteur ait peine à retenir un demi-sourire en racontant les évolutions successives qui furent la conséquence nécessaire de ce système; car le sérieux du caractère paraît bien en souffrir quelque peu. Mais si M. Portalis accepta facilement, trop facile-

ment peut-être, certains changements de choses et de personnes, avait-il tout à fait tort de se croire fidèle à ses principes de 1789? Est-il même parfaitement démontré que l'entière indépendance de l'esprit et du caractère soit inconciliable avec certaines fonctions où l'on est le serviteur, non du prince, mais de la société ou même de l'esprit humain? Au moins doit-on admettre quelque différence, sous ce rapport, entre un fonctionnaire de l'ordre administratif et un magistrat de l'ordre judiciaire ou de l'ordre intellectuel; car il y en a aussi de cette dernière sorte, témoin ce mot ingénieux de M. Mignet, appelant Hallam « un magistrat de l'histoire. » Il est vrai que tous les régimes ne s'accommoderaient pas également d'une telle magistrature, s'exerçant au nom de la vérité et du droit éternel et jugeant, au lieu des délits de simples particuliers, ceux des princes eux-mêmes et de leurs ministres. Cela suppose un grand progrès des mœurs politiques, une pratique déjà ancienne de la liberté et tout ce que M. Mignet nous fait admirer dans l'Angleterre constitutionnelle, tout en expliquant par quels degrés et par quel rare concours de circonstances la nation anglaise a été préparée peu à peu à ce gouvernement de soi-même auquel individus et nations sont tous appelés, mais dont ils ne se montrent pas toujours capables. Ainsi, sous les noms de Hallam et de Macaulay, l'auteur sait nous donner plus d'une leçon de libéralisme, en même temps que ces deux écrivains lui fournissent l'occasion d'exposer des vues aussi profondes qu'élevées sur l'art de composer et d'écrire l'histoire.

La philosophie a la plus belle place peut-être dans ce recueil, grâce aux noms illustres ou respectés de Laromiguière, du baron de Gérando, de Jouffroy et de Schelling. Avec une lucidité parfaite et une précision qu'envierait un philosophe de profession, M. Mignet explique le développement varié de l'esprit spéculatif dans notre pays, depuis le jour où le condillacisme recrutait Laromiguière dans les rangs des doctrinaires, comme autrefois les idées de Descartes avaient conquis Malebranche parmi les oratoriens, jusqu'à cet âge de glorieux réveil où la tradition spiritualiste, reprenant le dessus, trouva dans Maine de Biran et Royer-Collard, puis dans MM. Cousin et Jouffroy des interprètes dignes d'elle et capables de lui assurer la victoire. Mais où le lecteur est véritablement émerveillé, c'est lorsque, prenant congé de ces grands maîtres de la pensée et de la parole en France, l'auteur traverse hardiment le Rhin, va d'université en université, de Kœnigsberg à Iéna, d'Iéna à Wurtzbourg et à Murich, et de Munich à Berlin, observe et décrit les phases de la spéculation germanique depuis Kant jusqu'à nos jours et y marque

d'un trait si sûr la place et le rôle de Schelling. « On a comparé, dit-il, les philosophes allemands allant à la recherche de la vérité, aux Israélites s'avançant vers la terre promise, précédés d'une colonne de feu qui les guide dans la nuit, entourés d'une nue qui les cache pendant le jour. Pour apercevoir la lumière vers laquelle ils se dirigent, il faut traverser les ténèbres au sein desquelles ils s'enveloppent. Si l'on ne pénètre au milieu d'eux, on ne peut ni saisir, ni suivre leur marche, et, lorsqu'on y entre, on court le risque, en participant à leur lumière, de tomber dans leur obscurité, de voir au dedans et de ne pas faire voir au dehors. Essayons cependant de percer la nuée, sans la laisser se refermer après s'être ouverte, et rendons, s'il est possible, les conceptions allemandes accessibles à des esprits français. » Comment le spirituel écrivain s'est-il acquitté de cette tâche délicate? Ici je ferme son livre, et, repassant mes souvenirs, je revois en pensée la séance de l'Institut, où fut prononcé l'éloge de Schelling et où le public du dehors, tout surpris et tout aise de voir si clair en pareille matière, éclata en applaudissements unanimes, sans attendre que le signal lui en fût donné par le docte aréopage de la littérature française. Certes, si ce brillant tableau de la philosophie allemande, si les autres études qui le précèdent ou qui le suivent intéressent les lecteurs de M. Mignet autant qu'ils ont captivé ses auditeurs, il n'est pas difficile de prédire le succès d'un livre où les sujets les plus divers sont traités avec tant de charme, alors même que l'auteur n'a d'autre intention que de contribuer en quelque mesure aux progrès de la science.

CHARLES WADDINGTON.

HISTOIRE RELIGIEUSE

—

PIETRO PAOLO VERGERIO

2e ARTICLE[1].

Vergerio ne fut point choisi pour aller notifier aux alliés de Smalcade, la convocation du concile à Mantoue. Un Flamand, Pierre van der Vorst, évêque d'Acqui, fut chargé de cette mission difficile. Ennuyé d'une nonciature qui astreignait à de constants déplacements, Vergerio avait renoncé à sa légation en Allemagne, aussitôt après son retour, et reçu, en récompense des services qu'il avait rendus à l'Eglise, l'évêché de Madruss en Croatie[2] (5 mai 1536). Quelques mois plus tard il devenait évêque de Capo d'Istria sa patrie. Connu de la plupart de ses diocésains, il fut accueilli avec de grandes démonstrations de joie. Il faut l'entendre raconter vingt ans plus tard, dans ses *Rétractations*[3], avec quelle solennité s'accomplirent les diverses cérémonies de son ordination et de son installation, avec quel soin il accomplit dès lors toutes les pratiques de l'Eglise; mais il faut entendre aussi ses contemporains nous dire, avec quelle ardeur il se livra à l'étude des lettres sacrées, enseignant son troupeau par la parole et par son exemple. « Elevé à l'épiscopat dans sa ville natale, et retourné dans sa demeure, écrit Divus[4], il fit de grands progrès dans l'étude des saintes lettres qu'il avait toujours aimées. » — « Il paissait tellement son troupeau par la parole et par l'exemple, ajoute Ughelle, que ses aînés dans

[1] Voir la *Revue chrétienne* du 15 septembre 1864.
[2] Papadopolus : « Episcopatum Madrusiensem titulo tenus præ se ferebat. »
[3] *Retrattatione, riformata e ristampata.* Tubingue, 1558.
[4] Andr. Divus : « Demum ornatus episcopatu patriæ tuæ, demum reversus, otio frueris honesto, et in sacrarum litterarum studiis, quarum semper amore flagrasti, libentissime conquiescis; imitatus videlicet majores tuos, in primisque doctissimum et eloquentissimum virum P. P. Vergerium, cujus tu et nomen et virtutem refers. »

l'épiscopat devaient admirer une piété si avancée, dans un homme si jeune encore. »

En 1540, Vergerio fit un voyage en France, en compagnie du cardinal Hippolyte d'Este, et demeura quelque temps à la cour de l'aimable et pieuse Marguerite de Navarre. L'année suivante il assistait à la conférence de Worms, selon les uns au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, selon d'autres comme envoyé secret du pape[1]. Un fragment d'une lettre de l'évêque de Capo d'Istria, écrite quelques années plus tard, favoriserait cette dernière opinion. « Paul III, écrit-il, n'a épargné ni ruses, ni argent, ni machinations coupables pour faire échouer le colloque. Qui le sait mieux que moi qui y ai assisté, agissant encore alors comme un aveugle, comme un impie, comme un Saul. »

Vergerio prononça dans le colloque un discours fort remarqué, sur la paix et l'unité de l'Eglise (1er janvier 1541). Il soutint, en opposition aux protestants qui demandaient un concile national, la convocation d'un concile général, et Sleidan va jusqu'à prétendre que Vergerio contribua pour beaucoup par ce travail, qu'il fit aussitôt imprimer et répandre, à la rupture de la conférence. Ce discours, devenu fort rare et que M. Sixt a traduit presque en entier dans sa belle monographie, est pénétré d'une noble spiritualité. Evidemment Vergerio était encore sincèrement et étroitement attaché à l'Eglise romaine lorsqu'il le prononça, amis et adversaires en conviennent; cependant il respire un parfum d'élévation, de paix et de charité, qu'on n'était point habitué à rencontrer jusque-là dans les productions de la hiérarchie romaine. Défenseur convaincu de l'unité romaine, Vergerio, sans qu'il s'en doute peut-être, avait déjà subi l'influence du protestantisme, et quand bien même il prétend que la lutte avec la Réforme n'est qu'une guerre de mots qui n'en valent pas la peine, et que le luthéranisme est une source de malheurs indicibles, qu'on aurait dû dès longtemps tarir, il a déjà été blessé au cœur par cet esprit nouveau qui avait fait les Mélanchthon et les Luther. A Rome on ne s'y trompait pas, et le pieux évêque de Capo d'Istria allait s'en apercevoir. Le colloque ayant été dissous par l'Empereur, Vergerio partit pour Rome, où il

[1] Sarpi, *Hist. du Concile de Trente*, t. I, p. 169 : « Verger, évêque de Capo d'Istria, vint aussi au colloque, non comme ministre du pape, *quoiqu'en* effet envoyé par lui, mais avec le caractère d'envoyé de France, pour servir plus utilement le pape sous un nom étranger. » — Cependant, ajoute Le Comayer, Pallavicin prétend que la chose est absolument fausse, et même impossible, parce que dès lors ce prélat avait été rendu suspect à Rome par les rapports désavantageux qu'avait faits de lui le légat Aléandre au pape. Cette raison, toute forte qu'elle fût pour empêcher de l'employer avec un caractère public, pouvait cependant ne l'être pas assez pour empêcher de se servir de lui secrètement, non comme d'un homme de confiance, mais comme d'un instrument secret, propre à être désavoué en cas qu'il n'agît pas comme on le désirait.

arriva le 25 janvier. Le pape le reçut avec froideur. Le cardinal Aleander l'avait en effet accusé auprès de Paul III, par lettre secrète, en date du 12 mars 1539, d'avoir parlé d'une manière irrévérencieuse du siége apostolique et proféré contre lui des menaces, d'être même lié d'amitié avec les luthériens[1]. Vergerio reçut cette terrible révélation de la bouche d'un de ses intimes amis, Ginuccio, membre du sacré collége. Epouvanté, il partit en hâte pour Capo d'Istria afin de s'y justifier, en mettant la dernière main à un ouvrage qu'il avait commencé *Contre les apostats allemands*. Des bruits vagues de méfiance vinrent l'assiéger jusque dans sa retraite. Malgré ses protestations, ses amis même le soupçonnaient. Le cardinal Bembo qui lui avait témoigné autrefois tant d'amitié écrivait à son sujet (1er février 1542) : « J'ai entendu dire de cet évêque certaines choses qui, si elles sont vraies, sont bien honteuses. Non-seulement il a dans sa maison les portraits des luthériens, mais aussi dans les procès de quelques citoyens, il favorise en toutes circonstances un seul parti, qu'il ait tort ou raison, et accable les autres[2]. » Cependant on se trompait ; Vergerio était encore à ce moment un bon et sincère catholique, car dans une lettre qui accompagnait l'année suivante un manuscrit qu'il envoyait à Scipion Castanzo, on lit ces mots : « Je te prie de retrancher tout ce qui pourrait s'y rencontrer de contraire aux principes de la sainte Eglise[3], et plaise à Dieu que tous ceux qui liront ces lignes soient réchauffés dans leur amour pour elle[4]. »

Néanmoins, comme nous avons déjà dû le remarquer, des germes de la vérité évangélique déposés dans l'âme de l'évêque de Capo d'Istria, devaient en s'y développant ébranler sa foi à l'autorité absolue de l'Eglise romaine. Vergerio avait dès longtemps accepté le dogme central de l'Evangile, celui de la justification par la foi. Avec Gaspar Contarini et le cardinal Pole, membres l'un et l'autre du sacré collége, avec Frédéric Fregaso, archevêque de Salerne, et Marco Antonio Flaminio, il croyait que « la loi chrétienne consiste à croire à la Parole de Dieu et spécialement à l'Evangile, que l'Evangile n'est autre chose que le message d'une bonne nouvelle apporté à toute la terre par les apôtres, et dans lequel nous apprenons que le Fils

[1] Pallavicini, *Istoria del Concilio di Trento*, lib. IV, c. XII, 11 : « Il cardinal Aleandro haveva ammonito (a 12 di marzo 1539) segretissimamente il pontefice, come il Vergerio parlava con poco onore della sede apostolica, minacciava contra di essa, e teneva amicizia con Luterani ; del che allego per testimonii il nunzio Morone, e quel di Vinezia. »

[2] Bembo, *Opera*, t. IX, p. 294, dans Mac Cree, *Histoire de la Réforme en Italie*, p. 152.

[3] « Ogni minima cosetta che non fosse conforme alla intentione della Chiesa. »

[4] « Di svegliar chi li leggera all' amore della santa Chiesa. »

de Dieu, en s'incarnant, a satisfait à la justice divine pour tous nos péchés, et que quiconque croit à cette bonne nouvelle obtient le pardon général de ses fautes et sort du royaume de ce monde pour entrer dans celui de Dieu[1]. » Qu'on lise les lettres si touchantes et si chrétiennes qu'il adressait pendant son séjour en France (1540) à Vittoria Colonna, marquise de Pescara, et les détails qu'il lui donne, ainsi qu'à Luigi Alemanni sur la vivante piété de la reine de Navarre ; qu'on l'entende exhorter le jeune Camilla di Valenti de Mantoue à étudier le latin pour pouvoir lire les saintes Ecritures, « afin d'y trouver la vérité, une douce nourriture pour son âme, et la plus parfaite et la plus solide des gloires ; » qu'on lise encore sa lettre à Ottonella Vida, où, quand bien même il le félicite d'avoir combattu un prédicateur de Lubiano, qui avait annoncé publiquement le « luthéranisme, » et qu'il se réjouisse qu'en France, « on détruise par le feu la marchandise saxonne, » on entend néanmoins le cri d'une âme réveillée qui comprend toute l'importance du salut[2], et l'on en conclura qu'un travail s'opérait dans son âme, et que si Vergerio n'eût cru à une réforme possible de l'Eglise romaine, il en fut sorti plus tôt[3]. Trois ans après son entrevue avec Marguerite de Navarre, il se rappelait encore la conversation qu'ils avaient eue, et il lui disait dans une de ses lettres (15 décembre 1543): « Qu'elle est vraie la doctrine que Dieu justifie ses élus *par grâce*. Jusqu'à mon dernier jour, je me souviendrai de ce que m'a dit Votre Majesté, car vous avez parlé sur ce sujet mieux qu'aucun homme que j'aie jamais entendu dans d'autres contrées[4]. »

Nous voici donc arrivés lentement au point culminant de la lutte intérieure qui se livrait dans l'âme de Vergerio. Résistant au cri de sa conscience, il veut porter un grand coup à la vérité, et c'est la vérité qui le vaincra. Nouveau Saul en route vers une autre Damas, tourmenté lui aussi par un aiguillon qui le fait

[1] Comparer avec Mac Cree, *Histoire de la Réforme en Italie*, p. 188-202, et Jules Bonnet, *Aonio Paleario*, p. 106-117.

[2] « Oui, quand je place dans l'un des bassins de la balance la gloire que peut me procurer l'étude et dans l'autre quelques mots d'un certain livre, je m'aperçois aussitôt que c'est ce dernier plateau qui est le plus lourd. Et ces mots, quels sont-ils? « Quid prodest homini, si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? » (Que servirait-il à un homme de gagner le monde entier, s'il fait la perte de son âme?) — Que penses tu de ces paroles, Vida? Ne crois-tu pas qu'elles sont d'un grand poids? Les trouve-t-on dans la bouche de Tullus, de Caton ou d'Aristote? Oui, réfléchis : que pourrions-nous donner en échange de notre âme?

[3] Voir ses *Lettres* dans le grand ouvrage de M. Young, *The Life and Times of Aonio Paleario*, t. II, 356-364.

[4] « Quanto e vera quella dottrina, che Dio gli suoi eletti giustifichi per gratia. Della qual dottrina anchora servo memoria, e la servaro piu che io vivo, di haver udita alcuna fiate parlare Vostra Maesta tanto bene, quanto io habbia anchora udito alcuna altra persona di malte, che in diverse provincie ne ho udite.

souffrir, c'est à l'heure où il se prépare à détruire ses prétendus adversaires que des écailles tomberont de ses yeux et qu'il contemplera la vérité...

« Contemplez en ceci, écrivait-il plus tard à ses anciens diocésains, la bonté, la fidélité et la miséricorde de notre Père céleste, qui fait tourner toutes choses à notre bien, comme j'en suis moi-même le témoin. Fortement soupçonné d'avoir embrassé la doctrine luthérienne, pour avoir été longtemps légat du pape en Allemagne, poursuivi même par l'inquisition, je voulus confondre mes détracteurs, en publiant un livre contre la doctrine luthérienne (comme on l'appelle) et ses adhérents. Je me mis donc à l'œuvre avec une grande ardeur, et j'y consacrais beaucoup de temps et de peine ; mais comme j'examinais avec soin et que je pesais scrupuleusement les passages de l'Ecriture invoqués par les adversaires du pape, mon cœur et mon intelligence s'ouvrirent peu à peu à la lumière, si bien que je changeai d'avis sur presque tous les points et que je fus vaincu dans ma conscience par la vérité. Apprenez et reconnaissez que, comme Paul avant sa conversion, je voulais résister à l'aiguillon et combattre la vérité invincible et le Christ, Fils de Dieu.....

« Père tout-puissant, qui es dans le ciel, à toi soit honneur, louange et gloire jusque dans l'éternité, de ce que, dans le temps même où j'étais ton plus ardent ennemi et que je m'élevais contre toi par un travail impie, tu m'as accordé, par pure grâce, le précieux don de la foi. Oui, sois loué de ce que tu m'as révélé ton bien-aimé fils Jésus-Christ, notre Seigneur ; sois béni de ce qu'en lui je suis devenu ton enfant, et de ce que, par l'Esprit, j'ai obtenu les arrhes de l'héritage de ton bienheureux royaume éternel[1]. »

Une fois arrivé à cette pleine possession de la vérité, Vergerio ne cacha point ses convictions nouvelles, et il mit aussitôt en pratique la parole apostolique : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. »

La première personne à laquelle il communiqua ses expériences spirituelles fut son frère Giovanni Battista, évêque de Pola. Battista fut d'abord fort embarrassé de cette ouverture. Il fit même entendre à son frère des reproches fort amers, l'accusant de fomenter l'hérésie et de travailler à la destruction de l'Eglise ; mais Vergerio le supplia avec tant d'instance de comparer, la Bible à la main, les doctrines de l'Eglise avec celles de l'Evangile, que, cédant à ses instantes prières, il étudia les Ecritures et se convertit lui-même à la doctrine protestante.

[1] *Rétractations*, D. I, dans Sixt, Petrus Paulus Vergerius, p. 100, 101.

« C'est la plus pure vérité, écrit plus tard Pierpaolo dans ses *Rétractations*, que mon pieux et bien-aimé frère l'évêque de Pola est arrivé peu après moi, et par mon moyen, à la connaissance de l'Evangile, qu'il a aimé de tout son cœur et qu'il a prêché à Pola et dans tout son diocèse. »

Les deux frères se concertèrent alors pour éclairer leurs troupeaux, instruire le peuple sur les principaux articles de l'Evangile et arracher les esprits à ces cérémonies pompeuses et à ces exercices corporels dans lesquels ils faisaient consister toute la religion. Bientôt la parole de vie pénétra dans toutes les classes de la société. Des familles entières, des religieux, des prêtres, des chanoines se convertissaient à la foi nouvelle ; de sorte qu'avant l'année 1546, une grande partie des habitants de l'Istrie avait embrassé la Réforme et fait des progrès considérables dans la science de la doctrine chrétienne.

A peine les lueurs éclatantes de l'Evangile resplendissaient-elles au milieu des ténèbres profondes de l'Istrie, que déjà de vagues rumeurs venaient avertir les deux frères qu'ils auraient à supporter en commun l'ignominie de la croix de Christ. Les moines, irrités de la grande sévérité de mœurs de Vergerio, et indignés de ce qu'il traitait de folie les légendes de saint Antoine, de saint Roch, de saint Georges et de Christophe, épiaient le moment de tirer vengeance de leur évêque. Deux moines franciscains se firent les instruments de la haine commune, en dénonçant Vergerio auprès de Della Casa, légat du pape à Venise. « L'Istrie, lui dirent-ils, se convertit tout entière au protestantisme, grâce aux efforts de l'évêque de Capo d'Istria, et déjà l'on n'invoque plus saint Roch contre la peste, ni saint Antoine contre la rougeole. Il s'agit de prendre de promptes mesures, si l'on veut arrêter les progrès naissants du luthérianisme. »

C'était vers la fin de l'an 1545.

A l'ouïe de ces dénonciations, le légat envoya son secrétaire Schiavone à Capo d'Istria, afin d'y faire une enquête. Les dépositions qu'il reçut de nombre de témoins furent d'une telle gravité que Della Casa chargea une commission de poursuivre l'affaire selon les formes à Pola et à Capo d'Istria. Annibal Grisone, homme violent, fut placé à la tête de la commission inquisitoriale. Il était assisté de Busdrago, auditeur du légat ; de l'inquisiteur Fra Marino, du fiscal Bucello, du prêtre Bartolo et d'autres sicaires. En quinze jours, la commission interrogea plus de quatre-vingts témoins.

Annibal Grisone se montrait le plus infatigable de tous. Partout il faisait entendre du haut de la chaire la bulle du pape, qui enjoignait à tous les fidèles, sous peine d'excommunication, de

dénoncer les individus soupçonnés d'hérésie, et de remettre les livres prohibés qu'ils pouvaient avoir entre les mains. Il promettait de traiter avec douceur ceux qui confesseraient leur faute et en imploreraient le pardon, mais il menaçait de condamner aux flammes ceux qui, cherchant à dissimuler leur crime, pourraient en être convaincus. Non content des dénonciations publiques, il allait dans toutes les maisons faire une perquisition des livres proscrits. Si l'on s'accusait d'avoir lu le Nouveau Testament en langue vulgaire, il commandait de s'abstenir désormais de cette pratique dangereuse, sous peine des plus sévères châtiments. Les riches étaient soumis à une pénitence particulière et les pauvres à une rétractation publique. Il n'y eut d'abord qu'un petit nombre de gens timides qui consentirent à accuser eux ou leurs amis; mais, à la fin, la terreur s'empara de la multitude, et chacun eut à craindre que son voisin ne le prévînt dans la déclaration qu'il voulait faire de ses propres erreurs. Les liens du sang et de la reconnaissance furent brisés : le fils sacrifia son père, la femme son époux, et le client son patron.

Un jour de fête solennelle, Grisone, profitant de l'agitation qui régnait dans les esprits, monta en chaire dans la cathédrale de Capo d'Istria, et après avoir célébré pompeusement la messe, il harangua ainsi la multitude :

« Vous voyez les calamités qui vous affligent depuis quelques années : vos moissons, vos oliviers, vos vignes ont péri successivement ; vos troupeaux ont été frappés; il n'est aucun de vos biens en général qui n'ait souffert quelque dommage. Quelle est la source de tant de malheurs ? C'est votre évêque, ce sont les hérétiques qui habitent au milieu de vous. N'attendez aucun soulagement à vos peines, jusqu'à ce que les coupables aient subi leur châtiment. Que ne courez-vous les lapider[1] ? »

Vergerio et son frère Battista furent cités à comparaître, à Venise, devant le légat Della Casa et le patriarche d'Aquilée. Ils protestèrent contre cet acte illégal, en répondant « que des évêques n'avaient pas le droit de juger d'autres évêques, » et en appelèrent au concile réuni à Trente. Mais telle était la fermentation de la populace de l'Istrie, que Vergerio crut devoir se cacher[2]. Il se réfugia à Mantoue, auprès de son patron le cardinal Gonzaga, qui ne tarda pas à le congédier, par suite des représentations de Della Casa. Vergerio se rendit alors au concile de

[1] Mac Cree, *Histoire de la Réforme en Italie*, p. 252, 253.

[2] Au milieu de cette confusion mourut l'évêque de Pola : on soupçonna qu'il avait été empoisonné. Un ouvrage de cet évêque fut publié plus tard par son frère, sous ce titre : *Espositione e parafrasi sopra il salmo CXIX di M. Gio. Battista Vergerio, vescovo di Pola, data d. 6 gennaja* 1550.

Trente pour s'y justifier lui-même ou, suivant d'autres écrivains, pour réclamer sa place dans cette assemblée. Le pape l'y aurait fait arrêter, mais comme il affectait de désirer la présence des protestants dans le concile, il craignit que cette mesure n'autorisât à dire que cette assemblée n'avait pas été libre. Pour éloigner de Trente un homme qui leur semblait dangereux, les légats du pape convinrent d'ajourner les sommations qui lui avaient été faites de se rendre à Rome, et renvoyèrent au nonce l'examen des accusations dont il était l'objet. Vergerio sut se défendre avec assez d'adresse pour prolonger ce procès pendant deux ans, au bout desquels on lui défendit de retourner dans son diocèse[1]. Il se retira d'abord à Riva, au bord du lac de Garde, puis à Padoue.

II.

Au moment où l'exilé arrivait dans cette ville fameuse (1548), il la trouva profondément remuée par la présence d'un homme dont les tortures morales préoccupaient tous les esprits. Un jurisconsulte distingué de Citadella, Francesco Spiera, après avoir embrassé la Réforme, avait renié publiquement sa foi; et dès lors se sentant maudit de Dieu, un inexprimable désespoir s'était emparé de son cœur. Sa famille l'avait amené à Padoue, dans l'espoir qu'il y trouverait la guérison, soit par les soins des médecins habiles, soit par un miracle de saint Antoine. Il habitait la rue Saint-Léonard, dans laquelle Vergerio descendit. A peine ce dernier eut-il eu connaissance de l'état de cet infortuné, « qu'il se sentit pressé d'aller le visiter et de chercher à le consoler[2]. » La vue de ses tortures et de son désespoir firent une impression si vive sur son esprit, qu'il ne quitta presque plus le chevet de son lit, jusqu'au moment où ses parents humiliés par le concours d'étrangers qu'attirait l'état mystérieux de l'infortuné, le reconduisirent à Citadella[3].

L'intérêt manifesté par Vergerio au malheureux renégat parut étrange à la hiérarchie romaine. On se demandait pourquoi, au

[1] Sarpi, *Histoire du Concile de Trente*, t. I, p. 274, 275. On conserve encore à Venise les actes du procès de Vergerio.

[2] Vergerio, *Apol.*, p. 125 : « Illico me Deus mentem admonuit, ut hunc invisserem, consolarerque. »

[3] Voir, pour plus de détails sur la vie et les souffrances de Spiera l'article de la *Revue chrétienne* du 15 juillet 1862 : « Francesco Spiera, un récit du temps de la Réforme en Italie. »

lieu d'obéir aux ordres du pape, qui lui enjoignaient de se rendre à Rome, il avait consacré tant de peines et de veilles relever le courage de cet infortuné.

Vergerio fut contraint de se justifier.

Il le fit dans une remarquable apologie adressée à N. Rotta, évêque suffragant de Padoue, le 13 décembre 1548. C'est le morceau le plus beau que nous possédions de lui. Il rapporte d'abord les circonstances qui l'avaient amené à Padoue, et comment il était entré en relation avec Francesco Spiera. Ce dernier, accusé de luthéranisme six mois auparavant, l'avait publiquement abjuré, et s'était trouvé dès lors privé de toute paix.

« Cela me parut horrible, continue Vergerio. Je cherchai dès lors à consoler de mon mieux cet infortuné, et rentré dans ma demeure, je suppliais Dieu de le consoler, quoique je ne sois moi-même qu'un pécheur, et je me mis à chercher des passages de l'Ecriture qui pussent relever son courage abattu. Le lendemain je le suppliai de ne point persévérer dans son endurcissement et de ne point douter de la miséricorde infinie de Dieu. Je remarquais bien cependant que toutes mes paroles étaient inutiles, mais plus il s'endurcissait, plus aussi croissait ma compassion pour lui, plus mes prières devenaient instantes, plus je réfléchissais au moyen d'agir puissamment sur son cœur. Je ne crois pas mériter de reproches pour de si louables intentions. S'il est de notre devoir, comme confesseurs de Jésus-Christ, et surtout comme évêques, de visiter les malades et de secourir les pauvres dans leurs afflictions, si, en négligeant une telle tâche, nous foulons aux pieds un commandement précis du Seigneur, ne devons-nous pas bien plutôt secourir ceux qui souffrent dans leur âme et qui sont encore séparés de Dieu? Et ici ne m'objectez point la cause de l'infortune de Spiera: il suffisait qu'il se trouvât dans un état qui exigeât un prompt et vigoureux secours, pour que je m'approchasse de lui. J'estime que rien ne devait m'arrêter d'agir sur l'esprit de cet homme; je prétends, au contraire, que, toute affaire cessante, je devais m'en occuper d'une manière toute spéciale. N'était-il pas réellement cette brebis perdue et tombée dans la gueule du loup, dont parle le Seigneur, et ne nous dit-il pas qu'il faut, pour la chercher, laisser les quatre-vingt-dix-neuf autres au désert? On ne refuse point les secours de l'Eglise aux condamnés à mort, et on ne les aurait point accordés à un homme qui, après son abjuration, avait été réintégré dans tous ses droits civils? Quand bien même on devrait exécuter les menaces dont le bruit est venu jusqu'à moi, je te déclare ici sans détour, que je suis prêt à supporter volontiers tous les supplices que l'on voudra me faire endurer. Que la

volonté de Dieu se fasse. Oui, alors même que des angoisses de tous genres devraient fondre sur moi, je ne reculerais point d'épouvante, je les accepterais au contraire avec joie, parce qu'elles me frapperaient pour avoir suivi l'ordre de Jésus-Christ, qui nous a dit : qu'il faut consoler et visiter ceux qui sont affligés, et parce que j'ai glorifié la miséricorde de Dieu et proclamé son très saint nom. Si donc c'est au cachot ou à l'échafaud que tu me destines, j'accepte ta condamnation. Mais souviens-toi que tu ne pourras faire que ce que le Seigneur te permettra d'accomplir. En tout cas, je suis certain que le sang et les cendres des croyants sont la semence de l'Eglise et augmentent la gloire de Dieu, comme la rosée fertilise le champ qu'elle arrose de sa bienfaisante fraîcheur.

« Si l'on me conduit au bûcher et qu'on m'y lie devant tout le peuple, je n'y serai point brûlé comme un criminel ni comme un meurtrier, ni consumé comme un évêque convoiteux du gain déshonnête et prévaricateur, mais pour avoir accompli quelques-uns des devoirs d'un pasteur fidèle, et pour m'être efforcé de ramener au bercail une pauvre brebis égarée et désespérée ; oui, on me brûlera parce que j'aurai cherché à répandre le plus possible dans le monde le récit du jugement effroyable exercé par le Seigneur sur un malheureux qui l'aurait renié. Je ne me permettrais pourtant point de tenter Dieu, car j'ai la certitude que je ne suis point destiné, pour le moment du moins, à mourir dans les flammes ; et cependant, je dois le dire, mon âme est pénétrée d'une telle ardeur que souvent je me sens pressé de me rendre auprès de toi ou du légat à Venise, et de lui crier à travers sa porte : « Me voici ! où sont vos prisons, où « sont vos bûchers ? Assouvissez enfin la fureur qui vous anime « contre moi ; livrez-moi au flammes pour la cause de Christ, « puisque j'ai été assez heureux pour ranimer le courage de l'in- « fortuné Spiera et publier à la face du monde ce que Dieu voulait « que l'on publiât, afin que la vérité reconnue ne fût ni cachée, « ni voilée, ni assombrie ! » Oui, souvent, je le répète sans crainte, j'éprouve le besoin de venir te dire en face que Dieu commence à visiter de ses jugements ceux qui le renient, et qu'il n'épargnera point ceux qui, par leur cruauté et leurs effrayantes menaces, forcent les hommes à renier honteusement la doctrine et le sang de Jésus-Christ, versé pour leurs péchés. J'ai si peu peur de vos persécutions, que j'éprouverais au contraire une joie immense si le Père céleste me trouvait digne de souffrir pour l'Evangile et de devenir ainsi semblable à son bien-aimé Fils. Ce que vous me reprochez est en effet une chose si glorieuse et si belle, que tout homme honnête devrait se réjouir d'être sous le poids d'une

telle accusation. Que l'Europe entière entende parler de vos menaces, et elle se prononcera en ma faveur.

« Je termine cette apologie par une comparaison qui m'est familière, lorsque je désire rendre sensible le danger de ma position. Je me représente mon état actuel comme celui d'un homme qui, monté sur un navire, s'approche enfin du port après une longue traversée. Tout à coup, de l'orient et de l'occident, du midi et du septentrion s'élève une furieuse tempête; le ciel se couvre de nuages, la mer gronde, les vagues déferlent avec violence, on ferme les écoutilles, on cargue les voiles, on prépare les ancres; tous les yeux se dirigent avec une fixité désespérante vers l'étoile polaire, afin de se rendre compte de la marche du navire. Toutes ces mesures de prudence une fois prises, on peut se consoler les uns les autres, en se disant : « Devrions-nous « faire naufrage, nous pouvons tout au moins nous sauver à la « nage, et la jouissance paisible des biens précieux qui nous at- « tendent dans nos demeures, nous compensera des pertes que « nous avons faites et des fatigues que nous avons endurées. » Je suis un de ces navigateurs. A peu près parvenu au terme de mon existence, et près d'aborder au port du repos, je vois de violents orages s'amonceler sur ma tête et poindre de plusieurs côtés sur moi. Je sais que le légat du pape à Venise et qu'Hollius à Rome, ne tarderont pas à me frapper de la main droite et de la main gauche. Je sais que de toutes parts nos théologiens et nos métaphysiciens se préparent à fondre sur moi; je rassemble mes forces pour la lutte; je prends mes mesures pour ne point succomber, mais avant tout mon regard demeure inébranlablement arrêté sur Jésus-Christ, mon espérance et ma lumière à jamais. Christ est mon étoile polaire, ma seule consolation ; aussi me dis-je sans cesse à moi-même: « Si je succombe à tant d'attaques, si je dois perdre mes biens, où si ma vie elle-même doit m'être ravie, je sais cependant avec une absolue certitude que mon âme est sauvée, et que dans le ciel le repos, des honneurs et des trésors m'attendent, en un un mot, des biens supérieurs à ceux que je possède aujourd'hui, et qui m'ont été acquis par Jésus-Christ.

« Toi, ô Père céleste, tu m'as montré Jésus-Christ, tu m'as uni à lui afin que je t'appartienne; emploie-moi, je t'en conjure, à ton service, sois mon roi, et anéantis en moi les restes de ma chair et de ma prudence humaine, car cette prudence, je le sais, t'est contraire et même tout à fait hostile, parce qu'elle veut souvent me persuader de chercher mon secours dans des moyens extérieurs ou habiles, qui t'insultent ouvertement, ou qui te sont positivement contraires. Renouvelle en moi ton Saint-Esprit, et

donne-lui la victoire dans ce combat. Accorde-moi la grâce que cette chair infidèle et trompeuse, que cette folle prudence du monde soient complétement anéanties, qu'enfin tout ce qui m'arrive ne serve qu'à ta gloire et à ta louange, par notre Seigneur Jésus-Christ. »

Cette noble apologie fut, on le comprend, la lettre de divorce de Vergerio d'avec Rome. Comme le dit si bien M. Sixt, « Vergerio secoua la poussière de ses pieds et s'éloigna. »

Il y a des moments qui valent toute une vie.

Ce fut un de ces moments-là.

L'apologie de Vergerio et sa rupture avec la hiérarchie romaine, étonnèrent profondément l'Italie, et l'on peut dire l'Europe entière. On avait bien vu jusque-là des moines et des prêtres se convertir à la Réforme, mais un légat du pape, un évêque, laisser là la crosse épiscopale et s'en aller dépouillé de tout honneur terrestre, à la rencontre d'une vie humble et semée de périls, c'est ce qu'on n'avait point vu encore. Il y avait là un grand enseignement. Les adversaires le comprirent; aussi s'écrièrent-ils, comparant Vergerio au diable : « qu'il était tombé du ciel comme Lucifer[1]. »

Rome ne tarda point de faire connaître son jugement au monde. Le mercredi 3 juillet 1540 la dégradation et l'excommunication furent prononcées contre l'évêque relaps. Le cardinal Pierre Caraffa[2], devenu plus tard pape sous le nom de Paul IV, déploya la plus grande violence. Au mépris des formes les plus élémentaires de la justice, sans égard pour la dignité épiscopale, le noble témoin ne fut ni cité ni entendu. Vergerio ne vit dans ce jugement inique que l'amour de Dieu et sa divine Providence, qui « tirant le bien du mal s'était servi de l'injustice des hommes pour l'arracher de cette synagogue impie où le sain nom de Dieu est profané, afin de le conduire dans un lieu où son nom, honoré et invoqué, était annoncé selon sa volonté[3]. » — « Il ne peut rien arriver de plus précieux à un chrétien, écrivait-il en 1556, sept ans après sa dégradation, que d'être excommunié par les papes. »

III.

Arrivé au terme de cette première partie de notre étude, il ne sera pas inutile de jeter un regard en arrière et de nous rendre

[1] « Ac tanquam Luciferum e cœlo decidisse. »

[2] On se rappelle que ce fut ce cardinal qui transporta en Italie la redoutable institution du saint office empruntée à l'Espagne. La bulle pontificale fut signée le 21 juillet 1542.

[3] *Rétractations*, D. III.

compte de la marche de ce vigoureux combat, dont nous avons été jusqu'ici les témoins. Nous avons vu Vergerio successivement légat du pape en Allemagne, ennemi de la Réforme, soupçonné d'hérésie et cherchant à se justifier par un travail dirigé contre les « apostats luthériens ; » mais trouvant comme saint Paul la vie et la foi sur ce chemin de Damas qu'il parcourait pour persécuter de nouveau l'Eglise. Nous l'avons suivi ensuite dans la persécution, dans l'exil, enfin auprès du chevet de l'infortuné Spiera, auquel il exposait les trésors de la miséricorde divine, et rompant d'une manière définitive, par la publication de son apologie, avec la hiérarchie romaine.

Quels sont les mobiles qui produisirent cette transformation ?

M. Sixt nous en signale quatre[1] : ses rapports comme légat légat avec les protestants allemands, la puissance victorieuse de l'Evangile, les poursuites amères de ses ennemis, enfin et surtout le spectacle de l'agonie morale du malheureux Spiera.

Quelques écrivains catholiques ont prétendu, sans preuves, et animés seulement par leur haine contre leurs adversaires, que Vergerio avait déjà eu, comme légat, des intelligences avec les luthériens. Vergerio proteste, dans l'un de ses écrits, contre cette insinuation[2] : « Plût à Dieu, s'écrie-t-il, qu'il m'ait révélé déjà alors Jésus-Christ ! Combien de péchés et d'impiétés, dont je n'ai commencé à m'abstenir que plus tard, n'eussé-je pas commis ! O pape, tu te rends réellement ridicule[3], quand tu prétends qu'avant ma trentième année j'avais puisé la doctrine qui repoussait vos songes, dans mes rapports avec les Allemands, comme si je n'eusse pu la recevoir d'ailleurs. Je l'ai embrassée lorsqu'il a plu au Père céleste de me le permettre, et dans le moment où, par l'instigation du diable, j'étais le plus attaché à vos idolâtries. »

On ne saurait mettre en doute la sincérité de ces protestations ; mais on ne saurait nier non plus, d'une manière absolue, que les rapports de Vergerio avec les Allemands n'aient eu sur lui une influence longtemps inconsciente. Dans un moment où l'atmosphère de l'Allemagne était tout imprégnée du souffle de l'Esprit, où le nombre des confesseurs de l'Evangile se multipliait, où de nobles princes se rangeaient joyeusement sous la bannière nouvelle, comment un homme jeune, à l'âme généreuse, n'eût-il pas reçu quelque chose de cet esprit, dans ses rapports fréquents avec les représentants les plus accrédités du

[1] P. P. Vergerius, p. 172-180.
[2] *Ai Fratelli d'Italia. Di un libro di Fra Ippol. Chizzuula da Brescia*, c. IV. 1563.
[3] *Respons. ad l. Antichristi*, c. IV.

christianisme évangélique[1]. Serait-ce trop s'avancer que de dire qu'il y eut au moins là une *préparation?*

Cette préparation fût cependant demeurée vaine, si une force supérieure n'était venue agir sur l'esprit de Vergerio.

Vergerio était fortement attaché à la hiérarchie romaine et aux doctrines de son Eglise. Nous en avons donné les preuves. Nous l'avons entendu protester jusqu'à la dernière heure de son attachement à Rome, et trouver, dans l'étude à laquelle il se livrait, pour la défendre, le moment décisif « ordonné par la Majesté divine. » Ce fut cette parole même qu'il consultait qui le vainquit. « Nous ne pouvons rien contre la vérité, mais pour la vérité! » (2 Cor. XIII, 8). Son cœur fut brisé, et il chercha et trouva son Sauveur. « Je rends grâce à Dieu de ce qu'il a allumé en moi la lumière de son fils Jésus-Christ, et de ce qu'il m'a fait connaître mes torts et mon péché, tellement que j'en ai éprouvé une vive repentance. » Les voies de Dieu sont admirables. Un nonce papal, un évêque ne peuvent rien contre la puissance de l'Evangile, lorsque l'heure de l'Esprit a sonné. Vergerio en est un éclatant exemple.

Nous avons indiqué comme troisième cause les persécutions de ses ennemis. Il fallait, pour un homme attaché par tant de liens à la hiérarchie romaine, et qui croyait à la réforme de l'Eglise par l'Eglise, que, comme ses devanciers dans la foi, il fût chassé de cette Eglise. Il fallait que les persécutions dirigées contre lui le convainquissent jusqu'à l'évidence que Rome ne voulait ni de près ni de loin l'Evangile, et qu'il n'y avait qu'à opter entre ses convictions et l'Eglise. C'est ce que Vergerio veut nous dire par ces paroles de ses *Rétractations :* « Je remercie aussi les notaires, les inquisiteurs, les juges et tous les témoins qui ont déposé contre moi ; car, quoiqu'ils aient agi méchamment à mon égard (ce que je leur pardonne de tout mon cœur), ils n'ont fait qu'accomplir la volonté de Dieu. Contre leur volonté, ils m'ont poussé dans les filets de l'Evangile, où j'ai été pris pour mon plus grand bien, afin que je jouisse de la paix de Dieu. »

Mais quelle qu'ait été l'influence de ces divers motifs sur la conversion de Vergerio, il était nécessaire pour qu'elle devînt définitive, que Dieu le conduisît à Padoue, auprès de Spiera. Ne nous y trompons pas. Avec un caractère bouillant, impétueux, comme celui de l'ancien légat, les impressions sont vives, mais ne durent pas. Vergerio n'ignora pas la lutte dangereuse entre

[1] « Le meilleur moyen d'empêcher l'hérésie d'envahir toute l'Italie, est d'interdire toute correspondance et tout commerce, par lettres ou autrement, entre ce pays et l'Allemagne. » *Busdrage Epistola*, dans Mac Crie, p. 64.) On a supposé que cette lettre est de Vergerio.

ses convictions nouvelles et les sacrifices qu'elles entraînaient, et si Dieu ne l'eût gardé, il se fût peut-être rendu à Rome. Mais, amené auprès du lit d'affreuse agonie de Francesco Spiera, il put lire dans ses traits désespérés le sort qui l'attendait si lui aussi reniait son Sauveur. Combien de fois l'exhortation de l'infortuné : « Mes frères, que mon exemple vous serve, » dut lui percer le cœur ! Et puis quelle ressemblance entre lui et cet homme. L'un et l'autre avaient rempli autrefois les fonctions de podestat ; l'un et l'autre avaient été dénoncés par des moines ; l'un et l'autre avaient dû comparaître devant le redoutable Della Casa. Chaque fois donc qu'il ramenait son regard sur la face douloureuse de Spiera, il pouvait se dire : « Voilà ce que tu deviendras si tu vas à Rome, » et les liens qui le rattachaient encore à l'Eglise se relâchaient à mesure qu'il voyait ces yeux caves s'enfoncer et ces traits s'amaigrir. Bientôt, n'y tenant plus, il jetait la crosse et la mitre épiscopales au pied de Rotta en lui adressant son Apologie, il passait les Alpes en fugitif et une année plus tard, arrivé à Bâle, il disait à Martin Borrhaus : « Je ne serais pas ici si je n'avais vu Spiera[1] ! » — A la réplique étonnée de son interlocuteur, il répondit : « L'année dernière le pape a cherché par ses menaces et par ses flatteries à m'attirer à Rome, en me disant qu'il m'absoudrait pourvu que je tinsse mes convictions cachées et que je me rangeasse extérieurement aux observances de l'Eglise. Sensible à ses promesses et à ses menaces, je me demandais si je ne ferais pas bien d'obtempérer à ses désirs, pour pouvoir conserver mes biens et mes dignités, lorsque le Père qui est au ciel, dans son grand amour pour ses élus, pour le salut de mon âme, et afin que Satan qui me tentait ne triomphât pas, me conduisit au moment convenable auprès de Francesco Spiera, afin de me fortifier dans la foi, par la vue de son horrible désespoir. A peine avais-je vu Spiera luttant contre le jugement de Dieu, c'est-à-dire contre le péché, la mort et l'enfer, que je fus tellement ébranlé et épouvanté, que je refoulais toute idée de me présenter désormais devant le pape et de cacher ma foi à l'Evangile. Revêtu des armes de l'espérance et de la foi, je pus vaincre le rusé ennemi, qui cherchait à perdre Spiera par le reniement et le désespoir. C'est à cette force que je dois d'avoir pu renoncer à tout ce que le monde estime, pour proclamer l'Evangile que la grâce de Dieu m'a fait connaître, contre cette triple et terrible couronne devant laquelle se prosternent peuples et rois, afin que les prophéties soient accomplies. C'est ainsi que

[1] « Ego, Borrhae, hoc tempore Basiliæ non essem, si Spieram non vidissem. » (*Fra Spieræ Historia*, p. 150.)

l'amour de Dieu grandit en moi, à mesure que diminuait mon attachement pour le monde et la crainte de mes adversaires. Bientôt après le départ de Spiera, je quittais évêché, patrie, amis, fortune et je m'éloignais de l'Italie, afin de pouvoir confesser librement le Roi de toutes choses, tant de celles qui sont dans les cieux que de celles qui sont sur la terre et sous la terre ; — Celui que j'ai déshonoré autrefois par de fausses doctrines et par une vie qui n'était pas meilleure, puisque j'obéissais à son adversaire qui, comme chacun le confesse, s'est arrogé depuis plusieurs siècles un pouvoir égal à celui de Christ, en s'élevant même au-dessus du Dieu tout-puissant. »

Ces paroles en disent assez pour qu'il soit inutile de rien ajouter. Quelle lutte, mais aussi quelle victoire ! La chute de Spiera fut le relèvement de Vergerio.

LOUIS RUFFET.

MÉLANGES

—

HISTOIRE DES SYNODES NATIONAUX DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE, par M. le professeur de Félice.

Sans contredit, nous avons une belle histoire; nous avons le droit d'être fiers de nos aïeux; et les historiens libres penseurs, comme nos propres historiens, à mesure qu'ils fouillent dans les arcanes de nos archives, nous révèlent, chez nos pères vénérés, une grandeur morale devant laquelle nous nous inclinons avec une espèce d'orgueil. Notre ambition, notre gloire doit être, non de briser la ligne qu'ils ont tracée, mais de la prolonger.

L'Histoire des synodes nationaux, que vient de publier l'honorable professeur de Montauban, a été déjà signalée dans cette *Revue*, avec le tribut d'éloges auxquels elle a droit. Mais l'importance du sujet, aussi bien que le nom de l'auteur, nous autorisent à revenir sur ce petit, mais substantiel volume, qui, à tant d'autres mérites, joint éminemment celui de l'actualité.

Un écueil de ce genre d'écrits, c'est l'*aridité*. Dépouiller des procès-verbaux qui racontent des détails souvent les mêmes, de petits événements locaux, des questions personnelles, des débats sur des points qui ne nous intéressent plus, c'est un travail monotone pour l'auteur courageux qui l'entreprend, et le résultat risque d'en être redoutable pour les lecteurs. Mais quand cet auteur s'appelle M. de Félice, il n'y a à redouter ni aridité, ni longueurs. Sa forte individualité donne de la vie à tout ce qu'elle touche, et sa plume perspicace sait écarter les détails inutiles, éviter les répétitions, concentrer les événements, et nettement dessiner, à travers les embarras des événements, la physionomie des temps et la marche des esprits. Il a fallu un soin patient et une main forte pour condenser, en si peu de pages, tant de choses. M. de Félice n'est pas un chroniqueur : c'est un historien qui, par des réflexions hautement morales et philosophiques, fait sortir les idées générales des faits qui les

contiennent, et de l'histoire des temps passés fait l'enseignement de l'avenir.

Un autre écueil à craindre, dans ce livre et dans nos temps, c'était l'*esprit de parti*. Or, tout le monde le proclamera : M. de Félice est l'homme le plus à l'abri de ce reproche. Il ne se laisse mouvoir *nec amore nec injuria*. Il envisage avec une imperturbable sérénité et un désintéressement connu, les deux côtés, tous les côtés de chaque question. Sa charité chrétienne forme une partie de son jugement, et il faut qu'il invoque jusqu'aux circonstances atténuantes en faveur de nos persécuteurs eux-mêmes, quand il ne peut pas faire mieux. L'austère historien a le sentiment de la gravité de sa charge. Ce n'est pas un avocat qui plaide, c'est un président qui résume les débats. Sa fonction est une magistrature. Ce n'est pas, certes, qu'il soit indifférent aux questions qu'il juge. On sent fort bien avec qui est son cœur. Le vénérable historien des vieux réformés français, est un des plus nobles héritiers de leur esprit. Dans des moments rares et solennels, sa plume, si calme d'habitude, tressaille ; une explosion se fait; l'âme de l'auteur a débordé. Mais alors nous sommes tous gagnés à son émotion, et plus son éloquence est sobre, plus elle est puissante et nous entraîne. Qu'on nous permette d'ajouter que son style limpide, élevé, sévère et doux à la fois, est un charme assidu auquel n'échappe pas un lecteur qui a tant soit peu le sens attique. Mais revenons de l'auteur à nos pères : il ne nous en voudra pas.

Quand la Réforme éclata, la calomnie s'acharna sur elle : c'était une proie qui lui était naturellement désignée. « On accusait les réformés des crimes infâmes que les païens avaient imputés aux premiers chrétiens. La persécution les empêchant de se réunir en plein soleil, en pleine cité, ils se rassemblaient dans l'ombre, au désert, et on en profitait pour dire qu'ils recherchaient les ténèbres afin de s'y livrer à toute espèce de crimes. Il fallait une proclamation authentique de notre foi et de nos mœurs pour faire tomber ces odieuses imputations. De là notre premier synode. »

Ils sont beaux, du moins pour ceux qui savent discerner la beauté morale, ces quelques pasteurs qui, dans Paris même, sous Henri II, à la lueur des bûchers où l'on brûle leurs frères, s'assemblent, au nom de de leurs Eglises pour fonder dans leurs pays la liberté religieuse et l'Eglise réformée. Si la poésie et la peinture se sont emparées des grandes figures des héros du Grutly, prêtant dans la nuit, en face des Alpes solennelles, au bord du lac helvétique, le serment sacré qui fonda les libertés de la patrie, les pères du synode de 1559 ne sont pas moins dignes de l'histoire. Ces figures héroïques et saintes attendent, elles aussi, leurs peintres et leurs poëtes.

De cette réunion clandestine sortirent une confession de foi et une discipline. C'était à peu près l'ouvrage de Calvin qui fut immédiatement accepté, acclamé par tous et produit en face de la calomnie. Ce fut un lien puissant au dedans; au dehors, ce fut comme l'étendard de la Ré-

forme française. Cet étendard protégea l'Eglise, je ne dirai pas de son ombre, mais de ses lumineux reflets. On sut désormais que ces hommes, que l'on disait être des athées, étaient des croyants, et que ces prétendus malfaiteurs avaient formé entre eux une association pour la sainteté. Nul doute que bien des esprits hésitants, un moment troublés par la calomnie, ne se soient ralliés dès lors à la réforme naissante. Après la proclamation officielle de sa foi, la Réforme prit un vigoureux élan. « L'Hôpital, les esprits éminents, les magistrats modérés, en face du texte officiel de la doctrine et de la discipline des Réformés, se mirent à réfléchir que l'on pourrait transiger avec eux. » Ce fut là le grand ouvrage du premier synode.

Une réflexion qui ressort de l'histoire générale de nos synodes, *c'est combien la Réforme était française*. Ce n'est pas le génie libéral de la France qui a empêché la Réforme de s'asseoir sur le trône et de s'enraciner dans la nation, c'est le génie inquisitorial de l'Espagne et de l'Italie, alors régnant en cour, qui nous a été incurablement antipathique. Le génie français n'était nullement, de sa nature, hostile à la Réforme, mais la Réforme, bien au contraire, entrait dans ses sympathies. Loin de nous cette théorie païenne et fataliste, cette théorie des religions de race, qui a voué à perpétuité telle race à tel système religieux, et qui décrète sans sourciller que la race latine appartient irrévocablement à la religion romaine. Ce système est une théorie abstraite et vide. Il prétend s'appuyer sur les faits, et il ne tient pas même compte de l'histoire. M. de Félice fait voir, d'après l'histoire des synodes, ce qu'il a fallu d'efforts, de persécutions, de proscriptions et d'assassinats pour exterminer la Réforme du sol français. Cet arbre, qui n'est pourtant pas encore déraciné après tant d'orages, n'a pas l'air d'être tellement exotique. Il a protégé sous son ombre des millions de Français, et des meilleurs; et l'on sait bien que dans nos luttes religieuses, ce sont les Guises, ce sont les Médicis, c'est le parti espagnol, c'est le parti italien qui furent les mauvais génies de la Réforme. On sait que Philippe II était protecteur de la Ligue, et qu'il voulut corrompre à prix d'argent le Béarnais, pour qu'il prît les armes contre le roi de France. Duplessis-Mornay, repoussant avec indignation les offres de l'Espagnol, répondit au nom du prince : « Mon maître et moi nous avons voulu vous prouver qu'on peut être à la fois bon huguenot et bon Français. » Tandis que les catholiques prêtaient la main aux entreprises de Philippe II et qu'il ne tenait pas à eux que la France devînt espagnole, il ne tint pas aux réformés que les Pays-Bas ne fissent qu'un avec la France. « Les synodes invitèrent les fidèles des Pays-Bas à envoyer des députés dans leurs assemblées, et s'engagèrent à aller aussi prendre place parmi eux. » On sait quels étaient les derniers conseils de Coligny à Charles IX. Si la France eût accepté la Reforme, les frontières se seraient probablement étendues bien vite et sans lutte, jusqu'au Rhin et à l'Océan. Et qui sait ce qu'elle serait devenue notre France que

sa politique a toujours appelée à lutter contre la maison d'Autriche, depuis Marignan (et bien avant Marignan) jusqu'à Magenta, si François Ier avait compris que la politique de la France était protestante, que l'adversaire de Charles-Quint, l'incarnation du catholicisme, devait être le représentant du protestantisme? Quelle force n'aurait-il pas eue s'il avait su prendre le rôle que la Providence lui offrait! Mais François Ier n'avait aucun génie politique; et l'on sait que Napoléon Ier a jeté sur lui cette dédaigneuse parole qui le peint en relief: « Il n'était qu'un beau de salon. »

Quoi qu'il en soit de ces considérations qu'il nous est bien permis de présenter, nos pères furent, selon la parole citée, « bons huguenots et bons Français. » Jamais une pensée de trahison ne monta aux cœurs de ceux que la patrie opprimait. Ils la quittèrent, mais expulsés. Leurs synodes ont toujours professé l'obéissance la plus absolue au roi. Ils n'ont réservé qu'une chose : leur conscience, c'est-à-dire Dieu. Les ministres prient pour le roi Henri IV, même après son abjuration, tandis que les prêtres lui refusent leurs prières. Les synodes, particulièrement après de longues guerres civiles (Castres, 1626), « exhortent à la paix les membres des Eglises, et leur enjoignent de s'efforcer à l'envi de rendre les meilleurs services à Sa Majesté, ayant toujours en vue la gloire de Dieu et le bien de l'Etat. » Mais toujours ils ont réclamé la liberté de professer leur culte, et si cette liberté leur eût été accordée comme de nos jours, toute guerre religieuse eût été certainement évitée. Que si nos montagnards cévenols, mis hors la loi, traqués comme des bêtes fauves dans leurs forêts, se sont fait de leurs rochers des forteresses derrière lesquelles ils ont su défendre leur vie et leur foi, qui donc aurait le courage de les en accuser? Seraient-ce leurs proscripteurs qui oseraient lire le réquisitoire? Nos pères se défendaient, ils ne trahissaient ni l'Etat ni le roi. Et jusque dans ces temps honteux pour l'histoire de notre pays, lorsque des pasteurs, enfants de la patrie commune, étaient réduits à continuer au désert leurs assemblées synodales interdites, voici ce qui arriva. C'était sous Louis XV. Les protestants étaient proscrits; les pasteurs, s'ils étaient pris, étaient pendus; des centaines de martyrs gémissaient aux galères ou à la tour de Constance. Une assemblée synodale tenue près de Metz (au Désert), apprend que le roi est dangereusement malade. Aussitôt tous tombent à genoux : ils prient avec ardeur pour le rétablissement de la santé de leur persécuteur. De plus, le synode ordonne un jeûne solennel pour la conservation des jours de Sa Majesté. — Ce spectacle est sublime. Les premiers chrétiens ne firent jamais rien de plus beau. Nos pères étaient de grands chrétiens et les meilleurs patriotes. Nous avons montré par ces traits recueillis que la Réforme était française.

Non-seulement nos pères ont toujours été *bons Français*, non-seulement la *saine politique* de la France conseillait à nos rois d'accueillir la Réforme française, mais ce qui est frappant et bon à faire connaître, c'est que *notre*

Institution synodale est tout à fait en harmonie avec le génie de la France. La savante organisation ecclésiastique que nous a donnée Calvin a devancé plusieurs de nos grandes institutions politiques, si bien que celles-ci « semblent en être la copie. » Il n'en est rien, sans contredit : mais ce rapprochement que nous allons esquisser fera comme toucher au doigt le caractère français de notre Réforme.

Nous remarquons tout d'abord que l'esprit français est un esprit d'*égalité*. Nous n'aimons pas les aristocraties, les inégalités sociales. — Ce caractère de notre nationalité, Calvin l'avait deviné en mettant toutes les Eglises sur le pied de la plus fraternelle égalité. Pas de métropole, pas de prépondérance, pas de hiérarchie. Pour consacrer ce principe, les synodes nationaux se tiennent parfois dans les plus petites localités. Tous les pasteurs sont égaux. S'il faut un président pour les consistoires, ce sera le plus âgé : et pour les synodes, ce sera l'élu du synode, le *primus inter pares*, qui rentrera dans les rangs de ses confrères dès que le synode n'aura plus à être présidé. — Les fidèles sont aussi égaux entre eux dans l'Eglise. « Coligny s'assied au prêche sur un même banc à côté « du plus simple artisan. » Il est vrai que Calvin n'avait fait que transcrire, dans son organisation ecclésiastique, le principe chrétien du sacerdoce universel, mais il avait eu le tact assez sûr pour comprendre que ce principe pouvait nous être appliqué, ce qui eût été un contre-sens en Angleterre.

La conséquence de ce principe d'égalité de tous les fidèles, au point de vue chrétien, devait aboutir au *suffrage universel*. Et, en effet, le suffrage universel nommait les pasteurs, les députés des colloques et ceux des synodes provinciaux et nationaux. Nous avons ici, dans l'Eglise, par anticipation, ce qui s'est passé plus tard dans l'Etat. Nous en sommes arrivés politiquement au suffrage universel. Ce principe devait être d'accord avec le génie d'un peuple passionné pour l'égalité. On voit déjà combien, sur ce point, notre organisation synodale s'accordait avec notre caractère national.

L'esprit français est aussi un esprit de *liberté*, nullement anarchiste. Il est démocrate, et non démagogue ; il n'aime ni l'autocratie, ni l'oligarchie, mais il se soumet au pouvoir quand ce pouvoir est l'expression de la volonté universelle. Il aime que cette volonté soit constatée d'une manière permanente par des représentants et que ces représentants ne soient pas en petit nombre. Son expression la plus vraie est une représentation constitutionnelle. Or, le système constitutionnel, que nous avons conquis en 1789, au travers de tant de tâtonnements et de luttes sanglantes, nous avait été donné par Calvin, il y a trois cents ans. Toutes les Eglises y étaient proportionnellement représentées au synode général. Elles y envoyaient des députés de la noblesse, du tiers état et du clergé, deux ou trois cents ans avant l'Assemblée constituante, dont nos assemblées synodales étaient comme la prophétique image.

On peut dire encore que l'*esprit laïque* est essentiellement français; par où j'entends que l'esprit français a une espèce d'aversion pour tout esprit de caste, qu'on a appelé par un mot destiné à le flétrir: l'*esprit prêtre*. Or (M. Guizot nous le faisait naguère remarquer), un des caractères les plus importants de la Réforme française, c'est l'introduction de l'élément laïque en très forte proportion (pour les deux tiers), dans les conseils de l'Eglise. Le pasteur lui-même est devenu séculier par tous les liens naturels qui lui sont permis. Il a abandonné le costume du moyen âge. Il est descendu d'une hauteur factice, pour n'être plus qu'un laïque consacré, l'égal, mais le modèle de tous les autres laïques. Cette barrière puissante, opposée à l'envahissement de l'esprit sacerdotal, est un hommage de plus rendu par notre Réforme au caractère français.

Cette égalité des droits des individus et des Eglises a constitué ce que j'appellerai l'individualité de la paroisse, ou, si l'on veut, les *franchises paroissiales*. Chaque paroisse avait son autonomie, le droit de choisir ses diacres, ses anciens, ses pasteurs; le droit de voter son budget et de le distribuer selon ses convenances. En tout ce qui ne touchait pas aux intérêts généraux de la foi et de la discipline, la paroisse était parfaitement indépendante. Cette constitution de la commune ecclésiastique ou, en d'autres termes, ces *franchises paroissiales*, correspondent bien aux *franchises municipales* pour lesquelles la France a tant lutté. C'était là une satisfaction accordée dans l'Eglise réformée, il y a trois cents ans, à ce besoin de *décentralisation* qui préoccupe actuellement les meilleurs esprits. On commence à peine à comprendre ce besoin de décentralisation, qu'avait compris, il y a trois siècles, le génie français de la Réforme.

Cependant, autant notre génie national répugne à une centralisation trop absorbante qui supprimerait les libertés locales, autant il se prête à la nécessité d'un gouvernement central et un; et même, selon l'heureuse expression de M. de Félice, « le peuple français a besoin de se sentir gouverné. »

Or, plusieurs fois, des hommes à qui répugnait toute espèce de tutelle, ont essayé d'établir en France l'anarchie ecclésiastique. Ils n'y ont jamais réussi. Aux émissaires de Cromwell, qui essayèrent de faire prévaloir chez nous les idées brownistes, nos pères eurent le bon esprit de s'opposer de toutes leurs forces. Ils sentirent qu'il y avait là pour eux danger de mort; qu'un état de choses qui les aurait morcelés, les livrait désarmés et désunis au catholicisme.

C'est à Mantes que, pour la première fois, nos pères eurent à se prononcer nettement contre ces idées dissolvantes, et que les représentants de toutes nos Eglises jurèrent de vivre et de mourir dans cette union. L'*Union de Mantes* (ce fut le nom historique de cette déclaration) fut souvent rappelée et confirmée dans les assemblées synodales. Au synode de Tonneins, par exemple (1614): « Nous jurons, dirent les

« Eglises par leurs députés, d'être inséparablement unies. » Les pasteurs de Genève appellent cette union « un saint boulevard contre les « assauts de l'ennemi. » Le synode de Charenton déclare que « rien « n'est plus opposé à l'esprit de la Réforme française, » et que « si le « système contraire prévalait, on verrait se former autant de religions « qu'il y a de paroisses et d'assemblées particulières; qu'on ouvrirait « la porte à toutes sortes de singularités, d'irrégularités et d'extrava- « gances. » De nos jours, des missionnaires darbystes, venus d'Angleterre, ont encore essayé d'importer sur notre sol ce système de morcellement qui n'a point réussi. Et, au contraire, c'est ce même besoin d'unité qui a poussé les diverses congrégations des Eglises libres à se restituer, dès qu'ils ont été séparés de l'Etat, l'ancienne organisation synodale. Ils se sont ainsi montrés les fidèles héritiers de l'esprit de la Réforme française. Leurs synodes font leur force et leur unité.

On est étonné peut-être que nous insistions autant sur ce point. C'est que nous sommes préoccupé de voir cette tendance anarchique reparaître dans notre Eglise. Des pasteurs, nullement par principe ecclésiastique, mais uniquement parce qu'ils redoutent une organisation quelconque qui leur demanderait compte de leurs écarts dogmatiques ou disciplinaires, ne veulent pas de nos *synodes*, et affectent de ne plus parler que *des Eglises réformées*, et non de *l'Eglise réformée*, de France. Pour eux, ils ne craignent pas de le déclarer, cette dernière n'existe plus. Ainsi ces pasteurs proclament l'isolement, rompent avec nos traditions ecclésiastiques, se mettent en opposition avec l'esprit national, se rencontrent, chose qui les étonnera, avec les darbystes, ouvrent la porte à ces *extravagances* que nos pères surent éviter, et livrent notre Eglise au catholicisme, qui, lui, du moins, est fortement lié, et va nous engloutir, si nous répudions notre organisation synodale.

Que dirons-nous encore sur les rapports si remarquables que nous saisissons entre l'esprit français et notre esprit protestant, d'après l'histoire de nos synodes? En voici un autre trait. L'esprit français est naturellement *doux, humain, tolérant*. Or je signale la tolérance de nos synodes soit vis-à-vis des catholiques-romains, soit vis-à-vis des pasteurs. Un seul synode est sorti de la ligne calme et pacifique , c'est le synode de Gap qui a déclaré que le pape était l'Antechrist. Cette exception unique, si l'on tient compte des idées du temps et des persécutions endurées, doit donner du relief à la *patience huguenote* (le mot était passé en proverbe), avec laquelle nos synodes ont supporté les doctrines catholiques, sans anathématiser leurs adeptes. « Nous croyons ! » Libre aux autres de croire autrement. Voilà la forme sans cesse reprise par les synodes protestants. Voilà le respect de la foi d'autrui et la tolérance. — « Que celui qui croit autrement soit anathème ! » Voilà le lugubre refrain du concile de Trente et l'intolérance catholique. – Nos synodes ne furent pas moins patients et doux vis-à-vis des pasteurs aux idées plus larges. Les synodes ont toujours

fait l'office de modérateurs, de pacificateurs : ils ont su ouvrir la porte aux idées nouvelles, sans se laisser envahir par des novateurs compromettants, conciliant ainsi ce qu'ils devaient de respect aux droits de la foi traditionnelle et aux besoins nouveaux qui réclamaient aussi leur part. Ils étaient de cette manière le moyen le plus sage et le plus sûr d'introduire dans l'Eglise, sans la détruire, tous les légitimes progrès.

Ce droit du progrès, jusque dans les choses religieuses, était reconnu par notre profession de foi elle-même, et je trouve là un rapport nouveau entre notre esprit et l'esprit français. L'esprit français aime le *progrès*, et il veut toujours qu'on lui laisse une porte ouverte de ce côté. Or, n'est-il pas frappant que notre constitution religieuse reconnaisse, dans son dernier article, qu'elle est *perfectible*, et que la constitution politique qui nous régit reconnaisse aussi qu'elle est susceptible de développement ? Ces deux constitutions sont peut-être les seules, parmi toutes les constitutions civiles et religieuses des peuples, qui aient prévu ce cas.

Nous ne pouvons pas passer outre sans observer combien il est regrettable qu'une religion, dont la constitution est en si parfait accord avec le caractère de la nation, n'ait pas réussi, pour ainsi dire chez elle. Nous proclamons sans doute la souveraineté définitive de Dieu, mais nous croyons aussi qu'il a plu à cette souveraineté de se replier en quelque sorte sur elle-même, afin de laisser à la liberté humaine le véritable pouvoir de se déployer dans l'histoire. Or cette liberté humaine a souvent pris les choses à rebours et tout de travers. Il a fallu qu'il se rencontrât sur le trône, à l'apparition de la Réforme, une politique espagnole ou italienne, celle des Guises ou des Médicis, ou encore la politique inintelligente et personnelle de François Ier qui n'a rien compris à la situation, pour que la France n'ait pas reçu cette Réforme, dont les bases constitutives auraient si admirablement répondu à ses besoins. « Si la France eût été protestante, s'écriait naguère avec éloquence M. de Félice, du haut de la chaire de l'Oratoire de Paris, quelle autre France ! Quelle autre Europe ! Quel autre monde ! »

Oui, cette réflexion est bien vraie. Il est probable que si la France avait accepté cette Réforme si bien faite pour elle, il n'y aurait pas tant de sang dans son histoire, et que les embarrassantes questions qui pèsent actuellement sur elle, n'auraient pas eu même à être posées. Nous n'aurions pas, il est vrai, dans notre histoire les grandeurs théâtrales de Louis XIV, mais nous serions en avant de deux ou trois siècles sur la voie de la liberté et du progrès, sur laquelle le génie du catholicisme enraye autant qu'il le peut le char qui porte l'humanité.

Bien des secousses formidables qui ont agité convulsivement notre pays, nous auraient été épargnées. Il est incontestable qu'un des éléments les plus importants de la sécurité d'un pays dépend de la convenance qu'il y a entre la constitution religieuse et les mœurs de ce pays. Or, notre pays est *libéral* et il traîne le fardeau séculaire d'une constitution

religieuse dont l'autorité absolue est l'essence. Notre pays aime naturellement l'*égalité*, et le voilà, avec ses mœurs démocratiques, régi par une constitution religieuse essentiellement aristocratique savamment *hiérarchisée*. La fraternelle et chrétienne égalité ne règne ni entre le peuple et le clergé, ni entre le clergé inférieur et l'épiscopat. Et tandis que le laïque, au point de vue religieux, n'est rien, puisque le prêtre est tout (lui seul peut dire : *Te absolvo*), le prêtre à son tour n'est rien devant l'évêque, dont la richesse, la grandeur, l'absolue autorité l'écrase. — Notre pays aime *le progrès*, jusque dans les choses religieuses qui, par certains côtés, sont perfectibles, — et il est choquant, lorsque les droits du progrès sont inscrits comme une noble espérance dans le cœur même de la nation, que ce même peuple porte en quelque sorte inscrit à la base de sa constitution religieuse, cet adage de l'immobilité : « *Sint ut sunt, aut non sint.* » Aussi il n'est pas étonnant, qu'au milieu de ces contradictions entre ses besoins et ses nécessités religieuses, le génie de la France s'agite et ne sache où prendre sa voie. A l'avenue de tous les chemins où ses nobles instincts le poussent, il rencontre le sombre génie de sa constitution religieuse qui lui dit : « *Ne longius ibis.* » Alors qu'arrive-t-il ? Il s'irrite, il se plaint, il ébranle le pays, il secoue sa chaîne; ou bien il la brise cette chaîne, il fait divorce avec une religion qui ne peut plus lui suffire, et s'ouvre un refuge dans l'incrédulité.

Mais si nous déplorons, avec l'honorable historien de nos synodes, que la France n'ait pas accepté, saisi avec ardeur la mission que la Providence lui avait dévolue en lui offrant la Réforme, nous trouvons encore plus déplorable de voir des enfants de la Réforme répudier ces synodes, qui ont fait sa force et sa grandeur, et qu'il a fallu détruire avant d'oser la frapper. Il est étrange pour ces hommes-là, après s'être rencontrés avec les darbystes, de se rencontrer encore avec les représentants de la hiérarchie. En effet, ce sont ces derniers qui, voyant bien que la suppression des synodes était le coup de mort de la Réforme, demandèrent cette suppression à Louis XIV. Le *statu quo* est-il donc tellement beau qu'on ose en vouloir la consécration ? On nous dit que c'est sans les synodes que s'est fait le réveil du dix-neuvième siècle, et que se sont fondées nos belles œuvres religieuses. Cela est vrai : mais ce ne sont pas les adversaires de nos synodes qui ont le droit de se réclamer du réveil religieux contemporain, car ce réveil a vécu de la foi de nos pères et de leurs traditions. Or, depuis plusieurs années, grâce à l'absence de nos institutions synodales, cette foi est niée jusque dans le sanctuaire. » Nous sommes contraints de souffrir toute espèce d'infraction aux règles disciplinaires les plus élémentaires, parce que nous sommes désarmés. Oui, sans doute, le réveil a fait de belles choses malgré l'absence des synodes, parce que l'Esprit souffle où il veut, mais il y a un autre esprit qui souffle du dehors à travers les brèches des murailles de Sion, c'est l'esprit de négation et de désordre. Il nous faut fermer ces crevasses.

Ce mauvais esprit compromettrait vite, par ses scandales, les fruits les plus riches de notre réveil religieux. N'est-il pas intolérable que si un pasteur vient prêcher en pleine chaire réformée que Jésus-Christ n'est pas ressuscité des morts, il n'y ait point de synode pour faire cesser ce scandale? N'est-il pas intolérable qu'il y ait, çà et là, au point de vue disciplinaire, des abus énormes, scandaleux quelquefois, qui ne puissent pas être réprimés faute d'une autorité supérieure puissante? Je sais bien que l'autorité consistoriale existe encore, mais qu'est-elle devenue? Il faut que les abus soient graves et bien criants pour qu'elle se décide à frapper, et encore ce n'est guère qu'au point de vue des désordres moraux. Si tel consistoire a montré assez d'énergie et de fidélité pour frapper des désordres dogmatiques, tout le monde s'en étonne, s'en émeut, l'alarme est générale et le *tolle* universel, tant on prend peu au sérieux l'autorité consistoriale. Il est certain que cette autorité est insignifiante en général parce qu'elle est trop rapprochée; elle est loin d'avoir la majesté synodale, suprême expression de l'Eglise, devant laquelle toute l'Eglise doit s'incliner. Au reste, on pourrait voir, et on voit, des consistoires protestant contre d'autres consistoires, et réhabilitant ceux que d'autres avaient réprimés. Or tout cela, si ce n'est la destruction même de l'autorité, c'en est au moins le décri[1].

Cependant malgré le désordre, l'anarchie des esprits et des Eglises, on ne veut pas de cette noble institution que nos pères ont si bravement défendue, en face même du grand roi. Je ne puis résister au désir de citer en finissant, une page de la belle histoire morale de nos aïeux, que nous a donnée M. de Félice (p. 234).

Le commissaire du roi, M. de la Madeleine, à la fin du synode tenu à Loudun, en 1660, parla en ces termes : « Messieurs, S. M. a jugé à propos « que je vous proposasse de sa part, de donner à l'avenir tout pouvoir

[1] Et sans parler des cas graves, et heureusement fort rares qui forceraient le synode à sévir (pourquoi n'en ferions-nous pas l'aveu, nous pasteurs, nous sommes des hommes), nous serions généralement plus attentifs, plus scrupuleux, plus actifs, moins portés à des relâchements, à des négligences dans la cure d'âmes ou dans la prédication, si nous sentions, ouvert sur nous, l'œil paternel mais attentif d'un synode, et si une voix souveraine avait à nous faire des observations. Je dis de plus que si cette même autorité pouvait, le cas échéant, appeler à sa barre tel prédicateur comme ayant scandalisé l'Eglise par des négations antichrétiennes, la mode de ces négations passerait vite, et la tête ardente de la jeunesse, d'autant plus prompte à démolir qu'elle est moins sage et moins expérimentée, serait gardée de trop de radicalisme en matière de religion. La science et l'édification y gagneraient, seulement les convictions s'élaboreraient avec plus de lenteur et acquerraient plus de maturité. Il n'y aurait aucune contrainte, car les jeunes gens sauraient à l'avance quelles sont les limites en dehors desquelles on cesse de faire partie de l'Eglise réformée de France. En tout cas, qu'on ne prétende pas que ce serait faire des hypocrites, car nos pères avaient des synodes et une confession de foi et nos pères n'étaient point des hypocrites. Nos martyrs hypocrites! quelle criante contradiction!

« aux synodes provinciaux de connaître de toutes les affaires qui arrive-
« ront dans les provinces, dont la connaissance appartenait autrefois aux
« synodes nationaux, et de les régler et terminer, car S. M. a résolu
« qu'on n'en assemblerait plus que lorsqu'elle *le jugerait expedient.* »
Savez-vous comment répondit le synode à cette injonction du grand roi?
En décrétant qu'un synode national serait assemblé dans trois ans à Nîmes,
« attendu, est-il dit, qu'il est impossible que notre religion puisse se con-
« server sans tenir ces sortes d'assemblées. »

« C'est l'expression de la volonté suprême de nos pères, ajoute M. de
« Félice, c'est leur testament qui reste ouvert devant nous jusqu'à ce
« qu'il ait été exécuté. Et quel est le représentant ecclésiastique ou laïque
« du peuple réformé de France qui pourrait, sans que le cœur et la main
« lui tremblent, achever de déchirer cette page dictée par la conscience,
« par la foi de nos pères, et baignée de leurs larmes? »

Hélas! il s'en est rencontré, et beaucoup de ces représentants laïques et ecclésiastiques qui n'ont vu ni les larmes ni le sang de nos pères sur cette page sacrée, ou qui néanmoins ont passé outre. Aussi c'est en vous, membres de l'Eglise réformée de France que se trouve le principal obstacle à notre réorganisation synodale. M. de Félice démontre avec une vigueur irrésistible que le gouvernement ne saurait s'y opposer si nous la *voulions*. Les czars eux-mêmes, dit-il, ont essayé de faire prévaloir leurs idées dans les synodes de l'Eglise grecque, jamais de les supprimer. Louis XIV n'a enfin supprimé nos synodes qu'après qu'ils ont eu refusé de se suicider eux-mêmes, et il est clair que le fameux décret qui décidait qu'il n'y avait plus de protestants en France emportait du coup les assemblées synodales. « En inscrivant la Réforme au nombre des cultes autorisés, le « législateur de l'an X a admis tout ensemble nos croyances et nos insti- « tutions, entre lesquelles le synode général tient l'un des premiers « rangs, » et si la loi de l'an X ne mentionne pas explicitement nos synodes, c'est qu'à cette époque « il fallait avant tout relever les bases pre- « mières du culte réformé, et il aurait été impossible d'assembler alors « un synode national. » Ces réflexions si justes sont de M. de Félice. Les corps inférieurs devaient évidemment être organisés avant qu'il pût être question du corps suprême.

Nous croyons, avec l'éloquent historien des synodes, que Napoléon III achèverait l'œuvre de l'illustre fondateur de sa dynastie, et qu'il nous donnerait « ce qui est à nous, » si nous savions le *vouloir*. Ce serait au reste une sûreté de plus pour l'Etat; il saurait avec qui il est allié, sans cela il ne le sait point. Et la restauration de cette antique barrière serait une garantie contre laquelle viendraient se briser ces utopies religieuses, ou plutôt irréligieuses, qui, se fortifiant à l'abri d'une institution reconnue, risquent de fermenter dans l'Eglise.

Si, ce que nous espérons, l'opinion publique protestante, fatiguée et alarmée, se ravise et se rallie à l'antique sauvegarde synodale, ce petit

livre que j'ai étudié pourra réclamer la gloire d'être pour une notable portion dans ce beau résultat. Que ce livre fasse son œuvre! Nos pères vénérés tressaillent d'espérance dans leurs tombeaux, et nos fils reconnaissants béniront la plume puissante et fidèle qui accomplit cet acte de piété filiale. Que Dieu mette le sceau de sa bénédiction, seule efficace, et sur le livre et sur l'auteur[1] !

ARBOUSSE-BASTIDE.

[1] Cet article est écrit au point de vue des circonstances spéciales de l'Eglise réformée. Il est d'un haut intérêt d'entendre dans toute leur énergie les réclamations de la fraction de cette Eglise qui demande à bon droit les synodes. Elle a toutes nos sympathies, bien que pour notre part nous soyons toujours plus convaincus de la nécessité d'un remède à ses maux bien plus radical. (*Réd.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE[1]

—

La Société française et la Société anglaise au dix-huitième siècle, par *Cornelis de Witt*. — Michel Lévy. 1865.

Le livre de M. de Witt est une étude morale et politique qui unit l'intérêt le plus piquant aux leçons les plus sérieuses. Son dessein n'est pas seulement de nous donner une vive peinture de la société en France et en Angleterre, à deux époques différentes du dix-huitième siècle, mais encore de nous montrer par des faits éclatants et incontestables l'influence des institutions politiques sur les mœurs. Le tableau qu'il nous trace de la France et de l'Angleterre au commencement du siècle dernier est frappant de vérité, sans être chargé de couleurs. Il ne lui est pas nécessaire d'emprunter à M. Michelet le pinceau presque impudique avec lequel il nous a représenté la Régence, pour nous donner une fidèle idée de l'affreuse dégradation morale où le long règne de Louis XIV avait laissé la France. L'Angleterre, à cette époque, ne fait pas meilleure figure. Comment se fait-il que, tandis que le niveau des mœurs descend toujours plus bas de ce côté du détroit, de l'autre côté la moralité politique et individuelle se relève visiblement? M. de Witt se garde bien de mettre une confiance exagérée dans les institutions politiques; il reconnaît hautement l'influence d'une irréligion croissante en France, et il signale le grand et beau mouvement de rénovation religieuse inauguré en Angleterre par Wesley et Withefield. Mais c'est avec une haute raison qu'il insiste sur l'action dissolvante du despotisme et qu'il voit dans la liberté la condition la plus favorable au relèvement moral.

Il fait plus que de formuler une théorie; il demande à l'histoire une irrésistible démonstration, rendue saisissante par une narration précise, vive et élégante. Ce livre fait aimer la liberté pour les motifs les plus élevés; il est aussi bienfaisant qu'attrayant. Je n'ose dire à quel point il me paraît opportun.

J'entendais récemment raconter un trait qui confirme la thèse de M. de

[1] Tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin se trouvent ou peuvent être demandés à la librairie Ch. Meyrueis, rue de Rivoli, 174.

Witt. Je le tiens d'un membre de la famille où le fait s'est passé. A la veille de la révolution française, dans une des villes les plus brillantes du Midi, l'intendant de la province donnait régulièrement un grand repas de gala pour clore la session des états. A ce repas assistaient non-seulement les représentants de la haute noblesse, mais encore ceux du haut clergé. Et bien! la conversation était d'un ton si libre que l'intendant avait toujours soin d'interdire à son neveu, encore très jeune, d'assister à ces fêtes qui étaient comme d'impures saturnales. Voilà où en étaient les soutiens de l'ancienne société, les évêques aussi bien que les gentilshommes. Comment conserver et comment fonder dans un pays où les bases morales sont à ce point ébranlées? Nous avons l'intime conviction que l'affaissement des fortes croyances chrétiennes et l'absence d'une liberté sérieuse ramèneraient promptement le pays à une dégradation semblable. Voilà pourquoi nous accueillons avec tant d'empressement le livre si distingué de M. de Witt. E. DE P.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ASIE MINEURE, par *Georges Perrot.*

Nous venons bien tard pour annoncer un livre dont le succès remonte à quelques mois déjà. M. Perrot ne s'est pas contenté de publier les résultats scientifiques de son voyage, il nous en a donné la partie pittoresque.

Son livre, écrit avec fermeté et vivacité, offre le plus haut intérêt en nous initiant à toutes les hontes, à toutes les misères du régime turc, pris sur le fait et comme en flagrant délit d'impuissance et de corruption dans l'intérieur de ces magnifiques contrées dont il est le fléau. Le récit de M. Perrot est une pièce importante dans ce grand procès qui s'instruit contre cette fausse et hypocrite civilisation de l'Islam, qui n'est que la barbarie déguisée. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que le savant archéologue et le littérateur distingué se reconnaissent à chaque page de ce livre tout autant que l'observateur sagace.

Il a aussi parfois les chauds reflets de ce ciel de l'Asie Mineure dont on ne guérit plus quand on l'a contemplé.

LE CULTE DE FAMILLE, *méditations et prières pour chaque jour de l'année.* Veuve Berger-Levrault et fils, éditeurs. 1864.

Ces méditations, courtes et simples, sont destinées, comme leur titre l'indique, au culte intime de la famille. Elles répondent parfaitement à leur destination; car elles présentent, sous une forme pure et limpide, la vérité chrétienne. Elles sont vraiment remarquables par la grâce simple du style et l'absence de ces tours étrangers et étranges dont notre littérature religieuse a été trop souvent surchargée. Voici bien un livre français, écrit et pensé dans notre langue, unissant la sobriété et l'onction, livre

où l'on reconnaît la touche délicate d'une femme, sans que la netteté de l'exposition soit sacrifiée. Si nous avons un léger reproche à lui adresser, ce serait peut-être de n'êtrepas assez empreint de mysticité. Mais, tel qu'il est, il offre une lecture excellente, attrayante même, et il contribuera à établir cette sainte coutume du culte de famille, qui consacre les maisons chrétiennes et élève au milieu d'elles l'autel domestique. Nous formons les meilleurs vœux pour ce livre qui appartient à un domaine plus élevé que la simple littérature. E. DE P.

LES CONFÉRENCES DU QUAI MALAQUAIS. 1 vol. in-12. Germer-Baillière. Paris.

J'avoue que je goûte particulièrement parmi les promoteurs de choses utiles ceux qui n'ont pas attendu qu'elles fussent à la mode pour tâcher de les propager dans le monde, et M. Félix Hément, le fondateur des Conférences du quai Malaquais, a été un de ces ouvriers de la première heure. Bientôt, l'engouement du public y aidant, il y aura dans l'enseignement supérieur libre plus de professeurs que d'élèves. Nous sommes loin de nous en plaindre. Autant de conférences, autant d'heures arrachées à la frivolité du monde et à des divertissements plus ou moins dangereux. On nous permettra toutefois de distinguer parmi les associations qui se disputent la faveur du public. Que, dans une heure solennelle où se décidaient les destinées de l'infortunée Pologne, quelques hommes aient eu la pensée de demander à la population de Paris un témoignage public de sa sympathie pour la noble victime, voilà, certes, une idée généreuse, et le public y a répondu en applaudissant les hommes qui ont mis leur parole au service de cette libérale inspiration. Nous éprouvons une moindre admiration pour ceux qui, dans une autre enceinte, essayaient de se faire un piédestal de renommée d'où pussent aisément les apercevoir les électeurs de l'année 1869, et il a fallu pour nous intéresser à leur œuvre qu'elle attirât les foudres toujours prêtes de l'autorité supérieure. Les cours véritablement utiles sont moins ceux où un orateur montre qu'il a de l'esprit que ceux où il enseigne véritablement quelque chose, ceux en un mot qui ne sont pas des articles de journaux parlés et applaudis. Nous devons donc une mention particulière à l'institution des Conférences du quai Malaquais. M. Félix Hément n'a point reculé devant une tâche qui fut alors difficile, et qui demandait plus de peines et de démarches qu'elle ne rapportait de gloire et de réputation. En publiant aujourd'hui quelques-unes des conférences qui ont été professées dans le courant de l'hiver dernier au cercle des Sociétés savantes, il prouve qu'un dessein sérieux a été exécuté sérieusement. Je crois bien me souvenir que quelques-unes des conférences non publiées ont donné lieu à des expositions de doctrines parfois un peu hasardées; mais la liberté ne

va point sans quelques écarts, et M. Hément ne saurait en être responsable. Il a eu, nous dit-il dans la préface de cette publication, un but spécial, celui de propager l'enseignement supérieur parmi les femmes, contribuer à « former les femmes pour la société où elles vivent, les institutrices pour l'enseignement où elles sont insuffisantes, les mères pour leur rôle providentiel. » Voilà une généreuse pensée, et le succès devait répondre à cette tentative. Aussi est-il difficile d'exposer avec plus de clarté et d'élévation que ne l'a fait M. Félix Hément un sujet aussi exclusivement scientifique que celui « des mouvements de la mer et de l'atmosphère. » L'étude historique de M. Ernest Morin sur le cardinal de Retz et Vincent de Paul est un travail puisé aux sources et présenté sous une forme vive et piquante. La leçon de M. Jourdan sur Blanche de Castille ne trahissait pas les préoccupations parfois trop exclusives du rédacteur du *Siècle*, et nous oublierons les invectives dont M. Sauvestre a bien voulu honorer, dans une inspiration malheureuse, le directeur de cette *Revue*, pour ne voir dans son étude sur l'éducation des femmes qu'une bonne intention qui ne lui est pas absolument particulière. Je goûte également assez l'économie politique de M. Vulpian, qui assimile le budget de la famille à celui de l'Etat. En un mot, si M. Félix Hément a voulu donner, par cette publication, un avant-goût de ce que promettent les conférences du quai Malaquais, je crois qu'il a lieu de concevoir les espérances les plus flatteuses. On ne renoncera au plaisir de le lire que pour avoir le plaisir de l'entendre. E. DE G...

EVANGÉLINE, *conte d'Acadie*, par *H.-W. Longfellow*, traduit par Ch. Brunel. Paris, Ch. Meyrueis, éditeur. 1 joli volume in-12, prix : 1 fr. 50 c.

Evangéline est un des plus purs joyaux de ce trésor de poésie simple, élevée, sereine et profonde dont Longfellow a doté sa patrie et qui nous arrive si fraîche et si jeune de l'autre côté de l'Océan. Rien ne peut rendre le charme pénétrant de ce petit poëme. Il faut l'avoir lu et relu bien des fois pour comprendre à fond tout ce qu'il y a de grandeur sous la simplicité du récit. C'est, comme le dit le traducteur, une œuvre uniforme, mais d'aspects infinis. Ce n'est pas du poëme en lui-même que nous voulons parler aujourd'hui. Sa réputation est toute faite. Ceux qui ne le connaissent encore que par ouï-dire et qui ne pourraient le lire dans l'original, accueilleront avec joie une traduction fidèle; ceux qui l'ont lu ne devront pas craindre de le relire, car il a conservé en passant dans notre langue, sous la plume de M. Brunel, une grande partie de son charme émouvant. Dire qu'il l'a conservé en entier, ce serait mériter qu'on mît en doute la sincérité d'une appréciation qui n'a pas d'autre mérite. La poésie ne saurait passer tout entière dans la prose; un traducteur doit s'estimer heureux s'il n'a fait que le moins de tort possible à l'auteur qu'il

aime et dont il voudrait faire sentir les beautés comme il les sent lui-même. Après cette réserve, toute générale, nous pouvons dire combien la traduction de M. Brunel est remarquable par la limpidité, la richesse et l'harmonie du style. Peut-être n'a-t-il pas toujours recherché avec assez de soin la simplicité de l'expression, mais ce défaut ne se fait remarquer que de loin en loin. Son appréciation de la poésie de Longfellow dans la préface de ce petit volume prépare le lecteur à en comprendre la beauté. Il nous montre dans le poëte américain la fusion de deux esprits différents, de deux mondes étrangers l'un à l'autre. Chez lui, nous dit-il, la pensée est sévère et l'image élégante, la forme catholique et le fond protestant. N'est-ce pas faire en peu de mots toute une analyse?

L'ANNÉE ÉVANGÉLIQUE, *méditations et prières pour le culte de chaque jour, à l'usage des familles, des assemblées chrétiennes et des écoles du dimanche*, par *L.-F.-F. Gauthey*, pasteur. Paris, Grassart. 1864.

Il suffit à la recommandation de ce recueil de méditations chrétiennes du nom de son auteur. Ce nom est assez connu de notre public protestant pour nous dispenser d'éloges superflus. Piété profonde, élévation de pensée, vivant amour de Christ, s'exhalent de ces pages comme elles s'exhalaient de la vie de celui qui les a écrites. En les lisant, on y cueille le fruit mûri de toute une existence consacrée à Dieu et à l'instruction religieuse; on y sent la maturité, l'autorité morale que donne la pratique du devoir, je ne sais quelle sobriété de pensée et d'expression qui annonce le jugement exercé. — Cet ouvrage d'édification pure est le dernier legs de M. Gauthey à ses amis et à l'Eglise. Il est venu à la dernière heure comme le pieux couronnement d'une longue et belle carrière; il s'est élaboré dans le recueillement de l'âme, au soir de la journée et sur le seuil de l'éternité. De là le sérieux de ces méditations bibliques et surtout des courtes prières qui les suivent; de là aussi leur paisible sérénité; elles rappellent le vieillard chrétien qui contemple le ciel et qui en porte déjà sur son front grave le rayon lumineux. Avec lui, sans effort, l'on médite et l'on prie. Ainsi, ce recueil, essentiellement destiné au culte domestique, répond par le souffle vivant qui l'anime à ce qu'on est en droit de réclamer avant tout d'un ouvrage de ce genre : il édifie. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il possède les qualités de forme destinées à le rendre populaire? Personne, mieux que M. Gauthey, si expert en matière d'enseignement, n'était plus convenablement préparé pour offrir aux familles chrétiennes un livre simple, instructif, aussi bien ordonné que mis à la portée de tous. Nous ne doutons donc pas que ce recueil de méditations et de prières ne se trouve bientôt à sa place, à côté de la Bible de famille dont il est le commentaire édifiant, et qu'il ne contribue à entretenir la vie religieuse à l'humble sanctuaire du foyer domestique. F. D.

CALVIN D'APRÈS CALVIN, *Fragments extraits des œuvres françaises du Réformateur*, par *C.-O. Viguet* et *D. Tissot*. Genève, J. Cherbuliez. 1864.

« A l'occasion du jour trois fois séculaire où *Jean Calvin* est *allé à Dieu*, l'Alliance évangélique de Genève publie ces pages, en les dédiant à la mémoire bénie du bienheureux serviteur de Jésus-Christ. » Telle est la belle dédicace inscrite en tête de ce magnifique volume, que nous avons rapporté, comme un précieux souvenir, de la ville de Calvin, et que nous recommandons de tout notre cœur au public protestant de langue française.

Les deux savants éditeurs n'ont que trop raison en affirmant que Calvin est plus célèbre qu'il n'est bien connu. Son nom est souvent répété, sa personne et son œuvre sont ignorées ou mal comprises. Il importe à la vérité, à la cause de l'Evangile, à l'honneur des Eglises réformées, que ce fidèle ouvrier du Christ soit de plus en plus apprécié à sa juste valeur. Le livre que nous annonçons ici vise à ce but. Nous y trouvons le Réformateur lui-même, ce qu'il a été et ce qu'il a voulu; nous y entendons le témoignage non pas des autres, non pas de ses contemporains, amis ou ennemis, non pas de l'histoire, mais de Calvin; le grand chef de la Réforme française y est introduit en personne auprès des lecteurs; il est interrogé, on le laisse parler son beau langage : c'est *Calvin d'après Calvin*.

Jean Calvin est l'un des plus puissants génies du seizième siècle. Conduit à Genève par la main du Seigneur, il a fait de cette ville son centre d'activité et un appui inébranlable, pour réagir de là sur tout l'Occident européen. N'est-ce pas un oubli bien regrettable et une affligeante ingratitude de ne pas se familiariser avec la vie d'un homme d'une piété si sincère, d'un caractère si incorruptible, d'un zèle si infatigable? Songeons à ce que l'Allemagne fait pour son grand Luther, dont le nom et les écrits jouissent dans ce pays de la plus incontestable popularité. Sans doute, Luther, par sa nature expansive et poétique, nous attire peut-être à un plus haut degré que l'austère législateur de Genève avec son âpre discipline et sa logique inflexible. Nous craignons de nous approcher de cette imposante et sévère figure. Mais contemplons l'œuvre réformatrice de Calvin; comptons les Eglises évangéliques qui doivent à cet homme de Dieu leur origine et leur consolidation; considérons les grands principes qu'il a mis en lumière; ouvrons ses livres; lisons attentivement ses lettres si éloquentes et son admirable *Institution chrétienne :* et notre injustice et notre antipathie feront place au respect et à la reconnaissance.

Ce qui nous frappe et nous touche profondément dans la vie de Calvin, c'est son inaltérable obéissance à la sainte voix du devoir. *L'absolue soumission à Dieu*, tel est le trait distinctif de la personne et de l'œuvre du

Réformateur, que M. le pasteur Viguet a supérieurement dévéloppé dans son remarquable *Rapport*, lu à la séance de l'Alliance évangélique de Genève, vendredi, le 27 mai. On sent en Calvin le chrétien convaincu, appliquant à toutes choses l'idée que c'est Dieu qui fait tout et qui est tout. Humilier l'homme et glorifier Dieu : c'est toute l'ambition de sa théologie comme de sa vie. Calvin, dirons-nous volontiers avec M. Bungener [1], Calvin, malgré ses fautes, c'est la foi, la piété sérieuse, le dévouement, le courage; c'est ce qui manque aujourd'hui à tant d'âmes. Au milieu de nos relâchements et de nos affadissements de tout genre, il n'est pas d'histoire dont l'étude soit un plus utile enseignementt, car il n'est aucun homme dont on ait pu mieux dire, selon la parole d'un apôtre : « *Il tint ferme, comme s'il eût vu Celui qui est invisible.* »

G.-A. Hoff, *pasteur*.

Le pays de l'Evangile, *notes d'un voyage en Orient*, avec carte, par *E. de Pressensé*. Prix : 3 fr. 2e édition.

La première édition de cet ouvrage a été épuisée en quelques jours. La seconde vient de paraître.

Sermons, par *Ariste Viguié*, docteur en théologie et pasteur à Nîmes.

M. Viguié est un prédicateur de grand mérite. Sa parole est vive, élégante, facile, colorée. Parfois, un peu d'emphase dépare la beauté de son style. Avec la plupart des orateurs modernes, il a renoncé à la forme sévère et lourde de nos anciens sermonnaires, et en cela il est bien de son temps. Nos pères cherchaient avant tout à instruire ; nous, qui avons peur d'ennuyer, nous cherchons à émouvoir, et il arrive que nos discours manquent de substance.

M. Viguié est de son temps encore par les sujets qu'il traite : l'épée et non la paix, la loi de la souffrance, la résignation, l'héroïsme chrétien, les brèches de l'Eglise, etc. — La recherche douloureuse de la vérité, le manque de paix, le sentiment d'une grande faiblesse morale; voilà bien, en effet, quelques-uns des caractères de l'universelle maladie des âmes. N'est-ce pas une chose remarquable que cette plainte générale et cet affaissement des esprits à une époque matériellement heureuse et prospère? Cette plainte, M. Viguié la redit avec une grande vérité d'expression. Il y a dans ses discours des pages d'une beauté saisissante. Je détache quelques fragments du sermon intitulé *l'Epée et non la Paix :*

« Aujourd'hui, qui donc secoue et remue le monde? Quel est le principe qui a la puissance de changer les institutions et les lois? Dans nos tressaillements populaires, dans nos irritations et nos emportements,

[1] *Calvin*, quelques pages pour la jeunesse, à l'occasion du 27 mai 1864.

quel est en définitive le vrai drapeau de la lutte? Toujours Jésus-Christ. Et hors de notre civilisation, qui donc aujourd'hui vient encore troubler la tribu sauvage sous son soleil brûlant ou au milieu de ses neiges? Qui vient briser les idoles, détruire la barbarie et fonder sur ces ruines la vérité et la justice? Toujours Jésus-Christ. Pensez-y bien, osez contempler dans toute leur profondeur ces déchirements redoutables et ces transformations merveilleuses. Représentez-vous vigoureusement cette universelle puissance. Moi, j'en suis accablé, confondu. Quoi! partout! Quoi? toujours! les grandes émotions de l'humanité produites par cet enfant de Nazareth!... Eh! qui donc es-tu, toi qui troubles les peuples et les siècles? Qui donc es-tu, toi qui, du sein des luttes sanglantes, fais sortir le progrès moral? Qui es-tu? Le nom des plus grands de la terre est comme enseveli dans l'obscurité du passé. Il y eut des conquérants, il y eut des législateurs par qui le monde fut un instant remué et changé, mais leur souvenir ne réveille plus d'écho et n'a plus de puissance pour détruire et pour régénérer. Nul ne se lèvera au nom d'un Alexandre, nul ne se lèvera au nom d'un Solon ou d'un Lycurgue. Mais, à ton nom, le monde s'émeut, se trouble, s'exalte, se passionne... Qui donc es-tu?... Ah! ne te nomme pas... l'histoire te fait assez reconnaître le trouble que tu as excité nous révèle assez ta puissance; la révolte du mal, à ton approche, nous dit assez ta sainteté. Elles t'avaient bien nommé les voix prophétiques et saintes. Tu es le Fort, l'Admirable, Celui sur l'épaule duquel l'empire fut posé, le Fils du Très-Haut, à qui toute puissance a été donnée dans le ciel et sur la terre.»

Qu'il me soit permis de citer encore quelques paroles empreintes du même sentiment.

«... Moi, je suis tourmenté par des préoccupations plus angoissantes, mon point de départ est plus profond dans l'âme humaine, et j'aspire à des consolations plus élevées; moi, je souffre dans ma conscience, je souffre de mon péché, je souffre de ma misère, j'ai honte des liens odieux qui me retiennent dans la corruption, j'ai besoin d'être pardonné, j'ai besoin d'être soutenu, j'ai besoin de prier, j'ai besoin de bénir, il me faut le Dieu qui délivre, il me faut le Sauveur qui régénère, sa parole, son amour, son exemple, sa croix; m'avez-vous compris, souffrez-vous des mêmes douleurs morales et soupirez-vous après la même régénération spirituelle? Venez, nous sommes frères, prosternons-nous ensemble dans ces parvis sacrés... Mais vous me refusez tristement et comme à regret la main que je sollicite, je le prévoyais, je le craignais. Sur quelques sujets essentiels, nos idées peuvent être les mêmes, nous pouvons en une certaine mesure penser ensemble, mais nous ne pouvons pas prier ensemble; entre nous, il manque un point commun, la foi, c'est-à-dire l'élan d'un cœur pardonné et aimé de son Dieu.»

Cela est vrai, cela est beau, cela sort d'un cœur ému et croyant. Que de pages semblables les sermons de M. Viguié ne renferment-ils pas? On

y voudrait sans doute moins d'éclat et plus de sobriété; car, dans l'éloquence de la chaire, l'imagination et la poésie doivent être discrètement voilées pour ne pas nuire à la sainteté du but. On y regrette en outre des indécisions parfois pénibles. Pourquoi ces craintes d'une formule dogmatique trop précise? pourquoi cette insistance à combattre les notions trop intellectuelles de l'œuvre du salut? Le danger est-il là? — Espérons que si M. Viguié avait à redire aujourd'hui ces sermons, il leur donnerait un accent plus ferme, une précision dogmatique qui leur manque. — Il ne s'agit plus d'opposer la foi du cœur à la foi de l'esprit, la liberté chrétienne à l'assujettissement doctrinal. Il s'agit de l'essence même du christianisme, de la vie invisible et surnaturelle, de la réalité ou du néant de nos plus intimes espérances. La prédication chrétienne doit, si elle veut rester fidèle à sa mission, quitter le champ trop vague des considérations générales, entrer dans la mêlée où tous combattent, et défendre nettement et sans crainte d'ennuyer, les grandes doctrines chrétiennes sans lesquelles il n'y a ni force, ni consolation, ni piété, ni vie. Que M. Viguié me pardonne la franchise de ces réflexions; elles n'ôtent rien à l'estime que j'ai de son beau talent, et elles ne m'empêchent pas de reconnaître le vrai souffle chrétien qui inspire et anime ses sermons.

F. K.

REVUE DU MOIS

—

Paris, 14 décembre.

Election de M. Lincoln. — L'affaire des Treize. — Un discours de M. le préfet de la Seine. — Quelques réflexions à propos d'un procès criminel. — La question des Concordats et la presse politique contemporaine. — Un article du Correspondant. *— Neuvième synode des Eglises évangéliques de France. — Des prochaines élections dans l'Eglise réformée.*

C'est par des paroles d'actions de grâce que notre Bulletin doit commencer. Abraham Lincoln a été réélu président des Etats-Unis par une majorité formidable ; 24 Etats sur 27 lui ont donné leurs voix, et il est maintenant avéré que dans certains centres, tels que New-York par exemple, où les électeurs lui ont été hostiles, l'élément irlandais a seul fait peser la balance en faveur de son concurrent.

Il est impossible d'exagérer les conséquences de ce vote; on peut dire hardiment que les destinées de la liberté et de l'humanité y étaient intéressées, et que l'élection du 9 novembre 1864 marque dans l'histoire moderne une date aussi solennelle que la déclaration d'indépendance du Congrès de 1776. Quelle que fût notre confiance dans le bon sens et le patriotisme américain, nous avouons que c'est avec une vive appréhension que nous attendions le résultat de ce vote mémorable. A en juger par le *Times* et par notre presse officieuse, il semblait que le gouvernement de M. Lincoln eût perdu tout crédit; ses moindres fautes étaient exagérées d'une manière ridicule, et les calomnies les plus odieuses de ses ennemis trouvaient ici un écho qui les grandissait. Des correspondants, qui jugent du peuple américain d'après la populace de New-York, annonçaient triomphalement la victoire de Mac-Lellan ; nos journaux officieux, qui n'ont que des trophées à décerner aux guerres sanglantes du premier empire et qui ne souffrent pas qu'on blâme les campagnes désastreuses d'Espagne et de Russie, versaient des larmes abondantes sur le sang répandu aux Etats-Unis et remplissaient à ce sujet leurs colonnes de tirades sentimentales ; fort indifférents à l'égard des 3 ou 4 millions d'esclaves que le Sud retient encore sous son joug, ils affectaient de s'a-

larmer pour les libertés du Nord que M. Lincoln, selon eux, menaçait de détruire ; ils prenaient la défense de l'*habeas corpus* des Américains avec une éloquence qui serait fort persuasive si nous ne nous souvenions que lorsqu'il s'agissait de nos propres lois de sûreté générale, elle trouvait un tout autre emploi ; ils manifestaient à l'endroit de l'enrichissement des grands fonctionnaires américains une susceptibilité chatouilleuse à laquelle ils ne nous avaient point habitués dans la discussion de nos propres budgets. On aurait dit à les entendre que le gouvernement fédéral était à la veille d'une banqueroute, tandis que le crédit de M. Jefferson Davis demeurait assis sur d'indiscutables bases ; que l'armée du Nord, mécontente et démoralisée, allait se dissoudre avant peu de mois, que les Etats de l'Ouest enfin, profondément détachés de l'Union, se formaient déjà en une fédération distincte dont on nous traçait complaisamment la carte... Chose frappante ! la plupart des journaux de Londres s'unissaient dans un touchant accord aux organes du parti ultramontain et à notre presse officieuse pour nous faire entendre ces tristes présages, et ameutaient ainsi contre la grande république protestante toutes les jalousies de l'Angleterre, toutes les rancunes catholiques, toutes les haines des partisans du pouvoir absolu !

Eh bien ! à tous ces présages de mort, à tous ces sophismes de la haine, l'Amérique a répondu. Les descendants des puritains de la Nouvelle-Angleterre ont montré que l'esprit des pères n'était point mort chez eux ; le Massachussets seul a donné à M. Lincoln 80,000 voix de majorité ; ces Etats de l'Ouest dont on annonçait la défection prochaine ont voté tous pour l'Union, et, ce qui est plus significatif encore, le Missouri, si cruellement éprouvé par la guerre, le Missouri, que l'on eût pu croire esclavagiste de traditions et d'instinct, a prouvé, par l'unanimité de ses suffrages, que ses sympathies étaient pour la cause de la vraie liberté. Voilà le spectacle que vient de nous offrir, selon la juste expression de M. de Gasparin, un grand peuple qui se relève. L'abolition prochaine de l'esclavage n'est plus aujourd'hui mise en doute par personne, et la majorité du nouveau Congrès se prononcera certainement dans ce sens. Pour nous, qui avons vu de près les Etats-Unis en 1850, et qui nous rappelons quelle impopularité décidée y accueillait alors des abolitionistes tels que M. Henry-Ward Beecher ou M. Sumner, nous bénissons Dieu en présence d'une transformation aussi prodigieuse, et, tout en déplorant les calamités d'une guerre prolongée, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il fallait ces souffrances extrêmes pour éveiller la conscience de cette grande nation. Victorieux au début, le Nord se serait arrêté à un compromis ; il aurait laissé l'esclavage fleurir indéfiniment dans les limites où son existence était légalement reconnue. Aujourd'hui, instruit par une succession de circonstances dans lesquelles il est impossible de ne pas voir la main de la Providence, il fait de l'extirpation de l'esclavage la condition même de l'existence future de l'Union. Nous ne connaissons

pas dans l'histoire d'exemple qui prouve d'une manière plus saisissante que les grands principes de la morale sont en définitive le salut des nations comme des individus, et qu'aux heures décisives, il y a dans la conscience des peuples chrétiens une force irrésistible qui confond les arguties des sophistes et toute l'habileté des politiques.

Sur notre propre continent, aucune question politique nouvelle n'a passionné les esprits, mais la fameuse affaire des Treize portée en appel, et défendue avec éclat par MM. Crémieux, Berryer et Jules Favre a eu, par l'importance des droits et des intérêts qui y étaient en jeu, un immense retentissement. La cour vient de confirmer, presque sans modifications, le jugement de première instance. Constatons aussi l'effet produit à Paris par le discours que M. le préfet de la Seine a prononcé le 22 novembre, lors de l'installation du nouveau conseil municipal. On sait que M. le préfet s'est efforcé de montrer que Paris, grâce à son importance même, doit être privé du privilége réservé aux plus humbles communes, de nommer lui-même ses conseillers municipaux. Nous ne pouvons refuser à M. Haussman une grande habileté d'argumentation, et si nous osions hasarder ici un conseil, nous aimerions à le voir, dans ce temps de rapide communication internationale, essayer de développer un jour son thème au banquet du lord maire de Londres, devant cette fameuse corporation d'aldermen, si fière de ses antiques priviléges. Il y aurait là une magnifique conversion à opérer, et Londres, avec ses trois millions d'habitants et son développement immense, offrirait à l'éloquence de M. le préfet de la Seine des arguments d'une puissance extrême.

Les discussions auxquelles la convention du 15 septembre a donné lieu dans le parlement italien, ont prouvé une fois de plus combien cette nation si ardente sait comprendre les conditions de son avenir et avec quel sens profond elle résiste aux provocations des partis extrêmes. Cette modération même est la meilleure preuve que l'Italie est vraiment digne de sa liberté.

L'attention publique a été vivement impressionnée par les tristes péripeties d'un procès criminel dont un double suicide a été le lugubre dénoûment. En acceptant le verdict d'acquittement que le tribunal de Berne a prononcé dans l'affaire du docteur Demme, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer à ce sujet, comme on l'a fait à propos de Couty de la Pommerais, que les doctrines matérialistes n'ont pas l'innocuité que leur prêtent de complaisants théoriciens. Dans ces deux cas, en effet, il y a entre les croyances et les faits une intime corrélation. Nous nous garderons bien d'en conclure qu'il faille jamais faire à l'école matérialiste un procès de tendance, car, grâce à Dieu, les hommes valent en général mieux que leurs principes, et l'honnêteté la plus stricte s'unit souvent à l'athéisme le plus décidé. Il nous sera permis toutefois de tirer instruction des faits, et d'observer que les pires instincts du cœur humain

trouvent un bien redoutable appui dans une philosophie qui nie la responsabilité morale et le jugement futur.

Puisque nous en sommes à ce sujet, qu'on nous permette encore une réflexion. L'année 1864 a été la plus fertile que nous connaissions en grands procès criminels; La Pommerais, Jacques Latour, Muller, le docteur Demme et bien d'autres encore, ont eu le privilége d'être les héros du jour et de concentrer sur eux toute l'attention du public. Des meurtres, des empoisonnements retracés dans leurs plus minutieux détails, ont été, pendant des mois entiers, l'aliment de prédilection de millions de lecteurs. On nous dira sans doute que nous n'y pouvons rien, et que pour éviter de tels faits, il faudrait que les assassins cessassent leurs exploits ou que le public cessât d'être curieux. Tout cela est fort vrai, mais nous nous demandons si le mal ne pourrait pas être atténué en partie. Il se trouve que les grands journaux politiques sont inaccessibles par leur prix élevé, qui leur est imposé par le timbre, à la masse de notre peuple; cette masse se rejette sur les journaux à un sou dont la circulation atteint un chiffre énorme; ceux-ci, qui n'ont pas le droit de parler politique, n'ont guère d'autre ressource que d'exploiter les procès criminels et d'affriander leurs lecteurs par le tableau détaillé de tous les assassinats français ou étrangers. On en a vu, cette année même, orner leurs prospectus d'énormes gouttes de sang; hideuse et significative réclame qui n'a pas besoin de commentaires! On a demandé, puisqu'il existe un timbre, que ce timbre fût exigé pour les journaux qui reproduisent les débats de cour d'assises? Mais, et cela nous plairait bien davantage, ne vaudrait-il pas mille fois mieux que le timbre disparût absolument, et que, pour la somme la plus minime, les lecteurs de toute classe pussent apprendre à s'intéresser aux grandes luttes politiques, aux grandes péripéties de la vie des peuples? N'y a-t-il pas lieu d'espérer que ces sujets-là leur offriraient un spectacle plus instructif et des enseignements plus sains que ceux qu'ils peuvent trouver dans le spectacle des crimes les plus cyniques et des scènes de suicide ou d'échafaud dont leur imagination se repaît?

Cette question des journaux populaires nous amène à signaler à nos lecteurs qui, du reste, n'auront pas attendu cet avis, l'apparition d'un des plus beaux et des plus intéressants ouvrages de M. Jules Simon, de son livre sur *l'Ecole* où toutes les questions relatives à l'instruction primaire sont examinées avec la clarté d'un esprit supérieur et la chaleureuse sympathie d'un cœur généreux. Nous reviendrons sur cette œuvre capitale où il y a tant d'enseignements à recueillir; aujourd'hui, nous nous bornons à la mentionner en passant comme l'un des événements littéraires les plus importants de cette fin d'année.

Le livre de M. de Pressensé, sur *l'Eglise et la Révolution française*, en dirigeant l'attention de plusieurs de nos journaux les plus importants sur la question brûlante des rapports du spirituel et du temporel, a donné lieu récemment à des appréciations dont bien des passages méritent d'être

remarqués. Voici quelques extraits des articles d'un des rédacteurs de la *Presse*, M. A. Charguéraud[1] :

Un principe nouveau, celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, recrute chaque jour des adhérents décidés et convaincus. Les organes de la presse périodique s'y convertissent l'un après l'autre. Ceux d'entre eux qui, il y a quelques années seulement, suivaient les errements des journaux de la restauration, qui sans cesse réclamaient les sévérités administratives ou les rigueurs judiciaires contre les actes les plus indifférents, les plus inoffensifs des corporations ecclésiastiques ou monacales, qui jetaient les hauts cris lorsqu'ils voyaient des évêques et des prêtres organiser des collectes, des souscriptions en faveur de leur chef suprême, ceux-là, disons-nous, sont maintenant les premiers à demander la liberté religieuse, non pas comme en Belgique, où subsistent quelques restes de l'ancienne alliance du clergé et du gouvernement, mais bien comme aux Etats-Unis, où cette alliance est rompue depuis longues années.

Entre les œuvres historiques toutes récentes où la question religieuse est traitée sous ce point de vue, il faut mentionner en première ligne, les deux livres dont nous avons inscrit les titres en tête de cette étude : *l'Italie*, de M. Arnaud de l'Ariége, *l'Eglise et la Révolution française*, de M. de Pressensé. On ne saurait, en effet, déployer des qualités plus rares et plus précieuses que celles dont l'un et l'autre historien ont fait preuve : une bonne foi et une sincérité parfaites, une critique pleine de franchise et d'élévation, l'indépendance du jugement, la haine de l'injustice et de l'arbitraire, l'étude approfondie des sources, la vraie compréhension des temps, des hommes et des choses. Ajoutons encore le mérite de la narration et du style. Qu'on ne s'étonne donc pas que, dans ce compte rendu, nous rapprochions deux écrivains dont les croyances religieuses sont différentes. L'un est protestant, l'autre catholique, cela est vrai ; mais ils s'accordent sur le principe de la liberté de conscience, sur celui de la séparation absolue du temporel et du spirituel.

Après une analyse très complète et très fidèle du livre de M. de Pressensé, M. Charguéraud déclare en accepter toutes les conclusions. En recueillant cet aveu, nous sommes heureux de constater le respect sincère et profond de la foi religieuse qui pénètre d'un bout à l'autre les articles de M. Charguéraud. Il y a longtemps que l'école qu'il représente a conclu, par la bouche de M. de Girardin, à la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat ; mais nous avions rarement rencontré sous la plume des publicistes de la *Presse* une appréciation aussi impartiale du christianisme pris à sa source, une distinction aussi nette entre la doctrine de Jésus et des apôtres et la théocratie catholique.

Le *Correspondant*, dans son dernier numéro, analyse au point de vue du catholicisme les Mémoires du cardinal Consalvi. Cela lui fournit l'occasion de parler en termes élevés de l'ouvrage de M. de Pressensé. « Ce livre, dit-il, où les événements sont exposés comme des arguments à l'appui d'une thèse, est une œuvre de polémique, mais non de polémique intéressée, violente et vulgaire. M. de Pressensé est sincère dans son amour de la liberté, sincère dans ses recherches historiques, sincère dans ses efforts pour devenir impartial, et s'il ne partage pas nos croyances catholiques, s'il les blesse même plus souvent qu'il ne l'imagine, du moins, en poursuivant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il ne rêve pas, comme tant d'autres, l'anéantissement du christianisme et la ruine de toute religion ; il pense, au contraire, et il veut rendre à Dieu plus de place dans la vie des peuples. »

[1] *Presse* des 2 et 3 décembre.

Pendant que la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat continue à être discutée dans la presse politique, une fraction, numériquement bien faible encore, du protestantisme français en poursuit avec persévérance la réalisation pratique.

L'Union des Eglises évangéliques de France, fondée en 1849, vient de tenir à Paris son neuvième synode; 32 Eglises y étaient représentées par 63 députés. Les débats ont été animés, féconds et empreints d'un esprit de largeur et de fraternité. On sait que ces Eglises se rattachent à un système ecclésiastique qui accorde une grande latitude aux libertés locales; chaque congrégation choisit ses propres pasteurs, fait ses propres affaires et fournit à son entretien. Une confession de foi commune et quelques œuvres d'un intérêt général ont été jusqu'à présent les seuls liens qui unissaient ces communautés. Parmi ces œuvres, se trouve une caisse synodale qui vient en aide aux Eglises dont les ressources sont insuffisantes. Les débats du dernier synode montrent que, sur deux points essentiels, les Eglises de l'Union ont voulu resserrer leurs liens. Le premier de ces points est leur organisation financière. Tout en laissant dans ce domaine à chaque Eglise une indépendance absolue et l'administration de ses propres deniers, le synode a jugé qu'il serait bon d'introduire dans l'Union un rouage nouveau sous le titre de Commission des Finances. Cette commission a pour but, une fois que chaque Eglise a arrêté librement son propre budget, de veiller à ce qu'elle tienne ses engagements en ce qui concerne l'entretien de son culte; à cet effet, elle reçoit directement tout ce qui, dans ce budget, est applicable au traitement des pasteurs, et elle le fait parvenir directement aussi à ces derniers; progrès important qui aura l'immense avantage, tout en respectant l'indépendance de chaque congrégation, d'assurer aussi dans une grande mesure celle de leurs conducteurs spirituels. Le synode a reculé devant le système plus radical d'une Caisse commune affectant à chaque pasteur un égal dividende.

Le synode a réglé également la question si importante des consécrations au saint ministère dans les Eglises de l'Union; il a décidé que cette question ne doit plus être laissée à l'arbitraire des Eglises locales, mais que dorénavant tous les candidats au ministère devraient subir un examen devant une commission spéciale nommée par la Commission synodale. Sauf dans des cas très exceptionnels, où un âge avancé, une culture suffisante et des aptitudes reconnues pourraient dispenser des études régulières, le synode a décidé que le diplôme de bachelier en théologie serait rigoureusement exigé de tout candidat à la consécration. Un formulaire uniforme a été adopté pour servir désormais à cette cérémonie, et la confession de foi de l'Union sera la seule règle dogmatique dont l'acceptation puisse être exigée du futur pasteur. Telles ont été les principales décisions de cette assemblée. Ajoutons que, réunie pour la première fois après la mort du chrétien éminent qui, depuis sa fondation, l'avait constamment présidée avec tant de fermeté et d'impartialité, elle a rendu à

la mémoire de Frédéric Monod un témoignage public de douloureux regrets et de vénération profonde.

L'attention des protestants de France est concentrée tout entière en ce moment sur les prochaines élections qui vont renouveler une partie des conseils presbytéraux des Eglises officielles. Le décret de 1852 a confié au suffrage universel ce mandat d'une capitale importance; la lutte sera vive, passionnée, ardente. Le résultat aura, nous n'en doutons pas, un retentissement européen. Combien ne serait-il pas nécessaire que chaque électeur se recueillît et pesât mûrement toute la portée de son vote! Qu'on le sache bien, en effet; toutes les sympathies personnelles doivent disparaître en un moment semblable; la question religieuse domine les individus, et touche aux intérêts du protestantisme tout entier. Il ne s'agit plus, comme à d'autres époques, de conserver ou non dans l'Eglise une gauche libérale, contre-poids nécessaire des excès de l'orthodoxie; c'est l'avenir, c'est l'existence de l'Eglise, c'est sa base même qui sont en question. Il s'agit de savoir si le christianisme est un fait surnaturel et révélé, ou s'il n'est qu'une des formes que le sentiment religieux adopte dans sa marche éternelle, il s'agit de savoir si l'Eglise réformée de France a une base religieuse quelconque ou si elle n'est qu'une arène ouverte aux assertions les plus opposées et aux négations les plus hardies. On aura beau équivoquer sur les termes, faire intervenir dans le débat des questions personnelles, parler de tolérance, évoquer le fantôme de Torquemada et de l'Inquisition, voilà la question! La voilà telle que l'ont élucidée, depuis une année, d'ardentes discussions religieuses, telle que la comprennent tous les vrais croyants rendus clairvoyants par l'amour de leur foi menacée, et tous les sceptiques, tous les athées du dehors guidés par l'infaillible instinct de la haine qu'ils portent au christianisme traditionnel. Supposons que, par impossible, le parti radical triomphât à Paris. Comment ce vote serait-il compris en Europe? Il n'y aurait pas deux opinions là-dessus. On dirait avec raison que le protestantisme français, dans son principal centre, a brisé avec le christianisme historique, avec tous les grands faits qui le constituent, et veut se transformer en une religion nouvelle indéfinie faite à l'image du Christ nouveau dont l'école critique n'a pas encore réussi à retracer la vie plus ou moins légendaire. Ecoutons ici le témoignage d'une voix plus autorisée que la nôtre:

« Quand le prédicateur vous lit le texte de son discours, qu'est-ce que ce texte pour vous? Ce n'est pas une simple opinion, une simple ordonnance humaine: c'est une révélation, un commandement de Dieu; sinon, pourquoi un texte emprunté à nos saintes Ecritures? ou pourquoi pas des textes puisés chez les philosophes et les poëtes, comme l'ont fait quelques sectaires contemporains en Allemagne? Vous ne le souffririez pas; le ministre de l'Evangile n'enseigne rien de son autorité propre à vos yeux; il est, il ne peut et doit être que l'interprète aussi fidèle que possible de la Parole de Dieu. Retranchez le surnaturel; que le prédicateur ne soit, lui

et son texte, que l'expression des hypothèses humaines, et qu'aurez-vous à faire de venir l'entendre?

« Quand vous vous levez avec vos frères pour prier, et que le pasteur présente à Dieu, au nom de tous, des actions de grâces et des requêtes, que se passe-t-il en vous? Si vous priez, c'est que vous avez l'assurance que Dieu écoute vos prières, et qu'il y répond; sinon, pourquoi prier? Le panthéiste ne prie point. Et comment avez-vous cette assurance? Votre seule raison, votre cœur ne vous donnerait que de vagues pressentiments. Vous êtes assurés que Dieu vous écoute, parce que Dieu même vous l'a dit : « Demandez et vous recevrez. » Retranchez la promesse directe de Dieu, ou le surnaturel, et que deviendra la prière? Les libres penseurs pourraient vous l'apprendre.

« Quand vous venez en plus grand nombre dans nos temples au retour de nos fêtes chrétiennes, à celle de Pâques entre autres, qu'est-ce qui vous y amène? Un fait surnaturel, la résurrection de Jésus-Christ. Il a reparu devant ses disciples, véritablement vivant, après avoir été véritablement mort, et ils ont déclaré jusqu'à la fin qu'ils en étaient tous témoins. Effacez ce fait surnaturel; imaginez que ce ne soit plus qu'une illusion, une vision fantastique, ou je ne sais quel récit légendaire, et que deviendra la fête de Pâques? Une fiction aussi vide que solennelle, la commémoration de la plus étonnante erreur qui fût jamais; et bientôt que restera-t-il? Il ne restera qu'à fermer la porte de nos temples, en allant pleurer à l'écart nos croyances éteintes et notre religion perdue.

« On pourrait multiplier ces exemples. Tout dans notre culte comme dans notre foi, baptême, communion, liturgies, chants sacrés, est fondé sur une révélation directe de Dieu, ou sur des enseignements et des faits surnaturels. Qu'ils viennent à disparaître, et tout disparaîtrait, périrait avec eux.

« Et après cela, on s'étonne, on se plaint de nos résistances et de nos protestations! On se récrie, au nom de la liberté et du support, contre nos mesures de légitime défense! Est-ce à des hommes de bon sens que l'on donne ces conseils d'inertie, quand il y va, comme nous venons de le prouver, de notre religion même, de notre religion tout entière? Nos foyers sont envahis et il faudrait nous croiser les bras et laisser faire! Notre maison est minée dans ses fondements; elle menace ruine, et il faudrait attendre, dans une quiétude stupide et coupable, qu'elle s'écroulât sur nos têtes! Conseillez-vous donc le suicide?

« Que parle-t-on de simples diversités, de tendances, de nuances, dans cette question souveraine de l'intervention surnaturelle et directe de Dieu, hors de laquelle nous cherchons en vain ce qui subsisterait encore de nos croyances et de notre culte?

« Est-ce un point secondaire d'échanger une religion pour une philosophie religieuse, la certitude pour l'incertitude, et la Parole de Dieu pour des paroles d'hommes? On peut le dire du bout des lèvres, ou l'écrire en courant du bout de la plume; mais le peut-on démontrer à des esprits

raisonnables? Qu'on le fasse donc, et nous examinerons. Jusqu'ici on ne l'a pas même essayé.

« Est-ce que nous aurions exagéré sur le fond du débat? La plupart de nos adversaires admettent-ils encore la Parole infaillible de Dieu dans les Ecritures, la personne divine du Christ, son œuvre surnaturelle? Tant mieux, et personne ne sera plus prompt que nous à se démentir. Qu'ils déclarent donc, en termes clairs et précis, à la face de Dieu et des Eglises, qu'ils continuent à professer avec toutes les communions chrétiennes, les grands faits surnaturels du Christ et de l'Evangile. Oh! alors, bien qu'il puisse y avoir encore entre nous des discussions, même graves, nous dirons avec joie : Ici est un terrain commun.

« Mais si l'on ne répond rien de positif sur cette question capitale, n'est-ce pas assez répondre? Si l'on écrit quelques phrases indignées qui ne déterminent rien, n'est-ce pas une intolérable échappatoire? Si l'on se borne à nous parler dans un langage sonore de la liberté des consciences, de la fraternité, du support mutuel, et ainsi du reste, n'est-ce pas fuir le débat qu'on aurait dû aborder en face, et confirmer des craintes qu'on aurait dû dissiper? »

Ainsi s'exprime M. de Félice dans ses éloquentes *Conférences d'Alais*[1], où la situation actuelle est élucidée jusqu'à l'évidence, où les arguments du plus simple bon sens s'unissent aux raisons les plus élevées, aux souvenirs historiques les plus heureusement choisis, aux appels les plus émouvants pour former un plaidoyer aussi ferme que pathétique en faveur de la cause évangélique dans l'Eglise réformée. M. de Félice a raison. Toutes les nuances, toutes les diversités doivent disparaître ici; on peut dire que les luttes dogmatiques elles-mêmes sont reléguées au second plan dans ce débat solennel où il s'agit de savoir si l'histoire même de l'Evangile est digne d'être crue, si le Christ a fait ou non des miracles, s'il est le frère aîné de Bouddha ou le véritable Messie, si Dieu enfin est un Dieu personnel et vivant qui entend nos prières? Et qu'on ne dise pas que faire aux négations les plus extrêmes une place dans l'Eglise, ce n'est pas les accepter, c'est maintenir simplement les droits de la tolérance. La tolérance n'est pas en question ici; il n'y a personne qui veuille refuser à ses adversaires le droit d'enseigner ce qui leur plaît; la question est de savoir si c'est dans l'Eglise, au nom de l'Eglise, à l'ombre de l'Eglise qu'on peut nier les faits chrétiens sans lesquels l'Eglise même ne serait pas.

EUGÈNE BERSIER.

[1] *Droits et devoirs des laïques dans la situation présente des Eglises réformées de France.* Prix : 50 c.

Pour la Rédaction générale : E. DE PRESSENSÉ, *directeur gérant.*

TABLE DES MATIÈRES

—

Pages.

ÉTUDES RELIGIEUSES.

Les plus anciennes traditions sur les quatre évangiles, par Godet . . 1
Un nouveau Commentaire sur l'évangile de saint Jean. — Commentaire sur l'évangile de saint Jean, par J. Godet. Par Eugène Bersier . . 143

ÉTUDES CONTEMPORAINES.

L'Italie des Italiens, Histoire de la Renaissance politique de l'Italie (1814-1851), par Adolphe Rey. Par Th. Roller. 34, 77

ÉTUDE MORALE.

Félix Mendelssohn Bartholdy d'après sa correspondance, par Ad. Schæffer. 321

HISTOIRE.

Le duc d'Albe en Flandre, procès des comtes d'Egmont et de Hornes, par Rosseeuw Saint-Hilaire. 19, 129
La mort de Louis XIV, par Puaux 102
De quelques épisodes de l'histoire religieuse du seizième siècle, par Jules Delaborde 417
Louvois, par L. Vulliemin. 481
Bataille de Lépante, par Rosseeuw Saint-Hilaire. 673

HISTOIRE RELIGIEUSE.

L'Eglise et la Révolution, par E. de Pressensé. Par M. Rosseeuw Saint-Hilaire 217
Le dogme dans les catacombes de Rome, par Th. Roller 280, 340
Pietro Paolo Vergerio, par Louis Ruffet 554, 747

LITTÉRATURE.

Lettres inédites de Sismondi, publiées avec une introduction, par M. René Taillandier. Par Félix Kuhn. 193
Une nouvelle Vie de Jeanne d'Arc, par Edmond de Guerle 518
Nouveaux Lundis de M. Sainte-Beuve de l'Académie française, par Henri Germond. 690
Les nouveaux éloges historiques de M. Mignet, par Ch. Waddington. 741

PHILOSOPHIE.

Les Monologues de Schleiermacher, par Roger Hollard. 203, 267
De la philosophie de l'histoire, par Ch. Waddington 442

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Pages

Méditation sur le christianisme, les Dogmes chrétiens, par Guizot. . 385

SCIENCES NATURELLES.

Origine et ancienneté de l'homme, par Cazalis de Fondouce 572, 626

POÉSIE.

Sonnet sur Louis XIV, sonnet sur Uzès, par A. de Flaux 118

QUESTIONS SOCIALES.

De la vraie portée religieuse du Concordat, par E. de Pressensé . . 65
De l'avenir du parti libéral. — Le parti libéral et son avenir, par M. Laboulaye. Par Edmond de Guerle 153

QUESTIONS CONTEMPORAINES.

La crise religieuse et M. Guizot, par L. Rognon. 545
La diète évangelique d'Altenburg, par E. de Pressensé. 609

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Emile de Bonnechose 48
Lettre de M. Ch. Barde, pasteur 116
Lettre d'un pasteur danois. — Réclamation au sujet d'une parole de M. Coquerel fils. — Lettre de M. Viollier, de Genève 244
Lettre à M. Erckmann-Chatrian à propos du charmant petit roman que tout le monde a lu, par F. Frossard 360
Calvin en Italie, lettre de M. Jules Bonnet à M. Rilliet de Candolle. . 461

VARIÉTÉS.

Conférence sur la vie de Jésus par E. de Pressensé à la salle de la Société d'encouragement. Par Rosseeuw Saint-Hilaire 113
Une Préface de M. Emile de Bonnechose 172
Des causes de la destitution d'Adolphe Monod, par Eugène Bersier. . 231
Jérusalem, par E. de Pressensé 257
Le monument de Jean Hus et de Jerôme de Prague à Constance, par Emile de Bonnechose. 432, 506
Le poëme de la croisade contre les Albigeois, par G. Guibal. Par Eugène Durand 653
Du caractère en France, par G. Delmas 707

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Sermons, par E. Bersier. 239
Vie du Seigneur Jésus, leçons publiques, par C.-J. Riggenbach, professeur de théologie à Bâle. 301
Etude sur le Cantique des cantiques, par Théodore Paul, pasteur. Par L. Rognon 531
Le Rio Parana. Cinq années dans la république Argentine, par Madame Lina Beck-Bernard 721
La Société française et la Société anglaise au dix-huitième siècle, par Cornelis de Witt. — E. de P. 775
Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure, par Georges Perrot. — E. de P. 776
Le Culte de famille, méditations et prières pour chaque jour de l'année. — E. de P. 776
Les Conférences du quai Malaquais. — E. de G. 777

Pages.
Evangeline, par Longfellow, traduite par Ch. Brunel 778
L'année évangélique, par F. Gauthey 779
Calvin d'après Calvin, par G.-A. Hoff 780
Sermons, par Ariste Viguié. — Par F. K. 784

MÉLANGES.

A nos lecteurs. 737
Lord Elgin, « In Memoriam, » par A. C. 525
Histoire des Synodes, par M. de Félice. — Arbousse-Bastide . . . 763

REVUE DU MOIS.

Pages.
Janvier. — Des questions politiques du moment à l'extérieur et à l'intérieur. — Discours de Henri Beecher, à New-York, à son retour d'Europe. — Le catholicisme au Mexique et en Espagne. — Le *Maudit.* — Prochaine publication d'une nouvelle *Vie de Jésus*, par Strauss. — Un mot de réponse à M. Réville. — Ouverture des cours publics. — Mort de Frédéric Monod. — E. de Pressensé 55

Février. — La question des nationalités dans le Schleswig-Holstein. — La discussion de l'adresse. — Candidature de M. E. Laboulaye à la députation de Paris. — La question romaine. — L'*Histoire de la Littérature anglaise*, par M. Taine. — L'article de M. Saint-René Taillandier sur Vinet. — La nécessité des fortes études reconnue au sein du catholicisme français. — Ouverture d'une institution préparatoire aux études théologiques à Montpellier. — Séance de l'Académie française. — E. de Pressensé. 119

Mars. — Le conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Paris et M. Athanase Coquerel fils. — Publication de l'édition populaire de la *Vie de Jésus* de M. Renan. — Le pape et Mgr de Bonald. — Le *Correspondant* et la liberté religieuse. — L'enseignement libre à Paris. — E. Bersier 179

Avril. — Les Conférences pastorales de Paris. — Des limites de l'enseignement religieux dans une Eglise. — Appel de M. Martin-Paschoud. — Une circulaire du Consistoire de Nîmes. — Un ouvrage nouveau de M. le professeur de Félice. — Soutenance de la thèse de M. Colani sur Jésus-Christ et les croyances messianiques de son temps. — Mort de M. le professeur Jalaguier. — Ouvrages nouveaux du P. Gratry et de M. Caro. — E. Bersier 246

Mai. — Morts récentes. — Hippolyte Flandrin. — Ampère. — Le *Progrès* de M. Edmond About. — Le dernier livre de M. Victor Hugo. — Un nouvel historien de Jésus, M. A. Peyrat. — *Jésus-Christ*, par le P. Gratry. — De l'*Avenir du théisme chrétien.* — La profession de foi de M. Athanase Coquerel fils. — L'anniversaire de la mort de Calvin chez les protestants de France; d'un article de M. de Sacy; le dernier volume de M. Merle d'Aubigné. — Le P. Lacordaire jugé d'après sa correspondance. — E. Bersier. 311

Juin. — Le plus grand événement de la quinzaine. — Quelques réflexions sur le derby français. — La dernière discussion sur l'instruction primaire. — Le trois centième anniversaire de la mort de Calvin; Conférences de M. de Félice. — Les sociétés religieuses d'Angleterre. — M. César Malan. — La polémique au sujet de la *Vie de Jésus;* le dernier ouvrage de M. Louis Veuillot. — *Moïse et le Talmud*, par M. Alexandre Weill. — La *Religieuse.* — Le pape et la Pologne. — Un ouvrage de M. Cornélis de Witt. — La lutte au sein du protestantisme français; les conférences de Nîmes. — Nomination de M. Colani. — E. Bersier 373

Pages.

Juillet. — Echec de la conférence de Londres. — La politique étrangère de l'Angleterre. — De quelques atrocités de la civilisation dite chrétienne. — La convention de Baltimore. — Effets moraux de la guerre d'Amérique. — De l'absence d'inspiration supérieure dans les arts et les lettres. — Un roman controversiste. — La nouvelle *Vie de Jésus*, par Strauss. — Position nette et hardie de la question du surnaturel. — Une *Méditation sur le christianisme*, par M. Guizot. — Les *Philosophes français contemporains*, par M. Eugène Poitou. — Mort de M. Matter. — Un mot de réponse à la *Revue contemporaine*. — E. de Pressensé 469

Août. — Préliminaires de la paix entre le Danemark et l'Allemagne. — Lutte en Belgique du parti libéral et du parti catholique. — Le procès des Treize. — Séance annuelle de l'Académie française. — Publication des Mémoires du cardinal Consalvi. — De quelques incidents de la crise intérieure dans l'Eglise d'Angleterre et dans l'Eglise réformée de France. — E. de Pressensé 534

Septembre. — Publication des Mémoires de Madame Roland et de la Correspondance de Marie-Antoinette. — L'*Italie*, par Arnaud (de l'Ariége). — Le congrès de Malines. — De la vraie et de la fausse liberté en politique et en religion; Discours de M. Persigny. — Incidents récents de la crise ecclésiastique à Paris. — D'un article de M. de Rémusat sur l'Eglise et l'Etat. — E. de Pressensé 597

Octobre. — La convention du 15 septembre et sa portée. — Perspectives ouvertes par la question romaine. — Réponse à la *Revue germanique*. — L'agitation électorale en Amérique. — Le congrès des sciences sociales à Amsterdam. — E. de Pressensé 660

Novembre. — Les conférences d'Alais. — Conséquences à en tirer. — Encore la convention du 15 septembre. — Enthousiasme chrétien du parti de l'émancipation aux élections présidentielles de l'Amérique du Nord. — La *Bible de l'Humanité*, par M. Michelet. — E. de Pressensé 737

Décembre. — Election de M. Lincoln. — L'affaire des Treize. — Un discours de M. le préfet de la Seine. — Quelques réflexions à propos d'un procès criminel. — La question des Concordats et la presse politique contemporaine. — Un article du *Correspondant*. — Neuvième synode des Eglises évangéliques de France. — Des prochaines élections dans l'Eglise réformée — E. Bersier 784

Paris. — Typographie de Ch. Meyrueis, rue des Grès, 11. — 1864.